32101 073763516

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

C914
.762

Library of
Princeton University.

Dei Sub Numine Viget

Romance
Seminary.

Presented by
The Class of 1890.

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Dix-neuvième Année — Première Série

(*Novembre 1910 — Mars 1911*)

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

DIRECTEUR : **N. FILOZ**
Officier de l'Instruction publique.

ABONNEMENT, UN AN
France **20 fr.**
payables **10 francs** comptant et le surplus par **5 francs** les *15 février et 15 mai 1911.*
Étranger. **23 fr.**

LE NUMÉRO : **60** centimes

Après *dix-huit années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord, elle est *unique* en son genre : il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, etc., les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous allons même jusqu'à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de leur temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les principales conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France,* à la *Sorbonne* et dans les *Universités* de province, par MM. Abel Lefranc, Debidour, Pfister, Gazier, Allais, Calmette, Bornecque, W. Thomas, etc. etc. ; — ces noms suffisent, pensons-nous, à rassurer nos lecteurs, — en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des comptes rendus des soutenances de thèses.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dix-neuvième Année. — Première Série.

Année scolaire 1910-1911

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

La Revue parait tous les Jeudis

Directeur : N. FILOZ

La Revue a publié cette année :

Littérature française . .	Cours de MM. Abel Lefranc et Augustin Gazier ; leçons de M. Gustave Allais.
Littérature latine . . .	Cours de M. Jules Martha.
Littérature anglaise . .	Cours de M. Emile Legouis.
Littérature allemande .	Cours de M. Henri Lichtenberger ; leçons de M. Andler.
Littérature hongroise . .	Leçons de M. I. Kont.
Histoire de la Philosophie	Leçons de M. Rodier.
Histoire	Cours de MM. Debidour, Pfister, J. Calmette et Desdevises du Dezert.
Auteurs de l'Agrégation.	Bibliographie de MM. René Basset, H. Bornecque et W. Thomas.

Soutenances de thèses. — Sujets de devoirs, leçons et compositions.
Programmes des cours et des examens.
Listes d'auteurs. — Bibliographie. — Renseignements divers.

PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie
15, rue de Cluny, 15
1911

Tout droit de reproduction réservé

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

0914
.762 v.19, pt.1

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

DIX-NEUVIÈME ANNÉE (1re Série) N° 1 17 NOVEMBRE 1910

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les « Harmonies » de Lamartine.

Par M. GUSTAVE ALLAIS,

Professeur à l'Université de Rennes.

Les « Harmonies » de Lamartine et le manuscrit de la ville d'Angers.

Dans une publication antérieure (1), j'ai essayé d'établir la datation aussi exacte que possible d'un certain nombre de pièces du recueil des *Harmonies*. Depuis lors, j'ai eu communication d'un document qui nous fournit à ce sujet quelques renseignements précieux, et qui nous permet d'ajouter certaines indications nouvelles aux résultats précédemment acquis. Je veux parler d'un manuscrit autographe de Lamartine conservé à la bibliothèque municipale de la ville d'Angers (2), et qui contient 41 pièces du recueil dont nous parlons.

I

Ce manuscrit forme un beau volume in-folio de 155 pages ; les feuilles de papier dont il se compose offrent de notables différences de forme, de dimensions, de qualité ; mais partout c'est la grande et belle écriture, régulière, soignée et distinguée de

(1) *Lamartine en Toscane*, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1909, in-8°.

(2) Ce manuscrit est mentionné par M. Léon Séché dans son livre : *Lamartine de* 1816 *à* 1830, page 189, note 1. Je n'ai eu connaissance de ce livre qu'il y a quelques mois. Je le regrette à tous points de vue.

MAY 16 1911 273875

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Lamartine ; le tout est relié. Le volume est intitulé : « Les Harmonies poétiques et religieuses de M. Lamartine (*sic*) », avec cette indication complémentaire : « Manuscrit cédé par M. Charles Gosselin à la bibliothèque de la ville d'Angers, le 24 décembre 1843. » — De même, sur le catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Angers, le titre de l'ouvrage est suivi du commentaire que voici : « Précieux recueil donné à la bibliothèque d'Angers par M. Charles Gosselin, et composé de 39 pièces (*sic*) écrites en entier de la main de Lamartine. On a placé au commencement du volume une table des *Harmonies* et la lettre d'envoi de M. Charles Gosselin à M. Fr. Grille, avec la réponse de ce dernier. Mêmes indications, mais énoncées plus sommairement, dans le « Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France » ; le manuscrit dont nous parlons y est porté avec cette mention : « Manuscrit autographe de 39 pièces du recueil. »

Or ce nombre 39 est erroné. Le manuscrit contient en réalité 41 Harmonies. Mais, en dressant la liste des pièces du manuscrit, M. Grille, le bibliothécaire qui était en fonctions (1) au mois de décembre 1843, n'a compté que *pour une seule* les quatre harmonies *Jéhovah*, le *Chêne*, l'*Humanité*, l'*Idée de Dieu*. D'autre part, ayant à inscrire, après la dernière poésie, la « table des 2e et 3e livres » (écrite par Lamartine lui-même), il attribua à cette table le numéro 39. D'où l'erreur commise au catalogue d'Angers et reproduite ensuite au « Catalogue général » des bibliothèques de France.

*
* *

Tout le monde connaît le nom de Charles Gosselin, l'éditeur de Lamartine et de bien d'autres écrivains de la même époque. Mme Gosselin était d'Angers. M. et Mme Gosselin étaient très liés avec leurs amis M. et Mme Grille. A la fin de décembre 1843, Gosselin eut une charmante idée : il offrit à M. Grille, pour la bibliothèque d'Angers, le manuscrit des *Harmonies* de Lamartine qui avait servi à préparer l'impression du recueil et qu'il avait gardé depuis 1830. Il profita du voyage d'un jeune cousin qui retournait à Angers et qui se chargea de porter à destination le précieux envoi. Voici, d'ailleurs, les passages principaux de la lettre que le jeune homme devait remettre aussi à M. Grille. Cette lettre est datée du 22 décembre (2).

(1) M. François Grille fut bibliothécaire de la ville d'Angers de 1837 à 1849 ; il mourut en 1853.

(2) Cette lettre et la réponse de M. Grille sont encore inédites ; j'en publie

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« MON CHER GRILLE,

« Notre cher petit cousin Henri se charge de vous porter cette lettre et boîte (*sic*) renfermant le manuscrit complet des *Harmonies poétiques* de Lamartine. Je dis *complet* ; néanmoins, il manque un feuillet, etc... » — Gosselin a mauvaise mémoire ; ou bien il faut croire qu'il avait perdu de vue, depuis un certain temps, le manuscrit de Lamartine. En effet, ce manuscrit est loin d'être « complet » ; et ce n'est pas seulement un feuillet de telle ou telle pièce qui manque, ce sont des poésies entières, quelques-unes même des plus belles du recueil des *Harmonies* : la *Lampe du Temple*, l'*Hymne du soir*, *Novissima verba*, l'*Hymne de la Mort*, la *Tristesse*, *Eternité de la nature*, etc. M. Grille, en dressant la liste des pièces manuscrites, eut grand soin d'indiquer entre parenthèses ces lacunes. Le premier devoir d'un bibliothécaire n'est-il pas d'avoir le scrupuleux souci de l'exactitude ? Mais passons. L'intention de Gosselin était aimable et obligeante ; la suite de la lettre d'envoi le montre bien : « ... Je suis satisfait d'offrir à un établissement dont vous êtes le chef une précieuse relique, et aussi d'enrichir la Bibliothèque d'une ville où est née ma chère femme, ainsi que la plus grande partie de sa famille... »

La réponse de M. François Grille est du 26 décembre ; il y exprime sa reconnaissance pour le beau cadeau de Charles Gosselin et sa vive admiration pour Lamartine. En voici les principaux passages :

« MON CHER ET DIGNE AMI,

« Grâces mille fois vous soient rendues pour votre admirable cadeau. J'en suis profondément touché. Ce que vous faites là pour notre ville est un véritable sacrifice. J'ai ouvert la boîte et reconnu le trésor. J'ai montré à Cosnier et à Pavie (1), deux écrivains et poètes en même temps que libraires, les étrennes que vous aviez envoyées à la Bibliothèque, et ils en ont été éblouis.

« Je vais porter à midi à notre maire ces précieuses feuilles, et je ne doute pas qu'il partage mon bonheur à cette vue... »

Suivent quelques réflexions tristes, avec des allusions à des

les principaux passages avec l'aimable autorisation du bibliothécaire de la ville d'Angers, M. Leroy, à qui j'offre ici mes sincères remerciements. Je tiens à remercier aussi une de nos étudiantes étrangères, Miss M. O' Mahony, dont l'obligeante et intelligente activité m'a beaucoup aidé dans mes recherches et m'a permis de mener à bien cette petite étude.

(1) Il s'agit ici de Victor Pavie, qui fut l'ami de Victor Hugo.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

faits douloureux de la vie privée de M. Grille. Puis l'excellent homme reprend :

« Enfin cette châsse, que je reçois de vous, ce matin, fait pénétrer dans mon cœur un rayon de joie.

« Dans cent ans, que ces reliques auront de prix ! Mais déjà qu'elles nous sont chères et que ces pages écrites par le génie ont de valeur, de puissance et de charme !

« Votre billet sera placé dans la boîte comme préface des *Harmonies* et (*sic*) du grand homme, comme vous l'appelez, et du divin chantre de la création, de la liberté et de l'amour. »

Le bon M. Grille est un peu verbeux, et son admiration s'exprime en termes assez ampoulés; mais n'oublions pas que nous sommes en 1843.

*
* *

Le manuscrit d'Angers est une copie faite par Lamartine pour l'éditeur. Cette copie, nous l'avons déjà fait remarquer, ne contient pas toutes les *Harmonies*. De plus, le texte n'en est pas définitif ; on y trouve bien des ratures et des variantes. Souvent même l'auteur laisse échapper des incorrections de langue, de métrique ou d'orthographe, ainsi qu'il arrive dans une copie faite rapidement ; j'en relève quelques-unes tirées du poème de *Milly*:

> D'inaccessibles rocs quelquefois *s'hérisser* (v. 39).
> Qu'a choisi pour dormir l'*ombre de Virgile* (v. 54).
> *Garde à peine son buis sec* qui montre ses racines (v. 62).

Le texte du manuscrit avait donc encore à recevoir la dernière main avant d'être imprimé. Tel quel, ce document nous fournit des renseignements qui ne sont pas sans intérêt.

II

La *Lampe du Temple* (*Harmonies*, I, IV) est datée dans le manuscrit d'Angers : « Saint-Point, 1er août 1829. »

Ici se pose un de ces curieux problèmes d'histoire littéraire que nous avons déjà vus s'offrir à nous à propos de l'*Hymne du matin*, de *Jéhovah* et de la *Source dans les bois* (1). Le commentaire de la *Lampe du Temple* nous dit que cette pièce fut inspirée au poète par une visite qu'il fit, un soir, à une chapelle déserte située dans les bois de Limone, près de Livourne. Lamartine s'était

(1) Voir notre *Lamartine en Toscane*, pages 30, 38 et 39.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

égaré dans ces bois ; « surpris par la nuit », guidé par la lueur d'une « lampe votive » qui brûlait à l'intérieur du sanctuaire, il entra dans la chapelle. Là, « pendant que cette petite clarté vacillait au vent... dans son vase suspendu de cristal, je composai, dit-il, deux ou trois de ces strophes ». La lune s'étant levée, il reprit le chemin du retour : « J'achevai ces strophes... en traversant la plaine qui s'étend entre les montagnes de Limone et la villa Palmieri (1). »

Que signifie donc l'indication du manuscrit d'Angers : « 1er août 1829 » ? Tout simplement que cette pièce est de celles que, une fois revenu à Saint-Point, Lamartine reprit, remania et acheva. C'est exactement de même qu'il s'était mis, quelques mois auparavant, à remanier le beau groupe des quatre Harmonies : *Jéhovah*, le *Chêne*, etc., composition terminée le 1er janvier 1829. N'oublions pas cette phrase significative, qu'il écrivait dans une lettre du 11 décembre 1828 à Virieu : « Je fais ou *refais* quelques vers (2) », ce qui indique bien que, aussitôt rentré dans sa tranquille et rêveuse solitude de Saint-Point, il avait rouvert ses albums d'Italie et entrepris de retoucher et de mener à bonne fin certaines pièces que, au milieu de ses graves, multiples et absorbantes occupations de chargé d'affaires à Florence, il n'avait pu qu'ébaucher et laisser inachevées. A la fin de 1828, Lamartine entrevoyait déjà le moment de traiter avec un éditeur pour deux volumes in-octavo au prix de 40.000 francs. (Lettres des 23 avril et 3 mai 1829.)

La *Bénédiction de Dieu dans la solitude* (*Harmonies*, I, v) figure dans le manuscrit d'Angers avec l'indication : « Saint-Point, 30 juillet 1829. »

Le commentaire de cette pièce semblait bien indiquer qu'elle avait été composée « en 1829..., pendant l'été, à Saint-Point ». Mais ces indications ne concordaient pas avec d'autres fournies par les commentaires de l'*Hymne de l'Enfant* (*Harmonies*, I, vii) ; et j'avais signalé cette incertitude, sans oser donner sur ce point une conclusion ferme, mais en inclinant à penser que les deux Harmonies étaient du printemps de 1829 (3) ; elles sont de l'été de 1829. — Tout cela prouve qu'il ne faut jamais ni accueillir sans examen ni rejeter absolument les renseignements donnés dans les « Commentaires » ; il faut les soumettre à une discussion souvent délicate et qu'il n'est pas toujours aisé de conduire à une conclusion certaine.

(1) Cf. *Lamartine en Toscane*, page 36.
(2) *Lamartine en Toscane*, page 39.
(3) *Lamartine en Toscane*, page 44.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Vient, enfin, la *Cantate pour les enfants d'une maison de charité* (*Harmonies,* III, XIV), pièce sur laquelle Lamartine n'a écrit aucun commentaire. Le manuscrit d'Angers donne cette date : « Saint-Point, 10 août 1829. »

Il est presque inutile de relever l'indication : « Florence, 1828, » que donne le manuscrit d'Angers pour l'Harmonie : *Souvenirs d'Enfance ou la Vie cachée*, adressée à P. Guichard de Bienassis (*Harmonies,* II, XIV). La correspondance nous apprend, en effet, d'une manière positive, que cette pièce fut composée en mars 1828 (1).

Ainsi la moisson de dates nouvelles que nous fournit le manuscrit d'Angers est assez mince ; mais elle a cependant sa valeur : car elle nous permet de situer avec exactitude l'achèvement de la *Lampe du Temple*, ainsi que la composition de la *Bénédiction de Dieu*, de l'*Hymne de l'Enfant* et de la *Cantate pour les Enfants*. Ce travail poétique fut exécuté après le séjour que fit Lamartine à Paris, au mois de juin 1829, et pendant lequel eurent lieu entre Sainte-Beuve et lui les entretiens intimes dont parle Sainte-Beuve dans la VI[e] pièce des *Consolations*. Les Harmonies que nous citons sont exactement contemporaines de l'Epître à Sainte-Beuve (*Harmonies*, III, VII).

(*A suivre.*)

GUSTAVE ALLAIS.

(1) *Lamartine en Toscane*, page 35.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le mystique Suso [1]

Cours de M. HENRI LICHTENBERGER,

Professeur à l'Université de Paris.

Le mysticisme spéculatif de Suso (*Le Livre de la Vérité*).

Le *Livre de la Sagesse éternelle* nous renseignait sur le mysticisme *pratique* du serviteur, et nous exposait les conseils qu'il donne à ceux qui débutent dans la vie spirituelle. C'est dans le *Livre de la Vérité* que nous trouvons l'exposé le plus complet du mysticisme spéculatif de Suso. Il nous fait assister à l'ascension progressive d'une âme religieuse vers les plus hauts sommets de la sainteté.

L'introduction met en scène un religieux qui, dans ses jeunes années, s'était livré extérieurement à tous les exercices que pratiquent d'ordinaire les commençants, mais dont l'âme n'avait pas encore atteint le renoncement total. Il sentait que quelque chose lui manquait; mais il ne savait pas quoi. Enfin, après de longues années, il rentre en lui-même, entend une voix intérieure qui lui dit : « Sache que c'est le renoncement intérieur qui conduit l'homme à la suprême vérité. »

Il ne comprend pas, d'abord, le sens profond de ces paroles qui exercent pourtant sur lui une influence attirante et mystérieuse. Puis il est averti qu'à côté du bon mysticisme, il en existe un mauvais ; qu'à côté du mysticisme des docteurs de l'Eglise, il y a celui des frères du Libre Esprit ; qu'à côté du mysticisme fondé sur l'abdication confiante de l'homme en Dieu, il y a celui qui naît d'une liberté désordonnée et qui est un danger pour l'Eglise. Effrayé, il se détourne pendant quelque temps de cet appel intérieur.

Puis voici que, de nouveau, il comprend, dans une illumination soudaine de l'âme que, toujours et partout, le mal se cache derrière le bien comme les enchanteurs qui accomplissent des miracles comme Moïse. C'est pourquoi il ne doit pas rejeter le bien avec le mal. Il ne doit pas repousser les images bonnes et raisonnables qui restent soumises au jugement de l'Eglise, montrent à l'homme l'excellence de l'Etre divin et l'inanité des choses et le conduisent à la vraie résignation.

(1) Voir la *Revue des Cours et Conférences*, 1909-1910.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'Unité suprême ou divinité — Le point de départ de Suso (comme aussi celui de Denys de l'Aréopage, qu'il cite d'ailleurs, et d'Eckart), c'est l'être le plus simple, avant lequel il n'y a rien et qui est éminemment le premier. Cet être insondable et innommé, dont la nature infinie et incommensurable ne peut être comprise par aucune intelligence, — cet être auquel on ne peut appliquer aucune détermination et qu'on peut par là même appeler le néant, — cet être dont la vie est l'essence et l'essence la vie, « intelligence vivante, essentielle, subsistante, qui se comprend elle-même, qui est, qui vit elle-même en elle-même et qui est elle-même », cet être Suso l'appelle la Vérité éternelle et incréée, car toutes les choses y sont contenues comme en leur première origine ; il est la source d'où sort l'homme et où il finit par s'absorber, une fois qu'il a atteint l'état de renoncement total, l'abnégation de soi-même.

Unité et multiplicité en Dieu. — Mais Dieu, selon la doctrine consacrée par de nombreux théologiens, possède toutes sortes d'attributs, tels que la sagesse, la bonté, la justice, etc. Comment cette diversité d'attributs peut-elle se ramener à l'unité ?

Sa diversité, répond Suzo, est, au fond, *unité*. La nature et l'essence de la Divinité sont un abîme insondable d'où découle la trinité des personnes divines et où la diversité se résout en unité.

Là, il n'y a point d'activité (*operari*, *werk*), mais *ein stilliu inswebende dünsterheit*, une obscurité silencieuse et inconsciente qui demeure immobile en elle-même.

Le principe qui donne à l'Etre divin son pouvoir d'agir et de créer, c'est la *nature divine dans le Père*. C'est là que, pour notre raison, la *Divinité* devient *Dieu*. La Divinité et Dieu sont une seule et même chose ; et pourtant la Divinité n'agit et ne crée pas, au contraire de Dieu. La différence entre la Divinité et Dieu n'existe d'ailleurs que pour la raison ; en réalité, cette différence n'existe pas. Dieu, c'est simplement la Divinité parvenue à la conscience d'elle-même et de la multiplicité qu'elle porte en elle.

Les créatures en Dieu et la création. — Les créatures ont de tout temps existé en Dieu comme dans leur « exemplaire » éternel, c'est-à-dire que Dieu renferme de toute éternité les idées platoniciennes qui constituent la réalité des créatures. Celles-ci ne *sont* qu'en tant qu'elles participent de Dieu lui-même. C'est ainsi que, de toute éternité, les créatures sont Dieu en Dieu et qu'à cet égard, il n'y a pas entre elles de différence fondamentale. Mais, quand elles sortent de Dieu par la création, quand elles prennent une existence propre, alors chacune a son *être* parti-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

culier en même temps que sa *forme* particulière. C'est, en effet, la forme qui donne à la créature un être particulier, distinct de l'Être divin. La forme d'une pierre fait que cette pierre a son être propre et non pas l'être de la pierre; encore que la pierre, comme les autres créatures, ne soit ce qu'elle est que par Dieu. Et c'est alors aussi que la créature ayant un être propre, — qui dans la Divinité était une avec son Créateur et ne connaissait donc pas de Dieu, — reconnaît et confesse maintenant son créateur et son Dieu.

Suso refuse, d'ailleurs, de dire avec Eckart que l'être de la créature en Dieu est plus noble que l'être de la créature en elle-même. Pour la créature, en effet, son être de créature est ce qu'il y a de plus noble, et le fait que cet être, comme celui de toutes les créatures, est aussi Dieu en Dieu, n'ajoute rien à sa dignité.

Le mal vient de ce que la créature, au lieu de se reporter vers l'*un* qui est son origine, se détourne de lui dans un égoïsme coupable et demeure attachée à son moi particulier.

Retour de la créature vers Dieu par le Christ. — Comment la créature sortie de la Divinité (*usbruch*) va-t-elle rentrer dans la Divinité (*durchbruch*) par l'intermédiaire du Christ et retrouver la félicité ?

Suso expose, d'après Jean Damascène et sans doute aussi Pierre Lombard, — et en cela il est, en général, d'accord aussi avec Eckart et saint Thomas, — comment le Christ est le médiateur nécessaire.

Le Fils de Dieu a bien, en effet, pris une *nature* humaine; mais il n'a pas pris une *personne* humaine. L'homme ordinaire a, en même temps qu'une nature humaine (commune à tous les hommes), une personnalité subsistant en elle-même. Le Christ, lui, a pris une *nature* humaine individuelle, dans sa pureté absolue, exempte de tout péché originel ou autre, mais n'a point d'autre *personnalité* que celle de Fils de Dieu. Il est uni par sa conscience à Dieu d'une façon plus intime que n'importe quel homme. Par le renoncement, l'homme arrive à la béatitude, c'est-à-dire à une union parfaite avec Dieu, où toute diversité disparaît. Mais l'union par incarnation du Fils avec Dieu, l'union qui existe par cela même que le Christ n'a jamais eu d'autre personnalité que celle de Fils de Dieu, est plus intime, plus complète, que celle du bienheureux lui-même.

Le Christ-homme est donc la tête de la chrétienté; car ceux que Dieu a préconnus, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son fils, afin que le Christ soit le premier né entre tous ses frères (Rom., VIII, 29). D'où cette conséquence que, pour re-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

venir à Dieu, il faut devenir Fils dans le Christ, et cela par le renoncement.

Mais que signifie ce mot de renoncement ? Quel est le contenu analytique de ce verbe, si souvent employé par Suso : *sich lazsen*, « se renoncer » ?

1. Et d'abord que veut dire exactement ce réfléchi *se* ? L'homme a cinq « moi ». Comme la pierre, il a un *être* propre ; comme la plante, il possède la faculté de *croître* ; comme la bête, celle de *sentir* ; comme ses semblables, il a les attributs de la *nature humaine* ; mais il est, à lui seul, une *personne humaine* : cette personne humaine constitue son moi supérieur. Il faut donc que ce moi supérieur, au lieu de se complaire en soi-même, ce qui est l'essence de tout péché et de tout mal, comprenne que les choses en elles-mêmes ne sont qu'un néant, quand on les compare avec l'être divin qui est la seule force agissante ; que, d'ailleurs, l'âme de l'homme, même dans l'abandon et le renoncement suprême, ne s'abîme pas complètement en Dieu, mais reste un être ayant une existence propre ; mais qu'il faut que cet être, loin de se complaire égoïstement dans sa propre forme et dans les choses qu'il possède, se déprenne de lui, devienne un dans l'unité avec le Christ, qu'il agisse dans le Christ, ainsi que le dit saint Paul (Gal., II, 20) : « Je vis, ce n'est plus moi ; c'est le Christ qui vit en moi. »

2. Que signifie maintenant le verbe « renoncer » ? Suso définit avec saint Bernard, que souvent d'ailleurs il transcrit mot pour mot, le renoncement comme le mépris et l'abdication de la volonté individuelle. Le renoncement aboutit à un oubli complet de soi-même ; comme la goutte d'eau dans le vin, qui ne cesse pas d'exister dans son être propre, mais qui prend le goût et la couleur du vin, ainsi les renonçants, ravis hors d'eux-mêmes, sont plongés dans la volonté divine. Son Etre demeure, mais sous une autre forme, celle de la nature et de l'essence divine, dans une autre gloire, qui est la lumière inaccessible, avec une autre puissance, qui n'est autre que la puissance divine conférée par le fait même de l'union avec Dieu.

L'union mystique. — Suso, maintenant, imagine que le disciple ait eu la révélation passagère du plus haut degré de l'union mystique avec Dieu : la mort mystique, la contemplation de l'essence de Dieu sans images ni formes. Et il reproduit, dès lors, un entretien du disciple avec la Parole, où il cherche à nous communiquer la notion vivante ou plutôt l'intuition de ce but suprême de la vie mystique.

Quand l'homme renonce à l'activité de ses forces propres,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

c'est-à-dire de son intelligence et de sa volonté, il parvient alors « à la connaissance de la vérité par la non-connaissance », il parvient à l'union totale avec le Néant divin, avec la nature de Dieu dans son unité, dans sa simplicité, avec cette nature qui n'est pas encore féconde et vit dans l'inconscience d'elle-même. Cette union-là est *vécue*, elle n'est plus *connue*. Tant qu'une âme *sait* encore, tant qu'elle *connaît* le Néant, tant qu'elle est consciente de sa contemplation, son union avec la Divinité est transitoire et incomplète. Mais il vient un moment suprême, où « elle repose tout entière et uniquement dans le néant ; elle ne sait rien, si ce n'est l'Etre qui est Dieu et le Néant », où il n'y a plus pour elle ni science ni amour, où elle est surformée (*überformt*) par le Néant divin, comme l'œil se perd en quelque sorte dans l'opération de la vision, puisqu'il devient un avec son objet, où la distinction entre l'âme, les autres créatures et Dieu s'évanouit, où il ne reste plus qu'une *expérience* ineffable de la Divinité dans son unité éternelle et immuable antérieure à toute diversité, une expérience où la distinction entre le sujet et l'objet est anéantie, une expérience intemporelle, car l'âme dans cet état de ravissement n'est plus dans le temps. L'homme n'*est* pas la Divinité, pas plus que l'œil n'*est* la chose vue ; mais il se trouve dans une union parfaite avec elle. Comprendre le monde des créatures et des choses telles qu'elles sont, lorsqu'elles ont pris leur être créé, c'est ce que Suso, avec saint Augustin, appelle la connaissance du soir (*abentbekentnisse*). Comprendre les créatures et les choses telles qu'elles sont, antérieurement à toute distinction au sein de la nature divine, c'est la connaissance matutinale (*morgenbekentnisse*).

Cette union de l'âme et de la Divinité, cette union par laquelle l'âme s'unit par son essence à l'essence divine, par ses puissances à l'activité intérieure de la Divinité, c'est-à-dire à la naissance du Fils, est ce que Suso appelle une *seconde naissance* (*widergeburt*). Quand elle est ensevelie au sein de la Divinité, les puissances de l'âme, la volonté et la raison agissent, mais sans intention préméditée, conformément à leur destination éternelle. Par la seconde naissance, la volonté est véritablement libre, car elle est devenue une avec ce qu'elle est par essence, c'est-à-dire une avec la nature divine d'où elle est émanée. Ainsi la volonté de l'homme devient identique à la volonté de Dieu. Et comme l'homme, ainsi uni à la Divinité, ne se considère plus tel qu'il est dans son être particulier, mais tel qu'il était dans la Divinité, avant qu'il existât dans la réalité, il se tient pour incréé, bien que, par son être particulier, il reste distinct de Dieu. La possession

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

parfaite de la Divinité, la complète connaissance et la complète jouissance ne sont pas possibles ici-bas. Mais l'homme peut avoir, dès ce monde, un avant-goût de la parfaite union, et il peut se maintenir en possession de l'union mystique, d'une façon sinon permanente, du moins habituelle. Quant à celui qui ne peut s'élever à cette union par l'expérience directe, surnaturelle, par un effet de la grâce, qu'il s'en tienne à la doctrine commune de l'Église. C'est ainsi que vivent les hommes bons et simples, qui, n'étant pas appelés à ces expériences transcendantes, surnaturelles, atteignent cependant une haute sainteté.

Polémique contre les Frères du Libre Esprit. — Dans une vision intellectuelle, le disciple voit surgir, un jour, devant lui un homme subtil en paroles, inexercé quant aux œuvres, plein d'orgueil et de suffisance dans son attitude. Aux questions que lui pose l'ami de Dieu, il répond : « Je ne viens de nulle part, » — « Je ne *suis* pas. » — « Je ne *veux* pas. » — « Je m'appelle le Sauvage sans nom » (*daz namelos wilde*). — Il dit chercher « la pure liberté ».

Mais le disciple lui montre qu'il n'est pas dans le bon chemin. Dans le néant divin, il n'y a sans doute aucune différence ; mais le néant, dans sa fécondité, devient créateur, et c'est de lui que provient « la différence bien ordonnée de toutes les choses », c'est-à-dire les créatures et les rapports qui les unissent, par conséquent la loi morale, la distinction du bien et du mal. Or l'homme n'est pas seulement Dieu en Dieu, il ne vit pas seulement en union avec le néant de la divinité, — il est aussi un être créé, sorti du fond obscur du néant divin, et qui demeure toujours ce qu'il est, dans son être particulier, qui ne disparaît jamais complètement dans le sein de la Divinité, dans ce néant où il peut s'abîmer, sans s'anéantir lui-même, et qui, par conséquent, dans la mesure où il reste une créature ayant une existence indépendante, reste soumis à l'ordre institué par Dieu et se trompe, dès qu'il s'abandonne à une liberté désordonnée.

Mais le « Sauvage sans nom » essaie de repousser l'objection du disciple en se réclamant de maître Eckart, dont il cite les opinions qui semblent favorables à sa thèse. Suso prend la défense du maître avec une prudence infinie. Il n'essaye pas de présenter les thèses d'Eckart comme orthodoxes. Il ne nie pas non plus qu'elles se trouvent dans ses écrits. Mais, après les avoir exposées, il leur oppose sa propre doctrine qui est, elle, orthodoxe, ou bien il montre que l'interprétation donnée par le « Sauvage » aux passages en litige sont en contradiction avec d'autres sentences d'Eckart. La conclusion de toutes ces disputes est nettement

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

celle-ci, que le « Sauvage » n'est pas en droit de se réclamer du maître.

1. *Eckart nie toute distinction*. A cela, Suso répond : oui, il n'y a pas de distinction, en effet, entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit au sein de l'Etre, dans la Divinité. Mais la distinction apparaît, dès que l'on considère les personnes de la Trinité, qui se distinguent par leurs relations. De même, il est vrai que rien ne peut être séparé de l'Etre simple qui donne l'être à tous les êtres ; mais la distinction subsiste cependant, car l'*être* de la pierre n'est pas l'être de Dieu, ni réciproquement. La distinction n'est pas *en* Dieu, mais *de* Dieu (*a Deo*, dit saint Thomas.) Et Eckart lui-même n'a-t-il pas dit, au commencement du livre de la Sagesse : rien n'est plus immanent que Dieu (*indistinctius*), mais rien aussi n'est plus *distinct* (*distinctius*).

2. *Eckart dit que l'homme transformé en Christ opère tout ce qu'opère le Christ.*

Suso répond que, pour Eckart lui-même, il n'y a pas identité entre l'homme et le Christ : le Fils est formé à l'image du Père, l'homme à l'image de la Trinité. Le Christ est le fils propre de Dieu, mais non l'homme.

Le Christ opère ce qu'opère Dieu, car il est engendré uniquement par le Père ; l'homme opère ce qu'opère le Fils, mais seulement dans la mesure où il a été engendré par le Fils, où il est devenu pareil au Fils. Le Christ a reçu en partage la béatitude éternelle et, grâce à lui, les hommes l'ont reçue aussi ; seulement *lui* l'a par *incarnation*, par conséquent d'une façon absolue et totale, l'homme, par *union*, par conséquent d'une façon inégale, variant avec les individus.

Le renonçant. — En regard du « Sauvage », qui se complaît dans sa liberté désordonnée et s'affranchit de toute loi, Suso trace comme conclusion le portrait du véritablement renonçant.

Le renonçant meurt à lui-même, donc il meurt à toute chose.

Il demeure sans cesse dans le *présent*, sans se complaire dans des projets personnels, cherchant à faire son profit des petites choses comme des grandes.

Il est plus soumis que quiconque à la loi, encore qu'il ne soit plus *lié* par la loi. Il comprend l'ordre universel et l'accepte, alors que les autres ne font le bien que par coaction, par crainte des châtiments.

Il continue à pratiquer les exercices extérieurs, mais sans excès. Il sait garder le juste milieu entre l'excès d'une conscience trop scrupuleuse et celui d'une conscience trop lâche ; car, dans l'un et l'autre cas, il n'y a pas, pour l'homme, libération complète de l'égoïsme.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il conserve une certaine liberté d'esprit dans l'action comme dans la contemplation ; car son action est son renoncement, et son opération est la contemplation.

Il vit avec son prochain, mais sans que l'image d'aucune créature individuelle ne reste particulièrement gravée en lui ; il aime sans attachement ; il éprouve de la compassion, mais sans être troublé par nul souci, sans que sa sérénité soit atteinte ; il conserve toujours sa liberté intérieure.

Il se confesse, mais plutôt par amour qu'à cause de ses fautes ; il prie, car la prière le fait rentrer en lui et constater que Dieu est l'essence et la vie et que lui-même n'est qu'un instrument.

Il vit très simplement, sans paroles ni recherche ; les choses passent par lui tout en demeurant hors de lui ; il est tranquille dans ses sens.

Il connaît encore les hésitations, car il demeure un homme ; mais, quand il est ravi dans la Divinité, alors il sait toute vérité, car c'est au sein de la vérité elle-même qu'il a été transporté.

C'est ainsi que le renonçant est à égale distance de l'âme simple qui se contente de faire ses devoirs religieux sans vouloir pénétrer plus avant dans le mystère divin, et le Frère du libre esprit qui, dans sa subtilité de paroles, dans son orgueil coupable, s'éloigne de Dieu et de l'Église, est même un danger pour elle. Le renonçant unit à une vie spirituelle très haute l'esprit de soumission et d'abnégation totale, qui d'ailleurs le conduit à la suprême vérité.

P. D.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La comédie en France après Molière [1]

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Le théâtre de la Foire et l'opéra comique.

Le théâtre italien explique certains caractères de verve, de gaieté et de laisser-aller, que l'on trouve dans les comédies de Marivaux, de Lesage, de Piron. Nous allons, pour un moment, abandonner la comédie directement issue de Molière, pour nous occuper d'un genre qui n'est pas sans analogie avec le théâtre italien, le *nouveau genre*, comme on l'appelait au XVIII^e siècle, je veux dire l'opéra comique. Nous étudierons son histoire, sa constitution, ses œuvres.

Le mot d' « opéra comique » est hybride, moitié italien, moitié français ; il en est de même du genre qu'il désigne. L'opéra comique tient, en effet, de l'opéra, tout en se rattachant à la comédie par des liens étroits. L'opéra date, en France, du XVII^e siècle. Importé d'Italie vers 1645, par Mazarin, il s'était acclimaté rapidement. Les Français aimaient les beaux spectacles ; l'art des machinistes surtout était prodigieux et capable de charmer les plus difficiles.

Quand Molière meurt, la comédie n'a plus grand crédit auprès du roi et de la cour. Lulli a remplacé notre grand poète comique en qualité de fournisseur attitré de Louis XIV. L'Académie royale de musique a été constituée ; on pourrait l'appeler l' « opéra tragique ».

Mais la musique, accompagnée il est vrai de la chorégraphie, ne charmait cependant pas tout le monde. On aimait la musique ; mais le goût de la comédie ne s'était pas entièrement perdu. On éprouva alors le besoin d'un genre nouveau, capable d'unir le vaudeville, la danse et la musique : ce fut ainsi que, aux environs de 1698, l'opéra comique naquit.

Pour étudier son histoire, nous avons à notre disposition le *Mémoire pour servir aux spectateurs de la Foire* des frères Parfait (1743). — Des mêmes auteurs, en sept volumes, le *Dictionnaire des Théâtres* (1757) ; de Nougaret (1769), l'*Art du Théâtre*. De nos

(1) Voir la *Revue des Cours et Conférences*, 1909-1910.

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

jours, je ne citerai que la thèse récemment soutenue de M. Barberet sur *Lesage et le théâtre de la Foire.*

Les foires, dont la principale était la foire Saint-Germain, étaient alors, comme de nos jours, des exhibitions commerciales. Les petits marchands y vendaient leurs produits ; les baraques attiraient beaucoup de monde ; et, pour égayer les promeneurs, des baladins montaient des théâtres en planches. De nos jours, on voit de même, sur les champs de foire, des marionnettes ou même de vrais théâtres, où les badauds vont rire un instant.

Jusqu'en 1697, on ne montra sur ces scènes improvisées que des marionnettes, des danseurs de corde, des athlètes, des bêtes fauves, des animaux savants, des faiseurs de tours. En 1697, les Italiens furent expulsés du royaume. Nous avons déjà vu comment ils avaient été mis en demeure de gagner les frontières, pour avoir attaqué avec trop de liberté M^me^ de Maintenon. Les forains eurent aussitôt l'idée de prendre la place que les Italiens laissaient libre et se mirent à jouer de vraies comédies. Ils eurent tout de suite un immense succès ; mais, tout de suite aussi, commencèrent leurs tribulations.

Le Théâtre-Français, jaloux de voir une partie de son public disparaître pour aller applaudir les forains, invoqua les privilèges exclusifs qui ne permettaient à personne qu'à lui de jouer la comédie. Il dénonça le théâtre de la Foire, et un interminable procès commença. Bientôt d'autres ennemis élevèrent de nouvelles prétentions. Le Théâtre-Français avait dit : « Je vous interdis les dialogues, qu'ils soient en vers ou en prose ». L'Opéra de son côté ajouta : « J'interdis le chant et la musique, dont j'ai le privilège exclusif. » Le théâtre des marionnettes lui-même réclamait : n'avait-il pas des droits sur Polichinelle ?

Les forains cherchent à user d'astuce pour arriver à jouer malgré toutes ces entraves. On leur refuse le droit de représenter des pièces : au lieu de jouer une suite de scènes, ils se contenteront de quelques scènes séparées ne formant pas un tout. On leur défend de mettre des acteurs sur le théâtre : dans les *Perroquets*, ils les disposeront sur les branches d'un arbre. En 1707, on leur interdit les dialogues : leurs scènes seront formées par des séries de monologues. C'est ainsi que, dans bien des pièces de la foire, un personnage parle seul ; les autres lui répondent par des gestes ou par des signes ; ou bien, lorsqu'un acteur a fini son monologue, un autre arrive, reprend les faits exposés par son prédécesseur et y répond.

Bientôt, du reste, les forains trouvèrent un système assez ingénieux. Quand un acteur avait parlé, on plaçait sur la scène un écriteau sur lequel la réponse était écrite. Ainsi, par des pancartes

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

habilement composées, on pouvait arriver à comprendre l'intrigue, en dépit de l'abondance des monologues.

A la prose se substituèrent bientôt les vers, c'est-à-dire des couplets pleins de gaîté, écrits sur des airs connus. Des gagistes se mêlaient au public, apprenaient les paroles à leurs voisins, et toute la salle reprenait en chœur le refrain ; tandis que, sur la scène, l'acteur se contentait de faire les gestes.

Un tel spectacle, avec l'esprit frondeur du Parisien, devait avoir beaucoup de succès. Il y eut jusqu'à sept théâtres de la foire en même temps.

Aussi les autres troupes menèrent-elles bientôt une guerre acharnée contre les forains. Condamnés par le Parlement, le Grand Conseil leur donna gain de cause. Un jour, les gens du Théâtre-Français s'amusèrent à faire des feux de joie avec les banquettes de ces acteurs aimés de la foule : le Français fut condamné à payer une amende de 6.000 livres.

En 1708, le roi interdit les représentations.

Elles reprennent bientôt, et, en 1715, l'Opéra-Comique est officiellement constitué par les forains, avec Lesage.

En 1745, nouvelle interdiction, qui dure sept ans. Le théâtre de la Foire est rétabli en 1752. En 1762, il fusionne avec les Italiens. Quelques années plus tard, la nouvelle troupe s'établit dans la salle Favart. Enfin, en 1792, le théâtre de la Foire devient l'Opéra-Comique national, qui touche, aujourd'hui, une subvention annuelle de 300.000 francs.

Parti de très bas, le théâtre de la Foire est donc parvenu très haut. C'est qu'il a eu pour fournisseurs des hommes de valeur : Lesage, Panard, Vadé, Favart. Il nous faudrait, pour être complets, étudier les principales œuvres de ces auteurs ; mais un pareil examen serait d'une longueur excessive : Lesage, seul ou en collaboration, n'a-t-il pas écrit pour la Foire quatre-vingt-dix-huit pièces ? En outre, si quelques-unes de ces pièces sont imprimées, beaucoup sont manuscrites ; de Lesage, par exemple, la Bibliothèque Nationale conserve de nombreuses œuvres, qui n'ont jamais été éditées. Enfin la plupart des pièces des autres auteurs ne nous sont connues que par des extraits : on en trouve quelques-uns dans le *Dictionnaire du Théâtre* des frères Parfait.

D'ailleurs ces pièces sont telles, qu'il est difficile de les analyser. Le poète n'y joue d'ordinaire qu'un rôle assez effacé. Ce qui domine, c'est la mimique, la gaieté des couplets, la verve endiablée de l'ensemble. On trouve des arlequinades, des féeries, des pièces orientales tirées des *Mille et une Nuits*, des fables mythologiques, des contes grivois.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Pour vous donner une idée du genre, voici, par exemple, une analyse que j'emprunte aux frères Parfait :

Arlequin, valet de Merlin.

« Pièce en un acte et par écriteaux, de M. Le Sage, non imprimée, représentée au jeu des sieurs et dame S. Edme, à la Foire Saint-Germain, 1718, précédée d'un prologue intitulé : *Les Filles ennuyées.*

« Une dame, incertaine du sort de son époux, vient, accompagnée de son écuyer, consulter l'oracle de Merlin. La caverne où ce prophète s'est enfermé est gardée par un griffon ; l'animal s'envole à l'approche de la dame ; la porte de la caverne s'ouvre, et Merlin paraît dans son laboratoire avec Arlequin, qui est occupé à le servir. Sensible au malheur de la dame, il lui conseille de prendre un amant, pour soulager sa tristesse. La dame rejette d'abord cette proposition, et avoue ensuite qu'elle a de l'inclination pour un jeune Espagnol, qu'elle épouserait avec joie, si elle savait sûrement que son mari ne fût pas vivant. Merlin la fait retirer un moment, pour consulter ses génies, et lui fait ensuite cette réponse :

MERLIN (Air : *Des folies d'Espagne*).

Votre époux vit dans un climat sauvage :
Là, d'un esclave il éprouve le sort.

LA DAME.

Mon époux vit : il est dans l'esclavage ;
J'aimerais mieux mille fois qu'il fût mort.

MERLIN.

« O transport d'amour conjugal ! Madame, je suis touché de votre tendresse pour votre mari. Je veux l'arracher des mains barbares qui le retiennent. Je vais, tout à l'heure, le faire enlever par des Génies.

LA DAME.

Ah ! gardez-vous-en bien !

(Air : *Réveillez-vous, belle endormie.*)

Comment donc, pour sa délivrance,
D'un charme employer le secours !
Je renonce à votre assistance,
Au Ciel je veux avoir recours.

(*Elle s'en va.*)

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ARLEQUIN.

« La matoise !

MERLIN.

« Voilà les femmes ! ... Ecoute, Arlequin, je suis obligé de me rendre, en ce moment, dans la Cochinchine, pour présider à une diète de fées qui s'y tient. Je te laisse le soin de ma grotte. »

Arlequin seul, par curiosité et pour se désennuyer, fait usage de la baguette de son maître. Il se fait d'abord apporter du vin, du fromage, etc., et, enfin, il ordonne aux Génies de le transporter dans l'appartement de la favorite du Sophi de Perse...

Nous ne rapportons pas la fin de l'extrait, l'auteur n'ayant fait que placer ici une partie des couplets qu'il avait employés dans sa pièce intitulée : *Arlequin invisible.*

Le dénouement est un peu différent. Arlequin, surpris par le roi de Perse en conversation avec la Favorite, est arrêté par des gardes, et, prêt à être pendu, il échappe par la vertu de la baguette et est transporté près de la grotte de Merlin :

UN GÉNIE (Air : *Lanturlu*).

Tu sens la ficelle,
Tu viens, entre nous,
De l'échapper belle.

ARLEQUIN.

Oui, ma foi, sans vous,
Messieurs les génies,
J'étais un homme perdu,
Lanturlu, etc.

MERLIN (Air : *De tous les capucins du monde*).

Oui, je veux te faire grâce,
Je te pardonne ton audace,
Rentre dans ma grotte, Arlequin ;
Renonce à ces folles envies :
Vraiment, c'est bien à toi, faquin,
A commander à des génies...

De 1712 à 1738, Lesage fournit de nombreuses pièces au théâtre de la Foire ; elles sont d'ordinaire pleines de variété, de gaieté, de simplicité, de naturel.

Digitized by Google		Original from PRINCETON UNIVERSITY

*
* *

Piron écrivit pour les forains jusqu'en 1734. Il a plus de verve que Lesage ; il est plus capricieux, plus varié.

Panard (1690-1754) est un auteur plus sérieux. Il a écrit pour la Foire une centaine de pièces. Il a dit, lui-même, de son théâtre :

> Jamais, dans mes chansons, on n'a rien vu d'immonde.

Et Favart a porté sur lui ce jugement :

> Il chansonna le vice et chanta la vertu.

Ce fut lui qui, le premier, après la bataille de Fontenoy, donna à Louis XV le surnom de *Bienaimé*.

Vadé changea quelque peu de méthode : jusqu'alors, les couplets étaient chantés sur des airs connus. En 1752, Vadé eut recours aux musiciens de profession. Il créa, d'autre part, à côté du genre burlesque, le genre *poissard*.

Les deux genres ont, sans doute, quelques points communs ; mais il faut se garder de les confondre. Le burlesque n'est pas une reproduction fidèle de la vie ; il en est une déformation grossière dans le sens du ridicule. Le *poissard*, au contraire, est une sorte de réalisme naturaliste ; il nous montre les gens de la halle, les guinguettes, les corps de garde ; c'est le théâtre de la rue et du ruisseau. A ce point de vue, Vadé est le Calot ou le Téniers de notre littérature dramatique. On l'a appelé le *Corneille des halles*, et l'abbé de la Porte, dans ses *Anecdotes dramatiques*, déclare qu'on prend autant de plaisir à le lire qu'à le voir jouer. Si je voulais citer un exemple, je vous lirais la dernière scène des *Racoleurs* (1756) ; mais cela nous entraînerait trop loin, et le langage spécial des personnages de cette pièce nécessiterait de trop longs commentaires.

Favart (1712-1792) a écrit plus de cent cinquante pièces, qui ont été réunies en dix volumes. Avec lui l'opéra comique a mérité ses lettres de noblesse. La Harpe préférait son théâtre aux pièces du Français de son temps. Favart avait pour principale collaboratrice sa femme.

L'Opéra-Comique fut longtemps appelé le théâtre Favart, tant la renommée de cet auteur était grande. Si vous voulez de plus amples renseignements sur Favart, dont le père était un pâtissier poète, je vous renvoie au tome II de la *Comédie en France* de M. Lenient. Son œuvre fut la continuation de celle de Vadé. Gai sans cesser d'être décent, Favart manque surtout de style.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

*
* *

Quant à Sedaine, dont nous avons étudié déjà le *Philosophe sans le savoir*, la plus grande partie de son œuvre n'appartient pas au Théâtre-Français, mais bien à l'Opéra-Comique. Je me propose d'examiner, en terminant, les pièces qu'il a fournies à la Foire.

La biographie de Sedaine est des plus simples. Né et mort à Paris (1719-1797), il eut pour père un architecte sans fortune. Il se trouva, tout jeune encore, dans la nécessité de gagner sa vie : il se fit maçon et tailleur de pierre. Il fut bientôt apprécié à sa juste valeur par son patron, le grand-père du peintre David. A trentre-trois ans, il publia un recueil de poésies fugitives et travailla aussitôt pour le théâtre.

Il a fourni des pièces un peu à toutes les scènes : à l'Opéra-Comique, au Français, à l'Opéra : en tout, trente et une comédies. Il fut élu membre de l'Académie française en 1784, après le succès de son opéra *Richard Cœur de Lion*. En 1790, nous le voyons signer la fameuse pétition pour la liberté de la scène. En 1793, il est privé par la Convention de son titre d'académicien, et, en 1795, lorsqu'on remanie l'Institut, il n'obtient pas de pension. Il meurt pauvre à un âge assez avancé.

Sedaine a été jugé de façons fort différentes par les littérateurs qui l'ont connu. Diderot, qui voyait en lui un de ses plus fidèles disciples, était plein d'enthousiasme pour ses pièces. Au contraire, les ennemis des philosophes, les amis de Palissot, ne faisaient de lui aucun cas.

Ses opéras comiques sont nombreux ; les plus connus sont :

Le Diable à quatre (1756) ;
Blaise le savetier (1759) ;
Le Jardinier et son Seigneur (1761) ;
Rose et Colas (1764) ;
Le Déserteur (1769) ;
Aucassin et Nicolette (1780) ;
Richard Cœur de Lion (1788).

La composition est, dans les œuvres de Sedaine, plus savante que chez ses devanciers. Les parties chantées surtout sont plus soignées. Philidor, Monsigny et Grétry furent ses principaux compositeurs.

Ces opéras comiques appartiennent, d'ailleurs, à des genres bien différents. Nous trouvons des pastorales : *Rose et Colas* ; des farces : *Blaise le savetier* ; des comédies dans le style larmoyant : *Félix ou l'Enfant trouvé* ; des drames : le *Déserteur*, *Aucassin et Nicolette*, *Richard Cœur de Lion*.

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

Toutes ces pièces sont composées avec art. Prenons, par exemple, le *Roi et le Fermier*, en trois actes et en prose (1762). L'intrigue est tirée de l'anglais. La scène se passe en Angleterre, à la campagne, près de Londres.

Richard croit que Jennie, une bergère qu'il aime, lui est infidèle. Or la jeune fille a été enlevée par un lord tout-puissant. Elle revient et conte ses aventures : elle a réussi à s'échapper, après avoir couru bien des périls ; mais le ravisseur a conservé tous ses troupeaux, son seul trésor. Richard, qui est fermier du roi, espère que le monarque fera justice. — Dans l'acte deuxième, le roi s'est, pendant une chasse, égaré dans la forêt. Richard, sans le reconnaître, lui offre l'hospitalité et le conduit à sa ferme. Il raconte au monarque comment Jennie a été enlevée et comment on lui a ravi ses troupeaux. Le roi promet de faire justice et se met à chanter en chœur avec les paysans. Mais voici que le mauvais lord arrive, la menace à la bouche, toujours violent et injuste. Le roi le reconnaît ; il le punira. Il donne Jennie à Richard, promet d'assister à la noce, monte à cheval et s'en va.

Le roi est donc un bon monarque, dans le genre de saint Louis. Sa bonté ressort davantage à côté de la méchanceté et de la rapacité du lord. Les tirades philosophiques sont très abondantes et trop longues, comme il arrive souvent chez Sedaine. Mais on trouve, dans cette pièce, beaucoup de simplicité unie à beaucoup de naïveté.

Dans le genre larmoyant, une des pièces les plus remarquables est *Félix ou l'Enfant trouvé* (1770). Félix a vingt-sept ans. Il est amoureux de la jeune Thérèse, fille d'un fermier ; mais Thérèse lui est refusée, parce que son père la destine à un noble. Il ne reste à Félix qu'à s'engager. Or, tout près de la ferme du père de Thérèse, un voyageur, M. de Gourville, est attaqué par des voleurs. Il leur échappe par miracle et se réfugie chez Thérèse. Là, il raconte que, vingt-sept ans auparavant, il a perdu, dans les environs immédiats de la ferme, une valise pleine d'or. Le père de Thérèse ne fait point de difficulté à avouer à ses fils que c'est lui qui a trouvé la valise. Avec l'argent qu'elle contenait et qu'il ne pouvait rendre, faute d'en connaître le propriétaire, il a acheté les biens qu'il possède aujourd'hui. Ces biens là, il veut les rendre. Mais ses fils, de gros parvenus, s'y opposent. On ne sait trop comment l'histoire se terminerait, si l'on n'apprenait que Félix, le jeune amoureux, est le fils de M. de Gourville. On se reconnaît, on s'embrasse, et Félix épouse Thérèse. Tout le monde peut partir content.

Dans *Le Déserteur*, l'émotion est plus forte. Alexis, qui est,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pense-t-on, déserteur, va être puni de mort, lorsque Louise, sa fiancée, obtient du roi même la grâce de son amant.

Aucassin et Nicolette est très faible, tout proche du ridicule.

Richard Cœur de Lion est, de nos jours encore, assez connu, et nous entendons chanter parfois l'air fameux :

O Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne.

C'est une pièce exempte de tout ridicule. De notre temps, ce serait une « opérette » assez bien réussie.

⁂

En 1775, l'opéra comique est donc une œuvre dramatique régulière. Sans doute, toutes les unités, que l'époque classique estimait nécessaires à un drame, n'y sont point respectées. Mais qu'importe ? L'unité d'action existe toujours. Dans ces comédies, la musique n'est pas, le plus souvent, essentielle au drame ; elle vient comme par surcroît. Les airs et les ariettes ne font que compléter les scènes ; parfois ils troublent l'action.

L'opéra comique se rapproche donc davantage de la comédie que de l'opéra. Il est, en effet, remarquable de voir combien l'opéra se tenait et se tient encore éloigné de toute représentation vraisemblable de la vie. Des héros mettent un quart d'heure à chanter qu'ils sont pressés de partir ; pendant une demi-heure, ils se préparent à mourir. Il est difficile de rien concevoir qui soit plus contraire au bon sens : « Un bon opéra ne sera jamais un bon ouvrage », disait Jean-Jacques Rousseau. L'opéra comique se tint, du moins à ses débuts, plus près de la réalité.

Ce fut peut-être par là qu'il resta sans influence sur la comédie proprement dite. Obligé de compter avec une concurrence aussi redoutable, le Théâtre-Français fut contraint de chercher du nouveau. Nous verrons, dans notre prochaine leçon, qu'il en trouva.

J. F.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'apogée de la maison carolingienne. Charlemagne et Louis le Pieux (1)

Cours de M. J. CALMETTE,

Professeur à l'Université de Dijon.

L'Empire.

Nous avons assisté à l'extension extraordinaire de l'Etat franc pendant le dernier quart du VIIIe siècle. De 773 à 799, Charlemagne, sans parler d'heureuses rectifications de frontières du côté de l'Espagne (2), a conquis le royaume lombard, la Saxe et la Bavière, refoulé les Slaves et détruit le royaume des Avars. L'Etat franc n'est plus réduit aux limites mérovingiennes. Il embrasse non seulement toute l'ancienne Gaule, mais encore l'Italie du Nord et du Centre et toute la Germanie. Il a plus que doublé d'étendue. Mieux encore : il est le seul Etat digne de ce nom en Occident ; on ne saurait mettre en balance, en effet, les cantons où se confinent les petits rois de l'Angleterre anglo-saxonne ou de la Gallice. En vérité, le roi des Francs n'a d'égal en puissance que son voisin, l'empereur grec. Dès lors n'apparaît-il point que cette *dilatation* de l'Etat franc, — pour employer une expression carolingienne, — dépasse les proportions d'un royaume, et, puisque l'Etat franc ainsi accru fait exactement, sur la carte du monde, le pendant de l'Empire d'Orient, ne convient-il pas de le considérer comme constituant vraiment un Empire d'Occident ?

L'idée impériale. — Cette idée devait venir et vint, en effet, à l'esprit des contemporains. Beaucoup d'entre eux eussent dit volontiers, comme Pépin candidat à la royauté : « Celui qui exerce la puissance ne doit-il pas en avoir le titre ? » C'est pourquoi l'idée que Charlemagne était plus qu'un roi, que l'Etat franc devenu franco-italien et gallo-germanique était plus qu'un royaume, fit son chemin à partir de 785, à partir de 788 surtout, c'est-à-dire à partir du moment où la Saxe fut pacifiée pour la première fois, et surtout à dater du succès retentissant de Charles en Bavière (3).

(1) Voir la *Revue des Cours et Conférences*, 1909-1910.
(2) Voir à ce sujet la leçon suivante.
(3) Voir à ce sujet la leçon précédente.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il serait intéressant de saisir le point de départ de cette idée qui doit aboutir à la résurrection de l'empire, intéressant aussi de savoir dans quels milieux elle a pris naissance, quelles influences en ont déterminé le développement et de quels éléments elle était faite. Les documents ne nous permettent pas d'aller aussi loin que nous le voudrions dans la pleine intelligence de cette élaboration; mais ils nous permettent d'apercevoir quelques grandes lignes.

Le point de départ de l'idée impériale, c'est d'abord la « dilatation » même de l'Etat franc (*dilatatio regni*). C'est ensuite l'hégémonie franque en Italie. Pour que le souverain franc, si puissant fût-il, pût être vraiment regardé comme l'égal de l'empereur de Byzance, il fallait sinon qu'il possédât Rome, du moins qu'il en fût le protecteur immédiat et efficace, et même, à vrai dire, quelque chose comme le suzerain. Or cette situation résulte à la fois de l'annexion de la Lombardie et de la fameuse donation carolingienne au Saint-Siège. L'Etat romain est positivement dans la situation d'un pays de protectorat vis-à-vis de la monarchie franco-lombarde. Si Charlemagne ne possède pas la ville de Rome, c'est que le pape la possède sous sa garantie. Les efforts du pape Adrien pour éviter cette interprétation des faits restèrent inutiles, et, après lui, Léon III l'admit de bonne grâce : cette situation dépendante, quant au temporel, de la papauté à l'égard de l'Etat franco-lombard était une conséquence fatale du rôle joué par Pépin et Charles, une fois que la domination franque se trouvait établie par la volonté de Charles jusqu'aux portes de la Ville Eternelle.

Mais il ne suffit pas de montrer que l'empire était possible, encore faut-il expliquer pourquoi il s'est réalisé. L'idée de l'empire était, en Occident, une idée du passé. Pourquoi, par une sorte de vision et de mirage, les hommes du VIII^e siècle virent-ils l'empire devant eux, en quelque sorte, et dans l'avenir ?

L'élaboration du nouvel empire. — On a invoqué bien des raisons : la persistance du souvenir de l'ancien empire d'Occident, en regard de la survivance effective de l'empire en Orient ; le regain d'actualité que prennent les souvenirs classiques, en raison de la Renaissance carolingienne ; l'ambition de la Papauté, désireuse de se débarrasser décidément de tout devoir envers Byzance et de se créer une avouerie permanente dans la personne d'un empereur vraiment orthodoxe, et, par surcroît, tenant sa dignité suprême du Saint-Siège.

Selon que les historiens ont attribué plus ou moins d'importance à ces influences, ils ont été conduits à faire du rétablissement de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'empire un fait surtout *populaire* (c'est-à-dire le résultat d'un entraînement des Francs et surtout des Romains), ou surtout *littéraire* (c'est-à-dire le résultat d'une bouffée d'air antique passé à travers une génération plus cultivée que la précédente et comme engouée de sa propre culture), ou, enfin, une *conception pontificale* (c'est-à-dire, comme l'a écrit Lehuéron, une « conception cléricale » dont il faudrait rendre responsable la subtilité de quelques hommes d'Eglise). En réalité, ces trois influences ont bien existé ; mais aucune n'a été déterminante : encore faut-il se garder de plus d'une illusion possible sur la signification et la portée des influences dont il s'agit.

En ce qui concerne la persistance de l'idée impériale en Occident, on ne saurait mieux faire que de se reporter à l'ouvrage de M. Kleinclausz sur *l'Empire carolingien* (1), qui permet d'en suivre pas à pas les traces à travers trois siècles. L'incontestable et persistant éclat de l'empire byzantin sauvegardait surtout le souvenir de la moitié d'empire disparue. Nous connaissons fort mal les idées des Romains du VIII^e siècle; mais le peu que nous en savons nous les montre fort attachées à tout ce qui rappelle l'empire. Les rois francs eux-mêmes n'auraient pas attribué tant d'importance au titre de *patrice des Romains*, si ce titre n'avait rien signifié. Or le patrice est une sorte de vice-empereur. En Italie, Charlemagne est patrice des Romains en même temps que roi des Lombards, et si, depuis son premier voyage à Rome, il porte le titre qu'a jadis porté Clovis, c'est qu'aux yeux du fils de Pépin, comme aux yeux du Mérovingien, ce titre a une valeur propre. Au reste, la correspondance entre Adrien et Charlemagne en fait foi.

Le sens et la valeur du patriciat étaient, en effet, mieux compris à la fin du VIII^e siècle qu'au début du VI^e ; car les lettrés de la cour d'Aix-la-Chapelle étaient plus près de l'antiquité que les contemporains de Clovis. Et c'est ici qu'intervient l'influence intellectuelle des représentants de la *Renaissance carolingienne*, fortement nourris de Suétone et de Virgile, nourris aussi des écrits des Pères, enthousiastes doublement de la grandeur romaine, d'abord à cause de leur culture classique, ensuite à cause de leur ardente foi catholique. Ainsi, dans les esprits cultivés de la cour palatine comme dans l'entourage pontifical, s'élabore cette association d'idées qui fut peut-être décisive, je veux dire l'association du diadème et de la croix. Pour les académiciens d'Aix comme pour

(1) A. Kleinclausz, *l'Empire carolingien, ses origines et ses transformations*, Paris, gr. in-8°, 1902.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les clercs de Latran, le vrai fondateur de l'empire n'est pas Auguste, mais Constantin : l'empire, tel que le conçoivent les Romains du VIIIe siècle et les hommes cultivés du temps, c'est, au premier chef, l'*empire chrétien*.

Aussi est-ce dans cette conception de l'empire chrétien que les lettrés se rencontrent avec le pape. Adrien lui-même n'a-t-il pas salué dans une lettre le nouveau Constantin : « *Ecce novus christianissimus Dei Constantinus imperator hic temporibus surrexit* » ? Ce texte, que nous a conservé le *Codex Carolinus*, est lumineux.

Mais l'empire chrétien n'est-il pas autre chose encore aux yeux du chef de l'Eglise ? N'est-ce point une dignité qui dépend de lui ? Dès lors le couronnement d'un empereur n'est-il point, dans la conception pontificale, quelque chose comme une mainmise du spirituel sur le temporel ? Quelle revanche de la subordination où le roi des Francs tenait en fait, depuis l'éclatant succès de sa politique italienne, l'Etat de saint Pierre ! Ainsi l'ont entendu les historiens qui, comme Lehéron, font de la conception impériale une conception cléricale, par la réalisation de laquelle le pape confère à un souverain temporel un titre tenu du Saint-Siège, et dont la principale charge morale consiste à être le soldat de l'Eglise. M. Kleinclausz a réfuté cette théorie avec une grande force (1).

Peut-être même cette réfutation l'a-t-elle entraîné un peu trop loin, c'est-à-dire à diminuer plus qu'il ne convient le rôle de l'Eglise et de la Papauté. Mais il apparaît comme certain que l'idée d'une mainmise du spirituel sur le temporel est étrangère au VIIIe siècle. En l'y apercevant, les historiens ont été dupes d'une illusion : la connaissance des événements ultérieurs, des luttes postérieures entre le sacerdoce et l'empire, a projeté indûment son ombre sur l'époque antérieure. Personne n'a cru que Charlemagne pût tenir l'empire du pape et le pape n'a pu songer que, en couronnant un empereur, il *faisait* un empereur.

Toutefois il faut se garder de pousser les choses à l'extrême. Il est, certes, illusoire de prêter à un Léon III, même dans la plus faible mesure, des idées qui ont dominé un Grégoire VII. Léon n'a pas plus fait Charlemagne empereur que Boniface ou Zaccharie n'ont substitué les Carolingiens aux Mérovingiens. Est-ce à dire que nulle pensée politique n'est intervenue dans l'esprit de Léon III en faveur de l'idée impériale ? Ce pape d'humble origine, nous dit-on, entouré d'ennemis, sauvé par Charlemagne, a collaboré à la résurrection de l'empire, parce qu'il était, vis-à-vis du candidat à l'empire, un client et un obligé. Cette explication

(1) *Op. cit.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

est insuffisante. Elle restreindrait trop l'horizon politique non seulement du pape, mais de l'Eglise romaine elle-même. Il est impossible que le pape et son entourage n'aient accompli qu'un geste. Aussi bien, tout n'est-il pas de formule dans la correspondance de Léon III, et cette correspondance autorise à croire que l'Eglise n'était indifférente ni à l'unité chrétienne que représentait l'idée d'empire, ni à la mission morale et matérielle qu'impliquait le titre d'empereur, ni à la garantie pratique, enfin, que trouvait l'Etat romain dans la dignité nouvelle de son protecteur nécessaire.

Charlemagne et le progrès de l'idée impériale. — Nous voyons donc assez nettement ce que l'on pensait de l'empire autour de Charlemagne. Mais lui-même, qu'en pensait-il ? Si étrange qu'il paraisse, c'est sur la conception de l'empereur futur que plane le plus de mystère. Tandis que, à Rouen, à Aix-la-Chapelle, — c'est-à-dire, en somme, dans tout l'Occident, — tout le monde pense à l'empire, lui seul n'y paraît pas penser. Les allusions les plus claires se multiplient à la fin du VIII[e] siècle. On ne se borne pas à appeler Charles un « nouveau Constantin ». Dans les lettres d'Adrien ou d'Eginhard, dans les poésies de Théodulfe, les intentions sont transparentes. A défaut du mot *imperator*, on joue élégamment de l'adjectif *imperialis* ; on affecte d'appeler la couronne un *diadème*. Les lettrés de la cour, qui sont des politiques en même temps que des écrivains, s'efforcent de créer autour de leur maître une atmosphère favorable à la résurrection impériale. Qu'est-ce à dire, sinon que nous assistons à une véritable campagne, destinée à créer, dans une certaine mesure, une opinion publique, et à exercer, en même temps, une suggestion permanente sur l'esprit du roi ?

Seuls, les sentiments intimes du roi nous restent impénétrables. N'incriminons ni nos sources ni l'insuffisance de notre critique : les contemporains n'étaient pas mieux éclairés. Leur insistance même et la discrétion gênée de leurs allusions prouvent leur propre doute sur l'opinion personnelle de Charles.

Que cache donc ce voile de mystère ? Charlemagne tenait-il à se faire faire une douce violence et à être, aux yeux des siens, un empereur malgré lui ? Craignait-il de payer l'empire trop cher, s'il semblait le désirer ? N'en voyait-il pas l'utilité ou l'opportunité ? Redoutait-il les charges et les risques de cet héritage vacant depuis tant de siècles ?

L'événement de Noël 800. — A défaut du document qui nous éclairerait sur l'opinion de Charles au sujet de l'empire avant son couronnement, l'événement même sera peut-être de nature à nous renseigner.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le 25 avril 799, Rome avait été le théâtre d'un attentat retentissant. Deux neveux du pape précédent, Adrien, se jettèrent sur le pape régnant, Léon III, en pleine ville, à la tête d'un groupe de conjurés ; le pape fut roué de coups, peut-être blessé. Transporté par ses amis à Spolète, Léon III, guéri, alla au plus tôt rejoindre Charlemagne à Paderborn. Pendant ce temps, la faction aristocratique de Rome, hostile à Léon III, dominait la Ville Eternelle, et envoyait lettres sur lettres à Charles pour incriminer Léon. Arbitre nécessaire de ce conflit, Charles renvoya Léon à Rome avec une bonne escorte et une commission d'enquête dont faisaient partie des hommes de confiance, tels qu'Angilbert et Théodulfe.

C'est à ce moment que la campagne d'insinuations relatives à l'empire redouble d'intensité parmi les familiers de Charles, c'est à-dire dans le haut personnel du palais carolingien. Charles est adjuré d'aller lui-même à Rome dans l'intérêt de l'*empire chrétien*, et le mot vient, cette fois, en toutes lettres sous la plume d'Alcuin. Entre les personnages les plus éminents de l'Etat franc, — dont les uns sont à Rome, les autres en *Francia*, — une correspondance très active s'échange. On y parle à mots couverts, on y glisse des allusions à l'empire. Il se fait une conspiration véritable pour attirer Charles à Rome et l'y créer empereur. La prose et la poésie l'invitent au voyage, et il est bien visible qu'il ne s'agit pas d'un voyage ordinaire, mais d'un grand événement qui passionne les têtes les mieux organisées du monde carolingien.

De fait, Charles effectue le voyage. Le 24 novembre 800, il entre dans Rome. Il y est reçu solennellement, et son premier soin est de régler la question romaine, restée en suspens : le pape se purge de toute accusation par serment public, selon la procédure du temps. Deux jours après cette réhabilitation, le jour de Noël, pendant la célébration de la messe à Saint-Pierre, tandis que Charlemagne priait, Léon III lui posa la couronne impériale sur la tête, pendant que tous les Romains présents poussaient l'acclamation qui nous a été conservée par les *Annales Laures hamenses* : « *Karolo Augusto a Deo coronato magno et pacifico imperatori Romanorum vita et victoria* (1) ».

Interprétation de l'événement. — Eginhard, qui rapporte sommairement le même fait, ajoute que, au sortir de l'église, Charles exprima son mécontentement en disant que, s'il avait prévu le dessein du pape, il se serait abstenu d'entrer ce jour-là dans Saint-Pierre, bien que ce fût la plus grande fête de l'année.

(1) *Anno* 801. L'année commençait à Noël.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Comment faut-il comprendre ces paroles ? On en a proposé diverses explications.

Ceux qui ont surtout vu dans le rétablissement de l'empire l'effet d'une « conception cléricale », ont pensé que Charlemagne avait été vexé d'être couronné par Léon III. D'autres ont cru qu'il avait joué la comédie de la modestie. Mais ces deux explications sont également inacceptables. La première résulte d'un véritable contresens commis sur le geste de Léon III : comment ce pape, à peine sauvé par Charlemagne, eût-il songé à le froisser en affectant de lui faire tenir de lui sa puissance ? Il faut entendre tout autrement le cérémonial ; et les contemporains, au surplus, nous en indiquent le sens, car les acclamations des Romains sont bien claires : pour eux, c'est Dieu qui a couronné Charles, *a Deo coronato*. Tout le monde, en 800, a compris ainsi l'acte accompli dans Saint-Pierre par le vicaire du Christ. Quant à la seconde explication, elle prête à Charlemagne une mesquinerie de sentiments qu'on a d'autant moins le droit de supposer qu'elle n'aurait été appréciée de personne. Il faut remarquer, en outre, que l'église n'avait pas été ornée pour une solennité exceptionnelle telle qu'un couronnement, et que cependant les assistants étaient avertis, ainsi que le prouvent les acclamations. Charlemagne, loin d'être dupe d'une comédie, en aurait été, dit-on, le complice. Mais, dans ce cas, on ne voit pas pourquoi il aurait tenu à paraître, en dépit des réalités, un empereur malgré lui. La véritable explication est ailleurs.

Tout d'abord, les paroles que Charles prononça en sortant de Saint-Pierre, au témoignage d'Eginhard, prouvent que le couronnement fut pour lui une surprise : non que Charlemagne ait été fait empereur malgré lui, mais simplement à un moment où il ne s'y attendait pas. D'autre part, l'insistance des amis de Charles pour l'exciter à venir en Italie, l'entente qui se noue ostensiblement entre les inspirateurs de la politique du moment, tout montre la préméditation. Lorsque, dans de telles conditions, Charles se rendit aux raisons de ceux qui lui conseillaient d'aller à Rome, il est impossible qu'il n'ait pas compris l'importance toute particulière de son voyage. Puisqu'il en est ainsi, le mécontentement de Charles ne peut avoir pour cause qu'un détail d'opportunité. Quel était ce détail ? En d'autres termes, pourquoi Charlemagne eût-il préféré n'être pas couronné à Saint-Pierre justement le jour de Noël 800 ?

On peut, semble-t-il, le démêler, à condition de rapprocher deux textes : l'un d'Eginhard, l'autre du moine de Saint-Gall.

1° *Vita Karoli*, 28 : « Imperatoris et Augusti nomen accepit,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

quod primo in tantum aversatus est ut affirmaret se eo die, quamvis prœcipua festivitas esset, ecclesiam non intraturum, si pontificis consilium præscire potuisset. *Invidiam* tamen suscepti nominis, romanis imperatoribus super hoc indignantibus, magna tulit patientia, vicitque eorum contumaciam magnimitate qua eis procul dubio, longe prœstantior erat, mittendo ad eos crebras legationes, et in epistolis fratres eos appellando. »

2° *Moine de Saint-Gall*, I, 26 : « [Imperium] non gratanter accepit pro eo quod putaret Grecos majore succensos *invidia*, aliquod incommodi regno Francorum macchinaturos. »

Ainsi, dans Eginhard et dans le moine de Saint-Gall, c'est-à-dire à la fois dans deux sources très différentes de nature et tout à fait indépendantes l'une par rapport à l'autre, nous trouvons la même constatation, à savoir que Charlemagne était préoccupé, en 800, de l'attitude de Byzance. C'est ce que l'ami personnel de Charles a compris ; c'est ce qu'ont aperçu aussi les soldats de Charles, dont le moine de Saint-Gall est le porte-parole.

L'interprétation de l'attitude de Charles, au moment du couronnement, est donc claire à nos yeux. Charles désirait préparer la cour byzantine à la reconstitution de l'empire : il sentait ou il soupçonnait, de ce côté, des résistances ou même un danger. A la date de Noël 800, il ne considérait pas le terrain comme suffisamment déblayé par sa diplomatie en Orient. Par contre, le pape et les amis de Charles préférèrent brusquer l'événement et mettre Charles lui-même et les Byzantins en face du fait accompli. Cette explication est la seule rationnelle. Elle trouve sa confirmation dans la politique générale de Charles, puisque l'accord franco-byzantin était son idée maîtresse. Pour maintenir cet accord, malgré le rétablissement de l'empire, il fallut engager une campagne diplomatique qui fut, nous le verrons, très active, et qui remplit presque toute la dernière période du règne.

Nature du nouvel empire. — Si Charlemagne eut un moment de dépit, la nuit de Noël 800, il put vite se convaincre que, prématurée ou non, la résurrection de l'empire répondait aux besoins du monde occidental.

Ici encore, il importe de se garder contre certaines illusions. Charlemagne, dit-on, au témoignage d'Eginhard, ne revêtit qu'une fois dans sa vie le costume impérial romain. Empereur, il est resté roi des Francs et des Lombards. Ne semble-t-il pas, dès lors, que l'empire est resté pour lui un simple titre, remplaçant celui de patrice, sans qu'il fût changé autre chose que des formules de chancellerie? L'empire, ajoute-t-on, n'a été *romain* que dans les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mots, il a été *franc* dans la réalité ; si bien que la résurrection de l'empire n'a guère affecté que le protocole.

Un tel procès est grave. Il met en cause la signification même de l'acte de 800, l'interprétation même qu'il faut donner, en histoire, de l'empire carolingien.

Seulement, il faut observer tout de suite que, si les institutions carolingiennes sont demeurées, après 800, ce qu'elles étaient auparavant dans leur essence et dans leur forme, il ne pouvait en être autrement. Voudrait-on prêter, en effet, aux partisans de l'empire un projet de réorganisation politique ? Assurément les plus classiques d'entre eux n'y songeaient point. Qu'était donc à leurs yeux l'empire chrétien franco-romain ? Ce n'était pas un régime politique ; c'était un idéal moral. Ainsi l'a compris Charlemagne lui-même. Il l'affirme dans les capitulaires de 802, lorsque, à son retour de Rome, il inaugure sa législation impériale. L'empire chrétien franco-romain est une création qui signifie l'unité morale de l'Occident sous un chef qui exerce la plénitude du pouvoir temporel dans une pensée chrétienne. C'est pourquoi, dans le premier acte législatif rendu par lui en qualité d'empereur, le *Capitulare missorum generale* de 802, Charles prend le titre suivant : *Serenissimus et christianissimus dominus imperator Karolus.* Et si tel était le sens de l'empire, à coup sûr c'est méconnaître sa haute portée historique que de n'y voir qu'une formule ; car autant vaudrait dire que l'expression « civilisation chrétienne » est dépourvue de sens. D'un assemblage de royaumes, l'empire fait un corps, dont l'âme est l'idée chrétienne. Ainsi le définit, en somme, au IX^e^ siècle, le pape Serge II, qui appartient à la génération suivante. Parlant du grand empereur, il dit dans une bulle : « *Cujus beatissimi moderatoris industria Romanorum Francorumque concorporavit imperium*, ce qui doit se traduire ainsi. — L'activité intelligente de ce politique bienheureux a créé, par voie d'adaptation, l'empire franco-romain. » Ainsi *empereur* n'est pas simplement un superlatif de *roi* ; mais la dignité impériale comprend une mission morale que ne comporte pas la royauté : déjà se dégage dans les esprits cette idée, qui dominera le Moyen-Age, de la double délégation divine ; déjà se laissent apercevoir, pour parler la langue du poète :

> Ces deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur.

Conclusion. — Ce n'est donc point dans le détail seulement, mais dans l'ensemble, que la résurrection impériale a de l'importance en histoire. En d'autres termes, l'empire n'est pas une transformation du royaume ; mais il se superpose à lui. Et c'est ce que rend

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sensible, avec une rare netteté, la formule développée, que, dans le protocole de ses actes, emploie l'empereur-roi : *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti, Karolus serenissimus augustus a Deo coronatus, magnus, pacificus imperator, Romanorum gubernans imperium, qui et misericordia Dei rex Francorum et Langobardorum.* Formule instructive et qui révèle, mieux que tout autre texte, la véritable conception carolingienne. Empereur des Romains ? Non, certes, l'empereur carolingien ne prend point ce titre. Les Romains, à Saint-Pierre, la nuit de Noël 800, l'ont bien salué de ce titre, pourtant. C'est que, pour les Romains, en effet, Charles était bien *imperator Romanorum* ; mais, pour le monde occidental, il est quelque chose de mieux : il est simplement l'empereur (*serenissimus augustus a Deo coronatus, magnus, pacificus, imperator...*) ; et, à vrai dire, à considérer l'ensemble de ses pouvoirs, il est vis-à-vis des Romains quelque chose d'analogue à ce qu'il est vis-à-vis des Francs ou des Lombards ; il gouverne l'empire romain, comme il est le roi des Lombards ou le roi des Francs. C'est pourquoi s'est introduit le titre *Romanum gubernans imperium*, substitué à la mention du patriciat.

Que faut-il déduire de cette formule explicite, sinon que Charles a fait de l'empire autre chose que ce qu'en eût fait le pape, Romain lui-même, peut-être aussi autre chose que ce qu'en faisaient, dans leur pensée, les conseillers zélés qui provoquèrent et organisèrent la manifestation décisive de Saint-Pierre ? L'empire carolingien se dégage de Rome. Il n'est romain que par origine historique. Il est, en fait, surtout cosmopolite, par quoi il répond justement aux besoins de l'Occident. Il sera romain de moins en moins, et il finira par devenir germanique tout à fait, — et avant qu'il se fixe ailleurs qu'au point de départ qu'il quitte, — il plane au-dessus des peuples et des royaumes. On appelle déjà l'empereur non plus « empereur des Romains », mais « empereur » tout court ; on prend l'habitude de dire aussi « empire » sans adjectif. Louis le Pieux sera simplement pour sa chancellerie *Imperator Augustus*.

La fixation de la formule diplomatique équivaut à une déclaration de principe. Déjà avec Charlemagne, et surtout après lui, l'empire se dégage des souvenirs morts du passé et des contingences du présent. Il prend un caractère nouveau et absolu. Il est l'*Empire* sans complément ni adjectif d'aucune sorte. Et rien ne saurait mieux montrer à quel point cet empire est essentiellement, dans la pensée carolingienne, l'expression d'une unité supérieure, pour ainsi dire transcendantale, représentative du monde catholique civilisé : *pax romana et pax Christi.*

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Bibliographie des auteurs de l'agrégation

Par M. HENRI BORNECQUE,
Professeur à l'Université de Lille.

Auteurs latins.

1° César, *De bello civili*, I et II (*Lettres*).

Edition à consulter :

KRANER et HOFMANN, revue par MEUSEL, Berlin, Weidmann.

Editions dont on peut se servir :

a) *En français* : GENOUILLE, Paris, Delalain (classique et ancienne).
GIDEL, Paris, Belin (classique et ancienne).
b) *En italien* : RAMORINO, Turin, Loescher.

Texte :

V. la *Tabula conjecturarum* à la suite du *Lexicon Cæsarianum* de Meusel (cf. ci-dessous).

Langue :

MEUSEL, *Lexicon Cæsarianum*, 1884, Berlin, Weber (excellent à tous les points de vue).

Syntaxe :

LEBRETON, *Cæsariana syntaxis quatenus a Ciceroniana differat*, 1901, Paris, thèse latine.

Commentaire :

FERRERO, *Grandeur et Décadence de Rome*, t. II.
LAFAYE, *Revue des Cours et Conférences*, 2[e] année, t. II, 491 sqq. et 533 sqq.

2° Cicéron, *De divinatione*, II (*Lettres et grammaire*).

Editions dont on peut se servir :

a) *En latin* : GIESE, Leipzig, 1829 (vieilli).
RATH, Halle, t. IV (vieilli).

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

MOSER, Francfort-s.-le-Mein, 1838 (de préférence parmi les éditions avec notes en latin).
ALANUS, Londres, 1839.

b) *En danois* : THORESEN, 1894, Copenhague (la meilleure).

Texte :

C. F. W. MUELLER, *Bibliotheca Teubneriana.*

Commentaire :

BORNECQUE, *les Clausules métriques latines*, Lille, 1907, pp. 296-304.
BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire de la divination dans l'antiquité.*
DURAND, Mélanges Boissier, pp. 173-183.
HEERINGA, *Quæstiones ad Ciceronis de divinatione libros duos pertinentes*, 1906, Groningue, thèse.
SANDER, *Quæstiones ad Ciceronis libris quos scripsit de divinatione*, 1908, Göttingen, diss.
WACHSMUTH, *Die Ansichten der Stoiker über Mantik u. Dämonen*, 1860, Berlin.

3° Lucain, *Pharsale* I (*Grammaire*), I *et* II (*Lettres*).

Editions dont on peut se servir :

a) *En français* : LEJAY, livre I, 1895, Paris, Klincksieck (bonne).
b) *En latin* : BURMAN, 1740, Leyde.
WEBER, 3 vol., 1821-1831, Leipzig.
LEMAIRE, 3 vol., 1830-1832 (surtout pour l'index).
FRANCKEN, 2 vol., 1895, Leyde, Sythoff (de préférence parmi celles dont les notes sont en latin).
c) *En anglais* : HASKINS, 1887, Londres, Bell and sons (de préférence, quoique les questions de texte soient négligées).

Constitution du texte :

BECK, *Untersuchungen zu den Handschriften Lucans*, 1900, München, Diss.
Ed. FRANCKEN, cf. supra.
Ed. HOSIUS, Bibliotheca Teubneriana.

Langue ;

OBERMEIER, *Sprachgebrauch des M. Annaeus Lucanus*, 1886, München, Progr.

Métrique :

FORTMANN, *Quæstiones in Lucanum metricæ*, 1909, Greifswald, Diss.
TRAMPE, *De Lucani arte metrica*, Berlin, Diss.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Histoire :

SINGELS, *de Lucani fontibus ac fide*, 1884, Leyde, van Doesburgh.
MOSANI, *Sul valore storico del poema Lucaneo*, 1903, Rome, Loescher.

Commentaire explicatif et littéraire :

BOISSIER, *l'Opposition sous les Césars*, pp. 271-285, Paris, Hachette.
FAUST, *De Lucani orationibus*, 1908, Königsberg, Diss.
FRITZCHE, *Quæstiones Lucaneae*, Ienaer Diss., 1892.
HUNDT, *de M. Annaei Lucani comparationibus*, 1886, Halle, Diss. (intéressant).
LAFAYE, *Revue des Cours et Conférences*, 2e année, t. I, 143 sqq., II, 491 sqq. et 533 sqq.

Scholies :

USENER, *Scholia in Lucani bellum civile*, t. I (la suite ne paraîtra pas), Leipzig, Teubner.
ENDT, *Adnotationes super Lucanum*, 1909, Leipzig, Teubner (suite d'Usener).

4° Ovide, *Métamorphoses*, VI (*Lettres*).

Edition suffisante : HAUPT, KORN et EHWALD, Berlin, Weidmann (notes en allemand).
Edition dont on peut se servir : MAGNUS, Gotha, Perthes (notes en allemand).

Texte :

Ed. KORN, Berlin, Weidmann.
MAGNUS, dans l'*Hermes*, 1904, pp. 30-62.

Commentaire :

CASTIGLIONI, *Studi intorno alle fonti et alla composizione delle Met. di Ov.*, 1903, Pisa.
KIENZLE, *Ovidius qua ratione compendium mythologicum ad Met. componendas adhibuerit*, 1903, Bâle, Diss.
LAFAYE, *Les Métamorphoses d'Ovide et leurs modèles grecs*, 1904, Paris, Bibl. de la Faculté des Lettres de Paris, XIX.
LEJAY, *Préface de son édition des Morceaux choisis des Métamorphoses*, Paris, Colin, coll. Cartault.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LUDKE, *Lautmalerei in Ov. Met.*, 1871, Stralsund, Progr.
Rhythmische Malerei in Ov. Met., 1878 et 1879, Stralsund, Progr.

5° Plaute, *Bacchides* (*Grammaire*).

Editions :

a) *En latin* : LAMBIN.
USSING, 1878, Copenhague, t. II.
b) *En anglais* : COSH, 1896, Londres.

Texte :

Ed. RITSCHL et GOETZ, in-8°, Leipzig, Teubner, fasc. 1 du tome III de l'édition de Plaute.

Ed. LINDSAY, Bibliotheca oxoniensis.

Langue :

Lexique de l'édition LEMAIRE (de préférence).

LODGE, *Lexicon Plautinum*, a commencé à paraître en 1900, à Leipzig, chez Teubner.

WALTZING, *Lexique de Plaute*, a commencé à paraître en 1900, à Louvain, chez Peeters.

Syntaxe :

HOLTZE, *Syntaxis priscorum scriptorum romanorum usque ad Terentium*, 1861-62, Leipzig.

LINDSAY, *Syntax of Plautus*, 1907, Oxford, Parker and C°.

Prosodie et métrique :

Un traité de prosodie ou de métrique quelconque ; préfaces de FABIA, *Extraits des Comiques latins*, Paris, Colin, coll. Cartault, ou de RAMAIN, *Extraits du théâtre latin*, Paris, Hachette.

Commentaire :

BENOIST, *De personis muliebribus apud Plautum*, 1862, Paris, thèse latine.

BOISSIER, *Quomodo græcos poetas Plautus transtulerit*, 1857, Paris, thèse latine.

RIBBECK, *Histoire de la poésie latine*, trad. Droz et Kontz, 1891, Paris, Leroux, pp. 70-158.

WEISE, *de Bacchidum Plautinæ retractatione quæ fertur*, 1883, Berlin.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

6° Salluste, *Orationes et epistulae ex historiis excerptae* (*Grammaire*).

Editions :

a) *En français* : Constans, Paris, Delagrave.
b) *En latin* : Maurenbrecher, Leipzig, Teubner (de préférence).
Fabri, 1845, Nuremberg.

Langue, morphologie, syntaxe et style.

Deltour, *De Sallustio Catonis imitatore*, 1859, Paris, thèse latine.
Constans, *De sermone sallustiano*, 1881, *ib.*
Uri, *Quatenus apud Sallustium sermonis plebei vestigia appareant*, 1886, *ib.*
Fighiera, *La lingua et la grammatica de C. Crispo Sallustio*, 1900, Savona, Bertolotto (dispense de voir les trois autres ouvrages).

Commentaire :

Constans, *Traduction de Salluste*, Paris, Bouillon.
Index de l'édition Dietsch, 2e vol., 1859, Leipzig, Teubner.
Juerges, *De S. historiarum reliquiis capita selecta*, 1892, Göttingen, diss.
Schnorr v. Karolsfeld, *Uber die Reden u. Briefe bei Sallust*, 1888, Leipzig.

H. Bornecque.

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Soutenances de thèses

UNIVERSITÉ DE PARIS

M. Marouzeau, *ancien élève diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes*, a soutenu, devant la Faculté des Lettres de Paris, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE

L'emploi du participe présent latin à l'époque républicaine.

THÈSE PRINCIPALE.

La phrase à verbe « Être » en latin.

M. Marouzeau a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres avec la mention *très honorable.*

* * *

M. Koszul, *professeur au lycée de Douai,* a soutenu, devant la Faculté des Lettres de Paris, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE EN ANGLAIS.

Shelley's prose in the Bodleian manuscripts.

THÈSE PRINCIPALE.

La jeunesse de Shelley.

M. Koszul a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres, avec la mention *très honorable.*

* * *

M. Duchesne, professeur au lycée de Beauvais, a soutenu, devant la Faculté des Lettres de Paris, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

THÈSE COMPLÉMENTAIRE.

Le Domostroï (Ménagier russe du XVI^e siècle).

THÈSE PRINCIPALE.

Michel Iouriévitch Lermontov ; sa vie et ses œuvres.

M. Duchesne a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres, avec la mention *honorable*.

*
* *

M. Darbon, *professeur au lycée de Bordeaux*, a soutenu, devant la Faculté des Lettres de Paris, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE.

Le concept du hasard dans la philosophie de Cournot.

THÈSE PRINCIPALE.

L'explication mécanique et le nominalisme.

M. Darbon a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres, avec la mention *très honorable*.

*
* *

M. Molinier (Henri-Joseph), *licencié ès lettres, professeur à l'école libre d'Espalion*, a soutenu, devant la Faculté des Lettres de Toulouse, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE.

Essai biographique et littéraire sur Octavien de Saint-Gelays, évêque d'Angoulême (1468-1502).

THÈSE PRINCIPALE.

Mellin de Saint-Gelays (1490-1558) : étude sur sa vie et sur ses œuvres.

M. Molinier a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres avec la mention *très honorable*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sujets de compositions.

UNIVERSITÉ DE RENNES

LICENCE ÈS LETTRES

Version latine

(*avec commentaire littéral et grammatical*).

INSTITUTION DE LA CENSURE.

Hunc annum (seu tribunos modo, seu tribunis suffectos consules quoque habuit) sequitur annus haud dubiis consulibus, M. Geganio Macerino iterum, T. Quinctio Capitolino quintum. Idem hic annus censurae initium fuit, rei a parva origine ortae : quae deinde tanto incremento aucta est, ut morum disciplinaeque Romanae penes eam regimen, senatus equitumque centuriis decoris dedecorisque discrimen sub ditione eius magistratus, publicorum ius privatorumque locorum, vectigalia populi Romani sub nutu atque arbitrio essent. Ortum autem initium rei est, quod in populo, per multos annos incenso; neque differri census poterat, neque consulibus, quum tot populorum bella imminerent, operae erat id negotium agere. Mentio illata ab senatu est. Rem operosam ac minime consularem suo proprio magistratu egere, cui scribarum ministerium, custodiaeque et tabularum cura, cui arbitrium formulae censendi subiiceretur. Et Patres, quanquam rem parvam, tamen, quo plures patricii magistratus in republica essent, laeti accepere : id, quod evenit, futurum etiam, credo, rati, mox ut opes eorum, qui praeessent, ipsi honori ius maiestatemque adiicerent. Et tribuni (id quod tunc erat) magis necessariam, quam speciosi ministerii procurationem intuentes, ne in parvis quoque rebus incommode adversarentur, haud sane tetendere. Quum a primoribus civitatis spretus honor esset, Papirium Semproniumque, quorum de consulatu dubitatur, ut eo magistratu parum solidum consulatum explerent, censui agendo populus suffragiis praefecit. Censores ab re appellati sunt.

(TITE-LIVE, livre IV, § 8.)

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Version latine

(*Histoire, Langues vivantes*).

Postquam, Cn. Pompeio et M. Crasso Consulibus, tribunicia potestas restituta est, homine adulescentes, summam potestatem nacti, quibus aetas animusque ferox erat, cœpere, senatum criminando, plebem exagitare : dein largiundo atque pollicitando magis incendere ; ita ipsi clari potentesque fieri. Contra eos summa ope nitebatur pleraque nobilitas, Senati specie, pro sua magnitudine. Namque, uti paucis verum absolvam, per illa tempora quicumque rempublicam agitavere, honestis nominibus, alii, sicuti iura populi défenderent, pars, quo Senati auctoritas maxuma foret, bonum publicum simulantes, pro sua quisque potentia certabant, neque illis modestia neque modus contentionis erat : utrique victoriam crudeliter exercebant.

Sed postquam Cn. Pompeius ad bellum maritimum atque Mithridaticum missus est, plebis opes imminutae, paucorum potentia crevit. Hi magistratus, provincias, aliaque omnia tenere : ipsi innoxii, florentes, sine metu aetatem agere, ceterosque indiciis terrere, quo plebem in magistratu placidius tractarent. Sed ubi primum dubiis rebus novandi spes oblata est, vetus certamen animos eorum arrexit. Quodsi prima praelia Catilina superior aut æqua manu discessisset, profecto magna clades atque calamitas rempublicam oppressisset, neque illis, qui victoriam adepti forent, diutius ea uti licuisset, quin defessis et exsanguibus, qui plus posset, imperium atque libertatem extorqueret.

SALLUSTE, *Catilina*, 38.

Version latine.

Philosophie.

Ab Antigono Cynicus petiit talentum. Respondit, plus esse, quam quod Cynicus petere deberet. Repulsus petit denarium. Respondit, minus esse, quam quod regem deceret dare. Turpissima est eiusmodi cavillatio. Invenit quomodo neutrum daret : in denario regem, in talento Cynicum respexit. Quum posset et denarium tanquam Cynico dare, et talentum tanquam rex.

Ut sit aliquid maius, quam quod Cynicus accipiat ; nihil tam exiguum est, quod non honeste regis humanitas tribuat. Si me interrogas, probo : est enim intolerabilis res, poscere nummos, et contemnere. Indixisti pecuniae odium : hoc professus es : hanc personam induisti : agenda est. Iniquissimum est, te pecuniam

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sub gloria egestatis acquirere. Adspicienda ergo non minus sua cuique persona est, quam eius, de quo iurando quis cogitat.

Volo Chrysippi nostri uti similitudine de pilae lusu : quam cadere non est dubium, aut mittentis vitio aut accipientis. Tunc cursum suum servat, ubi inter manus utriusque apte ab utroque et iactata et excepta versatur ; necesse est autem, lusor bonus aliter illam collusori longo, aliter brevi mittat. Eadem beneficii ratio est : nisi utrique personae, dantis et accipientis, aptatur, nec ab hoc exibit, nec ad illum perveniet, ut debet.

(SÉNÈQUE, *De Beneficiis*, lib. II, cap. XVII.)

Thème latin.

Ancien régime.

Auguste, qui, depuis quelques années qu'il gouvernait seul l'Italie et l'Occident, avait fait l'essai de son habileté clémente, arraché à ces heureux préludes et forcé de se tourner contre un rival, avait dû encore, et d'un même coup, tout risquer et tout sauver ; il avait remporté contre Antoine la victoire d'Actium ; il avait soumis l'Egypte, il rentrait à Rome en triomphe. Un immense besoin de cette paix à peine goûtée, tant de fois rompue, fit que tous se précipitèrent à sa rencontre et lui offrirent, lui jetèrent aux pieds tous les pouvoirs comme à un libérateur et à un Dieu. Il avait 33 ans.

Il s'est vu, à certaines heures du monde, de ces moments extraordinaires, où toute une nation épuisée, haletante depuis des années, depuis des demi-siècles, aspirant à un état meilleur, se tourne ardemment vers l'ordre, vers le repos et le salut, par une sorte de conspiration sociale, violente, universelle ; mais nul moment n'a été plus solennel, plus marqué par une convulsion, par une crise publique de ce genre, que cet ancien et premier retour d'Egypte et d'Orient, cette rentrée d'Auguste triomphateur et pacificateur dans Rome : depuis Brindes, jusqu'à la Ville éternelle, sa marche au milieu du concours des populations n'était qu'un triomphe. Plus rien d'Octave n'était plus : l'ère d'Auguste avait commencé.

Composition française.

Langues classiques.

Etudier le morceau suivant du monologue de Job, dans *Les Burgraves* (IIIe partie, scène 1re, p. 96) :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

(Rêvant)

L'empereur ! — Nous étions l'un pour l'autre un fantôme ;
Et nous nous regardions d'un œil presque ébloui,
Comme les deux géants d'un monde évanoui,
Nous restons, en effet, seuls tous deux sur l'abîme !
Nous sommes du passé la double et sombre cime ;
Le nouveau siècle a tout submergé ; mais ses flots
N'ont point couvert nos fronts, parce qu'ils sont trop hauts !

(S'enfonçant dans sa rêverie.)

L'un des deux va tomber : c'est moi. L'ombre me gagne.
O grand événement ! Chute de ma montagne !
Demain, le Rhin, mon père, au vieux monde allemand
Contera ce prodige et cet écroulement,
Et comment a fini, rude et fière secousse,
Le grand duel du vieux Job et du vieux Barberousse.

.

Et tous verront ce Job, qui, cent ans souverain,
Pied à pied défendit chaque roche du Rhin,
Job qui, malgré César, malgré Rome, respire,
Vaincu, rongé vivant par l'aigle de l'empire,
Et colosse gisant dont on peut s'approcher,
Cloué, dernier Burgrave, à son dernier rocher !

Langues et littératures étrangères vivantes.

Le morceau suivant est tiré du poème de Victor Hugo : « Le Sacre de la Femme », *Légende des Siècles*.

Eve laissait errer ses yeux sur la nature.
Et, sous les verts palmiers à la haute stature,
Autour d'Eve, au-dessus de sa tête, l'œillet
Semblait songer ; le bleu lotus se recueillait ;
Le frais myosotis se souvenait ; les roses
Cherchaient ses pieds avec leurs lèvres demi-closes ;
Un souffle fraternel sortait du lys vermeil ;
Comme si ce doux être eût été leur pareil,
Comme si de ces fleurs, ayant toutes une âme,
La plus belle s'était épanouie en femme...

Les « innombrables yeux » de la nature, dit ensuite le poète,

S'attachaient sur l'épouse et non pas sur l'époux,
Comme si, dans ce jour religieux et doux,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Béni parmi les jours et parmi les aurores,
Aux nids ailés perdus sous les branches sonores,
Au nuage, aux ruisseaux, aux frissonnants essaims,
Aux bêtes, aux cailloux, à tous ces êtres saints
Que de mots ténébreux la terre aujourd'hui nomme,
La femme eût apparu plus auguste que l'homme.

Etudier dans ce morceau : 1° le thème poétique ; 2° la pensée philosophique; 3° le lyrisme ; 4° les caractères généraux du style et de la versification et, plus particulièrement, le sens des expressions : « lys vermeil », « jour religieux », « ces êtres saints », « plus auguste que l'homme », ainsi que la structure d'ensemble des vers 3, 4, 5 et 6, sans détailler les effets syllabiques.

Composition française.

Ancien régime.

1. Rabelais et l'humanisme.
2. Les sources de la poésie des *Burgraves*.
3. Les différents aspects du génie poétique de Victor Hugo dans le *Mariage de Roland* et le *Sacre de la Femme*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bibliographie

L'Education des anormaux (*principes d'éducation physique, intellectuelle, morale*), par J. Philippe et P. Boncour; librairie Alcan, Paris, 1910, 1 vol. br., 2 fr. 50.

*
* *

Hændel (*Les maîtres de la musique*), par R. Rolland; Paris, Alcan, 1910, 1 vol. br., 3 fr. 50.

*
* *

Cours d'électricité industrielle (*2e et 3e année*), par A. Goulliart, *professeur à l'École Franklin*; Paris, Alcan, 1910.

*
* *

Cours de physique et de chimie (*2e année*), par le Dr E. Alamelle, *professeur à l'École primaire supérieure de Nancy*; Paris, Alcan, 1910.

*
* *

Cours de physique et de chimie (*3e année*), par le Dr E. Alamelle, *professeur à l'École primaire supérieure de Nancy*; Paris, Alcan, 1910.

*
* *

Cours de géométrie (*2e année*), par Ch. Colin, *professeur à l'École Lavoisier*, et J. Girod, *professeur au lycée Charlemagne*; Paris, Alcan, 1910.

*
* *

Histoire de France (*2e année*), par E. Driault, *professeur agrégé d'histoire au lycée de Versailles*, et G. Monod, *membre de l'Institut*; Paris, Alcan, 1910.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

*
* *

La Lozana andaluza, par G. MANZELLA FRONTINI ; in Catania, V. Muglia editore, 1910.

*
* *

Guiseppe d'Aguanno (1862-1908), *Ein Nachruf von professor*, Dr GIORGIO DEL VECCHIO ; Berlin, Rothschild, 1910.

*
* *

Cours de géographie (*Enseignement des jeunes filles, 3e année*) : *La France et ses colonies*, par Mlle LANDREAUX, *professeur agrégée au lycée Fénelon* ; Paris, Alcan, 1911.

*
* *

L'Europe (*classe de 4e*), par H. BUISSON, *professeur agrégé d'histoire au lycée Carnot* ; Paris, Alcan, 1911.

*
* *

Cours d'histoire (*3e année*). *Le Monde au XIXe siècle*, par E. DRIAULT, *professeur agrégé d'histoire au lycée de Versailles*, et G. MONOD, *membre de l'Institut* ; Paris, Alcan, 1910.

*
* *

La littérature française par la dissertation (*sujets et plans*), *3e série*, par M. ROUSTAN, *agrégé des lettres, professeur au lycée de Lyon* ; Paris, Delaplane, 1910.

*
* *

Cours d'arithmétique, par P. ROLLET, *Directeur de l'Ecole Diderot*, et E. FOUBERT, *Professeur à l'Ecole primaire supérieure de Lille* ; Paris, Alcan, 1910.

*
* *

Cours d'algèbre, par P. ROLLET, *Directeur de l'Ecole Diderot*, et E. FOUBERT, *Professeur à l'Ecole primaire supérieure de Lille*; Paris, Alcan, 1910.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A nos lecteurs et abonnés

En attendant la réouverture des cours de la Sorbonne, du Collège de France, des Universités de province, nous continuerons et achèverons la publication des cours de la précédente année scolaire. Dès que notre nouveau programme sera arrêté, nous le ferons connaître à nos abonnés et à nos lecteurs. Nous espérons, du reste, dès maintenant, pouvoir leur offrir, cette année, une série de cours et de conférences particulièrement intéressants.

N. D. L. R.

Le Gérant : Franck Gautron.

Poitiers. — Société française d'imprimerie.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

DIX-NEUVIÈME ANNÉE (1re Série) N° 2 24 NOVEMBRE 1910

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance[1]

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

L'indépendance intellectuelle au Moyen-Age.

Puisque j'ai l'occasion de vous parler d'un engouement déraisonné pour l'antique, je vous citerai l'exemple suivant. Vous avez tous entendu parler et peut-être vu les sculptures de Pise, que l'on admirait avec tant de ferveur jusqu'à ces dernières années, en prétendant qu'elles formaient le lien entre l'art antique et l'art moderne. Eh ! bien, ces sculptures tant vantées ne se trouvent être que du roman ordinaire. — Ce n'est que depuis peu que l'on commence à juger les œuvres en elles-mêmes, pour elles-mêmes, en négligeant toutes les considérations étrangères et inutiles. Or, si l'on examine de ce point de vue l'art du Moyen-Age, on s'aperçoit qu'il n'a pas méconnu le corps humain. Vous trouverez des sculptures, des effigies aussi bien rendues que les figures d'autres époques ; elles sont plutôt rares, il est vrai, le Moyen-Age ayant des types convenus, émaciés et grêles ; toutefois elles suffisent à nous prouver l'existence d'une liberté relative dans l'art. Je ne dirai, enfin, que quelques mots de l'indépendance si marquée de l'art profane, qui suppose des artistes indépen-

(1) Voir *Revue des Cours et Conférences*, 1909-1910.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dants d'esprit et un public capable de goûter leurs travaux et de les encourager.

Ainsi, partout, dans tous les domaines, reparaît la liberté : la nature ne perd jamais ses droits.

Pendant les premiers temps du Moyen-Age, le christianisme a réagi contre cette poussée perpétuelle de la nature ; après la Réforme, le catholicisme a cherché à la concilier avec le christianisme. Sainte-Beuve écrit dans *Port-Royal* (livre III, ch. VI, page 13 de la 3e édition) :

« Quand on suit la marche des discussions et des hérésies durant les premiers siècles au sein du christianisme, on voit qu'à chaque effort de la raison (Arius, Nestorius, Pélage) pour remettre le christianisme commençant, et non défini encore sur tous les points, dans les voies du sens humain et de l'explication naturelle, il y eut un effort contraire des saints et des orthodoxes pour serrer le ressort, et pour montrer, d'après saint Paul, le christianisme régénérateur aussi contraire à la *nature* et aussi *invraisemblable* rationnellement que possible : *la folie de la Croix* ! et cela jusqu'à saint Augustin, qui achève de circonscrire le dogme dans tout son contour, et de l'asseoir carrément au sommet du rocher. Or, à mille ans de distance, on remarque un mouvement inverse et comme expansif au sein du catholicisme, mouvement dont les Jésuites deviennent le plus actif, le plus élastique organe, et qui va de tout point à laisser le dogme se détendre, se concilier davantage et, faut-il le dire ? *transiger*, non pas avec la raison philosophique sans doute, mais avec la nature, avec les intérêts humains et civilisés, de toutes parts reparus. Rome, sans pousser à ce mouvement, y consent du moins, par tact, par sens pratique... »

Ce sont là des vues extraordinairement remarquables, qui se rattachent directement à celles que je suis en train de vous exposer. Il n'était plus possible, en face de la science, de maintenir les vieilles conceptions erronées du Moyen-Age primitif. On a donc tenté une transaction qui a pu servir au christianisme. Il est évident qu'il y a là un mouvement tournant, qui est indubitablement lié aux hérésies et à la Réforme. Quand les croyances nouvelles, nées du labeur de la science, devenaient la foi nécessaire, la foi profonde du plus grand nombre, il fallait bien trouver une formule suffisamment lâche pour les concilier avec les dogmes du christianisme. Cette formule, ce furent les jésuites qui se chargèrent de la découvrir. — Si vous voulez vous mieux renseigner là-dessus, vous savez que, depuis quelque temps, on songe à écrire l'histoire des jésuites, et justement le P. Fouqueray vient de pu-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

blier chez Alphonse Picard un livre sur ce sujet. Nous embrassons de plus en plus une foule de détails, une foule de nuances, qui permettent de saisir, chaque jour, des rapports nouveaux et une plus grande complexité dans l'histoire. Ainsi, hier, à l'Ecole des Chartes, on soutenait une thèse sur le célèbre collège de Montaigu, qui eut l'honneur d'abriter Ignace de Loyola, Calvin, Erasme, et de subir les plaisanteries si méritées de Rabelais. Dans le dernier chapitre, l'auteur, M. Godet, abordait la question de savoir si Ignace de Loyola ne s'était pas inspiré du règlement de Montaigu pour la rédaction de ces exercices spirituels. J'en parlai presque sur-le-champ à l'un des hommes qui connaissent le mieux ces questions, M. Morel-Fatio, qui me répondit pencher vers la négative. Car, remarquait-il, le règlement de Montaigu dénote encore le plus parfait ascétisme ; tandis que, dans les *Exercices spirituels*, on respire quelque chose du catholicisme nouveau, régénéré par la Réforme. Ainsi, vous le voyez, dans tous les sujets, toutes choses se mêlent ; une infinité de petits liens subtils s'entre-croisent, au grand embarras de l'historien.

Nous arrivons, maintenant, à l'examen du *Roman de la Rose*. Je ne crois pas qu'il y ait eu dans l'histoire littéraire une œuvre plus importante au point de vue de la répercussion sur les esprits : c'est une œuvre essentielle pour le Moyen-Age, quelque chose comme son Encyclopédie ; c'est aussi une œuvre essentiellement laïque, bien différente de l'idéal chrétien : elle contient, à certains égards, les origines de la Renaissance. Ce célèbre roman a été commencé vers 1235 par Guillaume de Lorris et terminé vers 1275 par Jean de Meung. On peut dire qu'il a exercé sur toute la littérature française, pendant des siècles, jusqu'au XVI[e] siècle, une influence décisive. Ce succès sans précédent, qui n'a pâli que devant la Renaissance grecque et latine, nous dit G. Pâris, est dû surtout à Jean de Meung, qui a transformé l'esquisse aimable et galante de Guillaume de Lorris en un vaste tableau, sans ordre et sans beauté, mais où toutes les idées, tous les sentiments, toutes les connaissances, tous les doutes et toutes les aspirations de son temps ont trouvé leur expression. En parlant de cette œuvre, on a pu employer avec raison le nom de Bible du Moyen-Age. Mais ce qui fait surtout de Jean de Meung le chef anticipé de la littérature du XIV[e] siècle, c'est l'inspiration la plus intime de son œuvre : l'idée de traiter en français, à l'usage des laïques, toutes les matières ordinairement réservées aux clercs, les sciences, la philosophie, la théologie, l'histoire ancienne et moderne. Cette idée répondait au désir violent des laïques de s'initier à la science des clercs, désir qui constitue un caractère

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de cette époque et qui lui vaudra toujours une place honorable dans l'histoire. Ce qui domine dans cette œuvre, ce sont les idées. Ce n'est pas la beauté de la forme qu'on y cherche, mais un enseignement, des préceptes utiles de politique, de morale, de stratégie. Cela répond bien, remarquez-le, aux tendances pratiques de l'esprit français. Considérez, en effet, que la même préférence se manifeste à nouveau au XVI^e siècle : tandis que la Renaissance italienne se préoccupe avant tout de la forme, la Renaissance française s'intéresse principalement au fond. Mais il fallait, pour que la grande transformation eût lieu, que la connaissance de l'antiquité sortît de la possession exclusive de l'Eglise : ce n'est qu'en passant dans les langues vulgaires et en se présentant à des yeux qui n'avaient pas les œillères de l'éducation purement cléricale, que, suivant une remarque pénétrante, les chefs-d'œuvre de l'antiquité pouvaient arriver à être compris dans leur originalité.

Il y avait donc là un premier travail indispensable, qui s'est réalisé au XIV^e siècle, grâce au désir immense et universel de s'instruire. En passant, notez que c'est là ce qui vous explique le goût dominant de la prose.

Guillaume de Lorris a exprimé, dans la première partie du *Roman de la Rose*, son propre rêve d'Amour et il l'a construit avec des données prises de toutes parts, dans Ovide et dans ses imitateurs, dans la poésie allégorique antérieure, dans les poètes latins et français qui avaient mis en scène des abstractions personnifiées. Je n'insisterai pas sur toutes ces sources plus ou moins lointaines du *Roman de la Rose* ; mais ce qu'il est nécessaire de vous faire connaître, c'est que ce roman s'appuie sur une œuvre antique, le *Songe de Scipion*, un ouvrage de Cicéron que nous a transmis Macrobe.

Guillaume de Lorris, d'après une récente appréciation, ne loue que l'amour délicat et sincère ; il ne tombe jamais dans la grossièreté. Néanmoins, on voit que cet amour diffère déjà du précédent. Ce n'est plus ici l'amour courtois dans sa rigueur : la femme n'est pas élevée au-dessus de l'homme, comme dans les troubadours et dans le Lancelot ; elle est, avant tout, un objet désirable. Guillaume de Lorris tire son inspiration d'Ovide surtout, puis du poème latin médiéval de *Pamphile*, où un jeune homme arrive à séduire une jeune fille. L'esprit que manifeste son poème est l'esprit des clercs, qui, au Moyen-Age, étaient les amoureux par excellence ; et cet esprit s'oppose nettement à celui des grandes dames, qui inspira les poètes courtois. Je vois dans tout cela un sentiment païen, une conception réaliste de l'existence.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La première partie du *Roman de la Rose*, celle que composa Guillaume de Lorris, comptait quatre mille vers ; dans la pensée de son auteur, le poème devait en avoir environ cinq ou six mille. Survint Jean de Meung, qui porta le nombre des vers à dix-huit mille, grâce à sa verve énergique, et parfois aussi à sa prolixité. Avec Guillaume de Lorris, l'œuvre avait un plan bien combiné ; mais Jean de Meung se livra à toutes les digressions qui lui vinrent à l'esprit. Le sujet du poème, la conquête de la Rose, n'est plus qu'un accessoire souvent perdu de vue. Amant lui-même, au lieu de souffrir et d'agir, n'est plus que l'auditeur bénévole d'interminables discours que lui adressent Raison, Ami, Faux-Semblant. Si le *Roman de la Rose* a trouvé une si grande vogue, c'est que tout cela correspondait déjà à l'idéal de bon nombre de lecteurs. C'est, on l'a dit justement, toute une encyclopédie en désordre, prise aux sources les plus diverses, unifiées pourtant par l'esprit de l'encyclopédiste, esprit hardi, cynique, nullement religieux, éminemment bourgeois et, par endroits, tout à fait moderne.

Le centre du livre est constitué par le long discours de la Vieille à Bel-Accueil ; un vrai cours de « morale lubrique », emprunté pour une part à une élégie d'Ovide, mais enrichi de maints détails originaux, réalistes et exprimés avec une énergie singulière. Partout éclate un mépris profond pour les femmes, mais surtout dans la confession de Nature à son prêtre Génius. — « Génius, voyant Nature fondre en larmes, la console d'abord et finit par se mettre en colère contre toutes les femmes, qui pleurent pour arracher les secrets de leurs maris, les tromper et les tyranniser, s'ils sont assez fous pour s'y laisser prendre. L'auteur a déjà dit plus haut : « Larmes de femme ! comédie ! » Le bon prêtre Génius termine en s'écriant : « Si vous aimez vos corps, vos âmes, beaux seigneurs, gardez-vous des femmes; au moins gardez-vous de jamais leur dévoiler vos secrets. » Une belle déclaration est d'un grand intérêt, puisque c'est de cette œuvre que part la grande controverse des femmes, de l'amour et du mariage. Jean de Meung méconnaît complètement la délicatesse, le charme de la femme, et cela au moment même où il se révèle un véritable moderne. Mais il ne faut pas trop nous étonner, car l'on peut découvrir partout d'aussi grands contrastes. N'en est-ce pas un que de voir les partisans de la doctrine de la prédestination, loin de s'abandonner par résignation fataliste à une morale relâchée, lutter au contraire énergiquement contre leurs faiblesses ? Je demandais un jour à un éminent historien, s'il lui paraissait possible d'apercevoir clairement une explication de ces contrastes.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il me répondit que, à son avis, le mieux était de constater les faits sans vouloir les expliquer témérairement.

Après avoir exprimé son mépris pour les femmes, l'auteur se laisse aller à faire un panégyrique enthousiaste de la Nature. « Il prouve, entre autres choses, que c'est folie de rejeter sur les planètes les fautes humaines. Tous les événements s'enchaînent et ne sont que les conséquences naturelles les uns des autres. Tout ce que Jehan de Meung accorde à Dieu, c'est de savoir d'avance ce qui arrivera, mais sans jamais imposer directement sa volonté. Car l'homme a son libre arbitre absolu, dit-il, et il est seul responsable de ses folies. Il peut, quand il lui plaît, choisir entre le bien et le mal. Il prévoit les conséquences de ses actions et, partant, peut garantir son âme du péché... Dieu nous a donné la raison et le libre arbitre, pour que nous sachions nous conduire nous-mêmes. Heureux mille fois l'homme d'être seul doué de raison ; car, si tous les animaux étaient raisonnables, dès longtemps ils se seraient débarrassés de ce tyran jaloux et cruel.

« Mais, bon Génius, continue Nature, je reviens à ma parole première. Voyez les éléments : ils font toujours bien leur devoir envers les choses, qui doivent subir les célestes influences. Constamment ils opèrent les mêmes révolutions. Parfois, il est vrai, ils bouleversent l'atmosphère ; les eaux inondent des contrées entières, ravissent champs et moissons ; le vent renverse arbres et maisons ; mais, toujours, le beau temps revient réparer les désastres causés par la tempête. Alors apparaît l'arc-en-ciel et ses belles couleurs. » Ce sont encore les éléments qui embrasent les comètes que nous voyons traverser le ciel. On a longtemps cru qu'elles étaient chargées d'annoncer aux hommes de grands malheurs, et notamment la mort des rois. Mais Jehan de Meung déclare cette croyance absurde ; car, dit-il, l'influence et les rayons des comètes ne pèsent d'un plus grand poids sur pauvres hommes que sur rois... Il est vrai que la mort d'un noble ou d'un prince est plus notable que celle d'un paysan, et l'on en parle un peu plus longtemps ; mais de là à croire que les éléments en seront bouleversés, c'est sottise. « Non, les éléments gardent mes commandements, dit Nature, et toujours d'une marche régulière leurs évolutions s'accomplissent. Je ne me plaindrai donc pas d'eux, non plus des plantes qui, toujours soumises à mes lois tant qu'elles vivent, poussent feuilles, rameaux et fleurs autant qu'elles peuvent. Je n'ai rien non plus à reprocher aux bêtes qui, toutes autant qu'elles peuvent, faonnent selon leurs usages et font honneur à leur lignage. Il n'y a pas jusqu'à mes chers vermisseaux qui ne se montrent envers moi reconnaissants.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Seul, l'homme m'a déclaré la guerre et veut se soustraire à mes lois. Oui, bon Génius, j'ai été trop bonne pour lui; je l'ai comblé de mes faveurs ; j'en ai fait un petit monde, un petit abrégé de toutes les perfections, et lui seul m'insulte et me brave. Lui, pour qui le Fils de Dieu s'est incarné pour mourir sur la croix, contre mes règles il manœuvre et s'est fait le réceptacle de tous les vices ! L'homme est orgueilleux, lâche, avare, faussaire, parjure, etc. Mais sur tous ces vices je passe ; que Dieu s'en arrange s'il veut, le punisse et me venge. Mais je ne puis passer sur ceux dont Amour se plaint, et je ne puis subir plus longtemps que l'homme me refuse le tribut qu'il me doit et qu'il me devra, tant qu'il recevra mes divins outils. »

Jehan de Meung est très hostile au monachisme ; il s'emporte contre le célibat ecclésiastique, et ses attaques annoncent véritablement Erasme et Rabelais. Aussi bien, on peut, à bon droit, rapprocher l'auteur du *Roman de la Rose* de l'auteur du *Pantagruel* ; certes, Rabelais ne s'est guère servi du *Roman de la Rose*, mais il l'a connu, et surtout son esprit ressemble étrangement à celui de Jehan de Meung.

Cette haine des moines amène un autre épisode très hardi : celui de Faux-Semblant, personnification de l'hypocrisie, qu'Amour, malgré son mépris, emploie utilement à étrangler Male-Bouche. Le discours dans lequel Faux-Semblant dévoile ses moyens d'action et le secret de sa puissance, est une attaque d'une extrême violence contre les ordres mendiants et en particulier contre les Dominicains. Parmi les reproches lancés contre eux, figure l'ancien grief de leur conduite envers Guillaume de Saint-Amour. Enfin, après tant de dissertations, de satires, de railleries et de grossièretés, Amour, en tête de tous ses vassaux, donne l'assaut à la tour où Vénus lance son brandon : Danger, Honte et Peur s'enfuient, et Bel-Accueil laisse Amant cueillir la Rose.

Si, d'ailleurs, vous souhaitez mieux connaître cette œuvre par une lecture suivie, vous savez que M. Langlois, professeur à l'Université de Lille, en prépare une nouvelle édition. En attendant, vous pouvez vous servir très utilement de l'édition elzévirienne de Pierre Marteau, qui contient une introduction, une traduction et quantité de notes. Dans son introduction, M. Marteau prend vivement à partie Jean-Jacques Ampère, jadis professeur au Collège de France, qui, ayant vu dans le *Roman de la Rose* une certaine libre pensée, parle de cette œuvre avec une grande âpreté. Au fond, M. Marteau et Ampère sont du même avis : l'un et l'autre reconnaissent dans l'œuvre de Jehan de Meung une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

grande audace contre le clergé, contre la prédestination et l'intervention de la Providence dans les actions des hommes ; ce qui les sépare n'est qu'une différence d'appréciation.

Je voudrais, en vous lisant quelques extraits, vous bien pénétrer du ton et de l'idée de Jehan de Meung. Voici une sorte de définition, ou plutôt un éloge de la Beauté de Nature, présentée, remarquez-le, à côté du nom d'un grand peintre antique, de Zeuxis :

Comment le bon peintre Zeuxis
Entreprit d'imiter jadis
La très grand' beauté de Nature
Et mit à la peindre grand'cure.
Zeuxis, malgré tout son talent,
A la peindre fut impuissant.
Un jour donc il prit pour modèle
Cinq jeunes filles les plus belles
Qu'en tout le monde on pût trouver,
Pour ses traits au temple graver.
Elles se sont tretoutes nues
Tout debout devant lui tenues,
Afin qu'il pût les observer,
Et voir s'il leur pourrait trouver
(Ainsi Tulle en sa Rhétorique,
Qui moult est science authentique,
Le rapporte) quelque défaut
Sur les membres, le corps, la peau.
Mais cependant rien ne put faire
Zeuxis, si bien sût il pourtraire
Et peindre avec habileté,
Tant Nature est de grand'beauté.
Oui, Zeuxis pas plus que nul maître,
Que jamais Nature ait fait naître.
S'il s'en trouvait un pour l'oser,
Avant pourrait ses mains user
Que si très grand'beauté pourtraire
(Nul fors Dieu ne le pourrait faire),
Quand même il pourrait du penser
Sa beauté tretoute embrasser.
Moi-même je n'ai pu, sans feindre,
Jusqu'à la concevoir atteindre,
Et Nature vous décrirais
Si je pouvais ou je savais.
A cette tâche surhumaine
J'ai cent fois plus perdu de peine,
Comme un sot, comme un insensé,
Que jamais ne l'eussiez pensé ;
Car c'était trop d'outrecuidance
Que d'avoir conçu l'espérance
De si très haute œuvre achever.
Avant le cœur m'eût pu crever

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Qu'en mon penser même comprisse,
Pour nulle peine que je prisse,
La très grand beauté que je vis,
Tant noble était et de grand prix,
Ni que seulement en osasse
Un mot tinter, tant y pensasse.
C'est pourquoi mon esprit vaincu,
De guerre lasse, enfin s'est tu.
Plus j'y pensais, tant était belle,
Plus j'étais impuissant près d'elle ;
Car Dieu, la suprême beauté,
Quand Nature il eut enfanté,
En elle fit une fontaine
Toujours courante et toujours pleine
D'où découle toute beauté,
Et son lit, c'est l'immensité.
Comment vouloir que conte fasse
Ni de son corps, ni de sa face,
Qui plus belle est je vous le dis
Qu'en mai nouvelle fleurs de lys ?
Rose ni neige sur la branche
N'est si vermeille ni si blanche,
Et c'est un crime que d'oser
A Nature chose opposer,
Sa beauté puisqu'en nulle guise
Ne peut être d'homme comprise.

Vous voyez quel sentiment, quelle vénération, quelle admiration à l'égard de la Beauté se découvre dans ce passage. Je voudrais aussi vous donner une idée du discours de Faux-Semblant. En voici le résumé, peut-être un peu accentué, qu'en a publié M. Marteau :

« Le meilleur moyen d'être heureux sur terre, c'est de bien vivre et de s'enrichir sans travailler. Or, pour y arriver, c'est bien simple : il suffit de savoir tromper autrui et le voler impunément. C'est pourquoi je prends mille déguisements ; mais celui que je préfère, c'est l'habit de la religion, non pas celui des prêtres séculiers, pauvres hères qui vivent maigrement dans leurs campagnes, pas même celui des prélats. Non, je suis mieux que cela ; je suis un moine mendiant ; je n'ai ni demeure fixe, ni patrie ; je relève directement du pape, et l'absolution que je donne prime jusqu'à celle de vos prélats, si puissants qu'ils soient. Grâce à la sottise des hommes, qui jugent tout sur l'étiquette, et qui, nous voyant affublés du manteau de la religion, en concluent que nous sommes tous de petits saints, plutôt que de nous juger sur nos actions ; nous prêchons la pauvreté, et nous nageons dans l'abondance ; nous prêchons l'humilité, et nous nous bâtissons des palais splendides ; nous prêchons l'abstinence, et nous nous gor-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

geons de vins précieux et de morceaux délicieux. Pourvu qu'on soit riche et qu'on nous paie, on peut impunément commettre les plus grands crimes ; notre absolution ne se donne pas : elle se vend. Quant aux vilains, ils peuvent mourir sans confession ; nous ne nous dérangeons pas pour si peu. Car de la religion nous prenons le grain et laissons la paille. Vous le savez, ce n'est pas à la niche du chien qu'il faut chercher la graisse ; aussi je ne hante que le palais des riches, avares, usuriers, seigneurs, comtes et rois. Nous descendons encore jusqu'à confesser les bourgeoises, pourvu qu'elles soient jolies, etc... »

Jamais Rabelais n'a été aussi loin ; il est vrai qu'il faut tenir compte de l'animosité extraordinaire de Jehan de Meung. Mais son audace ne faiblit pas, quand il s'attaque aux autres puissances établies, et il n'use pas de plus de ménagement pour combattre le dogme de la prédestination ou la croyance à la prédiction possible de l'avenir.

C'est vraiment l'esprit de la Renaissance qui lui inspire prématurément certaines déclarations, que Rabelais ou Erasme eussent pu contresigner. L'idée de la valeur propre de l'homme, l'idée essentielle de la Renaissance, on pourrait déjà la rencontrer dans le *Roman de la Rose*. Peu à peu, nous voyons la science essayer de s'imposer en luttant contre l'ignorance et le fanatisme, en détruisant la hantise morbide du mal et du démon. Le discours de Raison à l'Amant (300 vers) ne dit rien de chrétien et tous les auteurs qu'elle allègue sont des païens. Certainement, pour qu'une telle œuvre pût obtenir un semblable succès, il fallait bien qu'elle répondît, en grande partie, aux aspirations du temps. Elle plaisait aux clercs, aux bourgeois, par son érudition, par son âpre et libre satire, par ses chaudes discussions et par son cynisme, en même temps qu'elle attirait les jeunes gens, les esprits doux et tendres, par le caractère aimable, voluptueux et séduisant des allégories de Guillaume de Lorris. Le *Roman de la Rose* fut lu de tous, admiré des uns, ardemment discuté des autres. L'imprimerie lui donna, aux XV[e] et XVI[e] siècles, un nouveau régime de faveur. On sent la prédilection pour cette œuvre de Villon et de Marot. Elle amena, à la fin du XIV[e] siècle, une ardente controverse morale et littéraire.

« Jehan de Meung avait cyniquement attaqué les femmes ; Christine de Pisan voulut les venger de ses vilains propos ; Gerson vint à son aide. Le *Roman de la Rose*, que Pétrarque appréciait fort, fut vaillamment défendu par les humanistes, par Jean de Montreuil, Gontier et son frère Pierre Col : ils pardonnaient à cette œuvre bizarre sa longueur, ses faiblesses, son

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cadre d'allégories compliquées, en faveur de l'esprit hardi, indépendant et frondeur qui y régnait, et que goûtaient vivement leurs claires intelligences d'humanistes. » (Coville). C'est ainsi que naquit la querelle du mariage, de l'amour et des femmes, qui devait se poursuivre avec Matheolus, Christine de Pisan, Alain Chartier, avec l'auteur de la *Belle Dame sans merci* et Charles d'Orléans, etc. En réalité, presque toutes les œuvres importantes de la littérature qui suit se rattachent à cette querelle.

Si le *Roman de la Rose* s'inspirait d'Ovide, la littérature d'imagination tient compte surtout des romans byzantins. Comme les romans d'origine celtique, elle se propose, en premier lieu, une description de la vie extérieure.

Nous arrivons maintenant à Rutebeuf, un poète du temps de saint Louis, un des plus intéressants de la littérature française. Curieux avant tout de vie intense, il nous donne des tableaux saisissants de ses misères, de ses besoins, de ses vices. Son ton le plus ordinaire est celui de la satire. Il est, lui aussi, un adversaire des moines mendiants ; il critique le roi, et se moque des dévots et des béguines. Ecoutez la traduction du Diz des Béguines : « Quoi que dise une Béguine, n'y entendez que du bien. Tout ce qu'on trouve en sa vie est chose religieuse. Sa parole est prophétie ; si elle rit, c'est savoir-vivre ; si elle pleure, c'est dévotion ; si elle dort, elle est en extase ; si elle songe, c'est une vision ; si elle ment, n'en croyez rien. Si une Béguine se marie, c'est une sociabilité : son vœu, sa profession ne sont pas pour toute sa vie. Une année elle pleure, une autre elle prie, une autre elle prend mari. Tantôt c'est Marthe, tantôt c'est Marie. Tantôt elle se réserve, tantôt elle se marie ; mais n'en dites pas de mal ; le roi ne le souffrirait pas ! » Comme cela est bien français ! C'est le commencement de cette guerre de l'esprit français contre l'hypocrisie et la fausse dévotion, que va reprendre Jehan de Meung, que poursuivirent bien d'autres après eux, jusqu'à Molière, Voltaire et Courier, guerre où il est souvent bien difficile d'empêcher que la vraie piété ne se croie, et même ne soit réellement atteinte des coups que l'on porte à sa copie.

Il n'est pas jusqu'à des épopées héroï-comiques qui ne témoignent, au milieu d'épisodes pleins de gaieté et d'heureuses inventions, d'une remarquable liberté d'esprit. Je vous citerai par exemple le *Roman de Bauduin de Sebourc*, une satire digne d'être comparée au *Roman de la Rose* pour sa singulière indépendance de jugement à l'égard des gens d'église et des femmes. Destinée évidemment à flatter les goûts de la foule, on y trouve, mêlée à une foi robuste dans les pratiques mêmes du catholi-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cisme, une extrême liberté de jugement. Les plaisanteries les plus crues, rappelant la verve des fabliaux, n'épargnent ni les clercs ni les femmes, qui sont pour la plupart d'une vertu moins que farouche. Quant aux clercs, aux nobles, aux princes mêmes, ils sont également représentés sous des dehors très satiriques. Cette épopée n'était certainement pas destinée à charmer les loisirs des nobles châtelains, mais bien plutôt à amuser les bourgeois et le menu peuple. Mais il n'y a pas que des satires personnelles dans ce roman : on y trouve aussi des controverses d'idées et de sentiments.

Enfin les œuvres moralisantes, toute cette littérature didactique qui s'épanouit alors, répond au besoin d'observation, de règles pratiques, qui est encore un signe précurseur de la Renaissance.

Mais je ne veux pas oublier non plus les causes qui touchent plus particulièrement l'histoire de la civilisation : l'épanouissement du commerce, l'amour des richesses et des jouissances matérielles, l'introduction du luxe, fauteur d'élégances et d'indépendance. C'est là une revanche de la vie et de la nature ; c'est ainsi que le grand courant continue, s'avance, gagne chaque jour du terrain. L'idéal commence à n'être plus dans la virginité. D'autre part, la politique elle-même, depuis de longs siècles, prépare la Renaissance. C'est le temps de Philippe le Bel, de la suppression des Templiers, du triomphe des juristes, qui se rattachent directement à l'antiquité romaine. Grâce à eux, l'intrusion de la pensée antique se produisit, pour ainsi dire, par la pratique. Ils ont déjà l'esprit frondeur des parlementaires, l'esprit d'examen.

Aussi la France a en elle-même tous les germes de la Renaissance ; les expéditions d'Italie ne seront pour eux qu'une occasion de s'épanouir.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Histoire des institutions de la France sous les Valois (1328-1515)

Cours de M. PFISTER,

Professeur à l'Université de Paris.

Leçon d'introduction.

Ce cours devrait être, pour la période des Valois, un manuel analogue à celui de M. Luchaire ; mais il nous est impossible d'exposer, en un an, une étude aussi étendue. Nous nous attacherons donc exclusivement aux institutions monarchiques : pouvoir du roi, gouvernement central, administration locale ; nous étudierons, en dernier lieu, les rapports de la royauté avec la noblesse, le clergé, le tiers état, la situation morale sous les Valois, les lettres et les arts.

La période que nous considérons est une période décisive pour l'histoire des institutions : après la guerre de Cent ans, après les misères et le déclin de l'autorité royale, la France se ressaisit ; les institutions se fixent ; l'époque de Charles VII apparaît féconde entre toutes : c'est alors que le gouvernement acquiert l'impôt permanent, que l'armée devient une armée de métier, existant dès le temps de paix. Il faut remonter à ce règne pour comprendre l'état de la France sous François I^er^, sous Louis XIV et la suite logique des événements jusqu'à la Révolution.

Nous ne ferons pas de bibliographie pour l'histoire de cette période (1).

Nous renverrons simplement aux principaux recueils de documents : *Les ordonnances des rois de France de la troisième race*, recueil commencé en 1723 par trois avocats au Parlement de Paris, dont Eusèbe de Laurière, continué par des savants de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres : Secousse, Bréquigny, terminé au XIX^e^ siècle par la nouvelle Académie des Inscriptions et Belles Lettres avec Pardessus (23 vol. in-f°). Dans les premiers volumes de ce recueil, on trouve souvent, non des ordonnances, mais de simples

(1) Consulter G. Monod, *Bibliographie de l'histoire de France.*

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

chartes réglant des intérêts privés. Les textes sont défectueux ; cet ouvrage suffit cependant pour un travail d'ensemble. Les principaux textes se trouvent dans le recueil d'Isambert ; Jourdan et Decrusy : *Recueil général des anciennes lois françaises depuis 420 jusqu'à la Révolution de 1789*. Pour l'histoire générale de cette période, nous renvoyons aux volumes de l'*Histoire de France* publiée sous la direction de M. Lavisse : on y trouvera la bibliographie essentielle. La partie consacrée à Charles VII, composée par M. Petit-Dutaillis, est un ouvrage excellent.

Pour l'histoire des institutions, il faudra consulter Viollet, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France* (Paris, 1890-1908, 3 vol. in-8°), ouvrage qui contient une science sûre et beaucoup de notes utiles ; Glasson, *Histoire du droit et des institutions de la France* : la bibliographie est abondante, mais l'ensemble laisse à désirer ; Gasquet, *Précis des institutions politiques de l'ancienne France* (Hachette, 2 vol. in-8°) : en examinant successivement chaque institution, de Clovis à Louis XVI, l'auteur ne donne pas l'impression de ce qu'est une période ; Holtzmann, *Französische Verfassungsgeschichte*.

Nous devons étudier les institutions de la France de 1328 à 1515, il nous faut d'abord définir ce qu'est la France, l'étendue du royaume et, dans ce royaume, distinguer le domaine du roi des provinces que possèdent les seigneurs féodaux sous la suzeraineté du roi.

1° *Limites de la France.* — Il est difficile de les tracer avec précision : au Moyen-Age, on trouve sur la frontière des pays qui échappent à la domination de deux souverains voisins : ils refusent de payer l'impôt au roi de France comme sujets impériaux, à l'empereur comme sujets du roi de France. — De plus, les droits d'un seigneur, même d'un très grand seigneur comme le roi de France, sont de toute nature : des sujets impériaux doivent des redevances au roi de France ; à 50 ou 60 lieues de la frontière, on trouve des fiefs dont les titulaires prêtent hommage au roi de France.

Le premier grand fief que l'on rencontre au Nord est le comté de Flandre. Les pays d'Ypres, de Gand, sont français. Après le traité de Madrid (1526), confirmé en ce point par la paix de Cambrai (1529), le roi de France a renoncé à l'Artois et à la Flandre. La Flandre est bornée, au Nord, par l'Escaut ; mais elle contient quelques territoires relevant de l'Allemagne : le pays entre l'Escaut et la Dender ; le comté d'*Alost* ; puis sur la rive gauche du fleuve le *pays des Quatre Métiers* (*Quatuor Ministeria*). Le pays de *Waes* faisait partie du royaume de France (1). Sur l'Escaut, nous trouvons une

(1) F. Lot, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, janvier 1910.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ville française, *Tournai*, achetée en 1320 par Philippe V le Long. Charles-Quint s'en emparera en 1521 ; et les traités de Madrid et de Cambrai lui confirmeront cette conquête. — *Valenciennes* relève de l'Allemagne, et fait partie du Hainaut : c'est la patrie de Froissart, l'historien savoureux des grands tournois de la guerre de Cent ans — *Bouchain*, capitale de l'*Ostrevant*, appartient à la France : le comte de Hainaut prête hommage pour ce pays au roi de France. *Cambrai* est une ville libre impériale.

La *Picardie* est une province française qui appartient depuis longtemps au domaine : la frontière passait au nord de Saint-Quentin, tout près du château de Beauvoir, célèbre dans l'histoire de Jeanne d'Arc. Le domaine comprend ensuite tout le diocèse de *Reims*, moins une soixantaine de paroisses, la plupart situées sur la rive gauche de la Meuse.

La *Lorraine*, pendant tout le Moyen-Ager, a relevé de l'Empire. En 1544 seulement, à la diète de Nuremberg, il est admis que la Lorraine forme un État indépendant (*incorporabilis ducatus*), pour lequel on ne prête pas hommage ; mais les ducs continuent à devoir l'hommage pour Nomény, Hattonchatel, etc.

Le *comté de Bar*, qui devient duché en 1356, se divisait en deux parties : le *Barrois mouvant* terre française dont les appels allaient au Parlement de Paris ; ce pays *mouvait* de la France ; le *Barrois non mouvant* qui était censé relever de l'Empire ou être indépendant. Ces deux Barrois s'entremêlent : le Barrois non mouvant a pour capitale *Saint-Mihiel* et comprend Dun, Stenay, Pont-à-Mousson, Clermont en Argonne. Bar-le-Duc sur l'Ornain est la capitale du Barrois mouvant : ce pays semble tourné vers la France. La frontière n'atteint pas la Meuse : *Commercy* est au *damoiseau de Sarrebruck*, relevant des évêques de Metz. Sur les bords de la Meuse, la seigneurie de *Vaucouleurs* appartenait au sire de Joinville, qui, en 1331, en vendit la suzeraineté à Philipe VI et plus tard renonça au domaine (1365). Jeanne d'Arc serait ainsi née en terre française. Le Barrois mouvant s'avance jusqu'à *Lamothe*, *Lamarche*, *Châtillon-sur-Saône*.

La *Franche-Comté*, faisant partie du royaume d'Arles, est un pays germanique. La limite passe à 20 kilomètres à l'ouest de la Saône : *Champlitte*, *Fontaine-Française*, sont des terres contestées entre la France et l'Empire. A partir de Pontailler jusqu'à Lyon, la Saône est la limite, sauf à *Auxonne*, où nous trouvons une petite avancée française. De même le *ressort de Saint-Laurent*, près de *Chalon-sur-Saône*, empiète sur les terres de l'Empire. Le Rhône devient ensuite la limite : sur la rive droite, nous trouvons le *Lyonnais*, le *Forez*, le *Diois*, le *Valentinois*, la *sénéchaussée de*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Beaucaire et de Carcassonne: le roi a reçu l'hommage des seigneurs de la rive droite et des seigneurs dont les Etats sont coupés par le fleuve (Diois, Valentinois).

La côte de la Méditerranée appartient au domaine royal jusqu'à l'étang de Leucate, sauf *Montpellier*. Par le traité de Corbeil (1258), Louis IX a rendu à l'Aragon le *Roussillon* avec l'ancienne Marche d'Espagne. A l'Ouest, la frontière suit à peu près les Pyrénées ; mais le *Béarn* ne prête pas hommage et la Navarre avec Pampelune et Saint-Jean-Pied-de-Port est indépendante.

2. *Le domaine du roi et les grands fiefs.* — La notion que les premiers Capétiens s'étaient formée du pouvoir royal s'est modifiée, ou plutôt parmi les notions que contient le titre de roi une autre est au premier plan.

Les premiers Capétiens, qui sont rois par la grâce de Dieu, ont sur tout le royaume une autorité égale ; mais ce qui fait la force du roi, c'est sa qualité de grand propriétaire ; il va s'appliquer à étendre ses terres plutôt que son pouvoir, il deviendra *propriétaire* de la France. Ce qui relève cette propriété domaniale, c'est que le domaine n'est pas la propriété d'un roi, mais d'un être abstrait : la *couronne*, dont les rois ne sont que les représentants. Aussi voit-on deux principes se fixer sous les derniers Capétiens : 1° à l'avènement de chaque roi, les biens du roi sont réunis au domaine ; à son avènement (1328), Philippe VI de Valois réunit son apanage au domaine ; 2° les biens de la couronne sont inaliénables; ce principe souvent violé garde toute sa force théorique.

Quand Philippe VI monte sur le trône, le domaine est considérable ; il comprend : les environs de Paris, la Normandie, l'Amiénois, la Picardie. l'Orléanais, la Touraine, le Berry, le Toulousain, l'Albigeois, le Rouergue, les sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne. Les grands seigneurs sont : le roi d'Angleterre, occupant une bande de terre de la Charente aux Pyrénées ; une série de princes, comme le comte d'Armagnac, les comtes de Flandre; à l'Ouest, nous trouvons un apanage, l'Anjou, et un grand fief, la Bretagne. Le royaume s'étend alors sur la valeur de 59 de nos départements et comprend 20 bailliages, et une dizaine de sénéchaussées ; le domaine seul comprend 325 subdivisions administratives.

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

La comédie en France après Molière

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Beaumarchais.

Les œuvres que nous avons étudiées jusqu'à ce jour nous ont amenés pas à pas jusqu'aux dernières années du XVIII[e] siècle. Avec *Richard Cœur-de-Lion*, de Sedaine, nous nous sommes arrêtés en 1784. Depuis cent dix ans que Molière est mort, que de changements, que de courants divers, que de genres nouveaux dans la comédie! Sans doute, les audaces ont été parfois très grandes ; mais, sur d'autres points, les auteurs comiques du XVIII[e] siècle se montrent plus réservés. A l'époque où nous sommes parvenus, la comédie est peut-être plus décente et plus morale que sous Louis XIV ; sous la Du Barry, on est plus retenu que sous Madame de Maintenon !

Et, surtout, la comédie est restée en dehors des affaires publiques. La guerre aux abus et aux puissances de l'heure, que l'on pressent déjà en maints endroits de Molière, avait à peine commencé. On blâmait Palissot et Voltaire, lorsqu'ils faisaient de la comédie une tribune, lorsqu'ils se servaient de la scène pour la polémique.

Avec Beaumarchais, le changement est complet à cet égard. Depuis *Tartufe*, on n'avait pas vu de pièce faire du bruit dans le monde à cause de ses attaques contre des privilèges ou des abus. Avec Beaumarchais, la comédie devient une affaire d'État. — Nous examinerons, aujourd'hui, la vie de son audacieux auteur et l'ensemble de son œuvre.

Beaumarchais a une âme complexe et difficile à saisir. Si vous voulez connaître à fond sa vie et son œuvre, il vous faut lire d'abord sa vie, écrite par son ami, Gudin de la Brenellerie (édition Tourneux). Nous avons aussi, sur Beaumarchais, les excellentes études de M. de Loménie ; la thèse du sénateur Lintilhac ; et, dans la « collection des grands Écrivains », le très bon petit livre de André Hallays. Pour les détails de sa vie, actes de notaires ou de sacristie, le dictionnaire de Jal fournit une foule de renseignements précieux.

Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

Beaumarchais n'est homme de lettres que par accident : c'est le trait qui frappe le plus aussitôt que l'on examine sa vie ; la littérature tient, en effet, une très petite place dans son existence. Il ne s'en mêle que pour se délasser de ses nombreuses occupations. Beaumarchais a été horloger, artiste en guitare et en harpe, spéculateur de finances, diplomate en Espagne, pamphlétaire, fournisseur des armées. Les divers métiers qu'il a exercés pourraient servir de chapitres à sa monographie. Il ne faudrait pas oublier le chapitre des affaires d'honneur (il galope longtemps en Espagne pour sauver l'honneur de sa sœur) ; un chapitre, enfin, consacré aux affaires galantes : car Beaumarchais a connu beaucoup de dames et ne s'est pas marié moins de trois fois.

Il est né à Paris, en 1732, rue Saint-Denis, à proximité des Halles, comme Molière et Regnard. N'oublions point le lieu de son berceau. Il nous explique pourquoi Beaumarchais, souvent sérieux, souvent même triste, est toujours resté, malgré tout, un gamin de Paris, gai et spirituel, toujours prêt à abuser même de son esprit.

Il est le septième enfant de la famille. Son père, horloger, aime comme lui le mariage : il se remarie une première fois à l'âge de soixante-neuf ans, et, veuf à nouveau, n'hésite pas à prendre une troisième femme qui lui survivra ; il meurt à soixante-dix-huit ans. Caron le fils, notre auteur, se marie une première fois à vingt-quatre ans, malgré son père ; il se remarie en 1768 ; enfin, en 1786, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les études du jeune Caron furent bonnes. Où les fit-il au juste? Nous n'en savons rien. Ce n'est pas au collège Louis-le-Grand, bien que ce soit encore possible (les jésuites ne disparaissent qu'en 1761) ; ce n'est pas non plus dans un collège de l'Université, comme le collège d'Harcourt. Peut-être alla-t-il à Alfort. En tout cas, ses études ne durent point être médiocres : il citait Ovide dans le texte.

S'il ne se lance pas de bonne heure dans la littérature, c'est qu'il a mieux à faire. Comme horloger, il invente un système très ingénieux d'échappement : son rival Lepeaute s'empare de son invention et veut l'exploiter à son profit. Mais Beaumarchais se défend devant l'Académie des Sciences et obtient gain de cause. Joueur de harpe, il a ses petites entrées à la Cour : il apprend la musique aux filles de Louis XV.

Bientôt il fait connaissance d'une jeune femme aimable, mariée à un officier de la Cour. Le mari vient à disparaître ; la veuve épouse Caron. Et, aussitôt, le jeune homme achète une terre, avec le titre de Beaumarchais. Il s'appellera désormais Caron de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Beaumarchais, et, à ceux qui s'étonneront de le voir ainsi arriver à la noblesse, il répondra d'un air digne : « J'en ai la quittance dans ma poche. »

Financier, il fait rapidement fortune à côté des frères Paris-Duverney, les plus gros manieurs d'argent de l'époque.

En 1765, il fait représenter *Eugénie* ; en 1770, les *Deux Amis*.

Puis, pendant quatre ans, tout absorbé par les affaires, il ne s'occupe plus de littérature ; il y est ramené par la chicane. En 1774-1775, pendant un procès retentissant dont il est l'instigateur, il publie ses fameux *Mémoires pour l'affaire Goësman*. Ces *Mémoires* sont des sortes de plaidoyers, de factums, qu'écrivaient les plaideurs pour que les juges pussent plus facilement entendre l'affaire. D'ordinaire, ils étaient imprimés à un nombre très restreint d'exemplaires. Ces factums, faits souvent avec conscience, sont très intéressants pour l'histoire : quand on possède les arguments pour et contre, on peut se faire une idée à peu près exacte des causes qui se plaidaient à l'époque. Mais, tandis que, habituellement, ils étaient purement juridiques, ceux de Beaumarchais ne sont tels qu'en apparence. Il eut l'adresse de les tirer à un nombre considérable d'exemplaires, et, comme l'affaire était d'importance, il s'adressa au grand public et eut un succès énorme.

Dès lors, Beaumarchais fut célèbre et jugé grand écrivain par tout le monde.

En 1775, il revient au théâtre avec le *Barbier de Séville* ; en 1784, avec le *Mariage de Figaro*.

En 1787, nouveaux mémoires contre Kornmann ; il fait jouer un opéra, *Tarare*. En pleine Révolution (1792), il écrit une deuxième suite au *Barbier de Séville* : la *Mère coupable*, drame larmoyant comme *Eugénie*. Compromis dans une affaire de fournitures de fusils, il est incarcéré quelques jours, avant les massacres de septembre. Emigré, il revient à Paris en 1796 et meurt en 1798.

Il ne fut jamais de l'Académie. Il n'en faisait pas partie avant la Révolution. En 1795, lorsque l'Institut fut réorganisé avec ses cinq sections, on ne pensa pas à lui.

*
* *

Eugénie (1735) n'est pas une comédie. Ce n'est pas davantage une tragédie bourgeoise, car les héros sont de grands seigneurs. C'est, comme le demande Mercier, une « pièce », sans plus, une pièce qui veut être attendrissante et moralisatrice. Eugénie est

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

une jeune femme qui se croit mariée à un grand seigneur, Clarendon ; elle va devenir mère. Bientôt, nous apprenons que Clarendon est un infame coquin. Au lieu d'épouser Eugénie, il a organisé un simulacre de mariage : il va se marier avec une héritière jeune et riche. Ne craignons rien. Tout s'arrangera. Clarendon est un grand coquin ; mais il a conservé une honnêteté foncière qui lui remontera au cœur ; il deviendra honnête, obtiendra son pardon, et épousera, sans astuce cette fois, la douce Eugénie.

C'est une plate imitation de Destouches, de La Chaussée, de Diderot et de Richardson. On trouve à toutes les scènes du galimatias philosophique sans valeur ; aucun souci de la vraisemblance ; des caractères inexistants.

Beaumarchais s'y montre même original dans le ridicule. Il note avec un soin minutieux l'aspect de ses personnages ; j'en prends quelques-uns au hasard :

« M^me^ Mürer, riche veuve du pays de Galles. Une robe anglaise toute ronde, de couleur sérieuse, à bottes, sans engageantes, sur un corps serré descendant bien bas ; un grand fichu carré à dentelles anciennes, attaché en croix sur la poitrine ; un tablier très long, sans bavette, avec une large dentelle au bas ; des souliers de même étoffe que la robe ; une barrette anglaise à dentelle sur la tête, et, par-dessus, un chapeau de satin noir, à rubans de même couleur.

« M. Cowerly, capitaine de haut bord. Grand uniforme de la marine anglaise ; habit de drap bleu de roi, à parements et revers de drap blanc, un dragon d'or à la mousquetaire ; veste blanche, même galon ; double galon aux manches et aux poches de l'habit ; boutons de métal en bosse unis ; grand chapeau bordé ; cocarde noire fort apparente, cheveux en cadenettes...

« Le théâtre représente un salon à la Française du meilleur goût. Des malles et des paquets indiquent qu'on vient d'arriver. Dans un des coins est une table chargée d'un cabaret à thé ; les dames sont assises auprès. M^me^ Mürer lit un papier anglais près de la bougie. Eugénie tient un ouvrage de broderie. Le baron est assis derrière la table. Betsy est debout à côté de lui, tenant dans la main un plateau avec un petit verre dessus ; de l'autre, une bouteille de marasquin empaillé ; elle verse un verre au baron et regarde après de côté et d'autre. »

Beaumarchais avait eu une autre étrange idée, dont on le railla fort. Ecoutez plutôt sa note, au début du deuxième acte : « L'action théâtrale ne reposant jamais, j'ai pensé qu'on pouvait essayer de lier un acte à celui qui le suit par une action pantomime, qui sou-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tiendrait, sans la fatiguer, l'attention des spectateurs, et indiquerait ce qui se passe derrière la scène pendant l'entr'acte. Tout ce qui tend à donner de la vérité est précieux dans un drame sérieux, et l'illusion tient plutôt aux petites choses qu'aux grandes... »

Voici la pantomime de l'entr'acte :

« Un domestique entre. Après avoir rangé les sièges qui sont autour de la table à thé, il vient remettre la table à sa place auprès du mur de côté. Il enlève des paquets, dont quelques fauteuils sont chargés, et sort en regardant si tout est bien en ordre. »

Tous ces procédés n'empêchent point la pièce d'être dénuée d'intérêt et de gaieté. Nous regrettons, à lire une telle comédie, les œuvres de La Chaussée et de Mercier, dont l'intérêt n'est pas cependant très vif. Beaumarchais n'en était pas moins plein d'orgueil. Il estimait sa pièce excellente et, comme Diderot, il voulut joindre la théorie aux exemples. Il publia un *Essai sur l'Art dramatique sérieux,* œuvre faible et paradoxale. Tous ses préceptes sont inspirés directement de Diderot, « cet homme étonnant ». Il suffit d'en lire quelques lignes pour en apercevoir la nullité :

« Je n'ai point le mérite d'être acteur ; le temps et le talent m'ont également manqué pour le devenir. Mais il y a environ huit ans que je m'amusai à jeter sur le papier quelques idées sur le drame sérieux ou intermédiaire entre la tragédie héroïque et la comédie plaisante.

« De plusieurs genres de littérature sur lesquels j'avais le droit d'essayer mes forces, le moins important peut-être était celui-ci : ce fut par là-même qu'il obtint ma préférence. J'ai toujours été trop sérieusement occupé pour chercher autre chose qu'un délassement honnête dans les lettres. *Neque semper arcum tendit Apollo.* Le sujet me plaisait, il m'entraîna ; mais je ne tardai pas à sentir que j'avais tort de vouloir convaincre par le raisonnement dans un genre où il ne faut que persuader par le sentiment. Alors je désirai avec passion pouvoir substituer l'exemple au précepte : moyen infaillible de faire des prosélytes, quand on réussit ; mais qui expose le malheureux qui échoue au double chagrin de manquer son but et de rester chargé du ridicule d'avoir présumé de ses forces. »

Je ne sais si Beaumarchais avait présumé de ses forces ; mais ses contemporains accueillirent mal *Eugénie.* Notre auteur était riche ; il acheta les bravos.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

*
* *

Les *Deux Amis ou le Négociant de Lyon* montre bien les tendances de l'auteur. Sur sept personnages, cinq sont dans les affaires. Aurelly est un négociant de Lyon ; Mélac père est receveur général des fermes à Lyon ; Mélac fils n'aspire qu'à suivre les traces de son père ; Saint-Alban est un fermier général en tournée ; Dabins est le caissier d'Aurelly. Les deux autres personnages sont Pauline, la jeune première, et André, valet imbécile.

Bien des capitaux sont mis en jeu dans cette pièce, « et pourtant, disait un contemporain, l'intérêt est nul. »

Beaumarchais a eu peur sans doute que le caractère de ses personnages ne ressortît pas suffisamment par leurs actions et par leurs discours. Car, il prend la peine de faire remarquer, qu'Aurelly est un « homme vif, honnête, franc et naïf », Mélac père, un « philosophe sensible » ; Pauline, une « jeune personne au-dessus de son âge » ; Mélac fils, un « jeune bouillant et d'une sensibilité excessive » ; Saint-Alban, un « homme du monde estimable » ; Dabins, un « homme de jugement et fort attaché à son protecteur » ; André, un « garçon très simple ».

La pièce tomba lamentablement. Malgré le rôle niais d'André, elle manque totalement de gaîté. Palissot, l'ennemi des philosophes, l'attaqua vivement dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature depuis François premier jusqu'à nos jours*. A l'article *Beaumarchais*, il s'exprime ainsi :

« Beaumarchais a surpassé M. Diderot par l'attention scrupuleuse avec laquelle il décrit le lieu de scène, et jusqu'à l'ameublement dont il convient de la décorer. Il a la bonté de noter avec le même soin les différentes inflexions de voix, les gestes, les positions réciproques et les habillements de ses personnages. Dans sa comédie du *Père de Famille*, M. Diderot s'était contenté de mettre les papillotes d'un valet au rang des convenances théâtrales qu'il ne fallait point oublier. M. de Beaumarchais, dans sa comédie des *Deux Amis*, devait ajouter à ces papillotes une veste du matin et un balai de plumes. On voit combien les ressources du génie se multiplient entre les mains des grands hommes, et la merveilleuse influence de l'esprit philosophique sur tous les arts.

« Pour sacrifier davantage au naturel, M. de Beaumarchais a encore imaginé d'introduire, dans la même pièce, un valet bien bête, ce qui est d'une commodité admirable pour les auteurs qui voudront se dispenser d'avoir de l'esprit. Mais une découverte

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plus singulière, plus heureuse, et dont toute la gloire appartient à M. de Beaumarchais, c'est le projet qu'il a développé dans la préface de son drame d'*Eugénie*, pour désennuyer les acteurs pendant les entr'actes. Il voudrait qu'alors le théâtre, au lieu de demeurer vide, fût rempli par des personnages pantomimes et muets, tels que des valets, par exemple, qui frotteraient un appartement, balaieraient une chambre, battraient des habits, ou régleraient une pendule : ce qui n'empêcherait pas l'accompagnement ordinaire des violons de l'orchestre.

« Nous pensons que Molière eut fait une scène très piquante de ces modernes législateurs du théâtre, qui se flattent de perfectionner l'art dramatique par de pareils moyens, et qu'il n'eut pas manqué de joindre ces belles découvertes au fameux projet de M. Caritidès, dans la comédie des *Fâcheux*. Il n'y a rien d'aussi plaisant peut-être, que l'air de prétention avec lequel nos réformateurs de la scène proposent gravement des puérilités aussi niaises, et l'on serait tenté de s'écrier, avec Mascarille :

> Rare et sublime effort d'une imaginative
> Qui ne cède en vigueur à personne qui vive ! »

Cet appel à Molière ne manquait pas d'à propos, et Beaumarchais avait trop d'esprit pour ne pas comprendre.

*
* *

Mais l'auteur des *Deux Amis* va prendre sa revanche. Il se révélera non seulement grand écrivain, mais encore grand auteur comique avec ses *Mémoires sur l'affaire Goësmann*. La lecture de ces pamphlets est des plus attachantes. Ils rappellent les *Provinciales* de Pascal, les pamphlets de Paul-Louis Courier, mais avec plus de verve et d'entrain. Je ne vous citerai qu'un passage de la « confrontation de moi à M^me^ Goësmann » :

« On n'imaginerait pas combien nous avons eu de peine à nous rencontrer, M^me^ Goësmann et moi, soit qu'elle fût réellement incommodée autant de fois qu'elle l'a fait dire au greffe, soit qu'elle eut plus besoin d'être préparée pour soutenir le choc d'une confrontation aussi sérieuse que la mienne. Enfin nous sommes en présence.

« Après les serments reçus et les préambules ordinaires, sur nos noms et qualités, on nous demanda si nous nous connaissions. « Pour cela non, dit M^me^ Goësmann. Je ne le connais ni ne veux jamais le connaître. » Et l'on écrivit. — « Je n'ai pas l'honneur de connaître non plus Madame ; mais, en la voyant, je ne

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

puis m'empêcher de former un vœu tout différent du sien. » Et l'on écrivit.

« Mme Goësmann, sommée ensuite d'articuler ses reproches si elle en avait contre moi, répondit : « Ecrivez que je reproche et récuse Monsieur, parce qu'il est mon ennemi capital, et parce qu'il a une âme atroce, connue pour telle dans tout Paris, etc... »

« Je trouvai la phrase un peu masculine pour une dame ; et, en la voyant s'affermir sur son siège, sortir d'elle-même, enfler la voix pour me dire ces premières injures, je jugeai qu'elle avait senti le besoin de commencer l'attaque par une période vigoureuse pour se mettre en force, et je ne lui en sus pas mauvais gré.

« La réponse écrite en entier, on m'interroge à mon tour. Voici la mienne : « Je n'ai aucun reproche à faire à Madame, pas même sur la petite humeur qui la domine en ce moment ; mais bien des regrets à lui montrer de ne devoir qu'à un procès criminel l'occasion de lui offrir mes premiers hommages. Quant à l'atrocité de mon âme, j'espère lui prouver, par la modération de mes réponses et par ma conduite respectueuse, que son conseil l'a mal informée sur mon compte. » Et l'on écrivit. Tel est, en général, le ton qui a régné entre cette dame et moi, pendant huit heures que nous avons passées ensemble, en deux fois. »

Voyez encore la scène lorsque Mme Goësmann déclare n'avoir pas reçu les quinze louis que Beaumarchais l'accuse d'avoir touchés pour faire gagner une cause :

« Je soutiens, Monsieur, qu'on ne m'en a jamais parlé. Y aurait-il eu le sens commun d'offrir quinze louis à une femme de ma qualité ! à moi qui en avais refusé cent la veille ! — De quelle veille parlez-vous, Madame ? — Eh pardi ! Monsieur, de la veille du jour... (Elle s'arrêta tout court en se mordant les lèvres.) — De la veille du jour, lui dis-je, où l'on ne vous a pas parlé de ces quinze louis, n'est-ce pas ? — Finissez, dit-elle en se levant furieuse, ou je vous donnerai une paire de soufflets... J'avais bien affaire de ces quinze louis ! Avec toutes vos mauvaises petites phrases détournées, vous ne cherchez qu'à m'embrouiller et me faire couper ; mais je jure en vérité que je ne répondrai plus un seul mot. » — Et l'éventail apaisait, à coups redoublés, le feu qui lui était monté au visage. »

Le quatrième mémoire est peut-être le plus beau de tous. En certains endroits, il est sublime ; Voltaire avait parfaitement raison d'en être enthousiaste.

En 1774, Beaumarchais faisait jouer le *Barbier de Séville*. Nous examinerons ce chef-d'œuvre dans une prochaine leçon, en même temps que le *Mariage de Figaro*. J. F.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le mysticisme allemand

Cours de M. HENRI LICHTENBERGER,

Professeur à l'Université de Paris.

La vie de Suso.

J'aborde maintenant le problème capital de mon étude sur Suso, celui de la biographie.

Je me placerai d'abord dans l'hypothèse de l'authenticité. Et je chercherai à établir, en me fondant sur toutes les données que nous possédons sur l'auteur, un aperçu général de son existence. Ce premier travail nous fournira une idée d'ensemble du contenu de la biographie.

Cela fait, nous aborderons la critique même de l'autobiographie. Nous indiquerons les raisons qui, selon nous, rendent invraisemblable que ce document ait été rédigé par Suso lui-même ; nous essaierons de montrer qu'il ne saurait être une biographie historique exacte, mais qu'il faut y voir plutôt une compilation de légendes pieuses d'une part, et un traité de la vie mystique d'autre part, et que, dans ces conditions, la valeur historique de l'ouvrage reste, d'un bout à l'autre, douteuse et problématique.

Les sources. — En dehors de l'autobiographie, les données sur la vie de Suso sont extrêmement rares, plus rares et plus incertaines encore que celles que nous possédons sur Eckart. Aucun chroniqueur de son temps ou de l'époque suivante ne le cite. C'est à peine si son nom paraît une fois ou l'autre sous la plume d'un contemporain, sous celle, par exemple, de Henri de Nördlingen dans une de ses lettres à Marguerite Ebner.

Les chartes et les bibliothèques des couvents où il a vécu ont presque complètement disparu. La plupart des auteurs qui, dans la suite, donnent une biographie de notre mystique, ne disent rien de plus que ce qu'ils trouvent dans la *Vie*. La *Vie* est ainsi le document à peu près unique que nous possédions sur l'existence de Suso. A peine pouvons-nous compléter ses données par celles que nous fournissent quelques sources du xvi^e^ et même du xvii^e^ siècle : l'édition allemande imprimée en 1512, dont la préface contient quelques renseignements nouveaux ; les ouvrages hagio-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

graphiques de Murer, *Helvetia sancta* (Lucerne, 1648), et de Steill, *Ephemerides Dominicano-sacrae* (Dillingen, 1691), qui contiennent aussi des additions de provenance très douteuse et ne peuvent être utilisées qu'avec de grandes précautions. Ainsi la vie de Suso est connue à peu près exclusivement par l'autobiographie.

Naissance et famille de Suso. — Il est né le jour de saint Benoît, c'est-à-dire le 21 mars (44-4), dans les cinq dernières années du XIII[e] siècle, soit entre 1295 et 1300 environ.

Si l'on s'en rapporte aux données de l'édition de 1512, celles de Murer et de Steill, données qui ne peuvent être suspectes sur ce point, il serait d'origine noble ; son père aurait été un seigneur von Berg, de Constance, sa mère, une demoiselle Sus ou Süs, d'Ueberlingen. Comme nous savons, d'autre part, par les chartes qu'il existait à Constance au XIII[e] et au XIV[e] siècle la famille patricienne des von Berg, et que cette famille a joué un certain rôle dans la ville, l'origine de Suso semble établie avec quelque certitude. Il est né probablement à Constance, peut-être, mais cette hypothèse est moins vraisemblable, à Uberlingen.

Les parents différaient totalement de caractère. Son père était un enfant du siècle ; sa mère, au contraire, une pieuse femme qui aurait voulu mener une vie sainte, c'est-à-dire une existence consacrée à des exercices de piété et d'ascétisme ; le père s'y opposa rudement, en sorte qu'elle eut beaucoup à souffrir. Sa piété allait jusqu'à l'exaltation : il lui arrivait d'être malade de l'amour intense qu'elle avait pour Dieu au point de devoir rester douze semaines souffrante et alitée. Elle meurt le Vendredi-Saint, pour avoir ressenti avec trop d'intensité la douleur de la Vierge et les tourments de Jésus en croix.

Il est évident que Suso subit par l'hérédité et l'éducation l'influence maternelle ; c'est d'elle qu'il tient ses dispositions mystiques, et l'on peut volontiers admettre que c'est en son honneur qu'il a pris le nom maternel au lieu de celui de sa famille paternelle.

Débuts dans la vie religieuse. — A l'âge de 13 ans, Suso, qui était de complexion délicate et ne semblait pas apte à mener une existence mondaine, est destiné à la vie religieuse et il entre comme novice au couvent des dominicains de Constance. Ce couvent, situé dans une position charmante, en dehors de la ville, dans une presqu'île reliée au rivage par une mince langue de terre, à l'extrémité du lac, près de l'endroit où ses eaux se déversent dans le Rhin, devient sa patrie pendant la plus grande partie de sa vie. (Msc. de l'*Horologium* : *Henricus Suso prædicatorum conventus Constantiensis.*)

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

C'est là que s'accomplissent les premières étapes de sa vie spirituelle, telle que nous la raconte la biographie : sa conversion définitive à l'âge de 18 ans (Prol.), ses premiers combats intérieurs (ch. I), son extase le jour de la Sainte-Agnès (ch. II), son mariage spirituel avec la Sagesse éternelle (ch. III), les pénitences exceptionnelles et les redoutables exercices de mortification auxquels il se soumet pour dompter sa nature rebelle. Nous reviendrons avec plus de détails sur ces divers points dans notre examen critique de la *Vie*.

ÉTUDES DE SUSO. — Le plan général du système d'éducation en usage chez les dominicains comportait les prescriptions suivantes : le jeune religieux devait, après un an de noviciat et deux années d'études préliminaires, parcourir le cycle complet d'études théologiques qui durait huit ans. Ce cycle, Suso a pu l'accomplir à Constance même où, comme dans quelques autres couvents dominicains de la Suisse allemande, il paraît y avoir existé, au début du XIV[e] siècle déjà, un *studium particulare* ou *provinciale*. Après cette éducation générale, commune à tous les dominicains, quelques-uns d'entre eux, les mieux doués, recevaient l'autorisation de continuer leurs études dans un *studium generale* où ils recevaient une instruction supérieure. Pour la province de Teutonia à laquelle appartenait le couvent de Constance, le *studium generale* était à Cologne. Nous savons par la *Vie* que Suso faisait partie de cette élite dominicaine et qu'il alla terminer au *studium generale* de Cologne ses études théologiques sous la direction de maître Eckart qu'il a dû connaître aux environs de 1224, quelques années avant son procès et sa mort.

Eckart exerça sur lui une influence profonde. Suso appartenait avec Tauler au petit groupe de disciples que Eckart avait rassemblés autour de lui et qu'il initiait à ses spéculations métaphysiques. Il ressentit pour lui un profond enthousiasme. Il a dû suivre les dernières années d'enseignement du grand mystique, assister comme témoin à ses démêlés avec l'évêque, au début de son procès sur l'accusation d'hérésie qui avait été portée contre lui, et peut-être à sa mort (1327). Il lui demeura invariablement fidèle. Nous avons vu comme il s'efforce, dans le *Livre de la Vérité*, d'écarter de lui l'accusation d'hérésie, de présenter sa doctrine sous le jour le plus orthodoxe, de séparer sa cause de celles des Beghards hérétiques. Dans la *Vie* aussi, il multiplie les témoignages de son respect pour le « saint », le « bienheureux » maître Eckart, comme il l'appelle. Eckart lui apparaît même dans une vision, lui apprend que son âme est plongée dans une clarté

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ineffable et toute transformée en Dieu, et lui enseigne ce que doit faire celui qui veut atteindre le degré supérieur de l'union mystique avec Dieu. Il doit complètement renoncer à lui-même et à sa propre personnalité ; rester dans un entier détachement ; recevoir toutes choses de Dieu et non des créatures ; être patient à l'égard des hommes qui sont pareils à des loups.

Il semble bien que Suso, après avoir pris la défense d'Eckart dans le *Livre de la Vérité* (qu'il paraît avoir achevé au lendemain de la mort d'Eckart, en 1327), ait été impliqué lui-même dans la disgrâce de son maître. Il est probable que des discussions se produisirent à ce moment au sein même de l'Ordre, qu'il y eut un heurt du courant spiritualiste et ascétique contre l'esprit mondain et relâché d'autres membres de l'Ordre Le procès d'Eckart semble avoir été au moins partiellement provoqué par la dénonciation de deux dominicains de réputation douteuse. Nicolas de Strasbourg, envoyé par le pape pour mettre fin à ces troubles, fut d'abord favorable à maître Eckart, mais faillit partager son sort : les ennemis d'Eckart réussirent, un instant, à obtenir du tribunal épiscopal de Cologne son excommunication comme fauteur d'hérésie. La sentence fut, d'ailleurs, cassée par le pape (1337). A son tour, Suso fut inquiété. La *Vie* (ch. XXIII) raconte qu'il fut accusé par deux personnages importants de l'Ordre, qui s'efforcent de lui nuire, et cité devant le chapitre de l'Ordre qui se tenait dans les Pays-Bas (probablement le chapitre d'Anvers de 1327). Suso comparaît tout tremblant devant le tribunal. Il est accusé d'avoir écrit des livres soutenant de fausses doctrines et de corrompre les pays environnants. Il est fortement réprimandé et menacé de peines sévères, bien que Dieu et le monde le sussent innocent de cette faute.

Quoi qu'il en soit, la carrière théologique de Suso était terminée. Il n'a pas été envoyé comme d'autres membres éminents de l'Ordre à Paris pour compléter ses études et y acquérir la dignité de maître. Il est possible que le disciple de l'hérétique Eckart et l'auteur censuré du *Livre de la Vérité* ait paru quelque peu suspect à ses supérieurs. Peut-être aussi lui-même avait-il volontairement renoncé aux études théologiques. Nous savons, en effet, par l'*Horologium* que, au cours de ses études théologiques, il éprouvait une répulsion profonde pour ses collègues ambitieux et pleins d'un égoïsme utilitaire. Lui-même avait été, un instant, effleuré par le goût des honneurs et des dignités. Mais il résista à cette tentation et se jeta par réaction volontaire dans un ascétisme absolu ; il abandonna les écoles, il renonça à la dignité

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

magistrale et s'adonna entièrement à la *spiritualis philosophia*, qui donne déjà sur la terre un avant-goût du paradis.

En 1327, sans doute, avant ou après le chapitre où il avait été si maltraité, il rentre à son couvent. Pendant le voyage qu'il fait à pied avec un compagnon, il tombe malade d'un abcès et manque de mourir (ch. xxiii). C'est à ce moment que se place l'épisode célèbre de la rencontre de Suso avec un brigand sur les rives du Rhin (ch. xxvi).

Etat du diocèse de Constance et de l'Ordre des Dominicains. — L'évêché de Constance est en décadence à partir du début du xive siècle. En particulier, la lutte de la Curie et de l'empereur Louis de Bavière agite profondément la contrée. L'évêque Rodolphe III de Montfort prend, jusqu'en 1332, le parti du pape à qui il doit son élection ; tandis que la ville et une partie du clergé, notamment les Franciscains, adoptent celui de l'empereur.

Dans ces conditions, l'interdit est jeté sur Constance (1326) et le culte public suspendu pendant 12 ans sous Rodolphe et sous son successeur, Nicolas de Frauenfeld ; une lutte armée entre Nicolas et son concurrent malheureux, Albrecht de Hohenberg, soutenu par l'empereur, désole le diocèse.

Des troubles se produisent, à ce moment, dans l'Ordre. Le relâchement de la discipline se manifeste par des symptômes divers, l'acquisition de biens personnels, l'accumulation de dettes, la négligence des études, la recherche immodérée des honneurs et des privilèges et, dans les couvents de femmes, par le luxe et les dérèglements ; ce relâchement menace d'entraîner une décadence rapide de l'Ordre. Qu'on lise les plaintes de Suso dans la *Sagesse éternelle* (ch. vi) et surtout dans l'*Horologium* : bien que le nombre des bons soit encore grand, il constate qu'il est dépassé par la multitude de ceux qui portent un cœur mondain sous des vêtements ecclésiastiques, qui ont coutume de pécher contre l'obéissance, la pauvreté, la chasteté, et qui s'efforcent d'excuser leurs transgressions par des sophismes. Contre ce relâchement des mœurs, un mouvement de réaction rigoriste s'affirme, mené en Allemagne par des mystiques tels que Eckart, Suso, Tauler, Nicolas de Strasbourg, qui sont eux-mêmes attaqués à leur tour par les « relâchés » et traités d'hérétiques et de libres esprits. Après des intrigues violentes, en 1325, le général de l'Ordre Barnabas demande une réforme sévère de la province de Teutonie. Le provincial Henri de Ligno, de son côté, en appelle au pape de cette décision : il est destitué en 1331 et remplacé par Bernard Carrerius. En 1333, Benoît XII fait venir le maître de l'Ordre,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Hugo, pour discuter un projet de réforme avec lui ; mais il ne prend aucune mesure radicale.

En même temps, à partir des années *trente*, une série de calamités, tremblements de terre, inondations, vols de sauterelles, mauvaises récoltes, épidémies, enfin et surtout la terrible invasion de la peste (1348-50), fondent sur la chrétienté. Partout règnent la désolation, la mort, la misère. Dans ces conditions, il se produit une recrudescence de mysticisme. Un trouble profond s'empare de tous les esprits. Des prophètes apocalyptiques se répandent de toutes parts ; beaucoup croient la fin du monde toute proche. Les âmes pieuses tendent à se replier sur elles-mêmes pour entretenir en elles la flamme intérieure de l'enthousiasme divin, et, en même temps, à se grouper pour s'entendre, se soutenir, s'édifier mutuellement. C'est de ce besoin que naquit la Société des Amis de Dieu, qui fut non pas une espèce de franc-maçonnerie séparatiste, mais un groupement idéal d'âmes mystiques constitué d'abord parmi les religieux, et qui se répand bientôt aussi parmi les laïques. C'est dans ce milieu que se déroule l'activité de Suso, et, parmi les amis de Dieu, il n'en est peut-être aucun dont la personne soit plus séduisante et l'œuvre plus féconde.

Suso lecteur de Constance. — Il est très vraisemblable qu'au retour de Cologne, Suso fut chargé de fonctions de lecteur : il devait veiller à l'instruction scientifique non pas seulement des étudiants proprement dits, mais encore de tout le couvent. Sur la vie de Suso pendant cette période, les renseignements sont peu nombreux. Il compose, à ce moment, le *Livre de la Sagesse éternelle* et sa traduction latine, puis aussi le *Minnebüchlein*, si ce petit traité est vraiment de lui, ce qui est douteux. Des allusions assez obscures dans l'*Horologium* semblent indiquer qu'il subit des épreuves douloureuses ; un parent qui lui est cher meurt ; les « loups » lui ravissent deux brebis confiées à sa garde ; ses ennemis profèrent contre lui des injures cruelles et des calomnies venimeuses ; son champ de travail (*nemus venustum*), cultivé depuis l'enfance (*a pueritia*) avec la plus grande ardeur, lui est enlevé et sa chaire (*cathedra honoris*) est renversée. Il semble bien que l'on soit en droit de tirer de cette allusion assez enveloppée la conséquence suivante : Suso a été, au moment où il travaillait à l'*Horologium*, c'est-à-dire entre 1329 et 1334, chassé du champ de la science et de sa chaire magistrale, en d'autres termes dépossédé de sa fonction de lecteur.

L'époque où il quitte le lectorat (environ 1334) coïncide probablement avec le grand changement qui s'accomplit chez notre

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mystique. Après s'être occupé, pendant de longues années, de sa vie intérieure, il se consacre maintenant exclusivement à travailler au salut de son prochain (ch. xxii). Il approche de la quarantaine. Il modifie sa manière de vivre. Il renonce à pratiquer les mortifications atroces, qui avaient ruiné sa santé et l'avaient mené jusqu'au bord de la tombe. Et, en cela, il agit sur l'ordre d'une voix d'en haut. Cette voix lui annonce, en même temps, qu'après avoir traversé les petites écoles de la sainteté, il doit s'élever à la plus haute école de renoncement qui existe sur terre. Après les souffrances volontairement choisies, il connaîtra les épreuves que Dieu lui-même envoie ; après les souffrances extérieures, les souffrances intérieures ; après le martyre du corps, le martyre de l'âme, le déshonneur et la calomnie, l'abandon de ses amis, la sécheresse et l'aridité de l'âme. C'est seulement quand il aura patiemment supporté ces épreuves, mille fois plus dures que les souffrances physiques, qu'il sera digne d'entrer dans l'Ordre de la chevalerie du Christ. Il voit, un jour, un chien qui court dans le cloître, portant dans sa gueule un lambeau de tapis ; il le jetait en l'air, le traînait sur le sol, le déchirait et y faisait des trous ; et une voix d'en haut dit au serviteur : « Tu seras ainsi jeté par la bouche de tes frères et déchiré. » Et Suso de penser en lui-même : « Puisqu'il ne peut pas en être autrement, résigne-toi, vois comme ce tapis se laisse maltraiter en silence, fais de même. »

Et voici qu'en effet toutes sortes d'épreuves l'atteignent. Il est accusé d'avoir dérobé des ex-voto de cire dans une chapelle et d'avoir, par fraude pieuse, frotté de sang un crucifix de pierre pour faire croire à un miracle (ch. xxiii) ; il est obligé de ramener au couvent sa propre sœur tombée dans le péché (xxiv) ; il est soupçonné, en temps de peste, d'avoir empoisonné les sources (xxv) ; il rencontre un brigand dangereux dans la forêt (xxvi) ; il manque de se noyer dans le Rhin, au cours d'une tournée pastorale (xxvii) ; il traverse, à diverses reprises, des maladies mortelles (xxiii-xxx) ; il manque d'être massacré par des seigneurs dont il a fait entrer la fille ou la bien-aimée au couvent (xxv), ou par le bâtard d'un chanoine qui se croyait pécuniairement lésé par lui (xliii) ; il subit le mépris et les injures de ses propres compagnons de couvent (xxix) ; il est calomnié par d'autres à cause de ses relations avec les pécheurs (xxxvii). Il endure surtout des maux affreux à cause d'une méchante femme, qui l'accuse d'avoir commis avec elle le péché de chair et ruine pour longtemps sa réputation (xxxviii). C'est seulement après avoir traversé avec patience et humilité toutes ces épreuves qu'il atteint le véritable renoncement et, avec lui, la paix durable de l'âme.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Activité pastorale de Suso. — Ces épreuves ne l'empêchent pas d'exercer avec ardeur son activité pastorale. Il est prédicateur et pasteur d'âmes. Il n'est plus fixé à Constance; il erre en Suisse, en Alsace, descend le Rhin jusqu'à Aix ou dans les Pays-Bas. Il n'est d'ailleurs pas grand orateur populaire, à la façon de Berthold. Il s'adresse plutôt à des individus isolés qu'à la masse. Il sait trouver les accents vrais pour parler aux grands comme aux humbles, aux religieux comme aux laïques ; il exerce une action salutaire sur le pécheur tombé le plus bas. Mais il s'occupe plus spécialement des couvents de femmes placés sous la direction de l'Ordre des Dominicains, — non pas seulement des douze couvents qui dépendaient directement de Constance, mais aussi des couvents plus éloignés, comme peut-être ceux d'Oetenbach près de Zurich, d'Adelhausen près de Fribourg, d'Unterlinden à Colmar, et, en tout cas, de Tœss près de Winterthur, où se trouvait la plus connue d'entre ses filles spirituelles, Elisabeth Stagel. Ainsi donc Suso était, à ce moment, le directeur de conscience d'une série d'enfants spirituels dispersés en Suisse, en Souabe ou en Alsace, exerçant par l'ascendant de sa personnalité une influence extraordinaire sur ce petit troupeau de fidèles, adoré surtout de ses filles spirituelles qui le voient dans leurs visions, ont des révélations sur ses destinées, ressentent, même à distance, par une mystérieuse télépathie les souffrances qu'il endure. Les lettres de Suso et ses sermons nous donnent une idée de la façon dont il concevait sa mission de directeur de conscience et dont il parlait à son auditoire de nonnes.

Années d'exil. — Cependant la querelle entre l'empereur et le clergé au sujet de l'interdit entre dans un stade aigu en 1338, au moment où le pouvoir impérial, suffisamment renforcé par suite de circonstances favorables, est en état de parler en maître. A Constance, les bourgeois somment le clergé de reprendre le culte public malgré l'interdit jeté par le pape ; l'administration laïque donne aux ecclésiastiques jusqu'au 13 janvier 1339 pour obtempérer ; sinon ils seront punis d'ostracisme. Presque tous se résignent à l'obéissance. Mais les Dominicains, sauf quelques rares exceptions, résistent. Ils doivent donc partir en exil pour 10 ans, les uns à Diessenhofen, les autres dans le Schottenkloster, en dehors de la ville de Constance. C'est en 1339 seulement que la vie régulière reprend au couvent.

On ignore les destinées particulières de Suso dans cet exode. La *Vie* nous apprend qu'il fut nommé supérieur du couvent pendant les années d'épreuve et que, malgré sa notoire incapacité en affaires temporelles, il s'acquitte de ses fonctions d'adminis-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

trateur avec une habileté telle, qu'il réussit à payer toutes les dettes du couvent.

Départ de Constance ; émigration a Ulm. — Si l'on rapproche le récit de la *Vie* (38, qui rapporte les calomnies dont Suso aurait été l'objet de la part de la méchante femme, et le témoignage de H. de Nordlingen écrivant en 1347 à Marg. Ebner que Suso « ne lui plaît plus », on arrive à supposer que le scandale provoqué par les accusations de ses ennemis aura éclaté vers 1347-48, que Suso sans doute aura perdu sa dignité de prieur, et qu'en outre il aura été transféré dans un autre couvent par égard pour la bonne renommée de l'Ordre. La *Vie*, dans tous les cas, raconte que Suso habitait déjà *ailleurs*, quand le maître de l'Ordre et le provincial de Teutonie vinrent à Constance pour procéder à une enquête sur son cas (probablement à l'occasion du chapitre provincial de 1354 qui siège à Constance). Où a-t-il été transféré ? A quelle époque est-il venu à Ulm, où il meurt ? Il est impossible de donner là-dessus des réponses précises. Sur son séjour à Ulm, nous ne possédons que des traditions incertaines ou des hypothèses aventurées. Nous savons seulement par la *Vie* que, purifié et mûri par ces épreuves, il termine sa vie dans la paix du cœur et dans la grâce de Dieu ; que, pendant les années qui précèdent sa mort, il était occupé par la rédaction de l'*Autobiographie* et la composition de l'*Exemplaire*.

La seule chose certaine, c'est qu'il termine sa vie à Ulm. Des inscriptions concordantes sur plusieurs manuscrits allemands et latins nous apprennent que Suso mourut dans cette ville, le 25 janvier 1336, et par conséquent âgé de 70 ans environ. La tradition locale d'Ulm, confirmée par quelques témoignages anciens, rapporte qu'il fut enterré dans l'église même des Dominicains, à côté de l'autel de Saint-Pierre de Vérone. Sa réputation de sainteté se répand rapidement ; l'épithète de *beatus* lui est fréquemment donnée dès le xv^e^ siècle ; il est béatifié par Grégoire XVI, le 16 avril 1831. Son tombeau, malgré les recherches faites à diverses reprises, en 1668, 1702, 1896, est resté introuvable depuis trois siècles, en sorte que l'on ignore où reposent aujourd'hui ses restes.

P. D.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Agrégations et certificats d'aptitude

PROGRAMMES DE 1911.

Agrégation de philosophie.

COMPOSITION D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

Philosophie ancienne : PYRRHON, ÉPICURE, *les Stoïciens*, *la Nouvelle Académie.*

DESCARTES, LOCKE, CONDILLAC, MAINE DE BIRAN.

EXPLICATIONS.

PLATON : *Philèbe.*
ARISTOTE : *Éthique à Nicomaque :* livre I.
MARC-AURÈLE : Εἰς ἑαυτόν, livre XII.
LUCRÈCE : *De Natura Rerum :* livre II.
DESCARTES : *IVe Méditation.*
LEIBNIZ : *Principes de la nature et de la grâce, fondés en raison.*
KANT : *Fondements de la métaphysique des mœurs.*
H. SPENCER : *Principes de morale : partie IV, la Justice.*

*
* *

AGRÉGATION DES LETTRES.

Auteurs grecs.

SOPHOCLE : *Ajax.*
CALLIMAQUE : *Hymnes à Zeus, à Apollon, à Artemis, à Demeter*, édition Wilamowitz.
PLATON : *Phèdre.*
THÉOPHRASTE : *Caractères.*

Auteurs latins.

OVIDE : *Métamorphoses*, livre VI.
LUCAIN : *Pharsale,* livres I et II.
CÉSAR : *De Bello civili*, livre I et II.
CICÉRON : *De Divinatione*, livre II.

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

Auteurs français.

VILLON : *Le petit et le grand Testament.*
MONTAIGNE : *Essais*, livre I, 1 à 20 inclus.
BOILEAU : *Satires.*
LA ROCHEFOUCAULD : *Réflexions ou sentences et maximes morales. — Réflexions diverses.*
MOLIÈRE : *Monsieur de Pourceaugnac. — Les fourberies de Scapin. — La comtesse d'Escarbagnas.*
FONTENELLE : *Histoire des Oracles.*
VAUVENARGUES : *Introduction à la connaissance de l'esprit humain.*
DIDEROT : *Lettres à Mlle Voland, années 1759 et 1760.*
VICTOR HUGO : *Théâtre en liberté.*
LECONTE DE LISLE : *Poèmes antiques* (Hélène. — Niobé. — Khirôn. — Hypathie et Cyrille).
Correspondance entre George Sand et Gustave Flaubert (édition Calmann-Lévy), lettres CCVI-CCCXIX.

*
* *

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

Auteurs grecs.

SOPHOCLE : *Ajax.*
LYSIAS : *Discours contre Ératosthène.*

Auteurs latins.

PLAUTE : *Bacchides.*
CÉSAR : *De Bello civili*, I.
CICÉRON : *De Divinatione*, II.
SALLUSTE : *Orationes et Epistolæ ex Historiis excerptæ.*

Auteurs français.

MONTAIGNE : *Essais*, I, 1 à 20 inclusivement.
BOILEAU : *Satires. — Œuvres en prose*, édition G. Pellissier.
LA FONTAINE : *Œuvres diverses*, édition Félix Hémon.
FONTENELLE : *Histoire des Oracles.*
LECONTE DE LISLE : *Poèmes antiques* (Hélène. — Niobé. — Khirôn. — Hypathie et Cyrille).

*
* *

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

AGRÉGATION D'ALLEMAND.

I. — Histoire de la littérature.

1. GŒTHE, de 1805 à 1821 : *Pandora* ; *Wahlverwandtschaften* (II. Teil) ; *Faust*, II. Teil, 3. Akt.

2. ÉCOLE SOUABE : Uhland, *Balladen u. Romanzen.* — MÖRIKE : *Gedichte*, éd. Reclam, p. 8-97.

3. HEBBEL : Extraits de *Tagebücher* (*Durch Irren zum Glück. Tagebuchblätter* ; Berlin, Behr) ; *Agnes Bernauer* ; *Demetrius.*

II. — Histoire de la civilisation.

1. La légende de Tristan en Allemagne : GOTTFRIED VON STRASSBURG, *Tristan und Isolde*, éd. Goltcher (chants XVI et XVII ; vers 11.371 à 12.438). — R. WAGNER, *Tristan und Isolde.*

2. Les doctrines esthétiques de Winckelmann, de Lessing et du jeune Herder : WINCKELMANN, *Gedanken über die Nachadmung der griechischen Werke in der Malerei und Bildauerkunst*, éd. B. Seuffert. — LESSING, *Laokoon*, ch. XVI, jusqu'à la fin. — HERDER, *Kritische Wälder*, *Erstes Wäldchen*, 1 à 7 et 15 à 24.

3. L'Allemagne révolutionnaire de 1840 à 1848 et le lyrisme politique : HERWEGH, *Gedichte eines Lebendigen.*

4. Les universités allemandes au XIXe siècle.

*
* *

AGRÉGATION D'ANGLAIS.

I. — LE TYPE DE GENTLEMAN DANS LA SOCIÉTÉ ET LA LITTÉRATURE.

1. CHAUCER : *The Knight and his Tale* (à préparer : *The Knightes Tale*, pars tertia, v. 1022-1624).

2. J. A. SYMONDS : *Sir Philip Sidney* (*English Men of Letters*).

3. SPENSER : *Faerie Queene : Bk. 4.*

4. DUCHESS OF NEWCASTLE : *Memoirs of the Duke of Newcastle.*

5. CONGREVE : *The Way of the World.*

6. LORD CHESTERFIELD : *Letters to his Son.* (Selection, Scott Library.)

7. Mrs. CRAIK : *John Halifax, Gentleman.*

8. H. G. WELLS : *Kipps.*

II. — LA VISION ET LE RÊVE DANS LA POÉSIE ANGLAISE.

SWEET, Anglo-Saxon Reader (8e Ed. 1908) : — *XXIV. The Phœnix, 151-3. — XXV. The Dream of the Rood, 154-8. — XXVII. The Riddles, 164-7.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2. SHAKESPEARE : *The Tempest.*
3. MILTON : *Comus.*
4. THOMSON : *The Castle of Indolence.*
5. COLERIDGE : *The Rime of Ancient Mariner ; Kubla Khan.*
6. E. A. POE : *The Raven : Ulalume ; Annabel Lee ; To Helen.*
7. CHRISTINA ROSSETTI : *Goblin Market : From House to Home.*
8. J. THOMSON : *The City of Dreadful Night.*

* * *

AGRÉGATION D'ESPAGNOL.

L' « AUTO » RELIGIEUX DANS LE THÉATRE ESPAGNOL.

Textes d'explication :
1. *Misterio de los Reyes Magos.*
2. LUCAS FERNANDEZ : *Auto de la Pasión.*
3. CALDERON : *La Cena del Rey Baltasar.*

LA SATIRE LITTÉRAIRE EN VERS, DU XVIe SIÈCLE AU DÉBUT DU XIXe SIÈCLE

4. CRISTOBAL DE CASTILLEJO : *Contra los que dejan los metros castellanos.*
5. LUIS BARAHONA DE SOTO : *Satira 1a* (Sedano, *Parnaso*, IX, p. 53-65).
6. FORNER : *Satira contra los vicios introducidos en la poesia castellano* (les fragments dans le *Tesoro* de Quintana, p. 533-38).
7. JORGE PITILLAS : *Satira contra los malos escritores de este siglo.*

ÉTUDIER, D'APRÈS LA LITTÉRATURE, LE CHANGEMENT DES MŒURS ESPAGNOLES PENDANT LE RÈGNE D'ISABELLE II.

8. MARIANO DE LARRA : *¿ Entre qué gentes estamos ?* (*Articulos de costumbres.*)
9. MESONERO ROMANOS : *La Guia de forasteros* (*Escenas Matritenses*).
10. PEREZ GALDOS : *La estafeta romantica.*

* * *

AGRÉGATION D'ITALIEN

I. — L'INFLUENCE FRANCISCAINE DANS LA POÉSIE ET DANS L'ART ITALIEN AU XIIIe ET AU XIVe SIÈCLE.

S. FRANÇOIS : *Cantico delle creature.*

JACOPONE DA TODI : *la Crocifissione* (Donna del Paradiso) et *Dialogo tra S. Francesco e la Povertà* (San Francesco sia laudato).

DANTE : *Paradis*, c. XI.

PÉTRARQUE : *Trionfo della Pudicizia.*

G. VASARI : *Vita di Giotto.*

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

II. — LA LITTÉRATURE CHEVALERESQUE AVANT L'ARIOSTE.

ANDREA DA BARBERINO : Extraits contenus au tome I du *Manuale della letteratura italiana* de MM. A. d'Ancona et O. Bacci, p. 670-686.

L. PULCI : Extraits du *Morgante* (même manuel, t. II, p. 128-146).

M. M. BOIARDO : Extraits de l'*Orlando Innamorato* (même manuel, t. II, p. 152-163).

III. — LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'ITALIE.

Letture del Risorgimento italiano scelte da G. Carducci, t. I (1749-1840), Bologne, 1896, p. 104-255.

V. ALFIERI : *Il Misogallo.*

V. MONTI : *Bassvilliana*, c. II ; et *Per il Congresso cisalpino in Lione*, ode.

IV. — LA POÉSIE ITALIENNE DEPUIS 1870.

G. CARDUCCI, *Avanti ! Avanti ! ; Il canto dell' Amore ; Davanti S. Guido ; Ça ira ; Nell' annuale della fondazione di Roma ; Jaufré Rudel ; Cadore.*

M. RAPISARDI, poésies contenues dans l'anthologie *Dai nostri poeti viventi* (Florence, 1903), p. 342-354.

G. MARRADI : poésies contenues dans la même anthologie, p. 304-319.

G. D'ANNUNZIO : *La Figlia di Jorio.*

V. — AUTEUR LATIN POUR L'EXPLICATION ORALE.

J. SANNAZAR : *Eglogla III* (Galatea), éd. Grilli, Littà di Castello, 1899.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

Langue allemande.

GŒTHES MUTTER : *Briefe* Auswahl hrsg. v. A. Koster (Insel-Verlag).

GŒTHE : *Wahlverwandtschaften* (II. Teil).

UHLAND : *Balladen und Romanzen.*

J. u. l. W. GRIMM : *Kinder und Hausmärchen.*

Der heilige Krieg . Fr. Hebbe in seinen Briefen, Tagebüchern,

Gedichten, hrsg. Von Hans Brandenburg (Verlag Wilh. Langewiesche-Brandt) les 195 premières pages.

ROSEGGER : *Alpensommer.*

DICTIONNAIRE AUTORISÉ POUR LES ÉPREUVES ORALES.

H. PAUL : *Deutsches Wörterbuch.*

OUVRAGES A CONSULTER.

O. LYON : *Deutsche Grammatik* (collection Göschen).

BEHAGHEL : *Die deutsche Sprache.*

FRIEDRICH KLUGE : *Unser Deutsch* (Verlag von Quelle und Meyer).

PIQUET : *Phonétique allemande*, jusqu'à la page 75.

Langue anglaise

1. CHAUCER : *The Nonne Preestes Tale.*
2. SHAKESPEARE : *The Tempest.*
3. MILTON : *Comus.*
4. LORD CHESTERFIELD : *Letters to his Son* : letters 119-188.
5. THOMSON : *The Castle of Indolence.*
6. MRS CRAIK : *John Halifax, Gentleman.*

OUVRAGES A CONSULTER.

LOUNSBURY : *History of the English Language.*

MORRIS-BRADLEY-KELLNER : *Historical Outlines of English Accidence.*

KELLNER : *Historical Outlines of English Syntax.*

DICTIONNAIRE AUTORISÉ POUR LA LECTURE EXPLIQUÉE ET LE COMMENTAIRE GRAMMATICAL.

ANNANDALE : *A concise English Dictionary.*

Langue espagnole.

1. CALDERON : *La Cena del Rey Baltasar.*
2. JORGE PITILLAS : *Satira contra los malos escritores de este siglo.*
3. MARIANO DE LARA : *¿ Entre qué gentes estamos ?* (*Articulos de costumbres*).
4. MESONERA ROMANOS : *La Guia de forasteros* (*Escenas Matritenses*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

5. JAVIER DE BURGOS : *Los Valientes* (*sainete*).
6. PEREZ GALDOS : *La estafeta romántica.*

CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES

I. — AUTEURS FRANÇAIS.

1. ALBERT CAHEN : *Morceaux choisis des auteurs français classiques et contemporains*, prose et poésie, 1 cycle (1er vol. chez Hachette).

Etudier parmi les prosateurs : Mme de Sévigné, Bossuet, Fontenelle, Chateaubriand, Michelet, Renan.

Parmi les poètes : Lamartine, Leconte de Lisle.

2. CORNEILLE : le *Cid*.
3. RACINE : les *Plaideurs*.
4. MOLIÈRE : l'*Avare*.
5. LA FONTAINE : *Fables*, livre VII.
6. LA BRUYÈRE : les *Caractères*, chapitre Ier : Des ouvrages de l'esprit.
7. DIDEROT : *Pages choisies*, par G. Pellissier (1 vol. Librairie Armand Colin). De la page 176 à la page 264.
8. VICTOR HUGO : *Morceaux choisis*, poésie (Edition J. Steeg, 1 vol. chez Delagrave). Etudier les nos 132, 134, 135, 136, 137, 145, 155, 161, 166.

II. — PÉDAGOGIE.

1. EM. KANT : *Traité de pédagogie* (trad. J. Barni), 1 petit volume chez Alcan : Etudier de la page 59 à la page 86.
2. *Instructions de 1890 concernant les programmes de l'enseignement secondaire classique* (1 petit volume chez Delalain) : Etudier dans le rapport de M. Marion, de la page CXCIV à la page CCXIII.

III. — LANGUES VIVANTES.

Allemand.

1. GŒTHE : *Hermann und Dorothea* : les chants V, VI, VII, VIII et IX.

GOTTFRIED KELLER : *Das Fähnlein der sieben Aufrechten* (no 16 de la collection des *Wiesbadener Volksbücher*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Anglais.

1. Rudyard Kipling : *Just so Stories* (Edition Tauchnitz). Les cinq derniers contes de la page 128 à la fin.

Pocket Anthology, nº 5 : *Poetry for Children, One hundred of the Best Poems for the Young* (Gowans and Gray, London and Glasgow). Pages 142 à la fin ; poèmes 83 à 100.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sujets de compositions.

UNIVERSITÉ DE RENNES

LICENCE ÈS LETTRES.

Histoire moderne.

MÉMOIRE DES LABOUREURS DU BAN DE VACQUEVILLE (Meurthe)
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Le ban de Vacqueville est situé au pied des montagnes des Vosges, dans le centre d'un canton qui compte environ 60 villes, bourgs et villages, entourés de 16 forteresses anciennes et de châteaux ruinés.

Dans les temps malheureux du gouvernement féodal, toutes ces forteresses appartenaient à différents seigneurs qui, étant presque toujours en guerre, se roulaient tous les ans du haut de leurs rochers sur la plaine, ravageaient nos moissons et enlevaient nos troupeaux.

Pour se mettre à l'abri de ces brigandages, il fallait se mettre sous la sauvegarde de quelques-uns de ces petits souverains, qui jamais n'accordaient gratuitement leur protection. Il fallait se soumettre à des corvées de toutes espèces, à des redevances en grains, en argent, en chapons, etc. ; il fallait reconnaître des droits de banalité, des droits de colombier, de chasse, de pêche, etc. Mais, comme, depuis le règne de Louis XIII, les seigneurs ont été obligés de démolir leurs châteaux et ont été dispensés d'entretenir des garnisons et de fournir aux dépenses de la guerre pour nous défendre, pourquoi, depuis ce temps-là, ont-ils continué de nous faire payer des tailles, des redevances de toutes espèces, des corvées, etc. ?...

Du moment que nos rois se sont chargés eux-mêmes de nous défendre contre nos ennemis, il était bien juste de nous soumettre aux impôts que leur défense leur coûtait : ceux-là, nous les payerons toujours bien volontiers ; mais, s'il nous avait fallu continuer à payer les anciens droits féodaux des seigneurs, notre bonne volonté même serait devenue inutile ; nous aurions fini par

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rester écrasés sous ce double poids, dont la pesanteur allait toujours en augmentant de mille manières différentes.

D'un côté, les seigneurs agrandissaient sans cesse leurs prétentions, la faveur était toujours pour eux au Conseil dans les cours et auprès des intendants ; ils nous faisaient déchoir de nos droits d'affouage dans leurs forêts, sous prétexte que ces forêts n'étaient pas suffisantes, et, peu de temps après, ils obtenaient des lettres patentes pour des établissements d'usines à feu, sous prétexte qu'ils manquaient de débouchés pour la consommation de leurs immenses forêts ; de là, cette rareté et cette cherté énorme des bois qui désespère les provinces.

D'un autre côté, c'était sous le nom chéri de notre bon roi qu'une infinité d'agents subalternes exerçaient contre nous des vexations sans nombre.

Tels étaient les employés des fermes, qui nous poursuivaient partout, sur les chemins, visitaient et fouillaient nos maisons.

Tels étaient les piqueurs des ponts et chaussées, qui ne recevaient jamais les ouvrages des communautés que, sous une rétribution arbitraire.

Tels étaient les forestiers et gardes des bois, qui exigeaient des pensions et écrasaient de rapports ceux qui ne voulaient ou ne pouvaient pas se racheter...

Tels étaient le plus grand nombre des officiers de seigneurs, qui tourmentaient ceux des habitants qui osaient faire la moindre résistance aux volontés des seigneurs ou de leurs fermiers.

Telles étaient toutes ces riches maisons de moines, qui venaient enlever les dîmes destinées à nos pasteurs, à nos églises et à nos pauvres, et qui réduisaient nos curés à ne pouvoir plus faire de fonctions sans en recevoir une rétribution aussi indigne de leur saint ministère que ruineuse pour leurs paroissiens.

Mais grâce éternelle vous soit rendue à vous, Nosseigneurs, qui avez rompu tant de chaînes, qui vous êtes déclarés nos dieux protecteurs contre 500.000 oppresseurs intéressés à perpétuer notre esclavage...

Mais, nous sommes forcés de vous le dire, nous craignons beaucoup qu'on ne parvienne à éluder quelques-unes de vos plus justes décisions; nous éprouvons, dans ce moment, des traitements bien durs de la part des agents de notre seigneur, M. l'Evêque de Metz.

Les soussignés savent que tous les droits seigneuriaux ne sont pas également supprimés; il en est beaucoup qui ne sont déclarés que rachetables ; ils les rachèteront aussitôt qu'ils le pourront, et, jusqu'à ce moment, ils continueront de les acquitter comme il

leur est ordonné. De son côté, M. l'Evêque de Metz ne doit pas permettre à ses officiers et à ses fermiers de menacer, d'épouvanter et de vexer ses sujets comme ils le font.

Epreuve pratique de cartographie.

Commenter la feuille Lasalle (Illinois) de la carte topographique des Etats-Unis : aspect général du relief ; particularités du profil transversal des vallées (vallée de la rivière Illinois et vallées affluentes) ; particularités du tracé en plan des rivières affluentes ; stade d'évolution topographique auquel la région est parvenue ; explications morphogéniques possibles.

N. B. — Le pied vaut 0 m. 305.

Histoire ancienne.

Géographie politique et histoire de l'Afrique romaine.

Histoire du Moyen-Age.

Le royaume latin de Jérusalem, son histoire et ses institutions.

Histoire moderne.

L'Etat prussien à l'avènement de Frédéric II.

Histoire contemporaine.

La domination française en Italie et en Allemagne de 1800 à 1815.

Histoire du droit public français.

Option.

Des Parlements aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Géographie physique.

La plupart des régions montagneuses de l'Europe ont été envahies à plusieurs reprises, au cours du pléistocène, par de très puissants glaciers. Exposer les raisons sur lesquelles se fonde cette opinion, les causes probables des extensions glaciaires, les conséquences qu'ont eues ces extensions sur l'évolution des formes du terrain. Les exemples utilisés au cours de l'exposition seront empruntés de préférence aux Alpes françaises.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Licence d'anglais et d'allemand.

Thème.

ALGER.

Féerie inespérée et qui ravit l'esprit ! Alger a passé mes attentes. Qu'elle est jolie, la ville de neige sous l'éblouissante lumière ! Une immense terrasse longe le port, soutenue par des arcades élégantes. Au-dessus s'élèvent de grands hôtels européens et le quartier français, au-dessus encore s'échelonne la ville arabe, amoncellement de petites maisons blanches, bizarres, enchevêtrées les unes dans les autres, séparées par des rues qui ressemblent à des souterrains clairs. L'étage supérieur est supporté par des suites de bâtons peints en blanc ; les toits se touchent. Il y a des descentes brusques en des trous habités, des escaliers mystérieux vers des demeures qui semblent des terriers pleins de grouillantes familles arabes.

De la pointe de la jetée le coup d'œil sur la ville est merveilleux. On regarde, extasié, cette cascade éclatante de maisons dégringolant les unes sur les autres du haut de la montagne jusqu'à la mer. On dirait une écume de torrent, une écume d'une blancheur folle ; et, de place en place, comme un bouillonnement plus gros, une mosquée éclatante luit sous le soleil.

Partout grouille une population stupéfiante. Des gueux innombrables, vêtus d'une simple chemise, ou de deux tapis cousus en forme de chasuble, ou d'un vieux sac percé de trous par la tête et les bras, toujours nu-jambes et nu-pieds, vont, viennent, s'injurient, se battent vermineux, loqueteux, barbouillés d'ordure et sentant la bête.

MAUPASSANT.

Version allemande.

Seegespenst.

Ich lag am Rande des Schiffes,
Und schaute, träumenden Auges,
Hinab in das spiegelklare Wasser,
Und schaute tiefer und tiefer —
Bis, tief im Meeresgrunde,
Anfangs wie dämmernde Nebel,
Jedoch allmählich farbenbestimmter,
Kirchenkuppel und Türme sich zeigten,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Und endlich, sonnenklar, eine ganze Stadt,
Altertümlich niederländisch,
Und menschenbelebt ;
Bedächtige Männer, schwarzbemäntelt,
Mit weissen Halskrausen und Ehrenketten,
Und langen Degen und langen Gesichtern,
Schreiten über den wimmelnden Marktplatz
Nach dem treppenhohen Rathaus,
Wo steinerne Kaiserbilder
Wacht halten mit Zepter und Schwert...
Bejahrte Frauen,
In braunen, verschollnen Gewändern,
Gesangbuch und Rosenkranz in der Hand,
Eilen trippelnden Schritts,
Nach dem grossen Dome,
Getrieben von Glockengeläute
Und rauschendem Orgelton.

Mich selbst ergreift des fernen Klangs
Geheimnisvoller Schauer !
Unendliches Sehnen, tiefe Wehmut
Beschleicht mein Herz,
Mein kaum geheiltes Herz ;
Mir ist, als würden seine Wunden
Von lieben Lippen aufgeküsst
Uud thäten wieder bluten, —
Heisse, rote Tropfen,
Die lang und langsam niederfalln
Auf ein altes Haus dort unten
In der tiefen Meerstadt,
Auf ein altes, hochgegiebeltes Haus,
Das melancholisch menschenleer ist,
Nur dass am Fenster
Eid Mädchen sitzt,
Den Kopf in den Arm gestützt,
Wie ein armes, vergessenes Kind —
Und ich kenne dich, armes, vergessenes Kind !

H. Heine (*Die Nordsee*).

Traduction et commentaire grammatical d'un texte anglais.

The eighteenth of August was one of these days, when the sunshine looked brighter in all eyes for the gloom that went be-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fore. Grand masses of clouds were hurried across the blue, and the great round hills behind the Chase seemed alive with their flying shadows; the sun was hidden for a moment, and then shone out warm again like a recovered joy; the leaves, still green, were tossed off the hedgerow trees by the wind; around the farmhouses there was a sound of clapping doors; the apples fell in the orchards; and the stray horses on the green sides of the lanes and on the common had their manes blown about their faces. And yet the wind seemed only part of the general gladness because the sun was shining. A merry day for the children, who ran and shouted to see if they could top the wind with their voices; and the grown-up people, too, were in good spirits, inclined to believe in yet finer days, when the wind had fallen. If only the corn were not ripe enough to be blown out of the husk and scattered as untimely seed!

And yet a day on which a blighting sorrow may fall upon a man. For if it be true that Nature at certain moments seems charged with a presentiment of one individual lot, must it not also be true that she seems unmindful, unconscious of another? For there is no hour that has not its births of gladness and despair, no morning brightness that does not bring new sickness to desolation as well as new forces to genius and love. There are so many of us, and our lots are so different: what wonder that Nature's mood is often in harsh contrast with the great crisis of our lives? We are children of a large family, and must learn, as such children do, not to expect that our hurts will be made much of — to be content with little nurture and caressing, and help each other the more.

George Eliot.

Pédagogie.

Le préjugé des trois facultés en pédagogie.

Dissertation philosophique.

Ancien régime.

1. Eléments psychologiques communs aux espaces tactile, visuel et auditif.

2. La perception visuelle binoculaire de la profondeur.

3. Exposer la doctrine des deux modes de vision, diurne et crépusculaire.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Histoire de la philosophie.

(*Ancien régime*).

1. La nature de l'entendement dans la philosophie de Spinoza.
2. La notion de la liberté dans la morale kantienne.
3. Les mathématiques et la physique dans la philosophie de Kant.

Dissertation philosophique.

1. La vérité ; ses conditions générales (Philosophie générale).
2. Qu'appelle-t-on quelquefois, aujourd'hui, « sens statique ? » Théorie de ce sens (Psychologie).
3. Qu'appelle-t-on un fait dans les sciences expérimentales ? Quelle est la limite entre le fait et la théorie ? (Logique).
4. Individualisme, solidarisme et socialisme (Morale).

Histoire de la philosophie.

La théorie de l'erreur chez Platon et Descartes.

Droit international public.

(*Option*).

L'arbitrage comme moyen de résoudre les litiges internationaux.

Le Gérant : Franck Gautron.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dix-neuvième année (1re Série) N° 3 1er Décembre 1910

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

La fin du Moyen-Age. — La Renaissance du XIVe siècle.

Au début de la dernière leçon, nous avons parlé de l'art au Moyen-Age, de l'art profane et du chant, et nous avons vu avec quelle liberté et quelle désinvolture cette époque traitait l'amour et le mariage. Nous avons, à cette occasion, cité un passage capital du *Port-Royal* de Sainte-Beuve ; et notre conclusion fut que la nature ne perdit jamais ses droits, même durant le Moyen-Age.

Puis nous avons abordé l'histoire du *Roman de la Rose*, commencé vers 1235 par Guillaume de Lorris, terminé vers 1275 par Jean de Meung : le *Roman de la Rose* est une Bible véritable, une encyclopédie. C'était la première fois que l'on traitait en français, à l'usage des laïques, toutes les sciences réservées jusque-là aux clercs : l'Eglise n'a plus la possession exclusive de la connaissance de l'antiquité. Ce qui frappe le plus dans cette époque, c'est le désir de s'instruire. Ces jours derniers, je relisais, pour préparer le cours d'aujourd'hui, quelques historiens de cette période : tous semblaient s'être donné le mot, afin de bien mettre en lumière cette curiosité, ce goût de savoir. D'autre part, au fond,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les sentiments du Moyen-Age sont moins exclusivement chrétiens qu'on ne croit ; sa conception de l'existence est toute réaliste : du moins, c'est l'opinion qui ressort d'une lecture du *Roman de la Rose*. L'esprit qui s'y manifeste est éminemment bourgeois et par moments tout à fait moderne. Relisez, si vous voulez vous en convaincre, le discours de la Vieille à Bel-Accueil, la confession de Nature à son prêtre Génius, l'épisode de Faux-Semblant ou bien l'éloge de la Beauté. Vous y trouverez des attaques contre le clergé, des attaques contre la Providence et contre la Prédestination. Enfin le succès immense qu'a obtenu cette œuvre, vous renseignera parfaitement sur l'état intellectuel et moral des gens du temps. Je ne vous avais pas lu, je crois, le jugement de Gaston Paris sur le *Roman de la Rose* : « C'est une œuvre hors de pair, sinon par sa valeur poétique de premier ordre, du moins par l'importance historique. » On a eu tort de penser que le *Roman de la Rose* ouvre la littérature française : il en ouvre peut-être une période ; mais il en clôt une autre. Le Moyen-Age avait déjà une littérature indépendante ; mais elle est restée longtemps ignorée, parce qu'on s'occupait de préférence de l'histoire politique et quelquefois économique de ce temps.

Le *Roman de la Rose* ne laisse pas d'avoir intéressé les lettrés de la Renaissance ; il a été défendu par les premiers humanistes français, et vivement admiré par les précurseurs avant la lettre de la Renaissance, par exemple par Pétrarque. Un tel ouvrage était un allié pour eux, et Marot met à son service ses connaissances de la littérature. Lu de tous, admiré ou discuté, le *Roman de la Rose* avait conservé une influence considérable. N'est-ce pas lui qui fit éclore la querelle des femmes, dans laquelle devaient s'illustrer Matheolus, Christine de Pisan et Alain Chartier ? Rien de chrétien n'apparaît dans le discours de Raison à l'Amant ; tous les auteurs qui y sont allégués sont païens ; il fallait qu'ils fussent déjà populaires pour qu'on pût invoquer leurs noms.

Une série d'œuvres secondaires vint fortifier l'esprit du *Roman de la Rose* avec Rutebœuf, Bauduin de Sebourc, les ouvrages moralisants comme le *Ménager de Paris*. Toutes montrent que les conceptions étroites du Moyen-Age ont vécu, que l'on a un nouvel idéal et que la vie prend sa revanche.

Il y aurait bien des points de vue à examiner maintenant. Je me bornerai à attirer votre attention sur les juristes, qui ont contribué, pour une large part, à la diffusion des idées antiques. Puisque nous parlons du droit, je vous ferai remarquer qu'ils ont, et, après eux, les parlementaires, toujours représenté l'élément

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

frondeur de notre pays. Après le cours de mercredi dernier, j'entendais quelqu'un qui disait avec juste raison que les remontrances du Parlement représentèrent pendant des siècles l'éloquence de la France.

Ce qui est difficile, c'est de faire le départ de ce que nous savons et de ce que nous ne savons pas. Les ouvrages consacrés au Moyen-Age ont été trop souvent ou bien un réquisitoire exagéré ou bien un panégyrique aussi irraisonné. Pour notre part, nous voudrions chercher l'homme moderne à travers cette époque assez méconnue et qui représente la période d'organisation du monde moderne.

Par exemple, on croit généralement que le Moyen-Age était anti-hygiéniste. Vous savez le mot attribué à Michelet : « Pas un bain pendant mille ans. » Eh ! bien, c'est une grave erreur, et plusieurs érudits ont prouvé qu'on prenait beaucoup plus de bains durant le Moyen-Age qu'à l'époque de la Renaissance. Le Moyen-Age a même connu les maux les plus modernes : tous, nous déplorons l'empire actuel de l'alcoolisme ; or, le Moyen-Age a laissé à ce sujet des plaintes et des doléances qu'on pourrait signer aujourd'hui et que les historiens ont trop négligées. Les mœurs du Moyen-Age nous présentent une très grande part d'inconnu. Je ne vous citerai qu'un passage de *Nicolas de Clamanges, sur la nécessité de ne pas instituer de nouvelles fêtes* : « Ces gens-là, dit-il, passent le saint jour à la taverne. Ils s'y réunissent depuis le lever du soleil, et y restent souvent jusqu'au milieu de la nuit. Là ils jurent, parjurent, blasphèment Dieu et tous les saints, crient, se disputent, chantent, font du bruit, du vacarme, se conduisent comme des fous furieux. On s'occupe aussi de ses affaires, on achète, on traite, on se gage, on s'accorde, on se désaccorde, on fait la paix, on prépare des pièces, on se tend des pièges ; et celui qui a le mieux trompé l'autre, est proclamé par toute l'assistance le plus intelligent. Pour chaque affaire, on boit abondamment du vin. Pendant ce temps, les malheureuses femmes et les pauvres enfants, pour qui ce n'est pas un jour de fête, jeûnent à la maison. Ils doivent souffrir de la faim presque toute la semaine, et paient ces débauches des jours de fêtes avec des larmes et des sanglots et souvent avec des coups. » Voyez quel caractère d'actualité singulière présente un texte de ce genre. Il nous fait connaître aussi que le régime du Moyen-Age n'a pas été absolument un régime de coercition morale, et tout cela nous montre combien il est difficile de débrouiller la complexité de ces questions.

Nous n'avons pas encore parlé de tout un côté de la poésie : des troubadours, minnesinger, chantres de l'amour. On peut se

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

demander comment il se fait que ces poètes soient contemporains de saint Bonaventure et de saint Thomas. Il existe une opposition absolue entre les sentiments des théologiens et ceux des poètes sur l'Amour.

Les derniers reflétaient l'idéal de leurs lecteurs ou de leurs auditeurs. Cela prouve que ce n'étaient pas seulement les poètes, mais bon nombre des hommes appartenant aux classes élevées, qui regardaient l'amour comme l'affaire la plus sérieuse de la vie.

A côté de cela, écoutez un sirvente de Jean Cardinal : « Je veux commencer un sirvente nouveau, que je réciterai le jour du jugement à Celui qui m'a créé et tiré du néant, s'il songe à m'accuser de quelque chose, et s'il veut me loger en diable. Je lui dirai : « Non, non, Seigneur, merci ! Gardez-moi, s'il vous plaît, des bourreaux de l'enfer, moi qui ai passé toutes mes années à me tourmenter dans ce méchant monde où vous m'avez mis. » Toute la cour céleste s'émerveillera d'entendre ma défense : je dirai à Dieu que c'est faillir envers les siens, s'il pense à les détruire et à les plonger en enfer. Il serait juste que chaque âme, désireuse d'entrer, pût entrer en paradis. Toute cour où les uns rient et les autres pleurent, n'est plus une cour accomplie. Et, si puissant souverain que Dieu soit, s'il ne nous accueille pas, il lui en sera demandé raison. Il devrait bien anéantir le diable, il y gagnerait beaucoup d'âmes. Beau Seigneur Dieu, anéantissez donc notre cruel et important ennemi ! Je ne veux point désespérer de vous: non, c'est en vous que je mets ma confiance ; car vous devez m'être secourable à mon trépas, et sauver mon âme et mon corps. Autrement je vous fais une proposition loyale : remettez-moi où j'étais avant de naître, et d'où vous m'avez tiré, ou bien pardonnez-moi mes fautes ; car je ne les aurais pas commises, n'ayant pas existé. Si, ayant souffert ici, j'allais brûler en enfer, ce serait, à mon avis, une injustice ; car, je puis vous le jurer, pour un bien que j'aurai eu dans le monde, j'y ai enduré mille maux. » Et dites si ce langage s'accorde vraiment à ce qu'on nous a raconté du Moyen-Age. Or de tels sentiments étaient monnaie courante dans le midi de la France, en Provence, en Languedoc, chez les Albigeois.

Je voudrais attirer, un instant, votre attention sur un aspect du culte médiéval, en prenant garde de n'éveiller les susceptibilités religieuses de qui que ce soit. Aussi bien, j'ai pour me défendre l'autorité de Gœthe (second *Faust*). C'est du culte de la Vierge Marie que je veux dire un mot. Ce culte a été extrêmement florissant au Moyen-Age. C'est que beaucoup de personnes englobent dans ce culte tous les sentiments qu'ils éprouvent pour la femme

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en général. Remarquez que nombre de légendes relatives à la Vierge revêtent un tour sentimental et l'amour y joue quelquefois son rôle : rappelez-vous la légende de sœur Béatrice. Nous reconnaissons ainsi une sorte de parallélisme entre le culte de Notre-Dame et le prestige de la Femme. Regardez le portail des églises, les monuments et les statues. Involontairement, toutes ces œuvres trahissent une sorte de sentimentalité.

Je n'insisterai pas sur l'envers du Moyen-Age, sur un polythéisme invraisemblable. qui se révèle dans la religion des saints et des miracles, sur la croyance à la puissance effrayante du diable qui pèse sur la mentalité des faibles. Je ne vous parlerai ni de la sorcellerie ni de l'astrologie. Je me borne à indiquer, tout en passant, ces rubriques. Ce qui est frappant, c'est cet état de folie, pour ainsi dire, endémique de la superstition. On est, au Moyen-Age, d'une crédulité inouïe. Néanmoins, en ce qui touche les croyances religieuses, il y a une différence à faire entre les diverses classes : la bourgeoisie est, en effet, bien moins croyante que le peuple. Chose étrange ! quand l'esprit humain est une fois débarrassé de ses lisières, préjugés et inventions, il s'élance vers Dieu et devient mystique. Le mysticisme fleurit en Allemagne et en Flandre. Remarquez que tous les mystiques écrivent en langue vulgaire ; leur théologie se répand ainsi dans le monde laïque, et, par là, ils sont des facteurs de la libération de la pensée. Ce sont Maître Eckart, les Amis de Dieu, les mystiques laïques, puis Gerson, Thomas A Kempis et Nicolas de Cuse. Tous présentent des traits communs : qui dit mysticisme, dit souvent sincérité, noblesse, bonté, grandeur d'âme, amour de la vérité. On peut faire une sorte de filiation, de généalogie de tous les esprits mystiques, qui nous conduirait jusqu'au seuil de la Renaissance. Prenons comme exemple Nicolas de Cuse (1401-1464), un des plus admirables précurseurs de la pensée moderne. Il a été, par ses écrits, le maître de Briçonnet, de Lefèvre d'Etaples, de Marguerite de Navarre. Or lui-même reflétait les idées de ses prédécesseurs. Vous devinez donc l'importance de ce courant. En réalité, l'influence du mysticisme a été énorme, et, si on l'a trop longtemps méconnue, c'est qu'on négligeait systématiquement l'histoire des sentiments. Les mystiques, par leurs élans intérieurs de foi, avaient une tendance à s'élancer d'un bond vers Dieu, à supprimer les intermédiaires, à dédaigner un peu la hiérarchie. Par là, ils ont, à quelque degré, préparé la voie aux protestants.

Rationalisme et mysticisme, au Moyen-Age, tendent également à l'unité moniste. De là vient qu'à cette époque le mysticisme exerce sur le dogme une influence non moins redoutable que la critique

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rationnelle ; de là vient aussi qu'en France mysticisme et panthéisme sont, plus d'une fois, des termes synonymes.

Si nous sortons du mysticisme, nous retrouvons la même indépendance chez les Cathares, chez les Frères du libre esprit et chez les Vaudois. Partout nous rencontrons des semences de liberté. En 1378, éclate le grand schisme qui durait encore au commencement du XVe siècle. De grands esprits se trouvent mêlés à ces débats religieux : Pierre d'Ailly, Gerson, Nicolas de Cuse. Une foule d'idées sont remuées à cette occasion, qui ne manqueront pas de germer et de porter leurs fruits.

J'aurais voulu vous lire, pour terminer, deux passages de Victor Leclerc et de Renan ; je constate que le temps me ferait défaut. Avec juste raison, Victor Leclerc soutient que le caractère essentiel du XIVe siècle consiste dans le goût de l'action. Or l'action conduit vite au réalisme. Renan constate la naissance de l'art profane au XIVe siècle.

Nous abordons maintenant, l'histoire proprement dite de la Renaissance du XIVe siècle. C'est le troisième essai de libération ; malheureusement, il fut arrêté par la guerre de Cent Ans. Ce qui frappe tout d'abord, c'est que les principaux écrivains appartiennent à la société laïque. Ils vivent près des cours et des princes. Le mécénat est alors pratique ordinaire : les seigneurs et les bourgeois éprouvent un attrait irrésistible vers les lettres. Un cordelier, frère Antoine d'Arezzo, traduit le *Décaméron* de Boccace. Le riche bourgeois qui a écrit le *Ménagier de Paris* connaissait Tite-Live, Josèphe, le songe de Scipion, saint Jérôme, les Pères, Pétrarque et le *Roman de la Rose*. La société entière, par son ardeur à s'instruire, prépare l'avènement d'idées plus libres. On étudie les Livres saints eux-mêmes ; on pénètre jusqu'au fond des textes.

M. Coville attribue à la littérature proprement dite une place plutôt bâtarde ; elle mêle, dit-il, les restes de la puérilité subtile du Moyen-Age à une gauche imitation de l'antiquité latine. Toutefois, en quelques esprits, l'antiquité latine, la seule qui soit accessible, produit déjà comme une révélation de sagesse et de beauté. Les premiers humanistes en France apparaissent au XIVe siècle.

« D'autre part, des écrivains, ceux qui racontent des choses qu'ils ont vues ou sur lesquelles ils se sont renseignés, ceux qui discutent des questions politiques ou morales, où ils sont directement intéressés, ont laissé des œuvres dont la place demeure considérable dans la littérature nationale. » Vous saisissez là le caractère réaliste et concret de cette littérature. « En dépit de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

toutes les difficultés, sans modèle, sans règle, alors que la langue est encore incertaine et la syntaxe en formation, ils parlent avec clarté, justesse, aisance, et souvent avec une grâce exquise. Ils savent narrer, et le plaisir qu'ils y trouvent est si vif, qu'il se communique au lecteur ; ils savent décrire, et leur description atteint sans effort au dramatique ; ils savent raisonner, persuader et parfois s'approchent de l'éloquence. Ils ont du bon sens, de la finesse et de la malice. Toutes les qualités nationales apparaissent chez les prosateurs du XIVe siècle. » Vous voyez que cette suite diffère assez du premier jugement. Il s'est formé, en effet, un groupe d'écrivains qui se sont réunis spontanément, pour ainsi dire, par la force du sentiment, et c'est le sentiment qui les a rendus éloquents. Pourquoi le progrès intellectuel ne fut-il pas décisif ? C'est que l'élément régénérateur, sans parler du désordre moral et matériel, n'était pas encore assez puissant, assez actif.

J'aurais voulu vous dire aussi quelques mots de l'art ; car il est toujours à propos de rapprocher l'art de la littérature. Au XIVe siècle, nous assistons à un grand développement de l'architecture civile : on construit des hôtels de ville, des halles, des hôtels privés, des palais. L'architecture militaire est aussi en progrès ; c'est le temps où Louis d'Orléans élève Pierrefonds et la Ferté-Milon.

Quelles furent donc les causes de cette troisième Renaissance ? Quelles influences la déterminèrent ? C'est tout d'abord le voisinage de la cour d'Avignon, qui nous met en relations avec l'Italie ; nous apprenons à comprendre Boccace et Pétrarque, qui exerce alors une véritable fascination. La cour de France est alliée avec les Visconti de Milan. Nous sommes en rapports avec Gênes, Venise, Pise, avec Florence surtout. La maison d'Anjou règne dans le royaume de Naples. De là résultent de nombreuses négociations et allées et venues, de continuels voyages. Les uns vont en Italie comme Philippe de Mézières, Jean de Montreuil, Guillaume Fillastre ; les autres en Avignon : Oresme, Col, Gerson, etc. Il faut ajouter à ces causes l'importance nouvelle des légistes, comme Pierre du Bois et Philippe de Mézières.

Cette Renaissance se manifeste, retenez-le, exactement comme la grande, comme celle du XVIe siècle. L'ère du romantisme commence aussi par des traductions. Ainsi François Ier commença par faire traduire les œuvres antiques ; Charles V, avant lui, ne s'y était pas pris autrement, et les contemporains eux-mêmes virent bien toute l'importance de cette entreprise ; Christine de Pisan nous en fournit un témoignage dans son « chemin de longue estude ». Je vous renverrai encore, à ce propos,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à un livre de M. Léopold Delisle, sur la *Bibliothèque de Charles V* (2 vol. chez Champion). Les noms des traducteurs sont très nombreux : Foulechat, Gaudin, Raoul de Presles, Simon de Hesdin, Oresme, Jean Golein, Daudin, Corbechon, Bauchant. Et quels sont les auteurs que Charles V fait traduire ? C'est Aristote, c'est Ovide, c'est Valère-Maxime, Cicéron, Suétone, Végèce, etc. Les esprits cultivés du XIV^e siècle, comme Pierre Bersuire, Nicolas Oresme, Jacques le Grand, Nicolas de Clamanges, Jean de Montreuil, s'attachèrent passionnément à la connaissance de la littérature antique. Il ne faudrait pas croire cependant que cette étude de l'Antiquité ait déjà produit un renouvellement et un affranchissement intellectuel. L'Antiquité constitue surtout un répertoire de textes sur la morale, la politique, la rhétorique, la logique et les diverses sciences.

Toutes ces études, tout ce travail de traduction, furent d'une grande importance pour l'enrichissement de la langue. « Peut-être, dit M. Coville, notre langue doit-elle beaucoup plus aux formations savantes des écrivains du XIV^e siècle qu'à celle des humanistes du XVI^e. Du reste, un grand nombre de mots ainsi nés au XIV^e siècle, oubliés au XV^e, ont été comme réinventés au XVI^e. » Les traducteurs furent souvent embarrassés et se virent contraints de forger un très grand nombre de mots nouveaux : iniquité, rédemption, miséricorde, cohorte, colonie, magistrat, tribun du peuple, fastes, faction, transfuge, sénat, triomphe, monarchie, tyrannie, aristocratie, oligarchie, démagogue, insurrection, etc. En même temps, les traductions suggèrent de nouvelles œuvres politiques ou morales.

Les Mécènes apparaissent alors en foule. Quantité de princes, à l'imitation du roi, font travailler les traducteurs : les papes d'Avignon, les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne, Louis d'Orléans. Comme Charles V, le duc Jean de Berry (1340-1416) préférait les plaisirs de l'intelligence à ceux de la chevalerie. Il faisait travailler une armée d'artistes, réunissait plus de trois cents manuscrits magnifiques, élevait de superbes constructions et était en toutes choses le modèle des amateurs. Tous ces princes ont contribué à donner à nos pères la conception d'une vie plus élégante et plus noble. Ces semences n'ont pas été complètement annihilées par la guerre de Cent ans. Elles ont persisté et on les a retrouvées ensuite. En résumé, dès le XIV^e siècle, on peut citer une foule de précurseurs de la Renaissance, de grands humanistes : Gontier Col, Nicolas de Clamanges, Jean de Montreuil, Pierre Bersuire, Guillaume Fillastre, Nicolas Oresme, Jacques Le Grand, Philippe de Vitry, Philippe de Mézières, Gerson, Pierre d'Ailly.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Oresme s'est montré, en même temps, un grand savant. (Cf. Duhem : *Un précurseur français de Copernic : Nicole Oresme* (1377). Il a établi la possibilité et la vraisemblance du mouvement diurne de la terre avant Copernic, et presque aussi bien que Copernic. Il est remarquable aussi de constater que Nicolas Oresme s'est livré aux mêmes travaux que Guillaume Budé : Budé écrivit le *De Asse* ; Oresme, un traité des Monnaies, qui est le premier essai d'économie politique que nous ayons. Il y a là un parallélisme étonnant. — Voulez-vous avoir une idée de l'ardeur de Gontier Col, secrétaire du Roi et du duc de Berry : il emportait toujours avec lui ses auteurs préférés ; il possédait un manuscrit très rare et très précieux de Pline le Jeune, le seul que connût Nicolas de Clamanges ; il ne pouvait vivre sans son cher Virgile, l'apprenait par cœur et admirait en lui le maître de toute sagesse, de toute éloquence et de toute poésie. — Sur Jean de Montreuil, le disciple de Gontier Col, vous pouvez lire la thèse latine de M. Antoine Thomas (1883). Il passait de longues heures à lire les auteurs antiques, « dont il est plus glorieux et plus délectable de savourer et de déguster les pensées que d'accumuler les honneurs et les richesses ». Il était amateur passionné de Cicéron. Pareillement il aimait Virgile, Horace, Tite-Live, surtout Térence.

Avant d'aborder le xv^e^ siècle, je veux vous parler un peu de l'éducation et du rôle de certains éducateurs à la fin du xiv^e^ siècle. Où donc les gens de cette époque ont-ils conquis l'indépendance d'esprit que nous venons de signaler et l'instruction qui leur était nécessaire ? Ce fut, semble-t-il, chez les Frères de la vie commune, une association libre d'hommes de bonne volonté qui a eu des résultats très considérables dans les pays du Nord.

La prochaine fois, je commencerai l'étude du xv^e^ siècle, de l'humanisme. J'examinerai la valeur de la littérature au xv^e^ siècle et nous tâcherons de retrouver encore dans ce siècle une continuité d'intelligence et d'indépendance.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La France et la papauté de 1814 à 1870.

Cours de M. A. DEBIDOUR,

Professeur à l'Université de Paris.

Mentana et le concile du Vatican. — La question romaine et la guerre de 1870.

Il nous reste à voir comment notre drapeau fut retiré des Etats pontificaux, comment il y flotta de nouveau à Mentana, pourquoi les troupes françaises protégèrent le concile du Vatican, et pourquoi l'alliance italienne fit défaut à l'empereur au moment suprême.

Après la publication de l'encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus*, le mécontentement de l'empereur fut visible ; il se traduisit par des complaisances pour le parti anticlérical qui n'échappèrent à personne. Le cousin de l'empereur, le prince Jérôme Napoléon, connu pour ses opinions radicales, fut nommé vice-président du conseil privé ; le pouvoir toléra la manifestation anticatholique et antichrétienne à laquelle donnèrent lieu les funérailles de Proudhon, en janvier 1865 ; il encouragea Rouland, un ancien ministre, à réfuter au Sénat l'encyclique *Quanta cura* ; Duruy, le ministre de l'instruction publique, si détesté des cléricaux, fut autorisé à publier dans le *Moniteur* un rapport mémorable concluant à l'obligation et à la gratuité de l'instruction primaire.

Tous ces symptômes auraient pu faire croire que Napoléon III était tout à fait gagné à la cause de l'anticléricalisme ; mais nous avons vu qu'il était toujours imprudent de compter sur la fermeté de l'empereur. Outre son indécision naturelle, il subissait l'influence de l'impératrice, toute dévouée au parti catholique ; au bout de peu de temps, le rapport Duruy était désavoué ; les poursuites recommençaient contre les journaux anticléricaux. Le prince Napoléon, pour avoir affirmé, dans un discours qui avait fait du bruit, que l'Empire ne trahirait jamais la Révolution, fut contraint de donner sa démission ; en octobre 1865, des jeunes gens, étudiants d'Université, qui étaient allés au congrès de la Libre-Pensée de Liége et y avaient pris la parole, furent frappés

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

de peines disciplinaires par le ministre de l'instruction publique, pour satisfaire la presse catholique exaspérée par leurs discours.

Malgré toutes ces complaisances, le vindicatif Pie IX ne pouvait pardonner à Napoléon III ce qu'il appelait une honteuse trahison ; il ne cessait de récriminer, voire de menacer ; il aggrava la situation du protégé de l'empereur, Maximilien, en rompant avec lui tout rapport diplomatique, parce qu'il avait établi la liberté des cultes ; il lança une encyclique contre la Franc-Maçonnerie, où Napoléon comptait de nombreux amis ; enfin il réprimandait ouvertement les rares évêques qui déclaraient vouloir se soumettre aux lois de leur pays. L'archevêque de Paris, Darboy, avait déclaré les lois civiles respectables et avait voulu faire reconnaître son autorité aux congrégations établies dans son diocèse et qui prétendaient ne relever que du Pape ; celui-ci lui écrivit une lettre de blâme, destinée à le discréditer aux yeux de son clergé : il y disait que les lois civiles « sont absolument nulles au regard des droits et du gouvernement ecclésiastiques », surtout en ces temps « d'affreuse rébellion ». Il lui reprochait de s'être opposé à la divine primauté du pontife romain sur l'Eglise universelle et de soutenir que le pouvoir du pontife romain sur les diocèses épiscopaux n'est ni ordinaire ni immédiat ; de taxer d'abus les appels au Saint-Siège apostolique ; de proposer plusieurs mesures contraires à la suprême autorité du pontife romain, et qui consistent à retenir les lettres apostoliques, à les soumettre au bon plaisir, à l'agrément des autorités civiles ; d'*avoir déclaré qu'on devait accorder quelque autorité et quelque respect aux articles organiques*, parce qu'ils répondent à une condition et à une nécessité grave de la société ; d'avoir fait une visite épiscopale aux religieux de la Société de Jésus et aux franciscains de l'ordre des capucins, qui jouissaient de la paisible possession de leurs exemptions ; d'*avoir tenu compte des lois civiles* portées contre les communautés religieuses ; enfin, d'avoir présidé aux obsèques du maréchal Magnan, grand maître des francs-maçons de France.

Aussi, voyant qu'il n'était pas payé de retour, Napoléon s'arrêta-t-il dans la voie des concessions ; il se résolut à exécuter la convention du 15 septembre 1864 ; vers la fin de 1865 commença le rapatriement du corps d'occupation ; puis, tombant d'un excès dans l'excès contraire, il s'entremit pour nouer l'alliance italo-prussienne. Il espérait, en engageant l'Italie avec la Prusse dans une guerre contre l'Autriche, permettre à la première d'acquérir la Vénétie et lui faire prendre patience en ce qui concernait Rome ; il ne voyait pas que, lorsque les Italiens n'auraient plus que Rome à désirer, ils y consacreraient toutes leurs forces et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

toute leur diplomatie, et que la Prusse les pousserait dans cette voie où ils ne pourraient que se brouiller avec la France. Il ne voyait pas non plus le tort qu'il faisait à la France en favorisant l'unification de l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse ; il croyait que la guerre durerait plusieurs années, qu'il aurait le temps d'intervenir et que l'affaiblissement des adversaires ferait de lui l'arbitre de la situation. Mais la rapide campagne de Sadowa vint déjouer ses calculs ; de plus, la maladie lui enlevait une partie de ses facultés et accroissait encore son indécision. Il ne sut pas intervenir à temps, et, lorsqu'il demanda des compensations et le salaire de sa neutralité, les vainqueurs lui opposèrent un refus catégorique. Un peu plus tard, un autre coup le frappait : son protégé Maximilien, abandonné à ses propres forces, était pris, jugé et exécuté par les Mexicains. L'influence de Napoléon en Europe sortait très diminuée de toutes ces aventures.

A l'intérieur, le gouvernement, miné par l'opposition libérale et démocratique, qui, à chaque élection, gagnait du terrain, se rapprochait, une fois de plus, des conservateurs catholiques. Napoléon III, affaibli moralement et physiquement, subissait de plus en plus l'influence de l'impératrice, dont l'ambition était d'assurer le trône à son fils. C'est ce qui explique qu'on n'ait donné aucune suite au projet de Duruy, à qui le clergé ne pardonnait pas de vouloir faire rentrer les congrégations enseignantes dans le régime du droit commun ; c'est ce qui explique que l'opposition catholique se soit enhardie jusqu'à attaquer au Sénat la tolérance dont bénéficiaient les libres-penseurs, jusqu'à demander l'épuration des bibliothèques populaires et l'exclusion des ouvrages de Voltaire, de Rousseau, de Michelet, de Renan ; c'est ce qui explique, enfin, que l'Ecole normale supérieure ait été licenciée, comme sous la Restauration, à la demande de l'impératrice, parce que ses élèves avaient félicité Sainte-Beuve d'avoir combattu ces projets au Sénat. D'autre part, si nos régiments quittaient Rome, l'empereur laissait s'organiser en France, sous le nom de légion d'Antibes, une troupe qui se préparait à aller se mettre sous les ordres du pape ; il tolérait que des officiers en activité de service y entrassent, et que le général d'Aurelle de Paladines la passât en revue, et prononçât une allocution où il la comparait à la légion thébaine. C'était retirer des soldats pour les remplacer par d'autres ; cela constituait un véritable manquement aux engagements pris. Aussi le cabinet de Florence fit-il entendre d'amères récriminations : le ministre Rattazzi demanda au gouvernement français de revenir sur ses actes ou de les expliquer ; celui-ci répondit être étranger à la constitution de la légion d'An-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tibes; mais, en même temps, il donnait de nouveau à des officiers l'autorisation de s'y enrôler, et envoyait à Rome un général en activité pour la passer en revue.

Le gouvernement italien se vengea en lâchant la bride au parti révolutionnaire, dont les bandes rôdaient sans cesse autour des frontières de l'Etat pontifical. Garibaldi put faire, sans être inquiété, ses préparatifs dans les villes d'Italie ; allant à Genève présider un congrès de la Paix, il s'écriait en partant, s'adressant aux Italiens : « Tenez-vous prêts à vous guérir du *vomito negro*. Mort à la race noire ! Allons à Rome dénicher cette couvée de vipères. Il faut une lessive énergique. » Et quand il fut en Suisse, s'adressant aux Génevois : « Vous avez porté les premiers coups au monstre, leur dit-il ; l'Italie est en retard sur vous ; elle a expié trois siècles d'esclavage que vous n'avez pas connus. Nous avons le devoir d'aller à Rome, et nous irons bientôt. » Au retour du congrès, il massa en Toscane ses bandes de *chemises rouges*. Le gouvernement français, inquiet, fit de vives représentations au cabinet italien, et se déclara décidé à empêcher par la force toute agression contre Rome. Rattazzi fit semblant de se soumettre, donna l'ordre d'arrêter Garibaldi et de le déporter à Caprera ; mais, comme les menées des garibaldiens continuaient et que les remontrances de Napoléon III se faisaient plus pressantes, il démissionna. Avant qu'un nouveau ministère fût formé, les bandes révolutionnaires pénétraient dans les Etats pontificaux, et Garibaldi s'évadait de Caprera, sans être inquiété par la croisière qui, affirmait-on, le gardait. Le 22 octobre, il était à Florence, où, loin de se cacher, il lançait des proclamations, et d'où on le laissait partir par un train spécial, au milieu des acclamations populaires. Le 25, il avait rejoint ses troupes devant Rome.

Cette fois, Napoléon n'hésita plus : des troupes étaient réunies à Toulon depuis quelques semaines ; elles reçurent l'ordre de s'embarquer immédiatement ; le 28 octobre, elles arrivaient à Civita-Vecchia ; le 30, leur avant-garde entrait à Rome. Le 3 novembre, elles se heurtaient à Mentana aux Garibaldiens et leur infligeaient un échec décisif. « Les fusils Chassepot ont fait merveille », écrivait le général de Failly. Qu'allaient faire les troupes françaises? Allaient-elles se tourner contre les troupes italiennes, qui, pour ne pas laisser Napoléon intervenir seul, avaient occupé une partie des Etats pontificaux ? C'est ce qu'aurait voulu Antonelli ; mais le gouvernement italien se hâta de retirer ses troupes et de disperser les dernières bandes garibaldiennes. Cela fait, il rédigea une circulaire, où il affirmait, une fois de plus, les droits imprescriptibles de l'Italie sur Rome.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Napoléon III fut extrêmement embarrassé de sa triste victoire. Ne sachant s'il devait maintenir l'occupation ou retirer de nouveau ses troupes, il songea à réunir un congrès européen ; mais les puissances mirent peu d'empressement à lui répondre. L'Angleterre était pour l'incorporation de Rome au royaume d'Italie; la Russie ne demandait qu'à être désagréable à Napoléon III, qui lui avait fait des représentations sur sa conduite vis-à-vis de la Pologne ; l'Autriche, qui se réorganisait sous le gouvernement anticlérical du comte de Beust, ne se souciait pas d'affermir la puissance du pape ; la Prusse ne tenait pas à se brouiller, soit avec les Etats catholiques de l'Allemagne du Sud, soit avec l'Italie. ni à tirer la France d'un mauvais pas. L'Italie elle-même faisait savoir aux autres puissances qu'elle ne désirait nullement un congrès. Bref les pourparlers durèrent plusieurs mois sans aboutir. En même temps se produisit au Corps législatif un incident qui eut un grand retentissement : l'opposition démocratique reprochait au gouvernement d'être retourné au secours du pape et l'interpellait sur ses intentions ; mais Berryer et Thiers sommèrent, au contraire, Napoléon de ne pas évacuer Rome. Le dernier, dans un discours qui fit sensation, recommença le procès de la révolution italienne, et déclara en termes passionnés que la cause du pape était celle de la France. Le ministre d'Etat Rouher, voyant la majorité électrisée, entraînée, subjuguée par ces paroles, ne trouva d'autre moyen de la reconquérir que de renchérir sur cette doctrine et de prendre publiquement, au nom de l'empire, le plus grave des engagements, le plus gros de conséquences pour l'avenir : « Nous le déclarons au nom du gouvernement français, s'écria-t-il, l'Italie ne s'emparera pas de Rome. Jamais, jamais la France ne supportera cette violence faite à son honneur et à la catholicité » ; et toute la majorité se leva en répétant frénétiquement : « Jamais, jamais ! » Après de telles paroles, il ne pouvait être question de congrès, ni même d'exécution de la convention de septembre. L'Italie oublia les services rendus, et vit désormais dans la France, non sa libératrice, mais la seule puissance qui l'empêchait d'achever son unité.

La scène du Corps législatif et l'attitude du gouvernement causèrent de la part du clergé un redoublement d'orgueil et d'arrogance. Il prétendit parler en maître et exercer partout un contrôle inquisitorial, prêt à entrer en campagne, même à propos des faits les plus insignifiants : un étudiant en médecine, nommé Grenier, ayant contesté le libre arbitre dans une thèse de physiologie, se vit, à la suite d'une campagne cléricale, refuser le grade de docteur ; Renan, convaincu d'avoir mangé de la viande un

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vendredi, provoqua une véritable croisade. Un projet de Duruy d'instituer des cours secondaires de jeunes filles fut combattu avec la dernière violence : Dupanloup déclara que les jeunes filles ne devaient pas être élevées ailleurs que « sur les genoux de l'Eglise ». On fit pétitionner des pères de famille contre l'enseignement des facultés de l'Etat. Enfin le professeur Paul Albert, ayant commis le crime de mettre en parallèle le *Discours sur l'Histoire universelle* et l'*Essai sur les Mœurs*, provoqua une levée de boucliers dans le parti clérical.

A Rome, c'était pis encore ; profitant de la protection des troupes françaises, Pie IX s'était décidé à ne plus attendre et à donner à sa politique théocratique une consécration définitive : le 29 juin 1868, il convoquait au Vatican un concile œcuménique et en fixait l'ouverture au 8 décembre de l'année suivante. Ce qu'on devait demander à ce concile, c'était d'abord la confirmation du *Syllabus*; car il devait établir : 1° la subordination légale de la science et de la raison à la foi et à la doctrine religieuse ; 2° la subordination des lois et du gouvernement civil aux lois et au gouvernement ecclésiastiques ; c'était ensuite la transformation de l'Eglise en une monarchie absolue, car on lui demandait d'affirmer la subordination directe et absolue des évêques à la direction et au contrôle du pape, et, enfin, l'infaillibilité personnelle de celui-ci. — Il est bon de rappeler, ici, que cette dernière proposition n'avait jamais été reconnue par l'Eglise, qu'elle avait même été condamnée aux conciles de Constance et de Bâle, par la Pragmatique Sanction et par la déclaration gallicane de 1682.

On n'eut pas longtemps à attendre pour voir, à des indices certains, que le concile ne serait pas une assemblée discutant librement, mais plutôt une chambre d'enregistrement des volontés pontificales : au lieu de laisser, selon l'usage, le concile maître de son ordre du jour, le pape chargea plusieurs congrégations, dont il désigna les membres, de préparer les projets qui seraient soumis aux délibérations. Contrairement à l'usage également, les gouvernements catholiques ne furent pas invités à se faire représenter.

Quels pouvaient être, vis-à-vis du concile, les sentiments de l'empereur des Français ? Il ne pouvait pas ne pas le voir avec inquiétude, puisqu'il se prétendait l'héritier de la Révolution. Or il ne s'agissait de rien moins que d'ériger en loi de l'Eglise le *Syllabus*, qui n'avait été, jusque-là, que l'expression de l'opinion personnelle du pape. Admettre la supériorité du pouvoir religieux sur le pouvoir civil, et le contrôle exclusif du pape sur les évêques, c'était s'acheminer vers la nomination directe du clergé

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

par le pape, ce qui était une chose grave dans un pays où le clergé était puissant. Si la papauté avait émis de pareilles prétentions deux cents ans auparavant, tout le clergé français aurait été avec le chef de l'Etat; mais, depuis la Révolution, depuis qu'il n'avait plus de biens, plus de situation privilégiée à défendre, le clergé français était devenu ultramontain. Si l'on cite Maret, Darboy, Mathieu et Dupanloup, on aura énuméré tout ce que la France comptait d'adversaires notables de l'infaillibilité. Donc Napoléon ne pouvait compter sur l'opposition du clergé français; il aurait eu, il est vrai, un moyen bien simple d'empêcher le concile, en retirant ses troupes, ou seulement en en faisant la menace. Mais on était au début de 1869; les élections générales étaient proches, et, devant le danger toujours croissant de l'opposition libérale et républicaine, il ne voulait pas s'aliéner le parti catholique. Devant l'abstention de la France, aucune puissance ne mit opposition au concile.

Malgré ces précautions, les élections législatives furent un échec pour l'Empire; malgré la candidature officielle, malgré la pression des préfets, l'opposition libérale et démocratique fit passer 90 députés, dont un bon tiers d'opposants irréductibles, adversaires, non de telle ou telle politique, mais de la dynastie, voulant la république ou rien. L'Empire ne vit de remède à la situation que, d'une part, dans le rétablissement du système parlementaire et, d'autre part, dans le resserrement de son alliance avec les partis catholiques. Nos troupes restèrent à Rome. Le gouvernement, il est vrai, fit présenter des réserves, au sujet du concile, par son ambassadeur à Rome, M. de Banneville: « Il était, dit-il, en droit d'attendre que l'Eglise ne jetât pas le trouble dans les sociétés civiles par des condamnations radicales enveloppant à la fois ses libertés, les régimes politiques qui les établissent et les conséquences pratiques qui en dérivent dans la législation. L'empereur était résolu, s'il en était malheureusement besoin, à défendre les droits dont la confiance de la nation française l'avait rendu dépositaire. » Mais, en même temps, l'ambassadeur avait mission d'assurer au pape que la France ferait respecter la liberté du concile; c'était donc une protestation toute platonique.

Le concile s'ouvrit, le 8 décembre 1869, dans la basilique de Saint-Pierre. Il réunit 750 Pères, parmi lesquel 250 au moins étaient des créatures du Pape; en effet, en dehors de l'épiscopat proprement dit, Pie IX avait choisi, comme bon lui semblait, un certain nombre de représentants des congrégations et de vicaires apostoliques; ces derniers, placés sous sa dépendance absolue, ne pouvaient rien lui refuser. Quant aux évêques, ils avaient pres-

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

que partout, comme en France, évolué vers l'ultramontanisme, et la nécessité de lutter contre le pouvoir civil les avait rapprochés du pape. On vit bien, dès le début, qu'une grosse majorité était acquise à celui-ci ; 150 membres à peine se rangèrent délibérément dans l'opposition. Le pape fit publier de sa propre autorité un règlement des travaux et des discussions de l'assemblée ; toute publicité était écartée ; il ne serait rien communiqué aux gouvernements ; toute proposition, avant d'être soumise au concile, serait contrôlée par le pape et devrait être acceptée par lui. Le 10 février 1870, parut un nouveau décret, stipulant que toute discussion pourrait être arrêtée sur la demande de 10 membres ; les décisions seraient prises à la simple majorité, au lieu de l'être à l'unanimité morale, comme c'était l'usage dans les conciles antérieurs. De nombreux discours furent prononcés pendant la durée du concile ; mais ils restèrent absolument inutiles, car les projets du pape devaient être suivis pas à pas.

D'abord fut adopté le schéma *De Fide*, qui subordonnait la science et la raison à la foi : d'après ce texte, il ne pouvait y avoir désaccord entre la foi et la raison ; s'il s'en produisait, ce n'était qu'une apparence, c'était que la raison faisait erreur : « Les opinions de la science, déclarées par l'Eglise contraires à la doctrine de la foi, ne sont que des erreurs qui se couvrent des apparences trompeuses de la vérité ». Par suite, le devoir de l'Eglise « est de veiller avec sollicitude à ce que les sciences ne se mettent pas en opposition avec la doctrine divine, à ce qu'elles ne dépassent pas leurs limites propres pour envahir et troubler ce qui est de la révélation. » Puis ce fut le schéma *De Ecclesia*, qui condamnait la tolérance, affirmait que l'Eglise était une société parfaite, et revendiquait pour l'Eglise la supériorité sur le pouvoir civil : « Si quelqu'un, disait le canon 19 de ce schéma, prétend que tous les droits existants entre les hommes dérivent de l'Etat politique, ou que lui seul peut communiquer de l'autorité, qu'il soit anathème. » Et le canon 10 : « Si quelqu'un dit que l'Eglise n'est pas une société parfaite, mais une corporation, ou que, dans la société civile ou dans l'Etat, elle est assujettie à la domination séculière, qu'il soit anathème. » De même le canon 12 proclamait le droit de l'Église à recourir à des peines séculières ; le canon 21 niait que les lois de l'Eglise eussent besoin d'être confirmées par la sanction du pouvoir civil ; l'anathème était prononcé contre qui ne partageait pas ces opinions.

Le texte de ce schéma ayant été ébruité au dehors, le gouvernement français crut devoir protester. Emile Ollivier, depuis peu chef du ministère et ministre de la justice, et le comte Daru,

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

ministre des affaires étrangères, firent parvenir à la cour pontificale une note qui ne manquait pas d'une certaine raideur. L'ambassadeur Banneville fut chargé de protester véhémentement contre le schéma, de rappeler à Antonelli le droit public français et de le sommer de ménager l'opinion publique ; il devait aussi demander la communication de tous les documents soumis au concile, et l'admission d'un ambassadeur spécial chargé de soutenir devant l'assemblée les réclamations de la France. Tout cela n'était pas autre chose que l'ensemble des droits dont jouissait autrefois la monarchie française vis-à-vis des conciles, et qui, d'après l'article 16 du Concordat, devaient revenir au gouvernement actuel. L'empereur espérait que les autres puissances le seconderaient énergiquement dans son action ; mais elles se bornèrent à une protestation platonique contre le *De Ecclesia* ; quelques-unes, comme la Prusse, étaient suffisamment armées à l'intérieur contre les empiétements du clergé ; peut-être les autres craignaient-elles que l'empereur, après les avoir fait s'avancer, ne les abandonnât, par un de ces revirements dont il était coutumier. Pie IX s'aperçut donc bien vite que Napoléon III était isolé : les troupes françaises seules pouvaient atteindre la cour de Rome ; mais Pie IX savait bien que l'empereur n'en ferait rien, car il avait besoin du clergé pour le plébiscite. Il s'inquiéta si peu des représentations du gouvernement français que, quelques jours après, le 6 mars, il fit présenter au concile le postulatum de l'infaillibilité, qu'il savait désagréable à l'empereur ; en même temps, le 19 mars, Antonelli répondait par une fin de non-recevoir impertinente, où il reprenait en la développant la thèse soutenue dans le schéma *De Ecclesia* : « L'Eglise, disait-il, a reçu de Dieu la mission sublime de conduire les hommes, soit individuellement, soit réunis en société, à une fin surnaturelle ; elle a donc, par là même, le pouvoir et le devoir de juger de la moralité et de la justice de tous les actes, soit intérieurs, soit extérieurs, dans leurs rapports avec les lois naturelles et divines. Or, comme toute action, qu'elle soit ordonnée par un pouvoir suprême ou qu'elle émane de la liberté de l'individu, ne peut être exempte de ce caractère de moralité et de justice, ainsi advient-il que *le jugement de l'Eglise*, bien qu'il porte directement sur la moralité des actes, *s'étend indirectement sur toutes les choses auxquelles cette moralité vient se joindre...* L'Empire ne dépend du sacerdoce que comme les choses humaines dépendent des choses divines, les choses temporelles des choses spirituelles. Si la félicité temporelle, qui est la fin de la puissance civile, est subordonnée à la béatitude éternelle, qui est la fin spirituelle du sacerdoce, ne

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'ensuit-il pas que, à considérer le but en vue duquel Dieu les a établis, l'un est subordonné à l'autre, comme sont aussi respectivement subordonnées leur puissance et la fin qu'ils poursuivent ? »

Les ministres accueillirent assez mal cette note ; pour toute réponse, Daru fut autorisé à rédiger un memorandum contenant les objections du gouvernement français au *De Ecclesia*, et Banneville fut chargé de demander que ce document fût communiqué au concile. Mais, bien que sa démarche fût appuyée par les puissances, il se heurta à un refus catégorique de la part de Pie IX. Le gouvernement n'insista pas, et, de peur de perdre les voix des catholiques de France, en resta sur cette humiliation.

Sur ces entrefaites, eut lieu le plébiscite : les intransigeants de l'ultramontanisme, que la condescendance du pouvoir ne satisfaisait pas encore, eussent recommandé l'abstention ; la plupart des curés firent voter *oui*. Le gouvernement eut 7.358.000 voix pour lui, mais aussi 1.571.000 voix contre ; et ces voix d'opposition se répartissaient surtout dans les grandes villes, c'est-à-dire parmi la population la plus instruite, celle qui fait les révolutions. Chose plus grave : dans l'armée, instrument essentiel du régime, il se trouva 46.000 officiers et soldats pour voter *non*. Devant ces symptômes alarmants, Napoléon III n'avait plus qu'un moyen d'assurer son trône : une guerre heureuse. Mais, avant de se lancer dans une guerre, il lui fallait l'unité intérieure, au moins l'unité des partis de conservation.

C'est pourquoi notre ambassadeur à Rome reçut la consigne de montrer une indifférence absolue à l'égard du concile : celui-ci put, sans opposition extérieure, voter l'infaillibilité.

Ce vote eut lieu, après deux mois de discussion, le 13 juillet 1870, par 451 voix sur 601 votants : et, le 18 du même mois, le nouveau dogme fut, en séance publique, solennellement proclamé en ces termes :

«... C'est pourquoi nous, adhérant fidèlement à la tradition reçue, dès l'origine de la loi chrétienne, pour la gloire de Dieu notre Sauveur, pour l'exaltation de la religion catholique, pour le salut des peuples chrétiens, avec l'approbation du saint Concile, nous enseignons et définissons que c'est *un dogme révélé de Dieu* : que le Pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire lorsque, remplissant l'office de pasteur et docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit qu'une doctrine touchant la foi et les mœurs doit être crue par toute l'Eglise, — jouit pleinement, par l'assistance divine qui lui a été promise dans la personne du Bienheureux Pierre, de cette

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Eglise fût pourvue en définissant la doctrine touchant la foi et les mœurs; et, par conséquent, *ces définitions du pontife romain, par elles seules et non pas en vertu du consentement de l'Eglise, sont irréformables*. Si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la témérité de contredire notre définition, qu'il soit anathème. »

Le pape avait donc obtenu ce qu'il voulait du concile ; il n'en avait plus besoin. Sans le dissoudre, il le suspendit jusqu'à une époque indéterminée ; et, depuis, il n'en a plus été question.

D'ailleurs, des événements graves attiraient d'un autre côté son attention ; la guerre venait d'être déclarée par la France à la Prusse.

Si, dans cette malheureuse affaire, la France manqua, au dernier moment, des alliés sur lesquels elle aurait pu compter, ce fut par l'obstination de l'empereur à protéger le pouvoir temporel du pape. Napoléon III, qui, comme Bismarck, désirait la guerre, voulant refaire une popularité à l'Empire par des succès militaires, avait compris, lui aussi, la nécessité de chercher des alliances. Il avait songé à l'Autriche, qui n'aurait pas été fâchée de venger l'humiliation de Sadowa, et des négociations avaient été entamées dès 1868. Mais l'Autriche craignait que, dans une campagne contre la Prusse, elle ne fût prise à revers par l'Italie, qui, au nom du principe des nationalités, réclamait l'*Italia irredenta*, c'est-à-dire le Trentin et Trieste. Il fallait donc obtenir l'alliance de l'Italie. Mais celle-ci y mettait une condition : l'occupation de Rome. Le ministre autrichien de Beust, qui poursuivait une politique anticléricale, n'y répugnait nullement; mais l'opposition de Napoléon III avait empêché la conclusion de l'alliance

Cependant les négociations avaient été reprises; à la fin de 1869, un accord était intervenu entre l'Italie et l'Autriche, et, au commencement de 1870, c'était l'Autriche qui demandait à Napoléon III de ne plus empêcher l'occupation de Rome. C'était le moment où l'empereur ne recevait du Saint-Siège que des avanies et des défis ; on eût pu croire qu'il consentirait. Il refusa, pour les raisons que l'on sait ; de sorte qu'il n'avait aucun allié, lorsqu'il se jeta si follement dans la guerre. Jusqu'au bout, la question romaine fut la pierre d'achoppement de sa politique. Tout ce que le gouvernement italien, sollicité directement le 16 juillet, put obtenir, ce fut le rétablissement de la convention de septembre et le rappel des troupes impériales. Quant à l'occupation de Rome par les Italiens, Napoléon fut intraitable à ce sujet : il avait une confiance inébranlable en la force de son armée, et la coterie de l'impératrice ne cessait de lui répéter

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que, dès les premiers succès, l'Italie offrirait son alliance sans conditions. L'empereur partit donc pour l'armée, le 28 juillet, sans avoir rien conclu. Dix jours après, ses armées étaient en pleine déroute, et l'ennemi était au cœur de l'Alsace et de la Lorraine. Pouvait-il, dans ces conditions, espérer encore une alliance italienne ? « On ne s'allie pas avec des vaincus », lui disait son ministre, le duc de Grammont. En effet, on voyait le gouvernement italien se hâter de donner son adhésion, le 19 août, à une ligue de neutres qui venait de se former. Cependant, le même jour, l'empereur faisait partir pour Florence son cousin, le prince Napoléon, pour tenter un dernier effort auprès de Victor-Emmanuel ; mais, bien que l'heure fût pressante, il n'osait se décider à autoriser l'occupation de Rome ; à la veille de Sedan, il refusa encore, de sorte que la France resta définitivement seule aux prises avec tous les Etats allemands. Cette obstination, du reste, n'empêcha rien ; car, aussitôt après Sedan, Rome fut occupée par les troupes italiennes.

Ainsi, au bout de vingt ans, Napoléon III expiait, par la défaite et la captivité, son inféodation au parti clérical : c'est grâce à la question romaine qu'il était monté sur le trône, c'est elle qui l'en précipitait. Du jour où il s'était servi de l'Eglise pour arriver au pouvoir, il avait contracté avec elle une alliance dont il n'avait jamais pu se dégager, car elle était indispensable au maintien du régime ; mais, après avoir assuré la durée de celui-ci, voici qu'elle causait sa chute, et, qui pis est, le démembrement de la France, après avoir valu à celle-ci vingt années de servitude et d'oppression.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les « Harmonies » de Lamartine

Par M. GUSTAVE ALLAIS,

Professeur à l'Université de Rennes.

Les « Harmonies » de Lamartine et le manuscrit de la ville d'Angers (*Fin*) (1).

III

Le manuscrit d'Angers contient encore quelques autres indications qui ont leur intérêt : ce sont des numéros d'ordre attribués à certaines pièces. Expliquons-nous.

Les différentes pièces de ce manuscrit se suivent exactement — sauf quelques poésies qui manquent — dans le même ordre que dans les éditions imprimées. Mais, de plus, certaines d'entre elles sont affectées de l'indication *ième*, avec ou sans chiffres. Ainsi l'*Hymne de l'Enfant*, l'*Infini dans les Cieux*, portent l'indication : « Harmonie *ième* » ; d'autres poésies sont précédées d'un chiffre, par exemple « Harmonie 2ième », l'*Hymne de la Nuit*. Il n'y a d'ailleurs qu'un petit nombre de pièces ainsi numérotées. Je relève les numéros qui ne se trouvent pas dans les albums étudiés par M. des Cognets :

« Harmonie 16ième » : *La perte de l'Anio.*
« Harmonie 20ième » : *Bénédiction de Dieu.*
« Harmonie 25ième » : *La Vie cachée* (2).
« Harmonie 30ième » : *La Lampe du temple.*
« Harmonie 39ième » : *Cantate pour les enfants.*

Il est évident que Lamartine, en faisant cette copie des *Harmonies*, avait eu l'intention de reproduire toutes les indications portées sur ses premiers brouillons : numéros d'ordre, dates de composition, nombre de vers de chaque pièce. Mais quelle besogne ingrate pour lui ! Il s'en lassa bien vite et finit par laisser de côté tous les chiffres.

(1) Voir la *Revue des Cours et Conférences*, nº du 17 nov. 1910.
(2) Cette pièce, dans le manuscrit d'Angers, a pour titre : *la Vie solitaire*.

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

J'ai énuméré ces quelques pièces en suivant l'ordre des numéros. Mais il y a, ici, plusieurs remarques à faire. Ce qui frappe d'abord, c'est que ces numéros ne correspondent en rien à la place que le poète ou l'éditeur a attribuée aux mêmes poésies en préparant l'impression du recueil. Ce sont de simples numéros d'ordre.

Peut-être, dira-t-on, représentent-ils l'ordre de composition ; j'inclinais fortement à le croire dans mon étude sur *Lamartine en Toscane* (1). Mais, aujourd'hui, après les indications fournies par le manuscrit d'Angers, cette idée ne me semble plus admissible sans réserves. Du moins l'est-elle toujours pour les toutes premières Harmonies : l'*Invocation*, l'*Hymne du Matin*, la première ébauche de *Jéhovah*. Mais une fois qu'on arrive aux pièces numérotées de 20 à 30, l'ordre de composition se trouve souvent bouleversé. Ainsi la *Vie cachée* (à Guichard de Bienassis), composée à Florence en mars 1828, a reçu le numéro 25, après la *Bénédiction de Dieu*, écrite à Saint-Point, en juillet 1829, et numérotée 20ième.

Voici, d'ailleurs, les numéros de classement qu'il nous est possible d'établir en combinant les indications des albums des Cognets et celles du manuscrit d'Angers. Je rappelle la date d'achèvement des pièces :

Harm.	16ième :	*La perte de l'Anio*	(II, 3)	: février 1827.
—	20ième :	*Bénédiction de Dieu*	(I, 5)	: juillet 1829.
—	24ième :	*La Source dans les bois*	(II, 6)	: nov. 1828.
—	25ième :	*La Vie cachée*	(II, 14)	: mars 1828.
—	26ième :	*Jéhovah, le Chêne*, etc.	(II, 9)	: 1er janv. 1829.
—	28ième :	*Hymne de la mort*	(IV, 1)	: février 1829.
—	30ième :	*La Lampe du temple*	(I, 4)	: août 1829.
—	32ième :	*La Retraite*	(III, 13)	: nov. 1828.
—	39ième :	*Cantate pour les enfants*	(III, 14)	: août 1829.

Remarquons que la plupart de ces numéros d'ordre correspondent à des pièces composées ou achevées après le retour de Lamartine en France, au mois de septembre 1828. D'autre part, certaines pièces écrites, ou du moins commencées en Italie, ont évidemment changé de numéro. Ainsi nous savons déjà, d'après les albums des Cognets, que l'*Hymne du Soir* était primitivement numéroté « 2e Harmonie » et *Jéhovah* Harmonie Ve. Or, dans le manuscrit d'Angers, *Jéhovah* est devenu la 26e Harmonie ; et c'est à l'*Hymne de la Nuit* qu'est attribué le chiffre 2, comme dans les

(1) Voir notamment page 37.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

éditions. De même, pour la *Vie cachée* et la *Lampe du temple*, il est d'une haute probabilité que ces deux pièces, composées la première à Florence en mars 1828, la seconde pendant l'un des trois étés que Lamartine passa à Livourne, ne reçurent pas tout d'abord les numéros 25 et 30, puisque le chiffre 24 fut donné à la *Source dans les bois*, datée du 10 novembre 1828.

Considérons enfin la *Retraite*, terminée le 28 novembre 1828. A cette époque, c'est-à-dire trois mois à peine après son retour en France, Lamartine n'avait pas encore *trente-deux* Harmonies de composées ; c'est donc, croyons-nous, au printemps de 1829, quand il recopia cette pièce, qu'il lui donna le numéro 32. Peut-être même fut-ce plus tard, pendant les quatre grands mois qu'il passa en Mâconnais, de juillet à novembre 1829. Ces quatre mois, il les mit à profit, non seulement pour poser et faire suivre par ses amis sa candidature à l'Académie Française, mais aussi pour écrire des vers et pousser le plus avant possible la composition des deux volumes qu'il avait en projet. Quand, au mois de novembre, il partit pour Paris, afin de s'acquitter des visites de remerciement auxquelles l'obligeait son élection à l'Académie, son recueil était à peu près complet. C'est pendant ces quatre mois, j'imagine, qu'il dut faire une dernière revision des poésies écrites avant la mort de sa mère et en établir le numérotage. Le numéro 39, attribué à la *Cantate pour les Enfants*, a certainement été inscrit alors. N'oublions pas, d'ailleurs, que ce chiffre 39 équivaut en réalité à 43, puisque le poète devait couper en deux sa pièce sur la *Retraite* et faire de *Jéhovah* quatre Harmonies (1). Et si nous rappelons qu'après la mort de sa mère, Lamartine n'a guère écrit que trois ou quatre Harmonies, nous sommes bien près — dans l'automne de 1829 — du nombre total des poésies du recueil qui allait paraître quelques mois plus tard.

Une réflexion se présente alors à l'esprit. Que sur ses premiers brouillons manuscrits, Lamartine ait attribué des numéros d'ordre à ses *Harmonies*, cela n'a rien que de très naturel. De même il inscrivait souvent la date de l'achèvement des pièces et le nombre de vers qu'elles contenaient. Mais, d'autre part, avons-nous dit, le manuscrit d'Angers reproduit l'ordre même où les *Harmonies* se suivent dans les éditions imprimées, c'est-à-dire un ordre quelque peu capricieux, comme chacun sait. La distribution des poésies en quatre livres est déjà effectuée ; seulement la distinction de ces quatre livres n'est pas représentée par des chiffres ; il n'y a d'indications se rapportant à ce fait que la suivante : « Harmonie

(1) Cf. *Lamartine en Toscane*, page 47.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

12ième du 4e livre : *A l'Esprit-Saint.* » D'ailleurs, cela n'a rien qui doive nous arrêter. Ce qu'il est curieux, voulais-je dire, de remarquer, c'est que, dans cette copie qui nous offre en somme l'ordre définitif des pièces, Lamartine a maintenu des indications rappelant l'ordre de classement primitif. En quoi ces numéros : 20ième, 30ième, 16ième Harmonie, pouvaient-ils l'intéresser ? C'est probablement, dirai-je, qu'ils lui rappelaient le moment, sinon de la composition, du moins de l'*achèvement* de ses poésies. En vérité, je ne vois pas d'autre explication plausible. Parfois une date précise venait confirmer et justifier le numéro. Là où la date manquait, le numéro suffisait à lui suggérer de telles réflexions : « Cette poésie, je l'ai écrite à tel endroit, vers telle époque, avant telle pièce, après telle autre. » Tel peut être aussi, pour nous, l'intérêt de ces numéros d'ordre.

IV

Resterait à parler des variantes du texte dans le manuscrit d'Angers. Le jour où l'on se décidera à traiter nos grands romantiques comme des classiques, et à donner des éditions critiques de leurs œuvres, il faudra relever les variantes que présentent les manuscrits des poésies de Lamartine. Un travail analogue a été fait pour Montaigne, pour les sermons de Bossuet, pour les *Pensées* de Pascal ; plus récemment, MM. Glachant l'ont fait pour le théâtre de Victor Hugo, M. Dimoff pour les poésies d'André Chénier, M. Christian Maréchal pour *Jocelyn* et pour le *Voyage en Orient* de Lamartine. Ce sont là d'excellents travaux, très utiles, très instructifs. L'intérêt de ces sortes d'études ne consiste pas seulement à surprendre la pensée de l'écrivain dans ses tâtonnements, dans ses hésitations, dans sa lutte avec toutes les difficultés inhérentes à l'art de l'exécution. Il y a un autre profit à retirer d'une telle étude : c'est que l'examen des variantes aide le lecteur à comprendre un passage obscur, une expression indécise, un mot qui paraît inintelligible. J'en ai fait moi-même l'expérience en étudiant certains poèmes de la *Légende des Siècles.* Les variantes données par Paul Meurice dans les notes de la grande édition nationale des œuvres de Victor Hugo viennent éclairer parfois comme d'un vif jet de lumière certains passages du poète fort difficiles à comprendre.

Pour les *Harmonies* de Lamartine, le manuscrit d'Angers nous offre beaucoup de variantes; toutes ne sont pas très intéressantes, et l'on peut dire, d'une façon générale, que le texte définitif vaut

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

presque toujours mieux que celui du manuscrit. Qu'on me permette toutefois de donner, simplement à titre de spécimen, quelques variantes du poème de *Milly* :

Comme *le bruit des pas* ou la voix d'un ami (vers 4)...

La correction : « Comme les pas connus » évite la surcharge des génitifs.

Et dans leur *berceau vert*, au souffle du zéphyr (v. 23)...

C'était une notation assez jolie, mais qui ne pouvait subsister à côté de : « *Bercer* sur l'épi mûr, etc. »

D'*inaccessibles rocs* parfois se hérisser (v. 39)...

Je regrette vraiment ce premier hémistiche, plus évocateur et d'une sonorité beaucoup plus expressive que le texte imprimé : « de pics et de rochers ». — *N. B.* Je me suis permis de corriger le second hémistiche dont je signalais tout à l'heure l'incorrection.

En pentes de gazon *s'arrondir* et glisser (v. 49)...

« S'arrondir » est peut-être un peu impropre ; mais je n'aime guère la sonorité de l'hémistiche actuel : « ...plus loin fuir et glisser ».

Où le *pauvre pasteur*, après de longs efforts (v. 107)...

Je trouve cette leçon plus précise, par conséquent plus intéressante que le texte définitif, d'une touche assez banale : « ...où le vieillard qui puise... »

La laine des brebis *arrachée* aux rameaux (v. 199)...

La correction : *dérobée* répond mieux à l'action des oiseaux, qui prennent au passage ce qui peut servir à tapisser leurs nids.

Mais, hélas ! l'heure *glisse* et va s'évanouir (v. 232)...

J'aime bien mieux le mot « glisse » que le mot « baisse », adopté dans le texte définitif, et qui me paraît impropre, appliqué à « l'heure ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

*
* *

En somme, les corrections apportées par l'auteur à son texte primitif sont souvent heureuses ; parfois aussi, elles font regretter les expressions de premier jet. D'ailleurs, n'est-ce pas ainsi que les choses se passent toujours, quand un écrivain corrige son œuvre ? Ces quelques exemples suffisent à montrer qu'il n'est pas inutile de consulter le manuscrit d'Angers, d'en étudier les variantes et de les recueillir. Il y a là un travail à faire et qui ne manquerait pas d'intérêt. On voit, en somme, que ce manuscrit délaissé et négligé jusqu'ici, mérite d'attirer l'attention des lettrés et de donner lieu à des études critiques.

GUSTAVE ALLAIS.

Rennes, 8 octobre 1910.

P. S. — Les choses vont vite de notre temps, et le souhait que je viens d'exprimer est déjà réalisé. L'étude des variantes du manuscrit d'Angers est faite — je viens de l'apprendre — et va bientôt paraître. L'auteur de cette publication est un jeune agrégé des lettres, M. Louis Hogu. Natif d'Angers, il y a longtemps qu'il connaît le précieux manuscrit et qu'il se proposait de l'étudier. Les circonstances l'ont obligé à différer jusqu'à maintenant la publication de son travail, et c'est ce qui m'a permis de publier la présente étude, que j'avais entreprise sans me douter qu'il se faisait quelque chose ailleurs sur le même sujet. Je l'ai même ignoré jusqu'au moment où, voulant donner ces articles à l'impression, je demandai l'autorisation de publier les principaux passages des lettres Gosselin-Grille. Mais si, grâce à un concours particulier de circonstances et à la parfaite amabilité de M. Louis Hogu, cette modeste étude a ainsi le privilège de paraître avant son propre travail, je saisis avec grand plaisir l'occasion d'en annoncer la très prochaine publication et de souhaiter à mon jeune confrère le succès qu'il mérite.

G. A.

22 octobre.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

La comédie en France après Molière

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Beaumarchais. — II.

Eugénie et les *Deux Amis*, que nous avons étudiés dans notre dernière leçon, sont des pièces sans portée ; elles sont dans la tradition de La Chaussée et de Diderot. *Tarare*, opéra, est insignifiant et ne mérite pas d'être examiné. Il nous reste donc à étudier le *Barbier de Séville*, le *Mariage de Figaro* et la *Mère coupable*. Beaumarchais, lorsque, sur la fin de sa carrière, il parle de ces trois pièces, s'attribue le mérite d'avoir fait, de propos délibéré, d'après un plan nettement établi à l'avance, une sorte de trilogie comique. La France n'aurait rien à envier à la Grèce : Beaumarchais serait son Eschyle.

Si l'on en croit les préfaces de notre auteur, et vous savez combien elles sont nombreuses et abondantes, les deux comédies du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro* ne furent faites que pour préparer la troisième, la *Mère coupable*. Ainsi un même dessein unirait ces trois épisodes d'une même histoire et l'on reconnaîtrait dans la dernière les mêmes idées directrices que dans les deux autres. Ecoutez plutôt l'auteur dans « Un mot sur la *Mère coupable* :

« Honorablement rappelé dans ma patrie après quatre années d'infortunes, et la pièce étant désirée par les anciens acteurs du Théâtre-Français, dont on connaît les grands talents, je la restitue en entier dans son premier état. Cette édition est celle que j'avoue.

« Parmi les vues de ces artistes, j'approuve celle de présenter en trois séances consécutives tout le roman de la famille Almaviva, dont les deux premières époques ne semblent pas, dans leur gaîté légère, offrir des rapports bien sensibles avec la profonde et touchante moralité de la dernière ; mais elles ont, dans le plan de l'auteur, une connexion intime, propre à verser le plus haut intérêt sur les représentations de la *Mère coupable*.

« J'ai donc pensé, avec les comédiens, que nous pouvions dire au public : après avoir bien ri, le premier jour, au *Barbier de*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Séville, de la turbulente jeunesse du comte Almaviva, laquelle est à peu près celle de tous les hommes ;

« Après avoir, le second jour, gaiement considéré, dans la *Folle Journée*, les fautes de son âge viril, et qui sont trop souvent les nôtres ;

« Venez vous convaincre avec nous, par le tableau de sa vieillesse, que tout homme, qui n'est pas né un épouvantable méchant, finit toujours par être bon, quand l'âge des passions s'éloigne, et surtout quand il a goûté le bonheur si doux d'être père. C'est le but moral de la pièce. Elle en renferme plusieurs autres que ses details feront ressortir. »

Laissons dire Beaumarchais et n'en croyons rien. En réalité, il a écrit ses pièces, sans trop se soucier de ce qui pouvait suivre les événements qu'il y représentait. Peut-être se trompe-t-il sans s'en apercevoir et se fait-il illusion à lui-même. Le mot « autosuggestion » est nouveau ; la chose est vieille. Ne vous rappelez-vous point que La Bruyère était tombé dans la même erreur ? N'a-t-il point, en effet, affirmé que les quinze premiers chapitres de son ouvrage avaient été composés en vue du seizième ? La chose est invraisemblable. Et, de même que l'œuvre de La Bruyère n'est pas entièrement dirigée vers le dernier chapitre, ainsi on ne peut affirmer que le *Barbier de Séville* et le *Mariage de Figaro* présagent en rien la *Mère coupable*.

Qu'était, en effet, en son état primitif, le *Barbier de Séville* ? C'était une sorte de parade, un petit opéra sans portée, qui fut refusé par les Italiens. Beaumarchais voulut que sa pièce fût jouée quand même ; il la refondit sur de nouvelles bases et en fit une comédie en cinq actes et en prose. Si les Italiens avaient accepté cette œuvre, il est plus que probable qu'elle se fût perdue dans la foule des comédies sans valeur que jouaient ces acteurs. Beaumarchais, se voyant rebuté, voulut prendre sa revanche et faire grand. En 1772, sa nouvelle pièce était reçue au Théâtre-Français.

Le procès Goësman retarda la représentation. Beaumarchais était si occupé avec la justice, qu'il ne pouvait perdre son temps à ses comédies ; la première représentation n'eut lieu qu'en février 1775 ; elle n'eut aucun succès.

Mais Beaumarchais ne perd pas courage. Il se remet à l'œuvre, remanie entièrement sa pièce et supprime un acte. La pièce primitive avait cinq actes ; notre auteur, suivant sa spirituelle ex-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pression, « se mit en quatre » ; il essaya, comme il dit encore lui-même, de « faire rouler son carrosse avec quatre roues au lieu de cinq ». Le succès de la pièce ainsi refondue fut immense : elle eut plus de cent représentations.

Il la fit imprimer bientôt, accompagnée d'une préface humoristique, qui montre bien l'esprit de Beaumarchais. La pièce s'intitule « *Le Barbier de Séville ou la Précaution inutile*, pièce en quatre actes représentée et tombée sur le Théâtre de la Comédie-Française, aux Tuileries, le 25 février 1775. » Il met en tête : « Et j'étais père, et je ne pus mourir ! » (*Zaïre*, acte II). Puis commence une longue « Lettre modérée sur la chute et la critique du *Barbier de Séville* », dont voici le début :

« L'auteur, vêtu modestement et courbé, présentant sa pièce au lecteur :

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous offrir un nouvel opuscule de ma façon. Je souhaite vous rencontrer dans un de ces moments heureux où, dégagé de soins, content de votre santé, de vos affaires, de votre maîtresse, de votre dîner, de votre estomac, vous puissiez vous plaire un moment à la lecture de mon *Barbier de Séville;* car il faut tout cela pour être homme amusable et lecteur indulgent ».

« Mais, si quelque accident a dérangé votre santé, si votre état est compromis, si votre belle a forfait à ses serments, si votre dîner fut mauvais ou votre digestion laborieuse, ah ! laissez mon *Barbier* ! Ce n'est pas là l'instant ; examinez l'état de vos dépenses ; étudiez le factum de votre adversaire ; relisez ce traître billet de Rose, ou parcourez les chefs-d'œuvre de Tissot sur la tempérance ; et faites des réflexions politiques, économiques, diététiques, philosophiques ou morales.

« Ou si votre état est tel qu'il vous faille absolument l'oublier, enfoncez-vous dans une bergère, ouvrez le journal établi dans Bouillon avec encyclopédie, approbation et privilège, et dormez vite une heure ou deux.

« Quel charme aurait une production légère au milieu des plus noires vapeurs ? Et que vous importe, en effet, si Figaro le barbier s'est bien moqué de Bartholo le médecin, en aidant un rival à lui souffler sa maîtresse ? On rit peu de la gaieté d'autrui, quand on a de l'humeur pour son propre compte.

« Que vous fait encore si ce barbier espagnol, en arrivant dans Paris, essuya quelques traverses, et si la prohibition de ses exercices a donné tant d'importance aux rêveries de mon bonnet ? On ne s'intéresse guère aux affaires des autres que lorsqu'on est sans inquiétude sur les siennes.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« Mais, enfin, tout va-t-il bien pour vous ? Avez-vous à souhait double estomac, bon cuisinier, maîtresse honnête et repos imperturbable ? Ah ! parlons, parlons : donnez audience à mon *Barbier.* »

Dans le *Barbier de Séville*, Beaumarchais avait créé un type original, Figaro. Il voulut exploiter la veine ; et c'est dans ce dessein qu'il écrivit le *Mariage de Figaro*.

La représentation de cette pièce fut une véritable affaire d'État. On n'avait rien vu de tel depuis *Tartufe*. Le roi, la reine, la famille royale, étaient divisés ; c'était chez le monarque, une vraie querelle de ménage. Catherine II fit offrir à Beaumarchais de lui jouer sa pièce sur le théâtre de Saint-Pétersbourg : c'était peut-être un peu loin pour des Parisiens. Beaumarchais manœuvra avec autant d'adresse que d'audace. Finalement il l'emporta, le 27 avril 1784.

Quelles furent les causes de ce retard ? Nous n'avons pas à le rechercher. La pièce fut jouée après une interdiction de quatre ans. La reine, le comte d'Artois et le public tout entier réclamaient pour qu'on la représentât.

Après le *Mariage de Figaro*, Beaumarchais garda le silence pendant sept ans. En 1792, il fit jouer au Marais, chez lui, la *Mère coupable*. Beaumarchais voulait que les représentations de ces trois pièces se fissent successivement ; mais le public établit bien vite des distinctions : il retint le *Barbier* et quelques scènes du *Mariage* ; il oublia complètement la *Mère coupable*. Pourquoi ? Nous allons nous en rendre compte en étudiant la valeur littéraire de ces trois pièces.

Dans le *Barbier de Séville*, les personnages sont ceux de la vieille comédie classique : Almaviva, c'est le jeune premier, le Lindor, que nous avons si souvent rencontré, amoureux, souriant, intrigant ; Rosine, c'est l'ingénue, jolie, délurée, coquette ; Bartholo, le vieux tuteur, n'est autre que l'Arnolphe de Molière, dans l'*Ecole des Femmes*. Des Basiles, organistes, maîtres à chanter, on en rencontre souvent chez Molière. Il ne manque au *Barbier* que Lisette, la soubrette coquine, complaisante, intrigante. C'est peut-être ce qui explique pourquoi les Italiens n'acceptèrent pas la comédie de Beaumarchais, lorsqu'il la leur porta tout d'abord ; il n'y avait qu'un seul rôle de femme. De même Almaviva n'a pas de valet, bien que grand seigneur. L'apothicaire barbier Figaro en tient lieu.

Quand on a un peu l'habitude du théâtre, il n'est pas besoin d'aller plus loin pour reconstituer toute la comédie : la liste des personnages nous suffit. Nous voyons déjà que la pièce ne sera

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ni un drame ni une comédie larmoyante à la façon de La Chaussée ou de Diderot : ce sera une comédie d'intrigue, alerte et gaie, renouvelée de Scarron.

On voit, dès le début, que le sujet n'est pas des plus originaux. Almaviva aime Rosine. Cet amour est contrarié par Bartholo, vieux tuteur de la jeune fille qui la tient enfermée, parce qu'il la veut pour lui seul ; il est servi par Figaro, le barbier astucieux et toujours riant, et par Basile lui-même, le maître à chanter, qui se tourne toujours du côté d'où lui viennent les écus.

Beaumarchais ne s'est donc pas mis en frais d'imagination. A ce point de vue, le *Barbier* est un pastiche sans grand intérêt, qu'il est étrange de voir apparaître au lendemain des nouveautés introduites par Diderot sur la scène.

D'ailleurs les invraisemblances, les absurdités même abondent. Bartholo est un vieux rapace, digne d'être grand inquisiteur ; il est férocement jaloux, soupçonneux ; toujours il prend d'infinies précautions pour que l'oiseau qu'il tient en cage ne s'envole point. Il sait, par exemple, le nombre de feuilles de papier à lettres et de plumes neuves qui se trouvent sur la table de Rosine ; ainsi nulle missive cachée n'est possible. Sa porte est fermée au verrou, et la serrure est solide ; ce ne sont partout que grilles et que cadenas. Or Almaviva entre deux fois chez Bartholo ; Basile aussi ; quant à Figaro, il y pénètre lorsqu'il lui plaît.

Comme dans beaucoup de pièces, c'est le notaire qui termine tout. Almaviva et Rosine se connaissaient à peine auparavant. Qu'importe ? Les voilà unis pour la vie, à la barbe du vieux Bartholo.

Basile, lui non plus, n'est pas nouveau. Ce qui a fait la fortune de ce personnage, c'est, plutôt que son originalité propre, l'air de la *Calomnie*, que Rossini a écrit sur son couplet (scène VIII de l'acte II) :

« La calomnie, Monsieur, vous ne savez guère ce que vous dédaignez ; j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde, qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville, en s'y prenant bien. Et nous avons ici des gens d'une adresse !... D'abord un bruit léger, rasant le sol comme l'hirondelle avant l'orage, *pianissimo* murmure et file, et sème en courant le trait empoisonné. Telle bouche le recueille, et, *piano, piano*, vous le glisse en l'oreille adroitement. Le mal est fait, il germe, il rampe, il chemine, et, *rinforzando*, de bouche en bouche il va le diable ; puis, tout à coup, ne sais comment, vous voyez la calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'œil. Elle

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'élance, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, entraîne, éclate et tonne, et devient, grâce au Ciel, un cri général, un *crescendo* public, un *chorus* universel de haine et de proscription. Qui diable y résisterait ?

BARTHOLO.

Mais quel radotage me faites-vous donc là, Basile, et quel rapport ce *piano crescendo* peut-il avoir à ma situation ?

BASILE.

Comment, quel rapport ? Ce qu'on fait partout pour écarter son ennemi, il faut le faire ici pour empêcher le vôtre d'approcher. »

En réalité, Bartholo a bien le droit d'être étonné de la tirade. On ne voit point ce qu'elle vient faire dans cette scène. C'était uniquement un morceau de bravoure, destiné à faire de l'effet auprès du public.

La vraie, la seule nouveauté de la pièce, c'est Figaro. Le barbier n'est pas, en effet, un vulgaire valet, tel Jodelet, Mascarille, Frontin ou Crispin. Il vit de son métier, il a une boutique, il paie un loyer, quand il a de quoi le payer ; il est lettré, artiste, savant même ; c'est un disciple de Gil Blas. Il a des avis dégagés, de la désinvolture, beaucoup d'esprit, trop d'esprit même. Car, continuellement, on sent que c'est Beaumarchais qui parle et que le public auquel il s'adresse est toujours avide d'allusions. Toujours il parle dans le même style brillant, le style de tous les personnages de la pièce, celui de Beaumarchais.

Au point de vue dramatique, le *Barbier de Séville* est donc une comédie vulgaire et banale. Beaumarchais a su la relever par la gaîté, l'entrain et l'esprit de Figaro.

Dans le *Mariage de Figaro*, la liste des personnages est plus compliquée. C'est le comte Almaviva, grand corrégidor d'Andalousie ; la comtesse, sa femme ; Figaro, valet de chambre du comte et concierge du château ; Suzanne, première camériste de la comtesse et fiancée de Figaro ; Marceline, femme de charge ; Antonio, jardinier du château, oncle de Suzanne et père de Fanchette ; Fanchette, fille d'Antonio ; Chérubin, premier page du comte ; Bartholo ; Basile ; Don Guzman Brid'oison, lieutenant du siège ; Doublemain, greffier, secrétaire de Don Guzman ; un

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

huissier audiencier ; Grippe-Soleil, jeune pastoureau ; une jeune bergère ; Pedrille, piqueur du comte.

Beaumarchais a oublié que, dans le *Barbier de Séville*, Figaro était marié. Il y est question, en effet, de bonbons donnés à la « petite Figaro ».

Le véritable sujet est le mariage de Figaro avec Suzanne. Le nœud est formé par les obstacles opposés de divers côtés à ce mariage. C'est d'abord Marceline, qui, quoique vieille, veut épouser Figaro et produit une promesse signée du barbier ; c'est ensuite et surtout le comte, qui, tout bouillant encore de jeunesse, voudrait bien entretenir seul à seul la chaste Suzanne, avant que Figaro la possède. Il résulte de ces obstacles des bouffonneries et, parfois, des scènes attendrissantes à la façon de Diderot ou de Mercier.

A la fin du troisième acte, Figaro est reconnu fils de Bartholo et de Marceline ; on s'embrasse. Les obstacles légaux n'existent donc plus. Le comte a renoncé à ses desseins amoureux : il ne pense plus à Suzanne, et la pièce est finie : c'est une simple pantalonnade suivie d'un embryon de drame. Or, à la fin du troisième acte, tout recommence sur une donnée invraisemblable. Figaro est jaloux ; d'où le rendez-vous sous les grands marronniers du parc. Alors c'est vraiment la *folle journée*. Les méprises se suivent et se croisent ; ce sont des gifles dans la nuit, des cris, des supplications.

Au point de vue dramatique, le *Mariage de Figaro* est inexistant.

Ce qui fit le succès de la pièce, c'est d'abord son immoralité ; ce sont ensuite les tirades à effet, œuvres d'un pamphlétaire spirituel. Rappelez-vous la scène III de l'acte V :

« O femme ! dit Figaro, femme ! femme ! créature faible et décevante... Nul animal créé ne peut manquer à son instinct ; le tien est-il donc de tromper ? Après m'avoir obstinément refusé quand je l'en pressai devant sa maîtresse, à l'instant qu'elle me donne sa parole, au milieu même de la cérémonie... Il riait en lisant, le perfide ! Et moi, comme un benêt !... Non, Monsieur le comte, vous ne l'aurez pas, vous ne l'aurez pas... Parce que vous êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie !... Noblesse, fortune, un rang, des places : tout cela rend si fier ! Qu'avez-vous fait pour tant de bien ? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus : du reste, homme assez ordinaire ! Tandis que moi, morbleu ! perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calculs seulement pour subsister qu'on n'en a mis, depuis cent ans, à gouverner toutes les Espagnes. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Et Figaro se met à conter sa vie :

« Las de nourrir (dans la prison) un obscur pensionnaire, on me met, un jour, dans la rue ; et, comme il faut dîner, quoiqu'on ne soit plus en prison, je taille encore ma plume, et demande à chacun de quoi il est question : on me dit que, pendant ma retraite économique, il s'est établi dans Madrid une sorte de liberté sur la vente des productions, qui s'étend même à celle de la presse ; et que, pourvu que je ne parle en mes écrits, ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. Pour profiter de cette douce liberté, j'annonce un écrit périodique, et, croyant n'aller sur les brisées d'aucun autre, je le nomme *Journal inutile*. Pou-ou ! Je vois s'élever contre moi mille pauvres diables à la feuille ; on me supprime, et me voilà derechef sans emploi... »

Je n'insisterai pas sur la *Mère coupable* : c'est un drame sentimental. Voltaire avait dirigé son *Ecossaise* contre Fréron ; la *Mère coupable* est dirigée contre Bergasse, avec lequel Beaumarchais avait, à cette époque, des difficultés.

Quelle est la portée de l'œuvre de Beaumarchais ? Telle est la question que je voudrais poser en terminant. On l'a résolue de façons différentes et opposées. Suivant les uns, elle n'aurait eu d'influence d'aucune sorte ; suivant d'autres, elle aurait sonné le glas de l'ancien régime. N'exagérons rien, et surtout n'oublions pas, si nous sommes tentés de croire le rôle de Beaumarchais plus grand qu'il ne fut en effet, que notre auteur était noble d'une noblesse qu'il avait achetée de ses beaux deniers. Il était, en outre, un très riche partisan ; il ne pouvait donc pas être un ennemi du trône.

En fait, on ne trouve nulle part, dans son œuvre, d'attaques contre le roi, l'Église ou le Parlement. Sans doute, il critique les abus de toutes sortes qu'il a sous les yeux ; mais cette critique, elle est partout à cette époque. Et, si nous voulons remonter plus haut, ne lui trouverons-nous pas d'illustres devanciers, au cours même de l'époque classique ? La Fontaine et La Bruyère abondent en attaques contre les abus.

N'est-ce point La Fontaine qui a écrit :

> Selon que vous serez puissant ou misérable,
> Les jugements de cour vous feront blanc ou noir ?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

On ne peut donc pas dire que Beaumarchais soit le précurseur de Siéyès. Tout au plus peut-on admettre que la possibilité d'une représentation comme celle du *Barbier* montre à quel degré la société tout entière était ébranlée.

La seule influence sensible de l'œuvre de Beaumarchais est exclusivement littéraire. Depuis lors, on n'a plus construit de pièces régulières, suivant la formule classique d'Aristote ; on n'a plus recherché ni la simplicité de l'intrigue, ni le développement gradué des passions. On s'est surtout attaché à l'effet à produire, à la « scène à faire ».

J. F.

Sujets de devoirs

UNIVERSITÉ DE RENNES

1. Décrire l'état politique, économique et social de la France en 1815.
2. La France et l'Angleterre de 1793 à 1815.
3. La Révolution de 1848 en Allemagne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Agrégations et certificats d'aptitude

Programmes de 1911 (*suite*)

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Histoire ancienne.

1. La Chaldée et l'Assyrie, des origines à la prise de Babylone par Cyrus.
2. La Grèce, des origines à la fin des guerres médiques (479).
3. Histoire intérieure de Rome, de la fin des guerres puniques à la mort d'Auguste.

Histoire du Moyen Age.

1. La papauté, depuis le commencement du v[e] siècle jusqu'à l'avènement de Grégoire VII. Expansion du Christianisme pendant la même période.
2. Les Hohenstaufen.
3. Histoire de France sous les Valois, de 1328 à 1515.

Histoire moderne et contemporaine.

1. Louis XIV.
2. La Prusse, histoire intérieure et extérieure, de 1786 à 1871.
3. Histoire intérieure et extérieure de la France de 1789 à 1889

Géographie.

1. Géographie physique générale.
2. La France.
3. L'Amérique.
4. Les régions polaires.

* * *

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Ordre des lettres.

Langue et grammaire françaises.

1. La formation des mots par dérivation.
2. La proposition : ses éléments : sujet, verbe, attribut, com-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plément ; sa construction ; l'enchaînement des propositions ; la phrase ; ses modifications depuis le XVI^e siècle.

3. La structure du vers français.

Auteurs français.

1. Joinville : *Extraits des Chroniqueurs français du Moyen Age*, par Petit de Julleville (Armand Colin, éditeur), extraits I, IX, X, XI, XII, XIII, XV, XVI, XVII, XVIII, XXII et XXIII.

2. Molière : *Les Précieuses ridicules* ; *les Femmes savantes*.

3. Voltaire : *Histoire de Charles XII*, livres IV, VI et VIII.

4. Chateaubriand : *Les Martyrs*, I, II, VI, IX et XI.

5. Alfred de Vigny : *Poésies complètes* : *Moïse*, *le Déluge*, *le Cor*, *le Bal*, *la Prison*, *la Frégate « la Sérieuse »*, *la Mort du Loup*, *le Mont des Oliviers*, *la Bouteille à la mer*.

Morale.

Les sujets des leçons seront pris dans les matières du programme de l'enseignement secondaire des jeunes filles ci-dessous désignées :

Extrait du programme de cinquième année des lycées de jeunes filles.

L'éducation de l'esprit ; l'expression ; l'erreur.

Extrait du programme de quatrième année des lycées de jeunes filles.

La philosophie morale au XVIII^e siècle : le droit, la justice, la tolérance.

Histoire.

1. L'Égypte ancienne jusqu'à la réduction du pays à la domination romaine.

2. La France et l'Angleterre à l'époque de la guerre de Cent ans.

3. La Russie au XVIII^e siècle : de l'avènement de Pierre le Grand à la mort de Catherine II.

4. La France et l'Europe de 1815 à 1848.

Géographie.

1. Les côtes de France.

2. La péninsule des Balkans.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

3. Les États-Unis d'Amérique et le Canada.

4. Les grandes voies de commerce du monde : lignes ferrées et lignes de navigation.

Auteurs allemands.

1. *Die Ernte* : Les poésies de HÖLDERLIN, de HEBBEL et de MÖRIKE.
2. STRAUSS : *Freund Hein*.

Auteurs anglais.

1. SHAKESPEARE : *The Tempest*.
2. MILTON : *Comus*.
3. COLERIDGE : *The rime of the Ancien Mariner*.
4. WELLS : *Kipps* (édition Nelson, excepté *Book I*. ch. IV et V ; *Book II*, ch. IV, V et IX ; *Book III*, ch. II).

Auteurs italiens.

1. DANTE : *Purgatorio*, c. III, IV, V.
2. BOCCACE : *Trattatello in laude di Dante* (éd. G. Gigli, Livourne, 1908).
3. ARIOSTE : *Orlando Furioso*, c. XVII, st. 164 à la fin, et XIX, st. 1-34.
4. G. CARDUCCI : *A proposito di alcuni giudizi su Alessandro Manzoni* (vol. XVIII de la Biblioteca popolare dei grandi autori, Milan).

Auteurs espagnols.

CERVANTES : *La Jitanilla de Madrid* (dans les *Novelas Ejemplares*).

LOPE DE VEGA : *El perro del hortelano*.

TAMAYO Y BAUS : *Un drama nuevo*.

JUAN VALERA : *Pepita Jiménez*.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

Langue italienne.

1. PÉTRARQUE : *Trionfo della Pudicizia*.
2. BOCCACE : Extrait de la *Fiammetta* (t. CXCIV-CCX de l'*Antologia delle opere minori di G. Boccacio*, Florence, Sansoni, 1907).
3. M. BOIARDO : Extraits de l'*Orlando innamorato* (t. II du *Manuale della letter. ital.* de MM. d'Ancona et Bacci, p. 152-163).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

4. *Letture del Risagimento italiano scelte* da C. Carducci, t. I (1749-1880). Bologne, 1896, p. 104-187.

5. V. Monti : *Bassvilliana*, c. II.

6. G. Carducci : *Il canto dell' Amore.*

7. *Davanti S. Guido. — Cadore.*

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

ORDRE DES LETTRES.

Morale.

Pour la morale, le sujet sera pris dans les matières du programme de l'enseignement secondaire des jeunes filles. Le sommaire suivant pourra servir de guide aux aspirantes pour la préparation des questions d'éducation et d'enseignement :

1. Fins et moyens généraux de l'éducation ; les habitudes, les principes. L'éducation des femmes. L'éducation des jeunes filles dans nos établissements d'instruction secondaire de France.

2. Education physique : les exercices et les jeux. L'éducation physique des jeunes filles au lycée.

3. Éducation morale. Education de la volonté et des sentiments. Les différents caractères et les méthodes de réformation du caractère. Éducation de la conscience morale.

4. Éducation intellectuelle aux différents âges. Formation du jugement et du goût.

5. Éducation domestique.

6. Instruction. Part à faire aux lettres, à l'histoire, à la poésie, aux arts, aux sciences, dans l'enseignement des jeunes filles.

7. Les méthodes d'enseignement : la classe, le cours, l'interrogation, la lecture des textes, le choix et la correction des devoirs.

8. La discipline.

9. Qu'est-ce que l'esprit d'une maison d'éducation ? Moyens de le former.

Littérature et grammaire.

Darmesteter et Hatzfeld, *Morceaux choisis des principaux écrivains du XVI[e] siècle.*

a) Amyot : 1, 2. — *Satire Ménippée*, 3.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

b) JOACHIM DU BELLAY. — J.-A. DE BAIF : 2, 3, 4, 5. — JODELLE.

LA BRUYÈRE : *Les Caractères* : Des biens de fortune ; Des grands ; De quelques usages.

BOILEAU : *Discours au roi.* — Satires I, II, VI, VII, IX.

VOLTAIRE : *Lettres philosophiques* (édit. Gustave Lanson), VIII, X, XVIII, XXIV. — *Zaïre* (avec les épîtres dédicatoires).

VICTOR HUGO : *La Légende des Siècles* : Le mariage de Roland ; Le petit roi de Galice.

Histoire.

1. Le démembrement de l'empire d'Alexandre ; la fondation des royaumes helléniques ; la civilisation grecque en Orient.
2. Charlemagne et la civilisation carolingienne.
3. La France sous Louis XIII ; le gouvernement et la politique ; la société ; la civilisation.
4. La question d'Extrême-Orient depuis la guerre de Chine (1858) jusqu'en 1905.

Géographie.

1. Les modifications actuelles de la terre. Les actions internes ; dislocation du sol, tremblements de terre. Les actions externes : action de l'atmosphère ; des eaux courantes et des eaux souterraines ; de la mer.
2. Les fleuves français : études physique et économique.
3. L'Empire russe (Europe et Asie).
4. L'Insulinde.

Auteurs allemands.

1. GŒTHE : *Iphigénie en Tauride.*
2. HEBBEL : *Die Nibelungen* : *Siegfrieds Tod* (édition Philip Reclam).
3. OTTO LUDWIG : *Zwischen Himmel und Erde.*
4. BISMARCKS : *Briefe an seine Gattin* (1870-1871).

Auteurs anglais.

1. SHAKESPEARE : *A Midsummer Night's Dream.*
2. MILTON : *Comus.*
3. Selected English Essays (réunis par W. PEACOH. 1 volume de la série des World's classics à 1 shilling) ; y préparer les Essays

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des quatre auteurs suivants : J. Addison, W. Hazlitt, Macaulay, Matthew Arnold.

4. G.-H. Wells : *Kipps* (vol. de l'édition Nelson à 7 pence).

Auteurs italiens.

1. I. *Fioretti di S. Francesco* : chapitres VII, XVIII, XIX, XXI, XXII, XXIV, XXXIV (édition Arnaldo della Torre, Turin, Paravia).

2. Parini : *La vita rustica* ; *La laurea* ; *La caduta* (édition Guido Mazzoni. Florence, Barbera).

3. Manzoni : I *Promesi sposi* : chapitres xx, xxxiv.

4. G. Pascoli : Les Pièces citées dans le recueil *Dai nostri poeti viventi* (Florence, Lumachi, 3e édition).

Auteurs espagnols.

1. Tirso de Molina : *El Burlador de Sevilla y Convidado de piedra.*

2. Labba : *Articulos de Costumbres.*

3. Zorrilla : *Cantos del Trovador.*

4. Valera : *El Comendador Mendoza.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sujets de compositions.

UNIVERSITÉ DE PARIS

CONCOURS DE 1910

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE

Histoire de la philosophie.

L'idée de matière dans Aristote.

Compositions sur un sujet tiré du programme des lycées.

Y a-t-il lieu de distinguer en nous *entendement* et *raison* ?
De la responsabilité morale.

AGRÉGATION DES LETTRES

Composition française.

Entre tous nos grands poètes, Lamartine — l'étude des *Harmonies* a dû vous en convaincre — est peut-être celui dont l'explication présente le plus de difficulté, qu'il s'agisse d'apprécier l'inspiration, de définir la pensée ou d'analyser le style.

Vous exposerez, en vous appuyant sur des exemples empruntés aux *Harmonies*, les raisons de cette difficulté et, si vous l'avez vous-même surmontée, vous direz comment, en quelle mesure vous croyez pouvoir l'aplanir à des jeunes gens.

Thème latin.

J.-J. ROUSSEAU, *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* (2e partie). Depuis, « Il faut... », jusqu'à : «... ne jamais arriver ».

Version latine

QUINTILIEN, *Instit. orat.*, II, 4. Depuis : « Sed narrandi quidem... », jusqu'à : « ... in adulescente fecunditas. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Thème grec.

A. Croiset, *Les Démocraties antiques*, III, III, 1. Depuis: « Il faut reconnaître... », jusqu'à : « ... les hommes et les choses. »

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

Composition française.

L'auteur de la *Deffence et Illustration de la Langue Françoyse*, après avoir montré que « les Traductions ne sont suffisantes pour donner perfection à la Langue Françoyse », explique que l'imitation est le moyen le meilleur : « Si les Romains (dira quelqu'un) n'ont vaqué à ce labeur de traduction, par quelz moyens donques ont ilz peu ainsi enrichir leur Langue, voyre jusques à l'égaller quasi à la Grecque ? Immitant les meilleurs Aucteurs Grecz, se transformant en eux, les dévorant : et, après les avoir bien digerez, les convertissant en sang et nourriture... Cela faisant (dy-je) les Romains ont baty tous ces beaux Ecriz, que nous louons et admirons si fort. » (I, 7.) Mais l'auteur du *Quintil Horatian* lui répond : « Je ne voy comme se peult entendre cecy. Car si Grecz et Romains nous fault chercher : Que sera-ce ? Ou les choses, ou les parolles ? Si les choses : Tu te contredis : Qui au premier livre as dict la nature des choses et la congnoissance... estre egalle en toutes nations et langues. Et encores si les choses on en doibt retirer, ou ce sera par translation ou par tractation. Si par translation : tu la défens, si par tractation, c'est redite de mesme chose en autre langue à nous propre, et rién pour cela enrichie de parolle. Or si tu dis que les braves parolles il y faille chercher : ce sera escorcherie sanglante. » (Edit. Person ; *Appendice*, p. 201.)

On vous demande d'examiner cette difficulté.

Version latine.

Cicéron, *Pro Plancio*, depuis : « Noli putare Laterensis... », jusqu'à : « ... sancire pœna ».

Texte latin.

Commenter le passage suivant :

Ita fac, mi Lucilli : vindica te tibi, et tempus, quod adhuc aut auferebatur, aut subripiebatur, aut excidebat, collige et serva. Persuade tibi hoc sic esse, ut scribo : quædam tempora eripiuntur nobis, quædam subducuntur, quædam effluunt. Turpissima tamen

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

est jactura quæ per neglegentiam fit : et si volueris attendere, magna pars vitæ elabitur male agentibus, maxima nihil agentibus, tota vita aliud agentibus. Quem mihi dabis, qui aliquod pretium tempori ponat, qui diem æstimet, qui intellegat se quotidie mori ? In hoc enim fallimur, quod mortem prospicimus : magna pars ejus jam præteriit ; quidquid ætatis retro est, mors tenet. Fac ergo, mi Lucili, quod facere te scribis : omnes horas complectere ; sic fiet, ut minus ex crastino pendeas, si hodierno manum injeceris. Dum differtur vita, transcurrit.

(SÉNÈQUE, Édition Thomas, p. 169.)

Français ancien.

Traduire et commenter le passage suivant :

Grand pechié fet qui de chanter me prie,
Car sans reson n'est pas droiz que je chant,
Qu'onques ne fit chançon jor de ma vie,
Se fine amor nel m'enseigna avant.
Mais par leur gré chanterai sanz talent,
Einsi com cil qui par acostumance
Fet tel chançon ou n'a fors contenance.

(GACE BRULÉ, XXXIII.)

Français moderne.

Commenter le passage suivant : MALHERBE, *Ode à la Reine, mère du Roi, sur les heureux succès de sa régence*, 1610, depuis : « C'est en la paix... », jusqu'à : «... un si riche tableau. »

Thème latin.

J. DU BELLAY, *La Deffense et Illustration de la langue francoyse*. Éd. H. Chamard, livre I, chap. VII, p. 98. Depuis : « Si les Romains... », jusqu'à : «... s'élever sur piedz ».

Thème grec.

RACINE, *Préface de « Bérénice »*, depuis : « Ce n'est point une nécessité... », jusqu'à : «... en faire une des siennes. »

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Histoire ancienne.

Alcibiade.

Digitized by Google | Original from PRINCETON UNIVERSITY

Histoire du Moyen Age.

La Maison de Bourgogne de 1404 à 1461.

Histoire moderne.

La politique française en Italie de 1815 à 1870.

Géographie.

Les régions naturelles de l'Inde.

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES.

Morale.

Définir la sincérité envers soi-même, et dire comment elle peut contribuer à l'acquisition de plusieurs autres vertus personnelles ou sociales.

Littérature.

Pour quelles raisons Plutarque et Sénèque devaient-ils être les auteurs favoris de Montaigne ?

Histoire.

Élisabeth d'Angleterre.

AGRÉGATION DES LANGUES VIVANTES

ALLEMAND

Dissertation française.

La personnalité morale et littéraire du jeune Schiller d'après ses poésies lyriques.

Dissertation allemande.

Fichtes Auffassung vom *einigen deutschen* Vaterland.

Inwiefern darf der deutsche Befreiunhskrieg als ein Kampf für diesen idealistischen Einheitsgedanken gelten ?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Thème.

G. Flaubert, *L'Education sentimentale*, Dans la forêt de Fontainebleau, depuis : « Ils se trouvaient si bien... », jusqu'à : « ...entre des buissons d'épines ».

ANGLAIS

Dissertation anglaise.

In what way did the Renaissance modify the previously existeng elements of the ideal English gentleman ?

Version.

Sir Thomas Browne : *Hydriotaphia*, chap. v, depuis : « Darkness and light divide the course... », jusqu'à : « ... in the infamy of his nature. »

Thème.

Eugène Fromentin, *un été dans le Sahara*, depuis : « Cette vallée, ou plutôt cette plaine... », jusqu'à : « ... les montagnes boisées de Boghar. »

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES.

Littérature.

Examiner ce jugement d'un critique contemporain : « Le talent d'un écrivain est souvent fait de ses défauts autant que de ses qualités. »

Dissertation allemande.

« Lenore bleibt das Gröszte, was Bürger, was die deutsche Ballade überhaupt geleistet. » (J. Schmidt.)

ANGLAIS

Littérature.

Discutez, en tirant vos exemples de poèmes incrits à votre programme, cette assertion de Lowell : « If the works of the

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

great poets teach anything, it is to hold invention somewhat cheap. It is not the finding of a thing, but the making something out of it after it is found, that is of consequence. Accordingly, Chaucer, like Shakespeare, invented almost nothing. »

Langue anglaise.

The pathos of Tennyson's *Guinevere*.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES.

Composition de littérature.

Les pages suivantes de Rousseau (*Lettre à M. de Malesherbes*, 26 janvier 1762, depuis : « Quand mes douleurs », jusqu'à : « ...le souvenir même »), sont au nombre des plus célèbres qu'il ait décrites : elles sont de celles, en effet, qui nous font le mieux pénétrer les sentiments de l'homme et le génie de l'écrivain. — C'est ce que vous montrerez en les étudiant.

Le Gérant : Franck Gautron.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

DIX-NEUVIÈME ANNÉE (1re Série) N° 4 8 DÉCEMBRE 1910

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

Le XVe siècle : civilisation et littérature.

Dans la dernière leçon, nous avons continué à chercher l'homme moderne à travers le Moyen-Age, afin de pouvoir, aujourd'hui, poursuivre cette tâche à travers le XVe siècle et les débuts de la Renaissance.

Nous avons étudié les mœurs du XIVe siècle. Un sirvente nous a permis d'esquisser le rôle et le portrait des troubadours. Mais si, dans un certain nombre de manifestations, nous retrouvions quelques nobles sentiments humains, il nous fallait bien, après cela, laisser voir l'envers de cette humanité du XIVe siècle, sa peur du diable, sa croyance en la sorcellerie, en un mot sa crédulité sans bornes. Puis nous sommes arrivés au mysticisme, auquel il convient de faire une place considérable, et dont les influences, par une filiation que l'on peut suivre, se manifestent jusque dans les temps modernes. Après cette histoire des sentiments, nous avons abordé la Renaissance du XIVe siècle en elle-même, dont nous avons dit tout d'abord quelle ampleur elle aurait eue, si la funeste guerre de Cent ans n'était venue l'étouffer. Elle nous a donné l'occasion de parler des grands princes et des rois

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

amis des arts et des lettres, de rappeler les noms de Charles V, du duc de Berry, du duc d'Orléans, du duc de Bourbon, etc. Partout se révèle le goût artistique, le désir de la philosophie, le sens littéraire. Mais d'où venait cette Renaissance ? Nous avons répondu à cette question en déterminant quelques-unes des causes qui pouvaient alors transformer la civilisation. Nous avons vu avec quel zèle Charles V encourageait les traductions, avec quelle avidité bourgeois et grands seigneurs voulaient s'instruire. Et, dans ce mouvement, dans cette course vers la science, nous ne pouvions pas taire que quelques esprits remarquables de notre pays ont, dès lors, montré leur haute conscience.

Il est bon de remarquer que, à côté de la littérature morale, s'est largement développée toute une littérature technique (de droit, d'art militaire, de vénerie, d'agriculture, de musique, d'alchimie, d'astrologie, de médecine, etc.), qui, assurément, n'a pas pour nous le même intérêt que l'autre, mais qui, pourtant, n'est pas sans valeur. Dans tous ces traités, passaient quelques-unes des grandes idées qui animaient la littérature morale, et partout l'on constate le même zèle, la même impatience de labourer et d'étendre le champ des connaissances humaines.

D'autre part, les poètes latins entrent de plus en plus dans la circulation. Condamnés, ils sont toujours lus, et bientôt viendra le moment où ils prendront place, en grand nombre, dans les bibliothèques religieuses pour n'en plus sortir. L'austère Sorbonne qui, en 1290, avait déjà son Ovide, n'avait alors ni Virgile, ni Horace, ni Lucain, ni Térence, ni Juvénal, ni Stace : ils se trouvent tous, en 1338, au nombre de ses livres. V. Le Clerc a pu écrire ceci : « La Renaissance a été bien faussement accusée d'être venue déranger les poètes dans leurs inspirations théologiques, et pervertir la société chrétienne par l'invasion des souvenirs profanes. Jamais Virgile et Ovide ne furent plus souvent allégués, même en chaire, que dans ces temps qui passent pour les avoir ignorés. Les plus sévères docteurs ne les interdisent pas, et Virgile surtout leur est presque aussi familier que les livres saints. La censure, promulguée en 1398 par la Faculté de théologie de Paris contre les sortilèges, représente en même temps Salomon entraîné vers l'idolâtrie et Didon vers la magie par l'aveuglement des passions. »

Ainsi personnages religieux et héros païens se rapprochent, pour vivre de la même existence humaine et vraie.

L'éloquence commence alors à se manifester avec un Nicolas de Clamanges. Il demande la réunion d'un concile général, accuse ceux qui, depuis seize ans, plutôt que de travailler à la paix des consciences, vendent aux sujets les plus indignes les plus hauts

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sièges du monde chrétien : « Quand bien même, s'écrie-t-il, les honneurs ainsi flétris se tairaient, les pierres crieraient contre vous. » Et il serait facile de glaner quantité de phrases d'aussi belle allure dans Gerson ou ailleurs.

Un effort fécond dans le sens historique est réalisé par Jean le Bel, chanoine de Liége (1329-1361), et par Froissart. Froissart se pique d'être non pas un simple « chroniqueur », mais un « historien » ; de ne pas se borner à raconter les faits à mesure qu'ils se produisent, mais d'en chercher les origines et d'en démêler les causes, c'est-à-dire les caractères des hommes et des peuples. Aussi de quel œil il regarde et de quelle oreille il écoute ses contemporains! Quel observateur attentif! Et, vous savez avec quelle conscience il usait de sa méthode d'observation. La morale que révèlent ses récits est plus sévère.

Ce n'est peut-être pas dans les universités qu'il faut chercher l'origine de ces progrès : la Faculté des Arts est, en effet, étrangère à la vraie culture littéraire ; rarement, elle a été dans un plus piètre état. L'étude du latin y était en complète décadence. A la fin du siècle, l'élégant Nicolas de Clamanges, un humaniste de grand zèle, tenta bien une réforme pour essayer de relever les études classiques ; mais il n'obtint qu'un demi-succès. Il est vrai que l'Université ne fit rien pour arrêter le progrès, et, d'autre part, il faut bien distinguer le public universitaire du grand public. Le premier ne fait que peu de chose pour l'avancement de la civilisation. En voulez-vous une preuve ? Il est peu de siècles qui répandirent plus d'idées originales que le XVIIIe ; eh ! bien, il en est peu aussi où l'enseignement fut plus terne, plus insignifiant. Il y a là des tempéraments qu'il est bon d'apporter à l'histoire intellectuelle. Cependant il faut bien que je cite à nouveau l'Association des Frères de la vie commune, dont le promoteur, Gérard Groot, né en 1340 à Deventer, se consacra à l'instruction de la jeunesse. C'était, avons-nous dit, une association libre d'hommes de bonne volonté, pour une œuvre qui a été véritablement une œuvre de réforme. « Ce qui fait leur mérite, dit Schmidt, ce n'est pas la communauté des biens, c'est d'avoir opposé à la scolastique dégénérée une piété intime et pratique, propagé des livres chrétiens en langue vulgaire, et donné leurs soins à l'instruction religieuse et, bientôt aussi, à l'instruction classique de la jeunesse. » Pendant tout le XVe siècle, leurs écoles ont été du nombre des mieux dirigées et des plus florissantes ; elles ont contribué à préparer la Renaissance. Plusieurs des principaux restaurateurs des lettres antiques dans les Pays-Bas et en Allemagne ont été, en effet, disciples des Frères.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Si vous voulez connaître la situation économique de la France à cette époque, je vous conseillerai de lire les remarquables ouvrages de MM. Imbart de la Tour et Pigeonneau. D'après Pigeonneau, deux noms symbolisent le relèvement de la France après la guerre de Cent ans : Jeanne d'Arc et Jacques Cœur. Mais il est peut-être utile de vous donner au préalable une idée de la misère du pays dans ces temps où les vrais maîtres de la France n'étaient ni les Anglais, ni les Français, ni les Armagnacs, ni les Bourguignons, mais les routiers, les bandes de toutes sortes : écorcheurs, retondeurs, tards-venus et brigands de toute espèce, où les marchands n'osaient plus voyager, où les foires étaient interrompues et les étrangers prudemment éloignés. Voici un témoignage caractéristique (je l'emprunte à l'*Histoire de Thomas Basin*, publiée par Quicherat) : « De la Loire à la Seine, et de la Seine à la Somme, les paysans sont morts ou en fuite, les champs incultes et sans laboureurs... J'ai vu de mes yeux les vastes plaines de la Champagne, de la Brie, de la Beauce, du Gâtinais, le pays de Chartres et de Dreux, le Maine, le Perche, le Vexin français et normand, le Beauvoisis, le pays de Caux, depuis la Seine jusqu'à Amiens et Abbeville, » c'est-à-dire en un mot toute la région la plus fertile de la France, « le Senlissais, le Soissonnais, le Valois, toute la contrée jusqu'à Laon, et même jusqu'au Hainaut, déserts, en friche, dépeuplés, couverts de ronces et de buissons... On ne trouvait plus de culture que dans les environs immédiats des villes, des bourgs fortifiés ou des châteaux, dans le rayon que pouvait embrasser, du haut d'une tour ou d'un poste élevé, le regard du guetteur chargé de signaler l'approche des brigands. La cloche ou le son du cor avertissaient ceux qui travaillaient dans les champs ou dans les vignes de se réfugier dans l'enceinte des fortifications. Ces alarmes étaient si universelles et si fréquentes que les bœufs et les chevaux de labour reconnaissaient le signal du guetteur, et que, une fois dételés, ils gagnaient au galop le lieu de refuge sans avoir besoin de conducteur : l'habitude avait fait leur éducation. Il en était de même des porcs et des moutons. » Le passage, comme vous le voyez, a une grande saveur et en même temps, sans doute, une grande vérité.

En face de ce tableau très pessimiste que je viens de vous donner, je crois qu'il est bon d'accorder une valeur toute spéciale à une remarque de M. Petit-Dutaillis, faite dans l'*Histoire de France* de M. Lavisse : c'est que l'indifférence et la force d'endurance avaient habitué les gens à souffrir. « Les compagnons du xv^e siècle étaient peut-être plus misérables que les ouvriers de notre temps ; mais ils paraissent avoir joui d'une insouciance qui guérissait

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bien des maux. Aux jours de chômage, on allait à la foire voisine regarder les bateleurs et les comédiens ; on jouait aux boules, aux quilles, surtout à la paume. Les sociétés joyeuses étaient nombreuses, et les grandes fêtes populaires étaient plus fréquentes qu'à notre époque. De temps en temps, on jouait un mystère ». Et puis, c'étaient les entrées de princes, les fêtes annuelles des métiers, les banquets, les quintaines, les réunions d'archers et d'arbalétriers, et aussi les cabarets dont nous avons vu, la dernière fois, les effets funestes. En vérité, le niveau de la moralité populaire ne devait pas être très élevé. La guerre de Cent ans semble avoir encouragé les défauts de la civilisation du Moyen-Age, les superstitions, la démonologie ; rappelez-vous les procès de sorcières, la légende de Gille de Rais, la danse macabre, etc.

Ici, le professeur trace le tableau de la désolation de la France. Il expose l'état de la « société », à la fin de la guerre de Cent Ans, les effets immédiats de la guerre, et ensuite la rénovation.

Car la ruine n'était pas si complète, malgré les apparences ; le passé avait laissé des germes de prospérité. Ce qui amena tout d'abord le relèvement de la France, ce fut la nécessité de remettre les terres en culture, la rénovation de la vie morale, œuvre de la foule anonyme qui se mit courageusement à la besogne. Les conditions légales de la propriété furent restaurées : on put commencer à redéfricher les terres restées longtemps en friche.

Il se produisit, au bout de quelques années, par une conséquence fatale, une hausse considérable des salaires agricoles. En très peu de temps, la situation normale se rétablit ; cette réorganisation de la vie agricole fut sûre et continue : c'était comme une longue convalescence après une terrible maladie.

J'aurais bien aimé insister sur la résurrection industrielle et commerciale de notre pays, dont Jacques Cœur fut l'auteur principal. Jacques Cœur entreprit d'établir entre la France et l'Orient des rapports commerciaux continus : il avait visité Beyrouth, Damas, Alexandrie, fondé des comptoirs dans ces villes et à Tunis, à Rhodes, au Caire. Il faisait venir en France des draps d'or, la soie de Damas, du velours d'Alexandrie, les satins et les taffetas du Caire, les tapis d'Asie mineure et de Perse, les fils d'or de Chypre, les épices de l'Inde, le sucre, le baume, l'encens, le gingembre, le poivre vert de l'Arabie, des fourrures de martres et d'hermine et des porcelaines de Chine. Je vous indique tous ces produits exotiques, parce qu'il faut voir, dans ce mouvement commercial, un signe particulier, un des effets de la curiosité que nous avons montrée en d'autres domaines. En outre, toutes ces importations étaient

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des éléments de civilisation. On peut évaluer que la fortune de Jacques Cœur monta jusqu'à onze millions, qui vaudraient bien davantage aujourd'hui. C'était comme le bilan du siècle d'affaires qui avait succédé à un siècle de révolutions et de marasme.

Grâce à tous ces efforts, grâce aussi sans doute à Charles VII et à ses conseillers, la sécurité fut vite rétablie, et, tout aussitôt, on vit apparaître définitivement un moyen-état : la bourgeoisie. Elle-même encourage grandement le commerce et l'industrie nationale ; c'est elle qui ramena en France le numéraire. Alors on crée des foires franches où les étrangers se rendent en foule, comme celles de Lyon qui attirent quantité de marchands italiens et qui servent d'intermédiaires entre les deux grands pays que séparent les Alpes.

En réalité, les guerres d'Italie n'interrompent ni ces relations ni cette félicité. Le règne de Charles VIII, après les troubles qui avaient agité les premières années de la régence d'Anne de Beaujeu, fut une époque de calme et de prospérité. « La guerre ne se faisait plus en France, mais en Italie ; le paysan avait retrouvé le courage avec la sécurité ; les communautés d'arts et métiers se multipliaient ». C'est aussi le siècle des grandes inventions et des innovations utiles ; nous citerons la boussole, les cartes, la gravure, l'imprimerie, les armes à feu, les lettres de change, etc.

Et, parmi tout cela, la féodalité succombe : la royauté, les légistes, les bourgeois remplacent les seigneurs. Le roi s'encanaille, dirait un Saint-Simon, cependant que le Tiers-Etat se constitue. Tenons compte aussi de la foi populaire troublée par les scandales du Grand Schisme.

Les Français de ce temps ont aussi le plus grand goût pour les voyages. Nos pères se déplaçaient avec une étonnante facilité, sinon avec autant de sécurité que nous : il leur fallait plus de temps ; mais ils n'avaient pas besoin d'en être économes. Aussi ne s'effrayaient-ils point des longs itinéraires. Ils se mettaient très volontiers en route, l'œil curieux et l'esprit attentif. On a remarqué que les Français qui voyageaient avaient, dès cette époque, une très grande largeur de vues. Voici avec quelle impartiale clairvoyance Bertrandon de la Broquière, premier écuyer tranchant de Philippe-le-Bon, juge les Turcs qu'il a observés : « Ilz sont moult charitables gens les ungs aux aultres et gens de bonne foy, dit-il. J'ai veu souvent, quand nous mengions, que, s'il passait un pauvre homme auprès d'euls, ils le faisoient venir mengier avec nous, ce que nous ne ferions point. » Et il y a d'autres remarques de ce genre, qui prouvent que, à ce moment-là, le sens de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'observation s'éveillait ou plutôt s'aiguisait chez les Français. D'ailleurs, on en a une preuve dans l'art, dans l'acuité de vision extraordinaire et dans la finesse dont témoignent les premiers livres à gravures sur bois. On connaissait alors l'art de regarder. Or cet art est bien voisin du sens critique, et, par là encore, le XVe siècle annonce la Renaissance.

Avant d'aborder l'étude de la littérature proprement dite, je crois qu'il aurait été intéressant d'examiner un peu les mœurs littéraires de ce temps, de pénétrer dans l'entourage d'un grand seigneur, ami des arts, comme Philippe le Bon ou le roi René. Nous aurions été stupéfaits du grand nombre de grands artistes que l'on rencontre et, chose curieuse, presque tous ces artistes sont des bourgeois, réalistes et observateurs. Ils appliquent le bon sens de leur esprit à tous les domaines : moraux, politiques et économiques, et, grâce à eux, quantité d'éléments nouveaux abondent dans les branches les plus diverses d'activité intellectuelle. Il semble donc que tout n'ait pas été à recommencer alors, après tant d'épreuves, loin de là.

Jusqu'ici la littérature du XVe siècle a été peu favorisée par les critiques. Je vous disais, dans une de mes premières leçons, que le XVIe siècle a fait longtemps figure de proscrit dans notre littérature. Ce n'est plus vrai ; car, depuis une vingtaine d'années, on s'est mis à l'étudier sérieusement. Il n'en est pas de même du XVe siècle, toujours aussi méprisé. Pour l'étudier, nous n'avons pas de manuel, pas de répertoires, pas de morceaux choisis. C'est à peine si Brunet et Paris lui ont consacré quelques pages de considérations générales. Nos anthologies elles-mêmes lui font une place trop restreinte, et l'étranger nous dépasse dans cette voie ; car je constatais qu'un volume, publié en Angleterre tout récemment, avait osé insérer quelques chansons du XVe siècle, si oubliées en France. On n'a peut-être jamais fait le bilan de cette littérature, et pourtant il semble que toutes les misères du XIVe siècle lui ont été favorables, s'il est vrai d'autre part que les nations et les littératures, comme les hommes, tirent toujours quelque profit de l'adversité. Heureusement, quelques bons travailleurs commencent à s'occuper avec conviction de cette période.

Les écrivains de cette époque ont fait preuve d'un sens psychologique très averti et d'une connaissance profonde de l'homme. C'est du moins ce qui paraît dans des œuvres comme celles que je vais vous citer : le *Livre de la Prison* de Regnier, les *Deux Testaments* de Villon, chefs-d'œuvre de la poésie lyrique, poèmes si pleins d'humanité, le *Petit Jehan de Saintré*, le premier en date des romans psychologiques, ce genre qui devait donner à la

France tant de fleurs remarquables, les *Cent nouvelles Nouvelles*, la *Passion* de Gréban, le *Patelin*, que rien n'a dépassé, dont la langue est merveilleuse de pureté, dont pas un mot n'est inutile, où tout est d'une admirable convenance, les *Quinze Joyes du Mariage*, un autre chef-d'œuvre, puis les *Arrêts d'Amour*, etc., etc.

Dans la prose, des historiens comme Commines, comme Chastellain, un des plus profonds historiens de tous les temps. Jean Lemaire de Belges, auquel Rabelais doit tant, se rattache aux prosateurs de la cour de Bourgogne ; c'est à leur imitation qu'il doit son sens prestigieux de la description, un héritage de l'école bourguignonne. Avant même d'avoir étudié les textes anciens, la Bourgogne possédait une civilisation intellectuelle très florissante et surtout d'un tour vraiment original. Enfin je dois nommer Antoine de la Salle, auquel on attribue généralement le *Petit Jehan*, les *Quinze Joyes du Mariage* et les *Cent nouvelles Nouvelles*. Mais je pense que ces attributions sont faites à tort, car il paraît impossible de prêter au même écrivain des œuvres d'un caractère aussi différent : le *Petit Jehan de Saintré*, c'est un roman sentimental ; les *Quinze Joyes*, une satire virulente, et les *Cent nouvelles Nouvelles*, enfin, se composent de contes. C'est comme si, plus tard, on attribuait au même auteur les œuvres de Maupassant et celles de Melchior de Vogüé. Les *Quinze Joyes du Mariage*, c'est l'œuvre d'un bourgeois mécontent ; relisez-la et dites-moi si vous n'êtes pas frappé de son manque de hauteur et de son pessimisme amer et réaliste. Au contraire, dans le *Petit Jehan*, éclate, quoi qu'on en ait dit, l'idéalisme le plus certain.

Ces œuvres se rattachent toutes à des questions politiques. Cette littérature, dit Gaston Paris, « est intimement associée à ce grand effort de la royauté par lequel la France, harassée et sanglante depuis tant de désastres et de convulsions, se réorganisa sur des bases nouvelles. Cet effort, conformément aux anciennes traditions de cette race capétienne si fidèlement dépositaire des grands instincts de la nation, consista surtout à unir la royauté et la bourgeoisie dans une persévérante et victorieuse réaction contre la féodalité, qui menaçait la France de démembrement. La littérature de cette époque fut essentiellement bourgeoise, et plus ou moins consciemment, s'associa à l'œuvre du grand réformateur Charles VII et du grand unificateur Louis XI. On a pu dire que c'était par excellence la littérature de Louis XI. L'idéal du Moyen-Age a presque entièrement disparu : avant de disparaître, cet idéal a produit en Jeanne d'Arc une figure réelle, qui dépasse en pureté comme en splendeur toutes celles qu'il avait inspirées aux imaginations ; mais le siècle qu'elle illumine la comprit à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

peine. On la vit prendre sans regret, on la laissa périr sans même essayer de la sauver ; elle était déjà un anachronisme. » Je crois qu'aujourd'hui cette indifférence serait peut-être moins sévèrement jugée ; nous sommes si loin des faits, que nous n'avons pas le droit de blâmer trop vivement les actes.

Une chose frappe encore celui qui étudie le XVe siècle : c'est l'apparition de formes nouvelles de la sensibilité ; la faculté de sentir se développe et s'enrichit. On porte plus d'attention aux choses : de là vient que le goût de l'observation est aussi en progrès et, par une conséquence que l'on pouvait prévoir, la réflexion à son tour gagne en sérieux : le sentiment pousse à l'observation, qui elle-même fournit à la réflexion sa matière. Vous voyez, en somme, comme tout cela s'enchaîne étonnamment. Il faut plonger en plein dans le XVe siècle pour retrouver ces éléments intellectuels, ces mouvements de l'esprit et du cœur, si intéressants pour le psychologue comme pour l'historien de la littérature.

Cette faculté de sympathie que nous venons de signaler donne aux écrivains un ton de sincérité émouvante, en même temps que le piquant du tour. On voit chez eux apparaître comme le sentiment douloureux des tristesses de la vie, de la médiocrité et de l'infélicité des hommes. On a dit d'un d'entre eux, de Villon, qu'il a créé la poésie lyrique moderne. Mais il est loin d'être un isolé, et les émotions qu'il exprime, nous les retrouverions, plus ou moins apparentes, et moins bien exprimées, chez presque tous ses contemporains.

Pour la plupart, qu'ils fassent du théâtre, du roman ou des vers, ils ne sont pas uniquement des écrivains. N'ayant pas le temps de lire toujours, comme nous, ils restent perpétuellement en contact avec la réalité et la vie.

C'est donc à une véritable résurrection de la civilisation et de la littérature que nous assistons. De cette résurrection, est sortie l'unité de notre pays, commencée dès la régence de la dame de Beaujeu. Vers 1460, les relations deviennent partout plus faciles et plus fréquentes ; les coutumes juridiques s'unifient, les monnaies aussi ; les juridictions privées sont remplacées par la juridiction royale.

Paris devient définitivement le centre, le foyer de la vie nationale et l'oracle du goût français. Et pourtant beaucoup de rois — François Ier surtout — ont fort peu résidé à Paris. La même unification se produit dans la langue. Antoine de la Sale, un des écrivains les plus remarquables du temps, est un Provençal. La langue littéraire commence à être réglée par une grammaire et par l'usage de la cour et de la ville, c'est-à-dire de Paris.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

En dehors de tout ce mouvement, une veine de poésie galante, encouragée par les rois, les grands et les cours, a continué d'exister : il ne faut pas l'oublier.

Je voudrais, maintenant, vous faire connaître quelques-unes des figures les plus attrayantes de cette période. Nous commencerons par la prose. Le premier prosateur qu'il convient de citer, c'est Alain Chartier, le fondateur de l'éloquence française. Alain Chartier, nourri de la lecture des prosateurs latins, s'efforça de donner à la prose française l'ampleur, la gravité et l'éclat qu'il admirait dans leurs écrits. C'était un honnête homme, navré de la ruine de la nation et de la corruption morale qui pourrissait toute la société et l'Eglise elle-même. Il jugeait son temps avec beaucoup de franchise, étant ainsi du petit nombre d'hommes qui savaient garder l'indépendance de la parole. Il était inspiré d'un véritable sentiment patriotique, et c'est un des auteurs qui fourniraient le plus à une histoire du patriotisme.

Jean Jouvenel des Ursins, son émule, est aussi un esprit très libre. Son ton est agressif même à l'égard de Charles VII, si bien qu'on l'a appelé l'Alceste du règne. Au XVI^e siècle, nous serons en présence de quantités d'œuvres politiques, qui, dit-on, découlent directement de l'antiquité : par exemple, la *Servitude volontaire* de La Boëtie. Mais ne dédaigne-t-on pas à l'excès ce mouvement d'indépendance du XV^e siècle ? Jean Jouvenel ose engager Charles VII à se conformer aux lois du royaume et à convoquer les Etats généraux ; car cette taille des gens de guerre, qui sert surtout à pensionner les courtisans et à payer les robes des belles dames de la cour, doit être consentie chaque année : « Le royaume s'appelle la France, parce que les sujets doivent être vraiment francs ; mais, de présent, ils ne sont plus que serfs taillables à volonté. » Homme d'Eglise, il abandonne le latin, la langue de la tradition, des idées courantes et toutes faites. Et dites-moi si l'auteur du *Quadriloge invectif* n'est pas un véritable orateur ? Voyez, en particulier, son Discours du Peuple.

Je me proposais d'aborder, aujourd'hui, le *Petit Jehan de Saintré* ; mais, le temps me faisant défaut, ce sera pour la prochaine leçon, qui, de ce fait, aura peut-être plus d'unité.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le mysticisme allemand

Cours de M. HENRI LICHTENBERGER,

Professeur à l'Université de Paris.

Examen critique de la Vie.

I. — *Manuscrits et rédactions de la « Vie ».* — La *Vie* est contenue dans 19 manuscrits ; 12 de ces manuscrits sont des manuscrits de l'Exemplaire complet dont la *Vie* constitue la 1re partie ; 4 sont des manuscrits de la *Vie* seule ; 3 renferment les chapitres I à XLIV seulement ; une dizaine de manuscrits, enfin, contiennent des fragments plus ou moins étendus (Bihlmeyer). Aux 19 manuscrits collationnés par Bihlmeyer pour son édition, il faut ajouter *un* manuscrit de Strasbourg, brûlé en 1870, et un autre appartenant à un particulier.

Nous avons déjà noté que *tous* les manuscrits connus de la *Vie* dérivent d'un original qui comprend l'Exemplaire complet. Il n'y a aucune preuve documentaire, qui permette d'affirmer que la *Vie* ait jamais existé à l'état d'ouvrage isolé.

Il faut distinguer 2 rédactions très différentes de la *Vie* :

1° La première comprend la totalité moins un des manuscrits ; elle est la meilleure, et c'est sur elle que Bihlmeyer a basé son édition ; c'est le manuscrit A, Kœnigl. Bibl. Berlin, in-4° 840.

2° La seconde ne comprend qu'un seul manuscrit : c'est le manuscrit M. Munich, Staatsbiblioth. Cgm. 363. Il ne contient que la *Vie*, sans le prologue de l'Exemplaire ; mais il remonte, lui aussi, à un original qui renfermait l'Exemplaire entier.

Voici les différences principales entre les deux rédactions :

a) M contient un certain nombre de passages qui ne se trouvent pas dans A, et qui, cependant, ne présentent pas le caractère d'additions, dont l'authenticité, par suite, est vraisemblable.

b) M contient quelques additions, qui ont le caractère net d'interpolations et peuvent, avec de grandes vraisemblances, être considérées comme telles.

c) M contient au chapitre XXXVIII, où il est raconté comment Suso est ruiné de réputation par les calomnies d'une méchante femme, une addition intéressante et précise : une enquête aurait été faite par un provincial d'Allemagne et le général de l'ordre qui, après délibération, auraient reconnu fausses les accusations de la femme. Dans le manuscrit A, l'innocence de Suso est

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

reconnue d'une façon bien plus générale et imprécise : « Dans la suite, Dieu vint en aide au serviteur, et cette épouvantable tempête s'apaisa peu à peu. »

d) Au chapitre LI qui traite de la connaissance de Dieu, le manuscrit M énonce *positivement*, — et en cela il reste conforme aux théories de saint Bonaventure (et d'Eckart) dont il transcrit le texte souvent mot par mot, — que Dieu est le *primum cognitum* ; or la théorie des premiers franciscains sur la *cognitio in rationibus æternis* ne concorde pas avec la doctrine, regardée comme seule orthodoxe, de saint Thomas. Dans la leçon A, Suso évite d'énoncer expressément cette théorie, qui pouvait paraître dangereuse aux théologiens de son ordre.

La question de savoir s'il existe une double rédaction écrite par la main de Suso donna lieu à une controverse très vive, d'abord entre Preger (Zs. f. d. A. XXX. 409 ss. *Gesch. der deutschen Mystik*, II, 310 ss.) et Denifle (Zs. f. d. A. XXI. 126 ss. *Seuse*, XVIII ss.), puis entre Strauch (A. f. d. A. IX, 138 ss.), Bihlmeyer (*Seuse*, p. 30 ss.), et enfin Rieder (critique de l'éd. de Bihlm. dans les Gœtting. gelehrten Anzeiger. 1908).

Les résultats de ces controverses ne sont pas extrêmement probants. On a commencé par admettre l'hypothèse d'une double rédaction par la main de Suso. Preger voyait dans A la première rédaction, dans M la rédaction définitive. Cette hypothèse est aujourd'hui généralement abandonnée. Elle se heurte immédiatement à des difficultés préliminaires. Si M était la rédaction primitive, par quel invraisemblable hasard se fait-il que ce soit justement la mauvaise rédaction qui ait été insérée partout dans l'*Exemplaire*. Et, d'ailleurs, cette hypothèse, explique mal les faits.

Denifle voyait inversement dans M la première rédaction, dans A la rédaction définitive. Il expliquait les additions que nous avons énumérées dans les paragraphes *b* et *c* comme des additions faites par interpolation. Quant à celles du paragraphe *d*, il les expliquait par un remaniement que Suso aurait fait de son œuvre par suite de scrupules théologiques et pour ne pas risquer de se mettre en contradiction avec la doctrine orthodoxe de saint Thomas.

Strauch confirme pour l'essentiel l'hypothèse de Denifle ; mais il commence à se demander si le texte M est aussi ancien et aussi soigné que l'admettaient Preger et Denifle et si, par conséquent, il a l'importance que ces deux critiques lui attribuaient.

Bihlmeyer fait un pas de plus : il démontre que le copiste de M est souvent négligent, qu'il lui arrive, notamment pour les parties

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de mystique difficiles, de ne plus comprendre le texte qu'il a sous les yeux. D'ailleurs l'autorité de M est assez douteuse : le rédacteur de M est plutôt un « arrangeur » qu'un « copiste ». Il est donc inutile de supposer, dans ces conditions, une double rédaction. Il est possible que certains passages de M soient authentiques et omis dans l'original A, d'où sont sortis le manuscrit A et les manuscrits similaires. Mais la plupart des additions de M sont des interpolations. Pour le chapitre LI seul, on peut supposer une double rédaction par Suso lui-même.

Rieder pousse enfin la thèse jusqu'au bout : il admet que *A* et *M* remontent l'un et l'autre à l'original perdu, X de l'*Exemplaire* ; que l'hypothèse d'une double rédaction, même pour le chapitre LI seulement, est inutile ; que l'original X comportait déjà les additions au petit livre de lettres et que les rédacteurs de A et de M connaissaient le grand livre des lettres.

II. — *Analyse critique.* — Admettons ainsi avec Rieder que le texte de la *Vie*, sous la forme la plus ancienne que nous puissions reconstituer scientifiquement à l'aide des manuscrits, remonte à l'original contenu dans l'*Exemplaire*, et est conforme pour l'essentiel à la leçon de A, sans que, d'ailleurs, des indices sûrs nous permettent d'affirmer une double rédaction de la *Vie*.

La *Vie* est-elle, dans ces conditions, authentique ?

Elle nous est donnée pour l'œuvre d'Elsbeth Stagel, retouchée par Suso lui-même. Ce dernier, après avoir brûlé la première partie, aurait gardé la seconde partie (ou peut-être la seconde rédaction du tout) telle qu'elle avait été rédigée par Elsb. Stagel et y aurait simplement ajouté *etwas guoter lere*, c'est-à-dire évidemment les derniers chapitres dogmatiques qui décrivent les degrés supérieurs de la connaissance mystique (ch. XLVI ss.).

La question qui se pose immédiatement, c'est évidemment celle de savoir s'il est possible de discerner dans la *Vie* l'œuvre de deux « mains » différentes, c'est-à-dire de séparer le texte original de Stagel du remaniement fait par Suso. Comme nous possédons d'autre part une *Vie* des sœurs de Tœs par Elsb. Stagel seule, il devrait nous être assez facile de faire cette distinction. Or, en réalité, ce travail ne semble pas pouvoir donner des résultats certains et précis. Dans tous les cas, les critiques qui, jusqu'à présent, se sont occupés de Suso, n'ont pas essayé d'apprécier la part respective qu'auraient eue les deux rédacteurs de la *Vie*. On distingue, avec une certaine vraisemblance, des parties qui peuvent avoir été ajoutées dans la dernière rédaction : par exemple la préface de la *Vie*, les chapitres XXXIII et XLV, la fin des chapitres XXXVIII et LIII. Il est facile d'extraire de la *Vie* un cer-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tain nombre de lettres de Suso, qu'Elsbeth aurait intercalées dans son récit. Quant à distinguer l'étendue des remaniements apportés par Suso au travail de E. Stagel, c'est autre chose ; il est impossible d'arriver à des résultats précis ; Bihlmeyer le reconnaît. Il admet d'ailleurs que la part de Suso est plus importante qu'on ne pourrait le croire à première vue : « Partout, dans la *Vie*, se reconnaît *son* style élégant, *son* goût sûr et *sa* science théologique ; à tous ces points de vue, la *Vie* l'emporte de beaucoup sur les *Vies* des sœurs de Tœss. » En effet, la *Vie*, si l'on met à part les derniers chapitres qui forment un tout indépendant, présente bien une certaine unité de ton et de style : on ne sent pas des disparates trop accusés, des divergences manifestes entre les différentes parties. Et ces considérations nous conduisent à cette conclusion, que le dernier arrangement a dû être assez important pour fondre dans un ensemble à peu près satisfaisant les matériaux d'où l'œuvre est sortie. S'il n'est pas possible de reconstituer d'une façon précise l'œuvre du dernier arrangeur et l'œuvre des rédacteurs qui l'ont précédé, on peut cependant essayer de reconnaître les matériaux qui ont servi pour la composition de la Biographie et la manière dont ils sont assemblés. C'est cette analyse critique que nous allons, maintenant, tenter.

Il nous faut remarquer d'abord qu'il est impossible de considérer la *Vie* comme un journal rédigé chronologiquement. C'est, en réalité, comme l'annonce très franchement le prologue, un traité d'édification spirituelle. L'auteur se propose d'enseigner « comment celui qui veut sérieusement s'adonner à la vie spirituelle doit se diriger, intérieurement et extérieurement, selon l'aimable volonté de Dieu ». Et, comme l'exemple est plus instructif et plus efficace que la simple théorie, « ce livre rapporte maintes bonnes et saintes actions qui furent véritablement accomplies, et il les propose comme exemple ». L'auteur veut donc montrer « comment celui qui veut avancer dans la vie spirituelle doit fuir les occasions, souffrir beaucoup, s'exercer à la vertu, rompre avec la vie animale qui n'est pas encore morte en lui et parvenir ainsi à une grande et honorable sainteté », comment le chrétien évitera les erreurs, distinguera la vraie raison de la fausse, enfin « l'ordre à suivre pour arriver à la pure vérité d'une vie heureuse et parfaite ».

1. Première partie.

La première partie de la *Vie* traite de l'évolution spirituelle de Suso, depuis ses débuts jusqu'au moment où il s'élève, après

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'innombrables épreuves subies avec patience et amour, à l'intelligence de la vertu de la souffrance purifiante, à l'abdication de tout égoïsme, à la mort du moi et à son absorption dans l'unité divine.

Il n'est pas question d'Elsb. Stagel, qui ne paraît que dans le prologue de la *Vie*, lequel est manifestement surajouté après coup pour relier la première partie à la seconde.

Le personnage principal qui figure à côté de Suso, c'est une sainte fille nommée Anna. Avant même qu'elle n'eût fait connaissance avec le Serviteur, Dieu lui avait inspiré le désir de le voir et le lui avait montré dans un moment d'extase au milieu de ses frères, reconnaissable à la couronne de roses rouges et blanches qu'il portait sur la tête. Une autre fois, elle avait aperçu, dans une vision, le Serviteur priant sur une montagne et, autour de lui, la multitude de ses enfants spirituels : plus chacun d'eux avait reçu la grâce de Dieu et plus il était rapproché du serviteur, plus il était intimement uni au serviteur, et plus aussi Dieu le favorisait de ses regards (ch. XXII). Une autre fois encore, par un mystérieux phénomène de télépathie, Anna ressent elle-même les coups de discipline que s'administrait le serviteur dans la solitude de son oratoire, et elle trouve, revenue à elle, son bras meurtri et marqué de taches noirâtres comme celles que l'on voit sur un cadavre.

a) *Chapitre I à XVIII.*

1) Ces chapitres forment un tout complet. Ils nous relatent l'entrée au couvent du jeune Suso âgé de 13 ans, sa conversion à 18 ans (prologue), ses premières épreuves après cette conversion, épreuves qui le confirment dans sa sainte volonté (I), sa première expérience de l'extase (II), son mariage spirituel avec la Sagesse éternelle et une nouvelle expérience de l'extase religieuse (III). Ils nous racontent comment il grave le nom de Jésus sur son cœur (IV), les consolations précieuses par lesquelles Dieu attire le néophyte, ses visions diverses (V, VI) ; sa manière de vivre pendant ce stade de son existence spirituelle, sa façon d'être à table (VII), comment il commence l'année (VIII), comment il célèbre la Purification (X), passe le Carnaval (XI) et le mois de mai (XII).

Puis Suso entre dans un nouveau stade de son évolution antérieure : après la période où les consolations spirituelles abondent, suit une période de sécheresse. C'est dans ce chapitre XIII que nous sont aussi rappelées les méditations sur la mort de Jésus conformément au livre de la *Sagesse éternelle*.

Les chapitres suivants nous décrivent les souffrances que Suso s'imposait volontairement : le silence (XIV), les mortifications

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

affreuses (xv), la croix qu'il porte sur ses épaules nues (xvi), la couche dure sur la vieille porte de rebut (xvii) et, enfin, la torture de la soif (xviii).

2) Avons-nous dans ces chapitres un plan suivi, se développant d'une façon régulière et logique, comme cela devrait être, puisque nous sommes en présence d'un traité de vie sainte, illustré par des épisodes réels tirés de la vie d'un saint ? Il ne semble pas qu'il en soit ainsi. Il nous paraît plutôt — et les indices abondent dans le sens d'une pareille interprétation, — que nous avons sous les yeux une *compilation* de récits divers qui semblent, à tout instant, se répéter.

La première conversion, où notre mystique « se débarrasse de ses remords pour une solide conversion » (prol.), présente bien des analogies avec la seconde (ch. i), par laquelle il « se détourne avec force des créatures ».

On nous décrit *deux* expériences consécutives de l'extase : l'une le jour de Sainte-Agnès (ii), l'autre au cours de la première vision de la Sagesse éternelle (iii).

Les fiançailles de Suso avec la Sagesse éternelle sont racontées *deux* fois : il nous en est fait, au chapitre xiii, un récit qui s'accorde dans les grandes lignes avec le récit du *Livre de la Sagesse éternelle* (Prol. et 3e partie), puis un autre (ch. ii) qui rapporte la première apparition de la Sagesse éternelle au serviteur et qui ne concorde pas du tout avec le récit du *Livre*.

Le chapitre ix, qui contient une interprétation donnée par Suso aux paroles *Sursum corda*, interrompt une série de chapitres qui décrivent la conduite de Suso pendant les diverses époques de l'année et présente ainsi le caractère d'une interpolation. Enfin le récit des mortifications épouvantables que s'inflige Suso, semble obtenu par la réunion de *deux* récits différents ; à la fin du chapitre xv, nous lisons en effet : « Ce martyre dura 16 ans. Au bout de ce temps, son sang et sa nature s'étant refroidis et sa santé s'étant délabrée, un messager céleste lui apparut, un jour de Pentecôte, et lui ordonna de la part de Dieu de ne plus continuer. Il cessa alors et jeta tous ses instruments de supplice dans une rivière. » Il semble donc bien que le récit des austérités soit terminé. Or il n'en est pas ainsi. Ce récit reprend de plus belle. Voici que l'auteur nous énumère (ch. xvi-xviii) une nouvelle série de supplices, qui aboutit à une conclusion exactement parallèle à celle du chapitre xv : « Le serviteur mortifia son corps, ainsi qu'on l'a décrit, depuis sa 18e année jusqu'à sa 40e (ainsi pendant 22 ans et non pendant 16). Sa nature était toute délabrée et il ne lui restait plus qu'à mourir ou à abandonner ses mortifications ; il les

abandonna. Dieu lui montra alors que toute cette sévérité et ces pénitences n'étaient qu'un bon commencement, que, par elles, il avait triomphé, de l'homme sensuel et indompté, mais que, maintenant, il lui fallait s'exercer d'une autre façon, s'il voulait avancer dans la bonne voie. »

Le récit de la *Vie* touchant les mortifications et les austérités de Suso semble ainsi être une compilation de deux sources différentes, racontant l'une les supplices que s'inflige le serviteur pendant 16 ans, l'autre les austérités inouïes qu'ils s'impose pendant 22 ans.

b) *Chapitres XIX à XXII.*

Les chapitres XIX-XX marquent très nettement une étape nouvelle que Suso aborde sur la route de la sainteté. Après la « petite école », il se hausse maintenant jusqu'à « l'école supérieure » d'abnégation ; après les souffrances corporelles, il va connaître les souffrances morales, sera en butte à la haine, au mépris, à la calomnie ; après les souffrances volontairement choisies viennent les épreuves envoyées par Dieu ; après avoir nagé dans le flot de la douceur divine, il connaîtra l'aridité, il sera abandonné de Dieu et des hommes. Des maux innombrables vont fondre sur lui, des maux qu'il devra accepter passivement, comme le tapis secoué et déchiré par les chiens, avec une absolue résignation. Cette doctrine de l'absolue résignation est conforme à celle qui est exposée dans le *Livre de la Sagesse éternelle*. La comparaison du tapis se trouve dans le *Grand Recueil de Lettres*. Toutes ces vues cadrent parfaitement avec les idées de Suso, et nous voyons se dérouler le plan avec une parfaite logique.

La fin du chapitre XX jusqu'au chapitre XXII ne semble pas du tout la continuation du plan général indiqué par les chapitres XIX-XX.

Suso doit aborder la « haute école » de sainteté et de renoncement. Or voici que nous lisons tout à coup, au milieu du chapitre XX : « Comme la retraite est très utile *à un commençant*, le serviteur crut qu'il était de bon conseil de se retirer complètement du monde et de demeurer dans son couvent et il le fit pendant plus de 10 ans. »

L'auteur reprend donc de nouveau la vie spirituelle *à ses débuts* et, cette fois, *selon un plan tout nouveau.* Jusqu'à présent il avait montré ou voulu montrer comment, par la résignation à la souffrance corporelle, le serviteur parvient à la résignation et à la sainteté. Maintenant, il décrit une évolution tout autre. Il montre, dans les chapitres XX-XXI, comment Suso se retire du monde dans la solitude de son oratoire pendant 10 ans, comment

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

il se consacre à la culture de l'homme intérieur et quelles peines il rencontre au cours de cette éducation (la tentation du doute qui l'assaille pendant neuf ans, la tentation de la tristesse désordonnée pendant huit, la tentation du désespoir pendant dix ans); comment, enfin, il est délivré de cette torture morale par Eckart auquel il se confie (ch. XXI). Au chapitre XXII, il nous dit que le serviteur, après s'être longuement occupé de sa vie intérieure, travaille, sur les exhortations divines, au salut de son prochain. Après la vie contemplative, il entreprend une vie pratique et active. Après avoir vécu en reclus, il parcourt le monde pour sauver des âmes.

c) *Chapitres XXIII à XXX.*

A partir du chapitre XXIII, nous voyons se dérouler une série d'anecdotes qui nous font assister à toutes les épreuves que Suso traverse dans ses courses à travers le monde. Il est accusé d'avoir dérobé des ex-voto en cire dans une chapelle et d'avoir, par une fraude pieuse, frotté de sang un crucifix de pierre pour faire croire à un miracle (XXIII); obligé de ramener au couvent sa propre sœur tombée dans le péché (XXIV), soupçonné en temps de peste d'avoir empoisonné les sources (XXV) etc., etc. Mais il est inutile de nous attarder sur ces aventures, que nous avons déjà relatées dans une précédente leçon. Ces chapitres forment ainsi une série de tableaux détachés plutôt qu'un récit suivi. Ils peuvent se rattacher soit au premier plan, soit au second. Ils peuvent être considérés comme les épreuves envoyées par Dieu au serviteur dans sa vie pastorale active. Et la plupart décrivent aussi les épreuves *morales* que Dieu lui envoie après les souffrances *corporelles* que lui-même s'est infligées.

d) *Chapitres XXXI et XXXII.*

L'auteur achève son récit tout à fait dans le sens du *Livre de la Sagesse éternelle.* Le Serviteur, au terme de ses épreuves, entonne un hymne à la souffrance, d'une inspiration analogue à celui du chapitre XIII du *Livre de la Sagesse éternelle.* Il s'est élevé à l'acceptation de la souffrance, au renoncement complet de soi-même. Et, dans une vision que Dieu lui envoie au jour de Pâques, il voit le bonheur profond, la paix sublime dont les renonçants jouiront non pas seulement après leur mort, mais déjà sur la terre : « Ils sont au-dessus de tout autant qu'il est possible, à cause de leur détachement, et leur joie demeure entière et perpétuelle en tout. Dans l'essence divine où leur cœur est noyé, il n'y a de place ni pour les souffrances ni pour les chagrins, il n'y a que joie et paix. »

Suso s'est donc élevé par l'acceptation résignée de la souf-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

france à l'abdication du moi, à l'absorption au sein de l'unité divine, à l'union parfaite avec Dieu. Il a atteint le but où tend l'existence mystique. Supposez la seconde partie de la *Vie* perdue : rien ne pourrait nous faire croire à une œuvre inachevée. Nous aurions devant les yeux un tout complet ; le récit de l'ascension de Suso vers la sainteté, depuis ses humbles débuts à travers la souffrance corporelle et la douleur morale, à travers la vie contemplative et la vie pratique jusqu'au but suprême, l'union parfaite avec la Divinité.

Pour nous résumer : la 1re partie est une vie complète de Suso depuis sa conversion jusqu'à la réalisation de l'idéal suprême, l'identification de l'âme humaine avec son Dieu. Elle présente un plan d'ensemble assez suivi et se déroule d'une manière assez logique. On peut, néanmoins, y relever des incohérences fort visibles. L'auteur semble hésiter entre deux conceptions peut-être conciliables, mais qu'il est cependant aisé de distinguer. D'après l'une, Suso s'élève vers les sommets de la contemplation mystique par la souffrance physique et corporelle d'abord, par la douleur spirituelle et morale ensuite. D'après l'autre, Suso débute par la vie contemplative et solitaire, puis continue par la vie active et pastorale pour aboutir enfin à la paix mystique. D'une manière générale, pourtant, le récit de la vie de Suso se développe très régulièrement, sous forme de récits ou de dialogues ; à côté du serviteur, nous voyons apparaître très discrètement la pieuse disciple Anna. Le nom d'Elsbeth Stagel n'est pas mentionné.

2. — Seconde partie.

Dans la seconde partie, le personnage central est Elsbeth. Le narrateur conte, dès le début du livre (ch. xxxiii), comment Elsbeth vivait au couvent de Tœss, menant extérieurement une vie sainte, douée intérieurement d'une âme angélique. Il nous la montre sans cesse préoccupée « de rechercher toute doctrine spirituelle qui pût lui enseigner le chemin d'une vie sainte et parfaite », transcrivant pieusement tout ce qui lui semblait répondre à son besoin de piété et d'adoration envers Dieu, pareille « aux laborieuses abeilles, qui, parmi les fleurs les plus diverses, ramassent un miel si doux », rédigeant pour l'édification du couvent la vie des sœurs qui étaient mortes. « Dans son cloître, elle était au milieu des sœurs un miroir de vertus, bien qu'elle fût malade et que son corps fût frêle et débile. »

Elsbeth, ayant entendu parler de Suso, se sent poussée vers lui.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Elle connaissait par ouï-dire la doctrine d'Eckart, de la pure divinité, du néant de toutes choses, du renoncement à soi-même, de la vanité de toutes les images, etc... Elle écrit à Suso pour lui demander quelques éclaircissements et de l'aider à trouver le bon chemin. Suso la détourna de toute spéculation : « Le vrai bonheur ne consiste pas dans de belles paroles, mais dans de bonnes œuvres, dans l'imitation de la vie de Jésus ». Et Elsbeth le prie de l'instruire : « Maître, j'ai entendu dire que le pélican, par amour paternel, se déchirait lui-même les flancs, afin de nourrir ses petits de son propre sang. Ah ! maître ! faites la même chose pour votre enfant qui a faim et soif de la doctrine, nourrissez-la avec la nourriture spirituelle de votre bonne doctrine ; ne cherchez pas cette doctrine au loin, mais prenez-la en vous-même, car plus elle vous aura été intime, plus aussi mon âme la recevra avec avidité. » Suso, touché, accepte de la guider dans la voie de la sainteté.

La seconde partie nous montre donc comment Suso, par le récit de sa propre conversion, guide Elsbeth, la fortifie dans ses saints efforts par des lettres ou des conversations.

A tout instant, les paroles textuelles de Suso sont insérées dans le récit. Nous savons, en outre, qu'Elsbeth a fait raconter au maître l'histoire de sa conversion, qu'elle l'a rédigée elle-même (ch. XXXIII) et la garde enfermée dans un coffret précieux dont elle ne montre le contenu à personne.

La 2e partie, sous sa forme définitive, a été écrite après la mort d'Elsbeth ; car la fin du chapitre 53 qui termine le livre nous fait assister à cette mort, raconte comment la sainte fille apparut ensuite à Suso, revêtue d'un vêtement blanc comme la neige, resplendissante de joie céleste dans une lumineuse clarté, comment elle s'approcha du Serviteur, lui décrivit son ineffable union avec la divinité et le remplit ainsi de consolations célestes.

Anna reparaît bien dans la 2e partie, mais au second plan. Ajoutons que le rôle qu'on lui attribue est en contradiction avec celui qu'elle jouait dans le 1er livre. Au chapitre XXII, l'auteur raconte qu'Anna, avant de connaître Suso, éprouvait un grand désir de le voir et que Dieu le lui avait montré dans une vision.

Au chapitre XXXIV, Anna est amenée vers Suso par une vision céleste, avant d'avoir entendu parler de lui. Un jour qu'elle est plongée dans ses prières, la cour céleste lui apparaît, avec les bienheureux qui contemplent Dieu et lui adressent leurs louanges. Elle demande à saint Jean de recevoir la confession. Mais celui-ci lui indique un bon confesseur, à qui Dieu a donné le pouvoir

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sur tous et qui la consolera de ses souffrances ; et il lui donne le nom et la demeure du Serviteur. Le lendemain, elle se lève de grand matin, va au couvent indiqué, fait appeler Suso, lui conte sa vision et devient sa fille spirituelle.

Les deux récits ne sont pas conciliables. Anna ne peut pas avoir eu le désir de connaître Suso avant de l'avoir vu, ni l'apercevoir dans une vision, si son existence lui a été révélée par Dieu et si, *le lendemain même* du jour, de cette révélation elle est allée le chercher au couvent.

Dans ses entretiens ou dans sa correspondance avec sa fille spirituelle, Suso lui raconte les étapes de sa propre ascension vers la sainteté ; nous avons donc *un nouveau récit* de l'évolution spirituelle du mystique, non plus cette fois sous forme d'une narration directe, mais sous forme de confidences faites par le directeur de conscience à sa fille spirituelle.

Au chapitre xxxiv, il nous raconte sa confession et sa conversion. Au chapitre xxxv, il décrit les stades de sa vie contemplative et claustrale, sa retraite dans son oratoire, les images des Pères et les sentences peintes dans cet oratoire (et, en cela, il est d'accord avec les chapitres xx-xxi du 1er livre), ses austérités et mortifications extraordinaires, que, en directeur de conscience avisé, il interdit à Elsbeth d'imiter (ch. xxxv). Ce sont ensuite des anecdotes sur sa dévotion enfantine et ses premières visions (ch. xxxvi).

Le chapitre xxxvii décrit les souffrances qui l'atteignent « dans son honneur et dans sa réputation », ainsi que les épreuves que Dieu lui envoie au cours de sa vie pastorale et active. L'auteur ajoute ici une série d'anecdotes nouvelles à celles qui sont narrées dans la 1re partie (ch. xxiii) Il nous parle des conversions nombreuses qu'il a accomplies, des calomnies dont il est l'objet à cause de ses relations avec les pécheurs et les pécheresses (xxxvii), il relate l'histoire de la mauvaise femme qui l'accuse d'avoir commis avec elle le péché de la chair et manque de ruiner à tout jamais sa réputation (xxxviii), la conversion d'une jeune fille mondaine qu'il ramène au bien (xli). Puis viennent des anecdotes sur les miracles qu'il accomplit (il abreuve 20 personnes avec une bouteille contenant 1/2 mesure, chapitre xli), sur sa mère (xlii), sur un ami avec qui il s'était lié du temps de ses études (xlii), sur la persécution que Suso doit subir de la part du bâtard d'un chanoine, qui se croit lésé par les libéralités faites par son père au couvent des dominicains (xliii).

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

3. — Troisième partie (ch. 46 ss.)

Cette partie n'a plus rien de commun avec la vie de Suso : c'est un traité de mysticisme spéculatif exposé sous forme de correspondance ou de dialogue entre Suso et la fille spirituelle. Quand Elsbeth est devenue comme le morceau de cire qui, chauffé à la flamme, devient apte à recevoir l'empreinte du sceau, son père spirituel l'exhorte à s'élever plus haut, à « sortir du nid des consolantes images d'un commençant », à étendre ses ailes déjà fortes comme un jeune aiglon et à « voler vers les sommets de la contemplation d'une vie bienheureuse et parfaite ». C'est ainsi que, en huit chapitres, Suso donne une esquisse d'ensemble de ses théories mystiques, comparable au *Livre de la Vérité*. La biographie et la psychologie font place à la théologie et à la métaphysique. Et c'est seulement à la fin du dernier chapitre (qui est surajouté comme conclusion à l'appendice philosophique, comme le prologue est ajouté à la 1re partie en guise d'introduction), que l'élément biographique reparaît : on nous raconte, en quelques mots, la mort d'Elsbeth Stagel, son apparition à Suso, sa joie céleste d'être intimement unie à Dieu.

4. — Résultats généraux de l'analyse critique.

La *Vie* est donc une œuvre extrêmement composite et qui paraît provenir d'une juxtaposition d'éléments que l'analyse dissocie :

1° Une vie de Suso, qui semble elle-même provenir d'une combinaison d'éléments assez divers et qui ne présente pas une rigoureuse unité ;

2° Une seconde vie de Suso, directeur de conscience et père spirituel d'Elsbeth Stagel, à qui il raconte son existence. Elsbeth, qui ne figurait pas dans la première vie, est le personnage principal dans la seconde ; les lettres ou entretiens de Suso et de Stagel sont insérés dans la trame du récit ;

3° Un traité de mysticisme spéculatif présenté extérieurement sous la forme de correspondance ou de dialogue entre Suso et sa fille spirituelle, mais n'ayant, en réalité, aucun rapport avec les deux vies et formant un tout indépendant.

La comparaison des deux vies de Suso montre qu'elles contiennent une sorte de schéma général de la vie du mystique, qui peut se résumer ainsi :

1° Confession et conversion ;

2° Fiançailles avec la sagesse éternelle ;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

3° Stade de la vie *contemplative* et *ascétique* : Suso réfugié au fond de son oratoire et se livrant à des mortifications extraordinaires.

4° Stade de la vie *active* au service de l'humanité souffrante ou pécheresse, et des épreuves *spirituelles* envoyées par Dieu.

Les cadres de ce schéma sont remplis par une collection étendue d'anecdotes formant chacune un petit récit isolé et se rapportant :

1° Aux premiers pas de Suso dans la vie spirituelle, à ses premières visions et consolations d'en haut ;

2° Aux mortifications que Suso s'impose à lui-même ;

3° Au stade de sa vie active : sa vie pastorale et les dangers qu'il affronte ;

4° A ses épreuves spirituelles : elles nous montrent Suso en butte à des calomnies atroces et des haines terribles, méprisé par le monde et abandonné de ses amis.

Il nous reste, maintenant, dans la prochaine leçon, à voir si la rédaction dernière de la *Vie*, à l'aide des éléments dégagés par l'analyse critique, peut être attribuée à Suso lui-même.

P. D.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les institutions de la France à l'époque des Valois (1328-1515)

Cours de M. PFISTER,

Professeur à l'Université de Paris.

Les accroissements du domaine royal de 1328 à 1515.

Nous avons montré, dans la précédente leçon, quelle était, en 1328, à l'avènement de Philippe VI, l'étendue du domaine : nous voudrions indiquer comment, dans la période de 1328 à 1515, ce domaine grandit et se confond presque avec le royaume.

D'abord, avec l'avènement même de Philippe VI, le domaine reçut un accroissement considérable : un principe avait été posé d'après lequel, à l'avènement de chaque prince, ses biens personnels étaient réunis à la couronne. Philippe de Valois apporta les domaines jadis cédés à son père, Charles de Valois, fils de Philippe II le Hardi. Ces domaines étaient le *comté de Valois*. Il comprenait les châtellenies de *Crépy*, de la *Ferté-Milon*, de *Pierrefonds*, etc... C'était ensuite le comté de *Chartres*. Ce comté avait été vendu par l'héritière, en 1285, à Philippe le Bel ; celui-ci le donna, en 1293, à son frère Charles comme supplément d'apanage, et Charles le laissa à son fils Philippe : pour la première fois, Chartres était réuni au domaine. Puis c'était la seigneurie de *Courtenay*, à l'est de *Montargis*, que Charles de Valois avait acquis par son second mariage. Son premier mariage lui avait valu un domaine plus considérable. Il avait épousé la fille de Charles II le Boiteux, petit-fils de Louis VIII, lequel, se contentant de la Provence et du royaume de Naples, lui avait cédé le *Maine* et l'*Anjou*. Philippe VI réunit à la couronne ce brillant apanage : la grosse faute commise par Louis VIII était ainsi réparée.

Par suite d'habiles négociations, une autre province fut défini-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tivement réunie au domaine : la *Champagne*. La Champagne ne fut pas annexée au domaine par le mariage de *Philippe le Bel* avec *Jeanne de Navarre*; Philippe ne fut pas roi de Navarre et comte de Champagne; ce fut sa femme qui resta reine de Navarre et comtesse de Champagne. Elle mourut en 1305. Son héritage passa à Louis, son fils aîné, qui signa ses actes comme *prince royal, roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie, comte palatin*, et qui épousa *Marguerite de Bourgogne*, l'héroïne de la légende (Tour de Nesle). Quand il mourut, en 1316, l'héritière de ces titres et de ces domaines était leur fille *Jeanne*. Mais, en 1317, quand le roi *Philippe le Long* maria sa fille, aussi nommée *Jeanne*, et héritière par sa mère de l'*Artois* et du *comté de Bourgogne*, au duc de Bourgogne *Eudes IV*, celui-ci renonça au nom de sa nièce à la Navarre et à la Champagne ; sous la réserve toutefois que cette renonciation n'était faite qu'en faveur du roi et de ses enfants mâles. Jeanne, fille de Louis X, n'obtint en échange que quelques rentes et épousa *Philippe* d'*Evreux*, petit-fils de Philippe III. Mais, en 1322, *Philippe le Long* meurt sans enfants mâles ; son frère *Charles le Bel* réussit à arracher à Jeanne, en sa faveur, une ratification nouvelle du traité *d'Evreux*. La mort de Charles le Bel vint remettre les choses en l'état. Il y eut alors de grandes contestations entre le nouveau roi, Jeanne, comtesse d'Evreux, les filles de Philippe le Long et de Charles le Bel. Philippe VI jugea utile de transiger : il reconnut à Jeanne le titre de reine de Navarre ; elle posséda la Navarre dans toute son extension, non seulement *Saint-Jean-Pied-de-Port* au nord, mais *Pampelune* au sud des Pyrénées; puis, en échange du *comté de Champagne et de Brie*, il lui accorda plusieurs rentes avec le comté de *Mortain* et d'*Angoulême*. Ce comté venait d'être incorporé à la couronne en 1708 sous Philippe le Bel; Jeanne le posséda jusqu'à sa mort, en 1349. L'acte définitif fut signé par Jeanne au moment de sa majorité, et, de *Villeneuve-lès-Avignon* où il se trouvait alors, le roi fit expédier des lettres patentes qui opérèrent la réunion irrévocable de ces contrées (1337) (1).

Deux autres grandes acquisitions marquent encore le règne de Philippe VI; si déplorable à d'autres points de vue, ce règne est en somme favorable à l'extension du domaine : Philippe IV acquiert le *Dauphiné* et *Montpellier*. L'histoire de la réunion du Dauphiné à la France a été longtemps mal connue. Des erreurs sur ce point se sont développées et glissées dans des manuels à l'usage de l'enseignement primaire : ainsi est née la *légende du*

(1) Cf. à la fin de cette leçon le premier tableau généalogique.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dauphin, d'après laquelle le Dauphiné n'aurait été cédé à la France qu'à condition d'être le domaine du fils aîné des rois de France. On trouvera des renseignements exacts dans l'ouvrage de Guiffrey sur l'*Histoire de la réunion du Dauphiné à la France* (*Paris*, *1868*) et dans Fournier, *le Royaume d'Arles* (1891). Le Dauphiné est un grand pays qui comprend cinq parties : le *Viennois*, le *Graisivaudan*, le *Gapençais*, l'*Embrunois* et les *Baronnies*. Il s'étend même au delà des Alpes et comprend Bardonnèche, Exilles, Oulx (1).

C'était un grand Etat s'étendant de la Durance au Rhône. Déjà ce Dauphiné était entamé par l'acquisition de Lyon, faite sous Philippe le Bel. Mais les rois de France entretenaient avec les Dauphins des rapports courtois, lorsque, en 1333, *Humbert II* succéda à son frère *Guigues VIII*. Humbert était un prince vaniteux, voulant jouer au seigneur magnifique : il se déclara hostile au roi de France. Décidé à frapper un grand coup, Philippe VI prend les devants. Dès 1333, il conclut avec l'*archevêque de Vienne* un traité de partage ; il occupe la forteresse de *Sainte-Colombe* sur la rive droite du fleuve, y établit un marché et une forte tour qui commandait le cours du fleuve. Il surveillait ainsi le Dauphin. Humbert II protesta d'abord, puis finit par accepter une indemnité. Mais, deux années plus tard, en 1335, Humbert perdit son fils unique : il n'avait plus d'héritier pour ces beaux domaines ; il avait, d'autre part, grand besoin d'argent et ne cherchait qu'à se défaire de son héritage. Il l'offrit à *Robert, comte de Provence*, roi de Sicile, qui trouva le prix trop élevé : finalement, après toutes sortes de péripéties, après s'être rendu maître de la ville de *Vienne*, il se tourna vers le roi de France, et signa une convention, le 23 avril 1343. Il promettait de transmettre, pour le cas où il mourrait sans enfants, tous ses Etats *au second fils de Philippe de Valois ou à celui des enfants de l'aîné que le roi désignerait* : on devait lui payer 120.000 florins d'or et une rente de 10.000 livres ; on lui accordait divers avantages pécuniaires et l'on payait ses dettes. Le Dauphin spécifiait que le Dauphiné garderait son nom et ne serait pas arraché à l'Empire. Il faut noter que, par ce traité, le fils aîné, l'héritier présomptif du trône de France, est exclu du gouvernement du Dauphiné ; par suite, cette cession n'a pas pour condition, comme on l'a prétendu, que le fils aîné du roi de France porterait le titre de Dauphin. Ce fut en 1344 seulement

(1) Ces places furent cédées au Piémont par le traité d'Utrecht (1713) contre d'autres villages situés sur le versant français. Actuellement encore, on y parle beaucoup français.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que le roi attribua la succession du Dauphiné à *son fils aîné Jean*. Il fit cela de son autorité personnelle et pour des motifs qui méritent d'être relevés : « *Considérant*, dit-il, *que le Dauphiné est situé aux frontières, que son bon et puissant gouvernement importe à la défense et à la sûreté du royaume ; que, s'il en était autrement, grand péril pourrait en advenir ; considérant que Jean, notre fils aîné, accédera plus prochainement au royaume et pourra gouverner plus puissamment le Dauphiné ; pour ce motif et pour d'autres, nous voulons que Jean ait le Dauphiné, — subrogeant par provision paternelle ledit Jean à Philippe.* » Humbert laissa faire et, pour une nouvelle somme, il promit de laisser le Dauphiné *au roi ou à n'importe lequel de ses enfants*, le 7 juin 1344 ; puis il alla guerroyer pendant deux années en Orient comme capitaine général du Saint-Siège contre les Turcs. Il revint et, toujours pressé d'argent, il consentit *à laisser le Dauphiné immédiatement à Charles, fils aîné de Jean*. Par un acte daté du 30 mars 1349, Philippe VI lui promit de nouveau 100.000 florins. Le duc de Bourbon, dont la fille Jeanne avait épousé Charles, s'engagea à en donner autant. Après Charles, qui devint *Charles V*, il fut admis que le *fils aîné du roi aurait en apanage le Dauphiné* jusqu'à son avènement au trône ; le fait devint un usage, mais l'usage n'était nullement consacré par la convention avec Humbert. *Charles VII* confisqua le Dauphiné à son fils Louis, et le réunit irrévocablement au domaine ; mais l'habitude était prise : le fils aîné du roi s'appela Dauphin.

Plus tard, le dauphiné devait être agrandi. En 1404, le *comte du Valentinois-Diois* vendit ses Etats au roi de France. Charles VI dut les disputer au *comte de Saint-Vallier*, mais en 1423, ils furent définitivement réunis au Viennois.

Longtemps le Dauphiné a gardé une certaine autonomie : Humbert (1), avant d'abdiquer, lui avait donné deux privilèges compris dans ce qu'on appelait le *statut delphinal* : les jeunes princes renouvelèrent, en général, ce statut.

Le Dauphiné, bien que devenu une annexe de la France, ne fit pas partie du royaume ; il continuait à relever de l'Empire. Dans l'acte de 1343, il était stipulé qu'il ne serait uni au royaume que dans le cas où l'Empire aussi serait entre les mains du roi de France. On ne fit pas confirmer cet acte par l'empereur, c'était alors *Louis de Bavière* qui était excommunié ; mais on le fit confirmer par le *pape Jean XXII*, substitué à l'empereur. Plus tard,

(1) Humbert entra dans les ordres, devint en 1352 archevêque de Reims, puis administrateur de l'église de Paris, où il mourut en 1355, au couvent de Saint-Jacques, comme le constate une plaque commémorative.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en 1357, *Charles IV de Luxembourg* investit du Dauphiné Charles de France, qui était son neveu. En 1378, lors d'un voyage solennel qu'il fit à Paris, il promulgua deux bulles d'or. Par l'une, il institua Charles, fils de Charles V, *son vicaire général pour tout le royaume d'Arles*, et cela sa vie durant ; il n'en exceptait que la *Savoie* ; par l'autre, il établit le Dauphin Charles, son lieutenant et vicaire général *per totum Delphinatum ejusque limites*, avec le même pouvoir que l'empereur. Il ne spécifiait pas que ce serait sa vie durant ; l'empereur renonça donc à la suzeraineté d'une façon perpétuelle ; par suite, le Dauphiné ne releva que de la couronne de France.

La seconde acquisition fut celle de *Montpellier*. Montpellier était un fief de l'évêque de *Maguelonne* : cet évêque possédait directement une partie de la ville, le *Montpellieret* ; le reste, avec le château de *Lattes*, appartenait comme fief de l'évêque au roi de Majorque. En 1293, Philippe le Bel se rendit acquéreur de la première partie, puis des droits de suzeraineté de l'église de Maguelonne sur le reste. Le roi de Majorque devint, dès lors, vassal direct de la couronne, et se trouvait exposé, comme tous les grands feudataires, aux tracasseries des officiers royaux. Les rois de Majorque, dom *Jayme Ier*, *Don Sanche*, *Jayme II*, les supportèrent, parce qu'ils avaient surtout à redouter les empiètements des rois d'Aragon, leurs parents. Ils eurent raison de se défier ; l'un de ces souverains, *Pierre IV*, enleva à *Jayme III* ses Etats espagnols ; il en fut réduit à Montpellier et au château de Lattes. Mais il n'eut plus qu'une envie : reprendre ses anciens domaines et se procurer, pour cela, de l'argent à tout prix. Il songea alors à vendre ce qu'il possédait pour recouvrer ce qu'on lui avait pris. Comme, en avril 1349, Philippe VI se trouvait à *Avignon*, il s'aboucha avec lui : pour la somme très forte de 120.000 écus d'or, il vendit ses domaines. Les officiers du roi en prirent possession le 19 mai et offrirent aux habitants de la ville un grand banquet comme don de joyeux avènement. Le roi d'Aragon réclama, prétendant qu'on n'avait tenu aucun compte de ses droits. Après de longues négociations, Jean le Bon céda Montpellier et Lattes à son fils puîné *Louis, duc d'Anjou* ; celui-ci s'engagea à épouser une infante d'Aragon. Le mariage ne fut pas célébré ; la ville de Montpellier ne resta pas moins unie au domaine. Un peu plus tard, elle en sera détachée pour quelque temps et donnée à *Charles le Mauvais*. Sur cette question, consulter l'article d'Aug. Molinier : « Etude sur la réunion de Montpellier à la France. » (*Revue historique*, 1884.)

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

II. — Le règne de Jean le Bon fut un règne désastreux ; néanmoins, il est marqué par une grande réunion au domaine : il s'agit du *duché de Bourgogne*. Au XIVe siècle, par suite de mariage, des annexes importantes s'étaient ajoutées à ce duché. *Jeanne de France*, fille de Philippe le Long, apportait à son mari *Eudes IV* le *comté de Bourgogne* et l'*Artois* ; son fils Philippe, qui ne régna pas, contribua pourtant au bien de la maison, en épousant l'unique héritière des *comtes de Boulogne et d'Auvergne*. Cette princesse, Jeanne de Boulogne et d'Auvergne, épousa en secondes noces le roi Jean le Bon, qui par suite gouvernait le duché comme tuteur et régent du jeune Philippe de Rouvres, au nom de sa femme. Philippe de Rouvres, encore tout jeune, fut fiancé à Marguerite, qui, un jour, devait hériter du comte de Flandre. Le jeune prince mourut tout d'un coup et laissa vacante cette grande succession, comprenant un duché et quatre comtés (21 nov. 1361). Les comtés de Boulogne et d'Auvergne furent attribués à *Jean de Montfort*, le plus proche parent de Philippe du côté maternel ; les *comtés de Bourgogne et d'Artois* furent cédés à la veuve du comte de Flandre : c'était la seconde fille de Philippe le Long et de Jeanne, comtesse de Bourgogne et d'Artois. Mais à qui devait revenir le duché ? Le duc Robert, père d'Eudes IV, avait laissé trois filles : Marguerite, Jeanne, Marie. Le roi de Navarre, Charles le Mauvais, descendait de la première ; le roi de France Jean de la seconde (Philippe de Valois avait épousé Jeanne) ; le duc de Bar de la troisième. Mais le roi de Navarre et le duc de Bar n'étaient qu'arrière-petits-fils; Jean était petit-fils, et ce fut lui qui l'emporta. Le duché fut réuni à la couronne, *jure propinquitatis, non ratione coronæ*. On le considéra non comme un apanage, mais comme un fief féodal ; la loi sur le retour des apanages n'existait pas encore en 1032 ; la Bourgogne ne pouvait être considérée comme apanage. En décembre 1361, il se rendit à Dijon et il organisa la province, donnant au duché un gouverneur souverain, déclarant royaux tous les bailliages du duché, sans que de leurs sentences on puisse en appeler aux bailliages de Sens ou de Mâcon, enfin confirmant tous les privilèges de la province et lui laissant une certaine autonomie (1).

Mais ce que Jean faisait d'un côté, il le défaisait de l'autre. Son règne marque une diminution très sensible dans le domaine royal. D'abord une grande partie de la France tomba au pouvoir des Anglais. Fait prisonnier par les Anglais à Poitiers, Jean le Bon signa le désastreux *traité de Londres*, qui livrait à l'Angle-

(1) Cf. à la fin de la leçon le 2e tableau généalogique.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

terre toute la moitié occidentale de la France, de Calais à Bayonne. Etaient livrées toutes les côtes de la Manche : *Calais*, *Boulogne*, *Montreuil*, le *Ponthieu*, la *Normandie*, l'*Aquitaine* entière, même la *Touraine* et l'*Anjou*. Le régent Charles, fort de l'appui des Etats généraux, refusa de le ratifier. Mais, la guerre recommençant, il fut contraint, le 8 mai 1360, de signer le traité de *Brétigny*, qui laissait au roi d'Angleterre ses possessions de Guyenne et de Gascogne, et qui lui abandonnait en outre comme domaine le comté de *Poitou*, l'*Angoumois*, la *Saintonge*, l'*Agenais*, le *Périgord*, le *Caorsin*, le *pays de Tarbes*, et le *comté de Bigorre*, le *Rouergue*, puis, au nord, *Montreuil-sur-Mer* et le *Ponthieu*, *Calais* avec son territoire, les seigneuries de *Boulogne*, *Ham*, *Sangate*, le *comté de Guines*. De plus, on lui donna la *suzeraineté sur les comtés de Foix*, *d'Armagnac*, et la *vicomté de Limoges*, dont les terres étaient enclavées dans les précédentes. Cette cession était un véritable démembrement ; car le roi d'Angleterre cessait, pour ces pays, d'être vassal du roi de France, ce qu'il avait toujours été.

Mais ce n'est pas seulement de cette manière que diminuera le domaine en même temps que la France ; Jean le Bon persista dans l'antique système des apanages. La royauté avait beau lutter contre la féodalité, elle était imbue de ses principes ; elle s'imaginait ne pas diminuer le domaine en y taillant des apanages ; elle pensait même être très sage, en empêchant de cette façon les partages comme au temps des rois francs. On a cependant posé deux principes. D'abord les apanages devaient faire retour à la couronne, si les apanagistes mouraient sans descendants directs. Philippe le Bel était allé plus loin que Louis IX : il décida que les apanages feraient retour à défaut d'héritier mâle. Ils avaient aussi donné à leurs enfants des apanages relativement petits. Puis, par la création d'apanages, on laissait une certaine autonomie à des provinces nouvellement réunies et habituées à une vie indépendante, tout en les rattachant à la famille royale. Il est certain que l'apanage du *Poitou*, donné au frère de saint Louis, *Alphonse*, que son gouvernement dans le *Languedoc* a facilité la fusion de ces provinces avec celles du domaine. Mais ces apanages étaient malheureusement héréditaires. Sans doute ils étaient censés faire partie du domaine royal, sans doute les apanagistes étaient censés administrer pour le roi et au nom du roi ; au bout de deux ou trois générations, ils n'en constituaient pas moins de vrais fiefs, et d'autant plus redoutables qu'une partie de la majesté royale restait attachée à leurs possesseurs.

En 1328, à l'avènement de Philippe de Valois, outre le brillant apanage qu'il réunit à la couronne, il y avait encore cinq apanages :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1° Un descendant de Louis VI occupait le *comté de Dreux*.

2° Les descendants de Louis VIII tenaient le *comté d'Artois*, qui, par les femmes, fut réuni au comté de Bourgogne ; l'héritière épousa Philippe V le Long ; les deux filles de Philippe V épousèrent le duc de Bourgogne et le comté de Flandre, si bien que l'Artois fut réuni successivement au duché de Bourgogne, puis, à l'extinction des princes de cette maison, au comté de Flandre.

3° Un fils de Louis IX occupait le *comté de Clermont* ; ce fils, Robert, épousa l'héritière de la *seigneurie de Bourbon*. Charles IV érigea, pour leur fils Louis I[er], la seigneurie de Bourbon en duché pairie. Puis le comté de Clermont fut échangé contre celui de la Marche ; mais, en 1331, par générosité, Philippe VI rendit Clermont avec ses dépendances, Creil, Gournay, etc.

4° Philippe IV donna en 1307 à son frère, *Louis, comte d'Evreux*, avec les seigneuries d'*Etampes*, *Gien*, *Meulan*, *Aubigné*, *Mantes*, pour lui tenir lieu d'une rente de 15.000 livres qui lui avait été assignée par son père. Philippe le Long y ajouta un supplément d'apanage ; Louis d'Evreux avait une véritable puissance dans le bassin inférieur de la Seine. Son petit-fils, Charles le Mauvais, roi de Navarre, se montrera un concurrent redoutable pour la couronne. Charles le Mauvais épouse une fille de Jean le Bon ; et, en février 1354, on augmente encore ses Etats : on lui donne la *vicomté de Pont-Audemer* et d'*Orbec*, les *vicomtés de Valognes*, *Coutances* et *Carentan*.

5° Nous avons déjà parlé de l'héritage de Charles de Valois. La plus grande partie de cet héritage revient à la couronne avec l'avènement de son fils Philippe ; mais Charles avait un second fils : celui-ci garda pour lui les *comtés d'Alençon et du Perche*.

Ces apanages étaient, en somme, de petite importance, et, à ce moment, le mal n'était pas grand. Philippe VI eut cinq fils : trois moururent enfants, avant de pouvoir être apanagés. L'aîné reçut, en 1332, le *duché de Normandie*, le *comté d'Anjou* et du *Maine*, pour pouvoir faire l'apprentissage du gouvernement. Cet apanage ne présentait pas un grand inconvénient, puisque Jean était l'héritier présomptif de la couronne. Mais Philippe VI avait un second fils, Philippe ; il lui donna, en 1344, le *duché d'Orléans*, puis, pour le dédommager du *Dauphiné*, il ajouta à ce premier apanage le *comté de Valois*, avec quelques châtellenies champenoises et des terres éparses en fort grand nombre. Le roi Jean continua cette politique désastreuse. Il livra à son fils aîné, Charles, le *duché de Normandie*, comme il l'avait tenu lui-même ; mais ce duché reviendrait à la couronne. Ce qui est plus grave, il livra à son second fils, Louis, l'*Anjou* et le *Maine* ; il est le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

créateur de la seconde tige de la maison d'Anjou. En 1349, le dauphin, pour obéir aux volontés de son père, livra à son second frère, Jean, le *comté de Poitiers*, auquel fut ajouté le *comté de Mâcon*. Quand Jean le Bon revint de sa captivité d'Angleterre, il crut relever sa couronne en pourvoyant ses fils des dignités les plus élevées : il commit là une faute plus grave encore peut-être que le traité de Londres. Il érigea d'abord en duché-pairie pour son fils Louis l'*Anjou* et le *Maine* ; il y aura alors un duché d'Anjou. Au lieu du *comté de Poitiers*, cédé aux Anglais, il donna en duché-pairie à Jean le *Berry* et l'*Auvergne* ; on dit, à partir de ce moment, le duché de Berry (capitale Bourges), le duché d'Auvergne (capitale Riom). Par son mariage avec la fille de Jean II, *comte d'Alençon* et de *Boulogne*, il devait obtenir aussi pendant quelque temps le comté d'Auvergne. Ce *Jean de Berry* est un personnage intéressant, protecteur des beaux-arts. En faveur de son quatrième fils, *Philippe*, son fils préféré, qui s'était battu si vaillamment à *Poitiers*, Jean le Bon créa la *duché-pairie de Touraine* ; puis, quand la Bourgogne eut été acquise au domaine, il lui donna en échange, la *Bourgogne*, l'instituant par la même occasion *premier pair du royaume*. Ajoutons à ces dons qu'en 1352, le *comté d'Eu* fut attribué à *Jean d'Artois*, le fils du fameux *Robert d'Artois* ; que le *comté de Vertus* fut donné au gendre du roi, *Galeas Visconti*.

III. — Le règne de Jean le Bon fut lamentable : à sa mort, le domaine était diminué de plus de moitié ; la France elle-même était devenue plus petite. Heureusement, le règne de Charles V fut un règne réparateur.

1° Le roi reconquit les provinces sur les Anglais.

2° Il fit d'heureuses acquisitions pour le domaine.

3° Il fit une loi sur les apanages.

1° La guerre avec les Anglàis fut reprise en 1368-1369. En 1368, le *prince de Galles*, qui, dans son gouvernement de *Guyenne*, déployait un très grand faste et qui avait besoin d'argent, voulut asseoir une imposition sur toutes les terres de son gouvernement, même sur ses vassaux. Il réunit d'abord à *Niort*, puis successivement à *Angoulême*, *Poitiers*, *Bordeaux*, *Bergerac*, les principaux seigneurs et les députés des bonnes villes : il leur demanda, pour cinq ans seulement, la levée d'un subside de 20 sous par feu.

Les provinces soumises directement ne firent pas d'opposition ; mais les seigneurs refusèrent leur concours : ils alléguèrent que leurs terres et leurs seigneuries étaient franches ; que, du temps où ils obéissaient à la France, ils n'avaient jamais payé d'impôt.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ils en appelèrent à Charles V : ce dernier n'était plus suzerain ; mais il n'avait pas fait acte de renonciation. La guerre fut reprise et conduite avec beaucoup de prudence pendant cinq années. Les terres cédées à l'Angleterre furent reprises une à une et réunies au domaine. A chaque fois, le roi déclara qu'elles étaient inséparables de la couronne. Au commencement de 1375, Edouard III n'occupait plus en France que *Calais*, *Bordeaux*, et encore dans Bordeaux les Anglais étaient-ils serrés de très près par le duc d'Anjou ; ils ne possédaient, outre ces deux villes, que quelques places sans importance.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1er Tableau. — PHILIPPE III (1270-1285)

Epouse : 1° Isabelle d'Aragon ; 2° Marie de Brabant.

PHILIPPE LE BEL (1285-1314) épouse Jeanne, héritière de la Champagne et de la Navarre.	CHARLES DE VALOIS († 16 nov. 1325).	LOUIS comte D'EVREUX en 1307 pour remplacer une rente de 15.000 livres († 1319).	MARGUERITE épouse Edouard Ier d'Angleterre, 2e épouse de celui-ci.
	PHILIPPE DE VALOIS (1328-1350) épouse Jeanne de Bourgogne.	PHILIPPE épouse Jeanne de France († 1343).	
	JEAN LE BON.	CHARLES LE MAUVAIS.	

Enfants de Philippe le Bel :

LOUIS X LE HUTIN (1314-1316) épouse : 1° Marguerite de Bourgogne ; 2° Clémence de Hongrie.	PHILIPPE V LE LONG (1316-1322) épouse Jeanne, héritière de la Franche-Comté et de l'Artois.	CHARLES IV LE BEL (1322-1328) épouse : 1° Blanche, sœur de Jeanne de Franche-Comté ; 2° Marie, fille de Henri VII ; 3° Jeanne, fille du comte d'Evreux. Ces trois filles meurent sans postérité.	ISABELLE épouse Edouard II d'Angleterre.
			EDOUARD III (1327-1377).

Enfants de Louis X le Hutin :

JEAN LE POSTHUME († 1316).	JEANNE DE FRANCE épouse Philippe comte d'Evreux.

Enfants de Philippe V le Long :

JEANNE épouse Eudes IV duc de Bourgogne.	MARGUERITE épouse Louis de Créci comte de Flandre († 1346).
PHILIPPE épouse Jeanne comtesse d'Auvergne et de Boulogne.	LOUIS II DE MALE ou DE MAULE († 1383).
PHILIPPE DE ROUVRES († 1361).	MARGUERITE épouse Philippe le Hardi duc de Bourgogne.

2e Tableau. — *Succession de Bourgogne.*

ROBERT II DE BOURGOGNE (1272-1305).

HUGUE V (1305-1315).	EUDES IV (1315-1349) épouse Jeanne fille de Philippe le Long.	MARGUERITE épouse Louis X.	JEANNE épouse Philippe VI en 1317 († 1348).	MARIE épouse Edouard Ier comte de Bar (1307-1337).
	PHILIPPE épouse Jeanne comtesse d'Auvergne et de Boulogne.	JEANNE DE FRANCE épouse Philippe d'Evreux.	Jean le Bon.	Henri IV (1337-1344).
	PHILIPPE DE ROUVRES († 1361) épouse Marguerite de Flandre.	CHARLES LE MAUVAIS.		EDOUARD II († 1332). — ROBERT épouse Marie de France.

PHILIPPE V LE LONG épouse Jeanne de Franche-Comté.

JEANNE épouse Eudes IV.	MARGUERITE épouse Louis de Créci comte de Flandre († 1346).
	LOUIS comte DE MALE († 1383).
	MARGUERITE DE FLANDRE épouse en 2es noces Philippe le Hardi.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

La comédie en France après Molière

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Florian, Andrieux, Colin d'Harleville, Fabre d'Eglantine.

Dans nos précédentes leçons, nous avons atteint les dernières années du XVIIIe siècle. Comme pour l'histoire, la littérature du XVIIIe siècle finit à la Révolution; l'année 1789 marque un temps d'arrêt dans la vie artistique de la nation. Avec la *Mère coupable* de Beaumarchais, nous sommes arrivés à 1792 ; cette œuvre ne fut représentée qu'en 1797 au Théâtre-Français.

Avant de conclure, il nous faut donc faire un retour en arrière et examiner les œuvres de quelques auteurs secondaires, que la longue carrière de Beaumarchais ne nous a pas permis d'étudier à leur place chronologique.

La Révolution, qui commença en mai 1789, fut aussi soudaine que violente. « C'est une révolte, disait Louis XVI ? — Non, Sire, lui répondait-on, c'est une révolution. »

Ainsi, alors que beaucoup n'y voulaient pas croire, se déchaînaient les passions populaires depuis si longtemps maintenues. Cependant, tandis que se préparentles coups de force, nous voyons s'épanouir une littérature qu'on pourrait appeler *paisible*, par opposition aux événements tragiques de cette époque troublée.

Diderot, La Chaussée, Beaumarchais et tous les comiques novateurs du siècle n'ont pas, en effet, révolutionné l'art dramatique. Le monde lettré n'avait jamais cessé d'aimer les productions délicates ; comme Marie Antoinette, on avait continué à estimer ce qui est gracieux, sentimental, mièvre même. En 1782, paraissent les *Jardins* de Delille; en 1784, les *Epoques de la Nature* de Bernardin de Saint-Pierre, auxquelles se joignent, en 1788, *Paul et Virginie* ; en 1792, les *Fables* de Florian et la *Chaumière indienne* de Bernardin de Saint-Pierre.

Quant aux auteurs comiques, ils sont calmes et veulent la paix avant toute chose ; ils ne songent ni à fronder le gouvernement ni à arracher violemment des larmes aux âmes sensibles. Ils essayent de faire des comédies de mœurs ou de caractère, et em-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ploient comme au grand siècle le vers alexandrin. Parmi eux : Florian, Colin d'Harleville, Andrieux et Fabre d'Eglantine.

*
* *

L'œuvre comique de Florian n'a pas une très grande importance, et je ne m'attarderai pas à l'étudier. Florian est plus connu par ses fables. Mais il n'est pas seulement le Regnard de ce Molière qu'est La Fontaine ; il a fait aussi des comédies.

Sa vie fut courte. Né, en 1755, dans les Cévennes, il est mort à Paris à trente-neuf ans, comme Pascal, en 1794. Ses œuvres complètes sont assez considérables néanmoins : suivant les éditions, elles comportent de dix-huit à vingt-quatre volumes. Ce sont des poèmes, des épilogues, et sept comédies, dont trois ont pour principal personnage Arlequin, le fameux héros de la Comédie italienne. Une autre comédie, *Jeannot et Colin*, est tirée du délicieux petit conte de Voltaire.

A défaut de force, on trouve, dans ces comédies, une sensibilité vraie et sans affectation, une morale pure, une philosophie toujours aimable, de l'agrément et beaucoup de simplicité. Rien, en elles, qui rappelle les attendrissements de Diderot ou les tristesses de La Chaussée.

Les *arlequinades* ne sont point sans intérêt ; elles forment une sorte de trilogie, trilogie qui n'a rien de la prétention des œuvres de Beaumarchais. Ce sont : les *Deux Billets* (1779), le *Bon Ménage* (1782), le *Bon Père* (1790). La dernière est dédiée au duc de Penthièvre, le dernier descendant, de la main gauche, de Louis XIV, connu de tous pour sa douceur et sa bonté. Ces trois pièces pourraient servir de conclusion à un chapitre intéressant sur *Arlequin et la scène française*.

*
* *

Andrieux était l'ami inséparable de Colin d'Harleville. Il n'avait rien de l'homme de théâtre et ne fit jamais de comédies que pour passer le temps agréablement. Il fut d'abord avocat, puis se lança dans la politique ; membre des Cinq-Cents, puis du Tribunat, il fut, après la Révolution, professeur à l'Ecole Polytechnique et au Collège de France.

Les principales comédies sont : *Anaximandre* (1782), l'*Etourdi* (1787), *Molière avec ses amis ou le Souper d'Auteuil*. Mais on ne peut pas parler de son œuvre comique sans citer ses poèmes si connus du *Rat de ville et le rat des champs* ou *Le meunier de Sans-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Souci. Je vous renvoie, pour l'étude de ces comédies, au livre de M. Lenient sur la *Comédie en France au XVIII[e] siècle.*

Andrieux était un auteur modeste ; il s'effaçait volontiers devant son ami Colin d'Harleville.

∴

Colin d'Harleville (1755-1806) n'est pas un grand homme. Il était, d'ailleurs, le premier à avouer qu'il manquait de génie. Il n'avait ni ambition, ni vanité, ni orgueil. Il était fils de Colin tout court ; mais il crut que la noblesse lui permettrait de mieux réussir dans les lettres, et il ajouta la particule à son nom.

Son père était le modèle de l'optimiste à la façon d'Horace, aimant la vie, la bonne chère et la joie, jamais triste, ayant toujours le sourire sur les lèvres, sachant se contenter de ce que la fortune voulait lui donner. Colin d'Harleville tient beaucoup de son père. Ses contemporains l'ont tous jugé comme le plus doux des mortels. C'est un homme de juste milieu, à une époque où les passions sont déchaînées. Il s'appelait lui-même l'*Ami de tout le monde*. On ne lui connaissait qu'un ennemi, Fabre d'Eglantine, qui, lui, eut pu à juste titre s'appeler l'*Ennemi de tout le monde.* Voyez comme, dans ses *Poésies fugitives*, il parle de la Paix :

La paix ! la paix !
Ah ! ah ! des vers ! voyons, cet homme est-il des nôtres ?
Ceci fera-t-il suite aux *Actes des Apôtres* ?
— Non, Messieurs, bannissez un espoir superflu.
Vous nommez un journal que je n'ai jamais lu.
— Monsieur est démocrate ? — Oh ! non. — Aristocrate ?
— Mon Dieu, non, je vous jure ; et mon oreille ingrate
Ne peut s'accoutumer à tous ces noms nouveaux.
— Eh ! mais qu'êtes-vous donc, en ce cas ? — En deux mots,
Un citoyen loyal. — J'en ai l'âme ravie ;
Mais il faut être, enfin, d'un parti, dans sa vie.
— Je vous déclare, moi, que je ne suis d'aucun.
Expliquons-nous, pourtant, car j'en ai bien pris un :
C'est de vivre avec tous en bonne intelligence ;
C'est, puisque j'ai besoin moi-même d'indulgence,
D'en avoir pour autrui ; sans être indifférent,
D'être doux, modéré, surtout très tolérant ;
De n'être point surpris qu'ici-bas chacun tienne
A son opinion, et de garder la mienne.
— Etes-vous contre ou pour la Révolution ?
— Eh ! pourquoi me tenter par cette question ?
Je gage qu'avec vous, pour peu que je m'explique,
Vous m'allez répliquer... Dieu sait quelle réplique !
Si je veux me défendre, alors vous prendrez feu :
Et moi, je finirai par oublier mon vœu,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Et dans ce long débat qu'un mot aura fait naître,
Par affliger, blesser un bon ami, peut-être ;
Car j'oserai le dire, et j'en fais vanité,
J'ai des amis, j'en ai d'un et d'autre côté.
Et pourquoi voulez-vous, Messieurs, que je m'expose
A perdre une si douce, une si rare chose ?
. .
Du reste, autour de moi qu'on murmure, qu'on fronde,
Je vais partout, criant : « Ami de tout le monde ! »
Non en valet poltron et prompt à s'alarmer,
Mais en homme qui sent le doux besoin d'aimer,
Trouvant tout naturel de chérir ses semblables,
Et, pourvu qu'ils soient bons, les trouvant tous aimables.
La liberté, sans doute, est un bien précieux ;
Mais la paix ! Ah ! la paix est un présent des cieux.
Mon bon patron saint Jean — et non pas Jean-Baptiste
Prêchant dans le désert, mais Jean l'Evangéliste,
Disciple bien aimé du Maître le plus doux,
Disait toujours : « Enfants, aimez-vous, aimez-vous,
Puis aimez-vous encor. » Morale enchanteresse !
Et moi je le répète et je le dis sans cesse :
« Aimons-nous, aimons-nous. » Voyons des mêmes yeux,
Soyons du même avis, cela vaudrait bien mieux ;
Mais, si nous épousons des sentiments contraires,
Souvenons-nous du moins que nous sommes tous frères.

Colin se tenait donc à l'écart de la vie publique, dont il n'aimait pas les fureurs ; il disait :

Je cultive en secret le commerce des Muses.

Il cultivait, en effet, le commerce de la muse comique ; nous avons de lui douze comédies : l'*Inconstant* (1786), l'*Optimiste* (1788), les *Châteaux en Espagne* (1789), *M. de Krack*, le *Vieillard et les jeunes gens*, etc.

Colin nous a dit ses goûts littéraires dans une poésie fugitive intitulée *Dialogue sur la Comédie* :

LE SOLITAIRE.

La comédie ! Eh ! mais c'est un beau champ ! Nul être
N'a tous les dons, heureux d'en tenir un du ciel !
Un ver donne la soie, et l'abeille du miel.
Voltaire excelle en tout, hors dans la comédie.
Laisse donc là, mon cher, fable, ode, tragédie,
Pour la scène comique. Un si vaste métier
Veut une longue vie, un auteur tout entier.
Ne te partage point.

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

LE JEUNE POÈTE.

J'avais tort, je l'avoue.
A l'art du grand Molière à jamais je me voue ;
Et trop heureux encore !

LE SOLITAIRE.

Ainsi, tu me promets
De ne jamais quitter le brodequin.

LE JEUNE POÈTE.

Jamais.

LE SOLITAIRE.

Fort bien. Je parle donc au poète comique.
En comédie un point important, presque unique,
C'est que, loin qu'il aspire à paraître, à briller,
L'auteur cherche, au contraire, à se faire oublier,
Et sache en sa pensée, ainsi qu'en son langage,
En tout n'être plus soi, mais chaque personnage.
Il faut que, sans effort, il soit maître et valet.
Père, enfant, homme, femme, au gré de son sujet ;
Qu'en ses affections, prompt, mobile, flexible,
Tour à tour franc, profond, gracieux, dur, sensible,
Dans l'occasion même, eh ! oui, tranchons le mot,
Il sache franchement s'exprimer comme un sot.

LE JEUNE POÈTE.

Est-il possible ?

LE SOLITAIRE.

Aussi Molière, ce grand homme,
S'il montre et fait parler son « Bourgeois gentilhomme »
Qu'un marquis emprunteur éblouit de son rang,
Sa sottise naïve excite un rire franc,
Qui court de bouche en bouche et vivement circule,
En rendant plus piquants saillie et ridicule.
Molière, Dufreny, Regnard, Piron, Dancourt,
Ainsi réjouissaient et la ville et la cour,
En faisant de la bonne et franche comédie.
Pour moi, je ne vois qu'elle avec la tragédie.
L'une arrache des pleurs, touche, émeut, attendrit ;
L'autre gaîment corrige et nous fait rire et rit.

LE JEUNE POÈTE.

Oui, je méprise et hais ce bâtard qu'on estime,
Ariste, et mon travail sera franc, légitime :
C'est de la comédie, en un mot, que je fais ;
Je dois donc être gai.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE SOLITAIRE.

Soit, mais crains-en l'excès.
Que ta gaîté toujours soit sans fiel, sans licence,
Et n'outrage jamais le goût ni la décence.
La décence et le goût, remarque bien cela,
Je ne sépare point ces deux qualités-là ;
Elles doivent marcher toujours de compagnie.
Si, comme a dit Boileau, Boileau, ce grand génie,
Le vers se sent toujours des bassesses du cœur
(Et ce vers-là suppose un bien loyal auteur)
Ainsi, toujours, la grâce et la délicatesse
Doivent accompagner, embellir la sagesse.
.

LE SOLITAIRE.

Oui, sans aller bien loin, tu peux trouver ailleurs
De plus sages conseils, des exemples meilleurs.
Près d'un maître qui seul vaut une école entière.

LE JEUNE POÈTE.

Et quel est donc... ?

LE SOLITAIRE.

Va lire et relire Molière.

Vous voyez combien la réaction est franche. Colin ne veut plus de comédie larmoyante, ce *bâtard*, comme il l'appelle. Il veut revenir vers la gaîté saine et honnête ; c'est un retour sans arrière-pensée vers Molière et sa conception dramatique.

L'*Optimiste* est une pièce intéressante, où l'on sent le cœur de l'auteur ; elle est, à mon avis, trop peu comique.

Les *Châteaux en Espagne* sont plus connus. On ne trouve là nulle sensiblerie déplacée. Certains morceaux en sont célèbres : la scène du billet de loterie, par exemple. Je préfère vous citer la fin de la comédie :

M. D'ORLANGE.

Moi, j'ai fait mon devoir. Ah ! respirons... l'on sent
Qu'une bonne action nous rafraîchit le sang :
Et ce bien-là n'est pas un bien imaginaire ;
Car je renonce à tout ce qu'on nomme chimère.
C'en est fait, pour jamais me voilà corrigé...
Tenez, que je vous dise un bon dessein que j'ai :
Assez d'autres, sans moi, serviront bien le prince,
Moi je vivrai tranquille au fond d'une province...
Serait-il une terre à vendre en ce canton ?

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

M. D'ORFEUIL.

Justement ; j'en sais une assez près d'ici...

D'ORLANGE.

Bon.
Je l'achète. J'y prends une femme estimable,
D'une vertu solide et d'un esprit aimable.
Douce... une autre Henriette, en un mot, s'il en est.
J'aurai beaucoup d'enfants ; le grand nombre m'en plaît.
Le ciel bénit toujours les nombreuses familles ;
Ma femme, c'est tout simple, élèvera les filles :
Mais les garçons n'auront de précepteur que moi ;
C'est le plus doux plaisir, c'est la première loi.
Je saurai démêler leur goût, leur caractère :
L'un sera dans la robe, et l'autre militaire.
Ils me feront honneur. Que je suis fortuné !

(*A M. d'Orfeuil.*)

Mon voisin, vous serez parrain de mon aîné.
Je n'irai pas bien loin lui chercher une femme ;
Il pourrait épouser la fille de Madame.

(*Il montre Mlle d'Orfeuil.*)

Trop heureux !

(*A M. d'Orfeuil.*)

Tous, alors, nous serons vos enfants.
Vous sourirez, mon père, à nos soins caressants.
A cent ans, vous direz : « Je n'avais qu'une fille,
Et tout ce qui m'entoure est pourtant ma famille ! »
Voilà ce qui s'appelle un projet bien sensé.

VICTOR.

Mon maître, finissant comme il a commencé,
Tout en parlant raison, bat encore la campagne,
Ne veut plus faire et fait des châteaux en Espagne.

Le chef-d'œuvre de Colin est peut-être le *Vieux Célibataire* ; c'est une comédie bien faite, instructive et morale, d'une gaîté de bon aloi.

Disons, pour conclure sur cet auteur, que sa renommée serait beaucoup plus grande, si son vers n'était pas trop souvent fluide, facile et mou.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

*
* *

Fabre d'Eglantine naquit à Carcassonne, en 1755 ; il mourut sur l'échafaud, en 1794. Comédien devenu homme politique et secrétaire de Danton, il fut condamné après avoir été accusé de vénalité.

Nous avons de lui dix-sept comédies. Les plus connues sont, outre le *Philinte*, le *Présomptueux* (1790), le *Collatéral*, l'*Intrigue épistolaire*, le *Précepteur*.

Certes, l'idéal de Fabre est différent de celui de Colin ; néanmoins, il est resté un disciple fervent de Molière. Du *castigat ridendo mores*, il a conservé surtout le *castigat* : la comédie est pour lui, avant tout, une satire. Il a beaucoup d'étoffe ; on pouvait attendre mieux de lui. Son œuvre s'impose toutefois et surtout son *Philinte de Molière*, par lequel il veut donner une suite au *Misanthrope*.

Cette pièce a mérité de Désiré Nisard le grand éloge d'être appelée « la meilleure comédie de la fin du XVIII[e] siècle ».

Les personnages de Molière ont, presque tous, un rôle dans le *Philinte* : Alceste, Philinte, Eliante, Dubois. Seule, Célimène est oubliée ; il n'en est même pas fait mention.

Alceste, qui s'est enfui au désert à la fin du *Misanthrope*, est revenu à Paris, chez Philinte. Il est en train de régler une affaire qu'il a suscitée par sa trop grande bonté. Il a donc un avocat, et cet avocat, très honnête homme, lui apprend qu'un inconnu est victime d'un fripon. Alceste va trouver Philinte et lui demande son aide pour sauver l'inconnu. Mais Philinte est le parfait égoïste ; il ne veut rien faire. Or il se trouve que l'inconnu victime d'un fripon n'est autre que Philinte lui-même. Alceste se dévoue, se fait arrêter, est remis en liberté, court chez le fripon, le confond et sauve son ami. Mais il a vu combien Philinte était égoïste et il rompt avec lui, emmenant dans le désert, où il revient, l'avocat honnête homme dont il a reconnu la vertu.

Remarquons, tout d'abord, que Fabre d'Eglantine est parti sur des données fausses : il ne connaît pas tout, ou ne comprend pas, le caractère du Philinte de Molière. Celui-ci, en effet, n'est pas égoïste : il supporte parfaitement les boutades d'Alceste, qu'il ne quitte jamais. A la fin de la pièce, il veut l'empêcher d'aller au désert.

La seule suite possible au *Misanthrope* était qu'Alceste, de retour de sa retraite, eût gagné son procès et fût revenu en faveur auprès du roi. Il serait, certes, toujours resté bourru ; mais sa

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

misanthropie aurait disparu peu à peu et il se serait peut-être décidé à épouser Célimène.

En tout cas, si Fabre d'Eglantine voulait faire une pièce sur les données qui sont les siennes, il ne devait pas emprunter à Molière le nom de ses personnages pour en fausser si évidemment les caractères.

Parmi beaucoup de déclamation, on trouve quelques beaux vers.

Voyez, par exemple, Alceste se séparer de Philinte :

PHILINTE (*à Alceste*).

Digne ami... quoi !...

ALCESTE (*l'éloignant du geste et avec un mépris tempéré de dignité*).

Monsieur, de ce nom je suis digne.
Je le crois. Mais qu'ici votre cœur se résigne,
Pour jamais, à ne plus appartenir au mien,
Ni par aucun discours ni par aucun lien.
Je vous déclare net qu'à votre âme endurcie,
Nul goût, nul sentiment et rien ne m'associe.
Je vous rejette au loin parmi ces êtres froids,
Qui de ce beau nom d'homme ont perdu tous les droits,
Morts, bien morts dès longtemps avant l'heure suprême,
Et dont on a pitié pour l'honneur de soi-même.

*
* *

Nous nous trouvons donc, à la conclusion de cette longue étude sur le théâtre comique en France après la mort de Molière, revenus à notre point de départ.

Après Marivaux, Beaumarchais, La Chaussée, Diderot, Voltaire, c'est à Molière que nous retournons ; c'est toujours son influence que nous retrouvons, vivace encore, malgré un siècle écoulé, et créatrice.

En 1673, Molière semblait délaissé ; il semblait que sa mort l'eût du même coup retranché de la mémoire des hommes. Avec Baron et Dufresny, nous nous sommes acheminés vers la comédie de mœurs. Regnard nous a donné du Molière sans profondeur ni morale. Destouches a voulu être moral ; La Chaussée attendrissant ; et, après lui, Voltaire, Diderot, Beaumarchais (dans certaines de ses œuvres tout au moins) n'ont pas eu d'autre prétention que de faire pleurer les âmes sensibles. Marivaux a visé à la subtilité, à la délicatesse, à la mièvrerie. Piron et Gresset nous ramenaient vers Molière ; Beaumarchais, par tout un côté de son œuvre, nous

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

en éloigne. Mais, enfin, Molière triomphe avec Colin d'Harleville et Fabre d'Eglantine ; le XVIIIe siècle finit avec des goûts classiques et des aspirations très nettes à chercher ses modèles dans le grand siècle.

La comédie évoluait, en effet, avec la société qui la produisait ; elle en suivait les goûts et les tendances.

Au point de vue de l'idéal, du beau absolu, est-il des noms qui ressortent ? Si j'essayais de voir ceux qui restent, je m'arrêterais peut-être, pour conclure, à Destouches et à Gresset.

J. F.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bibliographie

Fénelon et l'éducation attrayante (*Les Grands Educateurs*), par G. Compayré, *membre de l'Institut, inspecteur général de l'Instruction publique*. Paris, Delaplane, 1910.

Donatello (*Les Maîtres de l'Art*), par E. Bertaux, *professeur d'histoire de l'art moderne à la faculté des lettres de Lyon*. — A la collection populaire des *Maîtres de l'Art*, que patronne le Ministère de l'Instruction publique, vient de s'ajouter une solide et brillante monographie sur *Donatello*. Le grand sculpteur florentin a reconquis, dans ces derniers temps, la faveur du public érudit et connaisseur ; et c'est justice, car il fut certainement le plus notable révolutionnaire de l'art italien. Les deux tendances qui s'accusent dans son œuvre colossale, du *Zuccone* et de la *Madeleine* au *Saint Georges* et au *David*, résument deux aspects de la vie humaine, qui ne dure qu'en s'usant, toujours jeune cependant et promise à une Renaissance éternelle. Une philosophie simple et triste, comme l'a très bien vu M. Bertaux dans son lumineux exposé, se dégage de la contemplation de la foule des statues et des bas-reliefs du vieux maître, qui influença peut-être Michel-Ange ; la vieillesse et l'enfance, la laideur et la beauté se résolvent, sous son ciseau puissant, en une synthèse admirable, qui semble, par un anachronisme surprenant, exclure la pensée religieuse. Les sujets théologiques, comme l'*Assomption*, n'étaient, à ses yeux de pur artiste, « qu'un prétexte à créer de la vie, immobile ou à peine frémissante dans la statue, mouvante, impétueuse et tragique dans le bas-relief». Des notes biographiques très précises fixent la chronologie de l'existence privée et artistique de Donatello. Il s'y joint un catalogue définitif de ses œuvres, telles que nous les révèlent les collections publiques et particulières.

Un volume in-16 avec 24 gravures hors texte. Prix : broché, 3 fr. 50 ; cartonné, 4 fr. 50. Librairie Plon-Nourrit et C^ie^, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

*
* *

Les Sens de la Plante, par R. France (*traduction de Mme J. Baar*). — Ce petit livre — dont, le *Neues Wiener Journal* a dit : « C'est un vrai livre de printemps, un livre qui se lit comme une poésie en prose, un livre qui apprend à chacun quelque chose de nouveau », — a pour but de faire connaître une science nouvelle qui s'est puissamment développée ces dernières années, et qui, bien que se désignant comme une de ses branches, n'a rien à voir avec la botanique telle qu'on la comprenait autrefois. Elle ne s'occupe pas de classifications sèches, de descriptions vides et ennuyeuses d'espèces et de parties de plantes ; elle n'observe qu'une chose : la vie puissante, créatrice, énigmatique, se montrant sans cesse, par mille adaptations diverses, sous de nouveaux aspects, et qui, chez la plante, parle d'une façon si intelligible à ceux qui l'écoutent.

En nous exposant cette science nouvelle, la Botanique physiologique, Francé donne au végétal un attrait et un intérêt que nous ne lui soupçonnions pas. Il nous montre la plante comme une créature vivante, douée d'organes des sens, subtils et énigmatiques, pleine de sensibilité, prenant une part souvent active à tout ce qui l'entoure ; accomplissant mille mouvements variés et capable aussi de défense personnelle lorsque le besoin l'y contraint. — Il nous découvre ainsi la grande loi de l'Identité de la Vie.

Pour nous introduire dans ce monde merveilleux, il nous mène tantôt dans la forêt, tantôt dans un jardin ou dans les champs, dans les marais et la montagne, comme aussi vers les plantes coutumières de notre foyer, et déduit, de ce qui nous est familier, des conclusions inattendues. Il nous fait assister aux actes étonnants que le végétal accomplit, puis en recherche les moyens et les causes ; et nous entrevoyons avec lui le domaine nouveau de la psychologie des plantes, où il fut l'un des premiers à pénétrer.

Ce petit livre obtint à son apparition un éclatant succès et, de fait, il s'adresse à tous ; car, si son but, suivant le désir de l'auteur, est d'amener de nouveaux amis à « la plus aimable des sciences », il offre aux initiés, sous une forme captivante, le résultat des recherches les plus récentes sur la vie des sens de la plante.

Ce volume est édité par la maison François Tedesco, 39, boulevard Raspail, Paris. Format in-8° coquille de 120 pages, 25 illustrations, couverture en couleurs. Prix : 1 fr. 50. (Franco par poste : 0 fr. 25 en plus.)

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A nos lecteurs

La **Revue des Cours et Conférences** continuera et achèvera la publication des cours de :

M. Lefranc sur la *Civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance* ;

M. Debidour sur les *Rapports de l'Eglise et de l'Etat en France depuis 1814* ;

M. Gazier sur la *Comédie en France après Molière* ;

M. Calmette sur l'*Apogée de la maison carolingienne : Charlemagne et Louis le Pieux* ;

M. Lichtenberger sur le *Mysticisme allemand et Suso.*

Elle publiera, en outre, cette année, les cours de :

M. Faguet sur les *Amis de J.-J. Rousseau au XVIII[e] siècle* (si, toutefois, son état de santé permet à l'éminent professeur de faire son cours) ;

M. Lefranc sur les *Grands mouvements littéraires en France au XVI[e] siècle* ;

M. Gazier sur *Boileau et son temps* ;

M. Pfister sur les *Institutions de la France à l'époque des Valois (1328-1515)* ;

M. Martha sur les *Vie et œuvres de Caton l'Ancien* ;

M. Andler sur *Gœthe de 1800 à 1832* ;

M. Legouis sur les *Poètes anglais du XVII[e] siècle* ;

M. D. du Dezert sur la *Catalogne insurgée contre Napoléon (1808-1812)* ;

et, certainement aussi, un ou deux cours de philosophie, dont le choix n'est pas encore définitif.

A ces cours, reproduits *in extenso*, viendront se joindre de nombreuses leçons et conférences.

Le Gérant : Franck Gautron.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

DIX-NEUVIÈME ANNÉE (1re Série) N° 5 15 DÉCEMBRE 1910

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

Le XVe siècle (*suite*) : les romans.

Dans la dernière leçon, nous avons surtout parlé du xve siècle, de ses différents aspects : politique, social, économique, artistique et littéraire. Au moment où la guerre de Cent ans ravage notre pays, on peut dire que les Français ne sont plus les maîtres chez eux. Les véritables maîtres, ce sont les pillards, les brigands des grandes compagnies, les Ecorcheurs et les Tard-Venus. Ces bandes empêchent tout commerce, par suite toute vie sociale. Il semble alors que, sous le poids de ses malheurs, la France s'abandonne à une léthargique somnolence. Néanmoins, je me demande si ces tableaux très sombres, qu'on a faits des misères de la guerre de Cent Ans, représentent bien exactement l'état de la France entière, et si ce n'est pas un excès que d'étendre à tout le royaume les maux des provinces envahies. Notre pays a-t-il été aussi atteint qu'on l'a dit ? On peut en douter. Nous savons tous que notre moindre défaut n'est pas le goût de l'exagération, ou plutôt l'aptitude à nous étonner, à nous émouvoir, à grossir les événements; encore aujourd'hui, voyez avec quelle facilité les journaux enregistrent les nouvelles les plus tristes, comme d'ailleurs

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les plus heureuses. Un fait m'encouragerait à croire qu'il faut user d'un doute analogue pour le XIV^e et le XV^e siècle : je veux parler du goût et de la pratique du théâtre à cette époque. Lundi dernier, un auditeur de l'Ecole des Hautes Etudes faisait une leçon sur le théâtre ; on ne saurait mettre en suspicion sa compétence sur un tel sujet, puisqu'il a déjà publié là-dessus un ouvrage fort bien accueilli. J'ai été agréablement surpris de l'entendre exposer et prouver des idées que j'avais déjà entrevues ; il nous a montré la vitalité et la richesse du théâtre au temps de la guerre de Cent ans. Et je pense que ce fait pourrait être fortifié par cent autres. On arriverait ainsi, en restreignant un peu l'étendue des pays ruinés et bouleversés par la guerre de Cent ans, à expliquer avec plus de vraisemblance la résurrection prodigieuse des XV^e et XVI^e siècles. Il serait peut-être bon d'atténuer prudemment les jugements prononcés sur cette résurrection ; pour remarquable qu'elle soit, elle ne laisserait pas d'être plus facile à expliquer, si l'on admet que, quelque part en France, surtout dans les provinces demeurées à l'abri de l'Anglais, les résultats des siècles précédents ont été conservés et les progrès continués.

Aussitôt la guerre terminée, on se remit au travail d'abord pour cultiver les champs. Puis, les tentatives de Jacques Cœur ayant encouragé le commerce, ce fut au tour de l'industrie à refleurir. Les industries nationales retrouvèrent alors, en peu de temps, leur éclat ancien. Enfin les grandes découvertes de tout genre : boussole, cartes, gravure, imprimerie, armes à feu, lettres de change, faisaient faire à la civilisation un progrès considérable.

D'autre part, l'unité de la France se poursuivait ; la féodalité était abaissée ; la royauté s'appuyait sur le tiers état pour gouverner, et une telle situation ne pouvait qu'être favorable aux classes moyennes. N'oublions pas que cette classe moyenne a donné à la Renaissance quantité d'hommes illustres : Budé, Rabelais, Marot, Ronsard même, qui est de petite noblesse.

A la faveur de la paix nouvelle et de la prospérité qui suivit, on se remit à voyager, à fréquenter les étrangers. On découvrit alors des choses qui semblaient curieuses. C'est là une des inflences qui encouragèrent le goût de l'observation, qui se montre si bien par la facture minutieuse des dessins de certains incunables. Une autre influenee contribua beaucoup au même résultat : c'est celle qui vint d'une transformation de la sensibilité. Le sentiment s'affine, s'aiguise ; les sens ont, pour ainsi dire, plus d'acuité. Le sens de la description, et conséquemment celui de la réflexion, se développent. Partout on trouve une sincérité émouvante ou une saisissante ironie. On reconnaît à maints passages dans la litté-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rature, et bien souvent aussi dans les œuvres d'art, un sentiment douloureux des tristesses de la vie, de la médiocrité et de l'infélicité des hommes. C'est avec ce sentiment que Villon a créé la poésie lyrique moderne ; c'est ce sentiment que nous retrouverons dans l'œuvre de Charles d'Orléans, dont nous parlerons bientôt.

L'unification politique et juridique du royaume agit aussi sur la littérature. Elle s'accompagne, en premier lieu, d'une simplification de la langue, d'une réduction des dialectes, encouragée d'ailleurs par les voyages nombreux. Remarquez qu'un des premiers écrivains français du xv^e siècle est un Provençal : Antoine de la Salle. La poésie épique disparaît, ce qui n'est peut-être pas dommage, étant donnée sa pauvreté au moment où nous sommes arrivés. Par contre, la littérature galante se trouve très encouragée, surtout par l'appui de nombreux Mécènes, princes et seigneurs. Alain Chartier s'efforce alors de donner à la prose française l'ampleur, la gravité, l'éclat de la prose latine, des Tite-Live et des Sénèque. Ainsi, avant la Renaissance, l'antiquité latine joua un rôle certain dans notre littérature. Après Alain Chartier, Jean Jouvenel des Ursins essaya et même réussit à introduire l'éloquence chez nous ; c'est, peut-on dire, un émancipé. Il n'a de respect pour personne et pour rien ; il ne ménage pas, en particulier, ses critiques au roi Charles VII. Le Grand Schisne n'était pas sans favoriser la libération de ces esprits. Mais l'œuvre la plus caractéristique, à tous ces égards, c'est le *Quadriloge invectif* d'Alain Chartier, où nous retrouvons l'influence des prosateurs latins, en même temps qu'un accent d'éloquence véritable. Voici un fragment de la lamentation du Peuple, que l'auteur nous montre « en vil habit, renversé sur la terre, plaintif et langoureux ». Vous remarquerez la rapidité et le tour très français de la langue.

« Ha ! mère jadis abondante et plantureuse de prosperitez, et ores angoisseuse et triste du declin de ta ligniee, je reçoy bien en gré ta correction et cognois que tes plaintes ne sont point des moins raisonnables ne sans cause. Mais trop m'est amere desplaisance que j'aye de ce meschief la perte et la reproche ensemble, et que m'en doyes en rien tenir suspect quant d'autruy coulpe je porte la très aspre penitence. Je suis comme l'asne qui soustient fardel importable, et si suis aguillonné et batu pour faire et souffrir ce que je ne puis... Le labeur de mes mains nourrist les lasches et les oiseux qui me persécutent de faim et de glaive. Je soustiens leur vie à la sueur et travail de mon corps, et ils guerroyent la moie par leur oultrage : ils vivent de moy, et je meur pour eulx. Ils me deussent garder des ennemys : helas ! helas ! ils me gardent de mengier mon pain en seureté... Je meurs et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

transis par deffaut et necessité des biens que j'ay gaigniez. Labeur a perdu son esperance. Marchandise ne treuve chemin qui la puisse sauvement adrecier ; tout est proye ce que l'espée ou le glaive ne deffent, ne j'ay autre esperance en ma vie sinon desesperer et laissier mon etat pour faire comme ceulx que ma despouille enrichist... Regarde, mere, regarde et advise ma très langoureuse affliction, et tu cognoistras que tous refuges me deffaillent : les champs n'ont plus de franchise pour moy administrer seure demeure, et je n'ay plus de quoy les cultiver et fournir pour y recueillir les fruits de nourreture... Or conviendra que les champs demeurent desers, inhabitables et abandonnez aux bestes sauvages... Le soc est tourné en glaive mortel ; et mes mains, qui ont porté le fais dont les autres recueillent les aises en abondance, sont souvent estrainctes jusques au sanc espandre pour ce que je ne baille ce que j'ay et ce que je n'ay mie... Du surplus ne veuilles faire enqueste ne demande : les euvres sont publiques, et le tesmoing en est intolerable famine qui court et courra sus a ung chascun... »

Je m'arrête : nous pourrions continuer encore longtemps. Vous avez senti, je l'espère, la note toute moderne de cette page et vous avez compris qu'il fallait modifier de plus en plus la conception des origines de la mentalité moderne. Encore une fois, le xv^e siècle, dans notre histoire littéraire, a été quelque peu sacrifié, parce que c'est une période intermédiaire.

Et vous le voyez encore, en somme la Renaissance a exigé une sorte de rançon en abandonnant à leur sort, en négligeant les genres les plus cultivés du Moyen-Age finissant, c'est-à-dire le théâtre et spécialement la farce. Elle n'aura plus de *Patelin*, et il faudra attendre longtemps avant que l'on ressuscite les genres et que l'on mette fin à la disparition momentanée de certains éléments des meilleurs de notre génie national.

La plupart des auteurs du xv^e siècle ne sont pas uniquement des écrivains. Ils ont une allure moins livresque que leurs successeurs du xvi^e siècle ; ils se mêlent plus volontiers à la vie et au monde. Voici un jugement d'ensemble sur cette période : « Cette littérature du temps de Charles VII a de l'originalité et de l'inspiration, ou tout au moins de la sincérité. La convention n'enchaîne pas les vrais poètes, comme Charles d'Orléans, Martin le Franc ou Villon, même lorsqu'elle leur impose certaines formes et certains sujets ; la manie de l'allégorie n'empêche point Alain Chartier d'être un vigoureux moraliste et un prosateur excellent ; ce ne sont là que défauts superficiels. Enfin, malgré des traces d'influence antique dans les œuvres d'Alain Chartier, d'influence

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

italienne dans les *Cent Nouvelles*, cette littérature est, somme toute, très française. »

Si vous désirez connaître d'autres côtés très curieux du génie d'Alain Chartier, je vous conseille de lire les articles que M. Antoine Thomas a publiés dans *Romania* sur ce poète.

Un ouvrage nous montrera très bien quel fut le rôle du sentiment au xve siècle : c'est le *Livre des quatre Dames*.

Le *Livre des quatre Dames* nous représente quatre dames comparant leurs douleurs ; les trois premières ont eu leurs amants tués ou pris à la bataille d'Azincourt (1415) ; l'amant de la quatrième survit, mais il a pris la fuite, et c'est sa dame qui est reconnue la plus à plaindre. Vous voyez que l'idée de ce livre est noble et haute. Elle a été reprise par Marguerite de Navare dans les *Quatre Dames et les quatre gentilshommes*.

La Belle Dame sans merci d'Alain Chartier est un poème de pure galanterie, écrit en 1426, c'est-à-dire au moment le plus critique de notre histoire, alors que Charles VII tenait sa cour à Issoudun. Sur cette œuvre, vous pourrez consulter les articles de M. Piaget dans *Romania*, XXX, XXXIII et XXXIV. Dans ce poème, on discute la question de savoir si les dames doivent ou non prendre pitié des pauvres amants. Toute une littérature s'est développée sur ce thème, même au xvie siècle, sous l'influence, prétend-on, de l'imitation italienne.

Une autre figure très intéressante de cette époque, c'est celle de Christine de Pisan, venue à Paris à la cour de Charles V, et qui, la première en France, cita Dante. Dans son livre de la *Cité des Dames*, Christine de Pisan expose aux femmes leurs devoirs et leurs droits. Gaston Paris distinguait dans l'ensemble de ses œuvres deux catégories de pièces : les pièces faites pour d'autres se recommandent par la finesse, l'élégance et une grâce parfois exquise ; les secondes, celles qui sont faites pour elle-même, touchent par une simplicité, une mélancolie qui la distinguent entre toutes les âmes de son temps et qui vraiment sont féminines, dans le sens le plus attrayant du mot. C'est à Christine de Pisan que nous devons le meilleur poème composé sur Jeanne d'Arc. Elle avait l'amour de la France, et surtout l'amour de son sexe, qui apparaît dans le ton avec lequel elle défend si ardemment les femmes contre leurs détracteurs ou leurs oppresseurs.

Par là encore, la Renaissance nous est annoncée, et ne sommes-nous pas en droit de voir dans cette défense les origines authentiques d'un mouvement féministe ? Sur Christine de Pisan, je vous conseille de lire le livre de Raymond Thomassy, *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan*, suivi d'une notice litté-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

raire et de pièces inédites (1838). Ses œuvres poétiques ont été éditées en trois volumes par Maurice Roy dans la Société des anciens textes. Sur Martin Le Franc, vous consulterez avec fruit la thèse de M. Piaget.

Je tenais à vous rappeler ces noms pour vous mettre dans l'ambiance. La dernière fois, vous parlant de l'histoire, j'ai cité les noms de Philippe de Commynes, son véritable fondateur au dire de Sainte-Beuve et d'Auguste Molinier. L'histoire politique, remarquez-le, est une création du XV^e siècle et l'œuvre d'un Philippe de Commynes et d'un Chastellain; elle est antérieure à la Renaissance, car certainement Commynes a peu de ressemblance avec les écrivains du XVI^e siècle. Commynes nous donne de fines analyses psychologiques qui prouvent la netteté de son observation et la profondeur de ses réflexions. Le plus souvent, il a vu juste; car il a vu de ses propres yeux et il a fait un chef-d'œuvre qui ne doit rien à l'imitation. Ce qui l'intéresse par-dessus tout, c'est le rapport des caractères des personnages dirigeants avec les événements qu'ils suscitent ou auxquels ils se trouvent mêlés.

Ainsi, avant la Renaissance, un certain nombre d'éléments nouveaux ont été déjà découverts, un certain nombre de mouvements commencés : l'esprit et l'âme modernes se montrent déjà.

Il serait à propos de vous parler de la cour de Bourgogne, qui, à côté de la cour de France, tient une place non négligeable, surtout sous le règne de Philippe le Bon (1419-1467). C'est comme une préfiguration avant la lettre des splendeurs de la cour de Versailles.

La cour de Bourgogne a certainement agi profondément sur le développement du génie d'un Commynes et d'un Chastellain et favorisé les tendances qu'ils portaient en eux. D'autre part, le talent de la description sort, pour ainsi dire, des choses elles-mêmes ; la pompe des cortèges, la richesse de l'habillement et du mobilier, la variété des divertissements, la splendeur des fêtes, l'éclat des chasses et des tournois, tout cela invitait les écrivains à fixer le souvenir de ces magnificences, et, de fait, vous n'ignorez pas ce que le goût de la description a dominé au XV^e siècle ; sans que l'on eût besoin d'imiter, on s'inspira de la réalité elle-même.

Je vous ai déjà donné les noms des écrivains célèbres de la cour de Bourgogne. Antoine de la Sale, G. Chastellain, le père de l'école des Jean Molinet et des Jean Lemaire de Belges. On reconnaît de plus en plus la valeur du génie de Chastellain ; ce fut un des cerveaux les plus complets et les plus remarquables de ce temps.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cette même cour de Bourgogne s'est préoccupée aussi de l'antiquité. En 1466, paraît une traduction de Quinte-Curce par le Portugais Vasco de Lucena ; elle est précédée d'une préface très remarquable, où sont tournées en ridicule les prétendues histoires d'Alexandre auxquelles avait cru le Moyen-Age, où est affirmée l'obligation pour les historiens de ne puiser qu'aux sources authentiques. Ce même Vasco traduisit, en 1476, la *Cyropédie* de Xénophon, d'après une version latine. Il serait intéressant de s'arrêter davantage aux historiens ; mais ce n'est point tout à fait notre sujet, et nous sommes forcés d'arriver maintenant aux romans.

Il y a un abîme entre les romans du XV^e^ siècle et ceux qui les précédèrent, et l'on peut dire que le véritable roman moderne naît, comme plusieurs autres genres, au XV^e^ siècle.

Parlons d'abord de Pierre de Provence et de la *Belle Maguelonne* (1457), où l'on sent l'influence de Pétrarque, et que Rabelais a connu.

Voici l'histoire de Palamus, comte de Lyon. Une reine injustement accusée est défendue par un pieux chrétien. Il semble que cette histoire ait un fondement historique. A ce propos, l'histoire des mythes et des légendes n'est pas près d'être achevée ; il est fort probable que, si l'on voulait grouper toutes les données désirables, on constaterait bientôt que beaucoup de prétendus mythes ont à leur base des événements réels. Pour le roman qui nous occupe, il faut insister fortement sur la pureté tout idéale de la conception. « Jamais l'amour inspiré et soutenu par la vertu, tel que l'a rêvé le Moyen-Age, n'a été exprimé avec plus de délicatesse. »

Nous voici en présence d'un roman très français : *Jean de Paris*. On a beaucoup discuté sur ses origines et sur son auteur. Il rapporte une histoire romanesque, qui trouve chez nous un succès retentissant ; au fond de nos provinces, on rencontrerait encore des enseignes à *Jean de Paris*, et je ne suis pas bien sûr que les imageries d'Epinal ne représentent plus l'histoire du héros. « Ce héros est un jeune roi de France qui veut épouser une princesse espagnole, à laquelle son père l'avait fiancé, lorsqu'il n'avait encore que trois ans. Il ne connaît pas sa fiancée, et même on peut dire qu'il ne s'en inquiète guère, quand il apprend tout à coup qu'elle va épouser le roi d'Angleterre et que celui-ci traverse la France pour se rendre en Espagne. Le jeune roi constitue une régence, va se cacher à Vincennes et laisse le roi d'Angleterre prendre les devants ; celui-ci traverse Paris et s'avance vers Bordeaux. Le prince français se met en route à son tour, avec une nombreuse

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

escorte, et se rend incognito en Espagne, afin de savoir par lui-même si la princesse est jolie et, dans le cas où elle lui conviendrait, de la demander en mariage au nez même du roi d'Angleterre. En route, il rejoint ce dernier, se présente à lui sous le nom de Jean de Paris, fils d'un riche bourgois de cette ville, et arrive à Burgos presque en même temps que son rival. Là il déploie une magnificence d'autant plus extraordinaire qu'il semble y être parfaitement accoutumé ; il étonne par ses plaisanteries et par ses mots à double entente le roi d'Angleterre, qui le regarde comme un peu fou et qui voudrait du moins par jalousie le faire passer pour tel. Tous les princes avec lesquels il se rencontre, bien qu'un peu étonnés d'un tel faste chez un simple particulier, consentent à le traiter avec honneur. Il donne une fête d'une richesse dont rien ne pouvait approcher ; la fille du roi d'Espagne, en le voyant jeune et beau, ne tarde pas à le préférer à son fiancé, le roi d'Angleterre, déjà d'un certain âge. C'est en vain que ce prince, qui ne peut égaler le luxe déployé par Jean de Paris, cherche à le faire passer pour un fou et un sot. Chacun à la cour d'Espagne passe du côté du jeune prince et, lorsque Jean de Paris cesse de garder l'incognito, il devient sans difficulté l'époux de la jeune princesse. » Ce qui frappe dans cette histoire, c'est l'absence de tout événement fantastique, de tout merveilleux. Le sujet est très simple ; mais des descriptions incomparables le rehaussent, et le récit est fait dans un style très coulant et très facile.

Le *Petit Jehan de Saintré* n'a pas une moindre importance, quoiqu'on ait été souvent d'une grande injustice à son égard. Il faut le lire avec une attention soutenue, pour découvrir et sentir tout ce qu'il a d'original et de nouveau, pour bien l'apprécier comme une des œuvres les plus caractéristiques de notre histoire littéraire. En l'étudiant, on respire un air moderne, on éprouve une sensation qui ne trompe pas. C'est une œuvre qui ne craint pas la comparaison avec le *Roman de la Rose* lui-même. Au fond, il contient un code complet de l'amour, un grand nombre de tableaux qui expriment tous des idées très sérieuses sur la vie ou sur l'éducation. Il a un caractère de réalité et de vérité qu'on ne saurait assez estimer. Les choses se déroulent, se développent logiquement et vraisemblablement. On y suit le libre jeu des passions. Aucune invention inutile ou fantastique ne vient compliquer l'intrigue. Nous sentons que l'auteur a su comprendre et aimer la vie.

Quel est cet auteur ? C'est fort certainement Antoine de la Sale. Mais là une question est soulevée, dont je vous ai déjà

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

touché un mot la dernière fois. M. Gaston Paris voyait dans Antoine de la Sale l'auteur des *Quinze Joyes du Mariage*, des *Cent Nouvelles Nouvelles* et du *Petit Jehan de Saintré*. Là-dessus une controverse a été engagée : on a été frappé du contraste que ces trois œuvres présentent. A la rigueur, les *Cent Nouvelles Nouvelles* pouvaient être l'œuvre de l'auteur de *Jehan de Saintré*. Mais on ne peut faire la même hypothèse à propos des *Quinzes Joyes* : les *Quinze Joyes* sont sûrement d'un bourgeois, et il faut bien avouer que l'éminent érudit a donné à tort une trop grande variété au génie d'Antoine de la Sale.

Cet écrivain a composé, entre 1438 et 1442, la *Salade* pour l'éducation du jeune prince dont il était alors gouverneur et auquel il l'a dédié. Parmi les trente livres très courts de cette œuvre, le quatrième tranche par le ton avec les autres ; il est intitulé : « Du mont de la Sibylle et de son lac et des choses que j'y ai vues et ouï dire aux gens du pays ». M. Paris a cherché en vain la grotte de la Sibylle, qu'Antoine de la Sale disait être dans l'Apennin ; certaines indications ont pu être vérifiées, mais la grotte est restée inaccessible, comme on pouvait le croire.

Sur Antoine de la Sale, vous pouvez consulter, en plus de Gaston Paris qui s'est occupé du *Paradis de la reine Sibylle*, et de Labande, les ouvrages de M. M. Nève (1903), Gossart de Bruxelles, Söderhjelm d'Helsingfors (1904).

Le fond du roman de *Jehan de Saintré*, c'est un grand combat entre l'idéal et le réalisme brutal. Remarquez que le contraste entre ces deux grandes tendances de l'âme humaine a attiré déjà l'attention des hommes vers cette époque ; plus tard, Rabelais opposera Panurge à Pantagruel ; Cervantès le symbolisera encore en opposant Don Quichotte et Sancho Pança. Il y a là un contraste cher à la littérature moderne et deux théories contraires de la vie.

On a dit souvent que, dans ce roman, l'idéalisme était tourné en dérision. Mais Antoine de la Sale était un grand seigneur ; il ne pouvait conclure à la défaite de l'idéalisme, et d'ailleurs il semble bien que l'on ait, en général, mal compris *Petit Jehan*.

La conception est très simple, l'intrigue très naturelle ; aucune intervention de l'arbitraire ; toute une série de notations fines s'y font remarquer. La Dame des Belles Cousines, une jeune veuve très riche, vivant à la cour de Jean le Bon, cherche à former un adolescent qui, plus tard, lui fasse honneur. Son choix tombe sur Jehan de Saintré, un petit page assez pauvre et tout naïf qui, jusque-là, avait vécu fort sage et réservé. Elle se moque de lui

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avec ses suivantes, l'enjôle, l'endoctrine, lui enseigne les préceptes de l'amour platonique avec un grand luxe de citations. Elle devient la dame par amour de cette espèce de Chérubin. Jehan, hors de page, reçoit de sa dame un bracelet, et s'engage à aller combattre en Espagne tout chevalier qui entreprendra de lui ôter ce gage. Il prend part à d'innombrables joutes, où il triomphe toujours ; il tue le grand Turc. Il va revenir ; mais, émancipé, il se décide à partir pour trois ans avec quatre chevaliers et cinq écuyers, afin de chercher des combats à outrance. La dame tombe malade de déplaisir et se retire dans ses terres. Près de son château se trouve un monastère, dont le seigneur est Damp Abbé, un moine rusé et quelque peu grossier, qui fait une satire des plus violentes de l'idéalisme. La dame succombe finalement aux manœuvres de l'abbé. Saintré revient alors et trouve sa dame chassant en compagnie de l'abbé. Il s'étonne douloureusement d'être à peine remarqué. Dînant avec lui, l'abbé se gausse des chevaliers de cour, qui, pour acquérir les grâces des dames, « pleurent, soupirent, gémissent et puis s'en vont de l'une à l'autre, et prennent une emprise d'une jartière, d'un bracelet, d'une rondelle ou d'un navet. Ils se font donner bien de l'argent et s'en vont se chauffer en Allemagne ». Saintré, irrité, décide de se battre ; mais on se battra comme les vilains et il sera terrassé deux fois par le gros moine. Plus tard, il prendra sa revanche dans une vraie joute et renversera l'abbé, dont la langue et les joues seront percées. Devant toute la cour royale, Jehan dévoile alors la félonie de sa dame.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le mysticisme allemand

Cours de M. HENRI LICHTENBERGER,

Professeur à l'Université de Paris.

Inauthenticité de la Vie de Suso.

L'analyse critique nous a révélé le caractère composite de la *Vie* ; elle est une compilation de matériaux, dont, provisoirement, nous ne cherchons pas l'origine. Or une compilation suppose un compilateur. La première question qui se pose, c'est évidemment de savoir si le compilateur, le dernier arrangeur, est Suso lui-même, qui aurait, comme le dit le Prologue et comme on l'a cru jusqu'à présent, rédigé sa biographie d'après les matériaux recueillis par sa fille spirituelle, Elisabeth Stagel : c'est cette question que nous allons d'abord discuter. Je vais vous dire les raisons pour lesquelles je considère comme invraisemblable que Suso ait eu la moindre part dans la rédaction finale de la *Vie*. Ces raisons, je les rangerai sous les quatre rubriques suivantes :

1. La *Vie* présente le caractère d'une apologie et non pas d'une autobiographie ; elle apparaît comme l'œuvre d'un hagiographe et non pas comme une confession personnelle.

2. La *Vie* contient des éléments romanesques, dont il est à peu près impossible d'admettre le caractère historique.

3. La *Vie* contient un élément surnaturel, qui s'harmonise mal avec le concept du surnaturel dans les ouvrages sûrement authentiques de Suso.

4. L'idéal ascétique qui apparaît chez l'auteur de la *Vie* s'accorde mal avec la religion de la souffrance que développe Suso dans ses ouvrages authentiques.

1. — CARACTÈRE APOLOGÉTIQUE DE LA « VIE ».

La *Vie*, d'abord, n'a pas, d'une façon générale, le caractère d'une autobiographie, mais bien plutôt celui d'une apologie. Le ton n'est pas celui du visionnaire qui raconte aux hommes, pour leur instruction et leur édification, des révélations que Dieu lui a faites et qu'il a le devoir de transmettre à la chrétienté ; il n'est pas non plus celui de l'extatique, qui veut fixer par écrit les manifestations spéciales de la grâce divine dont il a été l'objet ; c'est le ton

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de l'hagiographe qui décrit avec un pieux respect la vie d'un saint qu'il vénère, recueille avec soin toutes les données qu'il peut trouver sur sa vie spirituelle, toutes les anecdotes où se révèle sa nature supérieure, tous les traits qui montrent l'état de grâce où il se trouve, et la faveur dont il jouit auprès de Dieu et des créatures célestes, enfin tous les témoignages extérieurs confirmant les récits mêmes du saint.

Pour justifier cette impression, c'est la *Vie* entière qu'il faudrait relire en se demandant, à propos de chaque détail, s'il s'explique plus naturellement comme fragment d'une confession personnelle ou comme fragment d'une apologie. Nous sommes convaincus que tous ceux qui feront ce travail demeureront persuadés que la dernière hypothèse est infiniment plus vraisemblable. Je ne puis, ici, que donner un petit nombre d'exemples particuliers pour justifier cette interprétation.

Le chapitre V raconte les précieuses consolations par lesquelles Dieu attire à lui le Serviteur pendant les premières années de sa vie spirituelle. Ce sont des moments d'extase au cours desquels notre mystique voit ou entend la Reine des Cieux, ou les cantiques des anges, ou les exhortations de son ange gardien. Pour la plupart de ces anecdotes, nous n'avons évidemment aucune raison d'admettre qu'elles aient été notées plutôt par le visionnaire lui-même que par l'hagiographe, ou réciproquement. Mais voici un autre trait. Le Serviteur, dans une vision, se voit entouré par la troupe des esprits célestes ; il demande alors à l'un des plus resplendissants parmi ces Anges de lui montrer comment Dieu avait établi sa demeure dans son âme. L'ange lui dit de jeter les yeux sur soi-même ; il voit alors que son corps, autour de son cœur, est pur et transparent comme le cristal ; il aperçoit la divine Sagesse tranquillement assise au milieu de son cœur, et, à côté d'elle, l'âme du Serviteur penchée sur le sein de Dieu qui la tient embrassée et la presse sur sa poitrine ; et l'âme restait absorbée et ivre d'amour dans les bras de son Dieu bien-aimé. Je ne nie pas que Suso ait eu une vision de ce genre ; elles étaient fréquentes chez les mystiques, et nous en trouvons de semblables dans les *Vies des Sœurs* de Tœss, par exemple. Je ne nie pas davantage qu'il ait pu raconter, un jour, cette vision à quelque disciple ou à quelque ami. Mais, si je me demande *qui* a rédigé pour la postérité le récit de cette vision si glorieuse pour Suso et où se marque d'une façon si éclatante la familiarité dans laquelle il vivait avec la Divinité, je ne puis me défendre de penser que le rédacteur n'était pas Suso lui-même, mais un de ses plus ardents admirateurs.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans le même chapitre V, un pieux religieux aperçoit le Serviteur dans une vision, tout resplendissant et revêtu du splendide vêtement de l'amour ; il voit comment la grâce de Dieu descend dans son âme comme la rosée, et qu'il est *un* avec Dieu ; il l'aperçoit au milieu d'une troupe d'anges qui le couvrent de caresses ; et il apprend de ces anges qu'ils l'aiment tous beaucoup et s'occupent tous de lui ; que Dieu opère des miracles ineffables dans l'âme du Serviteur et ne lui refuse jamais ce qu'il demande avec instance.

Posons-nous de nouveau la même question : confession ou apologie ? Un témoignage de ce genre est parfaitement naturel sous la plume d'un apologiste. La sainteté de Suso n'est pas seulement attestée par la vie même du Serviteur, par le récit qu'il donne de ses visions ; mais elle est encore confirmée par les visions de ses disciples. Dieu même prend soin de révéler aux âmes pieuses, aux enfants spirituels du maître, combien il est digne de les guider vers la lumière et combien son intervention auprès de Dieu est efficace. Tout ce récit est beaucoup moins naturel, si nous imaginons qu'il ait été relaté par Suso lui-même. Qu'a-t-il besoin de se faire, en quelque sorte, garantir par les visions des autres sa familiarité avec les êtres célestes et l'état de grâce où il se trouve auprès de Dieu, de chercher dans les témoignages d'autrui une confirmation de sa propre sainteté ?

Le chapitre VII contient la description détaillée de la manière dont Suso se comporte à table. On nous raconte comment le Serviteur prie la Sagesse éternelle de se mettre à table avec lui et de partager son repas, comment à chaque plat il lève son assiette devant l'hôte divin afin d'obtenir sa bénédiction, et qu'il boit cinq fois pendant le repas en l'honneur des cinq plaies du Christ. On nous explique l'amour de Suso pour les pommes, la privation qu'il s'impose en renonçant pendant deux ans à ce fruit préféré, la joie qu'il éprouve quand, au bout de ce temps, Dieu par miracle fournit de pommes tout le couvent. On nous décrit minutieusement comment il mange les fruits, comment il les découpe en quatre, mange trois parties en l'honneur de la Trinité et la quatrième en l'honneur de l'amour avec lequel Marie offrait des fruits à son enfant, et sans les peler, car les petits enfants ont l'habitude de manger ainsi les fruits. Le rédacteur conclut en disant que Dieu aurait, dans une vision, déclaré à une personne pieuse : « Veux-tu te bien conduire à table, va vers mon serviteur et demande-lui de te dire ce qu'il fait. »

Comment comprendre l'état d'esprit de Suso rédigeant lui-même cette page de ses confessions ? Quel intérêt peut-il trouver

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à transmettre à la postérité ces détails infimes ? Comment expliquer la naïveté sans pareille et la ridicule indiscrétion avec laquelle il se serait fait délivrer par Dieu lui-même un brevet de bonne conduite à table? Si, vraiment, Suso devait être l'auteur de ce chapitre, il faudrait admettre qu'il était sujet à des accès d'une puérilité bien étonnante chez l'auteur du *Livre de la Sagesse éternelle* et du *Livre de la Vérité.* — Tout est très simple, au contraire, et s'explique le mieux du monde, dès qu'on suppose que le chapitre a été rédigé par un pieux disciple, qui, dans son enthousiasme naïf, aura voulu montrer combien le maître était admirable dans les petites choses comme dans les grandes et aura accumulé les détails avec le zèle minutieux, puéril, si l'on veut, mais touchant dans sa ferveur, de l'hagiographe.

Je ne pousse pas plus loin cette partie de ma démonstration. Il serait facile d'accumuler les exemples en parcourant la *Vie*, dont les sept premiers chapitres seulement nous ont déjà fourni des exemples si caractéristiques. Il me paraît inutile d'insister plus longtemps sur ce point. Les exemples que j'ai cités auront, je pense, suffi pour faire comprendre mon impression : la *Vie* n'est pas la confession d'un saint par lui-même, mais bien plutôt l'histoire d'un saint racontée par un hagiographe. Une foule de traits de la *Vie* sont invraisemblables, ou bizarres, ou puérils, si nous les imaginons rédigés par Suso, et deviennent très naturels dès qu'on les attribue à la plume d'un apologiste.

2. — ÉLÉMENTS ROMANESQUES DE LA « VIE ».

Lorsqu'on parcourt la série des anecdotes dont le récit de la *Vie* émaille la biographie de Suso, il est impossible de ne pas être frappé par le caractère romanesque de certains de ces épisodes.

Il serait, évidemment, hasardeux de conclure de là à l'inauthenticité de ces épisodes. Il se peut que Suso ait eu, dans sa vie, des aventures qui se lisent comme une nouvelle. Il est très admissible aussi qu'il ait donné dans ses mémoires la forme d'une nouvelle à tel ou tel épisode de sa vie réelle. Il n'est pas facile de faire le départ exact entre ce qui est nécessairement œuvre d'un hagiographe et ce qui pourrait être écrit par Suso lui-même ; il est encore beaucoup plus difficile de dire avec certitude si telle anecdote est une fiction romanesque ou un événement de la vie réelle. De nouveau, je ne puis que vous donner le conseil de lire les anecdotes éparses dans la vie ; je suis persuadé que vous en trouverez beaucoup où la composition littéraire et le caractère

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

typique du récit apparaissent d'une façon si évidente que le soupçon surgit inévitablement et se précise dans cette conviction : c'est de la littérature et non plus le récit d'un événement réel.

Voici quelques exemples :

L'histoire du meurtrier (ch. XXVI).

Le Serviteur, voyageant avec un jeune frère, est laissé en arrière par ce dernier et arrive seul vers le soir à l'orée d'une forêt vaste et dangereuse où plusieurs personnes déjà ont trouvé la mort. Il rencontre une belle jeune femme et un homme grand et affreux, portant une pique et un grand couteau et vêtu d'un pourpoint noir. Le Serviteur s'engage malgré tout dans la forêt. Voici que, au milieu de cette forêt, la jeune femme l'aborde et lui demande de se confesser. Elle a été enlevée, dit-elle, par cet homme noir, qui est un assassin, tue les gens qu'il rencontre et leur vole l'argent et les vêtements. Le Serviteur, qui se sent suivi par le meurtrier, est saisi de terreur. Suit un entretien entre la femme et le meurtrier, à qui elle persuade de se confesser aussi, puis la confession du meurtrier au Serviteur tremblant de peur : « Un jour, je vins comme aujourd'hui dans cette forêt pour commettre un meurtre. Je rencontrai un vénérable prêtre, à qui je me confessai ; il marchait à côté de moi, comme vous le faites maintenant, et, lorsque la confession fut terminée, je tirai ce coutelas que je porte au côté, je le transperçai et je le poussai par-dessus la berge dans le Rhin ». Paroxysme de terreur du Serviteur, dont la figure se décompose et dont les jambes flageolent. Il est rassuré par la femme et le meurtrier, qui l'épargne à cause de son renom de sainteté et lui demande de prier pour lui. Il retrouve son compagnon assis à la lisière du bois et le rejoint tout tremblant, et il prie ardemment pour l'assassin miséricordieux. Dans la suite, Dieu lui révèle dans une vision que le meurtrier est élu et ne sera point séparé de Dieu dans l'éternité.

Cette anecdote est fort bien composée ; c'est une petite scène à quatre personnes : le moine et son compagnon, le bon larron et sa compagne ; la description de la terreur du moine et de la pitié du meurtrier est adroitement graduée ; la confession de l'assassin forme le point culminant, fort ingénieusement amené dans la nouvelle ; la vision où se révèle la rédemption finale du pécheur est une conclusion très satisfaisante. A remarquer le caractère tout à fait typique des personnages, en particulier du prêtre qui est un « bon moine » quelconque, pieux, confiant en Dieu et assez dénué d'héroïsme. C'est un excellent motif de nouvelle ; c'est trop bien arrangé et trop bien composé pour être une « histoire vraie ». En effet, cette anecdote est, depuis longtemps, considérée comme

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

une agréable *Klosternovelle* soit par Bihlmeyer, soit par Rieder. Mais, alors, il est infiniment difficile d'admettre que la *Vie* soit de Suso ; car il est inadmissible d'admettre qu'il ait enjolivé lui-même sa propre biographie d'anecdotes légendaires. Et il est même très invraisemblable qu'il eût toléré l'addition par d'autres, à sa propre biographie, de récits fictifs et purement romanesques.

Mais examinons encore la célèbre *Histoire de la mauvaise Femme*, au chapitre XXXVIII. Le *prélude* est formé par une vision préliminaire : le Serviteur est conduit en songe dans un endroit où il doit chanter la messe ; or, à sa grande angoisse, il est obligé de chanter la messe des Martyrs et il entend des voix qui annoncent : « Dieu trouve ses martyrs aujourd'hui comme autrefois ; préparez-vous au martyre et chantez pour nous ! » Plein de douleur et de sombres pressentiments, il arrive à la ville aux environs de Noël.

Exposition : l'auteur pose le caractère de la méchante femme qui a commis jadis un péché d'adultère, qui a eu un enfant renié par son vrai père, qui a feint de se convertir, mais est retombée dans le péché. Repoussée par le Serviteur, elle le menace de se venger par des calomnies s'il s'obstine à lui refuser ses services : elle l'accusera d'être le père de l'enfant. Et, comme Suso persiste dans son attitude, elle tient parole et raconte partout que le Serviteur est le père de son enfant. Suso est plein de tristesse en présence de ce scandale.

Suivent des *épisodes* destinés à mettre en relief la constance du Serviteur dans l'épreuve. C'est une femme qui lui propose de tuer l'enfant dont on l'accuse d'être père ou de l'abandonner à l'église et de mettre ainsi fin au scandale ; le grand cœur et la bonté du Serviteur apparaissent alors d'une façon éclatante : il se fait amener l'enfant, s'attendrit devant ce pauvre être innocent, le fait élever à ses frais au risque d'aggraver le scandale. Puis c'est un parent qui lui propose de jeter la mauvaise femme dans le fleuve : refus du Serviteur, qui ne veut pas que personne soit tué à cause de lui et remet son sort entre les mains de Dieu.

La crise : le Serviteur est abandonné de ses amis, qui se détournent de lui et lui témoignent leur mépris. En vain il entend en extase des voix célestes qui l'exhortent à la confiance ; il se sent près de défaillir sous l'épreuve. L'arrivée du grand maître de l'ordre et du maître de l'ordre en Allemagne met le comble à son angoisse. Pendant une demi-journée, il traverse une agonie de désespoir, où il se sent abandonné de Dieu et sur le point de succomber sous le poids de ses douleurs. Mais il rentre finalement en lui-même ; il triomphe de la tentation du désespoir,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et se remet encore une fois entre les mains de Dieu. C'est la victoire définitive.

Dénouement : le Serviteur voit en extase une de ses filles spirituelles qui le réconforte, l'assure que Dieu ne l'a pas abandonné, qu'il sortira victorieux et grandi de l'épreuve, que le Ciel le vengera de tous ses ennemis.

Epilogue : la prédiction de la sainte fille s'accomplit. Les ennemis du Serviteur sont punis ; la méchante femme meurt sans confession ; les persécuteurs sont diversement frappés, notamment le haut dignitaire ecclésiastique, qui doit subir un long temps de purgatoire à cause de sa conduite. L'ami qui l'a renié vient s'excuser de sa dureté dans une vision après sa mort et demande pardon au Serviteur d'avoir nourri contre lui d'injustes soupçons. Il est justifié d'une façon éclatante, il jouit de la paix du cœur et loue Dieu, le remerciant des souffrances qu'il lui a envoyées pour le faire progresser dans la voie du salut.

Nous avons de nouveau un petit roman artistement composé, qui s'ouvre et se conclut par une vision, qui s'achève par la juste punition des méchants, des ennemis du Serviteur. De nouveau, le lecteur a l'impression très nette que cette anecdote n'est pas un épisode réel de la vie de Suso et que, dans tous les cas, ce n'est pas Suso qui l'a racontée sous cette forme, — mais qu'elle est bien plutôt une fiction peut-être dépourvue de tout fondement réel et insérée dans la biographie. Cette fois, on saisit nettement le motif qui lui a donné naissance. Le *Livre de la Sagesse éternelle* contient une prédiction avertissant le Serviteur qu'il sera « calomnié secrètement par ses adversaires » et « couvert de honte publiquement ». L'histoire de la méchante femme nous montre comment cette prédiction s'est réalisée dans la vie de Suso, comment il garde cependant une âme constante dans l'épreuve, comment il s'élève à l'abdication du moi, au renoncement total, et remercie Dieu finalement des souffrances qu'il n'aurait pas voulu, pour tout au monde, n'avoir point souffertes. Tout ce récit est parfaitement dans l'esprit du *Livre de la Sagesse éternelle* et apparaît comme un exemple concret, imaginé par un conteur expert pour illustrer par une sorte de « morale en action » une des thèses capitales du *Livre de la Sagesse éternelle*.

Sur ce point aussi, je me borne à ces deux exemples, qui m'apparaissent comme bien caractéristiques , mais, de nouveau, il est évident qu'on pourrait aller beaucoup plus loin. Si vous examinez une à une les diverses anecdotes que je vous ai signalées au cours de mon analyse critique de la *Vie*, vous aurez presque toujours l'impression qu'elles sont des « pièces rapportées », des petits

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

récits novellistiques qui ont été insérés dans la biographie de Suso, sans que d'ailleurs nous puissions avoir la moindre certitude qu'ils correspondent à des faits réels. Le départ entre la réalité et la fiction est très délicat à faire. Je ne crois pas qu'on puisse le faire avec précision. Mais qu'il y ait une part de fiction, c'est ce que reconnaissent même des auteurs comme Bihlmeyer, qui tiennent pour authentiques les mémoires de Suso. Sur ce point, je ne comprends guère leur manière de voir. Si, dans la *Vie*, l'on trouve des éléments fictifs, c'est que la *Vie* n'a été ni écrite ni revue par Suso ; car, en vérité, comment concevoir notre mystique sanctionnant en quelque sorte de son visa les inventions romanesques de ses biographes et travaillant ainsi à authentiquer sa propre légende ?

3. — ÉLÉMENT SURNATUREL.

J'aborde, maintenant, un point plus délicat de ma démonstration.

Il y a dans la *Vie* de très nombreux récits de visions, d'extases, d'apparitions, de miracles de toutes sortes, qui me paraissent difficilement attribuables à Suso lui-même. Il faut, d'ailleurs, faire une distinction importante. Je n'entends pas du tout nier l'authenticité de la biographie de Suso, parce qu'elle contient des faits surnaturels. Que les mystiques du XIVe siècle aient cru au surnaturel ; qu'ils aient cru à la possibilité d'une communication merveilleuse de l'homme avec les créatures célestes dans certains moments de grâce particulière ; que beaucoup d'entre eux se soient imaginé de très bonne foi avoir connu par expérience des révélations de cette nature et que, par conséquent, ils aient pu, en toute conscience, relater dans des mémoires ces expériences extraordinaires, ces miracles qu'ils ont éprouvés par eux-mêmes, cela est pour moi d'une absolue certitude. On peut discuter la *réalité* du miracle et chercher une interprétation naturelle des « expériences » surnaturelles des mystiques ; mais la foi au miracle chez les religieux du XIVe siècle me paraît un fait qu'il n'est guère possible de contester. Et, par conséquent, la présence de récits merveilleux dans un ouvrage de Suso ne peut pas du tout, *à priori* et en soi, être regardée comme symptôme d'inauthenticité.

Mon raisonnement est tout autre. Pour apprécier le caractère d'authenticité des récits merveilleux de la *Vie*, je vais essayer d'abord de voir comment Suso envisage la question du surnaturel dans la *Sagesse éternelle* et la *Vérité*, c'est-à-dire dans les ou-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vrages sûrement authentiques. Nous examinerons ensuite le surnaturel dans la *Vie* et nous verrons si l'auteur de la *Vie* s'accorde ou non sur ce point avec les ouvrages cités.

Le *miracle extérieur* est extrêmement rare dans le *Livre de la Sagesse éternelle* et dans le *Livre de la Vérité.*

Dans ces traités, Suso suppose continuellement le miracle interne de la grâce ; mais il ne se plaît pas à nous montrer une action surnaturelle de Dieu ou des puissances célestes dans le monde *visible* et se manifestant par des phénomènes extérieurs. Dans la *Sagesse éternelle*, Suso prend soin de noter que les visions dont il parle ne sont pas perçues par les sens, mais sont simplement des figures poétiques ; que le dialogue entre la Sagesse éternelle et son Serviteur est simplement une fiction poétique, pour exprimer sous une forme sensible le dialogue intérieur du religieux avec la voix divine et mystérieuse qu'il perçoit au fond de son être. La Sagesse éternelle se présente à lui « sous une forme spirituelle et ineffable ». Et il ne désire même pas qu'il en soit autrement : « Celui qui voit par les yeux de l'âme voit mieux et d'une manière plus vraie. » (La vision décrite vers la fin du chapitre XIII est expressément donnée comme purement intellectuelle.) Dans le *Livre de la Vérité,* Suso a grand soin de nous avertir que ce sont des *voix intérieures* qui lui parlent, des illuminations *intérieures* qu'il éprouve. Quand, au début du chapitre V, le disciple éprouve un ravissement pendant lequel il est conduit « dans un pays que les sens ne peuvent atteindre », Suso a soin, encore une fois, de souligner cette particularité, que le disciple a été ravi *en lui-même.* Bref, il apparaît avec la dernière évidence que Suso ne veut pas du tout se présenter comme un thaumaturge, comme un être d'exception à qui Dieu s'est révélé concrètement par des faits surnaturels, par des miracles extérieurs, mais qu'il tient à souligner le fait que l'appareil extérieur de ses traités est symbolique et figuré. Il apparaît ainsi comme un *moraliste* qui prêche la doctrine de l'acceptation de la souffrance et du renoncement à soi-même, comme un *métaphysicien* qui enseigne comment est possible l'union spirituelle de l'âme et de la Divinité, comme un esprit *religieux* qui sent au fond de son être la présence vivante de son Dieu, et qui s'entretient avec une voix mystérieuse qu'il perçoit au dedans de lui-même.

La *Vie* est, au contraire, remplie de miracles extérieurs tout à fait massifs. Nous vivons dans le surnaturel, dans un monde où, à chaque pas, nous percevons une action directe de Dieu dans la vie réelle, une action de Dieu qui interrrompt par une intervention visible le cours naturel des choses. Il me faudrait citer la moitié

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

de la *Vie*, si je voulais épuiser la liste des miracles dont elle nous donne le récit.

Voici un exemple entre mille :

Au chapitre II, le Serviteur éprouve un ravissement qui dure entre une demi-heure et une heure ; il note expressément qu'il est *surnaturel*, qu'il lui est impossible de savoir si son âme est restée ou non dans son corps, que des éclairs célestes passaient et repassaient dans le plus profond de son être, qu'il lui semblait planer dans les airs, qu'au réveil il ressent une intolérable douleur que la mort seule peut nous donner.

Il est impossible d'énumérer les innombrables visions du Serviteur, où les anges, la Vierge, le Seigneur lui-même lui apparaissent, lui annoncent les épreuves qui l'attendent, le consolent dans ses souffrances, expriment leur profond amour ou allègent ses douleurs, — ou bien, au contraire, les apparitions terrifiantes des esprits du mal, qui lancent contre son cœur des traits enflammés ou percent avec une tarière ses mâchoires, ses gencives et ses lèvres.

Mais voici des miracles tout à fait caractérisés, où l'assistance divine se traduit non seulement par des visions ou des sentiments de joie, mais par des faits tout matériels.

Ch. VIII. — Le Serviteur, qui s'est longtemps privé de fruits, souhaite ardemment, une année où les fruits sont rares, que le couvent puisse en acheter. Le lendemain, une personne étrangère apporte une quantité de pièces d'argent neuves pour acheter des pommes !

Ch. XX. — Le Serviteur guérit un peintre qui avait été pris de maux d'yeux en peignant son oratoire: il passe la main d'abord sur l'esquisse des Pères faite par l'artiste, puis sur les yeux malades du peintre ; et, le lendemain, celui-ci revient tout joyeux et guéri.

Ch. XXXVIII. — Au plus fort des épreuves du Serviteur, une de ses filles spirituelles lui prédit que Dieu le vengera de toutes les iniquités qu'il endure ; et, en effet, la femme qui l'avait calomnié meurt sans être préparée. Parmi ceux qui l'avaient particulièrement fait souffrir et qui deviennent la proie de la mort, les uns meurent sans connaissance, les autres sans pouvoir se confesser ni recevoir le saint viatique. L'ecclésiastique qui s'était montré le moins bienveillant lui apparaît en vision, peu après sa mort, et lui dit que, pour expier sa conduite envers le Serviteur, il avait perdu vie et dignité ; un autre ami, qui l'avait renié, n'obtient son salut qu'après avoir demandé, dans une vision, le pardon du Serviteur ; il n'est admis parmi les élus que quand le Serviteur eut accepté sa prière et lui eut rendu son amitié.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ch. XLI. — Le Serviteur s'efforce de convertir une jeune fille dont le cœur était tourné vers l'amour terrestre et qui se plaisait à se laisser courtiser. Comme elle ne l'écoute pas, il se rend un jour sous le crucifix, s'administre une vigoureuse discipline en priant pour elle. Il est exaucé : il pousse une affreuse bosse au dos de la jeune fille qui, devenue laide et difforme, est obligée de cesser contre son gré ce qu'elle n'avait pas voulu cesser pour l'amour de Dieu.

Ch. XLI. — Un jour que le Serviteur est épuisé de fatigue, il voit arriver vers lui au galop un petit cheval, qui s'arrête devant lui ; il le monte et atteint le village ; jamais il n'a pu savoir ni d'où ce cheval venait ni à qui il appartenait.

Ch. XLII. — Un soir que le Serviteur arrive au couvent, altéré et fatigué, il ne reste plus qu'une petite bouteille de vin d'une demi-mesure ; il la bénit, et elle suffit pour désaltérer vingt personnes qui y boivent à la ronde.

Quelle conclusion faut-il tirer de ces faits ?

Il est évidemment impossible d'affirmer d'une manière positive qu'il y ait contradiction entre la *Sagesse éternelle* et la *Vie*. Il se peut qu'après avoir, dans un traité de mysticisme pratique, soigneusement évité d'appuyer sa prédication morale et mystique sur des miracles extérieurs, il ait voulu montrer dans la *Biographie* que son existence personnelle n'a pas seulement été sanctifiée par le miracle intérieur de la grâce divine, mais qu'elle a été aussi extraordinairement féconde en événements surnaturels. Pourtant, cette hypothèse est-elle très vraisemblable ? Si la vie de Suso fut fertile en miracles, comment a-t-il pu résister à la tentation de faire état de ces miracles dans un ouvrage comme de *Livre de la Sagesse éternelle*, destiné précisément *à des débutants* dans la vie religieuse et mystique, sur qui le miracle extérieur exerce une action particulièrement forte ? Et si, à ses yeux, le miracle *intérieur* de la grâce par qui l'âme est ravie au sein même de la Divinité, si la conscience de l'étincelle divine au fond du moi est le fait essentiel et le seul important, — pourquoi donne-t-il alors, dans sa *Biographie*, une place aussi grande au miracle extérieur, pourquoi décrit-il avec autant de minutie et de complaisance tous ces faits surnaturels qui révèlent l'intervention active de Dieu dans le détail de la vie humaine ? Il y a une différence très sensible entre la *Sagesse éternelle*, qui est d'un mysticisme très spiritualiste, et la *Vie*, qui est d'une religiosité beaucoup plus positive et, j'oserai dire, plus massive. Pourtant, les deux livres s'adressent évidemment au même public.

D'autre part, il est aisé de constater que, du xe au xiiie siècle, il

Digitized by Google	Original from PRINCETON UNIVERSITY

se produit une spiritualisation graduelle du mysticisme. Chez les premières voyantes allemandes, chez une Hildegarde, par exemple, les visions ont un caractère tout à fait objectif : elle se considère comme un instrument par lequel Dieu transmet ses avis, ses informations, ses ordres, communique des connaissances objectives et positives aux hommes. Puis, peu à peu, le caractère objectif de la vision s'atténue ; l'état surnaturel d'illumination intérieure, dans lequel la voyante se trouve quand la vision lui apparaît, est regardé comme l'essentiel ; le contenu positif de cette vision, comme moins capital. Chez les grands mystiques du xiv^e^ siècle, cette évolution atteint ses dernières conséquences. Le phénomène subjectif, l'illumination de l'âme ou, plus exactement, l'absorption de l'âme dans la Divinité devient la seule chose importante ; le contenu objectif de la vision se volatilise en quelque sorte : l'extase suprême n'est plus une *révélation*, mais elle est la *mort* de l'âme en Dieu, elle peut être vécue, mais n'est plus perçue consciemment ; l'âme perd jusqu'à la notion de sa distinction d'avec la Divinité. Ainsi le miracle, après avoir été quelque chose de tout à fait objectif et tangible, un ordre ou un enseignement émanant directement de Dieu et transmis aux hommes par le canal du visionnaire, devient un phénomène toujours plus subjectif et ineffable, une union toujours plus parfaite de l'âme avec son Dieu. Après avoir écouté avec avidité et respect les manifestations du Dieu transcendant, les âmes pieuses se sont peu à peu efforcées de trouver le Dieu immanent au fond du moi humain et de supprimer ainsi, en un certain sens, la notion ou, en tout cas, l'importance du miracle extérieur. L'identité de l'âme et de la Divinité n'est pas un miracle extérieur ; c'est un fait permanent qui a toujours existé. Le seul miracle, c'est la perception de cette identité par la créature ; mais c'est là un miracle tout intérieur et qui ne trouble en rien l'ordre naturel des choses.

Est-il très naturel, dans ces conditions, de supposer que Suso, après s'être, comme son maître Eckart, élevé jusqu'à la notion la plus spiritualisée de l'union de l'âme avec Dieu et du miracle intérieur, revienne finalement dans sa *Vie* à la conception plus ancienne d'une existence où l'ordre naturel est constamment interrompu par le miracle extérieur ?

Mais si les représentants supérieurs du mysticisme du xiv^e^ siècle ont conscience que les phénomènes surnaturels qui entourent le mystique n'ont pas l'importance essentielle que leur accordait l'époque antérieure, il n'en est pas moins certain que, tout autour d'eux, la moyenne des esprits religieux est très attachée encore

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à la notion ancienne du miracle extérieur. Nous avons vu combien, dans les couvents de femmes du XIVe siècle, les nonnes attachaient de prix aux manifestations extérieures de la grâce (extases, visions) dont elles étaient l'objet. Si, pour un grand mystique comme Eckart ou Suso, le miracle extérieur avait moins de prix que le miracle intérieur, pour la foule des religieux au milieu desquels ils vivaient, un grand saint était nécessairement un être d'exception qui était *favorisé* de manifestations éclatantes de la grâce divine, de visions et d'apparitions merveilleuses, et dont les prières devaient jouir d'une efficacité extraordinaire.

L'image de Suso, telle qu'elle apparaît dans la *Vie*, me paraît tout à fait adéquate à celle que la foule religieuse de cette époque devait se faire d'un grand saint. Aussi me semble-t-il juste de tirer la conclusion suivante : pour l'essentiel, la *Vie* de Suso n'est pas l'œuvre de Suso, du disciple d'Eckart qui a écrit le *Livre de la Vérité* et de la *Sagesse éternelle*, mais l'œuvre de disciples enthousiastes, qui ont vu leur maître tel qu'ils le concevaient, l'apercevaient à travers leur mentalité.

4. — ÉLÉMENT ASCÉTIQUE.

Cet élément occupe dans la *Vie* une place prépondérante. La première partie raconte en deux récits distincts, et qui paraissent avoir été juxtaposés dans une rédaction définitive, les austérités inouïes que s'inflige Suso pour briser sa nature indomptable, pendant la période de sa vie contemplative où il demeure enfermé dans son oratoire et dans le couvent.

a) Le premier récit nous conte d'abord (ch. XIII), conformément aux données de la *Sagesse éternelle*, comment le Serviteur s'exerce à méditer sur la mort du Christ, et se rend toutes les nuits après matines dans la salle de la chapelle pour faire avec Jésus le douloureux chemin de croix qu'il suivit, le jour de son supplice ; puis comment Suso, pendant 30 ans, s'impose la pénitence du silence à table (ch. XVI), enfin (ch. XV) le martyre atroce qu'il s'inflige pour soumettre son corps à son esprit. Il porte un cilice et une chaîne de fer, puis une chemise en crin à laquelle il adapte des courroies munies de 150 pointes acérées, et qu'il garde jour et nuit, été comme hiver. Piqué par les pointes de fer, rongé par la vermine, il souffre des tortures atroces qu'il aggrave encore en se garrottant jusqu'à ce que ses mains et ses bras soient agités d'un tremblement convulsif. Alors il se procure un gant de cuir qu'il fait garnir de pointes de laiton et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'il revêt la nuit, si bien qu'il se pique cruellement chaque fois qu'il porte les mains sur lui pour se gratter. Il se fait des blessures si atroces « qu'on eût dit qu'un ours l'eût déchiré de ses griffes ». Ce martyre dure seize ans et ne prend fin que lorsqu'un messager céleste lui apparaît et lui ordonne de cesser ses austérités. Alors il jette à la rivière tous ses instruments de torture.

b) Le second récit renchérit encore sur le premier. Il décrit avec un luxe de détails horribles comment le Serviteur se procure une croix hérissée de clous de fer et de sept aiguilles de laiton, qu'il porte jour et nuit, comment il se martyrise en s'enfonçant cette croix dans la chair, comment il se flagelle avec une courroie garnie de pointes de laiton qui le déchirent atrocement partout où il se frappe (ch. XVI), comment il dort, sans couverture même l'hiver, sur une porte de rebut couverte simplement d'une courte natte de roseaux et d'un petit sac rempli de cosses de pois en guise d'oreiller (ch. XVII), comment il s'impose cette pénitence de ne jamais se rendre dans un lieu chauffé, ni le jour ni la nuit, et comment aussi il s'inflige le supplice de la soif jusqu'au moment où sa bouche se dessèche, comme celle d'un fiévreux, et sa langue se crevasse douloureusement (ch. XVIII). Il mortifie ainsi son corps depuis la dix-huitième année jusqu'à la quarantième (donc 22 ans), jusqu'à ce qu'il ne lui reste plus qu'à mourir ou qu'à abandonner ses mortifications. Dieu lui montre alors que cette sévérité et cette pénitence ne sont qu'un bon commencement par lequel il a triomphé de l'homme sensuel, mais qu'il doit s'élever jusqu'à l'école supérieure du martyre (ch. XVIII).

La seconde partie de la *Vie* contient une lettre de Suso qui, si elle est authentique, nous révèle les austérités religieuses qu'il s'imposait ; nous y voyons qu'il prenait volontiers exemple sur les Pères du désert, mais que, d'autre part, il accomplissait avec prudence et tact son devoir de directeur de conscience et n'avait garde de proposer à ses enfants spirituels comme exemple un ascétisme trop rigoureux. Comme Elsbeth, à qui Suso avait envoyé les sentences ascétiques dont il avait tapissé son oratoire, s'était avisée de châtier son corps comme les Pères du désert et de porter haires, cordes et liens à pointes de fer, etc., Suso n'hésite pas à l'arrêter sur cette voie : « Ma chère fille, si vous voulez régler votre vie spirituelle d'après ma direction, il faut renoncer à cette sévérité exagérée ; car elle ne convient pas à la faiblesse de votre sexe, elle est contraire à votre nature. Le maître Jésus-Christ n'a pas dit : prenez *ma* croix sur vos épaules, mais bien : il faut que tout homme porte *sa* croix. Il ne faut pas

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chercher à imiter les austérités des Pères du désert, non plus que les dures mortifications de votre père spirituel ; mais il faut choisir parmi tout cela quelques petites choses que votre corps malade puisse accomplir, qui mortifient en vous les vices et qui permettent à votre corps de vivre longtemps. La même vie ne convient pas à tous. Les Pères du désert ont mené une vie d'une sévérité inhumaine, dont les hommes efféminés de notre temps ne peuvent entendre parler sans éprouver un sentiment d'horreur. Ces austérités ne sont pas indispensables. Saint Pierre et saint Jean ont été attirés par Dieu d'une manière toute différente. Mais ceux qui ne sont plus lâches et efféminés ne doivent pas non plus rejeter ni condamner ces dures pénitences, ni les juger d'une façon défavorable. Que chaque homme s'examine et voie ce que Dieu demande de lui. D'une manière générale, il vaut mieux une « sévérité raisonnée » qu'une « sévérité indiscrète ». Et « comme le juste milieu est difficile à trouver, il vaut mieux rester en deçà que de risquer au delà, car il arrive souvent que, après avoir par trop mortifié la nature, il faille, dans la suite, lui accorder une trop grande indulgence » (ch. XXXV). Dans le *Livre de la Sagesse éternelle,* Suso déclare à diverses reprises que l'homme doit s'imposer des pénitences et des souffrances pour se libérer du joug de la sensualité : il reconnaît qu'il peut être bon de s'infliger des mortifications volontaires pour l'amour du Christ. Il est certain, d'ailleurs, que le Serviteur s'est livré à des mortifications physiques, qui ont sans doute frappé l'imagination des contemporains. Mais, *nulle part,* il ne décrit ces mortifications ; nulle part, il n'indique qu'elles puissent devenir un véritable martyre ; il insiste, au contraire, sur la nécessité de ne pas exagérer les exercices de pénitence et de toujours se souvenir que ces exercices ne sont pas une fin en soi, mais simplement un moyen pour arriver à la perfection (ch. XXII). « Pour ce qui est des autres pratiques, comme la pauvreté, les jeûnes et toute autre mortification, dirige-les vers ce but (la contemplation de Dieu) comme vers leur fin, et n'en embrasse beaucoup qu'autant que beaucoup peuvent te conduire au but. »

En résumé, il est hors de doute que Suso, d'après les documents authentiques, a pratiqué des mortifications exceptionnelles, soit pour vaincre la délicatesse exagérée de son corps, soit pour dompter la sensualité de sa nature rebelle. Mais il ne parle pas de ces exercices d'ascétisme ; il ne demande pas qu'on les limite. Bien plus, il conseille de se tenir toujours dans les limites d'une juste mesure, réprouve l'exagération de l'ascétisme comme pouvant amener une réaction néfaste. Il sait que les nonnes

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sont parfois saisies comme d'un vertige de souffrance, qu'elles s'infligent de véritables supplices, ainsi que nous le révèle la *Vie des Sœurs* de Tœss, d'Adelhausen, de Mathilde de Magdebourg, ou de Wittichen. Il connaît cette tendance et la désapprouve; il la juge inutile et dangereuse. — Et, dans ces conditions, il aurait pu, dans un ouvrage destiné à être lu dans les couvents, écrit pour susciter l'émulation des pénitents, il aurait pu, dis-je, décrire avec un luxe de détails horribles et presque répugnants les pratiques auxquelles lui-même n'accordait qu'une valeur relative, qu'il ne proposait pas comme exemple, qu'il jugeait inutiles ou dangereuses pour la moyenne des fidèles, que d'ailleurs il avait eu soin de pratiquer *en secret* sa vie durant. N'y aurait-il pas eu là une singulière inconséquence, de la part de Suso, de faire ainsi, vers la fin de sa vie, en quelque sorte parade et étalage de ses propres austérités? Inconséquence très explicable, je le veux bien, fort humaine peut-être, mais que nous ne sommes pas obligés de supposer chez lui.

C'est qu'en effet le récit de ces mortifications (amplifiées ou réelles) est tout à fait naturel sous la plume d'un hagiographe. Rien n'est plus propre à parer un saint d'une auréole surnaturelle que le martyre volontairement choisi, enduré pour la gloire de Dieu. L'auteur est sûr de frapper au plus haut point les imaginations; et, en effet, il les a frappées. Il n'est pas de chapitres dans toutes les œuvres de Suso qui aient été plus souvent cités que ces chapitres un peu inquiétants (même pour une conscience catholique), où les tortures les plus invraisemblables auxquelles un saint puisse soumettre son propre corps sont complaisamment narrées avec une crudité de réalisme presque répugnante. Et ces chapitres sont précisément de ceux dont l'authenticité est tout à fait douteuse. Je suis convaincu que ces récits ne sont, pour un certain nombre du moins, que de malsaines imaginations de couvents, sans réalité vraie et n'ayant, dans tous les cas, jamais passé sous les yeux de celui qui en est donné pour le héros.

Je me demande même si, pour une anecdote particulière, on ne peut pas encore suivre la déformation légendaire qui a donné naissance à ces trop célèbres récits.

La lettre 26 du *Grand Livre des lettres*, qui est authentique, *Pone me ut signaculum super cor tuum* (Cant. des cant. VIII, 6), développe ce thème que l'amant de la Sagesse éternelle doit placer *spirituellement* sur son cœur, en signe de dévotion et d'adoration, le nom de Jésus : « Que nous soyons en repos ou que nous marchions, que nous mangions ou que nous buvions, toujours l'agrafe d'or de Jésus doit être dessinée sur notre cœur. Si nous ne

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pouvons pas le faire autrement, imprimons-la, au moyen de nos yeux, dans notre cœur ; ayons toujours son nom à la bouche et pensons si sérieusement à lui le jour que nous en rêvions la nuit » (480,2).

La lettre 11 du *Petit Recueil des Lettres* (qui a été composé par l'arrangeur de l'*Exemplaire*, à l'aide du *Grand Recueil*) reproduit en l'abrégeant un peu le récit du *Grand Recueil* ; mais il ajoute à ce récit deux anecdotes d'après lesquelles le nom de Jésus, chez saint Paul et saint Ignace, n'est pas seulement gravé dans le cœur d'une façon *spirituelle*, mais aussi d'une façon *miraculeuse*, et en quelque sorte matérielle. Chez saint Paul, le nom de Jésus est gravé si profondément que la tête détachée du tronc répète encore trois fois : « Jésus ! » Chez saint Ignace, le cœur, ouvert après la mort, porte écrit en lettres d'or « Jésus J. J. »

Le trait se matérialise toujours davantage. Dans le chapitre IV de la *Vie*, le nom de Jésus est gravé non plus *dans*, mais *sur* le cœur du saint. On nous raconte comment, un jour, Suso taille avec un stylet dans sa chair vive le nom de Jésus (I. H. S.) en lettres aussi larges qu'un fétu de paille et aussi longues que l'articulation du petit doigt. Le rédacteur ajoute que Suso porta ce nom sur son cœur « jusqu'à sa mort » (expression tout à fait étrange, si on la suppose écrite par Suso ou simplement de son vivant) et que la cicatrice se soulevait à chaque palpitation. Et, de même que saint Ignace porte dans son cœur le nom de Jésus inscrit en lettres d'or, Suso dans une vision s'aperçoit que lui aussi porte dans son cœur une croix d'or sertie de pierres précieuses, qui jette tout à l'entour une lumière éblouissante et dont il ne peut voiler l'éclat, même en la couvrant de sa chape.

Il est intéressant de constater, à la lecture de la *Biographie*, comment une espèce de dévotion spéciale s'organise peu à peu autour de cette glorieuse cicatrice. Le chapitre IV rapporte que Suso cache avec soin cette cicatrice, qu'il ne découvre qu'une fois et en grand secret à un compagnon très cher. Le chapitre XLII précise le trait indiqué par le chapitre IV, raconte la curiosité du compagnon, comment Suso, malgré sa répugnance, consent à ouvrir son vêtement et lui laisse contempler à loisir « le joyau qu'il portait sur sa poitrine », comment celui-ci en approche ses mains et son visage, touche la cicatrice et la baise en pleurant de dévotion. Il ajoute que Suso montra cette cicatrice à un autre ami de Dieu, qui lui rendit le même hommage.

A son tour, le chapitre XLV (qui est considéré comme une addition récente à la *Vie*) nous décrit la dévotion particulière d'Elsbeth Stagel pour cette marque insigne de la faveur divine :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

elle brode à la soie rouge les initiales de Jésus sur des petits morceaux d'étoffe blanche que, sur sa prière, Suso place sur son cœur et distribue ensuite à ses enfants spirituels. Enfin une *Addition* au *Petit Livre des Lettres*, qui ne se trouve que dans un petit nombre de manuscrits et qui fut évidemment interpolée dans l'exemplaire primitif (p. 393), reproduit le trait narré au chapitre XLV et y ajoute une nouvelle variante, d'une sentimentalité un peu puérile : Eslbeth, peu de temps avant sa mort, demande à Suso de toucher de la main la cicatrice et de bénir ensuite tous ses enfants qui désirent honorer par leurs prières le nom de Jésus ; et le Serviteur exauce son désir.

L'hypothèse que Suso ait rédigé lui-même le récit de ces événements se heurte ainsi à une impossibilité presque absolue. En supposant la réalité des mortifications et de l'inscription I. H. S. gravée sur le cœur du mystique, comment comprendre que cette cicatrice, *tenue tout à fait secrète*, ait été connue successivement à la fois du compagnon, de l'ami de Dieu, d'Elsbeth et de toutes les nonnes à qui celle-ci avait envoyé ses croix brodées ; que Suso puisse dire de lui-même qu'il garda la cicatrice « jusqu'à sa mort » ; que, non content de révéler son secret à quelques intimes, il le raconte finalement au public avec les détails les plus précis, qu'il s'étende surtout avec complaisance sur la dévotion spéciale, presque superstitieuse, qui s'organise à l'endroit de cette sainte cicatrice. Le caractère apologétique du récit apparaît avec tant de netteté, qu'il est impossible de concevoir que Suso en soit l'auteur.

Si, au contraire, l'anecdote repose non pas sur le témoignage personnel de Suso, mais sur le témoignage tardif de ses admirateurs, quelle garantie avons-nous de la réalité du fait ?

Il est très admissible que la dévotion que Suso portait au nom de Jésus, ait pu, en prenant des formes toujours plus matérielles, donner naissance au motif de la cicatrice. On racontait de Christine Ebner que, malade, à l'âge de 14 ans, elle ressentit, à la confession, une telle douleur de pénitence et un amour si intense pour Jésus, qu'elle se traça ensuite, à l'aide d'un couteau, une croix sur la poitrine à l'endroit du cœur et qu'elle s'arracha la peau jusqu'à perdre le sang en abondance. Le cas de Suso est assez analogue, et il serait aisé de comprendre que la légende pieuse qui se forma rapidement autour du saint ait pu inventer un trait où se symbolise d'une manière aussi frappante l'amour du Serviteur pour le Sauveur crucifié.

En résumé, il est *impossible* que cette anecdote ait été racontée par Suso lui-même ; elle pourrait, à la rigueur, reposer sur

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

un fait réel connu à la mort du saint ou révélé à quelques disciples et confidents ; mais il est probable qu'elle est simplement une fiction légendaire, symbolisant, sous une forme matérielle et pour ainsi dire tangible, la dévotion bien connue de Suso pour Jésus sur la croix.

5. — VÉRITÉ ET FICTION DANS LA « VIE ».

Il ressort de cette longue discussion que la *Vie* n'a été ni rédigée ni même revue par Suso lui-même ; elle est l'œuvre d'un de ses disciples, qui, après sa mort, aura recueilli toutes les données qu'il pouvait trouver sur la personne du Serviteur et, avec ces documents, rédigé une biographie. Il est possible, sans que d'ailleurs nous ayons les moyens de vérifier cette hypothèse, que le dernier rédacteur de la *Vie* soit le même que le rédacteur de l'*Exemplaire*. Dans ces conditions, la *Vie* n'est pas du tout une autobiographie authentique, mais une apologie, qui *peut* contenir certains renseignements exacts, mais où la fiction se mêle à la vérité, sans qu'il nous soit possible de faire un départ exact. Est-il possible de reconnaître les sources où le rédacteur a puisé et d'apprécier le degré de créance qu'elles méritent ? Il semble bien que, dans l'état actuel des connaissances, toutes les hypothèses que l'on peut émettre à ce sujet soient très hasardeuses.

La II[e] partie doit avoir été rédigée, après la mort d'Elsbeth Stagel, par un ami ou un admirateur de cette sainte fille, qui aura sans doute utilisé les lettres reçues par Elsbeth de son directeur spirituel et aura connu, peut-être de la bouche même d'Elsbeth, l'histoire de ses relations avec Suso. Le rédacteur de la II[e] partie est-il différent du rédacteur de la biographie et du rédacteur de l'*Exemplaire* ? Je ne vois pas de raison décisive qui nous oblige à admettre l'une plutôt que l'autre de ces deux hypothèses. Les lettres de Suso à Elsbeth, peut-être déjà reliées entre elles par des notices ou des résumés d'entretiens, devaient exister en un recueil particulier antérieurement à la rédaction de l'*Exemplaire*, car elles se seraient, dans le cas contraire, fondues dans le *Grand Recueil des Lettres* plutôt que dans la biographie. Mais sous quelle forme existait ce recueil avant d'être incorporé dans la *Vie* ? Il est impossible de le savoir. Le rédacteur de l'*Exemplaire* a arrangé et retouché les lettres du *Grand Recueil* et confectionné un *Petit Recueil* ; il n'y a aucune raison de croire qu'il n'ait pas aussi remanié, retouché, modifié les lettres de Suso à Elsbeth et que, au cours de son travail de rédaction, il n'ait pas ajouté aux documents qui lui étaient transmis, beaucoup d'additions de son cru,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

reposant soit sur des souvenirs personnels, soit sur la légende qui se formait sur le saint. L'étendue de ce travail peut être assez considérable. J'attribuerais volontiers à l'arrangeur non seulement le chapitre XLV, dont l'origine tardive est déjà reconnue par Bihlmeyer, mais une grande partie des éléments romanesques (par exemple, le chapitre XXXVIII, de « la mauvaise femme ») ou des éléments surnaturels (par exemple, le chapitre XLI, « sur le miracle de la multiplication du vin ») que j'ai signalés au cours de mon analyse critique de la *Vie*. Il ne nous est, d'ailleurs, pas possible de déterminer exactement ce qu'il a pu ajouter à l'original ou dans quelle mesure il l'a modifié.

La Ire partie repose, d'après le prologue et le chapitre XXXIII, sur des notes recueillies par Elsbeth Stagel. Je ne vois pas de raisons qui nous empêchent d'ajouter foi, dans une certaine mesure, à cette assertion de l'arrangeur. Le fait qu'Elsbeth est complètement passée sous silence dans la Ire partie ne saurait être invoqué comme argument contre cette hypothèse. Les *Vies des sœurs* de Tœss rédigées par Elsbeth sont strictement objectives et impersonnelles ; et nous n'avons sur Elsbeth aucun autre document que ceux qui nous sont livrés par la *Vie*. Si donc Elsbeth a rédigé la biographie de Suso ou des notes en vue d'une biographie, il est probable qu'elles étaient conçues dans ce même esprit d'objectivité et ne contenaient rien sur les relations personnelles de la religieuse avec son directeur de conscience. Admettons donc, si l'on veut, que les données essentielles de la Ire partie remontent à Elsbeth et soient, par conséquent, le récit d'un témoin autorisé sur la vie du mystique. Il reste certain que le récit primitif d'Elsbeth a été considérablement étendu, modifié, arrangé par le dernier rédacteur qui a ajouté des épisodes, inséré des données empruntées à d'autres sources, bref qui a refondu le texte primitif de la *Vie*, sans qu'il soit possible de délimiter exactement le domaine de son activité.

Au total, nous pouvons nous représenter, d'une manière très hypothétique assurément, mais pourtant avec une suffisante précision, comment ont pris naissance l'*Exemplaire* et la *Vie*. Peu après la mort de Suso, il se sera trouvé parmi les disciples du grand mystique un moine lettré, qui aura voulu réunir dans un manuscrit (l'*Exemplaire*) l'ensemble de l'œuvre de Suso. Il disposait pour ce travail des ouvrages mêmes de l'auteur (la *Sagesse éternelle* et la *Vérité*), du recueil de ses *Lettres*, peut-être aussi d'une brève biographie rédigée par Elsbeth Stagel à la façon des *Vies des sœurs* de Tœss, enfin sans doute d'un recueil de lettres ou de conversations de Suso notées également par Elsbeth. Ajoutons

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'il avait vraisemblablement connu le maître lui-même et que, dans tous les cas, il était au courant de la tradition mi-historique, mi-légendaire, qui se propageait dans les couvents autour de son nom. Il avait donc le droit de se considérer comme fort bien informé de tout ce qui concernait le grand dominicain. Pour ce qui était des œuvres mêmes de Suso, il n'avait qu'à les transcrire fidèlement dans l'*Exemplaire*, et c'est ce qu'il a fait. Du *Grand Recueil de Lettres*, il a extrait un recueil plus restreint de lettres spirituelles, le *Petit Recueil de Lettres*, qu'il a insérées à la fin de l'*Exemplaire*. Il restait, enfin, à utiliser les documents qu'il possédait sur la biographie de Suso. Il a rédigé lui-même cette biographie en se servant des éléments qu'il avait déjà sous la main. La *Vie* de Suso par Elsbeth lui a fourni le canevas biographique du saint. A l'aide du recueil des lettres et des entretiens de Suso et d'Elsbeth, il aura écrit l'histoire de leurs relations spirituelles. Il aura enfin complété le tout par l'exposé de la doctrine mystique du maître.

Dans ce travail, sa personnalité propre apparaît avec assez de netteté ; il est intelligent et doué d'aptitudes littéraires remarquables, n'a pas, pourtant, l'envergure et l'élévation de son maître. Grand admirateur du célèbre mystique que l'on commençait à révérer déjà comme un saint, il s'est plu à rassembler pieusement et sans critique les anecdotes qui circulaient sur lui. Il aimait le romanesque : il a donc recueilli volontairement les épisodes même les plus extraordinaires et il a peut-être contribué lui-même à enrichir la biographie de fictions nouvelles. Il était friand de merveilleux et de miracles extérieurs, comme la moyenne des religieux de son temps, plein de vénération pour les saints ascètes qui s'imposaient volontairement de redoutables mortifications ; il nous a peint Suso conformément à l'idéal qu'il se faisait du parfait religieux, c'est-à-dire comme un visionnaire, un thaumaturge, une sorte de Père du désert. Il nous a livré un portrait étrange, pittoresque, sensationnel, qui frappe les imaginations et secoue les nerfs, mais qui altère d'une manière assez sensible les traits du modèle. La biographie qu'il a composée en amalgamant ainsi ses vues personnelles avec les documents qu'il possedait, il la place en tête de l'*Exemplaire*. Et, comme il était en droit de la regarder comme un portrait sincère et véridique de son maître, comme il avait conscience, d'autre part, d'avoir soigneusement établi le texte authentique des œuvres originales de Suso, il a sans aucun scrupule, dans un but qu'il jugeait louable, — dans le but de donner une autorité plus grande à son œuvre, — fait passer la *Biographie* et l'*Exemplaire* pour un ouvrage écrit ou revu par le maître lui-même.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Et c'est ainsi que cette *Vie* de Suso, que tous les historiens et les psychologues du mysticisme étaient habitués, depuis longtemps, à considérer comme un document original d'une haute valeur, comme la première confession de mystique écrite en langue allemande, n'est pas autre chose qu'une « vie de saint » composée avec des documents que nous ne pouvons plus contrôler, par un religieux crédule, épris de merveilleux et, qui pis est, doué d'un réel talent littéraire. Tous les détails qu'elle nous rapporte, toutes les anecdotes qu'elle nous conte, sont suspects : nous n'avons aucun moyen de faire le départ entre la vérité et la fiction. En particulier, les exercices ascétiques auxquels Suso se serait livré ou que citent avec admiration ou répulsion tous les traités de mysticisme, n'ont très probablement pas été pratiqués par lui. Nous savons que Suso s'est mortifié durement ; nous ignorons comment. Et nous n'avons de même aucune garantie qui nous permette d'affirmer que les récits de la *Vie* sont une transcription fidèle ou même une relation approximative de ses expériences mystiques, visions, extases, etc.

6. — AUTHENTICITÉ DES DONNÉES GÉNÉRALES DE LA « VIE ».

Si la *Vie* contient des détails suspects, pouvons-nous du moins admettre que nous connaissons, par les témoignages concordants des deux *Vies* de Suso amalgamées par le dernier arrangeur, les grandes lignes de l'évolution mystique de Suso ? Cela même est douteux. Nous avons, jusqu'à présent, admis que la première partie se fondait sur des données authentiques, sur la biographie de Suso par Elsbeth. En réalité, le doute est permis à ce sujet.

Le Serviteur, si l'on en croit la *Vie*, aurait, en s'élevant vers les sommets de la *Vie* mystique, traversé : 1° une période d'ascétisme et de contemplation solitaire ; 2° une période d'épreuves spirituelles envoyées par Dieu et d'activité pastorale.

Or, nous constatons que le *Livre de la Sagesse éternelle* présente un schéma tout analogue :

Suso y décrit l'évolution en quelque sorte normale et typique du mystique, sa purification par la souffrance. Il faut s'élever de l'*humanité* du Christ à sa *divinité* : *per Christum hominem ad Christum Deum* ; partager les souffrances du Christ sur la terre pour se hausser enfin à la contemplation de sa glorieuse essence. Le commençant devra d'abord, par amour pour le Christ, renoncer à tout confort et à toute mollesse. Il fatiguera son corps dans les exercices spirituels, afin qu'il soit impuissant à exécuter ses désirs. Les privations que l'ascète s'imposera le rendront, comme

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le Christ, « sanglant et aimable ». Mais les épreuves envoyées par la Sagesse éternelle « serrent de plus près, pénètrent plus profondément et mènent plus promptement à Dieu que celles qu'on choisit volontairement » (ch. XIII). Aussi la Sagesse éternelle sème-t-elle de douleurs la route de ses élus, afin qu'ils évitent de reporter leur amour sur un autre objet qu'elle et se détournent du monde pour s'attacher uniquement au Christ et à Dieu (ch. XIII). Et c'est pourquoi elle prédit à son Serviteur les épreuves les plus douloureuses. Il sera « fait prisonnier et enchaîné », « calomnié secrètement par ses adversaires », « couvert de honte publiquement » ; il souffrira « de maint faux jugement que les hommes feront sur lui », trouvera « des juges sévères de sa pieuse vie » ou sera regardé « comme un fou » et « tourné en ridicule » (ch. II).

Considérons maintenant la *Vie* comme un document historique. Nous nous trouvons en face d'une difficulté assez grave. Le *Livre de la Sagesse éternelle* fut composé vers 1327, au moment où Suso a dépassé à peine la trentaine, où il se trouve par conséquent en pleine période contemplative et ascétique, où il n'a pas commencé sa période active, où il ne connaît pas les épreuves spirituelles envoyées par Dieu. Or, nous constatons qu'il prévoit, dès ce moment même, les souffrances qui l'atteindront plus tard avec une clairvoyance qui ne laisse pas d'inspirer des doutes. On se demande si Suso, par un don de prescience merveilleux, a prévu sa propre biographie ; ou si plutôt le rédacteur de la *Vie* n'aurait pas composé le schéma biographique d'après les données de la *Sagesse éternelle* ? Et, finalement, on arrive à cette conclusion que, dans la *Sagesse éternelle* comme dans la *Vie*, on nous présente non pas un portrait concret, historique et vivant, mais le type abstrait de l'évolution du parfait mystique. La vie réelle de Suso s'est-elle déroulée selon ce schéma ? Cela est possible ; mais nous ne saurions l'affirmer. Il existe au Moyen-Age toute une littérature de biographies imaginaires, qui sont en réalité des traités de mysticisme — par exemple, la *Vie de la sœur Katrei*, prétendue fille spirituelle d'Eckart, — le récit de la prétendue conversion de Tauler, — le *Livre des deux Hommes* (biographie de l'Ami de Dieu de l'Oberland), — le *Livre des quatre Ans* et le *Livre des cinq Hommes* (biographie de Rulman Merswin et de l'Ami de Dieu de l'Oberland). Tous ces traités ont d'abord été considérés comme des histoires véridiques. Le travail des critiques a toujours fini par établir que ce sont, simplement, des exposés de mysticisme théorique présentés sous la forme de biographies imaginaires. Pourquoi, dans ces conditions, la biographie de Suso

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

par Elsbeth, cette biographie qui se déroule selon le schéma que l'on retrouve dans le *Livre de la Sagesse éternelle*, ne serait-elle pas un simple traité mystique composé dans l'esprit de la doctrine de Suso, qui ne nous renseigne donc pas du tout sur la vie individuelle du grand dominicain, mais traite du religieux en général, et qui dans la suite aura été donné par l'arrangeur comme la biographie même de Suso ?

7. — CONCLUSION.

Notre étude aboutit ainsi à des conclusions assez sceptiques. Suso était considéré, sur la foi de la *Biographie*, comme l'une des figures les plus pittoresques du Moyen Age allemand. On saluait en lui le *Minnesinger* de la mystique allemande. Le culte qu'il vouait à la Sagesse éternelle, sa sublime fiancée, est de tout point analogue à celui que le *Minnesinger* rend à la haute dame vers laquelle aspire son amour. Il se présentait comme le chevalier du Christ, prêt à souffrir tous les maux au service de son maître. Pour la gloire de sa bien-aimée, la Sagesse éternelle, il est disposé à accepter les pires douleurs, à s'imposer les mortifications les plus cruelles, comme Ulrich de Lichtenstein pour l'amour de sa belle. Il n'était pas jusqu'aux vieilles coutumes populaires qu'il n'imitât dans la vie religieuse. Dans son pays natal, la Souabe, les jeunes gens avaient l'habitude, au premier de l'an, de sortir la nuit et de chanter pour obtenir des couronnes de leurs amies. Suso, pendant la nuit de Saint-Sylvestre, avant le lever du jour, se rend de même, devant l'image qui représente la Mère tenant sur ses genoux l'Enfant divin, s'agenouille et se met à chanter, du fond de l'âme, un cantique de louanges et de prières pour obtenir de son fils une belle couronne (ch. VIII). On relevait dans sa *Vie* une foule de traits naïfs et touchants, qui révélaient la pureté de son âme candide, la sincérité de sa foi simple et profonde, sa croyance ingénue au miracle, dans la providence, dans l'action permanente des puissances célestes sur la vie humaine. Il vivait dans un monde étrange, merveilleux, où le surnaturel intervenait à tout instant, où la créature mortelle était sans cesse ravie, par l'extase ou par des visions, dans des régions supérieures, où les anges descendent à chaque moment vers la terre pour consoler le bon Serviteur dans ses épreuves et l'assister dans ses souffrances. Eckart était le savant théologien et le penseur profond, qui s'absorbe dans la contemplation de la Divinité une et triple, qui médite sur le passage métaphysique de l'Unité à la Multiplicité et le retour du

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Multiple vers l'ineffable Unité. Suso était le bon religieux, respectueux de l'Eglise et de ses décisions, strictement orthodoxe dans sa foi, capable lui aussi de méditer sur le problème sublime de l'union de l'âme et de Dieu, mais sachant que la religion est avant tout une façon de *vivre* et non de *penser*, et rendant à son Dieu l'hommage et le témoignage le plus magnifique de tous, celui de sa vie vouée tout entière à la douleur, au renoncement, à l'abnégation de soi.

Sa vie aurait été, en effet, un long chemin de croix, une imitation parfaite de la vie du Christ. Il aurait débuté par s'imposer les plus rudes mortifications, destinées à dompter sa nature sensuelle ; il aurait dépassé les plus austères Pères du désert par son ingéniosité dans l'art de s'imposer les souffrances les plus cruelles, par la cruauté impitoyable avec laquelle il aurait inventé des tortures atroces et des supplices inouïs pour mortifier son corps. Il se martyrise jusqu'à mettre sa vie en péril, ne s'arrête qu'en voyant la mort toute proche et sur l'ordre exprès de Dieu. Puis, après les douleurs physiques, il connaît les tourments spirituels mille fois pires. Sorti de sa cellule solitaire et de son oratoire, il se lance à travers le monde, parmi les hommes ! Il y rencontre des épreuves sans nombre ; non pas seulement les fatigues, des dangers, des aventures redoutables, mais encore et surtout la méchanceté, la sottise, l'orgueil des hommes. Il est odieusement calomnié, poursuivi par la haine, en butte au mépris ; il progresse toujours sur sa voie douloureuse, endure des misères toujours plus affreuses, s'approche toujours plus près de ce sentiment d'abandon et de détresse qu'a connu le Christ, quand il s'écria : « Mon Père, pourquoi m'as-tu abandonné ? » Mais il résiste à la tentation du désespoir, s'avance toujours « sanglant et aimable », prêt au renoncement, sur la voie de la souffrance. Jusqu'au moment où, purifié par la douleur, sanctifié par la résignation, il connaît enfin la grande paix définitive et bienheureuse de ceux qui sont morts au monde et ne vivent plus désormais qu'en Dieu, dans l'union bienheureuse de l'âme avec la Divinité.

Cette figure si originale et si séduisante, nous ne savons pas aujourd'hui si elle est réalité ou fiction. Ou plutôt, il est probable qu'elle est le produit de l'imagination religieuse qui se développait dans les couvents de l'époque. Ce type d'ascète, de visionnaire, de thaumaturge, d'extatique, est né parmi le groupe de disciples enthousiastes qui avaient été les spectateurs des austérités du maître, qui avaient goûté le charme de sa parole, connu l'ascendant de sa personnalité, admiré la sainteté de sa vie. L'hagiographe à qui nous devons la *Vie* n'a pas raconté l'histoire

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vraie de Suso, ni tracé de lui un portrait concret et réel ; mais il nous a laissé l'image idéale du saint tel qu'il le rêvait et telle qu'elle lui est apparue réalisée dans la personne du grand dominicain. Il a créé ainsi une fiction pittoresque et brillante, poétique et touchante, qui a frappé l'imagination des contemporains et de la postérité.

Cette fiction, nous avons voulu qu'elle fût connue comme telle, et cela non pas pour le plaisir très vain de dissiper un mirage et de réfuter une légende, mais parce que la réalité, autant qu'il nous est possible de la deviner, est moins pittoresque sans doute, mais peut-être plus humainement belle. Suso n'est pas l'ascète farouche qu'on nous a dépeint. Il est autre chose et peut-être mieux. Il est bien le disciple d'Eckart. Il s'est plongé comme lui dans la contemplation vertigineuse de l'Unité, il a trouvé comme lui la Divinité même au fond de son âme ; et, comme lui, il a cherché à communiquer ses expériences ineffables à un groupe de disciples et de filles spirituelles. Mais il semble avoir été une nature plus naïve, plus ingénue que son maître, plus apte à exercer une action immédiate et bienfaisante sur les âmes religieuses ordinaires. Il leur a apporté un idéal religieux et moral très simple, mais aussi très élevé. Il leur a montré la valeur éducative de la souffrance et prêché l'acceptation de la douleur, non pas la folie ascétique de l'âge précédent qui hantait encore les imaginations du XIV[e] siècle, mais la résignation humble à la destinée humaine : il leur a appris à dire « oui » à la vie, malgré la souffrance et malgré le mal ; il a reconnu dans la douleur l'aiguillon qui pousse l'homme à se dépasser lui-même. A cette époque éprise de surnaturel et assoiffée de miracle, il a montré que le miracle visible importe peu ; que le miracle vrai est le miracle *intérieur* de la grâce, l'unité de l'âme et de Dieu, la grande paix intérieure qu'atteint l'homme dépris de lui-même et du monde. Et par là, il se révèle très pur et très grand, plus humain et plus proche de nous que l'ascète sanglant de la légende religieuse. Il dépasse la portée des hommes de son temps, qui ne l'ont pas très bien compris et ont refait sa physionomie à leur image. Et il nous apparaît, en définitive, comme un de ces esprits d'élite par qui la pensée religieuse du Moyen Age se rattache à la pensée religieuse moderne, comme un de ces illuminés qui ont découvert le divin au fond de leur âme, qui, forts de cette intuition, ont cru avoir résolu l'énigme de la souffrance, percé le mystère de la mort et ont entonné, dans la joie de leur cœur délivré, un hymne enthousiaste de paix, de résignation et d'action de grâces.

P. D.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'apogée de la maison carolingienne. Charlemagne et Louis le Pieux

Cours de M. J. CALMETTE,

Professeur à l'Université de Dijon.

La politique impériale de Charlemagne.

Le règne de Charlemagne comme *empereur* est relativement un règne pacifique. Les grandes guerres sont finies. Presque partout l'Etat franc a atteint ses limites définitives. C'est pourquoi les guerres de Charlemagne empereur ont un caractère défensif : il s'agit de sauvegarder les frontières en faisant sentir aux voisins la force de l'empire. Une seule conquête importante fut réalisée après 800, encore est-elle la conséquence d'un effort antérieur et présente-t-elle un caractère défensif indéniable : c'est la conquête de la *marche d'Espagne.*

Charlemagne et l'Espagne. — La première expédition franque en Espagne sous le règne de Charles remonte, en réalité, à 778. L'année précédente, Soliman, gouverneur sarrasin de Barcelone et de Girone, révolté contre l'émir de Cordoue, avait paru à Paderborn, implorant l'appui de Charles. Il était résulté de cette démarche une campagne mal connue : Charlemagne ne put s'emparer de Saragosse et reprit la route de Pampelune. C'est en repassant les Pyrénées que l'arrière-garde franque fut assaillie par les Basques. Dans ce désastre, à Roncevaux, finit le comte de la Marche de Bretagne, Roland, depuis popularisé par la légende. Nous avons la date exacte de l'événement grâce à l'épitaphe d'une des victimes, Eggihard, cité d'autre part comme tué aux côtés de Roland dans le récit que nous a laissé Eginhard. Il faut observer, toutefois, que l'accident de Roncevaux n'a pas eu un grand retentissement parmi les contemporains. La journée de Roncevaux n'eut point la portée d'une catastrophe ; c'était simplement une surprise, qui coûta la vie à une troupe sans doute assez peu nombreuse. La défaite de Sünthal en Saxe a eu beaucoup plus de gravité réelle que le guet-apens de Roncevaux. La célébrité de ce dernier épisode est une preuve curieuse de ce que peut la littérature à l'égard de l'histoire.

Si Charlemagne avait projeté une conquête en Espagne, il y

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

renonça à la suite de la campagne inutile de 778, se consacrant à l'œuvre de l'extension franque en Germanie. Mais, en 785, ce fut au tour des Sarrasins de prendre l'offensive. La dernière armée arabe qui ait franchi les Pyrénées s'avança, sous Ab-el-Melek, jusqu'à Narbonne, battit saint Guilhem (le Guillaume d'Orange ou Guillaume au Court-Nez du cycle épique) sur l'Orbieu et retourna en Espagne avec un riche butin.

C'est alors que Charles conçut le projet de protéger l'Aquitaine et la Septimanie en établissant une *marche* sur les Pyrénées. Le petit roi d'Aquitaine, Louis, fut nominalement chargé de cette création. Le véritable créateur de la marche fut saint Guilhem. Si les guerres d'Espagne qu'il conduisit sont mal connues dans le détail, il est possible, tout au moins, d'en apercevoir les grandes lignes. Il s'agissait, pour les Francs, de se saisir des positions stratégiques sur le revers méridional des Pyrénées : ils établissent des forteresses à Vich, Cardona, s'installent définitivement à Girone et refoulent les Sarrasins vers le sud. En 800, les Francs atteignent Lérida. En 801, saint Guilhem prend Barcelone. Enfin, en 811, le jeune roi Louis reçoit les clés de Tortosa. A l'autre extrémité de la chaîne, la conquête fut poussée moins loin. Cependant Pampelune et les places de la haute Navarre reçurent des garnisons franques.

Cette politique trouva sa sanction en 812. A cette date, l'émir de Cordoue, Haschem, signa avec Charlemagne un traité dont les clauses ne sont pas exactement connues, mais qui reconnaissait certainement au souverain franc ses conquêtes pyrénéennes ; la frontière extrême de la marche suivit le cours inférieur de l'Ebre.

La *marche d'Espagne* comprit, au delà des Pyrénées, les comtés de Girone, Vich, Urgel et Barcelone. Ces comtés, joints aux comtés de l'ancienne Septimanie (Roussillon, Narbonne, Béziers et Nîmes), constituent le gouvernement que les textes appellent généralement la marche de *Gothie* (Gothia). C'est, la somme, l'ensemble des pays livrés naguère aux Arabes. Chaque comté de la marche est administré par son comte, mais les contingents sont commandés, en permanence, par l'un des comtes, qui reçoit les titres de duc ou de marquis. Ces titres équivalents expriment le commandement militaire supérieur de la marche. Ce commandement échut à Saint Guilhem. Comme il était déjà duc de la marche de Toulouse, on peut dire qu'il réunit dans ses mains les pouvoirs d'un véritable généralissime des forces franques dans le Midi. Après sa retraite, en 806, les deux commandements eurent des titulaires différents ; mais la marche de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Gothie subsista sans modifications jusqu'au remaniement opéré par Charles le Chauve.

Charlemagne et l'Asie. — L'hostilité de Charlemagne et de l'émirat de Cordoue explique l'amitié que signalent si complaisamment les sources entre Charles et le fameux calife de Bagdad, Haroun-al-Rachid, ennemi né des Ommiades d'Espagne. Les annalistes francs ne se lassent pas de nous décrire la pompe fastueuse des cadeaux que la cour de Bagdad, avec une générosité tout orientale, échangea avec Charlemagne. Ce qui importe plus à l'histoire, c'est le protectorat des chrétiens d'Orient et des Lieux Saints, accordé par le calife à l'empereur d'Occident. Le ixe siècle est un siècle d'incessants pèlerinages. La protection des pèlerins impliquait donc une force morale considérable pour un prince chrétien. A cette protection se rattache le légendaire voyage de Charlemagne à Jérusalem, si souvent raconté par les poètes du Moyen Age. Cette protection est aussi le point de départ des prétentions occidentales sur la Palestine, d'où sortira le mouvement des Croisades.

Or Eginhard, dans la *Vita Karoli*, déclare formellement que ce protectorat des chrétiens en Orient fut le but, à la fois pieux et politique, des relations entretenues par Charlemagne avec Haroun : *Ob hoc maxime transmarinorum regum amicitiam expetens, ut christianis sub eorum degentibus refrigerium aliquid ac relevatio proveniret.* La politique orientale de Charlemagne a donc été raisonnée et systématique. En outre, l'empire de Bagdad pouvait faire, à l'occasion, contrepoids à l'empire grec, si celui-ci paraissait quelque jour menaçant.

Charlemagne et l'empire grec. — En effet, si l'amitié entre les cours d'Aix-la-Chapelle et de Bagdad était facile à maintenir, l'entente avec Byzance constituait un tout autre problème.

Charlemagne, nous l'avons déjà vu, s'était efforcé de sauvegarder l'accord franco-byzantin en Italie. Sa bonne volonté était, à cet égard, d'autant plus évidente que le fils de Didier, Adalgise, avait trouvé asile à Byzance même. En 781, Charlemagne avait fiancé sa fille Rothrude à l'empereur Constantin VI. Pour qui songe à la répugnance que témoignait Charles à marier ses filles, le sacrifice est significatif. Toutefois, la cour de Byzance traîna la négociation en longueur et le projet ne survécut pas à l'attitude prise par les Grecs lors de l'affaire de la succession de Bénévent. A ce moment, les ambassadeurs grecs mettent à profit la mort d'Arechis, intriguent à Salerne avec Adelberga, et le gouvernement impérial facilite à Adalgise, frère de cette princesse, une descente en Calabre. Une collision semblait imminente entre l'Etat

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

franc et l'empire grec. Charles sut l'éviter en maintenant un duché de Bénévent vassal sous Grimoald ; mais l'accord franco-grec est dépourvu de cordialité, et la prudence de Charlemagne a bien de la peine à éviter une rupture.

Cette situation délicate explique précisément à merveille l'attitude de Charles le jour de son couronnement ; l'événement de Noël 800 posait, en effet, un problème redoutable : Charles serait-il reconnu comme empereur par la cour d'Orient ?

Au lendemain de son couronnement, on voit Charlemagne entamer une négociation imprévue : il engage des pourparlers en vue de son mariage avec l'impératrice d'Orient, Irène. C'était là, certes, une solution élégante du problème. Il est difficile de dire si elle avait quelque chance de réalisation ; car la négociation fut brusquement rompue par la révolution de palais, qui, le 31 octobre 802, renversa Irène et mit sur le trône byzantin le chef des conjurés, Nicéphore. Les difficultés de l'avènement obligeaient Nicéphore à ménager son puissant voisin. Celui-ci, toujours fidèle au principe de l'accord franco-byzantin, se prêta volontiers à la tactique de son partenaire. Les relations des deux empires furent donc d'apparence cordiale et un projet de traité fut même rédigé. Le texte ne nous en est point parvenu ; mais il est clair qu'il s'agissait essentiellement pour Charlemagne de se faire reconnaître comme empereur par Nicéphore. Une véritable partie diplomatique s'engage sur ce point délicat. La diplomatie byzantine créait difficultés sur difficultés et les négociations pour la conclusion du traité définitif n'avançaient pas. Ce fut sur ces entrefaites qu'éclata la question vénitienne, dont Charlemagne eut l'art de tirer un merveilleux parti.

La question vénitienne. — Nominalement restée en dehors de l'État lombard, par conséquent sous la suzeraineté byzantine, Venise, protégée par sa lagune, avait en réalité constitué une sorte de République marchande, gouvernée par ses doges. Charlemagne, en 805, jeta les yeux sur Venise. Il fit croiser ses flottes devant la ville, tandis que ses armées de la Lombardie et du Frioul la menaçaient par terre. Par ces démonstrations, il détermine dans Venise un mouvement d'opinion, que des sacrifices d'argent faits à propos semblent avoir surtout précisé. Bref, en 806, le doge de Venise, le duc et l'archevêque de Zara placent Venise sous la protection de Charles, qui s'empressa de se saisir de la place. C'était un gage. Celui qui le possédait était désormais en mesure de mettre les Grecs à la raison. L'empire byzantin, considérant les Dalmates comme des rebelles, envoie une armée pour les soumettre, et cette armée parvient, en effet, à occuper la Dalmatie,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mais, en 809, le jeune roi d'Italie Pépin est dans Venise, qui a essayé de se soustraire aux Francs, et la flotte franque est assez forte pour chasser les navires grecs de l'Adriatique.

Telle était la situation, lorsque la mort de Nicéphore et l'avènement de son gendre Michel vinrent donner une activité nouvelle à la négociation franco-byzantine. Charlemagne n'avait provoqué les événements de Venise et n'avait repris l'offensive en Italie que pour amener Byzance à reconnaître la dignité impériale dont il s'était revêtu en 800. En échange de l'abandon de toute prétention sur Venise et Zara, la diplomatie carolingienne obtint de la cour byzantine une reconnaissance formelle du nouvel empire. Michel accordait ce que Nicéphore avait évité obstinément de concéder. Il appelait le souverain franc « *son frère* ». Les préliminaires de ce traité laborieux furent signés en 812 à Aix-la-Chapelle et toutes les ratifications n'étaient pas encore échangées, lorsque Charles mourut en janvier 814. Les dernières formalités de l'acte d'alliance ne furent remplies que sous Louis le Pieux.

Le traité d'Aix-la-Chapelle, conclu en 812, est proprement le couronnement de la politique de Charlemagne vis-à-vis des Grecs. Charles a voulu l'entente des deux empires chrétiens. Sans doute eût-il préféré être reconnu à Byzance avant même son couronnement. Si la chute d'Irène troubla gravement ses projets, il eut du moins la satisfaction d'être enfin salué par les Grecs du titre de *basileus* avant sa mort. Grâce à une politique tour à tour souple et énergique, il était parvenu à consolider, malgré tout, cet accord franco-byzantin, qui représentait l'une des idées maîtresses de toute sa politique.

Puissance de Charlemagne. — Ami constant du calife de Bagdad, partenaire heureux des empereurs grecs, Charlemagne n'a eu que d'excellents rapports avec les petits princes d'Occident qui gravitaient, pour ainsi dire, autour de l'Empire. Il est l'arbitre politique des roitelets anglo-saxons, le protecteur du roi chrétien de Galice. Sans doute les sources carolingiennes ne laissent pas d'exagérer un peu, lorsqu'elles nous représentent ces princes comme autant de vassaux du monarque franc. Mais le prestige de Charlemagne était tel, la disproportion telle entre l'empire et les petits Etats chrétiens de Grande-Bretagne ou d'Espagne, que l'indépendance de ces derniers était au prix d'une déférence absolue et d'une fidélité constante.

A vrai dire, un seul Etat résista, ce fut la Petite-Bretagne. L'Armorique ne fut soumise aux Francs que d'une façon nominale. Il y a une marche de Bretagne : celle dont Roland fut comte, puis Gui, vainqueur des Bretons dans la campagne de 755. Or une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

marche suppose une frontière. C'est en vain qu'Eginhard nous affirme que les Bretons furent domptés. Au moins ils le furent si souvent, que ces soumissions successives attestent une perpétuelle insoumission. En réalité, Charlemagne n'eut pas le temps ou n'eut pas la volonté d'en finir avec les Bretons, et les Carolingiens ne devaient pas terminer l'œuvre laissée inachevée par le grand empereur.

Charlemagne et les Barbares. — Vis-à-vis des peuples barbares du nord et de l'est, Charlemagne a suivi la politique que lui imposaient les circonstances. L'historique des expéditions franques en Danemark ou chez les Huns est inextricable ; mais le dessein qui les inspire est visible : Charlemagne s'abstient de conquérir. Il suit, en somme, vis-à-vis de ces peuplades, une politique analogue à celle que suivaient ses ancêtres à l'égard des Saxons : il s'agit de faire sentir le poids des armes et d'imposer le respect des frontières de l'Etat franc.

D'une part, Charlemagne a dû déjà attaquer, en 785, la tribu slave des Wiltzes. Mais il délégua son fils aîné et son homonyme pour veiller de ce côté. Le prince Charles fit deux campagnes particulièrement actives en 805 et 806. Pour contenir les Sorabes, les Francs constituèrent deux ports sur la Saale et l'autre sur l'Elbe : ainsi fut marqué l'emplacement de deux villes futures, Halle et Magdebourg.

D'autre part, le Danemark joue pour Charlemagne un rôle assez analogue au rôle qu'a joué, au XIXe siècle, le Maroc par rapport à l'Algérie. En effet, le roi des Danois avait appuyé Witikind. Mais les Danois n'étaient redoutables que comme pirates. En 810, ceux que l'on appellera les Normands vont piller la Frise. Charles menaça d'envahir le Danemark, et le roi de ce pays, effrayé, implora la paix.

La paix carolingienne. — Ce qui frappe, en dernière analyse, lorsqu'on envisage la période du règne de Charlemagne qui suit le couronnement, c'est assurément la stabilité de cet empire, la tranquillité dont jouissent les divers royaumes qui reconnaissent la domination de la Maison. On peut affirmer que les premières années du IXe siècle ont été, comparées aux années précédentes ou suivantes, des années d'exceptionnelle quiétude, d'ordre et de prospérité en Occident. La renaissance intellectuelle donne déjà des fruits, et un renouveau économique se laisse apercevoir partout.

Charlemagne a donc réalisé à son honneur les promesses de la formule adoptée par sa chancellerie en 801, et justifié l'acclamation des Romains lors de l'inoubliable cérémonie de Saint-Pierre : *magnus et pacificus imperator*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Boileau et son temps

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Le poète satirique.

Oui, oui, je te renvoie à l'auteur des *Satires*,

dit Vadius à Trissotin dans la scène des *Femmes savantes* où les deux pédants se gourmandent et se reprochent réciproquement leurs larcins. Cette réplique nous prouve que, en 1672, Boileau était surtout, pour le public, l'auteur des *Satires*.

Il ne sembla point d'abord être né pour le genre satirique. « Oh ! celui-là, il ne dira jamais du mal de personne », affirmait son père en parlant du petit Nicolas. Pourtant la malice, et l'esprit de raillerie étaient des traits qui appartenaient à la famille. Nicolas était frère de deux hommes essentiellement satiriques.

Son frère aîné, Gilles Boileau, qui débuta comme avocat au Parlement et finit comme contrôleur de l'argenterie du roi, était doué d'une verve satirique qui lui attira plus d'un ennemi ; de son côté Jacques Boileau, docteur en Sorbonne et chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris, prêtre et bon vivant, fut célèbre au XVII^e siècle par sa causticité, son tour d'esprit mordant et par le piquant de son style.

Boileau commença par une satire morale, suivie d'une autre, intitulée *Adieu à la Satire*. Malgré la résolution que ce titre semblait indiquer, Boileau, abandonnant Juvénal et Perse, modèles qu'il avait suivis pour s'essayer dans la satire sociale et morale, s'attache à Horace, c'est-à-dire qu'il se met à la satire littéraire. Il passe ensuite à une forme de satire demi-morale, demi-littéraire, et enfin il revient définitivement à la satire littéraire. Ainsi c'est sur les traces d'Horace qu'il se lance dans cette voie, qu'il ne quittera jamais complètement. C'est encore l'imitation du poète latin qui le conduira aux *Epîtres* et aussi à l'*Art poétique*, sans qu'il renonce tout à fait au genre de la satire, puisque, « pour finir par un trait de satire », nous trouvons dans l'*Art poétique* cette trace de sa verve railleuse :

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Avant de parler des *Satires* de Boileau, tâchons de définir ce genre de la satire. Dans le *Dictionnaire* de Richelet, qu'il faut toujours consulter, parce que son auteur, outre son érudition, est plein d'une charmante bonhomie, nous lisons : « Ce mot se dit, en général, de la prose et des vers et se dit de tout discours où l'on reprend et où l'on médit ; mais il se dit plus particulièrement en parlant de vers. On peut dire alors que c'est un poème qui corrige agréablement les hommes de leurs vices, de leurs erreurs et de leurs folies. Ses sujets, ce sont les sots et les fripons. Elle doit être vive, plaisante, morale et variée... »

Ouvrons maintenant le *Dictionnaire de l'Académie* ; voici la définition de nos immortels : « Satire, ouvrage en vers fait pour reprendre, censurer, pour tourner en ridicule, pour châtier les vices, les passions déréglées, les sottises et les impertinences des hommes. »

Nous voici en possession d'une définition exacte, qui convient, comme disaient les scolastiques, *uni et soli definitio*. Nous nous garderons maintenant de confondre la satire avec le genre voisin, par exemple avec les factums comme ceux qu'a faits Furetière, avec la comédie satirique comme les pièces écrites par Le Sage pour le théâtre de la Foire, avec les pamphlets comme ceux de Paul-Louis Courier, avec les épigrammes comme celles si spirituelles et si mordantes de Boileau lui-même et de son ami Racine. La satire est un poème qui reprend agréablement les hommes de leurs folies, de leurs sottises et de leurs vices.

Quels furent les modèles de Boileau ? Je n'en trouve point dans la littérature grecque. Les Grecs furent un peuple heureux, peu enclin à faire de la satire. La comédie ancienne était le seul genre où un auteur pouvait attaquer les travers ou les vices de ses contemporains. En revanche, à Rome, les modèles étaient nombreux. Les Latins, dès les premiers temps, eurent les vers fescennins, les farces grossières ; au siècle d'Auguste et sous ses successeurs, ce sont les grands noms de la satire romaine, Horace, Perse, Juvénal, Martial. L'ideal, pour un satirique français, c'est de « rassembler en soi Perse, Horace, Juvénal » ; car cette satire romaine a tous les tons : elle est familière, élégante, très fine ; elle est violente et grondante d'indignation :

Facit indignatio versum.

Mais l'imitation ne saurait être d'une exactitude servile. En général, le cadre est conservé, celui de la satire familière d'Horace ou de la satire de Juvénal. Mais il était impossible à Boileau d'y faire entrer tout ce qu'y mettaient les Latins ;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le latin dans les mots brave l'honnêteté ;
Mais le lecteur français veut être respecté.

Un Français ne peut se départir de la politesse que lui imposent l'esprit de la race et les mœurs de notre société. L'idéal du XVII[e] siècle était « l'honnête homme » et, pour Bussy-Rabutin, l'honnête homme, c'est « un homme instruit et qui sait vivre ». Il y a, chez nous, des nuances, que l'antiquité ne connaissait pas. Ainsi le sentiment de l'honneur nous est particulier : la passion du duel est née de conceptions chevaleresques qui furent étrangères aux anciens. La Bruyère exprimait cette vérité en disant : « Un auteur, né chrétien et français, se trouve contraint dans la satire. »

Boileau avait-il des modèles en France ? Il ignora complètement les satires de Vauquelin de la Fresnaye.

Elles étaient alors aussi inconnues qu'elles le sont de nos jours, où seuls quelques érudits peuvent s'y intéresser. En revanche, il connut fort bien les satires de Mathurin Régnier, dont il parle dans ses *Réflexions sur Longin*. Voici les titres des 16 satires de Régnier :

I. Discours au roi. — II. Les poètes. — III. La vie de cour. — IV. La poésie toujours pauvre. — V. Le goût particulier décide de tout. — VI. L'honneur ennemi de la vie. — VII. L'amour qu'on ne peut dompter. — VIII. Le fâcheux. — IX. Le critique outré. — X. Le repas ridicule. — XI. Le mauvais gîte. — XII. Pour lui-même. — XIII. Macette. — XIV. La folie est générale. — XV. Le poète malgré soi. — XVI. Ni crainte ni espérance.

On voit, par cette énumération, que Régnier a fait de la satire morale et des satires littéraires ; parmi ces dernières, les plus célèbres sont la satire IV à Cotin et la satire IX à Rapin. Voici comment, dans le *Discours au roi*, il explique les raisons qui l'ont poussé à faire de la satire : il vient de parler des poètes qui, « se sentant d'une aile assez forte »,

Laissent aller la plume où la verve l'emporte.

Il continue :

Mais, sire, c'est un vol bien élevé pour ceux
Qui, faibles d'exercice et d'esprit paresseux,
Enorgueillis d'audace en leur barbe première,
Chantèrent la valeur d'une façon grossière,
Trahissant tes honneurs, avec la vanité
D'attenter par ta gloire à l'immortalité.
Pour moi, plus retenu, la raison m'a fait craindre,
N'osant suivre un sujet où l'on ne peut atteindre :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

J'imite les Romains encore jeunes d'ans
A qui l'on permettait d'accuser, impudans,
Les plus vieux de l'Etat, de reprendre et de dire
Ce qu'ils pensaient servir pour le bien de l'empire.
Et comme la jeunesse est vive et sans repos,
Sans peur, sans fiction et libre en ses propos,
Il semble qu'on lui doit permettre davantage :
Aussi que les vertus fleurissent en cet âge,
Qu'on doit laisser mûrir sans beaucoup de rigueur
Afin que, tout à l'aise, elles prennent vigueur.
C'est ce qui m'a contraint de librement écrire,
Et, sans piquer au vif, me mettre à la satire ;
Où, poussé du caprice ainsi que d'un grand vent,
Je vais haut dedans l'air quelquefois m'élevant ;
Et quelquefois aussi, quand la fougue me quitte,
Du plus haut au plus bas mon vers se précipite,
Selon que du sujet touché diversement,
Les vers à mon discours s'offrent facilement :
Aussi que la satire est comme une prairie
Qui n'est belle sinon en sa bizarrerie ;
Et comme un pot-pourri des Frères Mendians,
Elle forme son goût de cent ingredians.

Régnier a caractérisé à merveille son génie et sa manière dans les vers que je viens de lire. Il a la plus grande variété de ton ; mais il y a trop de bas « ingredians » dans la plupart de ses pièces ; il ne recule pas devant la grossièreté ou l'obscénité. C'est ce qui explique que, avec beaucoup de vigueur et de verdeur, il n'ait pas fait école. Il ne se trouve rien chez lui de comparable à Boileau : il a trop oublié qu'il était « né chrétien et français ».

En 1657, le père de Boileau vient de mourir. Boileau est jeune, riche, entièrement libre ; il est peu voluptueux, sans « haine vigoureuse » qui le puisse porter à faire de la satire :

Ami de la vertu plutôt que vertueux.

En 1658-1660, il écrit la satire I, dont il fera plus tard les satires I et VI ;

En 1662, il compose la satire sur le *Genre satirique* ;

En 1663, la satire II *A Molière* et la satire IV sur la *Folie humaine* ;

En 1665, les satires III et V ;

En 1667, la satire VIII et la célèbre satire IX *A son Esprit*.

Le satirique resta en silence de 1667 à 1694, c'est-à-dire vingt-sept ans, sans faire de satires.

En 1694, il écrivit la satire *sur les Femmes*.

En 1700, la satire sur *l'Honneur*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

En 1705, *l'Equivoque*, la satire qu'on a appelée la « Table des matières des *Provinciales* ».

Ce qui est le plus frappant, dans toute cette œuvre, c'est la verve caustique endiablée de Boileau, quand il s'agit des mauvais écrivains. Nul sentiment n'est plus fort chez lui que « la haine d'un sot livre ». Autrement, il n'est pas bien méchant. Au fond, il n'y a pas une bien grande différence entre les satires et les épîtres. Ainsi l'épître à Racine est une véritable satire. L'épître *sur l'Amour de Dieu* est une satire contre les jésuites.

Boileau nous a exprimé ses idées sur la satire dans le *Discours sur la Satire*, placé en tête du IIe volume de l'édition de 1713, celle que Boileau aurait voulu donner en 1710, mais que la haine des jésuites l'empêcha de faire paraître.

Dès le premier mot de ce discours, il dit qu'il s'attendait aux récriminations des mauvais poètes. Ainsi lui-même considère sa satire comme une satire essentiellement littéraire ;

« Quand je donnai, pour la première fois, mes *Satires* au public, je m'étais bien préparé au tumulte que l'impression de mon livre a excité sur le Parnasse. Je savais que la nation des poètes et surtout des mauvais poètes est une nation farouche qui prend feu aisément ; et que ces esprits avides de louanges ne digéreraient pas facilement une raillerie, quelque douce qu'elle pût être. »

Il s'étonne ensuite du « chagrin bizarre de certains lecteurs.., qui ont mieux aimé prendre parti et s'affliger avec les ridicules que de se réjouir avec les honnêtes gens. » Pourtant il a été plus réservé que Lucilius, qu'Horace, que Catulle, que Regnier, que Virgile même et que Voiture. Il termine en disant : « J'aurais bien d'autres choses à dire sur ce sujet ; mais, comme j'ai déjà traité de cette matière dans ma neuvième satire, il est bon d'y renvoyer le lecteur. »

Ainsi la satire de Boileau est essentiellement une satire littéraire. Boileau est une sorte d'Aristarque, de législateur du Parnasse, un Aristarque qui s'est fait traiter de Zoïle par Voltaire :

Zoïle de Quinaut et flatteur de Louis.

Hâtons-nous d'ajouter que Voltaire admirait beaucoup Boileau, et que c'est lui qui a déclaré : « Ne dites pas du mal de Despréaux ; cela porte malheur. »

Tous les ennemis de Boileau sont des gens de lettres, sauf Rollet, contre lequel il y a un demi-vers célèbre. L'histoire des *Satires* est une page d'histoire littéraire parfois très amusante,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

comme en témoignent les petits faits suivants. En 1700, Boileau parle de Boursault à Brossette et lui dit : « De tous les auteurs que j'ai critiqués, c'est lui qui a le plus de mérite », ce qui est faux d'ailleurs : c'est Quinault qui mérite cet éloge. Or, pour en revenir à Boursault, nous remarquons qu'il est à peine nommé dans les *Satires* : c'est que Boursault a prêté de l'argent à Boileau aux eaux de Bourbon, et ce dernier, par reconnaissance, a remplacé presque partout son nom par celui de Quinault.

Les satiriques qui viennent après Boileau sont tous ses disciples : nous citerons, au XVIIIe siècle, J.-B. Rousseau et Voltaire (*le Pauvre Diable*). Au XIXe siècle le genre satirique se divise en une foule de petits genres : la chanson de Béranger, les pamphlets de P.-L. Courier, les iambes de Chénier et de Barbier, les poésies de Barthélemy et les strophes lyriques des *Châtiments*. La satire littéraire a disparu ; à peine pourrait-on citer *Dupont et Durand* de Musset. La cause en est à la presse moderne, aux comptes rendus que publient, au lendemain de l'apparition des œuvres, les innombrables journaux et les revues qui tiennent une si grande place dans notre vie hâtive et tourmentée.

A nos lecteurs

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que nous allons commencer la publication du cours de M. Rodier sur les *Stoïciens*.

Le Gérant : Franck Gautron.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

DIX-NEUVIÈME ANNÉE (1re Série) N° 6 22 DÉCEMBRE 1910

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

Le Petit Jehan de Saintré.

Dans la dernière leçon, nous avons au début rapporté plusieurs jugements d'ensemble sur la littérature du xve siècle, en particulier sur Alain Chartier, Christine de Pisan et Philippe de Commines. Nous ne pouvions négliger de montrer la splendeur de la cour de Bourgogne, qui surpassa souvent la cour de France elle-même et qui, dans le progrès de la civilisation, joua un des tout premiers rôles. M. Doutrepont a étudié récemment, dans un ouvrage documenté, la *Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne.* Vraiment il y a, dans ce milieu magnifique, un mouvement considérable de littérature et d'art. Puis nous avons parlé de Chastellain, le plus vieux de nos historiens politiques, et des romans, comme *Pierre de Provence*, *Palanus*, *Jehan de Paris* ; enfin nous sommes arrivés au *Petit Jehan de Saintré.* Je vous ai donné, à ce propos, quelques renseignements bibliographiques sur les œuvres que je viens de citer, surtout sur la dernière et la plus intéressante, *le Petit Jehan* : je n'y reviens pas.

Vous avez peut-être remarqué vous-mêmes, en lisant les *Quinze joyes du Mariage* ou *le Patelin* ou Villon ou même *Saintré* (et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'on vous a, sans doute, déjà dit) que la littérature du xv^e siècle est plutôt pessimiste. Cela est vrai. Certains auteurs ont même prétendu, en insistant sur la manière dont le mariage et la famille étaient tournés en dérision, qu'on trouvait, au fond de cette littérature, une sorte de nihilisme moral, adouci, il est vrai, par une verve robuste.

Et savez-vous ce qui frappe le plus l'historien ? C'est la parenté de cette littérature du xv^e siècle avec la nôtre. Relisez les œuvres dont je vous entretiens et comparez-les aux nôtres : vous y trouverez les mêmes caractères, les mêmes éléments, toutes proportions gardées, sans doute. Au fond des unes comme des autres, ce que vous découvrirez, ce sera plutôt le pessimisme et le goût de l'observation. — Autre trait de cette littérature du xv^e siècle : la persistance, la prédilection, si l'on pouvait dire, avec laquelle elle s'occupe des choses de la mort ; l'idée de la mort les hante. Il y a longtemps que Michelet a fait cette remarque, et elle était facile à faire, si l'on songe que la *Danse macabre* est de cette époque. L'art du xv^e est tout plein d'images funèbres. L'idée de la mort, mais elle fait la valeur d'un Eustache Deschamps, elle est chez Charles d'Orléans, chez Alain Chartier, chez les prédicateurs comme Menot et Maillart ; elle est enfin chez Villon. Rappelez-vous la ballade : « Mais où sont les neiges d'antan »: ne trouvons-nous pas, ici, le grand thème lyrique et mélancolique de l'écoulement de la vie, et de la mort qui saisit toute chose. Rappelez-vous aussi les vers : « Quiconque meurt, meurt à douleur... » — Ce qui frappe encore, et tout cela se tient, remarquez-le, c'est le caractère satirique, très âpre, de cette époque. On peut réunir en effet plusieurs noms de satiriques vraiment remarquables : Coquillart qui s'attaque à la justice et aux femmes, Henri Baude, un cynique implacable. Mais là où l'esprit de la satire domine surtout, c'est dans la chaire. Jamais la chaire n'a été plus libre. Les Maillart et les Menot y font entendre leurs vitupérations pleines de franchise et de rudesse. Ils ont réussi à communiquer à toutes leurs œuvres un caractère de vie intense, ne ménageant personne, entassant à plaisir les histoires, les dialogues, les quolibets des halles, les descriptions, et tantôt s'abandonnant tristement à une mélancolie profonde, ou s'élevant en de lyriques envolées. Un autre caractère de cette époque et de cette littérature, que vous pourriez retrouver de nos jours, c'est une tendresse sympathique pour les humbles, tendresse qu'on a quelquefois jugée exagérée. L'histoire de Jeanne d'Arc nous renseigne à merveille sur ces sentiments communs à tout un peuple. Rappelons encore une grande soif de vérité, un amour très vif de la franchise, qui va jusqu'à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'absence de ménagements dans la conversation et dans la satire. Quand on lit une farce comme *le Patelin*, n'est-on pas tenté de la comparer à certaines œuvres de nos contemporains ?

Cela dit, nous revenons à notre roman de *Jehan de Saintré*. Il fondait en France le roman sentimental et le roman psychologique. Quand on l'étudie de près et que l'on y découvre toute sa finesse d'observation et d'expression, toute sa délicatesse, on le reconnaît bien supérieur à l'*Amadis* du siècle suivant, et, pour son sujet seulement, on est invité à le mettre en parallèle avec le chef-d'œuvre de Cervantès : des deux côtés, c'est la lutte entre l'idéalisme et le réalisme qui est représentée. En somme, on est en droit de dire que *le Petit Jehan de Saintré* marque un progrès sentimental et moral.

Je ne sais si vous avez remarqué qu'une des colonnes du *Temps* de ces jours derniers, « En marge », était consacrée justement au roman d'Antoine de la Sale. Par une coïncidence curieuse, c'est la seconde fois en deux semaines que le *Temps* touche les matières dont il est parlé dans ce cours.

Vous avez déjà compris, par notre dernière leçon, que ce roman avait été l'objet de longues controverses ; la majorité des critiques s'accorde à le considérer comme une œuvre dans laquelle l'idéalisme est bafoué ; quelques-uns, au contraire, et je suis du nombre, prétendent qu'une telle conclusion ne s'impose nullement. Je dois dire que l'auteur de l'article du *Temps* semble pencher plutôt vers la première opinion. Tout d'abord, il rapproche le roman d'Antoine de la Sale de celui de Fénelon : « *L'Hystoire et plaisante chronique du Petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles-Cousines*, c'est, nous dit-il, le *Télémaque* du XV^e^ siècle ». Puis, plus loin : « Qu'a voulu le maître conteur ? Nous exalter, nous attendrir, ou nous désoler ? Il peint, comme le plus suave des miniaturistes, avec du bleu sur un fond d'or, l'idylle charmante du page et de la châtelaine. Les trois premiers quarts de son livre sont d'un idéalisme raffiné. Puis, brusquement, la noble aventure s'achève en fabliau brutal... La fin du roman insulte et salit tout ce qui précède. On lisait un gentil poème généreux ; on tourne une page, et c'est une « histoire rosse » qui vous saute aux yeux. »

Mais, pour déserter ce point, je crois qu'il n'est rien de mieux que d'analyser en détail le roman entier et d'attendre l'impression qu'il nous communiquera.

Auparavant il faut vous faire part d'un nouveau travail sur Antoine de la Sale, qui nous apportera de précieux renseignements. Lundi dernier, au cours de l'Ecole des Hautes Etudes, j'avais l'occasion de parler d'Antoine de la Sale, mais à un autre

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

point de vue. On m'apprit alors que, dans les *Mélanges* qui vont être offerts à M. Chatelain, serait compris un curieux travail d'un jeune érudit, M. Marcel Lecourt, sur les sources d'Antoine de la Sale.

Cet auteur a bien voulu me communiquer les bonnes feuilles de ce travail, en attendant qu'il soit publié, ce qui aura lieu dans une quinzaine environ. Je trouve que l'auteur est peut-être un peu sévère pour le vieux romancier ; il prononce le mot de plagiat ; il faut être très indulgent là-dessus, car les auteurs vraiment originaux sont bien rares : « tout est dit » et l'on ne fait souvent que répéter, avec plus de succès et plus d'art quelquefois. Pour Antoine de la Sale, il est certain qu'il a pris abondamment chez les autres. En particulier, sur les 167 chapitres qui composent l'œuvre intitulée *la Salade*, quarante seulement sont de l'auteur prétendu. Mais dans le *Petit Jehan de Saintré*, un seul chapitre peut être incriminé, encore contient-il une de ces listes d'ouvrages, comme on en voyait dans presque tous les romans du XV^e^ et du XVI^e^ siècle et que les écrivains copiaient sans songer à mal. Le chapitre II, est d'ailleurs, l'un des plus spirituels du livre ; il traite de la fidélité que doit une veuve à la mémoire de son mari et se termine par l'anecdote piquante de l'homme qui, s'étant marié pour la vingt-unième fois, enterra sa vingt-unième femme veuve, elle-même de vingt-deux maris. Cette nouvelle, empruntée à Simon de Hesdin et insérée dans le roman, semble avoir pour sujet une des histoires courantes à certaines époques et dont le peuple se réjouit volontiers.

Nous avons dit, la dernière fois, qu'il était impossible d'attribuer à Antoine de la Salle *les Quinze Joyes du Mariage*. M. Lecourt dans son travail, se rallie au même avis. L'attribution des *Quinze Joyes* à Antoine de la Salle était fondée sur la présence dans son œuvre d'un chapitre dont on pouvait trouver l'équivalent dans *les Quinze Joyes*, le chapitre sur l'état de virginité. M. Lecourt a montré que ce rapprochement s'effondrait, si l'on remarquait que ce chapitre est tout simplement emprunté à saint Jérôme, parce que l'œuvre de saint Jérôme est une de celles qui ont été le plus étudiées alors.

Si vous voulez bien connaître *le Petit Jehan de Saintré*, je vous engagerai à vous servir soit de l'édition Guichard, soit de l'édition Helleny, donnée à Paris en 1890, ou, à leur défaut, de l'adaptation de M. Haugmard. Mais, encore une fois, je ne saurais trop vous engager à lire cette œuvre, pour bien juger toute la valeur de sa délicatesse psychologique.

Je désirerais, maintenant, vous analyser l'œuvre que nous étu-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dions, sans perdre de vue la controverse que j'ai rappelée tout à l'heure, sur le caractère idéaliste ou réaliste de la conception ; mais je dois vous avertir qu'il est très difficile de résumer un roman psychologique, dont l'action, l'intrigue, ne font pas le principal intérêt.

Au moment où s'ouvre ce roman, Jehan, âgé d'environ treize ans, est page à la cour de France. A la même époque vit aussi à la cour une jeune veuve qui ne veut pas se marier. Elle désire seulement élever et faire instruire un jeune homme qui soit plus tard son chevalier. Dans ce dessein, elle choisit le petit Jehan, qui est fort sage et de bonne mine : « La jeune femme délibéra en soy de faire renommer le petit Saintré et le fit appeler en sa chambre, l'interrogeant qui était sa dame. De laquelle chose le petit Saintré fut tout honteux et ne répondait parole du monde, fors qu'en la fin dit qu'il n'en avait point. » Vient alors une succession de très jolies scènes, de conversations pleines de vie et de nuances charmantes, qui représente bien la vie de cour. Presque toujours l'auteur choisit le trait ou le mot essentiel, ce qui peint et ce qui symbolise ; or, souvenez-vous que l'art consiste à faire un choix. Ce mérite est, somme toute, assez fréquent au XV^e^ siècle ; nous le trouvons dans bon nombre de belles œuvres, par exemple dans *le Petit Jehan* et dans *Pathelin.*

Enfin le jeune Jehan se trouve plus ou moins enhardi et il avoue que ses rêves ont pour objet Matheline de Courcy, qui n'a pas encore dix ans. La jeune femme, la comtesse des Belles-Cousines, se moque un peu de cette tendresse et montre au page que son amour n'est pas raisonnable : « Vous devez choisir dame qui soit de haut et noble sang, sage, et qui ait de quoi vous aider et mette sus à vos besognes, et celle tout servir et loyalement aimer... Autrement je ne donne de vous, ni de vos faits une pomme. » Remarquez le caractère figuré de cette expression. Il y a, dans ce roman, un grand nombre d'images de ce genre, fort simples.

La dame commence donc à instruire le page : nous voyons successivement comment elle l'instruit, le forme et l'élève ; quel est l'enseignement qu'on lui donne et comment il le reçoit. Le petit Jehan doit éviter soigneusement de commettre un des sept péchés mortels. Puis nous assistons aux prescriptions touchant les vertus, l'état et moyen de noblesse. Ces enseignements sont très piquants et fort bien commentés. Nous trouvons dans ce passage l'origine de la fameuse maxime de Molière : « Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger », que l'on considère d'ordinaire comme provenant du *Francion* de Sorel.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La dame devient de plus en plus amoureuse de Jehan. Nous voyons comment elle s'efforce de savoir l'intention du Petit Saintré touchant le fait d'amours... Elle l'admoneste touchant les dix commandements de la loi et l'état des vertus et bonnes mœurs. Enfin, frappée de l'amour du Petit Saintré, la dame lui donna douze écus pour se faire accoutrer et habiller honnêtement.— C'est là ce qui indigna Michelet et lui fit dire que ce roman était une œuvre réaliste et brutale, où toutes les tendances élevées de l'âme humaine étaient bafouées. En réalité, nous avons là des tableaux de mœurs toujours très vivants ; la scène de l'équipement est charmante ; le chapitre entier est fin et joli, avec la mise en scène des tailleurs, du roi et de la reine. — La dame, pour dérouter les soupçons, rabroue son jeune ami. Celui-ci se permet un léger mensonge de son côté ; il dit que l'argent qu'il dépense lui vient de sa mère. Ainsi leur amour reste secrète. Bref, Jehan arrive à ses seize ans. La dame le fait nommer écuyer tranchant et, comme il s'acquitte très bien de son office, elle lui donne soixante écus pour acheter un cheval de bataille. En même temps, elle lui apprend à se gouverner en cour et en guerre, et en toutes autres occasions. Elle lui conseille de lire livres et romans, afin de connaître les gestes des nobles du temps passé. Le jeune Jehan se met à genoux devant sa dame, la remercie et reçoit d'elle un bracelet qui porte sa devise : cela se passe le premier mai, le jour de la fête de l'amour. Jehan va se faire recevoir chevalier, aussi l'auteur nous donne-t-il quantités de détails sur les usages chevaleresques. D'ailleurs, il est à remarquer que le XV^e siècle est le temps où les hommes ont le plus parlé de la chevalerie. Jehan passe « un an entier pour s'éprouver encontre quelque chevalier au fait des armes ». Après avoir triomphé dans une joute, il se sépare de sa dame éplorée ; on tient un grand banquet en son honneur, on lui donne « des lettres d'armes en la cour de quatre rois ». Après avoir reçu lui-même congé du roi, plein d'admiration pour ce chevalier, et congé de sa dame, il distribue les présents du départ et se met en route. Son itinéraire n'a rien d'invraisemblable ; il faut même noter cette exactitude topographique comme une nouveauté réaliste. Il va souper à Bourg-la-Reine, se rend à Avignon, puis à Perpignan et arrive enfin à Barcelone, où il recontre le roi et la reine du pays. Il prend part à de nouvelles lices, livre pour sa dame un combat singulier au seigneur de Loisselench, qui est un chevalier très redoutable. La comtesse des Belles-Cousines, après avoir fait naître ce combat, s'émeut, a peur et cherche à détourner du péril son ami : il y a là encore un trait très intéressant de psychologie.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Puis c'est une croisade en Prusse contre les Sarrasins. A ce propos, Mesdames et Messieurs, il est nécessaire de considérer sous ce nom de Prusse tous les territoires des marches d'Est, c'est-à-dire la Prusse proprement dite et l'Autriche. Dans cette croisade, Jean de Saintré tue le Grand Turc après une bataille mémorable. Il remporte plusieurs victoires.

Dès lors, il fait le vœu solennel de porter durant trois ans une visière et un bassinet d'or. A cette occasion, on fait une très belle fête ; le roi concède à regret la permission de tenir ce vœu ; la dame est moult dolente et marrie. Après de curieuses cérémonies, Jehan part avec cinq compagnons.

La dame, pleine de dépit, pour cacher son chagrin, se retire à la campagne dans ses domaines. Elle est reçue dans une abbaye, dans laquelle les moines donnent en son honneur toute une suite de dîners. Leur conversation est déjà moins attachante que celle de la cour ; elle est plus terre à terre. Cependant l'abbé qui les gouverne, Damp Abbé, n'est ni grossier, ni grotesque, ni rustre. Ce n'est ni un méchant homme, ni un goujat, on a trop déformé son caractère pour démontrer que ce roman n'était pas idéaliste. On a dit que l'auteur, en le mettant en scène, a voulu bafouer la chevalerie. Cette erreur d'interprétation vient d'une lecture trop hâtive et superficielle ; il faut faire un effort très grand pour bien découvrir, sous les mots, l'intention de l'écrivain. Considérez donc plutôt que l'abbé mène la vie d'un seigneur ou d'un courtisan à la campagne : l'abbaye est située dans un très joli décor ; on y chasse, on y donne des dîners. Aussi l'abbé est-il grandement admiré par les dames d'honneur de la comtesse des Belles-Cousines et même par la comtesse : il parvient bientôt à exécuter tous ses projets avec un complet succès. Pendant ce temps, la reine, soucieuse du sort de la comtesse, lui écrit ; la comtesse répond par une lettre anodine au reproche d'oubli, et la reine devient mécontente de cette négligence et de ce ton.

Mais une grande joute a lieu pendant ce temps à la cour de l'empereur, et Saintré revient avec ses compagnons à Paris. C'est ici que nous trouvons les parties les plus accomplies de toute l'œuvre : le retour du petit Jehan. Toute une série d'incidents fort bien imaginés ménagent l'intérêt et font naître autant de petits problèmes psychologiques. Jehan est reçu assez froidement par sa dame ; ils se retrouvent à la chasse. Dans un dîner auquel assiste Saintré, l'abbé se livre à une sortie contre la vie chevaleresque et l'idéal de la chevalerie ; les chevaliers, dit-il, ne luttent pas ; ils ne tiennent aucune de leurs promesses. Agacé, le petit Jehan le provoque ; il lutte avec l'abbé, mais il est terrassé.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le couvent avait assisté de loin à la lutte ; il envoya une ambassade à l'abbé. L'abbé lui répondit sur un ton moins tranchant que d'ordinaire : il cherche, en effet, à apaiser Saintré, à adoucir son cœur ; il lui offre des cadeaux qui sont refusés. A son tour, Jehan invite à dîner l'abbé et la dame. Il fait choix d'une armure magnifique, complète, qu'il dispose en vue dans la salle. L'abbé arrive, admire ce beau harnois. Saintré le prie de l'essayer ; il le lui donnera, s'il est à sa taille. L'abbé, imprudemment, revêt l'armure, malgré les appréhensions de la dame. Sur les instances du chevalier, un duel s'engage. La comtesse supplie les adversaires pour les empêcher de se heurter. Alors se passe une scène très vive, un peu désagréable même pour les lecteurs modernes : Jehan est sur le point de souffleter sa dame. Quant à l'abbé, il est épargné après réflexion, parce qu'il est malade et blessé. Vainqueur, Jehan enlève à sa dame une ceinture bleue qu'elle portait. La dame revient à la cour, où elle est bien reçue par tout le monde. Mais, un jour, Saintré raconte l'histoire sans nommer personne et demande aux dames de la cour quel châtiment elles infligeraient à une amie si félonne. Toutes imaginent les châtiments les plus sévères. La comtesse de Belles-Cousines prend à son tour la parole et demande pourquoi le chevalier a pris à la dame traîtresse sa ceinture. Alors le chevalier répond : « Je me suis ravisé. Je vais la lui rendre. Tenez, la voilà ! » et il lui tend en effet sa ceinture. La dame, couverte de honte, dut se retirer de la cour ; elle mourut bientôt dans l'abjection. Au contraire, Saintré fut toujours entouré de respect.

L'*Histoire du Petit Jehan de Saintré*, vous l'avez pu voir, ne doit rien à l'antiquité ; elle sort tout entière de l'observation du cœur humain ; elle ne contient plus aucune donnée fantastique ; on ne peut y signaler aucun événement extraordinaire : tout appartient au monde de la réalité vraie, qui est aussi celui de la littérature moderne.

Remarquez également l'importance de l'amour dans ce roman. Faut-il voir dans son fond des intentions antiféministes ? Au premier abord, l'idée paraît séduisante ; la chute de la dame des Belles-Cousines semble autoriser une conclusion peu favorable aux femmes. Toutefois est-on en droit de généraliser ? Evidemment non. En réalité, Antoine de la Salle ne considérait pas et ne pouvait pas considérer la femme comme un être essentiellement mauvais. Personne n'a eu cette conception d'une manière absolue et, en particulier, qu'un chevalier ait pu soutenir une pareille thèse, cela est difficile à admettre. C'est nous qui généralisons trop et voulons à tout prix rechercher les origines lointaines de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chaque chose : nous voulons faire l'histoire de tous les mouvements et nous sommes poussés par cette tendance à chercher dans le *Petit Jehan* les premières manifestations d'un esprit antiféministe.

L'examen de ce roman nous a amené un peu loin. La prochaine fois, nous parlerons de deux romans qui ont une forme très singulière, puis des *Quinze Joyes* ; du théâtre : de *Pathelin* ; de Charles d'Orléans et de Villon. Les deux romans auxquels je viens de faire allusion sont en vers : l'un, l'*Amant rendu Cordelier à l'Observance d'Amour*, a été réimprimé par Montaiglon dans la collection des Anciens textes français ; l'autre, l'Histoire des *Cent cinq Rondeaux d'Amour*, a un caractère moderne tout à fait étonnant. Ce recueil de vers rappelle, en effet, le livre d'un poète remarquable de notre temps : les *Sonnets à l'Amie perdue*. Ces rondeaux se divisent en rondeaux du cavalier et en rondeaux de la femme. Ils contiennent une histoire très poignante.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Caton l'Ancien

Cours de M. JULES MARTHA,

Prefesseur à l'Université de Paris.

Etat de Rome au temps de Caton l'Ancien.

Je me propose d'étudier, cette année, Caton, celui qu'on appelle communément Caton l'Ancien ou Caton le Censeur, pour le distinguer de son descendant, Caton d'Utique. Caton l'Ancien est un des personnages les plus considérables de l'histoire romaine, une des figures les plus originales de l'antiquité latine. Pour nous révéler les traits essentiels de cette grande figure, nous pouvons nous servir du portrait qu'en a tracé Tite-Live et où le grand historien a résumé l'impression faite sur l'imagination des contemporains par la vie et les ouvrages de Caton :

« Caton avait une telle force de génie, une telle énergie de caractère, que, dans quelque condition que le hasard l'eût fait naître, il se fût frayé de lui-même un chemin vers la fortune. Il ne lui manquait aucune des connaissances nécessaires au simple particulier et à l'homme d'Etat ; il réunissait les talents utiles au citadin et à l'habitant de la campagne... Il avait un génie souple et flexible, propre à tous les genres d'occupations ; on aurait dit qu'il était né spécialement pour celle qu'il exerçait dans le moment. A la guerre, il se montrait soldat des plus vaillants, et nombre de combats l'avaient couvert de gloire ; puis, lorsqu'il eut atteint les hautes charges, il fut un général éminent ; en temps de paix, il était le plus habile des jurisconsultes ; s'il fallait monter à la tribune, il était un excellent orateur... Les passions n'avaient pu vaincre son âme ; sa probité était inflexible ; il méprisait l'intrigue et la richesse. » (Tite-Live, liv. XXXIX, chap. XL.)

Le portrait, on le voit, est extrêmement flatteur. Mais une question se pose : n'est-il pas flatté ? Tout d'abord, on ne peut s'empêcher de faire une réflexion. Tite-Live a fait de sa grande histoire une sorte d'épopée enthousiaste de l'antiquité romaine ; il est un admirateur passionné des vieilles vertus latines. En

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

outre, quoiqu'il soit un ami d'Auguste, très bien reçu à la cour, il garde l'indépendance de ses pensées, l'indépendance de ses admirations. On sait qu'il était grand admirateur de Pompée, partisan de la légalité, et qu'il restait, malgré son amitié pour Auguste, l'ennemi de César. Alors qu'il était plutôt délicat de parler des guerres civiles, il a exalté les héros et les martyrs de la liberté : Brutus, Cassius et surtout, le plus illustre de tous, le « saint » du parti républicain à Rome, celui dont tout l'empire a chanté les louanges : Caton d'Utique. Dans le monde que fréquentait Tite-Live, la gloire de Caton avait alors un regain de popularité. Il est fort possible que cette popularité renaissante ait remonté vers l'ancêtre, et que Tite-Live, en admirant Caton d'Utique, ait, par surcroît et, pour ainsi dire, par ricochet, admiré également Caton le Censeur.

Il faut donc peut-être faire quelques réserves sur certains traits exagérés de ce portrait si flatteur ; mais, dans ce qu'il a d'essentiel, le jugement reste juste. Tous les témoignages que nous a laissés l'antiquité sur Caton sont unanimes à le représenter comme un homme d'une très grande valeur. C'est une figure des plus curieuses, extrêmement originale, qui a occupé une place prépondérante dans l'histoire de son siècle.

Mais est-ce bien une figure *littéraire ?* Est-ce à un professeur de littérature de s'occuper de Caton l'Ancien ? Ce qui ressort surtout, en effet, du portrait fait par Tite-Live que je citais plus haut, c'est que Caton était un homme politique éminent, un orateur de talent, un général de mérite peu ordinaire. Mais, s'il n'a été que cela, Caton l'Ancien appartient simplement à l'histoire, et il n'y a pas lieu de s'en occuper ici.

Voici donc la raison qui m'a amené à prendre, néanmoins, Caton pour sujet de cette étude. Ce général, cet homme politique est aussi un orateur, et un très grand orateur, le plus grand orateur de son temps et de la république romaine avant Cicéron. Caton est resté soixante ans sur la brèche. Il a commencé à parler avant vingt ans, et il parlait encore à quatre-vingt-cinq ans. Quelques années avant sa mort, il plaidait dans des procès. Nous n'avons pas gardé tous les discours prononcés par Caton au cours de sa longue carrière ; il n'en reste que des fragments, conservés par divers auteurs. En dehors de son rôle historique, Caton a donc aussi une grande importance littéraire et, à ce titre, il peut donner matière à une étude spéciale.

Il est aussi pour nous un sujet permis à un autre titre : Caton l'Ancien est un historien. Malheureusement, nous ne pouvons pas juger son mérite de première main ; car il ne nous reste, pour

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ainsi dire, rien de son ouvrage historique. Mais ce qui est très intéressant à constater, c'est que Caton a exercé une grande influence ; c'est un des premiers historiens que Rome ait produits. Je vous citerai, en passant, une particularité curieuse de son histoire : elle ne renfermait pas un seul nom propre, fait assez singulier dans un ouvrage historique. Nous aurons donc encore à étudier Caton en tant qu'historien.

Enfin, nous l'étudierons en tant qu'auteur d'un grand ouvrage d'agronomie : le *De Re rustica, Sur les choses de la Campagne*, qui nous est parvenu à peu près intact. Certes, le style, et la langue ont été quelque peu rajeunis ; c'est loin d'être un chef-d'œuvre littéraire accompli : il y aurait notamment beaucoup à redire sur la composition. Mais, tel qu'il est, cet ouvrage n'en demeure pas moins, pour nous, des plus intéressants. Il nous révèle l'état d'esprit d'une époque ; il est la source d'une série d'ouvrages du même genre, ceux de Varron, de Columelle, etc.

Voilà déjà un certain nombre de raisons qui justifient le choix de Caton l'Ancien comme objet d'un cours littéraire. Mais il y a encore mieux, je veux dire l'originalité rare de l'œuvre et sa très haute portée morale. Caton l'Ancien est original, parce que rien n'est venu altérer ses idées natives. Il s'est formé seul ; il n'a reçu qu'une petite instruction, celle de son temps, qui ne dépassait guère ce que nous appellerions aujourd'hui une instruction primaire, c'est-à-dire qu'il a appris à lire, à écrire et à compter. Il n'a eu aucun maître de rhétorique ou de philosophie. S'il a touché à ces matières, ce ne fut que plus tard, en passant. Quand son esprit s'est formé, il n'a été soumis à l'influence de personne ; il est toujours resté en face de lui-même. De là résulte cette indépendance d'idées qu'on rencontre fréquemment chez les gens qui se sont formés seuls. Caton est de ceux qui ne se préoccupent guère de ce qu'on pense autour d'eux, mais bien de ce qu'ils pensent eux-mêmes.

A côté de cette indépendance d'idées, se trouve une grande originalité de style, qui tient précisément aux mêmes causes. Caton n'a jamais appris à écrire. Jamais il n'a été à l'école d'un maître de rhétorique, qui enseigne en quel cas il faut employer des expressions nobles et en quel cas il faut user des mots propres, qui donne des conseils sur la composition ; il n'a pas reçu ces leçons qui montrent parfois à se tirer d'affaire dans des occasions difficiles, mais qui, par contre, tiennent en quelque sorte l'esprit en lisières. Car, en apprenant à bien écrire, on apprend à éviter de s'exprimer d'une façon ou d'une autre. Caton, lui, pour employer une locution un peu populaire, ne « mâche » pas ses mots. Quand

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il a quelque chose à dire, il le dit. Est-il bien disposé? Son style est riant. Est-il en colère? Son style n'est pas toujours noble. Quand il a de l'esprit, son style est mordant et a une verve toute spéciale. Cette originalité a été quelque peu défigurée par les auteurs qui nous ont gardé les fragments de Caton, Aulu-Gelle, et les autres; mais on retrouve quand même des traces d'un des styles les plus pénétrants, les plus intéressants, les plus personnels que Rome ait connus. Il est fâcheux que nous n'en ayons gardé qu'un si petit nombre de spécimens.

Un très bon juge en matière littéraire, Cicéron, avait pour le style de Caton une admiration sans réserves. Il en parle à plusieurs reprises, et présente Caton comme un écrivain de premier ordre.

Le style de Caton est donc très intéressant, parce qu'il ne doit rien à personne et qu'il a trouvé en lui-même l'originalité de sa façon de parler.

En outre, j'ai dit que l'œuvre de Caton avait une très haute portée morale. Il n'écrit nullement (comme il arriva plus tard à beaucoup d'auteurs, à l'époque de Cicéron et d'Auguste) par dilettantisme, par vanité, pour faire montre de son talent d'écrivain, ou par désœuvrement. Caton est imbu au contraire de la vieille tradition romaine, qu'il ne faut rien faire que dans un but pratique. S'il écrit, c'est parce qu'il croit rendre service, être utile. Dans quelle mesure, de quelle façon peut-il être utile ? Il estime que Rome est en train de faire fausse route. Par suite de circonstances dont j'aurai à parler plus longuement dans la suite, elle est en train d'abandonner les vieilles traditions qui ont fait sa force, et l'ancienne discipline romaine. Elle se montre, au gré de Caton, un peu trop complaisante aux nouveautés de la civilisation étrangère, aux charmes de l'hellénisme. Caton voit clairement que, si on n'y prend garde, les traditions qui ont fait l'originalité et la force de la vieille cité romaine auront le dessous et céderont la place à la finesse, à l'agrément, mais aussi à la mollesse de l'art grec et de la littérature grecque. Persuadé que Rome fait fausse route, que ses contemporains se trompent, Caton s'est donné pour tâche d'arrêter ce mouvement : de là une série de discours et d'ouvrages où il manifeste ses convictions. Il use aussi officiellement de son autorité de censeur pour ramener Rome aux traditions d'autrefois, en la détournant d'une civilisation dont il considère l'influence comme néfaste.

Pendant les soixante années qu'il est sur la brèche, il vise à faire œuvre de moraliste et se persuade qu'il se doit à lui-même de sauver son pays de la corruption grecque. De là le caractère

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de son œuvre. D'un tempérament ardent, combattif, il a donné à son œuvre le caractère d'une prédication qui, loin d'avoir de la mansuétude, est au contraire singulièrement batailleuse et même hargneuse, et qui vient de la bouche de quelqu'un qui sait très bien « aboyer » à l'occasion, comme on disait dans l'antiquité. L'œuvre de Caton n'est pas douce, mais curieuse par son âpreté et son originalité. C'est cette prédication littéraire et morale que je voudrais vous faire connaître, en étudiant ce qui nous reste des ouvrages de Caton et en tâchant, quand les œuvres nous manquent, d'en reconstituer au moins le caractère et l'esprit.

Avant d'entrer dans le sujet même, une sorte de préface est nécessaire. Pour comprendre cette œuvre, cette prédication dont je viens de parler, il est indispensable de replacer Caton dans son temps; il faut donner à ce sujet quelques points de repère précis.

Né en 234, Caton est mort en 149 avant notre ère. Ces dates disent peu de chose par elles-mêmes ; j'ajouterai donc qu'il naquit sept ans après la fin de la première guerre punique, et qu'il mourut trois ans avant la destruction de Carthage et de Corinthe.

Cet espace de presque un siècle, quatre-vingt-cinq ans, est marqué par des événements considérables, d'une importance capitale dans l'histoire de l'humanité ; ce siècle fixe les destinées, non seulement de Rome, mais du monde. Les événements qui s'y déroulent sont d'ordre militaire et politique, économique et social, moral et intellectuel.

Examinons, d'abord, les grands faits d'*ordre militaire et politique*. En ces quatre-vingt-cinq ans, Rome a soutenu quatre guerres : la deuxième guerre punique, qui dure seize ans, de 218 à 202, celle où Annibal faillit ruiner Rome ; — la première guerre de Macédoine (200-197) contre Philippe, terminée par la bataille des Cynocéphales; — la guerre contre Antiochus (192-189) ; — enfin la deuxième guerre de Macédoine (171-167) contre Persée, terminée par la bataille du Pydna.

Ces guerres contrastent avec celles que Rome a faites jusqu'alors, parce qu'elles sont beaucoup plus importantes. Elles sont plus importantes par la *durée* : autrefois, une guerre se poursuivait simplement pendant une ou deux campagnes; les hostilités s'arrêtaient en hiver. Maintenant les guerres durent plusieurs années sans interruption : la deuxième guerre punique se prolonge pendant seize ans. Elles contrastent encore avec les guerres d'autrefois par l'*étendue des opérations*. Rome a d'abord lutté contre ses voisins immédiats ; puis elle a combattu pour étendre son influence sur toute l'Italie et elle a atteint les extrémités de l'Italie. Mais, jusqu'alors, elle n'en est guère sortie ; maintenant, au con-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

traire, les armées romaines vont de différents côtés : en Espagne, en Sicile, en Afrique, en Grèce, en Asie Mineure, sur terre et sur mer. On assiste à un changement complet de système : les opérations militaires ont lieu dans toute l'étendue du monde méditerranéen. Signalons enfin l'*énormité des efforts* imposés à Rome. Dans les guerres antérieures, même celles contre les Samnites, on ne lève guère que quatre, cinq ou six légions. A l'époque de Caton l'Ancien, ce sont six légions qu'on lève *par an*. Il y a des moments où dix-huit légions sont en campagne en même temps, et chacune de ces légions a un effectif de 3 à 4.000 hommes. Parfois un ou deux consuls ne suffisent pas ; on est obligé de recourir à des préteurs et à des magistrats inférieurs pour commander les armées. Rome s'imposa surtout des efforts considérables dans la lutte contre Annibal. Quand, après le désastre de Cannes, Rome a perdu près de 1/7 de ses effectifs, on enrôle des affranchis, des esclaves, des étrangers.

Mais on n'a pas seulement besoin d'hommes, il faut aussi du matériel ; il faut une flotte, des escadres, pour lutter sur mer contre la force navale des Carthaginois et transporter les armées romaines en Grèce et en Asie Mineure. Il faut encore des armes et du matériel de siège de toute espèce. Rome doit faire un effort intensif, que les guerres antérieures n'avaient jamais exigé.

Ces campagnes eurent un *résultat politique* : elles changèrent du tout au tout les idées des Romains et créèrent une sorte d'horizon nouveau. Jusqu'aux guerres puniques, et même encore après la première, l'horizon de Rome est borné à l'Italie, Rome rêve de devenir une puissance italienne. Elle va de proche en proche conquérir les pays voisins, et, par une expansion militaire lente vers le nord et vers le sud, elle occupe et soumet toute l'Italie. Elle y serait restée sans un appel des Mamertins ; il est vrai que la Sicile, où elle prend pied alors, est une dépendance naturelle de l'Italie. Les Romains traversent donc le détroit très peu large ; mais, une fois débarqués, ils se heurtent aux Carthaginois : de là le conflit. Sauf cette sortie en Sicile, Rome est restée, jusqu'à la deuxième guerre punique, une puissance italienne. C'est dans le siècle où vécut Caton que la guerre amène Rome à sortir de l'Italie ; il s'empare de la Sardaigne, de la Corse, de l'Espagne, et prend pied en Afrique. Alors la Macédoine a l'air de vouloir s'interposer entre Rome et Carthage. Rome se tourne vers la Macédoine, c'est-à-dire vers la Grèce. Pendant qu'elle essaie de mater la Macédoine, le roi de Syrie s'en mêle ; il faut lui donner une leçon. Voilà donc Rome entraînée en Espagne, en Macédoine, en Grèce, en Asie Mineure.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Pendant la deuxième guerre punique, Rome se demande si elle restera puissance italienne. En 149, à la mort de Caton, Rome n'est plus une puissance italienne : elle s'est annexé tout le monde méditerranéen. Il n'y manque que l'Afrique, qui sera annexée en 146, et la Grèce, qui le sera à la même époque. Alors Rome sera une puissance méditerranéenne, mondiale; car alors la Méditerranée représente le monde. En dehors de la Méditerranée, il n'y a rien, aucun peuple constitué, entré dans l'histoire. Un peuple qui étend son autorité sur le bassin de la Méditerranée peut donc être considéré comme une puissance mondiale.

C'est là un événement considérable ; c'est alors qu'entre dans l'esprit romain l'idée d'impérialisme, d'expansion totale, aussi loin que la conquête peut aller. Le siècle de Caton marque donc un changement d'axe de la politique romaine et prépare la romanisation générale du monde.

J'ai dit que l'époque de Caton était encore signalée par des événements d'ordre *économique et social.*

Je n'entrerai pas dans les mille détails qui montrent cette transformation ; ce serait beaucoup trop long; nous y reviendrons à plusieurs reprises au cours des leçons suivantes. Je me bornerai à signaler, aujourd'hui, les faits saillants qui ont agi sur les esprits des contemporains de Caton l'Ancien. Le fait le plus marquant, qu'il faut mettre en relief, est la transformation de la richesse d'une façon imprévue ; cette transformation est analogue, *mutatis mutandis*, à celle qui eut lieu au XIXe siècle. Auparavant, l'unique richesse était la richesse foncière, la richesse immobilière, les terres. Il y a des familles qui possèdent des terres considérables, qu'on se transmet de père en fils comme un patrimoine intangible. Ces familles sont attachées à la terre, comme notre vieille aristocratie terrienne. On cultive ces terres, on ne songe pas au commerce. Le commerce était d'ailleurs mal vu, au-dessous de la dignité d'un aristocrate. Quant à l'industrie, il n'en était pas question. Les gens de la bonne société ne connaissaient pas d'autre richesse que les terres. Cette richesse avait des inconvénients : la terre donne des revenus en nature, non en argent. Un fermier ne peut donc guère faire fortune ; il peut vivre largement des fruits de sa récolte. De là, chez les populations attachées à la terre, l'absence presque complète de numéraire. Un siècle avant les guerres puniques, il n'y a presque pas de monnaie à Rome. Ce qui correspond à l'unité monétaire, l'as, est une lourde monnaie de bronze, qui pèse 327 grammes. Pour payer une propriété, il faut transporter la somme sur un chariot. Une pareille monnaie ne circule pas aisément. Vers le IIIe siècle,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

on voit un peu de monnaie d'argent, fabriquée en Grande Grèce. Quant à l'or, il était tellement rare que, quand les Gaulois exigèrent 1.000 livres d'or, on les trouva, certes, mais on eut toutes les peines du monde. Déjà puissante et célèbre, Rome n'avait encore que très peu de numéraire.

Avec l'impérialisme romain, tout change. A la richesse immobilière, intangible et intransportable, se substitue la richesse mobilière, consistant en espèces sonnantes qui circulent aisément. Pour montrer l'augmentation de la richesse mobilière, j'indiquerai les chiffres des indemnités versées au trésor romain à l'époque de Caton et un peu auparavant. Il faut, évidemment, tenir compte des époques, et ne pas songer aux sommes actuelles qui se comptent par milliards.

Après la première guerre punique (7 ans avant la naissance de Caton), Carthage versa 23 millions ; — après la deuxième (quand Caton avait une vingtaine d'années), 60 millions : — après la première guerre de Macédoine, Rome toucha 10 millions ; — après la guerre de Syrie, 90 millions ; — après la deuxième guerre de Macédoine, 45 millions.

Je ne parle, bien entendu, que des millions stipulés dans les traités; mais il entra à Rome des sommes bien plus considérables. Ainsi, à la suite de la seconde guerre de Macédoine, Rome eut tant d'argent dans ses caisses, que les citoyens n'eurent pas d'impôts fonciers à payer. Il faut tenir compte, en effet, des tributs et des impôts payés par les peuples soumis. L'Afrique, l'Espagne, la Grèce, l'Asie, versent chaque année des sommes considérables. Quand les soldats romains sont vainqueurs, ils ont aussi quelque chose pour eux. Le général fait sa part et distribue de l'argent aux soldats. Ce numéraire, rapporté dans la ville, chaque année, par 50 ou 60.000 soldats, formait des sommes considérables, qui entraient dans la circulation. Outre cet argent, distribué presque officiellement comme récompense, il y a aussi le pillage. Les soldats romains n'avaient guère de scrupules ; quand ils traversèrent la Grèce, ils ne se contentèrent pas de regarder ces chefs-d'œuvre en or, en argent, en ivoire, que renfermaient les temples ; ils les prirent. Ils ont fait de même en Asie, à Carthage, partout. On dit que les Romains ont brûlé Carthage et Corinthe. On raconte même que la fusion de l'or, de l'argent et du cuivre produisit, lors de l'incendie de Corinthe, cet alliage fameux dans l'antiquité sous le nom d'airain de Corinthe. Je crois plutôt qu'au lieu de brûler ces objets si précieux, les Romains s'en emparèrent. Ce n'est pas tout : Rome exploite les pays conquis; des compagnies se fondent. Rome ne s'attribue pas le monopole du com-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

merce dans les pays soumis ; mais elle s'arrange de façon que le trafic lui rapporte quelque chose. Les carrières, les mines, le commerce, contribuent à enrichir Rome. Il faut ajouter encore les terres attribuées à des citoyens romains en pays conquis, et aussi les esclaves : lorsqu'on s'est emparé d'une ville, on s'empresse de vendre la population. Tous ces esclaves étaient achetés par des Romains qui les faisaient travailler dans leurs propriétés et augmentaient ainsi leurs revenus, ou encore les laissaient travailler à leur compte moyennant une redevance en argent. Toutes ces causes expliquent l'afflux d'or considérable à Rome du temps de Caton l'Ancien. Jamais ce pays pauvre n'avait possédé une quantité de numéraire aussi considérable.

Les *conséquences sociales* de ce fait sont faciles à deviner : c'est l'abaissement de l'aristocratie de naissance, l'aristocratie terrienne, et au contraire l'élévation de l'aristocratie de la fortune : chevaliers, publicains, hommes d'affaires, qui détiennent le commerce, l'industrie, les mines, la ferme des impôts. Ce monde prend le dessus dans la société du temps. On abandonne la campagne, car il est difficile de faire fructifier les capitaux en dehors de la ville ; il faut être à Rome pour suivre le mouvement financier. L'aristocratie riche s'installe donc à Rome ; elle prend des habitudes nouvelles, le goût du luxe ; les habitations sont plus confortables et plus élégantes ; on se fait servir par un plus grand nombre d'esclaves. D'autre part, on constate une augmentation énorme de la population. En effet, là où il y a des riches, il y a des Grecs, des Orientaux, des aventuriers de toute espèce, des coiffeurs, des cuisiniers, tout un monde de gens exerçant de petits métiers qui viennent chercher fortune à Rome. La population commence à devenir cosmopolite. En outre, beaucoup d'esclaves sont affranchis et font souche de citoyens à la deuxième génération ; les Italiens cherchent à se faufiler dans la cité. Ils n'y arriveront officiellement et en masse que plus tard, après bien des luttes. Mais, dès l'époque de Caton, beaucoup d'entre eux réussissent, malgré les obstacles de toute sorte, à bénéficier des avantages attachés au titre de citoyen romain. On assiste donc à une transformation complète de la société, de ses assises, de ses éléments de population.

Il nous reste, enfin, à parler des événements *d'ordre moral et intellectuel*. C'est à l'époque de Caton qu'on s'habitue à quitter la campagne, qu'on commence à abandonner la vie simple, la discipline qui a fait la force des premiers Romains. On a, à la ville, des loisirs qu'on ne connaissait pas lorsqu'on habitait la campagne et qu'on cultivait la terre. Ayant plus d'argent à dépenser, on

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

devient plus difficile pour l'habitation, on recherche des aliments plus raffinés. On est avide d'amusements de toute sorte, de plaisirs plus ou moins innocents. On s'intéresse aux choses de l'art et de la littérature, toutes occupations qui auraient fait bondir d'indignation les anciens Romains. On fait venir des statues, des cadrans solaires, qui, faits pour d'autres longitudes, ne marquent pas toujours l'heure de façon bien exacte. Toutes ces nouveautés sont apportées par des Orientaux et des Grecs. Tout ce luxe, c'est de l'hellénisme. La vie grecque pénètre chez les Romains, avec ses désordres, ses mollesses, mais aussi avec ses arts, sa littérature, son théâtre ; une foule d'idées nouvelles envahissent la vieille capitale de l'Italie, non sans y produire un relâchement des mœurs. La vieille religion s'en va et fait place à des superstitions plus ou moins recommandables. On sait à quels désordres donnèrent lieu les Bacchanales, qui forcèrent le Sénat, en 186 avant notre ère, à formuler leur interdiction par un sénatus-consulte resté célèbre. Des idées philosophiques, le scepticisme, envahissent des esprits qui semblaient devoir être fortement attachés à la tradition ancienne. Marcellus, le vainqueur de Syracuse, n'osait pas dire qu'il ne croyait pas aux présages ; mais il faisait fermer les rideaux de sa litière pour ne pas les apercevoir. Les idées politiques se modifient. Comme on ne peut plus fermer la ville aux étrangers, on est obligé de modifier le droit. On crée un juge spécial, le *prætor peregrinus*, pour trancher les différends des Romains avec les étrangers ou des étrangers entre eux. Le droit se modifie sous l'influence d'idées stoïciennes. Ce n'est plus le droit de Rome, mais le droit *général*, le droit humain. Les idées pédagogiques changent également : on n'élève plus les enfants comme autrefois ; on ne peut s'en tenir à l'instruction qu'a reçue Caton.

C'est à l'époque de cette transformation profonde que vécut Caton. Nous aurons, maintenant, à le suivre dans sa carrière.

M. G

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Gœthe de 1800 à 1832

Cours de M. ANDLER,

Professeur à l'Université de Paris.

L'invasion française et le patriotisme de Gœthe.

Le problème qui se pose à l'ouverture de ce cours est celui-ci : n'y a-t-il pas eu de scission dans la vie de Gœthe après 1805 ? Nous ne le croyons pas ; en tout cas, elle n'aurait pas été causée par la mort de Schiller, mais bien par l'invasion française.

On trouvera des renseignements sur l'état d'âme de Gœthe pendant cette période dans :

L. Geiger : *Aus Alt Weimar*, 1897 ;

B. Suphan : *Aus Schwerer Zeit.*, Gœthe. Jahrbuch, XVI, 1895 ;

L. Bobé : *Tagebuch auf Zeichnung der dänischen Archäologen Joh. H. Koës.* G. J., XXVII ; 1906 ;

Gœthe : *Wahrheit und Dichtung Briefe, Gespräche* ;

H. Morsch : *Gœthes Festspiel Epimenides Erwachen*, G. J., XIV, 1893 ; G. J., XV, 1894 ;

H. Morsch : *Zur Deutung des Ep. Er.*, G. J., XVI, 1895 ;

F. Cramer : *Epimeni des Erwachen*, 1869.

L'événement de 1806 fut un tourbillon. On ne le comprit guère que lorsqu'il fut passé (à F. A. Wolf, 3 novembre 1806). Si l'on s'en rapporte à la conversation qu'il eut avec l'officier Schmidt, Gœthe ne manqua pas, à ce moment, de clairvoyance : il était d'avis de marcher contre les Français au sud des monts de Thuringe, au lieu de les attendre au nord et de se laisser attaquer. C'est peut-être par son influence que Charles-Auguste fut chargé avec 10.000 hommes d'inquiéter le flanc de l'ennemi. Les défauts d'organisation et de tactique de l'armée prussienne ne lui échappaient pas ; il avait tout prévu, même la défaite. Aussi est-il probable qu'il conseilla à Charles-Auguste de ne pas exagérer sa fidélité à la Prusse. On peut le conjecturer de ce que raconte Falk à propos d'une réunion chez la duchesse Amélie et où Gœthe lut la pièce cynique *Ich hab' mein' Sach' auf nichts gestellt*, qui formule la seule morale qu'il tirât de la situation (Falk, *Gœthe aus näherem Verkehr*, 3e édition, 1856).

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Aussitôt que les hostilités furent déclarées, les événements se précipitèrent. Immédiatement refoulés, les Prussiens, qui sont dans le plus complet dénuement, font leur entrée à Weimar. Le souvenir de leur passage a été consigné dans une page vivante et colorée (G. J., XXVII, 120, déclaration de Koës). Cependant, le soir, on joue au théâtre, comme s'il ne s'était rien passé de grave. Le sentiment général était extrêmement tiède ; néanmoins Gœthe fut très affecté par les événements.

Les troupes françaises ne tardèrent pas à faire leur apparition. Des hussards envahirent, les premiers, la ville : défiants d'abord, ils prirent bientôt le galop. C'était un régiment alsacien ; ils se montrèrent très affables. Seize cavaliers, qui s'installèrent dans la maison de Gœthe, témoignèrent leur reconnaissance pour les couchettes que leur prépara Christiane. Un jeune officier, le jeune baron deTürckheim, était un fils de celle que Gœthe avait aimée à Francfort. Victime, la première nuit, d'une tentative de cambriolage de la part de deux fantassins, le poète n'eut, dans la suite, qu'à se louer des autorités françaises, qui furent pleines d'égards pour lui. Un détail mérite ici de retenir notre attention : Gœthe présente Christiane et son fils Auguste au général Augereau, qui l'en complimente, mais insiste pour qu'il régularise sa situation et fasse de Christiane sa femme (à F. A. Wolf, 3 novembre 1806). Gœthe suivit le conseil et, comme on sait, n'eut pas à s'en repentir : « Ich habe gar nicht zu beklagen », a-t-il dit lui-même.

Ses propres aveux et les témoignages des gens qui l'entourent (Christine Richard, Luden, etc.) attestent qu'il traversa cette période troublée sans se départir du calme philosophique ; il se compare à un sage qui vit loin de la tempête et se console des épreuves présentes par la considération de plus grandes épreuves possibles. Christine Richard écrit à une amie de Carlsbad : « Lorsqu'on lui raconte les peines, les déceptions, de personnes qui lui sont connues, il envisage les récits comme des faits normaux et en cite de pareils. Rien ne l'émeut. Il vit dans le cercle de ses idées, cercle immense qui englobe toutes les sciences (20 mai 1809).

Il pense qu'il ne faut pas exagérer le malheur dont certains de ses compatriotes prétendent que la civilisation est frappée. Ses jugements sont, pour la plupart, favorables à la France ; il admire cette nation, qui, dit-il, est une des plus civilisées de la terre et à qui il doit une si grande part de son propre développement. Il apprécie à sa valeur le caractère français : « Den Kopf verliert der Riese nie » ; il lui rend hommage quand il reconnaît ses prétentions à dominer le *Welt* (Riemer, février 1827). Il réfute les accu-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sations plus ou moins justifiées qu'on porte sur les Français (Riemer, 17 mai 1807) et proteste de leur bonne conduite, *guten Betrag*, pendant la campagne (Riemer, 16 avril 1814).

D'ailleurs, il estime que les épreuves du moment contribuent à viriliser la nation allemande, lui tracent sa voie et son devoir, si elle veut intervenir dans le monde. Il entre beaucoup de cosmopolitisme dans l'idéal de Gœthe (Riemer, 18 novembre 1806). Notre vie civile, pense-t-il, n'est plus celle des anciens : elle est plus libre, moins dépendante de l'Etat. Notre civilisation, notre religion chrétiennes, nous enseignent la subordination, la pratique des vertus sociales, qui consentent à sacrifier jusqu'à des droits et des sentiments légitimes. Par suite, nous devons être moins exclusifs que les anciens et mettre nos ressources en commun (Riemer, 18 novembre 1806). Le mouvement patriotique ne lui semble qu'un soulèvement de professeurs, provoqué et entretenu par le pédantisme : ses tendances constituent une sorte de contresens historique (Riemer, 1817). Il trouve dans l'histoire contemporaine la confirmation des lois qu'il a constatées dans le domaine plus général de la biologie. Le progrès se fait par l'assimilation, c'est-à-dire par la collaboration du dehors ; il est de toute nécessité de composer avec l'ambiance ; voilà pourquoi le devoir actuel est de tirer de la supériorité française le meilleur parti possible (Riemer, 13 décembre 1806 ; Cotta, 23 janvier 1803). Ce qu'il redoute surtout, c'est la guerre, qui suspend ces échanges ; son rêve est de vivre en paix.

Il sait, d'autre part, que les Français sont respectueux de la vie allemande nouvelle. Aussi, quand le *Freimütige* publie des critiques acerbes contre le gouvernement de Weimar et son attitude dans la crise d'alors, Gœthe juge peu digne et peu adroite cette manœuvre, qui ne peut que diminuer le crédit du pays. Il reproche également à Cotta d'avoir publié dans l'*Allgemeine deutsche Zeitung* des nouvelles tendancieuses (notamment sur la fuite de la duchesse douairière).

L'entrevue d'Erfurt marque une date importante dans la vie de Gœthe. Que faut-il penser des rapports que nous en ont laissés divers témoins, comme le chancelier von Müller, de Talleyrand, von Stein, Morgenstern, etc. ? Il est sûr que Gœthe s'y sentit en communauté de pensée avec Napoléon ; et ce témoignage s'ajoute à ceux que nous avons, déjà nombreux, de son admiration réelle pour l'empereur. Il lui savait gré d'avoir dompté la Révolution ; il le considérait même comme le seul prince qui fût capable d'opposer une digue au courant révolutionnaire (cf. Riemer, 31 mars 1810). Napoléon est, à ses yeux, un homme extraordinaire

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

(Riemer, 3 février 1807) ; son avènement marque l'empire du génie sur la masse ; il est celui qui conduit les hommes en les méprisant.

Cependant cette foi de Gœthe en Napoléon n'a-t-elle pas, un instant, fléchi, au moment des incidents de 1808? On sait que l'empereur avait alors permis au grand-duc Charles-Auguste de rentrer dans ses Etats ; mais il le faisait surveiller par une police secrète, dont les rapports furent communiqués à Gœthe. On y accusait le grand-duc d'avoir prêté 4.000 thalers à Blücher, d'avoir attaché à la personne de la grande-duchesse et nommé à de hautes fonctions civiles et militaires des officiers prussiens, d'avoir confié à un précepteur de même nationalité l'éducation du prince Bernard, enfin d'avoir fait une visite au duc de Brunswick, ennemi mortel de la France. Au cours d'une conversation où on lui recommandait la prudence et que Falk nous a rapportée, Gœthe laissa échapper son patriotisme et protesta contre les exigences des Français et leurs entreprises contre ses sentiments intimes. Il défendit le duc et le justifia d'être resté fidèle à ses compagnons d'armes dans le malheur et de garder pieusement le souvenir de Frédéric II (Falk, 1808) ; il ajouta que le duc continuerait à agir comme par le passé, dût-il y perdre la couronne.

Toutefois, ce ne fut là qu'une courte flamme d'enthousiasme, et l'on peut dire de lui que, tant que la culture ne lui parut pas menacée, il accepta l'ordre de choses nouveau. Il a jugé l'opposition aveugle et systématique à Napoléon contraire à la sagesse :

« Gieb eine Norm Zur Bürger-Führung ! »
Hienieden
Im Frieden
Kehre Jeder vor seiner Thüre ;
Bekriegt,
Besiegt
Vertrage man sich mit der Einquartierung.
(*Zahme Xenien*, II.)

Si nous en croyons un des poèmes de Carlsbad, du mois de juillet 1812, dédié à l'impératrice Marie-Louise, il en est venu à l'idée de s'associer à l'œuvre du vainqueur et a mis ses plus grandes espérances en lui. L'empereur lui apparaissait comme le seul souverain qui pût faire cesser la division séculaire des différents Etats de l'Europe, imposer à chaque prince sa volonté et obtenir de chacun d'eux le respect du droit de ses voisins.

Il se formerait ainsi, pensait le poète, une grande confédération européenne sous le protectorat de Napoléon :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Worüber trüb Jahrhunderte gesonnen,
Er übersieht's in hellstem Geisteslicht,
Das Kleinliche ist alles weggeronnen,
Nur Meer und Erde haben hier Gewicht ;
Ist jenem erst das Ufer abgewonnen,
Dass sich daran die stolze Woge bricht.
So tritt durch weisen Schluss, durch Machtgefechte
Das feste Band in alle seine Rechte.

C'était là une doctrine répandue, alors surtout, dans la franc-maçonnerie, dont était Gœthe.

Le philosophe Krause n'enseignait-il pas, vers la même date, mais dans la loge de Dresde, que la conquête napoléonienne était créatrice, qu'elle suscitait en tous pays des énergies nouvelles ; qu'elle réalisait par la contrainte les Etats-Unis d'Europe ; mais que cette contrainte se dissoudrait d'elle-même, une fois l'œuvre d'unification accomplie ?

Le charme qu'exerça le génie de Napoléon sur la pensée de Gœthe est incontestable. Si le *Divan* avait été achevé, un livre en aurait été consacré à Napoléon Bonaparte. Gœthe fut particulièrement sensible à la grandeur épique de la retraite de Russie. Ce drame terrible lui parut un duel entre l'Hiver et le Conquérant, entre l'Empereur surhumain et la nature qui lançait à l'assaut des colonnes en marche la cavalerie de ses rafales et de ses tempêtes glacées. De là sa répugnance à participer à la joie dont ses compatriotes accueillent la nouvelle des désastres (v. Stein : *Wanderungen* ; conversation avec Kœrner) et à comprendre l'acharnement dont Napoléon fut victime après la bataille de Leipzig (v. conversation avec Lamotte-Fouqué, fin octobre 1813) (1).

On se tromperait néanmoins, si l'on croyait que ce culte du génie comportât dans l'âme de Gœthe des sentiments d'indifférence pour la nation allemande. Il croyait à son avenir, à sa mission, mais dans la science et par la science. Il estimait que le peuple allemand, comme le disait Napoléon, avait une œuvre plus utile à accomplir que la reconstitution du Saint Empire, qu'il devait céder aux sollicitations des puissances de l'esprit qui con-

(1) Cependant ce n'est pas pour propager cette idée que Gœthe, en 1806, réorganisa la *loge Amélie* de Weimar. Il entreprit cette réorganisation, parce que beaucoup d'officiers de l'armée napoléonienne étaient francs-maçons et respectaient les dignitaires francs-maçons des loges étrangères. Une loge maçonnique était une protection pour une ville en ces temps de guerre constante. La maçonnerie a eu le grand mérite d'*humaniser* la guerre durant toute la période napoléonnienne. (V. *Vernekke*, Gœthe und die kœnigliche Kunst, 1906.)

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vient tous les peuples à une action commune. On avait beau répéter à Gœthe qu'il fallait pourvoir, avant tout, à la *liberté* et à l'*indépendance* : il se défiait de la première et mettait peu d'espoir en la seconde. A Luden, qui voulut recommander la *Némésis* à sa protection, il opposa un refus catégorique (Luden, novembre 1813). La haine qui s'acharnait après Napoléon lui semblait une conspiration des puissances occultes ; et, quand il fut question d'élever un monument pour perpétuer le souvenir de la bataille de Leipzig, il conseilla ironiquement d'y jeter d'abord toutes les folies individuelles et tous les préjugés de castes (*Politica*).

Il n'en croyait pas moins à l'utilité de l'union morale entre tous les Allemands ; mais il ne l'estimait possible que par un miracle. Les individus, en Allemagne, lui paraissent vigoureux, originaux : aucune nation ne possède autant d'individus d'élite ; mais ils sont négateurs et de mauvaise composition : le disciple répudie les théories du maître ; chacun ignore ses prédécesseurs, ses adeptes, ses voisins. De là une extrême différence d'opinions et une absence de bonne volonté générale ; cet état des esprits les uns par rapport aux autres crée de toute nécessité un conflit constant. Malgré ce pessimisme relatif, Gœthe prévoit une solution lointaine : l'unité par la concorde préalable des esprits ; et le *Réveil d'Epiménide* est la justification de ce pressentiment.

On a cru trop souvent que le *Réveil d'Epiménide* marquait une palinodie de Gœthe, une sorte de regret. Pour l'interpréter ainsi, il faut ne l'avoir pas bien lu. Il semble, au contraire, qu'il en ressorte les idées précédemment exprimées.

Mais quelle est cette servitude de la Muse, dont il est question :

In tiefe Sklaverei lag ich gebunden
Und mir gefiel der Starrheit Eigensinn ;
Ein jedes Licht der Freiheit war verschwunden,
Die Fesseln selbst, sie schienen mir Gewinn ?
(I, 1.)

Ce n'est certainement pas l'oppression de la Muse par Napoléon. Il n'a pas empêché la poésie patriotique de s'exprimer, et ses persécutions littéraires n'ont atteint qu'un certain nombre de pamphlets. La vérité, c'est que la Muse a été garrottée par les préoccupations actives ; elle n'a pas eu le calme intérieur nécessaire à sa libre méditation :

Und mir erscheint, was mich bisher gemieden,
Ganz ohne Kampf, der reine Seelenfrieden...
(I, 1.)

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

C'est ainsi que Gœthe justifie son abstention. Le silence du lyrisme, dans toute la période précédente, a presque été un avantage : la poésie patriotique n'est pas dans la tradition de l'art. Voilà pourquoi Epiménide a dû s'endormir. On le voit errer dans les forêts, parmi les ruines, au milieu du déchaînement des forces hostiles ; il est le contemplateur :

So freut mich auch zu sehen ein edles Volk
Mit seinem Herrscher, die im Einklang sich
Zusammenwirken fügen, für den Tag
Ja für Jahrhunderte, wenn es gelingt...
(I, 2.)

Il est indifférent à la grandeur et à la décadence des nations.

Il est celui « qui salue les couchants autant que les aurores », sachant la loi du mouvement qui préside à leur apparition.

Und dort wie hier ist Einklang der Bewegung...
(I, 2.)

Maintenant il s'endort, et son sommeil est la préparation taciturne, l'amoncellement lent des données de la connaissance et du songe. C'est en ce sens que les dieux l'ont endormi une première fois :

Versenkten mich in tiefen langen Schlaf ;
Als ich erwachte, hört ich einen Gott ;
« Bist vorbereitet », sprach er, « wähle nun !
Willst du die Gegenwart und das was ist,
Willst du die Zukunft sehn, was sein wird. »
(I, 3.)

Et il choisit le présent. Il choisit le don de *comprendre l'univers*, et celui-ci lui paraît aussitôt translucide ;

Mit heiterm Sinn verlangt'ich zu verstehen,
Was mir das Auge, was das Ohr mir bietet.
Und gleich erschien durchsichtig diese Welt,
Wie ein Krystallegefäss mit seinem Inhalt.
Was aber künftig ist, bleibt mir verborgen.
(I, 3.)

Gœthe définit, ici, son attitude intellectuelle. De même que Faust avait méprisé l'interprétation du passé, Epiménide nous dit que l'avenir lui est fermé. Il y a une sorte de contradiction entre ce don de pressentir avec un juste instinct et le don de l'observation présente de la nature. Il faut que le sage échappe à toute agitation ; son abstention ne peut être coupable, car il

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cède à une sollicitation divine. Les génies l'éveilleront, quand il sera temps.

C'est alors que se développent les allégories et que, sur le champ de sa vision, défilent des cortèges : ce sont d'abord des peuples qui passent, armés pour des aventures, des meurtres, des rapines, dont on ne voit pas le terme. Puis ce sont des abstractions animées, des figures éloquentes : le démon de la guerre, maître de la terre et des esprits, tombeur des empires, créateur nouveau qui pétrit les globes dans le désordre ; il ne dit pas : « Que la lumière soit ! » mais « Que les ténèbres soient ! » ; il allume non pas des soleils mais des torches, des mers de flamme, dont la fumée obscurcit les étoiles tremblantes ; il déploie les multitudes savantes, aux démarches cadencées, les bandes audacieuses et pillardes.

Mais, à peine en marche, les colonnes déjà ralentissent leur mouvement ; les démons de l'astuce viennent les entraver : les juristes, les diplomates, les prêtres, les femmes supplient et menacent ; ils sont sûrs de la supériorité de leurs manœuvres frauduleuses : « Leurs semailles d'astuce lèveront en récolte d'abus » et grandiront par la puissance secrète de leur force lente et silencieuse.

Le cataclysme approche ; le sol était miné savamment, la ruse a travaillé pour le despotisme à présent installé sur des ruines. Les végétations folles poussent sur des décombres. L'oppresseur s'installe dans un rêve de mollesse et de volupté.

Que sont devenues cependant les « trois sœurs aimantes » ? La Foi, dont les prières sont vaines, les larmes inutiles, est errante et en fuite. La Charité est méconnue d'elle et la méconnaît ; l'oppresseur a tout corrompu. Seule l'Espérance, casquée et armée de la lance, reste vigilante et lui oppose des fantômes puissants, ses illusions indélébiles impossibles à duper.

Ainsi ce démon mourra d'une vision formidable, la levée de tous les peuples contre lui, le ressentiment de l'âme populaire. Et aussitôt ce sera la régénération :

Und nun vernehmt ? — Wie einst, in Grabeshöhlen,
Ein frommes Volk geheim sich flüchtete,
Und allen Drang der himmlich reinen Seelen
Nach oben voll Vertrauen richtete,
Nicht unterliess auf höchsten Schutz zu zählen
Und auszudauern sich verpflichtete :
So hat die Tugend still ein Reich gegründet
Und sich, zu Schutz und Trutz, geheim verbündet.

(II, 3.)

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

C'est la glorification du *Tugendbund*. Gœthe reconstitue son alliance intellectuelle avec son peuple. Il exalte cette union, cet effort concerté : il a suffi qu'un petit nombre de fervents se soient groupés en franc-maçonnerie nationale pour faire surgir la nation de la tombe. Une avalanche de neige fondue, voilà comment Gœthe symbolise l'invasion française.

Maintenant, c'est la liberté ; c'est, après le crépuscule sanglant, l'aube divine, le coup de tonnerre qui foudroie la tête de l'oppresseur.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La littérature hongroise

Cours de M. I. KONT,

Professeur à l'Université de Paris.

L'époque de Széchenyi (1825-1848).

Messieurs, le sujet de notre cours, pour cette année, est l'époque de Széchenyi, que l'on pourrait aussi dénommer la Renaissance hongroise. Elle est limitée par deux dates mémorables : 1825 et 1848. En 1825, commencent les travaux de la Diète qui devait donner le branle à la régénération du pays ; en 1848, la Hongrie voit, pour un moment, se réaliser le rêve de plusieurs générations par la formation du premier ministère magyar. C'est une période de luttes pour les libertés politiques, pour l'indépendance nationale et économique ; mais c'est, en même temps, la période où la littérature a atteint, surtout dans la poésie lyrique, son apogée.

Nous avons montré, l'année dernière, le réveil de la nationalité magyare après un siècle de torpeur, torpeur qui avait envahi le pays après la défaite de Rákóczi, au début du xviii^e siècle. Vers la fin du règne de Marie-Thérèse, puis sous Joseph II et Léopold II, la littérature commence à se développer sous les influences étrangères. Différentes écoles, dénommées l'Ecole française, l'Ecole des latinistes, l'Ecole populaire, l'Ecole classique allemande, s'établissent et tâchent d'infuser, grâce à des traductions et à des imitations, un peu de vie à l'arbre desséché. Ces tentatives eurent cet heureux résultat que, depuis la fin du xviii^e siècle, la vie littéraire ne s'est plus éteinte, comme cela arriva dans les siècles précédents, mais qu'elle s'est constamment développée et que la sève, longtemps contenue, a jailli à la fin avec force et éclat.

Cette période, relativement très courte, a vu agir des hommes politiques de l'envergure de Széchenyi, de Kossuth et de Deák, qui sont considérés, chacun sous un aspect différent, comme les créateurs de la Hongrie moderne, à tel point que le développement politique et social du pays suit, dans ses oscillations, exactement la ligne de conduite que ces trois hommes ont tracée. Dans le domaine de la poésie, Vörösmarty et Petöfi, les deux coryphées

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de la poésie lyrique hongroise, déploient toute leur activité pendant cette période. Il n'y a que dans le domaine du roman et du théâtre, dans celui des recherches littéraires et scientifiques, que les périodes suivantes ont dépassé celle qui nous occupera cette année, tant au point de vue historique qu'au point de vue littéraire. Le point de vue historique, en effet, ne peut être négligé ; car, entre 1825 et 1848, les orateurs, les hommes politiques et les littérateurs ont travaillé de concert à l'affranchissement complet de la nation encore sous la tutelle de l'Autriche. Széchenyi et Kossuth impriment tellement leur personnalité à toute cette période qu'aucun écrivain ne peut se soustraire à leur influence. Pendant cette renaissance, la vie publique fut si intimement liée à la littérature que l'une ne se comprend pas sans l'autre. C'est pourquoi nous serons amenés à exposer, ne fût-ce que sommairement, la vie politique et sociale de la Hongrie dans cette période.

Quelle était la situation de la Hongrie après le Congrès de Vienne, après qu'elle eût aidé l'Autriche de toutes ses forces à vaincre Napoléon ? Elle était aux yeux de toute l'Europe une province autrichienne, très fertile mais très arriérée. « La fatuité ne peut être notre fait, disait Deák encore en 1836, puisque l'Europe ignore presque notre existence ; beaucoup de colonies de l'Afrique sont peut-être plus connues des autres peuples que notre pays, considéré par l'étranger comme une colonie autrichienne fertile, mais sauvage. » Dans ce pays, il y avait quatre castes nettement séparées. D'abord la haute noblesse, les magnats. Quelques-uns de ces seigneurs, inféodés à la politique de la Cour, étaient à la tête de l'administration locale ; d'autres vivaient d'une vie de sybarite, passant leurs jours en festins et en bombance, ou bien dépensant les revenus de leurs propriétés immenses à Vienne, à Paris ou à Londres ; tandis que le paysan, corvéable et taillable, privé des droits les plus élémentaires, peinait durement pour le seigneur et vivait misérablement dans ses chaumières. A côté des grands seigneurs et des serfs, il y avait la petite noblesse et la bourgeoisie des villes. La première, peu instruite, vivant retirée, se cantonnant volontiers dans son village, ne se rendait au chef-lieu du comitat qu'au moment des élections ou du renouvellement des emplois administratifs. Les délégués de cette petite noblesse se réunissaient, de temps en temps, à la *maison du comitat* (*megyeház*) non seulement pour y discuter les affaires concernant les communes, mais aussi les rescrits royaux, qui faisaient appel aux comitats en matière d'impôt et de recrutement. C'est dans ces assemblées, qu'on nommait *congrégations*, que les chefs des différents partis discutaient avec vé-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

hémence les empiétements de la Cour; c'est là aussi que se dessina la première opposition contre des mesures jugées illégales. C'est pourquoi on a pu dire que le *comitat* fut longtemps la citadelle des libertés constitutionnelles, et que c'est grâce à lui que la Hongrie n'a pas été complètement absorbée dans la monarchie. Il est vrai que ces assemblées formèrent les premiers hommes politiques ; que Kossuth, Deák, Wesselényi, en un mot presque tous ceux qui, dès 1832, étaient à la Diète les chefs de l'opposition libérale, y firent leurs premières armes. Il est encore vrai que le *comitat* habituait les Magyars à une espèce de *Self-governement* qui, ailleurs, a eu une influence si bienfaisante sur la vie publique. On comprend donc qu'il eut de chauds partisans jusqu'à l'approche de la Révolution et que Deák et Kossuth l'aient toujours ménagé. Si, malgré tout, il trouva dans Széchenyi, et surtout dans Eötvös des adversaires redoutables, c'est qu'il n'était pas exempt de défauts et formait le plus grand obstacle à la renaissance politique du pays. Voici pourquoi.

La Hongrie comptait cinquante-deux comitats ; or, ces comitats ne communiquaient jamais entre eux ; c'était autant de petits parlements, qui usaient leur éloquence en protestations. Le mot *gravamen* est, certes, celui qui retentit le plus souvent dans les salles des séances. Déjà Széchenyi, qui avait vu de près la vie politique anglaise, criblait de sarcasmes ces protestations éternelles, jamais accompagnées d'un acte libéral. On n'oubliait que trop ceci : si le *Self-government* anglais a exercé une bonne influence sur la vie sociale, c'est que les communes anglaises s'inspiraient d'idées libérales, qu'elles ne connaissaient pas le servage, tandis que le *comitat* était conservateur à outrance, ennemi de toute réforme, jaloux de ses prérogatives nobiliaires. Les idées libérales concernant les serfs, la liberté religieuse, ne trouvèrent d'écho que dans une infime minorité de comitats. Et lorsque, après la Révolution de Juillet en France, l'esprit parlementaire commença à pénétrer en Hongrie, le groupe qu'on a dénommé les *Doctrinaires*, vit dans le *comitat* l'obstacle le plus sérieux au progrès. C'est ce qui nous explique une grande partie de l'œuvre du baron Eötvös. Il démontre qu'un gouvernement responsable est tout à fait incompatible avec le système des comitats, car la Diète ne peut légiférer en toute liberté, les députés étant liés par leurs instructions qui variaient souvent dans la même session. C'est le comitat, c'est-à-dire l'esprit de clocher, qui l'emportait sur la délibération de la Diète, et il arrivait quelquefois au député qui votait pour une réforme d'être rappelé ou désavoué. Si nous ajoutons encore que les fonction-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

naires du comitat — dont les charges n'étaient pas seulement honorifiques — étaient tous élus parmi les nobles, qu'ils abusaient souvent d'une façon honteuse de leur position, qu'il n'y avait pas de vexations qu'ils n'imaginassent envers le serf, que les élections de ces fonctionnaires se faisaient à l'aide d'arguments frappants, que les tribunaux eux-mêmes étaient entre les mains de ces fonctionnaires élus de telle façon, que souvent le seigneur était juge et partie : on comprendra facilement les abus qui pouvaient sortir d'une pareille situation politique et sociale.

Cette petite noblesse, qui dominait ainsi le comitat, formait donc la troisième caste. Le quatrième élément de la population était formé par la bourgeoisie, qui vivait dans les villes, envoyait deux députés à la Diète, mais n'était nullement magyare. Elle avait peu de contact avec la population des campagnes et payait régulièrement ses impôts. Nullement frondeuse, cette classe de la société resta longtemps rebelle à l'esprit national hongrois.

Telle était la division de la société magyare au début du XIX[e] siècle. Voyons, maintenant, comment elle était gouvernée, quels étaient les agents qui servaient d'intermédiaires entre le pouvoir royal et les sujets hongrois du monarque, quel esprit animait les uns comme les autres : questions assez importantes pour comprendre l'œuvre réformatrice de l'époque de Széchenyi.

Avant la Révolution de 1848, la monarchie des Habsbourg était une monarchie absolue. Cet absolutisme fut exercé d'une façon rigoureuse pendant le long règne de François II (1792-1835). Dès son arrivée au trône, il tenait à combattre la Révolution française ; il ordonna à tous ses ministres et agents de veiller à ce que les idées égalitaires ne pénétrassent pas dans la monarchie et se montra souvent impitoyable jusqu'à la cruauté dans la répression des moindres délits. Nous savons, par l'histoire des premières années de son règne, de quelle façon furent déçus les espoirs des libéraux magyars qui, dans la mémorable Diète de 1790-91, avaient obtenu, avec la reconnaissance de l'autonomie hongroise, certaines réformes. Le progrès de la Révolution française cependant fit naître en Hongrie un mouvement libéral, qu'on désigne ordinairement sous le nom de *Conjuration de Martinovics* : les fameux conjurés n'étaient, en somme, que des esprits imbus d'idées libérales et leur crime consistait à vouloir une monarchie constitutionnelle. Ce mouvement ayant été étouffé dans le sang, en 1795, un véritable terrorisme se répandit en Hongrie. L'autocratie viennoise s'y fit sentir de plus en plus. Elle exigeait bien des soldats et de l'argent pour combattre Napoléon, mais elle se souciait fort peu de l'autonomie magyare

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et des Diètes. Pour la forme, on en convoqua une, en 1811 ; puis, pendant quatorze ans, François II gouverna le pays en véritable despote. L'idéal de son ministre tout-puissant, Metternich, était la constitution féodale du Moyen-Age, « car, disait-il, toute représentation basée sur le suffrage du peuple mène à la Révolution ». Il n'avait pas assez de sarcasmes pour les Magyars : « La Hongrie est une véritable Béotie, écrit-il, où les habitants des petites villes et des étudiants représentent la noblesse et des conseillers auliques — qui savent juste ce qu'on leur a appris au collège — le gouvernement. » Cela ne l'empêchait pas de demander toujours de nouveaux sacrifices, tout en foulant aux pieds les droits de la nation qui réclamait la convocation de la Diète et protestait contre les rescrits royaux.

Après le Congrès de Vienne, la politique de la Sainte Alliance veilla d'encore plus près à ce que tout mouvement libéral fût étouffé, et, dans les congrès de Troppau et de Laibach, on prit les mesures nécessaires pour que ni les provinces italiennes qui étaient sous la domination des Habsbourg, ni la Hongrie ne soient tentées de s'émanciper. Cependant les Carbonari s'organisèrent en Italie ; la Hongrie, qui n'aime pas les conspirations, mais se révolte franchement quand ses droits sont lésés, réclamait le rétablissement de sa constitution. Mais François II avait horreur de toute vie constitutionnelle. Le mot *constitution* le mettait en fureur, et il avait même, un jour, défendu à son médecin qui lui disait que sa constitution était robuste, de se servir de ce mot. Il comptait gouverner à coup de rescrits et disait que l'autonomie magyare était suffisamment garantie par les trois grands bureaux qui géraient les affaires : la Chancellerie aulique hongroise (*magyar udvari Kanczellaria*), le Conseil de lieutenance (*helytartotanács*) et la Chambre aulique (*udvari Kamara*). Or, ces trois intermédiaires entre le pouvoir royal et la nation n'étaient nullement inspirés d'esprit magyar. La haute noblesse, qui y tenait les principaux emplois, — les *auliques*, comme on les appelait dédaigneusement, — était ultra-conservatrice, choisie par le roi et toujours prête à exécuter sa volonté. La chancellerie, qui siégeait à Vienne, n'était, en somme, qu'un bureau d'enregistrement des actes, des donations et des prébendes accordées par la Cour. Le Conseil de lieutenance avait à sa tête le palatin, — depuis 1792, c'était toujours un prince de la famille royale, — et se composait de membres du haut clergé catholique et de quelques magnats. C'est de là qu'on semblait diriger les affaires du pays ; mais, au fond, ce Conseil ne remplissait que le rôle de tampon entre un pouvoir absolu et les comitats jaloux de leur autonomie. C'est ce conseil qui recevait les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

innombrables doléances des comitats pour les soumettre au trône ; lui-même n'avait aucun pouvoir, ni politique, ni administratif, ni judiciaire. La Chambre aulique, finalement, qui s'occupait des finances du pays, était entièrement entre les mains de l'Autriche et, fait curieux à noter, l'administration des villes minières hongroises, d'où la monarchie tirait son or, lui échappait complètement, étant subordonnée aux bureaux viennois.

*
* *

François II et son entourage tenaient aussi la Hongrie dans un état d'isolement intellectuel complet. Les projets des Diètes qui visaient l'instruction du peuple ou l'enseignement supérieur furent combattus par le gouvernement de Vienne. Un des députés les plus éloquents de la Diète de 1832 disait avec raison : « Le héros de notre siècle, Napoléon, qui certes n'était pas grand ami de la liberté, entrant vainqueur en Italie, s'empressa de rouvrir les portes condamnées de l'Université de Padoue. Voilà ce que fit le despote ! Et le gouvernement qui s'intitule le doux, le paternel, qui étale des devises touchantes, ce gouvernement-là, depuis trois siècles, n'a rien fait pour le développement intellectuel du peuple. » L'Autriche ne voulait favoriser ni l'instruction ni la diffusion des livres. La censure ne s'exerçait pas seulement sur les manuscrits à imprimer, qui étaient expurgés ou défendus lorsqu'ils contenaient des idées peu agréables à la réaction ; mais elle surveillait activement les productions étrangères. Même les livres les plus inoffensifs ne pouvaient franchir la frontière ; ainsi on raconte que le grand mathématicien Bolyai dut attendre des années pour pouvoir lire un ouvrage scientifique de son ami Gauss. Le mot d'un censeur auquel on soumit la réimpression d'un Dictionnaire latin-hongrois très répandu dans les écoles magyares et dont l'auteur s'appelle Pariz-Papai est connu : *Weg damit, da ist schon wieder was aus Paris.* (Otez-moi cela, voilà encore une marchandise de Paris.) Heureusement pour la culture magyare, les nobles jouissaient de certains privilèges ; ils pouvaient plus facilement recevoir des livres d'Allemagne et de France, et c'est grâce à ce commerce intellectuel que la littérature et la science magyares ont pu se développer, malgré les rescrits de François II.

Lorsque le pays vit enfin — c'était vers 1822 — que le roi, malgré les récriminations des comitats, ne voulait pas convoquer la Diète, il employa le moyen dont il disposait pour se faire entendre : c'est-à-dire qu'il refusa le contingent militaire et les im-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pôts. Sans soldats et sans argent, Vienne ne pouvait rien faire et Metternich fit convoquer enfin la Diète pour le 11 septembre 1825. On considère généralement cette date comme l'aurore de la Hongrie moderne. Les neuf siècles de son histoire déjà écoulés représentent la Hongrie ancienne qui, au Moyen-Age, fut un royaume indépendant et eut ses moments de grandeur sous la dynastie arpadienne, puis sous les Anjou de Naples, devint le boulevard de l'Occident contre les invasions des Turcs et atteignit son apogée sous Mathias Corvin ; puis, acceptant les Habsbourg comme rois, subit pendant trois siècles d'abord la domination turque, puis la germanisation à outrance. C'est donc de 1825 qu'on date l'époque des réformes, la renaissance dans la vie politique et littéraire. En effet, la convocation de la Diète coïncide avec la publication de la première épopée nationale de Vörösmarty, *La Fuite de Zalán*, écrite au milieu de l'effervescence causée par les préparatifs de la Diète. Le poète comptait stimuler l'ardeur de ses compatriotes qui devaient pour ainsi dire reconquérir le pays qui avait été arrosé du sang de leurs ancêtres.

C'est dans cette Diète que le jeune Etienne Széchenyi — il avait 34 ans — fonda, par un acte généreux, l'Académie hongroise, qui devait cultiver la science *en langue magyare* et devenir, plus tard, le foyer le plus intense de la culture nationale.

L'histoire de la Hongrie, réveillée de sa torpeur séculaire, est contenue entièrement dans l'histoire de ses Diètes de 1825 jusqu'à la Révolution. C'est là qu'on voit éclater son désir ardent de sortir enfin de l'isolement funeste qui la reléguait au rang d'une province tout à fait négligeable, de s'émanciper au point de vue politique, social, financier et économique de la tutelle autrichienne, de mettre l'accord entre les différentes confessions pour que les citoyens du même pays soient animés des mêmes tendances, d'affranchir les serfs dont la situation était une honte, d'introduire les réformes dans la juridiction qui n'était pas codifiée, d'améliorer le système des prisons, d'émanciper les juifs, de fortifier le sentiment national par une culture intense de la langue et des lettres magyares et de ne pas choquer, malgré cette réforme, les différentes nationalités qui habitent le sol magyar.

*
* *

Vous voyez, Messieurs, que le programme était chargé, et vu la résistance de la Cour, l'opposition acharnée des conservateurs qui, dans la Chambre des Magnats, formaient une majorité compacte, il a fallu livrer de nombreuses batailles pour obtenir quel-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ques concessions. Pour expliquer la lenteur avec laquelle les réformes furent votées, il faut rappeler que, malgré la constitution magyare, un véritable gouvernement constitutionnel n'existait pas à cette époque. La Hongrie, de temps immémoriaux, avait ses Diètes, et nous savons que la Charte qui octroyait à la noblesse une part prépondérante dans le gouvernement date de 1222, et qu'elle n'a que sept ans de moins que la Charte anglaise. Cette Diète avait, au commencement du XIX[e] siècle, deux *Tables* : la Table supérieure et la Table inférieure. Etaient membres de la première le haut clergé et les magnats, présidés par le palatin ; en tout 273 membres. La Table inférieure, présidée par le *personalis* (*személynök*) (1), nommé par le roi, comprenait les députés des 52 comitats — deux par comitat — ceux des villes libres royales, puis les représentants des grands seigneurs absents qu'on appelait *absentium ablegati*. Les délibérations étaient secrètes ; longtemps on refusa toute information sur les débats. Vers 1836, on permit de publier des comptes rendus des séances et nous savons que la carrière politique de Kossuth commença par cette occupation. Alors aussi on vit paraître à la Diète, qui jusqu'en 1848 se tenait à Pozsony (Presbourg), ville entièrement allemande à cette époque, mais que sa proximité de Vienne désignait comme lieu de réunion, la jeunesse des Diètes, c'est-à-dire des étudiants en droit qui, après avoir fini leurs études, affluaient à Pozsony pour s'y initier aux affaires publiques. On les appelait *juratus* ; ils servaient de secrétaires aux députés. Leur présence donnait de la vie à ces assemblées : ennemis des conservateurs et des retardataires, ils manifestaient souvent bruyamment pendant les séances.

A la Table haute, on discutait en latin ; à la Table basse, vers 1832, déjà en magyar. D'abord on devait s'occuper des rescrits royaux, de l'impôt et du recrutement, et ce n'est qu'après qu'on pouvait aborder les réformes. Si la Cour voulait couper court à la délibération des députés, elle déclarait la Diète dissoute. Cependant l'esprit des réformes avait tellement pénétré le pays, la poussée libérale devint tellement intense, surtout après la Révolution de Juillet à Paris, qu'on ne pouvait plus différer l'exécution des réformes les plus urgentes.

De 1825 jusqu'à 1848, il y eut en tout six Diètes (1825-27, 1830-31, 1832-36, 1839-40, 1843-44, 1847-48), mais la première s'était occupée surtout de sauvegarder les droits nobiliaires garantis par la Constitution. On n'y sent pas encore le souffle de libéra-

(1) Son titre complet était : *personalis præsentiæ regiæ locum tenens.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lisme qui caractérise les suivantes. L'opposition à la Table inférieure était assez imposante ; mais cette opposition voulait surtout mettre un frein aux empiétements de la Cour, faire des reproches aux bureaux de Vienne. Les chefs étaient plutôt des orateurs que des hommes politiques. Il n'y a que Széchenyi qui ait eu une vue nette des réformes à accomplir ; il remarqua, le premier, que l'unité morale et ethnique manquait à la nation, qu'elle était très en retard au point de vue intellectuel, que ses moyens économiques étaient nuls. C'est pourquoi nous le verrons déployer son activité, qui fut vraiment surhumaine, avant tout dans le domaine économique. Il secoua d'abord la nation par ses célèbres pamphlets : *Crédit*, *Lumière* et *le Stade* qui, selon le poète Arany, ont guidé le pays comme une colonne de feu. Il commença l'œuvre de la régénération par la création d'un centre littéraire : l'Académie, et d'un centre politique, social et économique : Pest, ville plutôt allemande à cette époque, puisqu'on raconte que, encore vers 1840, un jeune ouvrier magyar envoyé dans la capitale y oubliait sa langue maternelle. Dès lors, Széchenyi qui avait en horreur cette éternelle politique de protestation, ramena le pays sur le terrain de l'action. Libéral dans le sens le plus large du mot, il voulait cependant que les réformes s'accomplissent avec l'aide du gouvernement. C'est ce qui nous explique son rôle d'intermédiaire entre la Diète et la couronne, et, puisque ces rôles sont toujours ingrats, l'opinion publique se détourna peu à peu de lui pour suivre, à partir de 1840, d'autres idoles. Encore aujourd'hui, nous voyons des historiens qui voudraient amoindrir la part immense qui revient à Széchenyi dans la régénération de son pays. Ils l'accusent d'avoir été trop utilitaire, d'avoir sacrifié certains droits de la nation pour pouvoir, de concert avec le gouvernement, agir sur le terrain économique et de n'avoir rien compris à l'esprit de la Constitution magyare. Ces accusations sont, sans doute, exagérées. S'il est vrai que le pivot de la politique de Széchenyi était ses réformes économiques, on ne peut nullement taxer un esprit de cette envergure d'utilitarisme, puisque la culture intellectuelle, l'instruction du peuple, lui tenaient autant au cœur que ses autres réformes.

La fin de sa carrière fut tragique. Soupçonné à Vienne de vouloir trop obtenir pour la Hongrie, d'avoir été l'initiateur d'un mouvement libéral qui devint bientôt irrésistible; vu d'un mauvais œil, d'autre part, par la jeunesse magyare qui, auparavant organisait en son honneur des retraites aux flambeaux et le considérait, maintenant, comme le serviteur dévoué de l'Autriche; bafoué pour son fameux discours de la séance solennelle de l'Aca-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

démie en 1842, où il défendait les droits des nationalités non magyares en matière de langue, il persévéra cependant et fit partie du premier ministère hongrois ; il ne quitta la scène politique que lorsqu'à l'approche de la Révolution son esprit sombra.

L'homme d'Etat qu'il avait désigné lui-même, dès 1840, comme devant être le chef du parti libéral, était François Deák. Avant de devenir le promoteur du dualisme, l'homme providentiel qui devait réconcilier après la Révolution la Hongrie avec la Maison des Habsbourg, Deák avait joué un rôle important dans les Diètes. Il était le grand orateur des réformes libérales, qu'il s'agît de la question du servage ou que l'on délibérât sur la liberté des différents cultes, sur l'instruction publique ou sur les droits de la nation. Légiste consommé, connaissant à fond tous les secrets du droit magyar, privé ou public, intelligence claire, logicien hors ligne, il mettait de la lumière dans toutes les questions. D'un trait, il éclairait les problèmes les plus ardus. Son éloquence sobre visait plutôt à convaincre qu'à enflammer.

Dès la Diète de 1839, Eötvös combat à côté de lui à la Chambre des Magnats où il avait le droit de siéger comme baron, tandis que Deák groupait autour de lui l'opposition à la *Table inférieure*. Tous deux étaient des hommes de progrès, mais non pas des révolutionnaires, quoique Eötvös reconnût plus tard que, dans certaines situations inextricables, la Révolution est nécessaire. C'est pourquoi il n'a nullement condamné le rôle de Kossuth à partir de 1841 comme directeur du *Pesti Hirlap*, premier journal hongrois rédigé avec goût et dans la manière des journaux européens. Grâce à ce journal, l'ascendant de Kossuth l'emporta. Széchenyi s'inquiétait de voir son œuvre réformatrice en danger, et, malgré les conseils de Deák et d'Eötvös, il entama cette polémique retentissante avec Kossuth qui, loin de nuire à ce dernier, aliéna à Széchenyi les sympathies des libéraux. On vit alors deux hommes qui poursuivaient le même but, c'est-à-dire l'émancipation politique et économique de la Hongrie, ne pas s'entendre sur *la façon* dont il fallait agir en cette circonstance.

Le mouvement démocratique l'emportait ; mais encore fallait-il instruire cette démocratie. Ce fut le rôle qu'Eötvös et ses amis assumèrent en prenant la succession de Kossuth comme directeurs du *Pesti Hirlap*. Ils formèrent le groupe des *Doctrinaires* qui, à l'aide des lumières acquises par l'étude de la vie parlementaire en France et en Angleterre, éclairaient les idées vagues et confuses que les orateurs des Diètes et les journalistes jetaient dans la circulation. Ce groupe proclama le premier que la politique était une science, et, comme les doctrinaires français de la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

monarchie de Juillet, ils ne dédaignaient nullement cette appellation que leurs adversaires employaient comme un sobriquet. Ce sont eux qui ont élaboré la nouvelle Constitution magyare telle que les lois de 1848 l'ont sanctionnée ; ce sont eux encore qui combattirent le pouvoir illimité du comitat en faveur d'une représentation vraiment nationale, d'une centralisation du pouvoir et de la création d'un ministère responsable. Ces doctrinaires, dont Eötvös était l'âme, préparèrent par leurs études le nouvel état des choses. Nous savons que cet état n'a pas duré longtemps. Le cabinet de Vienne, qui, déjà au cours des Diètes dont nous avons parlé, excitait les nationalités contre les Magyars, sanctionna bien les lois de 1848, qui garantissaient l'autonomie magyare ; mais, sous main, il jetait le brandon de discorde entre les divers éléments de la population d'un même pays.

*
* *

Cette époque, si riche en hommes d'Etat de premier ordre, a produit aussi les grands poètes dont la Hongrie est justement fière. Vörösmarty débute l'année même de l'ouverture de la diète de 1825. Il est considéré comme le créateur de la langue poétique moderne. Jamais cette langue n'avait trouvé de tels accents pour évoquer la gloire du passé, pour peindre les combats et les passions. Le beau monument qu'on a élevé tout dernièrement au poète dans la capitale hongroise exprime à merveille l'enthousiasme qui avait saisi toutes les classes de la société au son du puissant *Appel* dont les deux premiers vers : « A ta patrie, ô Magyar, reste inébranlablement fidèle », ornent le socle sans autre inscription ; car toute la nation sait que les poésies de Vörösmarty sont l'accompagnement le plus digne des grandes réformes de Széchenyi. Et à côté de Vörösmarty surgit toute une pléiade de poètes jusqu'à ce que parût, en 1844, ce petit volume de *Poésies* de Petöfi, qui ouvre des voies nouvelles au lyrisme magyar. Petöfi, célèbre bientôt dans toute l'Europe qui le range parmi les plus grands génies poétiques, est l'incarnation de la poésie populaire magyare et le Tyrtée de la Révolution. C'est à la fin de cette période qu'Arany remporte son premier succès avec la première partie de son épopée, *Toldi*, restée son chef-d'œuvre, le livre par excellence de la jeunesse hongroise, comme le furent les poèmes homériques dans l'ancienne Grèce.

Cette même période voit, après des débuts bien pénibles, l'éclosion du genre dramatique, grâce à la construction du premier théâtre stable de la capitale, le *Théâtre national*, qui, depuis

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

son ouverture, en 1837, jusqu'à nos jours, est resté la scène principale du pays où tous les grands dramaturges se firent entendre et dont l'histoire est l'histoire même de la poésie dramatique hongroise.

Et si nous ajoutons que le roman hongrois est également né dans cette période grâce à la plume féconde du baron Josika, et qu'il a atteint avant la Révolution une importance capitale dans le mouvement littéraire, on comprendra facilement pourquoi l'époque de Széchenyi est digne entre toutes d'être étudiée dans tous ses détails.

Cette année, l'activité littéraire des hommes d'Etat, des orateurs des Diètes, des poètes depuis Vörösmarty jusqu'à Petöfi, nous occuperont principalement. Nous verrons d'abord comment un Etat presque féodal se change lentement en un Etat moderne ; comment les écrivains secondent les champions de la cause libérale. Issus, pour la plupart, de la petite noblesse ou du peuple, veulent que leurs paroles pénètrent les couches les plus profondes, ils tâchent de rendre magyare la capitale du pays, presque allemande lorsque Széchenyi en fit le centre de l'activité nationale. Les écrivains de cette époque sont les collaborateurs indispensables des hommes politiques : ils éveillent la masse, pendant que la Diète démolit l'ancien édifice féodal. Ils atteignent le plus haut idéal de l'art, tout en restant en communion d'idées avec le grand réformateur qui a donné son nom à l'époque.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sujets de compositions.

UNIVERSITÉ DE RENNES

BACCALAURÉAT.

Philosophie.

Quelle est l'influence que les sentiments ont sur la pensée logique ? Peut-il exister une pensée entièrement affranchie du sentiment ?

La passion : ses éléments, son origine, son développement, sa fin.

Faire l'analyse d'une inclination complexe (choisir l'inclination esthétique, morale ou religieuse). Une telle inclination est-elle réductible à des inclinations plus simples, ou contient-elle un élément irréductible ?

De l'idée d'évolution dans la nature et dans l'histoire.

La notion de la matière dans les sciences de la nature.

La raison, le raisonnement et le bon sens.

Philosophie (*Mathématiques*).

1. Connaissance vulgaire et connaissance scientifique.
2. La notion de loi dans les sciences morales (psychologie et sociologie).
3. Rôle moral et rôle social de la science dans la civilisation contemporaine.

Composition française (*A*, *B*, *C*, *D*).

Racine a dit dans une de ses préfaces : « Il n'y a que la vraisemblance qui touche dans la tragédie. Et quelle vraisemblance y a-t-il qu'il arrive, en un jour, une multitude de choses qui pourraient à peine arriver en plusieurs semaines ? Il y en a qui pensent que cette simplicité est une marque de peu d'invention. Ils ne songent pas qu'au contraire toute l'invention consiste à faire quelque chose de rien, et que tout ce grand nombre d'incidents a toujours été le refuge des poètes qui ne sentaient dans leur génie ni assez d'abondance ni assez de force pour attacher, durant cinq

Digitized by Google		Original from PRINCETON UNIVERSITY

actes, leurs spectateurs par une action simple, soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentiments et de l'élégance de l'expression. »

Vous commenterez ce jugement et vous montrerez, en prenant vos exemples dans une tragédie à votre choix, que Racine a toujours recherché, dans ses œuvres, cette simplicité qu'il définit ici.

Voltaire a dit, dans l'*Epître à Horace*, écrite à Ferney, en 1772 : « J'ai fait un peu de bien ; c'est mon meilleur ouvrage. »

Vous rechercherez s'il a eu raison de parler ainsi, en vous appuyant sur ce que vous connaissez de sa vie et sur ce que vous avez lu de ses œuvres.

Victor Hugo a écrit, dans la préface des *Contemplations* : « On se plaint souvent des écrivains qui disent *moi*. — « Parlez-nous de nous » — leur crie-t-on. Hélas ! quand je vous parle de moi, je vous parle de vous. Comment ne le sentez-vous pas ? Ah ! insensé qui crois que je ne suis pas toi ! »

1. Les grands poètes romantiques n'ont-ils pas étalé un peu trop leur *moi* dans leurs ouvrages, et la critique que cite Victor Hugo n'est-elle pas quelque peu fondée ?

2. Mais le poète n'a-t-il pas raison de répondre que ses sentiments sont les nôtres, et que, en nous parlant de lui, c'est de nous qu'il nous parle ? On le prouvera en étudiant brièvement quelques pièces empruntées à ses recueils lyriques.

Version latine.

Multa nobis blandimenta natura ipsa genuit, quibus sopita virtus conniveret interdum ; multas vias adulescentiæ lubricas ostendit, quibus illa insistere aut ingredi sine casu aliquo aut prolapsione vix posset ; multarum rerum jucundissimarum varietatem dedit, qua non modo haec aetas, sed etiam jam corroborata caperetur. Quam ob rem, si quem forte inveneritis qui aspernetur oculis pulchritudinem rerum, non odore ullo, non tactu, non sapore capiatur, excludat auribus omnem suavitatem, huic homini ego fortasse et pauci deos propitios, plerique autem iratos putabunt. Ergo haec deserta via et inculta, atque interclusa jam frondibus et virgultis, relinquatur ; detur aliquid aetati ; sit adulescentia liberior ; non omnia voluptatibus denegentur ; non semper superet severa illa et directa ratio : vincat aliquando cupiditas veluptasque rationem, dummodo illa in hoc genere praescriptio moderatioque teneatur : parcat juventus pudicitiae suae, ne spoliet alienam, ne effundat patrimonium, ne foenore trucidetur, ne incurrat in alterius domum atque famam, ne probrum castis,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

labem integris, infamiam bonis inferat, ne quem vi terreat, ne intersit insidiis, scelere careat; postremo, cum paruerit voluptatibus, dederit aliquid temporis ad ludum aetatis atque ad inanes hasce adulescentiae cupiditates, revocet se aliquando ad curam rei domesticae, rei forensis reique publicae, ut ea quae ratione antea non perspexerat, satietate abjecisse, experiendo contempsisse videatur.

Composition allemande (B).

DIE WEIBER VON WEINSBERG.

I. Im Mittelalter wurde einmal der Kaiser Konrad der Stadt Weinsberg böse. (Einen Grund erfinden !) Er belagerte die Stadt, die sich lange Zeit verteidigte.

II. Wut des Kaisers. Er schickt einen Herold hin : « Alle Männer sollen gehängt werden ! »

III. Hungersnot in der Stadt. Eine Gesandtschaft von Frauen kommt ins Lager des Kaisers, bittet ihn um Gnade.

IV. Der Kaiser empfängt sie, bleibt aber unerbittlich « die Weiber sollen freien Abzug mit ihren besten Schätzen haben, die zurückgebliebenen Männer werden sterben. »

V. Am folgenden Tag ziehen die Frauen heraus. Jede trägt ihren Mann, Bruder, oder Vater auf dem Rücken — der Kaiser verzeiht.

Composition allemande (D).

DER SCHULHOF.

I. Es ist 4 Uhr — Jeder Schüler hat sich sein Vesperbrot geholt — der Portier und seine kuchen — Wie sollen wir uns die lange Stunde vertreiben.

II. Einige spielen Ball, Fussball, Tennis; sie werden von anderen bezafft, bewundert.

III. Viele gehen langsam um dem Hof herum besprechen mit tiefem Ernest die verschiedensten Fragen (Einige Gespräche, die man da hören kann.)

IV. Von Zeit zu Zeit wird einer nach dem Sprech-Zimmer oder zum Herrn Direktor gerufen — andere versuchen eine Zigarette zu rauchen, Karten zu spielen, aus dem Hofe fortzulaufen.

Jetzt lautet die Gloke. Es geht wieder an die Arbeit.

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Composition anglaise (B).

MARSHAL SAXE AND THE FARRIER.

One day Marshal Saxe, who boasted of extraordinary physical strength, wanted his horse shod. A village farrier produced a shoe which the Marshal broke with his hands, alleging it was mere trash... Broke three in succession and would only accept the fourth... Gave the man a gold coin ; the latter dealt with it in the same way that the Marshal had done with the horse-shoes..., Broke three pieces and was satisfied only with the fourth... Moral.

Use in preference the dialogue form. — Describe not only the scene itself, but the surroundings as well ; the Marshal's *retinue*, the farrier's journeymen and the villagers standing by and passing remarks.

Comment upon the saying : « A foreign nation is a contemporaneous posterity ».

As regards the home affairs of a country, foreigners, as a rule, are unbiassed by political prejudices ; nor are they so apt to take sides for merely personal reasons.

It is also a well-known fact that seeing things from afar makes for impartiality almost as surely as does lapse of time.

Should not the above maxim be questioned when applied to international relations ? Why ?

Composition anglaise (D).

Explain and enlarge upon the following :

« How much a dunce that has been sent to roam
Excels a dunce that has been kept at home ! »

(Cowper, *the Progress of Error.*)

Then point out the ever growing tendency to travelling and its happy results ; bear in mind the contempt of the well-educated Englishman and American (chiefly the latter) for the untravelled man.

Philosophie.

Importance de l'expérimentation scientifique.

On a souvent répété, après Socrate, qu'il n'y a de science que du général. Peut-on admettre sans restriction cette assertion ? Montrer qu'il est des sciences, l'histoire, par exemple, auxquelles elle est difficilement applicable.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Qu'est-ce qu'une théorie et quelles différences y a-t-il entre une théorie et une hypothèse ?

Philosophie (*Mathématiques*).

L'intérêt personnel et l'intérêt général. Leurs rapports sont-ils nécessairement en opposition ?

Suivant certains, l'humanité progresse ; suivant d'autres, elle évolue simplement. Distinguer les deux doctrines et exposer les raisons qu'on peut invoquer en faveur de l'une ou de l'autre.

Est-il possible, dans un Etat, de développer à la fois l'égalité et la liberté ? Montrer que le développement de l'égalité se fait souvent aux dépens de la liberté, et inversement.

Composition française (A, B, C, D).

Vous supposerez que vous écrivez à un ami pour lui faire part des impressions produites sur vous par vos premières lectures de Victor Hugo (vous vous attacherez à noter surtout des souvenirs personnels et à ne parler que de pièces que vous-même avez lues directement.

Lettre de La Fontaine à Maucroix. — On lui reproche la morale de ses *Fables*, où il semble donner raison aux forts et aux habiles, et où le renard a d'ordinaire le beau rôle. Mais, d'abord, il n'a pas inventé les sujets qu'il traite ; puis il ne calomnie nullement l'humanité ; il croit l'avoir peinte avec exactitude. Or il est utile de présenter aux hommes le miroir, et surtout de mettre en garde contre bien des illusions et des pièges ceux qui n'ont pas l'expérience du monde.

Nicole, dans son *Traité de la Comédie* (1659), avait dénoncé l'immoralité du théâtre en général et des tragédies de Corneille en particulier. Vous supposerez que Corneille écrit à Nicole : bien qu'il connaisse l'aversion de Port-Royal pour le théâtre, il est fort surpris des attaques de Nicole. La poésie dramatique, dont Aristote et Horace n'ont pas dédaigné d'être les législateurs, est-elle donc condamnée à l'immoralité ? Ne peut-elle exercer sur le public une action bienfaisante ? Est-ce dans le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, que *le vice est fardé et rendu aimable*, suivant les expressions de Nicole ? Ces tragédies n'ont d'autre objet que de peindre la lutte de la passion et du devoir et de glorifier l'héroïsme.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bibliographie

Souvenirs d'un vieil Athénien, par Emile Gebhart, de l'Académie française. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Bloud et C^ie^, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e^).

Athénien, Emile Gebhart ne le fut pas à la manière des archéologues, mais à celle de Chateaubriand, de Racine et de Fénelon. Ce n'est rien moins, en effet, que ces grands noms qui d'eux-mêmes s'évoquent, lorsqu'on parcourt les *Lettres de Jeunesse* qui ouvrent ce charmant volume. Elles nous disent les émotions de l'auteur lors de son premier pèlerinage aux pays classiques. On y a joint quelques-uns des articles qu'Emile Gebhart envoyait de Nancy, sous le pseudonyme d'Atticus, à la *République française* et quelques autres donnés par lui aux *Débats* jusqu'à la veille de sa mort. Si les *Lettres* nous révèlent combien vives et chaudes furent les impressions qu'il reçut de son premier contact avec les choses de l'antiquité, les pages qui suivent démontrent qu'Emile Gebhart n'a jamais renié la ferveur athénienne de sa jeunesse. Ce nouveau volume du délicieux écrivain ne peut manquer d'être accueilli avec une grande faveur, et comme une publication très opportune, en un moment où la culture classique subit en France — et ailleurs — de si vives attaques et de si regrettables dommages.

Bossuet et la Société française sous le règne de Louis XIV, par E. Longuemare. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Bloud et C^ie^, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e^).

C'est la première fois que Bossuet est étudié à ce point de vue. Il a paru à M. Longuemare que, après tant d'ouvrages consacrés à l'histoire critique de la prédication de Bossuet et à l'analyse de son art oratoire, il convenait d'envisager dans l'incomparable orateur l'observateur et le moraliste. M. Longuemare a prouvé par son livre qu'il ne s'était pas trompé. Dans une Introduction substantielle, il expose son but, développe les préjugés et les objections pour les réfuter. Comme Bossuet passait, depuis Nisard, pour être dogmatique, doctrinaire et étranger, dans ses sermons, aux habitudes, aux mœurs, à l'esprit de son temps, et regardant beaucoup plus vers les siècles de Tertullien, de saint Augustin ou

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de saint Bernard, que vers le siècle de ses auditeurs, il y avait quelque hardiesse à vouloir « reconstituer » avec les sermons de Bossuet un tableau de la société française sous le règne de Louis XIV. Mais M. Longuemare a su faire les réserves nécessaires, se tracer certaines limites et bien définir son sujet. Il suffira de donner les titres de ses huit chapitres : Louis XIV ; la Cour de Louis XIV ; la Famille royale ; les Jeunes Filles ; Maîtresses et Favorites ; les Pauvres et les Humbles ; les Libertins ; les Beaux-Esprits. Chacun de ces chapitres est une étude curieuse et approfondie. M. Longuemare, malgré la nouveauté du sujet, donne ce qu'il avait promis : rétablir l'œuvre oratoire de Bossuet dans son actualité rigoureuse et « du plus familier de nos orateurs » ne plus faire « une sorte de prophète et de doctrinaire absolu, relégué dans une grandeur inabordable ».

Léonard de Vinci, par le Baron Carra de Vaux. 1 vol. in-12 (Collection *Philosophes et Penseurs*, n° 573). Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

On a écrit, il y a une centaine d'années : « L'on ne peut courir la chance d'être grand qu'en s'appliquant à une seule chose. Le Vinci, né avec de multiples dons, faute d'avoir sacrifié à l'un d'eux tous les autres, ne resta le premier dans aucun genre. »

De nos jours, au contraire, des écrivains graves sont près de juger que le Vinci fut le plus grand entre ses rivaux, le premier dans l'art, et le prestige qu'il a dans un genre ne fait que soutenir et augmenter celui qu'il a dans l'autre.

Ce qu'il faut exactement croire en cette question, on le saura en lisant le volume docte et concis que M. Carra de Vaux consacre au Vinci « penseur ». Les cahiers de Léonard, qui sont une masse confuse, peuvent être condensés aujourd'hui, grâce à la clarification que subit progressivement la science, en quelques pages d'une intelligence facile. C'est cette analyse et cette mise au point qu'on trouvera dans le présent opuscule.

Buchez, par G. Castella. 1 vol. in-12 de la Collection *Philosophes et Penseurs*, n° 582. Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie, édit., 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

En même temps qu'un sociologue, un précurseur du catholicisme social, Buchez est un historien philosophe. Il s'est appliqué

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à trouver la loi des faits historiques et, bien que la forme dont il revêtait ses vues sur ces problèmes difficiles soit souvent obscure et peu choisie, elles méritent cependant d'être connues. On en trouvera ici un résumé très intelligent et parfaitement clair. Les appréciations fort justes par lesquelles M. Castella complète son exposé aident, d'ailleurs, à la compréhension du « buchézisme », système original, et où il s'en faut que tout soit caduc et négligeable.

*
* *

Œuvres choisies de Rudyard Kipling avec une *notice* par M. Epuy. Librairie Delagrave, Paris, 1910.

*
* *

Anthologie des humoristes anglais et américains (*du XVII^e siècle à nos jours*), par M. Epuy. Librairie Delagrave, Paris, 1910.

*
* *

Anthologie de la littérature allemande, *des origines au XX^e siècle*, par L. Roustan, *docteur ès lettres*. Paris, Delagrave, 1910.

*
* *

L'idée d'une science de droit universel comparé, par M. G. del Vecchio, *Professeur à l'Université de Messine*. Paris, Librairie générale de droit, 1910.

*
* *

Anthologie de la littérature japonaise, *des origines au XX^e siècle*, par Michel Revon, *Professeur à la Faculté des Lettres de Paris*. Librairie Delagrave, 1910.

Le Gérant : Franck Gautron.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

DIX-NEUVIÈME ANNÉE (1re Série) N° 7 29 DÉCEMBRE 1910

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

Les romans et les farces au XVe siècle.

Vous avez pu remarquer que, même dans ce cours qui semblait devoir s'attacher exclusivement aux idées, « à la civilisation intellectuelle », nous n'avons pas manqué de nous occuper souvent de la forme des œuvres, de leur valeur esthétique. Cela vous a peut-être surpris ; mais nous pensons que, jamais, il n'est possible de négliger le côté artistique d'une œuvre littéraire. Un sentiment nous intéresse aussi par la façon dont on nous le montre, il n'existe vraiment dans une œuvre que par son expression ; et, songez-y, le plaisir de la lecture nous vient bien souvent des idées qu'on nous présente, mais, pour beaucoup, il résulte de la beauté formelle de l'ouvrage.

Puisque j'en viens à vous parler du plaisir de la lecture, laissez-moi vous en dire encore quelques mots et vous montrer à quel dessein et à quel sentiment d'intimité il devrait nous conduire. Aujourd'hui, nous nous laissons guider dans nos lectures, comme trop souvent aussi dans toute notre vie, par les circonstances, par des modes ; c'est l'actualité qui impose à notre attention tel ou tel chef-d'œuvre prétendu : les annonces, nos relations, nous entraînent, au petit bonheur, vers des livres qui ne méritent pas

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de nous arrêter. Nous dispersons ainsi nos forces, et c'est avec peine que nous parvenons à nous concentrer sur un véritable chef-d'œuvre. Or, ne pourrions-nous pas constituer plus logiquement l'ordre de nos lectures, échapper à ces influences de hasard et nous réfugier dans notre jardin secret, si vous me permettez cette expression connue ? On ne saurait nier l'utilité et surtout le plaisir que chacun trouverait à constituer sa bibliothèque à sa guise, suivant ses goût les plus profonds. Rappelez-vous Montaigne et sa librairie. Une bibliothèque, ce devrait être pour nous comme un oratoire, comme le sanctuaire de notre vie intérieure. Point n'est besoin d'entasser livres sur livres : moins ils seront, mieux nous les connaîtrons. Il est nécessaire de faire un choix et de savoir trier ceux qui présentent quelque avantage. Bien entendu, lorsque nous constituons ainsi notre bibliothèque, nous devons négliger toute préoccupation professionnelle : la bibliothèque dont je parle ne doit pas être un atelier. Et si j'avais encore un conseil à vous donner, je vous engagerais à lire de préférence les auteurs concis, ceux qui condensent la réalité et savent créer des âmes. En réalité, remarquez que les auteurs qui s'imposent de plus en plus sont précisément ceux qui peuvent faire vivre des personnages, ceux qui créent des types : Villon, Rabelais, Cervantès, Molière, Balzac, Dumas, etc. Je souhaite que ce cours de littérature vous soit comme un guide dans le choix que vous ferez de votre nourriture spirituelle. J'ai tenu à vous présenter ces quelques observations avant votre départ prochain; car, justement, le temps des vacances, libre de tout souci de carrière ou de profession, est favorable à la lecture attentive et réfléchie.

Cela dit, nous revenons à nos recherches ordinaires. J'ai eu l'occasion de lire, ces jours derniers, la nouvelle thèse si féconde et si savante de M. Laumonier. J'ai eu le plaisir de constater que M. Laumonier formule souvent des conclusions analogues aux nôtres : en particulier, il affirme très nettement la continuité d'une tradition littéraire française ; il reconnaît que Ronsard doit beaucoup à ses prédécesseurs, à Marot par exemple. Ronsard, dit-il, unit harmonieusement une âme antique et une âme française. Malgré la Pléiade, la tradition française a duré même à cette époque-là. Ainsi les études les plus récentes convergent avec les nôtres. Cette âme française, dont elles montrent l'existence dans toute notre littérature, c'est celle-là même que nous sommes en train d'étudier.

Jusqu'ici, dans toutes les recherches littéraires qu'on a faites sur les œuvres du xv^e siècle et des époques avoisinantes, on a

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

examiné presque exclusivement ou bien les idées ou bien la langue — la langue surtout ; mais on s'est peu soucié du style. Pourtant il arrive parfois que l'on est frappé de la netteté simple du style de certains livres. Dernièrement, j'ai trouvé une traduction d'un *Recueil d'Epistres chantées en l'église au long de l'année*, datant de 1535 ou de 1540. J'ai été frappé de la remarquable langue dans laquelle ces Epîtres ont été traduites. Si l'on fait abstraction de certains mots qui sentent leur siècle, on peut croire que ces phrases ont été écrites par quelqu'un de nos contemporains. J'en ai fait l'épreuve, l'autre jour, à ma conférence de l'Ecole des Hautes Etudes. On en a lu, à haute voix, deux pages, et tous les auditeurs ont convenu que ce style était surprenant de clarté et de simplicité modernes. Et remarquez que, à la même époque, même des œuvres très illustres sont écrites dans une langue embarrassée de périodes à la latine, de constructions étranges et difficiles. Cela nous prouve qu'il y a beaucoup d'aspects dans l'histoire de la littérature, de la langue et du style ; que, au même moment, peuvent naître des œuvres très différentes. Cependant il faut vous faire remarquer que cette clarté que nous admirions tout à l'heure n'est pas rare au xve siècle : le *Petit Jehan de Saintré*, les *Quinze Joyes de Mariage*, le *Pathelin*, peuvent être lus sans effort. Il semble même que la Renaissance, sous l'influence de l'imitation des Latins, se soit accompagnée d'une sorte de recul à cet égard.

D'autre part, jamais peut-être les langages techniques n'ont été plus développés qu'au xve siècle. Relisez Le Maire de Belges et Rabelais, son successeur au point de vue descriptif ; ils ne doivent rien à Théophile Gautier ou à Loti pour l'abondance du vocabulaire. Leurs descriptions sont riches de vocables empruntés aux métiers et d'images populaires ou techniques.

Au début de la dernière leçon, nous avons signalé la parenté que l'on pouvait établir entre la littérature du xve siècle et la nôtre. L'une et l'autre sont empreintes d'un pessimisme profond, qui s'accompagne parfois d'un certain nihilisme moral, adouci par une verve robuste : le mariage et la famille sont gaîment tournés en dérision ; d'ailleurs, on ne sait pas user de ménagements et l'on déploie dans les attaques l'audace la plus grande. D'autre part, ce pessimisme se traduit par la fréquence remarquable de l'idée de la mort dans la littérature et dans l'art. Mais ces œuvres ne répondaient pas fidèlement aux mœurs ; elles sont, pour l'historien qui s'occupe de l'état moral du xve siècle, des documents suspects et souvent trompeurs : car il arrive souvent qu'une littérature triste, satirique, âpre, est le fruit d'un esprit

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sérieux, profondément moral, que la moindre faute irrite. Il en est de même pour nous aujourd'hui : certes, nos romans font de nos mœurs un tableau peu flatteur. Et pourtant sommes-nous vraiment plus mauvais que d'autres ? Je ne le pense pas. Mais nous aimons surtout qu'on nous présente des fautes exceptionnelles ; notre curiosité des choses fortes fait que notre littérature cesse parfois d'être vraie, pour devenir brutale.

Vous avez admiré dans le *Petit Jehan de Saintré* les débuts du roman psychologique et sentimental. La fiction y est contenue dans les limites du vraisemblable : voilà pour la vérité psychologique. L'amour suffit à tout, tient lieu de tout, remplace toute loi morale ; il est l'éducateur, le régulateur par excellence : voilà pour l'intérêt sentimental. Ce roman, remarquez-le, ne contient aucun mot libre, aucune phrase grossière : on n'y saurait trouver la moindre parole choquante. On admire ce mélange de hardiesse et de réserve, cette délicatesse, ce tact. On n'exagère rien en disant que l'œuvre du brillant chevalier provençal, par sa simplicité, son sentiment, en un mot par son rythme général, offre vraiment une allure nouvelle et moderne.

Ce roman n'est pas isolé dans la littérature du xv^e siècle : il en est d'autres, vers la fin du siècle, qui présentent des caractères analogues, qui témoignent de même d'un sentiment exquis et délicat. Je citerai, en particulier, deux romans en vers, psychologiques encore et sentimentaux. Le premier, c'est l'*Amant rendu cordelier à l'observance d'amour* ; il est écrit en huitains. Son auteur nous est inconnu : G. Paris et Montaiglon attribuent cette œuvre à Martial d'Auvergne ; mais leur opinion a été fort discutée. Montaiglon nous a donné une édition de cette œuvre dans la Collection des anciens textes, et le résumé s'en trouve dans le catalogue de la bibliothèque de Viollet-le-Duc. L'*Amant rendu cordelier* est un petit roman parfait, où les caractères sont tracés de main de maître ; c'est un modèle de distinction, de goût et de sentiment ; les plus délicates finesses du cœur humain y sont analysées.

L'auteur, au cours d'un songe, se trouve transporté, dans la forêt de Désespérance, à la porte d'une vaste abbaye. Là se sont réfugiés des moines, des cordeliers, qui, dans leur vie du siècle, avaient connu et souffert l'amour. Ils avaient renoncé à leur passion, et en même temps au monde, pour vivre dans ce couvent. L'auteur entre dans l'abbaye ; « puis, quant la grant messe fust dicte », il fait la rencontre d'un pauvre amoureux désolé de ce qu' « on l'avait banny de sa dame » et qui vient implorer les conseils spirituels de Dam Prieur. Alors s'établit entre l'Amant et Dam Prieur un dialogue de plus de cent huitains alternatifs. Les vers

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en sont très alertes ; aucun remplissage, aucun détail oiseux ne s'y rencontre. Cette conversation entre le Prieur et l'Amant offre une véritable unité phychologique, si l'on peut dire. Le Prieur confesse l'Amant ; il apprend toutes ses histoires, toutes ses douleurs. Dans ce charmant dialogue, le Prieur se montre souvent aussi savant des choses d'amour que le pauvre Amant l'est peu. A ses questions quelquefois fort indiscrètes, et auxquelles l'Amant répond avec une rare naïveté, succèdent de la part de Dam Prieur des demandes plus graves : on sent que ces hommes étaient sensiblement plus développés qu'on pourrait le croire ; l'instruction était, sans doute, plus étendue qu'on le pense, et la délicatesse plus grande. Le bon moine, après s'être épuisé en vains efforts pour persuader l'Amant de la futilité de ses regrets et du motif de son désespoir, lui fait un tableau fort sérieux des austérités du cloître. Cependant l'Amant se trouve admis comme novice par décision du chapitre. Durant l'année sévère de son noviciat, on n'eut à lui reprocher que deux fautes graves :

Toutes fois à une journée
Du printemps, qu'on dit sur l'herbette,
Dam Prieur, vers l'après-disnée,
Si trouva à sa saincturette
Deux ou trois brins de violette
Qu'il portait pour seigner ses heures...
Dont grande cryrie fut lors faicte
Et le ramenant bien des meures.
Quand à un soyr, bien sur le tard
On faisoit visitation,
En allant fut pris à l'escart
Au pré de la récréation,
Où là, pour consolation,
Si faisoit bien ses espenades
En lisant par dévotion
Ung livre tout plain de balades.

Nonobstant ces infractions à la discipline, le jour de la profession de l'Amant arriva. Cette solennité attira un grand concours d'amis, de parents, de curieux ; les dames même y furent admises. Parmi ces dames se trouvait celle que le malheureux avait aimée ; il la reconnut. Pourtant, à la demande du Prieur, il répondit :

Je vueil l'habit de cordelier :
A cestuy du monde y renonce,
Sans jamais plus m'en habiller.

On lui passa donc l'habit. A ce moment, la dame s'évanouit. On s'empressa autour d'elle, on la délaça, le cordelier lui-même lui tenant la tête. Que trouva-t-on sur le sein de la dame ?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Un cueur d'or, esmaillé de plours,
A elle baillé par amours
Du temps qu'avoit le vent en poupe :
Dont l'amant si eust grant doulours,
Et l'en vist l'en battre sa coulpe.

Il y a, dans ces scènes vraiment touchantes, un sens de l'art étonnant pour l'époque. Il est malheureux que l'action soit interrompue par la lecture de la règle des cordeliers, contenue dans le livre des vœux. Elle fait la matière de 54 huitains, fort curieux sans doute, comme étude de mœurs, mais un peu longs pour l'action.

Ce petit roman a servi de modèle à la XIX^e^ *Nouvelle* de Marguerite de Navarre (*Heptaméron*) et, aisément, nous trouvons déjà dans l'*Amant rendu cordelier à l'observance d'amour* quelques-unes de ces déclarations d'allure platonicienne si fréquentes au seizième siècle.

Le second des romans en vers dont j'avais l'intention de vous parler, a paru, en 1863, chez Tross, d'après un manuscrit ; on l'a intitulé les *Cent cinq rondeaux d'amour*. En réalité, il avait paru en 1533, dans le recueil d'Arnoullet. C'est un roman d'essence absolument moderne, qui rappelle étrangement le recueil d'Angellier : *A l'amie perdue*. Il contient l'histoire détaillée d'une passion : la naissance de l'amour, la résistance, les dernières hésitations, puis la brouille, le refus du pardon. La dame finit par mourir après une réconciliation très touchante. Il semble bien que ce roman contienne le récit d'une histoire vécue ; mais il nous est impossible de dire quel est son auteur.

Pour la *Belle dame sans merci*, je vous renvoie aux articles de M. Piaget publiés dans la *Romania*, tomes XXX, XXXI, XXXIII et XXXIV.

J'arrive, maintenant, aux *Quinze Joyes de Mariage*. Le ton de cette œuvre est très différent de celui des précédents. Au point de vue strictement esthétique, c'est un chef-d'œuvre : pour la composition, pour l'arrangement, pour ses phrases alertes et son dialogue merveilleux. En second lieu, il nous retrace les mœurs : surtout les mœurs familiales, de la bourgeoisie et de la petite noblesse en des tableaux saisissants. Enfin, il contient une psychologie profonde sous sa misanthropie ou plutôt sa misogynie. L'auteur, en effet, a pour les femmes la plus grande haine. « La plus sage femme du monde, dit-il, au regard du sens, en a autant comme j'ay d'or en l'œil. » Le célibataire qui prend femme peut être comparé à l'homme libre, qui, « sans nécessité, trouve l'entrée d'une étroite chartre (prison), douloureuse, pleine de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

larmes, de gémissemens et d'angoisses, et se boute dedans ». Cette haine des femmes, l'auteur, avec un talent singulier et absolument exceptionnel, la manifeste dans quantité de conversations réparties à travers les *Quinze Joyes*. Les *Quinze Joyes*, ainsi appelées par antiphrase, sont quinze tableaux cruels qui supposent à la femme de cette époque toutes les bassesses et toutes les férocités. A la fin seulement, on semble l'excuser, en fournissant une explication de la perversité féminine. Les hommes font aux femmes « grans tors, griefs et oppressions, généralement par leurs forses, et sans raison, pour ce qu'elles sont febles de leur nature et sans defense ». Si tant de femmes ne valaient rien, c'est peut-être que beaucoup d'hommes ne valaient pas grand'chose au bon vieux temps.

Ces *Quinze Joyes* sont véritablement quinze tranches de vie, quinze tableaux de la vie intime et des mœurs féminines, pleins de réalité et unis par un lien logique.

Tout d'abord, nous assistons aux luttes des femmes qui veulent avoir des robes nouvelles, de beaux costumes et qui exigent de leur mari des dépenses excessives. La Dame se plaint et dit ainsi : « Mon amy, lessez-moy, car je suis à grand mal-aise. — M'amie, dit-il, et de quoy ? — Certes, fait-elle, je le doy bien estre ; mais je ne vous en diray jà rien, car vous ne faites compte de chose que je vous dye. — M'amie, fait-il, dites-moy pour quoy vous me dites telles paroles. — Par Dieu, fait-elle, sire, il n'est jà mestier que je le vous dye : car c'est une chose, puis que je la vous auroye dite, vous n'en feriez compte, et il vous sembleroit que le feisse pour autre chose. — Vrayement, fait-il, vous me le direz. » Lors elle dit : « Puisqu'il vous plest, je le vous diray : Mon amy, fait-elle, vous savez que je fuz l'autre jour à telle feste, où vous m'envoiastes, qui ne me plaisoit gueres ; mais quand je fus là, je croye qu'il n'y avoit femme (tant fust-elle de petit estat, qui fust si mal abillée comme je estoye : combien que je ne le dy pas pour moy louer : mais, Dieu mercy, je suis d'aussi bon lieu comme dame, damoiselle ou bourgeoise qui y fust, je m'en rapporte à ceulx qui scevent les lignes. Je ne le dy pas pour mon estat, car il ne m'en chaut comme je soye ; mais je en ay honte pour l'amour de vous et de mes amis. — Avoy ! dist-il, m'amie, quel estat avoient-elles à ceste feste ? — Par ma foy, fait-elle, il n'y avoit si petite de l'estat dont je suis qui n'eust robe d'écarlate, ou de Malignes, ou de fin vair, fourée de bon gris ou de menu-vair, à grands manches, et chaperon à l'avenant, à grant cruche avecques, un tessu de soye rouge ou vert, traynent jusques à terre, et tout fait à la nouvelle guise. Et avoie encor la robe de mes nopces,

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

laquelle est bien usée et bien courte, pour ce que je suis creue depuis qu'elle fut faite : car je estoie encore jeune fille quand je vous fus donnée, et si suy desja si gastée, tant ay eu de peine, que je sembleroye bien estre mère de telle à qui je seroye bien fille. Et, certes je avoye si grant honte, quand je estoie a entre elles, que je n'ousoie ne savoye faire contenance. Et encore me fit plus grand mal que la Dame de tel lieu et la femme de tel, me disrent devant tous que c'estoit grand'honte que je n'estoye mielx abillée. Et, par ma foy, elles n'ont garde de m'y trouver mès en pièce... »

Une fois qu'elle est bien vêtue, la dame a envie de sortir, d'aller aux fêtes, aux assemblées et pèlerinages, en compagnie de sa cousine, de sa commère — et aussi de son cousin.

Survient la troisième *joye* : la période de grossesse et l'accouchement de la dame. Les commères envahissent la maison. Il faut leur faire des cadeaux. Le mari use sa vie et la maison va à la dérive.

Maintenant l'homme est marié depuis huit ou dix ans. Il a des enfants, cinq ou six. Il est fourbu de travail, négligé dans sa propre demeure, mal traité, accablé de reproches. S'il caresse un enfant, l'enfant est battu : « La quarte joye de mariage, si est quand celuy qui est marié a esté en son mariage, et y demeure VI ou VII, IX ou X ans, ou plus ou moins, et a cincq ou six enfans, et a passé touz les maulx jours, les malles nuitz et maleurtez dessusdites, ou aucunes d'icelles, dont il a eu maint mauvès repoux ; et est jà sa jeunesse fort reffroydie, tant qu'il fust temps de soy repouser, s'il peust : car il est si mat, si las, si dompté du travail et tourment de mesnage, qu'il ne lui chault plus de chouse que sa femme lui die ne face, mès y est adurci comme un vieil asne qui par acoustumance endure l'aguillon, pour lequel il ne haste gueres son pas qu'il a acoustumé d'aller... Lors toute sa famille est contre luy, et ainsi le bon homme, soy voiant acullé de touz coustés, où il a esté maintes fois, et voit bien qu'il n'y gaingneroit rien, s'en va souvent coucher sans soupper, sans feu, tout molé et morfondu ; et, s'il soupe, Dieu sait comment, et en quelle aise et plaisance. Puis s'en va coucher, et oyt les enfans crier la nuitée : et la dame et la nourrice les lessent à l'aventure crier tout à escient, par despit du bon-homme. Ainsi passe la nuyt en soussy et tourmens, qu'il tient à grant joye, veu qu'il ne vouldroit pas aultrement estre. Pource y est et y demourra tousjours et finira miserablement ses jours. »

Enfin arrive l'aventure que vous devinez. Le mari, à force d'être accablé de travaux, est devenu déplaisant : la femme a un ami. Elle réserve pour lui toutes ses caresses, et, chaque jour, elle invente de nouvelles ruses afin de tromper le mari. Elle se lève de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

grand matin. Elle a une soubrette accorte. L'église leur sert de rendez-vous. La sixième *joye*, c'est lorsque la dame se mêle des affaires de son mari, se substitue à lui et veut régenter toute la maison. S'il lui résiste, elle boude, elle refuse de descendre dîner. Les amis du mari sont mal reçus ; quand ils viennent, il se trouve toujours par hasard que les domestiques sont tous partis. Et, bien entendu, les amis de la Dame reçoivent un tout autre accueil.

La tromperie continue ; c'est une véritable comédie que la femme joue dans la septième *joye*. Le pauvre mari, par besoin de repos, par bêtise ou par lassitude, n'ose rien dire et s'abandonne à son sort.

Alors la femme se donne toute liberté ; elle fait des vœux, pour aller en pèlerinage et faire des voyages qu'elle se plaira à raconter à ses amies.

Bientôt une guerre intestine s'élève avec les enfants. L'homme est prisonnier, pour ainsi dire, de sa femme. On peut le comparer à un oiseau pris par l'oiseleur. S'il se sépare de sa femme, il est toujours celui qui souffre.

Les quatre dernières *joyes* constituent une véritable nouvelle, distincte du reste du roman. Il s'agit d'un jeune homme que l'on marie. Il est victime d'une machination infâme : attiré par les roueries d'une mère qui sait le Vieux Testament et le Nouvel, il épouse une fille dont la vertu a été endommagée par un pauvre clerc ou par un homme marié, auquel on ne peut demander réparation ; et il a son premier enfant deux ou trois mois après les noces. Qu'un homme épouse une fille ou une veuve, n'importe, généralement sa femme cherche tous les moyens de le contrarier, refuse de recevoir ses amis, bat comme plâtre les enfants qu'il préfère. Elle ne lui sait aucun gré des peines qu'il prend et se plaint sans cesse de son sort. Elle dépense sans compter, elle étale un luxe vaniteux, et, s'il lui refuse une robe, elle se prostituera plutôt que de s'en passer. Pour le tromper et l'abrutir, elle est de connivence avec sa mère, ses domestiques et ses voisines. Son ménage devient un enfer. Si, par hasard, il a réussi à la mater, elle se venge, quand il devient vieux, en le faisant passer pour fou.

Une œuvre aussi réaliste, aussi brutale, aussi forte, ne peut manquer de vous intéresser. Il faut la louer aussi de sa sobriété : pas un trait qui ne porte, rien d'inutile en elle.

Nous ne parlerons pas longuement des *Cent Nouvelles nouvelles* ; car je suppose que vous les connaissez tous.

Disons, maintenant, quelques mots du goût prodigieux, de l'engouement pour le théâtre, qui se manifeste au XV^e siècle : mystères, soties, moralités, farces, attirent à leurs représentations des

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

foules de spectateurs. Les monologues eux-mêmes sont florissants, comme en témoigne le *Franc-Archer de Bagnolet*, attribué quelquefois à Villon. Et, pourtant, c'est un difficile problème de construire une véritable action dramatique, mettant en jeu les divers aspects d'un caractère, avec un seul personnage.

Mais c'est surtout la farce qui rencontra le meilleur succès. Chose curieuse : la farce du xv^e^ siècle a eu une grande influence sur notre littérature dramatique des siècles suivants, et l'on a pu écrire des articles sur Molière et la farce, par exemple : ce qui nous prouve encore la continuité de notre histoire littéraire. Les farces du xv^e^ siècle sont très nombreuses, et toutefois nous sommes loin de les connaître toutes ; il me suffira de nommer les farces du *Cuvier*, de la *Cornette*, du *Verdier*, du *Pouillier*. Cette dernière a été étudiée par M. Lintilhac dans son livre sur *la Comédie au Moyen-Age et à la Renaissance* ; mais beaucoup d'autres farces ont complètement disparu. Dans l'ensemble, les farces, soties et monologues, qui se confondent souvent les unes avec les autres et ne forment qu'une même famille, représentent certainement un des aspects les plus curieux, les plus originaux et vivants de l'esprit français au xv^e^ siècle.

Le chef-d'œuvre du genre, c'est *Pathelin*. Les principales éditions de cette farce célèbre ont été procurées par Génin, le bibliophile Jacob, Schneegans, Picot. Je vais vous donner une très rapide analyse de la pièce. Peut-être, en effet, ne se rend-on pas compte de sa texture. On connaît beaucoup des locutions proverbiales qui l'émaillent ; mais bien des personnes ne connaissent pas exactement le développement de l'action, si admirable dans sa simplicité, tableau saisissant de la vie de l'époque.

La farce commence par une conversation entre l'avocat Pathelin et sa femme Guillemette. Ils sont ruinés et vivent dans la misère. Néanmoins Pathelin veut acheter ou, du moins, se procurer du drap. Il va chez le marchand drapier, maître Guillaume Joceaulme, lui parle de son père avec éloges :

Quel vaillant bachelier c'estoit,
Le bon preudomme, et si prestoit
Ses denrées à qui les vouloit.
Dieu luy pardoint, il me soulloit
Tousjours de si tres bon cueur rire.
Pleust à Ihesucrist, que le pire
De ce monde luy resemblast !

Le drapier, pour le récompenser de ces politesses, le fait asseoir, et Pathelin continue ses discours hypocrites, en demandant à maître Guillaume des nouvelles de la tante Laurence. Puis, se

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tournant négligemment, sans intention, vers le drap, il est frappé de sa beauté et l'admire :

> Que ce drap ycy est bien fait,
> Qu'est-il souef, doulx et traictis !...

Le drapier renchérit sur ces éloges :

> Je l'ay fait faire tout faictis
> Ainsi des laines de mes bestes.

Si bien que Pathelin a envie de ce tissu. Il songe, justement, qu'il a dans un coin quatre-vingts écus pour « retraire » une rente. Le drapier lui propose alors sa marchandise avec beaucoup d'amabilité. Cependant il se plaint de la cherté de toutes choses, pour expliquer le prix élevé de sa marchandise.

Le marché se conclut ; mais survient une difficulté : Pathelin n'a pas l'argent en poche. Le drapier viendra donc chez l'avocat pour chercher ses écus et l'on mangera l'oie. Cependant maistre Pathelin emporte le drap sous son aisselle. Chacun des deux compères fait alors un monologue : Pathelin avoue ses mauvais desseins et le drapier se moque de l'avocat qu'il a si bien trompé :

> Ce trompeur-là est bien bec jaune (*béjeaune*)
> Quant pour vingt et quatre solz l'aulne
> A prins drap qui n'en vault pas vingt.

Pathelin raconte à Guillemette ce qu'il a fait et lui expose ce qu'il faut faire. Guillemette rappelle alors la fable du *Corbeau et du Renard ;* mais elle a la crainte de la justice :

> Souviengne vous du samedi,
> Pour Dieu, qu'on vous pilloria.
> Vous scavez que chascun cria
> Sur vous pour vostre tromperie.

Ils combinent donc le tour qu'il faut jouer : Pathelin feindra d'être malade. — Survient le drapier. Un dialogue s'engage entre lui et Guillemette. Il veut son argent, il veut voir Pathelin. Guillemette lui répond de parler bas ; son mari est malade depuis « unze sepmaines ». Le drapier, furieux, insiste. Guillemette se lamente. Pathelin délire. Il rêve en différentes langues, en normand, en picard, en latin, en bas-breton. Le procédé sera repris plus tard par Rabelais ; vous vous souvenez que Panurge, dans sa première entrevue avec Pantagruel, se sert de différents jargons. Mais Guillemette annonce la mort de son mari. Cette fois, maître Joceaulme croit plus prudent de s'en aller.

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Par saincte Marie la gente,
Je me tiens plus esbaubely
Que oncques. Le dyable, en lieu de ly,
A prins mon drap pour moy tenter !
Benedicite ! Atenter
Ne puist il jà à ma personne !
Et puis qu'ainsi va, je le donne,
Pour Dieu, à quiconques l'a prins.

Maître Guillaume rencontre, à ce moment, son berger Thibault, l'Aignelet, qui lui vole ses brebis ; et, pour compenser la perte qu'il vient de faire, furieux, il l'assigne. Le berger, pour se tirer de ce mauvais pas, court chez l'avocat Pathelin. Celui-ci lui conseille de répondre « bée » à toutes les questions du juge. Nous voici donc devant le juge. Maître Guillaume commence à accuser son berger ; soudain, dans l'auditoire, il aperçoit maistre Pierre Pathelin, son acheteur de drap, et aussitôt il l'accuse. Il mêle le drap de Pathelin aux brebis de Thibault l'Aignelet. Il s'embrouille, et le juge n'y voit goutte :

Sus, revenons à ces moutons.
Il n'y a rime ne raison
En tout quant que vous rafardez.
Qu'esse cy ? Vous entrelardez
Puis d'ung, puis d'aultre. Somme toute,
Par le sang bieu, je n'y voy goutte.
Il brouille de drap et babille,
Puis de brebis, au coup la quille.
Chose qu'il die ne s'entretient.

On interroge le berger qui, à toutes les questions, ne répond que par « bée ». Il est fol, dit Pathelin. Tous deux sont folz, dit le juge. Le drapier recommence alors à accuser directement l'avocat ; mais le juge, fatigué de tant de criailleries, s'en va. Pathelin réclame ses honoraires au berger, qui ne lui répond que « bée, bée », et se sauve...

Par la trame, par la langue, par les moindres détails, par le comique et par la vérité psychologique, cette pièce est un véritable chef-d'œuvre. Toutes les œuvres antérieures présentent, çà ou là, quelque défaut, maladresse ou longueur ; ici c'est la pure perfection. Aussi bien, cette pièce n'a pas vieilli, et chacun de nous éprouve en la lisant, un singulier régal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les institutions de la France à l'époque des Valois (1328-1515)

Cours de M. PFISTER,

Professeur à l'Université de Paris.

Les accroissements du domaine royal (*suite*).

Dans la précédente leçon, nous avons étudié la formation du domaine royal sous le règne de Charles V. Nous avons vu que le roi avait repris la plupart des provinces perdues au traité de Brétigny, qu'il avait fait diverses acquisitions très nombreuses, qu'il avait promulgué une ordonnance sur les apanages, célèbre dans l'histoire des institutions. Nous avons vu que, en 1357, lors de la trêve de *Bruges*, les Anglais ne possédaient plus en France que *Calais*, *Bordeaux*, *Bayonne* et quelques châteaux ou bourgs sans importance. Il nous reste à étudier les autres acquisitions de Charles V et la loi sur les apanages.

Sous le règne de Charles V, le domaine fit de nombreuses acquisitions sur la féodalité. D'abord, en 1375, le fils de Philippe de Valois, duc d'Orléans, mourut : le *grand apanage d'Orléans* fut par suite réuni à la couronne ; on laissa simplement le comté de Valois et d'autres domaines en la possession de la duchesse. En 1378, le *comté de Dreux*, qui appartenait à un descendant de Louis VI, fut racheté par le roi : et ainsi un des plus anciens apanages revint à la couronne.

A la suite de la guerre contre Charles le Mauvais et la victoire de Cocherel, Charles le Mauvais fut obligé de céder, en Normandie, les seigneuries de *Mantes*, de *Meulan* et de *Longueville* : ces possessions étaient une menace perpétuelle pour Paris. On promit en échange à Charles le Mauvais *Montpellier*, d'où il ne pourrait plus troubler le royaume. Il accepta définitivement en 1376 et, à cette occasion, le roi donna deux ordonnances pour la conservation de ses droits de souveraineté : elles constituent un document des plus instructifs de cette époque (on les trouvera au t. V des *Ordonnances*, p. 477). En 1378, comme Charles le Mauvais l'avait de nouveau trahi, il lui enleva tous ses autres fiefs en Normandie, entre autres *Evreux* : le roi de Navarre n'y garda plus que *Cherbourg*. Charles II, fils de Charles le Mauvais, renonça à ses

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fiefs contre une série de rentes en terres, qui lui constituèrent le duché-pairie de Nemours.

En 1373, Charles V occupa aussi toute la *Bretagne*, dont le duc s'était retiré en Angleterre ; en 1378 même, il cita pour félonie Jean de Montfort devant la cour des pairs ; mais le sentiment populaire était très favorable au duc. On dit que le connétable Duguesclin refusa de combattre ses compatriotes et rendit son épée de connétable. En 1381, Charles VI finit par reconnaître Jean de Montfort.

Par voie d'achat, Charles V réunit une foule de petites principautés à son domaine direct. En 1365, il fit de la châtellenie de *Vaucouleurs* un domaine royal ; Philippe VI en avait acheté la suzeraineté, en 1335, à Jean de Joinville. En 1365, Charles V déclara qu'elle ferait partie intégrante de la couronne et n'en serait jamais détachée. En 1366, ce fut le tour de *Doullens*, un moment aliéné par Louis X et qui rentrait au domaine ; en 1367, *Coulommiers*, *Crécy-en-Brie*, le *comté de Bigorre*, furent cédés par la duchessse d'Orléans, fille posthume de Charles le Bel ; en 1370, le comté d'*Auxerre* fut acquis à prix d'argent ; en 1379, l'archevêque de Reims céda *Mouzon* et la ville de *Beaumont-en-Argonne*. Toutes ces acquisitions, dont chacune prise à part était peu importante, constituent un ensemble assez considérable. Avec le domaine, les revenus de la couronne augmentèrent sensiblement et le roi avait besoin d'argent pour faire la guerre aux Anglais.

Autrefois le domaine s'était accru grâce aux traités de *pariage*. Beaucoup de seigneurs ou d'abbayes avaient partagé leur autorité avec le roi ; ils l'avaient nommé leur *coseigneur*, pour s'assurer sa protection, et peu à peu le roi était resté seul maître. Sous les Valois, ces traités de pariage sont rares. En revanche, beaucoup d'établissements ecclésiastiques ou laïques se placèrent sous la garde ou sauvegarde du roi. Le roi nommait auprès d'eux des commissaires chargés de leur assurer une protection de tous les jours, de veiller à tous leurs droits : en revanche, il intervenait dans leur administration, il acquérait certains droits fiscaux ; écartant l'autorité du seigneur voisin, il la remplaçait peu à peu par la sienne propre. En ne consultant que les documents insérés aux ordonnances, les rois accordèrent, de 1328 à 1380, cent quatorze lettres de sauvegarde (1).

Enfin Charles V chercha à restreindre les apanages. Au début, il confirma les dons faits par son père. Il livra la *Bourgogne* à

(1) Cf. l'énumération dans Vuitry, p. 396.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Philippe de Valois son frère ; il le maria même à la veuve de Philippe de Rouvre, Marguerite de Flandre. Cette princesse devait ajouter à la *Bourgogne* non seulement la Flandre, dont elle héritait du chef de son père, mais encore l'*Artois* et le *comté de Bourgogne*, qui appartenait à sa grand'mère. Même, pour que ce mariage eût lieu, Charles V assigna au comte de Flandre des rentes en terres et lui rendit les villes flamandes conquises en 1305 par Philippe le Bel : *Lille, Douai, Orchies.* S'il fit ce sacrifice, c'est que Philippe promit secrètement de lui restituer les villes ; c'est aussi qu'Edouard III recherchait pour son second fils la main de Marguerite : il a donc ici une excuse.

Mais Charles V eut tort de joindre les fiefs de la vicomtesse de *Thouars* au *Maine* et à l'*Anjou*, que possédait son frère puîné *Louis d'Anjou* ; de livrer au *duc de Berry* le *Poitou*, quand cette province eut été reconquise sur les Anglais. Il répara ce tort, d'abord par un acte du 13 janvier 1367 par lequel il déclara que l'*Orléanais* rentrerait au domaine, si son oncle mourait sans hoirs de son corps (ce qui arriva en 1375) ou s'il ne laissait que des filles. Il le répara surtout par l'ordonnance de 1374, où il règle la succession entre ses enfants. *Les rois*, dit-il dans le préambule, *étant en parfaite santé, doivent nourrir et accroître amour et tranquillité entre leurs enfants et oster d'entre eux toute matière de division, en réglant d'avance leur héritage. En conséquence, comme Charles son aîné lui doit succéder, il accorde à son second fils Louis, pour tout droit de partage ou apanage,* 12.000 *livres de rentes en terres et* 40.000 *livres en deniers. Il donne à sa fille aînée Marie une fois pour toutes* 100.000 *francs* ; *à sa seconde fille* 60.000 *francs* ; *chaque fils à naître devra avoir une somme analogue en rentes ou en deniers* ; *chaque fille* 60.000 *francs. Ces dotations appartiendront aux fils quand ils seront majeurs, aux filles quand elles se marieront.* Ainsi les *sires des fleurs de lys* recevaient de l'argent, au lieu de provinces ; l'intégrité du domaine resta entière. Combien il est regrettable que cette ordonnance n'ait pas été observée sous Charles VI, comme nous le verrons bientôt !

Nous ne parlerons point ici des douaires donnés aux reines veuves ; ce n'étaient pas là de véritables aliénations, mais des rentes viagères. Ce qui était plus grave, c'étaient les donations et engagements de terres faits par les rois pour leurs serviteurs et leurs amis. On eut beau révoquer les aliénations faites au domaine ; elles se renouvelaient sans cesse, sans qu'il nous soit possible de dresser une liste complète des terres qui furent détachées ainsi de la couronne. Ainsi on donna à Duguesclin le duché de *Longueville*, qu'on enlevait après *Cocherel* à *Charles le Mauvais.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

En somme, si nous comparons l'état du domaine en 1328 et en 1380, on peut dire que la France avait fait d'importantes acquisitions, comme le *Dauphiné*, *Montpellier*. Si cette seigneurie de Montpellier fut donnée au roi de Navarre, c'était en échange d'autres possessions, et même Montpellier lui fut bientôt enlevé. Puis on avait acquis une série de petits biens ; mais ces biens ne compensaient pas *Lille*, *Douai*, *Orchies*, cédées à la Flandre en toute propriété, ni la concession en apanages du *Maine* et de l'*Anjou*, du *Berry*, du *Poitou*, de l'*Auvergne* et de la *Bourgogne*. Le domaine était certes moins étendu en 1380 qu'en 1328; mais on avait *posé certains principes féconds* et ils vont porter leurs fruits dans la période qui va suivre.

Malheureusement le règne de *Charles VI* devait amener de nouveaux désastres. D'abord, sous ce règne, on commit la faute très grave de violer l'ordonnance de Charles V au sujet des apanages. Le roi céda à son frère Louis le duché de Touraine ; puis, en 1392, il lui donna en échange le duché d'Orléans, ne gardant pour lui que la châtellenie de *Montargis*. A ce duché d'Orléans, Louis ajouta le comté de *Blois* et le comté de *Dunois*, qu'il avait acquis en 1391 de *Guy de Châtillon*. Les deux Etats restèrent unis au duché d'Orléans, le comté de Blois jusqu'à l'avènement de Louis XII (1498), le comté de Dunois jusqu'en 1437, époque où le duc Charles en fit don à son frère le bâtard d'Orléans. On ajouta bientôt à cet apanage *Angoulême*, qui devint l'apanage des cadets de la maison d'Orléans ; c'est François I[er] qui apportera ce domaine à la couronne. On donne à Louis d'Orléans le comté de *Valois* : dans ce comté, Louis d'Orléans fait embellir le château de *Coucy* et construire ceux de *La Ferté-Milon* et de *Pierrefonds*. Pierrefonds est un chef-d'œuvre de l'art et a été admirablement restauré par Viollet-le-Duc. On ajoute à ces domaines les seigneuries de *Château-Thierry* et de *Provins*. On a confisqué le *Périgord*, qui est aussi donné à Louis d'Orléans et abandonné à Dunois. Par son mariage avec *Valentine Visconti*, le comté d'*Asti* revient à Louis d'Orléans. Ce dernier intervient dans les affaires d'Allemagne. *Wenceslas*, empereur déposé, venait de lui engager sa terre patrimoniale, le duché de *Luxembourg*, et Louis d'Orléans rêvait de créer, au nord-est de la France, un Etat indépendant. Mais toutes ces terres sont disséminées, et le prince envie les possessions des ducs de Berry et de Bourgogne.

Combien il était dangereux d'avoir donné une si grande puissance matérielle à Louis d'Orléans ! On s'en aperçut bientôt. Chef d'un important Etat, Louis d'Orléans devint chef de parti et il s'opposa aux partis que dirigeaient ses oncles, le *duc de Bourgogne*,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le *duc d'Anjou*, le *duc de Berry*. La guerre civile éclata, et la guerre civile amena la guerre étrangère ; les Anglais nous enlevèrent de nouveau la Normandie; bien plus, au honteux *traité de Troyes* (20 mai 1420), le roi d'Angleterre *Henri V* fut reconnu maître de la France. On laissa régner le pauvre fou Charles VI ; mais Henri V était proclamé son successeur et devait exercer immédiatement toute l'autorité réelle ; il devait épouser une fille de Charles et d'*Isabeau de Bavière*, Catherine. La Normandie, conquise par les armes anglaises, devait faire retour à la couronne, le jour où, à la mort de Charles, Henri V régnerait effectivement. Les deux royaumes seraient gouvernés par le même prince. Le traité de Troyes ne marquait point, à proprement parler, une diminution du domaine royal : il prévoyait même la restitution à ce domaine de la Normandie, le jour où Henri serait roi de France ; mais il substituait un prince anglais à un prince français. Il n'anéantissait pas la France, puisque les successeurs de Henri V auraient subi l'influence du génie national ; mais, au moment où il fut signé, au moment où il fut approuvé par le Parlement, la Chambre des Comptes, l'Université, le corps de la ville de Paris, les officiers de la milice bourgeoise, il n'en constituait pas moins une honte, et cette honte, la France ne pouvait pas la supporter.

Dans tout ce règne désastreux de Charles VI, il n'y a que deux progrès du domaine royal à signaler. L'un des oncles du roi, le *duc de Berry*, mourut en 1416 sans laisser d'héritier mâle. Aussi le *Berry* et le comté de *Poitiers* firent-ils retour à la couronne ; mais le *duché d'Auvergne*, que possédait aussi le seigneur Jean, reçut une autre destination : Charles VI permit au duc de Berry de disposer, contrairement à la loi des apanages, du *duché d'Auvergne* et du *comté de Montpensier* en faveur de la *duchesse de Bourbon* sa fille, à condition que le duché de Bourbon serait dorénavant regardé comme un apanage et ferait retour à la couronne, ainsi que la dot de *Marie de Berry*, au cas de défaut d'héritiers mâles issus des deux conjoints. En 1416, le duc de Bourbon réclama cet héritage : il lui fut définitivement attribué le 6 juin 1425. Le roi se réserva pourtant dans ce duché, comme par le passé, la garde des églises cathédrales et des autres églises de fondation royale. On peut donc presque regarder comme étant du domaine royal la ville de *Clermont-Ferrand*, dépendance temporelle de l'évêché. Cette acquisition fit du duc de Bourbon un des plus puissants seigneurs de la France : il était parent des rois, car Charles V avait épousé sa fille ; le duc de Bourbon fut un des oncles de Charles VI. Il possédait au nord le comté de *Clermont-en-Beauvaisis*, au sud le *duché de Bourbon* et le *duché d'Auvergne*. En 1382, Louis II de

20

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bourbon avait acquis du chef de sa femme le *comté de Forez* et la terre d'Auvergne. En 1400, le *sire de Beaujeu* lui laissait le Beaujolais. Le duc de Bourbon avait ainsi des possessions compactes au sud du duché de Bourgogne et qui, dans leur ensemble, ne seront réunies au domaine qu'après la trahison du connétable de Bourbon. Un cadet de la même maison de Bourbon tenait alors la *Marche*.

Une autre acquisition fut faite sous Charles VI. Le *comte de Valentinois et de Diois* fit, le 22 juin 1419, un testament par lequel il instituait pour son héritier universel le dauphin Charles, fils de Charles VI, à la charge de payer ses dettes, qui étaient fort nombreuses, et d'acquitter quelques legs. En cas de refus, il lui substituait le *duc de Savoie*. Le comte de Valentinois Louis mourut cette année même ; et *Henri de Sassenage*, gouverneur du Dauphiné, s'empressa, au nom du roi, de prendre possession de ces pays qui restèrent incorporés au Dauphiné (ils ne furent donnés que momentanément à César Borgia et à Diane de Poitiers).

Le règne de Charles VII fut heureusement un règne réparateur. Il marque le triomphe définitif de la royauté française. L'Anglais est complètement chassé de France ; il ne lui reste sur les bords de la Manche qu'une ville, une des premières conquêtes d'Edouard III : Calais. Mais toute la Normandie est reprise en 1451 après la victoire de *Formigny* : la Guyenne est conquise, pour la première fois complètement, depuis le mariage d'Eléonore d'Aquitaine avec le futur Henri II Plantagenet. *Bordeaux*, une partie du *Bazadais* et les *Landes* étaient demeurées au roi anglais. En 1453, ces pays deviennent, pour la première fois, français. Bordeaux a été cédée et réunie à la France malgré elle : tous ses intérêts, principalement le commerce des vins, la portaient vers l'Angleterre. De plus, dans cette partie de la France subsistèrent une série de princes de la première féodalité, avec lesquels Louis XI aura, plus tard, à lutter : c'était le *comte de Périgord*, qui possédait seulement la partie septentrionale de cette province : depuis 1400, il appartenait à la maison d'Orléans, et, en 1432, le comte de Dunois en fut le titulaire. Les Orléans vendent ce comité de Périgord à la maison d'*Albret*. De ce côté subsistait encore la *vicomté de Limoges*, d'où relevait *Nontron* : un mariage l'avait rattaché à la *Bretagne* et le *traité de Guérande* (1365) la laissa à la famille de *Penthièvre*. Un autre mariage allait l'apporter aux sires d'Albret, et l'avènement de Henri IV le rendit à la France. Au sud était la *vicomté de Turenne*, qui appartenait aux *de la Tour* et dont l'un des descendants épousa Charlotte de Bouillon, héritière du *duché de Bouillon* et de la *principauté de Sedan*. (Pour toutes ces questions, consulter

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'*Atlas de Longnon.*) Le *comté d'Armagnac* apparaît, au xe siècle, comme un morcellement du vaste diocèse d'*Eauze*, dont le siège fut ensuite transporté à Auch. A la fin du xiiie siècle, à l'Armagnac se joignit le *Fezensac* avec *Vic* et Eauze. Au commencement du xive siècle, un mariage apporta à cette famille le *comté de Rodez*, dans la vallée de l'Aveyron. Les *comtes d'Armagnac* s'efforcèrent d'agrandir ces deux noyaux, de les rattacher même l'un à l'autre. Successivement la *seigneurie des Quatre-Vallées*, la *vicomté de Carlat*, *Murat*, etc., étant dans le voisinage de Rodez, renforcèrent les domaines primitifs. (Pour tout cela consulter la carte donnée à la fin de *la Maison d'Armagnac au XVe siècle*, publiée par Samaran dans la collection des mémoires et documents publiés par la Société de l'Ecole des chartes, t. VII.)

Nous trouvons également le comté de Foix : il reçut, en 1425, du roi Charles VII le *comté de Bigorre* et la *châtellenie de Lourdes*, qui faisaient partie du domaine royal : il avait encore, à l'ouest du comté d'Armagnac, les *vicomtés de Marsan* et de *Gabardan* ; il possédait le *Béarn*, qui alors, comme nous l'avons vu, était en dehors de la France. Restait encore de ce côté, comme fief important, le *comté de Comminges* et la *seigneurie d'Albret*.

Outre la conquête du royaume, l'expulsion définitive des Anglais, la première réunion de Bordeaux au domaine, Charles VII a-t-il fait d'autres annexions ? Sous ce règne, il y eut plutôt diminution qu'augmentation. Charles VII avait surtout pu triompher des Anglais en détachant de leur alliance le duc de Bourgogne *Philippe le Bon* ; mais il avait dû faire à Philippe au *traité d'Arras* (1435) des concessions importantes. Charles VII céda à Philippe *les comtés de Mâcon et d'Auxerre* (le comté d'Auxerre avait été réuni au domaine royal en 1370). Le roi anglais avait déjà abandonné ces possessions à Philippe le Bon en 1425 ; Charles VII lui cède la garde de Luxeuil, qui bientôt sera annexée à la Franche-Comté, lui donne la ville de *Bar-sur-Seine* et la châtellenie ; les châtellenies de *Roye*, *Péronne* et *Montdidier*. De plus, il lui céda *Saint-Quentin*, *Corbie*, *Amiens*, *Abbeville*. Il se réserva seulement le droit de racheter ces villes pour 400.000 écus d'or. Charles VII avait donc fait des sacrifices matériels considérables pour obtenir le traité d'Arras ; de plus, il s'humiliait à propos du meurtre de Jean sans Peur. Le duc de Bourgogne fut exempté de l'hommage qu'il devait à la couronne. D'ailleurs, ce privilège ne devait pas s'étendre au successeur du duc, et même Philippe le Bon s'engageait à prêter hommage au successeur de Charles VII. Les possessions de la Somme ouvraient au duc de Bourgogne la route de Paris, et c'était une concession très dangereuse. Mais les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

résultats du traité d'Arras ont été si heureux ! Ne quittons pas le duché de Bourgogne sans citer une autre acquisition faite par les ducs au royaume de France : en 1390, ils avaient acquis la possession directe du Charolais.

Ce ne furent pas là les seules libéralités de Charles VII. Ce prince devait se créer des partisans à tout prix. Voici, alors qu'il n'était que régent, les aliénations qu'il fit. Le 8 mai 1421, il céda à Richard de Bretagne le comté d'*Etampes*. Etampes avait été donné à Louis d'Evreux, fils de Philippe III le Hardi ; il le passa à son fils puîné, puis à ses descendants. Ce fut de ceux-ci que Jean de Berry l'acquit. Les ducs de Bourgogne essayèrent de s'en emparer ; mais le dauphin, le futur Charles VII, le reprit et le céda à Richard, frère de Jean VI de Bretagne. En 1425, il y joignit la ville de *Mantes*, occupée par les Anglais.

Le 19 août 1424, il donna à l'Ecossais *Archibald, comte de Douglas, le duché de Touraine*, à la réserve des châtellenies de *Chinon* et de *Loches*. Le nouveau duc périt quatre mois après, à la bataille de Verneuil ; le duché fit retour à la couronne ; mais il en disposa aussitôt en faveur de Louis II, duc d'Anjou, son cousin. C'était plutôt là un engagement ; en 1431, la Touraine fit définitivement retour à la couronne.

Il donna, en janvier 1427, à un autre seigneur écossais, *Jean Stuart*, le *comté d'Evreux* ; mais Jean Stuart périt en 1429, à la journée des Harengs, sans avoir pris possession de son fief. Il engagea d'autres comtés, celui de *Chartres* ; mais il les racheta, lorsque les finances furent devenues plus prospères. Le seul sacrifice important qu'il consentit fut celui du *comté de Bigorre* et de *la châtellenie* de Lourdes, acquis par Philippe le Bel, laissé en douaire à la fille de Charles IV. Il les céda en 1425 à *Jean de Grailly*, comte de Foix, pour le détacher définitivement des Anglais. Enfin, en 1425, pour s'attacher le duc de Bourbon, il lui laissa définitivement, comme nous l'avons déjà vu, le duché d'Auvergne, promis par Charles VI.

Le domaine a diminué sous le règne de Charles VII ; mais c'est un règne réparateur : il marque la fin d'une guerre terrible. L'armée a été créée, les finances sont rétablies ; la France paraît marcher à l'assaut de la féodalité, tant de la vieille féodalité, qui s'était constituée au x^e^ siècle, que de la féodalité des apanages. Ce fut la grande œuvre de Louis XI.

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Les Stoïciens

Cours de M. RODIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Les origines du stoïcisme. — Zénon.

S'il est une école philosophique dont l'influence a été considérable au cours des siècles et se fait encore sentir de nos jours, c'est, assurément, l'école stoïcienne. Tandis que le platonisme et l'aristotélisme n'ont jamais intéressé que des spécialistes, le stoïcisme, au contraire, s'est répandu dans toutes les classes de la société, et nous sommes encore tout pénétrés de ses conceptions morales. En prêchant l'élévation de l'âme, le mépris des sens, le recueillement intérieur, la fragilité des choses, en recommandant l'examen de conscience, l'humilité, l'obéissance aux lois du monde extérieur, les stoïciens ont directement influé sur chaque homme, lui donnant une conscience toute nouvelle de sa dignité, de sa force morale, élevant la vertu jusqu'à l'héroïsme. Et le christianisme, faisant sienne par certains côtés cette doctrine, l'a répandue dans le monde antique, puis dans les temps modernes. On pourrait en retrouver des traces très sensibles dans le cartésianisme, même chez Kant et bien d'autres philosophes.

Mais il y a plus ; le stoïcisme a pénétré plus intimement encore le monde antique, et l'on pourrait dire que la civilisation romaine est, avant tout, une civilisation stoïcienne. Tout le droit romain, en effet, fut l'œuvre de juristes élevés à l'école des successeurs de Zénon ; le code de Justinien, par exemple, est comme le code du droit stoïcien ; Marcien emprunte à Chrysippe sa définition de la loi. Quant aux organisations romaines, — ainsi que l'a très clairement montré Frédéric Pollock dans un article du *Mind*, IV, 1879, pages 47 à 68, intitulé *Marc-Aurèle et la Philosophie stoïcienne*, — elles sont l'œuvre d'illustres hommes d'Etat et gouverneurs formés à cette discipline philosophique. Quoi d'étonnant, dès lors, que ces organisations, en pénétrant les temps modernes, y aient apporté les principes stoïciens, et que ceux-ci exercent encore sur nous une profonde influence ? Aussi

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

sera-t-il non seulement intéressant, mais utile, d'étudier les origines, le développement et les différentes parties d'une telle philosophie.

L'origine du stoïcisme remonte à la fin du IVe siècle avant Jésus-Christ, à 320 environ. Ce qui caractérise essentiellement cette époque, comme on peut s'en rendre compte par l'étude du Néoplatonisme, c'est que l'on peut constater alors : 1° une prédominance de la pratique sur la théorie ; 2° un affaiblissement de l'esprit d'invention, et, par suite, un goût très vif de l'érudition ; 3° enfin, et cela est une conséquence naturelle de ce que nous venons de dire, la substitution de l'esprit de tradition à l'esprit de progrès. L'influence de l'Orient est de plus en plus grande, et le stoïcisme lui-même, comme on le verra au cours des leçons postérieures, ne pourra y échapper. Peu à peu, dans l'école, ces préoccupations morales et religieuses prendront la première place, pour devenir enfin les seules, et, pour ainsi dire, exclusives.

En général, quand on étudie le stoïcisme, on a l'habitude de distinguer trois périodes dans son développement historique. On parle, tout d'abord, du stoïcisme ancien, qui irait de 300 à 150 avant Jésus-Christ, et dont les représentants les plus autorisés seraient Zénon, Cléanthe, Chrysippe. De 150 à 50, ce serait le stoïcisme moyen avec Panetius, Posidonius, Boetus. Ce qui caractériserait le stoïcisme de cette époque, ce serait une évolution sensible vers le Plato-Aristotélisme. Enfin le stoïcisme nouveau, de 50 avant Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde antique, aurait pour représentants Sénèque, Musonius, Epictète et Marc-Aurèle, dont les préoccupations seraient avant tout des préoccupations morales et religieuses. Mais, en réalité, l'évolution, que l'on croit marquer ainsi, n'atteint pas le fond du stoïcisme, qui a été avant tout une règle de vie intérieure. Peu importe que, sur des points secondaires, tel stoïcien soit en désaccord avec les autres ; cela ne suffit pas pour fonder une hétérodoxie. Il était permis d'avoir des opinions diverses, pourvu que les conséquences morales fussent les mêmes. Aussi ne nous préoccuperons-nous pas spécialement de cette évolution dans notre étude. L'essence de la doctrine stoïcienne est la même chez les derniers comme chez les premiers stoïciens. Ce sont les principes constitutifs de cette philosophie qui méritent, avant tout et surtout, notre attention.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le fondateur de l'école stoïcienne fut Zénon. Zénon naquit à Cittium, dans l'île de Chypre, vers 336-335 avant Jésus-Christ. Son père s'appelait Mnasée ou Demée, d'après Diogène Laërce (VII, 1); il était marchand et probablement d'origine phénicienne, car les amis et les ennemis de Zénon appelaient ce dernier le Phénicien. Une légende raconte que, au cours d'un de ses voyages, Mnasée (ou Demée) rapporta d'Athènes les *Mémorables* de Xénophon et que son fils, après une lecture de cet ouvrage, se voua à la philosophie. D'autres prétendent — et nous empruntons ces récits à Diogène Laërce — que Zénon, marchand comme son père, avait négocié de la pourpre en Phénicie, quand il perdit toute sa fortune dans un naufrage près du Pirée. Pour lors, déjà âgé de 30 ans, il vint à Athènes où il s'assit auprès de la boutique d'un libraire qui lisait le 2e livre des *Commentaires* de Xénophon. Touché de ce sujet, il demanda où se trouvaient ces hommes-là. Le hasard voulut que Cratès vint à passer à ce moment. Le libraire le montra à Zénon et lui dit : « Vous n'avez qu'à suivre celui-là ». Depuis lors, il devint disciple de Cratès.

Bien d'autres traditions encore étaient répandues dans l'antiquité sur la vocation subite de Zénon pour la philosophie, traditions plus ou moins belles et merveilleuses, trop belles même pour être vraies. Nous jugerons la première comme la plus vraisemblable, parce qu'elle est la plus simple. En tout cas, ce qu est certain, c'est que Zénon vint à Athènes en 314. A cette époque, nombreuses étaient les écoles philosophiques dans cette ville. A l'Académie, Polémon remplaçait Xénocrate ; Théophraste était chef de l'école aristotélicienne ; Cratès, chef de l'école cynique. A Mégare, enseignaient Diodore Chronos et Stilpon ; à Cyrène, Théodore de Cyrène représentait l'école cyrénaïque. Zénon entendit certainement Diodore Chronos et Cratès, et ce dernier produisit sur lui la plus profonde impression.

Disciple de Diogène, Cratès en exagérait les excentricités. Vêtu d'un manteau sordide, il allait par les rues injuriant les courtisanes et s'accoutumant par là, disait-il, à ne point épargner les reproches ; il entrait dans les maisons pour y donner des préceptes, et ses concitoyens le surnommaient l'ouvreur de portes. On rapporte que, né d'une famille distinguée, il avait vendu ses biens, et, après en avoir retiré environ cent ou deux cents talents, — somme considérable pour l'époque, — il les donna à ses concitoyens (certains disent qu'il les jeta à la mer), et s'appliqua fermement à la philosophie cynique. Cette philosophie avait été fondée par Antisthène, ancien disciple des sophistes et disciple de Socrate. Particulièrement frappé par la doctrine morale de ce

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dernier, Antisthène soutenait que vertu et science étaient identiques ; mais que fallait-il entendre par le mot science ?

Socrate avait identifié la science à la morale ; les Cyniques, de leur côté, prétendaient que ce que nous appelons science est impossible. Une science, disaient-ils, se formule dans des propositions composées de termes exprimant des idées. Or dire que le cheval est ceci ou cela, c'est ne proférer que des sons, c'est ne rien dire du tout. Car qu'est-ce que le cheval ? Le cheval n'existe pas ; il existe seulement des chevaux. La véritable réalité est l'individu et non le général. Par suite, la science qui s'occupe du général est une chose vaine. La véritable science, c'est ce qui est utile à l'amélioration morale.

Cette formule, que les Cyniques donnaient de la science, est déjà une formule pragmatiste.

Le bonheur réside dans ce qui dépend de nous. Pour être heureux, il faut posséder ce qui dépend de nous, il faut se suffire à soi-même. L'αὐτάρκεια, voilà la vertu capitale. A ce propos, on peut remarquer que c'est à l'époque où l'individu devient plus libre par suite des nouvelles conditions de la vie politique de la Grèce que les opinions morales deviennent aussi plus individuelles.

Pour acquérir cette vertu capitale, il faut être fort et énergique, et c'est pour cette raison que les Cyniques considéraient Hercule comme leur héros et voyaient en lui l'idéal de l'homme vertueux. Mais, avec la force et l'énergie, il faut encore la connaissance de soi-même, pour savoir ce que réclame exactement la nature humaine ; posons la nature humaine seule, nous verrons ce qui lui est nécessaire et ce dont elle peut se passer ; nous limiterons nos besoins, nous les satisferons avec le moins de frais possible.

Un tel idéal n'est autre que l'idéal que l'on retrouvera plus tard dans Rousseau et Diderot, qui prêcheront le retour à l'état de nature, et, plus près de nous encore, dans les œuvres de Tolstoï. C'est ce qu'a bien fait ressortir Gomperz dans son *Histoire de la Philosophie grecque* (t. II, p. 151, traduction Reymond), quand il a dit : « Pour retrouver l'état d'âme du cynique, celui d'où provient comme d'un germe tout son système de vie, nous n'avons besoin de quitter ni l'Europe ni l'époque actuelle. L'auteur de la *Guerre et la Paix* représente le héros de son roman en proie, à un certain moment de sa carrière, à ce « sentiment inexprimable, exclusivement russe (!), de mépris pour tout ce que la majorité des hommes considère comme le bien suprême de cette vie ».

Cet état d'apathie n'était pas facilement accessible, et seul Hercule, comme nous l'avons dit, avait pu l'obtenir. Aussi Diogène

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cherchait-il un homme, en plein midi, une lanterne à la main... C'est pour arriver à cet état que les Cyniques avaient adopté le genre de vie qui les a caractérisés dans l'histoire. A leurs yeux, toutes les cités reposaient sur des principes mauvais et faux ; dans l'état de nature, au contraire, tous les hommes sont concitoyens du monde. Antisthène raillait les religions de son temps, et pas une seule institution n'était épargnée. S'il ne proscrivait pas entièrement le mariage et la famille, il conseillait du moins au sage de s'en abstenir. Cratès renchérissait sur ces principes du cynisme ; il approuvait l'inceste et racontait combien il était fréquent chez les Perses... Et Ménandre nous rapporte même, d'après Diogène Laërce, qu'il avait converti à la doctrine cynique, sa femme, son beau-frère, ses filles, qu'il maria ces dernières à ses disciples « et les leur confia d'avance pendant trente jours, pour voir s'ils pourraient vivre avec elles » (Diogène Laërce, VI).

L'enseignement de Cratès produisit une très profonde impression sur Zénon, qui composa un ouvrage intitulé *Souvenirs de Cratès*. Mais, étant données la pauvreté et la grossièreté du cynisme, il est extrêmement probable que Zénon eut d'autres maîtres. On l'appelait le chercheur et il suivit les leçons de Polémon, de Diodore et de Théophraste. Très versé dans les doctrines présocratiques, il connaissait particulièrement la philosophie d'Héraclite. A l'âge de quarante-deux ans, il fonda son école et enseigna sur la plus grande place d'Athènes, sous un portique peint, la στοά ποικίλη : de là le nom de stoïcisme.

Assez haut de taille, mais maigre, le teint basané, la tête un peu penchée d'un côté comme sous le poids de la méditation, Zénon était surnommé par ses concitoyens le sarment d'Egypte. Les jambes grosses, lâches et faibles, il se promenait de long en large sous le Portique, le front ridé, l'air triste, s'entretenant avec quelques disciples et ne faisant que rarement des leçons devant un grand public. On raconte même que parfois, quand l'affluence des auditeurs était trop considérable, il faisait payer une obole, afin d'éloigner ceux qui étaient plus curieux de le voir que de l'entendre. Bien qu'il fût avare de ses paroles et qu'il s'exprimât sans élégance, il était toujours escorté d'une foule de disciples, auxquels il promettait une doctrine morale qui faisait les pauvres plus riches que les riches et plus sages que Jupiter. A son enseignement, on sentait que son caractère était parfaitement en harmonie avec sa conduite. Vivant très sobrement, si sobrement même qu'on l'accusait parfois de lésinerie, — bien que, à l'exemple de Socrate, il ne fit jamais payer ses

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

leçons — il évitait, la plupart du temps, les repas, nous dit Diogène, buvait de l'eau, mangeait des figues vertes et se chauffait au soleil... si bien que l'expression « plus sobre que Zénon » était devenue proverbiale à Athènes.

Zénon, d'ailleurs, était très accueillant pour ses ennemis aussi bien que pour ses amis, et, dans maintes circonstances, montrait qu'il savait être spirituel : les ouvrages d'Ælien, de Diogène et d'Athénée sont pleins d'anecdotes à son sujet : en voici deux que l'on trouvera au livre VII, chapitre 1er des *Vies et Opinions des hommes célèbres en Philosophie.* — Un jour qu'il rencontrait un homme fort affecté, qui passait lentement au-dessus d'un égout, il dit à un ami : « Il a raison de craindre la boue... car il n'y a pas moyen de s'y mirer. » —Une autre fois, comme un jeune homme parlait sans mesure : « Nous avons, lui dit-il, deux oreilles et une seule bouche, pour nous apprendre que nous devons beaucoup plus écouter que parler. »

Ajoutons que, malgré son influence et ses relations, Zénon ne voulut jamais s'occuper des affaires publiques. Le roi Antigone l'honorait de son amitié, venait l'écouter à Athènes et s'asseyait même à sa table ; mais ce fut en vain qu'il le pria avec instance de venir le voir à sa cour : ce philosophe s'y refusa toujours. Il lui envoya Persée, son disciple et ami, fils de Demetrius et Cittien comme lui. Apollonius de Tyr nous a conservé (dans Diogène) la lettre qu'Antigone lui écrivit, et la réponse de Zénon ; mais ces lettres sont certainement apocryphes. Dans tous les cas, on peut affirmer que Zénon jouit, pendant toute sa vie, de la renommée la plus grande et qu'il attira autour de lui un très grand nombre de disciples. Un jour qu'il sortait de son école, il se cassa un doigt. Il se mit alors à frapper la terre de sa main et, après avoir proféré le vers de la tragédie de Niobé : « Je viens, pourquoi m'appelles-tu ? » il s'étrangla lui-même : c'était en 264 avant Jésus-Christ ; il avait alors 72 ans.

De son vivant, Zénon avait reçu des Athéniens les plus grandes marques de sympathie ; ils déposèrent chez lui les clefs de leur ville, l'honorèrent d'une couronne d'or, et lui dressèrent une statue d'airain. Ses compatriotes en firent autant, et les Cittiens imitèrent leur exemple. Après sa mort, pour rendre un témoignage honorable à sa vertu, les Athéniens l'enterrèrent dans la place Céramique et le décret suivant fut rendu en son honneur :

« Sous l'archontat d'Arrenidas, la tribu d'Acamantide, la cinquième en tour, exerçant le prytanéat, la troisième dizaine de jours du mois de septembre, le vingt-troisième du prytanéat courant, l'assemblée principale des présidents a pris ses conclusions

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sous la présidence d'Hippo, fils de Cratistotèle, de Xympeteon et de leurs collègues : Thrason, fils de Thrason, du bourg d'Anacaïe, disant ce qui suit :

« Comme Zénon, fils de Mnasée, Cittien de naissance, a employé plusieurs années dans cette ville à cultiver la philosophie ; qu'il s'est montré homme de bien dans toutes les autres choses auxquelles il s'est adonné ; qu'il a exhorté à la vertu et à la sagesse les jeunes gens qui venaient prendre ses instructions, et qu'il a excité tout le monde à bien faire par l'exemple de sa propre vie, toujours conforme à sa doctrine, le peuple a jugé, sous de favorables auspices, devoir récompenser Zénon, Cittien, fils de Mnasée, et le couronner avec justice d'une couronne d'or pour sa vertu et sa sagesse. De plus il a été résolu de lui élever une tombe publique dans la place Céramique, cinq hommes d'Athènes étant désignés, avec ordre de fabriquer la couronne et de construire la tombe. Le présent décret sera couché par l'écrivain sur deux colonnes dont il pourra en dresser une dans l'Académie et l'autre dans le Lycée. Les dépenses de ces colonnes seront faites par l'administrateur des deniers publics, afin que tout le monde sache que les Athéniens honorent les gens de bien autant pendant leur vie qu'après leur mort. » (Diog. Laërce, VII, 10.) (1).

Zénon avait beaucoup écrit, et Diogène nous a conservé le catalogue de ses seuls ouvrages canoniques. On peut les répartir en quatre catégories : 1° les ouvrages de morale ; 2° les ouvrages de physique ; 3° les ouvrages de logique, et 4° les ouvrages d'esthétique.

Dans la première catégorie, on comprendra le *Traité de la République*, le *Traité sur la vie conforme à la nature*, le *Traité sur les inclinations ou sur la nature de l'homme*, le *Traité sur les passions*, le *Traité sur le devoir*, le *Traité sur la loi*, le *Traité sur l'éducation grecque*.

Les ouvrages de physique sont le *Traité sur la vue*, le *Traité sur l'univers*, le *Traité sur les signes*, le *Traité sur les sentiments de Pythagore*.

Les ouvrages de logique : le *Traité sur les préceptes généraux* et le *Traité sur la diction*.

Le *Traité sur cinq questions homériques* et le *Traité sur la lecture des Poètes* se rapportent aux questions d'esthétique.

A cette liste, ajoutons les *Traités sur l'art des solutions et des réfutations*, des *Commentaires* et la *Morale de Cratès*.

Zénon, comme tous les Stoïciens d'ailleurs, Cléanthe excepté,

(1) V. Von Arnim, *Stoïcorum veterum fragmenta*, t. I, p. 7, l. 15 et suiv.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

écrivait mal. Ses écrits sont pleins de tournures barbares et rocailleuses ; mais il eut le mérite de fixer la terminologie stoïcienne avec tant de précision, qu'elle restera la même pour tous ses successeurs. C'est ce que constate d'une manière indirecte Cicéron, quand il écrit dans le *De Finibus,* III, 5e : « Quamquam ex omnibus philosophis Stoïci plurima (scil. verba) novarunt, noque eorum princeps, non tam rerum inventor fuit quam verborum novorum ».

*
* *

Les disciples de Zénon étaient nombreux ; les plus *illustres* d'entre eux furent : Persée Cittien, fils de Demetrius ; Ariston de Chio, fils de Milliade, qui introduisit le dogme de l'indifférence ; Hérille de Carthage, qui établissait la science pour fin ; Denys d'Héraclée, qui changea de sentiment pour s'adonner à la volupté, à cause d'un mal qui lui était venu aux yeux et dont la violence ne lui permettait plus de soutenir que la douleur est chose indifférente ; Cléanthe d'Asse, qui devint chef de l'école ; Sphérus du Bosphore, fut également le disciple de Cléanthe ; Athénodore de Soles ; Philonides de Thèbes ; Posidorius d'Alexandrie ; Calippe de Corinthe, etc.

Dans une prochaine leçon, nous étudierons les principaux représentants du stoïcisme qui ont succédé à Zénon, et les sources auxquelles on peut puiser pour l'étude de cette philosophie.

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'apogée de la maison carolingienne. Charlemagne et Louis le Pieux.

Cours de M. J. CALMETTE

Professeur à l'Université de Dijon

La succession de Charlemagne.

Le problème de la succession. — Avant le 6 février 806, Charlemagne n'a pris aucune disposition destinée à régler sa succession. A cette date, il consacre par un acte les mesures antérieures en vertu desquelles il avait délégué des royaumes à ses fils, se bornant à préciser les limites des parts et à édicter quelques principes moraux sur les rapports que doivent entretenir les rois entre eux. Charles, l'aîné, aura la *Francia* avec Aix-la-Chapelle ; Louis, l'Aquitaine et la marche d'Espagne ; Pépin, l'Italie. Telle est, dans ses lignes essentielles, la *divisio regni* de 806, sur le détail de laquelle il est d'autant plus inutile d'insister qu'elle n'a pas eu de lendemain. Au contraire, il importe beaucoup d'en définir le sens et d'en pénétrer l'esprit.

Le premier point à noter, c'est que, dans la *divisio*, il n'est pas question de l'empire, ou du moins Charlemagne (article 20 de l'acte) se borne à retenir sa vie durant « regnum et imperium sicut hactenus fuit in regimine atque ordinatione et omni dominatu regali atque imperiali ».

Or, si Charlemagne retient « la royauté et l'empire sa vie durant », il faut en conclure : 1° que durant la vie de leur père, c'est-à-dire après comme avant 806, les fils de Charlemagne restent en fait des *reges* non pas au sens de *rois*, mais au sens de *vice-rois*, par conséquent pourvus d'une simple délégation ainsi que nous l'avons définie, dans une leçon antérieure, en étudiant le régime du *regnum Langobardorum* après l'envoi à Pavie du jeune Pépin ; 2° que Charlemagne s'abstient volontairement de disposer de la succession impériale, même à titre éventuel.

Ce dernier point a été l'objet des interprétations les plus diverses. D'après les protocoles de l'acte, Charlemagne déclare qu'il prend des dispositions tant qu'il est en bonne santé afin d'assurer la paix entre ses enfants ; il fait une distribution de ses Etats et il ne dit

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

rien de la dignité impériale, sinon qu'il la garde (ainsi que la royauté) sa vie durant. Voilà un silence bien surprenant. Le biographe d'Alcuin, M. Monnier, voyait là une preuve que l'empire n'avait aucun sens pour Charlemagne et même que Charlemagne répudiait en quelque sorte l'empire : ne l'écartait-il pas, en effet, de son héritage ? D'autres ont compris les choses autrement : ils ont pensé que Charlemagne, embarrassé pour choisir un mode de transmission de la dignité impériale, avait reculé devant une solution et s'était abstenu.

Ce sont là des explications inacceptables. Ce que nous savons de Charlemagne nous interdit de nous y arrêter. On ne saurait prendre le droit de prêter pareille inconscience sur un point capital de sa politique à un prince qui a donné, d'autre part, tant de preuves de son génie. Il faut donc chercher le vrai sens de l'acte de 806 en s'aidant des textes et en s'inspirant des circonstances.

Tout d'abord, l'acte de 806 se présente nettement comme un partage territorial. Charlemagne a, d'ailleurs, eu soin de tailler les royaumes de telle façon que les communications y soient faciles. Plus il édicte un principe qui a reçu plus tard le nom de *confraternité*, en vertu duquel les co-partageants doivent entretenir entre eux de bons rapports et, en cas de conflit, recourir non aux armes mais à l'arbitrage. C'est comme une survivance de la *paix carolingienne*. Comme conclusion, l'empire sera démembré en trois Etats ayant chacun leur souverain, si Charlemagne vient à mourir. C'est donc le principe germanique des partages qui triomphe : la *divisio* de 806 refuse même toute prééminence à l'aîné, sauf peut-être une part un peu plus vaste et la possession du Palais d'Aix.

Cette dernière particularité est-elle la preuve que Charlemagne réservait à son fils aîné la succession de sa dignité impériale ? C'est ce qu'il serait téméraire d'affirmer. Du moins, s'il réservait en 806 sa dignité impériale, il est hors de doute qu'il entendait la laisser après lui à l'un de ses enfants. Les efforts que Charlemagne multiplia si activement, dans les dernières années de son règne, pour se faire reconnaître comme *basileus* à Byzance prouvent assez combien il tenait à ce titre. Pourtant, il n'a pas voulu désigner en 806 l'empereur futur. Pourquoi, à cette date, une pareille réticence ?

En réalité, le silence de Charlemagne en 806 s'explique de la même manière que son mécontentement en 800. Charlemagne avait trouvé inopportune la cérémonie du couronnement du jour de Noël 800 ; il trouvait inopportune aussi la désignation d'un

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

empereur éventuel en 806. C'est qu'il n'était pas encore reconnu à Byzance. Sur ce point, nous adoptons sans hésiter l'explication de Döllinger, qui satisfait à toutes les données du problème ; car toutes les difficultés disparaissent d'un seul coup. On comprend, notamment, pourquoi Charles a attendu jusqu'à 806 pour établir une *divisio*. Jusqu'alors, il avait considéré comme imminente l'adhésion de Byzance à la *renovatio* de l'Empire d'Occident, comptant sur Irène d'abord, sur Nicéphore ensuite. C'est en 806 que les événements se sont compliqués à Venise et à Zara. Charles ne veut pas attendre un règlement qui peut être différé, et tient à fixer les parts de ses enfants. Il n'est pas jusqu'à une confirmation postérieure, qui ne vienne appuyer cette interprétation des faits. Si, en 813, Charlemagne associe à l'empire son héritier, désignant ainsi l'empereur futur, c'est justement au lendemain du traité d'Aix-la-Chapelle, en vertu duquel l'empire d'Occident était, comme nous l'avons vu, définitivement reconnu par l'empire grec.

S'il en est ainsi, l'acte de 806 devait être, dans l'esprit de Charlemagne, un acte provisoire, qu'il se réservait de compléter un jour. Or nous avons la preuve que telle était bien la pensée de Charles. Cette preuve décisive, nous la trouvons dans l'article ainsi conçu : « Hoc postremo statuendum nobis videtur, ut quicquid adhuc de rebus et constitutionibus, quæ ad profectum et utilitatem eorum pertinent, his nostris decretis atque præceptis addere voluerimus, sicut ea quæ in his jam statuta et descripta sunt, custodire et conservare præcipimus. » Ainsi, Charlemagne donne d'avance pleine validité à des clauses additionnelles. Pareille précaution équivaut à annoncer ces clauses. Si l'on rapproche l'article qui vient d'être cité de l'article par lequel Charlemagne réservait formellement sa dignité impériale, il devient clair qu'il était résolu à promulguer un acte additionnel, dès que la partie engagée à cette heure par sa diplomatie l'y autoriserait.

En fait, l'acte additionnel dont il s'agit ne vit jamais le jour ; c'est que les événements modifièrent le programme de Charlemagne. Il perdit, en effet, deux de ses trois fils : Pépin mourut le premier et fut remplacé en Italie par son propre fils Bernard ; Charles mourut en 811. Pourtant Charlemagne ne modifie pas la *divisio* de 806 et son inaction montre bien que le règlement définitif de la succession carolingienne était subordonné à la conclusion du traité franco-byzantin. En revanche, aussitôt ce traité conclu et dès la reconnaissance officielle de l'empire d'Occident par les ambassadeurs de l'empereur Michel, Charlemagne mande son fils Louis, l'unique survivant des trois copartageants de 806, et il l'associe solennellement à l'empire. La liaison des faits est

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

flagrante dans le récit d'Eginhard. Louis devenait l'héritier de tout l'Etat, bien que Bernard, fils de Pépin, conservât le titre de roi en Italie.

En somme, l'acte de 806 ne saurait nous livrer la pensée entière de Charlemagne et nous apprendre de quelle façon il entendait compléter ou modifier un acte dont la nature est celle d'un acte provisoire. Nous ignorons donc de quels principes il se fût inspiré s'il avait réglé le sort de la succession impériale. Pour des raisons qui, en partie, se laissent entrevoir et, en partie, restent dans l'ombre, il ne voulait pas régler le sort de la succession impériale avant d'être reconnu à Byzance. Or, quand cette reconnaissance devint un fait accompli, le problème de la succession ne se posait plus : il n'y avait qu'un seul héritier possible, le prince Louis. Par conséquent, rien ne nous permet de savoir quelle formule aurait adoptée le fondateur de l'empire pour concilier l'*unité impériale* avec la pluralité des *regna* distribués à ses fils. Un fait certain, c'est que Charlemagne n'aurait violé à aucun prix le principe du partage territorial : il donna, en effet, une dernière et éclatante preuve de son attachement à ce principe, en donnant à son petit-fils Bernard le royaume d'Italie à la mort de Pépin. Les prescriptions morales, qui abondent dans l'acte de 806, semblent indiquer que la conception de Charlemagne était celle d'une sorte d'empire fédéral ; mais comme, entre les trois rois de 806, il n'y a pas de futur empereur, on ne peut préjuger si la désignation ultérieure d'un empereur n'eût point comporté pour lui une prééminence, et, si l'on présume que tel eût été le cas, il demeure impossible de dire ce qu'eût été au juste l'empereur vis-à-vis de ses frères les rois.

Cette ignorance où Charlemagne a laissé la postérité est grave, parce qu'elle a eu des conséquences dès le IXe siècle. Certes, la disparition de Charles et de Pépin a simplifié le problème immédiat de la succession ; mais cette simplification a été cause d'un grand malheur pour l'avenir. Charlemagne s'est trouvé dispensé de créer un précédent efficace, d'édicter une loi impériale de la succession carolingienne. Une telle loi, revêtue d'une sanction aussi autorisée, se fût sans doute imposée aux générations futures. L'histoire du règne de Louis le Pieux prouvera à quel point l'absence d'une telle loi a été fatale au monde carolingien.

L'héritage de Charlemagne. — Le moment est venu d'indiquer les limites de l'Etat carolingien et de dresser le tableau de la succession territoriale de Charlemagne. La tâche n'est pas, d'ailleurs, facile et, sur certains points, il est impossible d'apporter des précisions. Si la carte politique de l'Empire ne peut être

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

établie d'une façon rigoureuse, c'est qu'il ne se compose pas seulement de *comtés* ; il comporte, en outre, une ceinture de pays tributaires, qui, à certains égards, sont plutôt des zones d'influence que des dépendances proprement dites. D'autre part, l'étendue de ces pays qui entourent l'État carolingien a beaucoup varié : on risque de se tromper en combinant des textes qui se réfèrent à des dates différentes.

Toutefois, un texte sert de base à toutes les cartes, et les géographes s'inspirent tous au premier chef du passage où Eginhard décrit les agrandissements de l'Etat franc sous Charlemagne. Dans ce chapitre célèbre, l'auteur de la *Vita Karoli* dresse véritablement le bilan territorial du règne. Or ce tableau est quelque peu vague et inexact : il ne peut être accepté qu'avec des réserves. A l'avènement de Charlemagne, l'Etat franc avait pour limites, selon Eginhard, le Rhin, la Loire, l'Océan et la Méditerranée. La mention de la Méditerranée est une allusion à la conquête de la Septimanie par Pépin. Mais Eginhard est manifestement injuste, en ne comprenant pas l'Aquitaine dans l'héritage que Charlemagne a reçu de son père : donner à la répression de la révolte d'Hunald les proportions d'une conquête, c'est flatterie ou ignorance (1). Lorsqu'il énumère les acquisitions de son héros, Eginhard cite, outre l'Aquitaine et la Gascogne, « la Bretagne, l'Alemanie, le Bavière, la Saxe, l'Italie jusqu'à la frontière grecque, la Pannonie, la Dacie, l'Istrie et la Dalmatie, toutes les Pyrénées jusqu'à l'Ebre », puis, la Germanie, « les pays barbares entre le Rhin et la Vistule, la mer du Nord et le Danube ». En réalité, il y a là quelque exagération. La Bretagne n'a jamais été vraiment soumise. Ensuite, — peut-être par ignorance géographique, — l'auteur de la *Vita* accorde trop à Charlemagne en lui attribuant tout le versant méridional des Pyrénées. Les cartes qui ont suivi sur ce point le texte d'Eginhard sont manifestement erronées ; car nous avons la preuve qu'il y avait un émir à Saragosse. En réalité, les Francs avaient simplement : 1° une marche de Gascogne et de Navarre à cheval sur les Pyrénées occidentales ; 2° une marche de Gothie à cheval sur les Pyrénées orientales. L'Ebre ne servait de frontière que dans son cours inférieur. La partie de la vallée située entre la rivière Aragon et la rivière Sègre était en dehors de l'Etat carolingien. D'autre part, la situation du haut pays des Pyrénées centrales est très vague, et

(1) Ignorance plutôt. Eginhard, qui, nous l'avons vu, déclare ne rien savoir des débuts de Charlemagne, a dû avoir une notion inexacte de sa première guerre et y voir une conquête analogue à celle de la Lombardie ou de la Saxe.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il semble bien que cette région demeura indépendante de l'empire.

Il ne semble pas non plus qu'il faille, comme on le voit souvent, représenter la Vistule comme formant, tout le long de son cours, la frontière orientale de l'empire carolingien. La limite extrême a seulement touché sur certains points, — et peut-être seulement en de certaines circonstances, — la rive de ce fleuve. En fait, c'est plutôt l'Oder qui marque la frontière normale de l'empire ; car les peuples que nous savons tributaires et dépendants habitent tous en deçà de l'Oder.

La mention de la Pannonie et de la Dacie chez Eginhard fait allusion à la soumission des Avares. De ce côté, les marches de Frioul, de Carinthie et de Bavière forment indubitablement la limite proprement dite : le reste, depuis à peu près les sources de la Save, n'est que pays tributaire et dépendant. Au demeurant, l'étendue de cette région dépendante est malaisée à définir avec rigueur faute de textes : une difficulté sérieuse se présente constamment en ce qui concerne la Dalmatie et son arrière-pays, la Croatie. Eginhard dit bien que l'Istrie et la Dalmatie furent annexées ; mais il ajoute : « Sauf les villes maritimes... » (laissées aux Grecs). L'auteur aurait pu citer aussi Venise, comme laissée en définitive aux Grecs ; car nous savons, d'autre part, ce qui était advenu de cette ville. Mais le passage d'Eginhard sur l'annexion de la Dalmatie et de l'Istrie, *sauf la côte*, ne peut s'expliquer qu'en supposant ce pays conquis sur les Avares ou compris dans la zone dépendante habitée par les Avares. Il est vraisemblable que notre auteur a forcé les termes et qu'il s'agit de la Carniole, peut-être aussi d'une bande territoriale étroite entre la haute vallée de la Saxe et les Alpes dinariques.

En somme, la limite de l'empire carolingien est formée à l'Est : 1° par la Saale et l'Elbe, la Forêt de Thuringe, les monts de Bohême, le Danube (dépassé légèrement) et une ligne à peine sinueuse allant du confluent de la March à quelque distance en deçà de la baie de Fiume ; 2° par l'Oder, peut-être la Vistule dans son cours supérieur, puis la Tisza probablement jusqu'à son confluent avec le Danube, et, derrière la Dalmatie, une ligne très mal déterminée entre la Save et les Alpes dinariques. La première de ces frontières délimite le domaine de l'Empire proprement dit ; l'autre, plus lointaine et plus vague, enveloppe la zone d'influence.

Avec le Danemark, la limite est certainement l'Eider. Toutefois les Francs possédaient des postes sur la rive droite de ce fleuve, et même, apparemment, une étroite bande de territoire en pays danois : c'est ce que les cartes expriment généralement en

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

assimilant cette bande aux pays tributaires, ce qui est peut-être excessif.

Si nous passons à l'Italie, nous éprouvons moins de difficulté. D'abord le royaume lombard avait une consistance nette : il comprenait toute la Vénétie (moins Venise et ses lagunes), le Milanais, le Piémont, l'Emilie et la Toscane. L'Etat pontifical formait une bande sinueuse de la mer Tyrrhénienne (un peu au Nord de Terracine) jusqu'à l'Adriatique (au point où elle reçoit l'Adige). L'Adige, en effet, formait la limite de l'Exarchat de Ravenne. La Pentapole était en façade sur l'Adriatique, adossée à l'Apennin, entre l'Exarchat et le duché de Spolète, tandis que Rome et tout le territoire compris entre la Toscane et le duché de Bénévent constituaient la portion occidentale du *Patrimoine*. Les duchés de Spolète et de Bénévent étaient deux duchés vassaux. Le plus important était le duché de Bénévent, dont nous savons la genèse. Il comprenait la plus grande partie de l'Italie méridionale ; car les Grecs ne conservaient que la terre d'Otrante avec Gallipoli et la pointe extrême de la Calabre, à partir de l'étranglement formé par les golfes de Sainte-Euphémie et de Squillace, qui se correspondent. Au surplus, il ne faut pas oublier que les Grecs possédaient certains débris épars de leur ancien empire : la Sicile, Naples et ses environs (jusqu'aux abords de Salerne, qui appartenait au duché de Bénévent) et le groupe de Gaète-Terracine.

Outre ses provinces continentales, l'Etat franc comprenait encore les îles de la Méditerranée occidentale : Corse, Sardaigne et Baléares. Charlemagne avait organisé des flottes dans la Méditerranée et dans la mer du Nord, ainsi que des escadres fluviales. Eginhard a consacré à ses forces navales une mention spéciale.

Les divisions de l'Empire. — Il ne suffit pas d'esquisser — dans la mesure parfois assez imprécise où nos sources le permettent — les limites de l'Etat carolingien. La géographie politique exige plus : la connaissance des divisions intérieures.

Tout d'abord, la division administrative par *comtés* ne s'applique qu'à l'empire proprement dit et non aux pays dépendants et tributaires. En outre, se superposant aux comtés, des duchés ou marches ont été créés aux frontières : marches de Bretagne, de Navarre, de Toulouse, de Gothie, de Frioul, de Carinthie, de Bavière orientale, de Thuringe.

Mais la plus grave des questions qui se posent lorsqu'il s'agit de la contenance de l'Empire, c'est de savoir s'il y existait des unités ethnographiques caractérisées, et dans quelle mesure.

Nous avons vu Charlemagne faire de bonne heure un roi d'Aquitaine, Louis, et un roi d'Italie, Pépin. Par là, il reconnais-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sait évidemment à chacun de ces pays une certaine individualité. Il est remarquable de voir que la Lombardie n'a eu, à aucun moment, la moindre velléité de se soulever. D'autre part, s'il y a eu, après Charlemagne, des soulèvements en Aquitaine, ces événements postérieurs n'ont guère de lien avec les révoltes du VIII^e siècle, dont Charlemagne a dompté la dernière. En revanche, en Gothie, après la mort de Charlemagne, se manifesta un esprit local dont l'intensité croissante devait avoir, au Moyen-Age, des résultats inattendus.

Quant à la Saxe, elle a été assimilée plus vite qu'on n'eût été tenté de le présumer. Cette assimilation rapide s'explique soit par l'efficacité de la double mesure prise par Charlemagne (*déportation des indigènes et immigration franque*), soit par l'extraordinaire puissance de l'idée chrétienne au IX^e siècle. Mais, bientôt, la Saxe et la Bavière tendent à former une Allemagne, dont l'esprit va se différencier et s'opposer à celui de la *Francia occidentalis*, dès le temps de Louis le Pieux; dès lors, les crises politiques successives, en agitant les volontés et en tourmentant les consciences, créeront de véritables courants d'opinion, mûrissant, en quelque sorte, les populations de l'empire et préparant ainsi l'éclosion d'entités historiques, dont l'époque suivante verra lentement s'élaborer la naissance. Au demeurant, l'histoire de la formation territoriale des Etats de l'Europe dans les limites de l'empire carolingien se réduit aux efforts successifs des unités historiques comprises dans cet empire, pour se dégager des divisions artificielles qui provenaient du principe centralisateur, de la répartition capricieuse des héritages et de la distribution arbitraire des circonscriptions administratives. La politique carolingienne est une politique de famille : le hasard des conditions dans lesquelles se réalisent les partages oblige le chef de l'Etat carolingien à découper, chaque fois, le monde carolingien selon une formule de proportions qui lui est imposée par des contingences, telles que le nombre de ses enfants ou d'autres circonstances tout aussi extérieures. Cette façon de traiter la carte politique a été de plus en plus en contradiction avec la reconstitution ou la constitution progressive d'unités locales, régionales ou nationales.

De ces éléments, qui devaient un jour avoir leur revanche, Charlemagne n'a eu guère à tenir compte, parce que les unités passées ou futures étaient, de son temps, peu accusées, soit qu'elles fussent effacées momentanément par l'effort centralisateur qui est le principe même de l'Etat carolingien à son origine, soit qu'elles fussent encore trop faibles pour s'imposer. Pourtant Charlemagne en tient compte dans une certaine mesure, et sa clairvoyance sur

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ce point s'affirme par la création d'un roi d'Aquitaine et d'un roi d'Italie; mais cette netteté de vue ne fut point le lot de ses successeurs. Après lui, les Carolingiens ne surent pas suivre d'assez près les progrès de l'esprit local et régional : nulle méconnaissance ne devait leur être plus funeste, car le rôle des *nationalités* fut l'un des facteurs les plus importants de la dissolution de l'empire.

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Bibliographie

Par M. W. THOMAS

Professeur à l'Université de Lyon.

Agrégation d'anglais.

Indication générale. — Consulter, pour la plupart de ces auteurs, les articles du *Dictionary of National Biography*, de Sir L. Stephen et S. Lee, le *Critical Dictionary of English Literature*, de A. S. Allibone et l'*Histoire de la littérature anglaise*, de Taine.

1° Chaucer, *The Knightes Tale* (pars tertia, v. 1022-1624).

Editions que l'on peut consulter :

The Knightes Tale, ed. with notes by A. W. Pollard, London, Macmillan, 1894, sh. 6.

The Prologue and the Knightes Tale, ed. by Liddell, New-York, Macmillan, 1901, 60 cents.

Chaucer's Works, ed. with notes by W. W. Skeat, 6 vol., Oxford, Clarendon Press, 1894, 16 sh.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

A. W. Ward, *Chaucer* (dans *The English Men of Letters Series*), London, Macmillan, 1893, 1 sh. 6.

A. W. Pollard, *Chaucer* (dans les *Literary Primers*), London, Macmillan, 1895, 1 sh. (excellent résumé).

W. Tuckwell, *Chaucer* (dans la *Miniature Series of Great Writers*), London, Bell, 1904 1 sh.

T. R. Lounsbury, *Studies in Chaucer, his Life and Writings*, 3 vol., London, J. R. Osgood, 1893, 42 sh.

J. R. Lowell, *My Study Windows*, London, W. Scott, 1891, 2 sh.

T. H. Ward, *English Poets*, vol. I, *Chaucer to Donne*, London, Macmillan, 1883, 7 sh. 6.

B. Ten Brink, *Early English Literature*, London, Bell, 1884, 3 sh. 6.

M. Browne, *Chaucer's England*, 2 vol., London, Hurst, 1869, 24 sh.

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

R. K. Root, *The Poetry of Chaucer*, London, Constable, 1906, 6 sh.

F. J. Snell, *The XIVth Century*, London, Blackwood, 1899, 5 sh.

Id., *The Age of Chaucer, 1346-1400*, London, Bell, 1901, 3 sh. 6.

En allemand :

B. Ten Brink, *Chaucer Studien*, Munster, Russell, 1870, 2 Mk.

Kölbing, *Zur Knightes Tale*, art. dans les *Englische Studien*, vol. II, p. 528, etc.

F. Mamroth, *Geoffrey Chaucer, seine Zeit und seine Abhängigkeit von Boccaccio*, etc., Berlin, Mayer und Müller, 1872, 1 Mk. 50.

En italien :

C. Gino, *La Novella del Cavaliere e la Teseide di G. Boccaccio*, Sassari, Capone, 1908.

En français :

G. Chaucer, *Les Contes de Canterbury*, traduction française avec introduction et notes, Paris, F. Alcan, 1908, 12 frs.

J.-J. Jusserand, art. sur *La Vie et l'Œuvre de Chaucer*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1893.

Id., *Histoire littéraire du peuple anglais*, vol. I, Paris, F. Didot, 1894, 7 frs. 50.

Langue et métrique :

En anglais :

B. Ten Brink, *Language and Metre of Chaucer*, London, Macmillan, 1902, 6 sh.

En français :

Ad. Baret, *Etude sur la langue anglaise du XIVe siècle*, Paris, L. Cerf, 1883, 5 fr.

2° **J. A. Symonds** : *Sir Philip Sidney.*

Edition à consulter :

J. A. Symonds, *Sir Philip Sidney* (dans *The English Men of Letters Series*), London, Macmillan, 1889, 1 sh. 6.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

H. R. Fox-Bourne, *Memoirs of Sir Ph. Sidney*, London, Chapman and Hall, 1862, 15 sh.

Id., *Sir Ph. Sidney, a Type of English Chivalry*, London, Putnam, 1891, 5 sh.

J. Lloyd, *The Life of Sir Ph. Sidney*, London, Longmans, 1862, 7 sh. 6.

Ph. Sidney, *Memoirs of the Sidney Family*, London, Unwin, 1899, 10 sh. 6.

P. Addleshaw, *Sir Ph. Sidney*, London, Methuen, 1909, 10 sh. 6.

Cook, *Sidney and Giordano Bruno*, art. dans *Modern Language Notes*, vol. VIII, 3.

G. Saintsbury, *A History of Elizabethan Literature*, London, Macmillan, 1887, 7 sh. 6.

Th. Seccombe and J. W. Allen, *The Age of Shakespeare*, 2 vol., London, Bell, 1903, 7 sh.

Sir Ph. Sidney, *Complete Works*, ed. by Grosart, 3 vol., London, Chatto, 1897, 10 sh. 6.

Lord Brooke, *The Life of the Renowned Sir Ph. Sidney*, London, Gibbings, 5 sh.

3° **Spenser,** *The Faerie Queene, Book IV.*

Editions que l'on peut consulter :

Edm. Spenser, *Complete Works*, ed. by R. Morris, London, Macmillan, 1886, 3 sh. 6.

Spenser, *The Faerie Queene*, Book IV, ed. with Introduction and Glossary by K. M. Warren, London, Constable, 1908, 1 sh. 6.

Spenser's *Faerie Queene*, ed. with Introduction and Notes by K. M. Warren, London, Constable, 1899, 6 vol., 15 sh.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

R. W. Church, *Spenser* (dans *The English Men of Letters Series*), London, Macmillan, 1887, 1 sh. 6.

Rabbeth, *The Story of Spenser's Faerie Queene*, London, Bell, 1887, 6 sh.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

G. L. Craik, *Spenser and his Poetry*, London, Griffin, 1871, 3 sh. 6.

H. Morley, *Surrey and Spenser* (*English Writers*, vol. VIII), London, Cassell, 1892, 5 sh.

Id., *Spenser and his Time* (id., vol. IV), London, Cassell, 1893, 5 sh.

Tuckwell, *Spenser* (dans la *Miniature Series of Great Writers*), London, Bell, 1896, 1 sh.

Hamann, *An Essay on Spenser's Faerie Queene*, Berlin, Gärtner, 1888, 1 Mk.

A. E. Sawtelle, *The Sources of Spenser's Classical Mythology*, Boston, Silver, 1896, 90 cents.

O. Elton, *Modern Studies* (Spenser, Shakespeare, etc.), London, Arnold, 1907, 7 sh. 6.

En allemand :

Max Hoffmann, *Ueber die Allegorie in Spenser's Faerie Queene*, Königsberg, 1887, Gleiwitz, Neumann, Dissert.

W. Riedner, *Spenser's Belesenheit*, Leipzig, Deichert, 1908, 3 Mk. 20.

M. Walther, *Malory's Einfluss auf Spenser*, Heidelberg, 1898, Dissert.

Bleibtreu, *Geschichte der englischen Litteratur im Zeitalter der Renaissance und Klassizität*, Leipzig, Friedrich, 1887, 6 Mk.

En français :

J.-J. Jusserand, *Histoire littéraire du peuple anglais*, vol. II, Paris, Didot, 1904, 12 frs.

4° Duchess of Newcastle, *Memoirs of the Duke of Newcastle*.

Edition dont on peut se servir :

Dutchess of Newcastle, *The Cavalier in Exile*, being the Lives of the first Duke and Dutchess of Newcastle, London, G. Newnes, 1903, 2 sh. 6.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

C. H. Firth, *The Life of the Duke of Newcastle*, London, 1886.

Ed. Jenkins, *The Life of Margaret, Duchess of Newcastle*, London, Macmillan, 1872, 4 sh. 6.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

M. A. Lower, *The Lives of the Duke and Duchess of Newcastle*, London, J. R. Smith, 1872, 5 sh.

Dean Stanley, *Historical Memorials of Westminster Abbey*, London, Murray, 1868, 7 sh. 6.

J. Evelyn, *Diary*, London, J. Dent, 2 vol., 1907, 2 sh.

Id., *Correspondence*, 4 vol., London, Bickers, 1879, 48 sh.

The First Duke and Duchess of Newcastle upon Tyne, London, Longmans, 1910, 10 sh. 6.

En français :

Em. Montégut, *La Duchesse et le Duc de Newcastle. — Rev. des Deux Mondes*, 15 avril, 15 juin, 15 juillet 1890.

5° **Congreve**, *The Way of the World.*

Editions que l'on peut consulter :

W. Congreve, *The Way of the World and the Mourning Bride*, ed. with Notes and Introduction by T. Evan Jacob, London, L. Reeve, 1889, 1 sh. 3.

The Complete Plays of W. Congreve, ed. Al. C. Ewald (dans *The Mermaid Series*), London, T. Fisher Unwin, 1889, 2 sh. 6.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

The Dramatic Works of Wycherley, Vanbrugh and Farquhar with Biographical and Critical Notices by Leigh Hunt, London, Routledge, 1862, 12 sh.

Edm. Gosse, *Congreve* (dans la *Great Writers Series*), London, W. Scott, 1888, 2 sh. 6.

Lord Macaulay, *Essay on the Comic Dramatists of the Restoration* (dans ses *Critical and Historical Essays* vol. IV), Leipzig, Tauchnitz, 1850, 2 frs.

S. Johnson, *Life of Congreve* (dans *The Lives of the Poets*), London, Crocker, 1870, 3 sh. 6.

W. Hazlitt, *English Comic Writers*, London, Bell, 1883, 1 sh.

W. M. Thackeray, *The English Humorists of the 18 th Century*, London, Smith Elder, 1898, 6 sh.

A. W. Ward, *A History of English Dramatic Literature*, London, Macmillan, 1899, 36 sh.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

En allemand :

D. Schmid, *W. Congreve, sein Leben und seine Lustspiele*, (vol. III des *Wiener Beiträge zur englischen Philologie*), Vienne, Braunmüller, 1897, 4 Mk.

Bennewitz, *Congreve und Moliere, eine litterar-historische Untersuchung*, Leipzig, Haessel, 1890, 3 Mk.

H. Hettner, *Die Geschischte der englischen Litteratur von der Wiederherstellung des Königtums*, Braunschweig, F. Vieweg, 1894, 8 Mk.

En français :

Al. Beljame, *Le public et les hommes de lettres en Angleterre au XVIII[e] siècle*, Paris, Hachette, 1881, 7 frs 50.

6° **Lord Chesterfield**, *Letters to his Son* (Selection, Scott Library).

Edition à consulter :

Lord Chesterfield, *Letters to his Son*, selected by Ch. Sayle, London, W. Scott, 1 sh.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

Lord Chesterfield, *Letters to his Son*, ed. with an Introduction by C. Strachey, 2 vol., London, Methuen, 1901, 12 sh.

W. Ernst Browning, *The Wit and Wisdom of Lord Chesterfield*, London, Bentley, 1874, 6 sh.

Id., *Memoirs of the Life of Lord Chesterfield*, London, 1893.

Bradshaw, *Letters of Lord Chesterfield*, 3 vol., London, 5 vol., Lippincott, 1892, 63 sh.

J. Churton Collins, *Essays and Studies*, London, Macmillan, 1895, 9 sh.

J. Boswell, *The Life of Samuel Johnson*, London, Bliss Sands, 1897, 3 sh. 6.

J. H. Jesse, *George Selwyn and his Contemporaries*, London, 4 vol., Bentley, 56 sh.

W. H. Craig, *The Life of Lord Chesterfield*, London, Lane, 1907, 12 sh.

En français :

G. Valbert, *le Comte de Chesterfield, Rev. des Deux Mondes* 1[er] octobre 1890).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

7° **Mrs Craik**, *John Halifax, Gentleman.*

Editions que l'on peut consulter :

Mrs Craik, *John Halifax, Gentleman*, London, J. M. Dent, 1 sh.

Mrs Craik, *John Halifax, Gentleman*, with an Introduction by Ann Matheson, London, Methuen, 1900, 3 sh.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

Miss Fr. Martin, art. sur Mrs Craik, dans *The Athenaeum*, (22 octobre 1887).

A. H. Miles, *Poets and Poetry of the Century* (vol. VII), London, Hutchinson, 1905, 2 sh. 6.

L. Melville, *Victorian Novelists*, London, Constable, 1906, 12 sh.

F. R. et Mrs Oliphant, *The Victorian Age of English Literature*, London, 2 vol. Rivington, 1897, 6 sh.

G. Saintsbury, *A History of XIX*th *Century Literature*, London, Macmillan, 1896, 7 sh. 6.

W. L. Cross, *The Development of the English Novel*, London, Macmillan, 1899, 6 sh.

En allemand :

L. Kellner, *Die englische Litteratur im Zeitalter der Königin Victoria*, Leipzig, Tauchnitz, 1909, 10 Mk.

8° **H. G. Wells**, *Kipps*.

Edition que l'on peut consulter :

H. G. Wells, *Kipps*, London, Th. Nelson, 1908, 0 fr. 70.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

The Academy, vol. LII, p. 491, art. sur H. G. Wells.

H. G. Wells as a Novelist, art. dans *The Academy*, vol. LVIII, p. 535, etc.

E. A. Bennett, *H. G. Wells and his Works*, art. dans *The Cosmopolitan Magazine*, vol. XXXIII, p. 463, etc.

H. Walker, *The Literature of the Victorian Era*, Cambridge, University Press, 1910, 10 sh.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A. H. Craufurd, *The Religion of H. G. Wells*, London, Unwin, 1909, 3 sh. 6.

G. Saintsbury, *The Later XIXth Century*, London, Blackwood, 1908, 5 sh.

H. G. Wells, *Certain Personal Matters: a Collection of Material, mainly Autobiographical*, London, Lawrence, 1897, 3 sh. 6.

9° **Sweet**, Anglo-Saxon Reader (8^{e} éd., 1908):
XXIV, *The Phoenix*
XXV, *The Dream of the Rood*
XXVII, *The Riddles*

Edition à consulter:

Sweet, *Anglo-Saxon Reader*, 8th édit., Oxford, Clarendon Press, 1908, 9 sh. 6.

Etudes critiques et littéraires:
En anglais:

The Exeter Book, Part I ed. by J. Gollancz for the Early English Text Society, London, 1895.

Edw. Fulton, *On the Authorship of the Anglo-Saxon Poem Phoenix* (*Modern Language Notes*, vol. XI, p. 146-49, 1896).

Bradshaw, *The Versification of the Anglo-Saxon Poem Phoenix* (*American Journal of Philology*, vol. XV, p. 454-68, 1894).

The Dream of the Rood, ed. by A. S. Cook, Oxford, Clarendon Press, 1905, 3 sh. 6.

H. Bradley, *The First Riddle of the Exeter Book* (*The Academy*, March 24, 1888).

A. S. Cook, *Recent Opinion concerning the Riddles of the Exeter Book* (*Modern Language Notes*, vol. VII, p. 20-21, 1892).

Tupper, *Originals and Analogues of the Exeter Book Riddles* (*Modern Language Notes*, vol. XVIII, p. 97-106, 1903).

Id., *Solutions of the Exeter Book Riddles* (*Modern Language Notes*, vol. XXI, p. 97-105, 1906).

W. S. Stevens, *The Cross in the Life and Literature of the Anglo-Saxons* (*Yale Studies in English*, vol. XXIII, 1904).

J. Tuffer, *The Riddles of the Exeter Book*, Boston, Ginn, 1910, 10 sh. 6.

The Poems of Cynewulf, translated into English Prose by Ch. W. Kennedy, London, G. Routledge, 1910, 6 sh.

B. Ten Brink, *Early English Literature*, 3 vol., London, Bell, 1884, 3 sh. 6.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

H. Morley, *English Writers*, vol. I and II, London, Cassell, 1887-8, 10 sh.

Stopford Brooke, *A History of Early English Literature*, 2 vol., London, Macmillan, 1892, 20 sh.

Id., *English Literature from the Beginning to the Norman Conquest*, London, Macmillan, 1898, 7 sh. 6.

A. S. Cook, *The Christ of Cynewulf*, with an Introduction, London, 1900, 7 sh. 6.

En allemand :

H. Gäbler, *Ueber die Autorschaft des angelsäch. Gedichtes vom Phönix* (*Anglia*, vol. III p. 488-526, 1880).

F. Kluge, *Zum Phönix* (*Englische Studien*, vol. VIII, p. 474-9, 1885).

Bauer, *Sprache und Mundart der altengl. Dichtungen Andreas, Guthlac, Phönix, etc.*, Marburg, 1890, Diss.

R. Wülker, *Das Vercellibuch*, heliotypische Reproduktion der Handschrift, Leipzig, Veit, 1894, 32 Mk.

E. Sievers, *Zu Cynewulf*, *Anglia*, vol. XIII, p. 1-25, 1891.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sujets de compositions.

UNIVERSITÉ DE RENNES

BACCALAURÉAT.

Version latine (A, B, C).

LA CORRUPTION DES MŒURS EST UNE CAUSE DE LA CORRUPTION DE L'ÉLOQUENCE.

Quidquid Romana facundia habet, quod insolenti Græciæ aut opponat aut præferat, circa Ciceronem effloruit. Omnia ingenia, quæ lucem nostris studiis attulerunt, tunc nata sunt. In deterius deinde quotidie data res est ; sive luxu temporum (nihil est enim tam mortiferum ingeniis quam luxuria); sive, cum præmium pulcherrimæ rei cecidisset, translatum est omne certamen ad turpia, multo honore quæstuque vigentia ; sive fato quodam, cujus maligna perpetuaque in omnibus rebus lex est, ut ad summum perducta, rursus ad infimum, velocius quidem quam ascenderant, relabantur. Torpent ecce ingenia desidiosæ juventutis, nec in ullius honestæ rei labore vigilatur. Somnus languorque, ac, somno et languore turpior, malarum rerum industria invasit animos. Cantandi saltandique nunc obscena studia effeminatos tenent ; et capillum frangere, et ad muliebres blanditias vocem extenuare, mollitie corporis certare cum feminis, immundissimis se excolere munditiis nostrorum adulescentium specimen est. Eloquentia vero sine bonis moribus male discitur. Tu ergo illam vocem non M. Catonis, sed oraculi crede, penitusque in animo defige : « Orator est, Marce fili, vir bonus dicendi peritus ».

Composition anglaise (B).

Prize-day at your school. Early in the morning the whole house at six and seven... Boys besides themselves for joy... School servants not knowing wich way to turn... etc...

Then the distribution of prizes ; — the decorated hall ; — the boys' parents and relatives ; — teachers in quaint gowns ; — the pupils boisterous ; — speeches ; — boys receiving their prize-books ; the more popular ones cheered to the echo, etc... — Leaving school ; — parting with friends ; — holiday prospects.

Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

Composition anglaise (D).

Explain this definition of proverbs : « The wisdom of many and the wit of one ».

a) In most cases, proverbs state only common-place facts and time-honoured beliefs. — Mention as many typical instances as you can think of, borrowing in preference from English.

b) The most striking ones generally worded in short and terse sentences easily commited to the memory. The part of great men, orators and especially poets in the coming of such sayings.

Composition allemande (B).

DIE FERIEN

1. Der letzte Schultag, Die Preisverteilung. Abschiednehmen von Lehrern und Mitschülern.

2. Anfang August: 14 tage in einem Badeort; am Strand (Baden, Fischen, Spiele auf dem Sande, Muscheln u. s. w.).

3. Die zweite Hälfte Augusts im Gebirge (Zugtouren und Spazierritte, die Berge, der Wald, auf der Jagd, Ausrufen in der Stille).

4. Heimkehr. Ost oder West, daheim ist's am best. Im September erholt mau sich völlig bei den Eltern und Geschwistern und bereitet sich zum nächsten Schuljahr vor.

5. Wiedereröffnung der Kurse im Gymnasium. Frische Kräfte, fröhliche Hoffnung.

Composition allemande (D).

DIE WAHL EINES LEBENSBERUFS.

1. Wichtigkeit dieser Wahl.

2. Was möchten Sie am liebsten werden (Beschreibung der vielen Lebenswege, unter denen die Wahl zu treffen ist. Welchen zieht man vor ?).

3. Aus welchen Gründen entscheiden Sie sich für diesen oder jenen Beruf ?

a) Ratschläge der Verwandten und Bekannten.

b) Persönliche Neigungen.

c) Vor- und Nachteile der getroffenen Wahl.

4. In jedem Kreise, auch im bescheidensten ist tüchtiges, frohes Wirken möglich.

Le Gérant : FRANCK GAUTRON.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

DIX-NEUVIÈME ANNÉE (1re Série) N° 8 5 JANVIER 1911

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

Les poètes du XVe siècle.

Il a paru, ces jours-ci, un compte rendu d'une séance de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, qui est pour nous d'un intérêt que nous devons souligner. M. Novati, recteur de la Faculté des Lettres de Milan, a pris la parole pour démontrer que, au Moyen-Age, les savants italiens, quoique très nombreux en France, n'y ont pas été les promoteurs de la reprise des études profanes et sacrées ; cette résurrection est due exclusivement aux Français. On a exagéré le rôle de l'Italien Lanfranc, aux dépens de Bérenger de Tours, le véritable représentant du génie français à cette époque. Une fois de plus, les théories que nous soutenons ici trouvent donc une confirmation.

Nous allons revenir à notre quinzième siècle. Mais, auparavant, je veux vous signaler un article de la *Gazette des Beaux-Arts* (fascicule d'avril) dû à la plume de M. Batiffol. Cet érudit expose que, dans les constructions successives du Louvre, du seizième au dix-septième siècle, on suivit un plan d'ensemble datant du règne de Henri II. Ainsi ce Louvre, que nous admirons et que nous aimons tous, n'est pas le résultat de divers travaux accomplis au petit bonheur ; il est né « d'un grand dessein », dont tout le mérite doit être attribué à l'architecte Lescot.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La dernière fois, nous avons entrepris de montrer la parenté du xv^e siècle avec le nôtre, en cherchant par l'analyse des satires et des romans les caractères généraux de sa littérature. Nous avons eu ainsi l'occasion de parler de l'*Amant rendu Cordelier*, des *Rondeaux d'Amour*, des *Quinze Joyes du Mariage*, ces tableaux si nets de la vie bourgeoise, des *Cent Nouvelles Nouvelles*, etc. A propos du théâtre, j'ai insisté particulièrement sur son véritable chef-d'œuvre, la farce de *Patelin*. Lisez-la, je vous prie, dans le texte même ; ce n'est pas vous demander un grand effort, et vous vous persuaderez qu'il n'y a, dans cette œuvre, aucun détail hors de propos, aucun mot inutile ; vous vous convaincrez ainsi du sens et du goût artistique de nos pères. Je vous ai dit aussi, je crois, quelques mots du monologue au xv^e siècle ; c'est un genre bien difficile à traiter, car il ne s'agit de rien moins que de construire une véritable action dramatique, de mettre en jeu les divers aspects d'un caractère avec un seul personnage. Néanmoins le xv^e siècle a produit dans ce genre le *Franc-Archer de Bagnolet*.

Dans peu de temps, nous parlerons des influences italiennes, qui ont pesé, dit-on, sur la littérature et l'art français. Je m'efforcerai de vous faire voir l'exagération des opinions courantes : la France a eu plus d'indépendance qu'on veut bien le dire, et, avant comme après l'arrivée des Italiens, son art était en pleine fleur. Consultez le livre de M. Vitry sur *Michel Colombe*, qui montre le mieux la vitalité de l'art français au xv^e siècle par l'étude de l'architecture. L'architecture de la seconde moitié du siècle est bien loin d'être un art épuisé, si l'on considère l'attachement des artistes aux principes gothiques qu'ils transforment avec intelligence. Des qualités nouvelles de clarté et d'élégance se manifestent. L'architecture civile s'empare du premier rang et trouve un développement tout nouveau : l'art se laïcise.

A la fin de cette revision de la littérature du quinzième siècle, je voudrais ajouter encore quelques mots sur plusieurs poètes très célèbres à juste titre, en les traitant comme des esprits modernes.

Le premier, c'est Charles d'Orléans, dont on s'occupe beaucoup depuis quelques années. M. Pierre Champion a publié, il y a peu de temps, un ouvrage sur la bibliothèque de ce prince poète. Charles d'Orléans est né en 1397, mort en 1465. On lui reconnaît d'ordinaire une versification aisée, une langue facile, légère et colorée, beaucoup de naturel et beaucoup d'esprit, enfin le don de l'invention. Chose digne de remarque : il a le sentiment de la nature, ce sentiment que les générations dernières veulent avoir possédé et qu'on trouve rarement au Moyen-Age. Il distingue le sens et le charme des saisons d'une façon qui se

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

retrouvera plus tard chez Gœthe et chez Maurice de Guérin. Les autres écrivains savent bien décrire les saisons ; mais, pour les sentir véritablement, pour traduire leurs variations, pour sympathiser, disons-le, avec la nature, c'est autre chose. Les mots nous manquent, à nous, quand nous voulons exprimer cette sorte d'identification de l'homme avec la nature qui se produit chez certains êtres sensibles, qui dilate leur cœur, gonfle leur poitrine, lorsque paraît le soleil printanier et qui les engourdit presque aux approches de l'hiver. On a dit de Charles d'Orléans qu'il rappelait Pétrarque ; mais la galanterie n'était chez lui qu'un jeu d'esprit et de société. Ce qui a nui un peu à son prestige, c'est l'habitude qu'il a de personnifier les sentiments : « Il personnifie Désir, Espoir, ce beau menteur plein de promesses, Souci, Mélancolie, Amour, Nonchaloir, Raison ; il en fait de petits génies qui se jouent, se poursuivent et se combattent sur la scène mignonne de son âme. D'autre part, son cœur, ses pensées, ses yeux, ses oreilles, sont aussi des personnages distincts, qui ont leurs intérêts, leurs points de vue à eux, leurs discordes et leurs réconciliations. Tous ces acteurs prennent les déguisements les plus variés et les plus inattendus dans une fertilité de métamorphoses incomparable. » Toutefois, en mêlant à ces personnifications des faits réels, il atteint souvent au lyrisme, et je crois que, plus nous le connaîtrons, plus nous découvrirons en lui un homme. Ce qu'il affectionne davantage, ce sont les demi-teintes, les nuances gracieuses et fines, les sentiments doux et tendres, délicatement mélancoliques. Il aime à se piquer de son ironie, toujours bienveillante pour les autres ; et c'est ce jeu qui a fait croire parfois à l'insincérité de ses sentiments : « Il a le don du style, dit M. Lanson ; il renouvelle les thèmes usés, à force de grâce imprévue, d'images fraîches ; ce que tout le monde a dit depuis trois siècles, il le dit comme personne. »

Vous connaissez tous la pièce : « Les fourriers d'esté sont venus ». Voyez : dès le premier vers, une personnification caractéristique :

Les fourriers d'esté sont venuz
Pour appareiller son logis,
Et ont fait tendre ses tappis
De fleurs et verdure tissuz.

En estendant tappis veluz
De verte herbe par le païs,
Des fourriers... etc..

Cueurs d'ennuy piéça morfonduz,
Dieu mercy, sont sains et jolis ;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Alez-vous en, prenez païs,
Yver, vous ne demeurez plus :
Les fourriers d'esté sont venuz.

De même, la pièce suivante est tout aussi populaire :

Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderie,
De soleil luisant, cler et beau, etc.

Le plus remarquable, c'est que Charles d'Orléans ne se répète jamais dans ces peintures si nombreuses des saisons. M. Constant Beaufils, dans son étude générale sur *Charles d'Orléans* (Paris, Durand, 1861) a fait une comparaison intéressante entre Villon et Charles d'Orléans. Cette comparaison n'est pas déplacée. Ecoutez les vers suivants :

Las ! Mort, qui t'a fait si hardie
De prendre la noble princesse
Qui estoit mon confort, ma vie,
Mon bien, mon plaisir, ma richesse !
Puisque tu as prins ma maistresse,
Prens-moi aussi, son serviteur :
Car j'ayme mieux prochainement
Mourir, que languir en tourment
En peine, soussy et douleur.

Las ! de tous biens estoit garnie
Et en droitte fleur de jeunesse :
Je prye à Dieu qu'il te maudie,
Faulse Mort, pleine de rudesse !
Se prise l'eusses en vieillesse,
Ce ne fust pas si grant rigueur ;
Mais prise l'as hastivement
Et m'as laissié piteusement
En paine, soussy et douleur...

Nous arrivons, maintenant, à un poète très différent, Martin Franc ou Le Franc ; celui-là est un véritable esprit moderne, mais moins par la forme que par le fond. Il est né, en 1395, à Aumale, en Normandie ; il mourut en 1461. Il faut lui reconnaître beaucoup de grâce et d'élégance naturelle ; mais il nous intéresse surtout comme un esprit vif, net, incisif, qui s'est occupé un peu de tout et qui a préparé l'émancipation des temps modernes ; c'est un poète satirique à bien des égards, mais qui a varié la satire en devinant tous les côtés faibles de son temps. Cet homme, bien avant Calvin, Luther et Rabelais, a su s'élever contre la sorcellerie, contre les superstitions, contre l'astrologie, et il dit courageu-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sement la vérité, même à ceux dont il recherche la faveur ; il ne craint pas de répudier la petitesse ecclésiastique, de railler les distractions puériles, les babouyneries des nobles et les vices du clergé. Son œuvre principale fut cependant une apologie, le *Champion des Dames*, dans laquelle il défendait le sexe féminin. N'oubliez pas que Martin Le Franc était un prêtre ; n'est-il pas un peu surprenant de voir un prêtre faire, à cette époque, un plaidoyer en faveur des femmes ? Aussi le *Champion des Dames* fut-il vivement attaqué, et, pour défendre son œuvre, Le Franc composa un petit poème extrêmement remarquable, où la dignité et l'indépendance de l'homme de lettres s'affirment dans un langage qu'on n'avait pas encore entendu et qu'on ne devait entendre, pendant des siècles, que bien rarement. Il ne nous appartient pas de faire ici l'éloge de l'homme de lettres : c'est une tâche qu'il a assumée souvent ; mais il faut bien reconnaître qu'une foule d'idées et de sentiments sont liés à son sort, qu'il est le porte-parole et le guide de l'humanité : ce rôle, qui devait plus tard prendre tant d'importance, Le Franc l'a compris.

Martin Le Franc n'a pas les dons naturels d'un Charles d'Orléans ou d'un Villon. Il est trop intellectuel, trop logicien. Il n'atteint que par moments à la véritable éloquence. Cependant il y a beaucoup de vivacité et de force dans ses attaques contre Rome, contre le pape et les cardinaux, contre les évêques et les prêtres et dans ses innombrables allusions. Il est à rapprocher de toute une série de poètes du xv^e^ et du début du xvi^e^ siècle, qui se sont préoccupés profondément des destinées morales de leur pays.

L'œuvre capitale de Martin Le Franc, le *Champion des Dames*, une véritable encyclopédie qui compte vingt-quatre mille vers, est dédiée à Philippe le Bon, duc de Bourgogne ; elle a pour cadre un songe. J'ai déjà dit que son but était un plaidoyer pour les femmes ; mais ce plaidoyer a ceci de particulier et d'intéressant, qu'il rappelle tous les griefs imputés aux femmes. Il est difficile, vous le pensez bien, de résumer ces vingt-quatre mille vers; néanmoins, je vais essayer de vous tracer une esquisse de l'œuvre.

Les dames sont renfermées dans le château d'Amour sous la garde d'une foule de vertus. Au centre siège le dieu d'Amour. Après la description du dieu vient celle de son entourage, dans lequel nous apercevons dame Paix, dame Prudence, dame Raison, dame Force, dame Noblesse, et beaucoup d'autres. Les dames ont besoin d'un défenseur. Survient alors, monté comme un beau saint Georges, Franc-Vouloir, qui n'est autre que Martin Le Franc. Il commence par combattre Dépit le Cruel. Il y a là une longue description des châteaux, cimetières et chapelles d'amour, que

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Franc-Vouloir visite en compagnie d'un certain Valentin. Cette poésie me fait songer à l'art des préraphaélites ; il y a, je crois, une concordance entre ces descriptions et certaines œuvres de ces artistes.

Nous arrivons au moment de l'attaque que Malebouche, c'est-à-dire la médisance, dirige contre le château, défendu par Franc-Vouloir. Le combat a lieu en paroles, c'est-à-dire en injures ; et bientôt les parties, reconnaissant que cette méthode trop commune n'amènera aucun résultat, consentent à prendre pour juge la Vérité. Elle se trouve reléguée, non dans un puits, mais dans un coin obscur et renfermé (ce qui est peut-être une image plus vraie). « où elle était sans chandelle allumée ». Le plaidoyer prend alors une forme régulière. Franc-Vouloir, pour donner une idée de l'amour par son contraire, fait un portrait de la haine, à laquelle il attribue tous les maux qui viennent d'accabler la France :

Voïez vous point mes champs désers
En lieu de blé porter espines ?
Mes laboureurs furtifs et sers
Pour les meurtres et les rapines !

Tant d'orphelins et d'orphelines
Sur les fumiers mourant de faim ?
Plusieurs, jadis de sibelines
Fourez, qui n'ont vaillant ung pain.

Après une longue excursion politique, où l'auteur montre de la verve et du talent, Malebouche, ne sachant qu'y répondre apparemment, appelle à son aide Vilain-Penser, qui passe en revue tous les méfaits dont les femmes ont été chargées ; il rappelle le souvenir de Phryné, Cléopâtre, Messaline, etc. Cette discussion a ce rapport avec tant d'autres, que les adversaires ne se réfutent point : ainsi Franc-Vouloir, au lieu de répondre à Vilain-Penser, s'emporte contre le *Roman de la Rose* et s'appuie sur l'autorité d'Alain Chartier pour dénombrer les vertus des femmes ; il cite saint Augustin et saint Ambroise, Salomon et David, etc. Malebouche reprend la parole ; Franc-Vouloir riposte et fait intervenir le Pape, les conciles et l'Église. Enfin la discussion devient si vive, que la Vérité y met un terme en couronnant de laurier le front de Franc-Vouloir.

Je crains bien que ce résumé ne soit insuffisant. Heureusement je puis vous renvoyer à la thèse de M. Arthur Piaget sur *Martin Le Franc, prévôt de Lausanne*.

Un reproche que l'on peut adresser à Martin Le Franc, c'est de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

manquer trop souvent de gravité. D'autre part, il n'a pas cherché à dissimuler ou à atténuer les accusations cruelles qu'il met dans la bouche de ses adversaires, Malebouche et Franc-Vouloir ; il se borne, presque toujours, à rejeter les défauts des femmes sur la séduction et les tromperies des hommes. Ce sont encore les hommes qui payent les frais de ce procès.

J'ai cité, tout à l'heure, une strophe grave et véhémente de Martin Le Franc ; en voici deux d'un autre goût, qui contiennent le thème d'un conte que La Fontaine refit plus tard :

Cy vous conterai d'un novice,
Qui oncques vu femme n'avoit.
Innocent estoit et sans vice,
Et rien du monde ne savoit ;
Tant que celluy qui s'ensuivoit
Lui fist accroire, par les voyes
Des belles dames qu'il veoit,
Que c'estoient tous oysons et oyes.

On ne peut nature tromper.
En après, tant luy en souvint
Qu'il ne peut disner ne soupper,
Tant amoureux il en devint.
Et quand des moynes, plus de vingtz,
Luy demandèrent qu'il musoit,
Il respondit, comme il convint,
Que voir les oyes lui plaisoit.

Nous arrivons, maintenant, au maître incontestable de cette école, à François Villon. Sa poésie est essentiellement lyrique, au sens que la critique moderne donne ordinairement à ce mot, celui du reflet, aussi distinct que possible, de l'âme du poète dans ses vers. Aucun poète, dit G. Paris, n'a dépassé Villon sous ce rapport ; disons mieux : aucun poète ne l'a égalé, aucun ne l'égalera peut-être en une chose, dans son absolue sincérité ! En effet, nous éprouvons toujours le besoin de dissimuler les traits fâcheux de notre caractère ; or ce besoin, Villon ne le sentait pas. On a fait remarquer qu'il y a eu, depuis, des irréguliers, des déclassés, des bohèmes. Mais pas un n'a avoué que son mépris et sa haine pour la société venaient de ce que, par sa faute, il n'avait pas su s'y faire sa place ; pas un ne s'est confessé avec cette ingénuité dénuée d'ostentation et de bravade. Le seul qui, à ce point de vue, pouvait être rapproché de Villon, c'était Verlaine.

Nous nous sommes occupés de Villon, cet hiver, à l'École des Hautes Etudes ; plus nous le connaissions, plus notre admiration allait croissant. Relisez donc ce poète et surtout tâchez de le comprendre, en attendant la nouvelle édition avec un commentaire

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

perpétuel que nous espérons. Nous trouvons, en effet, dans les glossaires et dans les index, quantité d'indications sur les mots et les personnages qui nous frappent dans l'œuvre de Villon ; mais nous ne voyons pas toujours le véritable sens de nombreux passages. A mon avis, le meilleur système est celui du commentaire suivi, qui dispense de voir, à chaque instant, à la fin du volume. M. Longon, par ses beaux travaux, a déjà préparé cette édition. En attendant, vous pouvez consulter celle qu'il a donnée, ou le petit volume de M. Schneegans. Je ne puis pas m'empêcher de vous relire certaines strophes du *Grand Testament*, pour vous communiquer à nouveau, pendant quelques instants, l'impression unique que Villon produit :

> Je plaings le temps de ma jeunesse,
> Ouquel j'ay plus qu'autre gallé,
> Jusqu'à l'entrée de viellesse,
> Qui son partement m'a celé,
> Il ne s'en est a pié allé,
> N'a cheval ; helas ! comment don ?
> Soudainement s'en est vollé,
> Et ne m'a laissié quelque don... etc..

ou bien la fameuse *Ballade des Pendus* :

> Frères humains, qui après nous vivez,
> N'aiez les cuers contre nous endurcis ;
> Car sa pitié de nous povres avez,
> Dieu en aura plus tost de vous mercis.
> Vous nous voiez cy atachez, cinq, sis ;
> Quant de la chair, que trop avons nourrie,
> Elle est pieça devorée et pourrie,
> Et nous, les os, devenons cendre et poudre.
> De nostre mal personne ne s'en rie,
> Mais priez Dieu que tous nous vueille absoudre !... etc.

Ce sont là des œuvres qui n'ont pas de pendant dans la littérature française et peut-être dans la littérature européenne. Devant elles, il n'y a ni réflexions ni commentaires à faire.

Nous ne pouvons insister autant sur Coquillart ; ni son mérite ni son influence ne l'exigent. D'ailleurs, nous en avons déjà parlé un peu, je crois.

Quant à Octavien de Saint-Gelais, nous aurons plus tard l'occasion de l'étudier.

Ce qui frappe, dans la société littéraire de cette époque, c'est le rôle de l'amitié. C'est d'un certain nombre de petits cénacles que vont sortir les grandes découvertes et les grandes œuvres modernes. Nous assistons à une sorte de résurrection de l'amitié an-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tique. Le Moyen-Age n'aimait pas les liaisons particulières. Avec le xv[e] siècle, les petites sociétés reparaissent, composées de très dignes personnes, désintéressées, généreuses, pleines de curiosité et de modestie.

Après avoir ainsi passé en revue les œuvres littéraires du xv[e] siècle, je veux vous entretenir un peu de l'histoire de l'imprimerie. Il y a un livre sur cette matière qu'il faut toujours rappeler : c'est l'*Histoire de l'Imprimerie en France* de Claudin, sortie des presses de l'Imprimerie Nationale. M. Claudin a montré que, dans le développement de l'imprimerie, la part de la France avait été considérable. La France a surtout contribué à accroître et à embellir les œuvres illustrées. On s'est préoccupé de continuer les vieilles traditions des manuscrits qui étaient ornés et enluminés : de là vint ce souci de l'ornementation. Nos pères avaient besoin d'être guidés et instruits autant par les images que par les textes. Jean du Pré, Pierre le Rouge, Guyot Marchand, Simon Vostre et bien d'autres se firent de la sorte un véritable renom. D'autre part, un certain nombre de villes de province rivalisèrent avec Paris : Lyon, en particulier, posséda un nombre incroyable de bons imprimeurs. C'est ainsi que le premier livre en langue française a été imprimé dans cette ville, qui, pour gêner la liberté intellectuelle, n'avait ni Parlement ni Université.

*
* *

Les humanistes ; l'imprimerie.

Nous avons fait, ces jours-ci, à quelques-uns, une excursion que je ne saurais trop vous recommander : nous sommes allés à Port-Royal. Nous nous étions préparés à ce pèlerinage en lisant les livres si évocateurs de MM. Hallays et Gazier et l'*Histoire* de Racine ; mais rien ne pouvait remplacer la contemplation de ces solitudes calmes et mélancoliques. Saint-Lambert, tout d'abord, nous a retenus le temps de visiter son petit cimetière, où reposent les cendres obscures que la persécution de 1709 profana ; nous y avons vu aussi la petite école janséniste que fonda M. Silvy. Après avoir longuement parcouru avec piété tous les coins de cette vallée célèbre, après avoir visité la solitude où les religieuses allaient filer et méditer, la fontaine de la Mère Angélique, la salle du chapitre, l'église et le musée, nous avons terminé notre pèlerinage en faisant une station à Magny-les-Hameaux. Dans la modeste église de ce village, se trouve le musée lapidaire de Port-Royal, avec les inscriptions que composa le bon M. Hamon ;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

enfin, grâce aux deux dernières sœurs de Sainte-Marthe, nous avons eu l'émotion de contempler le masque en cire, si saisissant, inoubliable, de la Mère Angélique. Mais tout ne serait pas dit ; il faudrait aller maintenant à Saint-Etienne du Mont, à Saint-Jacques du Haut-Pas, à Saint-Médard, à Port-Royal de Paris. Nous avons reconstitué de la sorte, en voyant les paysages historiques, en entretenant en nous une saine et pieuse émotion, le milieu dans lequel Pascal et Racine vécurent ; et nous les avons mieux compris et davantage aimés...

Maintenant il nous faut reprendre nos exercices. Nous avons terminé notre étude de la littérature du xv^e^ siècle par la poésie : de Charles d'Orléans, nous avons noté la grâce, la finesse et les nuances ; de Martin Le Franc, l'auteur du *Champion des Dames*, nous avons dit qu'il était un esprit vif et émancipé ; nous avons insisté sur les satires qu'il décochait à tout ce qui lui paraissait répréhensible ; car sa grande loyauté est peut-être le trait le plus saillant de son caractère. Nous nous sommes arrêtés à Villon, en marquant sa place extraordinaire dans notre littérature, telle qu'une longue étude ne serait pas, pour lui, excessive.

Et maintenant les savants. Que faisaient, pendant ce temps, les humanistes ? C'étaient tous de très braves gens, désintéressés, généreux, indépendants, pleins de curiosité et, par suite, de modestie. Epris d'une moralité supérieure, ils avaient dans leur âme un je ne sais quoi de sérieux, qui aurait fait d'eux des sages austères, s'ils n'avaient pas eu d'autre part le goût de l'amitié. L'ascétisme du Moyen-Age avait fait périr les amitiés antiques. Les savants du xv^e^ siècle les ressuscitèrent ; l'amitié, c'était pour eux le moyen de retrouver la vie, de secouer la poussière endormie de leurs vieux livres. Car tous ces humanistes étaient à la fois des hommes d'action, des diplomates, des orateurs. Ils vivifièrent la pensée par des méthodes critiques. Une seule chose ne changera pas, la sensibilité ; formée par le christianisme, elle mettra beaucoup de temps à se transformer, et la lenteur de son évolution peut seule expliquer les contradictions qui étonnent parfois, dans l'œuvre d'un Gaguin par exemple.

Cette génération de précurseurs a été trop oubliée : c'est pour nous un devoir de montrer toutes les idées utiles et nobles qu'elle a émises. On a beaucoup parlé du pacifisme au xvi^e^ siècle ; les grands esprits en s'émancipant n'ont pas craint de s'élever contre les guerres injustes : Erasme, Rabelais, Calvin, Louis Le Roy, Ronsard, Montaigne furent les premiers à flétrir la gloire des conquérants cruels ; si bien qu'on a pensé longtemps que ce pacifisme appartenait en propre à la Renaissance, qu'il faisait

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

partie de son bagage moral et philosophique. Mais on est très frappé, lorsqu'on le retrouve chez les penseurs du xv^e siècle. En réalité, ces derniers entrevirent un certain nombre des idées dont on fait honneur à leurs descendants : il leur a manqué seulement de savoir les dégager et les exprimer. Ce Gaguin, dont nous parlions tout à l'heure, soixante ans avant Rabelais, dans une lettre à François Ferrebouc, disait leur fait aux soldats barbares : c'est avec une très grande sérénité qu'il juge la guerre et les conquérants. Chez Olivier Maillard, le grand prédicateur populaire, les mêmes sentiments se rencontrent : autant il admet la guerre défensive, autant il repousse la guerre de conquête et d'invasion. Un peu plus tard, Erasme, dans un de ses *Adages* (*Spartam nactus*) fera entendre une magnifique et éloquente protestation contre la guerre et l'esprit de conquête ; et ce n'est pas là un lieu commun de moraliste ; car il s'appuie sur des exemples choisis parmi les événements politiques de son temps. Enfin je pourrais en appeler aux écrits de Gerson, de Nicolas de Clamenges, et de Wimpheling, un Alsacien, qui propose de soumettre les différends des princes à un arbitrage ; il n'introduit dans ses théories qu'une seule exception, relative à la croisade contre les Turcs. Toutes ces tendances ont été fusionnées par Rabelais dans un passage célèbre : « Le temps n'est plus, dit Grandgousier, d'ainsi conquester les royaumes, avec dommage de son prochain frère Christian : ceste imitation des anciens Hercules, Alexandres, Hannibals, Scipions, Césars et autres telz, est contraire à la profession de l'Evangile, par lequel nous est commandé garder, sauver, régir, et administrer chascun ses pays et terres, non hostilement envahir les autres. Et ce que les Sarrazins et Barbares jadis appelloient promesses, maintenant nous appellons briganderies et meschancetés. » (I, 46.)

Mais n'oubliez pas que le mouvement est né chez les hommes du xv^e siècle, et remarquez d'autre part que Rabelais invoque l'Evangile. Cela nous permet de suivre la continuité de ces tendances depuis leurs origines. Le christianisme entre pour beaucoup dans la préparation de ce mouvement. On a trop simplifié tous ces problèmes, en les rattachant exclusivement à une influence morale des philosophes anciens, et l'on a trop fait honneur à la Renaissance de ces grandes idées. De plus en plus, nous constatons que les hommes du siècle précédent ont eu, eux aussi, l'esprit moral ; qu'ils ont su, partiellement du moins, se dégager des traditions et des préjugés.

Il ne faut pas seulement relever ces tendances réformatrices et quelque peu révolutionnaires comme de graves indices de l'ap-

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

proche de la Réforme. Le fait de leur apparition et de leur concordance est également d'une haute importance en ce qui touche les origines mêmes de la Renaissance. Les aspirations qui apparaissent chez les lettrés, écrivains et penseurs, n'ont pas simplement pour objet le progrès des méthodes, la recherche des textes corrects, leur étude plus large, plus exacte, ou le renouvellement des matières littéraires et l'ampleur et la délicatesse de l'expression : tous ces hommes sont inspirés par des préoccupations plus générales et plus hautes. Ils ont eu la notion et, si j'ose dire, la nostalgie de la justice ; ils ont espéré un avenir meilleur, et cette confiance sérieuse dans le progrès et dans la réflexion est même, à mon avis, le caractère essentiel, celui qui prévaut dans la Renaissance française jusque vers 1530. Cette gravité de pensée est tout le contraire du dilettantisme, du culte de ce que nous appelons aujourd'hui « l'art pour l'art ». La cause de la civilisation les touche par tous ses aspects, moraux, sociaux et politiques, autant que par ses côtés esthétiques et scientifiques.

Cette petite préface était, je crois, indispensable pour dégager le caractère moral du XVe siècle. Mais tenez : voici une petite anecdote, qui vous montrera avec quelle injustice les historiens ont traité parfois cette malheureuse époque. Il y a quelques années, un libraire annonça un prétendu cinquième livre de Rabelais, qui était daté de 1549. La critique se mit aussitôt à étudier ce texte, et bientôt quelques écrivains des plus pénétrants découvrirent dans cet ouvrage la trace d'une influence de la Réforme. Il y avait là un problème à résoudre. Heureusement, grâce à plusieurs découvertes que je fis, j'ai pu démontrer, d'une façon évidente, que le texte entier de ce petit volume était antérieur de plus de cinquante années à sa date et qu'il était emprunté, savez-vous à qui ? A deux humanistes de la fin du XVe siècle : à la *Nef des Fous* de Seb. Brandt et aux *Renards traversans* de Jean Bouchet. Ainsi ces humanistes avaient jeté dans le monde quelques idées neuves et originales qui firent illusion sur leur origine, à tel point qu'on en fit hommage aux écrivains de la Renaissance. Vous voyez donc que le XVe siècle n'est pas tellement loin du XVIe siècle ; et, par conséquent, la tendance réformatrice que nous dégageons en ce moment, est bien française et nationale.

J'en arrive, maintenant, à la question des origines de l'imprimerie. Vous connaissez tous, je pense, au moins de nom, les travaux de Claudin sur l'*Histoire de l'Imprimerie*, des Renouard sur les Alde, les Estienne, sur Josse Bade Ascensius S. de Colines. Nous sommes donc mieux armés pour étudier cette histoire si captivante de l'invention et de la propagation de l'imprimerie.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

On a souvent dit que l'invention de l'imprimerie se présentait d'une façon étrange, contradictoire même avec les autres découvertes. D'ordinaire, un inventeur tâtonne longtemps, et ses premières œuvres sont informes, ne présentant guère qu'un intérêt historique, mais n'étant d'aucune bonne application. Au contraire, les premières œuvres imprimées sont déjà remarquables, et la Bible ou le Psautier de 1457 pourrait encore être cité comme un modèle. Maintenant nous changeons un peu d'idée à cet égard. Gutemberg a tâtonné ; l'imprimerie a eu, elle aussi, une période pénible : on en a la preuve grâce aux documents découverts par l'abbé Requin, en 1890, parmi les actes des notaires d'Avignon. Un document, datant de 1444, est une convention qui supposait que l'imprimerie était connue à Avignon dès cette date. Un orfèvre de Prague, venant des bords du Rhin, Procope Woldfoghel, dit de Bragansis, avait apporté un procédé secret d'impression, pour l'exploitation duquel il s'était associé avec Girard Ferrose, horloger ou serrurier de son état, originaire de Trèves. Le matériel fabriqué par eux était la propriété de Manaud Vitalis, de Dax en Gascogne, bachelier en décret, alors étudiant à Avignon, qui avait fait les frais.

Les deux associés se séparèrent, et Woldfoghel s'entendit avec un autre habitant, Georges de La Jardine, pour le mettre à même d'exploiter le nouvel art. En 1444, le secret est communiqué à un prêteur sur gages, le juif Davin de Caderousse : c'est à cette occasion que la convention fut passée. Une autre fut conclue en 1446 : on devait faire à Caderousse une fourniture de matériel ; en échange, il devait donner un secret pour la teinture des étoffes. Ne soyez pas étonnés du rôle que jouent les secrets en cette histoire : c'était chose commune. Il faut rendre cette justice à nos pères, qu'ils savaient tenir leur parole : l'art de l'imprimerie a été, de cette façon, jalousement gardé pendant de longues années.

Peu après, de nouveaux contrats furent passés ; un autre associé, Armand de Coselhac, un étudiant, se joint au groupe ancien ; Waldfoghel et Ferrose quittent Avignon ; désormais, il ne sera plus question d'eux. On peut faire un grand nombre de conjectures sur cet art, dont on parle dans les conventions nommées tout à l'heure ; il semble bien que les secrets de Gutemberg avaient été surpris. La date de ces conventions nous prouve que les tâtonnements furent assez longs ; il ne s'agissait pas de typographie proprement dite, mais d'un procédé assez compliqué, employant un très petit nombre de lettres. Mais je passe sur ces détails, qui exigeraient une discussion technique.

En 1457, le premier livre portant une date certaine paraissait à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mayence ; c'était un psautier, à la fin duquel on déclarait, dit Claudin, à la face du monde civilisé, que le présent volume avait été façonné comme dans un moule, sans aucun trait de plume (*absque ulla calami exaratione sic effigiatus*), par une ingénieuse invention d'imprimerie et d'assemblage de caractères (*adinventione artificiosa imprimendi ac caracterizandi*). On était, enfin, sorti de la période des expériences et des tâtonnements inévitables ; l'imprimerie entrait donc définitivement dans la voie pratique.

Le roi de France, Charles VII, fut très ému, autant que sont nos chefs d'Etat modernes, lorsqu'ils apprennent qu'une nation voisine vient de perfectionner son armement. Il songea, sans plus tarder, à faire profiter le pays de cette belle découverte, et, le 4 octobre 1458, il résolut d'envoyer à Mayence Nicolas Jenson, un de ses meilleurs graveurs de monnaies, « pour s'informer secrètement de l'art et en enlever subtilement l'invention ». A Mayence, Jenson s'efforça de pénétrer dans un de ces ateliers qui pratiquaient le nouvel art.

Mais nul n'y était admis sans avoir juré sur les saints Evangiles de ne rien révéler de ce qu'on lui apprendrait. Jenson se soumit à cette clause rigoureuse, espérant bien, tôt ou tard, être relevé de son serment, soit par le roi son maître, dont il suivait ainsi les instructions précises, soit de toute autre manière. Il resta trois ans à Mayence, et, pendant ce temps, il apprit le métier dans tous ses détails. Il s'apprêtait à rentrer enfin en France, quand il apprit coup sur coup la maladie du roi et sa mort, survenue le 21 juin 1461. Alors il n'osa pas rentrer ; car tous les serviteurs du roi Charles VII avaient été congédiés et fort mal traités. Il resta encore un an dans Mayence, quand survint la prise de cette ville, en octobre 1462, et, par suite, la dispersion des ateliers dont les ouvriers furent délivrés de leur serment : c'est grâce à ce concours de circonstances que fut hâtée l'introduction de l'imprimerie dans notre pays. Les ouvriers se répandirent en effet par toute l'Europe. Deux d'entre eux vont à Subiaco, dans la campagne de Rome, où ils montent, en 1464, la première presse dans la péninsule italienne. Quant à Jenson, il arriva à Venise vers 1468 ; ce fut lui qui grava les beaux caractères romains avec lesquels furent exécutées les premières impressions vénitiennes. J'ai tenu à vous apporter un des livres les plus anciens imprimés par Nicolas Jenson : c'est le Virgile de 1471. Ainsi, ce fut un Français qui joua le plus grand rôle dans les premiers temps de l'imprimerie vénitienne ; mais remarquez qu'il n'a jamais exercé en France.

C'est qu'en effet, pendant ce temps, on s'occupait assez peu de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'imprimerie chez nous. Des troubles, tels que ceux que fit naître la Ligue du Bien public, retardèrent l'entrée de l'invention.

Cependant il y avait alors, parmi les maîtres de la société de Sorbonne, un ancien recteur de l'Université de Paris, Jean Heynlin de la Pierre, grand ami des livres, qui, originaire des bords du Rhin, était en relations avec les imprimeurs de Mayence et de Rome. Il possédait, grâce à eux, quelques-uns des nouveaux livres, et l'idée lui vint de faire profiter de la découverte les professeurs et les étudiants. Au lieu de leur donner des textes incorrects, on mettrait entre leurs mains des ouvrages soigneusement imprimés et exacts : c'est donc déjà le souci de la pureté du texte qui se manifeste, et il comporte bien un certain esprit critique. Heynlin fit part de son idée à Guillaume Fichet, professeur de belles-lettres et de rhétorique ; et tous deux résolurent de faire venir à Paris des imprimeurs ; Heynlin de la Pierre se chargea des négociations. Ils firent donc venir trois compagnons : Michel Friburger, de Colmar, maître ès arts, que Heynlin avait connu à l'Université de Bâle, et deux simples ouvriers : Ulring Gering de Constance et Martin Crantz.

Ceux-ci arrivèrent à Paris dans les premiers mois de 1470, et aussitôt ils entreprirent de constituer un matériel, ce qui était alors chose assez difficile. On leur donna un tout petit local à la Sorbonne, de l'autre côté de la rue ; rappelez-vous, en passant, que nous sommes ici dans le quartier de Paris qui vit se fonder les premières imprimeries ; tout le long de la rue Saint-Jacques, il n'y avait alors que des imprimeurs et des libraires. Nos compagnons, une fois leur matériel constitué, choisirent un modèle pour les impressions ; ils prirent les caractères de Sweynheim et Pannartz de Rome ; c'étaient de gros caractères, qu'ils avaient choisis, parce que le prieur de Sorbonne avait de mauvais yeux.

Leur œuvre fut précédée d'une sorte de dédicace à Paris, qui est très intéressante à cause des idées qu'elle exprime ; elle est quasi moderne, par la façon et le ton dont elle affirme la confiance des premiers imprimeurs, des Allemands pourtant, dans l'avenir et le rôle de Paris. Paris y était déjà considéré comme la Ville lumière : « De même que le soleil répand partout la lumière, ainsi Paris, capitale du royaume, nourricière des Muses, tu verses la science sur le monde. Reçois donc en récompense cet art d'écrire presque divin qu'inventa l'Allemagne. Voici les premiers livres produits par cette industrie sur la terre de France et dans tes propres édifices. Les maîtres Michel, Ulrich et Martin les ont imprimés, et ils t'en feront encore d'autres. »

Ce premier ouvrage, c'était les *Lettres de Gasparino Barrizi de*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bergame, dont l'élégante latinité, quasi classique, devait servir de modèle de style aux jeunes gens. Les épreuves en furent envoyées à Fichet. Peut-être est-il bon de vous donner quelques détails sur cet homme, dont le nom revient si souvent aujourd'hui. Il était né, en 1433, en Savoie ; il fit ses études au collège d'Avignon ; il vint à Paris en 1453 : vous voyez qu'alors les grands voyages n'effrayaient pas et que la vie du même homme se passait souvent dans des pays fort éloignés les uns des autres. Fichet fut admis comme associé de Sorbonne en décembre 1461 ; en 1467, il fut nommé recteur de l'Université. Il remplit de nombreuses missions diplomatiques ; car, comme beaucoup d'autres humanistes, il ne dédaignait pas l'action. En 1472, avec Bessarion, il partit pour Rome. M. Philippe lui a consacré une étude, intitulée : *Guillaume Fichet, sa vie, ses œuvres* (Annecy. 1892, in-8°) ; et M. Legrand a publié les *Lettres inédites du Cardinal Bessarion et de G. Fichet*. Enfin M. Couderc a fait paraître dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1900, des *Documents inédits sur G. Fichet et sa famille*.

Fichet répondit à Heynlin en lui exprimant toute sa satisfaction. Il faisait un superbe éloge de l'imprimerie, qui répand la lumière dans cette littérature latine, que l'ignorance de notre siècle avait enveloppée de ténèbres : « Sans parler de plusieurs autres grandes pertes subies par les lettres, les mauvais copistes ne sont-ils pas une des causes qui ont le plus contribué à les précipiter, pour ainsi dire, dans la barbarie ?.. Tu mérites les mêmes éloges que Quintilius, ce sage critique dont parle Horace, toi qui as rendu à Gasparino sa suave éloquence, et qui, après avoir inspiré à la plupart des nobles esprits de cette ville le dégoût de la barbarie, leur fait goûter une source lactée d'éloquence plus douce que le miel, dont ils s'abreuvent chaque jour davantage. Quant à moi, je te répéterai sans flatterie ce que disait Platon à la louange d'Aristote : « Ta demeure est l'asile même de l'étude et de la science ». Adieu, aime-moi comme je t'aime. Ecrit en Sorbonne, par Fichet, de sa main la plus rapide. » Ne retrouvons-nous point là l'accent un peu lointain des humanistes d'Italie et l'annonce des querelles entre scribes et imprimeurs ?

Le second livre imprimé à Paris est un autre ouvrage de Gasparino sur l'orthographe latine. Heynlin en revit également le texte et le fit suivre d'un chapitre de Guarini de Vérone sur les diphtongues ; il joignit à la fin un petit traité de sa composition sur l'art de la ponctuation. Ce souci de la ponctuation est nouveau, à cette époque, et intéressant : il marque un progrès des esprits vers la logique et la méthode. Fichet présenta le premier

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

exemplaire de ce volume comme étrennes à Robert Gaguin, accompagnant le livre d'une longue lettre qui était un programme fort remarquable. Après avoir tracé un tableau de l'état de décadence dans lequel étaient tombées les lettres latines lors de son arrivée à Paris, Fichet exprime à son ancien élève sa joie et sa satisfaction de les voir renaître de jour en jour et fleurir de nouveau. Cet heureux changement doit, selon lui, être attribué en grande partie à l'imprimerie, nouvellement inventée, qui a répandu partout la lumière : il faut donc en rendre hommage à Gutemberg : « On a bien divinisé Bacchus et Cérès pour avoir appris à l'humanité l'usage du vin et du pain ; mais l'invention de Gutenberg est d'un ordre supérieur et plus divin, car il a gravé des caractères à l'aide desquels tout ce qui se dit et se pense peut être écrit, transmis et conservé à la mémoire de la postérité. » Cette lettre nous montre, dit Claudin, avec quel intérêt Fichet avait suivi les progrès de cet art dont il avait compris la portée civilisatrice et avec quel désintéressement il l'appliquait au relèvement des études littéraires dans l'Université de Paris. C'était, en effet, dans le monde des maîtres et des élèves que devait surtout se faire sentir le besoin de multiplier les livres d'une manière rapide et plus correcte que par l'écriture.

Gaguin remercia Fichet le lendemain, 1er janvier, par une superbe pièce de vers, dans laquelle il fait un digne éloge du professeur de rhétorique, son ancien précepteur, et qui commence ainsi : « Grâce à toi, l'argile dont la nature a fait les hommes s'est changée en or. Tu en fais des dieux, illustre Fichet, avec ton éloquence. La brillante Lutèce te portera au ciel, car tu en es digne. » Certes ces hommes avaient parfaitement conscience de l'importance de leur invention ; car vous voyez de quel grand style ils savent user dans ces circonstances. Si l'on fait la part de l'emphase, ce qui fait la substance de ces lettres, c'est un sentiment profond de vérité et d'éloquence.

Le troisième livre fut le texte latin de Salluste, à l'occasion duquel les typographes étrangers firent une déclaration de fidélité à Louis XI. « Que les hauts faits des grands hommes rapportés par Salluste dans son œuvre te servent aujourd'hui d'exemples, peuple de Paris. » Salluste fut suivi d'une édition de l'*Abrégé d'Histoire romaine* de Florus, puis des *Lettres et Harangues du Cardinal Bessarion*, publiées par Fichet, son ami. Tel de ces livres fut répandu dans toute l'Europe savante. Bessarion, après son voyage en France, emmena Fichet avec lui à la fin de 1472. Cette circonstance n'est pas indifférente, car Bessarion était l'auteur d'un traité en faveur de Platon ; tous ces humanistes étaient donc

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

plus ou moins des platonisants, ce qui n'est pas un fait à négliger. Puis on publia la rhétorique de Fichet ; la rhétorique de Cicéron dont aucun exemplaire de cette époque n'a été retrouvé ; Valère Maxime, qui se trouve dans le même cas ; le *Traité des Elégances de la langue latine*, par Lorenzo Valla, précédé d'une épître liminaire et d'une préface fort curieuses. Si nous avions un relevé de toutes ces préfaces, avec elles seules, je crois que l'on pourrait écrire une histoire de la Renaissance. Sur tel épisode de cette époque, par exemple sur l'existence d'une école poitevine de philologues et de lettrés, nous ne sommes guère renseignés que par des épîtres. Dans cette préface de Lorenzo Valla, on insiste sur la nécessité d'orienter la jeunesse vers l'élégance latine et la correction. C'est le cardinal Rolin qui protège alors les imprimeurs ; sous son influence, les lettres antiques reviennent en honneur. Peu d'années après, une vogue moins heureuse se fit sentir et l'on se tourna davantage vers les œuvres du Moyen-Age, poèmes et romans.

Tous ces humanistes se présentent avec un désintéressement et une modestie touchantes. Ils répètent presque les paroles de Moïse ; ils disent qu'ils ne verront pas les grands résultats du mouvement auquel ils assistent. Gaguin, par exemple, salue dans Erasme l'homme qui continuera son œuvre.

En 1472, on commence à publier les œuvres de Cicéron ; c'était suivre, plus qu'on ne croit, les goûts du Moyen-Age. On imprima d'abord le *De Officiis*, que Guillaume Fichet fit précéder d'une lettre-préface à Jean Heynlin. Je lis ces lignes pour vous mettre dans l'ambiance : « Lorsque j'étais, ces jours derniers, auprès du Roi pour tâcher de rétablir l'accord entre les princes français et pousser à la guerre contre les Turcs, après avoir exposé ce que j'avais à dire d'après les ordres du cardinal Bessarion, un heureux hasard me fit tomber entre les mains plusieurs ouvrages de Cicéron, que des marchands de livres étrangers que nous appelons imprimeurs, avaient apportés. Leur lecture, au milieu des bruits tumultueux de la cour, ne fut pas sans charme pour moi, et me fut bien plus agréable qu'à la maison, lorsque je lisais et relisais souvent les mêmes ouvrages. » Il signale ensuite qu'il y aurait intérêt et même nécessité d'introduire dans le texte des œuvres antiques des divisions : c'est encore un signe de progrès ; on éprouvait le besoin de voir clair et, pour cela, de séparer les choses. Ensuite on publie les *Tusculanes*, puis le *Speculum Vitæ humanæ*, bien différent. A ce moment, le roi Louis XI se déclare le protecteur du nouvel art : c'est là un fait décisif, grâce auquel les plus grands égards furent accordés aux imprimeurs. Enfin

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

on passe aux poètes, aux *Géorgiques* de Virgile, à Juvénal, à Perse, etc.

A partir de ce moment, la direction change ; le départ de Fichet est de la fin de 1472. L'imprimerie est alors accaparée par des hommes plus timides qui reviennent aux scolastiques et au Moyen-Age.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La littérature anglaise au XVIIe siècle

Cours de M. ÉMILE LEGOUIS,

Professeur à l'Université de Paris.

I. — Spenser et la pastorale. — « Le Shepherd's Calendar ».

Nous avons étudié, jusqu'ici, la poésie dramatique de la Renaissance, laissant de côté la poésie lyrique proprement dite, sauf une petite place faite aux chansonniers et aux sonnettistes. Pour renouer le nœud défait, je me verrai donc obligé de remonter une vingtaine d'années plus tôt que ne l'indique le titre de ce cours, vers 1579, date où paraît la première œuvre de Spenser, le *Calendrier du Berger*.

Je n'insisterai pas, ici, sur la biographie bien connue du poète, et n'en dirai que ce qui peut servir à nous mieux expliquer les circonstances et l'état d'esprit d'où sortit le poème en question.

Né à Londres, en 1552, d'un père employé chez un drapier, mais apparenté à une noble famille (c'est, du moins, ce que Spenser lui-même nous donne à croire), il entra comme boursier à l'Ecole des Marchands-Tailleurs, puis à Cambridge, où il fut élève de Pembroke Hall.

Deux influences sont à noter, qui se rapportent au séjour du poète dans la vieille université anglaise : tout d'abord, l'amitié dont il s'y lia avec un jeune homme d'origine plus plébéienne encore que la sienne, Gabriel Harvey, érudit, humaniste, pédant aussi (ce fut lui qui tenta d'introduire en Angleterre l'hexamètre quantitatif), et d'un caractère impérieux, qui lui donna un grand ascendant sur son jeune ami.

D'autre part, Spenser subit à Cambridge une assez forte influence religieuse ; deux partis s'y disputaient alors la victoire : l'un, ritualiste, « haute église », ayant à sa tête Whitgift, plus tard archevêque de Cantorbery ; l'autre, enclin au puritanisme le plus rigide et dirigé par Cartwright, professeur de théologie au collège de Spenser. Or ce collège avait eu à sa tête Grindal, maintenant évêque de Cantorbery, et lui aussi fortement attaché à la tradition calviniste qui lui valut dans la suite la disgrâce d'Elizabeth. Spenser s'attacha à lui et lui resta toujours fidèle.

Spenser s'imprégna aussi, durant son séjour à Cambridge, des

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

théories platoniciennes qui y étaient en vogue, et qu'il combina dès lors avec son christianisme.

Enfin, ne l'oublions pas, c'est à Cambridge qu'il étendit sa connaissance du grec et du latin, et qu'il cultiva les littératures continentales, française et italienne du moins, qui exerçaient en Angleterre une influence de plus en plus profonde.

Ayant pris ses degrés, Spenser quitta l'université pour un voyage dans le nord du Lancashire, où il avait des parents éloignés. La légende, répandue par lui-même, veut qu'il s'y éprit d'une jeune fille, Rosalind, qui devait devenir plus tard l'héroïne de ses poèmes pastoraux : *the widow's daughter of the glen.* Qu'elle ait existé réellement, ou ne soit qu'un beau fantôme né de l'imagination poétique du jeune homme, toujours est-il qu'elle n'apparaît en ses œuvres que transformée selon la tradition pétrarquienne : belle et cruelle à la fois.

Rappelé dans le sud par son ami Harvey, Spenser vient à Londres ; il y est lancé dans la haute société littéraire et courtoise, s'y fait des amitiés illustres et précieuses, celles de Sidney et de Raleigh notamment, entre dans une sorte d'aréopage poétique, où l'on se divertit à des essais de vers quantitatifs, à l'imitation des poètes français Du Baïf et d'Aubigné. Mais il avait trop en lui le sens de l'harmonie véritable du vers anglais et de la beauté de la poésie nationale, pour perdre longtemps sa peine et son génie en d'aussi pédantesques inventions : nous voyons, dans ses lettres à Harvey de 1580-81, qu'il rêve déjà aux premiers chants de la *Faerie Queene* ; et, dès 1579, il publie le *Shepherd's Calendar*. Il aborde donc à la fois les deux genres les plus en vogue, le genre pastoral et le genre chevaleresque.

La tentative était assez nouvelle : certes, il y avait eu déjà des essais de pastorale avant lui ; mais son poème est le premier de ces essais qui obtint vraiment en Angleterre une renommée brillante et générale.

Née en Grèce avec Théocrite, Bion et Moschus, légèrement réaliste avec l'un, inclinant vers la mythologie chez les deux autres, la pastorale devint plus artificielle en passant en Italie, où Virgile la cultive quelque temps, en des poèmes de jeunesse et d'imitation. Elle eut une renaissance brillante en Europe, où l'Italie d'abord, la France ensuite, en donnèrent des modèles achevés : en passant par des époques et des pays différents, elle évolue et se modifie peu à peu, s'ajoutant des éléments nouveaux, plus variée et plus éclectique, mais aussi plus artificielle. Satirique et religieuse avec Pétrarque, roman plutôt que poème avec Sannazzar, précieuse et raffinée avec Le Tasse et Guarini, elle revêt,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans les églogues et élégies de Marot, prédécesseur direct de Spenser, une agréable naïveté.

Deux choses me frappent dans le *Calendrier du Berger*, qui révèlent aussitôt Spenser : son érudition et son art. Spenser a connu tous ces devanciers que je viens de vous citer : ses églogues sont pleines de réminiscences, de traductions littérales ou de libres adaptations ; pourtant, s'il n'a pas fait œuvre de sentiment personnel, il a fait œuvre artistique distincte.

Oublions, un instant, que le *Calendrier du Berger* est tout fait d'imitations et de conventions. Essayons de le lire avec les yeux des contemporains, de ceux à qui cette œuvre de la jeunesse de Spenser donna le sentiment fier que la poésie anglaise était susceptible de rivaliser en beauté avec celle de France et d'Italie, voire même avec celle des anciens : tout comme l'*Euphues* de Lily, paru en même temps, leur donnait la joie d'une vraie prose artistique.

Avec tous les dons réels de style et de versification, le poète faisait preuve d'une habileté singulière, d'une variété et d'une versatilité dont nul virtuose anglais n'avait encore donné l'exemple.

D'abord la conception même : ces douze églogues distribuées selon les mois du calendrier, parcourant les saisons, et qui semblent établir une correspondance entre les sentiments exprimés et le décor de campagne placé autour d'eux : cela fait un ensemble à la fois simple et harmonieux.

Ajoutez le désir de présenter ces tableaux rustiques différents et distincts, alternant du grave au plaisant, de l'amoureux au religieux, de manière à retenir l'attention sans la lasser : tout se fonde ici, en somme, sur ce même désir de diversité selon lequel s'élabore, au même moment, le théâtre populaire : seuls, quelques thèmes revenant d'un bout à l'autre assurent une continuité, une unité suffisantes à des parties cependant libres.

Examinons quelques-unes de ces églogues. Voici la première : *Janvier*. C'est, un jour, au pâle soleil d'hiver sur la campagne flétrie et couverte de glaçons. Un jeune berger, Colin Clout, apparaît gardant ses moutons. Sa tristesse est en harmonie avec la désolation de la nature. Il languit d'amour pour une belle dédaigneuse, une Rosalind, qu'il a vue un jour à la ville voisine. Elle seule le charme à présent : il néglige ses brebis, dédaigne son humble chalumeau. Ses plaintes coulent abondantes, faciles, harmonieuses, de son cœur blessé ; elles coulent en stances de six vers héroïques, plus fluides et nombreux qu'il n'en avait jamais été chanté dans la langue anglaise, plus artistiques aussi avec la

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

justesse aisée de leurs rimes, avec leurs allitérations multipliées, qui associent les mots entre eux d'un lien indissoluble. Quelle sûreté de rythme dans ses apostrophes gémissantes au sol nu, aux arbres dépouillés, au troupeau transi, qu'il prend à témoins de sa douleur :

> Thou feeble flocke, whose fleece is rough and rent,
> Whose knees are weake through fast and evill fare,
> Mayst witness well, by thy ill government,
> Thy maysters mind is overcome with are :
> Thou weake, I wanne ; thou leane, I quite forlone ;
> With mning pyne I ; you with pyning mourne.

Quel dommage qu'il brise de chagrin ce chalumeau, d'où il tire de si parfaits accents !

Voici la seconde églogue : *Février* ; la scène change : c'est un jour de bise aiguë. Au lieu du plaintif Colin, deux bergers sont là, le jeune Cuddie et le vieux Thénot. Le premier est tout irrité contre la saison mauvaise ; le second est habitué par l'âge à se résigner à l'inévitable. C'est le duel de la vieillesse et de la jeunesse, l'une méfiante et grondeuse, l'autre impatiente et pleine de présomption. Aussi Thénot, pour corriger l'adolescent, lui conte-t-il la fable *Le Chêne et l'Eglantier*. Le chêne est vieux, moussu et dénudé ; l'églantier est paré de fraîches fleurs ; il se demande pourquoi ce compagnon laid, encombrant, qui assombrit son horizon. Sur sa prière, le maître du lieu abat de sa cognée le grand vieux chêne. Voici l'églantier seul à présent, enflé d'orgueil, seigneur des alentours ; mais, l'hiver, quand souffle Borée et qu'il n'a plus d'abri, il se repent de son orgueil, tandis que les troupeaux le foulent aux pieds.

Et le contraste de forme, entre cette églogue et la précédente, n'est pas moindre que le contraste de fond : ce ne sont plus ici d'habiles flûtistes comme Colin, mais de vieux bouviers au parler rude et rustique, dont les mots archaïques se heurtent en des vers inégaux, dont la mesure est donnée par les seuls accents. Au lieu de disciples de Tityre, ce sont des paysans nourris de vieux rythmes qu'on dirait, n'était la rime, aussi anciens que ceux des Anglo-Saxons. Ecoutez, au début, Cuddie invectiver l'hiver qui le glace jusqu'à la moelle et flagelle ses moutons :

> Ah for pittie ! vill rancke winters rage
> These bitter blastes never gin t'asswage?
> The Kene cold blowes through my beaten hide,
> All as I were through the body gride :
> My ragged routes all shiver and shake,
> As doen high towers in an earthquake.,.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ce réalisme dur ressort en relief sur le fond sentimental et langoureux, élégant et élégiaque, des églogues. Au fond, il est tout factice lui aussi : nul paysan n'a jamais parlé ainsi. Spenser s'est forgé une langue à part, faussement archaïque, en faisant revivre de vieilles formes chaucériennes ; toutefois l'effet cherché par le poète est atteint : une sorte de langue dorique, de vers dorique, a été crée.

Il ne saurait être, ici, question d'analyser ces églogues l'une après l'autre : j'en voudrais seulement montrer la diversité, la virtuosité, la verve et le charme réels du fond et de la forme.

Voici l'églogue III, par exemple : *Mars* ; c'est d'amour qu'il s'agit, l'amour léger, badin, perfide, qui surprend à l'improviste celui que le dédaigne ou l'ignore ; c'est Mars, et l'approche du renouveau incline l'âme aux pensers amoureux. Ces deux jeunes pastoureaux qui sont là, Willye et Thomalin, de quoi causeraient-ils, sinon d'amour, où plutôt du petit dieu d'amour, de Cupidon, car ils semblent sortir d'une idylle de Bion ? En leurs petits vers pimpants (de six à huit syllables, construits en stances de six vers), ils discutent sur ses actes, sur ses embûches. Willye est naïf encore ; Thomalin en sait plus long ; il a vu le petit dieu qui, à son approche, a sauté dans un arbre ; il a voulu lui lancer des pierres et des flèches ; mais Cupidon, les évitant, l'a enfin atteint lui-même d'un trait au talon, et Thomalin souffre de sa blessure empoisonnée.

Plus intéressante et plus originale encore se présente à nous l'églogue IV : *Avril* ; le sujet, comme le rythme, en est nouveau. C'est le genre allégorique, le panégyrique, qui s'introduit dans la pastorale. Hobbinol (entendez Harvey) verse d'abondantes larmes ; c'est que son ami Colin Clout est navré d'amour pour Rosalind, qu'il néglige ses amis, ses moutons, sa muse. Son interlocuteur lui demande en grâce de lui dire un de ces chants où excellait Colin avant que ce mal d'amour le fût venu frapper, et Hobbinol lui chante le chant à Elizabeth, *Queene of Shepheardes all*. La chanson est toute fleurie : la reine y devient une charmante bergère (oublions qu'elle a quarante-six ans) : toutes les fleurs sont conviées à la fête, et les Nymphes, les Muses, les grâces, les filles des bergers. Phébus la voit et « rougit de voir un autre soleil ici-bas » ; Cynthie la contemple et se sent humiliée. Pan (Henri VIII) et Syrinx (Ann Boleyn) s'enorgueillissent d'avoir produit une fille aussi belle.

La chanson est allègre, d'un joli dessin, avec sa stance alerte aux vers de diverses longueurs, ses rimes rapprochées, son allure bondissante. Le rythme de l'églogue est double : après une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ouverture en quatrains décasyllabiques, le chant s'élargit en une sorte d'hymne, de composition assez compliquée, devers allant de dix à quatre syllabes : le tout est du plus heureux effet, vraiment lyrique et entièrement original : c'est une invention de Colin en l'honneur d'Elizabeth.

Et l'on pourrait continuer ainsi, de mois en mois, jusqu'à la fin du poème : partout nous trouverions la même diversité de style et de sujet ; certes, il arrive au poète de se répéter, en ce cadre artificiel qu'il s'est imposé. Toutefois sa virtuosité ne faiblit pas un instant ; sa maîtrise technique s'affirme dès ce premier essai : dès le début, le poète est en pleine possession de tous ses moyens. Il est à même d'entreprendre le grand poème qui fut l'œuvre de toute sa vie, la *Reine des Fées*.

D'autre part, grâce à lui, la pastorale est lancée en Angleterre ; tous les poètes du temps l'imitent ou le suivent : Greene, Lodge, Sidney en font ; Spenser lui-même y revient à plusieurs reprises (*Astrophel, Colin Clout come home again*) ; certains la transportent au théâtre : Fletcher, avec *The faithful shepherdess* ; Ben Jonson, avec *The sad shepherd* ; enfin, toute une série de poèmes, dont la ballade fameuse de Marlowe (*Come live with me and be my love*) est le prototype, relèvent indirectement de cette veine originale et féconde, que Spenser, en 1579, vient d'exploiter pour la première fois.

F. P.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Boileau et son temps

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Objet du cours.

Avant de pénétrer plus avant dans le sujet que nous avons choisi, nous sommes arrêtés par la nécessité de présenter quelques observations, d'abord sur ce sujet lui-même, et ensuite sur la manière dont nous nous proposons de travailler ensemble. Le programme du cours donne cette indication : « Boileau et son temps » ; il nous faut maintenant la justifier, et nous devons à nos auditeurs d'expliquer pourquoi il sera question de Boileau et pourquoi nous avons ajouté à son nom les trois mots : «... et son temps ».

Une étude sur Boileau peut être, en 1911, une question d'actualité. Voilà un jugement qui semble bien paradoxal, si paradoxal qu'il requiert aussitôt quelques explications.

En effet, en quoi donc Boileau peut-il intéresser d'une manière particulière les Français de 1911. Serait-ce qu'on ait fait récemment à son sujet une découverte imprévue, une découverte sensationnelle, comme on dit aujourd'hui ? A-t-on trouvé sur l'auteur des *Satires* des documents nouveaux et curieux, comme ceux que l'on a mis au jour sur Bossuet et son mariage, sur Pascal, sur Racine ? Aurait-on découvert, à Saint-Pétersbourg ou ailleurs, quelques sonnets pieux de Despréaux, une correspondance qui nous prouve que celui qui écrivit l'épître à Racine fut l'admirateur enthousiaste ou l'ami intime de Chapelain, de Cotin, de Pradon ? Eh ! bien, non.

Le 13 mars 1911, dans quelques semaines, par conséquent, il y aura deux cents ans que Boileau appartient à la postérité. Il est temps de le juger équitablement et de lui rendre cette justice qu'il souhaitait pour lui-même, lorsqu'il écrivait, en parlant du poète en général, les vers de l'*Épître VII* :

La mort seule ici-bas en terminant sa vie
Peut calmer sur son nom l'injustice et l'envie,

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

> Faire au poids du bon sens peser tous ses écrits
> Et donner à ses vers leur légitime prix

C'est donc un centenaire ajouté à tant d'autres centenaires; car nous avons en France la manie, nous pourrions dire la marotte du centenaire, avec ou sans musique, discours, monuments fastueux. Ici, le centenaire de Boileau sera célébré avec moins de pompe. Ceux qui ont la religion de Despréaux pourront aller faire un pieux pèlerinage près des jardins de l'Archevêché, dans les parages du cloître de Notre-Dame où mourut le poète. Ils pourront encore aller voir au Louvre, dans la salle de la sculpture française au XVII^e siècle, l'admirable buste du satirique par Girardon. Pour nous, nous parlerons de Boileau comme peut et doit le faire « l'équitable avenir. »

Il y avait une deuxième raison qui nous engageait à vous parler, cette année, de Boileau : c'est qu'une telle étude sera le complément de cette série d'études d'histoire littéraire que nous poursuivons depuis cinq années. Nous avons commencé par Corneille ; nous avons continué par Racine et son théâtre, par l'étude de la tragédie en France après Racine ; puis nous avons traité de Molière et de la comédie en France après sa mort. Or tous ces grands auteurs ont été les contemporains de Boileau ; Boileau s'est trouvé mêlé à leur vie, il a été à leurs côtés dans toutes les grandes querelles littéraires du siècle. Constamment, à propos de tous ces génies, nous avons été amenés, les années précédentes, à parler de l'auteur des *Epîtres* et des *Satires*. Ne convenait-il pas enfin de parler un peu de Boileau lui-même ?

Nous ne nous dissimulons point l'objection que l'on pourrait nous faire. Parler au vingtième siècle de Boileau, c'est une gageure ; car, de tous les sujets, c'est le plus rebattu et le moins intéressant. Boileau est un poète, ou soi-disant tel, qui est aujourd'hui tout à fait démodé !

Autrefois, les écoliers savaient Boileau par cœur. Il est vrai que, plus tard, ils prenaient leur revanche, en le citant hors de propos et tout de travers, soit qu'ils lui attribuassent des vers qui ne sont point de lui, comme :

> L'esprit qu'on veut avoir, gâte celui qu'on a...

soit qu'ils lui prêtassent des sottises comme :

> Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier...

au lieu de « ... si c'est votre talent ». En tout cas, il n'est pas niable qu'il y a, aujourd'hui, un certain mépris qui s'attache à Boileau.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais remarquons, tout de suite, que les plus grands écrivains du XVII^e siècle ne sont pas plus épargnés. Racine est considéré comme un auteur vieilli : on prouve que Molière n'entendait rien à l'art dramatique. Il y a, aujourd'hui, une fureur d'actualité. Et l'ancienne critique littéraire, qui étudiait les chefs-d'œuvre du passé, est remplacée par la critique-réclame, qui parle aujourd'hui de la pièce de demain ou du roman d'après-demain.

« Tout est dit et l'on vient trop tard... » nous le savons. Nous savons qu'il suffirait de relire les maîtres de la critique, sans ajouter encore une nouvelle étude à celles qu'ils firent très bien. Nous savons que nous tomberions sous le coup de ces reproches, si notre dessein était d'étudier Boileau tout seul, en le considérant comme un personnage isolé, pris à part ; mais nous avons choisi un sujet beaucoup plus large et beaucoup plus nouveau : « Boileau et son temps. »

Le XVII^e siècle littéraire, en effet, peut être considéré comme un cercle, comme une sphère, ayant un centre où il est permis de placer Boileau. Nous tâcherons de faire, dans la suite de notre étude, que Boileau soit toujours mêlé au mouvement littéraire de son époque. Nous nous demandons souvent, en présence des grandes œuvres classiques : comment furent-elles accueillies par le public d'alors ? Notre curiosité voudrait savoir ce que l'on pensait, dans le monde du XVII^e siècle, des chefs-d'œuvre qui paraissaient. Comment jugeait-on *Andromaque*, *Britannicus*, *Athalie ?* Eh ! bien, nous demanderons à Boileau quel effet ont produit sur son esprit tous ces ouvrages consacrés aujourd'hui par la postérité. Nous considérerons Boileau comme le porte-parole du public éclairé, intelligent, cultivé. Boileau forma son jugement au milieu des discussions passionnées d'alors, des violentes attaques dont, à maintes reprises, il fut l'objet. Il le dit dans l'*Epître VII*, en parlant des « utiles ennemis » :

> Leur venin, qui sur moi brûle de s'épancher
> Tous les jours, en marchant, m'empêche de broncher ;
> Je songe, à chaque trait que ma plume hasarde,
> Que, d'un œil dangereux, leur troupe me regarde ;
> Je sais sur leurs avis corriger mes erreurs,
> Et je mets à profit leurs malignes fureurs...

Mais Boileau avait aussi des amis très dévoués. Racine, à son lit de mort, lui disait qu'il était heureux de mourir le premier, pour n'avoir pas à pleurer un ami tel que lui. Tous les grands classiques, Corneille même, et Racine, et Molière, et La Fontaine, tous se demandaient, au moment de mettre en lumière un de leurs

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ouvrages : « Qu'en dira Monsieur Despréaux? » Et Regnard, plus tard, son grand ennemi, parlait de lui en ces termes :

> Cet homme et la raison, à mon sens, ne font qu'un.

Ainsi donc étudier Boileau, c'est étudier, en réalité, toute la littérature française de 1660 à 1710.

Dans la grande histoire de France que publie M. Lavisse, on a procédé de même pour l'histoire religieuse du règne de Louis XIV. Au lieu d'étudier à part le jansénisme, le protestantisme, le quiétisme, le gallicanisme, au lieu de se transporter à Port-Royal, à Cambrai, etc., M. Rebelliau s'est installé dans le cabinet de Louis XIV, se disant que c'était là le centre où aboutissaient toutes les affaires du royaume. Il a étudié et décrit comment, dans le cabinet du roi, on était renseigné sur les questions religieuses, quelles mesures on y prenait et quelle était la répercussion de cette politique dans le pays. De cette façon, il a pu renouveler et vivifier l'histoire religieuse du XVIIe siècle.

On peut procéder de même pour l'histoire littéraire. Boileau peut être regardé non comme un législateur du Parnasse, car il n'a jamais légiféré en son propre nom, mais comme un arbitre et un juge dont tout le monde, de son temps, public et auteurs, attendait les arrêts.

L'école de 1830 s'est représenté et nous a représenté Boileau comme un pédant crasseux, un tyran des mots et des syllabes ; mais c'est ici que l'on peut appliquer la pensée de Pascal :

« On ne s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de pédants. C'étaient des gens honnêtes, et, comme les autres, riant avec leurs amis ; et, quand ils se sont divertis à faire leurs *Lois* et leur *Politique*, ils l'ont fait en se jouant. »

Tel a été Boileau : un honnête homme, instruit, sachant le grec, mais ennemi des pédants et des sots, faisant pour le monde, pour les grands seigneurs, pour les femmes, les *Satires*, les *Epîtres*, l'*Art poétique*, le *Lutrin*. Il était très répandu dans le monde, avant la mort de Racine qui l'attrista beaucoup et avant de devenir, dans les derniers temps de sa vie, asthmatique et sourd. Il suivait la bonne société : toujours aux premières représentations, non pour y faire figure de savant, mais dans les loges, avec les plus nobles personnes et les plus belles dames. Il était gai et bon vivant : il fréquentait avec ses amis les cabarets de la Pomme de Pin et du Mouton Blanc, où se passaient beaucoup de « diableries », comme dit Mme de Sévigné. Il était l'ami de M. de Lamoignon, président à mortier, et il fréquentait à son domicile de la rue

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Pavée ou à Bâville. On se rappelle la chanson à boire qu'il composa :

> Que Bâville me semble aimable !
> Quand des magistrats le plus grand
> Permet que Bacchus à sa table
> Soit notre premier président !

Il était accueilli par Marcillac, Pomponne, le prince de Condé et Louis XIV lui-même, qui l'aimait. Il avait une maison avec jardin à Auteuil, en pleine campagne ; car, à ce moment, Meudon, Clamart et le Mont-Valérien n'étaient pas déshonorés par ces joujoux de Nuremberg que sont les villas modernes. On voit donc, pour reprendre les expressions de Molière dans les *Femmes savantes*, que ce n'était pas un « rimeur de balle » ni un « cuistre ».

Il convient, maintenant, de nous demander quelle méthode il faut suivre pour l'étude que nous entreprenons. Nous donnerons d'abord quelques indications bibliographiques ; puis, en deux leçons, nous jetterons un coup d'œil sur la vie de Boileau, son caractère, son tour d'esprit. Puis nous examinerons quel était l'état de la littérature française en 1657, c'est-à-dire au moment où Boileau, après la mort de son père, libre de tout, veut se faire une place au soleil et conquérir de la gloire.

Ensuite nous aborderons l'étude de ses œuvres ; mais dans quel ordre le faudra-t-il faire ? L'ordre chronologique ? Mais ce serait impossible ; car, de 1658 à 1663, il faudrait étudier Boileau satirique ; mais, en 1664, nous rencontrerions le *Discours au roi*, qui n'est pas une satire ; de même, en 1666 et en 1667, paraissent les *Epîtres*. De 1669 à 1692, Boileau ne compose aucune satire. Veut-on considérer les *Epîtres* ? C'est la même incohérence. De 1677 à 1693, pas une *Épître*. Cependant l'*Art poétique* et le *Lutrin* viendraient à la traverse, et encore le *Lutrin* lui-même serait coupé en deux, puisque les quatre premiers chants parurent en 1674, tandis que le cinquième et le sixième parurent en 1683. Nous sommes donc contraints de grouper méthodiquement les parties de l'œuvre de Boileau avant de les étudier.

Nous verrons les *Satires*, puis les douze *Epîtres*, puis l'*Art poétique* avec ses quatre chants, qu'on peut réduire à trois ; car le premier et le quatrième ne traitent qu'un seul et même sujet, et Boileau ne les a scindés que pour imiter la division en quatre livres des *Géorgiques* de Virgile. Nous verrons aussi le *Lutrin*, poème héroï-comique, fait pour amuser les gens du monde.

Enfin n'oublions pas que Boileau prosateur n'est pas du tout à dédaigner ; que nous aurons aussi à examiner quelle a été l'in-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fluence qu'ont exercée les *Satires*, les *Epîtres*, l'*Art poétique* et le *Lutrin*.

Il faudra nous résumer et porter un jugement. Boileau a fait de la critique ; nous le soumettrons à son tour à la critique. La critique (de κρίνω, je juge, je discerne), c'est le discernement des beautés et des défauts d'un ouvrage :

Quelquefois du bon or je sépare le faux ...

dit Boileau lui-même à la fin de son *Art poétique*. Nous agirons de même à son égard : nous ne nous cacherons pas ses défauts ; nous ne chercherons pas à le surfaire. Nous parlerons de lui *sine ira et studio*. Nous tâcherons de le mettre à sa vraie place. Lui-même se proclamait inférieur à Corneille, à Racine, à Molière. Il avait le tort de se croire l'égal de La Fontaine. Nous le mettrons au-dessous de ces grands hommes, mais tout près d'eux :

Proximus is longo sed proximus intervallo.

Il nous reste, maintenant, à donner quelques indications bibliographiques. Sans doute, cette partie des études littéraires est rebutante : ainsi, il serait fastidieux d'énumérer en détail les quatre ou cinq cents éditions de Boileau qui ont paru depuis le XVII[e] siècle. Mais il faut bien se dire que la bibliographie est indispensable pour connaître exactement n'importe quel sujet d'histoire littéraire : c'est la source à laquelle il faut puiser, si l'on veut faire des études sérieuses.

Les éditions de Boileau, nous le répétons, ont été très nombreuses ; car Boileau, sauf l'éclipse du romantisme, a été de tout temps très sympathique, et on le lit encore beaucoup. Mais, avant de parler de ses œuvres, il faut étudier sa vie et sa personnalité. Pour cela, l'historien de la littérature devra s'adresser aux archives, aux actes notariés, aux correspondances, aux mémoires, aux recueils d'anecdotes, etc. Il pourra aussi consulter :

Desmaizeaux : *la Vie de Monsieur Despréaux*, Amsterdam, 1712 ;

Louis Racine : *Mémoires sur la vie de son père*, 1747 ;

Cizeron-Rival : *Lettres familières de Monsieur Boileau-Despréaux et Brossette*, Lyon, 1770 ;

Pelisson et d'Olivet : *Histoire de l'Académie française*, édition Livet ;

Berriat-Saint-Prix : *Essai sur Boileau*, Paris, 1830 ;

Dictionnaire critique de Jal : article *Boileau*.

Quant aux éditions, nous l'avons dit, nous ne saurions les énumérer toutes. Nous ne citerons que les plus importantes :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'édition de 1666, la première de toutes ;

Celle de 1683, en format in-4° ou in-12° ;

Celle de 1701, l'édition favorite de Boileau, celle qui fait autorité ;

Celle de 1713 qui est posthume, mais qui a une grande valeur, parce qu'elle a été préparée par Boileau lui-même, qui voulait la donner en 1710, si la haine des Jésuites qui ne lui pardonnaient pas sa satire sur l'*Équivoque* ne lui avait fait refuser le privilège.

Toutes ces éditions sont intéressantes, car elles contiennent les variantes qui nous renseignent sur les changements d'opinion de Boileau. Jusqu'en 1701, elles furent anonymes.

Les éditions modernes les plus importantes sont les suivantes. celles que nous citons sont toutes avec notes et commentaire ;

1749 : édition Saint-Marc, Paris, 5 volumes ;

1809 : édition Daunou ;

1825 : édition Aimé Martin ;

1830 : édition Berriat Saint-Prix :

1880 : édition Gidel, Paris ;

1890 : édition Brunetière.

On peut regretter que l'édition qui devait paraître dans la collection des *Grands Écrivains* de la librairie Hachette n'existe pas encore ; elle avait été confiée à M. Caboche, lettré délicat, mais de l'ancienne école de la critique admirative. L'obligation que l'on a faite à ses successeurs de se servir de ses fiches les a fait renoncer au dessein de poursuivre sa tâche. Sentiment que je comprends d'autant mieux, que je connais très bien l'un de ceux à qui fut proposé la succession de M. Caboche.

Pour connaître la société littéraire du XVII^e siècle au milieu de laquelle vécut Boileau, il faudrait recourir aux œuvres et aux biographies de tous les écrivains qui s'appellent Saint-Sorlin, Cotin, Chapelain, Pradon, consulter le *Journal de Trévoux*, les recueils d'*Ana*, les correspondances, le *Boilœana* (très suspect d'ailleurs), etc.

Quant au talent de Boileau, à sa personnalité poétique, on consultera avec fruit :

L'*Éloge de Boileau à l'Académie*, par d'Alembert (Collection de ses *Éloges académiques*, Paris, 1779) ;

Nisard : *Littérature française* ;

Rigaud : *Querelle des Anciens et des Modernes* ;

Sainte-Beuve : *Causeries du Lundi*, tome VI ; *Portraits littéraires*, tome I ; *Port-Royal*, livre VI ;

Brunetière : Article *Boileau* dans la *Grande Encyclopédie*, 1887 ; notice en tête des *Œuvres poétiques de Boileau*, 1889 ;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Lanson : *Boileau*, collection des *Grands Écrivains français*, Hachette, 1891 ;

Bourgoin : Article *Boileau* dans la grande *Histoire de la Littérature française de Petit de Julleville*.

Ces indications suffiront pour qu'on puisse se documenter abondamment sur notre auteur, dont nous étudierons la vie dans une prochaine leçon.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'apogée de la maison carolingienne. Charlemagne et Louis le Pieux.

Cours de M. J. CALMETTE,

Professeur à l'Université de Dijon.

Louis le Pieux. — Le gouvernement de Wala.

Caractère de Louis le Pieux. — Louis le Pieux se présente devant l'histoire sous un jour assez défavorable : c'est un tempérament singulier, et qui nous paraît surtout tel parce que les sources dont nous disposons sont ou bien flatteuses jusqu'au paradoxe sur son compte ou bien passionnées à l'extrême contre lui. D'un règne aussi exceptionnellement trouble, aucun auteur ne nous a laissé une histoire impartiale ; nul, même, ne nous a tracé un portrait exact de l'empereur. Pour pénétrer la psychologie de Louis, nous devons donc confronter les témoins entre eux, et surtout nous inspirer des événements.

Louis le Pieux est un chasseur fougueux et remarquablement habile. C'est, au physique, un homme grand, fort, agile, vigoureux, aux yeux clairs et doux. Au moral, il est instruit et dévot (1) ; car Charlemagne l'a fait élever avec soin, dans les études intellectuelles comme dans les exercices physiques. Mais Louis est un *nerveux* : c'est un homme vif, passionné, aux efforts violents suivis d'un abattement profond. Pour dire mieux encore, c'est l'homme des accès en tout : accès de passion, accès de fureur, accès de piété ou d'humilité. Il pardonne ou il envoie au supplice selon l'état de ses nerfs, sauf à faire ensuite une pénitence déshonorante et à s'infliger comme compensation une longanimité de nature à compromettre les intérêts les plus graves de l'Etat. En lui, point d'équilibre : les circonstances font tout. Ce n'est qu'une intelligence intermittente, qu'une volonté vacillante. Le plus souvent, intelligence et volonté d'emprunt. Louis est gouverné par ses ministres jusqu'à son second mariage, puis par sa

(1) Lui-même, plutôt que de se qualifier *gloriosissimus* dans ses actes, aime mieux se dire *piissimus*. Le surnom de *Pieux* appliqué à Louis est déjà dans un auteur contemporain, l'auteur des *Miracles de saint Benoît*.

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

seconde femme, Judith, choisie d'ailleurs d'une façon qui suffit à juger l'homme : dans un concours de beauté.

Un tel tempérament était manifestement un malheur et pour l'empereur et pour l'empire. Louis le Pieux est assurément responsable des plus grandes calamités. Son règne était, en effet, très important, et pouvait être décisif pour l'histoire ultérieure. Le sort d'un empire qui comprenait tout l'Occident chrétien était entre ses mains. Or Charlemagne n'avait pu tout faire : il restait à consolider son œuvre, à lui assurer l'avenir ; d'autre part, de nouveaux problèmes se posaient à l'intérieur : surtout celui de la conciliation entre les exigences d'un pouvoir monarchique et les tendances sociales, qui élaboraient des groupements extérieurs à l'Etat. Louis le Pieux n'a pas compris la tâche qui lui incombait. Au lieu de concentrer toutes ses facultés et d'employer toutes ses ressources à la consolidation de l'œuvre paternelle, au lieu de se préoccuper de l'évolution sociale de son temps pour la diriger et la canaliser en quelque sorte dans le sens de la civilisation et du bon ordre, le fils de Charlemagne est devenu peu à peu le jouet de factions égoïstes et, par conséquent, l'agent inconscient, mais d'autant plus pernicieux, de la désorganisation.

Antécédents de Louis le Pieux. — Né en 778, au palais de *Cassinogilum* (que l'on identifie aujourd'hui avec Chasseneuil, près de Poitiers), Louis le Pieux devint roi d'Aquitaine dans les circonstances que nous connaissons déjà. Comme *rex*, du vivant de son père, Louis semble bien n'avoir été qu'un figurant. Saint Benoît d'Aniane pour les affaires religieuses et saint Guilhem pour les affaires militaires l'inspirent ou agissent pour lui. Excellent fils, Louis en réfère d'ailleurs à son père le plus possible. En 813, comme nous l'avons vu, il est associé à l'empire. A la suite de cette cérémonie, il retourne dans le Midi, après une scène d'adieux très touchante où les auteurs du temps se sont plu à voir une sorte de pressentiment. Louis, en effet, ne devait plus revoir son vieux père.

Situation du roi d'Italie Bernard. — Avant d'aborder l'histoire proprement dite du règne de Louis le Pieux, quelques points préalables doivent être définis, et, en premier lieu, la situation du roi d'Italie Bernard.

A sa mort, Pépin, fils de Charlemagne, avait laissé un héritier, Bernard. Charlemagne entendait que son petit-fils devait être subrogé aux droits du premier roi carolingien d'Italie ; mais, comme l'enfant était trop jeune encore pour exercer un pouvoir effectif, l'empereur avait envoyé des *missi*, et, à leur tête, Adalard abbé de Corbie, l'un des conseillers de Pépin, avec mission de gou-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

verner l'Italie durant la minorité de Bernard. En 814, Adalard, était encore en Italie ; mais Bernard y était aussi lui-même depuis 812, et il s'intitule officiellement, en 813, « roi des Lombards ».

Telle était la situation à l'avènement de Louis le Pieux. A la suite de cet avènement, Bernard vient au premier plaid tenu par le nouvel empereur, le 30 juin 814, à Aix-la-Chapelle. Il reconnaît l'autorité de son oncle et s'en retourne chargé de présents : ainsi, à ce moment, semble se dégager la conception d'un système carolingien, où les royaumes sont gouvernés par des rois vassaux de 'empereur. Il est clair que Louis le Pieux respecte le don fait à lBernard par Charlemagne, et que Bernard reste, vis-à-vis du successeur de Charlemagne, ce qu'il était vis-à-vis de Charlemagne lui-même.

Le Palais. — S'il est important de définir la situation de Bernard, il ne l'est pas moins de connaître ce qu'était le Palais et l'entourage de l'empereur au moment où nous nous sommes placés. Deux hommes surtout ont exercé une influence considérable à la cour de Charlemagne dans les dernières années du règne : Adalard, abbé de Corbie, et son frère Wala. Tous deux passaient, à tort ou à raison, comme hostiles à Louis et pour avoir essayé, Wala surtout, de le desservir dans l'esprit de son père. Aussi vit-on se manifester, à l'avènement de Louis, une certaine hésitation. Adalard, qui était très considéré et jouissait d'un rare prestige moral, se retira, à cette occasion, de la politique active. Wala, par contre, manœuvra pour se maintenir et eut l'adresse de reconquérir le nouveau maître du monde carolingien, si bien que, peu de temps après, il eut infiniment plus d'influence encore qu'il n'en avait eu du temps de Charlemagne, dont la puissante personnalité admettait bien des conseillers, mais non des directeurs de conscience.

Wala et son clan. — C'est ainsi que Wala devint, sous Louis le Pieux, un véritable *premier ministre*, celui que les auteurs du temps appellent, en propres termes, *primus inter primos* ou *secundus post imperatorem*. Il est impossible de se méprendre. L'homme que les contemporains saluent d'un tel titre, est le véritable chef du palais et de la politique. Il bénéficie du prestige moral de son frère et de son propre talent, qui fut extraordinaire dans l'art de jouer de tous les ressorts. Peu de tacticiens politiques ont eu plus de ressources et plus d'astuce que Wala. Aussi ne négligea-t-il pas de trier sur le volet tout l'entourage du souverain. Il mit tous ses soins à se composer un parti, surtout à se recruter un clan de fidèles, qui servirent ses desseins et qui cumulèrent la direction des services ainsi que la jouissance des meilleures charges

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ou dignités. Les principaux amis politiques de Wala sont Agobard, archevêque de Lyon ; Bertmond, comte de Lyon ; Hélisachar, abbé de Saint-Riquier ; Hilduin, archichapelain ; les comtes Matfrid et Hugues.

La famille impériale. — S'il était un élément avec lequel devait compter Wala, c'était assurément la famille impériale. Louis le Pieux avait épousé fort jeune Hermengarde, dont il eut trois fils, Lothaire, Pépin et Louis (le Germanique). En 818, Hermengarde mourut et Louis devait la remplacer bientôt par Judith, qui fut, un peu plus tard, la mère de Charles le Chauve.

Or les questions de famille tiennent une place prééminente dans l'histoire du règne, et cela pour deux raisons : 1° à cause même du caractère personnel de l'institution carolingienne ; 2° à cause de l'intervention des chefs de partis. En effet, les Carolingiens ne se sont pas élevés à la notion proprement dite de l'Etat, du moins ils ne l'ont pas dégagée du domaine privé ou ne l'ont dégagée qu'imparfaitement. D'autre part, les inimitiés privées au sein de la famille régnante ont été exploitées sans vergogne par les chefs de partis pour satisfaire à des ambitions et pour servir des intérêts souvent inavouables.

Tant que Charlemagne a régné, tout a plié devant lui. On le savait clairvoyant et énergique : l'intérêt même de ceux qui ambitionnaient l'influence et la dignité leur commandait de garder la mesure et de rester dans les limites. Sous Louis le Pieux, il n'en est plus ainsi. Le nouveau souverain est capable d'entraînement ; il est livré aux suggestions ; il est inégal et donne barre, en quelque sorte, à ses conseillers sur lui. Sa dévotion par crises intenses le rend docile aux inspirations des évêques ; son manque de pondération le prédispose à tomber périodiquement sous la tutelle de ceux qui ont plus de volonté que lui.

Quant à ses enfants, Louis les a mal élevés, et il ne pouvait que les élever mal, puisqu'il n'avait ni le sang-froid ni l'esprit de suite qui sont indispensables à l'éducateur. Or cette mauvaise éducation était un fait historique d'une portée incalculable ; car la famille carolingienne était, en somme, l'Etat.

Les débuts du règne de Louis le Pieux. — Le premier fait important du règne de Louis est le sacre, qui lui fut conféré par le pape Léon III, à Reims, en 816. Cette cérémonie ne fut suivie d'aucun changement dans la formule de la chancellerie impériale. Louis s'était, dès le début, intitulé *Piissimus Imperator* et il n'avait pas adopté l'expression employée par Charlemagne *a Deo coronato*. Or, une fois sacré, il ne revint pas à cette formule, bien que le pape se soit plu à la prendre à son compte à la suite de la solennité de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Reims. Ces détails de *diplomatique* sont curieux, car ils sont symptomatiques.

Dès l'année qui suit le sacre, Louis règle sa succession par un acte d'une haute portée, l'*Ordinatio Imperii* de 817.

L'Ordinatio de 817. — En 817, Louis le Pieux a trois fils comme Charlemagne en 806. Or, la façon dont la distribution des Etats carolingiens est faite en 817 diffère fort de la division de 806, de même que l'esprit qui a dicté l'acte diffère fort de celui qui avait inspiré le fondateur de l'empire, lors du partage qu'il avait établi entre les trois cohéritiers, auxquels il avait pensé ne point survivre (1). Bien loin de faire des parts égales ou à peu près égales, Louis le Pieux confère la presque totalité de ses possessions à son fils aîné, Lothaire, ne réservant à Louis et à Pépin que de petits royaumes : l'Aquitaine, la marche de Toulouse, quelques comtés en Bourgogne, formeront le lot de Pépin ; la Bavière et la marche orientale forment le lot de Louis ; l'Italie restera à Bernard.

Il est aisé de voir combien cette répartition territoriale diffère de celle que Charlemagne concevait en 806 ; mais l'*ordinatio* de 817 ne contraste pas seulement avec la *divisio* de 806 par l'inégalité des parts. Une différence plus grave encore éclate dans ce fait, que les deux cadets et Bernard d'Italie seront vis-à-vis du futur empereur Lothaire, dès maintenant associé à la dignité impériale, dans une situation étroitement dépendante. Ainsi l'empire lui-même, et non seulement le royaume, est attribué. Il est compris comme une souveraineté et une suzeraineté. L'aîné de la maison, qui en est le bénéficiaire, acquiert éventuellement, du même coup, un pouvoir supérieur sur les simples rois : ceux-ci devront rendre compte, chaque année, de leurs actes à l'empereur ; ils lui verseront les *dona annualia*, c'est-à-dire la meilleure part des impôts directs ; ils n'auront ni le droit de faire aucune guerre offensive ni le droit de signer aucun traité sans l'assentiment et l'intervention de l'empereur ; à l'empereur appartiendra le droit d'admonester ses frères, de leur adresser des remontrances, de les déposer même, s'ils se montrent indociles à ses avis ; à la mort de l'un des rois, le droit d'aînesse sera appliqué, et, en cas d'absence d'héritier mâle, l'empereur succédera ; enfin, si la loi successorale ainsi établie substitue à l'un des rois actuels son fils aîné, celui-là régnera exactement aux mêmes conditions que son père.

A considérer ces articles, il apparaît nettement que l'acte qui les contient est, bien plutôt qu'un partage, une constitution poli-

(1) Voir la leçon précédemment consacrée à la succession de Charlemagne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tique nouvelle, dont il importe de saisir l'esprit et de mesurer la portée.

Ce qui frappe, dès l'abord, c'est l'avantage fait à Lothaire. Non seulement il est l'héritier désigné de presque tout l'Etat carolingien, ses frères n'ayant guère que des marches ; mais encore lui seul sera souverain. Les rois sont liés à lui par un rigoureux lien de vassalité : ils n'ont point de finances à eux ; ils n'ont pas le droit de paix ou de guerre ; ils sont même sujets à révocation. En un mot, ici encore, le mot de *rex* doit s'entendre comme signifiant une vice-royauté héréditaire.

Que conclure de ces stipulations ? Evidemment, l'*ordinatio* de 817 est inspirée par une conception unitaire. Or nous savons à qui en est due la rédaction : à Wala et à son parti. Le système de 817 est destiné à servir de transition entre le régime germanique des partages égaux et le régime unitaire qui implique le droit d'aînesse. Wala et ses amis avaient compris qu'il ne pouvait être question encore d'éliminer les cadets, sans soulever une véritable réprobation ; ils les réduisaient donc à une part congrue, mais ils coupaient court au morcellement ultérieur en supprimant pour la génération suivante tout droit de succession des puînés.

Telle n'était pas, assurément, la pensée de Charlemagne ; car, si Wala avait donné corps à une conception du fondateur de l'empire, il n'aurait pas manqué de s'en prévaloir à l'heure où il fut attaqué. On a qualifié parfois le système de 817 de « conception cléricale ». Cependant, s'il nous est impossible de faire une statistique précise des partis, nous voyons des évêques et des abbés parmi les adversaires comme parmi les partisans de Wala. L'Eglise n'en était pas moins plutôt favorable, en principe, à la cause de l'unité : il est possible que l'idée qui triomphe en 817 soit née et se soit formée dans un milieu ecclésiastique. Du moins est-il certain qu'elle fait honneur à son auteur, à Wala, qui en fut le promoteur principal sinon unique. Celui qui a su construire un pareil édifice politique était un homme d'Etat.

La conception unitaire. — Supposons que l'*ordinatio* de 817 ait été intégralement respectée par le temps. Imaginons, par exemple, que Louis le Pieux fût mort le lendemain de cet acte et que ses fils aient été les dociles exécuteurs de son testament politique. Que fût-il advenu ? Lothaire aurait pris possession immédiate de l'empire ; il aurait groupé autour de lui trois rois vassaux et déférents : ses frères, Pépin et Louis, en Aquitaine et en Bavière, son cousin, Bernard, en Italie. Lothaire, seul souverain du monde carolingien, aurait concentré dans ses mains les pouvoirs de Charle-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

magne. A la génération suivante, l'empereur Louis, fils de Lothaire, aurait eu pour vassaux les fils de ses oncles, c'est-à-dire Pépin II et Louis le Jeune, tandis que l'Italie, après la mort de Bernard sans enfant, eût été réunie aux domaines impériaux. En définitive, l'Etat carolingien, c'est-à-dire, en somme, l'Occident chrétien, eût été figé sous cette forme : un immense empire, gouverné par un empereur héréditaire de mâle en mâle dans la branche aînée de la maison carolingienne, par ordre de primogéniture ; et, comme dépendances de cet empire, deux royaumes, Aquitaine et Bavière, constitués en apanage en faveur des représentants des deux maisons cadettes, régnant à certaines conditions et subordonnés étroitement au chef de la dynastie. Ainsi, le morcellement était arrêté, l'unité était assurée.

Il est incontestable que, si l'*ordinatio* avait été respectée, le cours de l'histoire aurait été tout autre qu'il n'a été réellement. La modification aurait été plus profonde encore qu'il ne paraît au premier abord et que les rédacteurs de l'acte n'ont pu le penser, car il est vraisemblable qu'ils n'en avaient point calculé les répercussions prodigieuses au point de vue social. Le courant qui emportait la société carolingienne vers le régime féodal eût, en effet, trouvé naturellement dans l'unité politique du monde carolingien une digue capable de le dévier ou de le canaliser. Non que l'*ordinatio* eût supprimé la Féodalité ; mais le régime féodal eût présenté des caractères différents et des conditions de développements différentes. Au début du IX^e^ siècle, les coutumes d'où sortira la féodalité du Moyen-Age, c'est-à-dire la recommandation et la concession bénéficiale, sont des coutumes encore flottantes, des éléments en formation. La matière est encore malléable ; elle peut être encore coulée dans un moule où elle se solidifiera et dont elle prendra la forme. Ce qui a donné au monde féodal son caractère de morcellement à l'infini, c'est le morcellement même des pouvoirs souverains. Or l'*ordinatio* concentrait le pouvoir souverain dans la main d'un seul homme, auquel elle accordait de telles ressources matérielles, que nul ne pouvait rien contre lui. Dès lors, il est manifeste que la féodalité aurait dû se fixer de telle sorte, qu'elle demeurât compatible avec l'existence d'une souveraineté impériale, conciliable avec l'idée même de l'Etat contre laquelle elle s'est dressée dans une antinomie. L'*ordinatio* tendait donc à modeler, tout autrement qu'il ne l'a été, le régime féodal, c'est-à-dire à donner une autre orientation et une autre couleur à l'histoire tout entière du Moyen-Age.

Révolte et supplice de Bernard. — La promulgation de l'*Ordinatio* ne souleva pas de grandes difficultés dans l'empire : la seule

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

protestation qui s'éleva fut celle de Bernard d'Italie. Le point d'attache juridique de ses révoltes est assez mal défini. Le roi d'Italie était évidemment lésé par un acte qui attentait à la situation créée pour lui par Charlemagne. Bernard prend les armes, il est saisi et est condamné par l'Assemblée d'Aix comme traître; par mesure de clémence, Louis le Pieux, au lieu de le faire exécuter, lui fait crever les yeux, opération dont il mourut. Il importe de remarquer, à ce propos, que la privation de la vue, au lieu de la privation de la vie, était considéré comme une grâce; et les contemporains de Louis le Pieux, comme plus tard ceux de Charles le Chauve qui en usa de même à l'égard d'un de ses fils, voyaient dans cette peine une façon relativement douce de mettre un rebelle hors d'état de nuire. Il faut tenir compte de cette mentalité pour apprécier le jugement porté par les sujets de Louis le Pieux en cette circonstance : le remords manifesté par l'empereur à la mort de Bernard, a passé pour un accès de sentimentalité.

Lothaire en Italie. — L'une des conséquences de la mort de Bernard fut de faire passer son royaume à Lothaire, en vertu de l'*ordinatio*. Lothaire va donc à Rome. Pascal II lui ceint le diadème, le 5 avril 823, jour de Pâques. Wala avait accompagné le prince, son élève, et s'était fait le principal artisan du couronnement.

Ainsi, l'empereur désigné entrait en scène sous les auspices de l'auteur même de l'*ordinatio*. Le gouvernement de Wala touchait à son apogée. Il avait dicté à Louis un acte constitutionnel, dont il avait savamment combiné les termes. Cet acte assurait l'association immédiate et l'accession future au pouvoir à un prince qu'il dominait. Une influence rivale pourtant se dressait et grandissait en face de celle du puissant et habile ministre. Veuf d'Hermengarde, sa première femme, Louis avait épousé en secondes noces la séduisante Judith. Et, tandis que Lothaire recueillait la couronne d'Italie, un quatrième fils naissait à Charles le Chauve, le 13 juin 823. Désormais la crise politique de l'Empire est virtuellement ouverte : c'est la crise à laquelle l'édifice de l'*ordinatio* ne survivra pas.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sujets de devoirs

UNIVERSITÉ DE RENNES.

Composition française.

(*Série : Langues classiques.*)

1. Etudier, d'après le récit de Philinte (*Misanthrope*, acte IV, sc. 1, trente premiers vers), le langage qu'a tenu Alceste en présence d'Oronte devant le tribunal des maréchaux, et dégager de son discours les traits essentiels de son caractère. — Quelques remarques de langue pour finir, en expliquant les termes et locutions difficiles.

2. Caractériser l'art de Marot d'après la pièce intitulée : « L'enfance de Marot » (Lemercier, *Chefs-d'œuvre poétiques*, pages 1-5).

3. Les différents aspects du génie poétique de Victor Hugo, d'après les poèmes de la *Légende des Siècles*, portés au programme de la licence.

Composition française.

(*Série : Langues vivantes.*)

1. M^{me} de Staël fait de la mélancolie un des éléments caractéristiques de la poésie du Nord. Etudier, dans les *Pages choisies* (Edit. Rocheblave, p. 178), le passage : « Ce que l'homme a fait de plus grand... », jusqu'à «... qu'inspire particulièrement la poésie du Nord ». — Expliquer et discuter ce que dit M^{me} de Staël et donner des exemples tirés de la poésie anglaise ou allemande.

2. Comment Lamartine comprend et interprète la nature dans *Milly*.

3. Sujet sur Victor Hugo (v. *sup.*, série des langues classiques).

Histoire de la philosophie.

1. La morale de Descartes.

2. Place de la théorie de l'art dans le système de Schopenhauer.

3. Théorie de la perception du monde extérieur chez Malebranche.

Thèmes latins.

1. Fénelon, *Dialogues des Morts*, XXXVII, Rhadamanthe, Caton le Censeur et Scipion l'Africain, depuis : « Scipion. — *Pour moi,*

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

j'ai à me plaindre... », jusqu'à : « ... *pour transporter à Carthage la guerre qu'Annibal avait su porter jusqu'à Rome* ».

2. Boileau, *Discours sur la Satire*, depuis : « *Quand je donnai, la première fois, mes satires au public...* », jusqu'à : « ... *et s'ennuyer de plein droit à la lecture d'un sot livre* ».

3. Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, troisième partie, chap. v, depuis : « *Les écrivains du même siècle....* », jusqu'à : « *Quelle amère indifférence dans cette courte et froide histoire de l'homme !* »

Versions latines.

LICENCE CLASSIQUE

1. M. T. Ciceronis, *Oratio pro Murena*, VI, 13. Depuis : « *Saltatorem appellat L. Murenam...* », jusqu'à : « ... *quae pars altera fuit accusationis* ».

2. M. Fabii Quintiliani *de Institutione oratoria*, lib. X, cap. vii, § 5.

Depuis : « *Nota sit primum dicendi via...* », jusqu'à : « ... *sed ipsum os coit atque concurrit* ».

3. P. Cornelii Taciti, *Dialogus de Oratoribus*, X, depuis : « *Ne opinio quidem et fama...* », jusqu'à ; « ... *quod periculosius est, pro Catone offendis.*

LICENCE PHILOSOPHIQUE

1. Cicéron, *De Natura Deorum*, II, 6, depuis : « *Chrysippus quidem quanquam est acerrimo ingenio...* », jusqu'à : « ... *et eam quidem acriorem et divinam existimare debemus* ».

2. Sénèque, *De Vita beata*, VII, depuis : « *Adjice nunc quod voluptas...* », jusqu'à : « ... *et dum incipit, spectat ad finem* ».

3. Cicéron, *De Legibus*, lib. I, cap. vi; depuis : « *Quintus. — At te vero et, ut oportet...* », jusqu'à : « ... *errari nullo pacto potest* ».

LICENCE HISTORIQUE

1. Velleius Paterculus, livre II, chap. cxxiii. Depuis : « *Venitur ad tempus in quo...* », jusqu'à : «... *animam cœlestem cœlo redidit* ».

2. Tacite, *Annales*, livre VI, chap. L. Depuis : « *Jam Tiberium corpus...* », jusqu'à : « ... *octavo et septuagesimo aetatis anno* ».

3. Tite Live, livre XXXVII, chap. L. Depuis : « *Nero ea nocte...* », jusqu'à : « ... *impotentes ejus animos potuit* ».

LICENCE LANGUES VIVANTES

1. Pline, *Lettres*, livre I, lettre XII. Depuis : « *Jacturam gravissimam...* », jusqu'à : « ... *retinacula abrupit* ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2. Valerii Maximi, lib. II, cap. VII, § 1 : « *P. Cornelius Scipio cui deleta Carthago* .. », jusqu'à : « ... *sub ambitioso imperatore, romano militi videre non contigerat* ».

3. Cicéron, *seconde Philippique*, §§ 1 et 2 en entier.

Versions allemandes.

1. Goethe's grösstes Verdienst ist eben die Vollendung alles dessen, was er darstellt ; da giebt es keine Partien die stark sind, während andere schwach, da ist kein Teil ausgemalt, während der andere nur skizziert worden, da giebt es keine Verlegenheiten, kein herkömmliches Füllwerk, keine Vorliebe für Einzelheiten. Jede Person in seinen Romanen und Dramen behandelt er, wo sie herkommt, als wäre sie die Hauptperson. So ist est auch bei Homer, so bei Shakespeare. In den Werken aller grossen Dichter, giebt es eigentlich gar keine Nebenpersonen, jede Figur ist Hauptperson an ihrer Stelle. Solche Dichter gleichen den absoluten Fürsten, die den Menschen keinen selbstständingen wert beimessen, sondern ihnen selber nach eigenem Gutdunken ihre höchste Geltung zuerkennen. Als ein französischer Gesandter einst gegen den Kaiser Paul von Russland erwähnte, dass ein wichtiger Mann seines Reichs sich für irgend eine Sache interessiere, da fiel ihm der Kaiser streng in die Rede mit den merkwürdigen Worten : « Es giebt in diesem Reiche keinen wichtigen Mann ausser demjenigen, mit welchen Ich eben spreche, und nur so lange Ich mit ihm spreche, ist er wichtig. » Ein absoluter Dichter, der ebenfalls seine Macht von Gottes Gnaden erhalten hat, betrachtet in gleicher Weise diejenige Person seines Geisterreiches als die wichtigste, die er eben sprechen lässt, die eben unter seine Feder geraten, und aus solchem Kunst-despotismus entsteht jene wunderbare Vollendung der kleinsten Figuren in den Werken Homer's, Shakespeare's. — H. Heine (*Rom. Schule*).

2. Schiller : *Kabale und Liebe*, acte I, scène 2, depuis : « *Frau* : Und kurz und gut — ich geb' meinen Consenz absolut nicht... », jusqu'à : « Eh ich meine Tochter an so einen Schuft wegwerfe, lieber soll sie mir — Gott verzeih mir's. »

Thèmes allemands.

1. Molière, *Critique de l'Ecole des Femmes*, sc. VII, depuis : « Vous êtes de plaisantes gens avec vos règles... », jusqu'à : « J'admire les raffinements de certaines gens sur des choses que nous devons sentir par nous-mêmes ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2. IMAGINATION (PASCAL, *Pensées*, Art. 121) :

« C'est cette partie décevante dans l'homme, cette maîtresse d'erreur et de fausseté, et d'autant plus fourbe qu'elle ne l'est pas toujours ; car elle serait règle infaillible de vérité, si elle l'était infaillible de mensonge. Mais, étant le plus souvent fausse, elle ne donne aucune marque de sa qualité, marquant de même caractère le vrai et le faux.

« Je ne parle pas des fous, je parle des plus sages ; et c'est parmi eux que l'imagination a le grand don de persuader les hommes. La raison a beau crier ; elle ne peut mettre le prix aux choses.

« Cette superbe puissance, ennemie de la raison qui se plaît à la contrôler et à la dominer, pour montrer combien elle peut en toutes choses, a établi dans l'homme une seconde nature. Elle a ses heureux, ses malheureux, ses sains, ses malades, ses riches, ses pauvres ; elle fait croire, douter, nier la raison ; elle suspend les sens, elle les fait sentir ; elle a ses fous et ses sages : et rien ne nous dépite davantage que de voir qu'elle remplit ses hôtes d'une satisfaction bien autrement pleine et entière que la raison. Les habiles par imagination se plaisent tout autrement à eux-mêmes, que les prudents ne se peuvent raisonnablement plaire. Ils regardent les gens avec empire ; ils disputent avec hardiesse et confiance, les autres avec crainte et défiance ; et cette gaieté de visage leur donne souvent l'avantage dans l'opinion des écoutants, tant les sages imaginaires ont de faveur auprès des juges de même nature. Elle ne peut rendre sages les fous ; mais elle les rend heureux, à l'envi de la raison qui ne peut rendre ses amis que misérables, l'une les couvrant de gloire, l'autre de honte.

« Qui dispense la réputation ? Qui donne le respect et la vénération aux personnes, aux ouvrages, aux lois, aux grands, sinon cette faculté imaginante ? Toutes les richesses de la terre sont insuffisantes sans son consentement.

« Ne diriez-vous pas que ce magistrat, dont la vieillesse vénérable impose le respect à tout un peuple, se gouverne par une raison pure et sublime, et qu'il juge des choses par leur nature, sans s'arrêter à ces vaines circonstances, qui ne blessent que l'imagination des faibles ? Voyez-le entrer dans un sermon où il apporte un zèle tout dévot, renforçant la solidité de la raison par l'ardeur de la charité. Le voilà prêt à l'ouïr avec un respect exemplaire ; que le prédicateur vienne à paraître : si la nature lui a donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre, que son barbier l'ait mal rasé, si le hasard l'a encore barbouillé de surcroît, quelques grandes vérités qu'il annonce, je parie la perte de la gravité de notre sénateur ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

3. « Au sortir du xviii^e siècle, nous franchissons le plus périlleux des détroits, je parle toujours au point de vue de l'atticisme. Ce n'est plus Rousseau qui vient, c'est Chateaubriand; il étonne, il trouble et bouleverse à son tour et les jeunes cœurs et les vieilles formes de langage, il frappe les têtes, il séduit à tort et à travers, à droite et à gauche, et projette jusque dans les rangs de ses adversaires ses fascinations éclatantes. M^me de Staël, quoique moins puissamment, fait de même. On n'est pas encore remis de la commotion violente produite par ces deux talents, et de l'imitation forcée qu'elle entraîne, que viendra Lamartine, cet autre enchanteur et fascinateur, suivi de bien d'autres: les Lamennais, les Sand, les Michelet... Ce n'est pas un crime que je leur fais; mais tout grand talent est presque nécessairement perturbateur d'atticisme. Et puis toutes les langues vivantes qu'on sait désormais et qu'on mêle; les sciences avec l'industrie dont le vocabulaire déborde et nous inonde, tant de produits exotiques, l'*Esthétique*, l'*Hégélianisme*, l'*Humanitarisme*, toutes ces *mers à boire*, tout ce qu'on prend chaque jour, sans s'en apercevoir, avec le feuilleton du matin ! L'atticisme, c'est-à-dire le pur langage naturel français, reposé, coulant de source, et jaillissant des lèvres avant toute coloration factice, est-il donc fini à jamais, et doit-il être rejeté en arrière, parmi les antiquités abolies qu'on ne reverra plus ? Il est certainement très compromis, et c'est un mot et une chose qui n'a plus guère de sens aujourd'hui ni d'application.

SAINTE-BEUVE, *Lundi*, XII, 484.

Géographie.

1. Les ressources agricoles du Canada.
2. Le Mississipi, étude de fleuve.
3. La région aride aux Etats-Unis.

Versions grecques avec commentaires.

1. Platon, *République*, I, 2.
2. Parabase des *Grenouilles*, v. 716-737.
3. Thucydide, II, 35.

Littérature anglaise.

DISSERTATIONS (en anglais ou en français). — *Agrégation*. — I. Le mysticisme de Christina Rossetti. — II. L'imagination chez Edgar Poe.

Certificat. — *The Nonne Preestes Tale*. — II. L'idéal du « gentleman », d'après Lord Chesterfield.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Versions (communes à tous les candidats). — I. J. Thomson, *Doom of a City*, Pt. I, str. VII. — II. E. Poe, *Tales*, The Fall of the House of Usher. Depuis le commencement jusqu'à : «... and the vacant and eye-like windows ».

Thèmes (communs à tous les candidats). — Pailleron, *la Souris*, I, VIII. Depuis : « Moi, je n'y voyais rien », jusqu'à : «... et de faire le bonheur de l'autre ». — II. Pailleron, *la Souris*, I, XI, depuis le début jusqu'à : «Vous n'y auriez peut-être pas suffi vous tout seul.»

UNIVERSITÉ DE BESANÇON

Composition française.

« Je ne vous parlerai pas non plus de Fénelon, de sa *Lettre à l'Académie française* (ou de ses *Dialogues sur l'Eloquence*). Ce sont les délassements d'un homme d'expérience et d'esprit, mais de moins de goût peut-être, j'entends d'un goût peu sûr, et qui ne m'a pas l'air d'attacher lui-même une grande importance aux choses qu'il nous dit. » (Brunetière, l'*Evolution des Genres littéraires*, t. I, p. 143.)

Etude sur la philosophie du *Fragment d'un Traité du Vide*, de Pascal.

Histoire moderne

Origines de la Réforme en France.

Histoire ancienne.

L'art étrusque.

Histoire du Moyen-Age.

L'Afrique romaine au v^e^ siècle.

Dissertation philosophique.

Le sage doit faire de sa vie une œuvre d'art, disaient les Stoïciens.

Version latine (*lettres*).

Tite-Live, III, 50 : « Ne quod secus... liberis suis consulerent ».

Digitized by Google | Original from PRINCETON UNIVERSITY

Philosophie.

Cicéron : *De Finibus*, I, 4 : « Ego vero, cum forensibus. »

Histoire.

Florus : *Epitome II*, XIII : « Nescio an satius fuerit populus... »

Thème allemand.

Renan, *Pages choisies* (Ed. Colin), p. 95, à partir de : « C'est dans ce milieu... », jusqu'à : « ... une infidélité à la *vieille*. »

Thème grec.

Montaigne, *Essais*, livre II, ch. I (au milieu) : « Dionysius... en la mer. »

POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS.

I. — Etudier, d'après la pièce de *Britannicus*, comment Racine se servait des sources historiques.

II. — Voltaire, en faisant l'éloge des *Femmes savantes*, loue Molière d'avoir pu mettre tant de comique dans un sujet qui paraissait fournir plus de pédanterie que d'agrément. Expliquez ce mot.

III. — Le pessimisme d'Alfred de Vigny.

Le Gérant : FRANCK GAUTRON.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE.

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

DIX-NEUVIÈME ANNÉE (1re Série) N° 9 12 JANVIER 1911

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

Les origines de l'imprimerie.

L'autre jour, au début de la leçon, nous avons parlé de l'excursion faite à Port-Royal, à Saint-Lambert et à Magny-les-Hameaux. Je ne saurais trop vous engager à nous imiter et à visiter les endroits rendus célèbres par la littérature. Presque partout vous trouverez, pour guider vos promenades, un ouvrage autorisé : j'ai cité les livres de M. Gazier et de M. Hallays pour Port-Royal ; quel charme il y a, par exemple, à visiter, en Seine-et-Oise, un village nommé Saint-Prix, que Victor Hugo a fait connaître ; le maire de la commune a pris le soin de recueillir tous les détails, toutes les anecdotes, tous les documents qui intéressent l'histoire de notre grand poète. Enfin, ce qui donne à ces pèlerinages un intérêt plus grand encore, c'est qu'il faut se hâter de voir ces lieux rendus célèbres ; la civilisation transforme l'aspect de tous les pays et toutes les villes. Récemment, par exemple, j'ai voulu revoir la maison qu'habita Maurice de Guérin, dans la rue du Cherche-Midi : elle avait disparu pour faire place au boulevard Raspail. En visitant sans cesse ces lieux que l'histoire et la littérature rendent sacrés, on pourrait peut-être les sauver des transformations

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

barbares, contre lesquelles, il est vrai, on proteste; mais c'est toujours trop tardivement. Peut-être pourrait-on conserver ainsi quelques sites, quelques maisons vénérables, que la civilisation menace.

La dernière fois, nous avons aussi parlé des cénacles, dont la pensée était moderne, mais dont les sentiments restaient anciens. C'est que le christianisme était leur facteur principal : c'est lui qui leur inspirait des protestations pacifistes ; c'est grâce à la moralité scrupuleuse dont il les animait que le passage du Moyen Age à la Renaissance se fit sans brusquerie. Nous avons constaté, en effet, chez Gaguin, chez Olivier Maillard, chez Erasme, des idées que, plus tard, Rabelais, Calvin, Le Roy, etc., devaient reprendre, et je vous ai raconté l'histoire des textes du xv^e siècle, qui furent regardés, il y a quelque temps, comme des ouvrages de la Renaissance.

Cela dit, nous avons commencé l'histoire de l'imprimerie. Nous avons rappelé que le premier livre imprimé avec date fut le Psautier de 1457, et esquissé rapidement le récit des débuts de l'imprimerie à Avignon, puis à Paris. La fondation de la première imprimerie parisienne dans la Sorbonne fut l'œuvre de Jean Heynlin ou de la Pierre et de Guillaume Fichet, qui firent venir à Paris trois compagnons : Gering, Friburger et Crantz ; ils imprimèrent d'abord un livre de Gasparino Barzizi. L'épître liminaire qui est en tête du volume est des plus intéressantes ; car elle nous prouve que tous se rendaient compte de l'importance de la nouvelle invention. A ce sujet, il faut vous engager à lire toujours ces pièces liminaires, préfaces ou introductions, et j'irai presque à dire que vous trouveriez en elles les éléments les plus importants pour l'histoire littéraire. Nous avons ensuite dressé la liste des ouvrages imprimés à Paris; vous avez vu dans quel esprit ce choix avait été conduit : presque tous les auteurs qui furent alors publiés étaient des écrivains anciens connus déjà du Moyen Age. Mais, à partir de 1472, les anciennes forces traditionnelles intervinrent et ramenèrent les imprimeurs vers les auteurs du Moyen Age ; une sorte de relâchement se produisit dans leurs choix ; ils ne savaient plus maîtriser les goûts de leur public. Ce qui reste donc, en somme, au fond de cette histoire, c'est l'enthousiasme sans bornes que l'imprimerie souleva, c'est l'extraordinaire confiance qu'elle inspira à tous, telle qu'on peut se demander si la Renaissance se serait produite aussi rapidement sans cette invention: elle a produit, en effet, une sorte d'émerveillement ; elle a encouragé toutes les aspirations, et, devant tous, elle a montré un avenir superbe. Son importance explique les rapports si intenses qui rapprochèrent, à ce moment, la France et les pays germaniques, Alsace, Allemagne et bords du Rhin. La place de l'Allemagne est plus grande qu'on ne le croit

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

généralement dans les premières manifestations de la Renaissance, à cause justement de ses imprimeurs.

On ne saurait trop vous conseiller d'aller dans les bibliothèques manier de vos propres mains ces vieux témoins; à leur vue et à leur contact, vous apprendrez beaucoup de choses : car c'est une erreur de croire que notre intelligence seule intervient dans ces études, que tout se passe en elle et rien qu'en elle; nous avons intérêt, je crois, à pratiquer, à toucher, à voir de nos yeux ces choses jadis faites avec amour, à examiner attentivement les gravures sur bois, les marques des libraires, à tourner avec religion les feuillets jaunis par le temps.

Il y a tout un côté de l'histoire de l'imprimerie que l'on néglige trop souvent ; on croit qu'elle n'a donné à la France que des ouvrages de l'antiquité. Or elle a servi aussi la cause du christianisme, les croyances du passé autant que les idées nouvelles. Le nombre des livres de piété, des livres d'heures, des rituels, des bréviaires, des bibles, qui furent imprimés, est considérable. La théologie, la philosophie religieuse, les Pères, les controversistes et les exégètes profitèrent de la nouvelle invention autant que Cicéron et Aristote. D'autre part, nos pères réclamèrent des imprimeurs quantité d'œuvres du Moyen Age : le *Roman de la Rose*, Villon, etc. Il y a donc là un double élément : résurrection de l'antiquité, continuation du Moyen Age. C'est ce qui explique l'hostilité que les hommes de la Renaissance avaient pour l'ancienne philosophie : elle était encore menaçante, car l'imprimerie avait multiplié les œuvres des Duns Scot et de tous les scolastiques, etc. C'est une sorte de combat intérieur qui se livre entre la littérature traditionnelle et la littérature nouvelle ; le combat est d'une importance essentielle, car il explique l'origine de la Renaissance. Comment voulez-vous qu'un pareil mouvement se soit produit du jour au lendemain, sans préparation ni résistance ? C'est inconcevable. La publication des livres religieux était chose normale.

Vous voyez que ces recherches sur les débuts de l'imprimerie ne sont pas dénuées d'intérêt pour celui-là même qui étudie l'histoire littéraire ; et les renseignements précis, les statistiques qu'elles nous fournissent sont des documents de première importance, qui nous permettent de suivre exactement les directions de la littérature. Grâce à elles, l'organisation de l'imprimerie nous est bien mieux connue. M. Coyecque, par exemple, a dépouillé quantité de liasses, toute une série d'inventaires qui se trouvaient déposés chez les notaires. Il nous a appris que les tirages des livres publiés entre 1485 et 1530 ont été beaucoup plus élevés

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'on ne le croit, et, par conséquent, que les Français de ce temps s'intéressaient beaucoup aux écrits nouveaux. En histoire, il faut toujours songer à ces choses muettes, à ces documents, pour ainsi dire, matériels ; sans ces inventaires, les fervents qui ont acheté les premiers livres n'auraient pas laissé de trace, et nous serions mal renseignés sur l'enthousiasme que suscitèrent l'imprimerie et la Renaissance. Le milieu était donc très bien préparé à recevoir les idées nouvelles.

Dans les *Mélanges de la société d'histoire de Paris*, M. Philippe Renouard a publié une bibliographie de Josse Badius Ascensius, l'imprimeur de Budé. Il a pu reconstituer toute la vie de ce vaillant pionnier ; il nous fait pénétrer dans l'intimité des imprimeurs d'alors. Bien d'autres côtés seraient encore à étudier. Certes, il serait très intéressant de chercher le pittoresque du nouvel art, de parler des échanges, de la circulation des livres, de leur propagation en France par les colporteurs, ces modestes messagers de l'avenir : il y aurait là toute une vie nouvelle à vous décrire. Ce qui est frappant encore, c'est que les imprimeurs trouvaient, pour corriger les épreuves, les concours les plus précieux, ce qui prouve le grand nombre de gens préparés et instruits. Vous comprenez, maintenant, l'enthousiasme de Michelet en faveur de l'imprimerie.

On a récemment cherché à profiter de ces matériaux pour distinguer les catégories de livres imprimés. D'après un travail récent avant 1500, les auteurs anciens et les livres des humanistes étaient en infime minorité. Pour mon compte, je crois cette opinion assez contestable ; je crois que les livres consacrés à l'antiquité étaient plus nombreux qu'on ne le dit. Evidemment, les romans anciens et les livres de piété tiennent une place très grande ; mais la part de l'antiquité n'en est pas moins considérable. Parmi les livres écrits en latin, ce sont les livres de théologie et surtout les livres de logique qui dominent. Aristote et Boèce sont les plus étudiés ; vous connaissez peut-être ces éditions d'Aristote dont le texte tient dix ou quinze lignes par page, le reste étant occupé par les gloses et les commentaires. Parmi les écrivains du Moyen Age, ceux qui trouvaient le plus de succès, c'étaient Buridan, Martin Lemaistre, Pierre Tartaret, Thomas Bricot, Pierre d'Espagne, Pierre le Lombard, etc. Nos pères avaient un goût spécial pour les ouvrages qui contenaient la quintessence de l'antiquité. Les professeurs cependant n'expliquaient pas encore les vrais poètes ; ils se bornaient à faire étudier à leurs élèves de vieux manuels, ou bien Sedulius, saint Basile, Pamphilus « de Amore », Battista le Mantouan, Octavius Cleophilus, etc.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

On a pu dire, avec juste raison, que l'éducation du Moyen Age continuait. Peu à peu Virgile (1492), Horace, Térence, Cicéron, apparaissent, puis les historiens. En 1499, on imprime Valla et, en 1500, les *Adages* d'Erasme.

Je voudrais vous achever le tableau des commencements de l'imprimerie. Après être demeurés, de 1470 à 1472, dans l'atelier de la Sorbonne, les premiers imprimeurs allaient fonder l'atelier du *Soleil d'Or* dans la rue Saint-Jacques, où ils restèrent de 1473 à 1483 ; c'est là qu'ils imprimèrent la première bible française. Puis ils passèrent rue de la Sorbonne. Gering resta seul ; il prit un associé, Renbolt, et s'occupa surtout de l'illustration.

Il trouva bientôt des concurrents dans Pierre César et Jean Stoll, qui travaillèrent de 1474 à 1479. Ceux-ci imprimèrent, en 1475, un traité de Robert Gaguin : *De Arte metrificandi*, l'« Art de la versification ». Le livre était précédé d'une épigramme de Gaguin à la louange de Pierre César, maître ès arts libéraux, et de Jean Stoll, ouvriers très habiles dans l'art d'impression :

« Chaque fois, honorable lecteur, que tu prendras ces livres dans tes mains, tu ne cesseras d'admirer l'œuvre d'habiles ouvriers. Ce qu'une main rapide pouvait à peine écrire dans une année entière, l'art le fait maintenant en un mois, et il n'y a pas de fautes grossières dans le volume. Tracer des caractères d'écriture avec la plume sur le papier était autrefois plus difficile que maintenant d'exécuter un grand volume. C'est l'heureuse Germanie qui a apporté cette invention sur la terre, noble marque de son art et de son génie. »

Parlons maintenant de l'atelier dont le *Soufflet vert* était l'enseigne. — Presque tous les ateliers d'imprimerie avaient alors une enseigne, et c'est une étude très curieuse que d'en dresser la liste. Silvestre a déjà fait un *Corpus* des marques des libraires au XV^e et au XVI^e siècle ; ces marques sont intéressantes par les emblèmes qu'elles contiennent ; mais il faudrait maintenant relever les enseignes de toutes les maisons de Paris. Le travail est déjà fait pour les hôtelleries. — Au *Soufflet vert* on publia, en 1475, un Valère-Maxime et une grammaire de Guillaume Tardif, professeur au collège de Navarre. Cette grammaire est le premier livre imprimé à Paris avec des mots français ; elle était précédée d'une pièce de Simon Rocamadour, secrétaire de Louis de Rochechouart, évêque de Saintes :

« Chaque fois que ta pensée te reportera sur ces livres, produits de l'art nouveau, cette œuvre dépassera ton imagination. Personne n'a pu encore atteindre ce dernier degré de la perfection ; l'art ne peut faire mieux et a donné tout ce qu'on pouvait en attendre.

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

A moins de leur faire violence, ces pages braveront les siècles avec leurs beaux caractères et leur encre brillante. Que les auteurs de cette œuvre vivent heureux ! Ce sont Gaspar et Rassangis ! Et toi, Tardif, sois-le encore davantage ! Louis de Rochechouart, prélat très lettré, loue et admire ces volumes imprimés, devant lesquels s'efface toute page écrite à la main ! On les vend peu de chose, et il n'y manque ni un point ni une lettre. Tardif en a revu exactement le texte. Prends et lis ! »

Vous voyez, par les derniers mots, comme le goût de la correction et de la pureté du texte préoccupe tous ces hommes. — L'atelier du *Soufflet vert*, observe Claudin, composé d'ouvriers français, déploya une grande activité et fit une concurrence acharnée aux autres ateliers dirigés par des étrangers. Un livre ne paraissait pas plus tôt au *Soleil d'Or* ou chez César et Stoll, qu'il en sortait du *Soufflet vert*, presque immédiatement après, une autre édition tout aussi bien et quelquefois mieux imprimée. La liste des ouvrages sortis de cet atelier, où l'on a imprimé non seulement des livres de théologie, mais aussi des classiques, serait trop longue à énumérer. Qu'il nous suffise de citer deux éditions parues coup sur coup de Salluste : une sans date, l'autre en 1479. Donc, en quelques années, trois éditions de Salluste avaient été données, puisqu'en 1471 les presses de la Sorbonne en avaient imprimé une. Dans l'édition sans date, on peut lire ces lignes pleines d'intérêt : « Si quelqu'un de vous désire s'instruire des hauts faits qui inspirent aux hommes le plus grand courage, c'est le moment de se procurer cette belle impression de Salluste, où l'on verra briller la puissance du nouvel art allié au génie. Quiconque veut être brave à la guerre, doit apprendre de Salluste à suivre les exemples des hauts faits guerriers. Si, au contraire, tu préfères être beau parleur, Salluste te rendra éloquent comme il l'a été. C'est ce qu'exige de toi la brillante Lutèce, qui imprime de si beaux livres à l'aide d'un art presque divin. » Ainsi les hommes de cette époque-là voyaient dans ces œuvres un enseignement : ils croyaient qu'il fallait connaître les historiens de l'antiquité pour être un parfait guerrier et un parfait orateur ; cela explique pourquoi les princes, comme François I^er^, mettaient tant d'ardeur à s'instruire, eux aussi : ils trouvaient dans les livres des préceptes de gouvernement.

Un quatrième atelier fut fondé vers 1475, à l'*Image Saint-Christophe* ; il était encore essentiellement français. Il imprima les *Chroniques de France*, premier livre en français imprimé à Paris, une *Histoire de la Destruction de Troye*, admirablement illustrée, les *Prouffitz ruraulx*, enfin un *Herbier* avec les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

figures des plantes. Ce dernier ouvrage présente le grand intérêt de nous montrer que l'esprit d'observation était déjà fort développé chez les hommes du XVI^e siècle ; leurs yeux étaient déjà habitués à examiner avec attention. D'un atelier anonyme sortit ensuite un Valère-Maxime, en français, illustré à la main. L'atelier de l'*Image Sainte-Catherine* publia, en 1477, un Almanach. En 1479, Guillaume Le Fèvre donna un ouvrage sur les *Coustumes et establissements de Bretaigne*, un livre de droit. Je vous cite toutes ces œuvres, parce que je crois qu'il serait bon de rechercher l'entrée de chaque genre littéraire, de chaque science, dans la circulation que produisait l'imprimerie. Jean Du Pré imprima des livres d'heures, des missels, une édition illustrée de la *Légende dorée*, les *Vigiles de Charles VII*. Un typographe de l'atelier du collège de Narbonne devint recteur de l'Université de Paris : c'était un signe des temps. Guy Marchant édita la *Danse macabre* et le *Calendrier des Bergers*. Pierre Levet publia les *Cent Nouvelles nouvelles* avec illustrations, un traité de Gerson, *De Perfectione Mundi*, les *Œuvres* de François Villon, imprimées malheureusement d'une manière bien fautive.

Nous arrivons, maintenant, à un type du libraire Mécène, Antoine Vérard, le collaborateur le plus actif des imprimeurs, celui qui a le plus contribué au développement de l'art de l'illustration dans le livre français. Il était calligraphe et miniaturiste de profession. Il imprima et illustra quantité de romans de chevalerie ; ses illustrations comptent parmi les chefs-d'œuvre de la gravure sur bois. Antoine Vérard, par tous ses efforts, fit autant que bien des savants pour l'imprimerie. Examinons la liste de tous les ouvrages qu'il a publiés : les uns appartiennent à l'antiquité ; les autres, à la littérature italienne ; d'autres sont des livres de chasse et de fauconnerie; d'autres, enfin, sont du Moyen Age, comme *Lancelot du Lac*, *Tristan et Yseult*, etc. Les miniatures de cette dernière œuvre font songer aux opéras de Wagner et aux peintures des Préraphaëlites. Wagner et les Préraphaëlites ont donné une vogue nouvelle à ces légendes, il est donc intéressant de signaler l'existence des livres de la Renaissances qui les racontaient déjà.

Dans le troisième volume de son œuvre, Claudin raconte l'*Histoire de l'imprimerie* à Lyon. Le premier livre date de 1473. Le second est une *Légende dorée*, traduite par Jean Bathalier et parue le 18 avril 1476, neuf mois avant les *Grandes Chroniques de France*, dites *Chroniques de Saint-Denis*. Les œuvres de l'antiquité y trouvèrent aussi beaucoup de succès ; on les éditait avec une rapidité suprenante. C'est à toutes ces listes qu'il faut s'adresser pour juger les lectures de nos pères ; grâce à elles, nous

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

voyons que ces lectures portaient surtout sur les ouvrages du Moyen Age, sur les romans de chevalerie, sur les traductions des œuvres italiennes ou antiques, etc.

Dans toutes ces recherches, nous nous efforçons de suivre et de retracer le mouvement de la civilisation, d'indiquer les caractères et les rapports des différentes époques, etc. Rendant compte du livre de Claudin dans la *Revue d'histoire littéraire*, 1902, M. Lanson reconnaît l'importance de ces documents fournis par l'imprimerie. « On voit que l'histoire de l'imprimerie peut éclairer des questions très délicates de l'histoire littéraire de la France au temps de la première Renaissance, dans la période où naît notre littérature moderne : questions fort débattues et, en général, avec passion, résolues par le sentiment ou par le système plutôt que par une connaissance précise, et dont peut-être l'histoire de l'imprimerie peut fournir une solution élégante et exacte. La plus importante de ces questions est celle du rapport qui unit la littérature moderne, naissant au XVI^e siècle, à la littérature antérieure qu'on appelle, d'un terme gros, mais commode, littérature du Moyen Age : y a-t-il continuité ou coupure ? Longtemps on a admis la coupure, la solution de continuité entre ces deux grandes périodes de notre histoire littéraire ; la spécialisation des travailleurs dans l'une ou l'autre de ces périodes était le principal fondement de cette croyance ; les médiévistes négligeant l'époque moderne, et les « modernistes » ignorant le Moyen Age, deux histoires séparées de la littérature française s'écrivaient ; d'où l'on concluait, en objectivant la méthode de travail, qu'il y avait en effet deux histoires sans communication, deux vies successives et distinctes de l'intelligence de la France. Des observateurs plus exacts, des médiévistes curieux de la Renaissance, des « modernistes » curieux du XV^e siècle, ont ébranlé l'ancienne théorie, et la théorie de la continuité du mouvement littéraire fait chaque jour des progrès. Dans l'immense production latine et vulgarisée du XIII^e, du XIV^e, du XV^e siècle, l'imprimerie opère un premier triage : en regardant quels sont les traités scolastiques, les romans, les poèmes qui parviennent alors au grand jour de l'impression, on peut mesurer à peu près exactement la connaissance que la première Renaissance eut de l'activité intellectuelle des siècles précédents : ce qui resta manuscrit fut momentanément aboli ; ce qui s'imprima continua seul d'exister et d'agir sur les esprits. » Ces idées sont confirmées par toutes les recherches dont je vous apporte les résultats. (Ici, le professeur donne une liste de livres les plus lus au XV^e siècle).

A la faveur de l'invention de l'imprimerie, se produisirent les pre-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

miers efforts pour l'enseignement des lettres anciennes, que vous trouverez racontés dans les livres de Delaruelle, de Thuasne, d'Imbart de la Tour, et aussi dans mon *Histoire du Collège de France*. Le premier, Argyropoulos, vint en France enseigner le grec ; mais il ne fit qu'y passer (1455). En 1456, Gregorio le Tifernate enseigna le grec à Paris ; il fut attaché à la personne du roi ; en 1458, on lui offrit une chaire de grec à l'Université, mais, à la fin de 1459, il avait quitté la France. Gaguin avait suivi ses leçons et, en 1479, Reuchlin apprend le grec à Paris de ses disciples. Après Gregorio et Callistos (1475), le véritable helléniste est Hermonyme de Sparte, en 1476, qui a copié quantité de manuscrits. Il fut le maître de Budé. D'ailleurs, vous pourrez consulter sur ce personnage un travail de M. Omont, paru dans les *Mémoires de la Société d'histoire de Paris* (1885, t. XII). Hermonyme a contribué à faire connaître le grec à Budé, à Charles de Bourbon, à Erasme, etc. Erasme lui demanda des leçons ; mais il eut vite assez de ce Grec « deux fois grec, qui était toujours affamé et demandait beaucoup trop cher ». Si, du moins, il avait été fort savant ! Mais, dit Erasme, il savait à peine le grec et ne tenait guère à l'enseigner. Un peu plus tard, Beatus Rhenanus fut aussi de ses élèves ; il garda de lui le même souvenir qu'Erasme. C'était, nous dit-il, un homme « plus habile à tirer de l'argent qu'à enseigner... plus apte à être cocher que professeur ». Ces témoignages concordent parfaitement avec celui de Guillaume Budé : tous ces personnages étaient misérables et faméliques.

*
* *

Les savants et les lettres ; Robert Gaguin.

Il faut bien sacrifier parfois à l'actualité et, puisque le président Roosevelt est l'homme du jour, je serai excusable de vous présenter les réflexions qu'une courte conversation avec lui m'a suggérées. Aussi bien ce n'est pas de l'homme d'action que je vous parlerai, mais du lettré. Cela vous étonne peut-être. Je serais étonné tout comme vous, si je n'avais pas entendu de mes oreilles le président discuter sur Pascal, sur ses *Pensées*, sur ses découvertes. Avec une véritable compétence, il a parlé de notre littérature et de nos penseurs. Je vous signale ce fait, uniquement pour vous montrer que les hommes qui dirigent les destinées des nations ne peuvent jamais négliger complètement les chefs-d'œuvre littéraires et artistiques de la France. Que conclure de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cette constatation, sinon qu'on peut être, à la fois, un homme d'action et un homme cultivé ?

Nous avons continué et fini, la dernière fois, d'étudier les origines de l'imprimerie, en montrant l'admiration et la confiance universelle suscitées par la nouvelle découverte ; en remarquant que l'influence germanique se fait sentir dans la Renaissance en grande partie par les imprimeurs venus des bords du Rhin ; en signalant le double résultat dû à la multiplication des livres : d'abord la diffusion des idées nouvelles ou des idées empruntées à l'antiquité classique, en second lieu, une résurrection d'un passé encore proche du Moyen Age, résurrection dont témoigne le grand nombre des livres pieux, bibles, missels, bréviaires, et des livres de scolastique ou de chevalerie qui sortirent alors des presses. Nous avons, pour ainsi dire, illustré cette histoire, en vous exposant les dessous du nouvel art, en tâchant de vous en faire saisir les côtés pittoresques par une étude rapide des divers ateliers parisiens et lyonnais. Cela nous a fait pénétrer un peu dans l'intimité du XV^e^ siècle ; nous avons vu les gens cultivés se faire correcteurs d'imprimerie ; nous avons deviné quelles étaient les préoccupations d'un imprimeur, lorsqu'il voulait imprimer un ouvrage, grâce aux statistiques et aux précieux travaux de M. Coyecque, grâce aussi aux inventaires qu'il a mis au jour; nous savons quels étaient les livres lus par le plus grand nombre, à cette époque : c'étaient surtout des romans de chevalerie, écrits au Moyen Age, ce qui nous montre que l'influence et l'éducation du Moyen Age conservaient leur force. Le souci du pittoresque nous a entraîné à dire quelques mots du nom des ateliers, des enseignes et des maisons ; nous avons signalé l'intérêt de ces enseignes, qui, se balançant devant chaque maison, donnaient à toutes les villes une physionomie particulière.

L'histoire de l'imprimerie une fois terminée, nous avons assisté à l'arrivée successive des Italiens et des Grecs : Gregorio le Tifernate, Hermonyme de Sparte, Philippe Béroalde, l'effronté Balbi, qui vint à Paris en 1484 et lutta contre Tardif, Cornelio Vitelli, arrivé en 1488, Fausto Andrelini, Paul-Emile, Domenico Mancini, Angelo Cato, qui fut archevêque de Vienne et primat des Gaules. On use des grammaires et ouvrages de Perotti, Nigri, Pic de la Mirandole, etc. Cependant les progrès de l'humanisme étaient fort lents : l'Université avait beau, en 1489, au début de la querelle entre Andrelini et Balbi, autoriser, vous entendez bien, autoriser tous les maîtres de poésie à *lire* une heure après le repas, aucun résultat ne provenait d'une telle mesure. Au contraire, la routine restait triomphante, et les Italiens eux-mêmes

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

faisaient réimprimer les vieux manuels, ce qui vous explique comment Rabelais peut les prendre à partie.

Ainsi la nouvelle culture se propage très lentement dans les corps organisés et professionnels du savoir. Cependant, en 1495, Erasme pouvait écrire que l'Université était acquise aux belles-lettres ; malheureusement, ce mouvement fut vite entravé par les craintes que fit naître la Réforme, et ce furent surtout les petits cénacles qui préparèrent la Renaissance. Pour la province, nous n'avons que de rares documents : nous savons que, en 1491, Bade commentait Perse à Valence, que Fausto Andrelini enseigna la rhétorique à Poitiers, où il eut des rapports avec Jean Bouchet, puis à Toulouse, puis à Paris ; mais c'est, en somme, fort peu de chose.

Je voudrais, maintenant, vous parler de l'humanisme. Pour donner à ces considérations plus de vie et d'intérêt, il importe d'esquisser rapidement le portrait, et de raconter la vie d'un des principaux humanistes ; ce sera comme un type d'une catégorie nombreuse de savants et de lettrés. Choisissons pour cela Robert Gaguin, l'élève de Guillaume Fichet et son lieutenant lors de l'établissement des premiers imprimeurs dans la Sorbonne.

Nous avons déjà parlé, à plusieurs reprises, de ce Fichet, qui publia, en juillet 1471, une rhétorique, dont la substance était tout entière empruntée aux deux traités les plus arides et les plus secs que nous aient laissés les Latins, je veux dire le *De Inventione* de Cicéron et la *Rhétorique à Herennius* qu'on lui attribuait alors, mais dont l'apparition était un éveil qui allait mettre en circulation quelques idées générales, et intéresser les lettrés à réfléchir sur les œuvres qu'ils lisaient.

Avant de vous raconter la vie de Gaguin, il est à propos de vous signaler l'édition remarquable de sa *Correspondance* et de ses *Discours*, publiée par M. Louis Thuasne, chez Champion, 1904, en 2 volumes. Grâce à lui, l'histoire de ce précurseur est maintenant connue avec précision.

La vie de Gaguin est d'un rare intérêt, car elle fut extrêmement mouvementée, le rôle de cet humaniste ayant été à la fois littéraire, politique et religieux. Gaguin naquit, en 1433, à Calonne, sur la Lys, aux confins de l'Artois ; il était donc Flamand de naissance, mais Français de nationalité. Sa mère fut veuve de bonne heure. Il reçut sa première instruction au monastère de Préavin, où des religieux trinitaires, appelés aussi Mathurins, donnaient aux enfants pauvres une instruction qui correspondait à peu près à celle de nos écoles primaires d'aujourd'hui. Ce monastère était situé en pleine forêt de Nieppe, non loin du château de la Motte-aux-Bois, où habitait la comtesse de Bar, Isabelle de Portugal. La

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

figure de cette princesse est pleine d'intérêt. Elle avait fondé dans cette forêt un hôpital, une maison-Dieu, comme on disait, et une école. Entourée de sœurs grises de Saint-François, Isabelle de Portugal vécut jusqu'à sa mort dans la pratique de la charité et dans la culture des lettres, et Martin Le Franc lui a consacré tout un passage de grande louange dans le *Champion des Dames*. Elle avait appelé près d'elle, dans le château de Nieppe, Vasque de Lucène qui avait fait, en 1463, la traduction de Quinte-Curce. Comme vous le voyez, la situation dans laquelle se trouvait le jeune Gaguin était plutôt exceptionnelle. Il donnait des preuves nombreuses de son application à l'étude et de la vivacité de son intelligence; aussi fut-il envoyé à l'Université de Paris, grâce à un subside de la duchesse de Bourgogne, mise au courant de ses travaux. Il était déjà prêtre, depuis l'âge de vingt-quatre ans, et, en cette qualité, il descendit dans la maison des Mathurins. Il était plein d'ardeur; mais il se plaignait de ne point trouver de maîtres et d'avoir des difficultés pour se procurer des manuscrits. Vers cette époque, l'Italien Gregorio da Citta di Castello lui donna quelques leçons de grec et lui permit de balbutier, pour ainsi dire, cette langue. Attaché officiellement à l'Université de Paris pour une chaire de grec, Gregorio lut et commenta également les poètes latins, en fit sentir les beautés, le charme, et s'efforça d'en inspirer le goût. Malheureusement son enseignement fut trop court : il ne dura qu'un an. Gaguin suivit aussi les leçons du Savoyard Guillaume Fichet. L'origine si diverse de ces humanistes vous prouve que l'unification de la France était, à cette heure, terminée. Fichet était un fervent de Pétrarque. Il conçut vite pour son élève une très vive amitié, qui ne se démentit jamais.

Cependant Gaguin se trouva alors dérangé dans ses études; mais il ne s'en plaignit jamais, et il s'acquitta avec soin et patience de toutes les obligations que lui imposait son ordre. Cette largeur d'esprit et ce souci de moralité étaient communs à tous les humanistes; ils pensaient que la culture n'était pas une tâche exclusive, qu'elle ne demandait pas des luttes égoïstes, comme celles qu'au contraire les humanistes italiens livraient trop souvent pour obtenir gloire, repos et argent : Gaguin s'occupa pour son ordre de procès, d'affaires multiples, de négociations; vers 1465, il fit un voyage de sept mois en Italie, en Allemagne, en Espagne. Le devoir de la charité n'était pas négligé par lui, puisqu'à Grenade il s'occupait de racheter des captifs. Il résida ensuite à Verberie (Oise). Durant ses loisirs, il s'employait à copier l'*Enéide* de Virgile avec un choix judicieux, fait en marge, du *Commentaire* de Servius; il copia ensuite Suétone, et cette copie de sa main se trouve à la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bibliothèque Nationale ; à la feuilleter, on peut savoir, à la façon dont les passages grecs sont copiés, sans être accentués, que les leçons de Gregorio avaient dû être très élémentaires. En 1468, il fit un second voyage en Espagne. En 1470, il se joignit à Fichet et à Jean Heynlin pour installer la première imprimerie parisienne dans la Sorbonne, et ses préfaces ou pièces liminaires nous montrent quelle part il prit à protéger et à propager la nouvelle découverte. Cependant, comme il avait des goûts de calligraphe et comme il désirait posséder le plus grand nombre possible de textes, il entreprenait de copier les discours de Cicéron contre Verrès. Au mois de novembre 1471, il fit un nouveau voyage ; cette fois, il allait à Rome. Il y aurait un ouvrage bien intéressant sur les voyages des humanistes au XVI^e^ siècle ; on prouverait d'abord que ces voyages furent très nombreux, ensuite qu'ils servirent beaucoup à préparer la Réforme, en établissant un commerce intense de sentiments et d'idées. Puis Gaguin s'occupa de travaux artistiques ; mais il eut, vers ce temps, le grand chagrin de sa vie : Fichet quitta Paris avec le cardinal Bessarion, dont la mission auprès de Louis XI avait échoué. Vous pouvez consulter sur ce cardinal Bessarion la thèse de M. Vast. Gaguin devint ministre intérimaire de son ordre : il fut de nouveau chargé de missions ; il entreprit de restaurer son couvent ; il bâtit une maison dans Paris pour les Mathurins ; il donnait des leçons dans son couvent en même temps que Guillaume Tardif pour la rhétorique et que Jean Heynlin pour la grammaire. Ils composent, à eux trois, un de ces petits centres si importants aux origines de la Renaissance ; Reuchlin suivait alors leurs enseignements et en profitait.

A ce moment, Gaguin publia un petit traité de versification latine, rempli d'idées neuves et originales sous son apparence éclectique : « Il y préconise l'étude de tous les poètes antiques, d'Ennius, de Virgile, d'Horace, de Lucrèce, de Tibulle, de Properce, de Catulle, de Stace, de Juvénal, d'Ausone, de Martial, de Silius Italicus. » Moins exclusif que Pétrarque, il recommande sous certaines réserves la lecture des poètes chrétiens, Arator, Prosper, Sedulius, Prudence, Sidoine Apollinaire et Pétrarque lui-même. Cependant il devine parfois le danger que ces travaux pouvaient faire courir au christianisme ; il songe avec appréhension au moment où la littérature profane éliminera le culte de la littérature chrétienne. La lutte de ces deux littératures, profane et religieuse, est des plus captivantes à suivre ; car elle a duré jusqu'à notre époque, avec des alternatives bien piquantes. Il serait aisé d'en citer ici des épisodes d'un rare intérêt. Mais, pour Gaguin, les considérations religieuses étaient encore puis-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

santes et capables d'entraver l'essor de son gout pour la littérature ; cependant, avec une singulière continuité, et avec le concours du clergé lui-même, au XVIe siècle, au XVIIe siècle, etc., le mouvement de la littérature classique a gagné du terrain, justifiant ainsi les craintes de notre humaniste. Remarquez que, sans cette lutte dramatique entre l'antiquité et le christianisme, bien des contradictions, bien des contrastes, bien des hésitations, seraient inexplicables. C'est qu'on a longtemps cherché en France à sauvegarder le patrimoine chrétien. D'autre part, Gaguin déconseille les auteurs du Moyen-Age ; mais il traduit le *Curial* d'Alain Chartier et fait précéder sa traduction d'une dédicace à François de Tolède, dans laquelle il raconte ses études. Vous voyez comme la question, à ses yeux, comporte de nuances : il conseille, avec des remords et des craintes, l'étude de l'antiquité ; il encourage à la lecture des poètes chrétiens ; il réprouve les auteurs des siècles « gothiques » et il goûte les ouvrages du XVe siècle, Il s'intéresse à la condamnation des Nominalistes, dont les livres sont enchaînés dans les bibliothèques. Il a l'idée d'une Histoire de France écrite en latin ; mais une mission en Allemagne vient encore l'arracher à ses études et le conduire à une disgrâce qui devait durer jusqu'à la fin du règne.

Vers 1478-1480, il prit ses grades, très tardivement. Il publia un poème français : le *Débat du Laboureur, du Prestre et du Gendarme*, dont nous ne possédons plus qu'un seul exemplaire et qui est une peinture prise sur le vif des épreuves du paysan français mis à rançon et violenté par les gens de guerre. Ce poème contient, en second lieu, les récriminations du clergé, qui ne se trouvait pas plus que le paysan à l'abri des exactions des pillards. Vient ensuite la réplique du gendarme, qui montre les côtés pénibles de sa position, et qui oppose aux rigueurs du métier militaire la vie de confort et de fainéantise du prêtre auquel il ne craint pas de dire ses vérités. En somme, ce poème constitue une véritable satire sociale et, par là, se manifeste, une fois de plus, le caractère éminemment juste des humanistes français, dont l'intervention en la circonstance était des plus justifiées ; car nos pères étaient à la merci des moindres gens de guerre.

En 1485, Gaguin entreprit de traduire les *Commentaires* de César. En 1486, il fut chargé d'une mission à Florence. — Remarquez que, par tous ces voyages, beaucoup de savants connaissaient déjà la civilisation italienne, bien que l'expédition d'Italie soit postérieure. Il n'est donc pas juste de dire que cette expédition a été la cause essentielle de la Renaissance. — En 1489, Gaguin fit deux voyages en Angleterre. A son retour, il entre dans un petit cercle

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

littéraire, où il se rencontre avec les frères Fernand, Angelo Cato, archevêque de Vienne, Guy de Rochefort, etc., qui tous gravitent autour de lui. — En 1492, son voyage en Allemagne lui assure à Heidelberg une réception touchante de la part des humanistes, comme Werner. Mais il subit une attaque de Wimpheling lancée contre les Français. Il va saluer à Spanheim l'illustre Trilhème. En 1492, il compose un *Traité en prose de l'Immaculée Conception*. En 1494, il se lie avec Erasme, pour lequel il a une admiration profonde et en qui il salue l'homme heureux qui verra la véritable Renaissance. Avec une modestie et une perspicacité remarquables, il se rend compte qu'il n'est qu'un précurseur et qu'il ne verra pas la Terre promise, vers laquelle il a aspiré, durant toute sa vie. Le 10 septembre 1495, parut à Paris son premier Essai d'une histoire générale de la France, destinée à remplacer les chroniques du Moyen-Age. Erasme rendit hommage à la valeur de cette œuvre ; sa lettre est même le premier opuscule que nous possédions de lui. Il montre que le travail a été puisé aux sources les plus diverses. Gaguin discute les témoignages et convainc souvent les auteurs d'inexactitude ou d'erreur, en faisant preuve d'un très remarquable effort de critique, par exemple dans la question de l'origine des Francs. Dans les cas douteux, il sait se réserver, et s'il se trompe, ses erreurs sont toujours explicables ; bref, c'est là un essai très intéressant de synthèse historique.

A ce moment-là, un humaniste hollandais, Guillaume Hermann, ami d'Erasme, écrivit à Gaguin, du monastère de Steyn, pour lui demander quelles étaient les doctrines philosophiques qu'il convenait le mieux de suivre pour la conduite de la vie. Gaguin répondit par une sorte de consultation morale. Il proteste contre l'astrologie, revendique pour l'homme le libre arbitre ; il déclare que Dieu a créé l'homme libre et que la liberté est son attribut essentiel. C'est vouloir lui ôter toute dignité que de la nier. Il termine en disant qu'il faut s'abstenir, en principe, de la lecture des philosophes du paganisme. Saisissez-vous, maintenant, ce remords dont je vous parlais tout à l'heure ? Il est curieux, n'est-ce pas, d'entendre Gaguin déconseiller la lecture et la pratique des mêmes philosophes, qu'il a lui-même lus et pratiqués. Mais n'oubliez pas que c'est un religieux qui parle.

Il eut une vieillesse pleine de dignité et de sagesse : dans ses dernières dédicaces, il s'étend avec gravité sur la fuite rapide du temps, sur les ennuis et les tribulations du monde. Il mourut, en 1501, à l'aurore du XVIe siècle, après avoir collaboré à une réforme de l'Université.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il était tout désigné pour jouer ce rôle ; car il est notable de voir comme il a su comprendre la grandeur du problème de l'éducation. Il prétend qu'il faut s'adresser de préférence au cœur et à l'intelligence. C'est en faisant appel, tout à la fois, au raisonnement et aux sentiments d'honneur, qu'on peut ramener au bien les natures dévoyées. Surtout il s'élève contre l'usage du fouet, dernier argument pour persuader l'enfant ; et, quand Rabelais nous parlera du collège de Montaigu, il ne fera que poursuivre la campagne entreprise par Gaguin. En pédagogie, il préconise l'étude personnelle, la lecture des bons ouvrages, les exercices de traductions et de compositions écrites ; il fait reposer l'enseignement sur la critique des textes. Il donne l'éloquence comme but à atteindre ; seule, elle peut assurer la durée des écrits, et Gaguin déplore l'erreur de son temps, qui n'a pour elle qu'indifférence ou mépris.

Le latin de Gaguin est d'allure assez aisée ; il s'élève parfois à la vraie éloquence, malgré les termes barbares qui lui viennent des Pères ou des scolastiques.

Selon Gaguin, la poésie sert à la fois la morale et la religion : c'est là sa raison d'être, ce qui permet d'en recommander la pratique. Il désapprouve, au contraire, l'étude de la philosophie. On pourra, chez les philosophes anciens, recueillir des pensées isolées, propres à illustrer les vérités chrétiennes. Il est même certains d'entre eux qui professent une doctrine facile à concilier avec les dogmes de la foi : tels sont Platon et les Stoïciens. Mais l'on trouve, chez les meilleurs, un orgueil, un amour de la renommée qui les rendent dangereux. Ainsi les « études d'humanité » ne sauraient jamais être leur but à elles-mêmes : philosophie, poésie, éloquence, ne sont que les servantes de la théologie : celle-ci demeure la science des sciences.

En somme, c'est un « croyant sincère, pieux sans bigoterie, défenseur ardent des libertés de l'Église gallicane; tout acquis à la Pragmatique sanction, ce palladium de l'Eglise de France », comme disait Budé. Il proteste contre la pluralité des bénéfices, contre les annates, les grâces expectatives, la décime. Il dénonce énergiquement les exactions de la cour de Rome, l'avarice des grands dignitaires de l'Église : c'est un vrai universitaire et un gallican ; aussi fut-il toujours assez mal vu à Rome, qui ne lui accorda jamais la moindre faveur personnelle. Mais il supporta dignement, sans se plaindre, l'abandon où on le laissait ; jusqu'à la fin, l'aménité de son caractère ne se démentit pas ; il fut toujours, pour les jeunes gens, d'un accueil bienveillant, encourageant leurs efforts et leur laissant, par le spectacle de sa vie, le meilleur

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

exemple de cette dignité morale qui était pour lui le but de la culture intellectuelle.

Il me resterait maintenant à dire quelques mots des membres du petit cénacle que Gaguin dirigeait : de Tardif, de Jean Jouffroy, des frères Charles et Jean Fernand, de Josse Badius Ascensius, etc. Il faudrait aussi dégager les caractères communs de tous ces humanistes ; mais nous n'avons plus le temps aujourd'hui : ce sera notre tâche pour la prochaine fois. Nous commencerons, en outre, à traiter la question des influences italiennes ; nous examinerons les rapports de l'art et de la littérature dans la Renaissance, et je vous exposerai, à ce sujet, les théories de Burckhardt.

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Caton l'Ancien

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

Éducation de Caton.

C'est de la jeunesse et de l'éducation de Caton l'Ancien que je me propose de vous parler aujourd'hui. J'emprunterai presque tous les détails que j'aurai à vous fournir à la biographie que nous a laissée Plutarque, auteur d'une *Vie* de Caton. Cette étude a été composée d'après des documents plus anciens, dont les uns remontent à l'époque de Cicéron et les autres à une époque plus haute encore, à Caton lui-même. En effet, Plutarque a eu à sa disposition les ouvrages de Caton, et nous savons que Caton avait donné de nombreuses indications sur sa vie dans diverses œuvres que son biographe pouvait consulter. On doit donc avoir confiance dans les détails que relate Plutarque dans sa *Vie* de Caton, et nous pouvons y recourir dans une large mesure.

Il serait impossible de comprendre l'œuvre de Caton, si l'on ne connaissait d'abord le milieu où il a vécu et l'éducation qu'il a reçue. Il nous faut, par suite, essayer de savoir quelles influences se sont exercées sur son caractère, notamment au temps de son enfance et de sa jeunesse.

Il n'existe aucune incertitude sur le milieu où naquit Caton : ce fut à Tusculum, petite bourgade fortifiée, sorte de nid d'aigle, à quelques lieues de Rome, au milieu des monts de la Sabine. C'est encore, de nos jours, un endroit très accidenté et un site des plus pittoresques. A la fin de la République romaine, Tusculum était devenu une villégiature à la mode, et les principaux membres de l'aristocratie y avaient leur villa : c'est ainsi que Cicéron y possédait une agréable maison de campagne, où il composa l'ouvrage, du reste, de philosophie qui garda le nom de *Tusculanes*. Bien entendu, il n'en était pas de même au temps de la naissance de Caton : c'était une petite ville rustique et presque sauvage, habitée uniquement par des paysans. C'est donc dans une famille attachée depuis longtemps à la terre que Caton est né et a passé ses premières années.

Un détail montre quelles étaient les occupations de sa famille.

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

De père en fils, jusqu'à une antiquité indéterminée, ses ancêtres portaient le surnom de *Porcius* (*porcher*). C'étaient de petits fermiers, qui s'étaient adonnés spécialement à l'élevage des porcs. Ce fut dans ce milieu de paysans que vécut d'abord Caton. Cependant il ne faudrait pas prendre trop à la lettre ce mot de paysans : les parents de Caton n'étaient pas de pauvres gens luttant péniblement, à force de travail, pour l'existence. C'étaient, au contraire, des gens à leur aise, riches même, ce qui ne les empêchait pas de mettre eux-mêmes la main à l'ouvrage, tout simplement parce qu'on avait pas alors l'habitude de faire exploiter ses domaines par des esclaves. Ils possédaient, d'ailleurs, une étendue de terres cultivées considérable.

Plusieurs faits établissent cette condition aisée de la famille de Caton. Caton lui-même nous apprend que l'un de ses ancêtres, son bisaïeul, avait été soldat, et soldat de valeur ; il s'était signalé par des exploits remarquables et avait mérité des récompenses militaires. Caton ajoute que, dans les différentes actions auxquelles il prit part au cours de sa carrière militaire, il eut cinq chevaux tués sous lui : il servait donc dans la cavalerie. Or c'est un fait bien connu que, dans toutes les républiques antiques, aussi bien à Athènes qu'à Rome, le service des troupes à cheval était réservé aux riches. Il est vrai que, théoriquement, la République fournissait un cheval ; mais cela supposait du moins que le cavalier avait l'habitude de soigner les chevaux et savait monter parfaitement ; c'est donc que Caton avait chez lui des chevaux. Quoi qu'il en soit, les chevaliers, — ou les cavaliers, car c'est la même chose, — appartenaient toujours à des familles riches. Le fait rappelé par Caton au sujet de son bisaïeul prouve par conséquent que, depuis plusieurs générations, la famille des Porcii était dans l'aisance.

Nous savons encore que, au moment où Caton l'Ancien fut appelé lui-même à faire son service militaire, il l'accomplit, comme nous dirions aujourd'hui, dans l'état-major. A vingt-quatre ans, il avait le grade de tribun militaire, c'est-à-dire qu'il avait sous ses ordres un millier d'hommes : c'était là un grade auquel n'arrivaient pas les petites gens.

Rappelons encore, à ce sujet, un troisième fait. De bonne heure, vers l'âge de 18 ou 20 ans, nous voyons que, dans son district, Caton est le centre d'une sorte de petite clientèle. Tous les pauvres gens qui ont des embarras, des procès, s'adressent à lui, comme à un patron local. Ils le considèrent comme une autorité, comme une personnalité importante dans la région. Pour qu'il ait tenu cette place tout jeune, alors qu'il ne s'était encore signalé par

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

aucun exploit politique, militaire ou oratoire, il fallait que sa famille eût, depuis assez longtemps, joué ce rôle d'assistance et de protection. Cela nous indique encore que cette famille était une des plus aisées de la région.

Le milieu de paysans où fut élevé Caton était également un milieu de soldats. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de la brillante carrière militaire du bisaïeul de Caton. Son père s'était, lui aussi, distingué en plus d'une rencontre et il avait été blessé au service. Dans un de ses discours, Caton dit qu'il a lu devant le peuple la liste des exploits de ses ancêtres, *perlecta benefacta majorum*. Ce mot de *perlecta* indique qu'il s'agissait d'une liste sans doute assez longue, que Caton a lue d'un bout à l'autre. La famille de Caton avait donc à faire valoir de nombreux faits de guerre, et probablement elle avait reçu beaucoup de récompenses militaires, en retour des services rendus au peuple romain.

Quelle éducation Caton a-t-il pu recevoir dans ce milieu rustique ? Sur son éducation intellectuelle, nous n'avons guère de renseignements précis, et nous en sommes réduits à faire des conjectures. Nous pouvons, en tout cas, affirmer que son instruction a été très restreinte. Il ne faut pas oublier quelle était l'époque à laquelle nous sommes amenés à nous reporter. Caton est né en 234, vers le milieu du IIIe siècle. Or c'est en 240, c'est-à-dire six ans seulement avant la naissance de Caton, que, pour première fois, les Romains ont entendu parler d'un art que l'on appelle la littérature ; auparavant, ils n'en soupçonnaient même pas l'existence. C'est en 240 qu'un esclave eut l'idée de traduire des pièces grecques en latin ; donc, six ans seulement avant la naissance de Caton, les Romains n'avaient pas encore l'esprit éveillé pour les choses littéraires. Ils auraient haussé les épaules avec mépris, si on leur avait parlé de ces inventions qu'ils abandonnaient dédaigneusement à des Grecs oisifs et à des scribes. Un scribe, voilà tout ce qu'était un écrivain pour un Romain d'alors. Il en fut ainsi encore 20 ou 30 ans après que l'esclave dont je parlais plus haut, Livius Andronicus, eut fait représenter sa première pièce imitée du grec. Et, alors même que l'introduction de la littérature et de l'art grecs à Rome sera chose accomplie, beaucoup de citoyens ne soupçonneront pas ce mouvement littéraire ou affecteront de s'en désintéresser.

Si l'on trouve un pareil état d'esprit à Rome, où affluaient les Grecs et les étrangers, on peut aisément se figurer ce que l'instruction pouvait être dans la province, où les idées nouvelles sont toujours beaucoup plus lentes à s'infiltrer. La campagne italienne

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

est restée, de tout temps, assez arriérée. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver, au temps de Caton, un enseignement organisé. Non seulement on n'a pas alors le souci des choses littéraires et d'une éducation un peu relevée ; mais, encore, on serait bien embarrassé pour la donner. Il y a bien à Rome quelques esclaves instruits, par exemple Livius Andronicus, qui donnent des leçons de grec à des fils de famille ; mais, à Tusculum, il n'y a pas d'esclave lettré capable d'enseigner. D'ailleurs, les leçons des maîtres grecs coûtaient fort cher et n'étaient pas à la portée de toutes les bourses. Quel fut donc le maître de Caton ? C'est le père de famille, qui, d'après la vieille tradition, doit être le premier instituteur de ses enfants. La légende prétend que Tarquin l'Ancien se distrayait de ses devoirs politiques en apprenant à lire et à écrire à ses enfants. Quelques réserves qu'il y ait à faire sur cette anecdote, elle prouve du moins que la tradition de l'enseignement familial donné par le père était consacrée à Rome. Cet usage subsiste même à l'époque de Cicéron, qui donna à son fils ses premières leçons. Auguste, dit-on, n'avait pas de plus grand plaisir, lui qui voulait renouveler les anciennes traditions, que de se faire le maître de ses petits-enfants. C'était donc alors une tradition et, en même temps, une nécessité à l'époque de Caton l'Ancien.

Je vous laisse à penser ce que pouvait être une instruction donnée dans ces conditions. Très occupé des choses de la campagne et de l'art militaire, le père de Caton ne pouvait guère enseigner à son fils que sa langue maternelle ; il ne savait, en effet, ni le grec, ni la poésie, ni la rhétorique, ni la philosophie. On peut donc facilement imaginer qu'il lui apprit d'abord à lire et à écrire. D'ailleurs, cette instruction élémentaire était assez répandue : on sait que, dans les armées, le mot d'ordre se transmettait par écrit. Mais une autre connaissance n'est pas moins indispensable pour administrer un domaine rural : il faut savoir compter. Nous verrons, par la suite, que Caton était très préoccupé de tenir les comptes à la façon de son père, *more patrio*. Or l'arithmétique romaine n'était pas précisément chose facile : elle reposait sur un système de numération décimale, comme la nôtre ; mais l'unité de monnaie, l'as, se divisait en 12 parties, d'où une première difficulté : il fallait mettre d'accord un système décimal et un système duodécimal. Autre chose encore : le denier se divisait en 16 parties, ce qui constituait un troisième système. On voit quelle peine il fallait se donner pour apprendre, comme dit Horace, à diviser un as en cent parties. Cette arithmétique était donc des plus compliquées. Saint

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Augustin se rappelle les colères que lui faisait prendre dans son enfance l'étude de cette science rébarbative. Nous savons que Caton l'Ancien était un calculateur de premier ordre, et qu'il faisait enrager par là Scipion d'Africain, peu habitué à avoir à côté de lui un homme qui calculait si bien.

Caton apprit peut-être encore quelques notions de droit usuel. On peut juger de ce que devaient être ces notions d'après celles que Caton l'Ancien donna lui-même à son fils. Il ne pouvait être question d'apprendre les textes des lois, mais uniquement les règlements les plus ordinaires qui régissaient les relations entre voisins à la campagne, par exemple pour l'irrigation, les prises d'eau, etc., qui donnaient alors et qui donnent encore lieu maintenant à toutes sortes de contestations. Un propriétaire était obligé de connaître cesdivers règlements.

Voilà ce qu'on peut conjecturer au sujet de l'éducation intellectuelle de Caton l'Ancien.

Passons maintenant à l'éducation physique : celle-là fut solidement menée, avec beaucoup de soin et de méthode. Ce n'était pas, à vrai dire, de la gymnastique ; car les Romains se défiaient de la gymnastique grecque. Ils pensaient que ces exercices, destinés à produire de beaux muscles, étaient inutiles et même plus nuisibles qu'utiles. La gymnastique grecque obligeait à la nudité ; or les Romains étaient hostiles à la nudité, croyant qu'elle favorisait l'immoralité. De plus, ils y voyaient plutôt un sport, comme nous dirions maintenant, qu'une éducation du corps ; ils pensaient que ces exercices tournaient aisément à l'acrobatie ou au snobisme. Toutes les fois que les Romains parlent de la gymnastique, même à une époque postérieure à celle de Caton, c'est avec une certaine défiance. Cicéron déclare que c'est là une méthode absurde, qui ne prépare pas à l'activité pratique. Plutarque dit, dans ses *Questions romaines*, que l'esclavage de la Grèce, aux yeux des Romains, était dû à la pratique de la gymnastique et à l'amollissement qui en résultait. En effet, les Grecs passaient leur temps au gymnase, à s'exercer ou à regarder s'exercer les autres : de là, une vie nonchalante et une grande immoralité. Les jeunes gens qui s'occupaient à fond de ces exercices étaient du reste tellement fatigués, qu'ils n'étaient plus ensuite bons à rien. Tout cela avait pour effet de les détourner des armes. Aussi ces athlètes brillants, qui faisaient l'admiration de tout le monde aux jeux d'Olympie, n'ont-ils pu tenir devant les légions romaines. A plus forte raison, la gymnastique était-elle dédaignée à l'époque de Caton, alors que la Grèce était suspecte aux Romains, et qu'elle n'envoyait guère à Rome que des acrobates ou des Hercules de foire.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les paysans ne connaissaient donc pas tous ces exercices. L'entraînement physique que reçut Caton consista seulement dans l'apprentissage de la vie de laboureur. Il prit l'habitude de travailler par tous les temps, de vivre au grand air, de mener une vie frugale. Levé de grand matin, il lutta pour soumettre une terre ingrate.

« Dès mon âge le plus tendre, écrit-il, j'ai tenu ma jeunesse à l'écart, vivant dans les champs, au milieu des privations, des fatigues, des travaux de toutes sortes, ayant à remuer les roches et le sable dans le sol pierreux de la Sabine. »

C'était là le meilleur système pour avoir un corps bien « complexionné », selon l'expression d'Amyot.

Pline cite cette parole de Caton : « C'est parmi les laboureurs que se recrutent les soldats les plus courageux, les plus endurants et aussi les plus disciplinés ». Caton fit lui-même l'essai de cette méthode.

A cette vie de labeur rustique s'ajoutaient des exercices particuliers destinés à préparer le futur soldat. Caton reçut l'éducation militaire qu'il donna lui-même à son fils. Dès son jeune âge, on lui apprit à monter à cheval, à faire de la voltige. Il sut manier l'épée, lancer le javelot, donner des coups de poing. Il fut entraîné à remonter en nageant le courant des rivières. Cet entraînement, qui n'avait rien de méthodique, lui fut donné sans doute par son père, ancien soldat. De là, l'endurance considérable de Caton, à laquelle font allusion tous les textes anciens. De là aussi cette brillante santé qui conduisit Caton sans infirmités jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après une existence des plus fatigantes.

Caton trouva aussi dans sa famille même un autre genre d'éducation, non moins profitable : je veux dire l'éducation morale. Dans ce milieu provincial de Tusculum, fermé à toutes les nouveautés grecques, à l'immoralité et au relâchement qui en étaient trop souvent les conséquences, subsistaient les traditions antiques et la rigide discipline qui avaient fait la force et la grandeur de Rome. Dans ces familles de paysans, le père était resté le maître, la famille était une sorte de régiment. Nulle part on ne retrouve, avec autant de force, la *patria potestas*. Un des plus grands jurisconsultes de l'Empire, Gaius, écrit qu'on ne trouve que dans le monde romain une pareille puissance donnée au père de famille. Caton, par cela seul qu'il restait enfermé dans ce domaine et soustrait à toutes les influences du dehors, respirait un air de discipline. La mère était aussi associée pour quelque chose à l'autorité du mari ; elle n'était pas tenue à l'écart

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

comme la femme athénienne de l'époque classique. La matrone romaine n'abandonnait pas l'enfant à des esclaves; elle s'en occupait elle-même, et chacun veillait sur ses actes et sur ses paroles pour servir de modèle à l'enfant. Les exemples de décence, d'obéissance, de discipline, que Caton, devenu plus tard chef de famille, chercha à donner à son tour, il les avait reçus de son père, et il essayait de les perpétuer dans sa descendance.

A ces exemples il n'est pas téméraire d'en ajouter quelques autres tirés de la vie militaire d'ancêtres plus reculés. La famille de Caton comptait de vaillants soldats; on y était fier des exploits accomplis par les aïeux, des récompenses méritées par eux au cours de leur carrière militaire. Durant les veillées d'hiver, on rappelait devant l'enfant le souvenir glorieux de ces exploits et on lui donnait ainsi de hautes leçons de patriotisme.

A ces exemples domestiques il faut joindre également ceux du voisinage. Non loin des terres de la famille de Caton, il y avait une cabane et un petit domaine qui avaient appartenu à l'un des plus grands généraux de la République, celui qui avait chassé Pyrrhus de l'Italie et terminé la guerre du Samnium, Curius Dentatus; il avait triomphé trois fois, et, après ses exploits, était venu dans sa terre natale mener la vie la plus rustique. Plusieurs fois il avait reçu des ambassades dans sa chaumière. Les envoyés de Pyrrhus étaient venus lui offrir de l'or et l'avaient trouvé auprès de son humble foyer. La légende avait brodé des récits plus ou moins romanesques sur ces faits. Ainsi, le jour où les ambassadeurs étaient venus présenter de l'or à Curius Dentatus, ils l'avaient, disait-on, trouvé devant sa marmite, en train d'éplucher des choux-raves, et il avait répondu à leurs offres par ces mots : « Quand on a l'habitude de dîner avec de tels légumes, on n'a pas besoin d'or. » On citait encore une autre de ses répliques : « J'aime mieux commander à ceux qui ont de l'or qu'en posséder moi-même. »

Caton était encore le voisin de Curius. Je ne sais s'il l'a vraiment connu : Curius devait être mort à l'époque de sa jeunesse; mais il a certainement dû entendre parler de lui. Les gens de Tusculum, en effet, étaient fiers de leur grand homme. Le père ou, en tout cas, le grand-père de Caton avaient dû servir sous les ordres de Curius. En 270, du temps de la guerre de Pyrrhus, le père de Caton avait 17 ans. Comme le recrutement était alors régional, il est probable que le père ou tout au moins le grand-père de Caton avaient été les soldats de Curius. Ils ont, sans doute, exalté l'imagination de l'enfant en lui racontant les hauts faits accom-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plis. Caton aimait à parcourir les endroits où Curius avait vécu. Nous le savons par des témoignages de Cicéron, qui, tout en arrangeant ces histoires, a dû s'inspirer cependant des documents contemporains.

Voilà déjà bien des leçons de morale, des leçons de choses, comme nous dirions aujourd'hui. Il faut en ajouter une dernière, plus importante et plus efficace : les désastres de son pays. Quand nous entendons parler de la deuxième guerre punique, nous n'y voyons qu'un accident dans l'histoire de Rome ; car nous connaissons la suite des événements. Mais représentons-nous l'état d'esprit des contemporains. Jusqu'alors, Rome a toujours été victorieuse : elle a battu Carthage et lui a imposé une contribution de guerre ; elle a chassé Pyrrhus d'Italie ; elle peut se considérer comme maîtresse actuelle de toute la péninsule, comme maîtresse éventuelle de tout le bassin occidental de la Méditerranée. Surgit alors Annibal, qui, pendant quatorze ans, bat successivement toutes les armées romaines, tue tous les généraux, anéantit tous les espoirs de Rome : c'est une série de désastres comme jamais peut-être aucun peuple n'en a subi. Les levées d'hommes ont épuisé la population : on a recours à des enrôlements d'esclaves et d'étrangers. C'est au moment le plus terrible, au point le plus critique de cette situation, que Caton arrive à l'adolescence. La génération qui s'est trouvée en face de ce dilemme angoissant : ou bien disparaître comme peuple, ou bien s'imposer des efforts surhumains en vue de reconquérir la suprématie perdue, — cette génération, dis-je, a reçu une leçon qu'on n'oublie pas.

Ces terribles enseignements expliquent l'ardeur de Caton à poursuivre son œuvre de salubrité morale, son ton acerbe contre tout ce qui risque de compromettre les traditions qui ont fait alors la sauvegarde de Rome. De là aussi sa haine contre Carthage, bien qu'elle soit matée et incapable de nuire. Jamais Caton ne commencera un discours sans dire : « Et d'abord, je pense qu'il faut détruire Carthage. »

M. G.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Boileau et son temps

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

La vie de Boileau.

Nous avons vu, dans notre dernier cours, qu'il était impossible d'étudier les différentes œuvres de Boileau en suivant l'ordre chronologique ; nous avons reconnu que nous ne pouvions pas faire un journal de la vie littéraire de notre auteur, comme nous l'avons fait précédemment pour Racine et pour Molière. En effet, nous avions pu voir, en étudiant ces deux auteurs, que leurs œuvres étaient en quelque sorte des actes de leur vie et même des événements de l'histoire de France. *Andromaque* et *Phèdre*, l'*Ecole des Femmes*, le *Tartuffe*, ces œuvres sont dans la vie de leurs auteurs, pour employer une comparaison un peu ambitieuse, ce que les batailles d'Arbèles et d'Austerlitz sont dans la vie d'Alexandre et de Napoléon.

Mais, pour Boileau, il en va tout autrement. Nous serons obligés, pour examiner ses œuvres, de faire un classement et d'abord d'étudier à part sa biographie. Car, si l'on voulait mener de façon concomitante l'étude de sa vie et celle de chacun des genres qu'il a traités, on se condamnerait à une sorte de va-et-vient qui serait insupportable et déroutant. Ainsi l'étude des *Satires* nous mènerait de 1650 à 1700 ; puis, pour étudier les *Epîtres*, nous serions ramenés de trente-cinq ans en arrière ; il y aurait un nouveau mouvement rétrograde pour l'*Art poétique*. Nous serons donc obligés d'étudier successivement chacune des parties de l'œuvre littéraire de Boileau, après avoir parlé de sa vie.

Ici, nous rencontrons une objection préliminaire. N'est-ce pas perdre son temps que de faire une biographie de Boileau ? Tout le monde la connaît parfaitement ; on peut la trouver en maints endroits. Berriat-Saint-Prix, dans son édition, donne plus que l'essentiel, et Gidel, dans l'édition qu'il fit paraître chez Garnier, déclare qu'il n'y a pas grand'chose à glaner derrière Berriat-Saint-Prix. Ainsi donc, si l'on ne veut pas se borner à répéter ce que d'autres ont dit excellemment, il faut faire une biographie raisonnée, qui soit un tableau de la vie d'un homme de lettres au XVII^e siècle.

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Nicolas Boileau Despréaux naquit à Paris, le 1er novembre 1636. Il était le quinzième enfant d'un greffier de la Grand'-Chambre du Parlement. Enfant d'un deuxième mariage, il perdit au berceau une mère de vingt-sept ans. C'est donc un Parisien « né dans la cour du Palais », comme dira Voltaire. En effet, il ne vint pas au monde dans la rue de Jérusalem (1), mais dans la cour du Palais où son père s'était fixé en 1634, à côté de la Sainte-Chapelle. On a cru longtemps qu'il était né à Crosne, village des environs de Paris, à proximité de Villeneuve-Saint-Georges : c'est Louis Racine qui a répandu ce bruit, disant que Boileau était né à la campagne pendant les vacances du Parlement. C'est une erreur ; mais elle était possible, puisque les vacances du Parlement allaient jusqu'à la Saint-Martin, c'est-à-dire jusqu'au 11 novembre. En tout cas, c'est bel et bien dans la cour du Palais que Boileau est né. Nous pouvons supposer seulement que sa mère, qui avait passé l'été à la campagne, était rentrée à Paris pour l'heureux événement qu'elle prévoyait.

Ce qui a permis à cette erreur de s'accréditer, c'est que, d'une part, les registres de Crosne étaient mal tenus, et que, d'autre part, les registres de la Chapelle-Basse du Palais ont été détruits. Mais le père de Nicolas, homme d'ordre et de méthode, tenait très soigneusement un journal de famille où il avait noté que son fils était né à Paris, le 1er novembre 1636, et avait été baptisé le lendemain dans la Chapelle-Basse de la Sainte-Chapelle du Palais. C'était alors une des dix ou douze paroisses de la cité, qui comprenait une agglomération énorme de rues pressées et étroites, comme cette rue des Marmousets qui n'avait pas un mètre de large et qui comptait de 25 à 30.000 habitants. La paroisse de la Chapelle-Basse comprenait le Palais, la rue Sainte-Anne et la rue Saint-Louis, aujourd'hui quai des Orfèvres.

Boileau est donc un authentique Parisien de Paris, ce qui est rare parmi les grands auteurs du XVIIe siècle, Molière et La Bruyère exceptés. Corneille, en effet, était de Rouen, Pascal de Clermont-Ferrand, Bossuet de Dijon, La Fontaine de Château-Thierry, Racine de la Ferté-Milon, Bourdaloue de Bourges, Fénelon du Périgord. Or il n'était pas indifférent alors de naître dans la capitale. Souvenez-vous que Corneille a gémi toute sa vie sur sa qualité de provincial : « Il est bien impossible, disait-il amèrement, que mes vers ne sentent pas un peu la province. » Le mépris des Parisiens était immense pour « les gens qui ne sont

(1) Comme le prétend Gidel sur la foi de Brossette.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pas d'ici ». Et, de fait, c'était une grande supériorité pour un homme de lettres d'alors d'être né, de passer sa jeunesse, de commencer sa vie d'écrivain, dans ce centre du royaume, en un temps où il n'existait pas de journaux, où les communications étaient rares et difficiles. Un Parisien se trouvait près du Louvre, où habitaient le roi et la cour; près de la place Royale, centre de la vie mondaine, rendez-vous du beau monde ; près de l'hôtel de Rambouillet, à deux pas du Louvre ; près de la galerie du Palais, où se tenaient les « marchands de nouveautés », non pas les marchands d'étoffes, mais les libraires qui mettaient en vente les livres nouveaux ; près des deux théâtres de l'Hôtel de Bourgogne et du Marais. Boileau est donc un Parisien pur sang, qui a grandi, qui s'est formé, dans ce milieu unique.

Né en 1636, il venait au monde un an après la fondation de l'Académie, l'année même du *Cid* qui fut représenté durant l'hiver, un an avant le *Discours de la Méthode* qui suscita dans la pensée humaine une véritable révolution. — A ce moment, Louis XIII est roi et Richelieu ministre, Richelieu dont M^me^ de Motteville disait avec un peu d'exagération : « Il fit de son maître un esclave et de cet esclave le plus grand roi du monde. » Mais, en 1636, cette puissance subissait une éclipse. Richelieu était sur le point de se retirer, de commettre ce que le père Joseph appelait « une folie ». On était dans la période critique de la guerre de Trente ans ; la cour était attristée par la brouille qui divisait Louis XIII et sa femme, Anne d'Autriche, et rien ne pouvait faire prévoir que, deux années plus tard, la joie devait renaître à la naissance de Louis XIV (1638). La Picardie était envahie par les Espagnols. La prise de Corbie avait épouvanté Paris et la France entière ; en hâte, on avait voté des subsides, ordonné une levée en masse, enrôlé 20.000 hommes pris parmi les laquais, les apprentis, les jeunes ouvriers des corporations. Mais, bientôt, le danger disparut : dix jours après la naissance de Boileau, Corbie fut reprise, et l'on respira.

Ce qui est remarquable, c'est que la plupart des grands hommes du XVII^e^ siècle sont nés autour de cette date de 1636, sauf Racine et La Bruyère, qui sont plus jeunes ; Molière, né en 1622 et qui, en 1636, était au collège de Clermont ; La Fontaine, né en 1621 ; Bossuet, en 1627 ; Bourdaloue, en 1632 ; Quinault, en 1635.

Notre poète fut appelé Nicolas, du nom de son grand-père maternel, qui fut son parrain, Nicolas de Niellé. Ce ne fut que plus tard qu'il prit le nom de Despréaux, pour ne pas être confondu avec un autre poète de sa famille.

Il était le quinzième enfant d'un homme qui en eut seize. Gilles

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Boileau, son père, avait épousé en premières noces, en 1611, une jeune fille de son âge, c'est-à-dire âgée de 27 ans, dont il eut dix enfants; elle mourut en 1629, à l'âge de 45 ans.

Gilles Boileau pleura très sincèrement sa femme, ce qui ne l'empêcha pas de se remarier neuf mois après. Il épousa une voisine de la rue Quincampoix, dont il eut six enfants en sept ans. Vous voyez ainsi que, au XVII^e siècle, la dépopulation n'était pas un danger très imminent.

Boileau est donc le fils d'un homme de cinquante-deux ans, qui ne pourra pas surveiller de très près son éducation. Orphelin de mère, Boileau a du être remis entre les mains de quelque mercenaire plus ou moins aimable. L'enfant, « né dans la poudre du greffe », n'eut pas une jeunesse très heureuse. Les circonstances de la naissance et de la première enfance ont toujours la plus grande influence sur la destinée ; il n'est pas indifférent de naître ici ou là. Voyons donc dans quel milieu a grandi le petit Nicolas.

Son père était greffier. Si nous consultons le dictionnaire du satirique et toujours intéressant Richelet, nous apprenons qu'un greffier est « un officier qui garde les actes de justice, qui les expédie, qui écrit à l'audience ce que prononce le juge et qui, dans les affaires criminelles, lit et écrit les dépositions des témoins. » Les greffiers étaient donc, par définition, des gens très paisibles, ayant l'esprit d'ordre et de mesure. L'idéal à remplir pour bien exercer le métier était de ne pas avoir d'idées personnelles, ni horreur ni pitié, d'être, en un mot, une véritable machine à écrire et à parler, un homme que le vingtième siècle pourrait remplacer par le phonographe.

Un greffier payait sa charge fort cher. Le père de Boileau était riche ; il vivait dans une large aisance. Jal, dans son *Dictionnaire* (article *Boileau*), nous dit que Gilles Boileau fut témoin pour l'enterrement de son cocher : c'est donc qu'il avait un carrosse.

Il y avait 19 greffiers au Parlement, dont 4 à la Grand'Chambre : Gilles Boileau était un des quatre. Le greffier était imbu de la vanité de caste : il pouvait aspirer à la noblesse de robe. Gilles Boileau était écuyer et avait ses armoiries. Nicolas a pu puiser dans le milieu où vivait son père quelques-uns des traits qui lui ont servi à composer sa satire *sur la Noblesse*.

Notons, pour nous élever contre une confusion de Gidel, que les greffiers sont bien différents des procureurs et que le père de Boileau n'a pas été procureur. Richelet appelle les procureurs des « animaux ravissants », c'est-à-dire ravisseurs ; la première qualité d'un procureur, ajoute-t-il, est de n'avoir ni âme, ni

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

conscience ; car un procureur qui a de la conscience et de l'honnêteté meurt comme un gueux à l'hôpital. Toutefois, il y avait un procureur dans la famille de Boileau : c'était Nicolas de Niellé, son grand-père maternel et son parrain.

Il nous est impossible de reconstituer exactement la vie de famille, telle qu'elle était dans la maison de Gilles Boileau. La mère de Nicolas, mariée à dix-neuf ans et seconde femme du greffier, se trouvait, toute jeune, à la tête d'une très nombreuse famille. Elle donna à son mari trois filles et trois fils, Gilles, Jacques et Nicolas. Nicolas perdit sa mère de bonne heure et ne connut point la douceur, la tendresse de l'éducation maternelle. Sa mère pourtant devait être une femme très distinguée, à en juger par la valeur intellectuelle de ses trois fils. Peut-être Boileau, s'il avait connu le charme des soins féminins dans son enfance, nous aurait-il laissé une poésie moins froidement raisonnable, parlant plus au cœur et à la sensibilité.

Le greffier caractérisait ainsi ses trois derniers fils : « Gillot est un glorieux (c'est-à-dire un fanfaron) ; Jacquot, un débauché ; quant à Colin, c'est un bon garçon qui ne dira jamais du mal de personne. » Gillot, né en 1631, était Gilles, l'aîné, qui devint poète et fonctionnaire. Jacques, né en 1636, quelques mois avant Nicolas, devint l'abbé Boileau, chanoine et écrivain. Nicolas nous trompera donc, lorsqu'il écrira :

> Sa famille en pâlit et vit en frémissant
> Dans la poudre du greffe un poète naissant.

Ces deux vers sont inexacts ; car la famille de Nicolas avait déjà vu pareille chose sans frémir ni pâlir. L'aîné des fils, comme nous l'avons dit, fut poète avant son frère. Mort à 38 ans, ce fut un homme d'esprit, de talent, ayant une extrême facilité à manier la prose et les vers, doué d'une verve intarissable et très mordante ; mais il abusait de sa facilité et avait un caractère détestable.

Son influence sur Nicolas, de cinq ans plus jeune, est indéniable. Pourtant les deux frères ne s'aimèrent pas beaucoup ; il n'en est pas moins vrai que Gilles fut pour Nicolas un exemple, un encouragement, un modèle. Très caustique, il avait une vraie langue de vipère, avec une tendance à la préciosité, à la mièvrerie ; car il était très répandu dans les ruelles et dans les « réduits ». C'était un helléniste remarquable, qui traduisit le *Manuel* d'Epictète et la *Vie des Philosophes* de Diogène Laerce. En 1656, au plus fort des *Provinciales*, il se vengea de Ménage par une satire en prose intitulée *Avis à Ménage*. Il fut l'ami de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cotin et de Chapelain, qui le fit entrer à 28 ans à l'Académie française, alors que Nicolas n'y entra qu'à 48 ans et encore sur l'ordre formel de Louis XIV. Mais il n'y fut point reçu sans opposition : il eut contre lui Pelisson, qui avait pris parti pour Ménage et qui s'abaissa jusqu'à calomnier Gilles Boileau en pleine Académie, disant qu'il ne fallait pas le nommer, parce qu'il était de mauvaises mœurs, parce qu'il était un coquin, et que, s'il faisait partie de la compagnie, il faudrait l'en chasser.

Quand il mourut, ses œuvres furent publiées par Nicolas, qui oublia toutes ses rancunes et agit en bon frère. C'est un petit volume, qui porte ce titre : *Les œuvres posthumes de défunt Monsieur B., de l'Académie française, contrôleur de l'Argenterie du Roy. A Paris, chez Claude Barbin, au Palais, sur le second perron de la Sainte-Chapelle, 1670.* Il renferme une traduction en alexandrins du quatrième livre de l'*Enéide*, quelques lettres à Godeau, à Corneille, à Conrart, et plusieurs petites pièces de vers. Ses vers ont un air de famille ; nous allons lire le début de sa traduction de Virgile, et nous y reconnaîtrons un peu déjà la manière qui sera celle de Nicolas. Tout le monde a présent à l'esprit le début admirable de ce chant IV :

At regina gravi, jamdudum saucia cura,
Vulnus alit venis, et cæco carpitur igni.

Voici la traduction de Gilles Boileau :

Didon, atteinte au cœur d'un poison qu'elle ignore,
Entretient en secret le feu qui la dévore.
La gloire du héros, l'honneur de ses aïeux,
Avec toute leur pompe, éclatent à ses yeux :
Son geste, sa parole et toute son histoire
Sont, avec son portrait, gravés en sa mémoire.
Son esprit inquiet y songe à tout propos
Et ne lui permet point un moment de repos.
La pâlissante Nuit dans ses espaces sombres
Allait s'évanouir au milieu de ses ombres,
Quand Didon, en ces mots, découvrit à sa sœur
Le secret déplaisir qui lui ronge le cœur :
Quelles vaines frayeurs dont mon âme est saisie
De leurs illusions troublent ma fantaisie ?
Quel inconnu, ma sœur, vient mouiller à nos ports ?
Quelle fatalité le jette sur ces bords ?
Ah ! que sa haute mine et sa mâle assurance
Font bien luire en ses yeux l'éclat de sa naissance !....
O Dieux ! ma chère sœur, à quelle extrémité
Son courage et le Ciel ne l'ont-ils point porté !
Combien de fois, hélas ! à la foi de Neptune
N'a-t-il point confié sa vie et sa fortune !

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Et combien de lauriers, au milieu des hasards,
N'a-t-il point moissonnés dans les plaines de Mars !
Si mon cœur à l'amour n'était impénétrable,
Si le vœu que j'ai fait n'était inviolable,
Si je n'eusse enterré dans le même tombeau
Avec mon cher époux l'Hymen et son flambeau ;
Cet inconnu peut-être aurait eu la puissance
De dompter mon orgueil et forcer ma constance.
Lui seul a pu, ma sœur, malgré tous mes serments,
Ebranler mon esprit et surprendre mes sens.
Il semble, à son abord, que ma douleur s'efface ;
De mes feux étouffés je reconnais la trace ;
Et, quand à mon secours j'appelle mon devoir,
Mon devoir est muet et n'a plus de pouvoir.
Mais plutôt tout le ciel s'arme pour mon supplice,
Plutôt jusqu'aux Enfers la terre m'engloutisse,
Que je cède jamais à cette indigne ardeur,
Ni qu'un bas sentiment ternisse ma pudeur.
Celui qui, le premier, eut ma flamme première,
L'enferme dans sa tombe et pure et tout entière....

Ces vers sont vraiment très beaux, et il est hors de doute que, si l'on pouvait connaître très bien la vie de Gilles Boileau, il nous apparaîtrait comme le véritable éducateur de Nicolas.

Son autre frère, Jacques Boileau ou l'abbé Boileau, ne doit être confondu ni avec l'abbé Boileau académicien, ni avec l'abbé Boileau de Saint-Honoré, qui, le premier, a fait mention du fameux abîme de Pascal. Le frère de Gilles et de Nicolas mourut octogénaire. Ce fut un personnage très curieux, qui mériterait une étude sérieuse, sorte de Santeul mal équilibré, avec une verve caustique que rien ne pouvait arrêter : « Si tu n'étais docteur de Sorbonne, lui disait Nicolas, tu serais docteur au théâtre italien, chez Scaramouche. » Il fut chanoine de la Sainte-Chapelle, grand janséniste, ennemi déclaré des Jésuites, très gai et très mordant. Les ouvrages qu'il écrivit sont en français ou bien en *latin*, « pour que les évêques, ne les comprenant pas, disait-il, ne puissent pas me persécuter ». Son ouvrage le plus célèbre est une *Histoire des Flagellants*, composée d'abord en latin, puis en français. Il écrivit beaucoup de lettres très spirituelles, très satiriques, comme en témoignent ces deux passages tirés de deux lettres à l'abbé Le Roy. Le 3 juillet 1677, il écrivait à cet abbé, alors à Haute-Fontaine:

« La dissertation dont vous me parlez ayant la bonne odeur de Jésus-Christ, comme tout ce qui vient de vous, m'empêcherait bien de sentir la poudre à canon. Quand une citadelle est aussi bien munie que l'est Haute-Fontaine des canons de l'Eglise, on n'y appréhende guère les canons des Allemands. On vous doit envoyer

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

une petite pièce de campagne pour défendre l'amour de Dieu dans le Sacrement de Pénitence. »

Et, le même mois (25 juillet), il écrivait au même à propos d'un livre impertinent fait par un capucin :

« Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un livre plus méprisé que celui-là ; mais ils trouvent toujours, dit un poète de ma famille :

Quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre et un sot pour les lire. »

Son ouvrage le plus curieux est un *Jugement de Jansénius* publié en 1666, certifié par lui comme étant son œuvre en 1712. Il a voulu, dit-il, dans cet ouvrage se mettre au courant de la querelle des Jansénistes. Il a donc cherché les cinq fameuses propositions ; or non seulement il ne les a pas trouvées, mais il a même trouvé tout le contraire. Ce livre contient une analyse, chapitre par chapitre et en français, de l'*Augustinus*, faite de 1664 à 1666. Pendant ces deux ans, il y travailla, dit-il, de 7 à 14 heures par jour sans lever la tête. On voit que, si Jacquot était un débauché, ses débauches étaient des débauches de travail.

Avec cela, c'était un très bon vivant et le plus joyeux docteur de Sorbonne qu'on puisse voir. Si l'on feuillette le manuscrit de Vadet (1), on y rencontre une foule de textes amusants sur l'abbé Boileau :

« M. Boileau goguenarda un peu, en disant son avis ; car il ne peut s'en empêcher : la satire est dans ses os et dans sa chair. » (P. 7, 1697.)

« Je rendis visite à M. Boileau, qui a été doyen de Sens. Il n'est pas prévenu en faveur de M. Rouland. Il dit que c'est une échappée de savant, qui ne sait ni grec ni latin et peut-être point de théologie, qui fait le sévère et le rigoriste sans sujet et sans savoir ce que c'est. Il n'aime point les livres et ne les lit point ; il aime à faire bonne chère et boit rasade comme un Allemand. » (P. 41.)

« M. Boileau turlupina assez longtemps... il fit le récit de quelques examens qui avaient été faits chez lui, où les docteurs ne savaient ce qu'ils disaient. Il n'y a point d'homme plus capable de rendre la Faculté ridicule et d'en faire connaître la faiblesse ; les Jésuites le devraient aimer par cet endroit-là. » (P. 84, 1698.)

« Une autre affaire donna beaucoup lieu aux turlupinades de M. Boileau. » (P. 85.)

(1) Ce manuscrit, document extrêmement précieux et curieux sur la vie de la Sorbonne au XVIIe siècle, est en la possession de M. Gazier, qui se propose d'en donner, un jour, une édition.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Tel a été le milieu où Boileau a vécu durant son enfance, entre un père vieilli et attristé, des aînés, enfants d'un premier lit, beaucoup plus âgés que lui, et envers lesquels il ne se sentait aucune sympathie, un frère littérateur et poète qui n'est pas son ami, un autre frère trop exubérant et mal équilibré.

Le petit Nicolas, enfant taciturne et assez mal portant, fut mis au collège d'Harcourt, aujourd'hui lycée Saint-Louis : il y fut interne, heureux d'échapper ainsi à la tristesse de la maison paternelle, et il y resta jusqu'en quatrième. Pourquoi ne le mit-on pas au collège de Clermont, chez les Jésuites ? Ce fut d'abord par raison d'économie ; car, chez les Jésuites, ou bien on était externe libre et on ne payait rien, ou bien on était interne et l'on payait très cher : car chaque interne avait sa chambre à lui, son précepteur particulier, et était entouré d'un grand confortable. En outre, le père de Boileau préférait, sans doute, l'Université au collège des Jésuites ; car, dans les collèges de l'Université, on apprenait beaucoup de grec et de latin, ce qu'on ne faisait pas chez les Jésuites, et il destinait le petit Nicolas à la jurisprudence ou à la théologie.

La maladie interrompit les études de Boileau. Atteint de la « pierre », il dut subir l'opération douloureuse de la lithotritie, opération qui fut fort mal faite et qu'on dut recommencer. Guéri, il poursuivit ses classes au collège de Beauvais, dont la chapelle subsiste encore et est devenue la chapelle roumaine de la rue Jean-de-Beauvais.

Cependant Paris était agité par les troubles de la Fronde ; mais le petit écolier ne s'en aperçut guère. Sorti du collège, il fit son droit, fut avocat à 20 ans, en 1656. L'année suivante, en 1657, mourut son père, dont le corps alla reposer sous les dalles de la Chapelle-Basse du Palais.

Désormais Boileau, seul et libre, ayant une fortune de 35.000 fr., ce qui représenterait 200.000 francs aujourd'hui, va pouvoir se consacrer à la poésie ; dans notre prochaine leçon, nous commencerons donc à étudier la vie littéraire de Boileau.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les institutions de la France à l'époque des Valois (1328-1515)

Cours de M. PFISTER,

Professeur à l'Université de Paris.

Les accroissements du domaine royal (*Suite*).

Sous le règne de Louis XI, le domaine royal devait faire de grands progrès. Louis XI créa, malgré lui, un apanage. Charles VII avait de son mariage avec Marie d'Anjou un second fils, Charles de Berry. Lorsque le dauphin se fut révolté contre lui, Charles eut l'idée de faire de ce second fils l'héritier de la couronne. Son frère Louis devenu roi lui donna, en novembre 1461, le duché de Berry, et Charles l'aida à créer l'université de Bourges. Après la ligue du Bien public, Louis XI lui attribuait la *Normandie*, qui réunissait le comté de Flandre, appartenant au duc de Bourgogne, au duché de Bretagne ; mais, sur les réclamations des Normands aux Etats de 1468, il lui enleva cette province. Après l'entrevue de Péronne, il fut contraint de lui donner la *Champagne*, qui reliait les deux groupes d'Etats de Charles le Téméraire. Louis XI, en 1469, décida son frère à accepter en échange la *Guyenne* ; mais Charles mourut subitement au mois de mai 1412, à l'âge de 25 ans. A-t-il été empoisonné, comme le bruit en courut ? Il serait téméraire de l'affirmer ; mais, certainement, Louis XI apprit sa mort avec une joie non dissimulée, et, désormais, il n'y eut plus d'apanage proprement dit. L'apanage créé par Louis XI disparut. Deux autres, qui remontaient à Jean le Bon, furent rayés sous son règne de la carte de France : ce sont la *Bourgogne* et l'*Anjou*.

Nous n'avons point à raconter en détail la lutte de Louis XI contre Philippe le Bon et Charles le Téméraire, lutte où Louis fit preuve de tant de souplesse et de tant de duplicité, où la fortune le favorisa et le trahit tour à tour, mais où il remporta définitivement un grand succès. Le vaste Etat des ducs de Bourgogne se composait de morceaux très différents :

1° Etats situés en France : le *duché de Bourgogne*, le *comté de Flandre*, les *villes de la Somme* ;

2° Etats situés hors de France : le *comté de Bourgogne*, le *Hainaut*, le *Brabant*, la *Hollande*, etc.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La France n'avait à s'occuper que des Etats situés en France. Louis XI voulut d'abord racheter les villes de la Somme ou, pour nous servir d'un terme plus exact, les villes et seigneuries de la Picardie : pour opérer ce rachat, il se montra doux, insinuant, cauteleux. Il se servit du crédit des seigneurs de Croy, tout-puissants sur l'esprit de Philippe le Bon, qui n'avait plus aucune énergie et se faisait gouverner par eux. A la fin de 1465, il avait réuniles 400.000 écus d'or nécessaires et il arrachait ces pays « aux ongles de Bourgogne ». Malheureusement, il ne put les garder. Le fils de Philippe le Bon entra donc dans la ligue du Bien public ; et, aux traités de Conflans et de Saint-Maur (octobre 1465), il dut les restituer à Charles le Téméraire ; mais on ne rendit pas les sommes versées. Louis XI gardait la faculté de les racheter pour 200.000 écus d'or ; mais ce second rachat ne pourrait être effectué qu'après la mort du Téméraire. Le roi renonçait pour toujours au comté de Guines, à Péronne, Montdidier et Roye. Toutes ces places restèrent, en effet, à Charles le Téméraire jusqu'à sa mort ; mais, alors, il ne s'agissait plus seulement des villes de la Somme : c'était toute la question de la succession des Etats de Bourgogne qui se posait.

Le duché était un apanage et devait suivre la règle des apanages : les femmes n'en pouvaient hériter. Tout apanage devait faire retour à la couronne à défaut de mâle, et Charles le Téméraire ne laissait qu'une fille, Marie de Bourgogne. Le duché, avec ses annexes, les comtés de Mâcon, d'Auxerre, la châtellenie de Bar-sur-Seine, firent retour à la couronne.

Dès le 7 janvier 1477, avant que le cadavre du Téméraire eût été retrouvé, un seigneur bourguignon, Jean de Châlon, prince d'Orange, reçut la mission de s'emparer du duché. Il confirma les privilèges des villes, promit des pensions et des offices aux nobles et aux bourgeois ; les Etats de Bourgogne réunis reconnurent les droits du roi, acceptèrent la protection royale. Malheureusement, les pilleries des gens de guerre provoquèrent un soulèvement général. Jean de Châlon dut renoncer lui-même au parti de Louis XI ; malgré tout, la province demeura aux mains du roi : Louis XI la garda comme apanage.

Pour les villes de la Somme et les places de la Picardie, la question de réversibilité était également tranchée. Louis XI acheta, du reste, la conscience des gouverneurs et mit une garnison à Abbeville, Saint-Quentin, etc.

La question était beaucoup plus complexe pour la Flandre et l'Artois. Louis XI fit occuper l'*Artois* ; là il rencontra, d'ailleurs, une grande résistance. Les gens d'*Arias* ne voulaient pas faire

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

partie du domaine, et Louis XI dut employer contre eux des procédés qui rappellent ceux auxquels dut avoir recours la Convention. Par lettres patentes du 2 juin 1479, il ordonna d'expulser les habitants en masse et fit détruire les fortifications ; il enleva à Arras jusqu'à son nom : la ville s'appela *Franchise*. Et toutes les villes du royaume durent fournir des habitants pour repeupler la ville. L'industrie d'Arras était morte.

Pour l'Artois, Louis XI pouvait faire valoir que c'était un apanage. L'Artois était, sans doute, un apanage qui avait été donné à un frère de Louis IX, Robert d'Artois ; mais, au temps de Louis IX, il n'avait pas encore été posé en principe que l'apanage ferait retour à la couronne à défaut d'héritier direct mâle, et aussi l'Artois avait été apporté par Mahaut au comte de Bourgogne.

Mais la *Flandre* n'avait jamais été un apanage. Fallait-il considérer comme apanage Lille, Orchies et Douai, promises à Philippe le Hardi par son frère Charles V et livrées effectivement par Charles VI en 1385 ? Toutes ces questions pouvaient se trancher de deux façons :

1° Ou bien faire déclarer Charles le Téméraire félon, et un procès de félonie fut, en effet, intenté devant le Parlement de Paris ;

2° Ou bien marier l'héritière Marie de Bourgogne, âgée de vingt ans, au dauphin ; bien que celui-ci n'eût pas encore huit années. Ce mariage nous eût assuré non seulement ces provinces françaises, mais encore la Franche-Comté et les pays qui relevaient de l'Empire.

Les Flamands s'opposaient à ce mariage ; ils voulaient garder leur indépendance. Les Gantois massacrèrent deux courtisans de Marie, Angouet et Humbercourt, qui étaient partisans du mariage français (2 avril 1477), et, quelques jours après, Marie de Bourgogne accorda sa main à Maximilien d'Autriche, fils de Frédéric III. Son père l'avait déjà fiancée à ce prince. Ce mariage eut des conséquences graves, puisque le petit-fils né de cette union, Charles-Quint, allait, en vertu de l'héritage de sa grand'mère, posséder les Pays-Bas, le comté de Bourgogne, succéder aux Etats autrichiens, devenir empereur et même roi d'Espagne (par sa mère, Jeanne la Folle). Louis XI essaya de se saisir de la Flandre comme de la Comté, comme du Hainaut. De 1477 à 1482, il fit une guerre sanglante, où il montra une froide cruauté ; il massacra les habitants d'*Avesnes* en *Hainaut* ; il détruisit la ville de *Dôle*, en *Franche-Comté*. Il perdit, ou à peu près, par la faute des francs-archers, la bataille de Guinegate (près Saint-Omer). Les Flamands, Maximilien, le roi de France, résolurent de composer, lorsque, à la suite d'un accident de chasse, fut morte Marie de Bour-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gogne ; elle avait deux enfants, Philippe le Beau et Marguerite.

Au traité d'Arras, le Dauphin fut fiancé à la jeune Marguerite d'Autriche, qui venait de naître. La France gardait le duché de Bourgogne, reconnu fief masculin ; de plus, le dauphin devait recevoir comme dot de la princesse les *comtés d'Artois, de Bourgogne, de Mâcon et d'Auxerre*. Louis renonça au reste de la succession : il abandonna des anciens droits sur *Lille*, *Douai*, *Orchies*. Malheureusement, Charles VIII épousa une autre femme que Marguerite, Anne de Bretagne. N'épousant pas la fille de Marguerite, il ne pouvait garder la dot. Nous verrons, plus tard, dans quelles circonstances il la rendit.

Une autre maison des fleurs de lis, qui remontait à Jean le Bon, s'éteignit sous Louis XI : la *maison d'Anjou*. La destinée de cette maison avait été brillante. Louis I[er] avait été désigné comme fils et successeur par Jeanne, reine de Sicile, descendante de la première maison d'Anjou, qui se rattachait au frère de Louis IX.

Louis acquit ainsi les comtés de Provence et de Forcalquier, avec des droits sur le *royaume de Naples et de Sicile* : on commençait à l'appeler *Royaume des Deux-Siciles* : cette succession avait, en outre, des prétentions sur le royaume de Jérusalem ; et les ducs d'Anjou s'intitulaient « rois de Jérusalem et de Sicile, duc d'Anjou, comtes de Provence, de Forcalquier et de Maine ». Louis II, son fils, épousa une princesse d'Aragon et apporta à la famille des prétentions sur ce royaume. Louis II, Louis III et son frère, le bon roi René, essayèrent en vain de faire valoir leurs droits sur ces pays lointains ; ils y perdirent leur temps. Mais ils se distinguèrent dans leurs Etats français par une administration sage et éclairée, assurant le bonheur et la prospérité de leurs sujets.

René, qui devait recueillir toute cette succession en 1434, à l'exception du Maine, laissé à un autre frère de Louis II, avait déjà d'autres domaines. Sa mère descendait des ducs de Bar. Le Barrois (aussi bien le Barrois mouvant que le Barrois non mouvant, que l'empereur Charles IV venait d'ériger en duché) lui fut de la sorte attribué ; puis il épousa lui-même Isabelle, héritière de Lorraine et prit le titre de duc de Lorraine. René eut la douleur de perdre de son vivant son fils et son petit-fils, Jean et Nicolas, ducs de Lorraine, morts en 1410 et en 1473. Une de ses filles, Marguerite d'Anjou, était devenue reine d'Angleterre, et sa postérité s'éteignit. Une autre de ses filles, Yolande, avait épousé le comte de Vaudémont, et en avait eu un fils, René II. La Lorraine, acceptant la succession des femmes, fut donnée à René II, en 1473 ; mais qu'allaient devenir le duché d'Anjou qui était un apanage, la Provence et le duché de Bar ?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le roi René fit, en 1414, un testament, où il réglait sa succession. Il laissa à son petit-fils René II le duché de Bar, afin de l'unir perpétuellement à la Lorraine, comme le réclamait l'intérêt des deux pays ; il léguait l'Anjou et la Provence à son neveu, qui possédait déjà le Maine. Louis XI fut très irrité de cet arrangement ; lui-même était fils d'une sœur du roi René et avait droit à cet héritage ; puis une partie relevait de la couronne de France. Il saisit le duché d'Anjou, s'attacha les Angevins en leur donnant d'importants privilèges. René réclama ; il y eut, en 1476, des pourparlers à Lyon, à la suite desquels l'Anjou fut rendu à René. Mais Louis XI avait pris ses précautions. S'il rendit sa grâce au roi René, c'est que celui-ci lui avait promis par un accord tacite le retour de l'Anjou à la couronne ; Charles de Maine lui-même consentit à laisser faire cette cession à la mort de son oncle René ; il obtint en échange l'assurance qu'on le laisserait paisible possesseur du comté de Provence et du Maine, à la charge de les léguer à la couronne, quand lui-même viendrait à mourir. Il était faible et maladif ; chacun pressentait qu'il n'aurait pas d'enfant et qu'il mourrait jeune. René mourut le 10 juillet 1480 et les ducs s'arrangèrent comme il avait été stipulé. Le *duché d'Anjou* fut immédiatement réuni au domaine de la couronne, non de plein droit, mais en vertu du consentement de l'héritier ; toutefois le comté du *Maine* fut laissé au comte Charles, ainsi que la Provence. Mais Charles d'Anjou mourut le 11 décembre 1481, 18 mois après son oncle ; le Maine fut rattaché à la couronne ; et, même en dehors des limites du royaume, la *Provence* fut réunie au domaine et à la France. C'était là un accroissement considérable : la France s'étend jusqu'aux Alpes ; le Dauphiné est réuni au domaine et le comté de Bar occupé ; le royaume d'Arles, en outre, est aux mains du roi de France. Cependant, pour mettre un terme aux réclamations de René II sur la succession de son aïeul et de Charles d'Anjou, Charles VIII finit par lui laisser, moyennant finance, la libre jouissance de tout le duché de Bar.

Deux grands apanages avaient ainsi disparu. Sur un autre point encore Louis XI augmenta le domaine royal. Les *Catalans* s'étaient révoltés, suivant leur habitude, contre le roi d'Aragon Jean II. Louis XI favorisa d'abord leur révolte ; il soutenait, contre Jean II qui s'était emparé de la Navarre, le comte de Foix, Gaston IV. Mais, tout à coup, il fit volte-face. Il se tourna du côté de Jean II. Les deux princes se rencontrèrent à Sauveterre, dans le Béarn, le 3 mai 1462, et de leur entrevue résulta le traité de Bayonne. Le roi promit de livrer à Jean II 700 bourses garnies. Jean s'obligea à payer 200.000 écus d'or, et, pour ce paiement, Jean II engagea à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Louis XI la *Cerdagne* et le *Roussillon*, dont les Catalans, plus que lui-même, étaient les maîtres. Jean II confirma la succession de Navarre à la maison de Foix. Louis XI dut conquérir le Roussillon : une fois le pays conquis, il restreignit la liberté des habitants, les écrasa de réquisitions, dépossédа les principales familles. Un soulèvement éclata en Roussillon, en 1479, au moment de la guerre avec Charles le Téméraire. Jean II, rappelé par ses anciens sujets, rentra dans Perpignan ; les Français revinrent. Le 10 mars 1475, après bien des vicissitudes, les Français conservèrent la ville. Louis XI voulait y appliquer le système des expulsions en masse ; mais on désobéit au roi. Malheureusement, sur ce point, le domaine reculera après Louis XI.

Louis XI ne fut pas moins redoutable aux simples « féodaux », empiétant sans cesse sur leurs droits. Il s'attaqua surtout, dans le midi de la France, à la *Maison d'Armagnac*. Jean V d'Armagnac avait été condamné sous Charles VII comme incestueux et faussaire ; il avait été condamné par le Parlement au bannissement et à la confiscation des biens (1460). Louis XI, à son avènement, lui permit de rentrer en France et lui restitua ses biens. Mais Jean V se montra ingrat : il entra dans toutes les coalitions formées contre le roi de France. Une première fois, ses États sont saisis, en 1469-1470, par le comte de Dammartin. Jean V s'enfuit à Fontarabie et le Parlement de Paris le condamna à la confiscation de corps et de biens. Il revint ; mais, assiégé dans Lectoure, il dut se rendre, le 11 juin 1472, à Pierre de Beaujeu. Il obtint la permission de se justifier auprès du roi ; mais il profita de sa liberté pour préparer sa revanche. Lorsque les troupes du roi se sont éloignées, il reprend Lectoure, fait même prisonnier le duc de Beaujeu (octobre 1472). Mais, cette fois-ci, le roi était décidé à en finir ; il envoie contre Lectoure deux armées. Lectoure dut capituler, le 5 mars 1473. Jean V périt fortuitement, dans une bagarre qui éclata au moment de l'exécution de cette capitulation. Après cette mort, les domaines de la maison d'Armagnac furent dépecés : Pierre de Beaujeu eut le *comté d'Armagnac*, mais à la réserve du titre de comte; Alain d'Albret, la *vicomté de Fezenzoquet* ; Imbert de Batarnay le *comté de Fezensac* ; la maison de Bourbon eut aussi part aux dépouilles avec des morceaux du *comté de Rouergue*. Louis XI eut le tort (et le Parlement et la Chambre des comptes en manifestèrent leur mécontentement) de ne pas réunir ces biens au domaine. Mais Jean V laissait un frère, Charles d'Armagnac : Charles fut emprisonné sous le prétexte de divers crimes et il ne sortit de la Bastille qu'à l'avènement de Charles VIII. Les États généraux de Tours de 1484 plaidèrent sa

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

cause ; et le roi de France, le 5 avril 1484, se décida à lui restituer l'héritage de Jean V. Charles n'en devait jouir que sous la main du roi, c'est-à-dire qu'on lui enlevait tout droit régalien et qu'on ne lui laissait que le domaine utile. Charles d'Armagnac devint fou ; ses Etats furent gouvernés par des curateurs, soit par Alain d'Albret, soit par des gouverneurs nommés par le roi. Il mourut le 3 juin 1497 ; un procès s'engagea au Parlement pour sa succession. De nombreux compétiteurs se mirent sur les rangs. C'était *Alain, le grand-duc d'Albret* ; c'était *Charles, duc d'Alençon*, mari de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, descendants l'un et l'autre des d'Armagnac par les femmes. Quand François Ier fut devenu roi de France, en février 1515, il adjugea la succession à son beau-frère et à sa sœur. Lorsque le duc d'Alençon fut mort, en 1525, sa veuve Marguerite d'Angoulême convola en secondes noces avec *Henri Ier d'Albret*, roi de Navarre, petit-fils d'Alain le Grand ; de ce mariage naquit *Jeanne d'Albret*, qui s'allia à *Antoine de Bourbon-Vendôme* ; de ce mariage naquit Henri, roi de France en 1589. Il réunit à la couronne le domaine des d'Armagnac, comme ceux des d'Albret, de la Maison de Foix-Navarre et des Vendôme. En juillet 1697, tous ces États sont réunis à la couronne.

Une autre branche de la Maison d'Armagnac avait pris une grande importance : celle de Nemours. Le comté de la Marche avait appartenu, comme nous l'avons vu, à un cadet de la maison de Bourbon. L'une des filles de Jacques II de Bourbon épousa un cadet des d'Armagnac, *Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac* ; celui-ci obtint par ce mariage le comté de la *Marche* aussi bien que le *Pardiac* pour son fils aîné, Jacques d'Armagnac. Louis XI, en 1462, lui donna en plus la terre de *Nemours*, érigée en duché-pairie, et lui confirma, contre les prétentions de la maison de bourbon, la terre de la Marche. Néanmoins, il complota à diverses reprises contre le roi ; il prêtait l'oreille aux suggestions du comte de Saint-Pol. Il fut assiégé dans Carlat en 1476, pris, jugé et exécuté. On dit que ses trois enfants furent placés sous l'échafaud pour que le sang rejaillît sur eux. Le comté de la Marche fut rendu aux Bourbons après l'exécution et ne reviendra au trône qu'après la trahison du connétable. Les Bourbons reçurent aussi Carlat. Le Pardiac fut compris dans les terres d'Armagnac. Le duché de Nemours fut rendu aux enfants de Jacques V par Charles VIII en 1481, mais pour revenir à la couronne en 1504.

Louis XI fit décapiter aussi à Paris, le 19 décembre 1475, le connétable de Saint-Pol, que Charles le Téméraire lui avait livré

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

après la trêve de Soleures, et ses biens furent réunis au domaine. Le domaine fit aussi une série d'acquisitions, qui ne furent pas toutes maintenues. Surtout par-dessus la féodalité Louis XI établit son pouvoir, réclamant partout les régales. Voulant se réserver le droit de chasse, voulant s'attacher cette noblesse par des faveurs de toutes sortes, des cordons, des ordres nouveaux, il sera le créateur de l'*ordre de Saint-Michel*.

Le règne de Charles VIII (1433-1498) prépara une grande annexion au domaine, mais marqua un recul : cette grande annexion fut celle de la Bretagne.

Le duc de Bretagne François II n'avait qu'une fille Anne, qui allait devenir l'héritière de ce beau duché. Aussi sa main était-elle recherchée par de nombreux prétendants. Naturellement le roi de France cherchait à attirer à lui cette terre. Quand François II, bien imprudent, eut donné asile au duc d'Orléans, révolté contre le gouvernement d'*Anne de Beaujeu*, quand les Bretons et les rebelles eurent été battus en 1488 à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, le duc François dut signer, le 20 août 1488, le traité du Verger (1).

Les clauses sont les suivantes :

1° Le duc doit renvoyer tous les étrangers qui ont pris part à la guerre.

2° « Afin d'aviser aux merveilleux inconvénients qui pourraient advenir au pays de Bretagne, si le duc mariait les dames ses filles à aucuns seigneurs qui pussent encourir guerres et divisions, le duc ne mariera lesdites dames que de l'avis et consentement du roi et non autrement. » Le duc devait donner la garantie des prélats, des seigneurs des bonnes villes qui s'engageraient à payer une forte amende en cas de contravention. Le roi devait évacuer la Bretagne, moins les places de sûreté *Saint-Malo*, *Fougères*, *Dinan*, *Saint-Aubin*; ces places appartiendraient au roi, si les filles du duc se mariaient sans son consentement. La Bretagne reconnaissait la suzeraineté royale. Le duc devait rendre hommage le plus tôt possible et reconnaître sur son duché le ressort du Parlement de Paris.

Peu après, le duc François II mourut, le 9 septembre 1488. La Bretagne fut livrée à l'anarchie. Les Français gardèrent les places qu'ils devaient évacuer. Le roi d'Angleterre Henri VII Tudor, le roi d'Aragon Ferdinand le Catholique, le roi des Romains Maximilien y envoyèrent des troupes et prirent position à Nantes. La petite duchesse Anne, alors âgée de 11 ans, de physionomie

(1) Maison de campagne du maréchal de Gré.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

agréable, vive, têtue, voulait sauvegarder l'indépendance de la Bretagne. *Anne en sabots* est devenue l'héroïne des chansons bretonnes. Il semblait que Maximilien fût le plus à même de défendre la Bretagne ; il était veuf depuis 1482 de Marie de Bourgogne et, malgré la très grande différence d'âge, Anne se décida à lui donner sa main. Maximilien avait juré de laisser revenir Anne en Bretagne, si aucun enfant ne naissait de ce mariage. Il promit de respecter les lois et coutumes du pays, de ne nommer aux offices que des Bretons, de ne lever aucun impôt sans le consentement des Etats. Le mariage fut célébré par procuration en décembre 1490 : le mignon du roi des Romains, le beau Polhaim, tenant en main la procuration du roi son maître, introduisit sa jambe nue dans le lit où Anne était couchée. Maximilien aurait mieux fait de venir lui-même et de consommer le mariage. Les Français considérèrent le traité du Verger comme rompu ; ils reprirent avec grande énergie les hostilités en Bretagne. La France remporta succès sur succès, La ville de *Nantes* fut emportée. La duchesse fut enfermée dans Rennes, et le siège poussé avec vigueur.

Il ne restait plus à Anne qu'à épouser le roi de France. Ses conseillers la pressaient de conclure cet hymen. Les Etats de Bretagne joignirent leurs vœux à ceux des conseillers. Le contrat fut dressé, le 6 décembre 1491.

La reine céda au roi ses droits sur la Bretagne : le roi, dont le père, Louis XI, avait acheté les droits de la maison de Blois, céda les siens à la reine. La cession sera valable même si l'un d'eux meurt sans postérité. Si le roi meurt sans enfants, la reine ne pourra épouser que son successeur, ou le plus proche héritier du trône. Le mariage fut aussitôt célébré : la nouvelle reine, sacrée à Saint-Denis le 8 février 1492, fit son entrée à Paris. Le mariage fut heureux. Le roi, en 1492, confirma les privilèges de la province, accorda que les impôts seraient levés comme sous les anciens ducs, avec le concours des Etats ; que le parlement de Bretagne administrerait la justice avec appel au Parlement de Paris dans les deux seuls cas de faux jugement ou de déni de justice. Malheureusement, s'il naquit de ce mariage cinq enfants, aucun ne devait vivre ; la question de Bretagne n'était pas terminée (1).

A la mort de Charles VIII, Anne de Bretagne se trouva veuve à l'âge de 23 ans. Elle reprit aussitôt le gouvernement de son duché ; mais le traité de Langeais avait décidé qu'elle ne pouvait épouser

(1) Cf. A. Dupuy, *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, Paris, Hachette, 1880.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que le nouveau roi ou le plus proche héritier du trône. Le comte d'Angoulême, cousin de Louis XII, n'avait que trois ans. Dès lors, Louis XII n'avait qu'une chose à faire : divorcer avec sa femme Jeanne de Valois et épouser Anne de Bretagne. Le divorce fut prononcé par le pape, le 17 décembre 1498. Louis XII prétendit que son mariage avec Jeanne de Valois, princesse très vertueuse mais très laide, n'avait jamais été consommé, et les commissaires pontificaux firent semblant de le croire.

Jeanne de Valois reçut en apanage, sa vie durant, le Berry ; elle se retira à Bourges, où elle fonda l'ordre de l'Annonciade.

Le 7 janvier 1499, Anne de Bretagne s'engagea de son côté à épouser le roi de France, mais à condition que son duché passerait non au fils aîné, mais au second fils qu'elle aurait de Louis XII ; s'il n'y avait qu'un fils, au second de ses petits-fils. Elle administrerait elle-même, sa vie durant : elle voulait sauvegarder l'indépendance de la Bretagne. Le mariage fut aussitôt célébré.

De ce mariage ne naquit malheureusement qu'une fille, *Claude de France*. Louis XII commit l'imprudence de promettre, en 1501, la main de cette enfant au duc de Luxembourg, qui venait de naître du mariage de Philippe le Bon avec Jeanne la Folle et qui plus tard sera Charles-Quint. Cette promesse de mariage est renouvelée à Blois, en 1504, et, pour mettre le comble à sa faute, Louis XII assura en dot à Claude de France, pour le cas où il mourrait sans enfants mâles, la *Bretagne*, la *Bourgogne*, le *comté de Blois*, *Asti*, le *Milanais* et *Gênes*, que nous occupions alors. En échange de ces promesses, Louis XII, en 1505, obtint à *Haguenau* de l'empereur l'*investiture du Milanais*.

Mais le roi de France, tombant peu après malade, ne tarda pas à comprendre le danger que les traités de Blois faisaient courir à la France. Les Etats généraux, qu'il réunit à Tours en 1506, après lui avoir décerné le titre de *Père du peuple*, le supplièrent de donner « Madame, sa fille unique » à « Monsieur d'Angoulême » qui était présent. Le roi accueillit la requête qu'il avait provoquée. Le projet de mariage avec le duc de Luxembourg fut rompu ; le mariage avec le duc d'Angoulême célébré en 1514.

Anne de Bretagne venait de mourir peu avant le mariage. Claude fit donation à son mari de la Bretagne, sa vie durant, et, peu après, une donation perpétuelle, même si elle mourait sans enfants. Dès lors la Bretagne était assurée au roi. Par le testament de Claude, la Bretagne devait même appartenir au fils aîné de François Ier. Mais la Bretagne n'appartenait pas encore au roi de France ; un cas grave pouvait se présenter. La Bretagne, qui ne connaissait pas la loi salique, appartiendrait-elle à une fille du

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

roi, si ce dernier n'avait pas de fils ? Serait-elle séparée de la France? En 1532, le roi réunit les Etats bretons à Vannes : ils lui demandèrent qu'il lui plût d'unir perpétuellement le duché de Bretagne au royaume de France, afin qu'il n'y eût plus de guerre entre les deux pays; mais elle garda ses « droits, libertés et privilèges ». Désormais l'histoire de la Bretagne n'est plus que l'histoire d'une province.

A nos lecteurs

Pour montrer à nos lecteurs jusqu'à quel point nous sommes scrupuleux et cherchons à reproduire avec exactitude les cours que nous publions, certaines erreurs de rédaction s'étant, à notre insu et à notre regret, glissées dans la leçon d'ouverture de M. Rodier *sur les Stoïciens*, nous publierons à nouveau, dans un prochain numéro, cette première leçon rectifiée.

N. D. L. R.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Gœthe de 1800 à 1832

Cours de M. ANDLER,

Professeur à l'Université de Paris.

Le réveil d'Epiménide (*Suite*).

La nuit tombe. — Dans cette nuit, Epiménide se réveille. Son cœur ne voit que des ruines, ruines de toutes les grandes œuvres anciennes, de toutes les œuvres d'art. C'est en présence de cette dévastation qu'Epiménide souhaite la mort. Il est effrayé d'être enseveli dans un désert. Ce qui l'émeut (et cela est très important), ce n'est pas du tout la défaite de la patrie, c'est la ruine, le déchirement d'une infinité de liens moraux. Il pleure sur des biens immatériels et pas du tout sur l'effondrement de sa patrie.

Cette fois s'avance non plus une armée d'opression, mais une armée conduite par le prince de la Jeunesse qui a entendu la voix de Dieu et saluée par une foule qui croit en la liberté.

Au début de la scène 9 du second acte, Gœthe semble, un instant, placer le génie de l'action plus haut que le génie contemplatif. Il fait dire, en effet, à Epiménide :

> Doch scham ich mich der Ruhestunden ;
> Mit euch zu leiden war Gewinn :
> Denn für den Schmerz den ihr empfunden,
> Seid ihr auch grösser als ich bin.

En réalité, ceux qui sont mêlés à la lutte manquent du don de la pureté du sentiment. Epiménide est celui qui, une fois l'œuvre réalisée , en a le sentiment le plus pur.

Ecoutons ce que lui répond le prêtre (Priester) :

> Tadle nicht der Götter Willen
> Wenn du manches Jahr gewannst :
> Sie bewahrten dich im Stillen,
> Dass du rein empfinden Kaunst.

Après la crise, il a une vue de l'avenir : le sentiment pur la lui donne seul. Les dieux lui avaient enseigné ce qu'est le présent, maintenant il va voir l'avenir :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Er lehrte mich das Gegenwärtige Kennen ;
Nun aber soll wein Blick entlerennem,
In freunde Zeiten anzuschauen.

Quelle est cette perspective, cette figure voilée qui se dresse dans l'avenir lointain ? Il l'appelle *die Einigkeit*, la *Concorde.*

Ainsi comment conclure ?

Le patriotisme de Gœthe a été avant tout littéraire : le patrimoine intellectuel n'est pas menacé par les Français ; Gœthe se sent d'autre part fasciné par la culture française, au point de songer même à une collaboration de la pensée française.

Le mouvement patriotique lui apparaît d'abord comme démocratique, et il hait la démocratie : cet esprit est, pour lui, un débordement de forces. Mais la régénération intellectuelle se fera par l'unité et la concorde. Pour y travailler, il se croit obligé de sauver sa réceptivité intellectuelle et poétique, pour que surgisse en lui, mieux qu'en tout autre, la vision de l'avenir (1).

(1) Cette conclusion, retardée par la faute des circonstances, doit être ajoutée à la leçon sur le *patriotisme de Gœthe*, parue dans le numéro du 22 décembre.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sujets de devoirs

UNIVERSITÉ DE PARIS

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE.

Dissertation.

Descartes et le stoïcisme.

AGRÉGATION DES LETTRES.

Composition française.

Examiner ce jugement de Suard sur l'*Histoire des Oracles* de Fontenelle : « C'est là, très souvent, la manière de Montesquieu et de Voltaire... »

Thème latin.

C. MARTHA, *Les Moralistes sous l'Empire romain*, p. 23, depuis : « Ne croirait-on pas entendre une confession moderne et contemporaine... », jusqu'à : « ... font crier vers Sénèque cette âme noble et faible. »

Version latine.

CICÉRON, *De Oratore*, III, LIX.

Thème grec.

PASCAL, *Pensées*, éd. Brunschvicg, 144, depuis : « J'avais passé longtemps... », jusqu'à : «... s'ignorer pour être heureux. »

Version grecque.

THUCYDIDE, *Guerre du Péloponèse*, l. I, ch. LXXXV et LXXXVI.

Le Gérant : FRANCK GAUTRON.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE.

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

DIX-NEUVIÈME ANNÉE (1re Série) N° 10 19 JANVIER 1911

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

La Renaissance italienne.

Il s'est tenu, lundi soir, une réunion, d'un caractère tout privé, mais dont le but peut cependant intéresser tous ceux qui s'occupent d'histoire littéraire : il s'agissait, en effet, de réhabiliter ce pauvre abbé Cotin, que Molière a rendu si ridicule. Les personnes présentes adoptèrent les conclusions que nous avons présentées dans un opuscule paru récemment, et convinrent que Cotin ne méritait pas le dur traitement qu'il a subi : c'était un galant homme, très instruit, digne d'estime. Les critiques que Boileau lui adresse sont monotones et parfois mesquines. Quant à Molière, il voyait dans Cotin l'auteur de la *Satire désintéressée*, et son amitié pour Boileau n'était pas pour le détromper : on s'explique donc qu'il ait attaqué Cotin, bien que l'on doive regretter son erreur sur l'homme. Cela nous amène à constater, une fois de plus, que le théâtre est une arme infiniment plus forte et plus dangereuse que les autres genres.

Nous allons parler un peu de l'Art de la Renaissance : auparavant, je ne saurais trop vous engager, pour compléter nos indi-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cations et les confirmer, à vous rendre au Louvre, dans la salle Michel Colombe, et dans les salles voisines, au musée de Cluny, au Musée des Arts décoratifs, et, enfin, au Trocadéro dans les salles de sculpture comparée.

La dernière fois, il a été dit comment l'influence italienne pénétra en France, au xv^e siècle, et nous avons prouvé que les grammairiens italiens furent, dès cette époque, très étudiés chez nous. Nous avons assisté ensuite à la diffusion des livres et des idées nouvelles à travers les provinces. Puis nous avons étudié quelques types d'humanistes français, comme Guillaume Fichet et Robert Gaguin. Nous avons raconté la vie de ce dernier, ses voyages, ses missions politiques et religieuses. On a remarqué que les voyages presque continuels des humanistes ont pu être une des causes de la propagation rapide des tendances modernes à travers la France et l'Europe occidentale tout entière. Après cela, nous avons rapidement étudié les différents ouvrages de Robert Gaguin, son traité de versification latine, son compendium de l'*Histoire de France*, ses lettres et ses traductions. Quelques-unes de ses œuvres ont révélé chez lui, en même temps qu'un vif sentiment des arts, des aspirations sociales très intelligentes et très nobles.

Autour de Gaguin, se groupait tout un cénacle choisi d'humanistes lettrés et amis des arts, dont il serait sans doute fastidieux et long de vous citer tous les noms. Qu'il me suffise de rappeler que Gaguin fut lié avec Erasme, avec Guillaume Briçonnet, Lefèvre d'Etaples, dont nous aurons souvent à parler, Jean de Pins, évêque de Pamiers, puis de Rieux, avec François Ferrebouc, Louis de Rochechouart, évêques de Saintes, Guillaume de Rochefort, Pierre de Couthardy, Jean Jouffroy, Martin de Delft, Pierre Burry, les deux Fernand, Arnold de Bost, et avec d'autres encore qui, tous, avaient un sentiment très développé des arts et de l'antiquité. Guillaume Tardif, un obscur professeur, ne laisse pas d'être intéressant à étudier, même après un Gaguin ; il débuta par un modeste manuel scolaire, où il se révèle comme un partisan décidé des études nouvelles et dans lequel il utilise les auteurs les plus divers ; il écrivit aussi un art de faulconnerie et fit une traduction des *Facéties* du Pogge, ainsi que des *Apologues* de Valla. Je vous donne tous ces détails pour vous montrer comment ces hommes, si actifs et dont la curiosité et la sympathie étaient si diverses, se trouvaient prêts à tout éveil. Un des amis de Gaguin, Charles Fernand, est, en 1485, recteur de l'Université de Paris. Un contemporain célèbre la rare érudition de ce personnage, « plus suave que le miel » et qui tenait ses

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

auditeurs sous le charme. En plus de sa correspondance, nous avons de lui un traité, *De Animi tranquillitate*, sur la tranquillité de l'âme. Son frère, Jean Fernand, était un musicien, un poète et un érudit. Il fut attaché à la chapelle du roi ; il écrivit un commentaire sur Térence. L'un et l'autre étaient, comme le dit un contemporain, de « gentils et aimables esprits ». Il faut aussi mentionner Josse Badius Ascensius, le type de l'imprimeur humaniste, que M. Ph. Renouard vient d'étudier dans trois gros volumes du plus grand intérêt. Sur Lefèvre d'Etaples, je ne m'étendrai pas aujourd'hui ; car, la prochaine fois, nous en reparlerons comme d'un de ceux qui ont fait pénétrer en France les influences du Nord, de l'Allemagne et de la Flandre.

Maintenant que nous avons passé en revue un assez grand nombre d'humanistes et que nous nous sommes arrêtés plus longuement devant quelques-uns, comment définir les caractères généraux et essentiels de l'humanisme de ce temps? On peut en distinguer deux. Le premier, comme le remarque Imbart de la Tour, c'est le sentiment national qui anime tous ces penseurs et tous ces écrivains : tous, ils ont au plus haut degré le culte du roi et l'amour de la patrie ; ils sont tous persuadés de la supériorité de la France sur l'antiquité classique et l'Italie lettrée. Le second, auquel nous attachons une grande importance, c'est leur caractère de haute moralité chrétienne. Tous ces hommes obéissent, avant tout, à des considérations morales et religieuses. Presque dès la première heure, ils ont réagi contre le paganisme italien, et ils rêvent une sorte d'union de l'antiquité classique et du christianisme, dans laquelle toutefois la culture serait subordonnée à la morale. Ils préparaient ainsi un réveil du sentiment religieux. Pour bien juger ce caractère de l'humanisme français, il faut examiner, avec l'historien qui vient d'être cité, la controverse célèbre de l'Italien Balbi. Cette controverse a mis aux prises, en France, les deux tendances qu'a fait naître l'imitation de l'antiquité, l'une qui ne demande à l'antiquité que des conseils d'art et de sagesse, l'autre qui ramène à l'antiquité tout l'idéal de la vie pratique. « La querelle de Balbi et de Tardif (1488) n'est pas seulement une dispute d'école : elle est déjà la protestation de l'humanisme français, moral et grave, contre les tendances païennes d'un certain nombre d'Italiens. Il faut lire surtout l'*Antibalbica*, cette invective un peu lourde, parfois injuste, de notre vieux maître contre un aventurier de lettres, dépravé et sceptique ». Tardif y reproche aux humanistes italiens leurs mauvaises mœurs, leurs facéties, leur épicurisme, leur admiration de la vie. Le conflit, en même temps qu'il les distingue, permet de définir nettement

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les caractères principaux des deux Renaissances, italienne et française.

Plus j'étudie la Renaissance française, plus je me persuade que c'est par les yeux que le sentiment de la Beauté est entré chez nous : l'art a précédé la littérature. Vous n'ignorez pas que les rapports entre la France et l'Italie avaient été assez étroits bien avant la Renaissance et même pendant le Moyen-Age. Dante avait vécu, dit-on, en France et l'on va même jusqu'à soutenir qu'il était venu à Paris ; mais il faut avouer que ces questions sont obscures. Pour Pétrarque, nous avons plus de certitude : il a vécu à Carpentras, à Avignon, à Montpellier, à Lyon, à Paris ; il a bien résidé en France. Boccace est né à Paris, d'une mère française. Dans toutes nos villes, enfin, il y avait des colonies italiennes, ainsi qu'en témoignent les vieux souvenirs de la rue des Lombards ou de la rue de Venise. D'autre part, les rapports politiques des deux pays étaient fréquents, depuis l'établissement de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, comme roi de Naples. On a même pu dire avec quelque raison que la Méditerranée fut, à cette époque, un véritable, lac français. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, à plus d'une reprise toute la politique de la France tourna autour de l'Italie. Depuis le XIII^e^ siècle, la sauvegarde des intérêts français dans les affaires d'Italie avait tenu le premier rang dans les pensées de notre diplomatie. Enfin Avignon servait de lien entre les deux pays, et la papauté servait elle-même cette union. L'influence de l'architecture française n'apparaît-elle pas en Italie, comme on l'a constaté depuis peu. Et que dire de l'influence littéraire, si évidente ? Il se passait, alors, ce qui s'est passé depuis entre la France et l'Angleterre : les mots, les usages, les idées, allaient d'un pays dans l'autre, pour revenir plus tard vers leur source : un courant continu d'action et de réaction réciproques existait, bien que les historiens l'aient trop longtemps négligé.

Je me propose, maintenant, d'étudier la Renaissance italienne avec l'arrière-pensée, que je crois justifiée, de l'opposer souvent à la Renaissance française. Nous nous inspirerons tout d'abord de l'œuvre capitale de Burckhardt, la *Civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, dont une traduction par Schmitt a été donnée chez Plon, en 1885, et parfois du livre de Ph. Monnier, le *Quatrocento, Etude sur le XV^e^ siècle littéraire italien.*

J'ai eu l'occasion de voir, un jour, Burckhardt : il logeait dans un faubourg de Bâle, dans une petite chambre à laquelle on parvenait par un escalier rapide et misérable, ne recevant personne, sourd aux bruits du monde et de ses controverses mesquines. Menant une telle existence, il était inaccessible à toute autre

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

considération que celle de la vérité; et, de vrai, son livre est un remarquable exemple d'œuvre singulièrement impersonnelle et objective.

Burckhardt commence par étudier l'Etat, son mécanisme et la vie politique. Il nous montre que le caractère essentiel des gouvernements italiens, aux xiv^e et xv^e siècles, c'est la tyrannie, telle que Machiavel nous l'a dépeinte. Or c'est déjà un contraste avec la France : tandis que, en France, la monarchie absolue a produit l'unification du royaume, l'Italie est partagée par une foule de petits tyrans.

C'est en Italie que l'esprit politique moderne apparaît pour la première fois, livré sans contrainte à ses propres instincts ; ces Etats ne montrent que trop souvent le déchaînement de l'égoïsme sous ses traits les plus horribles, de l'égoïsme qui foule aux pieds tous les droits, et qui étouffe dans son germe toute saine culture ; mais, quand cette funeste tendance est neutralisée par une cause quelconque, on voit surgir une nouvelle forme vivante dans le domaine de l'histoire ; c'est l'Etat apparaissant comme une création calculée, voulue, comme une machine savante. Dans les villes érigées en république, comme dans les Etats despotiques, cette vie se manifeste de cent façons différentes et détermine leur forme intérieure, aussi bien que leur politique extérieure.

Pendant le cours du xv^e siècle, nombre de petits tyrans, et même quelques-uns des plus considérables, tels que les Scala et les Carrara, ont cessé d'exister ; ont voit les puissants s'arrondir et donner à leurs Etats une organisation plus savante ; sous la main de la nouvelle dynastie aragonaise, Naples obéit à une direction plus énergique. Mais ce qui caractérise surtout ce siècle, ce sont les efforts des condottieri pour arriver à la souveraineté indépendante, et même à la couronne : c'est un nouveau pas vers le triomphe de la force ; en même temps, c'est une prime élevée, qui peut tenter le talent aussi bien que la scélératesse. Pour se ménager un appui, les petits tyrans entrent volontiers au service des États puissants et deviennent leurs condottieri. En somme, grands et petits sont désormais obligés de se donner plus de peine, de joindre l'intelligence et le calcul à la force, et de s'abstenir de cruautés inutiles. Ils ne peuvent plus commettre d'autres méfaits que ceux qui leur permettent d'arriver à leur but ; ceux-là, les juges désintéressés dans la question, les leur pardonnent. Ici, l'on ne trouve point trace de cet amour, de ce respect qui faisait la force des princes légitimes de l'Occident ; le souverain italien a, tout au plus, une sorte de popularité qui se borne à sa capitale ; ce qu'il lui faut pour réussir, c'est le talent, la prudence, le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

calcul. Un caractère comme celui de Charles le Téméraire, qui se lance avec une passion furieuse dans des entreprises qui n'ont aucun caractère pratique, était pour les Italiens une véritable énigme. Quant à Louis XI, cet habile politique, qui, en matière d'astuce, en aurait remontré aux princes italiens, et qui se posait en grand admirateur de Fr. Sforza, sa nature vulgaire, d'après Burckhardt, le place, sous le rapport de la culture de l'esprit, bien au-dessous de ses modèles. Ce jugement, il faut bien le dire, est sévère et peu juste : Burckhardt, si bien renseigné pour l'histoire de l'Italie et de l'Allemagne, voire de l'Espagne, connaissait moins bien la nôtre.

« Dans les différents Etats italiens du xv^{e} siècle, le bien et le mal se trouvent mélangés dans une bien singulière proportion. La personnalité des princes devient si remarquable, souvent si imposante, si caractéristique pour la situation qu'ils ont et pour le rôle qu'ils doivent remplir, qu'il est difficile de les juger d'après les règles d'une morale inflexible. »

L'absence d'un droit d'hérédité défini contribue encore à compliquer la vie politique : la succession illégitime est, en effet, élevée à la hauteur d'un principe.

En même temps, et c'est une idée essentielle, une carrière indéfinie est ouverte à chacun. Pendant le Moyen-Age, un homme ne pouvait guère sortir de sa caste, sinon par l'Eglise ; en Italie, au contraire, à l'époque de la Renaissance, les entraves de ce genre étaient toutes supprimées. On assiste, alors, à ce qui s'est produit chez nous au temps de la Révolution. Lorsque Taine cherchait à définir Napoléon I^{er}, il le comparait à un condottière ; ce mot n'a pas seulement le mérite de rappeler les origines italiennes des Bonaparte, il rend compte aussi de la façon semblable dont les aventuriers italiens et les maréchaux et les officiers de l'Empire s'élevaient dans les classes sociales à la faveur des circonstances. Dans ces époques mouvementées, chacun peut sans crainte donner son maximum : la morale ordinaire ne saurait plus réprimer les efforts, quels qu'ils soient.

La façon même dont la Renaissance italienne a été encouragée par une foule de petits tyrans qui sont devenus des Mécènes locaux, comme les Baglioni de Pérouse, les Malatesta, les Piro et les Pétruci, montre la différence qui existait entre l'Etat italien et le royaume de France. Les grandes maisons régnantes sont elles-mêmes fort nombreuses : ce sont la maison d'Aragon à Naples ; à Milan, le dernier Visconti, François Sforza, Galeas Marie et Ludovic le More, les Gonzague de Mantoue, le duc d'Urbin, Frédéric de Montefeltro ; enfin, à Ferrare, la maison d'Este. Contre les petits

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tyrans et les princes, une foule d'adversaires se sont élevés : les Guelfes et les Gibelins ont déchiré le pays. Les petites révolutions se comptent par milliers et les conspirations perpétuelles laissent les tyrans dans l'instabilité. Les républiques elles aussi, Venise et Florence, par le grand nombre d'hommes politiques, de soldats et de diplomates qu'elles emploient, tous hommes d'action, n'échappent pas au régime commun.

Et si l'on passe à la politique extérieure, on voit que les mêmes qualités et les mêmes défauts y sont encore de mise : partout triomphent l'effort, l'énergie, la violence en même temps que l'astuce et la fourberie. C'est à ce moment-là que la guerre commence à être considérée comme un art, qu'il faut étudier et développer. La papauté, enfin, a été incapable de diminuer les dangers d'une telle situation ; elle n'a fait qu'embrouiller davantage les complications politiques. Sur ce point, il faut encore se défier des préventions dont Burckhardt n'a pas réussi peut-être à se dépouiller.

Nous arrivons, maintenant, à la seconde partie du livre de l'historien : elle est entièrement consacrée au développement de l'individu. Burckhardt étudie d'abord la place que cet élément tient dans l'Etat italien et il essaye de nous prouver que les individus singuliers, vraiment originaux, existaient déjà en grand nombre en Italie ; il suit le réveil progressif de la personnalité, l'émancipation lente du sujet, qui rejette toutes les contraintes et, en particulier, celle du despote ; il montre jusqu'où peut aller l'individualisme dans les républiques et comment l'exil, qui devrait le réfréner, en arrive à constituer une sorte de cosmopolitisme pour les aventuriers de la politique ou de la pensée.

Cet exposé, en quelque manière historique, qu'il a fait des progrès de l'individualisme, l'amenait logiquement à en indiquer les résultats, en montrant ce que fut l'entier développement de la personnalité qui apparaît surtout chez les hommes universels, chez les Alberti et chez les Vinci. On pourrait compter, en effet, beaucoup de gens, à cette époque, qui réunissent les aptitudes les plus diverses, étant à la fois poètes, musiciens, artistes, diplomates, lettrés et savants. L'universalité des aptitudes est encore un des traits essentiels de l'homme de la Renaissance.

Survient maintenant un autre élément, non moins important : c'est le sentiment de la gloire moderne. En dehors de l'Italie, les différentes classes de la société vivaient chacune à part, avec les avantages héréditaires qu'elles avaient conquis au Moyen-Age, et elles étaient séparées par des traditions et des privilèges distincts, comme par des cloisons étanches. En Italie, au contraire, toutes

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les classes sont égales devant la tyrannie ou devant la démocratie ; on y voit déjà poindre une société homogène, qui constitue le milieu le plus favorable à l'éclosion du désir de la gloire ; on y poursuit âprement la notoriété, à quelque prix que ce soit. Nous avons des preuves certaines de l'apparition de ces sentiments dans le culte des maisons illustres, dans le culte des tombeaux, des gloires locales, dans l'idée que la réputation dépend souvent des écrivains. Remarquez que nous connaissons le nom d'à peu près tous les artistes italiens, même de ceux qui vécurent au Moyen-Age. Au contraire, nous ignorons les noms de la plupart des grands architectes qui élevaient en France nos cathédrales gothiques, ou on ne les conjecture qu'avec la plus grande peine. Aussi l'histoire de l'art italien nous est familière, tandis que le caractère anonyme d'une foule d'œuvres françaises nous a conduits à ignorer injustement et parfois à dédaigner notre art.

En même temps, entre en circulation le sentiment de la raillerie et de la critique, l'esprit moderne en un mot. Il nous semble que son apposition est en connexion très étroite avec les progrès de l'individualisme. Ce qu'il y a de certain, c'est que son existence, à cette époque, ne peut être mise en doute par quiconque connaît l'irrévérence des Italiens, leur goût de la parodie et leur hardiesse en matière de diffamation.

Burckhardt aborde ensuite le gros chapitre de la résurrection de l'antiquité et nous trace, à ce propos, une esquisse de l'humanisme italien au XIVe siècle. Il nous rappelle l'importance de Rome, la ville aux ruines célèbres, le culte dont les auteurs anciens sont l'objet, le soin avec lequel on entasse dans les bibliothèques les manuscrits et les ouvrages grecs et latins, l'ardeur qui pousse à embrasser les études orientales, qui favorise l'humanisme, qui donne un dernier éclat aux Universités et aux écoles. Tout cela vient d'un goût indéniable que les hommes éprouvent alors pour l'Antiquité, imitant sans trêve ni fatigue, dans des épîtres en latin, dans des discours latins, dans des traités en latin, en sorte qu'ils travaillent tous à une latinisation générale de la culture.

Mais tous ces caractères de la Renaissance italienne sont, à quelque égard, extrinsèques : une étude de l'Etat, du rôle de l'individu dans l'Etat, de la gloire et de son correctif, la raillerie, qui sont des sentiments, pour ainsi dire, sociaux, tout cela ne nous fait pas pénétrer assez profondément dans l'âme italienne. Nous faisons un pas de plus, lorsque nous assistons à la naissance du respect de l'homme pour l'homme. Cette époque, qui a vu la découverte du monde avec la cosmographie et les voyages, la découverte de la nature et de la beauté plastique, a vu apparaître

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

aussi ce que l'on peut appeller la religion de l'homme, le sentiment de la valeur propre de l'humanité. Les biographies sont, à ce sujet, de la plus grande importance : elles nous font voir comme on s'intéresse davantage aux individus, comme on décrit leur extérieur avec plus d'attention, leur vie active et tout ce qui peut servir à faire leur psychologie.

Ce souci de plus en plus grand de l'être humain, ce respect d'autrui, encouragent tout naturellement la sociabilité, qui se traduit par des fêtes, par le nivellement des classes et la confusion des rangs dans les villes, par les raffinements extérieurs de la vie : habillements et modes, parure, élégance et commodité. La langue est considérée surtout comme base de la sociabilité, et cette époque assiste à l'apparition de l'homme de société accompli, très voisin de l'honnête homme du XVII^e siècle. C'est pour les cours et, au fond, bien plus encore pour lui-même que se développe et s'affine le courtisan, tel que l'entend Castiglione. Il est, à proprement parler, l'homme de société idéal ; il est le produit nécessaire, la quintessence de la culture de cette époque, et la cour est plus faite pour lui qu'il n'est fait pour la cour. Ces hommes développent leurs aptitudes physiques et intellectuelles, s'adonnent aux exercices du corps, à la musique, introduisent enfin le dilettantisme dans la société. D'autre part, cette sociabilité améliore la situation de la femme, dont la personnalité devient complète ; la femme sort aussi des entraves qu'on lui imposait et peut, enfin, s'épanouir.

Dans une dernière partie, le savant bâlois traite des mœurs et de la religion. Il faut regretter qu'il n'ait pas attribué une importance suffisante à la religion. Je sais bien qu'une enquête de ce genre est toujours délicate. Il est impossible, en effet, de déterminer d'une manière absolue la valeur morale des peuples, ne serait-ce que parce que les défauts d'une nation ont une seconde face qui les fait paraître des qualités, voire même des vertus nationales. Par exemple, on peut louer ou blâmer, suivant le point de vue, la conception que les Italiens se font de l'honneur, leur amour du jeu et leur amour de la vengeance, leurs idées sur l'adultère, la position morale qu'ils laissent à la femme, leur indulgence pour des pratiques telles que le brigandage ou l'empoisonnement. Il y a, dans tous les jugements moraux, un élément de relatif, qui ne permet pas au juge d'être absolument impartial ni même parfaitement renseigné : d'une part, quand nous voulons apprécier la conduite des Italiens de la Renaissance, nous ne pouvons nous affranchir complètement de nos préoccupations morales actuelles ; d'autre part, nous ne pouvons saisir toutes les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

raisons intimes, toutes les circonstances de temps, de climat, de tempérament, etc., qui déterminaient cette conduite. Mais, en matière de religion, Burckhardt pouvait faire mieux que se contenter d'une étude extérieure et superficielle. Il suffit de voir comment Gebhart a su analyser l'esprit religieux des Italiens. Suivant Gebhart, c'est dans la conscience religieuse que se trouve le trait le plus original du génie italien : « La poésie, l'art et la politique qui, dès le XIII^e^ siècle, ont fait de l'Italie le principal foyer de la civilisation occidentale, ont reçu eux-mêmes du sentiment religieux une constante et très noble inspiration. La façon particulière dont l'Italie avait conçu de bonne heure le royaume de Dieu et la voie qui y conduit ; l'étonnante liberté d'esprit avec laquelle elle traita le dogme et la discipline, la sécurité et la joie qu'elle sut garder en face du grand mystère de la vie et de la mort, l'art merveilleux qu'elle mit à accorder ensemble la foi et le rationalisme, son indifférence pour l'hérésie formelle et les témérités de son imagination mystique, l'élan d'amour qui l'emportera parfois jusqu'au plus haut idéal chrétien ; enfin et toujours, l'angoisse qu'elle ressentit en présence de l'Église de Rome, et le droit qu'elle se donna d'en dénoncer sans pitié les faiblesses, d'en flétrir les violences, d'en tourmenter les ambitions, tout cela, c'est la religion de l'Italie, la religion d'Arnauld de Brescia, de saint François, de Joachim de Flore, de Jean de Parme, de sainte Catherine de Sienne, de Fra Giordano, de Savonarole, de Contarini. Mais c'est aussi la religion de Dante, de Barberino et de Pétrarque, de Giotto, de Fra Angelico et de Raphaël, de Vittoria Colónna et de Michel-Ange. » Ainsi d'une part mysticisme, d'autre part une certaine indifférence à l'égard des dogmes rigides, tels sont les caractères de la religion des Italiens. Certes, nous sommes fort éloignés des conceptions françaises qui faisaient de la religion une chose entière, qui maintenaient l'unité de la foi et qui mettaient tant de sérieux dans le souci de la mort. Les Italiens ne sont pas choqués par les contradictions que produisent nécessairement leur rationalisme et leur mysticisme ; d'autre part, ils concilient fort bien l'art et le culte de la Beauté avec l'esprit religieux ; enfin, en face de la mort et du problème de la destinée, ils ressentent des sentiments sinon gais, du moins assez indifférents. Que nous sommes loin, par là, de nos hommes du Moyen Age !

C'est cet ensemble de tendances, d'idées et de sentiments, qui devait exercer une influence sur les Français durant les guerres d'Italie. On s'est demandé souvent si l'entreprise de Naples était un fait nécessaire ou si elle résultait d'un caprice : « L'entreprise de Naples, dit Delaborde, est la conséquence fatale d'une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

attraction, qui, depuis deux siècles, s'exerçait sur la pensée de nos rois et la tenait presque incessamment tournée vers l'Italie ». M. Lemonnier est, d'autre part, d'un avis assez différent : « Charles VIII avait de quoi occuper ses forces, chez lui ou au dehors. La coalition que Maximilien d'Autriche avait formée avec l'Angleterre et l'Espagne durait encore en 1492 ; il avait à conserver et à consolider les acquisitions récentes. Il fallait, évidemment, une imagination maladive avec une survivance d'idées et de chimères médiévales pour chercher, dans une situation pareille, à relever les droits des Angevins sur Naples et pour rêver la conquête de Constantinople ». Il semble bien, en effet, que Charles VII ait été un impulsif. Son mariage avec Anne de Bretagne, en 1491, et sa réconciliation avec Louis d'Orléans marquent la fin du gouvernement des Beaujeu. A partir de 1492, Charles VIII entreprend de diriger seul les affaires de son royaume. Or quel homme était-il, à ce moment, au physique et au moral ? Le buste de Bargello à Florence va nous être utile. Il avait vingt-deux ans. Il avait le visage maigre, la barbe rare, le nez mince et fortement busqué, la lèvre inférieure proéminente. On remarque dans ses portraits la fixité du regard et l'irrégularité du visage : c'était, en somme, un être mal conformé, malingre, doué d'une organisation nerveuse, non pas sans vigueur, mais sans équilibre. Il était capable de grands desseins, inspirés par son imagination ; mais il n'était en état ni de les conduire ni de les faire aboutir. Il était assez instruit et avait beaucoup lu. Cependant les ambassadeurs italiens l'ont jugé avec beaucoup de sévérité : un Florentin écrivait, à propos de ses ambitions : « Je pense le voir, bien que, par lui-même, il ne soit nullement capable de traiter d'affaires sérieuses. Il s'y entend si peu, il prend si peu d'intérêt, que j'ai honte de le dire ». Et un Vénitien disait : « Je tiens pour certain que, soit de corps, soit d'esprit, il vaut peu. »

Deux familles revendiquaient alors Naples : celle d'Aragon et celle de France. En 1492, la famille d'Aragon se trouvait en possession du trône avec Ferdinand Ier. Les prétentions de Charles VIII remontaient à la conquête du royaume de Naples par Charles d'Anjou, frère de saint Louis, et aux droits réclamés par la seconde maison française d'Anjou, descendant de Jean le Bon, dont les représentants prétendaient avoir reçu l'héritage napol-tain par adoption ou par testament. Le dernier d'entre eux, Charles du Maine, mort en 1481, ayant testé en faveur de Louis XI, Charles VIII relevait cette partie de l'héritage que son père avait laissé tomber. En somme, les droits que Charles VIII faisaient valoir étaient très douteux. Le prétexte qu'il saisit fut la mort

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

du roi de Naples, Ferdinand, décédé le 26 janvier 1494.

La prochaine fois, nous raconterons cette très curieuse campagne, au cours de laquelle quantité d'yeux s'ouvrirent à la beauté, apprirent à aimer les splendeurs de Rome, de Naples, de Florence, etc., Faut-il aller jusqu'à dire que le séjour des Français dans la péninsule en fit d'autres hommes?

*
* *

Les guerres d'Italie.

Nous avons essayé, dans nos dernières leçons, de vous présenter un tableau du monde érudit et lettré au dernier quart du xv^e^ siècle, et nous en avons dégagé les caractères principaux de l'humanisme français, à savoir : 1° un vif sentiment national; 2° un sens moral très profond et une foi religieuse véritable. Nous avons opposé ces caractères à ceux de la Renaissance italienne, en vous rappelant brièvement la querelle de Tardif et de Balbi, en étudiant plus à fond les rapports littéraires et politiques de la France et de l'Italie, tels que nous les montre Burckhardt. Grâce à lui, nous avons un tableau presque complet de la civilisation italienne à l'époque de la Renaissance; nous avons vu quel était le mécanisme de la vie politique, avec les tyrannies, les principautés et les républiques ; nous avons assisté au développement de l'individu, à l'éclosion du sentiment de la gloire moderne, à l'apparition de la raillerie et de l'esprit critique, à la résurrection de l'antiquité, à la découverte du monde et de l'homme. Le changement des mœurs nous est apparu dans les fêtes qui témoignent d'une plus grande sociabilité, et dans l'amélioration du sort de la femme. — Nous avons complété le résumé de cette magistrale étude, en citant le livre de M. Philippe Monnier sur le *Quattrocento* et les travaux de M. Gebhart. Ce dernier a insisté, avec beaucoup de raison, sur l'importance de la conception religieuse des Italiens, et il a montré le contraste très curieux qui sépare cette conception de la religion des Français. Le catholicisme italien comporte, en effet, beaucoup plus d'indépendance, de liberté, je dirai même de fantaisie que le catholicisme français.

Après avoir ainsi étudié séparément la Renaissance italienne et l'état de la France au xv^e^ siècle, nous avons abordé l'histoire des événements qui mirent les deux pays dans un contact plus intime, je veux dire : l'histoire des guerres d'Italie. Ces guerres

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'Italie, par leur durée d'abord, puisqu'elles remplissent deux règnes, doivent tenir une place dans une histoire de la civilisation ; mais cette place est encore accrue, lorsqu'on envisage leurs conséquences. Avant d'en entreprendre le récit, l'historien doit se poser une première question : ces guerres étaient-elles fatales, nécessaires ? M. Delaborde dit oui ; M. Lemonnier dit non. Il faut bien avouer que le problème est des plus complexes et difficile à résoudre avec certitude ; et, comme il présente un intérêt purement historique, nous avons passé outre. Nous avons tracé, après cela, un portrait très rapide du roi Charles VIII, et nous avons rappelé le prétexte de la première expédition : la mort du roi de Naples Ferdinand, survenue le 25 janvier 1494.

D'après le Loyal Serviteur, Charles VIII était alors à Lyon, mêlant les plaisirs aux affaires : « Le Roy, pour lors, estoit parmy ses princes et gentilshommes, menant joyeuse vie à faire joustes et tournoys chascun jour et, au soir, dancer et baller avecques les dames du lieu, qui sont voulentiers belles et de bonne grace. » Il faut remarquer que la ville de Lyon a été, de bonne heure, imprégnée d'italianisme. La principale armée française franchit les Alpes au col du Mont-Genèvre et arriva, le 9 septembre 1494, à Asti. A ce moment, le roi tomba malade et, par, suite, on hésita un peu à continuer d'accomplir ses desseins ; mais le roi s'entêta, guérit, et l'on put se porter sur Pavie, puis vers Pise et Florence. Le cortège que formait l'armée était très curieux : c'était une véritable promenade romanesque, à laquelle se mêlaient vaguement des souvenirs de chevalerie. On continua la route jusqu'à Naples, en passant par Rome, San Germano et Capoue. A Naples, ce fut une véritable curée ; on se jetait avidement sur les œuvres d'art de toute sorte ; on entassait sans répit ce butin artistique ; il semblait que ce fût une proie, dont rien ne dût être perdu. Mais la Ligue de Venise se constitua au mois de mars 1495 et il fallut battre en retraite et retraverser les Apennins. Les alliés rencontrèrent nos soldats à la bataille de Fornoue (juillet 1495), qui fut pour nous une double victoire ; car c'est là que, pour la première fois, les Italiens sentirent la *furia francese*, cette folie terrible du combat qui les effrayait tant et dont le souvenir apparaît dans plusieurs de leurs écrivains, dans Machiavel par exemple. Cependant la rentrée en France eut pour suite inévitable la perte de Naples, qui se produisit en juillet 1497. Le roi devait mourir le 5 avril 1498 : « Cette vie d'enfant, dit un historien récent, conduite par le hasard, se ferma par un hasard », car vous n'ignorez pas que Charles VIII mourut de s'être heurté le front contre une porte basse.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

D'autres complications se produisaient, pendant ce temps, en Italie. En effet, à Rome et à Florence, on débattait le problème de l'Église chrétienne, dans lequel Alexandre VI à Rome et Savonarole à Florence jouèrent un grand rôle.

Le successeur de Charles VIII fut le duc Louis d'Orléans, qui prit le nom de Louis XII. C'était un homme modéré, humain, sauf pourtant dans la guerre (ce qui est, d'ailleurs, un trait commun à cette époque); il était soucieux du bien public, ce qui lui valut, vous le savez, le surnom de Père du Peuple. Il avait une valeur intellectuelle plus grande et plus de culture que son prédécesseur : malheureusement, il avait le caractère trop faible. Voici, d'après un contemporain, son portrait, au moment où il monte sur le trône, à l'âge de trente-six ans : « La tête est petite, pointue ; le front étroit, les yeux gros et saillants, la figure maigre, les narines larges et relevées, les lèvres épaisses, le menton aigu, le cou mince et court, les épaules étroites, les mains et les bras menus et longs, la glotte saillante, la taille resserrée, la poitrine sans développement. » Ajoutez à ce portrait peu flatté qu'il était d'un tempérament maladif. On a voulu tirer des conclusions des portraits de ce genre et en dégager la psychologie des personnages ; mais il convient de se défier, semble-t-il, un peu d'une telle méthode, bien qu'elle soit en faveur, car, le plus souvent, on arrive à des conclusions si sévères qu'elles en sont injustes. Après le portrait que nous venons de lire, par exemple, comment juger Louis XII ?

Il ne faut pas non plus oublier un trait important du caractère du prince que nous étudions : son goût pour les arts, goût qui contribua certainement à l'entraîner dans les aventures d'Italie. Dans cette rage de piller ce pays se révèle, chez quelques-uns, et en particulier chez Louis XII, si l'on ose dire, un réel sentiment de la beauté. Il fit tout ce qu'il put pour décider Léonard de Vinci à venir en France. Il avait de lui, paraît-il, un petit tableau qu'il admirait beaucoup et il voulut attacher le peintre à sa personne. A cet effet, il s'adressa au gouvernement florentin et, en 1507, ayant fait venir devant lui l'ambassadeur de Florence, il lui dit : « Il faut que Vos Seigneuries me servent ; écrivez-leur que je désire employer maître Léonard, leur peintre : c'est un bon maître et je veux avoir quelque chose de sa main. » Il s'employa de même à faire venir en France Aleandro, Fausto Andrelini, Paul-Emile, Lascaris, etc.

Après son mariage avec Anne de Bretagne, ces sentiments furent renforcés, car la reine était aussi éprise d'œuvres d'art : elle protégeait également les lettrés et les artistes; comme Michel

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Colombe qui fit le tombeau de son père François de Bretagne, ou comme Bourdichon qui illustra ses célèbres livres d'heures. Elle goûtait, certes, les choses d'Italie ; « mais avait cependant une tendance assez marquée, en Bretonne qu'elle était et en femme d'esprit très conservateur, à préférer les modes traditionnelles. Ses poètes et ses artistes furent, le plus souvent, des Français. »

Puisque nous avons parlé du roi et de la reine, ajoutons quelques mots de leur principal ministre : le cardinal Georges d'Amboise. Comme ministre, il joua un très grand rôle dans la politique de Louis XII. C'était, d'autre part, un homme curieux, enthousiaste de toutes les nouveautés, un grand seigneur ami des splendeurs et qui fit, dans sa petite cour, une large place aux Italiens. Il dépensa, pour ainsi dire, sans compter, afin d'acquérir des manuscrits et des tableaux et afin de constituer de magnifiques collections. Ce fut lui qui fit bâtir le château de Gaillon, entre 1500 et 1510. Nous avons le compte des dépenses que nécessita le château ; il nous permet de discerner la part de chaque artiste et, en conséquence, de la France et de l'Italie : il nous apprend que l'Italien Solano fit une grande partie des peintures ; mais que le plan général était dû à des Français. Michel Colombe fit l'admirable haut-relief, représentant saint Georges, patron du cardinal, qui se trouve maintenant au Louvre dans la salle qui porte son nom. Puisque nous parlons du château de Gaillon, il est peut-être intéressant de vous dire ce qu'il en reste. Tout d'abord, il faut que vous sachiez que plus d'une chose subsiste, à quoi on ne pense pas assez d'ordinaire : les stalles, véritablement merveilleuses, se trouvent dans l'église de Saint-Denis ; enfin il faut rappeler l'admirable porte qui a été transportée dans la cour de l'École des Beaux-Arts. Encore faut-il déplorer bien des pertes ; l'art français a été le plus maltraité : les guerres de religion, les révolutions, les changements de goût ont, plus que nulle part ailleurs, amené la disparition d'une foule d'œuvres précieuses.

Dès son avènement, Louis XII avait pris le titre de duc de Milan. Il avait, en effet, deux grandes ambitions : la première, c'était de renvoyer Jeanne de France, afin de pouvoir épouser Anne de Bretagne et agrandir le domaine royal ; la seconde, de conquérir Milan. Le mariage, seul, réussit. Il fondait ses droits au duché de Milan sur le mariage de son grand-père, Louis d'Orléans, avec Valentine, fille de Jean Galéas Ier Visconti, duc de Milan. Mais le Milanais était fief impérial, et les investitures, les contrats de mariage et les testaments avaient si bien compliqué la situation, qu'elle en était intextricable. Je ne saurais mieux faire, sur ce point, que de vous renvoyer au livre si savant et si intéressant de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

M. L. G. Pelissier, doyen de la faculté des lettres de Montpellier.

En 1499, Gênes se redonna à la France : ce fut le signal d'une première campagne, qui dura du mois d'août au mois d'octobre : le Milanais fut pris par Trivulce. Au mois de mars de l'année suivante, tout était perdu. On fit une seconde expédition, dirigée par La Trémoïlle, au cours de laquelle on s'empara de Ludovic Sforza. Georges d'Amboise vint, en personne, à Milan pour organiser la nouvelle conquête. Il songea aussi à la Lombardie, qui complétait beaucoup mieux la France que ne le faisait le Milanais. En 1501-1502, on s'empara de nouveau de Naples ; mais la conquête fut de courte durée : il fallut bientôt battre en retraite, et, en mars 1504, Naples était perdue pour toujours. Ce fut dans cette retraite de l'armée française que s'illustra Bayard. Il est intéressant de noter que ces campagnes ont contribué à préciser l'idéal du héros qu'on se formait alors : le côté guerrier, actif, énergique, de l'homme s'est trouvé renforcé par les prouesses des Français, et la conception du héros se dégagea plus nettement.

Après la perte de Naples, la période qui s'ouvre (1508-1514) est une période de coalitions que forment le pape Jules II, Venise et Maximilien d'Autriche. Louis XII va lui-même en Italie, en avril 1509, entouré d'une extraordinaire cavalcade ; il est vainqueur à Agnadel, en mai 1509. Malheureusement, son ministre, Georges d'Amboise, meurt au mois de mai 1510 (vous avez admiré son tombeau dans la cathédrale de Rouen) ; et, d'autre part, nos ennemis constituent la Sainte-Ligue (1510-1512). Alors commence la grande guerre, marquée par la bataille de Ravenne (avril 1512). Malgré cette victoire, qu'attrista la mort de Gaston de Foix, le Milanais fut, à son tour, perdu en juin 1513.

Qu'est-il résulté de ces guerres ? On a dit, parfois, que la politique de Louis XII avait été à peu près stérile : je trouve le jugement un peu sévère. Il faut bien reconnaître qu'elle a eu des résultats intellectuels, artistiques et moraux. Certes, il ne faut pas exagérer, comme d'aucuns l'ont fait, les résultats intellectuels ; mais ce qui est certain, c'est la répercussion immédiate que les expéditions ont eue sur le mouvement artistique, répercussion dont vous trouverez les effets évalués par M. Eug. Muntz dans son ouvrage sur la *Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII*, et par M. Fr. Delaborde, dans le récit qu'il a fait de l'*Expédition de Charles VIII en Italie*.

Au début de son ouvrage, M. Müntz fait une remarque que je ne puis m'empêcher d'indiquer, à propos du faste des rois et des princes ; car elle confirme ce que j'ai déjà dit sur l'éclat de la civilisation française au XVe siècle. « Ne nous

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plaignons pas, écrit-il, de pareilles préoccupations ; c'est à elles que l'art d'autrefois doit d'avoir été si robuste et si coloré : il plongeait par mille racines dans les croyances, les mœurs, les joies et les tristesses, les succès et les revers du temps. Comparé à cette plante superbe, se développant sans effort dans le milieu le plus propice, notre art moderne ne ressemble-t-il point parfois à un produit de serre chaude ? » Et même ne pourrait-on pas ajouter que l'art de serre chaude commence précisément à l'époque de la Renaissance ? L'art perd son caractère social ; il n'est plus cultivé que dans des écoles et pour le plaisir de quelques amateurs d'élite ; mais c'est là une remarque qu'il ne faut, je crois, ni examiner ni forcer. Dans le livre III, M. Müntz cherche à déterminer ce que nous avons donné et ce que nous avons pris à l'Italie ; car il ne faut pas oublier que la pénétration fut réciproque, l'Italie s'inspirant en effet de nos traditions du Moyen-Age, du style gothique, de professeurs français, etc. Jean Fouquet, par exemple, le chef incontesté de l'école de Tours, était allé en Italie de très bonne heure et il avait même fait, vers 1440, le portrait du pape Eugène IV. M. Vitry, dans son étude sur *Michel Colombe*, nous a donné un aperçu très complet de la civilisation française avant et après les expéditions, dans lequel il signale les monuments depuis longtemps déjà exécutés par des Italiens dans tout le midi de la France. Cependant, quoi qu'il en soit de cette infiltration lente de l'italianisme, une distinction est nécessaire : certes, les humanistes avaient déjà franchi la frontière et connu l'Italie ; mais les grands seigneurs, les soldats, les princes, ignoraient presque tout de la civilisation italienne, et ce furent ceux-là qui profitèrent des expéditions. En face des œuvres d'art, l'initiation se fit d'une façon plus forte dans leurs cervelles encore un peu obscures. Le *Vergier d'honneur* d'André de la Vigne rend bien les impressions des Français, lorsqu'ils découvrirent à la fois l'antiquité et une civilisation tout à fait inconnue pour eux. A travers ses monotones décasyllabes, on suit la gradation des sentiments, les progrès de l'initiation : on voit peu à peu le héros et ses compagnons passer d'une ignorance et d'une indifférence absolues à la plus franche admiration. Et ce témoignage n'est pas unique : Commynes, Gaguin et bien d'autres ont laissé des traces de l'admiration universelle pour la Chartreuse de Pavie, pour les merveilles de Pise, de Florence et de Rome. Près de Rome, ce qui restait d'ignorance, de rudesse ou d'indifférence fondit comme la neige sous les rayons du soleil de mai. Il faut, en effet, tenir grand compte de l'émerveillement que causa chez ces hommes du Nord et de l'Ouest le climat et la magnifique nature méditerranéenne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les Français firent alors des descriptions enthousiastes des paysages italiens. Le cardinal Briçonnet écrit à Anne de Bretagne : « Madame, je vouldraye que vous eussiez veu ceste ville et les belles choses qui y sont, car c'est ung paradis terrestre. Le Roy, de sa grâce, m'a voulu tout monstrer à ma venue de Florence, et dedans et dehors la ville; et vous asseure que c'est une chose incréable que la beauté de ces lieux bien appropriez en toutes sortes de plaisances mondaines. Vous y avez esté souhaitée par le Roy. A ceste heure icy il n'estime Amboyse, ne lieu qu'il ait par delà. » Notez, en passant, les progrès de la politesse, qui apparaissent dans cette courte phrase : « Vous y avez esté souhaitée par le Roy », et, d'autre part, la force de l'admiration, telle qu'on répudie Amboise et toutes les beautés de la France. Nous avons aussi une lettre de Charles VIII, dans laquelle il dit : « Au surplus, vous ne pourriez croire les beaulx jardins que j'ay en ceste ville. Car, sur ma foy, il semble qu'il n'y faille que Adam et Eve pour en faire ung paradis terrestre, tant ils sont beaulx et plains de toutes bonnes et singulières choses, comme j'espère vous en compter, mais que je vous voye. Et avecques ce, j'ay trouvé en ce pays des meilleurs paintres, et auxditz vous envoyeres, pour faire aussi beaulx planchiers qu'il est possible, et ne sont des planchiers de Bauxe, de Lyon et d'autres lieux de France en rien approchans de beaulté et richesse ceux d'icy ; pourquoy je m'en fourniray et les méneray avecques moy pour en faire à Amboise. » Pourtant, au point de vue de l'art décoratif et ornemental, la France possédait des œuvres qui n'étaient pas au-dessous des œuvres italiennes ; mais le roi les dédaignait, parce qu'elles lui étaient familières. Au contraire, il entassait dans ses bagages une foule de trophées, statues, tableaux, tapisseries, manuscrits, etc. Plus d'un des manuscrits de la Bibliothèque Nationale proviennent de cette source. C'était un véritable déménagement. On eût à payer 1593 livres tournois, pour « la ménaige, voiture et conduite depuis Napples jusqu'en la ville de Lyon de plusieurs tapisseries, librairie, painctures, pierre de marbre et de porfire et autres meubles... » Les fameuses portes de bronze de Castel Nuovo faillirent même prendre le chemin d'Amboise. A voir pratiquer sur une si vaste échelle le système des expropriations, il semblait, dit un contemporain, que les Français ne fissent aucun fondement sur leur domination à Naples, mais songeassent uniquement à piller le royaume. Les quelques semaines passées à Naples furent une fête perpétuelle, aussi bien pour les Italiens qui s'y trouvaient que pour les Français. Naples fut, pour les troupes de Charles VIII, une nouvelle Capoue. Les tournois

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tenaient la première place dans les divertissements ; ils alternaient parfois avec des représentations, que Burchard appelle « tragediae sive comediae collusoriae et more gallico derisoriae », et dans lesquelles les familiers du roi tournaient en ridicule le pape, le roi des Romains, le roi d'Espagne et le doge de Venise, à l'occasion de la ligue formée entre ces potentats. Nombre de textes de cette époque fournissent la preuve d'un réel et vif sentiment de la beauté chez le roi et ses seigneurs, et l'on raconte l'anecdote des cinquante dames siennoises, qui, ayant appris le désir que le jeune roi avait de s'assurer par ses propres yeux de leur beauté, se présentèrent devant lui, parées de leurs plus riches atours. La bataille de Fornoue fut cruelle pour les amateurs d'œuvres d'art. Charles VIII remporta la victoire, mais en sacrifiant ses bagages, des centaines de chariots traînés par plus de 6.000 « sommiers », et chargés des dépouilles opimes de Naples, le butin le plus riche que jamais conquérant ait enlevé de l'Italie depuis les Huns et les Vandales.

Cependant tout n'était pas perdu, et l'on parle de 1.740 manuscrits qui furent rapportés de Naples. D'autre part, le roi, dès 1495, avait engagé une vingtaine d'artistes italiens, « hommes de métiers, pour ouvrer à son devis et plaisir ». Mais ces artistes étaient surtout des ouvriers en arts mineurs : enlumineurs, menuisiers, faiseurs d'orgues, armuriers, etc. Sous toutes ces préoccupations perce un goût que les historiens de l'Italie n'ont pas assez voulu reconnaître. Ils nous ont gardé rancune de nos victoires et ont injustement diminué la valeur intellectuelle des Français. Les humanistes italiens se sont montrés d'une sévérité excessive pour notre aristocratie comme pour nos corps savants.

Les expéditions d'Italie, je l'ai déjà dit, ont exercé une influence surtout sur l'art. Nous avons indiqué les travaux de M. Müntz et de M. Delaborde, pour vous donner un récit de ce qu'on peut appeler l'infiltration en France de l'idéal artistique italien. Les résultats de cette pénétration sont exposés dans les ouvrages de Courajod, de Vitry, de Gebhart, de Paquier, d'Imbart de la Tour, de Lemonnier, de Palustre, etc. Et il y a bien des chefs-d'œuvre que nous connaissons encore mal, pour la raison qu'ils sont dispersés à peu près dans toutes les provinces de la France. — Ici, le professeur trace un tableau de toutes les productions critiques auxquelles des noms italiens se trouvent associés en France.

Toutefois il faut faire remarquer que les Italiens n'ont pas exercé d'action sensible avant les vingt ou trente années qui

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

suivirent. Ils ont longtemps travaillé dans les détails, très peu dans le grand œuvre : ils faisaient surtout les décorations; mais la direction des travaux ne leur incombait pas. Viollet-le-Duc, dans une page très clair voyante de son *Dictionnaire*, a admirablement défini le caractère du rôle probable de ces novateurs ambitieux et quelque peu brouillons, soutenus par la cour, vis-à-vis des vieux constructeurs français, « forts de leurs habitudes et de leur supériorité technique, pleins de défiance à l'égard de ces gens de cour et de ces beaux parleurs », et il a montré l'impossibilité où ces novateurs durent se trouver longtemps de faire réaliser leurs belles conceptions. C'est là ce qui explique que, malgré la présence des Italiens en France dès 1496 et malgré la faveur dont ils jouissent, les premières introductions de motifs nouveaux sont timides et furtives ; ces motifs sont toujours plaqués sur des architectures traditionnelles.

*
* *

La Renaissance en Allemagne.

Nous abordons, maintenant, le gros problème de l'influence des peuples du Nord sur la Renaissance française. Un historien, M. Janssen, dans son livre sur l'*Allemagne et la Réforme*, a prouvé que l'Allemagne a connu, au xv^{e} siècle, une prospérité considérable. Ce livre, bien que tendancieux assurément, est cependant remarquable. Il montre l'éclat de l'imprimerie, des écoles, des universités, l'art et la vie populaire à la fin du Moyen-Age. On a pu dire que la richesse des Pays-Bas et de la Flandre pouvait se comparer à celle de l'Italie. Un Italien écrivait, en 1471, que « les villes allemandes ne le cédaient pas beaucoup à celles de la Péninsule, que parfois même elles l'emportaient sur elles ». En effet, Nuremberg, Augsbourg, Mayence, Brunswick, Strasbourg, Francfort, Bruges, Gand, Louvain, Ypres, etc., connurent alors une extraordinaire prospérité, accompagnée d'une civilisation et d'un développement intellectuel rares à cette époque ; le commerce maritime et l'habileté des banquiers les enrichissaient ; l'esprit indépendant des bourgeois leur conservait une physionomie très tranchée. Sur les places, on élevait des fontaines qui étaient de véritables œuvres d'art. Neuf universités étaient créées en Allemagne, entre 1450 et 1506. On a remarqué que le premier caractère de la civilisation du xv^{e} siècle, en Allemagne ou aux Pays-Bas, c'était la recherche des progrès pratiques et l'esprit d'invention : l'imprimerie, la peinture à l'huile, et peut-être aussi la gravure, sont des preuves de cette idée.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Si, d'autre part, l'Allemagne n'eut pas alors de grands écrivains, elle eut un grand nombre de savants, de philosophes et de penseurs qui connurent l'Italie de très bonne heure. Le plus remarquable d'entre eux fut Nicolas de Cusa (1401-1496). Il avait étudié à Deventer, chez les frères de la Vie commune, les mêmes qui ont été les maîtres d'Erasme. Nicolas de Cusa voyagea en Italie. Il connaissait admirablement les auteurs anciens, les sciences mathématiques, physiques et naturelles. Il était épris de Platonisme et, comme Ficin, il croyait à une harmonie supérieure entre le platonisme et la philosophie chrétienne ; il pensait que le caractère très élevé et très idéaliste des doctrines de Platon pouvait se concilier avec la doctrine de l'Eglise : il y avait là toute une philosophie nouvelle, qui se répandit en Allemagne et dont on a trouvé de nombreuses traces en étudiant le platonisme. Nicolas de Cusa entreprit de réformer l'Eglise d'Allemagne : c'était un homme complet, qui avait toutes les qualités des grands précurseurs et pour qui on a été parfois injuste en le laissant trop dans l'ombre.

Les sciences étaient très développées en Allemagne, dès la seconde moitié du XV[e] siècle. M. Gallois a déjà étudié les *Géographes allemands de la Renaissance*, ces savants que l'on trouve représentés avec de bonnes grosses figures sur les frontispices de certains livres publiés vers 1500, tels que Georges Feuerbach ou Regiomontanus. Regiomontanus (*alias* Jean Müller), dès 1475, établit une série d'éphémérides astronomiques, dont Colomb se servit en 1492. Fixé à Nuremberg, il écrivait : « J'ai choisi Nuremberg pour ma résidence. J'y trouve aisément les instruments nécessaires à l'astronomie. Nuremberg, à cause des perpétuels voyages de ses marchands, peut être considérée comme le centre de l'Europe. » On y construisait, à partir de 1471, les meilleurs instruments d'observation : boussoles, astrolabes, etc. En somme, « l'Allemagne possédait alors une civilisation forte et originale, où l'esprit de l'humanisme se fondait encore dans le tempérament ethnographique et le génie traditionnel ».

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

La littérature anglaise au XVII^e siècle

Cours de M. ÉMILE LEGOUIS,

Professeur à l'Université de Paris.

Spenser et la pastorale (*suite*).

L'artifice de la pastorale se retrouve dans d'autres poèmes de Spenser. A vrai dire, on en trouve partout des traces dans le reste de son œuvre ; mais il y a des poèmes dont elle est le costume même, et cela à des dates espacées. Spenser, en dépit de ses travaux plus importants, ne l'a jamais abandonnée.

Nous la rencontrons par trois fois, de façon marquée : dans *Colin Clout's come home again* ; dans l'élégie sur *Astrophel* ; dans le sixième livre de la *Reine des Fées*. Dans ces œuvres, la pastorale sert à nouveau de cadre à des genres très divers : l'elégie amoureuse ; la peinture de l'amitié ; l'élégie hyperbolique (surtout en l'honneur d'Elizabeth), et parfois aussi la satire, religieuse ou morale.

Sa forme se modifie. Il lui arrive, par exemple, de serrer de plus près la réalité, voire l'autobiographie ; c'est le cas du premier en date de ces poèmes : *Colin Clout's come home again* (écrit en 1591, publié en 1595).

Depuis la pastorale du *Shepherd's Calendar*, la vie de Spenser a changé de face. Après des projets de voyage en France et en Italie, après des espoirs déçus de faveurs qui lui auraient permis de rester auprès de la cour, il est parti pour l'Irlande comme secrétaire de Lord Grey of Wilton. L'Irlande était alors considérée comme un pays perdu, une terre lointaine, sauvage, dangereuse et, en tout cas, fort ennuyeuse ; ce fut pour Spenser un véritable exil, compensé cependant par de belles aubaines : ainsi, vers 1586, il obtient une concession de 300 acres de terre dans le Munster, — le manoir et le château de Kilcolman. Il y fut visité par Sir Walter Raleigh, éloigné de la cour par le transfert des faveurs de la reine au comte d'Essex. Raleigh remuait alors l'Irlande de son esprit d'entreprise, et venait d'y obtenir lui-même une concession considérable. Les deux poètes se lurent mutuellement leurs vers, et se prirent d'amitié l'un pour l'autre. Raleigh voulut alors emmener Spenser à la cour, où celui-ci porta les trois pre-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

miers livres de la *Reine des Fées ;* il obtint quelques égards d'Elizabeth, plus une pension de cinquante livres sterling, qui fit de lui une façon de poète-lauréat. Malheureusement, les faveurs s'arrêtèrent là ; et le poète, écœuré et découragé par les jalousies des gens de lettres vivant à la cour, s'en revint vers sa terre d'exil après une absence d'un an et demi (1590-1591).

Ce sont ces événements qu'il rappelle dans *Colin Clout's come home again*. Comment transposer ces faits en pastorale ? Rien n'est plus simple. Les divers personnages subissent les déguisements nécessaires aux règles du genre, et le récit se fait sous forme de conversation entre bergers. Spenser, poète et propriétaire campagnard, devient un berger excellant à jouer de la flûte, — il est toujours Colin Clout. Ses amis d'Irlande qui l'entourent sont bergers et bergères. Raleigh, le conquistador, devient le Berger de l'Océan ; Elizabeth, la Dame de la Mer ; les poètes de la cour, tout naturellement, sont des joueurs de chalumeau ; les dames de la cour, des nymphes.

Acceptons ces données factices et ces voiles transparents, et examinons le poème en lui-même, qui est, en son genre, aisé et charmant. Il est écrit en vers héroïques, dont Spenser a voulu le rythme plus libre, en son apparence archaïque, et les rimes plus variées que dans ses hymnes et autres poèmes plus ambitieux. Nous n'avons ici ni stances ni *couplets*, mais un libre agencement de rimes, facile et courant, dans le genre de La Fontaine ou de Musset.

Nous sommes en Irlande, et Colin Clout chante sur son chalumeau pour le plus grand plaisir des bergers qui l'écoutent. L'un d'eux, Hobbinol (entendez Harvey), lui dit combien la nation des bergers s'est sentie triste en son absence et lui demande de raconter son voyage. Colin ne demande pas mieux que de revenir sur les joies qu'il a connues, sur la gloire qu'il a eue (de voir Elizabeth). Il raconte comment, un jour où il menait ses troupeaux, il vit venir à lui le Berger de l'Océan (W. Raleigh). Tous deux se mirent à chanter de concert : Colin célébra les amours du fleuve Bregogs et de la rivière Abulla. Raleigh dit sa douleur du rude traitement que lui infligea Cynthie, dame de la mer, qui l'a exilé de sa présence (allusion à la disgrâce de Raleigh, et à son poème perdu de *Cynthia*). Raleigh se plut aux chansons de Colin et le voulut emmener près de Cynthie. Le poète nous fait la description de sa traversée, toujours transposée suivant les mêmes méthodes : il décrit la mer comme un monstre inconnu aux bergers ignorants, ainsi que l'étrange vaisseau sur lequel il monta. Raleigh lui apprend que ce désert des eaux est le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

royaume de la grande bergère Cynthie : les vagues en sont les collines, et les marins les pâtres ; les poissons et les phoques constituent ses troupeaux, gardés par Protée. Colin arrive, enfin, devant Cynthie, et en est ébloui (oublions que la reine a cinquante-huit ans) : il cherche dans la nature, pour la peindre, les comparaisons les plus exquises : « couronne de lis et de roses », « col de tourterelle », « croissant de lune », etc. Mais c'est profaner le ciel que vouloir la décrire :

I would her liken to a crowne of lillies,
Upon a virgin brydes adorned head,
With roses dight and goolds and daffodillies ;
Or like the circlet of a turtle true,
In which all colours of the rainbow bee ;
Or like faire Phebes garlond shining new,
In which all pure perfection one may see.

Cynthie a la bonté d'écouter avec plaisir les chants de Colin, bien qu'elle soit environnée de chanteurs exquis et moins rustiques que lui. Spenser nous en fait une copieuse énumération : malheureusement, comme nous aurons maintes fois occasion de le remarquer, Spenser manque totalement du don de caractérisation : il est trop souvent impossible de reconnaître les gens qui nous sont présentés ; ou bien, si nous arrivons à les identifier, nous n'entrons jamais dans leur caractère. Sauf ceux qui sont désignés par leur nom, ou par un surnom transparent (Daniel, Astrophel ou Sidney, le Berger de l'Océan ou Sir Walter Raleigh), nous distinguons mal ces poètes, tous pastoralistes, tous les plus suaves, les plus grands, tous les premiers.

Colin chante, ensuite, les dames de la cour qui l'ont accueilli : il en est une dont il est le vassal et qu'il ne nomme pas ; mais il en désigne d'autres, telles que Urania, sœur d'Astrophel (comtesse de Pembroke) ; Théana, la plus belle guirlande de la cour ; la belle Marian, la plus aimée des Muses ; Mansilia, qui porte la traîne de Cynthie, la première après elle parmi les dames de la cour ; Helena (marquise de Northampton, à qui il a dédié *Daphnaïda*, élégie sur la mort de sa nièce) ; Stella, enfin, aimée de Sidney ; bien d'autres encore. Puis viennent trois jeunes filles, de la famille à laquelle appartient le poète, et dont il est fier de chanter les grâces : pourtant nous n'obtenons rien que de vagues épithètes, pas un seul trait qui puisse suggérer un portrait physique ou moral. Il nous dit seulement que Phyllis est belle, Charillis très belle, et Amaryllis encore plus belle :

Phyllis, Charillis, and sweet Amaryllis ;
Phyllis, the faire, is eldest of the three :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

The next to her is bountifull Charillis :
But th' youngest is the highest in degree, etc.

Colin revient alors à Cynthie, pour chanter ses vertus, sa beauté, ses bienfaits ; il a recours à la langue des litanies, et devient si hyperbolique qu'un de ses auditeurs le rappelle à lui. Il convient alors que la seule pensée de Cynthie lui fait perdre la tête. Il fait vœu de graver son nom sur tous les arbres, pour qu'il croisse avec leur écorce : tel l'amoureux Orlando dans *As you Like it*.

C'est le ton du *Cantique des Cantiques*, le plus beau, le plus exalté :

Her words were like a streame of honny fleeting,
The which doth softly trickle from the hive...
Her deeds were like great clusters of rich grapes,
Which load the bunches of the fruitfull vine..,

Colin fait tant et si bien que l'un des bergers lui demande soudain, avec étonnement, comment il a pu quitter une telle bienfaitrice et un pareil lieu de délices. Ici se place un brusque revirement ; et nous allons entendre, à l'égard de cette cour tant vantée, les plus âpres critiques. Peut-être tout l'éloge qui précède n'est-il même, comme il arrivait souvent alors, qu'un moyen de faire passer la satire qui suit. Toute la seconde partie du poème est, en effet, la contradiction de la première. La cour, nous y est-il dit, n'est pas un lieu sûr pour un pasteur rude et franc : c'est un milieu de perfidies, de trahisons, de flatteries, de frivolités, de malhonnêtetés même. Les professeurs (c'est-à-dire ici les lettrés, les savants) n'y trouvent place que par la flatterie ; car leur savoir n'y est pas apprécié. La valeur de l'homme s'y estime à l'habit, au ton hardi, à l'impudence sûre de soi. Les frivoles et les habiles y prospèrent seuls. La vérité et l'honnêteté s'y morfondent. C'est là un thème que Spenser a repris et développé, avec la même amertume, dans d'autres pièces, telles que *The tears of Muses*, *Mother Huberds tale*, etc. Et, comme Hobbinol, qui fut lui-même à la cour et y vit les poètes favorisés par Cynthia, proteste contre ces attaques, Colin admet qu'il peut y avoir des exceptions, mais que sa satire est juste dans l'ensemble. Maintenant, poète de l'amour, il incrimine les amours de la cour, ces intrigues frivoles, profanes et licencieuses ; il leur oppose l'amour réel, dont il est le prêtre et dont il chante les louanges : c'est l'amour qui fit le monde, unit les éléments, associe les animaux, civilise les hommes et les oriente vers la beauté.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

For by his powre the world was made of yore,
And all that therein wondrous doth appeare...
For Beautie is the bayt which with delight
Doth man allure for to enlarge his Kynd ;
Beautie, the burning lamp of heavens light,
Darting her beames into each feeble mynd...

Nous avons donc, dans ce poème, outre le panégyrique d'Elizabeth et la satire de la vie de cour, une magnifique exposition du platonisme de Spenser. Les vers en sont purs, beaux et riches : le poète est dans toute la maturité de son talent. Ce n'est, du reste, qu'un entr'acte dans la grande œuvre de toute sa vie, qu'il poursuit au même moment, la *Reine des Fées*.

Dans le second en date des poèmes que nous avons cités comme relevant du genre pastoral, *Astrophel*, Spenser chante la mort de l'amant de Stella, Sir Philip Sidney. Ce fut une mort héroïque, retentissante, glorieuse, couronnement d'une glorieuse carrière. Toute l'Angleterre s'en émut, et les poètes lui composèrent un des plus riches « tombeaux poétiques » qu'on ait jamais vus. Ce recueil ne doit pas être attribué à Spenser seul ; les premiers poèmes sont l'effusion directe du poète, les autres sont mis sous d'autres noms et furent, sans doute, simplement retouchés par lui et imprimés avec les siens : c'est la véritable expression d'un regret et d'une sympathie générale. Pourtant, parmi toutes les pièces de ce recueil, celles de Spenser ne sont point les meilleures : nous y sentons trop ce qu'a de factice le genre pastoral. Car, ici encore, c'est sous forme de pastorale que s'exprime l'inspiration élégiaque. La forme gâte le sujet et nuit à la sincérité du sentiment. De plus, avec son habitude de vider la réalité de presque tout son contenu pour en garder la pure beauté, il arrive à Spenser de la dépouiller ainsi de beaucoup de ses traits vivants, et quelquefois de sa beauté réelle pour une beauté irréelle.

Ainsi Sidney devient un pasteur ; sa belle vie de chevalier, une vie de pâtre ; sa lyre, une musette ; ses exploits guerriers, une chasse symbolique, etc. De même Stella s'y travestit en nymphe, et tous deux meurent ensemble et sont transfigurés en fleurs. Jamais peut-être le déguisement orné et factice, l'inaptitude à caractériser du poète, n'ont produit une œuvre aussi mal venue. C'est le comble de ce que Ruskin appelle la *pathetic fallacy* : le sentiment humain attribué à la nature pour pleurer Astrophel, les larmes des fleurs et des moutons, sont un exemple de goût factice ou de mauvais goût ; d'autant plus que le meilleur de la poésie de ce Sidney, qu'il s'agit de peindre, est réel et exempt de ces défauts.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Au contraire, la pastorale reparaît d'une façon charmante dans le sixième livre de la *Reine des Fées*. Le caractère, toutefois, en est légèrement différent : c'est un mélange de chevalerie et de pastorale, compliqué d'histoires de brigands ; cela fait songer tantôt à l'*Arcady* de Sidney, tantôt au roman antique de *Daphnis et Chloé*.

Sir Calidore, personnification de la courtoisie, est parti en quête de la Bête Beuglante (*The Blatant Beast*), c'est-à-dire la Calomnie. Il l'a pourchassée en vain par les eaux, les villes, les hameaux. Le voici arrivé aux champs, parmi les bergers, qui lui assurent que, chez eux, le monstre est inconnu. Ils lui offrent de partager leur chère frugale : Calidore accepte. Quand il a mangé, il aperçoit soudain près de là une ravissante bergère, vêtue d'une robe verte tissée à la main et enguirlandée de fleurs ; un groupe de jolies filles l'entourent, et aussi des bergers qui jouent du chalumeau et chantent ses louanges. C'est Pastorella, qui passe pour la fille du pasteur Mélibée. Calidore devient, sur-le-champ, épris d'elle : il accepte avec empressement l'hospitalité du vieillard, et fait un éloge passionné de la vie pastorale, dont Pastorella semble la vivante personnification ; elle a la grâce et le charme de Perdita, faite reine des bergères dans le *Winter's Tale* :

« La vie des bergers », selon Sir Calidor, est le calme après la tempête :

> How much, sayd he, more happie is the state
> In which ye, Father, here do dwell at ease,
> Leading a life so free and fortunate
> From all the tempests of these worldly seas,
> Which tosse the rest in daungerous disease...

C'est, en somme, l'essence même de la poésie pastorale, née de l'amour de la campagne, du besoin d'aise et de repos dans la vie des champs. C'est aussi une satire de la vie des cours, et nous y retrouvons maints traits déjà vus dans *Colin Clout come home again*. Le vieillard attribue le bonheur des pasteurs à leur manque d'ambition : contents de peu, sans envie, ils forment un contraste frappant avec les mœurs de la ville et de la cour, telles que Spenser les a décrites, avec ce ton d'amer découragement qu'il rapporta de son voyage à Londres et qui forme, à plusieurs reprises, le leit-motiv de ses vers.

Calidore demande au vieux Mélibée de le prendre à son service et lui offre de l'argent : Mélibée refuse l'argent, mais accepte de prendre Calidore comme berger. Celui-ci se met à courtiser Pastorella avec des galanteries de courtisan et des madrigaux de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

poète mondain : elle le dédaigne et préfère les humbles chants de Colin Clout. Alors Calidore se fait vraiment berger : il prend la houlette ; on dirait Pâris sur l'Ida aimant Œnone, ou Angel Clare à la ferme de Talbothays courtisant Tess. Il accompagne Pastorella aux champs, garde les troupeaux, apprend à traire le bétail :

> And, otherwiles, for need, he did assay
> In his strong hand their rugged teats to hold,
> And out of them to presse the milk : Love so much could.

Certes, il n'y réussit point du premier coup : on se moque de lui. Coridon, le vrai berger, le clown, le raille avec humeur, car il est jaloux. Calidore y répond par une si parfaite courtoisie, que Coridon vraiment ne peut se fâcher. Enfin, à force de générosité et de noblesse, il gagne sa bienveillance, et celle de la belle Pastorella, qui se met à l'aimer comme il l'aime elle-même, en toute pureté. Calidore en vient à oublier la Bête Beuglante.

Passant sur un épisode qui rappelle l'amour personnel de Spenser, nous arrivons alors à une véritable histoire de brigands : en l'absence de Calidore, une bande de voleurs fond sur le village, ravit troupeaux et bergers, emmène la belle Pastorella ; c'est une aventure qui rappelle *Daphnis et Chloé*. Tous sont enfermés dans un souterrain, loin de la lumière du jour, éclairé seulement par une chandelle. Cependant une discorde éclate entre les ravisseurs : le chef des brigands a vu Pastorella :

> Whose sad mournfull hew
> Like the faire Morning clad in misty fog did shew.

Il entend l'avoir pour lui. Or les voleurs comptent bien la vendre et en tirer beaucoup d'or : le capitaine refuse, on en vient aux coups. Le souterrain est jonché de morts et de blessés. Les parents de Pastorella sont tués. Quant à elle, le capitaine la couvre de son bouclier, jusqu'au moment où il est lui-même tué ; elle tombe alors, le bras traversé d'une épée, mais elle respire encore. Les brigands la font garder et soigner par un des leurs.

Cependant Coridon a réussi à s'échapper. Il rejoint Calidore qui, désespéré de la disparition de Pastorella, s'était mis à sa recherche. Guidé par Coridon, il rejoint l'île, où il trouve les brigands gardant les troupeaux : à la vue de ses moutons, Coridon pleure de tendre pitié. Alors, sous un déguisement, à la faveur de la nuit, ayant appris où Pastorella est enfermée, Calidore fait voler en éclats la porte du cachot, tue le voleur qui la garde,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

puis tous ceux qui accourent l'un après l'autre, et, le lendemain, au jour, se débarrasse à grands coups d'épée de tous les autres. Il conduit ensuite Pastorella malade au château de Belgard, dont le seigneur est Sir Bellamoure et la châtelaine Claribell. Ceux-ci, grâce à un signe, un bouton de rose, que Pastorella porte sur le sein, découvrent qu'elle est leur enfant :

Upon the little breast, like christall bright,
She mote perceive a litte purple mold,
That like a rose her silken leaves did faire unfold.

Ne cherchons nulle profondeur dans les amours de Calidore et de Pastorella : c'est un roman fait pour divertir, riche, varié, écrit en belles stances faciles et coulantes. Mélange de pastorale et de chevalerie, il rappelle par là l'*Arcadie* de Sidney. C'est l'épanouissement final, dans l'œuvre de Spenser, d'un genre gracieux et factice, que le poète a, toute sa vie, beaucoup aimé.

F. P.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'apogée de la maison carolingienne. Charlemagne et Louis le Pieux.

Cours de M. J. CALMETTE,

Professeur à l'Université de Dijon.

L'acte de Worms et ses conséquences.

Charles le Chauve et la succession carolingienne. — Au témoignage de Nithard, Louis le Pieux se trouva fort embarrassé par la naissance de son quatrième fils. Il avait, en effet, partagé ses Etats entre Lothaire, Pépin et Louis, en 817. Or, sa seconde femme, Judith, lui donnait à son tour, en 823, un héritier. Judith réclamait pour son fils une part d'héritage, et cette réclamation souleva les plus grandes difficultés.

La plupart des historiens sont très sévères pour Judith. Expressément ou implicitement, ils l'accusent de tous les malheurs qui vont fondre sur l'empire. Ils l'opposent à l'unité, ils en font l'ouvrière néfaste de la désorganisation, la personnification funeste des traditions germaniques dressées contre la constitution unitaire de Wala.

Or, si l'on va au fond des choses, on se voit obligé de faire à Judith sa part. N'avait-elle pas non seulement le droit, mais le devoir de faire rendre justice à son fils ? Pouvait-elle le laisser déshériter ? Car il est difficile de nier que Charles eût à la succession paternelle des droits égaux à ceux des cadets d'Hermengarde. Aucune législation ne la lui refuserait. La demande de Judith était donc fondée sur l'équité et sur le bon sens.

On objecte aux droits incontestables de Charles que l'attribution d'une part au nouveau-né détruisait l'effet de l'*ordinatio* et que, « par là, l'unité impériale se trouvait gravement compromise (1) ». Ce n'est qu'une pure illusion. En fait, l'attribution d'une part à Charles n'attentait point à l'unité, et cela pour deux raisons : 1° si l'empereur futur avait pour vassaux ses deux frères et son cousin, en 817, pourquoi n'aurait-il pu avoir, en 823,

(1) Kleinclausz, l'*Empire carolingien*, p. 304. Cf. Himly, *Wala et Louis Débonnaire*, qui a vulgarisé la version hostile à Judith.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pour vassaux ses trois frères ? En quoi l'unité, compatible du vivant de Bernard d'Italie avec l'existence des trois royaumes, était-elle incompatible avec l'existence de trois royaumes après la mort de Bernard et l'apparition à sa place de Charles ? Non seulement la naissance de ce dernier n'aggravait pas la situation créée en 817 ; mais, au contraire, elle la rétablissait. — 2° On ne saurait considérer l'idée de l'*unité impériale* comme liée à un nombre immuable de petits royaumes vassaux. Le nombre *trois*, fixé en 817, provient du nombre des fils de l'empereur alors à pourvoir ; il ne résulte que d'une contingence et l'on ne saurait faire tenir le sort d'un principe fondamental, en l'espèce le sort du principe unitaire, à une contingence telle que le nombre des enfants du souverain.

Ainsi, au rebours de ce qu'ont dit tant d'historiens, nous admettons : 1° que Judith avait raison de réclamer un royaume pour Charles ; 2° que cette demande n'était nullement subversive et pouvait fort bien se concilier avec l'esprit et avec la lettre de l'*ordinatio*.

Fort modérée au début, Judith ne réclamait d'ailleurs pas l'Italie ; elle voulait seulement que le fils qu'elle donnait à l'empereur ne fût pas traité en bâtard.

Rivalité de Judith et de Wala. — Dans ces conditions, ce qui doit nous étonner, ce n'est pas que Judith ait fait entendre sa voix, mais bien plutôt que sa voix n'ait pas été aussitôt écoutée. Or la résistance aux efforts de Judith est venue de Wala et de son parti. C'est Wala et ses créatures qui se sont opposés avec acharnement à ce qu'une part quelconque fût faite à Charles. Pour justifier cette attitude, les historiens hostiles à Judith invoquent les plus hautes raisons d'Etat : Wala et ses amis sauvegardent le dogme de l'*unité* ; ils sont de fervents *impérialistes* ; ils représentent l'intérêt général et la saine raison. Judith, au contraire, représente une réaction quasi barbare ; c'est une ambitieuse sans vergogne, qui ne poursuit qu'un intérêt âpre et brutal, et, par ses convoitises, compromet l'équilibre du monde occidental. Le malheur pour cette interprétation des faits, c'est que l'*unité* n'était nullement en cause. Il est vrai que Wala et ses amis ont proclamé très haut qu'elle était menacée, et ils l'ont crié si fort qu'ils l'ont fait croire, non seulement à bon nombre de leurs contemporains, mais encore à maint historien. Ce n'est là qu'une tactique de parti. Ce parti a eu à son service des publicistes habiles, des pamphlétaires ardents et des apologistes fougueux, tels que Paschase Radbert et Agobard ; et les historiens modernes, qui ont pris à leur compte les assertions de ces écrivains de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

circonstance, ont exactement agi comme s'ils eussent écrit l'histoire d'une crise contemporaine sur la foi des journaux les plus violents d'un seul parti.

Les partis. — Le secret des événements est donc dans le choc des partis en présence. Mais pourquoi cette hostilité de Judith et de Wala ? Pourquoi l'inspirateur de l'*ordinatio* s'est-il refusé à une mesure de justice compatible avec son idéal politique, ainsi que l'était la reconnaissance des droits évidents de Charles ? Un intérêt privé peut, seul, expliquer cette attitude. La rivalité de Judith et de Wala préexistait, selon toute apparence, à la naissance même du plus jeune fils de l'empereur.

Judith appartenait à une puissante famille de Bavière, celle des Welfs. Epousée par amour, elle dominait son mari. Tout naturellement, elle chercha bien vite à procurer à ses parents et à ses amis charges et dignités. Une vraie concurrence d'influence s'établit à la cour entre le ministre jadis tout-puissant et la nouvelle impératrice. D'autre part, nous savons que Wala et ses amis avaient mis la main sur Lothaire. En 826, on voit Lothaire épouser la fille du comte Hugues, l'un des principaux et l'un des plus méprisables membres du clan de Wala : on l'avait surnommé « le Peureux », et, si sa lâcheté était proverbiale, une circonstance plus triste allait le montrer comme un véritable traître.

Contre Judith, Lothaire était un instrument redoutable. L'impératrice l'avait senti, et Nithard nous montre la marâtre usant d'abord, auprès de son beau-fils, de moyens de persuasion. Bon au fond, tant qu'il était livré à lui-même, le prince héritier avait reconnu le bien fondé des réclamations de l'impératrice, et il avait même déclaré que, si son père faisait un lot à Charles, il était prêt à souscrire à la combinaison. Mais Hugues le Peureux intervint. Il usa de son influence sur son gendre et obtint qu'il retirât sa promesse : c'était la victoire de Wala.

Le coup de théâtre de Worms (829). — Alors, brusquement, éclate un coup de théâtre. Au plaid de Worms, en 829, Louis le Pieux prend une série de mesures énergiques et radicales : il donne un royaume à Charles ; il renvoie Lothaire en Italie, et nomme camérier le comte de Barcelone, Bernard, marquis de Gothie, qui devient du même coup, à la place de Wala, *secundus in imperio*, c'est-à-dire premier ministre. Le plaid de Worms est suivi d'un renouvellement du personnel du palais. Sauf quelques dignitaires qui se rallient ou feignent de se rallier au nouveau chef du gouvernement, les amis de Wala sont éloignés, et Wala lui-même, après une tentative de réconciliation avec Bernard (ainsi que l'atteste Paschase Radbert), se retire à Corbie, dont

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il était devenu abbé depuis la mort de son frère Adalard.

Or il importe d'autant plus de comprendre l'acte de Worms, que cet acte a été dénaturé d'abord par les auteurs contemporains dévoués au parti de Wala, et ensuite par les historiens modernes qui se sont inspirés de ces auteurs trop complaisants. On a flétri avec indignation ce nouveau partage, qui donnait « à Charles la part la plus belle de l'héritage paternel » (1), et l'on a représenté l'arrivée au pouvoir de Bernard comme une véritable révolution, sans songer que l'*Alemanie*, la *Rhétie*. et l'*Alsace* étaient loin de former un lot égal à l'Italie, à l'Aquitaine, ou même à la Bavière augmentée de ses marches ; sans songer aussi que l'empereur avait le droit de se séparer de conseillers qui prétendaient opposer leur volonté à la sienne et de disposer des offices palatins.

Au demeurant, il suffira de retracer les antécédents de Bernard, pour montrer à quel degré d'audace en étaient venus, à la veille de l'acte de Worms, les meilleurs amis de Wala.

Bernard de Septimanie. — Quel était, en effet, ce Bernard que la volonté impériale portait, tout à coup, au pouvoir ? Marquis de Gothie et comte de Barcelone, Bernard n'était point, certes, l'inconnu et le parvenu que voudraient nous représenter ses adversaires, notamment Paschase Radbert. Bien au contraire, c'était un très grand personnage, dont le nom attirait alors l'attention du monde carolingien. Bernard était le petit-fils d'une sœur de Pépin le Bref : il était donc apparenté à la maison carolingienne. Son père n'était autre que Saint Guilhem, dont nous avons vu le rôle sous Charlemagne. Comment s'étonner, dès lors, du choix de Louis le Pieux ? Fatigué de conseillers dont le programme n'allait à rien moins qu'à inspirer à son fils aîné des sentiments d'insubordination et à machiner l'exhérédation du plus jeune de ses enfants, comment l'empereur n'eût-il pas songé à ce cousin, qui était le fils de son propre maître dans l'art de gouverner au temps de sa royauté aquitaine ?

Nous savons, au surplus, que Louis le Pieux et Bernard avaient toujours eu des relations cordiales, au point que le mariage de Bernard avait été célébré, en 824, dans la chapelle du palais impérial d'Aix (2).

Enfin, et tout récemment, des événements retentissants avaient mis le nom de Bernard tout spécialement en lumière dans le monde carolingien. En effet, en 826, Bernard, marquis de

(1) Himly, *op. cit.*, p. 121.

(2) Bernard avait épousé Dhuoda, auteur d'un précieux *Manuale*. Voir Boudurand, *l'Education carolingienne. Le Manuel de Dhuoda*, Paris, 1887, in-8°. — Cf. J. Calmette, *De Bernardo* (thèse latine), Toulouse, 1902, in-8°.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Gothie et comte de Barcelone, avait brillamment résisté à une invasion arabe appuyée d'une révolte partielle de la marche. Ce succès n'était dû qu'au marquis, puisque les renforts envoyés par le Palais n'étaient arrivés qu'après la retraite des infidèles, la soumission des rebelles et le triomphe de Bernard.

Le retard des renforts avait été précisément l'occasion d'un scandale significatif. Les deux chefs de l'armée de secours, désignés par Wala, étaient deux comtes affiliés au parti dominant, les comtes Hugues et Matfrid. Hugues était cet Hugues le Peureux, dont Lothaire, nous l'avons vu, avait épousé la fille. Or, les deux comtes Matfrid et Hugues avaient combiné leur marche avec une lenteur systématique, afin d'arriver à la frontière le plus tard possible. Bernard était évidemment connu d'eux comme peu sympathique à leur faction et ils eussent été bien aises de le savoir battu, pris ou tué. Ce beau calcul échoua : l'indignation fut telle dans l'empire et le crime si flagrant, qu'au plaid de 828 les deux comtes coupables furent, malgré leurs attaches, condamnés comme traîtres par le « jugement des Francs ». L'empereur fit grâce, il est vrai, par faiblesse, et se contenta d'exiler Hugues et Matfrid après les avoir révoqués. Mais l'indignité de ces deux membres éminents du parti de Wala et leur condamnation éclairent d'un jour étrange la situation, à la veille du coup de théâtre de Worms. On aurait quelque peine à faire d'un parti qui agit de la sorte le parti de la vertu. D'ailleurs, les deux condamnés de 828 ont continué à compter parmi les dirigeants de la faction et à marcher avec Wala la main dans la main.

Les fautes de Louis le Pieux. — Ainsi, au fond, l'éloignement de Wala était aussi légitime que l'attribution d'une part d'héritage au jeune Charles. Mais le geste de Worms n'était pas précédé d'une déclaration nette, qui en précisât le caractère, et surtout il se manifestait moins comme une décision de sang-froid que comme un coup de tête. La volonté chez l'empereur était entachée de passion : Lothaire était expédié en Italie. Si coupable qu'il fût, l'empereur désigné semblait moins être puni de ses fautes que sacrifié à une marâtre. Une influence féminine se trahissait ; le sentiment s'introduisait dans la politique. Louis le Pieux n'a pas su s'opposer à cette ingérence, fâcheuse entre toutes ; bien plus, il l'a couverte de son autorité impériale.

Or la mesure qui a frappé Lothaire a été, de la part de Louis le Pieux, une faute capitale. Pour être acceptable, pour rallier les suffrages impartiaux et s'imposer à toutes les consciences droites, l'acte de Worms devait rester conforme à l'*Ordinatio* de 817. L'*Or-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dinatio faisait de Lothaire un empereur associé, un collègue de son père. Que cette qualité attribuée à Lothaire fût incompatible avec l'envoi de Lothaire en Italie, c'est ce qui était, au fond, très contestable ; car Louis, du vivant de Charlemagne, avait été associé à l'empire, tout en résidant en Aquitaine. Mais le régime inspiré par Wala avait spéculé si bien sur la collégialité impériale, que les diplômes étaient, depuis 817, intitulés à la fois au nom de Lothaire et au nom de Louis. L'éloignement de Lothaire modifiait une formule de chancellerie, qui semblait être l'expression du système politique établi en 817 ; et, dès lors, un prétexte était trouvé pour l'opposition. Il devenait possible de prétendre qu'à Worms l'*Ordinatio* avait été violée et que, par conséquent, l'orientation nouvelle de la politique impériale allait à l'encontre de l'*unité de l'empire*. Cet argument fut exploité à merveille par Wala et par ses amis. Le parti naguère au pouvoir engage, en effet, dans l'ombre, une campagne formidable pour ressaisir le pouvoir perdu. Pour renverser Bernard, tous les moyens seront bons : le témoignage de Paschase Radbert suffit à prouver que, dans cette lutte, le grand metteur en scène fut Wala.

Louis le Pieux et Bernard ont commis la faute de conserver auprès d'eux d'anciennes créatures de Wala, qui ont feint de se rallier sur le conseil de leur chef : ce sont autant d'espions, qui renseignent l'ancien ministre sur les agissements de son successeur. Servi par les maladresses de l'empereur, les ennemis de Bernard et de Judith ne tardent pas à s'enhardir ; et ce fut une des campagnes les plus acharnées et les plus vigoureuses non seulement du IX^e siècle, mais même de toute l'histoire.

La campagne contre Bernard et Judith. — Trois accusations furent lancées contre Bernard : adultère commis avec Judith ; pratique de la magie pour égarer l'esprit de l'empereur ; projets d'assassinat de l'empereur et de ses enfants.

L'accusation d'adultère est développée par Paschase Radbert avec une hardiesse de termes que la polémique la plus vigoureuse évite le plus souvent. Si difficile qu'il soit d'apprécier l'accusation, elle ne paraît pas très historiquement justifiée. Les deux biographes de Louis le Pieux en font mention et déclarent tous deux (Thegan et l'Astronome) que ce fut une odieuse calomnie.

A côté de l'adultère, la magie. Judith est un suppôt de Satan ; elle a ensorcelé son mari de connivence avec le camérier, si bien que le malheureux est non seulement déshonoré, mais livré à tous les caprices de la femme qui le trompe. Ainsi le souverain est rendu ridicule et son autorité impériale dépouillée du respect qui lui est dû.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Enfin Bernard est accusé de projeter l'assassinat de l'empereur et de ses fils, afin de se proclamer lui-même empereur. On ajoute que, si son coup vient à manquer, il a tout préparé pour fuir avec Judith, pour vivre avec elle à Barcelonne. Ce roman est si invraisemblable, qu'il faut le lire dans l'*Epitaphium Arsenii* de Paschase Radbert, pour croire qu'on ait pu songer à répandre dans l'empire de telles folies. Et pourtant la tactique réussit. Les inventeurs de la fable connaissent la mentalité de leurs contemporains : c'est que la campagne de calomnies fut accompagnée d'une propagande intense, que les textes nous laissent à peine entrevoir. Cette propagande fut étendue aux fils mêmes de l'empereur : Paschase Radbert nous l'apprend. Nous saisissons en flagrant délit Wala excitant à la révolte les petits-fils de Charlemagne. On voit le théoricien de l'unité promettre aux cadets des accroissements de leurs royaumes, s'ils aident l'aîné à renverser leur père.

La révolte de 830. — Et voici que, tout à coup, l'empire est le théâtre de ce fait inouï : le soulèvement des fils de Louis le Pieux contre leur père. Tandis que Bernard se dispose à marcher contre les Bretons indociles, l'armée qu'il a convoquée se mutine. Louis et Pépin accourent. Les anciens amis de Wala, les Hugues et les Matfrid eux-mêmes, sont à la tête de ce mouvement. Tandis que Lothaire revient d'Italie, l'empereur, l'impératrice et le camérier Bernard sont isolés et sans force contre les rebelles.

Un fait très clair, c'est que Bernard n'a rien prévu, rien empêché. Ou bien il n'a pas compris ce qui se tramait contre lui, ou bien il a dédaigné ses adversaires : dans les deux cas, il a fait faillite à sa mission de chef du gouvernement. C'était un soldat, impropre aux intrigues politiques. En face d'un Wala, son sort n'était pas douteux et la lutte était par trop inégale. Au demeurant, il n'y avait pas, à proprement parler, lutte, mais guet-apens et trahison.

Importance de la première guerre civile. — Mais, quelle qu'ait été l'inspiration dont elle procède, la prise d'armes de 830 est un fait capital de l'histoire carolingienne. Il importe d'y insister. Pour la première fois, depuis la constitution de l'empire, la discorde éclate dans la famille impériale : l'autorité du chef de dynastie est bafouée ; les princes lèvent l'étendard de la révolte et entreprennent de détrôner leur père par la force.

Au moment de la révolte, la cour est complètement surprise. Tandis que Bernard, qui se sent personnellement visé, abandonne le pouvoir et se retire dans son comté de Barcelone dont il n'a pas cessé d'être titulaire, Judith se réfugie dans le monastère de Sainte-Marie de Laon, et Louis le Pieux, comptant sur son pres-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

iige, vient à Compiègne au-devant de ses deux cadets, Pépin et Louis. Lothaire n'a pas encore eu le temps de franchir la distance qui sépare l'Italie de la *Francia*. A cette heure, Wala, avec Hugues et Matfrid, forme un véritable triumvirat qui dispose de l'empire.

Parmi les conjurés, un projet d'un étrange raffinement se fait jour. D'abord Judith est brutalement arrachée au monastère de Laon ; elle est conduite au camp des princes. L'Astronome raconte que, sous menace de mort, on l'obligea à jurer qu'elle se ferait nonne et qu'ensuite elle engagerait son mari à se faire moine, si on la confrontait avec lui. Cette entrevue dramatique eu lieu, en effet ; mais l'attente des conjurés fut trompée. Louis demanda du temps pour réfléchir : il espérait, sans doute, que son fils aîné se montrerait plus raisonnable.

Dès son arrivée, en effet, Lothaire refusa de pousser la victoire aussi loin que certains de ses amis l'avaient voulu. Il reprit son nom dans le protocole des actes ; mais il ne voulut point éliminer son père. En fait, cependant, Lothaire gouvernait et Louis le Pieux n'était que son « captif ». On l'obligea à renouveler l'*Ordinatio* de 817, mais dans le sens d'une abrogation de l'acte de 829, c'est-à-dire en enlevant toute part à Charles. Lothaire tint un plaid, où les amis de Wala procédèrent aux vengeances. Herbert, frère de Bernard, eut les yeux crevés ; son cousin Eudes perdit ses fonctions de comte ; et toute une série de révocations suivirent, tandis que les comtes Hugues et Matfrid, naguère condamnés à mort pour trahison, étaient rétablis dans tous leurs « honneurs ».

En somme, la prise d'armes des fils de l'Empereur aboutissait à une Révolution véritable. Pour la justifier, on a essayé de soutenir que Wala et ses fidèles avaient combattu pour l'unité : c'est ce que répétaient, de leur temps, Agobard et Paschase Radbert. Leur adresse ne saurait donner le change à l'histoire. Pour asseoir l'empire sur ses bases définitives, le bon moyen n'était assurément pas de faire une révolution et de détrôner l'empereur régnant en lui substituant son fils. Louis le Pieux était sacré par le pape. En renversant un empereur légitime par ses armes, on érigeait la force brutale en arbitre de la politique carolingienne et l'on détruisait l'édifice du droit que l'on prétendait consolider.

C'est pourquoi la guerre civile ouvrait une série ininterrompue de crises et de violences ; ceux qui l'ont suscité ont bien pu se réclamer bruyamment de l'unité, ils n'en sont pas moins responsables de sa ruine.

J. CALMETTE.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les auteurs de l'agrégation d'anglais

Par M. W. THOMAS,

Professeur à l'Université de Lyon.

Sweet (*suite.*)

En allemand (*suite*) :

A. Ebert, *Die Rätselpoesie der Angelsachsen*, Leipzig, 1877.

A. Prehn, *Komposition und Quellen der Rätsel des Exeterbuches*, Münster, 1883, Diss.

G. Herzfeld, *Die Rätsel des Exeterbuches und ihr Verfasser*, Berlin, Mayer und Müller, 1890, 2 Mk.

A. Madert, *Die Sprache der altengl. Rätsel des Exeterbuches und die Cynewulffrage*, Marburg, Bauer, 1900, Diss.

R. Wülker, *Ueber den Dichter Cynewulf* (*Anglia*, vol. I, p. 483-507), 1878.

Id., *Grundriss zur Geschichte der angels. Literatur*, Leipzig, Veit, 1885, 10 Mk.

Id., *Geschichte der englischen Literatur*, 2e éd., Leipzig, Bibl. Institut, 1906.

G. Sarrazin, *Zur Chronologie und Verfasserfrage altenglischer Dichtungen* (*Englische Studien*, vol. XXXVIII, 2, p. 145-95), 1907.

Ouvrages lexicographiques et grammaires de l'anglo-saxon :

En anglais :

J. Bosworth, *An Anglo-Saxon Dictionary*, enlarged by T. Northcote-Toller, Oxford, Clarendon Press, 1882-87.

J. R. C. Hall, *A Concise Anglo-Saxon Dictionary*, London, Sonnenschein, 1894, 15 sh.

H. Sweet, *The Student's Dictionary of Anglo-Saxon*, Oxford, Clarendon Press, 1894, 8 sh. 6.

Id., *An Anglo-Saxon Primer*, 8th édit., Oxford, Clarendon Press, 1896, 2 sh. 6.

J. Earle, *A Book for Beginners in Anglo-Saxon*, Oxford, Clarendon Press, 1884, 2 sh. 6.

E. Sievers, *An Anglo-Saxon Grammar*, transl. by A. Cook, Boston, Ginn, 1885, 6 sh. 6.

J. Wright, *Old English Grammar*, Oxford, Clarendon Press, 1908, 6 sh.

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

10° **Shakespeare**, *The Tempest.*

Editions dont on peut se servir :

The Tempest, ed. with notes by W. A. Wright, Oxford, Clarendon Press, 1 sh. 6.

The Tempest, with notes by K. Deighton, London, Macmillan, 1 sh. 6.

The Tempest, with introduction and notes by W. J. Rolfe, London, W. Clive, 2 sh. 6.

The Tempest, ed. by M. Luce, London, Methuen, 1902, 3 sh. 6.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

K. Elze, *Notes on the Tempest* (*Englische Studien*, vol. VI, p. 438).

Krassnig, *Fletcher's Sea-Voyage and Shakespeare's Tempest,* Marburg, 1900, Programm.

W. Hazlitt, *The Characters of Shakespeare's Plays*, London, Bell, 1877, 1 sh. 6.

Edm. Dowden, *An Introduction to Shakespeare,* London, Blackie, 1893, 2 sh. 6.

Id., *Shakespere* (dans les *Literature Primers*), London, Macmillan, 1895, 1 sh.

H. N. Hudson. *The Life, Art and Characters of Shakespeare,* Boston, Ginn, 1883, 15 sh.

H. Corson, *An Introduction to the Study of Shakespeare,* London, Isbister, 1889, 6 sh.

J. Churton Collins, *Studies in Shakespeare,* London, Constable, 1904, 7 sh. 6.

En allemand :

Roden, *Shakespeare's Sturm*, Leipzig, W. Friedrich, 1893, 1 Mk.

Caro, *Die historischen Elemente in Shakespeare's Sturm* (*Englische Studien,* vol. II, p. 141, etc.).

Witt, *The Tempest by Dryden, etc., in ihrem Verhältnis zu Shakespeare's Tempest...*, Rostock, Baldt, 1899, Diss.

En italien :

Landau, *Le fonti della Tempesta* (art. dans la *Nuova Antologia,* vol. XI, p. 331, etc., 1878).

En français :

E. Montégut, *Une hypothèse sur la « Tempête » de Shakespeare,*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans ses *Essais sur la littérature anglaise*, Paris, Hachette, 1883, 3 fr. 50.

A. Mézières, *Shakespeare, ses Œuvres et ses Critiques*, ch. VIII Paris, Hachette, 1892, 3 fr. 50.

Etudes plus générales :

En anglais :

Ed. Dowden, *Shakespeare, his Mind and Art*, London, Kegan Paul, 1876, 12 sh. (étude excellente).

R. G. Moulton, *Shakespeare as a Dramatic Artist*, Oxford, Clarendon Press, 1885, 5 sh.

C. M. Ingleby, *A Centurie of Prayse*, London, Trubner, 1875, 21 sh.

A. C. Swinburne, *A Study of Shakespeare*, London, Chatto, 1895, 8 sh.

Id., *The Age of Shakespeare*, London, Chatto, 1908, 6 sh.

Barrett Wendell, *W. Shakespeare, a Study in Elizabethan Literature*, London, 1894, 7 sh. 6.

B. Ten Brink, *Lectures on Shakespeare*, London, Bell, 1895, 3 sh. 6.

S. T. Coleridge, *Lectures and Notes on Shakespeare*, London, Bell, 1897, 2 sh.

G. Brandes, *W. Shakespeare, a Critical Study*, London, Heinemann, 1899, 10 sh.

S. Lanier, *Shakespeare and his Forerunners*, London, Heinemann, 1899, 30 sh.

Sidney Lee, *The Life of Shakespeare*, London, Smith Elder, 1898, 7 sh. 6.

G. P. Baker, *The Development of Shakespeare as a Dramatist*, London, Macmillan, 1907, 7 sh. 6.

W. Raleigh, *Shakespeare* (dans *The English Men of Letters Series*), London, Macmillan, 1907, 2 sh.

E. A. Abbott, *A Shakespearian Grammar*, London, Macmillan, 1883, 6 sh.

W. Sidney Walker, *Shakespeare's Versification*, London, Macmillan, 1896, 15 sh.

H. R. D. Anders, *Shakespeare's Books*, London, Nutt, 1904, 8 sh. 6.

En allemand :

Ulrici, *Shakespeare's Dramatische Kunst*, Leipzig, T. O. Weigel, 1868-74, 18 Mk.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

G. Rümelin, *Shakespeare Studien eines Realisten*, Stuttgart, Cotta, 1874, 6 Mk.

K. Elze, *Abhandlungen zu Shakespeare*, Halle, Waisenhaus, 1877, 8 Mk.

Delius, *Abhandlungen zu Shakespeare*, Berlin, Wiegandt und Schotte, 1888, 5 Mk.

H. Bulthaupt, *Die Dramaturgie der Schauspiele Shakespeare's*, Oldenburg, Schulze, 1894, 5 Mk.

W. Wetz, *Die Menschen in Shakespeare's Dramen*, Hamburg, Händke und Lehmkuhl, 1897, 6 Mk.

En français :

F. Guizot, *Shakespeare et son temps*, Paris, Didier, 1852, 5 fr.

Em. Montégut, traduction française des *Œuvres complètes de Shakespeare*, Paris, Hachette, 1867-70, 3 vol.

J. Darmsteter, *W. Shakespeare*, Paris, Lecène et Oudin, 1889, 1 fr. 50.

G. Duval, *Londres au temps de Shakespeare*, Paris, E. Flammarion, 1907, 3 fr. 50.

11° **Milton**, *Comus*.

Editions que l'on peut consulter :

Milton, *Poetical Worhs*, ed. by D. Masson, London, Macmillan, 1893, 3 vol.

Milton, *Comus*, ed. with Introduction and Notes by W. Bell, London, Macmillan, 1898, 1 sh. 3.

Milton, *Comus*, ed. with Notes by Ol. Elton, Oxford, Clarendon Press, 1896, 1 sh.

Milton, *L'Allegro, Comus and Lycidas*, ed. by Hodgkins, Boston, Leach, 1893, 2 fr.

Milton, *Comus and Lycidas*, with Introduction and Notes by A. W. Verity, Cambridge, Clay, 1899, 2 sh.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

S. A. Brooke, *Milton* (dans *Classical Writers*), London, Macmillan, 1879, 1 sh. 6.

M. Pattison, *Milton* (dans *The English Men of Letters Series*), London, Macmillan, 1887, 1 sh. 6.

R. Garnett, *The Life of John Milton* (dans *Great Writers Series*), London, W. Scott, 1889, 2 sh. 6.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dr Sam Johnson, *The Life of Milton* (dans *The Lives of the Poets*), ed. by Napier and Hales, London, Bell, 1890, 3 sh. 6.

H. Corson, *An Introduction to the Prose and Poetical Works of J. Milton*, London, Macmillan, 1899, 2 sh. 6.

Lord Macaulay, Essai sur *Milton* (dans les *Historical and Critical Essays*), Leipzig, Tauchnitz, 1850, 2 fr.

Th. Keightley, *An Account of the Life, Opinions and Writings of J. Milton*, London, Chapman and Hall, 1855, 10 sh. 6.

W. P. Trent, *Milton*, London, Macmillan, 1899, 3 sh. 6.

W. Raleigh, *Milton*, London, Arnold, 1900, 6 sh.

Dav. Masson, *The Life and History of John Milton*, London, Macmillan, 1871, 16 sh.

W. Bagehot, *Literary Studies*, London, Longman, 1879, 28 sh.

Osgood, *The Classical Mythology of Milton's English Poems* (tale Studies in English, vol. VIII).

Mullinger and Masterman, *The Age of Milton*, London, Bell, 1897, 3 sh. 6.

R. Bridges, *Milton's Prosody*, Oxford, Clarendon Press, 1894.

J. A. Symonds, *The Blank Verse of Milton* (dans *The Fortnightly Review* de juillet-dé embre 1874).

W. Thomas, *Milton's Heroic Line viewed from an Historical Standpoint* (dans *The Modern Language Review* de juin et octobre 1907 et avril 1908).

En allemand :

Imm. Schmidt, *Milton's Jugendjahre und Jugendwerke*, Hamburg, 1896, 1 fr.

Al. Stern, *Milton und seine Zeit*, Leipzig, Duncker und Humblot, 1877-79, 4 vol., 12 Mk.

H. von Treitschke, *Milton* (dans ses *Historische und Politische Aufsätze*, vol. I), Leipzig, Hirzel, 1886, 18 Mk.

Al. Schmidt, *Milton's dramatische Dichtungen*, Königsberg, Koch, 1864.

En italien :

B. Zumbini, *Studi di Letterature Straniere*, Firenze, Succ. Le Monnier, 1893, 3 fr.

En français :

H. Taine, art. sur *Milton* dans la *Rev. des Deux Mondes* du 15 juin 1857.

Ed. de Guerle, *Milton, sa Vie et ses Œuvres*, Paris, Lévy, 1868, 7 fr. 50.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

J. M. Tellein, *Milton dans la littérature française*, Paris, Hachette, 1904, 4 fr.

P. Chauvet, *La Religion de Milton*, Paris, Didier, 1909 (thèse française).

12° **Thomson**, *The Castle of Indolence.*

Editions que l'on peut consulter:

J. Thomson, *The Seasons and the Castle of Indolence*, ed. with Notes by J. Logie Robertson, Oxford, Clarendon Press, 1891, 4 sh. 6.

J. Thomson, *The Castle of Indolence*, ed. with Notes by J. Logie Robertson, Oxford, Clarendon Press, 1892, 4 sh. 6.

J. Thomson's *Poetical Works*, ed. by D. C. Tovey, London, Bell, 1897, 2 vol., 5 sh.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

D. Sam Johnson, *J. Thomson* (dans *The Lives of the Poets*), ed. by Napier and Hales, London, Bell, 1890, 3 sh. 6.

H. S. Salt, *Literary Sketches*, London, Sonnenschein, 1889, 3 sh. 6.

W. Howitt, *Homes and Haunts of the most Eminent British Poets*, London, G. Routledge, 1857, 7 sh. 6.

Edm. Gosse, *Eighteenth Century Literature*, London, Macmillan, 1889, 7 sh. 6.

J. C. Shairp, *On the Poetic Interpretation of Nature*, Edinburgh, D. Douglas, 1877, 6 sh.

G. C. Macaulay, *J. Thomson* (dans *The English Men of Letters Series*), London, Macmillan, 1 sh. 6.

W. Bayne, *J. Thomson* (dans *The Famous Scots Series*), London, Oliphant, 1898, 2 sh. 6.

J. Dennis, *The Age of Pope* (*1700-44*), London, Bell, 1900, 3 sh. 6.

W. M. Rossetti, *Lives of Famous Poets*, London, Moxon, 1878, 10 sh. 6.

En allemand :

G. Cohen, *Thomson's Castle of Indolence eine Nachahmung von Spenser's Faerie Queene*, Bonn, Georgi, 1899, Diss.

Schmedding, *Thomson, ein vergessener Dichter des* 18en, *Jahrhunderts*, Braunschweig, 1899.

H. Hettner, *Die Geschichte der englischen Literatur von der Wiederherstellung des Königtums*, Braunschweig, Vieweg, 1894, 8 Mk.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ADDENDA

Au bas de la page 331, du n° 7 :

Lettres de Lord Chesterfield à son fils, Philippe Stanhope, Trad. par Am. Renée, Paris, Labitte, 1842, 2 vol., 7 fr.

Sainte-Beuve, art. sur *Lord Chesterfield*, dans les *Causeries du Lundi*, Paris, Garnier, 1857-62, vol. II, 3 fr. 50.

Au bas de la page 334 :

C. W. M. Grein, *Dichtungen der Angelsachsen stabreimend übersetzt*, Cassel und Göttingen, 1863, vol. II, p. 207-47.

W. Thomas.
Professeur à l'Université de Lyon.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'agrégation d'arabe

Epreuves préparatoires.

a) ***Composition française*** : La poésie bachique sous les Abbasides.
Ouvrage à consulter : *Kitâb el Aghâni.*

b) ***Composition en arabe littéral*** : L'Islam au Soudan.
Ouvrages à consulter : El Bekri, *Description de l'Afrique* ; Ibn Batoutah, *Voyages* ; *Tarikh es Soudan.*

Epreuves définitives.

a) ***Leçon française*** sur Abou'lfaradj et le *Kitâb el Aghâni.*
b) Leçon en arabe vulgaire sur le culte des saints dans le Maghrib.

Auteurs.

Tarafah, *Diwân*, les cinq premières poésies de l'édition d'Ahlwardt.

Qorân, Sourate VI avec le commentaire d'*El Khazin*, éd. du Qaire, t. II, p. 1-6.

Abou'lfaradj el Isbahani, morceaux choisis du *Kitâb al Aghâni,* éd. de Beyrout, t. I, p. 70-80.

Abou Noouâs, *Diwân*, chapitre des poésies sur le vin, éd. Ahlwardt ou du Qaire.

Hariri, *Séance* XXVII.

El Bousiri, la *Bordah.*

Ibn Khaldoun, extrait des *Prolégomènes,* éd. Macdonald, p. 1-20.

Ibn Batoutah, *Voyage au Soudan* (éd. du Qaire).

Presse périodique, *Et Hadirah.*

Auteurs à expliquer.

Tarafah, *Diwân*, les cinq premières pièces.

La meilleure édition est celle d'Ahlwardt dans *The Divans of six ancient arabic poems*, Londres, 1870, in-8°. Le Diwân de Tarafah occupe les pages 53-74 et les suppléments les pages 183-188, 113-114, malheureusement, il ne contient pas de notes ni de commentaires. On doit aussi consulter du même auteur : *Bemerkungen über die Aechtheit der alten arabischen Gedichte*, Greifswald, lib. Bamberg, 1872, in-8°, p. 57-61.

Le commentaire d'El A'lam a été publié dans l'édition du *Diwân* de Tarafaf par Seligsohn (avec une traduction française), Paris, lib. Bouillon, 1901, in-8°, mais cette édition laisse à désirer au point de vue de la traduction.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

A défaut, on pourra se servir des éditions suivantes :

Cheikho, *Poètes arabes chrétiens*, Beyrout, 1890, in-8°, p. 298-320. Les notes sont rares.

Ech Chinguiti, *Diwân* de Tarafah avec un commentaire. Kazan, 1909, in-8°.

La pièce IV du programme est la *Mo'allaqah*. Il n'est pas nécessaire d'indiquer ici toutes les éditions de ce célèbre recueil ; je mentionnerai seulement celles qu'on peut consulter avec fruit.

Reiske, *Tharafæ Moallakah* cum scholiis Nahas, avec un copieux commentaire, Leiden, 1742, in-4° (et une version latine).

Vüllers, *Tarafæ Moallaca*, Bonn, 1829 (avec le commentaire de Zaouzeni et une version latine). Cf. un article de Reinaud, *Journal asiatique*, IIe série, t. V, fév. 1830, p. 144 : *Rapport sur l'édition de la Moallaca par Vüllers.*

Arnold, *Septem Moallakât*, Leipzig, 1850, in-4°. Vogel, p. 35-68, avec le commentaire de Zaouzeni modifié.

Abel, *Die sieben Mu'allakât*, Berlin, 1891, Sparsonn, in-8° (avec une traduction allemande et un glossaire, p. 5-11). Sur cette édition, consulter Jacob, *Studien in arabischen Dichtern*, fasc. I, Dr *L. Abel's neue Mu'allaqât Ausgabe*, p. 28-78, Berlin, 1893, Meyer et Muller ; id. fasc. II, *Noten zum Verständnis der Mu'allaqât*, p. 85-95, Berlin, 1894, Meyer et Muller.

El Qarachi, *Djamharat ach'âr el'Arab*, Boulaq, 1311 hég. avec des gloses, p. 5-11.

Johnson, *The seven poems*, Londres, 1894, in-8°, Luzac, p. 31-66, avec une traduction anglaise et des notes.

Lyall, *A commentary on ten ancient arabic poets*, Calcutta, éd. de la Société asiatique du Bengale, 1894, in-8°, p. 30-52, avec le commentaire de Tabrizi.

Geiger, *Die Mu'allaqa des Tarafa*, traduction allemande, sans le texte, avec un commentaire extrêmement soigné, *Wiener Zeitschrift für Kunde der Morgenlandes*, t. XIX, 1905, p. 322-370 ; t. XX, 1906, p. 36-80.

On peut toujours lire la traduction française de Caussin de Perceval (*Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. II, p. 352-361).

La Ve pièce a été éditée avec une traduction française par M. de Slane, *Choix des poésies les plus remarquables des anciens Arabes*, extrait du *Journal asiatique*, IIIe série, p. 18-37, juillet 1838.

Une traduction latine et des notes importantes sur cette pièce ont été publiées par M. Vandenhoff, *Nonnulla Tarafæ poetæ carmina*, Berlin, Mayer et Müller, 1895, p. 16-21, 26-54. Cf. sur cette édition un important article de J. Barth, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. LI (1897), p. 534-547.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Biographie.

Le trait principal de l'histoire de Tarafah est son aventure à la cour de 'Amer avec son oncle El Motalammis et sa mort. Il suffit de renvoyer, à ce qui a été indiqué pour ce dernier (*Revue des Cours et Conférences*, 15e année, 1re série, nº 15, 21 fév. 1907, p. 708-709).

Le texte se trouve, avec quelques gloses, dans la collection de Hibat Allah el Hasani, *Mokhtârât cho'arâ el 'Arab*, le Qaire, 1306 hég., p. 38-44.

On peut y ajouter, en ce qui concerne particulièrement Tarafah, outre les préfaces des éditions citées ci-dessus :

Ibn Qotaïbah, *Kitâb ech chi'r*, éd. De Goeje Leiden, 1904, in-8º, p. 88-96.

El Qarachi, *Djamharat ach'âr el 'Arab*, Boulaq, 1308, p. 32-34.

El Abbâsi, *Ma'âhid et tensis*, Boulaq, 1274, in-4º, p. 163-166.

De Sacy, *Mémoire sur l'origine et les anciens monuments de la littérature parmi les Arabes*, Paris, 1785, in-4º, p. 375-378.

Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, Paris, 1847, 3 v. in-8º, lib. Didot (réimpression en 1902, Paris, Welter), t. II, p. 343-361.

Iskender Agha, *Raoudhat el Adab*, Beyrout, 1858, p. 186-189.

Brockelmann, *Geschichte der arabischen Literatur*, t. I, fasc. 1, Weimar Felber, 1898, p. 22-23.

Huart, *Histoire de la littérature arabe*, Paris, Colin, s. d. p. 13-14.

Nicholson, *A Literary History of the Arabs*, Londres, 1907, Fisher Unwin, p. 107-109.

René Basset,
Doyen de la Faculté des lettres d'Alger.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bibliographie

Thouret (1746-1794), par E. Lebègue, agrégé d'histoire, docteur ès lettres. 1 vol. in-8 de la *Bibliothèque d'Histoire contemporaine*, 7 fr. (Félix Alcan, éditeur).

Aucun nom n'évoque mieux le type même du « constituant » que celui du légiste normand Thouret, député de Rouen aux Etats généraux de 1789. La division de la France en départements, la formation d'un nouvel ordre judiciaire sont, en grande partie, son œuvre. C'est un Sieyès pratique, comme l'a surnommé Michelet. Comment son caractère et son talent se sont-ils formés ? quelles influences ont-ils subies ? comment lui-même a-t-il agi sur les événements auxquels il a été mêlé ? C'est ce que M. Lebègue a entrepris de montrer, en suivant pas à pas la carrière de Thouret, depuis sa maison natale de Pont-l'Evêque jusqu'aux marches de l'échafaud. Nous le voyons successivement avocat célèbre au parlement de Rouen, procureur général syndic à l'assemblée provinciale de Haute-Normandie, où il révèle de rares qualités d'administrateur, publiciste en février 1789 et dictant dans deux brochures le programme des revendications du tiers Etat de la province, député enfin. A Versailles, puis à Paris, il devient un des orateurs les plus écoutés de l'Assemblée, qui le fait entrer au Comité de Constitution et l'élève quatre fois à la présidence. Son rôle législatif se confond souvent avec celui de l'Assemblée elle-même. Il siège, enfin, comme président au Tribunal de Cassation. Dénoncé, emprisonné, il compose sous les verroux des ouvrages pour l'éducation de son fils, et monte à l'échafaud le même jour que d'Esprémesnil et Malesherbes.

Le Gérant : Franck Gautron.

Poitiers. — Société française d'imprimerie.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dix-neuvième année (1re Série) N° 11 26 Janvier 1911

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

La Renaissance aux Pays-Bas ; Erasme. — Les grands rhétoriqueurs.

Dans la dernière leçon, nous avons étudié : d'abord, les expéditions d'Italie, leurs origines, leur marche et leurs résultats, — puis les influences des pays du Nord et, en particulier, de l'Allemagne. Nous allons revenir, aujourd'hui, sur cette question et dire quelques mots de la civilisation, de la littérature et des arts dans les Flandres au xv^e siècle.— Mais, auparavant, permettez-moi d'insister à nouveau sur l'intérêt d'une visite aux musées du Louvre, de Cluny et du Trocadéro (sculpture comparée), lorsqu'on étudie un sujet qui touche par quelque côté à l'histoire de l'art. Au musée du Trocadéro (que l'on ne fréquente pas assez), vous trouverez en particulier le Saint-Sépulcre de Solesmes, cette œuvre unique, qui n'a rien à envier aux chefs-d'œuvre de l'Italie, et vous pourrez contempler surtout la Madeleine accroupie au pied du tombeau, si différente des sculptures italiennes, si éloignée par son attitude triste et mélancoliquement résignée de leur apparence de joie et d'exubérance. Une œuvre de ce genre peut servir à caractériser toute la période. — Et puisque j'ai commencé à m'écarter un peu de mon sujet d'aujourd'hui pour vous

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

apporter quelques réflexions générales, laissez-moi éclaircir encore un ou deux points obscurs. Nous vous avons parlé, à diverses reprises, de l'imprimerie dans la période antérieure à 1500 et de l'influence des ouvrages imprimés dans notre pays : il faut songer aussi à l'action qu'avaient les livres étrangers, dont la diffusion, il est vrai, est des plus difficiles à suivre. De même, en dehors de l'influence de l'antiquité, il ne faut pas négliger celles de la scolastique et du mysticisme qui survivaient même au milieu de l'humanisme : en effet, les humanistes aiment et vénèrent les mystiques. Lefèvre d'Etaples a donné une édition des *Noces spirituelles* de Ruysbrock, lui qui d'autre part étudiait Aristote, le platonisme et le néo-platonisme. Tout cela nous prouve la complexité des sentiments qui s'agitaient dans l'âme des hommes de la Renaissance, complexité que j'avais déjà remarquée au cours de recherches sur le platonisme et qui a été signalée depuis par MM. Renaudet et Fèvre. A lire la liste des ouvrages publiés par Badius Ascensius en 1499, d'après M. Renouard, on se convainc de la gourmandise intellectuelle des lettrés de ce temps ; car la variété dans les impressions traduit la variété dans les curiosités.

Reprenons, maintenant, la question des influences venues du Nord. La dernière fois, nous avons parlé de la richesse des villes, de leur commerce, de leurs universités, du milieu très intelligent qu'elles constituaient, et j'ai marqué les ressemblances nombreuse qui apparaissent chez tous les humanistes allemands ; un trait surtout mérite d'être signalé : c'est leur patriotisme. Le patriotisme de Wimpheling s'exprime avec chaleur dans son *Abrégé de l'Histoire de l'Allemagne* jusqu'à nos jours, composé d'après le travail préparé par le chanoine de Colmar, Sébastien Murrho (1502) : « J'admire toujours, dit-il, l'honnêteté des anciens auteurs, et je me détourne de ces historiens modernes qui me semblent toujours des flatteurs. Car, au lieu de se borner à ne rien raconter de faux, à ne rien taire de vrai, pour ne pas être soupçonné de préférences, de parti pris, de dispositions partiales et hostiles, ils ont coutume, quand ils parlent des Allemands, d'énumérer leurs vices, et même les moindres ; quant à leurs vertus, ou ils les passent sous silence, ou, s'ils en parlent, c'est avec un visible mauvais vouloir et en leur mesurant un éloge qui leur appartient justement. Pour nous, nous sommes fiers d'appartenir à la race des Germains, dont les actions admirables et glorieuses vont être rapportées dans ce livre. »

Malheureusement le temps manquerait pour vous parler en détail des rapports de l'art allemand et flamand avec l'art français. A la fin du XIVe siècle et durant le XVe, les influences du Nord

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sur Paris furent nombreuses ; nombre de peintres des régions septentrionales venaient dans la capitale du royaume de France. Or, à cette époque, la peinture connaissait dans ces régions une floraison mystique : il suffit de rappeler les noms des Van Eyck, de Roger van der Weyden, du maître de Flémalle ; en Allemagne, l'Ecole de Cologne, l'Ecole franconienne, l'Ecole de Souabe étaient aussi pleines d'éclat. Consultez, sur ce point, l'*Histoire de l'Art* de M. André Michel. En Alsace, la civilisation n'était pas moins avancée, comme le montre la remarquable *Histoire littéraire de l'Alsace* de Ch. Schmitt. Cet historien strasbourgeois, dont l'érudition attentive épuise tous les sujets qu'elle aborde, a étudié les plus grands des humanistes alsaciens à la fin du xv^e et au commencement du xvi^e siècle : Wimpheling (1450-1528), qu'il appelle l'instituteur de l'Allemagne et qui fut à la fois un pédagogue, un humaniste et un littérateur ; Sébastien Brant (1457-1521), l'auteur de la *Nef des Fous* et l'inspirateur à un certain degré d'Erasme et de Rabelais, qui fit une œuvre d'humaniste et de satirique, manquant toutefois d'un peu de sel comique et de verve poétique. Brant imagina une nef, une sorte de vaisseau, dans lequel toutes les catégories de fous seraient représentées, et il faut ajouter que Brant voit partout des cas de folie, jusque dans le goût des voyages. Cette satire un peu lourde trouva cependant un succès prodigieux et il est très probable que Rabelais l'a connue. Schmitt étudie aussi la vie et les œuvres de Gailer de Kaysersberg (1445-1510), prédicateur et censeur, et les disciples de Wimpheling : Pierre Schott, Guebwiler, Nachtigal, puis Thomas Murner, etc. Il faut remarquer que Wimpheling et Trithème étaient attachés à la doctrine et aux idées de Nicolas de Cusa, et, qu'ils présentent des analogies assez étroites avec nos rhétoriqueurs. On a toujours considéré nos grands rhétoriqueurs comme des isolés : vous voyez qu'ils ont eu des liens probables avec les écrivains de l'Allemagne et des Pays-Bas.

Leur isolement diminue encore, quand on passe de l'Alsace à la Flandre. M. Pirenne, dans son admirable *Histoire de Belgique*, tome II (Bruxelles, 1904), a recherché les causes de la puissante efflorescence intellectuelle dont Erasme a été, à la fois, le représentant le plus illustre et le plus caractéristique.

C'est, tout d'abord, le progrès extrêmement rapide de l'imprimerie, plus marqué encore dans le Nord que dans le Sud, en Hollande qu'en Belgique. Elle se répandit de proche en proche dans toutes les régions septentrionales, ouvrant à leur civilisation un magnifique avenir. En second lieu, l'influence des Frères de la Vie commune, dont nous avons souvent parlé, fut considérable.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Leur action a été décisive dans le mouvement intellectuel de l'époque. « Les écoles des Frères de la Vie commune étaient nombreuses, surtout dans les Pays-Bas septentrionaux. L'impulsion qu'elles ont donnée à la diffusion de l'imprimerie suffirait déjà à prouver l'action prépondérante qu'elles exercèrent sur le mouvement intellectuel de l'époque, si l'on ne savait par ailleurs combien cette action fut pénétrante et salutaire. C'est dans les écoles des Frères, en effet, que la haute culture littéraire, échappant au monopole exclusif du clergé, se met pour la première fois à la portée des laïques. Sans doute leur esprit est profondément et sincèrement religieux. D'après un de leurs maîtres les plus illustres, Rodolphe Agricola, l'étude des classiques doit surtout servir à l'intelligence des saintes Écritures, et ce sont les mêmes idées qui inspirent ses collègues, un Hégius par exemple ou un Murmellius. Mais, si foncièrement chrétiennes qu'elles soient et qu'elles se fassent gloire d'être, les écoles des Frères ne se développent pas moins en dehors de l'influence ecclésiastique. Elles vivent de leur vie propre et ne doivent qu'à elles-mêmes les réformes pédagogiques dont s'imprègne leur enseignement. Leurs chefs ont beau rester des fils soumis de l'Eglise, l'admiration qu'ils professent pour l'antiquité ne peut point, à la longue, ne pas pousser leurs élèves à s'affranchir de la scolastique et ne pas les inciter à considérer la science pure comme le but suprême de leurs efforts. Dès le milieu du xv^{e} siècle, à côté des mystiques si nombreux en Hollande, parmi les Hiéronymites, on voit poindre déjà des précurseurs de l'humanisme. En 1451, le Pogge s'étonne d'apprendre qu'un chanoine d'Utrecht, un « barbare », collectionne les discours de Cicéron. »

Le fondateur de l'association des Frères de la Vie commune fut Gérard Groote, un réformateur et mystique néerlandais, né et mort à Deventer (1340-1384). Gérard Groote étudia à Paris et à Prague ; puis, après s'être mêlé quelque temps à la vie mondaine, il s'adonna à la retraite. En 1381, il fondait à Deventer la première confrérie de la Vie commune : c'était une association de laïques pieux, sans règle ni vœux, qui se consacraient à l'instruction de la jeunesse et à la copie des manuscrits. Les Frères de la Vie commune ont eu comme élèves un grand nombre de savants et d'humanistes du xv^{e} siècle, entre lesquels Erasme est le plus grand. Tout ce mouvement a son foyer principal à Deventer, au nord-est des Pays-Bas, et présente un caractère aussi allemand pour le moins que néerlandais. Il y a action et réaction continues entre les Pays-Bas et l'Allemagne : Rodophe Agricola passe en Allemagne la plus grande partie de sa carrière ; Hégius, le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plus grand pédagogue de Deventer, est originaire des environs de Munster, et la plupart de ses disciples principaux se recrutent parmi les Westphaliens.

Cette Renaissance des Pays-Bas est des plus intéressantes. De toutes parts s'ouvrent des écoles latines. Les laïques se lancent avec une incroyable ardeur dans la carrière de la science et de l'enseignement. On fonde alors le fameux Collège des Trois-Langues à Louvain, qui fut, en quelque mesure, le prototype du Collège de France. A la place du clerc s'installent l'humaniste ou le poète. A la cour, au sein de la haute aristocratie, les mœurs s'affinent et l'horizon intellectuel s'élargit, grâce surtout à la pédagogie. Pour bien comprendre cette Renaissance septentrionale, il faut la rapprocher du mouvement qui s'est produit chez nous de 1520 à 1530. Des deux côtés, le luxe, la politesse des mœurs, le désir de la culture, résultent d'une influence pédagogique. — Pourtant il ne faut pas négliger l'action réelle de l'Italie sur les Pays-Bas, ni même l'action de la Cour de Bourgogne, dont nous avons naguère parlé. Le développement matériel et le développement artistique sont parallèles. Pour la première fois se révèle l'attrait des jouissances intellectuelles, d'un luxe délicat et des mœurs adoucies, de la politesse, des plaisirs de la conversation, etc.

Sur le terrain ainsi préparé par une intense culture pédagogique et par les modifications que subit la vie sociale, surgit Erasme. En lui, les deux mouvements se rencontrent et se combinent. Il a étudié chez les Frères de la Vie commune à Deventer et à Bois-le-Duc; puis il a passé quelque temps au monastère de Stein, près de Gouda. Il fut attaché d'abord à l'évêque de Cambrai, Henri de Berghes ; après quoi, il resta quatre ans à l'Université de Paris. Dans son œuvre, on trouve maint souvenir des disputes scolastiques et des colloques auxquels il assista lorsqu'il était étudiant. Il passa ensuite au service du jeune lord Montjoy et gagna l'Angleterre avec lui. De là, il passa en Italie, où il se lia avec Bembo, Grimani, Jean de Médicis (le futur Léon X). A Venise, il fit la connaissance d'Alde Manuce. Revenu dans sa patrie, il y trouva le titre de conseiller et une pension de Charles-Quint. C'est à ce moment que François Ier entreprit de le faire venir en France et de lui donner une chaire de lecteur au Collège de France. Erasme se rend, en 1521, à Bâle, où il mourut en 1536.

Une des périodes décisives de sa vie fut son séjour en Angleterre, en 1496. Il y vécut, en effet, dans l'intimité de deux grands humanistes, Colet et Thomas Morus. Avec le premier, il étudia le grec, s'initia au platonisme et entreprit un commentaire historique

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et grammatical de la Bible. Avec le second, il eut des entretiens assidus, dans lesquels il acquit une conception de la vie plus large, plus libre, plus humaine. Je vous renvoie là-dessus au livre de Jusserand, sur l'histoire littéraire du peuple anglais. On peut rapprocher à bon droit l'*Utopie* de l'*Eloge de la Folie*. C'est, en effet, sous le toit de son ami et un peu comme un écho de ses conversations qu'Erasme écrivit en 1501 l'ouvrage intitulé *Moriæ Encomium*. Erasme rappelle par beaucoup de traits Voltaire : comme lui, il a une chétive santé ; comme lui, par des prodiges de volonté et d'équilibre intellectuel, il arrive pourtant à exercer une action immense. Erasme s'était formé un idéal du vrai et du bien qui n'était pas celui des humanistes italiens, qui est le retour à l'antiquité païenne; car Erasme est demeuré sincèrement chrétien ; il allie son christianisme à la sagesse antique et il conçoit l'*Evangelica philosophia*. Le type qu'il a rêvé, avec la Renaissance du Nord tout entière, c'est le *miles christianus*, le type de l'honnête homme suivant les enseignements du Christ et qui néanmoins interprète librement l'Ecriture. Cette Renaissance du Nord, dont il sera l'Apôtre et qui trouve en lui son expression la plus complète, offre un caractère plus social, plus pratique que l'italienne : « Elle ne prétend point transformer l'homme, mais l'instruire, l'améliorer, l'éclairer. Depuis les règles élémentaires de la civilité jusqu'aux principes les plus élevés de la morale et de la religion, rien n'échappera à la tâche réformatrice que lui assigne Erasme. » Erasme s'est rendu compte des nécessités de l'humanité moyenne et il ne les a pas négligées en entreprenant, pour ainsi dire, un renouvellement de l'homme.

En 1500, l'année même de la naissance de Charles-Quint, Erasme publia les *Adagia* ; il les publia à Paris qu'il considérait comme la métropole intellectuelle du monde occidental. Vous trouverez dans la bibliographie d'Erasme par Van der Haeghen tous les renseignements sur les premières éditions des *Adagia*. La première édition fut tirée à un chiffre énorme, peut-être, comme plus tard l'Eloge de la Folie, dans les environs de 24.000 exemplaires : c'est vous dire le succès que l'œuvre d'Erasme trouvait alors. Ce succès inouï d'un ouvrage pédagogique est analogue à celui de l'*Emile*. Ce livre popularisait non point la forme, mais le fond et comme le suc même de la sagesse antique. Il n'enthousiasmait pas seulement les lettrés, les pédagogues et les savants ; c'étaient des applaudissements unanimes qui saluaient son apparition. — On a taxé les *Adages* de petit livre : c'est une erreur. Les *Adages* parurent d'abord sous forme d'in-folio, puis d'in-quarto ; on en publia plus tard un *Abrégé*, d'où vient la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

confusion. Les *Adages* étaient formés de cinq chiliades, subdivisés eux-mêmes en centuries. Ce fut de parti-pris qu'Erasme ne distribua pas les *Adages* selon l'analogie des matières. Il voulait, en effet, disait-il, une lecture variée, piquante par les surprises que préparait l'opposition même des sujets traités. Ce n'était souvent que par le fil le plus léger que s'y rattachaient de longues digressions, satiriques pour la plupart : c'était le jardin d'Alcinoüs, suivant le mot de Budé. Vous connaissez la définition qu'Erasme donnait de l'*Adage* : l'*Adage* est un mot célèbre, remarquable par une certaine finesse et nouveauté. Mais cette définition « ne dégage pas cette idée, il nous semble, dit Feugère, essentielle, que le proverbe est la forme populaire d'une de ces vérités relatives qui trouvent dans la vie commune leur fréquente application, et sont comme la monnaie courante de la sagesse moyenne et pratique. La définition d'Erasme a le tort de forcer l'entrée des adages au profit d'expressions qui ne sont proprement que des allusions ou des métaphores. » Chaque adage comprend, en général, trois parties : la première contient le sens propre du proverbe ; dans la seconde il réunit, comme en un bouquet, les citations diverses, grecques ou latines, où l'adage a trouvé place. Il termine en énumérant les occasions dans lesquelles l'emploi du proverbe aura encore sa grâce et sa nouveauté, insistant sur le prix qu'on lui donnera, si on sait le transporter de son acception naturelle à l'ordre moral et figuré. Dans sa préface, Erasme expose le profit moral que présentent ces sentences, « étincelles de la sagesse antique », la grâce qu'elles donnent au style, et les ressources précieuses que l'on en retire pour l'intelligence des auteurs. Les *Adages* nous font pénétrer dans les intimes parties d'une civilisation que trop souvent négligent les grands écrivains, plus préoccupés des caractères généraux de la nature humaine que des aspects particuliers d'un siècle, d'une époque, d'une société.

En 1503, Erasme publia l'*Enchiridion militis christiani* ; en 1509, l'*Eloge de la Folie*, *Moriæ Encomium* ; en 1516, les *Colloquia*. Ces ouvrages trouvèrent des admirateurs nombreux et dévots dans toutes les classes de la société. Dans l'*Éloge de la Folie*, Erasme passe en revue tous les représentants de la tradition politique et religieuse : les théologiens, les moines et les évêques, etc. Il ne s'attaque pas seulement aux abus : avec quel mépris il traite le culte des images, la dévotion aux saints et même à la Vierge, les pèlerinages à Rome et à Compostelle, suivant la remarque d'un biographe. Dans cette critique, nous voyons poindre le réformateur et, de fait, « l'*Enchiridion*, dit

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Renaudet, contient en germe toute la Réforme ». L'usage qu'y fait Erasme des écrits de saint Paul, de l'Epitre aux Galates, qui fut le texte protestant par excellence, ces mots de « liberté en Christ », qu'il prononce après Jean Wesel, tout cela ne laisse-t-il pas pressentir Luther, sec commentateur de l'Apôtre, et le *De Libertate christiana* ? Le retour à saint Paul, réclamé par Erasme, dès 1503, et qui, en 1512, s'accomplissait sous les auspices de Lefèvre, était, au fond, un acte grave de protestation contre le système formaliste et judaïque du catholicisme contemporain. Sans Erasme, on peut dire que la Renaissance française aurait été tout autre. Bien des idées de Rabelais, dont on a attribué la première intention à Pline, ont été inspirées à notre grand prosateur par la lecture d'Erasme. Erasme est le père spirituel et intellectuel, le chef de file de la Renaissance. Il suffit de lire ses lettres, récemment éditées par M. Allen, fellow de l'université d'Oxford, pour s'en convaincre.

On possède aussi une lettre de Rabelais à Erasme, dans laquelle on saisit comme un accent de vénération et de piété filiale. La voici : « A Erasme, salut empressé, au nom de Jésus-Christ Sauveur. Georges d'Armagnac, très illustre évêque de Rhodez, m'envoya dernièrement l'*Histoire Juive* de Flavius Josèphe sur la prise de Jérusalem et me pria, au nom de notre vieille amitié, de vous la faire remettre à la première occasion, s'il advenait que je rencontrasse un homme de confiance qui allât où vous êtes. J'ai donc saisi avec empressement cette occasion qui me permet, en outre, mon excellent père, de vous témoigner par quelque bon office avec quels sentiments de piété filiale je vous honore. Mon père, ai-je dit ! plus encore ! je dirais : ma mère, si votre indulgence me le permettait. Car ce que nous voyons arriver chaque jour aux femmes qui nourrissent le fruit de leurs entrailles sans l'avoir jamais vu, et le protègent contre les intempéries de l'air, tout cela vous l'avez éprouvé aussi, vous qui, ne connaissant ni mon visage ni même mon nom, m'avez élevé et abreuvé aux chastes mamelles de votre divine science. Oui, tout ce que je suis, tout ce que je vaux, c'est de vous seul que je le tiens, et, si je ne le crie bien haut, que je sois le plus ingrat des hommes présents ou futurs ! Salut, salut encore, père chéri, père et honneur de la patrie, génie tutélaire des lettres, invincible champion de la vérité... »

Nous avons déjà signalé, dans le caractère d'Erasme, des points qui permettent de le comparer à Voltaire. Si nous voulons maintenant résumer notre impression, nous nous apercevrons de plus en plus qu'un tel parallèle serait justifié. Erasme, en effet, con-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

damne avec acharnement la tradition : il est très moderne ; il s'élève hautement contre l'ascétisme du Moyen-Age et des moines, contre les scolastiques, contre les superstitions, contre les frères vagabonds et contre les religieux fainéants ; il condamne le célibat des prêtres et place la vie du siècle au-dessus de celle des cloîtres. Il élimine tout élément mystique. Le but capital de son plan d'éducation, c'est de développer librement sa personnalité et de se rendre capable de tenir une place utile dans le monde. L'homme existe réellement pour cette vie. « La perfection n'existe plus désormais dans la vie contemplative, dans la méditation *in angello cum libello* ; elle réside dans l'épanouissement complet de l'énergie et des facultés de l'individu. Mais cet épanouissement ne sera possible que dans une humanité affranchie des entraves où la retient le passé. » Une semblable doctrine devait avoir pour conclusion logique la suppression des distinctions entre les hommes, la suppression des castes sociales et la suppression des frontières ; elle aboutissait, d'une part, à l'individualisme, de l'autre au cosmopolitisme. Toutefois, Erasme n'était pas un révolutionnaire ; il ne voulait bouleverser ni l'Eglise ni l'Etat ; il acceptait avec résignation la situation dans laquelle il vivait, en attendant les progrès qui devaient sortir de la diffusion de l'instruction et de la science. D'ailleurs, il ne pouvait pas être du côté de la Réforme : il n'était pas assez religieux pour cela.

Je ne voudrais pas terminer cette année sans vous parler, au moins brièvement, des grands rhétoriqueurs. On a dit sur leur compte beaucoup de mal, et toujours parce qu'on les connaissait mal. Heureusement, sinon pour leur mémoire, du moins pour notre érudition, ce sujet ingrat va être prochainement renouvelé par un travail de M. C. Guy, qui nous donnera une étude d'ensemble de cette école. Les grands rhétoriqueurs ne doivent pas être trop dédaignés, car ils constituent une transition entre le Moyen-Age et la Renaissance. Ils ont peut-être plus de valeur qu'on ne leur en accorde généralement. Ils ont eu une vive préoccupation de la forme, de la technique ; et, pour la satisfaire, ils se sont livrés à une véritable gymnastique poétique. On peut, il est vrai, leur reprocher leur défaut d'idées intéressantes ; mais, s'ils en avaient eu, ils n'auraient pas pu les exprimer. Petit de Julleville écrit : « Entre le Moyen-Age, qui eut tant de peine à mourir, et la Renaissance dont les pleins effets se faisaient attendre en France, l'histoire de notre poésie

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pendant la première moitié du XVIe siècle serait une période confuse et assez aride à parcourir, s'il ne s'y rencontrait un poète qui la résume presque à lui seul, et offre déjà plus qu'une ébauche de l'esprit national dans ce qu'il a de grâce aimable et légère, de délicatesse et de bon sens. Mais Clément Marot ne saurait être isolé de ceux qui l'ont précédé, de ses contemporains et de ses successeurs immédiats : il importe de le replacer au milieu d'eux, ne fût-ce que pour goûter pleinement tout ce qu'il y a de personnel dans son exquise et libre allure. » Sous l'influence d'Alain Chartier s'était formée une école savante, d'abord à la cour de Bourgogne et, un peu plus tard, dans les Flandres, gouvernées par Marguerite d'Autriche. Presque tous ses représentants aspirèrent à être orateurs, historiens et poètes. Ils s'appelèrent eux-mêmes, comme un titre d'honneur : les grands rhétoriqueurs. Le premier en date et le plus illustre, c'est Georges Chastellain. Après lui, vinrent Meschinot et Jean Molinet. Meschinot est l'auteur des *Lunettes des Princes*, il recherchait avant tout les complications et les tours de force, les rimes allitérées ou les vers rétrogradant de droite à gauche. Un de ses huitains peut se lire de trente-huit manières différentes, en offrant toujours rime et sens : c'est véritablement le chef-d'œuvre du genre. Crétin de Paris, trésorier de la chapelle de Vincennes, fut le maître de Marot, qui l'appelle « souverain poète français ». Il faut aussi rappeler les *Traités de Rhétorique* de Molinet, l'*Infortunatus* de Pierre Fabri, et joindre aux poètes que nous avons cités les noms de Jean Lemaire de Belges, de Jean Bouchet et d'Octavien de Saint-Gelais, sur lesquels nous reviendrons.

Nous voici arrivés à la fin de notre année, et nous allons nous séparer pour quelque temps ; mais, auparavant, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous remercier de la bienveillance avec laquelle vous m'avez écouté, de la patience que vous avez montrée, en vous attardant avec nous dans l'étude du Moyen-Age considéré comme une période sinon préparatoire de la Renaissance, du moins présentant plus de caractères communs qu'on ne croit avec le XVIe siècle : je souhaite de retrouver en vous, à la reprise du cours, ces bonnes dispositions. Je voudrais aussi résumer nos enquêtes de cette année et faire ressortir le plan de notre étude. Dans une introduction, nous avons démontré l'opportunité d'une étude générale de la Renaissance, en traçant l'esquisse des nombreux travaux récents qui nous invitaient à entreprendre cette synthèse. En même temps, cette esquisse était comme un essai de bibliographie générale pour notre sujet. Ensuite, nous avons divisé la Renaissance en plusieurs grandes périodes, en tenant

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

compte des synchronismes qui indiquent des changements dans la marche de la civilisation. Nous avons relevé les principales définitions de la Renaissance qui ont été données, soit par les gens du xvi^e siècle assez clairvoyants pour comprendre la grandeur du mouvement auquel ils assistaient, soit par nos contemporains, et nous avons, à notre tour, proposé une définition de cette période. Après quoi, nous avons abordé l'étude des origines de la Renaissance. Nous sommes remontés très haut, pour mieux nous assurer de l'existence continue d'un courant indépendant, critique, soucieux de la morale et de l'art à la fois, qui devait s'épanouir dans la Renaissance. Nous avons assisté ainsi aux progrès de la civilisation française et nous nous sommes convaincus du caractère national et traditionnel que la Renaissance revêt par fois, quoi qu'en disent ceux qui voient en elle exclusivement un retour à l'antiquité. Nous avons étudié la première Renaissance dont Charlemagne fut le contemporain, celle du xii^e siècle avec les scolastiques, puis le *Roman de la Rose* et le retour au paganisme, celle enfin du temps de Charles V. Mais nous avons insisté encore davantage sur le xv^e siècle, qui nous présente une forme nouvelle de la sensibilité que nous avons pu saisir en étudiant la poésie et les romans de cette époque. Puis nous avons raconté l'histoire des origines de l'imprimerie, l'histoire des ateliers et des premiers imprimeurs. Nous avons tracé une esquisse de l'humanisme au xv^e siècle en faisant le portrait de quelques-uns de ses plus notables représentants, comme Gaguin. Nous avons, enfin, étudié les influences étrangères, tout d'abord celles de l'Italie qui agirent sur la France à la suite des expéditions de Charles VIII et de Louis XII, puis celles de l'Allemagne et des Pays-Bas. Nous sommes donc arrivés au seuil du xvi^e siècle ; nous avons, jusqu'ici, fait la besogne la plus ingrate et la moins séduisante. L'an prochain, nous aurons la satisfaction d'étudier les périodes plus brillantes et plus agréables de la Renaissance proprement dite.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La Catalogne de 1808 à 1812

Conférence de M. G. DESDEVISES DU DEZERT,

Doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

Les Archives de la couronne d'Aragon.

Parmi les grands dépôt d'archives de l'Espagne, le plus intéressant peut-être, parce qu'il est le mieux classé, est le dépôt des Archives de la couronne d'Aragon, à Barcelone.

Ces Archives ont une très curieuse histoire, qui va servir d'introduction au sujet très spécial, mais très intéressant, croyons-nous, que nous nous proposons de traiter devant vous cette année.

La couronne d'Aragon, la *coronilla,* comme disent dédaigneusement les Castillans, était une confédération de quatre pays: royaumes d'Aragon, de Valence et de Majorque et principauté de Catalogne. Cette confédération eut pour dernier roi national Ferdinand le Catholique. A sa mort (1516), sa fille Jeanne la Folle, déjà héritière de Castille, du chef de sa mère, la grande reine Isabelle, hérita des Etats aragonais ; et l'unité de l'Espagne fut un fait accompli.

Les Archives de la couronne d'Aragon ne furent pas cependant transportées au château de Simancas, lorsque Philippe II songea à constituer les Archives royales de Castille ; elles restèrent à Barcelone, sous la garde du vice-roi de Catalogne.

En 1545, les Cortès de Monzon avaient décidé la construction d'un palais à Barcelone, pour le logement du lieutenant du roi. On choisit un emplacement voisin de l'ancien palais royal, dont subsistent encore aujourd'hui la salle de justice (*el tinnell*) et la chapelle, consacrée à Santa Agueda. Le palais, commencé le 12 décembre 1549, sur les plans de D. Antonio Carbonell, architecte de Barcelone, fut terminé au début de 1555. L'architecte avait réçu pour son plan 120 livres barcelonaises (320 francs) et un traitement de 240 livres (640 francs) par an, pendant la durée des travaux.

L'édifice est de style très sobre, mais de caractère imposant ; c'est un cube de granit, percé de fenêtres très simples, ornées à la partie supérieure d'un écusson catalan. Une seule porte y donne entrée ; elle est à plein cintre, et la voûte est formée de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

claveaux énormes, à la mode catalane. A la partie supérieure de l'édifice, des échauguettes posées aux angles donnent à la construction un caractère militaire, qui s'allie très bien avec les hautes murailles de granit. A l'intérieur, une cour carrée fait pénétrer partout l'air et la lumière. Une jolie galerie en fait le tour, à la hauteur du premier étage. Le côté gauche est occupé par l'escalier, de seigneuriale ampleur, couvert d'un dôme en menuiserie d'un excellent travail. Les appartements occupent les trois autres côtés, sur deux étages ; une haute tour de granit, construite derrière le palais, permet d'embrasser d'un coup d'œil toute la ville et tout le pays, depuis le Tibidabo jusqu'à la mer et de Montjuich à Mataró.

En 1656, le marquis de Mortara, vice-roi de Catalogne, abandonna le palais et s'établit à l'ancienne Halle aux draps, construite en 1444, et transformée depuis en salle d'armes. Le marquis de Castel-Rodrigo fit réparer la Halle et le duc d'Ossuna mit la dernière main aux embellissements, en 1669. Le vieux palais fut complètement abandonné et ne tarda pas à se délabrer.

Les documents des Archives d'Aragon restèrent au vieux palais. Le 28 septembre 1738 et le 7 février 1754, furent rédigés des règlements administratifs, qui déterminaient le nombre des employés, fixaient leurs traitements, indiquaient leurs travaux et leurs heures de bureau ; mais ces règlements ne furent jamais sérieusement appliqués. Les Archives restèrent, en réalité, à l'abandon.

Le 10 août 1766, l'archiviste D. Francisco Javier de Garma y Duran représenta au roi le mauvais état et le peu de sécurité de l'ancien palais, et demanda le transfert des documents au palais de la Députation provinciale, alors occupé par l'Audience royale. Le roi accorda le transfert par acte du 15 septembre 1766. Le transport des livres et papiers commença le 28 avril 1770 ; mais rien n'était préparé dans le nouveau local, et l'archiviste se trouva aux prises avec des difficultés inouïes. Deux hommes de peine firent 157 voyages de l'ancien palais jusqu'au nouveau dépôt ; le travail ne prit fin que le 30 avril 1771 et fut si pénible, que le roi en voulut connaître tout le détail. Un superbe mémoire fut rédigé pour donner satisfaction à S. M.

Le transport des documents une fois fait, il fallut songer à l'installation des locaux. On commença le 19 mai 1793, vingt-deux ans après la prise de possession, et les travaux ne prirent fin que le 15 juillet 1797. Ils avaient coûté 172.435 réaux 12 maravédis, ou 43.108 fr. 78 centimes, et l'installation laissait toujours beaucoup à désirer.

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Les archives occupaient quelques salles donnant sur l'étroite rue de l'Évêque et sur la cour des Orangers. Les salles étaient basses et mal éclairées ; aucun local spécial n'avait été affecté aux bureaux de l'archiviste ; les armoires, prises dans l'épaisseur des murs, étaient humides, et les parchemins et papiers s'y détérioraient rapidement.

Cependant Francisco Garma y sut maintenir un certain ordre. Lorsque l'érudit Lorenzo Hervas visita le dépôt, en 1799, il le trouva bien disposé et plus intéressant que celui de Simancas. Mais, après la mort de Garma, le désordre fut absolu. En 1802, le roi Charles IV, étant à Barcelone, demanda à visiter les Archives: elles étaient en si triste état que l'on ne se soucia pas de les montrer au souverain. On lui répondit négligemment que la clef était perdue et l'indolent monarque n'insista pas pour qu'on la retrouvât.

En 1812, les Archives d'Aragon faillirent prendre la route de Paris, Napoléon songeant à annexer la Catalogne à son empire ; Barcelone les conserva grâce à l'intervention d'un avocat du parti français, José Valenti y Jover ; mais elles restèrent inutilisables, puisqu'il n'y avait plus ni employés ni garçons de service, et le travail indispensable pour les mettre en état de rendre service aux érudits eût effrayé les plus braves.

Cette tâche formidable, que personne n'osait entreprendre, Prospero de Bofarull y Mascaro l'accomplit avec un zèle et une patience admirables ; c'est à lui que ces magnifiques archives doivent leur salut.

Né à Reus, le 31 août 1777, il fit son droit aux Universités de Cervera et de Huesca et fut reçu docteur en 1798, à l'âge de vingt-deux ans ; il passa à Madrid, pour obtenir le titre d'avocat des Conseils royaux. A l'époque de l'invasion française, il se rendit à Cadix, et la junte supérieure de Catalogne le chargea, à plusieurs reprises, de missions auprès du gouvernement national. Il obtint, en récompense de ses services, la charge d'alcalde mayor à la Ysla de Léon, la ville administrative bâtie auprès du port militaire de la Carraca.

Le 22 avril 1814, la Régence du royaume mit le comble à ses vœux, en le nommant archiviste de la couronne d'Aragon.

Ferdinand VII, redevenu roi absolu grâce aux intrigues des réactionnaires, cassa la nomination, mai seulement pour faire acte de maître, et, par décret du 22 mai 1814, il donna à son tour à Bofarull la garde des Archives de la Couronne d'Aragon.

En 1818, la retraite du régent de l'Audience royale, juge conservateur des Archives, laissa D. Prospero seul maître dans son

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

domaine. En 1823, une dénonciation calomnieuse le fit destituer; mais le capitaine général reconnut bien vite son erreur et le replaça au poste honorable où le roi l'avait porté, et qu'il occupa jusqu'en 1847.

Prospero de Bofarull mit tous ses soins à reconstituer et à classer les Archives. Aidé de son frère Juan, il dressa l'inventaire de ses richesses et les divisa en trois grandes sections :

1° Parchemins isolés : 17.333 pièces.

2° Registres de chancellerie, registres judiciaires, collections diverses : 6.118 registres.

3° Ecrits sur parchemin et pièces détachées : 2.493 pièces.

Il travailla tant et si bien, qu'il finit par attirer l'attention de Ferdinand VII et par obtenir quelques secours pour la reliure des registres et l'organisation des collections.

En 1822, les Archives s'augmentèrent d'une importante collection. Roque Olsinellas, archiviste du monastère de Ripoll, consentit à verser toutes les archives de son abbaye aux mains de D. Prospero. Par ses connaissances historiques et archéologiques, ce moine était le digne ami littéraire de Bofarull. Il avait, par deux fois, refusé la mitre et comptait certainement parmi les plus savants hommes de la province.

Mais, quand le clergé eut recouvré sa suprématie, à la suite de l'intervention française, les moines de Ripoll réclamèrent leurs archives, et le dépôt de Barcelone dut se dessaisir de ses richesses, qu'il avait cru avoir acquises définitivement. Ce fut un malheur pour la science. En 1835, l'abbaye de Ripoll fut attaquée par les *Cristinos*, et les paysans des environs mirent le feu aux archives pour brûler les actes en vertu desquels ils devaient payer des cens et des dîmes à l'abbaye. Ainsi disparut la riche collection qui eût été à l'abri au palais de l'Audience barcelonaise.

D. Prospero commença à rédiger un inventaire détaillé, qui remplit une trentaine de volumes grand in-folio, et ajouta à la liste des pièces et des régistres des milliers de passages transcrits des documents originaux.

En 1827, le roi et la reine vinrent à Barcelone et voulurent visiter les Archives. Cette fois, on trouva la clef. Ferdinand VII et Marie-Amélie parcoururent les salles et parurent écouter avec intérêt les explications et aussi les doléances de D. Prospero. Le roi se déclara satisfait, donna quelque argent pour le personnel et pour la reliure, et fit porter aux Archives les papiers provenant de l'ancien gouvernement catalan.

En 1835, après la guerre civile, les Archives reçurent 233 manuscrits provenant de Ripoll, 244 de Saint-Cucufat, 170 de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Saint-Augustin, 169 de la Merci de Barcelone et des centaines de registres provenant de l'Hôtel des monnaies.

Le méchant local, aménagé avec tant de peine à la fin du dix-huitième siècle, ne suffisait plus à contenir tous ces trésors ; les collections bien rangées tenaient plus de place : il fallut songer à un nouveau transfert des collections ; et la reine régente, Marie-Christine, se montra disposée à favoriser les efforts de l'archiviste.

Le 30 janvier 1836, un ordre royal enjoignait à D. Prospero de se mettre d'accord avec le gouverneur civil et la députation provinciale pour proposer au ministre de l'intérieur l'appropriation de l'édifice qui lui semblerait le mieux convenir à l'installation des Archives.

La commission choisit l'ancien palais du vice-roi, « où les Archives avaient pris naissance et s'étaient conservées pendant plusieurs siècles ». Elle faisait remarquer que, en cas de siège de la ville, la solidité de l'édifice le garantirait contre bien des risques. Le palais était bien situé au centre de la ville, et cependant au milieu d'un quartier paisible et favorable à l'étude. Il était sec et bien ventilé, ce qui assurerait la conservation des documents. Son mérite architectural lui donnait une grande valeur, si l'on en faisait un palais d'Archives ; cette valeur se réduirait à rien, si on voulait lui donner une autre destination. Enfin sa proximité des locaux actuellement occupés par les collections assurait un déménagement facile et économique.

Le 5 juin 1838, un décret royal approuva la proposition de transfert, et, dès le 19 juillet, D. Prospero prit possession de l'ancien palais du vice-roi ; mais l'installation définitive ne put se faire que le 18 décembre 1853. D. Prospero n'avait pas voulu retomber dans l'erreur commise en 1770 par Garma ; il n'avait pas voulu quitter le palais de la députation avant que le palais du vice-roi *fût* prêt à le recevoir.

Les événements politiques contribuèrent aussi à retarder l'exécution du décret de Marie-Christine. Destitué, le 9 octobre 1840, par la Junte provinciale de Barcelone, D. Prospero ne fut réintégré dans sa charge que le 12 janvier 1844 par le ministre de l'Instruction publique Gil y Zarate.

Il n'avait rien perdu de son ardeur au travail. Il obtint, en 1846, l'autorisation de commencer une publication monumentale : les *Documents inédits des Archives de la couronne d'Aragon*, et s'y employa avec un tel zèle, que dix-sept volumes furent publiés sous sa direction.

Non content de classer les Archives confiées à sa garde, D. Pros-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pero entreprit la restauration des documents attaqués par les vers et par la moisissure ; des bandelettes de parchemin adroitement collées sous les endroits faibles, des papiers transparents appliqués sur les feuilles déchiquetées par les vers rendirent aux documents les plus endommagés quelque soutien et quelque solidité. Il est des registres où certaines pages sont une vraie dentelle, où l'ingéniosité du conservateur dépasse le croyable ; et, dans ces soins minutieux, on devine à la fois et l'amour de la science et l'amour du pays. Préposé à la garde des titres de noblesse de la Catalogne, D. Prospero n'a vécu que dans ses Archives et pour elles ; elles ont été sa passion, sa vie.

Il a fait mieux encore ; en maniant ces vieux titres, en s'appliquant à les déchiffrer, l'idée lui est venue d'écrire l'histoire des origines de la Catalogne, d'éclairer, si possible, les points les plus obscurs des Annales primitives ; il a écrit l'histoire des premiers comtes de Barcelone. — *Los condes de Barcelona vindicados, y cronologia y genealogia de los reyes de España considerados como soberanos independientes de su marca.* (Barcelona, Oliveres y Monmany, 1836. 2 vol. in-4°, menor I, 254. — II, 381 pp. — Imprimé aux frais du duc d'Osuna.)

La difficulté était extrême, parce que les annales franques se taisent sur la Catalogne à partir de 865. Barcelone fut prise et pillée par les Arabes en 985, et les plus anciennes annales catalanes ne commencent qu'au XIII^e et au XIV^e siècle avec les *Gesta Comitum Barcinonensium*, publiés au XVII^e siècle par Marca, et avec le *Sumari* de Puigpardines, publié au dernier siècle par la *Revista de Ciencias historicas*.

D. Prospero étudia de très près les documents conservés aux archives de la cathédrale de Vich et de l'abbaye de Ripoll, et aux archives comtales de Barcelone ; il les soumit à une critique sérieuse et parvint à fixer la liste définitive des premiers comtes indépendants de Barcelone, depuis Wifred le Poilu jusqu'au comte Borrell, qui gouvernait la Catalogne au moment de l'invasion sarrasine de 985. Cet ouvrage est encore considéré comme une des sources de l'histoire catalane.

En 1847, D. Prospero demanda au gouvernement de lui donner un auxiliaire, et obtint que cet auxiliaire fût son propre fils, D. Manuel de Bofarull y de Sartorio. En 1849, D. Prospero abandonna la direction des Archives d'Aragon à son fils, mais garda le titre de chroniqueur d'Aragon et la direction de la collection des documents inédits. Il vécut dix ans encore, au milieu des siens, et mourut, le 29 décembre 1859, à l'âge de 82 ans.

D. Manuel, son fils et son successeur, était né à Barcelone en

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1815, et avait étudié le droit à Cervera et à Barcelone. Dès 1830, on le voit entrer aux Archives comme quatrième employé surnuméraire ; en 1833, il est titularisé; en 1846, il est troisième employé et, en 1847, sous-archiviste, sans traitement.

Dès cette époque, il s'était fait connaître comme travailleur. Nommé, en 1844, membre de la Commission des Monuments historiques et artistiques, il avait recueilli dans les bibliothèques des couvents supprimés 6.506 volumes qu'il avait sauvés du naufrage.

En 1848, il représenta l'évêque de Barcelone à la junte d'organisation des archives dépendantes du Ministère de grâce et justice du district de Barcelone.

Archiviste en titre, en 1849, il s'efforça de hâter l'installation des Archives au palais que la reine régente avait mis à la disposition de son père, le 5 juin 1838. Rien n'avait pu encore être fait, faute d'argent. Le palais délabré devait être restauré de fond en comble, avant de recevoir les précieuses collections qu'on y voulait ranger.

Le 27 mars 1850, la reine Isabelle II consacra aux travaux de restauration du palais une partie des fonds payés par les quatre provinces de Catalogne comme indemnité pour les retards apportés au tirage au sort des soldats. Ces fonds auraient dû régulièrement tomber dans la caisse de la voirie ; le président de la junte des chemins fut averti du virement, et D. Manuel se vit en face d'un beau crédit de 199.543 réaux (50.000 francs).

Les travaux commencèrent le 17 juin 1850 et prirent fin à l'automne de 1853. Un mois suffit pour le transfert et l'arrangement des collections, augmentées en 1852 de tous les papiers provenant de l'ancien Conseil d'Aragon.

L'inauguration du nouveau local eut lieu le 18 décembre 1853, et D. Manuel prononça à cette occasion un substantiel discours, auquel nous empruntons un grand nombre de renseignements. Les Archives, parfaitement installées désormais, allaient offrir aux érudits leurs belles séries, rangées en bon ordre et conservées avec le soin le plus minutieux.

D. Manuel présida, pendant plus de quarante ans, à la direction des Archives. Il publia pour sa part 23 volumes dans la collection des documents inédits de l'histoire d'Aragon, fut nommé en 1860 vice-président de la Commission des monuments historiques et artistiques, et mit toujours sa science à la disposition des chercheurs, avec une courtoisie et une cordialité extrêmes. Nous avons pu en juger par nous-mêmes. La préparation de notre thèse de doctorat nous avait amené à Barcelone au mois de septembre

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1886, et D. Manuel nous fit un si gracieux accueil, que nous nous sentîmes presque aussitôt comme de la maison. Il s'informa du but et de l'avancement de nos recherches sur le séjour du prince Carlos de Viana à Barcelone, et mit à notre disposition les registres de comptes de la maison du prince, où nous pûmes suivre, jour par jour, pendant plusieurs mois, la vie agitée et troublée du malheureux prince lettré, jeté au milieu de passions qu'il n'arrivait pas à comprendre. D. Manuel nous indiqua de nouvelles sources aux archives municipales de Barcelone, voulut nous présenter à l'archiviste D. Luis Gaspar y Velasco et ne nous quitta qu'après nous avoir vu bien installé à notre table avec une bonne provision de documents devant nous. Mieux encore, nous le vîmes arriver, un matin, aux archives municipales ; il avait découvert un nouveau document sur le prince de Viana, et venait nous faire part de sa trouvaille pour nous en faire profiter.

Nous le retrouvâmes, quatre ans plus tard, quand nous revînmes à Barcelone étudier le régime politique de l'Espagne au XVIII[e] siècle ; il avait vieilli, mais si son visage était plus pâle et plus ridé, si ses forces avaient diminué, son aménité, sa complaisance infatigable, étaient les mêmes. Il voulut nous montrer ses Archives de fond en comble, et, dans une petite salle, il nous montra rangés sur une longue table une masse énorme de registres et de liasses : « Ce sont, nous dit-il, les archives de la Junte supérieure de Catalogne, qui gouverna la province de 1808 à 1812, pendant que les armées de Napoléon parcouraient le pays. Personne ne s'en est encore occupé ; ces papiers attendent un travailleur. » Nous commençâmes d'espérer que nous pourrions, un jour, exploiter cette riche mine d'inédit.

D. Manuel mourut en 1894, et, comme il avait succédé à son père, son fils lui succéda. D. Francisco de Bofarull y Sans, le directeur actuel des Archives d'Aragon, est né à Barcelone, le 2 septembre 1842. Il a commencé, comme son père et son aïeul, par l'étude du droit ; mais la création du Corps des archivistes, bibliothécaires et archéologues, lui a permis de recevoir une éducation scientifique que ses devanciers n'avaient acquise qu'à force de travail et d'expérience.

D. Francisco a trouvé les Archives en ordre admirable et n'a eu qu'à continuer les traditions de ses prédécesseurs ; mais il s'est trouvé en présence de difficultés particulières, dont il est sorti victorieux non sans peine. L'histoire est assez curieuse pour mériter d'être rapidement contée.

Le palais royal de Barcelone était en ruine, quand la province en entreprit la reconstruction au XVI[e] siècle. On ne garda de l'an-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cien palais que la salle de justice ; on déblaya le terrain, et l'on bâtit le palais neuf sur l'emplacement de deux maisons particulières, achetées par la Députation de Catalogne. Charles-Quint en reconnut solennellement la propriété à la province. Le vice-roi habitait le palais neuf et l'Inquisition siégeait dans la salle de justice, dernier vestige du palais vieux. Philippe II défendit aux Inquisiteurs d'empiéter sur leurs voisins, et les maintint strictement dans le palais vieux. Après la prise de Barcelone par le maréchal de Berwick, en 1714, Philippe V fit raser tout un quartier de Barcelone pour y construire la citadelle, et, parmi les édifices détruits, se trouva le couvent des filles de Sainte-Claire. Le roi leur donna le palais vieux, précédemment occupé par l'Inquisition, mais il ne put donner que ce qui lui appartenait : le palais neuf resta la propriété de la province, et a d'ailleurs été affecté par la reine Marie-Christine au service des Archives. Cependant les nonnes de Sainte-Claire n'ont pas renoncé à s'installer au palais neuf et ont fait le siège de la place avec toute la ténacité que l'on peut imaginer. D. Manuel de Bofarull n'écrivit pas moins de six mémoires pour combattre leurs prétentions ; mais, à un moment donné, les religieuses, désespérant d'obtenir gain de cause devant la justice civile, réussirent à porter l'affaire au Tribunal des conflits, juridiction politique, dont les membres sont nommés par le gouvernement. Il fut question, un instant, de transférer les Archives d'Aragon à Madrid, pour pouvoir donner le palais neuf aux Filles de Sainte-Claire ; les Barcelonais s'émurent, et Canovas del Castillo eut le bon sens de laisser les Archives d'Aragon à Barcelone. La lutte fut chaude ; mais le résultat de tout un siècle d'efforts ne fut pas perdu. Un projet nouveau prévoit, au contraire, l'expropriation des Filles de Sainte-Claire, le rattachement du palais vieux aux Archives et le développement du curieux musée archéologique installé dans la chapelle de Santa-Agueda. On aurait ainsi un ensemble vraiment monumental et digne des pays aragonais.

Lors des événements de Barcelone, en juillet 1909, le voisinage du couvent de Sainte-Claire pouvait faire courir aux Archives les plus sérieux dangers ; mais les révolutionnaires ne se dirigèrent point de ce côté, rendus prudents, peut-être, par le poste de *Mózos de la escuadra*, installé au rez-de-chaussée du palais des Archives.

La publication des *Documents inédits* ayant été interrompue, D. Francisco a profité de ses loisirs pour écrire de nombreuses et intéressantes études sur différents points d'histoire locale. Dès 1876, on le voit publier dans la *Revue historique latine* (t. III) une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

collection de lettres inédites, relatives au règne de Jean I^er^. En 1880, il édite, en collaboration avec D. Vicente Finisterra et D. José Ortega, un manuel de paléographie destiné aux candidats au notariat (Barcelone, 1880, 11 photolithographies). En 1883, il suit *Felipe de Malla au concile de Constance* et accompagne son étude historique de documents justificatifs et de la correspondance des ambassadeurs aragonais auprès du concile (Girone, 1883). L'année suivante, il nous présente la *Confrérie des tailleurs, instituée à Barcelone sous l'invocation de Sainte Marie-Madeleine* (Barcelone, 1884, in-8°). En 1885, il écrit la biographie de *Gilbert de Cruilles* (Barcelone, 1885, in-8°). En 1886, il donne un *Résumé historique du caractère et du développement des municipes catalans, depuis l'époque de la Reconquête jusqu'au règne de Philippe V* (Villanueva, 1886). La *Revue des Sciences historiques* publie dans son premier numéro (1887) une étude de lui sur *Jean de France, duc de Berry*, qui mérite, en ce pays d'Auvergne, une mention toute spéciale. M. de Bofarull ajoute à la biographie de son personnage des autographes, une description et une liste de ses livres, une liste de ses enluminures et deux lettres inédites sur sa mort et ses funérailles. La même année, il donne encore un travail sur les *Origines du bourg de San Martin de Provensals*, avec documents justificatifs du x^e^ et du xi^e^ siècle.

Dans ces dernières années, D. Francisco s'est attaché à une étude tout à fait spéciale, et d'infini détail. Il a intitulé son livre : *Le papier et ses marques, étude historique, archéologique et bibliographique*. L'ouvrage se compose de 5 tomes, dont un de texte et 4 de gravures, reproduisant 2.000 filigranes empruntés aux papiers des treizième, quatorzième et quinzième siècles, avec indication des archives et des bibliothèques auxquelles les exemples sont empruntés.

Fidèle aux traditions laborieuses de son père et de son aïeul, D. Francisco est, comme eux, courtois et d'une inépuisable obligeance, et nous avons retrouvé auprès de lui l'excellent accueil que nous avait jadis fait son père. On ne peut imaginer plus de complaisance ni plus de discrétion, plus de cordialité ni plus de bonne grâce. Les Archives d'Aragon ont été pour nous une maison si hospitalière et si agréable, que nous n'en avons pas connu de plus aimable, quoique nous ayons été partout très bien reçu en Espagne. Combien nos bibliothèques et nos archives parisiennes paraissent maussades et rébarbatives à côté du palais ensoleillé de Barcelone ! combien l'accueil y est plus souriant et plus cordial ! Moins de luxe qu'à la Bibliothèque nationale, pas

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'employés superbes en superbes uniformes ; mais le concierge est la simplicité et l'obligeance en personne, et son bon sens, son entrain, son esprit naturel, font honneur à sa race ; c'est un excellent Catalan, que je revois toujours avec un plaisir très sincère.

Le palais des Archives a bien gagné depuis 1850. La grande porte ouverte à deux battants laisse apercevoir le *patio* central, décoré d'un jet d'eau, d'un petit parterre et de quelques morceaux d'un réel intérêt archéologique. Une petite grille ferme l'entrée, pour arrêter les chiens errants ; on tourne un taquet invisible et la porte s'ouvre toute seule pour vous laisser passer. L'escalier est orné d'un *Saint Georges* de Valmitjana, une belle lanterne de fer forgé l'éclaire le soir, et la coupole de menuiserie, récemment réparée, rappelle les caprices de l'art arabe.

Sous la galerie du premier étage est la porte des Archives, grande ouverte comme toutes les autres. On se trouve dans une pièce, assez petite, carrelée de briques et entourée de bibliothèques : c'est la salle des catalogues ; à gauche, une autre pièce un peu plus grande où se tient le sous-archiviste, et où nous avons eu le plaisir de faire la connaissance d'un jeune érudit de grande valeur, Jimenez Soler, aujourd'hui professeur à l'Université de Saragosse. A droite du vestibule, une seconde petite pièce, entourée aussi de bibliothèques et contenant deux grandes tables : c'est la salle d'étude où nous avons vu passer plus d'une figure intéressante, le P. Fidel Fita y Colomé, de la Compagnie de Jésus, l'un des premiers épigraphistes de l'Espagne ; M. Sampere y Miquel, l'historien de l'art primitif catalan : M. Masso Torrents, littérateur charmant et bibliographe érudit ; bien d'autres encore, dont nous retrouverions aisément les noms.

A gauche de la salle de lecture, le cabinet du directeur, orné de portraits, de gravures, de chartes et de curiosités archéologiques.

Toutes ces salles prennent jour sur la petite place de Santa-Anna, où se dresse une des colonnes du temple de Jupiter. Au fond de la place, la simple et élégante chapelle de Santa-Agueda, aujourd'hui remplie de monuments archéologiques et où l'on peut admirer l'*Adoration des Mages*, commandée aux Vergos par le connétable de Portugal.

Les Archives proprement dites comprennent tout le second étage et remplissent trois ou quatre grandes salles, soumises, à époque fixe, à un nettoyage général.

Dans la première salle sont conservées les Archives royales, rangées sur des gradins à quatre tablettes, adossés aux murs ; au

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

milieu de la salle, une étagère à double pente contient encore un grand nombre de documents.

Par un escalier droit, assez semblable à un escalier de navire, on pénètre par un large panneau dans une salle supérieure, où sont rangées les Archives de l'antique généralité de Catalogne et de la Chambre d'Aragon.

A droite de cette grande salle en existent encore deux autres : la première est remplie par les manuscrits provenant des monastères supprimés, la seconde par les Archives de la guerre de l'indépendance en Catalogne.

A l'entresol, se trouvent encore des Archives monastiques, un atelier de réparation et de reliure.

Les Archives royales de la couronne d'Aragon renferment 6.389 registres de chancellerie contenant 3.194.500 documents divers, 179 registres judiciaires, 188 registres relatifs aux Cortès, 38 registres remplis des doléances des sujets, 55 registres historico-politiques et 97 registres qu'on n'a pu faire rentrer dans aucune des classes précédentes.

Les pièces détachées sur parchemin vont de l'année 875 à l'année 1701 ; on en a déjà classé 18.121.

Les pièces sur papier, de l'année 1162 à l'année 1713, comptent 13.791 documents classés et 36.383 documents à classer. Les Archives possèdent, en outre, 802 bulles pontificales, datées de 1017 à 1796.

Les Archives de la Chambre d'Aragon renferment 2.158 registres et comptent, en tout, 43.160 documents divers.

Les Archives de la Généralité de Catalogne contiennent 2.982 registres et différentes autres collections, donnant un total de 298.200 documents, sans compter 10.310 quittances sur papier.— Ces dernières pièces semblent de peu d'importance ; elles ont servi tout récemment à d'adroits chercheurs à retrouver les noms des artistes catalans du xv^e siècle, qui travaillèrent pour le compte de l'Etat ; voilà, entre mille, un détail qui montre ce qu'un esprit sagace peut tirer d'un document en apparence inutile.

L'ancienne légation catalane à Gênes a donné 611 registres et 30.550 documents.

Les Archives monastiques ont versé aux Archives d'Aragon 600 manuscrits, 378 registres relatifs à la Congrégation bénédictine cloîtrée de Tarragone et de Saragosse, et 7.488 pièces sur parchemin, non encore classées.

Enfin les collections relatives à la guerre de l'Indépendance en Catalogne comprennent 274 registres et représentent une masse de 82.200 documents.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les inventaires indispensables pour se guider dans un pareil labyrinthe sont nombreux, et, s'ils ne sont pas conçus avec toute la méthode qu'y mettent aujourd'hui nos archivistes, ils n'en font pas moins grand honneur à la patience de ceux qui les rédigèrent.

On possède un inventaire des registres, en 21 tomes, contenant de brefs extraits des documents existant dans chaque registre.

Une table raisonnée du précédent inventaire remplit quatre volumes.

Une réédition revue et corrigée du premier inventaire date chaque document et les range par règnes, depuis Jacques I[er] jusqu'à Jean II ; elle compte huit volumes.

D. Prospero a repris le travail par la base et composé un nouvel inventaire des registres en deux tomes in-folio. Il y a ajouté un inventaire des pièces sur parchemin en quatre tomes « du plus grand format connu ».

Des inventaires spéciaux renferment des renseignements très précieux sur les Archives de la Chambre d'Aragon et de l'ancienne généralité de Catalogne. L'inventaire des bulles est fait ; on travaille à celui des lettres royales.

D'une manière générale, peu d'archives importantes sont mieux rangées et en meilleure voie de classification.

Quant à la partie qui nous intéressait spécialement, registres et liasses se trouvaient étiquetés et rangés en excellent ordre ; mais aucun inventaire détaillé n'en avait été dressé.

La junte supérieure de Catalogne, qui gouverna le pays du 18 juin 1808 au 30 novembre 1812, avait confié tous ses papiers à son secrétaire ; mais ils se trouvaient, en 1817, aux mains du capitaine général de Catalogne, et ce fut à lui que D. Prospero de Bofarull les réclama, le 20 août 1817. Le capitaine général livra les documents, mais en référa au roi, qui fit répondre, le 23 novembre, par D. José Pizarro, la lettre suivante :

« Monsieur, j'ai rendu compte au roi du message de Votre Seigneurie en date du 12 courant et du mémoire y inclus, où vous me faites connaître que tous les papiers existant au secrétariat de la capitainerie générale de cette principauté, et provenant des juntes et de la députation provinciale de Catalogne, ont été versés aux Archives générales d'Aragon, pour y être inventoriés. S. M. approuve tout ce que V. S. a fait en cette occasion, et, en réponse à la question que vous proposez, Elle vous autorise à donner les décharges qu'on vous demande et à classer ces papiers en la forme accoutumée aux Archives, sans autre formalité. Par ordre du Roi, j'en fais part à V. S. pour son intelligence et sa gou-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

verne. Dieu garde V. S. de nombreuses années. — Madrid, 24 novembre 1817. — José Pizarro — S^or D. Prospero de Bofarull. »

Les documents ainsi acquis définitivement aux Archives furent inventoriés sommairement et classés par ordre de matière et suivant leurs dates.

Si l'on fait abstraction de la classification factice qui range d'un côté les registres et de l'autre les liasses, on voit que les documents relatifs à la guerre de l'Indépendance comptent en tout 270 liasses et registres. Mais cette richesse extraordinaire se réduit sensiblement, lorsqu'on s'aperçoit que 148 registres et 3 liasses proviennent de l'Hôtel des monnaies de Barcelone et mentionnent le mouvement des fonds qui s'y est effectué de 1808 à 1814.

Il reste encore, pour l'histoire de la Junte de Catalogne, 119 registres et liasses, dont beaucoup représentent plus de quatre volumes in-quarto.

Le premier registre est relatif à l'installation de la Junte supérieure de Catalogne à Lérida, le 18 juin 1808 ; puis viennent les procès-verbaux des séances de la junte jusqu'au 1^er décembre 1812.

Aux instants les plus critiques de ces terribles années, la Junte fit appel à la province entière et réunit des congrès élus. On possède leurs délibérations, on suit leurs travaux, on en peut deviner les tendances et l'esprit.

La Junte gouvernait la Catalogne, mais restait en relations avec le gouvernement national d'Espagne, qui fut tour à tour représenté par une junte suprême, par un Conseil de régence et par les Cortès. Sept registres renferment toute la série des édits et des ordres, généraux ou particuliers, expédiés par le gouvernement espagnol à la junte supérieure de Catalogne.

Un grand nombre de registres et de liasses se rapportent à l'administration civile de la junte, qui faisait partout sentir son influence, alors que la province était en grande partie occupée par nos armes.

Pour faire face aux dangers qui menaçaient l'indépendance de l'Espagne, la junte leva des tributs formidables sur le peuple catalan. On estime à 1 milliard de réaux, ou 250 millions de francs, ce qu'elle obtint du patriotisme catalan, pendant les quatre années qu'elle fut à la tête du pays. Toute sa politique financière nous est connue par ses archives ; nous la voyons faire rendre aux anciens impôts tout ce qu'ils peuvent donner, inventer de nouvelles contributions, décréter des emprunts forcés, saisir le mobilier des églises, confisquer les biens des traîtres,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

réquisitionner les denrées, prendre, en un mot, toutes les mesures que prit chez nous la Convention.

La junte n'exerça pas le commandement militaire, mais prépara et organisa les armées, et réussit à tenir, en moyenne, 20.000 combattants sur le sol catalan. Souvent vaincus, mais jamais désespérés, les soldats catalans montrèrent un acharnement inouï. Les sièges de Girone et de Tarragone comptent parmi les épisodes les plus dramatiques de cette magnifique histoire. La junte fut réellement l'âme de la résistance ; cette poignée de patriotes ne permit jamais à la lâcheté de se faire entendre, et, lorsque les généraux voulurent, après la prise de Tarragone, évacuer la province, ce fut la junte et la junte seule qui fit rester l'armée et l'obligea à continuer la lutte.

Nous espérons vous intéresser à cette lutte grandiose d'une province contre un Empire. Bien des leçons pourront se dégager de cette étude. La plus importante et la plus belle sera que les peuples doivent tout aventurer pour défendre leur indépendance, comme le disait tout dernièrement un homme d'Etat français : *Il ne faut jamais se rendre.*

G. Desdevises du Desert.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Caton l'Ancien

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

La carrière militaire de Caton.

En l'an 217 avant Jésus-Christ, lorsque Annibal, vainqueur de deux armées romaines à la Trébie et au Tessin, se préparait à traverser les Apennins et à marcher contre Rome, la République fit un effort considérable : on décréta de nouvelles levées d'hommes. Parmi les soldats enrôlés se trouvait Caton. Vingt-six ans après, en 191, le roi de Syrie, Antiochus, trouva que les Romains se mêlaient de choses qui ne les regardaient pas en pénétrant en Grèce, et il leur signifia d'avoir à retourner dans leur pays. Rome, à son tour, signifia à Antiochus de rentrer chez lui. Une guerre éclata, provoquée en dessous par les manœuvres d'Annibal ; elle fut conduite par le consul Glabrion et se termina par la bataille des Thermopyles, à laquelle assistait Caton. Ainsi, de 17 à 43 ans, Caton fut soldat, avec des alternatives, bien entendu, d'activité et de repos. Il consacra à la guerre 26 années de sa vie ; une grande partie de son activité fut donc employée aux choses militaires. Nous devons, par conséquent, étudier Caton homme de guerre. Bien que le sujet ne rentre guère dans notre compétence, nous pourrons le traiter assez facilement grâce aux détails que nous donnent Plutarque, Tite-Live, Appien, Cornelius Nepos, Fronton. En outre, Caton, qui avait beaucoup de qualités, mais n'était pas modeste, a beaucoup écrit sur lui-même et sur ses exploits militaires.

Nous n'avons pas, évidemment, l'intention de faire ici un récit détaillé des opérations ; cette question n'a qu'un intérêt historique. Je me bornerai à recueillir dans les traditions ce qui peut nous montrer le caractère de Caton sous un jour particulier.

Nous venons de voir que Caton fit ses premières armes pendant la 2e guerre punique. « Il a appris la guerre à l'école d'Annibal », écrit Plutarque. Nous ne savons pas s'il était déjà enrôlé lors de la bataille du lac Trasimène ; nous ne savons pas non plus s'il était à Cannes. Mais nous savons qu'il a fait partie de l'armée d'un des plus grands généraux de Rome, celui qui, le premier, par une tactique prudente, rétablit les affaires de la République :

Digitized by Google	Original from PRINCETON UNIVERSITY

Fabius, que l'on surnomma le Temporiseur. Fabius se donna pour tâche de refuser le combat à Annibal et de l'affamer en dévastant le pays où les Carthaginois devaient passer. Caton fut également en Sicile sous les ordres de Marcellus, qui prit Syracuse ; il assista vraisemblablement au siège de cette ville. En 209, nous le trouvons, avec Fabius, sous les murs de Tarente, dont les Romains font le siège. Une tradition rapporte que Caton reçut alors un billet de logement pour la maison du pythagoricien Néarque, et qu'il aurait, à ce moment, fait de la philosophie et appris le grec. Je ne crois pas que ce vénérable philosophe, cet octogénaire, ait éprouvé le besoin de parler philosophie avec l'affreux paysan du Latium qu'était alors Caton. Je rappelle cette tradition douteuse uniquement pour montrer comment la légende s'est, pour ainsi dire, cristallisée autour du nom de Caton.

En 207, Caton fit partie d'un corps d'élite, qui accomplit un des faits d'armes les plus hardis et les plus surprenants de l'antiquité : je veux parler de l'opération qui aboutit à la bataille du Métaure. L'armée d'Annibal était en présence du consul Néron et d'une armée romaine ; le frère d'Annibal, Asdrubal, venait joindre ses forces à celles d'Annibal, et il rencontra, au milieu de la péninsule, une seconde armée sous les ordres de l'autre consul, Livius Salinator. Chacune des deux armées romaines était assez forte pour tenir en respect l'adversaire, mais ne pouvait remporter, à elle seule, aucun avantage décisif. Le consul Néron conçut alors le projet fou de partir pour rejoindre son collègue, en laissant un simple rideau de troupes devant Annibal, de battre Asdrubal, puis de revenir à la tête des deux armées pour se mesurer avec Annibal. Il partit donc à marches forcées, avec 7.000 soldats d'élite. Le projet réussit grâce au concours des habitants, qui fournirent à la petite troupe les vivres et tout ce qui était nécessaire. Caton faisait partie de cette hardie expédition, en qualité de tribun militaire, d'après ce que racontent Plutarque et Cornelius Nepos.

Tels sont, en gros, les faits auxquels Caton se trouva mêlé ; ils nous révèlent un soldat d'un mérite peu ordinaire.

Nous savons que Caton apporta au service ses qualités de paysan : sobriété, endurance, patience, discipline ; il y apporta également le courage, qui était de tradition dans sa famille.

« Jamais, dit Plutarque, il ne bougeait de sa place, jamais il ne se retournait ; il maniait les armes avec une grande habileté. Il poussait des cris terribles et avait des mouvements de physionomie propres à épouvanter l'ennemi. »

Un détail, qui montre bien aussi la valeur de Caton dans le com-

Digitized by Google | Original from PRINCETON UNIVERSITY

bat, c'est le fait, rapporté par Plutarque, qu'il avait, dès les débuts de sa carrière militaire, la poitrine littéralement constellée de cicatrices.

En 207, après la bataille du Métaure, Caton avait terminé sa dixième année de service militaire ; or il semble, d'après un certain nombre de textes, que les cavaliers notamment ne devaient pas plus de dix ans de service régulier. Je dirai donc, non pas que Caton fut libéré du service militaire, — un Romain ne l'était jamais, —mais du moins qu'il quitta le service actif pour rentrer à Rome et y suivre la carrière politique.

Pendant quelques années, Caton abandonna donc la vie des camps. En 195, il brigua le consulat, fut élu avec Valerius Flaccus, que nous aurons l'occasion de retrouver plus loin ; car sa carrière fut parallèle à celle de Caton.

Rome était alors dans une situation assez critique du fait de l'Espagne. Les Espagnols n'avaient pas trop fermé la péninsule aux Romains, parce qu'ils comptaient sur eux pour en expulser les Carthaginois. Effectivement les Romains avaient bien chassé les Carthaginois; mais ils semblaient se soucier fort peu d'abandonner l'Espagne à leur tour. Les Espagnols, qui n'avaient réussi qu'à changer de maîtres, firent d'abord plusieurs insurrections partielles, puis une révolte générale. Les Romains, repoussés en plusieurs engagements, se trouvaient dans une situation des plus précaires, pris entre la mer d'une part et leurs ennemis d'autre part. La situation était particulièrement critique à Emporiæ, colonie de Marseille. Rome envoya de ce côté le consul Caton. Les opérations durèrent trois ou quatre mois, et elles furent assez importantes, car leur récit se trouve au XXXIVe livre de Tite-Live. Elles consistaient d'abord à arriver par mer, au sud des Pyrénées, à Emporiæ, menacée par une citadelle espagnole qui la harcelait. Caton débarqua donc en Espagne et, après une série de petits combats, pénétra dans l'arrière-pays et força un grand nombre de villes à capituler. Caton prétend avoir pris ainsi quatre cents villes fortifiées. Probablement il exagérait un peu, et il faut penser que ces villes ne se composaient souvent que de quelques huttes, plus ou moins bien défendues. Cependant Caton fit preuve de qualités remarquables et remporta des succès importants, puisque, à son retour, le Sénat vota trois jours de supplications aux Dieux et lui décerna le triomphe. Or c'était là une distinction qu'on réservait à des généraux vainqueurs dans des opérations importantes. En effet, l'expédition de Caton eut pour résultat la conquête de tout le pays compris entre l'Ebre et les Pyrénées, c'est-à-dire la Catalogne actuelle.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ici encore, je ne raconterai pas le détail des opérations, série de marches et de contremarches. Ce qui doit nous préoccuper surtout, c'est de retrouver, dans les récits que nous avons gardés sur cette campagne, les traits caractéristiques de notre personnage.

Nous voyons, en premier lieu, que Caton fit preuve de talents militaires remarquables, et ce n'était pas chose si commune à Rome. Caton fut un général distingué, sur qui l'on pouvait compter. Ce qui le prouve, c'est que, plus d'une fois, on lui confia des missions importantes. Caton avait des qualités très appréciées à Rome, très vantées plus tard par César, et notamment la rapidité dans l'exécution. Du jour où il fut désigné pour aller en Espagne, mille préparatifs s'imposaient, très délicats et compliqués. Dans un discours, Caton dit lui-même à ce sujet : « On m'a beaucoup loué de ma célérité. Tant de vaisseaux, tant de troupes, tant de vivres, on n'aurait pas cru qu'un homme pût les rassembler en si peu de temps. Moi, j'y ai réussi, et cela dans le temps qui m'a été donné. » Il ne semble pas que nul ait jamais contredit les éloges que Caton se décernait ainsi à lui-même.

Son activité du début ne se démentit pas quand il fut arrivé en Espagne. Il cherche à surprendre les ennemis. Dès que l'occasion se présente, il va de l'avant. En plusieurs circonstances, il réussit, parce qu'il va vite. Citons un exemple de cette rapidité. Une bourgade envoyait fréquemment des troupes espagnoles pour faire des incursions sur le territoire romain ; elle était à quatre journées de marche du camp de Caton. Celui-ci part à marches forcées et couvre la distance en deux jours seulement. Il surprend ainsi les ennemis qui ne pouvaient pas l'attendre si tôt, et les met en déroute. Cette anecdote est racontée par Fronton, auteur des *Stratagèmes militaires*.

Mais Caton n'est pas aveuglément rapide. Quand il ne faut pas se presser, il a des lenteurs prudentes. Arrivé à Emporiæ, il se trouve aussitôt en butte aux supplications des marchands, des Grecs, des réfugiés de toute espèce. Mais il sait qu'il ne faut pas aller au hasard ; il veut examiner le terrain, apprendre la topographie du pays. Il désire aussi connaître ses troupes, savoir ce qu'elles sont capables de faire et ce qu'il peut leur demander. Il veut enfin tâter l'ennemi, s'initier à ses habitudes, à sa façon de combattre, à ses qualités. Quand il a fait ainsi quelques petits essais, il se lance, sachant où il va, sûr de frapper un coup décisif.

Autant il est prudent et circonspect avant d'entamer les opérations, autant il est décidé dans la bataille. On s'étonne vraiment

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que, dans un pays pareil, au milieu de populations terribles, il ait osé entreprendre quelques-uns des mouvements qui lui ont réussi. C'est ainsi qu'une de ses manœuvres consistait à couper subitement toute communication avec l'arrière ; au lieu de se garder une ligne de retraite, il tournait l'armée espagnole. Nous sommes coupés, disait-il ; mais l'ennemi l'est aussi. » Pour se retrouver, pour rejoindre le camp, les Romains devaient donc passer à travers les ennemis. Avec un chef comme Caton, cette perspective, loin de décourager les soldats, était pour eux une excitation. Cette manœuvre était un des traits que les anciens citaient volontiers pour prouver l'audace de Caton sur le champ de bataille.

Ces exemples se rapportent au mérite de Caton comme tacticien ; il possédait également l'autre qualité du commandement : l'art de maintenir la discipline. La discipline était très sévère dans l'armée de Caton, et il la faisait rigoureuse pour lui comme pour les soldats, estimant qu'un général doit y être soumis tout comme un autre. Des textes établissent cette qualité de Caton. Tite-Live écrit : « Contre personne Caton ne déployait plus de rigueur et de sévérité que contre lui-même. Il rivalisait de privations, de veilles, de fatigues avec les soldats. Il n'avait d'autre privilège dans son armée que son autorité et le respect qu'on avait pour lui. » Il partageait la nourriture des soldats ; il allait à pied. Quand on répartissait le butin, il ne gardait rien pour lui et il n'admettait pas que ceux qui l'approchaient prissent quelque chose. Un de ses serviteurs avait eu l'idée d'acheter, à très bas prix sans doute, des prisonniers de guerre ; Caton l'apprit. L'autre, sachant que le général était au courant de l'affaire, eut tellement peur de la colère de Caton qu'il se pendit.

Caton était d'une sévérité impitoyable contre les voleurs et les maraudeurs : il leur faisait couper la main.

Il était très sévère également à l'égard des usuriers, des mercantis de toute sorte, qui traînaient toujours derrière les armées. Les alliés, en effet, n'étaient pas nourris par le service de l'intendance ; ils devaient se procurer eux-mêmes le nécessaire. C'est pourquoi les armées étaient suivies d'une troupe de marchands, qui étaient toujours prêts à recéler le butin. Les objets pris par les soldats les auraient fort embarrassés, s'ils avaient dû les rapporter eux-mêmes à Rome ; les marchands les leur achetaient à bon compte. Ce trafic plus ou moins honnête était une source de démoralisation : aussi Caton avait-il les marchands en horreur ; il les a poursuivis avec la dernière énergie partout où il est passé. En Sardaigne, notamment, il leur laissa de terribles

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

souvenirs. En Espagne, il lutta avec non moins de force contre cette invasion. Quand on lui objectait qu'il fallait pourtant bien que les soldats trouvassent à se nourrir, il répondait : « La guerre nourrira la guerre. »

Cependant Caton faisait preuve de la plus grande justice. On lit ces mots dans un discours que Tite-Live, au livre XLII, met dans la bouche d'un ancien soldat : « Tous ceux qu'une longue carrière a mis à même de connaître Caton savent que le courage n'a pas de témoin plus éclairé ni de meilleur juge. » Il savait donc apprécier le courage et le récompenser.

Il en résulte que Caton jouissait auprès des soldats d'une grande popularité. Il savait, du reste, l'entretenir par une sorte de bonhomie familière, qui s'alliait à sa rudesse de paysan. Il avait de ces reparties narquoises qui ont du succès ; il s'entendait très bien à entraîner et à rassurer ses soldats. C'est ainsi qu'il disait, un jour, à un de ses hommes : « Moi, je n'ai que faire d'un soldat qui remue les mains tout le temps pendant la marche et les pieds pendant le combat, et qui aime mieux ronfler que pousser le cri de guerre devant l'ennemi. » Il avait également des formules gaies qui font rire. On sait que les Romains étaient extrêmement superstitieux ; le moindre événement suffisait à les décourager, s'ils y voyaient un mauvais présage. Un jour que Caton se promenait dans le camp, il remarqua que les soldats étaient consternés. Il demanda la cause de cette désolation. Un homme lui répondit qu'il s'était produit un miracle, que, la nuit, des souris avaient mangé ses souliers. « Voilà un beau miracle ! répliqua Caton, ce qui serait vraiment miraculeux, ce serait que tes souliers eussent mangé les souris. » Cette repartie plaisante suffisait à couper court aux inquiétudes.

Nous voyons aussi que, dans les négociations diplomatiques, il se montrait habile, sans être, d'ailleurs, toujours très scrupuleux. Un jour, il eut besoin de l'aide des Celtibériens, montagnards qui se faisaient volontiers mercenaires et qui allaient du côté où on les payait le mieux. Caton leur proposa une somme énorme, deux cents talents, pour un petit coup. Comme on lui demandait où il comptait trouver une si grosse somme, il répondit : « Si nous sommes vainqueurs, ils se paieront sur les vaincus ; si nous sommes vaincus, il n'y aura plus personne ni pour réclamer ni pour payer ». Cette histoire nous est rapportée par Fronton.

Une autre fois, un roi indigène, installé dans un poste voisin, envoya des délégués à Caton, avec son fils, pour exposer au général romain que la petite garnison se trouvait dans une

situation critique et réclamait des secours. Il fallait trois mille hommes pour débloquer la ville. Mais Caton ne voulait pas, en envoyant ce secours, affaiblir son armée ; il sentait qu'il lui fallait rester concentré. Que fit-il ? Il commença par garder des otages pour parer à toute éventualité, et retint notamment le fils du roi. Puis il rassembla les députés et, ostensiblement, donna l'ordre à trois mille hommes de s'embarquer. Dès que les députés, satisfaits, eurent le dos tourné, il fit débarquer ses trois mille hommes, persuadé que l'annonce du renfort suffirait à produire un bon effet moral.

Une autre fois, Caton se trouvait dans l'intérieur des terres. Il s'agissait de faire démanteler un certain nombre de villes. Caton négocie, mais les affaires traînent en longueur. Il imagine alors un stratagème : il écrit à tous les chefs une lettre scellée. Au reçu de cette lettre, ils doivent immédiatement démanteler leurs villes, sous peine d'être réduits en esclavage. Caton règle le départ de ses messagers, de façon que les lettres arrivent toutes au même moment. Ainsi les chefs n'ont pas le temps de se concerter ; chacun a peur, et tous démolissent leurs remparts. L'opération était faite.

En 191, nous retrouvons de nouveau Caton en activité de service ; il combat, en Grèce, contre le roi de Syrie, Antiochus. En quelle qualité ? Il n'était pas le chef de l'expédition, que commandait le consul de l'année, Acilius Glabrion. Glabrion était assisté de deux légats, qui avaient rang de tribuns militaires et qui étaient ses lieutenants généraux : Valerius Flaccus et Caton. Probablement, on n'avait que médiocrement confiance en Glabrion, qui n'avait pas encore donné de preuves suffisantes de ses talents militaires, et on lui avait adjoint des lieutenants pour le guider plutôt que pour le seconder. C'est ainsi que Lucius Scipion prendra pour lieutenant son frère, Scipion l'Africain. On voulait donc, sans doute, que Caton doublât et remplaçât au besoin le consul Glabrion.

Caton était chargé de l'avant-garde et conduisait l'escadre chargée d'opérer le débarquement. Ici se place un trait qui prouve le sang-froid et la présence d'esprit de Caton. La côte était occupée par les Etoliens. La difficulté consistait à débarquer à leur insu. Caton faisait, un jour, une reconnaissance dans une petite barque, seul avec son pilote. Il tombe, tout à coup, au milieu d'une escadre étolienne. Sans perdre la tête, il se met à faire des signes comme pour appeler des compagnons imaginaires. Le stratagème réussit. Les Etoliens, croyant qu'ils allaient avoir à compter avec toute une flotte romaine, s'enfuirent au plus vite.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Caton conduisit l'infanterie en Thessalie, puis fut chargé de visites diplomatiques dans les principales villes grecques, notamment à Athènes, pour décider les Grecs à seconder les Romains. Nous ignorons les impressions des Grecs; mais nous savons que celles de Caton ne furent pas excellentes. Il jugea notamment les Grecs trop bavards. Quand il parla à Athènes, il s'exprima en latin, et un interprète traduisait ses paroles. Or Caton remarquait que les traductions étaient toujours beaucoup plus longues que ses discours.

Le moment critique arriva : on allait se trouver en face de l'ennemi. Antiochus, pour empêcher les Romains de passer, s'était posté aux Thermopyles, le fameux défilé que, lors des Guerres médiques, le roi de Sparte, Léonidas, avait occupé avec trois cents hommes et que toute l'armée perse n'avait pu forcer. Le passage était inexpugnable, resserré entre la mer et des montagnes abruptes. Glabrion, arrivé à l'entrée du défilé, se rendit compte qu'il n'y avait pas moyen de passer directement et qu'il fallait, comme jadis les Perses, tourner la position. Il chargea donc ses lieutenants de tourner l'ennemi par les défilés des montagnes. L'un d'entre eux, Valerius Flaccus, devait pousser une attaque à fond, l'autre Caton, simuler une fausse attaque. Caton partit de nuit, avec mille soldats, sous la conduite d'un homme du pays. Ces montagnards de la Sabine et de l'Apennin escaladent les rochers de l'Œta. Au milieu de la nuit, le guide se perd et déclare qu'il ne reconnaît plus le chemin. Caton va de l'avant avec un de ses montagnards pour chercher un passage. Au petit jour, il se trouve sur un sommet. Il y allume des feux pour le reconnaître et revient chercher ses hommes. Au-dessous, on aperçoit un camp ennemi. On fait un prisonnier, on apprend qu'il y a là six cents Etoliens. Les Romains descendent les pentes en criant et bousculent les Etoliens. Ceux-ci se dirigent en fuyant vers le camp d'Antiochus. Caton attaque alors Antiochus. Le consul Glabrion s'avance de son côté; ce fut une victoire complète pour les Romains, et l'armée d'Antiochus fut anéantie.

Le succès de cette affaire revint à Caton, qui fut ensuite chargé de négocier en Grèce; puis il se hâta de rentrer à Rome, où il annonça la nouvelle de sa victoire. On le considéra comme le héros de cette campagne, et sa popularité s'en trouva encore accrue.

Sur ce brillant exploit se clôt la carrière militaire de Caton. Nous étudierons prochainement sa carrière politique.

M. G.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Boileau et son temps

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

La vie de Boileau (*suite*).

Nous avons essayé, dans notre dernier cours, de revivre ensemble les premières années de la vie de Boileau. L'impression dominante a été celle d'une profonde tristesse. Un père malade et vieilli ; sa mère morte peu après sa naissance ; des frères qui ne sont liés à lui par aucune sympathie : voilà tout ce qui répandit de l'ombre sur cette enfance qui fut si malheureuse, que Boileau déclarait plus tard qu'il ne voudrait, à aucun prix, recommencer sa vie. Logé dans un grenier et même au-dessus d'un grenier, abandonné aux soins d'une gouvernante mercenaire, nous avons vu que, à 14 ans, il souffrit d'une douloureuse maladie et que, à peine guéri, il fut enfermé de nouveau entre les quatre murs d'un collège morose.

On peut comparer à cette jeunesse celle d'un autre petit Parisien, celui qui devint le grand Molière : on verra combien ces deux adolescents du XVII^e^ siècle eurent une vie dissemblable. Jean-Baptiste Poquelin est le fils d'un riche marchand de la rue Saint-Honoré, ayant pignon sur rue, valet de chambre du roi. L'enfant fréquente d'abord les écoles paroissiales de Saint-Eustache ; puis il devient externe libre chez les Jésuites du collège de Clermont. Quatre fois par jour, au moins, il traverse le Pont-Neuf et les rues les plus populeuses du Paris d'alors. Chez lui, il lit les romans qu'il découvre dans la bibliothèque de sa mère, notamment la *Polyxène* du sieur Molière, dont il prendra le nom. D'autres fois, il va au théâtre avec son grand-père. C'est véritablement un enfant gâté de la destinée.

En 1657, il est vrai, la situation de Boileau change complètement; et nous allons essayer de faire sa biographie raisonnée de 1657 à 1711.

Le père de Boileau est mort à soixante ans, en 1657 ; tous ses enfants sont arrivés à l'âge d'homme, ont atteint leur majorité, majorité qui, au XVII^e^ siècle, était atteinte à vingt-cinq ans. Son héritage fut partagé suivant la coutume de Paris. Nicolas eut pour

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sa part 12.000 écus de 3 livres, c'est-à-dire 36.000 francs, qui en vaudraient au moins cinq ou six fois autant aujourd'hui, soit de 150 à 180.000 fr.

Boileau n'avait pas de goûts dispendieux, pas de passions. Il avait hérité de son père l'esprit d'ordre et d'économie. Il aliéna 12.000 francs de sa fortune pour les placer en rentes à fonds perdus. Car, au xvii^e siècle, un capitaliste se trouvait dans l'alternative ou bien de garder son capital dans un bas de laine et vivre dessus, ou bien d'aliéner à tout jamais ce capital et de devenir rentier en touchant ses « quartiers ». Notre système actuel était alors traité de pratique usuraire et exposé aux foudres de l'Eglise. Boileau plaça son capital à fonds perdus sur l'*hôtel* de ville de Lyon : il eut 15.000 livres de rente annuelles ; il plaça donc ses fonds à plus de 12 p. 100.

Son ambition est de devenir homme de lettres, poète ; il veut arriver à se faire jour parmi les poètes en vogue. Au moment où Boileau essaye de conquérir sa place au soleil, il convient de jeter un coup d'œil sur le monde littéraire de 1657.

Boileau sera-t-il poète dramatique ? Il avait, au collège, composé une tragédie dont il se rappellera plus tard un vers et demi :

Géants, arrêtez-vous ;
Gardez pour l'ennemi la fureur de vos coups !

Le moment semblait favorable pour les débuts d'un jeune poète dramatique. Corneille, depuis 1654, depuis l'échec de *Pertharite*, s'est retiré sous sa tente. Mairet et Scudéry ont pris leur retraite. Il est vrai que, déjà, des jeunes se sont révélés : en 1656, Thomas Corneille a donné *Timocrate*, le plus grand succès de théâtre au xvii^e siècle, avec quatre-vingts représentations ; en 1657, il écrit *Bérénice*. Quinault, en 1656, fait représenter la *Mort de Cyrus* et Scarron, en 1657, a remporté un grand succès avec *Don Japhet d'Arménie*. Dans la comédie se distingue encore, avec Quinault, Gabriel Gilbert.

Mais Boileau ne prendra point place dans cette cohorte de jeunes dramaturges. Va-t-il entrer dans celle, encore plus nombreuse, des poètes épiques ?

En 1653 et 1654, Saint-Amant, Scudéry, Brébeuf ont donné *Moyse*, *Alaric ou Rome vaincue*, la *Pharsale*. Desmarets de Saint-Sorlin, qui n'est pas encore fou, imprime son *Clovis ou la France chrétienne*. L'année précédente, en 1656, Chapelain avait publié les 12 premiers chants de sa *Pucelle*, qu'on attendait depuis vingt ans.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Fera-t-il de la poésie lyrique avec Godeau, évêque de Vence, d'Assoucy, Ménage, Adam Billaut, le menuisier de Nevers ?

Boileau, tout en désirant la gloire littéraire, n'avait point une hâte excessive de voir ses œuvres prendre place parmi les « nouveautés » que les marchands de livres exposaient dans la Grand'-Salle, dans la Galerie du Palais de Justice, ou parmi celles que l'on voyait aux étalages des libraires, dans le bas de la rue de la Harpe et tout le long de la rue Saint-Jacques. Il avait déjà profondément la « haine des sots livres », et il ne voulait point faire imprimer son nom sur une médiocrité. Il aurait pu aussi entrer dans une de ces petites sociétés d'admiration mutuelle, dans une de ces coteries littéraires où l'on se pousse réciproquement. Il aurait pu suivre l'exemple de son aîné, Gilles Boileau, qui, grâce à l'appui de la coterie Chapelain, entra à 28 ans à l'Académie. Il aurait pu se faire admettre dans le cercle de Ménage. Il ne voulut pas s'associer à tous ces gens de lettres qui remplaçaient le mérite par l'intrigue.

Boileau s'allie aux grands écrivains du temps, à La Fontaine, à Molière, qui, en 1658, fait représenter les *Précieuses ridicules.* Un peu plus tard, il s'attache à Racine. Ce fut un grand bonheur, dit Sainte-Beuve, pour les génies du XVIIe siècle que d'avoir Boileau pour ami. C'est vrai ; mais il est juste aussi de dire que ce fut un grand bonheur pour Boileau d'être lié d'amitié à tous ces auteurs de chefs-d'œuvre du grand siècle.

Les rapports qu'il eut avec Molière furent plutôt mondains qu'amicaux. Si Molière lisait ses comédies à sa servante, jamais il ne lut à Boileau aucune de ses pièces avant de les donner au théâtre. La Fontaine était trop débraillé, trop compromettant, pour plaire tout à fait à Boileau ; il n'y eut jamais d'intimité entre les deux hommes. Mais, avec Racine, ce fut tout différent. Racine sera l'ami du cœur, le confident de tous les instants ; il admirera et corrigera l'*Ode sur la Prise de Namur*, de même que Boileau, à son tour, fera supprimer certaines scènes de *Britannicus.*

Les deux poètes se sont-ils connus au collège d'Harcourt, rue de la Harpe, comme on l'a prétendu ? C'est une erreur dont il faut faire justice. Racine fit sa philosophie au collège d'Harcourt, d'octobre 1658 à juillet 1659. A ce moment, Boileau avait 23 ans ; il avait fait déjà trois années de droit, et il était avocat ; il n'a pas connu Racine au collège, pas plus que Molière ne s'y est rencontré avec le prince de Conti. Leurs relations commencèrent à la fin de 1663. L'abbé Le Vasseur, qui habitait à Crosne, montra une œuvre de Racine à Boileau, qui en fit la critique, mais sans la dénigrer et d'une façon, au contraire, toute bienveillante.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Racine voulut remercier un jnge si bien disposé pour lui ; une entrevue fut ménagée, et ce fut de là que naquit cette amitié sans nuages, qui dura jusqu'à la mort de Racine.

Boileau se mit à écrire, et son premier ouvrage fut une satire très longue, que, plus tard, il coupa en deux et qui forma ainsi la première Satire (*Adieux du Poète*) et la sixième, sur les *Embarras de Paris*. Il s'engageait donc sur les traces de Juvénal et de Mathurin Régnier ; mais son vers était plus chaste et plus réservé que celui du poète français. Il est piquant de voir que le petit Nicolas, qui ne « devait jamais dire du mal de personne », commençait sa carrière littéraire en attaquant tout le monde.

Il n'avait pas le feu sacré de l'inspiration ; ce n'était pas un poète enthousiaste : car, en 1663, il composa une troisième satire (aujourd'hui la septième) et qui était intitulée : *Adieux à la Satire*. Mais, peu à peu, la facilité lui vint : *fabricando fit faber*.

En 1664, il composa deux satires ; en 1665, deux autres satires et son *Discours au Roi*.

Il ne cherchait pas du tout à se faire imprimer. Rien de lui ne parut dans les recueils de pièces choisies, si fréquents alors : jusqu'en 1665, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 29 ans passés, il publia rien des pièces qu'il avait composées. Et, si alors il s'y décida, c'est qu'il y fut obligé par un événement qui n'était pas sans le surprendre. En 1665, à Rouen, parut une édition anonyme furtive, qui contenait un *Jugement sur les Sciences*, en prose, de Saint-Evremond, précédé de plusieurs satires de Boileau. C'était assez l'usage, au XVII^e siècle, que d'imprimer ainsi les gens tout vifs : ce fut ce qui arriva à Molière pour ses *Précieuses*, à Lemaître pour ses discours d'avocat, et aussi à Massillon, à qui ce procédé fut particulièrement désagréable, car il avait l'habitude de répéter ses sermons mot pour mot et il s'aperçut, un jour, que ses fidèles suivaient sur un livre celui qu'il était en train de prononcer.

Pour un auteur ainsi livré malgré lui au public, il n'y avait pas de vengeance à attendre de la justice, pas de procès possible. Montrez votre privilège, aurait-on dit à l'auteur indigné. Il n'y avait qu'une seule ressource : imprimer soi-même.

Ce fut à quoi se résolut Boileau. En 1666, il fit paraître sa première édition, qui comprenait sept satires et le *Discours au Roi* :

> Jeune et vaillant héros, dont la haute sagesse
> N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse...

La préface de Boileau, qui parut sous le nom du libraire, est fort intéressante :

« Ces satires dont on fait part au public n'auraient jamais couru le hasard de l'impression, si l'on eût laissé faire leur auteur.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Quelques applaudissements qu'un assez grand nombre de personnes amoureuses de ces sortes d'ouvrages, aient donnés aux siens, sa modestie lui persuadait que de les faire imprimer, ce serait augmenter le nombre des méchants livres, qu'il blâme en tant de rencontres et de se rendre par là digne lui-même en quelque façon d'avoir place en ses *Satires*. C'est ce qui lui a fait souffrir fort longtemps, avec une patience qui tient quelque chose de l'héroïque dans un auteur, les mauvaises copies qui ont couru de ses ouvrages, sans être tenté pour cela de les faire mettre sous la presse. Mais, enfin, toute sa constance l'a abandonné à la vue de cette monstrueuse édition qui en a paru depuis peu. Sa tendresse de père s'est réveillée à l'aspect de ses enfants ainsi défigurés et mis en pièces, surtout lorsqu'il les a vus accompagnés de cette prose fade et insipide, que tout le sel de ses vers ne pourrait pas relever. Je veux dire de ce *Jugement sur les Sciences*, qu'on a cousu si peu judicieusement à la fin de son livre. Il a eu peur que ses satires n'achevassent de se gâter en une si méchante compagnie ; et il a cru enfin que, puisqu'un ouvrage tôt ou tard doit passer par les mains de l'imprimeur, il valait mieux subir ce joug de bonne grâce et faire de lui-même ce qu'on avait déjà fait malgré lui. Joint que ce galant homme, qui a pris le soin de la première édition, y a mêlé les noms de quelques personnes que l'auteur honore et devant qui il est bien aise de se justifier. Toutes ces considérations, dis-je, l'ont obligé à me confier les véritables originaux de ses pièces, augmentées encore de deux autres, pour lesquelles il appréhendait le même sort. Mais, en même temps, il m'a laissé la charge de faire ses excuses aux auteurs qui pourront être choqués de la liberté qu'il s'est donnée, de parler de leurs ouvrages en quelques endroits de ses écrits. Il les prie donc de considérer que le Parnasse fut, de tout temps, un pays de liberté : que le plus habile y est, tous les jours, exposé à la censure du plus ignorant ; que le sentiment d'un seul homme ne fait point de loi ; et qu'au pis aller, s'ils se persuadent qu'il ait fait du tort à leurs ouvrages, ils s'en peuvent venger sur les siens, dont il leur abandonne jusqu'aux points et aux virgules. Que si cela ne les satisfait pas encore, il leur conseille d'avoir recours à cette bienheureuse tranquillité des grands hommes comme eux, qui ne manquent jamais de se consoler d'une semblable disgrâce par quelque exemple fameux, pris des plus célèbres auteurs de l'antiquité, dont ils se font l'application tout seuls. En un mot, il les supplie de faire réflexion que, si leurs ouvrages sont mauvais, ils méritent d'être censurés ; et que, s'ils sont bons, tout ce qu'on dira contre eux ne les fera pas trouver mauvais. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cette première édition était anonyme, comme toutes les autres jusqu'en 1701. Pourquoi ? Quelle est la raison de cette réserve extraordinaire ? Disons, tout de suite, que ce n'était ni modestie ni indifférence. De tels sentiments sont infiniment rares chez un homme de lettres, et, pour ma part, je ne les ai rencontrés que chez deux écrivains, Jean-Baptiste Racine et Louis de Cormenin, qui brûlait chaque dimanche les vers qu'il avait écrits pendant la semaine. Mais, chez Boileau, il n'y avait point cette absence totale de vanité littéraire.

En réalité, il se trouvait dans une situation très fausse, à cause de son frère Gilles, homme de lettres très en vue, académicien, pensionné par le roi. Les deux frères ne s'aimaient point. En lui, « je ne trouve point un frère », dit Nicolas dans une de ses Epigrammes. C'était à peu près la même situation que celle de Thomas Corneille vis-à-vis de son frère Pierre. Ce dernier, en effet, plus âgé de dix-neuf ans, n'aida jamais en rien son frère, qui en était réduit à passer à la comédie quand son aîné faisait de la tragédie et à n'aborder la tragédie que lorsque celui-ci s'éloignait du théâtre. De même, Nicolas Boileau, jusqu'à la mort de Gilles en 1669, fut dans une situation très fausse. Gilles était très railleur et très caustique ; et il est probable que, s'il eût fait des satires, son frère n'aurait su quel genre aborder et se serait trouvé forcé d'écrire en prose.

En outre, Nicolas se sentait jalousé, épié par la malignité de son frère et des auteurs. C'est pourquoi, abandonnant le nom de ses pères, il prit celui de Despréaux ; c'est pourquoi aussi, sachant qu'il était soigneusement surveillé, il prit l'habitude de polir, de limer ses vers, de leur donner une perfection qui défiât la critique.

Mais, peu à peu, il devint un personnage. A l'imitation d'Horace, il aborda l'épître. Suivant encore le modèle du poète latin, il composa son *Art poétique*, qu'il divisa en quatre chants pour imiter les *Géorgiques* de Virgile. Enfin, sur les conseils de Lamoignon, il écrivit un poème héroï-comique, le *Lutrin*.

Il y eut, entre le premier président Lamoignon et Boileau, une amitié très vive et très fidèle. Boileau fréquentait familièrement à l'hôtel Lamoignon, maison d'une lourde architecture dans la rue Malher (autrefois rue Pavée), à l'angle de la rue des Francs-Bourgeois, ou à la maison de campagne du magistrat, à Baville. Mais ce n'est pas Boileau qui se poussa dans la familiarité de M. de Lamoignon ; c'est le premier président qui fit les avances. En 1666, avant les *Satires*, Lamoignon ne connaissait pas Boileau. A ce moment, il lut les vers du poète et fut étonné et ravi de rencontrer, enfin des satires qui ne blessassent point la décence.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Lamoignon est le type du magistrat au XVIIe siècle, honnête homme, s'intéressant aux lettres, gai et bon vivant. Chez lui se tenait une véritable petite académie ; on y voyait le jésuite Rapin qui observait des types pour ses mémoires, des jansénistes, Bourdaloue, Molière une fois. Lamoignon eut sur Boileau une influence bienfaisante ; ce fut lui qui l'engagea à composer ce qui est peut-être son chef-d'œuvre, le *Lutrin*.

Auprès de Lamoignon vivait sa sœur, très dévote, et dont la charité évangélique s'offensait de voir Boileau faire de la satire : « Vous ne devez dire du mal de personne, » déclarait-elle, un jour, à l'ennemi des Cotin et des Pradon. Sur quoi, ce dernier : « Eh quoi ! n'est-il pas permis même de dire du mal du diable ? — Non, répondit la sœur du premier président après une hésitation, vous ne devez même pas dire du mal du diable. »

En 1666, Boileau fut présenté au roi, qui lui dit : « Je vous louerais davantage, si vous m'aviez moins loué ; soyez sûr, Boileau, que j'aurai toujours un quart d'heure pour causer avec vous. »

A partir de ce moment-là, le satirique cessa de satiriser. Aucun trait ne partit de sa main de 1667 à 1693, c'est-à-dire pendant vingt-cinq ans. Pourquoi abandonna-t-il alors un genre qui l'avait rendu célèbre ? C'est que d'abord Boileau comprend l'inutilité de ses efforts et que ce n'est pas une satire qui peut empêcher les mauvais écrivains d'écrire. En outre, il songe à l'Académie, à l'Académie où siègent tous ses ennemis, les Leclerc, les Cassagne, les Cotin, les Ménage. Pour satisfaire son ambition, il renonce à ses attaques, suivant la loi commune qui fait que, dès qu'un écrivain rêve d'un fauteuil à l'Académie, la plupart de ses moyens sont ordinairement paralysés. Mais ni l'abandon qu'il faisait de ce genre dangereux, ni la publication de son *Art poétique* ne semblaient devoir lui ouvrir les portes de l'assemblée. Il fallut, pour l'y faire admettre, le désir formellement exprimé de Louis XIV qu'il y entrât. En effet, il venait de recevoir une fonction officielle, et Louis XIV avait dit : « Je veux un évêque pour enseigner la grammaire latine à mon fils ; je veux une plume d'académicien pour faire le récit des hauts faits de mon règne. » L'historiographe du roi fut donc élu à l'Académie. On ne saurait imaginer une réception plus maussade et plus triste. Dans le discours qu'il prononça, le 3 juillet 1684, Boileau marqua l'étonnement qu'il éprouvait malgré lui à se voir en un pareil lieu, sans mettre d'ailleurs dans ses paroles, la moindre ironie.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« MESSIEURS,

« L'honneur que je reçois aujourd'hui est quelque chose pour moi de si grand, de si extraordinaire, de si peu attendu, et tant de sortes de raisons semblaient devoir pour jamais m'en exclure, que, dans le moment même où je vous en fais mes remerciements, je ne sais encore ce que je dois croire. Est-il possible, est-il bien vrai que vous m'ayez, en effet, jugé digne d'être admis dans cette illustre compagnie... ?

« Quelle est donc la raison qui vous a pu inspirer si heureusement pour moi en cette rencontre ? Je commence à l'entrevoir, et j'ose me flatter que je ne vous ferai point souffrir en la publiant. La bonté qu'a eue le plus grand prince du monde en voulant bien que je m'employasse avec un de vos plus illustres écrivains à ramasser en un corps le nombre infini de ses actions immortelles, cette permission, dis-je, m'a tenu lieu auprès de vous de toutes les qualités qui me manquent. Elle vous a entièrement déterminés en ma faveur. Oui, Messieurs, quelque juste sujet qui dût pour jamais m'interdire l'entrée de votre Académie, vous n'avez pas cru qu'il fût de votre équité de souffrir qu'un homme destiné à parler de si grandes choses fût privé de l'utilité de vos leçons, ni instruit en d'autre école qu'en la vôtre. Et, en cela, vous avez bien fait voir que, lorsqu'il s'agit de votre auguste Protecteur, quelque autre considération qui vous pût retenir d'ailleurs, votre zèle ne vous laisse plus voir que le seul intérêt de sa gloire. »

La réponse de l'abbé de La Chambre fut d'une impertinence insupportable. Savourez ce petit morceau :

« Dans cette école d'honneur, de politesse et de savoir, l'on ne s'en faisait point accroire, l'on ne s'entêtait point de son prétendu mérite, l'on n'y opinait point tumultuairement et en désordre ; personne n'y disputait avec altercation et aigreur ; les défauts étaient repris avec douceur et modestie, les avis reçus avec docilité et soumission ; bien loin d'avoir de la jalousie les uns des autres, l'on se faisait un honneur et un mérite de celui de ses confrères, dont on se glorifiait plus que du sien propre. Au lieu d'insulter aux faiblesses inséparablement attachées à l'humanité (disons-le hardiment, pourquoi le dissimuler?) et encore plus à la profession des lettres humaines qui semble en devoir être plus exempte que les autres et qui l'est moins, en effet, par un malheur déplorable, par une étrange fatalité que Dieu a permise pour nous humilier tous tant que nous sommes ; l'on se faisait une loi expresse de cacher les défauts de son prochain, de les étouffer dans le sein de la Compagnie, d'en dérober la connaissance aux étrangers, sans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'étudier à en régaler ceux du dehors, ou à en divertir le public par de sanglantes railleries aux dépens des particuliers et de ses plus chers amis : jamais semblables à ces arbres sauvages qui ne croissent que sur les ruines des grands édifices. »

Malgré ces remontrances, de 1693 à 1707, le satirique semble revenir aux passions de sa jeunesse. Il écrivit encore trois satires et trois épîtres. On peut remarquer la lenteur de cette production. Boileau écrivit environ 7.000 vers en quarante-cinq ans, ce qui ne fait pas une moyenne d'un hémistiche par jour.

La fin de sa vie fut aussi triste que son commencement. Il devint asthmatique, cacochyme, catarrheux et sourd. Il vieillit seul ou presque seul. Son frère le docteur était, comme lui, un débris du siècle. Il survivait à tous ses contemporains, à Corneille mort en 1685, à Molière mort en 1673, à La Fontaine mort en 1665, à La Bruyère mort en 1696, à Racine mort en 1699, à Bossuet mort en 1704, à Bourdaloue mort en 1704, à Regnard lui-même mort en 1709 et qui, après avoir été son ennemi, avait fini par lui rendre cet hommage :

Cet homme et la raison, à mon sens, ne font qu'un.

Fénelon était en exil ; Massillon était victime de la jalousie des Jésuites. De nouveaux talents se révélaient, Jean-Baptiste Rousseau, Lesage, Crébillon, Marivaux. A l'Académie, il rencontrait surtout, en 1710, l'abbé Abeille, Thomas Corneille, Fontenelle, Campistron, l'abbé Geneste, Pavillon, tous gens avec qui il n'avait point de relations bien amicales. Il se tenait à l'écart de la cour, qui n'avait que faire d'un cacochyme et d'un sourd.

Il était encore attristé par les événements de l'histoire religieuse. Toute sa vie il avait été un ami de la vertu et un croyant sincère sans le moindre libertinage; mais il détestait les Jésuites et toute son amitié allait à Port-Royal. Il faut lire là-dessus les tomes V et VI du *Port-Royal* de Sainte-Beuve. Il ne put, ni en 1710, ni en 1712, donner l'édition qu'il projetait. Le roi, mené par les Jésuites, refusa le privilège, à moins que Boileau ne supprimât les pièces qui excitaient les susceptibilités de la Congrégation. Boileau aima mieux renoncer à son édition que de mutiler son œuvre. C'était une des petites persécutions qui précédèrent la grande sauvagerie de 1713, qui détruisit Port-Royal, ne laissa pas pierre sur pierre de l'asile des religieux, profana les tombes.

Boileau, pendant les derniers temps de sa vie, était retiré dans le Cloître de Notre-Dame, entre le chevet de Notre-Dame et la pointe de l'église Saint-Louis, sur un emplacement où l'on a bâti

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

aujourd'hui de grandes maisons de rapport. Il était là chez le chanoine Lenoir, janséniste qui fut son confesseur, frère du janséniste Lenoir de Saint-Claude qui fut enfermé si longtemps à la Bastille. — C'est là qu'il mourut, âgé de soixante-quinze ans, le vendredi 13 mars 1711. Son corps fut porté « en clergé » à travers les rues tortueuses, dans la Chapelle basse de la Sainte-Chapelle du Palais. L'an VIII de la République française, pour honorer sa mémoire, ses restes, retirés du cercueil de plomb où ils reposaient, furent placés dans un cercueil de chêne et transportés au *Museum des Monuments français*, rue des Petits-Augustins, dans la cour de notre Ecole des Beaux-Arts, à côté des dépouilles de Molière et de La Fontaine. Enfin, le 14 juillet 1819, ses restes furent transportés définitivement à l'église de Saint-Germain-des-Prés.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sujets de devoirs.

UNIVERSITÉ DE PARIS

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

Composition française.

L'art de peindre dans les parties descriptives des *Amours de Psyché* de La Fontaine.

Thème latin.

CHATEAUBRIAND, *Itinéraire* (*Pages choisies*, éd. Rocheblave, p. 720), depuis : « Comme j'arrivais à son sommet... », jusqu'à : « Quand l'espèce de trouble... »

Version latine.

SÉNÈQUE, *De Vita beata*, c. XXIV, depuis : « Errat si quis existimat... », jusqu'à : « ...magna commoda vitæ afferentes, fateor. »

Thème grec.

RACINE, *Deuxième Préface* de *Britannicus*, depuis : « Si j'ai fait quelque chose de solide... », jusqu'à : « Pour commencer par Néron... »

⁂

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE.

I. Les institutions politiques de Rome, au temps de Cicéron.
II. Les journées de Juillet.
III. Les explorations antarctiques.

⁂

AGRÉGATION D'ALLEMAND.

Dissertation française.

Les idées morales de Gœthe d'après les *Affinités électives*.

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dissertation allemande.

Das höfische Leben nach Gottfried von Strassburg.

Thème.

Lettre de Balzac sur la *Terre de Balzac.* (Morceaux choisis de Cahen, pp. 25 à 27.)

Version.

PLATEN : *Florenz.*

AGRÉGATION D'ANGLAIS.

Version.

CONGREVE, *The Way of the World,* A. I., sc. 2, jusqu'à : « I have a wife, and so forth ».

Thème.

LEGOUVÉ : L'*Art de la Lecture*, ch. II, depuis : « M. Sainte-Beuve me demanda... », jusqu'à : «... la première partie du morceau » (pp. 88-90).

Dissertation anglaise.

Les mots français dans Congreve (étudier *The Way of the World*, acte I).

Dissertation française.

Le personnage de Mirabell dans *The Way of the World.*

LICENCE D'ALLEMAND.

Dissertation française.

L'œuvre de Gœthe est-elle une confession de l'auteur ?

Dissertation allemande.

Die Dorfgeschichte.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Thème.

Lettre de Descartes à Balzac sur *la ville et la campagne* (mai 1631), (dans les morceaux choisis de Cahen).

Version.

PLATEN : *Mäddchens Nachruf.*

*
* *

LICENCE D'ANGLAIS.

Version.

MILTON, *Comus*, jusqu'à : « ... proud in arms ».

Thème.

ROUSSEAU, *Emile*, II, depuis : « Cessez de vous en prendre aux autres... », jusqu'à : «... il cherche à vous réfuter. »

Composition française.

Ariel.

Rédaction anglaise.

Translate into modern English Chaucer, *Nonne Prestes Tale*, jusqu'à : « For she was as it were a maner deye... », and comment upon the passage.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bibliographie

Les écrivains français jugés par leurs contemporains, *jugements recueillis, commentés, complétés ou rectifiés,* par M. HERVIER, *agrégé des lettres*, Paris, Delaplane, 1911, 2 volumes in-16.

*
* *

Le Bernin (*Les Maîtres de l'Art*), par M. Marcel REYMOND, Paris, Plon et Nourrit, 1911.

Il fut longtemps de mode de décrier Le Bernin, et son nom, au cours du siècle dernier, était tombé dans un véritable discrédit. C'est là une des plus frappantes injustices qu'on puisse citer dans l'histoire de l'art. On conçoit que la froide école néo-classique de David ait méprisé cet art ardent qui, sur tous les points essentiels, était en désaccord avec elle ; mais on ne comprendrait pas qu'un semblable arrêt fût maintenu par la critique moderne ; le moment est venu de le reviser.

Le livre de M. Marcel Reymond arrive à son heure pour donner les arguments en faveur de cette revision. On connaît les beaux travaux de l'auteur sur l'architecture et la sculpture italiennes : ils font autorité au delà des monts. Son opinion, en ce qui concerne l'œuvre de Bernin, est absolument nette : pour lui, Le Bernin fut le plus grand artiste qu'ait possédé l'Italie depuis Michel-Ange ; ainsi que ce dernier, il fut grand à la fois comme architecte et comme sculpteur. Favori de tous les papes pendant plus d'un demi-siècle, il transforma Rome, faisant partout preuve du même esprit de nouveauté audacieuse, mettant partout la même beauté.

En sculpture, il ne fut pas moins personnel : après s'être affranchi de l'imitation trop servile de l'antiquité, il n'eut d'yeux que pour la nature vivante, sans jamais songer à la modifier pour se conformer aux conceptions des maîtres du passé ; son art fut surtout sensible aux charmes de la femme, que personne n'a vue et rendue plus vraie et plus réelle, en même temps que plus belle.

Nous ne pouvons songer à résumer ici le livre, enthousiaste et documenté, de M. Marcel Reymond ; il aura eu l'honneur d'avoir, le premier en France, rendu pleine justice à un artiste éminent, qui, par ses œuvres comme par son influence, occupe une place à part dans l'histoire de l'art italien.

Un volume petit in-8° avec 24 planches hors texte. Broché, 3 fr. 50, cartonné, 4 fr. 50, Paris.

Le Gérant : FRANCK GAUTRON.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

DIX-NEUVIÈME ANNÉE (1re Série) N° 12 2 FÉVRIER 1911

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

Leçon d'ouverture.

Vous savez avec quelle joie je vous retrouve, toujours bienveillants et fidèles. C'est la septième année d'enseignement au Collège de France que nous commençons aujourd'hui : permettez-moi de rappeler brièvement quelle fut la matière des cours antérieurs. Nous avons d'abord fait une étude du roman français pendant la première moitié du XVIIe siècle, en prenant comme principal centre de nos investigations l'*Astrée*, cette œuvre si attachante, et en étudiant ensuite tous les romans célèbres jusqu'au *Grand Cyrus*. La seconde année, ou plutôt les quatre années suivantes, ont été consacrées à Molière, à sa vie et à ses œuvres ; si j'osais user d'une expression scientifique, je dirais que nous avons examiné l'œuvre et l'influence de Molière en fonction du milieu social du XVIIe siècle, c'est-à-dire que nous avons cherché dans ses comédies les échos des grandes querelles de son temps, querelle du théâtre, querelle des femmes, des médecins, querelles et rivalités de classes, comme celles qui séparaient la noblesse de cour de la no-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

blesse rurale et celle-ci de la bourgeoisie. Enfin, l'an dernier, nous avons commencé à tracer l'histoire de la civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance, et nous avons mené notre entreprise depuis les origines de ce grand mouvement, d'où dérive la pensée moderne, jusqu'à la fin du XVe siècle. Certes, le programme que nous nous sommes imposé est magnifique ; il nous réserve des joies et le plaisir d'examiner une civilisation jeune et riche, une littérature originale, une histoire dramatique ; mais, en même temps, c'est une entreprise difficile et quelque peu hardie. Une première étape a été franchie l'année dernière ; mais il en reste encore une série redoutable à parcourir. Le sentiment d'appréhension dont je vous parlais, il y a un an, en commençant ce cours, n'est certes pas dissipé. La tâche, si elle paraît belle infiniment, continue d'être rude. Aussi ne serez-vous pas surpris d'entendre votre professeur faire appel, une fois de plus, à votre sympathie la plus active. Et je vous assure, comme précédemment, qu'il ne s'agit point, à cette heure, d'une modestie feinte ni d'une simple précaution oratoire.

Nous avons souvent consacré nos leçons d'ouverture à des considérations générales d'histoire littéraire, par exemple à l'examen des tendances actuelles de nos études. Il serait long et peut-être superflu de revenir là-dessus ; c'est pourquoi je préfère, après vous avoir, en peu de mots, montré nos « directrices », vous faire voir de quelle nature sont les résultats auxquels, chaque jour, elles nous conduisent. On a beaucoup discuté à leur sujet depuis quelque temps : mais les directions que nous avions indiquées ont toujours été justifiées par l'expérience. Ce que l'on constate de toutes parts, c'est la recherche des éléments vécus, de toutes les réalités (les *realia* des critiques allemands) qui expliquent, jusque dans les moindres détails, la vie, le caractère et les œuvres des grands écrivains. Ne rien abandonner à la seule hypothèse, demander à l'histoire, aux biographies, aux documents de toutes sortes des preuves et des confirmations, tel pourrait être notre mot d'ordre. On s'aperçoit de plus en plus que cette tendance se retrouve un peu partout ; récemment encore, une chronique de journal m'apprenait que la méthode que l'on préconise ici pouvait mener à d'intéressantes découvertes ; il s'agit de l'identification d'une figure célèbre du Titien. A Rome, dans la villa Borghèse, se trouve un célèbre tableau qu'on a coutume d'appeler l'*Amour profane et l'Amour sacré*, et qui représente une femme nue et une femme habillée. Depuis longtemps, les critiques étaient partis en guerre au sujet de ces femmes et, à les en croire, c'étaient soit « Hélène à qui Vénus conseille de suivre le beau Pâris », soit « Médée que

Circé persuade de fuir avec Jason », ou « quelque héroïne de l'Arioste ou de Bojardo »... Aujourd'hui, grâce à des recherches plus précises, nous sommes hors de cette indécision : « Une érudite d'art, Mme Olga de Gerstfeldt, a proposé une nouvelle explication, très simple et purement humaine. Titien, dit-elle, avait peu de goût pour les fictions savantes ; il tirait bien plus volontiers ses sujets de la vie réelle et des événements de son existence propre. La femme vêtue est la même qui figure à Rome dans la *Salomé* de la galerie Doria, à Madrid dans la *Bacchanale*, à Florence dans la *Flora*. C'est une maîtresse du peintre, aujourd'hui bien connue : elle se nommait Violante, et, pour cette raison, l'artiste, dans chacune de ses toiles, a mis près d'elle une violette. »

Une autre remarque, qu'il me paraît bon de joindre à celles des années précédentes, c'est le goût de plus en plus vif que les hommes manifestent pour les écrivains qui ont aimé et décrit la vie : Rabelais, Molière, Balzac, par exemple. Les vacances dernières nous ont apporté un nouveau témoignage de ce goût : à diverses reprises, je vous ai parlé ici de Maurice de Guérin ; récemment, quelques-uns de ses admirateurs se sont réunis pour célébrer son centenaire ; ce fut là le modeste point de départ d'un mouvement inattendu, spontané et naturel, qui nous révéla de tous les coins du monde des lecteurs pleins d'enthousiasme pour notre écrivain. Des tendresses se sont manifestées ou réveillées partout. Toute la presse, sans distinction de nuances, s'est occupée de lui. Pourquoi ? parce qu'il est de ceux qui ont le mieux compris et apprécié la vie. Cette spontanéité d'admiration doit nous rassurer sur les destinées de notre littérature ; ne perdons donc jamais le goût des bonnes lettres, mais sachons choisir notre nourriture. Beaucoup de questions se posent à nouveau. Tout récemment encore, un autre mouvement de curiosité s'est manifesté, cette fois pour Racine. La publication d'un ouvrage sur Racine ignoré va, sans doute, suggérer des discussions ardentes.

Maintenant « revenons à nos moutons » ; la Renaissance nous appelle. Mais nous ne reprendrons pas son histoire sans avoir, auparavant, jeté un rapide regard rétrospectif sur les travaux de l'année dernière, en ajoutant çà et là, quand il sera nécessaire, des données complémentaires touchant les sujets traités. Pour justifier le choix du sujet important et difficile que nous nous proposions de traiter, nous avons d'abord montré la nécessité d'une synthèse historique relative au XVIe siècle, synthèse qui mettrait en lumière les principaux aspects de cette période, qui dégagerait les causes générales de la Renaissance française et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qui marquerait les grandes étapes de son histoire. Cette synthèse nous offre un multiple intérêt : non seulement elle satisfait les curiosités savantes; mais, par le jeu, le groupement et la lutte des éléments qu'elle embrasse, elle nous présente un véritable drame. Enfin, elle nous permet de faire justice d'une vieille erreur : on a longtemps cru et prétendu que la Renaissance avait avorté, que rien n'en était resté. Sans doute, les champions de cette thèse connaissaient mal les vrais caractères de l'époque qu'ils jugeaient si défavorablement ; sinon, ils auraient reconnu que le XVII[e] siècle continuait la Renaissance à bien des égards. Même en dehors des libertins, on peut constater, dans la littérature du grand siècle, chez les romanciers, les moralistes et les poètes dramatiques, un caractère laïque et souvent peu chrétien. Il y avait opportunité, je crois, à présenter ces vues. Car un tel exposé d'ensemble était, enfin, rendu possible par les nombreuses études de détail, dont nous avons fait ensuite le bilan. Ce que les écrivains et les penseurs du XVI[e] siècle ont apporté à la cause du progrès artistique, littéraire et social, commence à apparaître en pleine lumière, pour qui peut connaître et résumer les recherches et les travaux sur la Renaissance française qui se sont multipliées depuis vingt-cinq ans. Je ne veux pas refaire, aujourd'hui, le tableau qui a été déjà tracé, il y a un an ; il me suffira d'ajouter à la longue liste que je vous avais soumise quelques indications de travaux tout récents.

On a continué la publication des *Mémoires* de Martin et Guillaume du Bellay, commencé celle du *Journal d'un Bourgeois de Paris*, donné des éditions de Montluc, des *Lettres écrites d'Italie* par Rabelais, des poésies d'Antoine Heroët, des œuvres de Ronsard et de du Bellay. M. Henri Guy va faire paraître, une *Histoire de la Poésie au XV[e] siècle*. Des thèses, d'un très vif intérêt pour nous, ont été soutenues dans le courant de l'année dernière : celle de M. Plattard sur *François Rabelais*, celle de M. Augé-Chiquet sur *Jean-Antoine de Baïf*, de M. Laumonier sur *Ronsard, poète lyrique*. On s'occupe de plus en plus d'Erasme, de Lefèvre d'Etaples, de tous les précurseurs de la Renaissance. M. Lucien Romier nous fait espérer des travaux pleins d'originalité et de vues nouvelles sur le règne de Henri II. Vous voyez que nous avons sujet de nous dire satisfaits des efforts qui, de toutes parts, se manifestent ou s'annoncent. Après avoir ainsi légitimé notre tentative, notre premier soin, pour ne pas aller à l'aventure et afin d'éclairer un peu nos auditeurs, fut de distinguer les grandes périodes de la Renaissance, en groupant les caractères communs à une même époque et en opposant les divergences

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'un examen approfondi de tout le siècle nous faisait apercevoir. Par ce moyen, notre étude était grandement facilitée. Naturellement, une telle méthode nous invitait à rechercher au préalable quelle fut, durant le Moyen-Age, la préparation de la civilisation du xvi[e] siècle, quels sont les antécédents intellectuels, moraux et sociaux de la Renaissance. Cette recherche nous donna lieu de constater, ce que nous ne laissions pas d'entrevoir, qu'aucune brisure n'existe entre le Moyen-Age et la Renaissance, que les traits essentiels de la culture française au xvi[e] siècle sont conformes à un tempérament déjà accusé sur notre sol. Donc, dès que nous eûmes signalé, chez les penseurs du xvi[e] siècle, la conscience d'une rénovation intellectuelle dont ils étaient les contemporains et les artisans, une fois risquée notre définition de la Renaissance, dans laquelle, contrairement au désir ordinaire d'unification, nous reconnaissions le dramatique dualisme qui met aux prises l'antiquité classique et païenne et le christianisme, nous remontâmes en arrière, nous examinâmes le travail de restauration et d'absorption de la civilisation gréco-romaine, qui s'accomplit depuis les premiers essais d'organisation sociale par les Barbares jusqu'aux temps modernes; bref nous tentâmes d'établir comment se sont conservées et propagées, à travers les siècles du Moyen-Age, les idées et les œuvres de l'antiquité classique.

Ce réveil de la culture antique mériterait d'être exposé d'une manière définitive par quelqu'un de nos savants ; mais personne, jusqu'à ce jour, n'a osé aborder une telle étude, et nous sommes contraints de rester dans l'indécision et dans une demi-ignorance. Quoi qu'il en soit, nous avons la certitude, et cette fois des preuves l'autorisent, que la pensée indépendante a été beaucoup plus active dans la civilisation médiévale qu'on ne le croit d'ordinaire ; que « la philosophie de cette époque est, à certains égards, une insurrection permanente contre la religion orthodoxe ». Envisagés sous cet aspect, il est presque impossible de dissocier Moyen-Age et Renaissance, et M. Gebhart nous dira qu'en Italie, si la Renaissance a été plus hâtive, c'est que la liberté religieuse y fut plus grande. Considéré dans son ensemble, le Moyen-Age a réalisé une valeur intellectuelle sensiblement supérieure à celle qu'on lui attribue ordinairement, et aussi plus diverse. Il n'est pas jusqu'à l'évolution des sciences avant le xvi[e] siècle qui ne nous permette de constater, avec les Nicolas Oresme et les précurseurs de Vinci, une civilisation et des connaissances déjà très développées. Après avoir tenté de la sorte, par une vue d'ensemble, une synthèse plus sympathique du Moyen-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Age, nous avons voulu voir les essais de Renaissance antérieurs au XVIe siècle, examiner de près cette indépendance que nous signalions tout à l'heure. Dès le IXe siècle, dès le temps de Charlemagne et d'Alcuin, se produisit un éveil simultané du goût des lettres et de la pensée spéculative. Chose curieuse, il se passa alors ce qui arriva au XVIe siècle : on commença par lire les œuvres proprement littéraires de l'antiquité, les poètes et les dramatiques, et bientôt, par une conséquence fatale, on éprouva la vive curiosité de demander aux penseurs leurs enseignements ; les poètes étaient comme les introducteurs des philosophes. Les philosophes eurent, au Moyen-Age, une grande fortune ; quels écrivains eurent plus de succès que Platon et qu'Aristote ? Quelles controverses eurent plus de retentissement que celles dans lesquelles intervinrent saint Anselme, Abélard, Roger Bacon... et j'en passe ?

On se passionnait pour l'averroïsme ; on se plongeait dans la philosophie orientale ; on se battait à propos de querelles politiques ou religieuses ; on était pour ou contre le monachisme ; on discutait toutes les doctrines ; c'était un incessant bouillonnement d'idées. « Julien renaît », tel était le cri que poussaient les esprits avisés au spectacle de cette indépendance. Grâce à la discussion des cas de conscience, on atteignait parfois à des résultats que la psychologie moderne ne saurait mépriser, tant on poussait loin l'étude de l'homme moral. Mais cette liberté d'investigation et de discussion ne se révèle pas uniquement chez les penseurs, théologiens ou philosophes : les fableaux, le *Renart*, vous montreront une audace toute pareille. Jamais peut-être on n'eut une conception moins chrétienne de l'Amour profane ; jamais l'idée du mariage n'eut à subir de plus violentes attaques. Et, d'autre part, l'imitation littéraire de l'antiquité ne cesse pas d'être pratiquée ; Ovide inspire une foule de poètes, jetant à leur insu dans leurs âmes chrétiennes des idées et des désirs païens. L'art lui-même vous offre le spectacle d'une revanche de la nature. Mais il existe une œuvre qui, mieux qu'aucune autre, nous présente à la fois dans son chaos tous les éléments que nous venons d'énumérer : c'est le *Roman de la Rose*. Si Guillaume de Lorris nous emmène à la suite d'Ovide, Jean de Meung, avec une rare indépendance, sans crainte ni ménagement, discute et mine toutes les superstitions, tous les principes et tous les dogmes de son époque. Arrivons maintenant au XIVe siècle : nous nous trouvons déjà en face des précurseurs de l'humanisme français ; Charles V fait traduire les œuvres antiques, et il est loin d'être le seul Mécène que nous puissions nommer. La langue s'enrichit d'une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

foule de mots qui trahissent des préoccupations nouvelles, des doctrines politiques par exemple. La guerre de Cent Ans n'accable pas la France au point d'étouffer entièrement sa civilisation et de faire périr les germes de culture qu'elle contenait. D'ailleurs, elle fut suivie d'un relèvement agricole, industriel et commercial si rapide et si complet, que notre pays, dans l'espace de quelques années, parut avoir subi une étonnante transformation : les voyages attestent la sécurité qui régnait sur tout le territoire ; quelques classes de la société furent heureusement bouleversées ; les arts reçurent un magnifique essor : tout, en un mot, témoigne du progrès général de la culture.

Mais nos études nous invitent à nous préoccuper, avant tout, des manifestations littéraires. Voyons donc ce que fut la littérature française du xv[e] siècle. Si nous demandons aux critiques quelles appréciations ils portent sur elle, nous constatons que sa haute valeur est de plus en plus reconnue, et c'est justice ; car des œuvres comme le *Petit Jehan de Saintré*, l'*Amant rendu cordelier*, les *Rondeaux d'Amour*, le *Patelin*, en un mot, tout ce qu'a produit à cette époque la poésie lyrique, le théâtre, le roman, les nouvelles, la satire et l'histoire, nous dévoilent des façons nouvelles de sentir et d'observer. Peut-on en vérité dédaigner, comme on le faisait naguère, une littérature qui compte parmi ses représentants Martin Le Franc, Charles d'Orléans, Villon et Coquillart ? Toutes ces tendances originales ont reçu un accroissement notable du fait de l'invention de l'imprimerie. L'imprimerie rendait la Renaissance fatale, car elle allait permettre une large diffusion des antiquités profane et chrétienne. D'autre part, elle occasionna la venue en France d'une multitude d'imprimeurs et d'humanistes étrangers, italiens et allemands. Tous ces hommes ont de robustes convictions morales : nous l'avons vu en étudiant de près la vie et les œuvres de Fichet, de Gaguin et de leur groupe. Une autre cause importante de la Renaissance française, c'est le rapprochement de l Italie et de la France, qui s'opéra à la faveur des expéditions de Charles VIII et de Louis XII. Néanmoins, il ne faudrait pas, comme d'aucuns ont fait, donner à cette cause une importance exclusive : la culture italienne et la culture française étaient alors assez différentes. Nous en avons fourni la preuve, en vous montrant combien le sentiment de la gloire, si vivace en Italie, était rare en France à cette époque ; c'est à peine si nous le découvrons chez un Estienne Dolet, qui précisément fut élevé de l'autre côté des monts. D'ailleurs, l'action intellectuelle des Pays du Nord venait, surtout par l'intermédiaire d'Erasme, apporter un tempérament à l'influence italienne. En somme, je crois vous l'avoir

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

prouvé, notre Renaissance n'est pas une révolution soudaine : bien au contraire, elle a été préparée par le long travail des siècles. L'histoire des sentiments, telle que je viens de vous la retracer brièvement, nous révèle, autant que celle des idées, cette préparation lointaine, dont on a tenté de reconstituer les étapes.

Nous sommes donc restés au seuil du temple, ou plutôt sous le vestibule. Maintenant, il nous est loisible d'y pénétrer ; c'est l'agréable devoir qui nous sera dévolu cette année. Il n'est peut-être pas de période de l'histoire qui soit mieux faite pour exciter l'ardeur et l'enthousiasme de ceux qui s'y appliquent. Quoi de plus tentant, quelle plus admirable tâche, je vous le demande, Mesdames et Messieurs, que de chercher à scruter ainsi les origines du monde moderne, de la recherche scientifique, des grandes conceptions intellectuelles, littéraires ou artistiques dont nous vivons toujours et dont l'humanité vivra longtemps encore ! Les quarante ou cinquante années dont nous allons nous occuper tous ces mois-ci, c'est-à-dire celles qui vont de 1500 à 1540 ou 1550, figurent parmi les plus attrayantes de ce merveilleux cycle : ce sont des années d'aurore, incomparables de fraîcheur et de charme, où les hommes, malgré les conflits religieux qui s'annoncent, sont encore tout à la fierté, tout à l'allégresse de la science, de la vérité enfin retrouvées et bientôt ressaisies, reconquises, espérons-le, pour toujours. C'est l'époque de la surprise, du ravissement continus, grâce à tant de découvertes qui se réalisent ou qui sont pressenties, entrevues, dans les domaines les plus divers. C'est le moment où l'on croit entendre partout, mais surtout en France, ce cri symbolique et formidable que Gargantua avait poussé, entrant en lumière de ce monde : « A boire, à boire, à boire ! » Oui, tout ce qui pense alors est insatiable ; tous les esprits qui comptent se montrent « infatigables et stridents ». Une curiosité infinie pénètre, échauffe les esprits et les cœurs — car, remarquez-le, les aspirations dominantes sont alors autant morales qu'intellectuelles — jusque dans les milieux qui passaient auparavant pour les moins ouverts à l'enthousiasme. Jamais peut-être l'hymne à la joie, conçu par le génie surhumain de Beethoven, n'aurait pu être chanté avec plus de raison et de ferveur qu'à cette époque bénie, qui vit renaître, rajeunir la civilisation occidentale :

> Voicy nouvelle joye,
> La nuict pleine d'obscurité
> Est passée ; et voicy le jour,
> Auquel marchons en seureté.
> Chassans toute peur par amour,
> Sans que nul se desvoye :
> Voicy nouvelle joye.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ainsi chante Marguerite de Navarre, l'inspiratrice et l'émule des poètes. — J'ai essayé, l'année dernière, en cherchant à dégager le caractère général du mouvement que représente cette expression, « la Renaissance française », de vous prouver que les hommes d'alors eurent parfaitement conscience de cette rénovation, de ce rajeunissement général. Les textes abondent : nous ne les citerons pas à nouveau ; laissez-moi, cependant, vous en produire encore un, qui n'a pas été relevé jusqu'à présent :

« Mais encores, entre autres graces et vertus, cest autheur a celle-là principalement, laquelle entre celles d'un historien ne doit pas être tenue la plus petite : qu'il propose les choses et les met devant les yeux, ne plus ne moins que si elles se faisoyent en présence. Une autre chose qui est aussi grandement digne de recommandation en ce livre, c'est que l'autheur n'a point traicté les choses par ouy dire, ou par aviz de pays comme l'on dict, mais de certaine science, comme il les a pour la plus part veuës, senties, et expérimentées. Nous sommes venuz à un temps que depuis qu'on n'oye pas une chose volontiers, incontinent on demande et qui le dit ? et comment le sait-il ? Ce qui n'est pas du tout à blasmer, pourveu qu'il ne se fist plustost par une affectionnée contradiction, que d'un desir de s'enquérir de la vérité : et ès choses vrayes bien souvent aussi tost qu'ès fausses ; mais de cest autheur on ne pourra faire telles enquestes sans impudence. Car il est et de renom, et de très-bonne réputation entre les gens de bien, voire mesmes entre les méchans touchant sa vie : et a escrit des choses lesquelles il a sceues, veues, expérimentées et senties. » (Préface aux *Mémoires de Francisco de Enzinas*, par Campan.)

Ce texte, comme beaucoup d'autres, nous indique avec quelle ardeur on fait effort, vers 1550, pour atteindre non seulement la vérité, mais aussi le réalisme, ou mieux, pour ne pas donner l'idée d'un effort systématique et doctrinal, la réalité. C'est elle que littérateurs, artistes, peintres, comme Rembrandt plus tard, poursuivent sans relâche. C'est elle qui, transparente dans les œuvres que nous allons étudier, va leur communiquer une clarté et une vie inconnues jusqu'alors.

Quelles figures, Mesdames et Messieurs, que celles dont cette année nous amènera à faire la connaissance plus ample : Guillaume Budé, le premier protecteur de cette maison, Lefèvre d'Etaples, Erasme, puis François Ier, Marguerite d'Angoulême, les Du Bellay, Marot, Des Périers, Rabelais et Calvin, Vatable, Oronce Finé, Ramus, les Estienne, Vesale, Jean Goujon, Clouet, Lescot, Philibert Delorme, Montluc, auxquels vont bientôt succéder Ronsard et la Pléiade, Amyot, Montaigne et d'Aubigné !

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais il nous faut maintenant nous détacher de ces joyeuses et agréables perspectives, pour pénétrer délibérément dans la voie que nous nous sommes assignée. Eloignons nos regards des grandes figures que nous venons de désigner, pour examiner la situation véritable de la France autour de l'an 1500, car nous savons bien que le point de vue économique n'est pas sans fournir parfois de précieuses indications aux critiques littéraires, et le cri de Rabelais : « Tout pour la trippe » peut être considéré comme l'audacieuse proclamation du rapport qui lie la prospérité matérielle d'un pays à sa culture intellectuelle. Or la situation économique de la France, au XVI[e] siècle, est excellente. Les guerres d'Italie attestent justement l'essor de notre pays, qui avait besoin d'expansion, qui avait une puissance à dépenser. Cette période est une des plus florissantes que la France ait jamais connues. Il faut oublier entièrement tout ce que Michelet a dit de la misère matérielle de ce temps. Tout dernièrement, M. Emile Levasseur, notre vénéré administrateur, donnait lecture à l'Académie des Sciences morales et politiques d'un chapitre de son *Histoire du commerce de la France* relatif à la révolution monétaire du seizième siècle, et y voyait « la plus considérable révolution de ce genre que l'histoire ait enregistrée ». Les nombreuses églises, les monuments civils qui nous restent de ce temps nous disent encore la prospérité inouïe qui régnait alors. Les historiens modernes nous montrent le goût du confort et du luxe se répandant dans toutes les classes de la société : « il change les conditions matérielles, le décor, l'idéal même de la vie ». La centralisation intense favorise, d'ailleurs, son expansion. On répète une grossière erreur, lorsqu'on affirme que la guerre de Cent ans avait ruiné la France ; on constate avec surprise que jamais peut-être les représentations de mystères ne furent plus brillantes ni plus nombreuses. Cependant, sous Louis XI, l'œuvre politique paraît bien avoir retardé quelque peu l'œuvre économique. Louis XI, a-t-on dit, laissa la France appauvrie et presque au désespoir ; à la fin de son règne, le progrès n'était que partiel ; la culture de la terre avait reculé par suite du manque d'hommes. Suivant la remarque de M. Imbart de La Tour, il fallait à notre pays le bienfait de la paix intérieure et de l'unité pour prendre son essor. « Avec Charles VIII, l'œuvre de relèvement est générale. Sous Louis XII, elle s'accélère, favorisée par une administration meilleure, une sécurité plus grande, une fiscalité moins lourde. Comme les forces politiques, les forces économiques préparent l'éclosion d'une France nouvelle », et cette révolution des intérêts va provoquer un changement général dans les divers milieux sociaux.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Donc, à la veille du xvi^e siècle, une véritable renaissance économique se produit dans tous les domaines. Dans l'agriculture, la grande et éternelle nourricière de la France, grâce à de nouveaux défrichements, aux colonies rurales, etc., la richesse foncière s'accroît considérablement, le droit de propriété se généralise, le sol se morcelle et s'affranchit progressivement, les modes d'exploitation enfin sont perfectionnés.

L'industrie se développe avec le même bonheur, grâce aux conséquences des guerres d'Italie, grâce aussi à la royauté et à l'organisation corporative qui assura la transmission des procédés et imposa la perfection de l'exécution. Les industries de luxe surtout furent encouragées. Les industries textiles prirent une importance considérable, particulièrement après la révolution qui remplaça le foulage à pied par le foulage au moulin, substituant ainsi le travail mécanique au travail humain. La production fut doublée par cette révolution, et aussitôt ce fut un extraordinaire changement dans l'aspect général de la nation : on s'adonna au luxe, les costumes s'embellirent. Les écrivains eux-mêmes, par les nombreuses descriptions qu'ils nous tracent, nous rendent visible ce changement ; songez, par exemple, à l'importance que Rabelais donne aux tissus et aux costumes dans sa description de l'abbaye de Thélème. Pouvez-vous concevoir la Renaissance sans vous représenter de magnifiques costumes ? — Un autre fait essentiel, c'est l'introduction des étoffes de soie et d'argent qui sont d'origine italienne, introduction qui eut pour conséquence d'amener chez nous une foule d'ouvriers d'élite, florentins ou vénitiens pour la plupart. Des mines du Rhin et de la Souabe sont exploitées avec une nouvelle activité ; on invente de nouveaux procédés. L'orfèvrerie reçoit un développement prodigieux. L'imprimerie s'étend, vous savez avec quel succès : il est inutile que je répète ce que je vous ai dit amplement l'an dernier ; un seul fait : de 1473 à 1500, plus de cent soixante imprimeurs viennent s'établir à Lyon. — Le commerce est aussi prospère que l'agriculture et l'industrie : les échanges sont nombreux avec l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas et l'Italie. Les foires sont florissantes. Tout atteste une excellente situation matérielle.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les institutions de la France à l'époque des Valois (1328-1515)

Cours de M. PFISTER,

Professeur à l'Université de Paris.

Le domaine royal sous Charles VIII et Louis XII.

Nous avons vu, dans la précédente leçon, comment, par suite du mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne, le 6 décembre 1492, fut préparée la réunion du duché de Bretagne au domaine. C'était un grand événement que l'accession de ce grand fief, dont les possesseurs avaient voulu, pendant si longtemps, et avaient effectivement réussi à se proclamer ducs par la grâce de Dieu. Mais le règne de Charles VIII fut plutôt marqué par un recul du domaine. Nous avons déjà dit que, pendant la tenue des Etats de Tours en 1484, Pierre et Anne de Beaujeu rendirent au duc de Lorraine le duché de Bar, occupé par Louis XI depuis 1475, et qu'on restitua à Charles d'Armagnac les possessions que le même Louis XI avait enlevées au comte Jean V. — Il n'y avait là que demi-mal ; mais, quand Charles VIII, ayant atteint sa vraie majorité (car, bien qu'ayant eu treize ans en 1483, il resta encore sous la tutelle de sa sœur Anne de Beaujeu), quand Charles VIII, disons-nous, put gouverner par lui-même, et fut décidé à se soustraire à l'influence de sa sœur, en 1491, il chercha à accomplir les vastes projets qu'il avait rêvés en lisant les romans de chevalerie. Il voulait faire valoir ses droits — qu'il tenait de la maison d'Anjou — sur le royaume de Naples ; une fois maître de Naples (et il ne doutait pas que cette conquête lui fût facile), il irait mettre hors d'Europe les Turcs et prendrait Constantinople ; il songeait même à rendre aux chrétiens Jérusalem et la Terre Sainte, depuis si longtemps au pouvoir des infidèles. Mais, avant de se lancer dans les aventures, il veut être sûr que personne n'attaquera ses Etats pendant son absence, et voilà pourquoi il va conclure une série de traités, en partie désavantageux pour la France, avec le roi d'Angleterre, les deux souverains de l'Espagne, Ferdinand d'Aragon et Isabelle la Catholique, reine de Castille, et le roi des Romains : Maximilien. — Henri VII, roi d'Angleterre, venait d'envoyer des secours aux Bretons révoltés : Charles VIII résolut de signer avec lui un traité, qui fut signé à Etaples, le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

3 novembre 1492 : les deux rois concluaient une alliance leur vie durant, et encore pendant l'année qui suivrait le décès de l'un d'entre eux ; la liberté du commerce y était stipulée, à la condition que les sujets des deux royaumes se conformassent aux usages et règlements de chaque pays. Le roi Henri VII rendait les conquêtes qu'il venait de faire dans une courte expédition : il ne gardait que Calais et ses environs ; le roi de France lui versait la somme de 745.000 écus d'or. Ce traité n'amena donc aucun changement dans le domaine.

Le 19 janvier 1493, Charles VIII signa à Barcelone un second traité avec Ferdinand, roi d'Aragon, et Isabelle, reine de Castille. La paix était rétablie entre le roi de France et ces deux souverains : les rois d'Espagne promettaient de ne pas marier leur fille avec le roi d'Angleterre ou avec le roi des Romains ; mais, en revanche, Charles VIII rendait au roi d'Aragon le Roussillon et la Cerdagne, sans que celui-ci fût tenu de rembourser à Charles VIII les 300.000 écus prêtés par Louis XI à Jean II, prédécesseur de Ferdinand sur le trône d'Aragon. On ajoutait seulement au traité cette clause, que des arbitres impartiaux examineraient les droits de propriété de chaque parti sur ces deux provinces, et que, si la décision prise par ces arbitres était favorable au roi de France, le roi d'Aragon les restituerait en déliant les habitants du serment d'obéissance ; mais cette clause était de pure forme. — Le Roussillon fut, dès lors, perdu pour la France, du moins jusqu'en 1642, époque où Richelieu le reconquit. Le Roussillon fut définitivement acquis à la France par le traité des Pyrénées (1659). — Charles VIII avait commis là une grande faute, que comprit fort bien le Parlement de Paris, qui présenta des remontrances, mais inutilement les deux provinces étaient abandonnées.

Le roi des Romains, Maximilien, restait donc seul contre la France. Il ne pouvait continuer la lutte dans ces conditions, d'autant plus que les Flamands, très mécontents, réclamaient la paix. Charles VIII convint avec lui d'une trêve, et la paix définitive fut conclue à Senlis, le 13 mai 1493. Aux termes de ce traité, Charles VIII devait rendre, avant le 3 juin de la même année, son ex-fiancée, Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien, qu'il ne pouvait plus épouser, puisqu'il venait de conclure son mariage avec Anne de Bretagne ; mais le roi de France devait aussi rendre la dot, c'est-à-dire les comtés de Bourgogne, d'Artois, de Charolais et la seigneurie de Noyers, qui seraient remis à l'archiduc Philippe, fils de Maximilien, sauf les droits royaux sur les comtés d'Artois, de Charolais, et la seigneurie de Noyers, droits que le roi de France continuerait d'exercer. Les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

villes de Hesdin, Aire et Béthune devaient toutefois rester provisoirement au pouvoir du roi de France, jusqu'au jour où l'archiduc Philippe, ayant ses vingt ans révolus, c'est-à-dire le 24 juin 1498, pourrait lui faire acte de foi et hommage. — Provisoirement, enfin, les comtés de Mâconnais, d'Auxerre et de Bar-sur-Seine resteraient au roi de France, jusqu'à ce qu'il eût été statué sur les droits de chacune des parties sur ces domaines (ils restèrent définitivement à la France). — Les cités et bailliages de Tournai, Mortagne et Saint-Amand étaient compris nommément dans ce traité : les habitants étaient proclamés « sujets et appartenant au Roi »; mais il n'était fait aucune mention, dans le texte, des droits de la couronne sur la Flandre wallonne : Lille, Douai, Orchies restèrent ainsi à l'archiduc Philippe. — On nommait ensuite, de part et d'autre, des garants du traité : princes, gens d'Eglise et villes.

Les trois traités que nous venons d'analyser furent exécutés ; mais, pour marcher à cette conquête de Naples qui était une chimère, Charles VIII abandonnait quelques-unes des plus belles conquêtes de Louis XI ; il laissait véritablement la proie pour l'ombre. Chassé de Naples après sa victoire, il laissa la France et le domaine royal diminués. Il faut, néanmoins, lui rendre cette justice, qu'il avait, par son mariage avec Anne de Bretagne, préparé la réunion de la Bretagne au domaine royal.

Le règne de Louis XII devait ressembler beaucoup à celui de Charles VIII. Comme son prédécesseur, ce roi émit des prétentions, qui lui venaient de sa grand'mère Valentine Visconti, sur Naples et le Milanais ; il conquit ces provinces, mais pour les perdre l'une et l'autre rapidement. Il augmenta pourtant le domaine. D'abord, il réunit à la couronne, en montant sur le trône, ses propres terres : le duché d'Orléans, que le roi Charles VI avait donné à son frère Louis, grand-père de Louis XII; le comté de Blois, acheté par son grand-père à Guy de Châtillon, en 1391, et qui comprenait Blois, Châteaudun, le Blésois, et d'importantes mouvances en Berry (c'était la première fois que le comté de Blois faisait partie du domaine) ; enfin, quelques fiefs en Champagne, notamment le comté de Vertus, qui avait constitué la dot de sa grand'mère, Valentine Visconti. Louis XII assura définitivement la réunion de la Bretagne au domaine en épousant la veuve de Charles VIII, la reine Anne, et en mariant sa fille Claude de France à l'héritier du trône, François d'Angoulême, le futur François I^er^. — Nous n'avons point, sous ce règne, à signaler d'autres annexions importantes.

Quand Louis XII se fut éteint, dans la nuit du 31 décembre 1514

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

au 1^er^ janvier 1515, le domaine ne comprenait pas encore toute la France. Quelques seigneuries appartenaient toujours à des princes apanagés, à des « royaux ». — Il y avait d'abord une terre: le comté d'Angoulême, qui, appartenant d'abord à Jean d'Orléans, fils puîné de Louis Ier d'Orléans, frère de Charles VI, avait passé au fils de Jean d'Orléans, Charles, qui épousa Louise de Savoie; de ce mariage était né François d'Angoulême, dont nous venons de parler un peu plus haut. — Quand François d'Angoulême, succédant à Louis XII sous le nom de François Ier, monta sur le trône de France, il aurait dû réunir ce comté au domaine; mais il l'érigea en duché, et le laissa à sa mère, ainsi que l'Anjou et le Maine; et ces trois provinces ne firent retour à la couronne qu'en 1531, à la mort de Louise de Savoie.

Venaient ensuite les possessions de la maison de Bourbon, qui descendait de Robert de Clermont, fils de Saint Louis, et qui était divisée en deux branches. La branche aînée possédait le duché de Bourbon, le duché d'Auvergne, le comté de Forez, le Beaujolais, le comté de la Marche, Murat, Gien, Châtellerault; le chef de cette branche, le connétable de Bourbon, se vit, après sa trahison en 1523, confisquer toutes ces terres, que Louise de Savoie réclama ; et François Ier, n'osant entrer en conflit avec sa mère, les lui abandonna, sauf l'Auvergne. Comme le duché d'Angoulême, ces terres firent retour à la couronne à sa mort (1531). On ne détacha de la succession, en faveur d'une sœur du connétable, la princesse de la Roche-sur-Yon, que le comté de Montpensier, le Dauphiné d'Auvergne, le Beaujolais et la principauté des Dombes, terres qui devaient échoir plus tard au frère du roi Louis XIII, Gaston d'Orléans, qui avait épousé Mlle de Montpensier.

La branche cadette de la maison de Bourbon possédait le comté de Vendôme, que François Ier érigea en duché (février 1515) en faveur de Charles de Bourbon, et les villes de Soissons, Enghien et Condé en Hainaut ; mais le rôle de cette branche resta effacé jusqu'à ce qu'Antoine de Bourbon, fils de Charles de Bourbon, épousât, en 1548, Jeanne d'Albret, mariage d'où naquit Henri, qui devait devenir, en 1589, le roi de France Henri IV.

Il restait enfin la maison d'Alençon, qui se rattachait à un frère du roi, Philippe VI, et qui possédait le duché-pairie d'Alençon, le comté de Perche, la vicomté de Beaumont. Cette famille s'éteignit en 1525, avec le duc Charles II, qui avait épousé Marguerite de Valois, sœur de François Ier ; le duché fut alors réuni à la couronne. Il n'en fut plus détaché que pour former l'apanage de Gaston d'Orléans, frère du roi Louis XIII, et, plus tard, du duc de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Berry, petit-fils de Louis XIV; mais ce n'était plus vraiment un apanage : l'autorité royale y demeurait entière, et les princes apanagés se bornaient à toucher un certain nombre des revenus.

Les apanages qui existaient encore en 1515 allaient donc disparaître : il n'y en aura plus en 1531 ; mais il restait des domaines appartenant à des descendants de l'ancienne féodalité, domaines disséminés un peu partout dans le royaume. Tout près de Paris, les seigneuries de Montmorency, d'Ecouen, de Danville, de Chantilly, le comté de Nevers, dont les propriétaires s'allièrent successivement à la famille de Clèves en Allemagne et à celle de Gonzague en Italie, et qui fut plus tard acheté par Mazarin et érigé par lui en duché-pairie ; plus au sud, la vicomté de Turenne, à qui un mariage valut la principauté de Sedan et le duché de Bouillon, la famille des La Tour s'alliant à celle des Lamarche, etc. Les domaines de ces seigneurs étaient enclavés partout dans le domaine royal ; et il faut observer que ces seigneurs avaient perdu tous les droits régaliens, que la royauté intervenait sans cesse dans leurs affaires, levait chez eux des impôts, exigeait d'eux des soldats, que la justice du Parlement dominait leur justice, qu'ils n'avaient plus que des droits utiles. Cette féodalité, qui possédait de tels domaines, se confondait de plus en plus avec la petite féodalité des campagnes, qui levait des droits sur un village, possédait quelques dîmes et quelques droits de basse justice, mais restait étroitement soumise à la royauté.

Un seul Etat féodal avait encore, en 1515, une certaine importance : celui de la maison d'Albret. Alain le Grand, sire d'Albret (1475-1522), fit en effet l'unité de ses Etats. Son fils, Jean II, qui mourut avant lui, le 17 juin 1516, épousa Catherine de Foix, qui lui apporta les comtés de Foix, de Bigorre, de Béarn et de Navarre. A Alain le Grand succéda, en 1522, son petit-fils, fils de Jean II, Henri II (1511-1555), qui épousa Marguerite d'Angoulême, sœur de François I^er^, veuve du duc d'Alençon ; celle-ci, héritière des seigneurs d'Armagnac, lui apporta tous les domaines de l'Armagnac. Henri II eut une fille : Jeanne d'Albret, qui épousa, en 1548, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme. De ce mariage naquit Henri de Béarn, qui, devenu en 1589 le roi Henri IV, réunit toutes ses possessions à la couronne, sauf le Béarn et la Basse-Navarre, c'est-à-dire la partie de la Navarre située au nord des Pyrénées, qui ne furent réunis au domaine que sous Louis XIII, en 1620. L'unité de la France s'achevait avec ces acquisitions, et le domaine s'étendait presque aussi loin que le royaume. Seul, sur la frontière, le Barrois mouvant appartenait,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

depuis 1484, au duc de Lorraine et ne sera réuni au domaine qu'avec la Lorraine elle-même, à la mort de Stanislas Leckzinski, duc de Lorraine et de Bar, en 1766.

Le constitution du domaine royal fut long et difficile ; mais, de tous les Etats d'Europe, c'est la France qui fut le plus tôt centralisée : nous allons le constater en étudiant maintenant les institutions monarchiques.

*
* *

Les institutions monarchiques sous les Valois.

Trois questions se posent, quand on étudie la première des institutions monarchiques, c'est-à-dire la royauté, elle-même, sous la dynastie des Valois. Comment la couronne se transmet-elle ? A quel âge peut-on exercer la puissance royale ? En cas de minorité, qui doit exercer l'autorité souveraine? Ce n'est qu'après avoir résolu ces trois questions que nous pourrons étudier les pouvoirs du roi et les caractères de l'autorité royale.

Sous la période capétienne, à partir de Philippe-Auguste, la royauté française était devenue, incontestablement, héréditaire. Il fut admis que le fils aîné succéderait de plein droit à son père. La fille était écartée du trône toutes les fois que le roi avait un fils, même si cette fille était l'aînée. Mais que devait-il advenir, si le roi n'avait que des filles? La question, dont, pendant plus de trois cents ans (de 987 à 1316), on ne s'était pas soucié et pour cause, les rois de France ayant eu toujours pendant cette période des héritiers mâles, la question se posa à deux reprises différentes, au début du XIV[e] siècle, à la mort de Louis X le Hutin (1306) et de Philippe V le Long, en 1322. Une assemblée des barons, qu'on réunit à deux reprises, écarta les filles de Louis X et de Philippe V, et appela au trône les frères des rois défunts : Philippe V, à la mort de Louis X ; Charles IV le Bel, à la mort de Philippe V. Après cette double consultation, il resta établi que les femmes ne pouvaient pas monter sur le trône de France.

Pour poser ce principe, on n'avait pas eu recours, comme on l'a dit et comme on le répète encore de nos jours dans les manuels, à la vieille loi salique ; personne n'avait songé à l'invoquer, ni en 1316 à la mort de Louis X, ni en 1322 à la mort de Philippe V. Les barons furent consultés sur un cas embarrassant, et ils tournèrent la difficulté de leur propre autorité, créant eux-mêmes, à deux reprises, un précédent. Quand Charles IV mourut, en 1328, ces précédents étaient devenus une loi de la monar-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chie : les femmes ne pourront jamais monter sur le trône de France, *propter defectum sexus* ; « les lys », dira-t-on plus tard, « ne filent pas ».

Mais, si la femme était privée du trône, ne pouvait-elle pas transmettre ses droits ? Il n'y aura jamais de reine pour gouverner la France, la chose est entendue ; mais le roi ne pourra-t-il pas être pris dans la ligne féminine ? — Les Carolingiens sous Louis le Pieux, les Capétiens sous Philippe-Auguste, n'ont-ils pas mis en avant des généalogies, vraies ou fausses, les premiers pour se rattacher aux Mérovingiens, les seconds pour se rattacher aux Carolingiens ? Dès lors n'avaient-ils pas admis, jusqu'à un certain point, que la femme pouvait transmettre ses droits à la couronne à ses descendants ? La femme ferait ainsi, suivant une expression juridique consacrée, « le pot et la planche ».

Ce fut précisément cette question qui se posa, quand Charles IV le Bel fut mort, à son tour, le 1er février 1328, laissant une fille, qui était écartée du trône, et une veuve enceinte. Si l'enfant qui devait naître était une fille, qui succéderait au roi défunt ? Son cousin germain, Philippe de Valois, qui, par son père Charles, se rattachait à Philippe III le Hardi, — ou bien son neveu, le roi d'Angleterre, Edouard III, qui, par sa mère Isabelle, descendait de Philippe le Bel ? Froissart, dans sa troisième rédaction, prétend que Charles IV, avant de mourir, dit aux grands qui l'entouraient, de reconnaître son fils, si la reine accouchait d'un enfant mâle, et, si elle donnait le jour à une fille, de donner son royaume à son « plus prochain hoir mâle ». Mais, dans la première rédaction de Froissart, se trouvaient seulement ces mots : « si qui le deverait avoir par droit ». De toutes façons, le récit de Froissart n'a pas grande autorité ; il prouve seulement l'exclusion des femmes du pouvoir royal. En tous les cas, le comte de Valois et d'Anjou, Philippe, fut chargé provisoirement de la régence ; puis une assemblée se réunit à Paris, afin de décider à qui devrait revenir le royaume, le cas échéant. Cette assemblée s'entoura des lumières de docteurs en droit civil et en droit canon ; mais elle se trouva en présence des opinions les plus diverses : les uns inclinaient pour Edouard, les autres pour Philippe. La crainte d'avoir pour roi un étranger fit pencher la balance en faveur de Philippe ; on décida que la femme, n'ayant pas de droits, ne pourrait pas en transmettre, autrement l'accessoire serait plus important que le principal : *aliter accessorium esset principalius principali*. Froissart se trouva d'accord avec eux, en disant : « Encore veulent que le royaume de France est bien si noble qu'il ne doit mie ne descendre à femelle ne à fils de femelle.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Car... le fils de femelle ne peut avoir droit de succession de par sa mère, venant là où sa mère n'a point droit. » — En conséquence, les barons conférèrent la régence à Philippe de Valois.

Quand la reine accoucha d'une fille, le 1er avril 1328, Philippe prit aussitôt le titre de roi : il signa avec Philippe d'Evreux, mari de Jeanne de France et gendre de Louis X, un traité, par lequel il lui abandonnait la Navarre, mais gardait la Champagne et la Brie ; le comte d'Evreux renonçait d'une manière formelle à toute prétention au trône pour lui, sa femme et ses héritiers. Isabelle, veuve d'Edouard II, protesta seule au nom de son fils Edouard III : dans divers actes, elle manifesta l'intention de recouvrer son héritage pour son fils ; mais elle n'entra dans aucune discussion de droit. Le 29 mai 1328, Philippe VI fut couronné à Reims et reconnu par tous les vassaux : Le 6 juin 1329, Edouard III lui rendit lui-même l'hommage à Amiens, pour les possessions qui lui restaient en Guyenne, pour le comté de Ponthieu; et, le 30 mars 1331, il fut expressément reconnu que cet hommage était l'hommage lige. Un second principe était donc posé ; il n'y a pas de succession en ligne féminine. — Cette fois encore, la loi salique n'avait pas été invoquée. Cette légende de la loi salique fut inventée par certains érudits du règne de Charles V ; on la trouve, pour la première fois, dans les *Commentaires sur Saint Augustin* de Raoul de Presles. — Du reste, ces règles n'étaient que l'application à la couronne des lois posées pour le domaine ; c'étaient les lois mêmes des apanages ; et, si l'on réfléchit sur ce sujet, on verra que ce n'était pas un si grand contre-sens que de traduire : *de terra vero salica nulla ad mulierem hereditas perveniat*, par « les femmes ne peuvent pas hériter des apanages ». De cette traduction on a conclu : les femmes ne peuvent pas hériter du trône de France.

Ces règles n'étaient pas encore posées d'une manière si absolue, qu'elles se fussent imposées à tous. Etienne Marcel songea à donner le trône de France à Charles le Mauvais, en 1358, parce qu'il descendait de la fille aînée de Louis X le Hutin. — Plus tard, une dérogation se produit au traité de Troyes, signé le 21 mai 1420. Par ce traité, le dauphin Charles, qui avait laissé commettre l'assassinat de Jean sans Peur à Montereau, était exclu du royaume de France ; le roi d'Angleterre, Henri V, épousait Catherine, fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, qui lui apporterait en dot le royaume de France. Les deux couronnes de France et d'Angleterre devraient être unies perpétuellement, sous un seul roi, chacun conservant ses droits et usages. Henri V devait, tout de suite, prendre en France le titre de régent et gouverner, en attendant la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mort de son beau-père : il était censé être devenu par son mariage le fils de Charles VI, titre que Charles VI ne cesse de lui donner dans le traité de Troyes, où il est constamment parlé de « notre très cher et aimé fils le roi Henri ». — Mais les malheurs que causa le traité de Troyes, les tristes conséquences qu'il faillit avoir pour notre pays ouvrirent les yeux, et l'on ne s'en tint que plus strictement à la formule : les femmes et tous les descendants des rois par les femmes sont exclus du trône. La règle devint absolue. Toutes les questions que la mort d'un roi pouvait soulever étaient dès lors résolues, tous les cas prévus ; aussi plus jamais n'eut-on besoin, à la mort d'un souverain, de réunir les barons : sans aucune hésitation, le plus proche parent mâle du roi lui succédait *ipso facto*.

Cette grande question réglée, il faut maintenant nous occuper de la seconde, à savoir : à quel âge les rois de France pourront-ils exercer le pouvoir ? — Il régnait sur ce point une grande incertitude. Rappelons très brièvement que, sous les Mérovingiens, la loi salique fixait la majorité à 12 ans, la loi ripuaire à 15 ans. Il est probable que les rois suivaient le droit commun ; il en fut sûrement ainsi à l'époque carolingienne. Les descendants de Charlemagne, conformément à la loi ripuaire, paraissent gouverner dès 15 ans. Sous les premiers Capétiens, il y eut beaucoup d'hésitation. Louis VII régna seul à 18 ans ; Philippe-Auguste, à 15 ans. Par un acte daté de Carthage, du 2 octobre 1270, Philippe III désigne, en cas de sa mort, son frère Pierre d'Alençon comme régent, et ordonne que son fils soit reconnu majeur à 14 ans, et, en effet, Philippe le Bel, devenu roi à 17 ans, régna seul. Le 11 avril 1344, Philippe VI prit une disposition analogue pour son fils aîné Philippe (qui mourut, d'ailleurs, avant son père). Ainsi l'ancienne tradition subsistait. Mais, d'autre part, Louis IX ne prit le pouvoir qu'à 21 ans ; à la mort de Louis le Hutin, il avait été décidé que, si sa veuve, la reine Clémence de Hongrie, accouchait d'un fils, Philippe le Long, frère du roi défunt, exercerait la régence, jusqu'à ce que le jeune prince eut atteint ses 18 ans. Nous constatons, dans ces différents cas, la divergence qui existait entre ces coutumes, qui fixaient la majorité très tôt, et le droit romain, qui la reculait jusqu'à 25 ans.

Il importait de prendre une décision générale et de régler la question : c'est ce que fit Charles V par un édit célèbre d'avril 1374. Charles V n'avait alors que 37 ans ; cependant, il pressentait qu'il mourrait jeune, et que son fils aîné, qui n'avait alors que 6 ans, serait encore un enfant à sa mort ; il voulut donc assurer d'avance la tranquillité du royaume et la stabilité du trône. Un

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

édit fut publié solennellement, le 21 mai 1375, au Parlement, en présence du Dauphin, du duc d'Anjou, de plusieurs princes, prélats et barons. Cet édit affecte une forme tout à fait extraordinaire, avec de belles citations de la Bible et de l'antiquité classique, qui montrent toute l'importance qu'on y attachait ; rien n'est plus instructif, notamment, que le singulier préambule de cette ordonnance. Il y est indiqué que tous les enfants des rois doivent être choisis avec soin ; mais l'aîné doit recevoir en plus grande abondance la bénédiction paternelle, comme Jacob la reçut d'Isaac, qui lui dit : « Que Dieu te donne la rosée du ciel, la fécondité de la terre, le froment, le vin et l'huile en abondance ; que les peuples te servent et que les tribus t'adorent ; sois le seigneur de tes frères et que les fils de ta mère se courbent devant toi... » Cela posé, le roi déclare que ce fils aîné n'est pas incapable de régner à 14 ans, puisque Joas a régné à 7 ans ; puisque, dans l'*Art d'aimer* d'Ovide, il est écrit :

...Caesaribus virtus contigit ante dies,

c'est-à-dire : pour les Césars la vertu n'attend pas le nombre des années ; — puisque Louis IX a gouverné à l'âge de 14 ans (ce qui, soit dit entre parenthèses, est une erreur historique). Puis Charles V montre la nécessité d'une pareille loi : il importe d'éviter les désordres d'une minorité prolongée ; d'ailleurs, en la personne même qui a le pouvoir royal, réside une grande force, même dès le berceau. En conséquence, dès que le roi aura atteint sa 14e année, il devra exercer le pouvoir, être sacré, recevoir l'hommage, comme s'il avait 25 ans : *ac si major esset quinque et viginti annis.* » — Sans doute, on ne trouvera pas, dans le droit romain, de règle semblable ; mais le prince est affranchi des lois : *solutus legibus.* « Les lois qui exigent un certain âge pour la majorité, disposent seulement pour ceux qui leur sont soumis », et le roi ne leur est pas soumis. — Voici, d'ailleurs, la disposition essentielle de l'ordonnance de Charles V, dite ordonnance de Vincennes, dont vous trouverez le texte dans la collection Isambert (tome V, page 315) ; ce texte est en latin : « *Eo* « *ipso quod primogenitus noster seu primogeniti successorum nostro-* « *rum quartum decimum annum suæ ætatis attigerint, habeant et* « *habere debeant regimen et administrationem regni, homagia et* « *juramenta fidelitatis recipiant et admittant.* »

A peine Charles V est-il mort, que son ordonnance est violée : les oncles de Charles VI, prêts à entrer en lutte pour la régence, émancipent leur neveu, qui n'avait pas encore tout à fait douze

ans, et le déclarent majeur. Ils exagérèrent ainsi la portée de l'édit ; mais, en fait, ils gouvernèrent longtemps sous le nom de Charles VI. Celui-ci, en 1392, confirma l'ordonnance de 1374. Depuis lors, l'ordonnance fut observée : Charles VIII, dans sa 14e année, fut déclaré majeur par les Etats de 1484 ; Charles IX fit reconnaître sa majorité par le Parlement de Rouen, à 13 ans et 2 mois, et le chancelier Michel de l'Hôpital fit remarquer à ce sujet que, suivant l'esprit de l'ordonnance, les rois devaient être majeurs à 14 ans *commencés* et non *accomplis*, suivant la règle que, dans les causes favorables, *annus incertus pro perfecto habetur*. Louis XIII, Louis XIV, Louis XV devinrent, en effet, majeurs au commencement de leur quatorzième année. Ce ne fut qu'en 1791 que la Constitution fixa la majorité du roi à dix-huit ans, comme chez les Anglais.

Nous avons, maintenant, à nous occuper de la question de la régence. Jusqu'à Charles V, il n'y avait que des précédents variés, sans aucune règle : — ou le roi déclarait lui-même quel serait le régent : par exemple, Henri Ier et Louis VII avaient décidé eux-mêmes quel serait le régent pendant la minorité de leur fils ; — ou c'était une assemblée de grands qui décidait : ainsi Philippe VI avait reçu la régence d'une assemblée de ce genre ; Charles V lui-même avait pris la régence, en 1358, après être resté deux ans lieutenant général du royaume durant l'absence de son père prisonnier.

Charles V fit au sujet de la régence deux ordonnances, qui ne traitaient que le cas particulier de son fils (octobre 1374). Il sépare la *tutelle* et la *régence* ; il donne la régence à son frère Louis d'Anjou, et, si celui-ci passe de vie à « trépassement », au duc de Bourgogne. Le régent prêterait serment, pourrait créer des officiers pour la garde et le gouvernement du royaume, faire grâce, lever et percevoir les revenus, sauf ceux affectés à la dépense des enfants de France, c'est-à-dire les revenus de Paris, Melun, Senlis et Normandie, dépenser ces revenus et affecter le surplus au Trésor pour être remis au roi à sa majorité. Il donne la tutelle à la reine-mère, et, si elle meurt ou se remarie, aux deux ducs de Bourgogne et de Bourbon ; la reine-mère sera assistée d'un conseil de tutelle, formé de 2 archevêques, 4 évêques, 2 abbés, des grands officiers de la couronne, des membres du Parlement et de la Cour des Comptes et de six bourgeois de Paris. Le conseil ne pourra prendre de décision que s'il y a douze membres présents. Nous verrons, la prochaine fois, comment fut appliquée cette ordonnance, que les *Marmousets* devaient confirmer en 1392.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Gœthe de 1800 à 1832

Cours de M. CH. ANDLER,

Professeur à l'Université de Paris.

Gœthe et la tragédie antique.

Les études à consulter sur ce sujet sont les suivantes :

Dalmeyda, *Gœthe et le drame antique*, 1908.

Morsch, *Gœthe und die griechischen Dichter*, 1888.

Ce n'est pas dans la correspondance de Gœthe, si ce n'est peut-être dans celle avec Schiller, qui est d'ailleurs antérieure puisqu'elle traite de ce sujet surtout en 1797-98, qu'il faut chercher sa conception de la tragédie antique. Les *conversations* forment la source principale :

Conversations avec Wieland en 1802.
— — J.-H Voss en 1803 et 1804.
— — Riemer en 1804, 1808, 1809 et 1813.
— — Friedrich von Müller.
— — Eckermann de 1827 à 1831.

Voir le recueil des conversations de Gœthe par Biedermann.

Les études de dramaturgie grecque sont anciennes dans la vie de Gœthe : déjà, en juillet 1772, il écrivait à Herder de Wetzlar : « Seit ich nichts von Euch gehört habe, sind die *Griechen mein* « *einzig Studium.* » Et, en 1776 (le 16 novembre), il demandait un Sophocle à son père, ayant égaré le sien. En 1780, il emporte quelquefois un Euripide dans ses tournées : en 1797, il s'occupe de l'*Agamemnon* d'Eschyle et, la même année, il lit Sophocle d'un bout à l'autre pour éprouver la distinction qu'il avait faite avec Schiller entre l'épopée et le drame (à Schiller, 23 décembre).

Ces études recommencent en 1804 (août) : Gœthe lit alors quotidiennement du grec avec H. Voss, notamment *Electre* et *Œdipe roi* : « Ich lese jetzt Griechisch mit ihm (Gœthe). Er ist jetzt sehr warm für diese Sprache, besonders für den *Sophokles.* » (*Mitteilungen über Gœthe und Schiller in Briefen von H. Voss.* Herausgabe von A. Voss, 1834.) Ecoutons encore le témoignage de Welcker : « Voss, der tägliche Besucher der beiden grossen Dich-

Digitized by Google | Original from PRINCETON UNIVERSITY

« ter, erzählte mir von Gœthe ; wie angenehm es ihm sei, wenne,
« mit ihm Sophokles lese ; wie er die Wörter, die er zuerst lerner
« aufzufassen und nach allen Beziehungen zu würdigen verstehe...
« (R. Kekulé, *Das Leben Fried. Gottl. Welckers*, 1880, p. 37.) En 1809, il fait représenter à Weimar l'*Antigone* de Sophocle ; il écrit le 29 janvier à Rochlitz, le musicien qu'il avait chargé de la composition d'une musique d'intermède :

« Von *Antigone* habe ich die Leseproben und eine Theater
« probe gehört. Sie wird gut gesprochen und anständig gespielt.
« Mir machte es sehr grosse Frende, diesen herrlichen Sophokleis-
« chen Schatz in einer Art von Auszug zu sehen und zu vernehmen.
« Heute Abend ist Hauptprobe, morgen Aufführung » et, le 1[er] février, il relate dans sa lettre l'impression de clarté et de simplicité antique (*Klarheit und Einfalt*) produite par la représentation sur les auditeurs. Bien que Passow ait été indigné de ce qu'il y avait de trop moderne dans la pièce (Wachler, *Passows Leben und Briefe*, 1839), il semble que malgré tout la divinité (*Göttlichkeit*) de Sophocle ait transparu à la représentation. A cette époque, d'ailleurs, son préféré est Euripide, comme il le dit à Wieland à propos d'*Hélène* (8 avril 1802). Plus tard, ce sera encore Euripide dont il traduit les *Bacchantes* en 1826. Dans une conversation du 19 octobre 1823 avec le chancelier Müller, il exprime nettement sa préférence : « Das Gespräch über die von Hermann zusammengestellten Fragmente der Euripideischen Werke gab Anlass, dass Gœthe dessen *Bacchen für sein liebstes Stück* erklärte. » Le 28 mai 1826, il lit à Boisserée un passage des *Bacchantes* qu'il vient de traduire.

Quelle est, maintenant, la théorie de Gœthe sur la tragédie grecque ?

Pour lui, un œuvre d'art grandit comme un vertébré ou comme une plante : par juxtaposition d'éléments similaires, de vertèbres, de fûts superposés. Au sommet, on a le cerveau ou la corolle ; ainsi, dans la tragédie antique il y a une efflorescence, une cime, mais la vigueur de la tige, c'est ici l'époque et la nation grecque. Là-dessus Gœthe est très explicite dans une conversation du 3 mai 1827 avec Eckermann ; toutes les tragédies grecques ont pour Gœthe un même et unique caractère fondamental : « Ein einziger durchgehender Charakter. » — « Dies ist der Charakter des *Groszartigen*, des *Tüchtigen*, des *Gesunden*, des *Menschlichvollendeten*, etc... » Or ce caractère se trouve aussi dans le lyrisme, l'épopée, la rhétorique et tous les arts plastiques grecs ; il s'agit donc là des qualités générales de la nation grecque. Les autres nations n'ont pas eu ces qualités. On a dit que Sophocle était grand, parce qu'il faisait pressentir

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le christianisme ; mais tout le christianisme n'a pas produit un seul Sophocle.

Le drame antique a-t-il subi une décadence ? A. W. Schlegel croit la remarquer dans *Euripide*. Gœthe proteste énergiquement contre ce jugement : « Alle, die dem Euripides das Erhabene abgesprochen waren arme Heringe. » (Gespräche mit Eckermann, 13 février 1831.) Un poète qui fut admiré de Socrate, d'Aristote, de Ménandre, pleuré par Sophocle et de la ville d'Athènes, ne pouvait pas être un homme médiocre. S'il n'a pas le noble sérieux et la rigoureuse perfection de ses prédécesseurs, c'est qu'il a voulu adapter son drame à l'époque nouvelle : « Wenn er nicht den hohen Erust und die strenge Kunstvollendungs einer beiden Vorgänger besass, und dagegen als Theaterdichter die Dinge ein wenig lässlicher und menschlicher traktierte, so *kannte er wahrscheindich seine Athenienser hinreichend, um zu wissen, dass der von ihm angestimmte Ton für seine Zeitgenossen eben der rechte sei.* » (Eckermann, 28 mars 1827.) Mais cela ne peut pas être un signe de décadence, car ce fut une grande époque que celle d'Euripide : le goût grec était alors en progrès, la sculpture n'avait pas encore atteint son apogée et la peinture n'en était encore qu'à ses débuts. Les successeurs d'Euripide n'ont imité que ses *défauts;* mais ils auraient pu tout aussi bien imiter ses *qualités.*

Gœthe se demande pourquoi il n'y a pas eu un quatrième, cinquieme ou sixième grand tragique après les trois premiers. Pour lui, l'art arrive par croissance à une certaine cime ; puis les successeurs ne font plus qu'imiter, se bornent à la facture : *ce n'est pas l'art, mais les artistes qui déchoient.* Si Raphaël avait vécu, peut-être n'aurait-il pas dépassé sa propre cime et il serait devenu *Euripidéen* (1809). L'homme est simple, quoique riche de ressources. Lessing, Schiller et moi, dit Gœthe, nous avons produit trois ou quatre pièces qui vaillent ; mais les grands tragiques grecs en ont chacun produit une centaine, d'où l'épuisement de la matière et l'impossibilité pour les successeurs de rester à la hauteur de la tâche : « Der Mensch ist ein einfaches Wesen ; und wie reich, mannigfaltig ünd unergründlich er auch sein mag, so ist doch der Kreis seiner zustände bald durchlaufen, etc .. » (Eckermann, mai 1825.)

Comment Gœthe explique-t-il maintenant la *progression* dans la tragédie grecque ? Toute œuvre d'art grandit, selon Gœthe, comme un vivant, par une juxtaposition de parties similaires. Gœthe avait fait une première application de cette théorie à la peinture, lors de son voyage en Italie. Étudiant l'évolution de la *peinture* jusqu'à Raphaël, il remarque que la peinture, à l'origine, ne fait que juxtaposer, dans des losanges égaux, de petits por-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

traits très simples de saints qui se ressemblent étrangement. Puis les losanges s'effacent ; autour des types traditionnels viennent se grouper des figures accessoires. Il s'agit toujours d'une aventure religieuse, mais les personnages secondaires prennent de l'importance : on voit apparaître des bourreaux, de belles spectatrices, des enfants divins et, enfin, c'est l'émancipation entière, la libre composition, la pure humanité ! De même la *tragédie* tout d'abord ne crée pas : elle reproduit des types monotones et traditionnels (Eckermann, 28 mars 1827), elle est sortie de quelques chants populaires, de quelques vieilles ballades analogues aux ballades écossaises : « Die alte Tragödie bei Æschylus hat Æhnlichkeit mit den alten tragischen Balladen, besonders den schottischen. Vielleicht liessen sich diese auf alte Weise zù Dramen machen ? » (Riemer, *Mitteilungen*, t. II, 640.) La Tétralogie juxtapose des aventures héroïques, qui lui sont fournies par la légende; et ces quatre tableaux sont placés dans un cadre *tout tracé*, qui est la démarche cadencée du chœur. (Lettre à Zelter, 28 juillet 1803.)

D'abord le chœur chante les dieux et les héros, des généalogies immenses. Très peu de personnages se détachent ensuite du chœur et dialoguent avec lui, évoquant l'action dans le *présent* (comme dans les *Sept contre Thèbes*). Puis il devient le personnage mystique central (dans les *Euménides*, les *Suppliantes*) : c'est l'époque *républicaine* de la tragédie. Aussi Gœthe trouve-t-il que A. W. Schlegel a tort, lorsqu'il reproche à Eschyle d'avoir fait du chœur le personnage principal ; c'est ce qui naturellement devait arriver : « Was A. W. Schlegel am Æschylus tadelt, dass sein Chor meist die Hauptperson ist, findet Gœthe ebenso zu loben und als das rechte : » (*Deutsche Revue*, 1887, Mémoires de Riemer, mars, p. 279.) L'importance du chœur lui permet de différencier en rôles antagonistes, lorsqu'Hermione par exemple, dans les *Suppliantes*, se détache du chœur des Danaïdes, et s'y oppose : « Das ist eben das Vortreffliche, dass aus der Masse des Chors, der überein gesinnt ist, eine, die Hermione, als der Gegensatz heraustritt. » A un troisième stade de l'évolution, le chœur est *subordonné ;* la masse n'est plus qu'une spectatrice passive, qui se contente de commenter par des réflexions constantes les actes et les destinées des héros : c'est le cas chez Sophocle. Enfin l'action se concentre : c'est l'intérêt privé qui domine et le chœur n'est plus que superfétation, dans *Hélène* et *Iphigénie en Tauride* par exemple. Il faut détruire cet encadrement, vestige d'une ancienne origine.

Supposons maintenant l'action tragique détachée de son cadre ;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

quels caractères présente-t-elle ? Gœthe lui trouve d'abord une grande *unité* ; cette unité n'existe ni chez Calderon ni chez Shakespeare (conversation avec Boisserée, 20 sept. 1815) ; c'est une unité *plastique*, qui discipline l'imagination, « eine bestimmte und abgeschlossene Form, eine geregelte Einbildungskraft » (conversation avec J. H. Voss, déc. 1803) ; et c'est là ce qui fait la différence entre le classicisme et le romantisme. Il ne faut pas accorder d'importance disproportionnée à une boutade qu'il fit sur Kleist, disant que le « classique est le *sain*, et le romantique le *malade* ». Il a redit, depuis, que tout ce qui est excellent est « de soi classique ». Mais le classique antique se reconnaît au sens de la forme ; le romantique au sens du mystère.

Il y a un second *Urphänomen* dans la tragédie grecque, que Gœthe imagine sur le modèle d'un phénomène fondamental de la lumière : *la loi des contrastes*. Lorsque nous contemplons une couleur vive, notre regard essaye d'en atténuer l'éclat en dessinant sur la rétine des couleurs complémentaires ; ainsi, mais d'une façon inverse, c'est à force d'avoir contemplé l'abîme obscur des choses que nous fixons sur notre rétine une image brillante, l'attitude héroïque des personnages sur la scène. Une action tragique trop uniforme fatiguerait ; il faut des contrastes. Il y a bien dans la tragédie grecque un certain ton fondamental (« es geht ein gewisser Grundton durch das Ganze ») ; mais ce ton est sublime : or le sublime ne fatigue pas, parce qu'il est lui-même contrasté. Le tragique est le produit d'un antagonisme. Quel est cet antagonisme dans la tragédie grecque ?

Ce qui prédomine, chez les Anciens, c'est le conflit entre le *Sollen* et le *Vollbringen*, c'est-à-dire entre ce que nous sommes tenus de faire et ce que nous faisons effectivement ; chez les Modernes, c'est le conflit entre la volonté et l'action, entre le *Wollen* et le *Vollbringen*. Cette distinction entre le drame antique et le drame moderne est cependant flottante et relative. En tout homme, il y a des impulsions qui le mènent ; il y a donc aussi, chez les Modernes, du *Sollen*. Seulement, chez les Anciens, le *Sollen* est inéluctable et le vouloir opposé le précipite, le rend plus pressant. Le drame ancien est toujours environné de la région de terreur où trône, entre tous, l'Œdipe-Roi de Sophocle. Le *Sollen* est despotique : les hommes n'engagent avec lui la lutte que pour succomber plus sûrement. Il n'est d'ailleurs pas tout extérieur à l'homme ; il plonge dans l'homme : il y a, d'une part, un *Sollen naturel* qui est le devenir, la croissance, la décroissance, la vie, la mort, et d'autre part un *Sollen moral*, c'est-à-dire la loi morale, la loi de la cité qui sont toujours plus fortes que nous. Mais il faut se garder

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'affirmer que la tragédie grecque ait la *moralité* pour objet ; elle veut seulement représenter toute l'humanité et le conflit de l'homme avec une puissance brutale, une loi, « rohe Macht und Satzung. » (Eckermann, 13 avril 1827.) Les Grecs s'engagent dans cette lutte avec une grande vigueur ; il faut se les représenter comme très courageux, très puissants, doués d'énergie et de muscles solides. Gœthe reprend, en 1821, cette définition dans son prologue pour la réouverture du théâtre de Berlin. (*Prolog zur Eröffnung des Berliner Theaters.*)

> Er keunt sich nicht, er weiss nicht, was er soll,
> Er scheint sich unbezwinglich wie sein Mut.
> .
> Und wird zuletzt verderblich überrennt
> Von seinem Schicksal, das es auch nicht kennt.

Il n'y a pas à proprement parler un *Fatum*, mais une effrayante réciprocité, qui frappe l'homme en révolte. On peut donner à cette réciprocité un nom ; mais l'essentiel, c'en est le mécanisme.

Quel est maintenant l'objet du conflit ? Le hégélien Hinrichs expliquait toute la tragédie grecque par un conflit de la famille et de l'Etat et donne pour type *Antigone*, dont le trait caractéristique est la simplicité et la chasteté de l'amour de la sœur pour le frère, révoltée contre la volonté du roi Créon.

A cette théorie Gœthe présente des objections (conversation avec Eckermann, 28 mars 1827).

1° Tout d'abord certaines tragédies ont pour sujet l'amour coupable du frère et de la sœur.

2° D'autres, un amour très pur du frère pour le frère (Ajax).

3° D'autres encore un amour encore plus pur de la sœur pour la sœur.

4° Et, enfin, on peut imaginer un conflit sans révolte du sentiment de famille contre l'Etat. Ajax n'est-il pas surtout la tragédie de l'honneur blessé ?

Le tragique dans les pièces grecques ne dépend donc pas de ces circonstances particulières ; sa source est plus profonde. L'essentiel du conflit tragique est d'être un antagonisme *insoluble* (ein unausgleischbarer Gegensatz (Müller et Riemer, 6 juin 1824). Cette action contrastée a aussi un rythme essentiellement contrasté. L'opposition entre les acteurs est nécessaire : il fallait que Creon réveillât, pour ainsi dire, dans l'âme d'Antigone la noblesse qui paraît y dormir et qui causera sa perte. « Alles Edle scheint in ihr zu schlafen, bis es durch einen Widerspruch gerweckt und herausgefordert wird... Ein solcher Widerspruch ist Creon. » Le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

héros grec est par excellence le héros de la *souffrance*. C'est ce qui fait la grandeur tragique de l'*Œdipe à Colone* et de *Philoctète*. Et pourtant dans ces tragédies il y a comme un certain apaisement final et une issue conciliante (*Erlösung*). Œdipe, délivré de ses souffrances, meurt dans la gloire. Ainsi, déjà dans Sophocle, nous trouvons une tendance vers la conciliation. Elle est beaucoup plus marquée chez *Euripide*, dans Alceste, Ion, Hélène : « das Unauflösliche ist gleichsam bei Seite gebracht. » (Lettre à A. W. Humboldt du 26 mai 1799) ; il y a, alors, comme une propension de la tragédie au drame. N'est-ce pas là tout de même une décadence du sentiment tragique, un abandon de l'affirmation des conflits insolubles ? Gœthe à cette question ne répond pas. On sent une vague préférence de sa propre nature conciliante et peu « dramatique » pour les tragédies à dénouement conciliant. Ce serait là la contradiction interne de sa théorie du drame antique. Sans s'y arrêter, ou sans l'apercevoir, Gœthe prétend tirer de ces considérations un enseignement au sujet de la meilleure manière d'imiter les tragédies des Grecs. Que peut-on leur emprunter ?

1° L'emploi du *chœur* ? Déjà Schiller l'avait essayé (dans la *Fiancée de Messine*) ; Gœthe lui aussi mettra partout des chœurs : dans le *Réveil d'Epiménide*, dans *Pandore*, dans *Hélène*. Il conseille seulement de prendre garde que souvent, chez les Grecs eux-mêmes, le chœur est superfétatif.

2° Il reste surtout à emprunter la nature même du conflit tragique. Un nouveau conflit, très analogue à celui que produisait le choc avec le *fatum* antique, réapparaîtra, lorsque le vouloir humain indéterminé sera en opposition (comme dans *Hamlet*) avec l'ensemble des tendances d'un être particulier déterminé, d'un « caractère ». C'est là ce qui correspond chez les modernes au *Sollen* antique. Le poète se gardera cependant d'adopter les formes « romantiques » impossibles du vouloir.

3° Enfin la création d'une humanité nouvelle aura son expression dans la tragédie moderne ; de même que la tragédie grecque était l'expression d'une belle humanité.

Cette humanité héroïque, le poète travaillera à la former en lui par la lecture des grands tragiques. Notre âme s'alimentera d'héroïsme dans Corneille, dans Molière, dans Shakespeare, mais surtout chez les Grecs.

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Les Stoïciens

Cours de M. RODIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Histoire extérieure du stoïcisme.

Le rôle joué par la pensée stoïcienne, dans l'histoire des idées et même dans l'histoire de l'humanité, ne peut être comparé qu'à l'influence de l'aristotélisme : si Aristote a été, comme on l'a dit, l'instituteur du genre humain, c'est surtout dans le domaine de la spéculation et de la science que son action s'est fait sentir. Au point de vue moral, c'est sur le stoïcisme que l'humanité, j'entends l'humanité qui pense, a vécu jusqu'au christianisme, et, en partie encore, après lui. Nulle doctrine, en effet, n'a été plus répandue ni plus goûtée chez les Romains ; c'est chez les Stoïciens que les jurisconsultes romains sont allés chercher leurs inspirations ; c'est conformément aux principes stoïciens, en employant les formules stoïciennes, que les *Institutes* exposent les fondements du droit naturel et du droit civil ; c'est au Stoïcien Chrysippe qu'un de leurs jurisconsultes les plus célèbres, Marcion, emprunte sa définition de la loi. Or on sait quelle influence le droit romain a exercée et exerce encore sur les idées et les institutions. Ce n'est pas seulement le droit, c'est la civilisation, l'organisation romaine tout entière, qui a pénétré d'abord le christianisme, et par lui le Moyen Age et les temps modernes. « Beaucoup, dit un « historien contemporain, étaient Stoïciens parmi les hommes qui « ont réalisé, dans les provinces, l'œuvre durable de l'empire ; je « dis durable, car il faut se rappeler, non seulement que Rome a « maintenu la paix et l'ordre dans un immense empire habité « par des hommes de toute race et de toute condition, et gou- « verné certaines parties du monde infiniment mieux qu'elles ne « l'avaient été jusqu'alors, mais qu'elle a imprimé à toute la « structure du monde civilisé, un sceau qui, à beaucoup d'égards, « subsiste encore aujourd'hui. Le stoïcisme fut, pour une partie « importante, la source des influences qui présidèrent à cette « œuvre. » (Pollock, *Marcus Aurelius and the Stoic Philosophy*, Mind, IV, 1879, p. 47.) Il serait facile de montrer, et nous le ferons

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

à l'occasion, dans les doctrines morales qui inspirent, même de nos jours, bien des livres et bien des enseignements, dans celle de Kant, par exemple, ou de Spinoza, des traces de l'inspiration stoïcienne. Enfin il est encore des hommes qui trouvent dans la lecture d'Epictète et de Marc-Aurèle des encouragements ou des consolations.

A tous ces égards, on peut dire que le stoïcisme est resté chez nous plus vivant et plus actif que nulle autre doctrine ancienne. On trouve d'ailleurs, dans son histoire extérieure, la preuve qu'il a satisfait, d'une façon profonde et durable, à des besoins constants de la conscience : tandis que toutes les autres philosophies anciennes, toutes les autres écoles, ont disparu plus ou moins longtemps après la mort de leurs fondateurs, que le platonisme, l'aristotélisme même, ont, tout au moins, subi des éclipses de longue durée, le stoïcisme n'a pas cessé d'avoir des représentants pendant plus de huit siècles, depuis sa fondation jusqu'à la fin du monde antique.

L'origine du stoïcisme remonte aux débuts mêmes de la période dont nous avons traité l'année dernière, je veux dire de l'époque alexandrine. Les caractères généraux de ce temps, nous les avons étudiés, et longuement étudiés alors, ce qui nous permettra de nous borner à les rappeler aujourd'hui : prédominance de la pratique sur la spéculation ; appauvrissement de l'esprit d'invention, tout au moins dans le domaine théorique ; goût de l'érudition, de l'imitation ; surtout, substitution de plus en plus grande de la religion à la science, j'entends de l'esprit de tradition à celui de progrès, si bien que la philosophie devient, à la fin, une sorte de scolastique.

A ces traits, aux caractères mêmes des religions reprises ou inaugurées à cette époque, nous avons reconnu l'influence de l'esprit oriental. Ces caractères, nous les retrouverons dans le stoïcisme. Nous verrons même qu'avec le temps ce qu'il devait à l'esprit hellénique va s'affaiblissant de plus en plus ; je veux dire que la spéculation théorique et scientifique fait place, de plus en plus, à la morale et à la religion.

Il est même à la mode, aujourd'hui, de distinguer trois périodes dans l'histoire du stoïcisme : stoïcisme ancien, stoïcisme moyen, stoïcisme récent. Le premier serait représenté par Zénon, le fondateur de l'école, Cléanthe, Chrysippe et leurs disciples immédiats. Cette période du stoïcisme s'étendrait d'environ 300 à 150 avant J.-C. La seconde, qui commencerait vers 150 pour se terminer vers 50, aurait comme principaux représentants Panætius, Boethus et Posidonius ; dans cette période, le stoïcisme tendrait

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à se rapprocher du platonisme et du péripatétisme. Enfin, à partir du premier siècle après l'ère chrétienne, avec Sénèque, Musonius, Epictète, et plus tard Marc-Aurèle, puis les derniers Stoïciens, les préoccupations religieuses domineraient de plus en plus exclusivement la pensée stoïcienne. Je ne nie pas que cette distinction ne soit fondée. Mais l'évolution dont on trace ainsi les étapes n'atteint pas l'essence même du Stoïcisme. Celui-ci a été, avant tout, une morale, une règle de vie et de vie intérieure. Tous ceux qui l'ont préconisée ont été des stoïciens ; là, au contraire, où elle fait défaut, il n'y a pas de stoïcisme. Quant aux divergences que les Stoïciens ont pu manifester dans leurs conceptions sur l'organisation du monde ou la logique, ce sont, en quelque sorte, des accidents du stoïcisme, et rien de plus. Sur ces questions, les plus anciens Stoïciens étaient déjà en désaccord, et il était admis chez eux qu'on pouvait, dans une certaine mesure, penser, en pareille matière, ce qu'on voulait, pourvu qu'on aboutît aux mêmes conclusions en morale. J'exposerai d'abord ce qu'a été le stoïcisme chez ses premiers représentants, sauf à tenir compte ensuite des modifications que leurs successeurs ont pu introduire sur des points plus ou moins secondaires.

Nous avons cependant une question préliminaire à résoudre. Il est d'usage, lorsqu'on se propose d'étudier une doctrine, de s'enquérir d'abord de ses origines. Et, certes, il est incontestable qu'on ne peut bien comprendre un système que si, dans la mesure du possible, on le replace dans le milieu où il s'est produit. Mais, d'autre part, comment peut-on même se poser la question des origines d'une chose qu'on n'a pas, d'abord, étudiée en elle-même? A vrai dire le dilemme ne se pose pas tout à fait ainsi. La question des origines est double : on peut se demander, en premier lieu, dans quel milieu social, dans quelle atmosphère d'idées religieuses, morales, scientifiques, économiques, s'est développée une doctrine. Cela est possible sans l'avoir étudiée en elle-même. Mais, encore une fois, c'est ce que nous avons essayé de faire, l'année dernière, pour le temps et le milieu où le stoïcisme s'est produit, et je n'y reviendrai pas. On peut, en second lieu, chercher quels sont les systèmes antérieurs, desquels celui qu'on se propose d'étudier s'est plus ou moins directement inspiré. Cette seconde question suppose évidemment la connaissance des doctrines dont il s'agit, et nous la traiterons à l'occasion de chacune. Nous allons donc aborder, sans plus de préambule, l'étude du stoïcisme.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

*
* *

Le fondateur du stoïcisme, Zénon, naquit à Citium, dans l'île de Chypre, sur la côte qui fait face à la Phénicie. L'île produisait du blé, de l'huile, des figues, du vin ; on y exploitait des mines d'or, d'argent, de cuivre. La vie y était facile ; les mœurs n'y étaient point sévères : le pays devait son nom à Aphrodite Cypris, à laquelle étaient consacrées les villes d'Idalie, d'Amathonte, de Paphos. Les ressources qu'il offrait avaient attiré les colons grecs et phéniciens, et Citium, que 250 kilomètres à peine séparaient de la côte asiatique, était une ville moitié hellénique, moitié phénicienne ; ville de marchands et de marins. Il est très probable que Zénon avait du sang phénicien dans les veines, car non seulement ses adversaires, mais ses amis le traitaient de Phénicien, et ce que nous savons de son caractère confirme cette hypothèse. Zénon était donc, au moins en partie, d'origine sémitique. Il naquit vers 336-335. Son père, Mnaséas, était marchand. Il allait souvent à Athènes pour les besoins de son négoce. Un jour, il en rapporta les ouvrages des philosophes socratiques, notamment, sans doute, les *Mémorables* de Xénophon, qu'il donna à son fils. Cette lecture détermina la vocation de Zénon, et il se rendit à Athènes pour y étudier la philosophie. Telle est, à ce sujet, la tradition la plus ancienne et la plus digne de foi. D'autres récits présentent la chose d'une façon plus dramatique : Zénon aurait consulté un oracle, pour savoir quel genre de vie il devait embrasser, et il lui aurait été répondu que c'était celui qui le ferait converser avec les morts. Il aurait compris le sens de l'oracle, et se serait appliqué à la lecture des anciens. Mais la tradition la plus répandue, celle qui, de nos jours encore, est la plus connue, sinon la plus accréditée, rapporte que Zénon, faisant le commerce de la pourpre de Phénicie, perdit ses marchandises dans un naufrage près du Pirée. Il vint alors à Athènes. Un jour, assis devant la boutique d'un libraire, il entendit celui-ci lire le second livre des *Mémorables* de Xénophon. Touché de ce qu'il entendait, Zénon demanda où se trouvaient de pareils hommes. Le hasard voulut que Cratès vînt à passer. Le libraire le désigna à Zénon, en lui disant : « Vous n'avez qu'à suivre celui-là ». De ces traditions, la première est la plus vraisemblable, précisément parce qu'elle est la moins dramatique.

Quoi qu'il en soit, lorsque Zénon vint à Athènes, il était âgé d'environ 22 ans. Quels étaient alors, c'est-à-dire vers 314, les principaux représentants de la philosophie ? Aristote était mort depuis huit ans, et avait quitté Athènes quelques mois avant sa

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mort, laissant à Théophraste la direction de l'école péripatéticienne. L'Académie avait pour chef Polémon, qui succédait à Xenocrate, probablement l'année même où Zénon arrivait à Athènes. Les écoles indépendantes du platonisme, qui continuaient dans divers sens la tradition socratique, étaient encore florissantes : c'est ainsi qu'à Mégare, Diodore Cronos et Stilpon développaient la doctrine fondée par Euclide ; l'école cyrénaïque se trouvait alors représentée à Athènes par Théodore l'athée, banni de Cyrène, et peut-être aussi par Bion de Borysthène ; l'école cynique, avec Cratès, faisait encore de nombreux prosélytes. Enfin Epicure commençait à enseigner à Athènes en 306. Zénon entendit peut-être Xénocrate, plus sûrement Polémon et Diodore Cronos. Mais ce fut incontestablement Cratès qui exerça sur lui l'influence la plus profonde et la plus durable.

Ce Cratès, disciple de Diogène le Cynique, était un singulier personnage, qui professait et pratiquait le cynisme le plus outré. Disons quelques mots des enseignements que Zénon put en recevoir.

Le fondateur de l'école cynique, Antisthène, avait été un disciple et un fervent admirateur de Socrate. Mais ce qu'il avait surtout admiré en lui, ce n'était point sa méthode, ce n'était point son concept de la science, qui devait entraîner Platon dans le domaine mystique des Idées, c'était surtout sa morale, et la morale qu'il avait vécue et prêchée d'exemple : sa force d'âme ; son endurance ; son mépris de l'opinion, de la richesse, du bien-être. Avec Socrate, les Cyniques professent que la vertu est identique à la science, et que cette science doit nous conduire au bonheur. Mais en quoi consiste-t-elle ? Socrate avait, en fait, laissé de côté toutes les recherches relatives à la connaissance du monde physique, tout ce qui constitue le domaine de ce que nous appelons aujourd'hui les sciences mathématiques et les sciences physiques et naturelles. Les Cyniques allèrent plus loin : ils voulurent montrer qu'une telle science est impossible. Antisthène, qui, avant de s'attacher à Socrate, avait été le disciple des Sophistes, mettait à profit leurs leçons. La science telle qu'on la conçoit communément, disait-il, la physique et la logique, sont entièrement impossibles, car les propositions qu'elles formulent sont dépourvues de sens. Toute science, en effet, s'exprime en propositions générales. Or les propositions générales n'ont, à proprement parler, aucune signification. Dire que l'homme est ceci ou cela, le cheval ceci ou cela, ne correspond à rien, ni dans la pensée ni dans les choses. Ce qui existe dans les choses et dans notre esprit, c'est tel homme, tel cheval. Toute réalité est absolument individuelle. En quoi con-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

siste donc la science ? La science, c'est ce qui est utile, ce qui sert au bonheur, à l'amelioration morale. Les Cyniques ont été les ancêtres de ceux qu'on appelle de nos jours les pragmatistes, et, comme les pragmatistes contemporains, comme Schiller, par exemple, et bien d'autres, ils se réclamaient, à cet égard, des Sophistes. — Mais en quoi consiste le bonheur et quel est le savoir qui y conduit ? Le bonheur, pensent les Cyniques, ne peut résider pour chacun qu'en quelque chose qui dépende de lui, qui ne puisse lui être enlevé par les coups du sort, qui ne soit pas à la merci des choses extérieures. Le premier, le plus fondamental des devoirs, c'est de se suffire à soi-même, c'est l'indépendance (αὐτάρκεια). Longtemps comprimé par les multiples exigences de la cité, qui faisaient de l'individu la chose de l'État, au moment où la vie politique décline dans les cités grecques, l'individu prend sa revanche et veut s'affranchir. On a dit, non sans raison, que la doctrine de Socrate représentait l'individu contre l'État. On pourrait le dire aussi de la Sophistique ; on peut le dire du cynisme, qui est bien l'héritier de l'une et de l'autre.

Mais que faut-il pour s'affranchir ? Que faut-il pour s'élever au-dessus des circonstances, des choses extérieures ? Il faut apprendre à les mépriser, à ne pas les considérer comme des biens, à n'en avoir plus besoin. Et, pour cela, il faut la force de la volonté, l'endurance et, comme disait Socrate, la connaissance de soi-même. Cette connaissance, en effet, nous apprend à distinguer ce qui est absolument nécessaire, ce qui est un besoin fondamental de notre nature, de ce qui n'est qu'accessoire, de ce à quoi l'opinion seule ou la coutume attachent du prix. De ces choses inutiles, de ces besoins artificiels, la plupart résultent de la vie en société. Tel qu'il sort de la nature, l'homme en est exempt. De combien de choses se passent les sauvages et les animaux ! Pour s'affranchir, il faut retourner à la nature. Suivre la nature, telle est la maxime des Cyniques (et ce sera celle des Stoïciens) ; retourner à l'état de nature, tel est l'idéal qu'ils préconisent avant Diderot et Rousseau. Un historien très ingénieux de la pensée grecque rapproche avec raison Antisthène, non seulement des penseurs que je nommais à l'instant, mais du grand moraliste russe qui vient de mourir. « L'auteur de *la Guerre et la Paix* représente « le héros de son roman en proie à un certain moment de sa carrière à ce sentiment inexprimable... de mépris pour tout ce qui « est conventionnel, artificiel, œuvre de l'homme, pour tout ce « que la majorité des hommes considèrent comme le bien suprême de cette vie » — « Nous cherchons notre idéal, dit dans « un autre de ses ouvrages, et, cette fois, en son propre nom, le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« même grand écrivain russe, nous cherchons notre idéal devant « nous, tandis qu'il se trouve en réalité derrière nous. Ce n'est « pas au développement de l'homme qu'il faut recourir pour réa- « liser cet idéal d'harmonie que nous portons en nous, car ce « développement est plutôt un obstacle à sa réalisation. » — Telle était, brièvement résumée, la doctrine morale des Cyniques : se moquer de tout, être indifférent à tout, et, pour cela, arriver, à force de volonté, à limiter en soi les besoins et les désirs, ou à les satisfaire aussi simplement et à aussi peu de frais que les animaux et les hommes primitifs. Voilà le bonheur et l'indépendance assurés, et l'idéal des Cyniques. Il va sans dire qu'ils préconisaient le mépris des richesses, des honneurs, de l'opinion, de la mort même ; car, disaient-ils, avant Épicure, qui leur a fait d'autres emprunts, nous ne saurions la ressentir comme un mal, puisque, quand elle est venue, nous ne sommes plus. Mais cette sagesse et ce bonheur parfait, cette sérénité d'âme, ne sont pas aisément accessibles. Le sage accompli est un personnage presque introuvable, et c'était pour mieux le faire comprendre que Diogène, lanterne en main, cherchait un homme en plein midi. Du moins les Cyniques s'efforçaient-ils de s'approcher le plus possible de cet idéal. De là leur genre de vie, leur mépris de toutes les choses extérieures, de toutes les conventions sociales ou de ce qu'ils considéraient comme tel. Pauvres ou se dépouillant volontairement de leur fortune, ils vivaient en mendiants. Le jour, ils erraient dans les rues, les portiques, les gymnases publics ; la nuit, ils se contentaient de n'importe quel abri. Ils n'avaient ni ustensiles, ni meubles ; leur seul vêtement était le manteau, le *tribon* des pauvres gens ; ils buvaient de l'eau, ne mangeaient avec leur pain que quelques légumes. Ils supportaient, avec la plus grande sérénité d'âme les médisances et les injures, qui ne devaient pas leur manquer, car ils semblaient s'attacher à braver l'opinion. L'un d'eux, pour éviter à ses amis une peine inutile, leur défendit d'enterrer son cadavre, et rien ne pouvait répugner davantage à la conscience populaire. Pourquoi, disaient-ils, s'abstiendrait-on de manger de la chair humaine ? Cela n'est point contre nature, puisque plusieurs peuples le font, et le philosophe Anaxagore n'a-t-il point enseigné que tout contient des parties de tout ? Il y a donc de la chair humaine même dans le pain que nous mangeons. — Pourquoi encore s'abstiendrait-on de l'inceste ? Les animaux nous en donnent l'exemple, et même certaines nations, comme les Perses. — Il va sans dire que pour ces partisans de l'état de nature, toutes les constitutions, toutes les institutions sociales, étaient dénuées de fondement, radicalement mauvaises. Dans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'état de nature, il n'y a pas de cité particulière ; l'homme est non citoyen d'un État particulier, mais citoyen du monde. Ils aspiraient après une société où tous les hommes vivraient en commun, comme un seul troupeau, où il n'y aurait ni constitution ni lois, où l'harmonie régnerait par le libre jeu des instincts naturels, que la civilisation déforme et détourne. C'est encore l'idéal rêvé de nos jours par quelques théoriciens de l'anarchie. Bien qu'ils n'aient pas absolument proscrit le mariage et la vie de famille, ils pensaient que le sage, dans l'intérêt de son indépendance, ferait mieux de s'en abstenir. Quant à la religion traditionnelle, les Cyniques ne lui épargnaient pas leurs sarcasmes, ou en interprétaient les légendes à leur guise, de façon à y trouver la confirmation de leurs idées.

Tels étaient les enseignements que Zénon reçut de Cratès, qui, loin d'apporter aucune atténuation aux principes du cynisme, renchérissait au contraire sur son maître Diogène, et prêchait d'exemple. Riche et de bonne famille, il avait vendu ses biens, jeté l'argent à la mer, — à moins que, suivant une autre tradition, il ne l'ait donné à ses concitoyens, — et abandonné ses propriétés pour servir de pâturages aux troupeaux. Vivant de pain et d'eau, d'une malpropreté repoussante, il passait son temps à aller préconiser le cynisme même à ceux qui étaient le moins disposés à l'écouter. On l'appelait l'ouvreur de portes, parce qu'il pénétrait dans toutes les maisons pour y donner des préceptes. Il entrait chez les courtisanes pour les insulter, afin de s'accoutumer à supporter les injures dont il était payé de retour. Quand ses parents l'engageaient à choisir un autre genre de vie, il les chassait à coups de bâton. Éloquent d'ailleurs, et non sans esprit, il avait gagné au cynisme de nombreux adeptes, notamment sa femme Hipparchie et son beau-frère Métroclès. On racontait, peut-être faut-il faire ici la part de la médisance, qu'il avait marié ses filles à ses disciples, mais après les leur avoir confiées d'avance pendant trente jours, pour voir s'ils pourraient vivre avec elles. Parodiant des vers de l'*Odyssée*, il en avait fait un éloge de la besace, du sac qui renfermait toutes les richesses du Cynique. J'en emprunte la traduction à l'ouvrage que je citais tout à l'heure :

Péra (besace), ainsi s'appelle un pays au milieu de la sombre Illusion,
Pays superbe, fécond, exempt de toute souillure.
Aucun maroufle écornifleur ne pousse son vaisseau dans le port,
Aucun méchant n'y vient étaler des séductions vénales,
Mais il produit des oignons, des ails, des figues et des croûtes de pain.
Jamais les hommes ne se le disputent dans des combats furieux ;
La lutte tumultueuse ne s'y déchaîne pas pour les honneurs et les richesses.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Zénon suivit, pendant longtemps, les leçons de Cratès, et consacra à son maître un livre intitulé les *Mémorables* de Cratès. Mais il eut, sans doute, recours à bien d'autres renseignements; car la pauvreté de la doctrine cynique ne comportait guère des études aussi prolongées. Ce furent précisément le peu d'aliment intellectuel qu'offrait le cynisme, et aussi la grossièreté de la vie cynique, qui l'en dégoûtèrent. Zénon était, en effet, un esprit extrêmement curieux, ζητητικὸς καὶ περὶ πάντων ἀκριβολογούμενος, « chercheur et aimant en toutes choses les explications rigoureuses ». Il est probable non seulement qu'il se fit initier à la doctrine platonicienne par Polémon, aux subtilités de l'école de Mégare par Diodore, mais qu'il ne resta pas étranger à l'enseignement de Théophraste, avec lequel il devait engager plus tard une polémique. Enfin il était certainement versé dans la connaissance des doctrines présocratiques, notamment de celle d'Héraclite.

Zénon avait à peu près quarante-deux ans, lorsqu'il commença à enseigner. Il s'établit dans un portique, situé sur la plus grande place d'Athènes, et orné de trophées et de peintures, œuvres de Polygnote et d'autres peintres célèbres. On l'appelait le portique orné de peintures, στοὰ ποικίλη. De là, le nom de Stoïciens ou de philosophes du Portique donné aux disciples de Zénon, d'abord appelé *Zénoniens*. Il enseignait, à la façon d'Aristote, en se promenant de long en large, escorté de deux ou trois disciples avec lesquels il conversait ; il semble n'avoir fait que rarement des leçons devant un grand public. Son enseignement et son caractère produisirent une profonde impression. Ce personnage de haute taille, maigre et sec au point qu'on l'appelait le sarment d'Égypte, dont la tête, légèrement infléchie sur l'épaule, semblait appesantie par la méditation, avec son teint basané, son front sillonné de rides, son air mélancolique ; avare de ses paroles, et qui prétendait que les philosophes devaient abréger jusqu'à leurs syllabes ; qui parlait une langue à moitié barbare, forgeant les néologismes les plus inattendus, affectant d'appeler chaque chose par son nom, sans aucun souci des bienséances ; qui méprisait la beauté physique et fuyait les auditoires nombreux, était pourtant entouré, presque malgré lui, d'une foule de disciples. C'est qu'il apportait une doctrine qui promettait le bonheur, non pas seulement, comme les morales aristocratiques de Platon et d'Aristote, à quelques privilégiés de l'intelligence et de la fortune, mais à tous, même aux pauvres et aux esclaves ; car tous pouvaient, au même titre, aspirer à devenir plus riches que les riches, aussi puissants et aussi sages que Zeus. A le voir toujours entouré de gens mal vêtus, ses ennemis disaient qu'il aimait à attrouper tout

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ce qu'il se trouvait de gens pauvres et inutiles dans la ville. Si l'on se pressait autour de Zénon, c'était aussi parce qu'on le savait sincère et que son caractère et sa vie étaient en harmonie parfaite avec ses doctrines. On ne trouvait pas chez lui ce désir d'étonner, cette affectation de singularité qui empêchait de prendre au sérieux les Cyniques. Toujours simplement vêtu, il se nourrissait de pain, de miel, de figues et d'un peu de vin. L'expression « plus sobre que Zénon » était devenue proverbiale. Il se passait de serviteurs ; l'hiver, il se chauffait au soleil. Grâce à sa sobriété, à la régularité de sa conduite, il put, malgré la faiblesse de sa constitution, parvenir à un âge avancé, sans avoir à supporter de maladie grave.

Habile à juger les hommes, Zénon était accueillant et sociable, quoique prompt à la répartie et volontiers sarcastique. Voyant, un jour, un personnage très vaniteux passer avec précaution au-dessus d'un égout : « Il a raison, dit-il, de craindre la boue, car il n'y a pas moyen de s'y mirer. » — « Nous avons, disait-il encore, deux oreilles et une seule bouche pour nous apprendre que nous devons beaucoup plus écouter que parler ». — Comme son maître Cratès le tirait par son manteau pour l'empêcher de suivre Stilpon : « Cratès, dit Zénon, on ne prend bien les philosophes que par les oreilles. » Allusion, sans doute, à la pauvreté de l'enseignement des Cyniques. A ceux qui lui reprochaient son élocution incorrecte, il répondait que les discours bien rangés ressemblaient aux monnaies d'Alexandrie, qui, quoique belles et bien frappées, n'en étaient pas moins de mauvais aloi, tandis que les propos incorrects mais pleins de sens, ressemblaient aux monnaies attiques de quatre drachmes. Diogène, Athénée, Élien attribuent à Zénon mille autres traits plus ou moins ingénieux. Zénon n'était pas riche ; il avait, dit-on, avant son arrivée à Athènes, une grosse fortune, mille talents suivant certains auteurs, somme considérable à cette époque ; mais il l'avait perdue, soit dans un naufrage, soit par suite de placements malheureux dans des entreprises maritimes. La vie qu'il menait ne devait pas lui coûter beaucoup.

Peut-être sa situation pécuniaire explique-t-elle en partie la parcimonie, la lésinerie, φοινίκη σμικρολογία, qu'on lui reprochait. Cratès étant dans la misère, on vit Zénon prendre une écuelle et aller faire la quête pour lui. Était-ce avarice ou pauvreté ? — Toujours est-il que, suivant l'exemple de Socrate, il ne fit pas payer ses leçons, se bornant à exiger quelquefois de ceux qui l'entouraient une somme minime, afin d'écarter la multitude. Le roi Antigonos Gonatas, qui avait entendu Zénon à Athènes et était resté son ami, voulut, dès qu'il fut monté sur le trône de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Macédoine, en 276, l'avoir à sa cour. Zénon refusa ; il envoya à sa place deux de ses disciples, Persée et Philonide. Mais il accepta, sans orgueil ni bassesse, les présents du roi. Jamais il ne s'occupa des affaires publiques, et il se brouilla avec son ami Démocharès, peut-être parce que celui-ci lui demandait d'intercéder auprès d'Antigonos en faveur des Athéniens. Ayant atteint l'âge de 72 ans, et victime d'un léger accident, où il crut voir un avertissement divin, Zénon mit lui-même fin à ses jours en 264. Le roi Antigonos, qui était alors aux portes d'Athènes, profita de la présence du parlementaire Thrason pour demander aux Athéniens de faire à la mémoire de Zénon l'honneur de l'ensevelir dans le Céramique, ce qui lui fut, dit-on, accordé.

Diogène nous a conservé, probablement d'après Apollonius, le catalogue des ouvrages de Zénon. Ce catalogue est incomplet ; il contient seulement les livres que les anciens considéraient comme canoniques, c'est-à-dire comme contenant les principes de la doctrine stoïcienne. Il faudrait y ajouter ceux que Zénon avait écrits, quand il s'en tenait encore à l'enseignement de Cratès, c'est-à-dire au cynisme ; — notamment la Πολιτεία, les Διατριβαί, l'Ερωτικὴ τέχνη. Voici le catalogue de Diogène. Comme on l'a remarqué, les ouvrages y sont classés par ordre de matières ; six concernent la morale ou l'éthique : *De la vie conforme à la nature* ; *De la tendance ou de la nature humaine* ; *Des passions* ; *Des fonctions* ; *De la loi* ; *De l'éducation hellénique*. Quatre traitent de questions de physique : *De la vision* ; *De l'univers* ; *Des présages* ; *Questions pythagoriciennes*. Trois se rapportent à la logique ou à l'esthétique : *Études générales sur les mots* ; *Questions homériques* ; *Poétique*. Il faut ajouter deux ouvrages, qui avaient, sans doute, un caractère historique : *Art, solutions et discussions* et *Mémorables de Cratès*.

De ces ouvrages, il ne nous reste que de courts fragments. Le style de Zénon n'était pas plus élégant que son langage ; il contenait nombre de néologismes et de tours barbares. Mais celui que Cicéron appelle *ignobilis verborum opifex*, « un vil fabricant de mots », eut du moins le mérite de fixer, une fois pour toutes, la terminologie stoïcienne, et ses successeurs, à l'exception de Cléanthe, n'ont pas mieux écrit.

Des nombreux disciples de Zénon, il n'y en a guère qu'une douzaine dont les noms nous soient connus, et, de la moitié d'entre eux environ, nous ne savons rien de plus que leurs noms. Les autres, au contraire, ont été plus ou moins célèbres : Cléanthe, qui prit, après son maître, la direction de l'école qu'il avait fondée ; Ariston de Chio et Hérille de Carthage, qui développèrent le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

stoïcisme dans des directions très différentes ; Persée, le compatriote et l'ami de Zénon ; le poète Aratus de Soles, l'auteur des *Phénomènes* ; Denys d'Héraclée, qui, plus tard, abandonna le stoïcisme pour l'épicurisme, et Sphærus du Bosphore, l'ami et le conseiller de Cléomène, le réformateur spartiate. Enfin quelques auteurs prétendent que Chrysippe put aussi entendre Zénon.

Le peu qui nous reste de l'œuvre de Zénon suffit cependant à nous convaincre que, quand il mourut, cette œuvre était achevée, et la doctrine stoïcienne définitivement fixée dans toutes ses lignes essentielles. C'est pour cela qu'il convenait de nous attarder un peu à fixer, autant que nous pouvions le faire, les traits de sa physionomie. Sur ses disciples ou ses successeurs, qui ont apporté à la doctrine des modifications plus ou moins importantes, mais, somme toute, secondaires, quelques indications suffiront.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sujets de devoirs.

UNIVERSITÉ DE RENNES.

Composition française.

(*Série Langues classiques.*)

1. *Mithridate*, acte I, sc. 1, v. 1-36 : 1° dégager et classer les renseignements utiles à l'exposition du sujet ; 2° faire nettement ressortir les éléments d'action et d'intérêt dramatique ; 3° expliquer les vers 9-12 et 25-28.

2. *Légende des Siècles* : « La Rose de l'Infante », v. 1-16 : 1° étudier l'ensemble du passage : l'enfant et le milieu ; 2° insister sur le rôle symbolique de la rose dans l'ensemble du poème ; 3° expliquer les expressions, alliances de mots et images intéressantes, particulièrement aux vers 6, 11, 15-16 ; 4° étudier la structure des vers 2, 3, 4 et 5.

3. Caractériser l'imagination d'Agrippa d'Aubigné d'après les passages des *Tragiques* portés au programme de la licence ès lettres (Lemercier, pp. 323-334).

Composition française.

(*Série Langues vivantes.*)

1. Le lyrisme personnel et impersonnel dans les deux harmonies de Lamartine : *Milly* et *Le Chêne*.

2. Sujet tiré de *La Rose de l'Infante* ; v. *sup.*, série des *Langues classiques*.

3. Grouper ensemble les cinq harmonies : *Jéhovah*, *Le Chêne*, *L'Humanité*, *l'Idée de Dieu* et *l'Infini dans les cieux*. — En dégager les idées essentielles et directrices ; insister en particulier sur l'*Infini dans les cieux* et montrer comment la pensée du poète atteint au lyrisme ; faire ressortir enfin l'unité de pensée philosophique et religieuse qu'attestent ces différentes pièces.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Littérature anglaise.

DISSERTATIONS.

Agrégation.

1. E. Poe et sa conception de la poésie d'après l'œuvre en vers et les essais critiques.

2. Le fantastique dans l'œuvre poétique de Coleridge.

3. James Thomson et le sentiment de la nature au XVIII[e] siècle.

Certificat.

1. L'idéal du « Gentleman » d'après Lord Chesterfield.

2. *John Halifax.*

3. James Thomson et le sentiment de la nature au XVIII[e] siècle.

COMMENTAIRES GRAMMATICAUX.

Licence.

Prendre les différents textes donnés en version.

VERSIONS (communes à tous les candidats).

1. E. Poe, *Tales*, The Fall of the House of Usher. Depuis le commencement jusqu'à : «... and the vacant and eye-like windows ».

2. Coleridge, *To a Gentleman*, 1-37.

3. James Thomson, *Seasons*, Summer, 352-383.

THÈMES (communs à tous les candidats).

1. Pailleron, *La Souris*, I, XI, depuis le début, jusqu'à : « Vous n'y auriez peut-être pas suffi, vous tout seul ».

2. La Bruyère, De l'Homme : « Ménalque descend son escalier... », jusqu'à : «... d'où il sort précipitamment, croyant qu'il s'est trompé. »

3. Fromentin, *Dominique*, depuis : « L'absence a des effets singuliers... », jusqu'à : «... avec le droit plus surprenant encore de vous confier ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Thème allemand.

SAINT-SIMON.

1. Ses premières opinions furent contraires aux opinions utiles et courantes ; le mécontentement était un de ses héritages : il sortit de chez lui frondeur.

A la cour, il l'est encore ; il aime le temps passé, qui paraissait gothique ; il loue Louis XIII, en qui on ne voyait d'autre mérite que d'avoir mis Louis XIV au monde. Dans ce peuple d'admirateurs, il est déplacé, il n'a point l'enthousiasme profond ni les genoux pliants. Mme de Maintenon le juge « glorieux ». Il ne sait pas supporter une injustice et donne sa démission faute d'avancement. Il a le parler haut et libre ; « il lui échappe d'abondance de cœur des raisonnements et des blâmes. » Très pointilleux et récalcitrant, « c'est chose étrange, dit le roi que M. de Saint-Simon ne songe qu'à étudier les rangs et à faire des procès à tout le monde ». Il a appris de son père la vénération de son titre, la foi parfaite au droit divin des nobles, la persuasion enracinée que les charges et le gouvernement leur appartiennent de naissance comme au roi et sous le roi, la ferme croyance que les ducs et pairs sont médiateurs entre le prince et la nation, et, par-dessus tout, l'âpre volonté de se maintenir debout et entier dans ce « long règne de vile bourgeoisie ». Il hait les ministres, petites gens que le roi préfère ; chez lui, les seigneurs font antichambre, dont les femmes ont l'insolence de monter dans les carrosses du roi. Il médite des projets contre eux, pendant tout le règne, et ce n'est pas toujours à l'insu du maître ; il veut « mettre la noblesse dans le ministère aux dépens de la plume et de la robe, pour que, peu à peu, cette roture perde les administrations et pour soumettre tout à la noblesse ».

SAINT-SIMON (*suite*).

2. Après avoir blessé le roi dans son autorité, il le blesse dans ses effections. Quand il s'agit « d'espèces », comme les favoris et les bâtards, il est intraitable. Pour empêcher les nouveaux venus d'avoir le pas sur lui, il combat en héros, il chicane en avocat, il souffre en malade ; il éclate en expressions douloureuses, comme s'il était coudoyé par des laquais. C'est « la plus grande plaie que la pairie pût recevoir, et qui en devint la lèpre et le chancre ». Lorsqu'il apprend que d'Antin veut être pair, « à cette prostitution de la dignité », les bras lui tombent ; il s'écrie amèrement que « ce triomphe ne coûtera guère sur des victimes comme lui ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Quand il va faire visite chez le duc du Maine, bâtard parvenu, c'est parce qu'il est certain d'être perdu s'il y manque, ployé par l'exemple « des hommages arrachés à une cour d'esclaves », le cœur brisé, à peine dompté et traîné par toute la volonté du roi jusqu'à ce « calice ». Le jour où le bâtard est dégradé est une « résurrection ». « Je me mourais de joie, j'en étais à craindre la défaillance. Mon cœur, dilaté à l'excès, n'avait plus d'espace pour s'étendre. Je triomphais, je me vengeais, je nageais dans ma vengeance. J'étais tenté de ne plus me soucier de rien. » Il est clair qu'un homme aussi mal pensant ne pouvait être employé. C'était un seigneur d'avant Richelieu, né cinquante ans trop tard, sourdement révolté et disgrâcié de naissance. Ne pouvant agir, il écrivit ; au lieu de combattre ouvertement de la main, il combattit secrètement de la plume. Il eût été mécontent et homme de ligue : il fut mécontent et médisant.

TAINE, *Essais de Critique et d'Histoire*, — *Saint-Simon.*

LA FAMILLE DES ROUGON-MACQUART.

3. Je veux expliquer comment une famille, un petit groupe d'êtres, se comporte dans une société, en s'épanouissant pour donner naissance à dix, à vingt individus, qui paraissent, au premier coup d'œil, profondément dissemblables, mais que l'analyse montre intimement liés les uns aux autres. L'hérédité a ses lois, comme la pesanteur.

Je tâcherai de trouver et de suivre, en résolvant la double question des tempéraments et des milieux, le fil qui conduit mathématiquement d'un homme à un autre homme. Et, quand je tiendrai tous les fils, quand j'aurai entre les mains tout un groupe social, je ferai voir ce groupe à l'œuvre, comme acteur d'une époque historique, je le créerai agissant dans la complexité de ses efforts, j'analyserai à la fois la somme de volonté de chacun de ses membres et la poussée générale de l'ensemble.

Les Rougon-Macquart, le groupe, la famille que je me propose d'étudier a pour caractéristique le débordement des appétits, le large soulèvement de notre âge, qui se rue aux jouissances. Physiologiquement, ils sont la lente succession des accidents nerveux et sanguins qui se déclarent dans une race, à la suite d'une première lésion organique, et qui déterminent, selon les milieux, chez chacun des individus de cette race, les sentiments, les désirs, les passions, toutes les manifestations humaines, naturelles et instinctives, dont les produits prennent les noms con-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

venus de vertus et de vices. Historiquement, ils partent du peuple, ils s'irradient dans toute la société contemporaine, ils montent à toutes les situations, par cette impulsion essentiellement moderne que reçoivent les basses classes en marche à travers le corps social, et ils racontent ainsi le second empire, à l'aide de leurs drames individuels, du guet-apens du coup d'Etat à la trahison de Sedan.

Depuis trois années, je rassemblais les documents de ce grand ouvrage, lorsque la chute des Bonaparte, dont j'avais besoin comme artiste, et que je trouvais fatalement au bout du drame, sans oser l'espérer si prochaine, est venue me donner le dénouement terrible et nécessaire de mon œuvre. Celle-ci est complète; elle s'agite dans un cercle fini ; elle devient le tableau d'un règne mort, d'une étrange époque de folie et de honte.

Emile Zola.

Versions allemandes.

1. Das Drama ist die höchste Form der Poesie und der Kunst überhaupt, hat aber nichtsdestoweniger die Aufgabe, das Leben in seiner Unmittelbarkeit zur Anschauung zu bringen und den alles umfassenden Verstand, der ihm im ganzen zu Grunde liegen muss, im einzelnen hinter anscheinender Willkür zu verstecken ; es soll eine Welt sein, keine Uhr. Die Lösung dieser Aufgabe hängt nun zwar zunächst von dem Wechselgeflecht der Charaktere und Situationen ab, von dem Grade, wie diese sich gegenseitig bedingen, und dem Verhältnis, worin sie zum Ideenzentrum stehn, sie findet ihre vollständige Realisierung aber erst in der Sprache. Alles übrige mag beschaffen sein, wie es will, es ist blosser Chylus oder, wenn es hoch kommt, Blut vor dem Atemzug; nur durch die Sprache wird es, was es werden soll und kann : *Darstellung* oder *Relation*, die Sache selbst oder ein Bericht über die Sache. Die Darstellung giebt den Werdeprozess in seiner ganzen Tiefe und begleitet alles, was sie in ihren Kreis aufnimmt, von der Wurzel bis zum Gipfelpunkt, die Menschen, ihre Neigungen und Leidenschaften, zum Teil sogar das Medium, dessen sie selbst sich bedient, die Sprache ; sie führt das Leben in der ihm wesentlichen Gestalt eines rastlosen sich umgebärens vor, bei dem das Kind augenblicklich wieder zum Vater wird, und erzwingt sich darum auch einen unbedingten Glauben, denn sie ist die Probe ihrer selbst. Die Relation dagegen ist an das Fertige, sei es auch das Fertige im Werdenden, gebunden, sie

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

legt das Leben wohl den entscheidenden Momenten nach auseinander und zieht ein Resultat, aber sie dringt nicht in die Uebergänge ; deshalb nötigt sie uns auch nie ein : « So ist es ! » ab, sondern höchstens ein : « So kann es sein ! » und es ändert hieran nichts, ob das Individuum aus sich selbst schöpft oder aus der Welt. HEBBEL (*Aesthetisches*).

SHAKESPEARE UND DAS NEUERE DRAMA.

2. Shakespeare ist der Spiegel, nicht das Spiegelbild seiner Zeit. Er zeigt uns die Leidenschaften seiner Zeit dramatisch in den Kämpfen handelnder und leidender Menschen ; aber nirgends ist er selbst lyrisch in den Kampf hineingerissen, den er darstellt, mit so wunderbarer Kraft der Anschauung er sich auch in jede seiner Personen zu versetzen weiss, so dass er, wie Gervinus sagt, ihre Gedanken mit ihnen denkt und ihre Sprache spricht. Das Publicum ist seine barufene Jury. Der ganze Fall wird von den Geschworenen vernommen, die ganze Handlung ereignet sich vor ihren Augen ; kein Beweggrund bleibt ihnen verborgen ; denn der Beweggrund ist es, der dem Handeln das Urteil spricht ; nichts wird beschönigt, nichts halb gezeigt, um das Urteil der Geschworenen zu irren ; wir sehen, wie der Schuldige war, ehe er schuldig wurde ; den Keim, aus dem der giftige Baum emporchiesst, den Samen der Leidenschaft, wir sehen ihn wachsen bis er die Vernunft überwächst. Wir sehen den Menschen schuldig werden, wir sehen ihn mit ihren Folgen kämpfend, die Schuld vermehren und endlich an ihr untergehen. Mitleid mit der menschlichen Schwäche fasst uns, die Stärke imponirt selbst noch am Gefallenen.

Aber über alles das weis er uns hinaufzuheben auf den Standpunkt seines eigenen sittlichen Urteils.

SHAKESPEARE UND DAS NEUERE DRAMA

(Fortsetzung).

3. Nicht die sogenannte Idee, die der Gegenstand der Leidenschaft ist, die Leidenschaft selbst begehrt, wird schuldig und kämpft ; der Stern bleibt unverrückt und ungetrübt, aber der Mensch, der ihn durch Schuld erreichen wollte, stürzt mit gebrochenem Flügel in die Tiefe ; nicht das Schöne geht zu Grunde, nur die Schuld ; die Wirklichkeit ist weder das Gute noch das

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Schlimme weder das Schöne noch das Hässliche; sie hat beides in sich, dem Menschen steht die Wahl offen, und sein Schicksal hängt an seiner Wahl.

Im neueren Drama dagegen, wie fast in der ganzen neueren Litteratur, ist der Dichter selten der Spiegel, meist das Spiegelbild der Zeit; sind die Leidenschaften der Zeit nicht der objektiv behandelte Stoff, sondern sie diktieren ihm subjektiv den Stoff, sie sind nicht der Gegenstand seiner Darstellung, sondern die massgebenden Mächte derselben, es erscheinen die Menschen und Verhältnisse nicht in eigener Gestalt und Farbe, sondern durch das poetisch gefärbte Glas einer herrschenden Leidenschaft angeschaut. Der neuere Dichter ist nicht mehr der Richter des Falls, er ist der Anwalt der unterliegenden Partei, er verwirrt das Bild des Falles, er macht die Ausnahme zur Regel, vermäntelt und beschönigt hier, entschuldigt und verdächtigt dort, schiebt die Schuld von dem Angeklagten auf die Situation, auf die Zeit, auf den Richter selbst..., im Helden fällt nun nicht ein Schuldiger, sondern ein Opfer der materiell mächtigeren Gegenpartei: sein Ausgang ist nich die Folge seiner Schuld, sondern das Los des Schönen auf der Erde.

Otto Ludwig.

Le Gérant : Franck Gautron.

Poitiers. — Société française d'imprimerie.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dix-neuvième année (1re Série) N° 13 9 Février 1911

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

Boileau et son temps

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Les Satires.

Nous venons de faire, en deux leçons, la biographie de Boileau ; nous avons ainsi jalonné notre route, et, quelle que puisse être désormais la variété de nos études, nous saurons toujours à quel point nous nous trouvons, à quel moment de la vie de notre poète nous sommes arrivés.

Nous avons, tout d'abord, à nous occuper des *Satires*, et la première question que nous devons poser est celle-ci : pourquoi, en 1660, Boileau a-t-il commencé à faire des satires et non autre chose ? Pourquoi a-t-il choisi ce genre de préférence à tout autre ? Est-ce que son génie l'y poussait, en quelque sorte, malgré lui ? Est-ce parce que les circonstances politiques, sociales, religieuses, littéraires, lui faisaient, à cette date, un devoir impérieux d'aborder la satire ? Pas le moins du monde ; la réponse était déjà contenue dans nos leçons précédentes.

Un fait, sur lequel aucun historien de la littérature n'a, à mon sens, suffisamment insisté, c'est que Nicolas se trouvait être le frère d'un grand poète, né cinq ou six ans avant lui, « dans la poudre du greffe », sans avoir fait frémir ni pâlir sa famille. Gilles Boileau, avant que son cadet n'ait encore débuté dans la littérature, était déjà membre de l'Académie française, où il était entré

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à vingt-huit ans ; il appartenait à la cabale de Chapelain, qui tenait alors le haut du pavé dans le monde littéraire ; il était déjà célèbre. Mais, fait remarquable, bien que grand batailleur et satirique mordant, il n'avait pas encore écrit une seule satire.

Si Gilles avait été, par malheur, un poète satirique, je ne sais véritablement pas à quel genre poétique Nicolas aurait pu se vouer. Aucune vocation ne le poussait vers l'art dramatique, et il n'avait pas le génie nécessaire pour créer des types psychologiques, enchaîner des situations, réaliser cet ensemble harmonieux que doit être une pièce de théâtre. Tout l'éloignait, d'autre part, du genre épique, et il ne se sentait aucun goût à entrer dans la cohorte des médiocres poètes lyriques de 1660. Mais, puisque Gilles n'avait pas écrit de satires, Nicolas s'est cru autorisé à en faire.

Boileau était loin de se considérer comme un génie, comme un créateur puissant. Il a consulté longtemps ses forces avant de rien produire : il a considéré longuement ses aptitudes, la nature de son talent et surtout le genre auquel il délibérait de s'adonner. Les réflexions qu'il a faites, nous allons essayer de les refaire, à notre tour, aujourd'hui.

La satire, voilà un mot dont l'orthographe a varié. Au XVII^e^ siècle, on l'écrivait presque indifféremment : *satyre* ou *satire*. Aujourd'hui, nous avons réservé chacune de ces deux formes à deux acceptions, à deux sens différents. Si nous cherchons, d'autre part, l'étymologie de ce terme, ce n'est pas au grec σάτυρος que nous devons remonter, mais au mot latin *satura*, qui signifie pot pourri, ragoût, hachis, et qui, en littérature, s'applique à des genres assez divers soit en prose, soit en vers, soit en prose mêlée de vers.

Il y a différentes espèces de satires. Suivant le sujet qu'elles traitent, on a pu les classer en satires morales, satires politiques, satires religieuses, satires littéraires. Chacune de ces sortes de satires, suivant qu'elle vise une collectivité ou un individu, peut être générale ou particulière. Qu'on ne nous accuse point de nous perdre, ici, en distinctions oiseuses ou en classifications superflues. Soyons sûrs que Boileau, avant d'aborder la satire, a longuement médité là-dessus et qu'il a fait, sur le genre et sur ses caractères, des réflexions tout aussi générales et abstraites. De même que Racine a étudié, avant d'écrire ses pièces, et très attentivement, la *Pratique du Théâtre* de d'Aubignac, puisque nous avons l'exemplaire qui lui appartenait et dont les marges sont couvertes de notes écrites de sa main.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les dictionnaires de Richelet et de l'Académie, nous l'avons vu, fournissaient à Boileau des définitions de la satire. — Remarquons, entre parenthèses, à propos de ces textes, que, au XVII^e siècle, la médisance et la calomnie étaient constamment confondues : ainsi le fameux sermon de Bourdaloue sur la médisance est, en réalité, un sermon sur la calomnie. — La définition que Boileau avait à l'esprit du genre qu'il se disposait à traiter était la suivante : la satire est un poème qui cherche à reprendre agréablement les hommes de leurs erreurs, de leurs folies et de leurs vices. Il ne pouvait la confondre, dès lors, ni avec le pamphlet qui est un ouvrage en prose, genre où s'est illustré Paul-Louis Courier, ni avec le factum comme ceux de Furetière contre l'Académie, ni avec la comédie satirique comme *L'Ecossaise* de Voltaire, *Les Philosophes* de Palissot, ou *Le Monde où l'on s'ennuie* de Pailleron, ni avec cette satire si brève qu'elle est parfois réduite à un seul vers et qu'on appelle l'épigramme.

Boileau conçoit une satire de forme très littéraire, comme celle d'Horace, de Perse, de Juvénal, de Régnier. Il ne trouve point indigne de lui le rôle modeste d'imitateur : il l'accepte de plein gré, sauf à être un imitateur original. Nous allons voir, maintenant, quels furent les modèles qu'il se proposa.

Il remonta aux sources antiques. Emprunta-t-il beaucoup aux Grecs ? Boileau connaissait assez bien leur langue ; il le devait au fait d'avoir été élève de l'Université au lieu d'avoir fréquenté le collège d'Harcourt, où l'on ne faisait presque que du latin. Sans être un aussi bon helléniste que son ami Racine, il savait bien le grec, puisqu'il fit une traduction des *Commentaires* de Longin. Disons, tout de suite, que ses connaissances ne lui servirent de rien ; car, malgré Archiloque, malgré Ménippe, les Grecs furent un peuple heureux, peu porté à l'acrimonie et à la médisance. Quand on voulait attaquer quelqu'un, on avait à sa disposition la comédie ancienne et la tribune.

Mais, à Rome, c'était tout différent. *Satira tota nostra est*, dit Quintilien : la satire est le genre romain par excellence. C'étaient des satires ces vers saturniens, ces vers chantés par les soldats derrière le char du triomphateur montant au Capitole, alors que les plus humbles légionnaires avaient le droit de crier dans les rues en parlant de César : « *Romani, servate uxores* ; *mæchum calvum adducimus*. — Romains, veillez sur vos femmes, nous amenons le débauché à la tête chauve. »

Avec Lucilius, avec Horace et ses successeurs, la satire devient une œuvre très délicate. Or Boileau sait très bien le latin : il a lu et relu son Horace ; il en est pénétré. Mais, si Horace a donné dans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les *Odes* des modèles de grande poésie, dans les *Satires* et les *Epîtres*, on peut bien dire qu'il a réduit la poésie latine à son minimum. Lui-même a appelé ses satires *sermones*, c'est-à-dire des conversations, des causeries, voulant exprimer par là le caractère de simplicité de ces pièces écrites *currente calamo*. Les *Satires* d'Horace sont pleines de négligences et de licences poétiques telles, qu'autrefois la lecture d'Horace était interdite dans les collèges pour ne point induire en incorrections les « forts » en vers latins qui se préparaient au « concours général » : c'est de la prose versifiée ; et souvent la satire de Boileau ne sera pas autre chose. En outre, l'ami de Mécène, qui se qualifiait lui-même *Epicuri de grege porcus*, n'était pas de ceux que l'indignation transporte. Aussi ses vers sont-ils peu haineux, sans accent personnel. La cuisine occupe dans ses satires une place considérable, la littérature aussi ; mais il n'y a pas de colère, pas d'emportement. Horace est un satirique à l'eau de rose, si nous pouvons dire, un médisant plutôt qu'un satirique. Là encore, il est bien le maître de Boileau. Dans la neuvième Satire, notre poète s'adresse à son esprit et lui dit :

> Vous vous flattez peut-être, en votre vanité,
> D'aller, comme un Horace, à l'immortalité...

Et encore :

> Mais lui, qui fait ici le régent du Parnasse,
> N'est qu'un gueux enrichi des dépouilles d'Horace...

Perse est un écolier qui ne compte guère ; en revanche, Juvénal a attiré, de façon toute particulière, l'attention de Boileau. Dans l'*Art Poétique*, il y a quatre vers pour Horace et trois fois plus pour Juvénal. Boileau ne se dit pas encore qu'il y a, dans les Satires de ce dernier, beaucoup de « mordante hyperbole » et de la déclamation de rhéteur ; que Juvénal ménageait avec le plus grand soin les vivants et attendait prudemment pour attaquer les gens qu'ils fussent morts. Pour Boileau, c'est un Tacite en vers ; et devenir un Juvénal français et chrétien, c'est encore une de ses ambitions à l'âge de trente ans.

Boileau n'est pas un pédant ; il veut être le contraire d'un pédant : il ne souffrirait même pas d'être traité de « pédant à la cavalière », comme on a dit de Montaigne. C'est un honnête homme, qui écrit pour les gens du monde et qui veut divertir les dames. Boileau ne se doutait pas qu'un jour viendrait où l'on apprendrait ses vers dans les classes, où il serait maudit des écoliers, où il serait donné en pensums. Il eût été navré, s'il avait pu prévoir

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'au XVIII^e siècle on ferait une édition très luxueuse du *Lutrin* traduit en vers latins. Toute son ambition était de plaire et d'instruire :

> *Aut prodesse volunt aut delectare poetæ.*

Il nous faut, maintenant, jeter un coup d'œil sur la littérature satirique en France vers 1660 ; mais nous ignorerons, de propos délibéré, tout ce que Boileau n'a pas connu. Remarquons, tout d'abord, que les connaissances d'un poète ou d'un littérateur, au XVII^e siècle, en fait d'histoire littéraire, sont tout à fait rudimentaires. Au collège, il n'est jamais question de littérature française. Rollin constate tranquillement qu'on n'a pas le temps de s'en occuper avant la sortie du collège. On n'enseigne d'ailleurs pas davantage l'histoire de France et la géographie, même la plus élémentaire. Si l'on voulait, plus tard, se documenter, on manquait de tous les instruments qui sont actuellement à notre disposition : dictionnaires biographiques, encyclopédies, répertoires. C'est tout au plus si l'on pouvait se servir des *Recherches de la France* d'Etienne Pasquier, de cette sorte d'histoire littéraire que composa M^lle de Scudéry et des deux ouvrages de Sorel qui s'appellent : *Bibliothèque française* et *De la connaissance des bons livres*. Boileau partageait, sur notre histoire littéraire, l'ignorance de tout son siècle, et les vers célèbres de l'*Art poétique* le prouvent assez :

> Villon sut, le premier, en ces siècles grossiers,
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Boileau ne sait rien de la Pléiade et même des poètes qui l'ont précédé immédiatement. Il serait donc tout à fait inutile de chercher à expliquer la satire de Boileau par l'influence des sirventes de la poésie provençale, par celle du *Roman de la Rose* ou du *Roman de Renart*. Si Boileau a parlé, une fois, de « l'élégant badinage » de Marot, c'est par allusion à quelques courtes pièces ; car il ne connaissait pas les grandes épitres que Marot exilé adressa à François I^er. De même il ignorait les Sonnets romains, où du Bellay trace de la cour romaine un tableau si désenchanté et si amer ; il ignorait sa satire sur le *Poète courtisan* ; il ne connaissait point les admirables discours de Ronsard *Sur les Misères du temps*, ces vers écrits « d'une plume de fer sur un papier d'acier ». Il n'a jamais soupçonné l'existence des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, parus en 1616.

Le seul Régnier fut lu, médité et apprécié par Boileau. Quels

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

exemples a-t-il pu trouver dans ce poète qui, né en 1573 et mort en 1613, a composé des satires sur les sujets les plus divers, satires impersonnelles, modérées, sans invectives ni violences, tout à fait à l'imitation d'Horace. Il y a beaucoup de grâce assurément dans le vieux langage de Régnier, comme on va en juger par ce passage de la Satire III au marquis de Cœuvres :

Que me sert de m'asseoir le premier à la table,
Si la faim d'en avoir me rend insatiable
Et si le faix leger d'une double evesché,
Me rendant moins content, me rend plus empesché ;
Si la gloire et la charge à la peine donnée
Rend sous l'ambition mon âme infortunée ?
Et, quand la servitude a pris l'homme au collet,
J'estime que le prince est moins que son valet.
C'est pourquoi je ne tends à fortune si grande ;
Loin de l'ambition, la raison me commande,
Et ne prétends avoir autre chose, sinon
Qu'un simple bénéfice et quelque peu de nom,
Afin de pouvoir vivre avec quelque assurance
Et de m'oster mon bien que l'on ait conscience.
Alors, vraiment heureux, les livres feuilletant
Je rendrais mon désir et mon esprit contant :
Car, sans le revenu, l'étude nous abuse
Et le corps ne se paist aux banquets de la Muse :
Ses mets sont de savoir discourir par raison
Comme l'âme se meut un temps en sa prison
Et comme, délivrée, elle monte divine
Au ciel, lieu de son être et de son origine ;
Comme le ciel mobile éternel en son cours,
Fait les siècles, les ans et les mois, et les jours ;
Comme aux quatre élémens les matières encloses
Donnent, comme la mort, la vie à toutes choses,
Comme premièrement les hommes dispersés
Furent par l'armonie en troupes amassés
Et comme la malice, en leur âme glissée
Troubla de nos aïeux l'innocente pensée :
D'où naquirent les lois, les bourgs et les cités
Pour servir de gourmette à leurs méchancetés ;
Comme ils furent enfin réduits sous un empire,
Et beaucoup d'autres plats qui seraient longs à dire ;
Et quand on en saurait, ce que Platon en sait,
Marquis, tu n'en serais plus gras ni plus refait.
Car c'est une viande en esprit consommée,
Légère à l'estomac, ainsi que la fumée.
Sais-tu, pour savoir bien, ce qu'il nous faut savoir ?
C'est s'affiner le goût de connaître et de voir,
Apprendre dans le monde et lire dans la vie
D'autres secrets plus fins que de philosophie,
Et qu'avecqu' la science, il faut un bon esprit.

Mais l'œuvre de Régnier, avec de belles qualités, fourmille

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de défauts. Le manque de suite, les digressions perpétuelles, les développements à outrance qui viennent d'une trop forte influence d'Ovide, et surtout le cynisme et l'effronterie, déparent ses plus belles satires. Boileau a donc bien vu chez Régnier les qualités qu'il devait prendre et les écueils qu'il devait éviter.

Entre Régnier et Boileau, il y a eu, dans la littérature française, quatre satiriques : Vauquelin de la Fresnaye, Jacques Auvray, Thomas de Courval-Sonnet et Jacques du Lorens, auteurs très obscurs, certes ; mais il faut se dire que l'histoire littéraire n'est pas seulement l'histoire des auteurs de premier ordre. A côté des grands talents, on doit étudier les talents secondaires et même les mauvais écrivains ; on ne connaît bien une époque qu'à cette condition : à côté de Boileau, il faut lire Cotin.

Or, sur ces quatre satiriques, il y en a trois que Boileau n'a pas connus. C'est d'abord Vauquelin de la Fresnaye : né en 1536, mort en 1603, il avait composé, outre ses *Satires*, un *Art poétique*, que Boileau ignora, comme le reste de son œuvre. — Jacques Auvray fut un peu postérieur à Vauquelin de la Fresnaye : il vécut de 1590 à 1633. — Quant à Courval-Sonnet, ce fut un curieux personnage. Il était Normand ; né en 1577, il mourut en 1635. Il publia à Paris ses *Œuvres poétiques*, en 1623 ou 1624. On y trouve 12 satires, en vers alexandrins, dirigées contre le clergé, la vénalité des charges, les financiers, les nobles, et surtout contre les femmes, qui sont particulièrement attaquées dans les sept dernières. Il composa, lorsqu'il l'eût perdue, une épigramme contre sa propre femme :

> Cy gist ma femme. Ah ! qu'elle est bien
> Pour son repos et pour le mien !

Cependant il faut croire qu'il ne dédaignait pas tant les femmes que ses vers le donneraient à penser, puisqu'il eut douze enfants de la première et que, après la mort de celle-ci, il se remaria à 74 ans.

Mais le quatrième, Jacques du Lorens, fut connu de Boileau et mérite ainsi une mention spéciale. Cependant notre satirique ne le cite nulle part. Ce poète, né en 1583 entre Dreux et Chartres, compatriote par conséquent de Rotrou, publia, en 1646, 26 satires chez Sommaville, un libraire que Boileau connaissait bien. Il mourut en 1658. C'était un satirique de tempérament, qui s'attaquait à tout le monde. Ami du président Molé, de Rotrou, il était disciple de Régnier, mais sans prétention :

> Je ne dispute point la gloire de Régnier...

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

disait-il. Il ne nommait jamais personne, sauf une fois où vint sous sa plume le nom d'un régent de logique, Crassot, nom qui rimait trop richement avec sot pour qu'il résistât à la tentation de l'écrire. Du Lorens dirigea ses traits contre les faux dévots, les femmes, la noblesse, la vanité et le luxe ; il décrivit les avantages et les désavantages comparés de Paris et de la campagne, un festin ridicule... Boileau s'est rencontré cinq ou six fois avec lui. Goujet, dans sa *Bibliothèque française ou Histoire de la Littérature francaise*, publiée en 1754, à Paris, t. XVI, p. 246, étudie de très près les rapports qu'il y a entre Jacques du Lorens et Boileau :

« M. Despréaux dit dans sa Satyre huitième :

> Laisse là saint Thomas s'accorder avec Scot...

Et du Lorens avait dit dans sa dix-neuvième satyre :

> De plus, concilier Thomas avecque Scot...

« La satyre de M. Despréaux contre le mariage commence par la même pensée que celle de du Lorens sur le même sujet. Le premier dit, Satyre cinquième :

> On dirait que le Ciel est soumis à sa Loi
> Et que Dieu l'a pétri d'autre limon que moi...

« Du Lorens avait dit, Satyre troisième :

> Il dirait volontiers que la divine main
> N'a pas tout d'un limon pétri le genre humain...

« Dans le *Discours au Roi*, M. Despréaux s'exprime ainsi :

> Ainsi, sans m'aveugler d'une vaine manie,
> Je mesure mon vol à mon faible génie.

« Je lis dans la dix-huitième Satyre de du Lorens :

> De moi, qui n'entreprends qu'un médiocre ouvrage,
> Je mesure ma force avecque mon courage...

« Ajoutons que Despréaux a traité, dans ses Satyres, plusieurs sujets mis en œuvre par du Lorens. Celui-ci a composé sa seconde Satyre contre le mariage ; Despréaux la dixième ; le premier, la troisième contre la Noblesse, qui dégénère de la vertu de ses ancêtres ; le second, la cinquième ; l'un, la septième sur l'inconvénient qu'il y a à écrire des Satyres ; l'autre, la septième. Du

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Lorens a pris pour sujet de sa neuvième Satyre les agréments et les désagréments de Paris ; c'est aussi, en grande partie, l'objet de la sixième Satyre de M. Despréaux. D'où je conclus qu'il était presque impossible que les deux poètes ne se rencontrassent quelquefois, comme en effet cela est arrivé, quoiqu'il pût se faire aussi que l'un et l'autre n'eussent imité que Juvénal, qui a composé une Satyre sur les embarras de la ville de Rome, et une autre contre les femmes. Car je n'ai, assurément, aucun dessein de rabaisser ici M. Despréaux, ni de diminuer la juste réputation qu'il s'est acquise. »

On est donc obligé de parler de du Lorens à propos de Boileau, comme on l'est de parler de Cyrano de Bergerac à propos de Molière ; mais il ne faut pas exagérer, et faire de du Lorens un précurseur et un modèle que Boileau aurait fidèlement suivi. La figure de du Lorens est assez curieuse pour être remarquable, sans avoir eu cet honneur. C'était un amateur de tableaux, et il faisait venir à grands frais des toiles d'Italie, témoin cette Madeleine qu'il paya 10.000 écus, ce qui était une somme énorme pour l'époque.

Vous venons d'assister au travail préparatoire de notre futur satirique. Il a lu Horace, Juvénal et Régnier. Il a formé son goût, il a constitué l'idéal qu'il aura toujours devant les yeux : faire des compositions extrêmement littéraires ; écrire la langue la plus pure ; pratiquer la versification la plus châtiée et la plus correcte ; être surtout plus réservé et plus décent qu'Horace et que Régnier. Il ne se mêlera ni de politique ni de religion. Il n'attaquera pas les puissances, car c'est chose dangereuse, que peut punir soit une lettre de cachet, soit une volée de bois vert administrée par les laquais d'un grand seigneur. Sorel dit, dans sa *Connaissance des bons livres* : « Les poèmes comiques et les poèmes satyriques peuvent garder les mêmes règles que les héroïques, prenant comme eux toute sorte de mesures. La différence ne se trouve qu'au style, qui, pour les poèmes héroïques, est sérieux et doux et n'a qu'un emportement raisonnable, en critiquant les mauvaises actions : au lieu que le style comique et le satyrique sont bouffons et piquants. L'usage en vint autrefois pour reprendre quelques vices que les lois ne punissaient point, et même pour critiquer des personnes qu'on croyait être au-dessus des lois. On faisait qu'une plume ou une parole libre disaient par raillerie des vérités qu'il était plus dangereux de dire sérieusement. Encore restait-il quelque franchise, en ce siècle-là, qui ne s'offensait point de ces choses, au lieu qu'aujourd'hui les grands ne portent point tant de respect aux enfants des muses, qu'ils

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

voulussent souffrir des remontrances de leur part, ni prendre en jeu leurs médisances et les invectives. Leurs pauvres poètes n'osent attaquer que ceux qui manquent du pouvoir de s'en ressentir : la crainte qu'ils ont d'attirer sur eux quelque fâcheux ennemi, et de nuire à leur fortune, est cause que la plupart des satyres de notre temps n'aboutissent qu'à se railler d'un pédant, d'un poète crotté ou d'un courtisan fait à la hâte, avec des descriptions ridicules d'habits et d'actions, parce qu'il n'y a point de hasard à courir de parler de gens de si peu de conséquence. Il est bon aussi que quelques auteurs se contiennent, n'étant pas assez forts pour parler de plus haute matière. Leur exercice, qui n'est que jeu et que fable, ne mérite pas toujours d'être employé aux choses vraies et sérieuses. »

Il faut donc à Boileau du savoir et du talent, du courage et, plus encore, du tact, de la délicatesse et de la mesure. Nous verrons, dans notre prochaine leçon, comment il a su réussir dans un genre aussi difficile.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Caton l'Ancien

Cours de M. JULES MARTHA,

Prefesseur à l'Université de Paris.

La carrière politique de Caton.

Nous avons étudié, dans notre dernière leçon, la carrière militaire de Caton. Je me propose d'examiner, maintenant, sa carrière civile, c'est-à-dire les charges et les fonctions officielles qu'il a remplies en tant que citoyen romain. Pour commencer, j'énumérerai, afin de fixer les idées, les magistratures que Caton a exercées, avec les dates où il les a obtenues.

Caton l'ancien fut questeur en 204, édile en 199. L'année suivante, en 198, il fut préteur. Elu au consulat en 195, il devint censeur en 184 avant J.-C.

Une première constatation résulte de cette simple énumération ; c'est que Caton a gravi très régulièrement, très normalement, la carrière des honneurs. Il a commencé par exercer la magistrature où débutaient les hommes politiques, la questure, et il a fini par la plus haute des dignités, à laquelle tout le monde, je dois le dire, n'arrivait pas, la censure. Il a passé, dans l'intervalle, par tous les degrés de la hiérarchie des magistratures romaines.

Une deuxième constatation résulte des dates. Caton a obtenu ces diverses charges exactement à l'âge où l'on y parvenait ordinairement. Il fut préteur à 36 ans et consul à 39 ans, ce qui était l'âge normal à l'époque des guerres puniques. Plus tard, il est vrai, on fera désirer plus longtemps le consulat aux candidats : c'est ainsi que Cicéron ne fut consul qu'après 40 ans.

Voilà donc un homme qui a eu toutes les charges, tous les honneurs officiels, et cela à l'âge normal. Le fait est déjà assez intéressant par lui-même. Mais il ne suffit pas de le constater : ce serait trop vite fait ; il se pose, à ce propos, une question plus intéressante. Ce qu'il faut examiner, c'est comment Caton a pu exercer, dans des conditions aussi faciles, aussi normales, toutes ces magistratures. Puis une autre question est de savoir comment Caton s'est acquitté de ces fonctions, dans quel esprit il a

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

exercé ces diverses magistratures. Nous ne pourrons pas étudier dans le détail chacune de ces charges ; nous n'avons pas assez de documents pour cela. Nous les prendrons toutes ensemble, et nous essaierons de découvrir le personnage qu'a été Caton à travers son activité officielle. Car ce qui nous intéresse surtout, c'est le caractère même de Caton ; nous voulons le bien comprendre, afin de pouvoir mieux apprécier, ensuite, ses œuvres littéraires.

Cherchons donc d'abord comment il se fait que Caton ait eu une pareille carrière. La chose paraît, en effet, au premier abord, assez surprenante. Comment ne pas s'étonner de voir ce pauvre petit paysan, originaire d'un bourg obscur de la Sabine, gravir si aisément tous les échelons de la carrière des honneurs ? Tusculum n'était qu'un petit village ; il avait, il est vrai, des relations assez fréquentes avec Rome ; mais il comptait bien peu d'électeurs. Caton, nous l'avons vu, sortait d'une famille aisée ; mais, jusqu'à lui, aucun des membres de la famille des Porcii ne s'était soucié de politique, soit que les ancêtres de Caton n'aient pas voulu s'en mêler, soit qu'ils n'aient pu y réussir. En tout cas, il y a un fait que tous les textes établissent clairement et que Plutarque reconnaît expressément, c'est que Caton était un homme nouveau. Or on sait que, à Rome, cette expression d'« homme nouveau », signifie un homme qui n'avait jamais eu de magistrat dans sa famille. Donc jamais aucun des membres de la *gens Porcia*, à laquelle appartenait Caton, n'avait exercé, à Rome, la moindre magistrature. Il est d'autant plus surprenant que Caton, ce petit paysan de Tusculum, qui n'avait rien dans son passé qui pût, l'aider à suivre la carrière des honneurs, ait pu arriver si facilement à remplir les plus hautes charges. Nous savons, de plus, que Caton était orphelin ; il avait perdu son père de bonne heure. Pourtant nous voyons qu'il obtient les plus recherchées des fonctions publiques, celles qui étaient briguées par les fils des plus grandes familles de l'aristocratie romaine. Voilà un fait important, dont il est nécessaire de connaître les causes.

A l'inverse de ses ascendants, Caton a eu de l'ambition ; il a voulu arriver à jouer un rôle dans la République romaine. Nous le savons, notamment, par des textes de Plutarque. Tout jeune, Caton eut des velléités d'ambition politique. Ses idées sur ce point se fixèrent à partir de sa dix-septième année, c'est-à-dire à partir du moment où il commença à être soldat. Il s'aperçut alors que ses qualités morales, son endurance, sa sobriété, son courage, exerçaient sur son entourage un ascendant visible. Il pensa, non sans raison, que, dans une ville comme Rome, où

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tout se réglait dans les assemblées, tout également pouvait s'obtenir par la parole. Nul ne pouvait songer à faire avec succès de la politique, s'il ne commençait par devenir un bon orateur. Or, à l'époque de Caton, il n'y avait pas, comme nous en trouverons à Rome un peu plus tard, au temps de Cicéron, d'écoles de rhétorique ; il n'y avait pas de professeurs pour enseigner régulièrement les préceptes de l'art oratoire. Suivant un système fréquemment employé, Caton recourut au seul moyen qui était alors à sa disposition : la meilleure façon d'apprendre à parler étant évidemment de rechercher les occasions de parler, il entreprit activement de faire son apprentissage d'orateur, mit sa parole au service des gens de son entourage, des habitants de son canton. Il allait de bourg en bourg, quelquefois même à Rome, pour plaider dans de petits procès. Il acquit ainsi, à force de pratique, un certain talent oratoire ; et un moment vint où il eut « à commandement », selon l'expression d'Amyot, cet art de la parole, qu'il regardait comme le meilleur outil pour qui veut faire de la politique.

Mais, pour réussir dans la carrière des honneurs, il ne suffisait pas de ce petit talent oratoire ; ce n'était pas assez non plus de posséder le surcroît de popularité qu'avait gagné Caton en se mettant au service des gens dans leurs difficultés et en plaidant dans leurs procès : la grande affaire était d'être choisi par les électeurs. Pour cela, il fallait appartenir à un parti qui prît votre cause en main, vous soutînt et vous poussât au pouvoir. Or il se trouva, par une chance inespérée, qu'au moment où ce petit paysan nourrissait ces hautes ambitions, apprenait à parler et faisait son apprentissage de la vie politique, un parti existait à Rome, qui avait le plus grand besoin d'hommes. Il lui fallait précisément des hommes nouveaux, des hommes sortis de bas, des hommes du caractère de Caton, énergiques, ne craignant rien, prêts à toutes les audaces; ce fut ce parti qui poussa Caton et lui fit obtenir successivement toutes les magistratures. Voilà comment il se fait que ce petit paysan de Tusculum, cet homme nouveau qui semblait éloigné de tout, a pu arriver si aisément aux honneurs et s'élever par tous les degrés jusqu'aux plus hautes charges.

Pour bien comprendre ces faits, il est indispensable que je vous fasse connaître l'état et le mouvement des partis, à Rome, à l'époque de Caton.

Il faut se rappeler que, à l'époque où vivait Caton, à l'époque des guerres puniques, il se produisit une scission, sur laquelle nous n'avons pas de grands détails, dans le parti aristocratique

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cette scission, nous la devinons plutôt que nous ne la trouvons expressément relatée dans les textes anciens. Quoi qu'il en soit, on constate alors que le parti aristocratique est divisé en deux fractions. La première se compose d'abord d'aristocrates de naissance, de gens appartenant aux plus anciennes familles de Rome. Par suite de l'accumulation des propriétés foncières dans les mêmes mains, ces familles étaient devenues extrêmement riches. C'étaient elles aussi qui avaient surtout profité du pillage fait à la guerre. Ces aristocrates étaient donc dans la plus grande opulence; ils étaient les maîtres, ou peu s'en fallait, de l'Italie. Or, lorsqu'on a beaucoup d'argent, il est rare qu'on ne désire pas en amasser davantage; c'est ce que firent ces riches propriétaires : ils cherchèrent à exploiter les pays conquis par les armées romaines. Pour mener à bien cette exploitation, ils s'allièrent à leurs ennemis de la veille, les plébéiens. Pendant longtemps il y eut une lutte acharnée, à Rome, entre les patriciens, qui avaient tous les droits civils et politiques, et les plébéiens, qui n'en avaient aucun. Les plébéiens luttèrent pour obtenir le partage, et ils finirent par réussir. Quand un parti arrive ainsi à faire triompher ses revendications, ce ne sont pas les humbles et les petits qui en profitent, mais les chefs; ce fut ce qui arriva à Rome. Seuls, les plébéiens riches gagnèrent à cette nouvelle situation. Le petit peuple, les artisans, les paysans, restèrent à peu près ce qu'ils étaient auparavant. Les riches, ceux qui faisaient le grand commerce maritime, les chevaliers, les financiers, ceux qui détenaient entre leurs mains tout le commerce de la Méditerranée, partagèrent les avantages du pouvoir avec l'aristocratie. De cette union résulta un nouveau parti, composé de quelques familles d'aristocrates de naissance et d'un grand nombre d'aristocrates d'argent. Ces deux fractions de la haute société réunies formèrent une aristocratie nouvelle, désignée sous le nom de noblesse. Qu'on ne s'y trompe pas : ce mot de noblesse ne doit pas nous faire illusion et nous laisser croire que ce parti nouveau se composait de familles issues de sang patricien. Il comprenait quelques représentants de l'ordre des patriciens, mais surtout des plébéiens enrichis, des parvenus. Ce mot de noblesse venait simplement de ce que les membres de cette aristocratie nouvelle se déclaraient nobles, *nobiles*, et n'avaient aucune origine patricienne. Ce parti de la *nobilitas*, de la noblesse, parce qu'il détenait les propriétés foncières et les capitaux, se trouva maître de Rome. A l'époque des guerres puniques, nul, pour ainsi dire, ne peut parvenir aux magistratures, s'il n'appartient à la noblesse. Les nobles montent la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

garde autour des fonctions publiques et empêchent d'y arriver quiconque n'est pas de leur parti. Ils se réservent l'accès de tous honneurs. Il en était ainsi, par exemple, la famille des Metellus, qui appartenait à ce nouveau parti. Un poète de l'époque, Nævius, disait à propos de ces Metellus : « Ce sont des gens qui naissent consuls ; ils n'ont qu'à se donner la peine de naître,

Fato... Metelli fiunt consules. »

A côté des Metellus, il faut placer les Cornelii Scipiones, les Quinctii Flaminini, et bien d'autres.

En face de cette fraction de l'aristocratie romaine, s'en élève une autre, composée surtout d'aristocrates de naissance : c'étaient des Romains de vieille roche, qui avaient conservé fidèlement toutes les traditions. Ils étaient restés attachés à la propriété foncière ; ils n'avaient voulu se mêler ni de finances ni d'affaires commerciales. Ils tenaient aux maximes du vieux temps et faisaient tous leurs efforts pour les conserver, persuadés qu'elles avaient fait la force de la République romaine et qu'on ne pourrait y renoncer sans compromettre le salut de l'Etat.

Ces aristocrates de naissance n'étaient cependant pas antidémocrates. Ils acceptaient les plébéiens, à la condition de ne pas bouleverser le régime établi, de ne pas introduire une civilisation nouvelle et les mœurs financières.

Chacune de ces deux fractions de l'aristocratie romaine est personnifiée, à l'époque de Caton, par un homme. La noblesse est représentée par Scipion l'Africain, le premier Africain : c'était un personnage, certes, très intelligent, mais d'un orgueil fou, qui n'admettait pas d'autre loi que son arbitraire et son caprice. Ainsi il y avait à Rome un âge légal pour briguer les magistratures; mais ces règlements ne gênaient guère Scipion. Dans sa famille, on était magistrat quand on le voulait. C'est ainsi que Scipion l'Africain fut élu édile à 22 ans. « Mes amis me nommeront, disait-il, et, du jour où je serai nommé par le peuple, je serai légalement magistrat. » Quand il s'agit de préparer l'expédition contre Annibal, Scipion eut pour questeur Caton. Un questeur est nommé pour faire les comptes : Caton les faisait consciencieusement; il avertit même Scipion que les dépenses dépassaient les recettes. Cela gênait fort Scipion, qui déclarait : « Je ne veux pas conserver auprès de moi un comptable aussi scrupuleux. » Il n'admettait pas que quelqu'un se mêlât de contrôler ses actes; et ce que faisait Scipion, bien d'autres le faisaient dans son parti. Tous ces parvenus se croyaient les maîtres du monde, et n'admettaient pas d'autre loi que leur caprice.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

En face de Scipion l'Africain, nous voyons le représentant de l'autre parti : le vieux Fabius, Fabius Cunctator, qu'on a surnommé « le Temporiseur », parce que sa tactique prudente permit à Rome de reprendre le dessus dans la guerre contre Annibal après les désastres de Trasimène et de Cannes. Fabius estimait que l'intérêt de l'Etat devait passer avant toute autre considération. Il faisait abstraction de son propre intérêt ; il était persuadé qu'un vrai Romain devait sacrifier son profit, sa santé, sa fortune, à la grandeur de la République, et c'est à elle qu'il voulait consacrer toute son activité. Sa conduite, en toute circonstance, s'inspirait de cette maxime : « La force romaine réside dans les mœurs antiques et dans les hommes élevés selon l'antique discipline.

Moribus antiquis stat res romana virisque. »

Une des familles les plus attachées à ce parti de la vieille noblesse, que représentait si dignement Fabius Cunctator, était la gens Valeria, une des plus nobles et des plus anciennes familles de la République. Les deux chefs qui contribuèrent à chasser les rois furent Brutus et un membre de la gens Valeria, Valerius Publicola. Brutus et Valerius Publicola devinrent, après l'expulsion de Tarquin le Superbe, les deux premiers consuls de Rome. On voit donc que les origines de cette famille étaient très anciennes, puisqu'elles remontaient à la fondation même de la République. Les Valerii avaient le centre de leurs propriétés sur le territoire de Tusculum, à côté du domaine des Porcii. Le représentant de la famille était un jeune homme, Valerius Flaccus, qui était à peu près de l'âge de Caton ; il avait dû le connaître à Tusculum et, pendant les campagnes, comme soldat. Ils ont dû, en effet, servir vraisemblablement dans les mêmes corps de troupe. Donc, de bonne heure, Valerius Flaccus a connu Caton comme voisin et comme compatriote.

Toutes les fois que Valerius Flaccus venait à Tusculum, il entendait parler, par ses esclaves, par ses intendants, par tous ceux qui restaient à demeure dans ses propriétés, des qualités extraordinaires de son jeune voisin. On vantait sa sobriété, son endurance, son courage militaire, son habileté comme avocat, sa complaisance à rendre service à tout le monde, à aider les pauvres gens dans leurs procès. A force d'entendre ainsi chanter les louanges de Caton, Valerius Flaccus eut le désir de connaître le personnage plus particulièrement : il l'invita un jour à dîner, à ce que nous raconte Plutarque. Il trouva en Caton un homme attaché aux

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

anciennes maximes, persuadé de la nécessité de conserver scrupuleusement le respect de la vieille discipline romaine. Valerius se dit alors : « Voilà un homme qu'il faut prendre avec nous ; il a nos idées, il parle bien, il est plein de courage, de volonté et de santé. Ce sera, pour notre parti, la meilleure des recrues. » Valerius attira donc Caton à lui et le poussa dans la politique. Ce fut sur les exhortations de Valerius Flaccus, *hortatu Valerii Flacci*, que Caton aborda les magistratures. Valerius Flaccus se chargea de recommander Caton ; ce fut lui qui le fit nommer tribun militaire à l'âge de 24 ans, qui lui fit ensuite obtenir la questure à l'âge légal, pour surveiller les faits et gestes de Scipion l'Africain. Plus tard, il le fit nommer édile, puis, un an après, préteur.

Caton réussit si bien dans l'exercice de ces diverses charges, que Valerius Flaccus pensa qu'il avait mieux à faire que de le pousser dans la carrière politique : il convenait dès lors de lier partie avec lui. Caton devenait une force pour Valerius Flaccus et son parti. C'est pourquoi, à partir du moment où Caton brigue la questure, Valerius Flaccus et lui font campagne électorale ensemble. Ils s'entendent pour arriver de concert aux fonctions publiques ; ils forment ce que les Latins appelaient alors une coalition, *coalitio*, c'est-à-dire qu'ils se soutiennent tous deux en unissant leurs partisans. Caton apportait à Valerius Flaccus le contingent des paysans et des plébéiens ; Valerius Flaccus, en échange, conciliait à Caton le clan des patriciens. Nous avons montré, en effet, que les patriciens du parti auquel appartenait Valerius Flaccus n'étaient pas hostiles aux plébéiens. Ce parti était heureux, au contraire, de bien faire voir qu'il ne repoussait pas systématiquement les plébéiens, et qu'il n'était pas jaloux de garder pour lui seul l'autorité et les honneurs, comme faisait le parti de l'aristocratie d'argent. Valerius Flaccus et ses partisans liaient partie avec les plébéiens ; mais il fallait encore, bien entendu, que, comme Caton, ces plébéiens eussent les mêmes idées et fussent attachés à la conservation des vieilles traditions romaines.

Voilà pourquoi, à partir de la préture, Valerius Flaccus et Caton sont toujours nommés ensemble aux magistratures. Ils furent les deux consuls de l'année 195, et, onze ans après, à la suite d'une campagne acharnée, ils arrivèrent encore ensemble à la censure, en 184. Jamais ils ne se trouvèrent séparés au cours de leur carrière politique.

Voilà qui explique comment Caton, qui ne semblait pas destiné d'abord à remplir une brillante carrière politique, a parcouru, dans les conditions les plus favorables, le cycle complet des magistratures romaines. S'il est arrivé à cette haute carrière, c'est grâce

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à certaines conjonctures qu'on ne rencontre à aucun autre moment de l'histoire romaine. Il doit sa haute fortune politique à l'état des partis que nous avons exposé précédemment. Il a été poussé aux honneurs suprêmes, parce qu'il a été l'homme du parti de la tradition.

Il nous reste à examiner, maintenant, comment Caton a exercé les diverses magistratures auxquelles ces circonstances favorables l'ont fait parvenir si facilement.

M. G.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La littérature anglaise au XVII^e siècle

Cours de M. ÉMILE LEGOUIS,

Professeur à l'Université de Paris.

Spenser ; poésies diverses.

Nous avons étudié Spenser poète de pastorale ; il trouve le genre en pleine vigueur dans l'Europe de la Renaissance, l'emploie avec art et le consacre définitivement en Angleterre.

Cependant la pastorale n'est qu'une partie secondaire de son œuvre. Le poète s'est, tour à tour, dirigé vers la plupart des autres voies où s'étaient engagés ses contemporains.

Il est curieux de lui voir reprendre les divers genres de poésie déjà en usage, d'examiner comment il les utilise, les modifie, les pousse plus avant.

C'est d'abord le recueil des *Complaints* (« containing sundy small poems of the Worlds Vanitie », by Ed. Spenser, London, Imprinted for William Ponsonbie, 1591). Ce recueil contient neuf petits poèmes, les uns traduits, les autres originaux. L'avertissement est écrit, soi-disant, par le libraire, qui, engagé par le succès des trois premiers livres de la *Faerie Queene*, s'est efforcé, nous dit-il, de réunir d'autres poèmes du même auteur, tous ces poèmes étant des méditations sur la vanité du monde, *very grave and profitable*. Spenser avait aussi écrit d'autres poèmes de la même inspiration, qui, malheureusement, se sont perdus. Nous avons conservé les titres de quelques-uns, presque tous dédiés à des dames : *A Knights Slumber*, *The Hell of Lovers*, *The dying Pellican*, *The Sacrifice of a sinner*, etc. La plupart se trouvent mentionnés en des lettres de Spenser à Harvey (de 1579-80), *Mydreams* entre autres, correspondant aux *Complaints*, etc.

Quant aux sources de ces œuvres, nous avons sur elles des renseignements assez précis : dès 1569 (Spenser ayant dix-sept ans), dans un recueil intitulé *A theatre wherein be represented as well the miseries and calamities that follow the voluptuous worldlings as also the greate joyes and pleasures which the faithful do enjoy*, etc., by S. John van der Noodt, patricien d'Anvers), avaient paru six visions de Pétrarque et dix visions de du Bellay, traduites « les unes du brabançon, les autres du hollandais ». Ce sont ces

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

visions que l'on retrouve dans les *Complaints* : seulement, au lieu d'être rendues en vers blancs, comme dans la traduction de 1569, nous les trouvons rimées en sonnets dans les *Complaints*. C'est une question fort discutée et encore irrésolue, que de savoir si Spenser était aussi l'auteur de la traduction primitive.

Quoiqu'il en soit, ce qui importe ici, c'est le caractère même des *Complaints*. Nous avons vu Spenser pastoraliste ; nous le verrons bientôt poète chevaleresque dans la *Faerie Queene*. Dans le recueil qui nous occupe aujourd'hui, il se montre à nous sous un jour nouveau, nous révèle un courant poétique tout différent ; nullement inventeur, il se propose de donner une expression majestueuse à des œuvres traditionnelles. Il lui arrive de rendre fidèlement les vers mêmes de Pétrarque ou de du Bellay ; ou bien il compose d'autres visions sur le même modèle. C'est ainsi qu'il emprunte au poète français son poème des *Ruines de Rome*, pour déplorer le contraste entre la Rome moderne et la Rome antique. La traduction de Spenser est fort belle, et le sonnet à du Bellay qui la termine est un noble témoignage de sa reconnaissance et du lien qui unit la Pléiade à la Renaissance élizabéthaine.

Spenser joint à la renommée de du Bellay celle de du Bartas, écrivain trop oublié, qui eut de son temps, à l'étranger surtout, une grande influence : c'est le poète pieux et chrétien, à côté du poète humaniste de la Pléiade. Mais l'origine des *Complaints* remonte plus haut que la Renaissance, au plein Moyen Age. Ce sont lamentations sur la vanité des choses de ce monde, de sentiment et d'inspiration chrétiens. Le genre avait, peu avant Spenser, produit en Angleterre une œuvre fameuse, le *Miroir des Magistrats* (1563), auquel collabora Seckville, poète distingué, dont Hallam a pu dire qu'il était le trait d'union entre Chaucer et l'auteur de la *Reine des Fées*.

Sackville suivait lui-même un écrivain du XVe siècle, Lydgate, auteur de la *Chute des Princes*, imitation d'un livre latin de Boccace (*De casibus virorum illustrium*), dont Chaucer, de son côté, s'était inspiré dans le *Conte du Moine*.

Toute une partie du recueil des *Complaints* reste fidèle à cette ascendance. Dans le premier poème, *The Ruins of Time*, nous retrouvons la stance favorite de Chaucer, *ababbcc*. Le poème est dédié à la comtesse de Pembroke, sœur de Philip Sidney. Le refrain est dans ces deux vers, qui condensent la philosophie de l'instabilité des choses humaines :

O trustless fate of miserable men
That build your bliss on hope of earthly things.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sur les bords de la Tamise, le poète entend le génie de la cité romaine de Verulam, vieille cité des Bretons et rivale de Londres aux temps anciens, qui se lamente sur la désolation des lieux où s'élevaient jadis ses nobles monuments :

> There my high steeples whilom used to stand,
> On which the lordly Faulcon used to towre,
> There nowis but an heap of lyme and sand,
> For the screech-owle to build her balefull bowre :
> And where the nightingale wout forth to powre
> Her restless plaints, to comfort wakefull lovers,
> There now haunt yelling mewes and whining plavers.

De là, il passe à une lamentation sur les morts récentes de la famille de Dudley, qui eut son siège à Verulam, surtout Leicester, Philip Sidney : il en veut à Colin Clout de n'avoir pas pleuré la mort de Leicester. Les vers sur Sidney sont plus à la mesure du héros que ceux de l'*Astrophel.* Ils se terminent par un bel envoi à l'*Immortall spirite of Philisides.*

Mais déjà, dans cette élégie, apparaît une préoccupation du poète, qui se manifeste en plusieurs autres poèmes et, parfois même, en fait tout le sujet : je veux dire le sentiment des misères des poètes, et la grande question du patronage. Spenser chante les louanges des patrons généreux ; mais, en revanche, il laisse percer sa rancune contre Burleigh, cet homme d'Etat si puissant à la cour d'Elizabeth et si peu favorable aux Muses, qui empêchait les générosités de la reine pour les poètes.

Ce même thème est repris dans un autre poème du recueil, *The tears of the Muses* (dédié à Lady Strange) : le poète y déplore les malheurs présents des Muses ; chacune, tour à tour, vient, en vers funèbres, incriminer le déclin de la poésie et la dureté des temps, c'est-à-dire, au fond, l'avarice impitoyable du grand trésorier. Il est en effet étrange, à un moment où le théâtre élizabéthain prend son plus glorieux essor, d'entendre Melpomène et Thalie se lamenter sur son déclin : il faut voir là, avant tout, l'amertume personnelle de Spenser, cette humeur satirique qu'il avait rapportée de son séjour à la cour, et cette idée qui lui est chère, que les poètes doivent être aidés par les grands de leur temps, lesquels sont responsables de leurs misères, et, par suite, de la médiocrité présente des œuvres poétiques.

Spenser a donné, quelquefois, à ses doléances une expression plus précise, plus particulière, voire même par la traduction ; ainsi, dans *Virgil's gnat*, version libre du *Culex*, nous voyons un jeune berger endormi menacé par un serpent ; un moucheron le réveille, en lui piquant la paupière. Réveillé, il tue le moucheron,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

puis le serpent. Il élève au premier un monument funèbre, dans le lieu même où il fut sauvé par lui. Le poète, à ce propos, nous laisse entendre que le poème est symbolique et se rapporte à un événement réel, dans lequel Leicester aurait joué le rôle du berger et lui-même celui du moucheron. Nous ne savons, du reste, à quoi il fait allusion. Retenons seulement cette exclamation : « Pauvre moucheron ! », c'est-à-dire « Pauvre poète ! ». C'est un semblable soupir que veut faire pousser le plus charmant des poèmes de ce recueil, le plus original, celui où la fantaisie de Spenser s'est donné le plus libre cours : je peux parler du *Conte du Papillon.*

Muiopotmos ou *The fate of the butterfly* est le poème de Spenser qui a le plus de rapport avec les épisodes les plus légers et les plus charmants de la *Reine des Fées* : Spenser y est plus lui-même, artiste et voluptueux. Il y reprend, en stances de huit vers, d'allure épique, le thème déjà développé : la vanité des choses de ce monde, la fragilité de la gloire et de la beauté. C'est l'histoire d'un orgueilleux papillon, jeté par une rafale dans les filets d'une araignée ennemie et envieuse. Poème relativement court, pour un poète d'ordinaire si exubérant. Poème achevé, écrit dans la maturité du génie, l'égal de la *Reine des Fées* par la beauté et la solidité de ses tableaux, de ses allégories. Spenser débute par une riche peinture de ce papillon, Clarion, le plus beau des insectes de l'air, glorieux, épris de liberté. Clarion s'équipe comme un brillant chevalier, pour courir les aventures par un beau jour d'été :

> His breast-plate first, that was of substance pure,
> Before his noble heart be firmely bound...

Nous apprenons son origine mythologique : c'était une des nymphes de Vénus. Ses compagnes, jalouses de voir qu'elle avait cueilli beaucoup plus de fleurs qu'aucune d'elles, l'accusèrent de s'être fait aider par Cupidon. Vénus crut à cette calomnie et métamorphosa la nymphe en papillon. Nous suivons alors la course de Clarion à travers les champs et les jardins, de fleur en fleur, admirant la richesse de la flore spenserienne et l'ivresse chaste de cette volupté :

> To the gay gardens his unstaid desire
> Him wholly carried, to refresh his sprights :
> There lavish nature, in her best attire,
> Powres forth sweete odours and alluring sights...

Cette nature n'est point sauvage : l'art s'y mêle indissolublement, pour l'arranger et l'embellir. De plus, elle est toujours sym-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bolique : ce jardin est le monde, où le papillon, butinant de fleur en fleur, représente le poète, dont l'amour léger et libre va de femme en femme : sans s'arrêter à des ivresses profondes, il cueille aux lèvres de chaque fleur l'essence même de sa beauté et de son amour, et s'éloigne vers d'autres parterres et d'autres désirs :

> And evermore with most varietie,
> And change of sweetness (for all change is sweete),
> He casts his glutton sense to satisfie...

Ce que le poète nous peint, c'est aussi la joie de cette course vagabonde dans la nature, où le plaisir est avivé par la liberté, exalté par le sentiment d'être le maître de toute beauté, de butiner à volonté parmi la splendeur des choses :

> What more felicitie can fall to creature
> Than to enjoy delight with libertie,
> And to be lord of all the workes of nature,
> To raigne in th'aire from th'earth to highest skie,
> To feed on flowres and weeds of glorious feature,
> To take what ever thing doth please the eie ?

Plus librement qu'ailleurs, sans souci d'édification, Spenser nous livre là un des aspects de son imagination, qui trahit plutôt, parfois, son sens moral (Cf. *Bosquet des Muses*, dans *Faerie Queene*).

A la fin, Clarion tombe dans les filets d'Aragnol. Le cruel et sournois ennemi l'y attendait, patiemment, à l'affût. Lui aussi a une origine mythologique ; il est fils de cette Arachné, qui rivalisa avec Pallas dans des travaux de broderie. Arachné avait figuré Jupiter taureau enlevant Europe à travers la mer (et Spenser nous fait de sa toile une vigoureuse et précise description) ; Pallas avait retracé son débat avec Neptune pour Athènes, alors que lui produisait le cheval et elle l'olivier, dans le feuillage duquel elle mit un papillon. Arachné vaincue, pleine de fiel, devient araignée : et Spenser nous donne de l'insecte un portrait odieux et grimaçant, comme on en trouve un grand nombre dans son œuvre. Une rafale survient : le pauvre Clarion, jeté dans les filets de son ennemi, gémit et implore, mais en vain ; le hideux Aragnol se jette sur lui, le paralyse et lui perce le cœur. C'est la triste fin du pauvre papillon et aussi du pauvre poète, victime des envieux, du sort jaloux et méchant, dont la destinée brillante et éphémère se déroule sous nos yeux.

Le *Muiopotmos* est une fable sur le ton épique ; mais il nous reste à examiner un dernier poème des *Complaints*, qui est bien une fable dans le ton de la fable, c'est-à-dire satirique, rude et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

familier : c'est *Prosopopoia* ou *Mother Hubberds Tale*. Le poète est censé relever de maladie, et ses amis cherchent à l'égayer de leurs histoires. Celle-ci lui est racontée par une bonne vieille femme, qui lui narre les aventures symboliques d'un singe et d'un renard. Extérieurement, par le caractère de la langue et du vers, cette fable se rapproche des églogues rudes du *Calendrier du Berger*, dont elle reproduit le style mi-archaïque et mi-provincial ; d'autre part, par sa satire à peine déguisée, par ses personnages consacrés, elle rappelle tout ensemble Chaucer et le *Roman de Renart*.

Or, donc, le renard et son voisin le singe se déguisent pour courir le monde. Trop paresseux pour exercer un métier, ils se feront passer pour de braves soldats sans emploi et sans argent, comme il y en avait tant alors, et vivront des libéralités que leur misère ou leur ruse sauront leur procurer. Le singe se fait berger, son ami lui servant de chien. Un brave paysan les engage ; un jour, naturellement, ils font grand carnage de brebis, puis disparaissent. Les voici, maintenant, devenus prêtres : ils montent dans l'échelle sociale ; ils endossent la robe et la soutane, sur le conseil d'un curé qui leur décrit la bonne vie qu'il mène (cf. *Palinode* dans le *Shepherds Calendar*) : curé catholique ou prêtre anglican de la Haute-Eglise, c'est même chose ; le tout est d'obtenir un bénéfice en cherchant à plaire à la cour, en donnant des épices aux courtisans, en s'attachant à quelque patron. Ils y réussissent, puis se font chasser pour excès de scandale.

Il ne leur reste plus qu'à se faire courtisans ; et Spenser nous brosse, de nouveau, une grande peinture satirique de la cour. Il est évident que, même dans *Colin Clout come home again*, le cadre et le ton trop personnels du poème l'avaient gêné ; ici, au contraire, le poète est à son aise, la satire étant le fond même du poème. La vie de cour est un mélange de méchanceté, de perfidie, de mauvaises mœurs. Spenser oppose au courtisan ordinaire le portrait du vrai *gentleman*. Il a, sans doute, un modèle sous les yeux, et tout nous permet de supposer que c'est Sir Philip Sidney.

Ce portrait est intéressant, car il est complet et typique : c'est peut-être le meilleur que l'on ait de cette époque, et l'on y retrouve tous les traits essentiels du *gentleman*, développés depuis dans la société et dans la littérature anglaises. Le vrai *gentleman* a la haine de la médisance, de la flatterie, de l'inconstance, de la paresse ; il s'adonne aux exercices qui empêchent le mal moral de se produire en nous : d'où l'importance donnée aux *sports*. Dans tout ce passage, le souci du physique est très marqué : le *gentleman* doit être grand et bien fait, avoir une ample poitrine et un large souffle, des jambes solides (*manly legs*) ; il pratiquera donc

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'équitation, la marche à pied, le tir à l'arc. Pour ce qui est du sentiment et de l'intelligence, il doit cultiver les muses et l'amour : « Les dames sont l'ornement de la vie, *delights of life and ornaments of light* » ; ce sont, du reste, les Muses qui donnent aux hommes le savoir. Le *gentleman* doit acquérir une véritable encyclopédie de connaissances : astronomie, géographie, histoire naturelle, politique, histoire : tout cela, et non l'intérêt personnel, doit être l'objet de son étude. C'est qu'il n'est point un objet de luxe ; ses dons cultivés et variés sont utiles au souverain de diverses façons (voyez plutôt Sidney, homme d'État, diplomate, parcourant les cours de l'Europe, connaissant les desseins des princes). C'est ainsi que se présente à nous, en toute sa perfection, ce type anglais du *gentleman* décrit de façon abondante, précise, par Spenser. Quant au courtisan réel, tel qu'il a pu le rencontrer lors de son séjour à la cour, tel que le singe et le renard le représentent et l'incarnent ici, quelle différence ! Quel triste spectacle que de voir des intrigants, comme nos deux personnages, réussir si aisément !

La cour est donc loin d'être un lieu de délices ; et nous avons ici, pour la seconde fois, le récit pénétrant de la déception d'un jeune poète venu pour y chercher fortune.

Fuyant encore, les deux compères rencontrent un lion endormi, lui volent sa peau et sa couronne ; l'un se fait roi, l'autre ministre : c'est une satire du gouvernement tyrannique, une attaque personnelle contre Burleigh. Enfin Jupiter intervient et chasse les gredins.

Telle est cette œuvre, à la fois bizarre et intéressante, qui, par certains côtés, tient si étroitement à l'ensemble de l'œuvre de Spenser et, par d'autres, nous en semble si différente : œuvre du reste qui, malgré la verve du ton, l'aisance de la versification, n'est ni une bonne satire ni une bonne fable. L'air en est rude à dessein. Il y a parfois de la vigueur et de la rapidité satiriques ; mais on y retrouve le défaut général de Spenser, l'impossibilité de condenser et de caractériser : c'est un poème qui veut être humoristique et ne fait pas rire. La caricature y est souvent mordante, rarement amusante : elle reste dans les limites d'une observation sèche, pleine de renseignements curieux pour nous, mais n'arrive jamais au véritable « tableau », animé et comique, et telle qu'on la trouve si souvent chez Chaucer. L'idéaliste a, pour un moment, renoncé à son idéalisme exalté et s'est fait purement satirique ; mais, n'ayant point véritablement le génie du genre, il n'y a qu'à moitié réussi.

F. P.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'apogée de la maison carolingienne. Charlemagne et Louis le Pieux.

Cours de M. J. CALMETTE,

Professeur à l'Université de Dijon.

Les vicissitudes de l'empire de 830 à 840.

Le succès des rebelles de 830 avait ramené, en droit, l'empire carolingien à la situation créée en 817 par l'*Ordinatio*. Charles le Chauve était dans un couvent, d'où, sans doute, il ne sortirait plus. Louis le Pieux, quoique maintenu dans son titre d'empereur, n'était guère plus libre. Nithard définit sa situation d'un mot qui est caractéristique. Lothaire, dit-il, le gardait *sub libera custodia*, expression élégante et d'ailleurs courante au IXe siècle pour désigner une demi-captivité, un état assez analogue à celui que nous entendons par les mots « gardé à vue ». Quant à Judith, elle avait été reléguée au monastère de Sainte-Radegonde de Poitiers.

Privé de son plus jeune fils et séparé de sa femme, l'empereur est donc en tutelle. Mais cette situation, fruit de la violence, ne durera que ce que pourra durer la violence même. Le principal de Lothaire est entaché d'un vice originel, qui en exclut la légitimité. C'est en vain que, en dictant à Louis le Pieux une confirmation de l'*Ordinatio*, Wala a cru rétablir le passé : le vent de la guerre civile a soufflé à travers le monde carolingien ; désormais, la légalité est morte.

Le rétablissement de Louis le Pieux. — Ce ne fut point Bernard qui, à ce moment de la crise, dirigea la réaction contre Wala en vue de rétablir Louis le Pieux dans l'intégralité de ses droits d'empereur. La chute de Bernard a été définitive. Instruite par l'événement, Judith préfère, cette fois, faire appel à un homme d'église : son choix tomba sur un moine nommé Gundevald ; ce personnage, au témoignage de Nithard, brigua la place de *secundus in imperio*, c'est-à-dire de premier ministre, auprès de Louis et de Judith ; mais, pour rétablir l'empereur et l'impératrice, il fallait d'abord engager une nouvelle partie et la gagner.

La tactique de Gundevald consiste à diviser les fils de l'empereur et à spéculer sur le loyalisme des Francs Occidentaux. La

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

force de Wala et de ses amis, en 830, résidait surtout dans la collaboration des trois fils d'Hermengarde contre leur père. Briser ce faisceau savamment noué, c'était enlever au parti victorieux sa principale ressource. Pour y parvenir, il fallait user du secret même de Wala, c'est-à-dire travailler les princes, exciter leur jalousie, leur montrer Lothaire seul bénéficiaire réel de leurs efforts communs, promettre aux cadets un nouveau partage propre à les avantager. Gundevald usa du moyen : les deux partis carolingiens, Gundevald comme Wala, s'appliquaient de la sorte à la même œuvre néfaste, excitant les mauvaises passions dans le cœur des princes, exploitant leurs intérêts et leurs ambitions. Comment s'étonner si ces jeunes gens, lancés dans la politique et tentés de toute part, furent, par la suite, si égoïstes et si âpres ?

D'autre part, Louis le Pieux, au début de son règne, avait levé la législation exceptionnellement dure que Charlemagne avait imposée à la Saxe. Il s'était acquis par là une grande popularité en Saxe et dans toute la Germanie. Gundevald spécule adroitement sur ces sentiments : il représente l'œuvre de Wala comme l'œuvre d'un homme de la *Francia occidentalis*, un attentat contre la conception germanique des partages et, la prise d'armes qui humiliait l'empereur devant son fils devient un défi à la loyale Germanie. L'effet ordinaire de la lutte des partis, ici encore, n'est que trop visible : c'est la division dans l'empire comme dans la famille impériale, c'est l'esprit national des diverses régions exploité comme les sentiments des fils d'Hermengarde, c'est la France orientale opposée à la France occidentale et à l'Aquitaine, en même temps que c'est Pépin et Louis opposés à Lothaire.

La conséquence des menées de Gundevald fut un nouveau coup de théâtre. Au plaid de Nimègue, à l'automne de 830, c'est-à-dire au bout de six mois de demi-captivité, Louis le Pieux fut rétabli dans toutes ses prérogatives et dans le libre exercice de son autorité souveraine. Cette restauration fut surtout l'œuvre des Germains, qui vinrent en foule au plaid. Lothaire, cédant aux événements, se prêta à une réconciliation avec son père, abandonnant les auteurs de la première révolte. Les laïques reconnus coupables furent révoqués ; plusieurs même, nommément Matfrid, furent condammés à mort, mais grâciés et enfermés dans des monastères ; les clercs gardèrent leurs bénéfices. Wala fut simplement renvoyé à Corbie ; avec ordre de se consacrer désormais à ses fonctions d'abbé. Par contre, Judith était rendue à la liberté ; mais elle ne fut rétablie dans ses droits d'épouse qu'après s'être « purifiée par serment », à Thionville, des accusations portées contre elle. Bernard aussi parut à Thionville. Il offrit le duel judiciaire à quiconque

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'accusait : nul n'osa se présenter. Il se purgea donc aussi par serment, selon l'usage. Pendant que ces cérémonies avaient lieu, Lothaire retournait en Italie.

Ainsi, en 830, tout revenait, en apparence, au même point qu'en 840. Deux révolutions en un an, c'était pourtant plus qu'il n'en fallait pour avoir changé la situation. L'œuvre de Gundevald n'était guère plus solide que celle de Wala. Si Louis le Pieux et Judith ont bénéficié d'une restauration, cette restauration n'est due qu'à une collaboration passagère. Dorénavant, aucune stabilité n'est plus possible : l'autorité de l'empereur et la paix de l'empire sont à la merci d'une rupture d'équilibre entre les partis carolingiens.

La réaction de 831. — La désagrégation du parti de Lothaire, réalisée par Gundevald, avait abouti au rétablissement de Louis le Pieux. Mais le régime rétabli prit aussitôt un caractère très dangereux, celui d'une réaction. Les fautes de 829 furent répétées et aggravées. Judith, sans doute, en fut responsable. On avait opposé l'unité aux droits de son fils, l'inspiration ne voulut plus entendre parler de l'unité, et puisque Lothaire avait exigé la révocation de la dotation faite à Charles, il convenait de l'en punir. Cette fois, la conception politique de 817 se trouve vraiment frappée au cœur. Le partage d'Aix-la-Chapelle, en 831, réduit par prétérition Lothaire à l'Italie et distribue le reste entre Pépin, Louis et Charles. Lothaire n'est plus empereur associé, et son nom disparaît, pour la seconde fois, du protocole des actes impériaux.

Les crises successives. — Mais voici que Pépin revendique alors, en sa qualité de second fils, la situation privilégiée que son aîné Lothaire a perdue. Il est excité à se mettre en avant par Bernard, que Judith n'a pas ramené au pouvoir, et qui rêve de reconquérir sa place au palais : c'est la révolte de Pépin en 832; elle échoue : Pépin est arrêté et emprisonné à Trêves. Louis, troisième fils de l'empereur, qui a pris les armes de son côté, est aussi emprisonné.

Comme sanction de ces événements, Louis le Pieux imagine de revenir, une fois de plus, sur le partage de l'empire. Pour récompenser Lothaire d'être resté tranquille en Italie, il fait, en 832, une nouvelle distribution, qui élimine les deux cadets d'Hermengarde et divise l'ensemble entre Lothaire et Charles. La combinaison émane visiblement de Judith. L'impératrice s'est avisée de rendre solidaires la cause de son fils et celle de l'héritier du diadème impérial ; mais cette combinaison ne tarde pas à apparaître la plus fragile de toutes, car Lothaire aspire à reprendre sa

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

place dans le monde carolingien. Son beau-père, ses anciens maîtres, et Wala tout le premier, l'excitent à en revenir. Louis et Pépin, ses frères, s'évadent et ont tout intérêt à le seconder, puiqu'ils ont été évincés. La coalition de 830 se reforme donc, en 833, contre Louis le Pieux, qui s'est couvert de discrédit par ses multiples changements d'attitude.

C'est pourquoi l'année 833 ramène une réédition de ce qui s'est passé en 830 : c'est la seconde révolte générale des trois fils d'Hermengarde contre Louis le Pieux et Judith. Wala, Agobard, Hugues et Matfrid marchent d'accord. Le pape Grégoire IV a été appelé à intervenir en faveur de « l'unité », et Louis le Pieux, abandonné des siens au champ du Mensonge (entre Bâle et Colmar) tombe aux mains de Lothaire. Moins modeste qu'en 830, le prince, vainqueur sans combat, se rallie à l'opinion la plus radicale, et la déposition officielle de Louis le Pieux est prononcée. Elle a lieu en grande pompe à Saint-Médard de Soissons, sous la présidence d'un prélat complaisant, l'archevêque de Reims, Ebbon. L'empire est divisé à nouveau d'une façon dont le détail échappe, mais qui semble avoir été fort analogue à la distribution de 877, sauf quelques avantages concédés par Lothaire à ses deux cadets pour prix de leur collaboration. Lothaire lui-même prend le pouvoir impérial, qui, selon l'euphémisme délicieux de Paschase Radbert, « était tombé des mains de son père ». L'empereur byzantin avait envoyé une ambassade à Aix-la-Chapelle ; l'empereur Lothaire reçut les diplomates grecs et négocia avec eux.

La déposition d'un empereur était difficilement acceptable. L'humiliation infligée à Louis le Pieux fut vivement ressentie. Le fils de Charlemagne avait été enfermé à Saint-Médard de Soissons ; tandis que sa femme était exilée à Tortona, en Italie, et que son plus jeune enfant, Charles le Chauve, maintenant âgé de dix ans, était interné à Prüm. Cette dispersion rendait difficile la tâche de ceux qui considéraient Lothaire comme un tyran et un usurpateur ; mais la domination imposée à l'empire contenait, dans son germe même, le principe de sa chute. En effet, Pépin et Louis ne tardèrent pas à trouver insuffisantes les concessions de leur aîné. Un mouvement d'opinion se formait ; deux écrivains de talent, Raban Maur et Jonas, évêque d'Orléans, écrivirent des traités pour montrer que Lothaire avait gravement manqué au commandement qui ordonne au fils d'honorer son père. Un nouveau groupement se fait donc autour de l'idée d'une nouvelle restauration. Il est favorisé par Bernard, qui a repris ses intrigues avec Pépin d'Aquitaine. Dès 834, le revirement est assez prononcé pour per-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mettre une nouvelle prise d'armes. Cette fois, comme à la fin de 830, on vit Pépin et Louis se lever contre Lothaire. Bernard et Warin, comte de Mâcon, conduisaient les troupes, et Lothaire, effrayé, s'enfuit une fois de plus en Italie. Pépin et Louis, victorieux, rétablissent leur père à Thionville ; l'épiscopat donne à l'événement la consécration d'une cérémonie d'expiation, le 28 février 835, à Metz. Déjà Judith et le petit Charles ont été rendus à Louis le Pieux.

Naturellement la seconde restauration de Louis le Pieux a pour conséquence un nouveau remaniement de la carte. L'empereur taille un nouveau royaume à Charles : il le fait aux dépens de Lothaire, puisque Louis et Pépin, auteurs ou complices de la restauration, ne sauraient en souffrir. Le lot de Charles est formé, entre la Frise et la Bourgogne, d'un ensemble de comtés dont la composition ne nous est pas très clairement expliquée par les textes. Du reste, ce lot a été plusieurs fois modifié. L'instabilité caractérise de plus en plus l'histoire des partages carolingiens, durant les dernières années de Louis le Pieux. En 838, Pépin étant mort et Louis s'étant révolté, Louis le Pieux en revient même à la conception de 832, c'est-à-dire à la constitution de deux grands lots, l'un pour Charles et l'autre pour Lothaire, car Charles est de plus en plus le préféré, et Lothaire, qui s'est tenu tranquille pendant quatre ans en Italie, mérite bien une récompense. Louis le Germanique cependant ne peut être complètement exclu : on décide de le réduire à la Bavière. Ce partage, accepté par Lothaire, est sanctionné à Worms en juin 839. Mais il ne saurait convenir ni à Louis, qui prétend être mieux traité, ni à Pépin II, fils de Pépin, qui revendique auprès de son grand-père un droit de représentation que l'*Ordinatio* aurait dû lui garantir. C'est pourquoi Louis le Pieux est en butte à une double révolte de Louis et de Pépin, lorsqu'il meurt, le 20 juin 840.

Les résultats. — Les dix dernières années du règne de Louis le Pieux se résument donc en un seul mot : *instabilité*. Louis le Pieux lui-même est tantôt renversé et tantôt rétabli. Il taille dans l'empire des parts arbitraires, selon que tel ou tel de ses enfants est plus ou moins méritant, l'a trahi plus ou moins, est revenu plus ou moins à l'obéissance. C'est dire que la politique impériale manque absolument de principe et de fermeté. Ainsi ne s'expliquent que trop cette succession rapide d'événements, ces changements à vue de la carte politique, cette série de mouvements insurrectionnels et ce chassé-croisé de Louis le Pieux et de Lothaire dans l'exercice du pouvoir.

Si on essaye de dominer cette période très désordonnée et très

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

confuse, on se rend compte aisément que tout se réduit, en somme, au conflit de quelques tendances. Lothaire veut s'appuyer sur l'*Ordinatio*, mais il entend en forcer ou en dépasser les termes. Il ne lui suffit pas d'être empereur associé et futur, il prétend succéder à son père de son vivant. Pépin et Louis aspirent à augmenter leurs parts, et ils le peuvent de deux façons : soit en écartant Charles, auquel cas ils sont d'accord avec Lothaire, soit en prenant sur la part de Lothaire, auquel cas ils se heurtent à ce dernier. Lorsque les trois fils d'Hermengarde s'entendent, ils sont irrésistibles et leur père ne peut rien contre eux. Mais lorsqu'après la victoire les cadets demandent à Lothaire le prix de leur coopération, l'accord est impossible et la trahison commence. Judith et Louis le Pieux ou leurs conseillers sont aux aguets : ils attendent le moment psychologique pour offrir aux cadets des avantages au détriment de Lothaire, et le pouvoir usurpé par celui-ci s'écroule alors, si bien qu'il en résulte un nouveau partage par lequel Lothaire se voit réduit à l'Italie. On dirait un mécanisme automatique, dont l'engrenage, mis en mouvement, fonctionne tout seul. Une fois Lothaire réduit à l'Italie, il intrigue auprès de ses frères ; il leur offre d'accroître leur lot, s'ils l'aident à reprendre l'empire et à exclure de nouveau Charles. La coalition des trois fils d'Hermengarde se reforme et les mêmes phases se reproduisent dans le même ordre. Judith a tenté, il est vrai, de se jeter à la traverse. Elle a imaginé de partager l'héritage entre Lothaire et Charles à l'exclusion des deux cadets du premier lit. Cette combinaison, essayée en 832, reprise en 833, n'avait guère d'avenir. Une oscillation entraîne la suivante, et, en l'absence d'une volonté souveraine capable de se faire obéir, aucune solution du problème n'était durable. Le régime de l'instabilité, inauguré en 829, devait survivre à la personne de Louis le Pieux.

En fait de partage, personne ne pouvait plus savoir, en 840, où était la légitimité. A vrai dire, elle n'était nulle part. Les volontés contradictoires du souverain avaient enlevé toute valeur à l'expression de sa volonté. Entre les actes successifs dont étaient encombrées les archives du Palais, chacun des quatre héritiers, Lothaire, Louis, Charles et Pépin II, va pouvoir choisir celui qui lui plaît, et le débat sera de telle nature qu'il ne pourra plus se régler que par un compromis ou par la force.

Ainsi la succession de Louis le Pieux se présentait dans des conditions à peu près désespérées pour l'idée impériale. Le traité de Verdun, qui, en 843, réduisit l'empire à n'être qu'une dignité honorifique et qui tailla trois grands royaumes pour

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Lothaire, Louis et Charles, ressemble infiniment plus à l'acte de 806 qu'à l'*Ordinatio* de 817.

Peut-être la conception qui triomphait empiriquement en 843, était-elle, au fond, celle de Charlemagne ? Nous l'ignorons. Ce n'était pas, en tout cas, celle de Wala. Le système politique de 817 a sombré complètement dans le chaos du règne de Louis le Pieux, et il a sombré, en grande partie, par la faute de ses propres auteurs, qui l'ont opposé aux droits de Charles le Chauve et, en s'en servant en guise de bouclier, l'ont exposé aux coups. L'idée unitaire, attachée par ses partisans plus ou moins sincères à l'*Ordinatio*, a eu le même sort, et le règne tourmenté de Louis le Pieux aboutit, en définitive, à la faillite de l'idée unitaire, au naufrage de l'idée même d'empire en tant que réalité politique Il y a plus : la politique carolingienne n'a pas impunément tourné, de 829 à 840, dans un cercle vicieux. Les éclipses successives de Louis le Pieux et ses renouveaux successifs, toute cette alternance de règnes et d'interrègnes et ces à-coups incessants ont eu pour conséquence un affaiblissement prodigieux de l'autorité gouvernementale etdu prestige carolingien. Car ce n'est pas sans un trouble profond dans les provinces que tant de changements de régime ont pu s'accomplir ; les comtes ont été tantôt révoqués, tantôt rétablis ; dans une même région, les partisans de Lothaire ont mis à sac les terres des loyalistes, et réciproquement ; évêques et comtes ou marquis se sont heurtés, et les intérêts ont souvent pris le masque trompeur des convictions politiques ; bref, l'instabilité dans le gouvernement a eu pour suite fatale un désordre inouï dans toutes les parties du monde carolingien, une perturbation profonde dans la société entière.

De ce désordre politique et de cette perturbation sociale qui donc a profité, sinon l'aristocratie ? L'évolution féodale a reçu alors un élan décisif, dont la seconde moitié du IX^e^ siècle devait déjà permettre de mesurer l'accélération.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Auteurs de l'agrégation d'arabe

Par M. RENÉ BASSET,

Doyen de la Faculté des Lettres d'Alger,
Correspondant de l'Institut.

II

Kitâb el Aghâni

Éd. de Beyrout, t. I, p. 70-80.

C'est le recueil d'extraits du *Kitâb el Aghâni* d'El Isbahâni, publié à Beyrout, Libr. catholique, 2 vol. in-12.

Pour la biographie de l'auteur et l'histoire du livre, voir *Revue des Cours et Conférences*, XVe année, 2e série, nº 30, 6 juin 1907, p. 614-619.

I, p. 70, Combat singulier de deux champions.

Texte abrégé du *Kitâb el Aghâni*, t. XVII, p. 44-47. Une variante du même récit est donnée par Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t. II, Paris, 1863, lib. Leroux, in-8º, p. 345-350 ; et dans El Badi'i, *Es Sobh' el Monabbi*, en marge de l'édition du *Commentaire* de Motanabbi par El 'Okbari (Le Qaire, 1308 hég., 2 v. in-4º), t. I, p. 191-194.

Cf. aussi Tabari, *Annales*, éd. de Leiden, t. III, p. 709-710.

Ibn el Athir, *Kâmil*, éd. Tornberg, t. VI (Leiden, 1871), p. 133-134.

II, p. 73, Maladie feinte d'Ach'ab.

Texte : *Kitâb el Aghâni*, XVII, 96.

Sources pour la biographie d'Ach'ab : *Kitâb el Aghâni*, XVII, 83-105 ; Meïdâni, *Proverbes*, Boulaq, 1284, 2 v. in-4º, t. I, p. 386-387 (*At'ma' min Ach'ab*) ; Ech Cherichi, *Commentaire des Séances de Hariri* (Le Qaire, 2 v. in-4º, 1300 hég.), t. I, p. 59.

III, p. 74, 'Owaif el Qawâfi et T'alh'ah.

Texte : *Kitâb el Aghâni*, t. XVII, p. 208.

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Sources pour la biographie de 'Owaif : *Kitâb el Aghâni*, XVII, p. 105-118.

*
* *

IV, p. 76, Moh'ammed er Raff, Ibn Djâmi' et Ibrahim el Maous'ili.

Texte : *Kitâb el Aghâni*, t. XIII, p. 119-120.

Cf. sur Moh'ammed el Raff (ou ez Zaff), les indications données dans la *Revue des Cours et Conférences*, 6 juin 1907, p. 622.

*
* *

V, p. 77, Rabi'ah el Raqqi, El 'Abbâs ben Moh'ammed et Er Rachid.

Texte : *Kitâb el Aghâni*, t. XV, p. 39-40.

Source pour la biographie de Rabi'ah, *Kitâb el Aghâni*, XV, 38-44.

*
* *

VI, p. 79, Moh'ammed ben Omayyah et Abou'l 'Atâhyah.

Texte : *Kitâb el Aghâni*, III, 32.

Source pour la biographie de Moh'ammed ben Omayyah : *Kitâb el Aghâni*, XI, 32-37 ; pour celle d'Abou'l 'Atâhyah, Cf. *Revue des Cours et Conférences*, 6 juin 1907, p. 620.

III

Abou Noouâs, Poésies sur le vin.

ÉDITIONS

La meilleure est celle qu'a donnée Ahlwardt : *Diwan des Abu Nowas. I. Die Weinlieder* (seul paru), Greifswald, 1861, lib. Koch, avec une importante introduction et un choix de variantes.

Cf. sur cette édition : Nœldeke, *Arabische Lyrik*, ap. Benfey *Orient und Occident*, Göttingen, t. I, p. 365-371.

Les poésies sur le vin forment le VIII^{e} chapitre du Diwân complet qui a été publié au Qaire (1898, lib. Iskender Asaf) et où elles occupent les p. 234-254. Cette édition est plus complète, mais moins correcte.

TRADUCTION

Il n'existe qu'une seule traduction de ce texte :

A. von Kremer, *Diwân des Abu Nowas*, Vienne, 1855, mais elle est très rare et ne peut être consultée qu'avec précaution.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

BIOGRAPHIE

On trouvera des renseignements biographiques sur Abou Noouâs dans les ouvrages suivants :

El Isbahani, *Kitâb el Aghâni*, Boulaq, 1285, 20 v. in-4°, t. XVI, p. 148-151 ; t. XVIII, p. 2-59.

Ibn Khallikân, *Ouefâyat el 'Ayân*, Boulaq, 2 v. in-4°, 1299, t. I, p. 158-159.

El 'Abbâsi, *Ma'âhid et Tens'is'*, Boulaq, 1274, p. 39-47.

Arbuthnot, *Arabic authors*, Londres, 1890, lib. Heinemann, p. 77-82.

Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, t. I, fasc. 1, Weimar, lib. Felber, p. 75-77.

Cf. aussi l'article du même auteur sur Abou Noouâs dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, t. I, fasc. 2, p. 104-105 (Paris, Picard).

Huart, *Histoire de la littérature arabe*, Paris, A. Colin, s. d., p. 70-72.

Nicholson, *A Literary History of the Arabs*, Londres, lib. Fisher Unwin, 1907, p. 292-296.

Sur le vin et les poésies relatives au vin chez les Arabes, on consultera avec fruit l'ouvrage de Chems eddin En Nawadji ; *H'alba el Komaït*, Le Qaire, 1209 hég., in-8°, et particulièrement les chapitres I-XIV, et Mas'oudi, *Prairies d'or*, trad. Barbier de Meynard, Paris, 1874, t. VIII, p. 342-390, où on trouvera la traduction de quelques pièces d'Abou Noouâs faisant partie de ce chapitre.

IV

El Bousiri, La Bordah

TEXTES

Les éditions de la Bordah sont très nombreuses en Orient, soit que le texte soit seul, soit qu'il soit accompagné d'un commentaire. Celles qu'on pourra consulter avec profit sont les suivantes.

En Occident :

Ralfs, *Die Burda, ein Lobgedicht auf Mohammed*, Vienne, 1860 : in-8°, avec une traduction persane, une turque et une allemande.

Von Rosenzweig, *Funkelnde Wandelsterne zum Lobe der besten der Geschöpfe*, Vienne, 1824, in-f°. Cette édition comprend un certain nombre de vers apocryphes qui ont été exclus de la précédente et est accompagnée d'une traduction allemande.

Editions orientales :

La Bordah avec le commentaire d'El Badjouri et en marge celui d'El Azhari, le Qaire, 1880.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ibn 'Achour *Chifâ el Qalb el Djarih'* (commentaire de la Bordah avec le texte), le Qaire, 1296.

TRADUCTIONS

Les traductions françaises de De Sacy (1822) et d'Albengo (Jérusalem, 1872), sont excessivement rares et ne sont pas suivies de notes. Celle de R. Basset (*La Bordah d'El Bousiri*, Paris, Leroux, 1894) est accompagnée d'un commentaire développé.

Parmi les traductions étrangères, on peut citer celle de Gabrieli : *Al Burdatan*, Florence, 1901, p. 30-85, et celle de Redhouse, dans Clouston, *Arabian poetry for english readers*, Glasgow, 1881, p. 322-341.

BIOGRAPHIE

Comme sources de la biographie d'El Bousiri, on consultera, outre les préfaces des éditions et traductions citées plus haut :

Ibn Châkir, *Fawât el Ouefayât*, Boulaq, 2 v., 1299, t. II, p. 205.

Es Soyouti, *H'osn el moh'âdharah*, le Qaire, 1895, 2 v., t. I, p. 260.

R. Basset, *Les manuscrits arabes des Bibliothèques des Zaouyas de Aïn Madhi*, etc. Alger, 1885, p. 46-54.

I. Goldziher, *La Bordah du cheikh el Bousiri*, Paris, Leroux, 1895, in-8°.

Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, t. I, fasc. 2, Weimar, lib. Felber, 1898, p. 264-266.

V

Hariri (XXVII^e séance)

Les renseignements sur Hariri et son œuvre ont déjà été donnés dans la *Revue des Cours et Conférences*, XVIII^e année, 2^e série, n° 18, 17 mars 1910, p. 42-43.

La XXVII^e séance se trouve dans la 2^e édition de De Sacy (Paris, 1847-53, 2 v. in-4°, Hachette), t. I, p. 320-339 ; dans le commentaire d'Ech Cherichi (Boulaq, 1300 hég., 2 v. in-4°), t. II, p. 56-63.

Elle a été traduite en anglais par Steingass (*The assemblies of al Hariri*, Londres, 1898, p. 1-8) et par Preston (*Makamat or rhetorical anecdotes*, Londres, 1850, in-4°), p. 269-288 ; en latin par Peiper (*Haririi Bazrensis narrationum decas*, Leipzig, 1835, in-4°), p. 15-18. Elle a été imitée en allemand par Rückert (*Die Verwandlungen des Abu Seid*, Stuttgart, 1864, in-8°), p. 196-162 (c'est la XXII^e séance).

(*A suivre.*)

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les auteurs de l'agrégation d'anglais

Par M. W. THOMAS,

Professeur à l'Université de Lyon.

12° Thomson, *The Castle of Indolence* (*Suite.*)

En français :

Villemain, *Tableau de la littérature au XVIII^e siècle*, Paris, Didier, 1864, 18 fr.

Perry, *La littérature anglaise au XVIII^e siècle*, Paris, Cerf, 1885, 3 fr. 50.

L. Morel, *J. Thomson, sa Vie et ses Œuvres*, Paris, Hachette, 1895, 7 fr. 50 (excellente étude).

13° Coleridge, *The Rime of the Ancient Mariner* ; *Kubla Khan.*

Editions que l'on peut consulter :

Coleridge's Poems, ed. by T. Ashe (Aldine edition), 2 vol., London, G. Bell, 1890, 10 sh.

S. T. Coleridge, *The Poetical Works*, with Memoir, Notes, etc., London, F. Warne, sans date, 2 sh.

S. T. Coleridge, *The Poetical Works*, ed. by G. Rossetti, 4 vol., London, Macmillan, 1880, 31 sh. 6.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

S. T. Coleridge, *Sketches of my Literary Life and Opinions*, London, Moxon, 1847, 18 sh.

H. Nelson Coleridge, *Specimens of the Table Talk of S. T. Coleridge*, London, Murray, 1837, 15 sh.

J. Gillman, *The Life of S. T. Coleridge*, London, Pickering, 1838, 10 sh. 6.

J. Cottle, *Reminiscences of S. T. Coleridge*, London, Houlston, 1847, 10 sh. 6.

Th. de Quincey, *Conversation and Coleridge*, London, Heinemann, 1893, 6 sh.

H. D. Traill, *Coleridge* (dans *The English Men of Letters Series*), London, Macmillan, 1889, 1 sh. 6.

Hall Caine, *The Life of S. T. Coleridge* (dans *The Great Writers Series*), London, W. Scott, 1887, 1 sh.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

R. Garnett, *Coleridge* (avec une bibliographie), London, G. Bell, 1904, 1 sh. (bon résumé).

W. Pater, *Appreciations*, London, Macmillan, 1889, 8 sh. 6.

J. H. Green, *Spiritual Philosophy*, London, Macmillan, 1865, 2 vol., 25 sh.

J. C. Shairp, *Studies in Poetry and Philosophy*, Edinburgh, Hamilton, 1868, 6 sh.

A. Brandl, *Coleridge and the English Romantic School*, London, Murray, 1887, 12 sh.

J. D. Campbell, *S. T. Coleridge, a Narrative*, London, Macmillan, 1894, 10 sh. 6.

A. Lang, *Coleridge*, London, Longmans, 1898, 3 sh. 6.

E. H. Coleridge, *The Letters of S. T. Coleridge*, London, Heinemann, 1895, 2 vol., 32 sh.

E. Jornall, *Wordsworth and the Coleridges*, London, Macmillan, 1899, 10 sh.

J. S. Mill, *Dissertations*, vol. I, London, Parker, 1859, 24 sh.

The Source of the Ancient Mariner, dans *The Athenæum*, 1899, pp. 335, 371.

Un article sur *Coleridge as a Poet*, par Edw. Dowden dans la *Fortnightly Review*, 1889, p. 342. Voir aussi *The Quarterly Review*, juillet 1897.

Un article sur *Coleridge*, par Edw. Dowden dans *The Saturday Review*, 1896, p. 128.

En allemand :

G. Brandes, *Der Naturalismus in England*, Berlin, F. Duncker, 1876, 7 Mk. 50.

En français :

S. T. Coleridge, *La complainte du vieux marin*, trad. par V. Larbaud, Paris, Vanier, 1901, 1 fr. 50,

G. Sarrazin, *La renaissance de la poésie anglaise*, Paris, Perrin, 1889, 3 fr. 50.

J. Texte, un article sur *S. T. Coleridge* dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 nov. 1890.

J. Aynard, *La vie d'un poète : Coleridge*, Paris, Hachette, 1907, 3 fr. 50.

14° **E. A. Poe**, *The Raven* ; *Ulalume* ; *Annabel Lee* ; *To Helen.*

Editions dont on peut se servir :

J. H. Ingram, *The Complete Poetical Works and Essays on Poetry of E. A. Poe*, London, Warne, 1888, 2 sh.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

The Works of E. A. Poe, with an Introduction and a Memoir by R. H. Stoddard, 4 vol., London, Routledge, sans date, vol. I, 3 sh. 6.

Etudes critiques et littéraires:

En anglais :

A. Lang, *An Essay on Poe's Poetry*, en tête de l'édition des *Poems*, London, Kegan Paul, 1881, 6 sh.

W. Gill, *The Life of E. A. Poe*, London, Chatto, 1878, 7 sh. 6.

E. C. Stedman, *An Essay on E. A. Poe,* London, Low, 1880, 3 sh. 6.

G. E. Woodberry, *Poe* (dans *The American Men of Letters Series*), Boston, Houghton, 1885, 6 fr. 50.

Id., *The Poe-Chivers Papers*, art. dans la *Century Magazine*, 1903.

E. A. Poe and his Biographers, art. dans *The Temple Bar Magazine*, d'août 1883.

E. C. Stedman, *The Poets of America,* London, Chatto, 1885, 9 sh.

J. H. Ingram, *The Life, Letters and Opinions of E. A. Poe*, London, Ward, 1891, 2 sh.

E. A. and G. L. Duyckinck, *A Cyclopaedia of American Literature,* Philadelphie, Rutter, 1888 (ouvrage à consulter), 40 fr.

J. P. Fruit, *Mind and Art of Poe's Poetry*, London, Allenson, 1900, 5 sh.

O. Leigh, *E. A. Poe, the Man, the Master, the Martyr,* Chicago, Morris, 1906, 7 fr. 50.

En allemand :

Ola Hannson, *Seher und Deuter* (Poe, Bourget, etc.), Berlin, Rosenbaum und Hart, 1894, 3 Mk.

Gündel, *E. A. Poe, ein Beitrag zur Kenntnis und Würdigung des Dichters*, Freiburg, 1895, Programm.

En italien :

R. Brescian, *Il vero Edgardo Poe*, Rome, Ganguzza-Lajosa, 1905.

En français :

Arvède Barine, *Les Névrosés : L'alcool, Edgar Poe*, article dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 juill. et 1er août 1897.

Em. Hennequin, *Les écrivains françisés,* Paris, Perrin, 1889, 3 fr. 50.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

T. de Wyzewa, *La correspondance d'Edgar Poe* (*Revue des Deux Mondes*, 15 oct. 1894).

Id., *Le roman contemporain à l'étranger*, Paris, Perrin, 1900, 3 fr. 50.

Em. Lauvrière, *Ed. Allen Poe, sa Vie et son Œuvre, Etude de psychologie pathologique*, Paris, Alcan, 1904, 10 fr.

15° **Christina Rossetti**, *Goblin Market ; From House to House.*

Edition que l'on peut consulter :

The Poetical Works of Christina G. Rossetti, with Memoir and Notes by W. Michael Rossetti, London, Macmillan, 1908.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

Mackenzie Bell, *Life of Christina Rossetti*, London, Burleigh, 1898, 6 sh.

Christina G. Rossetti, *Family Letters*, London, Brown Langham, 1908, 15 sh.

A. C. Benson, un article sur Ch. Rossetti dans la *National Review* (février 1895).

Mrs Meynell, un article dans la *New Review* (février 1895).

Edm. Gosse, *Critical Kit-Kats*, London, Heinemann, 1896, 7 sh. 6.

Ar. Symons, *Studies in two Literatures*, London, Simpkin, 1897, 6 sh.

E. L. Cary, *The Rossettis, Dante Gabriel and Christina*, London, E. Lutter, 1900, 18 sh.

En allemand :

M. J. Breme, *Ch. Rossetti und der Einfluss der Bibel auf ihre Dichtung*, Münster, Schöningh, 1908, 2 Mk. 40.

16° **J. Thomson**, *The City of Dreadful Night.*

Editions que l'on peut consulter :

J. Thomson, *The City of Dreadful Night and other Poems*, London, B. Dobell, 1910, 2 sh. 6.

Etudes critiques et littéraires :
En anglais :

J. Thomson, *Complete Poetical Works*, with a Memoir by B. Dobell, London, Dobell, 1896.

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

H. S. Salt, *The Life of J. Thomson, with his Letters and a Study of his Writings*, London, Reeves, 1889 et 1898, 7 sh. 6.

B. Dobell, *The Laureate of Pessimism, J. Thomson*, London, Dobell, 1910, 6 sh.

The Poetry of J. Thomson, article dans la *Saturday Review*, vol. 79, p. 215.

J. Thomson, article dans *The Academy*, vol. 55, p. 383.

En allemand :

Jos. Weissel, *J. Thomson der Jüngere*, Wien, Braumüller, 1907, 4 Mk.

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Sujets de devoirs

UNIVERSITÉ DE PARIS

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE

Dissertation.

De l'identité personnelle.

AGRÉGATION DES LETTRES

Composition française.

On connaît le mot de Sainte-Beuve sur Molière (*Lundis*, VIII, p. 115) : « Ses créations comiques sont immortelles, en ce qu'elles ont pied à tout moment dans la réalité. » Cela est-il vrai même pour des pièces comme *Monsieur de Pourceaugnac* et les *Fourberies de Scapin ?*

Thème latin.

A. Croiset, *Les Démocraties antiques*, p. 313, depuis : « Quand cette transformation décisive... », jusqu'à : «... un mobile d'action et d'héroïsme réellement efficace. »

Version latine.

Perse, *Satire* II, v. 88 à 118.

Thème grec.

Michelet, *Pages choisies*, éd. Seignobos, p. 195 : *Le temple de Delphes*, depuis : « Le plus beau jour... », jusqu'à : Ces combats du jour et de l'aube... »

Version grecque.

Euripide, *Hercule furieux*, v. 639-674.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

*
* *

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

Composition française.

Ajax dans Homère et dans Sophocle.

Thème latin.

J.-J. Rousseau, *Lettres sur la Vertu et le Bonheur*, IV, depuis : « Dans l'espace d'une vie assez courte... », jusqu'à : «... une âme propre à la goûter. »

Version latine.

Cicéron, *De Officiis*, l. II, c. xvi, depuis : « Omnino duo sunt genera largorum... », jusqu'à : «... probari posse nullo modo. »

Thème grec.

Bossuet, *Sermon sur la Mort*, depuis : « Je ne suis pas de ceux qui... », jusqu'à : « Quoi plus ?... »

*
* *

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

I. L'expédition de Charles VIII en Italie.
II. La politique coloniale de Napoléon.
III. L'évolution du relief terrestre.

*
* *

AGRÉGATION DES LANGUES VIVANTES

ALLEMAND

Dissertation française.

Le romantisme d'Uhland.

Dissertation allemande.

Die bildende Kunst nach Lessings Laokoon.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Thème.

Beaumarchais : Monologue de Figaro « O femme... », jusqu'à : «... le maltraitant. »

Version.

Gœthes Pandora, vers 85-120.

ANGLAIS

Version.

Milton, *Comus*, depuis : « To the Ocean now I fly... », jusqu'à : « Heaven itself would stoop to her » (v. 976-1022).

Thème.

Michelet, *L'Oiseau*, depuis : « Sans aller jusqu'en Amérique... », jusqu'à : «... admoneste l'autre » (pp. 173-174).

Dissertation anglaise.

Show, by examples selected from *Comus*, that Miltonis a master of English prosody.

Dissertation française.

Préciser le caractère et le rôle de la mythologie païenne dans Milton.

AGRÉGATION DES JEUNES FILLES

Morale.

De la tolérance. — Existe-t-elle réellement ? Comment elle peut-être, à la fois, la plus nécessaire forme de la justice et de la charité ? Pourquoi les femmes sont-elles naturellement intolérantes ? Comment les en déshabituer ?

Littérature.

Montrez comment A. de Vigny, poète pessimiste et négateur, n'a pas été cependant un poète de désespérance, mais un poète d'action.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

*
* *

LICENCE D'ALLEMAND

Dissertation française.

La poésie lyrique a-t-elle un caractère national ?

Dissertation allemande.

Gœthes Mutter.

Thème.

Sorel : *L'Europe et la Révolution*, t. I, p. 78. « En 1789... », jusqu'à, p. 79 : « ... la féodalité. »

Version.

R. Wagner, *Tristan*, la 1re scène.

*
* *

LICENCE D'ANGLAIS

Version.

Shakespeare, *Tempest*, acte V, scène I, depuis : « Sweet lord, you play me false... », jusqu'à : « Which brought us hither. »

Thème.

La Fontaine, *Fables*, III, 1, jusqu'à : « Écoutez ce récit avant que je réponde. »

Composition française.

Analyser les quantités qui font de Chaucer un grand poète.

Rédaction anglaise.

Lord Chesterfield's prose style.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

*
* *

CERTIFICAT DES JEUNES FILLES

Pédagogie.

« Tout n'est qu'habitude », dit souvent le vulgaire ; montrez le rôle prépondérant de l'habitude dans la vie humaine, sa valeur morale et sa valeur éducative.

Littérature

Ronsard poète de combat et peintre de la vie de son époque dans les *Discours*.

*
* *

ÉCOLE NORMALE DE SÈVRES

Morale.

On a parlé de la puissance créatrice ou rénovatrice de la douleur, on l'a chantée en termes magnifiques ; la joie vous semble-t-elle stérile ? Quel devrait être son rôle dans la vie morale et sociale ?

Littérature.

La Fontaine disait :

> Si Peau d'Ane m'était conté,
> J'y prendrais un plaisir extrême.

Aujourd'hui, l'on paraît redouter fort ce charme des contes pour les jeunes esprits. Pourquoi ? Ne présentent-ils que des dangers pour la jeunesse ?

*
* *

AGRÉGATION DES JEUNES FILLES

Morale.

On a souvent dit que de bons exemples valent mieux, pour moraliser la masse, que de bonnes lois : croyez-vous qu'il puisse exister de bonnes mœurs publiques sans de bonnes lois et de bonnes lois sans de bonnes mœurs ?

Digitized by Google	Original from PRINCETON UNIVERSITY

Littérature.

L'individualisme de Montaigne.

CERTIFICAT DES JEUNES FILLES

Psychologie.

Au « Connais-toi toi-même » des Anciens nous avons fait succéder le « Développe-toi toi-même ». Est-ce un bien ? Est-ce un mal ?

Littérature.

A travers son œuvre, plus encore qu'à travers sa vie, montrez comment V. Hugo est devenu le poète de la démocratie.

Psychologie.

« L'étude des livres, c'est un mouvement languissant et faible qui n'échauffe point, au lieu que la conférence apprend et exerce en un coup », a dit Montaigne. La conversation vous paraît-elle un aussi fécond exercice intellectuel et moral ?

Littérature.

La poétique d'Alfred de Musset : ce qu'elle a d'original, d'incomplet et de dangereux parfois.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bibliographie

Les Religions (*histoire, dogmes, critique*), par L. Chachouin, imprimerie Torrent, Alger, 1910.

* * *

Analyse et Critique des Principes de la Psychologie de W. James, par A. Ménard, avocat, docteur ès lettres, 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*, 7 fr. 50 (Librairie Félix Alcan).

L'auteur s'est proposé de mettre en lumière les principes *directeurs* de la psychologie de W. James. Cette analyse même devait logiquement l'amener, d'une part, à caractériser l'*empirisme radical* comme méthode, et, d'autre part, à découvrir les premières assises du *pragmatisme*.

Du point de vue critique, une question se posait d'abord, proprement méthodologique. En effet, la théorie du flot conscient excluant en droit toute analyse *élémentaire* psychologique, Wundt reproche pourtant à W. James d'avoir usé en fait de ce procédé. L'importance de la solution ne saurait échapper ici, puisqu'il s'agit, en somme, de décider de la démarche que doit définitivement adopter une science encore jeune.

Ensuite, au fond, une comparaison s'imposait, pour des lecteurs français, entre la psychologie de W. James et celle de M. Bergson. L'auteur s'est tout particulièrement étendu sur ce sujet, s'efforçant, par une étude minutieuse des textes, à montrer les ressemblances, mais aussi à faire ressortir plusieurs divergences fondamentales.

Le Gérant : Franck Gautron.

Poitiers. — Société française d'imprimerie.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

DIX-NEUVIÈME ANNÉE (1re Série) N° 14 16 FÉVRIER 1911

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

La Société et les Arts à la fin du XVe siècle.

A la veille du XVIe siècle s'est produit en France une renaissance économique, qui révolutionna également l'agriculture, l'industrie et le commerce, et que l'historien du mouvement intellectuel ne doit pas négliger, s'il désire connaître tous les facteurs qui transformèrent alors la civilisation. Des travaux récents, publiés à l'occasion du quatrième centenaire de Calvin, nous montrent d'une façon précise quel lien étroit unit la question des origines de la Réforme à celle de la situation économique du monde occidental vers cette époque. Le sujet que nous avons à traiter aujourd'hui est de même ordre ; mais il embrasse une plus longue durée et des problèmes plus nombreux.

Parmi les caractères généraux de cette renaissance matérielle, un des plus remarquables est le goût croissant du bien-être et du luxe dans toutes les classes de la société. C'est une France nouvelle qui éclot, se développe et se manifeste à la fin du XVe siècle : les campagnes se repeuplent, les terres laissées incultes sont de nouveau défrichées, les villages et les bourgs se grossissent, de toutes parts on construit des demeures nouvelles, et chaumières

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et châteaux témoignent également du relèvement général. D'ailleurs, le gouvernement, par une sage administration, par une police plus sûre et un régime d'impôts moins accablant, favorise beaucoup les efforts des particuliers. Ces efforts se manifestent dans tous les domaines, et, pour ne pas rester dans les généralités, nous allons, si vous le voulez bien, rechercher leurs traces dans l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Pour nous, Français, l'agriculture est la grande ressource : quand le paysan ne laboure plus, la nation entière est malheureuse ; et, si le pot-au-feu bout à l'âtre des chaumières, suivant le vœu du roi Henri, toute la France est alors dans la joie. A la fin du xv^{e} siècle, la joie l'emporte sur la misère ; l'étendue des terres cultivées s'accroît de jour en jour ; le droit de propriété se généralise, et c'est avec raison qu'on a consacré de notre temps d'importantes études au morcellement et à l'affranchissement progressif du sol. (Cf. Vachez, *Histoire de l'acquisition des terres nobles par les roturiers dans les provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais, du* XIII^{e} *au* XVI^{e} *siècle*, 1891.) Enfin les modes d'exploitation se perfectionnent, et, par suite, le rendement augmente. Ce progrès agricole entraîne une conséquence nécessaire : l'accroissement du prix des fermages.

L'industrie ne reste pas en arrière de l'agriculture ; au contraire, ses progrès, étant plus apparents et plus rapides, aboutissent vite à une transformation complète, qui change l'aspect de la France.

Les causes de ce changement sont de plusieurs espèces : d'abord le besoin croissant de bien-être que nous avons déjà signalé, besoin qui, lui-même, dérive, en quelque mesure, du rapprochement de la France et de l'Italie ; en second lieu, le développement des industries de luxe ; enfin le compagnonnage, qui introduisit chez nous une foule d'ouvriers étrangers. Des centres industriels se développent, qui, le plus souvent, se font remarquer aussi par leur activité intellectuelle. Les industries textiles subissent une véritable révolution, quand on substitue le foulage au moulin au foulage à pied ; en effet, la production est rapidement doublée, et bientôt, par une conséquence normale de la grande production, le costume de toute la France se modifia et s'enrichit. Ajoutez à cette raison que les expéditions d'Italie introduisirent chez nous les étoffes de soie et d'argent, de velours, de satin et de damas. Cet éclat nouveau du costume est considérable dans l'histoire de la civilisation ; nous aurions peine à nous imaginer les courtisans de François I^{er} et d'Henri II, de même que les seigneurs de Florence ou de Venise, sans de riches vêtements aux cou-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

leurs vives et chatoyantes. Le luxe du costume développa singulièrement le goût extérieur, préparant ainsi une transformation de l'art, qui devait, à son tour, amener insensiblement un accroissement de ce goût intime qui préside aux choses de la morale et de la littérature : luxe, goût, finesse, délicatesse et esprit sont des anneaux très voisins dans la chaîne de la civilisation ; on passe vite et aisément de l'un à l'autre ; les sens s'affinent d'abord et ensuite les sentiments. — Certaines industries métallurgiques, surtout celles qui exigent des ouvriers d'élite, reçurent aussi de notables perfectionnements : on apprit à exploiter les mines ; l'orfèvrerie, dont les destinées sont très souvent unies à celles du costume, accomplit les mêmes progrès. — Enfin l'imprimerie fournit alors une production formidable, dont je vous ai présenté, l'an dernier, une vue d'ensemble, sur laquelle je ne reviendrai pas.

Le commerce est en rapport étroit avec l'agriculture et l'industrie ; quand la production est intense, les échanges sont nombreux. Aussitôt donc que la paix fut assurée dans le monde occidental, les marchands français se mirent à voyager en Allemagne, en Suisse, aux Pays-Bas et en Italie ; des foires furent créées, qui attiraient de tout le monde civilisé acheteurs et négociants. La foire de Lyon, en particulier, était célèbre par ses foules, et souvent les imprimeurs en profitaient pour lancer leurs reéditions.

Mais il y a une branche de l'activité humaine qui, mieux que le commerce et l'industrie, auxquels d'ailleurs elle est liée, exprime, sous une forme matérielle pourtant, les tendances de la civilisation et les aspirations nouvelles de l'esprit. Je veux parler des arts décoratifs. Au XVI^e^ siècle, ils sont florissants : je n'en prendrai pour preuve que le grand nombre et l'influence considérable des corporations de peintres, d'imagiers, de sculpteurs sur bois, de verriers, de brodeurs, de tapissiers, etc. Les huchiers picards, lyonnais et normands étaient alors de véritables artistes, dont les ouvrages sont aujourd'hui recherchés à prix d'or. La décoration était partout, toujours luxueuse et originale, au point qu'un Gustave Doré a pu, à juste titre, s'inspirer fréquemment de l'art de la fin du XV^e^ siècle. « Là où le métier d'art apparaît, c'est un foyer d'activité nationale qui s'allume. » Quels sont donc les caractères communs que nous pouvons retrouver dans les œuvres des peintres, des sculpteurs, des verriers et des brodeurs ? Ces arts décoratifs sont-ils simplement des métiers que rien n'inspire, que rien ne rehausse, ou bien, dans leurs images, nous montrent-ils des préoccupations réfléchies, des soucis qui dépassent l'utilité ou

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la commodité? Nous croyons que, en général, les ouvriers d'art de la Renaissance avaient l'ambition de représenter exactement la réalité, ou bien d'exprimer, s'ils le pouvaient, des sentiments; et nous devons reconnaître qu'ils ont pu souvent atteindre leur but. Sans toute, ils étaient incapables d'exprimer des idées; mais cette incapacité ne doit pas leur être imputée à reproche, car elle résulte des conditions mêmes de leurs travaux, en particulier de la matière qu'ils façonnent. Ce que les arts décoratifs pouvaient être et ce qu'ils furent, c'étaient des arts d'expression, s'adressant surtout à la sensibilité. — La production la plus intense se révèle principalement en Touraine, où résidaient le plus ordinairement les rois. C'est là que vécurent des peintres comme Fouquet et Bourdichon ; des tailleurs de pierres comme Pierre Valence, Michel Colombe ; c'est de là, enfin, que partirent les décorateurs de Gaillon. La centralisation ne règne pas encore ; Paris a beau être la capitale et la ville la plus importante du royaume, les provinces gardent leurs artistes, leurs poètes et leurs savants. Au surplus, les rois, surtout François Ier, en voyageant sans cesse, en promenant leur cour de château en château, retardèrent la suprématie artistique de la capitale. Avec la Touraine, la Champagne manifeste une singulière fécondité artistique. Lyon, avec Jean Perreal et Jean Blin, savait de même garder un caractère original : n'ayant ni faculté de théologie ni Parlement, elle ne connaissait pas l'intolérance de Paris ; elle était ouverte à tous les chercheurs ; les Italiens y affluaient, et cette hospitalité fut d'ailleurs récompensée par une superbe floraison. En 1508, l'hôtel de ville reçut de magnifiques décorations ; peu après, s'éleva une manufacture de verre cristallin, que la municipalité eut la sagesse d'encourager d'une subvention. La Provence avait aussi ses artistes. Paris, Rouen, Amiens possédaient d'habiles sculpteurs sur bois ; Limoges, ses émailleurs et ses tapissiers. Il n'y avait point de ville de France qui n'eut alors son imagier, son sculpteur ou son peintre.

Si nous étudions, maintenant, les conséquences de cette renaissance économique dans la vie de la société, nous constaterons que le terrain était parfaitement préparé pour recevoir des germes d'idées et d'aspirations nouvelles. Un grand changement dans les règles et dans les coutumes relatives au prêt d'argent s'était produit sous l'influence du progrès commercial : peu à peu, le préjugé contre le prêt à intérêt s'était émoussé ; on avait créé des rentes mobilières, et même un tel mouvement financier résulta de ces innovations que, à la fin du siècle, Bodin s'affligeait du développement des rentes. — Mais, plutôt que ces manifes-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tations à la vérité assez étroites de la prospérité universelle, un rapide regard sur les diverses classes sociales nous convaincra de la transformation qui s'opérait alors en France. La classe populaire grandissait et s'enrichissait ; dans plusieurs villes, elle réussissait même à pénétrer dans l'échevinage ; la population s'accroissait considérablement, sans toutefois causer de dangereuses perturbations sociales. La condition des petites gens s'améliorait, grâce à la liberté du travail et du commerce ; et, jusque dans les plus basses classes de la société, le désir de bien-être faisait son apparition, et même était parfois assouvi : le mobilier, le linge, les vêtements étaient plus fréquemment renouvelés ; on s'inquiétait même de l'élégance. Rien n'est plus curieux à étudier, à cet égard, que les œuvres du milieu du siècle, où l'on compare l'ancien état au nouveau, par exemple les *Propos rustiques* de Noël du Fail, si ce n'est les pièces d'archives. — Si nous passons maintenant à la noblesse, M. Pierre de Vaissière, dans son livre sur les *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France* (1904), nous apprendra qu'elle était, à ce moment, dans son âge d'or, qu'elle avait encore conservé son caractère terrien et rural, dont elle ne devait se départir qu'à la fin du XVIe siècle, pour commencer à se laisser déraciner et à aller vivre à la cour. Le *Journal*, si sincère, si précis et souvent humoristique, du sieur de Gouberville nous est un document de son bien-être ; il nous renseigne sur la vie quotidienne d'un gentilhomme, sur ses occupations, ses soucis, ses curiosités, que nous croirions toutes modernes, de touriste. Nous apprenons que beaucoup de nobles vivaient alors d'une existence aisée et tranquille, en bonne intelligence avec leurs paysans et leurs fermiers. Quant aux bourgeois, les *Serées* de Guillaume Bouchet et les *Contes d'Eutrapel* de Noël du Fail nous les montrent enrichis par l'exploitation de la terre, par l'industrie, le commerce ou par les placements d'argent, gardant une âme neuve aux curiosités intellectuelles, ayant, au plus haut point, le sens et l'amour de la conversation. Sauf aux frontières, vers la Picardie, la Champagne, la Provence, les hostilités se passèrent en dehors de la France ; et l'extrême vitalité, dont les provinces frontières elles-mêmes firent preuve dans l'intervalle des invasions, montre combien les ressources étaient grandes. Quelques fléaux, que l'histoire quelquefois grossit, des incendies par exemple, ne suspendaient que pour un temps l'activité de la production. Un éminent historien, M. Imbart de la Tour, assez peu suspect d'enthousiasme pour la Renaissance, porte, malgré tout, sur la prospérité économique du début du XVIe siècle, un jugement que nous croyons

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

devoir citer, tant il corrobore nos vues : « Ainsi, dans cette société de la Renaissance, toute la vie matérielle est en progrès. Et comme elle est riche, la France est heureuse. Elle s'amuse : tournois, fêtes, passes d'armes pour les grands ; mystères ou moralités pour le peuple, banquets et danses, réceptions de rois, de grands seigneurs, tout est décor, éblouissement pour les yeux, repos pour l'esprit. Dans cette génération nouvelle qui grandit à la fin du xv^e^ siècle, on sent la sécurité, la confiance en soi-même, la joie de vivre, la fin du songe malheureux qu'ont éprouvé les ancêtres, des affres formidables où s'est traînée la destinée humaine. Jamais la douceur de l'existence n'a été plus universellement sentie ; jamais la foi à la puissance de l'homme et à la bonté des choses, plus invinciblement partagée. C'est toute une vie nouvelle qui apparaît ; mais c'est encore un idéal qui s'ébauche. Le mouvement économique va rejoindre le mouvement intellectuel, et tous deux, utilitaire et humain, vont donner aux pensées comme à la conduite un autre cours. »

La situation matérielle et sociale d'un peuple se traduit souvent dans son art. L'art est un des fruits raffinés de la civilisation, de même que la littérature. Nous ne saurions donc mieux faire, pour étudier celle-ci, que de jeter un regard sur celui-là, même si cette enquête ne devait point nous procurer un précieux plaisir. En tout cas, ce sera cette fois un plaisir sans peine ; car nous aurons pour nous aider les trois volumes si intéressants du cours de Courajod, les études de M. Palustre, la thèse de M. Vitry sur *Michel Colombe*, les travaux de M. Kœchlin et Marquet de Vasselot sur l'*Art en Champagne*, ceux de M. Lafenestre, le livre que M. Bouchot a consacré aux *Primitifs français*, la grande *Histoire* de M. André Michel, enfin l'ouvrage de M. Mâle sur l'*Art religieux à la fin du Moyen-Age en France* (1908).

Demandons d'abord à M. Mâle les conclusions auxquelles l'a conduit une longue enquête, qu'il avait entreprise pour savoir comment a fini l'art du Moyen-Age. Le problème est des plus importants, et de ceux qui méritent le mieux d'intéresser un historien. Comment ? Voici un art bien constitué, qui a ses lois, ses traditions, son passé, qui produit encore des œuvres superbes, qui semble avoir devant lui un avenir plein de promesses, qui se développe dans un pays prospère, à une époque d'apaisement et de renouveau, et, soudain, il disparaît. Il n'y a là ni évolution ni transformation, mais substitution complète. Dans l'art de la Renaissance, on ne saurait trouver, semble-t-il, trace de l'art médiéval : quelles sont donc les raisons de cette catastrophe subite, de cette dissolution absolue ?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Peut-on prétendre, en constatant que l'art médiéval a été remplacé chez nous par un art sorti de l'Italie, que celui-ci a tué celui-là ? M. Mâle ne le croit point. Il faudrait tracer ici un parallèle général du Moyen-Age et de la Renaissance, parallèle qui démontrerait, sur tous les points, une opposition absolue des deux périodes. Quel est le sentiment le plus profond et le plus général des hommes du Moyen-Age ? N'est-ce pas l'humilité, la résignation, une sorte de contraction, de reploiement sur soi-même en réponse aux misères continues de ce monde, à la vue de la petitesse de l'homme et de la grandeur de Dieu ? Au contraire, la Renaissance italienne nous étale un orgueil sans bornes ; l'homme est affranchi : il ne connaît de limites que celles que lui donne sa volonté ; il s'exalte. Le Moyen-Age, en s'humiliant, en s'abîmant en soi-même, avait enfermé toutes ses forces et toute sa beauté dans l'âme. Qui ne connaît quelques-uns de ces groupes représentant, par exemple, la mise au tombeau ? Les corps sont comme volontairement émaciés et grêles ; les bras sont trop longs, comme ceux des souffreteux ; les joues, creuses et pâles ; mais des yeux, mais des gestes, de l'attitude entière du personnage, il sort comme un jaillissement de spiritualité : ce sont des âmes qui nous parlent ; ce ne sont que des âmes. Au contraire, dans la Renaissance italienne, on devine sans peine un amour infini du corps, la sensualité sans remords, pure d'humilité et de pudeur, qui éclate dans les toiles ardentes des Vénitiens ; il semble qu'Adam n'ait point connu la chute, que l'homme soit un être triomphal, rayonnant de force et de beauté, la fleur de la nature. Comment donc concilier cette modestie et cet orgueil ? cette exaltation de l'âme et cette joie du corps ? Une telle conciliation serait impossible, si elle n'était point d'abord inutile et hors de propos. Car M. Mâle nous montre, documents en mains pour ainsi dire, que les deux conceptions que nous avons opposées sont excessives et fausses, qu'il faut donc les modifier et les atténuer. D'après lui, l'art de la Renaissance italienne, en pénétrant chez nous, n'a nullement détruit la vieille iconographie française, il s'y est accommodé. Certes, sous François I^er^, saints et Christ commencent à être transformés, à devenir semblables à des héros antiques ou à des empereurs romains. Mais soyons prudents : l'art italien transforme les conceptions ; il ne transforme pas les accessoires, il ne transforme pas les détails des scènes imaginées par le Moyen-Age, et, dans ces réserves, il y a place pour une évolution : on peut y voir une transition, qui nous épargne l'hypothèse toujours hasardeuse d'une brusque rupture.

Une seconde question ne tarde pas à se poser, presque aussi

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

brûlante que la première : si la tradition du Moyen-Age n'a pas été tuée par la Renaissance italienne, elle a donc disparu sous l'influence de la Réforme ? Pourtant, la Réforme n'a pas été directement hostile à l'art ; un très grand nombre d'artistes français étaient protestants : dans les Pays-Bas, le grand peintre Rembrandt appartenait à la religion réformée. Certes, il y a là matière à une controverse très compliquée, dont nous réservons une discussion plus ample pour le moment où nous étudierons la Réforme. Mais, dès l'instant, on peut reconnaître, je crois, une influence considérable à Calvin et à ses disciples. Qu'ils l'aient voulu ou non, affirme M. Mâle, ils ont entravé la liberté de l'art, ils ont tari quelques-unes des sources de son inspiration, ils l'ont privé d'une foule de sujets, simplement en demandant pour les choses religieuses plus de respect. « C'est la Réforme qui, en obligeant l'Eglise catholique à surveiller tous les aspects de sa pensée et à se ramasser fortement sur elle-même, a mis fin à cette longue tradition de légendes, de poésie et de rêves. » En particulier, elle a nui au développement de l'art, en jetant ses suspicions et ses dédains sur le théâtre religieux du Moyen-Age. Ce théâtre apparut bientôt comme souillé de contes, de platitudes et de grossièretés. Aussi, dès 1541, on fait des difficultés, à Amiens, pour laisser représenter les mystères ; en 1548, le Parlement interdit aux Confrères de représenter « le mystère de la Passion de Notre-Seigneur, ni autres mystères sacrés. » La province garda plus longtemps la tradition ; mais, en 1556, des désordres se produisaient à Auxerre, et bientôt les interdictions furent prononcées à Rouen, à Bordeaux, à Lyon, etc. Seules, les provinces reculées de la Savoie et des Alpes échappèrent aux défenses.

La disparition du théâtre religieux entraînait pour l'art les conséquences les plus graves. En effet, M. Mâle avait précisément montré que les mystères avaient créé, en grande partie, l'iconographie de la fin du Moyen-Age ; les peintres et les sculpteurs demandaient souvent aux mystères des inspirations ; ne pouvant avoir de modèles, au sens moderne et technique du mot, ils étudiaient les poses et les gestes des acteurs. Ceux-ci faisant défaut, les traditions disparurent à leur tour.

En outre, le Concile de Trente de 1563, s'inspirant en cela des préoccupations de la Réforme, édicta des prescriptions très sévères au sujet des images religieuses. Avant cette date, les clercs et les artistes étaient, presque toujours, unis par une entente préalable ; si l'audace des pieux imagiers allait parfois fort loin, c'est que le clergé n'avait pas alors les scrupules moraux des réformateurs ; il laissait souvent les œuvres païennes et profanes envahir l'église ;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

c'est ainsi que le jubé de Limoges représentait les travaux d'Hercule ; on ne voyait pas de scandale à figurer Jésus-Christ travaillant dans l'atelier de saint Eloi sous les traits d'un maréchal ferrant ; les stalles des xv[e] et xvi[e] siècles portaient fréquemment de charmantes scènes mythologiques, ou simplement empruntées à la réalité, pour ne pas dire plus. Quelquefois les sculptures sur bois représentaient de satiriques tableaux, un mari battant sa femme par exemple ; tantôt elles étaient nées d'un symbolisme hardi. Le livre de M. Mâle contient une curieuse et longue énumération de tous les monuments religieux qui s'accommodaient ainsi d'œuvres d'esprit profane, et M. Mæterlinck, le distingué conservateur du musée de Gand, a consacré aussi une intéressante étude à ce sujet de la contamination de l'art religieux et de l'art profane au Moyen-Age. Mais, à notre avis, les quelques exemples que nous vous avons cités doivent suffire pour vous faire juger de l'importance de la réaction que le Concile de Trente devait faire naître un jour.

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

La Catalogne de 1808 à 1812

Cours de M. G. DESDEVISES DU DEZERT,

Doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

La Catalogne.

La Catalogne est une des grandes provinces historiques de l'Espagne. Elle occupe le triangle compris entre les Pyrénées au Nord, la Méditerranée à l'Est, l'Ebre, le Sègre et la Noguera de Ribagorza à l'Occident. Elle couvre une superficie de 32.500 kilomètres carrés, égale à 7 ou 8 de nos départements. Sa population montait, au commencement du XIXe siècle, à 860.000 habitants.

La Catalogne est séparée de la France par la chaîne des Pyrénées, qui court de l'Ouest à l'Est, depuis le pic de Nethou (3.402 m.) jusqu'au cap Cerbère, où la côte plonge brusquement dans la mer, si profonde à quelque distance au large que notre laboratoire océanographique de Banyuls a pu pêcher dans ce gouffre les poissons inconnus qui ne se trouvent qu'aux grandes profondeurs.

La chaîne a des cimes splendides, comme le pic de Montcalm (3.080), le Puy de Serrère (2.911), le Puigmal (2.909), le pic de Castabona (2.464) ; mais le roi de la chaîne, par sa hauteur apparente, le Canigou (2.785) est en France depuis Louis XIII.

Les montagnes ne présentent que de rares passages, bien plus difficiles encore en 1808 qu'aujourd'hui.

La route de Perpignan à Barcelone ne passait pas par le col de Balistre, suivi aujourd'hui par le chemin de fer. Elle prenait par le col de Perthus et débouchait en Catalogne à Junquera, pour descendre sur Figuières, défendu par une magnifique citadelle, chef-d'œuvre des ingénieurs du XVIIIe siècle, le fort de San Fernando.

Une autre route, moins fréquentée, unissait Puigcerda à Montlouis par le col de la Perche; mais l'altitude du col (1.610 m.) le rendait souvent difficile, et la haute vallée du Sègre formait comme un canton à part en Catalogne. En 1808, les gens de Puigcerda, tout en se déclarant bons Espagnols, demandèrent à la Junte la permission de rester neutres, vu les grands dangers que le voisinage de la France leur faisait courir.

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

De Puigcerda, une autre route gagnait la haute vallée de l'Ariège par le col de Puymorens (1.931 m.). Elle servit de passage à une invasion espagnole, qui vint razzier le pays jusqu'aux portes de Foix.

En dehors de ces trois routes, et la dernière était presque impraticable, il n'y avait plus que des sentiers à travers la montagne. L'Andorre communiquait avec la *Seo de Urgel* par le port de Santa Julia ; le val d'Aran avec la vallée de la Noguera Pallaresa par le col de Pallas, et avec la Noguera de Ribagorza par le port de Viella.

Toute cette partie du pays formait une région de forêts et de pâturages et participait très peu à la vie générale de la province. Les bergers, restés très sauvages, promenaient leurs vaches, leurs moutons et leurs chèvres sur les grands plateaux couverts d'herbes et les ramenaient l'hiver dans le bas pays.

Des chaînons adventices, le Monsech, la Serra de Boumort, la Serra del Cadi, limitent, au Sud et à l'Ouest, ce district exclusivement montagneux.

Une autre région montagneuse s'étend le long de la côte, depuis l'Ebre jusqu'à Girone, sous les noms les plus divers : Serra del Cardo, Montsant, Puig de Montagut, Montserrat, Montseny, Monts Gavarras. Le plus remarquable de ces massifs est le Montserrat, la montagne sainte de Catalogne, du haut de laquelle on domine tout le pays, des Pyrénées à l'Ebre, de Monzon à la mer et aux Baléares.

Le Montserrat forme un massif aux trois quarts isolé, entre les vallées profondes du Llobrégat et de son affluent le Cardoner et la vallée de la Noya. Ses pentes sont couvertes d'argile rougeâtre, et tombent doucement du côté de l'Ouest et du Sud ; mais, à l'Est et au Nord, la montagne se redresse en muraille dentelée d'un effet prodigieux et fantastique. La roche de ton gris blanc est formée de galets noyés dans un ciment naturel d'une extrême dureté. La falaise atteint parfois 200 mètres de hauteur verticale, et prend tous les aspects : tours, bastions, clochers, portiques ; on dirait une ville de Géants abandonnée en pleine construction. Du bourg de Monistrol qui lui fait face, la vue de Montserrat est saisissante, et l'on comprend que les Catalans aient fait de la montagne monumentale le trône de la Vierge, patronne du pays. Un couvent richissime s'abritait au pied de la palissade de rochers ; ses cloîtres dataient du XIII^e^ siècle ; Charles-Quint avait bâti son église ; saint Ignace y avait consacré son épée à la Vierge. Le Montserrat était le sanctuaire national des Catalans.

Entre ces massifs serpentent les petits fleuves côtiers, le Ter,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le Besos, le Llobrégat, qui se jette dans la mer à deux pas de Barcelone ; le Francoli, qui forme le port de Tarragone.

L'Ebre lui-même a dû briser la barrière montagneuse, et s'est frayé un passage à travers 50 kilomètres de défilés, depuis Mequinenza jusqu'à Tortose. Par places, le fleuve coule entre des roches blanches coupées à pic sur 300 pieds de hauteur ; toute navigation est impossible dans l'étroit couloir où des crues soudaines précipitent à l'improviste des flots furieux. A son embouchure, le fleuve forme un delta fiévreux et désert, et c'est à peine si les barques pouvaient alors remonter jusqu'à Tortose.

Si montagneuse qu'elle soit, la Catalogne a cependant quelques plaines fertiles, comme les grandes plaines d'Urgell et de la Noguera, sur les deux rives du Sègre, et comme les nombreux petits bassins disposés entre les massifs, parallèlement à la mer. L'Ampurdan, qui passe pour un golfe desséché ; la Selva, qui s'étend de Girone à Hostalrich ; le Valles, qui correspond à la vallée du Besos ; le Panades, entre le Montagut et la mer ; la campagne de Tarragone, *el Camp*, dont la richesse proverbiale fait pressentir la Huerta de Valence. C'est dans ces petites plaines fertiles que s'est concentrée la vie de la province ; c'est là que se pressent les villes et les gros bourgs, là qu'il faut chercher les villes historiques et les grands monastères ; c'est la ceinture dorée de la Catalogne.

Le climat catalan, surtout si on le compare au climat castillan, est délicieux. Radieux étés, hivers tièdes, automnes et printemps humides, assurent aux plantes l'eau dont elles ont besoin pour pousser, et aux fruits le soleil qui leur est nécessaire pour mûrir. Les neiges pyrénéennes envoient aux rivières qui coulent de la grande chaîne une grande abondance d'eaux. Saigné à blanc par les irrigations, le Sègre présente encore à son confluent avec l'Ebre un débit supérieur à celui du fleuve. Le Llobregat roule ses flots rouges toute l'année ; le Besos ne tarit qu'à la fin de l'été. Bien aménagées, les rivières catalanes permettraient d'irriguer des surfaces énormes : partout où l'irrigation était facile, elle était déjà en usage au début du siècle dernier.

La Catalogne était riche en blé, en vin et en huile ; on y cultivait le caroubier, le figuier, l'oranger. On y exploitait le fer et le sel gemme. La Catalogne n'était point riche, mais était, du moins, une des provinces les moins pauvres de l'Espagne.

Maintenant que nous en connaissons la physionomie générale, nous allons, pour la connaître plus à fond, la traverser dans tous les sens et tâcher de vous donner l'impression même du pays parcouru.

Dès la frontière, on a le sentiment de changer de pays : les Py-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rénées descendent en trois bonds jusqu'à la mer; et c'est, à droite et à gauche de la route, un dédale de rochers schisteux de teinte grise, avec, par intervalles, des calanques d'eau bleue comme le saphir, qui pénètrent à deux ou trois cents mètres dans les terres. La vieille église fortifiée de Llansa montre comment on se gardait, jadis, en ce pays peu sûr. Un peu avant d'arriver à Villajuiga, une masse de granit apparaît au milieu des schistes, puis on entre dans la grande plaine alluviale de l'Ampourdan, qui doit son nom à la ville ibérique, grecque et romaine d'Empories, détruite depuis si longtemps qu'on en ignorait, en 1809, l'emplacement exact. L'Ampourdan est comme un Roussillon méridional ; ses sables argileux se prêtent à la culture du blé, du maïs et de la vigne ; la Mouga y roule ses eaux lentes entre des rives bordées de grands roseaux. Figuières est la capitale du pays, et sur une colline s'allongent les lignes classiques du château de San Fernando, qui, suivant un dicton moqueur, « appartient aux Espagnols en temps de paix, et aux Français en temps de guerre ».

Un peu plus loin s'élève le bourg pittoresque de San Miquel de Fluvia, dont la tour romane rappelle les lignes générales des tours arabes ; des bretèches, aux angles de la terrasse et sur le milieu de chaque face, font de cette tour un vrai donjon.

Quand on a passé le Fluvia, on se trouve dans une région de collines assez pittoresques, où les pinières se mêlent aux oliviers et aux vignes. Près de San Jordy, on traverse une petite plaine fertile, puis la vallée du Ter, large et boisée, et on rentre presque aussitôt en terrain accidenté ; les collines deviennent de plus en plus hautes, et se couvrent de bruyères et de pins parasols. Le gros bourg de Cebra, entouré de splendides figuiers, possède une église terminée, au XVIII[e] siècle, par un clocher à coupole.

Puis le schiste reparaît, et on entre à Girone. La ville était, en 1808, une pauvre petite ville épiscopale, endormie au pied de sa bizarre cathédrale ; des remparts en ruines, des fossés à demi comblés, des canons de fer perdus de rouille, lui donnaient un aspect si misérable, que le général Duhesme ne songea même pas à occuper cette bicoque ; le courage des Gironais en fit une nouvelle Sagonte.

Les collines reprennent encore une fois ; elles se rangent un instant pour faire place à la belle plaine de Fornells, puis elles se resserrent de nouveau et s'enchevêtrent en tous sens, rouges ou blanchâtres, schisteuses ici, calcaires un peu plus loin, avec des masses de granits kaolinisés, blancs et roses. Des pins parasols, des chênes lièges, des frênes couvrent les coteaux.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Hostalrich dresse sur une colline ses murailles féodales et ses tours: encore une « bicoque », qui sut se défendre et qui coûta cher à l'ennemi.

Le Tordera nous conduit, ensuite, jusqu'à San Celoni et Palau Tordera, d'où l'on découvre les hautes cimes du Montseny, qui culmine à 1.699 mètres.

On chemine dans une sorte de couloir, entre des contreforts du Montseny à droite et la petite chaine côtière à gauche. La vallée s'élargit peu à peu. A Cardedeu, on est déjà presque en plaine ; les vignes et les oliviers occupent les dernières pentes des collines. A Granollers, on rejoint le Besos, et l'horizon barcelonais apparaît. Sur la terre d'argile rouge se tordent les caroubiers ; dans la vallée s'alignent les oliviers au maigre feuillage vert-de-grisé ; dans les parties humides poussent des maïs ; les héritages sont séparés les uns des autres par des haies d'aloès nains, couleur de zinc ; des figuiers énormes, chargés de figues brunes, entourent les mas isolés ; les villages blancs parsèment la campagne, et, vers le Sud, au pied du Montjuich rougeâtre et du Tibidabo verdoyant, s'étend Barcelone, la cité reine, la capitale de toute la terre catalane.

Barcelone n'était pas, en 1808, la cité immense et magnifique, la ville industrielle et intellectuelle qu'elle est aujourd'hui. Mais elle était déjà, avec ses 135.000 âmes, la seconde ville de la péninsule et ne le cédait qu'à Madrid.

Son port s'étendait au pied de la muraille de mer, et le long de la petite ville ouvrière de Barceloneta. Le roi Philippe V, ayant fait raser 2.000 maisons, pour bâtir la citadelle sur leur emplacement, les avait reconstruites à l'est de la ville, en bordure de la mer, et, après que Charles III eut accordé aux Catalans le droit de commercer avec les Indes espagnoles, le port reprit une activité qu'il ne connaissait plus depuis longtemps ; mais la paix était si mal assurée que, à chaque instant, une guerre venait bouleverser toutes les conditions économiques et immobiliser les vaisseaux dans les ports d'Amérique ou d'Espagne. En 1808, l'Espagne était en guerre avec l'Angleterre depuis trois ans, et le commerce barcelonais n'osait plus lancer ses navires sur la mer.

A chaque bout de la muraille de mer était un fort. Au Sud, les Atarazanas ; au Nord, la citadelle, immense pentagone bastionné à triple enceinte, contenant une petite ville de casernes et d'arsenaux, groupés autour d'une chapelle ; la citadelle était le crève-cœur des Barcelonais : elle leur rappelait leur défaite de 1714, la perte de leurs libertés municipales et politiques, leur assimilation à la Castille, le joug honni des hommes de Madrid ; mais leur

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rancune était discrète, car ils n'avaient aucun moyen de se délivrer, et l'occasion propice ne devait venir qu'un demi-siècle plus tard. Sur le haut de Montjuich, un troisième fort, dominant la ville de 191 mètres, lui interdisait toute tentative de rébellion.

A l'intérieur de ses vieilles murailles, la ville était partagée en deux moitiés par une large rue, tracée sur l'emplacement d'anciens remparts. La Rambla, plantée d'arbres, était, avec la muraille de mer, la promenade favorite des Barcelonais. L'église de Belen, bâtie en style rococo par les Pères jésuites, attirait le beau monde aux messes à la mode. Le couvent de Saint-Joseph et le séminaire diocésain alignaient leurs façades sévères sur le côté méridional de la Rambla ; tandis que, de l'autre bord, le carrefour toujours animé de la Boqueria ouvrait l'accès des rues si pittoresques de la vieille ville. Ces rues n'ont pas changé : couvertes de larges dalles trouées pour l'écoulement des eaux, elles sont étroites et sinueuses, bordées de hautes maisons aux façades nues ; dans le sans-gêne du bon vieux temps, les savonnages domestiques suspendaient sur la tête des passants jupes, chemises et caleçons ; les rues étaient ainsi pavoisées en tout temps, et le vent qui agitait tous ces étendards modifiait, à chaque instant, l'intensité de la lumière et faisait passer comme des flammes sur les façades et sur les vitres des maisons.

Le couvent des Capucins occupait l'emplacement de la place Royale actuelle ; l'immense couvent de Santa Catalina possédait une église qui le disputait en beauté et en grandeur à la cathédrale elle-même.

Au flanc de l'église métropolitaine, s'attachait son cloître, refuge des mendiants, cour de récréation pour les enfants, promenade bourgeoise les jours de pluie. Il fallait le voir, le jour de la Santa Lucia, quand les marchands de figurines pour chapelles de Noël vendaient dans les rues avoisinantes leurs vierges, leurs saints Joseph, leurs rois mages en terre peinte et dorée. Les galeries gothiques s'emplissaient alors de paysans et d'infirmes et prenaient l'air d'une cour des miracles. De l'autre côté de la cathédrale, les nonnes de Santa Clara voisinaient avec le palais du Saint-Office ; un peu plus bas, l'Audience Royale occupait les superbes bâtiments de l'ancienne députation de Catalogne, et la municipalité moderne se perdait dans les vastes salles de l'ancienne maison de la Cité construite, de 1369 à 1550, pour le Conseil des cent jurats et les sept conseillers de la ville. La maison de la Cité n'avait pas encore été défigurée par l'horrible façade classique bâtie en 1847, et élevait, en bordure de la place Saint-Jacques, sa

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

belle façade gothique ornée de fenêtres à remplages flamboyants.

Les nobles églises de San Justo y San Pastor et de Notre-Dame-de-la-Mer donnaient si grande idée du vieil art catalan, que Don Antonio de Capmany avait compris, en les voyant, toutes les beautés de l'art gothique, et avait osé les louer, en un temps où cet art était méconnu de tous et moins compris que ne peut l'être de nous l'art chinois ou l'art hindou.

Le dix-huitième siècle avait aussi marqué sa note dans la cité comtale. Une église de style jésuite avait été élevée en l'honneur de Notre-Dame-de-la-Merci, patronne de la ville : c'était un élégant salon blanc et or, dont la décoration pompeuse faisait valoir les brillantes toilettes des hommes et des femmes qui s'y rendaient à l'office ou au sermon. Comme la Vierge, d'après une gracieuse légende, était venue, un jour, siéger au milieu des chanoines de la collégiale, une des stalles sculptée par un excellent artiste représentait le chanoine aux pieds de Notre-Dame.

L'église de Belen, étincelante de marbres et de dorures, avait des tribunes grillagées pour les dames de distinction ; mais les Pères jésuites n'avaient pas été assez riches pour payer l'autel mirobolant qu'un sculpteur leur avait imaginé, et la paroisse de Sainte-Marie-de-Mer n'avait pas été peu fière de l'acheter. On y voyait un stylobate de marbre noir, incrusté de marbre blanc et de marbre rouge, douze colonnes corinthiennes de marbre rouge à bases et chapiteaux de bronze doré d'or moulu, un baldaquin de bois peint en marbre vert et surmonté d'une étoile en cuivre doré. Sous le baldaquin, quatre anges de bois peint semblent veiller sur le tabernacle, au-dessus duquel une vierge couronnée d'étoiles s'envole vers le ciel.

Le palais de la Bourse, bâti par l'architecte Soler, la douane, due aux plans du comte de Roncali, l'hôtel de la vice-reine sur la Rambla passaient alors pour les plus belles maisons de la ville.

Si nous reprenons notre course le long de la mer, au sud de Barcelone, nous doublons le massif de grès rouge du Montjuich ; nous traversons le Llobrégat aux eaux vineuses, dont la varenne est plantée de figuiers, de caroubiers, de pêchers, de pommiers et d'orangers ; nous passons au pied de la Morella, montagne côtière de 595 mètres ; nous y retrouvons les bois de pins parasols déjà vus sur la route de France, et, dans les ravins pierreux, quelques cultures se desséchant au soleil ; Sitges aligne sur la côte sa rangée de maisons blanches, et au bout d'une toute petite plaine se dessine le gros bourg de Villanova y Geltru avec ses trois églises et ses riches maisons. La chaîne côtière suit, blanche et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pierreuse; mais derrière elle s'étend la bonne terre à blé, le *Panadès* dont Vendrell garde l'entrée, à trois kilomètres de la côte. Terredembarra et Altafulla sont déjà dans la banlieue de Tarragone.

Isolée sur une presqu'île rocheuse coupée à pic sur la mer et sur le flanc nord, la capitale de l'Espagne romaine était restée la métropole religieuse de la province et occupait le second rang parmi les villes catalanes. Son port pouvait donner asile à des frégates ; ses murs, en assez bon état, en faisaient une place respectable ; l'aqueduc romain, réparé au dernier siècle, lui donnait de l'eau en abondance ; et ses maisons, resserrées sur un étroit espace, montaient comme une foule jusqu'à la cathédrale, érigée sur le point culminant de la ville. La métropole tarragonaise est un des plus beaux édifices religieux de l'Espagne ; elle appartient au style ogival primitif, et on l'a bâtie sur le plan à trois nefs et à trois absides.

Sa longueur totale est de 104 mètres ; la hauteur de ses voûtes atteint 26 mètres dans la nef centrale et 36 mètres à la croisée. C'est un édifice robuste et simple, qui serait plus imposant encore, si des siècles de zèle imprudent n'avaient travaillé à son ornementation. La nef a été barrée par un mur, à la hauteur de la troisième travée, pour la commodité des chanoines ; des grilles monumentales ferment deux côtés de la croisée ; le maître-autel occupe tout le fond de l'abside, et tout le long de la nef des chapelles somptueuses se sont bâties, ajoutant à la vieille église romano-gothique une série de salons en style baroque et rococo. La cathédrale y a perdu en unité et en beauté vraie ; mais elle est ainsi devenue un musée extraordinaire, où l'on peut étudier l'histoire de l'art espagnol, depuis l'époque romane jusqu'au temps où l'architecte Churriguera créait un style rocaille, auprès duquel le nôtre est simple et nu. Près de la cathédrale s'élève un magnifique cloître gothique, dont les vingt-huit travées ogivales encadrent un jardin délicieux, où croissent le palmier et le grenadier ; Rusiñol, le peintre contemporain bien connu, l'a compris avec raison dans ses jardins d'Espagne : c'est un des plus pittoresques et des plus beaux. Le palais de l'archevêque et le séminaire diocésain, bâtis près de la métropolitaine, achevaient de donner à la ville haute la physionomie d'une acropole catholique.

Au pied des murs s'étend vers l'ouest, jusqu'aux montagnes de Reus une plaine immense, la campagne de Tarragone, bien irriguée depuis des siècles, où tout croît sans efforts : c'est un des coins bénis de la province ; c'est l'Andalousie catalane. La terre rouge, argileuse et siliceuse, est cultivée avec soin, et les champs

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

apparaissent plantés de grenadiers et de cognassiers, tandis que des noisetiers servent de haies ; l'huile de noisettes, la plus délicieuse de toutes, au dire des habitants, est une des industries de la campagne de Tarragone. De jolies maisons, éparses dans la plaine, complètent l'agréable impression qu'on emporte de ce pays.

Reus est à l'autre bout de la plaine, et a toujours eu renom de ville active et commerçante. Tandis que Tarragone est ville de prêtres et de soldats, Reus est ville de marchands.

En remontant plus loin encore le Francoli, on voit les cultures devenir plus maigres ; les caroubiers et les oliviers succèdent aux arbres à fruit. Vers la petite ville pittoresque de Picamoixons, on entre dans la montagne ; les cultures s'étagent en terrasses le long des rochers blanchâtres, la vallée du Francoli est profonde et escarpée, le bourg de Riva se dresse sur un éperon de la montagne, un peu comme Saint-Yvoine sur les bords de notre Allier ; puis, tout à coup, apparaît une petite plaine entourée de hautes montagnes ; Vilavert serre ses maisons autour de son église et s'entoure de champs de maïs et de figuiers.

Montblanch, un peu plus loin, fut jadis une place forte. Sa belle église renfermait, en 1808, une très curieuse statue de la Vierge, conservée aujourd'hui au Musée archéologique de Barcelone. Cette statue en bois peint et doré, de dimensions colossales, représente Marie en costume royal; elle tient à la main une grenade entr'ouverte, que vient becqueter une colombe.

Espluga s'est bâtie au hasard sur la rive droite du Francoli, très encaissé à cet endroit ; on passe la rivière sur un vieux pont et on pénètre dans les rues tortueuses d'un vrai village catalan. Chaque maison s'est bâtie où elle a voulu, tournant l'épaule à la rue, comme pour mieux causer avec la voisine ; les charrettes sont au repos devant les portes ; le maréchal emplit la rue des senteurs de la corne brûlée ; des jougs de bœufs sont dressés le long des murs ; des couples de bêtes dévalent la pente dans la boue et le fumier. Tout cela est presque aussi auvergnat que catalan ; au bout de ces ruelles sinueuses, il y a une grand'place, où la boue ne manque pas non plus, mais où l'on danse les jours de fête, et, à côté de la vieille église fermée, se dresse une église moderne, en briques et plâtre, que l'architecte a dû croire classique.

A trois quarts de lieue d'Espluga, au pied des montagnes qui encerclent la plaine, se dresse le plus beau monastère de toute la Catalogne, l'abbaye de Poblet, dont le nom reviendra souvent dans l'histoire que je me propose de vous raconter.

Poblet n'est presque plus qu'une ruine ; les Cristinos l'ont incen-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dié en 1835, et un général belge a enlevé du maître-autel huit statues d'albâtre pour enrichir sa collection particulière. En 1808, la magnifique abbaye était encore intacte et constituait un merveilleux ensemble. Dans une belle enceinte fortifiée s'élevait une église du XIIe siècle, un des monuments les plus purs du style roman catalan. Au fond de la nef austère, voûtée en berceau, le seizième siècle avait élevé un retable d'albâtre, sculpté d'une richesse sans pareille et d'un goût exquis. Tout un édifice de 20 mètres de haut orné de rinceaux, de colonnades superposées, de niches, de statues ; tout un monde de grâce, de piété, de noblesse et de fantaisie. A droite et à gauche de l'autel majeur, les tombeaux des anciens rois d'Aragon, en marbre blanc, décorés dans le goût plateresque, comme des châsses d'orfèvrerie.

De l'église, on passait dans le cloître, presque aussi grand que celui de Tarragone, avec une belle fontaine au milieu, sous un pavillon pentagonal voûté en ogive. Le cloître donne accès à la salle capitulaire, magnifique pièce voûtée, qui prend jour par trois belles fenêtres à meneaux.

Au-dessus de la salle capitulaire, un immense dortoir, dont la charpente est supportée par de puissants doubleaux à arc aigu.

Sur le troisième côté du cloître, les cuisines, l'abattoir, le réfectoire avec la chaire du lecteur et son escalier pris dans le mur.

Sur le quatrième côté, le palais du roi Martin, vaste construction quadrangulaire, percée de trois fenêtres catalanes très ornées. Le rez-de-chaussée servait de salle des gardes ; au premier étage, une salle immense, pouvant, au besoin, se diviser en trois pièces, suffisait à la vie simple d'un monarque du XIVe siècle ; c'était là qu'il couchait, prenait ses repas et recevait ses barons, quand il venait à l'abbaye.

Tout autour de ce noyau primitif, s'étaient construits d'autres bâtiments : une chapelle gothique, une chapelle romane, deux autres cloîtres, un dortoir pour les novices, des écoles, une bibliothèque, une maison de retraite pour les religieux âgés.

Les caves immenses, voûtées en ogives, abritent des cuves de pierre pour le vin, des canaux de pierre pour sa distribution, des chantiers de pierre pour les tonneaux, une cuve spéciale pour le *vino virgén* ou vin de messe.

Quand le monastère était vivant, bien peuplé de moines, abondant en ressources, fertile en œuvres de tout genre, il donnait vraiment aux populations simples qui l'entouraient, et vivaient de sa vie, l'impression d'une « Cité de Dieu », et l'on ne peut voir sans regret ce que le vandalisme a fait de ces magnificences.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Si nous continuons à remonter le Francoli, nous laissons bientôt derrière nous le bassin, nous dirions volontiers la Limagne d'Espluga, et nous commençons à nous élever dans un pays plus sec et plus nu. Bientôt les vignes disparaissent : nous traversons de grands bancs calcaires, formés de galets noyés dans un ciment compact, puis des plateaux pierreux et désertiques. Nous passons la ligne de faîte, et les eaux coulent maintenant au Sègre. Le plateau s'étend à perte de vue, borné à l'horizon par de longues collines à arête rectiligne ; pas un village, pas une maison, mais, par places, des champs d'oliviers. Vers Juneda, le pays commence à devenir plus fertile et descend en pente douce vers le Sègre ; à Puigvert, on est déjà en pleine vallée ; les blés se mêlent aux vignes, et, bientôt, Lérida surgit à l'horizon.

La vieille ville n'était déjà plus qu'une citadelle ; la cathédrale avait été désaffectée par Philippe V et changée en magasin. Sa haute tour octogone, la plus haute, la plus svelte des tours catalanes, n'était plus qu'une tour de guet, d'où le regard errait, des Pyrénées au Montserrat et à Monzon, pour se perdre au Sud sur les plaines d'Urgel. La ville était descendue jusqu'au bord du Sègre, et les architectes de la nouvelle école classique lui avaient bâti une cathédrale de style presque aussi massif que notre hôtel de ville. Lérida n'avait qu'une rue, sa Calle Mayor ; mais son hôpital et sa maison commune n'étaient pas sans intérêt. Grand marché de grains, entrepôt entre la Catalogne et l'Aragon, la ville vivait somnolente et à l'aise, mais était fière de ses souvenirs et se considérait comme la troisième cité de la province.

En redescendant de Lérida sur Barcelone, on traverse de nouveau les plaines d'Urgel, qui seront les meilleures terres à blé de l'Espagne, quand on aura trouvé le moyen de les arroser. A Bellpuig, on rentre de nouveau dans la montagne, où l'on reste jusqu'à Manresa. C'est un dédale de ravins et de cimes dénudées, de rochers et de torrents, de pinières et de pentes pierreuses, un pays inextricable, où les rivières seules semblent avoir réussi à se frayer un chemin.

Cervera domine la plaine fertile de la Zagarra, et avait l'honneur, en 1808, d'abriter l'Université de Catalogne, expulsée de Barcelone par Philippe V. Les étudiants donnaient à la petite ville une animation qu'elle n'a plus ; mais jamais la science ne l'adopta vraiment. Cervera ne tenait à son Université que pour des raisons d'intérêt, et les lourds et noirs bâtiments construits au XVIII[e] siècle montrent assez quelle prison fut Cervera pour les intelligences. Barcelone a reconquis son Université, pour l'honneur de la science catalane.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A San Guim, on repasse sur le versant méditerranéen de la chaîne et l'on descend rapidement sur Manresa en suivant le Rajadell. Manresa dresse sur sa haute colline une des plus belles églises gothiques de Catalogne. Elle s'enorgueillit des souvenirs de saint Ignace ; elle a décoré de bas-reliefs en albâtre la grotte dans laquelle il séjourna au début de sa vie mystique, et l'art churrigueresque a élevé là l'un de ses meilleurs édifices. Ce fut Manresa qui, en 1808, lança le premier cri de la résistance à l'envahisseur et fit un feu de joie sur sa grand'place avec le papier timbré au nom du lieutenant général Murat.

A dix lieues dans le nord, est la merveille de la Catalogne, la montagne de sel gemme de Cardona, découpée en portiques et en aiguilles par les pluies, et renfermant encore plus de 300 millions de mètres cubes de sel. Elle était exploitée en 1808 par le gouvernement et constituait un monopole d'État.

Manresa est sur le Cardoner ; mais, peu après avoir baigné la colline qui porte la ville, la petite rivière se jette dans le Llobregat, qui vient des Pyrénées et coule rouge et pressé vers Barcelone. C'est de Monistrol que le Montserrat apparaît dans toute sa beauté. La montagne sainte domine le fleuve de 800 mètres, dont près de la moitié en à-pics effrayants.

Le bourg de Monistrol n'a pas changé depuis des siècles ; c'est une agglomération de hautes maisons, sillonnée de rues étroites pavées de grandes dalles percées de trous. De ces ruelles sort une odeur composite d'huile, de vin, d'ail, de fumier animal et humain, les maisons, lépreuses par dehors, vaguement blanchies à la chaux par dedans, ne font pas pressentir les magnificences de l'abbaye voisine.

Tout le paysage, sauf la cime du Montserrat, est couleur de brique ; les vignes et les oliviers traînent sur la terre rouge ; l'ocre barbouille les roues des chars et tache les habits de travail. Un peu plus bas, à Olesa, les argiles rouges disparaissent un instant, mais pour reprendre un peu plus loin vers Tarrasa, où commence la plaine barcelonaise, semée de gros bourgs qui sont aujourd'hui des villes actives et remuantes, comme Sabadell et Granollers.

En remontant vers le Nord, le long du Besos, on traverse d'abord la plaine cultivée, puis on entre dans la partie montagneuse de la vallée du petit fleuve ; le ravin rocheux et boisé est d'aspect monumental ; là où il s'élargit, la terre apparaît fertile et bien cultivée. A un tournant de la route, une grotte se creuse dans des rochers rouges au milieu des frondaisons ; un peu plus haut la petite plaine de San Marti montre des oliviers et des

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vignes, puis le désert succède aux cultures, les arbres disparaissent ; ce ne sont plus que roches grisâtres et plateaux pierreux. A Centellas, nouveau changement de décor : la ville est située au pied d'une montagne de marne, que les pluies ont délayée et qui ressemble à une cascade figée. Plus loin des traînées de marne strient la plaine ; les collines, éboulées comme des dunes, présentent de longues déchirures blanchâtres, sur lesquelles se détachent des mottes de gazon, qui n'ont pas encore glissé jusqu'en bas.

La plaine s'élargit encore une fois autour de Vich, où la terre argileuse se prête à la culture de la pomme de terre, du blé, du maïs et du chanvre.

La petite ville épiscopale venait de voir terminer sa nouvelle cathédrale, qui remplaçait une ancienne église romane tombée de vétusté. Un bel autel d'albâtre sculpté, une tour romane, un cloître gothique étaient à peu près les seules curiosités de la cité ; mais, si l'on remontait au delà de la plaine et si l'on gagnait les bords du Ter à travers les collines marneuses à demi effondrées, on débouchait dans une splendide vallée bien boisée et on arrivait jusqu'à Ripoll, l'un des plus fameux monastères de Catalogne. L'église s'ouvrait par un portail roman d'une richesse inouïe, plus riche que le portail d'Angoulême, plus ciselé que la façade de Notre-Dame-la-Grande, chef-d'œuvre de sculpture barbare, échappé à grand'peine aujourd'hui à l'incendie de 1835. Derrière ce magnifique portail, la grande église à cinq nefs et à sept absides alignait ses massifs piliers quadrangulaires et étendait sa sombre voûte en berceau. Elle datait des temps héroïques ; moitié forteresse, moitié monastère, elle etait château-fort en temps de guerre et sanctuaire en temps de paix. Les cloîtres comptaient parmi les plus beaux d'Espagne.

Ripoll est déjà en terrain semi-granitique et touche presque à la frontière.

Nous n'avons pas tout vu, tant s'en faut ; nous en connaissons peut-être assez pour avoir une idée de ce pays varié et changeant, où la loi de la nature semble être le contraste, où il y a plus d'aspects sauvages et violents que d'aspects riants et paisibles, et où vit depuis des siècles une race forte et laborieuse apparentée de très près à la nôtre, aussi éprise que nous de droit et de liberté, et aussi incapable peut-être de les posséder.

G. Desdevises du Dezert.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les Stoïciens

Cours de M. RODIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Histoire intérieure du stoïcisme (*suite*).

Le successeur de Zénon n'eut pas son génie. Il s'appelait Cléanthe ; de cinq ou six ans plus jeune que Zénon, il était aussi d'origine orientale. Sa ville natale était Assos, dans la Troade, où il exerça pendant longtemps le métier d'athlète. Il était déjà presque quinquagénaire, il avait 48 ans, lorsqu'il vint à Athènes, vers 282. Il ne possédait alors pour toute fortune que quatre drachmes. Séduit par l'enseignement de Zénon, il s'attacha à lui. La nuit, il s'employait comme domestique, puisant de l'eau dans les jardins pour gagner sa vie. Aussi l'appelait-on plaisamment Phréantlès (le puiseur d'eau), au lieu de Kléanthès. C'était un homme robuste et doux, courageux et patient, infiniment modeste, un second Hercule, disait-on. Zénon lui-même, dont il fut le disciple pendant dix-neuf ans, mettait son courage et sa patience à l'épreuve : il lui faisait bêcher la terre, l'obligeait à lui rapporter, chaque jour, une obole de son salaire. Cléanthe endurait patiemment les moqueries de ses compagnons : lui disait-on qu'il était un âne, il répondait qu'il était, en effet, seul capable de porter le fardeau de Zénon. Il lui arrivait de parler tout seul, et quand on lui demandait à qui il s'adressait ainsi : « Je murmure, disait-il, contre un vieillard, qui, quoique chauve, manque de bon sens. » Son ardeur pour l'étude était mal servie par une intelligence lente et lourde. Il y suppléait par l'assiduité et l'application. N'ayant point de quoi acheter du papier, il écrivait sur des coquilles et des os plats les enseignements de Zénon. Cette intelligence massive, mais solide, n'était pourtant pas sans quelque esprit. Cléanthe était l'ami d'Arcésilas (315-241), qui devait se livrer à une polémique si acharnée contre le stoïcisme. Un jour que quelqu'un critiquait, en présence de Cléanthe, les idées d'Arcesilas : « Taisez-vous, dit Cléanthe, et ne méprisez pas ce philosophe ; quoiqu'il anéantisse par ses discours les devoirs de la vie, il les établit par ses actions. » Et comme Arcésilas, qui l'entendait, l'interrompait en disant : « Je n'aime point les flatteurs. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« Aussi n'est-ce pas, reprit Cléanthe, vous flatter que de prétendre « que vos discours et vos actions se contredisent. »

Il est probable que ce fut Zénon lui-même qui désigna Cléanthe pour lui succéder. Il ne pouvait confier sa doctrine à un homme qui lui fût plus dévoué et plus incapable de modifier sensiblement ses idées, et parce qu'il manquait d'originalité, et parce qu'ayant eu tant de peine à les apprendre, il devait y tenir. — Toutefois, sous la direction de Cléanthe, l'école stoïcienne fut moins florissante que du vivant de Zénon. Quelques-uns de ses condisciples, par exemple Hérille et Ariston, sans se brouiller avec lui, eurent leurs écoles à côté de la sienne, et celle d'Ariston était, paraît-il, plus fréquentée que celle de Cléanthe. Comme Zénon avait été l'ami du roi de Macédoine, Cléanthe fut très estimé par Ptolémée (Philadelphe ou, peut-être, Évergète) à qui il envoya son condisciple Sphærus. Faits qui ont leur importance, car ils nous montrent que, dès l'origine, le stoïcisme a commencé à exercer une influence politique. Cléanthe, après avoir dirigé l'école stoïcienne pendant trente-deux ans, mourut presque centenaire en 232. Il était malade, et, les médecins l'ayant mis à la diète, il trouva ce régime si profitable qu'il se laissa volontairement mourir de faim. Ses nombreux écrits, au nombre d'une cinquantaine, concernaient principalement la morale, mais aussi la logique, la rhétorique, la théologie, la physique. Il paraît avoir consacré à la logique, en particulier, beaucoup plus d'attention que Zénon lui-même. Cet homme, d'une médiocre intelligence, était cependant un écrivain très bien doué. De tous les ouvrages de l'école stoïcienne, c'étaient incontestablement les siens qui étaient rédigés dans la meilleure langue. Il avait même composé un hymne à Zeus, dans lequel l'ardeur de l'enthousiasme était très heureusement servie par l'expression. C'est, de tous ses écrits, le seul dont il nous reste un assez long morceau (une quarantaine de vers).

Son condisciple Ariston de Chio était un tout autre personnage. Il était versatile et bavard. Après s'être d'abord attaché à Zénon, il abandonna son enseignement pour celui de Polémon, et, en définitive, se mit à l'école des Cyniques et enseigna dans le Cynosarge, à l'endroit où jadis Antisthène avait enseigné. Sa faconde naturelle, que Zénon lui reprochait, était une sorte d'éloquence populaire qui lui donnait une grande action sur les foules : πειστικὸς καὶ ὄχλῳ πεποιημένος; aussi l'appelait-on la Sirène. C'est entre Arcésilas et lui que paraît avoir commencé la fameuse polémique de l'Académie contre le stoïcisme. Il eut de nombreux disciples, dont le plus célèbre fut Ératosthènes. Il vivait donc

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

encore vers 250. Diogène ne mentionne sous son nom qu'un petit nombre d'ouvrages, dont la plupart étaient déjà considérés comme apocryphes par les anciens. Aucun ne nous est parvenu. L'école qu'il avait fondée, celle des Aristoniens, ne paraît pas lui avoir longtemps survécu.

Persée, compatriote de Zénon, fut son commensal et son ami. C'était un bon vivant, sur le compte duquel des anecdotes un peu scandaleuses circulaient dans l'antiquité. Il faisait profession de stoïcisme, mais aurait volontiers voisiné avec les Cyrénaïques et les Épicuriens. Ce fut lui que Zénon envoya à la cour d'Antigonos Gonatas. Il sut gagner la faveur du prince, qui lui confia l'éducation de son fils naturel, Halcyoneus, et le prit pour conseiller. Il lui donna même le commandement de la garnison qu'il avait établie à Corinthe pendant sa guerre contre la Ligue achéenne. Ce fut là, d'après certains historiens, que, s'étant laissé surprendre par Aratus, il trouva la mort en 243. Persée fut à Zénon à peu près ce que Xénophon avait été à Socrate : un admirateur fervent, un ami dévoué et aussi un disciple, mais à qui le stoïcisme resta toujours un peu extérieur. Comme Xénophon, il consacra à la mémoire de Zénon des *Mémorables*, sous un titre un peu différent. Presque tous ses ouvrages concernaient l'éthique ou la politique ; mais ce fut plus encore un théoricien de l'action qu'un homme d'action.

Denys d'Héraclée, ville du Pont, fut d'abord l'élève de son compatriote Héraclide, puis celui de Ménédème d'Érétrie et d'Alexinus de Mégare. C'était, on le voit, un personnage passablement versatile, lui aussi, et qui avait tâté un peu de toutes les écoles avant de s'adresser à Zénon. Celui-ci, d'ailleurs, n'avait en ce disciple inconstant qu'une médiocre confiance. Denys était le seul des élèves de Zénon à qui le maître ne fît jamais aucune remontrance, et comme Denys lui en demandait la raison : « C'est, répondit Zénon, que je n'ai pas confiance en toi. » La défiance de Zénon était fondée ; car Denys, atteint d'une maladie qui lui causait de cruelles souffrances, renonça à soutenir que la douleur n'est pas un mal, et changea, encore une fois, de système pour adopter celui des Épicuriens ou des Cyrénaïques. Dès lors, il en profita pour se livrer à toutes sortes de débauches ἀπαρακαλύπτως ἡδυπάθει. Ainsi l'appelait-on Denys le Transfuge, Διονύσιος ὁ Μεταθέμενος. Comme Cléanthe, il se laissa mourir de faim.

Sphærus de Bosphore, qui fut le disciple de Zénon, puis de Cléanthe, nous est peu connu. Nous avons déjà signalé qu'il fut envoyé par Cléanthe à la cour de Ptolémée. Nous le retrouvons plus tard à Sparte, où il fut le conseiller et l'ami de Cléomène, dont

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

on connaît les tentatives malheureuses pour rétablir la constitution de Lycurgue. Ce fut probablement alors qu'il écrivit sa Λακωνικὴ πολιτεία et περὶ Λυκούργου καὶ Σωκράτους. Nous ne savons pas ce qu'il devint dans la suite. Ses ouvrages touchaient à toutes les parties de la philosophie. Les anciens goûtaient beaucoup ses *Définitions*.

Le poète Aratus de Soles, l'auteur des *Phénomènes*, appartient plutôt à l'histoire littéraire. Le stoïcisme paraît avoir glissé, sans exercer d'influence profonde, sur ce bel esprit uniquement préoccupé d'assembler de « délicates et subtiles paroles », comme le disait son ami Callimaque.

Pour terminer la liste des élèves de Zénon dont nous savons quelque chose, il nous reste à dire un mot d'Hérille. Nous ne sommes, d'ailleurs, renseignés à son sujet que par quelques brèves indications de Cicéron et de Diogène. Il était de Carthage et devint, dès sa jeunesse, le disciple de Zénon. Cependant il ne resta pas fidèle à son enseignement ; car il fonda, lui aussi, une secte indépendante, celle des Hérilliens. Ses ouvrages, nous dit Diogène, n'étaient pas longs, mais pleins de force, ὀλιγόστιχα δυνάμεως δὲ μεστά.

Divisée entre les Aristoniens, les Hérilliens, les Stoïciens orthodoxes, la tradition de l'enseignement de Zénon semblait compromise, lorsqu'elle fut reprise avec une nouvelle vigueur par un homme qui, de l'avis unanime des anciens, fut le second fondateur du stoïcisme, je veux parler de Chrysippe. Son importance dans l'histoire du stoïcisme exige que nous nous occupions un peu longuement de sa personne.

Chrysippe était né vers 280 peut-être à Tarse, mais plus probablement à Soles, en Cilicie. Son patrimoine ayant été confisqué, il fit d'abord le métier de lutteur à la course. Nous ignorons quand et comment il vint à Athènes. Toujours est-il qu'il y fut peut-être l'élève de Zénon, mais sûrement celui de Cléanthe ; il dut entendre aussi les fondateurs de la Nouvelle Académie, Arcésilas et Lacydes. A la mort de Cléanthe, il lui succéda comme chef de l'école stoïcienne. Il vivait chichement, servi seulement par une vieille femme. Il est probable qu'il n'était pas riche ou que, du moins, il imitait la parcimonie, λιτότης, de Zénon. La nature, à beaucoup d'égards, ne l'avait pas favorisé : il était petit et de complexion délicate ; son élocution et son style étaient encore plus barbares que ceux de ses prédécesseurs. Son caractère paraît avoir été tout l'opposé de celui de Cléanthe. Autant celui-ci était modeste et timide, autant Chrysippe avait d'orgueil, de vanité même, et se montrait sûr de lui. Il refusa de se rendre

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à la cour de Ptolémée, soit avec Sphærus, soit à sa place, et les anciens regardaient comme une singularité que, de tant d'ouvrages que Chrysippe avait composés, pas un seul n'eût été dédié par lui à un prince. Quelqu'un lui ayant demandé à qui il devait confier son fils : « A moi, répondit-il; car, si je savais que quelqu'un me surpassât en science, j'irais dès ce moment étudier sous lui la philosophie. » Aussi lui appliquait-on par ironie le vers d'Homère sur le devin Tirésias : « Celui-là seul a des lumières, les autres ne font que s'agiter comme des ombres .» On lui reprochait de ne pas aller aux leçons d'Ariston, qui avait un grand nombre de disciples : « Si j'avais pris garde au grand nombre, disait-il, je ne me serais pas adonné à la philosophie. » Enfin il semble avoir quelque peu méprisé son vieux maître Cléanthe. Comme un dialecticien était venu poser à Cléanthe une question difficile : « Cessez, lui dit Chrysippe, de détourner ce sage vieillard de choses plus importantes, et gardez vos raisonnements pour nous qui sommes plus jeunes. » Il disait souvent à Cléanthe qu'il n'avait besoin d'être instruit que des principes et que, pour les démonstrations, il saurait bien les trouver tout seul.

Mais, si son physique et son caractère laissaient à désirer, Chrysippe était merveilleusement doué au point de vue intellectuel. Personne ne l'égalait en ardeur et assiduité au travail ; ses ouvrages étaient au nombre de plus de sept cents. La vieille femme qui le servait, assurait qu'il écrivait quotidiennement plus de cinq cents lignes. Aussi l'érudition de Chrysippe était-elle prodigieuse; mais sa pénétration ne l'était pas moins. Il s'était approprié la dialectique de l'école de Mégare, s'était assimilé les arguments subtils dont les fondateurs de la Nouvelle Académie, Arcésilas et Lacydes, se servaient pour appuyer leur scepticisme, et c'est à Chrysippe que l'école stoïcienne est redevable de cette dialectique savante, qui fit donner aux Stoïciens le nom de disputeurs, ἐριστικοί : « Si les dieux, disait-on volontiers, faisaient usage de la dialectique, ils ne pourraient se servir que de celle de Chrysippe. » Ses adversaires mêmes proclamaient sa subtilité (*vaferrinus*), et personne dans l'antiquité n'eût protesté contre le jugement que Cicéron porte de lui : *Chrysippus acerrimo vir ingenio.*

Chrysippe avait une double tâche à remplir : c'était d'abord de ramener l'unité au sein même de l'école stoïcienne, qui semblait en train de se disperser en petites sectes sans cohésion et sans influence ; puis de défendre le stoïcisme contre les écoles rivales ou hostiles. Quant au premier de ces résultats, ses efforts réussirent. Sa polémique contre Ariston, contre Hérille, peut-être

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

même contre Cléanthe, mit fin aux discussions qui divisaient l'école stoïcienne : *post enim Chrysippum non est sane disputatum*, dit Cicéron. Quant aux écoles rivales auxquelles Chrysippe eut affaire, c'étaient celle des Épicuriens, à peu près contemporaine du stoïcisme, et surtout la Nouvelle Académie, qui, tout en se réclamant de Platon, croyait pouvoir, en son nom, professer le scepticisme. Aux Épicuriens, Chrysippe, et les Stoïciens après lui, paraissent n'avoir opposé que le mépris. C'étaient des hommes sans culture, qui dédaignaient la dialectique, et qui, aux arguments subtils des Stoïciens, ne répondaient que par des affirmations sans preuves. Comment discuter avec des gens qui se contentent de répondre aux conclusions de raisonnements en règle que « ce n'est pas vrai », et qui se retranchent dans leurs affirmations, sans apporter de raisons eux-mêmes. Or telle était l'attitude des Épicuriens : quand on prétendait leur prouver par exemple que le plaisir n'est pas un bien, ils répondaient : « Le plaisir est un bien, cela se sent, comme on sent que le feu chauffe, et ne peut se démontrer ». Mais, avec les sceptiques de l'Académie, c'était une autre affaire : pour résister à leurs raisonnements, il fallait disposer d'une dialectique aussi subtile et aussi serrée. Chrysippe s'était donc mis à leur école et y avait acquis une dextérité d'argumentation égale à la leur. Il avait été, disait-on, le couteau qui avait tranché les nœuds compliqués de la dialectique des Académiciens. Il était devenu lui-même si habile dans l'art de soulever des doutes, qu'il en arrivait à ne plus pouvoir les résoudre, et que ses successeurs l'accusaient d'avoir ainsi fourni des armes à ses adversaires : *ipsum sibi respondentem inferiorem fuisse : itaque ab eo armatum esse Carneadem*. De même que Chrysippe avait retourné contre Arcésilas ses propres arguments ; de même, plus tard, Carnéade pouvait tourner contre les Stoïciens les arguments de Chrysippe, et déclarer que, si Chrysippe n'avait pas existé, lui-même n'aurait pas pu être ce qu'il était.

Mais une doctrine qui a ainsi à se défendre de différents côtés, doit forcément s'enrichir et se préciser. Sans doute, Chrysippe resta fidèle, sur tous les points essentiels, aux idées de Zénon ; mais il précisa et ajouta beaucoup. Avec lui, le stoïcisme devint un système complet et lié dans tous ses détails. Il marqua exactement les limites qui le sépareraient du cynisme, s'expliqua sur les questions du criterium de la certitude et de la connaissance, établit définitivement la psychologie stoïcienne, et surtout créa presque entièrement leur logique. A tel point qu'on put dire que, « si Chrysippe n'avait pas existé, il n'y aurait pas eu de stoïcisme », et qu'il arrive aux historiens anciens de désigner les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Stoïciens sous le nom de *Chrysippéens*. Somme toute, après Chrysippe, aucune addition, aucune modification importante n'ont été faites à la doctrine qu'il avait érigée en système. Il mourut âgé de quatre-vingts ans environ, entre 208 et 204. Les Athéniens, pleins d'admiration pour son génie, lui avaient octroyé le titre de citoyen et lui élevèrent une statue dans le Céramique. Chrysippe a été l'écrivain le plus fécond de l'antiquité. Malheureusement, le temps n'a pas épargné ses ouvrages. Des titres (qu'il serait fastidieux et inutile de citer) et quelques fragments, voilà tout ce qu'il nous en reste. Peut-être faut-il attribuer ce résultat au peu de valeur littéraire de ses livres ; il paraît n'avoir eu aucun souci de la forme, et l'on comprend qu'un homme, qui écrit quotidiennement la valeur de vingt-cinq de nos pages, n'ait guère le temps d'en soigner la forme. Les anciens étaient unanimes à déplorer l'incorrection de son style, sa sécheresse, son impureté, ses répétitions sans fin, ses citations longues et fréquentes, à tel point qu'Apollodore pouvait dire, sans doute avec quelque exagération, que, si l'on ôtait de ses écrits tout ce qui appartient à autrui, il ne resterait que le papier bleu : κενὸς ὁ χάρτης. Les ouvrages de Chrysippe ont pourtant été très lus dans l'antiquité, et ont assuré l'existence et la durée du stoïcisme.

En ce qui concerne les successeurs de Chrysippe, nous pouvons presque nous borner à une nomenclature, en insistant seulement sur les dates et les faits les plus importants : Aristokréon, son neveu ; Zénon de Tarse, successeur de Chrysippe comme chef de l'École ; Diogène de Séleucie, ordinairement appelé le Babylonien, qui fut l'un des trois philosophes que les Athéniens envoyèrent en ambassade à Rome en 156, — les deux autres étaient Carnéade et le péripatéticien Critolaüs ; — Diogène succéda à Zénon de Tarse dans la direction de l'école stoïcienne et fut, à son tour, remplacé par son élève et concitoyen Antipater, qui, parvenu à un âge avancé, s'empoisonna ; Archédème, aussi de Tarse, autre disciple de Diogène, qui fonda une école stoïcienne à Babylone. Ceux que je viens de nommer en dernier lieu, Diogène, Antipater, Archédème, eurent affaire à Carnéade, comme Chrysippe avait eu à repousser les attaques d'Arcésilas. Antipater surtout avait composé contre lui un grand nombre de traités. On a prétendu que la polémique de Carnéade avait amené ceux qui ont eu à se défendre contre elle à modifier la conception stoïcienne du souverain bien. Je ne pense pas que les modifications aient été aussi profondes qu'on le pense. C'est une question que nous retrouverons, quand nous aborderons l'étude de la morale stoïcienne. Un autre disciple de Diogène, Boethus de Sidon, subit

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

aussi l'influence de la polémique de Carnéade, et fut peut-être amené par là à modifier sensiblement les conceptions cosmologiques habituelles aux Stoïciens. Diogène étant mort vers 150, nous arrivons avec ses disciples, Antipater, Archédème, Boethus, au second tiers du IIe siècle.

Désormais le stoïcisme, qui a déjà pénétré du côté de l'Orient jusqu'à Babylone, qui a depuis longtemps gagné Alexandrie, se répand en Occident et va faire des prosélytes à Rome. Ce fut, en effet, un élève d'Antipater, Panætius, qui se fit l'apôtre du stoïcisme à Rome. Il était né à Rhodes, vers 180. Après avoir étudié la philosophie à Athènes, il vint à Rome, où il fut l'hôte et l'ami du second Scipion l'Africain. Il gagna au stoïcisme, non seulement Scipion et Lælius, mais une foule de personnages qui inaugurent brillamment l'ère du stoïcisme romain : Lucius Furius Philus, Tiberius Grachus, Tubéron, Q. Mucius Scœvola, Caïus Fannius, P. Rutilius Rufus, Ælius Stilo et d'autres. En 143, Scipion amena avec lui Panætius dans son long voyage en Orient et en Alexandrie. A la mort d'Antipater, Panætius revint à Athènes, où il prit la direction de l'école stoïcienne, qu'il garda sans doute jusqu'à la mort, vers 110. Comme savant, comme maître, comme écrivain, Panætius eut une grande réputation et une grande influence. Cicéron l'appelle le premier des stoïciens : *vel princeps ejus (stoïcæ) diciplinæ ; magnus homo et in primis eruditus, gravissimus stoïcorum.* Son disciple Posidonius fut aussi très estimé des Romains. Il était né à Apamée, en Syrie, vers 135. En vue d'études géographiques et scientifiques, il entreprit, vers 100 ou 90, un grand voyage dans l'Ouest, au cours duquel il eut sans doute l'occasion de séjourner quelque temps à Rome. Puis il alla enseigner à Rhodes, où il reçut le titre de citoyen et exerça des fonctions importantes. Un grand nombre de Romains, notamment Cicéron en 78, puis Pompée et bien d'autres, sans doute, l'entendirent. Posidonius, dit Cicéron, est un ami pour tous les gens cultivés : *familiaris omnium nostrum Posidonius.* Posidonius eut l'occasion de revenir à Rome une seconde fois, chargé d'une ambassade par les Rhodiens, en 87 ou 86. Il mourut très âgé, vers 51.

A présent, le stoïcisme a définitivement pris pied en Occident, et ne cessera plus d'y être représenté. Voici quelques noms : Q. Sextius et son fils, qui firent école à Rome, et eurent pour disciples Sotion d'Alexandrie, Cornelius Celsus, Fabianus Papirius et d'autres. Q. Sextius était un contemporain d'Auguste. Sous Tibère et sous Néron, les Stoïciens sont devenus si nombreux, qu'ils portent ombrage à des princes peu disposés à pratiquer leurs

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

maximes, et qu'on redoute leur influence politique : *Stoicorum arrogantia sectaque quæ turbidos et negotiorum adpetentes faciat.* Sous Tibère, le Stoïcien Attalus est banni ; sous Néron : Pætus Thraséa, Senèque, Lucain, Rubellius Plautus sont mis à mort ; Musonius, Cornutus, Helvidius Priscus sont exilés.

Nous voici parvenus à l'époque de Musonius et d'Epictète. Je bornerai ici cet exposé de l'histoire extérieure du stoïcisme ; car les représentants qu'il a pu avoir dans les siècles suivants n'y ont certainement rien ajouté. Il me reste, avant d'aborder l'étude de la doctrine elle-même, à dire quelques mots des sources qui nous la font connaître.

Pour les indications biographiques que je viens de donner, les sources sont très nombreuses. Je me borne à mentionner, en ce qui concerne les vies des Stoïciens grecs jusqu'à Chrysippe : Diogène et Athénée. C'est à eux que nous sommes redevables de la plus grand partie de nos renseignements, et leurs indications sont assez souvent dignes de foi, car ils se sont servis l'un et l'autre d'auteurs plus anciens. Pour la vie de Zénon, par exemple, ils ont eu recours, tous les deux, à un historien presque contemporain des faits qu'il rapporte : Antigonos de Claryste (né vers 295).

Les sources de la doctrine stoïcienne peuvent être réparties en 5 rubriques différentes : 1° les ouvrages des Stoïciens eux-mêmes qui nous sont parvenus intégralement ; 2° les ouvrages de ceux qui ont exposé tout ou partie de la philosophie stoïcienne ; 3° de ceux qui se sont inspirés plus ou moins directement des ouvrages des Stoïciens ; 4° de ceux qui ont consacré des traités plus ou moins étendus à critiquer la doctrine stoïcienne ; 5° enfin ceux qui contiennent, de façon plus ou moins accidentelle, des citations des livres stoïciens. — Il est clair que ce classement n'a rien d'absolu et que tel ouvrage peut appartenir à la fois à deux ou plusieurs de ces rubriques. Par exemple, tel traité d'un stoïcien peut contenir des citations de ses devanciers.

1° Dans le premier groupe, nous n'avons presque rien à mettre. Aucun ouvrage des fondateurs du stoïcisme ne nous est parvenu en entier. Tous ceux que nous avons sont postérieurs à l'ère chrétienne ; encore n'en avons-nous pas beaucoup. Ce sont ceux de Sénèque, les *Entretiens* et le *Manuel* d'Epictète, et les *Pensées* de Marc-Aurèle. Œuvres d'une époque où la morale est devenue toute la philosophie, ces ouvrages ne nous renseignent que peu ou pas sur la logique et la physique des Stoïciens. Toutes les fois que Sénèque traite une question de ce genre (réserves faites pour les *Questions naturelles*), il a soin de s'en excuser ; Epictète n'en parle qu'incidemment ; Marc-Aurèle plus du tout. — 2° Parmi

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ceux qui ont exposé la doctrine stoïcienne, sans être eux-mêmes des Stoïciens, en historiens, Cicéron occupe le premier rang. Nous lui devons le seul exposé complet et systématique que nous ayons de la morale stoïcienne. Malheureusement le *De Finibus*, où se trouve cet exposé, a été écrit avec beaucoup de hâte ; il s'y rencontre bien des obscurités et des incohérences. La plupart des traités philosophiques de Cicéron ont été presque textuellement traduits sur des ouvrages grecs. Cicéron ne s'est pas toujours donné le temps de bien comprendre ce qu'il traduisait. Du moins, et c'est une compensation, n'a-t-il ajouté que très peu de chose de son propre fonds. — Nous avons, sous le nom de Plutarque, un traité intitulé *Placita* ou *De Placitis philosophorum*, sorte de résumé d'histoire de la philosophie. Il contient un assez grand nombre de renseignements, d'autant plus précieux qu'il ne fait que reproduire un auteur plus ancien, Aétius, qui a écrit vers la fin du premier siècle, et qui a été utilisé aussi, beaucoup plus tard (fin du v^e^ siècle), par Stobée. Stobée nous a laissé, sous le nom de *Florilegium* (ἀνθολόγιον) et d'*Eclogæ*, deux recueils composés, soit de fragments d'ouvrages, en particulier d'ouvrages philosophiques, soit de résumés de doctrines. Le second livre des *Eclogæ* contient ainsi un résumé de la doctrine stoïcienne, mais qu'il ne faut employer qu'avec prudence, les idées stoïciennes y étant peut-être mélangées notamment d'opinions péripatéticiennes. Enfin Diogène Laërce, l'auteur du *De vitis philosophorum*, qui écrivait vers le milieu du III^e^ siècle ap. J. C., a ajouté à la vie de chaque philosophe un résumé du système. Malheureusement, lui aussi, en employant des sources plus anciennes, a juxtaposé sans critique des morceaux empruntés à des historiens différents et a même quelquefois dénaturé les idées en voulant les résumer. — 3° J'arrive aux ouvrages inspirés plus ou moins directement par des sources stoïciennes. Ici encore, c'est Cicéron qui tient le premier rang : le *De Officiis*, par exemple, est presque textuellement traduit d'un ouvrage de Panætius. Le *De Legibus*, les *Académiques*, le *De Fato*, le *De Divinatione*, le *De Natura Deorum*, etc. Suivent aussi, et très près, les écrivains grecs que Cicéron a utilisés. On peut rattacher au même groupe un certain nombre de traités de Philon le Juif, dont il est manifeste que quelques morceaux reproduisent mot pour mot des textes stoïciens. — 4° Une autre source abondante est formée par les auteurs qui ont critiqué la doctrine stoïcienne, et qui, pour la combattre, ont dû l'exposer. Ce sont principalement : Plutarque, qui avait composé deux traités : l'un *Contre les Stoïciens*, l'autre *Des contradictions des Stoïciens* ; le célèbre

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

médecin Galien (milieu du IIe siècle) qui, dans son ouvrage *De placitis Hippocratis et Platonis*, avait vivement attaqué la psychologie de Chrysippe, et qui, à l'occasion de sa polémique, cite textuellement de longs morceaux ; Alexandre d'Aphrodise, le commentateur d'Aristote, dont l'ouvrage intitulé *De Fato*, περὶ εἱμαρμένης, est notre source la plus abondante et la plus sûre, en ce qui concerne les idées des Stoïciens sur le déterminisme et la contingence ; Sextus Empiricus, l'adversaire sceptique de tous les dogmatiques, qui, soit dans des *Hypotyposes Pyrrhoniennes*, soit dans son grand ouvrage contre les dogmatiques, πρὸς τοὺς μαθηματικούς, cite souvent les philosophes qu'il combat. — 5° Enfin les auteurs qui, plus ou moins incidemment, font allusion aux doctrines des Stoïciens ou citent leurs ouvrages, sont si nombreux, qu'il serait trop long et oiseux de les énumérer tous. Mentionnons au hasard : A. Gelle, Clément d'Alexandrie, Lactance, Tertullien, Simplicius, Chalcidius, etc. — Somme toute, sans tenir compte des ouvrages stoïciens qui nous sont parvenus soit en entier, soit en majeure partie, nous disposons d'environ trois mille fragments ou indications intéressant l'histoire du stoïcisme. Ces textes ont été réunis par von Arnim en trois volumes, publiés à Leipzig de 1903 à 1905. Il y a, bien entendu, quelque déchet dans cette masse de documents, car beaucoup ne font que répéter les mêmes choses. Sur les doctrines paradoxales, ou de nature à frapper l'imagination, ou exprimées sous une forme qui les imposait à l'attention, nous avons dix témoignages pour un ; sur les points les plus difficiles et les plus abstraits, nous sommes souvent démunis et réduits à des hypothèses. Pour la logique et la physique des Stoïciens en particulier, les fragments dispersés dont nous disposons ne valent pas le plus médiocre des exposés systématiques. C'est donc un travail de reconstruction, et de reconstruction en partie conjecturale, que nous avons à faire, et que nous commencerons dans un prochain entretien.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les institutions de la France à l'époque des Valois (1328-1515)

Cours de M. PFISTER,

Professeur à l'Université de Paris.

L'autorité royale (*suite*).

Nous avons vu, dans la précédente leçon, que, en l'année 1374, Charles V fit deux ordonnances : l'une par laquelle il donnait la régence à son frère aîné, le duc d'Anjou, au cas où il mourrait avant que son fils eût atteint sa quatorzième année ; l'autre, par laquelle il attribuait la tutelle à la reine mère, assistée d'un conseil composé d'un grand nombre de membres : douze de ces membres au moins devaient être présents à chaque délibération, et ils devaient être mis au courant de tous les faits concernant les enfants de France. Mais Charles V n'avait pris qu'une décision personnelle pour ses enfants. Cette ordonnance n'avait pas de portée générale, comme celle qui fixait la majorité du roi : il comprenait que les circonstances pourraient changer, qu'il n'était pas possible de laisser toujours la tutelle à la reine mère, la régence au premier prince du sang. Chaque roi devait régler cette question de la manière la plus sage. — Charles V avait indiqué la voie à suivre, et, sous Charles VI, au moment où les Marmousets gouvernaient la France, où tant d'ordonnances du sage roi furent reprises, deux nouvelles calquées sur celles de Charles V, d'après le même formulaire, furent rendues. Charles VI décida qu'au cas où il mourrait « avant que Charles ou autre nostre aîné fust entré au quatorzième an de son âge, » son frère le duc d'Orléans aurait le « gouvernement, garde et défense » du royaume avec les mêmes pouvoirs attribués jadis au duc d'Anjou et avec obligation pour lui de faire le même serment. Quant à la tutelle du jeune prince, elle serait exercée par sa mère, Isabeau de Bavière, et, avec elle et en sa compagnie, « nos très chers et amés oncles Jehan, duc de Berry, Philippe, duc de Bourgogne, Louis, duc de Bourbon et nostre cher et bien amé frère et cousin Louis, duc de Bavière, frère de nostre compagne. » Mais il faut noter qu'il n'est plus question d'un conseil de tutelle ; ces personnages

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

restent les maîtres. — Plus tard, Charles VI promulgua l'important édit d'avril 1403 (Cf. Isambert, t. VII, p. 53), qui réglait la régence. Il n'y aurait plus de régent en titre : dès la mort du roi, son fils aîné, quel que fût son âge, même si c'était un tout petit enfant, serait réputé roi aussitôt : « Le roi est mort, vive le roi » ; néanmoins, s'il était en bas âge, il ne pourrait gouverner tout de suite, et alors la tutelle et la charge du gouvernement devaient être assurées par la reine mère, les ducs de Berry, de Bourgogne, d'Orléans et de Bourbon, qui, pour le gouvernement, devaient être assistés de gens du Conseil royal. — Le 16 décembre 1407, après l'assassinat du duc d'Orléans, une ordonnance fut rendue encore sur ce sujet. (Cf. Isambert, t. VII, p. 153.) Le dauphin, Louis de Guyenne, serait réputé roi dès la mort de son père, et gouvernerait avec l'aide de la reine mère, « des plus prochains du lignage et sang royal qui là seraient [aucune mention n'est faite du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, qui s'était enfui aussitôt après avoir fait assassiner le duc d'Orléans], du connétable et chancelier de France, et des membres du Conseil qui seraient là. » Les décisions seraient prises à la majorité. L'ordonnance était déclarée irrévocable.

Le conseil de régence devait entrer en fonctions en cas de minorité du roi ; mais il fallait aussi un conseil de régence, quand le roi ne pouvait exercer son ministère pour cause de maladie ; et, précisément, Charles VI ne gouverna que par intermittence, puisque, en 1392, il devint fou et n'eut que de rares moments de lucidité ; le conseil de régence fut, en ce cas, un peu modifié. — Le 25 décembre 1409, Charles VI, « constatant que le dauphin (ce « n'était pas le futur Charles VII, mais Louis, duc d'Aquitaine, né « en 1397) vient aux ans de puberté et en âge de pouvoir endurer « peine et diligence de vacquer et entendre ce à quoi nous le « voudrions employer », décide que le dauphin tiendra le conseil en sa place. En réalité, le dauphin n'a aucune volonté propre ; et les oncles de Charles VI gouvernent à sa place. — Il est fort occupé de plaisirs, et il en sera à peu près de même des dauphins qui lui succéderont après sa mort, qui survint le 18 décembre 1415 : Jean, quatrième dauphin, qui meurt le 5 août 1416, et Charles, cinquième dauphin (le futur Charles VII). — Charles devint lieutenant général du royaume en 1417 ; puis, quand les Bourguignons se furent emparés de Paris, il prit le titre de régent (26 décembre 1418) et constitua un gouvernement hors de Paris, avec un Parlement à Poitiers et une Chambre des Comptes à Bourges.

Louis XI désigna comme régente, pendant la minorité de son fils Charles VIII, sa fille, Anne de Beaujeu, sans lui imposer de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

conseil de régence ; les princes du sang réclamèrent. La question fut portée devant les Etats de 1484, qui mirent les partis d'accord en proclamant Charles VIII majeur, ce qui n'empêcha pas Anne de Beaujeu de conserver son influence sur son frère.

Depuis cette époque, la régence fut généralement donnée à la reine mère; il en fut ainsi de Louise de Savoie pendant la captivité de François Ier à Madrid (1525-1526), de Catherine de Médicis pendant la minorité de Charles IX, de Marie de Médicis pendant celle de Louis XIII, d'Anne d'Autriche pendant celle de Louis XIV.

En 1715, le Parlement devait attribuer la régence au premier prince du sang (la reine mère étant morte), et cela contrairement au testament de Louis XIV. — Mais, ce qui n'est pas conforme à l'ordonnance de Charles VI, c'est que ces reines et Philippe d'Orléans, en 1715, se soient déclarés régentes ou régent; de plus, ils n'avaient pas à côté d'eux de conseils pour prendre une décision à la majorité des suffrages ; ils avaient, comme le déclarait le Parlement pour Marie de Médicis, « l'administration des affaires, avec toute-puissance et autorité ».

En 1791, cette question de la régence devait être encore soulevée ; la constitution de 1791 donna la garde du roi et la tutelle à la reine mère, la régence au plus proche parent mâle du roi âgé de 25 ans ; on revenait ainsi au régime institué par Charles V.

A qui appartenait-il de régler les questions litigieuses que pouvait soulever la formation du conseil de régence ? Au XIVe siècle, ce furent les Etats généraux qui s'en chargèrent, ainsi qu'en 1484, où Philippe Pot réclama ce droit pour eux. Mais les Etats généraux n'arrivèrent pas à jouer un rôle régulier dans l'Etat; les Etats d'Orléans, sans doute, confirmèrent les pouvoirs de Catherine de Médicis ; mais, plus tard, ce fut le Parlement de Paris auquel on s'adressa, et qui décerna, au nom du roi mineur, la régence, soit aux reines mères, soit, en 1715, au duc d'Orléans.

En somme, trois grands principes sont posés pendant la période qui nous intéresse :

1° Les femmes sont exclues du trône de France ; elles ne peuvent transmettre à leurs enfants, même mâles, un droit qu'elles n'ont pas. Le principe d'hérédité est, sauf ces réserves, absolu ; le plus proche parent par les mâles succède au roi défunt, sans qu'il soit besoin d'aucune proclamation ou nomination ni des grands barons, ni des Etats généraux, ni d'aucune puissance.

2° Les rois de France sont majeurs, dès qu'ils sont dans leur quatorzième année.

3° Tous les actes du gouvernement émanent du roi lui-même,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

quel que soit son âge. Il n'y a jamais interruption en France de l'autorité royale ; quant à la régence, elle est, en théorie, confiée à la reine mère ou au premier prince du sang, assisté d'un conseil; mais la pratique n'a pas toujours répondu à la théorie.

Les titres du roi. — Le roi s'appelle « roi de France » et, en latin, *Francorum rex* ; à l'imitation des Carolingiens, il ajoute la formule : « par la grâce de Dieu » ; par exemple, Jean le Bon s'appelle : « Jehan, par la grâce de Dieu, roi de France », en latin : *Joannes, Dei gratia, Francorum rex.* Au début, cette formule n'avait qu'une signification pieuse : elle était empruntée au formulaire ecclésiastique; mais, bientôt, on l'interprète, en disant que « roi par la grâce de Dieu » signifiait que le roi ne tenait son royaume que de Dieu. Beaucoup de seigneurs s'intitulaient, à l'origine, ducs et comtes par la grâce de Dieu ; mais, au xv^e siècle, les rois de France leur interdirent d'user de cette formule. Quand Charles VII, en août 1445, fit grâce au comte d'Armagnac qui s'était révolté contre lui, il lui fit jurer que ni lui ni ses successeurs ne s'appelleraient, à l'avenir, « comte d'Armagnac par la grâce de Dieu » ; « car leurs seigneuries sont tenues du roi et sujets de la couronne ». Louis XI reprocha vivement au duc de Bretagne d'user de cette formule.

Il est très difficile de savoir à quelle époque nos rois ont pris le titre de *rois très chrétiens ;* quelques auteurs, entre autres Mabillon, ne font remonter ce titre qu'à Louis XI. Viollet reprend cette thèse, et prétend que le pape Paul II, voulant flatter le roi pour obtenir un meilleur traitement pour le cardinal de La Balue, aurait accordé ce titre à Louis XI. Cet usage est bien plus ancien ; il remonte même avant le règne de Charles V. Raoul de Presles, dans son prologue à la *Cité de Dieu* de Saint Augustin, écrivait : « Et ces choses, mon très redouté seigneur, démontrent « et dénotent pour vraie raison que, par ce, vous êtes et devez être « le seul principal protecteur, champion et deffenseur de l'Eglise, « comme ont esté vos devanciers. Et ce bénit le Saint Siège de « Rome qui a accoustumé à escrire à vos devanciers et à vous « singulièrement à l'intitulation des lettres : *au très chrestien* « *prince.* »

Le roi de France est le roi *très chrétien,* comme le roi de Hongrie est le roi *apostolique,* le roi d'Espagne le roi *catholique,* le roi de Portugal le roi *très fidèle.* D'ailleurs, le roi ne se qualifie jamais ainsi lui-même ; ce titre ne se trouve que dans les actes à son adresse.

Le titre de *sire* n'est pas, primitivement, réservé au roi ; ce mot, qui est le cas nominatif du nom dont *seigneur* est le cas régime,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

était donné à tous les seigneurs et à plusieurs autres personnes ; il ne fut réservé exclusivement au roi qu'au xv^e siècle. Ce fut au xiv^e siècle qu'on garda pour le roi les qualificatifs de « Votre Hautesse » ou « Votre Majesté », *Altitudo* ou *Majestas vestra.*

Le sacre du roi. — Le roi, une fois monté sur le trône, doit être *sacré.* Mais il faut noter qu'il exerce son autorité par le seul fait de son avènement ; il fait des ordonnances, touche les revenus de la couronne, peut déclarer la guerre, etc., bien avant le sacre. Le sacre est devenu une cérémonie coûteuse et grandiose ; il faut s'y préparer longtemps à l'avance ; il n'a lieu que quelques mois après l'avènement. Pourtant ce sacre ajoutait à l'autorité du roi ; il revêtait sa personne d'un caractère sacré : le sacre de Charles VII à Reims, le 17 juillet 1429, consacre en quelque sorte la légitimité du roi, et la cérémonie à laquelle assista Jeanne d'Arc avec son étendart fut un grand événement historique : les Français croyaient à la vertu mystique du sacre, que Renan a pu appeler « un huitième sacrement » ; et voilà pourquoi Jeanne eut raison de marcher sur Reims, après la délivrance d'Orléans, au lieu de s'occuper tout de suite de la conquête de la Normandie.

Le sacre doit avoir lieu à Reims, dans la belle cathédrale, et c'est à l'archevêque de Reims qu'il appartient de présider la cérémonie ; à partir de Philippe VI de Valois, on ne peut citer aucune exception à ce fait. Le cérémonial fut fixé définitivement lors du sacre du roi Charles V et de sa femme Jeanne de Bourbon, le 19 mai 1364 ; Charles V ordonna de le relater dans un livre, qu'on a cru longtemps perdu et qu'on a retrouvé au British Museum (fonds de Robert Cotton). Ce manuscrit fut écrit en 1365, comme le porte une note de la main même de Charles V ; il est orné de miniatures représentant les scènes du couronnement du roi et de la reine avec le détail du mobilier, et aussi les portraits du roi, de la reine et des personnages qui l'accompagnent. Le texte en a été republié par M. G. Leroy, qui paraissait le croire inédit. Il contient le cérémonial en français, puis le cérémonial en latin, plus développé (serment des pairs, serment des chevaliers qui portent l'oriflamme, etc.). Nous allons brièvement analyser ce cérémonial.

Le sacre doit avoir toujours lieu un dimanche. Le roi doit arriver à Reims quelque temps avant la cérémonie, au moins la v ille. La nuit qui précède le sacre, le roi vient faire oraison dans la cathédrale ; puis, le jour du sacre, de grand matin, les deux premiers pairs ecclésiastiques du royaume, c'est-à-dire les évêques de Laon et de Beauvais, viennent chercher le roi au palais archiépiscopal où il a passé la nuit, et le conduisent à la cathé-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

drale, où l'attend l'archevêque de Reims, qui l'installe sur un siège préparé d'avance. Les moines de l'abbaye de Saint-Remy de Reims vont, pendant ce temps, chercher la sainte Ampoule, qui est conservée à leur monastère et renferme l'huile sainte qu'un ange aurait apportée du ciel lors du sacre de Clovis (en réalité, il n'y a point eu de sacre de Clovis : Clovis a simplement été baptisé). La sainte Ampoule apportée, les évêques de Beauvais et de Laon soulèvent le roi pour le montrer au peuple. On demande au peuple s'il accepte un tel pour roi (c'est un vestige de l'ancienne élection) : le peuple, à l'origine, répondait par une acclamation ; mais, déjà au temps des Valois, comme plus tard au XVIII^e siècle, le peuple ne répond plus que par un « respectueux silence ». L'archevêque fait ensuite requête au roi de prêter le serment d'usage. Le roi prête d'abord serment aux évêques ; il jure de leur conserver à eux et à leurs églises *canonicum privilegium et debitam legem atque justitiam ;* il prête serment ensuite au peuple, et promet *ut populus christianus veram pacem servet ;* il promet de garder et de ne jamais aliéner *superioritatem, jura et nobilitates coronæ Franciæ ;* il promet d'interdire toute iniquité, de rendre à tous justice, et enfin de chasser hors du royaume les hérétiques, *exterminare hæreticos* (ce dernier serment a été ajouté depuis le grand concile de Latran de 1215, et Louis XVI le prêta encore en 1775, malgré la prière de Turgot). Après ce serment, le *Te Deum* est entonné ; puis le roi s'avance vers l'autel, sur lequel ont été déposés les insignes de la dignité royale : la couronne d'or, le glaive dans son fourreau, les éperons d'or, le sceptre, la main de justice, des brodequins de soie où sont brodés des lis (tous ces insignes ont été apportés à Reims par l'abbé de Saint-Denis, qui en a la garde). Le roi enlève ses vêtements de dessus, et ne garde qu'une tunique de soie et sa chemise, échancrée à la poitrine et aux épaules ; le chambrier de France lui met les brodequins, le duc de Bourgogne lui attache les éperons d'or ; l'épée est bénite, tirée de son fourreau par l'archevêque, remise au roi, qui la rend à un baron chargé de la porter devant lui. Chacun de ces actes est accompagné d'une prière spéciale, dont le formulaire a été conservé. Ensuite commencent les onctions avec l'huile de la sainte Ampoule ; le roi est oint successivement au sommet de la tête, sur la poitrine, sur les épaules, à la jointure des bras, *in compagine brachiorum*, sur les mains, et, chaque fois, l'archevêque répète : *Ungo te in regem de oleo sanctificato.* Successivement l'anneau, le sceptre, la main de justice, la couronne sont bénits, et on les remet au roi. C'est l'archevêque de Reims qui pose la couronne sur la tête du roi. Puis la messe

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

commence ; à l'offrande, le roi s'avance vers l'autel, précédé du baron qui porte l'épée nue ; il donne un pain, du vin dans un vase d'argent, treize besants d'or. Après la cérémonie, la chemise du roi, qu'a touchée l'huile sainte, est brûlée. — La reine, quand le roi est marié, est couronnée avec lui ; elle est assise sur un trône moins élevé, et elle a un sceptre plus petit. Si le roi se marie après son avènement, il fait parfois sacrer et couronner la reine : par exemple, Charles VI, sacré le 4 novembre 1380, marié à Isabeau de Bavière en 1385, fit sacrer la reine à Reims, en 1389 ; mais cette cérémonie n'est pas obligatoire. Le dauphin n'est plus jamais sacré du vivant de son père, comme la chose avait lieu sous les premiers Capétiens.

Le sacre entraînait, en général, de grands frais, qui étaient à la charge de l'archevêque et des habitants de Reims : ceux-ci d'ailleurs recevaient en échange d'importants privilèges. Le sacre était, en général, suivi de fêtes où la royauté se montrait très prodigue. Après son sacre à Reims, le 26 septembre 1350, Jean le Bon arma chevalier son fils aîné Charles et son second fils Louis, le futur duc d'Anjou, le comte d'Alençon, Charles, et quelques autres, et ce fut l'occasion de grandes dépenses. Après le sacre, le roi faisait son entrée à Paris, ce qui était toujours une cérémonie solennelle : telles furent les entrées à Paris de Jean le Bon, le 7 octobre 1450, de Charles VI et d'Isabeau de Bavière. Des fontaines de vin coulaient, des représentations théâtrales et des tableaux vivants avaient lieu aux carrefours. Le sacre de Louis XI (15 août 1461) fut magnifique, parce que le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, en fit les frais. Philippe le Bon fit ensuite son entrée à Paris, revêtu d'une robe qui lui avait coûté 400.000 écus ; mais Louis XI se montra très pauvrement vêtu, comme à son habitude, et ne fit pour sa part aucune dépense.

Les pouvoirs du roi. — Le roi de France, ainsi sacré, est un roi absolu. Tous ses sujets lui doivent obéissance ; les vassaux doivent renouveler l'hommage et faire l'aveu et le dénombrement de leurs fiefs. Il a le droit de faire des ordonnances générales, concernant le royaume entier et renfermant des articles sur des matières diverses, et des édits qui ne règlent, en général, qu'une seule question. Il rend la justice qui, dans tout le royaume, émane de lui médiatement ou immédiatement. Il perçoit les revenus de la couronne : revenus ordinaires ou extraordinaires, ces derniers, à l'origine, consentis par les Etats généraux. Il lève l'armée et se met à sa tête. Son autorité s'étend, non seulement sur le domaine, mais aussi dans l'intérieur des grands fiefs. L'Eglise lui obéit, et il intervient plus ou moins dans la nomination des évêques.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

— Mais chacun de ces points sera développé dans les divers chapitres de ce cours ; il suffit de constater aujourd'hui, d'une façon générale, que cette royauté est absolue, qu'elle le devient de plus en plus ; et nous allons rechercher quels en furent les organes.

Les organes du pouvoir central.

§ 1. — LES GRANDS OFFICIERS.

Jadis les rois capétiens avaient autour d'eux les grands officiers de la couronne, et convoquaient, en outre, des assemblées dont ils prenaient l'avis. Que sont devenus ces officiers ? Comment ces assemblées se sont-elles transformées ? Les officiers de la couronne étaient primitivement : le sénéchal, le chambrier, le bouteillier, le connétable et le chancelier ; mais les premières de ces charges avaient perdu toute leur importance. Philippe-Auguste avait supprimé l'office de grand sénéchal. Le grand chambrier subsista plus longtemps : la charge ne fut supprimée que sous le règne de François Ier, mais elle était devenue purement honorifique ; aucune fonction sérieuse n'y était plus attachée ; le roi conférait seulement, de temps en temps, quelques privilèges au titulaire ; ainsi, par lettres patentes de Charles V, de 1368, il devait toucher six sous de chaque nouveau maître des arts et métiers à Paris. Cette charge de grand chambrier semble avoir été remplacée par celle des premiers gentilshommes de la Chambre. Quant au bouteillier, il conserva plus d'importance, non comme bouteillier, mais comme président de la Chambre des Comptes : le titre est conservé, mais purement honorifique, jusqu'au XVIIe siècle. Restaient donc le connétable et le chancelier, qui virent au contraire grandir de plus en plus leur pouvoir politique.

Le chancelier. — Philippe-Auguste avait supprimé, en 1185, le titre de chancelier, comme il devait supprimer, quelques années plus tard, celui de *dapifer*. Frère Guérin remplit les fonctions de chancelier sous le simple titre de *custos sigilli* (garde du sceau). Cette décision ne fut pas maintenue par Louis VIII ; sous ce règne et dans les premières années de la régence de Blanche de Castille, Frère Guérin porta le titre de chancelier. Mais, en 1257, après la démission de Frère Guérin, le titre de chancelier disparaît ; il n'y a plus qu'un garde des sceaux. Philippe le Bel nomma gardes des sceaux des laïques : par exemple, Pierre Flotte en 1300, Guillaume de Nogaret en 1307. Mais on prit, peu à peu, l'habitude de donner au garde du sceau le titre de chancelier ; il arriva un moment où le garde du sceau prit lui-même ce titre. Ainsi la chancellerie

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

se reconstitua, et, sous les Valois, elle est organisée. Le chancelier vit augmenter ses prérogatives : il est mêlé à toutes les affaires, et fait en quelque sorte fonction de premier ministre. Il est nommé par le roi. En 1357, les Etats généraux obligèrent le dauphin à révoquer vingt-deux conseillers, et, parmi eux, le chancelier de France, Pierre de la Forest. Les Etats essayèrent de diminuer l'autorité du chancelier : la grande ordonnance de réforme de mars 1357 porte : « Avons ordonné que le chancelier de France ne « se mêlera dorénavant que du fait de la chancellerie tant seu- « lement, comme de voir, examiner, passer et sceller les lettres « qui seraient à passer et à sceller ; et aussi de ce qui touche et « regarde le fait de justice ; et aussi de donner et ordonner les « offices en tant comme à lui peut appartenir à cause dudit « office. » Mais on lui défendit de se mêler des affaires générales du royaume. Pierre de la Forest se rendit en Angleterre, près de Jean le Bon, et résigna ses fonctions entre ses mains ; celui-ci nomma aussitôt chancelier l'évêque de Thérouanne, Gilles Aycelin de Montaigu, qui vécut auprès du roi. Cependant, en France, le dauphin faisait sceller ses actes du sceau du Châtelet ou de celui du duché de Normandie, son apanage ; le chancelier de Normandie était alors Jean de Dormans ; quand, en mars 1358, le dauphin prit le titre de régent, il donna au chancelier de Normandie des provisions de chancelier du régent ; mais, au retour du roi, Gilles Aycelin exerça la chancellerie en vertu de son titre, et Jean de Dormans lui succéda.

En l'année 1372, quand Jean de Dormans eut donné sa démission, le roi Charles V fit choisir son successeur à l'élection ; ce fut le frère du chancelier démissionnaire, Guillaume de Dormans, qui fut élu. Plus de cent personnes prirent part à cette élection qui eut lieu le 28 février 1372. Nous trouvons plusieurs autres exemples d'élections de chanceliers : par exemple, le 20 novembre 1373, c'est Pierre d'Orgemont ; le 1er octobre 1380, c'est un autre Dormans ; le 8 août 1413, c'est Henri de Marle ; en 1410, c'est Jean le Clerc. L'assemblée électorale comprenait les princes du sang royal, les prélats et barons, les membres du Parlement, de la Chambre des Comptes, des maîtres des requêtes de l'Hôtel. Le roi prenait séance, ordonnait aux membres de quitter la salle, ne gardant auprès de lui qu'un secrétaire et le greffier civil du Parlement ; puis les conseillers se présentaient par ordre de préséance et juraient de désigner au roi la personne la plus convenable. L'élection terminée, on ouvrait toutes grandes les portes de la salle ; le greffier du Parlement publiait les résultats du scrutin, et le roi nommait aussitôt celui qui avait obtenu le plus

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

grand nombre de voix. Le nouveau chancelier faisait un discours, où il se déclarait indigne de ses nouvelles fonctions ; mais il s'empressait de les accepter.

A l'époque de Louis XI, le roi nomma directement le chancelier ; le mode imposé par Charles V disparut. Ce fut le roi seul qui délégua son chancelier Pierre de Morvillers, en 1461, puis reprit Guillaume Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, en 1472, et enfin nomma, en 1484, Pierre d'Oriole. Il en fut de même sous Charles VIII et Louis XII.

Prérogatives du chancelier. — Il est le premier personnage du royaume. Seul, le connétable a le pas devant lui ; il a 2.000 livres de traitement, sans compter les autres profits, « bourses, registres, profits, que les chanceliers ont coutume de faire ». Il est exempt de tous péages et de tous droits pour les provisions de sa maison qu'il fait venir de ses terres. Sa fonction essentielle est de faire expédier et sceller les actes royaux, quelle qu'en soit la nature ; ces actes peuvent porter sur l'administration, la justice, la guerre, etc. On comprend, par suite, que le chancelier ait mis la main sur toutes les branches du gouvernement ; avant de signer un acte, il en doit examiner le contenu ; par exemple, il ne doit délivrer aucune quittance avant de s'être assuré que l'argent est bien rentré dans les coffres du roi ; et ainsi de toutes espèces d'actes. On en arrive, pourtant, à le regarder comme le chef de la justice. En cette qualité, il a le droit de présider le Parlement, d'y parler au nom du Roi, d'examiner la capacité des candidats à une place du Parlement. Premier officier du roi, il convoque le conseil en l'absence du roi, et même en présence des princes du sang. C'est lui qui, d'ordinaire, porte la parole aux Etats généraux et fait connaître l'objet de la convocation. Au Parlement encore, il préside la séance solennelle de rentrée du Parlement, y prononce le discours d'usage et y reçoit le serment des conseillers. Il surveille les nominations au Parlement ; il prescrit l'enregistrement des ordonnances et autres actes royaux ; il a le droit d'adresser des remontrances aux conseillers. C'est lui qui décide, chaque année, s'il sera tenu une session des Grands Jours à Troyes, et à quelle époque. Sous Charles VI, un mandement du 13 mars 1401 lui reconnaît le droit d'accorder des lettres de grâce, c'est-à-dire avant le jugement, ou de rémission, le jugement une fois rendu.

Le chancelier, devenu ainsi chef de la justice, ne peut plus sceller tous les actes. Ce travail est fait sous sa direction par des notaires, organisés en confrérie et qui peuvent se réunir dans une salle du Palais, mais restent toujours sous la dépendance du chancelier, leur chef naturel. Les notaires jouèrent

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bientôt un rôle important ; pour les actes royaux d'intérêt privé, comme concessions de faveurs, lettres de grâce, etc., ils furent les intermédiaires naturels entre l'autorité souveraine et les particuliers. Puis, parmi ces notaires qui avaient accès seulement auprès du roi, quelques-uns, plus capables ou plus habiles, surent fixer son attention et se firent attribuer l'examen des questions les plus importantes, de celles qui exigeaient le plus de discrétion : ce furent les *clercs du secret* ou *secrétaires*, qui, plus tard, devaient donner naissance à nos secrétaires d'Etat.

Les secrétaires. — Le premier document qui mentionne ces secrétaires est une ordonnance qu'on datait d'habitude de 1309 ; mais M. Ch.-V. Langlois a démontré qu'elle était de 1316. Trois officiers sont attachés à la personne du roi sous le nom de *clercs du secret* ; mais, déjà sous Philippe le Bel, cette fonction devait exister ; quelques notaires sont désignés comme suivant le roi et touchant des gages plus élevés. Les secrétaires se différencient des notaires, et se placent au-dessus d'eux. Sous Charles V, nous voyons apparaître des secrétaires d'Etat chargés spécialement des finances. Sous Louis XI, l'un d'eux est chargé spécialement de la guerre. Leur nombre se réduit de plus en plus ; en 1340, il y avait 7 secrétaires et 74 notaires ; en 1418, il y en a 5. Puis ils s'affranchissent du chancelier. Nous verrons, la prochaine fois, comment s'est accomplie cette révolution.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sujets de devoirs.

UNIVERSITÉ DE POITIERS

PHILOSOPHIE.

Psychologie.

L'espace auditif et l'espace visuel.

Logique.

L'induction scientifique et l'induction des logiciens.

Morale.

La morale évolutionniste.

Philosophie générale.

L'optimisme.

Histoire de la philosophie.

Descartes et Hobbes.
L'esthétique transcendantale de Kant et des antinomies.

Version latine.

Sénèque, *Consolatio ad Marciam*, 20, de : « Omnia humana brevia... », à : « Habebit quisque... »

*
* *

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

Histoire ancienne.

La formation et le progrès de l'Empire macédonien, depuis Philippe jusqu'à la mort d'Alexandre.
Les origines et la formation de l'Etat romain jusqu'à l'ère républicaine.

Digitized by Google		Original from PRINCETON UNIVERSITY

Histoire du Moyen Age.

La civilisation française au temps de Saint Louis.
L'œuvre de Charles V.

Géographie humaine et économique.

Le rôle de l'eau en géographie humaine.
La culture de la canne et de la betterave à sucre et l'industrie sucrière.

Histoire moderne

L'administration financière en France, de la fin des guerres religieuses à Colbert.

Histoire contemporaine.

Les partis politiques, de la chute de la monarchie de Juillet à l'établissement du second Empire.

Géographie politique.

Les Allemands et les Italiens en Amérique.

Version latine.

Suétone, *Julius Cæsar*, 84, de : « Funere indicto... » à : « Plebs statim... »

LANGUES ET LITTÉRATURES CLASSIQUES.

Version grecque.

Euripide, *Iphigénie à Aulis*, 1211-1240.

Versions latines (*avec commentaire*).

A. — Cicéron, *De Oratore*, lib. II, cap. XLIII, 182 : « Valet igitur multum ad vincendum... » jusqu'à : « ... ut boni viri esse videantur. »
B. — Ovide, *Fastes*, lib. IV, 735 à 770.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Composition française.

Quels sont les caractères communs offerts par la comédie du *Misanthrope* avec l'ensemble du théâtre de Molière, et par où s'en distingue-t-elle ?

LANGUE ALLEMANDE.

Thème.

Télémaque, livre 2 : « Si la douleur de notre captivité... que leurs sujets n'ont rien à craindre d'eux. »

Version avec commentaire.

Gœthe, *Wahlverwandschaften*, Kap. 5 : « Als die Schülerinnen abgetreten waren... und kehrte sich verdriesslich um. »

Composition allemande.

Hatten die Göttinger Hainbündler Recht gegen Wieland zu eitern und ihn als einen blos en Nachahmer der Französen zu verschreien ?

Warum konnten sich unsere Romantiker für die deutschen Klassiker begeistern, da sie doch die französischen so sehr verabscheuten ?

LANGUE ANGLAISE.

Thème.

Th. Gautier, *Le Ghetto de Venise* (Lazare, Halhours, etc., p. 72).

Version (*commentaire grammatical facultatif*).

Ruskin, *Lichens and Mosses* (Beljame et Legouis, p. 359).

Dissertation (*en français ou en anglais*).

I. Caliban.
II. Miranda.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Pour la version latine, V. *Histoire* ; pour la composition française, V. *Langues classiques*.

*
* *

AGRÉGATION DES LETTRES.

Thème latin.

La Bruyère, *De la Cour*, 50, de : « L'on court les malheureux... » à : « Un homme qui vient d'être placé... »

Thème grec.

Fénelon, *Lettres sur les occupations de l'Académie*, IV, depuis : « Nos avocats... », jusqu'à : « Oserai-je... »

Le Gérant : FRANCK GAUTRON.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE.

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

DIX-NEUVIÈME ANNÉE (1re Série) N° 15 23 FÉVRIER 1911

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

L'art à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe.

Il vous intéressera peut-être de savoir que quelques-unes des plus importantes conclusions de ce cours ont été, tout récemment, discutées et confirmées par un éminent critique et remarquable écrivain, M. Remy de Gourmont. Dans la *Dépêche de Toulouse* du 9 décembre 1910, il a défendu, comme nous, cette idée, que le Moyen-Age n'a pas toujours été une époque de soumission aux moines et aux prêtres, et que, d'ailleurs, cette soumission ne fut presque jamais absolue. « Dès le treizième siècle, dit-il, il y a une tendance à l'émancipation, et M. Abel Lefranc, dans son cours du Collège de France, peut faire remonter jusque-là, et même plus haut encore, ce qu'on a appelé les origines de la Renaissance. Pour ma part, je ne serais pas éloigné, à un certain point de vue, d'accorder plus d'indépendance intellectuelle au siècle de Louis IX. Avant les comédies de Molière, du moins, on ne vit pas alors d'œuvre aussi hardie que le *Roman de la Rose*, qui s'achevait à peu près comme mourait saint Louis... M. Abel Lefranc n'est pas loin de voir, dans le *Roman de la Rose*, un esprit tout moderne et tout dégagé des préjugés du temps. Mais, alors, ne faut-il pas por-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ter le même jugement sur le public qui reçut ce poème avec un enthousiasme qui ne se démentit pas pendant plus de deux siècles ? Et ne faut-il pas confesser que l'idée que nous nous faisons du Moyen-Age est singulièrement erronée ? C'est un des mérites des livres qui furent beaucoup lus de nous renseigner avec certitude sur l'état d'esprit de leurs fidèles. Le *Roman de la Rose* est de ceux-là. Il nous assure au moins qu'il y avait, au temps de sa vogue, un large parti d'esprits libres, amoureux de la vie et de la beauté. Et ce parti commençait à être si fort, que les théologiens s'élevèrent brutalement contre lui. Au commencement du quinzième siècle, Gerson, à qui l'*Imitation* est quelquefois attribuée, prêchait encore contre le *Roman de la Rose* et en réclamait la destruction. » Nous sommes très heureux d'avoir reçu une telle approbation, et de constater que, chaque jour, ou peu s'en faut, apporte à notre thèse de nouveaux adhérents, qui s'en font tout de suite les défenseurs.

Après avoir tracé le tableau économique de la France à la fin du xv^e^ siècle, nous avons entrepris d'étudier sommairement l'art de la même époque, et nous avons discuté déjà deux problèmes qui se posent : le premier à propos de l'antagonisme de l'art médiéval et de l'art italien, l'autre au sujet de l'influence de la Réforme en matière artistique. La discussion du second nous a conduit à examiner un exemple, à savoir le déclin et la disparition du théâtre religieux dans la première moitié du xvi^e^ siècle. M. Mâle nous a montré comment cette disparition, due en grande partie à la piété austère des premiers Réformateurs, eut pour conséquences de restreindre singulièrement le nombre des sujets que traitaient ordinairement les artistes, et, par suite, de restreindre leur liberté d'invention : en effet, un grand nombre de légendes étant interdites aux peintres et aux sculpteurs, ceux-ci étaient contraints d'aller puiser ailleurs leur inspiration et de modifier de la sorte les caractères de leur art. Ce fut une véritable ruine de toute l'ancienne iconographie. « Le symbolisme, l'âme même de l'art du xiii^e^ siècle, cette belle idée que la réalité n'est qu'une apparence, que le rythme, le nombre et la hiérarchie sont les grandes lois de l'univers, tout ce monde fut fermé et clos désormais. » Plus de légendes, plus de songes. On découvre que le récit de la mort de la Vierge est apocryphe : voilà un sujet que les artistes devront désormais ne plus traiter. La poésie, en un mot, recule devant le bon sens. Et voyez toute l'importante de cette révolution : c'est la fin de l'art religieux, populaire, symbolique, social, comme on dit, que le Moyen-Age avait fait naître ; les chefs-d'œuvre disparurent, qui avaient coutume d'éclore autour des églises ; l'art se

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

laïcise, les monuments civils s'accroissent; mais, en même temps, au lieu d'être la propriété du peuple entier, l'œuvre d'art devient la possession exclusive d'un prince ou d'un seigneur : c'est la période du Mécénat, durant laquelle les artistes s'assujettissent aux fantaisies d'un maître, alors qu'au temps du Moyen-Age ils n'avaient d'autre but que de représenter les légendes religieuses, que de prêcher le peuple en s'adressant à ses yeux et en lui montrant de magnifiques symboles : à la place d'un art social, s'élève un art individualiste.

M. Mâle le regrette; il déplore amèrement l'abandon de ces vieilles légendes, qui fleurissaient avec tant d'éclat à l'ombre des cathédrales gothiques, et peu s'en faut qu'il ne lance l'anathème « sur le protestantisme iconoclaste, qui avait condamné l'Art... Il n'y aura plus, à l'avenir, qu'une ressource pour l'artiste chrétien : se mettre en face de l'Evangile et l'interpréter comme il le sent. C'est ce que fera Rembrandt et c'est ce que fera Poussin : car, désormais, les catholiques ne seront pas plus soutenus par la tradition que les protestants eux-mêmes. Dans cet âge nouveau, qui commence au concile de Trente, l'artiste ne devra plus rien qu'à lui-même. Il y aura donc encore, de temps en temps, en Europe, quelques hommes capables d'interpréter l'Evangile suivant leur tempérament et leur génie; mais il n'y aura plus, comme au Moyen-Age, un ensemble de traditions partout respectées et capables d'élever le plus modeste artiste au-dessus de lui-même. Il y aura encore des artistes chrétiens : il n'y aura plus d'art chrétien. »

Pouvons-nous nous associer sans réserves à ces regrets, et reprocher au protestantisme d'avoir transformé l'Art du Moyen-Age ? Je ne le crois point. Certes M. Mâle a pleinement raison, lorsqu'il expose les causes, la marche et les conséquences de l'évolution artistique du XVe siècle ; tous les faits qu'il réunit, tous les exemples qu'il prend sont indiscutables. Mais est-il légitime d'abord de considérer la Réforme comme un mouvement hostile à l'art, en second lieu de condamner l'évolution du XVe siècle ? La Réforme, nous l'avons déjà dit, n'a nullement condamné les soucis artistiques; bien des artistes français ont pu, sans contradiction, embrasser son parti ; et n'oublions pas que Rembrandt serait un illustre exemple, entre beaucoup d'autres, de la possibilité qu'on avait alors d'être à la fois un grand peintre et un protestant sincère.

Quant au jugement qu'il faut porter sur la transformation de l'art, nous avouons ne pas découvrir pour quelles raisons il doit être si sévère. Le Moyen-Age, en disparaissant, n'a pas entraîné

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans sa ruine l'art tout entier: nous avons vu, tout à l'heure, que, en définitive, cette révolution n'était qu'une substitution d'un art individualiste à la place d'un art social. Mais cet art individualiste, c'est le nôtre ; c'est lui qui a fleuri pendant quatre siècles : pouvons-nous donc condamner si rigoureusement un mouvement qui a eu de tels effets ? Aussi bien, si l'on admet, un instant, l'hypothèse que l'art médiéval ait persisté jusqu'à nos jours, songez à quelle sécheresse, à quelle monotonie nos artistes auraient été condamnés ; sans aucun doute, ils en seraient arrivés à représenter des types convenus, à reproduire invariablement les mêmes scènes, comme les artistes égyptiens par exemple. Mais, à vrai dire, cette hypothèse est inadmissible, et un bon historien ne saurait même s'y arrêter : les évolutions qu'il découvre, à chaque instant, dans tous les domaines, ont quelque chose de nécessaire, une fatalité contre laquelle il serait vain de s'indigner. Quand quelque chose meurt, c'est pour faire place à une innovation, et il faut nous réjouir de ces transformations perpétuelles, qui ont, du moins, pour résultat de présenter à nos yeux la plus intéressante diversité.

Nous avons essayé de montrer dans quelles circonstances la Renaissance artistique s'est produite à la fin du xv[e] siècle : nous allons maintenant rechercher ses manifestations en architecture, en sculpture et en peinture. Mais, avant de commencer cette étude approfondie, il est bon, croyons-nous, de faire une remarque préliminaire : nous sommes fort éloignés de connaître tous les monuments de l'art français, aussi bien du xv[e] siècle que des siècles antérieurs ; un grand nombre d'entre eux ont disparu. Par exemple, de Michel Colombe, un des meilleurs sculpteurs français, nous ne connaissons que trois œuvres : une médaille de Louis XII, les figures allégoriques du tombeau de François II à Nantes, le bas-relief de Gaillon qui se trouve au Louvre. Tout le reste (le retable de Saint-Saturnin de Tours, le sépulcre de La Rochelle) est perdu. Au contraire, s'il s'agit du moindre artiste italien, soyez sûrs que toutes ses productions, sans faute, sont cataloguées et étudiées. Nous avons l'œuvre de Donatello dans son intégrité, ou presque. Tandis que le Moyen-Age français est anonyme, les xiii[e], et xiv[e] siècles italiens nous ont été entièrement conservés, avec des attributions nombreuses et certaines. Il faut bien retenir ce fait, car il permet d'apercevoir dès à présent la différence des conceptions et l'influence du sentiment de la gloire humaine chez les Italiens, à l'époque de la Renaissance.

Dans la France artistique de la fin du xv[e] siècle, on peut distinguer deux régions, ou plutôt deux provinces, qui sont un peu

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

comme les centres d'où se propage le mouvement dans d'autres régions. La première, la Champagne, a été surtout étudiée par MM. Kœchlin et Marquet de Vasselot. « Après la guerre de Cent ans, si funeste pour la Champagne, les dernières années de Charles VII furent, à la vérité, un temps de répit, et les ruines amoncelées commencèrent de se relever ; mais survinrent les guerres de Louis XI pour la possession de la Bourgogne, et Troyes fut de nouveau convertie en place d'armes. Il fallut attendre le règne de Charles VIII et celui de Louis XII pour réparer les désastres, mais ils le furent alors pleinement : la Champagne connut, jusqu'aux premiers troubles religieux, plus d'un demi-siècle de paix à peu près complète, et la prospérité, dont jouit Troyes, grâce à l'activité et à l'industrie de ses bourgeois, fut telle, que toute trace disparut des misères antérieures. Les églises, demeurées sans entretien ou inachevées, furent reprises, et, tandis que le flamboiement de l'architecture gothique en rhabillait les vieux murs, toute une floraison de statues en rajeunissait les autels. » Quand on cherche à caractériser le style de toutes ces statues, on est amené à constater que la grâce est la qualité maîtresse de l'école de Troyes, mais une grâce un peu sérieuse et intime. Cette floraison extraordinaire de la sculpture est due aux derniers imagiers gothiques, par exemple au maître de la *Sainte Marthe* qui se trouve à l'église de la Madeleine à Troyes. Mais, peu à peu, à leur influence se substitue celle des Italiens ; et bientôt, l'italianisme se développant, la riche école champenoise s'éteignit étouffée.

L'école de Touraine a été étudiée principalement par M. Vitry, dont nous avons mentionné, plus d'une fois, le remarquable travail sur *Michel Colombe*. Voici quelle est l'idée fondamentale de cette étude : M. Vitry veut démontrer que « l'art français, à la veille des guerres d'Italie, était doué d'une admirable vitalité, qu'il subit l'apport italien comme un accident, et que ce qu'il y a de plus robuste, de plus sain, de plus fécond, dans l'art du XVIe siècle, le réalisme saisissant d'un Germain Pilon, par exemple, lui viendra encore de ce vieux fonds gothique et national, de ce tempérament puissant que purent altérer, mais non pas détruire, les nouveautés ultramontaines, les grâces raffinées et les trop savantes leçons de la Renaissance italienne. » Il est vrai de dire que la richesse et la vigueur du tempérament national, si grandes, quelque temps plus tôt, dans l'école bourguignonne, étaient tempérées sur les bords de la Loire par une grâce et une douceur faites d'indécision et de délicatesse, par un charme subtil et fuyant, Tous les artistes des bords de Loire ont eu, au plus haut point.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

un vif sentiment de la beauté réelle des choses, et surtout de la beauté féminine : je n'en veux pour preuve que la sainte Marguerite du livre d'Etienne Chevalier (au Louvre). L'artiste a su évoquer, avec une compréhension infiniment juste de la nature qui l'environnait, les types familiers de son pays, au milieu de ces vastes horizons de collines bleuâtres qui encadrent la grande vallée, et de ces prairies claires de la Varenne, semées d'arbres fins aux feuillages légers. De même on pourrait citer, un peu plus tard, comme un type exquis de grâce simple et de vérité la Vierge d'Olivet. Or, c'est entre 1480 et 1512, et non entre 1500 et 1530 ou 1540, que doit se placer, selon nous, la pleine floraison de l'école de la Loire. M. Vitry considère les œuvres qui nous restent de Michel Colombe, le tombeau de Nantes, par exemple, qui est des premières années du XVI[e] siècle, non comme un point de départ, mais comme un point d'arrivée. Il faut les regarder comme marquant l'apogée de l'école.

C'est à des conclusions analogues que nous conduirait une étude de l'architecture. Là encore, il faut protester contre l'opinion de ceux qui voient dans le quinzième siècle une époque stérile, entre le Moyen-Age et la Renaissance. C'est ainsi que M. Müntz, dont toutes les sympathies, reconnaissons-le, allaient à l'Italie, soutient l'assertion suivante : « L'état de stagnation de notre architecture, à la fin du quinzième siècle, tenait, on ne saurait trop le répéter, non à la valeur personnelle de nos artistes, mais à leur respect pour un style usé et épuisé. » C'est là une immense erreur. Eh quoi ! c'était un art épuisé qui élevait le palais de justice de Rouen, le palais de Cluny, Amboise, Blois, Chenonceaux, Azay-le-Rideau, toutes ces œuvres dans lesquelles l'influence italienne est tout à fait négligeable et qui révèlent, en même temps que de vieilles habitudes de construction, le tempérament à la fois gracieux et robuste des artistes ! Par ailleurs, les plus chauds partisans de notre art médiéval, Viollet-le-Duc, Raoul Rosières, Renan, ont proclamé la décadence en arrivant au quinzième siècle. « La vérité est qu'il y a eu transformation, évolution, mais non pas décadence ; on le constatera sans peine, si l'on consent à regarder les choses sans parti pris, si l'on n'admet pas qu'il y a un type idéal du beau, et un point de perfection unique, qu'on ne peut dépasser sans déchoir. »

Aussi bien, les qualités évidentes des architectes de cette période, c'est-à-dire une activité immense, d'étonnantes ressources d'invention, l'exubérance de l'ornementation, sont en parfaite contradiction avec les reproches ordinaires de stérilité et d'épuisement. Dans le nord, dans le nord-ouest de la France, en Cham-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pagne, on découvre dans mainte église une grâce nerveuse, une sobriété, une clarté et une logique, qui sont les marques mêmes, selon Vitry, du style de la fin du xv[e] siècle. « Cette architecture devient plus humaine, plus élégante, plus mondaine, presque plus simple, et cela tient sans doute à la transformation de l'esprit général du temps, ainsi qu'au développement que prend, parallèlement à l'architecture religieuse, l'architecture civile. » En effet, l'extension considérable de l'architecture civile est très importante : la France se couvre alors de maisons de plaisance, d'hôtels somptueux, qui unissent au confort du logement la sobriété et la grâce de l'ordonnance.

A cette remarque d'ordre artistique, j'en joindrai une autre, d'ordre social : lorsque ces demeures confortables et gaies eurent été élevées, leurs possesseurs s'adonnèrent avec plus d'entrain et de plaisir à la vie de société ; dans les salles claires et luxueuses des châteaux de la pré-Renaissance, le goût de la conversation apparut, et, des terrasses qui les ornaient, on pouvait admirer, à son aise, la splendide nature des bords de la Loire.

Avant de conclure cette étude, nous voudrions citer quelques-uns des principaux monuments qui peuvent illustrer notre thèse ; mais ce choix est difficile, car ces monuments sont nombreux. Notre énumération ira donc à l'aventure : à Tours, on acheva la cathédrale ; on bâtit l'église de Beaulieu-lez-Loches, la chapelle Saint-Hubert à Amboise ; à Rouen, Saint-Ouen, Saint-Maclou, Saint-Laurent, les tours de la cathédrale ; à Fécamp, l'admirable chapelle absidale ; Notre-Dame d'Alençon ; Saint-Germain d'Argentan ; à Paris, le portail de Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Séverin ; le chœur et le jubé d'Albi ; le jubé de Rodez ; après 1495 : Thouars, Saint-Mard-la-Lande, Orion, Ussé, Verneuil, Sens, Beauvais, Gisors, Saint-Jacques-la-Boucherie, Saint-Merry, etc. Pour les monuments civils, il faut citer les châteaux de Chinon, Langeais, Beaugency, Châteaudun, Nantes, Chaumont, Amboise, Blois, Meillant, Mesnières, Gaillou, l'Hôtel Gouin à Tours, la maison d'Adam à Angers, la maison de Jacques Cœur à Bourges, le palais de justice de Rouen, l'hôtel de Cluny, l'hôtel de ville de Compiègne, le palais épiscopal de Noyon, etc., c'est-à-dire un certain nombre des œuvres les plus justement populaires de l'art national français.

C'est la prospérité renaissante, c'est l'adoucissement des mœurs qui ont été les causes véritables de cette floraison. Le style nouveau a correspondu à un nouvel état de civilisation. Partout donc fécondité, puis perpétuité des traditions, avec la faculté de se renouveler néanmoins et de s'accommoder aux besoins nouveaux

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ou aux transformations de l'esprit public. Cette faculté d'adaptation se manifesta, tout au début, dans les emprunts que la France fit à l'école bourguignonne, par exemple dans le réalisme de certaines œuvres, comme la *Vierge du Marturet* à Riom. Elle se manifesta de même, plus tardivement, dans les rapports de l'art italien et de l'art français : il y eut, en effet, au point de vue de la sculpture, pénétration réciproque. En résumé, jamais peut-être l'art français ne s'est élevé plus haut ; jamais il n'a pu réunir tant de qualités si diverses : abondance, richesse, grâce, délicatesse, réalisme et vérité.

*
* *

Les grandes divisions de la Renaissance.

Nous avons exposé la situation économique et artistique de la France à la fin du quinzième siècle. Il nous reste maintenant à distinguer les grandes périodes de la Renaissance. Ces périodes, en nous faisant mieux voir la diversité des tendances, le changement des caractères, la marche de l'évolution, apporteront dans notre étude plus d'ordre et de clarté. Elles sont, je crois, au nombre de quatre. J'ai, en effet, relégué au second plan quelques-unes des subdivisions que j'avais indiquées l'an dernier et qui, malgré leur intérêt, ne servaient qu'à compliquer le tableau.

Les origines immédiates de la Renaissance vont, semble-t-il, de l'année 1495 à 1530, c'est-à-dire des guerres d'Italie à la fondation du Collège de France. C'est une période surtout morale, chrétienne et théologique, remarquable par son sérieux et sa gravité : Gaguin, Budé, Erasme ont, au plus haut point, le sentiment de la philosophie chrétienne. La science renaît, la réflexion aussi. Lefèvre d'Etaples, puis Luther, recommencent la Réforme religieuse. Bref, tous les efforts comportent, si j'ose dire, une fin morale. Dès la prochaine fois, en étudiant les Rhétoriqueurs, nous aurons la preuve manifeste de ces préoccupations. Remarquez la différence essentielle que cette période présente avec la Renaissance italienne : évidemment, elle se rapproche du mouvement des Pays-Bas et de l'Allemagne. D'autre part, on commence à enseigner et à imprimer le grec : c'est la naissance de l'hellénisme et de l'humanisme. De 1510 à 1515, Jean Lemaire de Belges commente les épîtres de saint Paul ; Budé compose son *De Asse*. On revient donc vers l'antiquité profane, tout en conservant des préoccupations constamment chrétiennes, et l'on ne s'aperçoit pas du danger, de l'espèce d'anomalie que présente ce double idéal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La seconde division va de 1530 à 1550 : c'est la période philosophique, marquée par un progrès considérable des études savantes. François Ier fonde le Collège de France, pour encourager l'humanisme qui s'épanouit. Mais, dès ce moment, la Renaissance et l'humanisme se séparent ; des luttes de toutes sortes s'engagent : la cour prend le parti du progrès, de la science et de l'art : au contraire, l'Université, la Sorbonne, cherchent à enrayer le mouvement et persécutent les novateurs. Cependant on voit apparaître les œuvres de Marot en 1532, de Marguerite de Navarre en 1533, de Rabelais en 1532 ; Calvin, en 1536, publie le texte latin de l'*Instruction chrétienne*, qu'il traduira en 1541. En 1539, le roi promulgue l'édit de Villers-Cotterets, si important pour le développement de la langue française. Un peu partout, à Toulouse, à Lyon, à Poitiers, des cénacles se forment, qui ne contribuent pas peu au progrès dans tous les domaines. En un mot, c'est une période d'organisation, durant laquelle les bonnes volontés communes se groupent, les fins se précisent, les premiers efforts sont tentés. C'est ainsi que le Platonisme réapparaît avec Ramus, Hervet et plusieurs autres; puis le rationalisme et toute une philosophie indépendante, dont les traces se retrouvent dans une foule d'œuvres, et que la lettre d'Antoine Fumée à Caloris, vers 1542, a si fortement caractérisée. La vie de société, nous l'avons déjà dit, commence à ce moment ; la querelle des femmes, de l'amour et du mariage est rouverte; le droit de la passion est défendu ; la vie est brillante ; les mœurs, polies ; le goût de la conversation fleurit, comme nous le témoigne l'*Heptaméron*. C'est à ce moment, et non plus tard, que se forme l'idéal mondain de l'honnête homme. Mais, en même temps, le christianisme perd du terrain : n'oubliez pas que dans l'abbaye de Thélème ne se trouve point d'église. La pensée s'élargit et acquiert plus de souplesse et de variété. D'ailleurs, les Français, au lieu de rester attachés à leurs seules traditions, voyagent et s'inquiètent des mœurs étrangères ; des missions sont envoyées en Italie et en Orient ; les Italiens débordent chez nous, entraînant avec eux l'antiquité dont l'assimilation s'accomplit sans cesse. Mais, déjà, l'*Institution chrétienne* s'élève contre la philosophie antique et montre à tous que le débat est ouvert. A la faveur de la lutte, toutes les théories vont devenir plus précises ; la doctrine esthétique va se fixer, cependant que la science poursuit ses conquêtes avec Paré, Copernic et Vésale.

Durant la période qui s'étend de 1550 à 1580, les positions sont nettement prises ; il n'y a pas d'équivoque : c'est le retour au paganisme, c'est le triomphe de l'antiquité ; la philosophie a pro-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

duit son œuvre. Ce caractère païen apparaît aussi bien dans l'art qu'ailleurs, car le principe qui dirige à la fois les poètes, les peintres et les sculpteurs, c'est évidemment l'imitation de l'antiquité. Grâce à lui, le culte de la forme, le souci de l'élégance, la religion de la Beauté (songez à la Physis du *Pantagruel*) sont les qualités primordiales. Ronsard et les poètes de la Pléiade chantent à l'envi leurs amours et leurs passions, comme les Catulle, les Tibulle et les Properce. Dans les arts plastiques, c'est le temps où Jean Goujon sculpte ses nymphes, où les ordres antiques reprennent une place dans l'architecture, où l'on imite systématiquement et parfois exagérément les anciens. En compensation, la philosophie chrétienne est dédaignée. Un homme surtout la remplace : c'est le philosophe grec Plutarque, qui nous apporte, aussi bien dans ses *Moralia* que dans ses *Vies parallèles*, la vraie moelle de la pensée antique. On revient au naturalisme.

De 1580 à 1600 ou à 1615, les caractères de l'époque précédente, sans disparaître absolument, perdent de leur exagération et se transforment un peu. Certes, les anciens sont loin d'être dédaignés ; mais ce qu'on leur emprunte, nous ne disons pas uniquement, mais principalement, c'est leur morale. L'imitation formelle de l'antiquité est moins hautement prêchée ; l'imitation morale, davantage. L'épicurisme, le stoïcisme, le rationalisme, sont à la mode ; et Montaigne et d'Urfé élaborent, chacun selon son tempérament, les idées générales des philosophes anciens. Avec eux commence, à vrai dire, la période classique ; ce sont eux qui fondent la morale laïque du XVII^e siècle, cette morale dont, il faut le reconnaître, le christianisme semble absent. Le XVII^e siècle continue le XVI^e, à ce point de vue, beaucoup plus qu'on ne l'a supposé généralement.

Ces divisions nous paraissent montrer, avec suffisamment de netteté, la marche qu'a suivie la Renaissance, et d'autre part, nous croyons qu'elles laissent voir l'unité de cette vaste période, à travers la diversité des éléments qu'elle embrasse. La prochaine fois, nous pourrons donc commencer son étude directe, sans risquer d'aller à l'aventure et sans méconnaître la civilisation qui étaye la littérature et l'art.

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Caton l'Ancien

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

Caton l'Ancien censeur.

Nous avons vu comment, par suite de l'état des partis à Rome, Caton a pu remplir la plus brillante carrière politique. C'est grâce à l'appui de la vieille aristocratie romaine, du parti de la tradition et notamment de son voisin de campagne, Valerius Flaccus, que Caton est arrivé successivement à toutes les magistratures et a obtenu, pour le couronnement de sa carrière, les fonctions de censeur.

Il est assez naturel que Caton, ayant été poussé aux honneurs par un parti, ait gouverné dans le sens et d'après le système politique de ce parti. Il a d'autant mieux suivi la doctrine de ceux qui l'avaient aidé, que cette doctrine était exactement la sienne, et qu'il n'aurait pu gouverner d'après d'autres idées, sans abandonner et démentir tous les principes de son existence personnelle, sans renier, en un mot, tout son passé.

En effet, tout ce que nous savons, tout ce que avons exposé de la vie de Caton dans sa jeunesse et dans sa carrière militaire, nous montre en lui un tenant de l'ancienne tradition, tradition qui paraissait à tous ses contemporains clairvoyants comme devant être conservée. Caton estimait avec eux que, seule, la vieille discipline de Rome pouvait sauvegarder la grandeur et la dignité de l'Etat. C'est ce qu'il déclarait énergiquement, lorsqu'il soutenait sa candidature en vue d'être élu censeur : « L'Etat romain, disait-il, est malade : pour le guérir, il faut non pas une médecine douce, mais un traitement énergique ; il faut traiter le mal par le fer et par le feu. A tout prix, par tous les moyens, il faut revenir à cette ancienne discipline qui a fait la force de Rome. »

Fidèle aux principes de toute sa vie, Caton l'Ancien, chaque fois qu'il a exercé une magistrature, chaque fois qu'il a détenu une parcelle d'autorité, a lutté de toutes ses forces, sinon pour rétablir la tradition, du moins pour la défendre et en retarder la ruine.

Une question se pose donc maintenant : que comportait, au

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

juste, cette vieille tradition romaine ? Il est nécessaire de l'analyser complètement, afin de pouvoir expliquer les faits et gestes de Caton, son attitude politique dans l'exercice des magistratures publiques.

En premier lieu, la tradition romaine repose sur une organisation très solide de la famille. La famille est considérée comme la base et la colonne de la cité. Aussi Caton se montre-t-il d'une sévérité absolument intransigeante pour maintenir son intégrité. A chaque instant se révèle, chez Caton magistrat, cette préoccupation de sauvegarder la force et la dignité de la famille. C'est ainsi qu'il se montre extrêmement sévère pour les désordres moraux qui contribuent à ruiner l'unité de la maison ; il est impitoyable pour l'adultère : « Une femme adultère, disait Caton, est aussi coupable qu'une empoisonneuse. » Il convient donc de punir de mort l'adultère, aussi bien que tout autre crime. Bien entendu, Caton ne montrait cette sévérité qu'à l'égard de l'adultère de la femme. Aux yeux d'un Romain, l'adultère du mari n'était que péché véniel, avec cette réserve toutefois que l'adultère de l'homme était blâmable et punissable, quand il avait pour conséquence de compromettre une matrone. On raconte à ce sujet une anecdote, qui n'est peut-être pas bien authentique, mais qui a l'avantage de montrer assez exactement quels étaient les sentiments de Caton. Un jour, dit-on, qu'il voyait un individu s'abandonner à toutes sortes de licences, Caton lui aurait dit : « A la bonne heure ! J'aime mieux cela que de te voir porter le déshonneur dans d'honnêtes familles. »

Pour maintenir la force et le prestige de la famille, Caton exige qu'on en parle toujours avec le plus grand respect. Pour ceux qui n'abordent pas ce sujet assez sérieusement, Caton est impitoyable. En qualité de censeur, il avait à recenser les gens et à les questionner sur leurs moyens d'existence, sur leur fortune, sur leur état civil. Le censeur exigeait une déclaration sincère. Donc Caton, pour s'acquitter de cette partie de sa tâche, eut à interroger sur son état civil un citoyen romain et lui posa la question traditionnelle : « Réponds-moi sincèrement, de par ton cœur (*ex tua sententia*), as-tu une femme ? » L'autre, assez mauvais plaisant, feignit de ne pas comprendre la question et fit une sorte de jeu de mots sur l'expression *ex tua sententia*, qui signifie en ta conscience, mais aussi à ton goût. Il répondit : « Oui, j'ai une femme, mais non pas à mon goût (*non ex mea sententia*) ». Ce calembour irrévérencieux irrita Caton, qui fit chasser du Sénat le mauvais plaisant. Il n'admettait pas, en effet, qu'on plaisantât sur le mariage.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

On raconte, également, qu'un autre citoyen fut frappé par Caton pour avoir manqué de respect à sa fille, en se permettant d'embrasser sa femme devant elle. De telles privautés, pense Caton, ne peuvent que compromettre l'autorité des parents sur les enfants ; en conséquence, il chassa le coupable du Sénat.

Il est probable que, si nous connaissions mieux la vie de Caton, nous y trouverions encore bien d'autres traits de nature à prouver son attention constante à sauvegarder la dignité et le caractère sacrosaint de la famille.

La vieille tradition romaine comportait encore le respect des usages religieux. Sur ce sujet également, Caton n'entend pas la plaisanterie. Les hommes de l'autre parti, les Scipion, les Flamininus, étaient loin d'avoir les mêmes scrupules. Mais la population croyait volontiers que, si les armées romaines avaient essuyé de tels désastres à la bataille du lac Trasimène et à celle de Cannes, ces échecs était dus à la colère des dieux irrités par l'impiété des généraux. C'est ainsi, disait-on, que le sacrilège d'Appius Claudius fut cause de sa grande défaite navale. Comme les poulets sacrés refusaient de manger, ce qui était un très mauvais présage, Appius Claudius avait dit : « Ils ne veulent pas manger ? Eh! bien, qu'ils boivent », et il les avait fait jeter à la mer. C'était l'impiété qui avait été cause, disait-on, du succès des Carthaginois sur la flotte d'Appius Claudius. Le vent de scepticisme qui soufflait à Rome, à l'époque des guerres puniques, et l'abandon des anciennes pratiques religieuses scandalisaient Caton ; et il l'a dit bien souvent. Les généraux romains avaient l'habitude de ramasser dans les temples, en pays conquis, des statues de divinités, des objets précieux consacrés au culte, qu'ils rapportaient chez eux pour en orner leurs appartements. Ce procédé peu respectueux surprenait et indignait l'esprit religieux de Caton l'Ancien : « Je m'étonne, disait-il, qu'on ose avoir chez soi des images sacrées, comme si c'était une partie quelconque de notre mobilier. » Il est vrai qu'il ne s'agissait pas de dieux romains ; mais il n'importait. Caton jugeait que c'était un véritable sacrilège que de garder chez soi et de transformer en bibelots curieux des images de dévotion, images sacrées pour tel ou tel peuple conquis par des Romains.

Différents faits montrent à quel point l'esprit de Caton était préoccupé des questions religieuses. En sa qualité de censeur, il eut à parler de la religion, qui rentrait dans la surveillance générale des mœurs confiée aux censeurs. C'est ainsi qu'il prononça plusieurs discours touchant à des questions religieuses. Le titre d'un de ces discours est incertain ; mais, de toute façon, nous sa-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vons qu'il se rapportait à des matières religieuses : c'était un discours relatif, soit à un sacrilège, soit à un sacrifice : *De Sacrilegio* ou *De Sacrificio commisso*. Il prononça également un discours sur les augures, un autre sur les anciens dieux, qui remontaient aux plus lointaines origines de la civilisation romaine. Caton se montra également très préoccupé par l'un des faits les plus importants de son époque et de la civilisation nouvelle, je veux dire l'invasion à Rome des cultes et des superstitions de l'étranger. C'est ainsi qu'il eut à s'occuper des haruspices, devins étrusques, qui donnaient des consultations, et bien entendu non gratuitement. Caton défendit de les interroger ou de les consulter. Il s'étonnait que, parfois, la République ait consulté officiellement ces prétendus devins. C'était lui qui disait que deux haruspices ne pouvaient se regarder sans rire, déclarant par là que ces devins reconnaissaient eux-mêmes intérieurement qu'ils n'étaient que de vulgaires charlatans.

On sait également que les bacchanales, sorte de culte orgiastique d'origine grecque, se répandirent en Italie, en Campanie notamment. Ces fêtes, célébrées la nuit, donnèrent lieu trop souvent à des orgies et à des scandales épouvantables. Le gouvernement dut intervenir pour réprimer énergiquement de tels désordres. Des centaines d'hommes et de femmes qui avaient été compromis dans ces affaires scandaleuses furent punis de mort. Les coupables, condamnés par les tribunaux domestiques, furent étranglés par leurs parents, ou jugés et décapités par ordre du Sénat. Un sénatus-consulte resté célèbre, le sénatus-consulte des bacchanales, interdit sous les peines les plus terribles de célébrer à l'avenir les fêtes qui avaient donné lieu à ces excès.

L'affaire des bacchanales et le sénatus-consulte en question sont antérieurs de deux ans à la date de la censure de Caton l'Ancien. Cette affaire eut lieu, en effet, en l'an 186 avant J.-C. Mais, étant donné le souci constant de Caton pour les choses religieuses et morales, il est probable qu'il fut mêlé à la discussion au Sénat, et qu'il contribua pour une part importante à l'adoption de mesures intransigeantes.

La discipline romaine comportait, après le respect des traditions religieuses, celui des traditions militaires. J'ai déjà eu l'occasion de montrer, en parlant de la carrière de Caton comme soldat et comme général, combien il tenait à maintenir ces traditions militaires. Je me bornerai donc, ici, à rapporter deux petits faits assez caractéristiques. Caton entend que, lorsque quelqu'un est soldat, il le soit réellement, et non pas seulement pour la forme. C'est ainsi qu'il chassa de la classe des chevaliers un citoyen

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qui ne pouvait pas monter à cheval, parce qu'il avait trop de ventre : « La République, dit Caton, n'a que faire d'un cavalier qui, depuis le gosier jusqu'aux jambes, n'est qu'un ventre. » En second lieu, je rapporterai sa conduite à l'égard du frère de Flamininus, le vainqueur de la Macédoine, qui, étant consul, lors de la campagne contre les Gaulois en Lombardie, ne se respectait pas et se croyait tout permis. Dans une nuit de débauche passée avec ses maîtresses, il demanda tout à coup : « Avez-vous déjà vu tuer un homme ? » Sur la réponse négative de ses compagnons, il ordonna de faire venir un député gaulois qui se trouvait dans le camp, et, au mépris non seulement de toute discipline et de tout droit des gens, mais encore de toute idée d'humanité, il tira son épée et égorgea ce malheureux sans défense. Caton jugea que le général qui se respectait assez peu pour donner d'aussi pernicieux exemples, ne pouvait que ruiner toute discipline dans une armée romaine. Le frère de Flamininus fut donc puni très sévèrement par Caton, malgré la puissance du parti qui le soutenait.

Caton chercha, en outre, à maintenir les traditions de simplicité et de frugalité de l'ancienne Rome. Toute sa vie, il lutta contre le luxe, il s'attaqua avec la dernière énergie à ceux qui avaient des esclaves de luxe, du mobilier de luxe, qui ne voulaient pas s'en tenir aux habitudes d'autrefois. Caton vit bien que, pour arrêter les progrès du luxe introduit par l'influence des civilisations étrangères et surtout de l'hellénisme, il n'y avait qu'un moyen : frapper à la bourse. En qualité d'édile, de consul, de censeur, il taxa les riches, il donna une valeur fictive aux mobiliers trop luxueux ; il en décupla le prix et les frappa ensuite d'un impôt proportionnel. Il mit des impôts sur les esclaves, sur les statues, les tapis, les meubles précieux : « Ils veulent du luxe, disait Caton, qu'ils le payent ! »

Il s'attache également à maintenir l'honnêteté, la probité, dans le maniement des finances publiques, à combattre l'esprit de concussion. Quand des magistrats comme Scipion ou Flamininus sont au pouvoir, ils n'en font qu'à leur caprice. C'est le règne du bon plaisir, le triomphe du gaspillage ; les finances de l'Etat sont mises au pillage ; les provinces, le domaine public, sont exploités âprement. Caton entend que cette situation déplorable prenne fin : « Les voleurs privés, dit-il dans un de ses discours, sont dans les prisons. Les voleurs publics trônent dans la pourpre et l'or. » Ce sont ces voleurs de l'Etat qu'il veut démasquer et punir. Je n'entends pas dire que Scipion ou Flamininus étaient des voleurs ; non, ils étaient malgré tout au-dessus de ces bas calculs. Mais

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Caton voyait avec raison qu'il fallait se méfier d'eux ; car, s'ils ne volaient pas eux-mêmes, ils laissaient voler les gens de leur suite, qui n'avaient pas les mêmes scrupules.

Caton, lors de sa censure, remarqua que beaucoup de propriétaires qui avaient des domaines le long des aqueducs de l'État, se sentant sûrs de l'impunité, avaient fait des prises sur ces aqueducs pour en détourner l'eau à leur profit. On sait quelle importance avaient les conduites d'eau dans un pays chaud et sec comme l'Italie. Caton voulut s'y opposer. Il prit un de ces propriétaires, qui paya pour les autres, et le fit chasser du Sénat.

Caton en veut surtout aux usuriers, aux *fœneratores*. Entendons-nous d'abord sur le sens de ce mot « usuriers ». Caton ne poursuit pas la foule des changeurs, de ceux qui prêtent à la petite semaine. Il était admis, à Rome, qu'on pouvait prêter de l'argent au taux de 25 ou 30 p. 100, et même davantage ; Caton l'a fait pour son compte. Ceux qu'il cherche à punir, ce sont les fournisseurs de toutes sortes qui grouillent derrière les armées romaines, gens de sac et de corde pour la plupart, qui cherchent à s'enrichir par tous les moyens possibles, licites ou non. Ces gens sont souvent commandités par des sénateurs, des chevaliers, des financiers ; ils prennent l'argent des soldats, recèlent les produits du pillage ; ils tripotent de concert avec les généraux sur les fournitures ; ils s'entendent sur place avec les faiseurs d'affaires, pour affermer les impôts et se faire adjuger les travaux publics à bon marché, à bon marché pour eux, s'entend. Les contribuables payaient beaucoup aux fermiers, et l'Etat touchait peu ; en revanche, il payait très cher pour les travaux publics. Les adjudications étaient ruineuses pour les finances publiques. Ces abus étaient couverts par les gens au pouvoir, qui appartenaient presque exclusivement à l'aristocratie d'argent ; il y avait entente tacite ou expresse entre les magistrats et ces gens d'affaires peu scrupuleux. Dès que Caton arrive quelque part, il commence par chasser ces usuriers. Préteur en Sardaigne, il lance contre eux un premier édit. Consul en Espagne et à Rome, il prend des mesures sévères. Censeur, il continue à poursuivre ces voleurs publics. Quand Caton est nommé censeur, il a la surveillance des impôts et des travaux publics. Il s'entend avec ses amis pour faire casser les fermages, et il y réussit malgré les criailleries. Il procède de même pour les adjudications.

Tels furent les principes qui guidèrent Caton dans son administration. Nous n'avons pu le suivre dans l'exercice de ses

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

diverses charges ; car les détails et les textes nous manquent. Nous avons dû grouper les actes de Caton sous des chefs principaux, qui nous montrent la tournure générale de son caractère. Pendant 50 ans, Caton ne s'est pas démenti. Dans la prochaine leçon, nous étudierons Caton orateur.

M. G.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La littérature anglaise au XVII^e siècle

Cours de M. ÉMILE LEGOUIS,

Professeur à l'Université de Paris.

Spenser : la « Reine des Fées ».

Nous avons examiné déjà les poésies variées de Spenser, poésies pastorales, morales, satiriques; mettant à part ses poésies personnelles (sonnets, épithalames, etc.), il nous reste à étudier son chef-d'œuvre, ou plutôt son œuvre, l'œuvre de sa vie entière, la *Reine des Fées*.

Cette œuvre, dès 1580, il l'a commencée : nous en avons la preuve dans une lettre à Harvey, qui désapprouva cette tentative comme bizarre. Spenser, malgré l'ascendant que le critique exerçait sur lui, n'en continua pas moins son travail poétique, y consacrant tous les loisirs que lui laissaient ses occupations, durant son séjour en Irlande. Raleigh, qui l'y vint voir en 1590, en entendit des parties complètes qui l'enthousiasmèrent, et, sur ses conseils, le poète vint à la cour présenter les trois premiers livres de la *Reine des Fées*. Nous avons vu quel succès et quels déboires l'y attendaient. Revenu en Irlande, il s'y remit avec ardeur, ne s'interrompant que pour composer les sonnets à son Elizabeth, sonnets que lui inspirait sa nouvelle passion. En 1595, trois autres étaient achevés ; à sa mort, il y avait encore deux chants du septième livre, qui furent publiés en 1611. Bien que ce fut là à peine la moitié de ce qu'il avait annoncé, c'est vingt ans de sa vie qu'il y employa. Les autres poèmes ne sont donc que le prologue ou les appendices de cette œuvre magistrale ; ils pourraient s'intituler : *En marge de la « Reine des Fées »*.

Le succès fut immense et immédiat : l'Angleterre littéraire se fit une gloire d'avoir, enfin, conquis l'égalité avec les littératures étrangères. Spenser fut salué comme un grand poète national. Et, de fait, c'est par cette œuvre qu'il a vécu et qu'il vivra. Son nom y demeure attaché, et c'est à elle qu'il fait tout de suite penser.

Cette œuvre célèbre a été cependant diversement jugée, et il faut bien avouer qu'elle est difficile à juger. Il y a, pour l'aborder,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de nombreuses préventions à vaincre : le style archaïque, l'orthographe, les rimes pour l'œil, etc. Il faut se mettre au ton voulu, se refaire un état d'âme en harmonie avec celui de l'auteur. Il n'est peut-être pas inutile, avant de tenter ce travail, de voir d'abord quels jugements ont été portés sur le poème par ses admirateurs et ses critiques.

Son succès a varié suivant les époques. D'une façon générale, la Renaissance, prise en bloc, a été tour à tour exaltée et dépréciée sans mesure ; cependant, de toutes les œuvres qu'elle a produites, nulle n'a été aussi discutée que celle qui nous occupe en ce moment. La période classique la dédaigna. Addison qui, par ailleurs, montre une largeur de goût qui l'élève bien au-dessus de ses contemporains, Addison qui s'est montré capable de comprendre Shakespeare et Milton et la valeur artistique des ballades populaires, Addison a parlé de Spenser une fois, dans sa jeunesse, et de la façon la plus ironique et la plus méprisante : il fait preuve, en cette occasion, du même manque de sympathie et de sens critique que Boileau parlant des écrivains antérieurs au XVII^{e} siècle :

> Old Spenser next, warmed with poetic rage,
> In ancient tales amused *a barbarous age...*
> Bu now, the mystic tale that pleased of yore,
> *Can charm an understanding age no more.*

L'âge classique n'est point poétique : il veut de la logique, de la raison, des faits précis ; il vénère « l'entendement ». On trouve, à des époques différentes, des esprits analogues. Macaulay, qui, ailleurs, protesta vigoureusement contre la critique dite classique, déclare la *Faerie Queene* illisible. Cependant, lui aussi, il admire Shakespeare et Milton. Quelque chose donc empêche le poème de Spenser de prendre rang au nombre des œuvres incontestées.

En revanche, chez ceux qui l'admirent, l'éloge est aussi extrême : Taine, Saintsbury, par exemple. C'est que, plus richement que toute autre, cette œuvre donne à l'esprit pâture poétique, mais rebute à certains points de vue. En quoi consistent donc les critiques négatives ? Leurs arguments principaux ont été excellemment présentés par M. Jusserand dans son article sur *Spenser*. Nous retrouvons chez lui ce besoin si naturellement français des idées claires, des choses bien composées. Deux points ressortent avec beaucoup de force de la critique de M. Jusserand : le caractère composite, artificiel, du poème, et son caractère étroitement national et aristocratique. Mais, trop préoccupé par le souvenir d'allégories plus rudes et plus ferventes (celle de Longland, par

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

exemple), il juge Spenser trop exclusivement de ce point de vue, et n'apprécie pas assez les qualités artistiques du poème. « Spenser, dit-il, a voulu donner à son pays le grand poème national » : il a donc visé à adapter son sujet à l'élite du temps, artistes, seigneurs, dames de la cour (voir les sonnets de recommandation). Il emploie l'allégorie pour échapper à la vulgarité, par ce qu'il croit être une imitation des anciennes épopées fameuses. Homme de la Renaissance, il cherche par toutes ces façons compliquées et artificielles à enlever à son œuvre tout caractère vulgaire. « Avec cela, ajoute M. Jusserand, régulier comme les allées d'un labyrinthe ». Pour être complet, ajoutons encore l'obscurité voulue des allégories, qui l'obligea à écrire ensuite une longue lettre à Raleigh pour les expliquer, et encore fort imparfaitement ; les défauts de la donnée et du plan ; l'absence d'un véritable sujet, d'allure et de progrès dans la marche du poème.

M. Jusserand fait ensuite ressortir le chauvinisme du poète, les louanges dont il comble Elizabeth, qui est divinisée en toute occasion. Tout est ramené à la mesure de l'Angleterre et de Londres : les étrangers (Irlandais, catholiques, etc.) apparaissent comme des criminels et des monstres. Les disparates, caractéristiques de la Renaissance, sont soulignées : mélange curieux de Sarrasins et de nymphes homériques, d'éléments mythologiques et chevaleresques transformés en allégories. Enfin, on ne peut s'empêcher de remarquer le contraste entre la morale dont se targue le poète et l'immoralité fréquente de l'ouvrage : étrange puritanisme, qui a pour conséquence de mettre Leicester au Paradis ! Même quand il est sincèrement moraliste, sa morale n'est souvent qu'une fausse et dangereuse morale, venue de la chevalerie : coups d'épée pour le point d'honneur; sensualité qui vante la beauté de dames sans âme. Il y a même, çà et là, des taches grossières : il nous arrive d'y rencontrer l'esprit des fabliaux (qui rend le mari ridicule et odieux, parce qu'il est opposé à l'amour) ; ce ne sont que rapts, vio's, déshabillements et abondantes peintures voluptueuses. M. Jusserand oppose au poème la vraie piété et la noble pureté du poème de *Piers Ploughman*.

Telle est cette critique négative, qui se retire devant le poème, en donnant des raisons justes et nombreuses, mais qui semblent venir d'un refus de se placer sur le terrain même du poète. Passons, maintenant, en revue les éloges des admirateurs du poème, éloges qui diffèrent aussi par le point de vue.

Une première question divise ces admirateurs : celle de la morale ; les uns admirent en Spenser un poète vertueux, les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

autres un pur artiste. Parmi les premiers, citons Ruskin, qui a tenté (dans un appendice des *Stones of Venice*) d'établir la solidité de l'allégorie, d'où dépend intimement la solidité même de la morale. Citons aussi Dowden, qui, dans des essais ajoutés à la biographie du poète, étudie Spenser *as a teacher*. C'est à lui, sans doute, que M. Jusserand pense, quand il raille le critique qui a dit que le poème de Spenser est « une armure pour l'âme ». La force de la position de Mr. Dowden réside pourtant dans la manière dont le poème a été reçu et est lu, aujourd'hui encore, par les lecteurs qu'il peut avoir : il nous transmet les vertus de la chevalerie, sa noblesse et son élévation morale. Le puritain qu'était Spenser a pris sous sa sauvegarde la beauté et nous l'a montrée en lui ôtant son danger. C'est une œuvre qui s'accorde avec les belles paroles de Wordworth : *True beauty is always sacred and ennobling to the mind abready noble*. Nous avons, enfin, l'approbation donnée au poète par le plus exigeant des juges, Milton, qui l'appelle : *A better teacher than Scotus or Aquinas*.

Citons en regard, et en tête de ceux qui voient en Spenser un grand poète tout simplement, Hazlitt, dont le jugement est presque définitif : sans rester aveugle aux défauts du poète, il fait aux beautés la large part qu'elles méritent. L'allégorie est ennuyeuse, la morale faible ; mais l'œuvre contient des peintures splendides et neuves. Hazlitt a bien mis en relief la dominante du poète, son imagination ; il voit en lui un homme capable de recréer une mythologie. Il montre que, dans ce poème sans passion, il y a une passion cependant, du deuxième degré en quelque sorte : *the pathos of sentiment and romance*. C'est un poète visionnaire, chez qui les choses se sont réfractées dans une atmosphère de rêve.

Est-il besoin d'ajouter à ces appréciations celle du Hazlitt américain, Lowell, qui les a reprises avec verve et abondance, caractérisant en quelques formules neuves la puissance de rêverie qui se dégage du poème et la qualité luxueuse (*costly*) de son style ?

*
* *

Nous avons vu les différentes façons dont la critique a envisagé Spenser : on a tour à tour insisté, pour les louer ou les critiquer, sur le caractère moral et sur le caractère imaginatif de son œuvre. Essayons, maintenant, nous-même d'en déterminer la nature.

Reconnaissons, d'abord, qu'il n'y faut point chercher de passion :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

quand Spenser en trouve dans ses modèles, il la rejette ou la tempère ; c'est ainsi que, dans l'emploi qu'il fait du poème arthurien, il nous présente Arthur sans Guinevere pour femme ni Lancelot pour rival, un Tristan sans Iseult. Les héroïnes qu'il a imaginées ou prises ailleurs (dans le Tasse, par exemple), il les a dépouillées de ce qu'elles pouvaient avoir en elles de proprement sentimental. Ses héros et ses amoureuses sont vides de sentiment : la chasteté, la justice, la vérité ; ce sont des allégories trop transparentes.

On ne trouve pas non plus, chez lui, de réelle pâture intellectuelle : il ne nous enseigne rien de neuf. Il faut fuir la volupté, surmonter le désespoir ; c'est à des conseils de ce genre que se borne son enseignement. On n'y trouve ni analyses pénétrantes, ni jeux subtils du sentiment ; point de maximes peignant d'un trait l'esprit humain, résumés de la pensée ou de l'expérience de l'auteur. La moralité même a un caractère spécial, qui fait qu'on a pu en douter : elle s'exprime pour les sens par des peintures ou tableaux, qui même peuvent troubler, détourner, fausser la leçon. Sa *Reine des Fées* n'a même pas cette unité de conception d'où naîtrait une morale ; elle n'offre que la morale un peu enfantine des contes de mères-grands.

La peinture des vices et des vertus est souvent en contradiction avec la leçon morale. En fait, il n'a jamais réussi à concilier sa sensualité d'artiste et sa sainteté de chrétien. Il essaie cependant d'y arriver par le platonisme, en considérant le beau comme la splendeur du bien. Mais voici que le christianisme s'oppose de tout son poids à cette croyance, qui aboutit, en somme, à la glorification des belles formes et des belles couleurs, et tend à faire d'un corps harmonieux l'indice d'une âme vertueuse. Là se heurtent la Renaissance et la Réforme, l'inspiration païenne de la beauté plastique et de l'idéalisme platonicien, et la foi religieuse de la crainte des sens et du péché. La poésie morale est possible chez des poètes dont la vision atteint à l'âme des choses ; chez Spenser, délibérément, elle s'attarde à une succession de tableaux : elle est plus copieuse que pénétrante. C'est qu'il procède toujours par l'évocation des corps dont la vertu et l'esprit sont revêtus, sans jamais saisir directement l'esprit.

Puisque ni le cœur, ni l'intelligence, ni le sens moral ne trouvent dans la *Reine des Fées* une pâture appropriée, où faut-il donc chercher la clef du poème ? C'est dans le domaine de l'imagination, au sens précis du mot. Spenser n'émeut guère, n'instruit pas beaucoup, n'enseigne pas à tous ; mais il évoque. Examinons la matière, les sources, de la *Reine des Fées* : elles sont doubles :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

romantiques et antiques. D'abord, les romans de chevalerie. Spenser a ressenti l'étrange et mystérieux effet que produisaient ces œuvres, gardé l'écho de leurs plus poétiques conceptions : scènes de rêves, forêts solitaires, castels magnifiques, monstres effrayants, bruits étranges et apparitions mystérieuses, les chevaliers bardés de fer et les belles dames menacées par quelque bandit.

La mythologie, ensuite, lui a fourni des éléments esthétiques, mais d'une autre sorte : ce sont surtout des tapisseries à suspendre autour des chambres gothiques des châteaux arthuriens. Chacune d'elles constitue un tableau indépendant, plus antique de conception que de forme ou d'allure. Le poète en prend, du reste, à sa guise avec certains personnages mythologiques. L'Olympe, les dieux, les nymphes, les satyres, nous apparaissent transposés dans le milieu gothique, où ils se transforment. Spenser n'eut jamais le sens de la mythologie antique aussi pur que Ronsard et la Pléiade. (Cf. *Le triomphe de Bacchus*.) Il fait un libre usage de ses fictions, de ce qu'on peut appeler son magasin de décors. Mais, en les faussant, il échappe à la servilité de Ronsard. Il donne l'impression d'un enfant enivré par des lectures enchanteresses : il les fond en un rêve qui est bien à lui, sans respect des limites ni des vraisemblances ; allégories chrétiennes, enchantements romanesques et chevaleresques, mythes antiques, tout en son œuvre a droit d'entrée, qui se recommande de la Beauté. Cet ensemble composite et disparate est rendu harmonieux par l'art du peintre. C'est, chez Spenser, l'effet d'une assimilation naturelle, qui ignore et ne comprendrait pas le respect de l'érudit ou le scrupule du pédant. Il a cette familiarité aisée avec les anciens, à laquelle aurait peut-être atteint notre Pléiade, quand elle s'éteignit : il peut donc rester national et être lui-même.

L'allégorie même, il la traite du point de vue imaginatif ; il ne peint rien directement, réalité ou vision du passé, mais par réflexion en son esprit ; non pas l'arbre sur le bord de l'eau, mais son double en elle. Il opère une simplification de la réalité. L'univers moral consiste en la lutte du bien et du mal, représentée par la lutte du jour et de la nuit : les sentiments et les idées en conflit deviennent les seuls êtres existants. Il ne reste rien de la complexité abondante, décousue, vivante des dramaturges contemporains : eux rendent le passé présent ; lui recule le présent dans le passé. Au lieu de l'homme compliqué, incompréhensible même pour Shakespeare, ce sont des personnifications claires (*one-sided*), vêtues de couleurs distinctes et éclatantes, qui jouent les grands

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rôles dans le poème. La nature lui fournit cependant le riche choix des formes et des couleurs : il l'a observée, en réalité, pour en tirer les matériaux nécessaires à la vie ou à l'air de vie de ses tableaux et de ses personnages. C'est ainsi qu'on trouve, dans ses descriptions abstraites, des traits réels, d'observation directe, qui donnent crédit au rêve, et rendent solides les visions. Voyons comment se fait la transposition.

Il y a des intermédiaires entre la conception totale et les vers individuels. C'est, avant tout, « le tableau ». Et, pour cette série de tableaux, il s'est réglé sur les *masques* et *pageants* aimés d'Elizabeth et de Charles I^{er} : mélange de décors somptueux, de tableaux vivants et de musique. N'oublions point que la *Faerie Queene* fut conçue pendant le séjour du poète à la cour, ainsi qu'en témoignent les lettres à Harvey (1579-81), déjà citées. Etudions ces tableaux de plus près. Aucun des motifs du *pageant* n'y manque : pastorales, allégories, mystères, fondus dans le *masque* élizabéthain : tous ces éléments hétéroclites avaient donc été élaborés, harmonisés avant lui. Considérez les *masques* de Ben Jonson, de Fletcher, les machines d'Inigo Jones, etc., et voyez ensuite, dans la *Reine des Fées*, les *pageants* des saisons et des mois, des péchés capitaux, le masque de Cupidon. Le poète même les appelle ainsi ; et cette dénomination est vraie de tous les grands passages de l'œuvre.

Comment Spenser fait-il un tableau ? L'application du poète et la fertilité de son invention y concourent à la fois. Il ne s'abstient d'aucun trait, même s'il est déjà connu. Il met une complaisance infatigable à développer et à enrichir des allégories primitives, déduisant d'une idée (celle de jeunesse ou de vieillesse, par exemple) tous les traits, fussent-ils très connus, seulement en les accentuant, en les creusant dans le sens du pittoresque et du concret, non dans le sens de la pensée. Voyez l'Insomnie résultant de la Jalousie. Scudamour passe la nuit dans la maison de Souci ; nous ne connaissons de la Jalousie que l'aspect extérieur, minutieusement détaillé ; la psychologie n'avance pas d'un pas.

Par cette imagination précise, concrète, abondante, Spenser fait de son pays de rêve presque une contrée réelle pour nous. C'est ainsi que, reprenant le thème, familier à la Renaissance et à la Pléiade, des poètes nourrissons des Muses, il en peint un tableau qui, par l'exubérance et la netteté des détails, devient une réalité, alors que, chez Ronsard par exemple, cette aimable fantaisie ne dépasse guère l'image.

Comparez, à ce point de vue, l'adresse aux bûcherons de la forêt de Gastine et la rencontre de Calidore et de Colin Clout

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en contemplation devant les Grâces (1). C'est un visionnaire qui prend au sérieux et fait prendre au sérieux ses visions, bien différent, en cela, de l'Arioste, dont l'ironie toujours présente détruit la croyance aux êtres et aux choses qu'il décrit. Lisez la dédicace grave et convaincue du livre II de la *Reine des Fées* dans Spenser, et vous aurez l'impression d'un monde si mystérieux, que le pays de la *Reine des Fées* n'est, après tout, ni plus mystérieux ni plus incroyable que le reste.

Cette impression est renforcée par le rythme suggestif, obsédant de la stance spensérienne. Tous les critiques ont reconnu sa puissance de monotonie. Allongée et alourdie par le neuvième vers, elle a une lenteur qui lui donne une véritable majesté : elle coule comme une rivière d'eau profonde et pure. C'est une musique sans hâte, dont le continuel retour berce l'esprit comme l'oreille, nous transportant en un autre monde, dont cette stance semble l'expression naturelle : ni discordance, ni choc. Tous les mots, toutes les allures, obéissent à ce rythme directeur. La stance est l'unité centrale sur quoi se règlent les êtres imaginés par le poète, leurs gestes et leurs sentiments. Elle fond les disparates et semble être un des bruits permanents de la nature. Chaque stance, en particulier, vaut par la force acquise de toutes celles qui la précèdent et par son union avec la série. C'est une reconnaissance de la nécessité de la forme par l'esprit. Par l'adoption de ce rythme spécial, Spenser se montre plus peintre que narrateur. Ce n'est pas le récit qui est son objet, mais le tableau. Le neuvième vers marque un temps d'arrêt, interrompt le mouvement continu du poème (on le sent vivement en passant de l'Arioste à Spenser), et retient les yeux et l'esprit du lecteur sur le tableau ou le détail présentés par chaque stance successivement.

L'importance de la stance confirme ce que nous disions de l'imagination de Spenser : la forme chez lui est plus importante que la pensée même, qu'elle se subordonne au lieu de s'y plier. Le poète tend à amplifier plutôt qu'à concentrer. *No poet*, dit Lowell, *is so splendidly superfluous as he ; none knows so well that in poetry enough is not only not so good as a feast, but is a beggarly parsimony*. Certes, l'effet est parfois diminué par cette abondance et cette diffusion même. On ne sent jamais la fatigue, mais une sorte de contentement trop aisé. Les détails ne sont d'ailleurs pas tous de valeur égale : il arrive à Spenser de sacrifier, non le sens, mais la vigueur du sens, à la beauté de la forme et à l'harmonie du son.

(1) *Faerie Queene*, B. VI, st. 5.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il n'en reste pas moins vrai que la *Reine des Fées* est une des plus magnifiques imageries qui existent. Spenser, un des plus grands peintres de la Renaissance, peintre par le mot et le vers, s'est occupé à illustrer les vieux récits et les lieux communs de la morale ; il ne faut donc pas commettre l'erreur de comparer son poème aux grandes œuvres de foi (*Divine Comédie*, *Paradis perdu*, etc.). Sa force intellectuelle est grande assurément ; mais il l'a toute employée à donner de la consistance, de l'harmonie à ses tableaux.

F. P.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'apogée de la maison carolingienne. Charlemagne et Louis le Pieux.

Cours de M. J. CALMETTE,

Professeur à l'Université de Dijon.

Le régime carolingien au IXe siècle.

Dans le gouvernement intérieur de ses Etats, Charlemagne a infiniment moins innové qu'on ne le croirait volontiers. Non seulement il n'a pas accompli une révolution dans la façon de gouverner les hommes ; mais encore il a modifié fort peu le système de gouvernement qui fonctionnait à son avènement. Pourtant il a amélioré beaucoup la situation de ses sujets, il a eu un règne bienfaisant, il a fait preuve des qualités les plus éminentes d'administrateur. Son grand honneur, son originalité — et c'en est une — fut de faire des théories des réalités, de faire descendre les principes dans l'application, de tenir rigoureusement la main à l'exécution des lois et décrets (*leges* et *capitularia*). Convaincu que les institutions existantes étaient, dans leur ensemble, capables d'assurer le bon gouvernement de l'Etat carolingien, à condition que la pratique honnête et régulière en fût garantie, Charles n'a point changé ces institutions ; il les a très rarement modifiées et avec bien des précautions ; il les a très rarement (quoique un peu moins rarement) complétées. Génie merveilleusement souple et soucieux des réalités, il a su tirer un parti étonnant des éléments qu'il trouvait établis. Ce qui frappe le plus, dans ses capitulaires, c'est le caractère constant de confirmation et d'amendement, par conséquent de mise au point. Mais telle a été la sollicitude du grand empereur pour les plus petits rouages de la machine administrative qu'il est parvenu à faire donner au régime son maximum de rendement, au point de mériter au plus haut point la reconnaissance et l'admiration des hommes.

La fidélité. — L'Etat franc, en tant qu'Etat, est fondé sur la fidélité (*fidelitas*). La *fidelitas* est le rapport qui unit le sujet au souverain et le devoir de fidélité répond à ce que nous appellerions les devoirs civiques. On devenait fidèle par serment (*sacramentum fidelitatis*), et tout habitant arrivé à l'âge d'homme devait

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

avoir prêté ce serment. Charles, après son élévation à l'empire, fit prêter un nouveau serment (capitulaire de 802) et l'exigea même des enfants de douze ans.

Les devoirs civiques impliqués par la fidélité étaient au nombre de trois : le service militaire, le paiement de l'impôt et l'obéissance au ban (c'est-à-dire aux prescriptions de l'autorité légale, et, en particulier, à celles qui résultaient des *leges* et des *capitularia*).

Le service militaire. — Le service militaire, à l'époque carolingienne, est considéré comme une charge publique : ce n'est pas l'Etat qui équipe le soldat, mais c'est le soldat qui doit arriver au lieu de mobilisation tout armé et équipé. Ce n'est pas non plus l'Etat qui nourrit le soldat ; c'est le soldat qui doit avoir des vivres pour trois mois. En pays ennemi, il pillera ; sur le territoire franc, il n'aura droit qu'aux réquisitions du *fodrum*, que les capitulaires limitent à l'eau, au bois et au fourrage.

De ce régime militaire dérivent la composition de l'armée, son mode de recrutement et sa façon de faire campagne.

En effet, puisque chacun s'équipe, l'équipement varie avec la richesse. Tout fidèle doit un service, mais selon ses facultés. En fait, on peut dire que l'impôt du sang est, chez les Carolingiens, un impôt proportionnel sur le revenu. Ce revenu est surtout — mais non pas exclusivement — celui de la terre. La répartition de services dans la classe rurale se fait par *manse*, l'unité de culture. Tout propriétaire de quatre manses, par exemple, doit partir à ses frais ; les propriétaires de moins de quatre manses se groupent pour faire partir l'un d'eux, les autres cultivant sa terre en son absence ; les propriétaires d'un plus grand nombre de manses doivent autant d'hommes qu'ils ont de fois le nombre de quatre manses. Le nombre de manses que doit un homme est, d'ailleurs, variable suivant les cas et fixé par les capitulaires.

Les trois mois de vivres que le soldat doit avoir ne comptent qu'à partir de la frontière. En plus, le soldat doit s'entretenir à l'aller et au retour. C'est dire que la charge est d'autant plus lourde que le pays où l'on se bat est plus éloigné. Aussi Charlemagne, pour réduire le plus possible le poids de l'obligation militaire, prit-il l'habitude d'appeler pour chaque expédition les contingents les plus rapprochés de la frontière. D'autre part, le grand propriétaire qui doit un grand nombre d'hommes les commande : il est leur *senior*, ces hommes sont *homines senioris*. Cette formation de compagnies autour des grands personnages est le noyau de l'armée féodale.

Impôts. — Malgré l'obscurité qui entoure la question des impôts carolingiens, on distingue l'existence de deux séries

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'impôts : impôts directs (dons annuels et cens ou tribut), impôts indirects (tonlieu, etc.). Les *dons* sont portés au plaid du printemps, et il ne s'agit point là de cadeaux, mais de contributions obligatoires, ainsi que suffirait à le montrer l'expression d'une lettre de Loup de Ferrières : *debita dona*. Le cens semble être un impôt foncier et le comte en est le fermier. Mais nous ne savons rien de précis sur l'assiette et le montant de ces impôts.

Le mot *tonlieu* désigne l'impôt indirect, qui se décompose en une quantité de taxes, par exemple le péage d'un pont (*pontaticum*) ou le roulage d'une route (*rotaticum*). Tous les droits de cette nature n'allaient pas au trésor ; et le constructeur d'un pont, par exemple, exigeait souvent une redevance à son profit.

Le ban. — Le ban est l'expression de l'autorité souveraine. Obéir au ban (*bannum*), c'est donc accomplir les devoirs imposés par l'autorité régulière.

Par exemple, c'est obéir au ban que d'accomplir les corvées réglementaires pour les travaux publics et de se soumettre au devoir de gîte (*mansio*), en vertu duquel le fonctionnaire peut réquisitionner pour lui et sa suite le nécessaire, en vertu des capitulaires.

La justice. — Longtemps le devoir judiciaire fut l'un des plus lourds parmi ceux qui résultaient du ban. Mais Charlemagne supprima cette sorte de service et limita la présence obligatoire aux parties et à sept scabins. Malgré les discussions auxquelles ont donné lieu ces *scabins* carolingiens, il est clair qu'ils sont des professionnels, des hommes de lois, des fonctionnaires.

La loi. — La justice est rendue à chacun suivant sa loi, car la loi carolingienne est une *loi personnelle*. Charlemagne n'a point songé à unifier la loi et nul n'y songeait au IXe siècle. Mais il a pris soin de corriger certains articles et de mettre les dispositions coutumières en harmonie avec les nécessités nouvelles : les amendements de cet ordre ont été opérés au moyen des actes connus sous le nom de *capitularia legibus addenda*.

Capitulaires. — En dehors des *capitularia legibus addenda*, la doctrine devenue pour ainsi dire classique, et qui paraît avoir été déjà celle de la chancellerie carolingienne elle-même, distingue deux autres catégories : *capitularia missorum*, ou instructions aux *missi*, et *capitularia per se scribenda*, ou décrets proprement dits.

Comtes et missi dominici. — Le régime carolingien reposait sur l'exécution des obligations contenues dans la fidélité. Pour assurer cette exécution, Charlemagne a surtout compté sur les *missi dominici*, institution qu'il n'a d'ailleurs pas créée, mais seulement systématisée, consolidée et régularisée.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le comte continue à exercer la plénitude de la délégation royale dont il est investi dans le comté, et l'on ne peut définir ses attributions, puisque le propre en est de s'exercer en tout domaine où peut s'exercer l'autorité de l'Etat. Mais le comte peut abuser de cette autorité qui lui est déléguée en vertu de sa nomination. D'autre part, il n'est pas en contact direct et permanent avec la cour, c'est-à-dire avec le gouvernement central. De là précisément le double rôle des *missi* : contrôler le comte et ses subordonnés ; apporter dans les provinces la pensée du gouvernement central. Ainsi le propre de cette institution — organe régulateur par excellence dans le mécanisme carolingien — est d'être le trait d'union entre les fidèles et le souverain. Les *missi* doivent être des hommes de confiance, choisis dans le haut personnel laïque et ecclésiastique; ils sont porteurs d'instructions détaillées, les *capitularia missorum*, dont plusieurs nous sont restés. En outre, les *missi*, en dehors des tournées régulières, peuvent être chargés de missions spéciales ou *legationes*. Chaque année, Charlemagne établissait un tableau pour le service des *missi* : ce tableau comportait la liste des *missi* et la liste des comtés rangés dans la circonscription (*missaticum*) de chacun.

Les pouvoirs du *missus* résultent des instructions mêmes qu'il a reçues à son départ. Puisqu'il est essentiellement un intermédiaire entre le souverain et les sujets, le *missus* fera connaître aux fidèles les actes de l'autorité ; il notifiera les lois et décrets, il en assurera l'exécution dans tous les domaines. En ce sens, le *missus* apparaît comme un véritable inspecteur général de tous les services publics. Mais il est plus ; car, s'il n'était qu'inspecteur, la lenteur des communications et l'étendue de l'empire tiendraient son action en suspens pendant des mois, et ses rapports mêmes, en cas d'affaire urgente, seraient sans objet à l'heure où ils parviendraient. C'est pourquoi un mandat exprès d'agir sur place au nom du souverain est conféré au *missus*, lorsqu'il y a lieu. Les capitulaires font allusion à ce mandat, par exemple lorsque, dans le capitulaire de 805, Charlemagne formule cette recommandation : *ut missi nostri viriliter in omnibus agant*. Il en résulte que le *missus* a le droit de réquisitionner la force publique, le droit de révoquer tout fonctionnaire inférieur au comte, d'annuler et de réformer toute décision du comte, enfin de suspendre le comte de ses fonctions, en attendant d'en référer au Palais. Au point de vue judiciaire, la fonction de réforme du *missus* se traduit par un véritable *appel*. Et il est remarquable que, pour mettre en jeu l'appel devant les assises tenues par le *missus* en tournée, il n'est pas nécessaire qu'il y ait un pourvoi formé par les parties ; mais le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

missus lui-même peut et doit prendre l'initiative de reviser les procès mal jugés. Ces fonctions judiciaires ont fourni à un *missus* carolingien, l'évêque d'Orléans Théodulfe, le sujet de son instructif poème *Paraenesis ad judices.*

Les plaids. — L'Etat carolingien connaît une institution parallèle à celle des *missi*, c'est l'institution des plaids (*placita*). La régularité des tournées de *missi* et la régularité des *placita*, telle est la double garantie qui assure la mise en contact du chef de l'Etat et de ses fidèles.

On a beaucoup discuté sur les plaids carolingiens. L'obscurité répandue sur cette question provient surtout de ce que les auteurs qui s'en sont occupés ont entrepris de soutenir des systèmes *à priori*. Les uns y ont vu une institution de liberté et ont fait de la monarchie carolingienne une sorte de monarchie parlementaire, dont le plaid serait l'assemblée nationale. Les autres, au contraire, ont voulu que ce plaid ne fût qu'une parade sans efficacité ni participation au gouvernement. Or les documents ne s'accordent avec aucune des deux théories ; pour les plier à l'une ou à l'autre, il faut les violenter et les tronquer. Le plaid carolingien, tel que le représentent nos meilleures sources, n'est ni une institution parlementaire, si rudimentaire qu'on la suppose, ni une brillante réunion de pure forme. Le *De ordine palatii*, où Hincmar, sous Charles le Chauve, a consigné les souvenirs d'Agobard, nous enseigne ce qu'étaient réellement les plaids au temps de l'apogée de la dynastie.

Le plaid carolingien est à la fois une assemblée consultative et un mode de promulgation. Les membres qui y figurent se divisent en deux catégories : les *seniores* et les autres. Les premiers forment un conseil que le roi appelle à donner son avis sur les questions qu'il lui soumet ; les autres n'ont qu'à prendre connaissance, *consentire*. Car le *consensus* carolingien ne comporte point le choix d'accepter ou de rejeter, il consiste à prendre acte et comporte l'obligation d'obéir. La même répartition des rôles semble se répéter en matière judiciaire, c'est le *judicium Francorum*, qui ne paraît jouer qu'en matière de haute trahison. Tassillon y fut traduit, et de même les comtes Matfrid et Hugues sous Louis le Pieux.

Le texte d'Hincmar ne nous éclaire pas seulement sur le rôle des membres appelés au plaid, il nous éclaire de même sur les matières qui y sont traitées. Ce qui est régulièrement arrêté et publié au plaid, c'est le programme des mesures d'intérêt général pour l'année.

Pour élaborer ces mesures, il y avait une assemblée plus

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

restreinte que le plaid général, et que le *De ordine Palatii* définit en ces termes : « Aliud placitum cum senioribus tantum et precipuis consiliariis habebatur ». Ici, les *seniores* collaborent avec les conseillers du Palais. Tandis que le plaid général avait lieu en mai, le petit plaid avait lieu en automne. De plus, le texte d'Hincmar, en nous parlant des conseillers, nous révèle l'existence d'un conseil plus étroit que le petit plaid et formé en permanence autour du souverain.

Ainsi le conseil prépare les affaires, le plaid d'automne les délibère, l'ensemble est repris au plaid de mai avec le concours des *seniores* venus des provinces, et le texte, une fois arrêté, est notifié à l'assemblée.

Quant aux conseillers, ils sont choisis par le souverain. A dire vrai, le conseil n'est pas une institution, mais un fait. Il faut y voir un conseil privé et, dans une lettre qui figure au *Codex carolinus*, Léon III y fait allusion en termes caractéristiques : il l'appelle *secretum consilium*.

Le *De ordine Palatii* insiste beaucoup sur l'assiduité des Francs au plaid, aux beaux jours du régime carolingien. Cependant l'assistance aux Champs de Mai semble, au premier abord, une lourde charge. Mais il faut remarquer que c'était en même temps le lieu de concentration de l'armée, et la guerre, au moins sous Charlemagne, était à peu près annuelle.

Le Palais. — Le même texte, qui nous éclaire le mieux sur les plaids, nous renseigne aussi le mieux sur le Palais, c'est-à-dire le gouvernement central. Le Palais carolingien est un ensemble de services à la fois publics et privés. Chacun de ces services a un chef investi de la confiance du souverain. Le *De ordine Palatii* en donne la nomenclature suivante : archichapelain, comte du palais, camérier, sénéchal, bouteiller, connétable. Parmi ces *ministres*, Charlemagne ne paraît pas avoir attribué de prépondérance : il n'a pas eu de *premier ministre*, mais Louis le Pieux a eu un chef de sa politique, et nous avons vu Wala ou Bernard jouer ce rôle que les textes indiquent par des expressions comme : « primus inter primos, primus post imperatorem, secundus in imperio. »

L'archichapelain est à la fois le chef de la chapelle, le chef de l'école palatine et le chef de la chancellerie ; il a pour service annexe la garde des archives.

Le comte du Palais a des attributions très larges, *pæne innumerabilia*, dit Hincmar : c'est surtout le délégué permanent du roi en matière judiciaire.

Le camérier est à la fois une sorte de ministre des finances (car *camera* signifie chambre du trésor) et ce que nous appellerions un

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

chef du protocole, car la pompe royale et les réceptions d'ambassadeurs le regardent, probablement aussi la politique extérieure.

Le sénéchal, le bouteiller et le connétable sont des intendants royaux.

Mais ces officiers étaient conseillers du roi et agents du roi, qui les employait en toutes choses. Sauf l'archichapelain, tous les chefs de service du palais ont été, à notre connaissance, mis à la tête d'armées.

Le comité. — Si le Palais représente le gouvernement central, le comté représente la circonscription territoriale. Les comtés sont d'étendue fort inégale. Le sol de la France actuelle en comprenait 110. Le représentant de l'autorité publique dans le comté est un fonctionnaire unique, le comte. Placé à la tête de tous les services, le comte nomme lui-même tous les fonctionnaires inférieurs du comté, et notamment ses subordonnés immédiats, vicomtes et vicaires. Sur place, il n'a à compter qu'avec une puissance rivale, l'évêque. Charlemagne, qui considérait l'État comme le condominium harmonieux des deux puissances, voit dans le dualisme local du comte et de l'évêque le reflet de ce dualisme d'en haut : le pape et l'empereur.

Ducs et marquis. — Quant aux termes de *dux* et de *marchio*, ce sont deux termes synonymes qui désignent les chefs de certains territoires militaires. Une *marche* ou un *duché* est une circonscription militaire composée de comtés et où l'un des comtes, le duc ou marquis, est chargé du commandement en chef des troupes. Il n'y a pas, dans les documents, un seul exemple d'une autorité quelconque du marquis en matière civile, autrement qu'en sa qualité de comte agissant, comme ses collègues, dans son propre comté.

L'évolution politique et sociale. — Le système administratif qui fonctionne à l'apogée de l'empire carolingien est donc assez simple : deux institutions de transmission, les plaids et les *missi* ; deux organes administratifs essentiels, le Palais, qui est le gouvernement central, et le comte, qui est le représentant intégral de l'autorité en province ; un commandant militaire aux frontières, le marquis.

Mais, à côté de ces institutions, il faut faire leur part aux coutumes sociales et aux faits. D'autre part, le roi a fait un tel usage de sa fortune privée, que le jeu du gouvernement officiel s'en trouve modifié. Il faut esquisser, à la fin de cette étude, cette évolution dont l'avenir verra les conséquences.

La règle est que tout territoire sis dans le comté est sous l'autorité du comte, représentant officiel de l'autorité publique ; que

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tout habitant doit, sous la surveillance du comte, le service militaire, l'impôt, l'obéissance au ban. Or le Carolingien, à l'exemple du Mérovingien, dispense souvent telle terre, laïque ou ecclésiastique, et les hommes qui y résident, de tout ou partie de ces obligations, par dérogation au jeu normal de la fidélité : l'acte par lequel le souverain accorde cette dispense s'appelle l'*immunité*. En vertu de l'immunité, l'immuniste est soustrait partiellement ou complètement au comte ; il ne dépend plus que du roi, qui, parfois, lui fait remise d'une partie de ses obligations, surtout en ce qui concerne les charges pécuniaires.

La règle est que les fidèles ont des devoirs envers le roi, non pas avec d'autres fidèles. Or, concurremment avec la fidélité due au roi, le fidèle contracte fréquemment des obligations étroites envers un autre fidèle du roi. Ce nouveau lien est l'effet de la *recommandation*, qui impose au recommandé, par rapport à son patron ou seigneur, des devoirs très rigoureux. Une classe se forme, celle des *seniores*. Un mot exprime les devoirs dont la recommandation personnelle est la source, le mot *obsequium*. L'obsequium se superpose à la fidélité due au roi. Pourtant le Carolingien n'entrave en rien la recommandation : c'est que la recommandation comporte aussi le *mithium*, c'est-à-dire la responsabilité en justice. Le recommandé a, au regard de la loi, un répondant dans la personne de son patron, et l'existence d'un tel répondant facilite beaucoup l'administration, la justice, la police. C'est pourquoi Charlemagne a non seulement toléré, mais développé la recommandation. Bien loin de l'interdire aux pays annexés, il l'y favorise, notamment dans la marche d'Espagne.

Si l'on ajoute aux effets de l'immunité et de la recommandation ceux de la tendance plus lointaine encore qui va à transformer la propriété en censive et en bénéfice par le jeu même des nécessités agricoles et de la rémunération des services sur la terre, on embrasse d'un seul coup d'œil les trois sources essentielles d'où naîtra le régime qui remplacera, un jour le régime carolingien, c'est-à-dire le régime féodal.

Conclusion

Pour nous qui voyons à distance, il est aisé de constater qu'au IXe siècle, et déjà au VIIIe, la société était en marche vers un état social nouveau. Les hommes du VIIIe et du IXe siècle ne s'en sont pas aperçu, et ils ne pouvaient pas s'en apercevoir. Charlemagne lui-même, malgré ce génie qui dominait le monde politique de sont emps et façonnait son empire, ne pouvait avoir la divination

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qui eût pu lui permettre de prévoir un avenir. D'ailleurs les tendances des VIIIe et IXe siècle étaient, de son temps, peu menaçantes. Elles pouvaient aboutir à un régime social et politique très compatible avec l'édifice créé par le conquérant et avec l'institution monarchique elle-même. N'est-ce point là précisément la possibilité historique qui faillit se réaliser sous Louis le Pieux ? Si la royauté avait suivi l'évolution d'un œil attentif, si elle l'avait surveillée et dirigée, elle eût pu la conduire au profit de la civilisation et du bon ordre. Ce que Charlemagne eût fait sans doute, des successeurs dignes de lui l'auraient pu vraisemblablement accomplir. Mais les secousses du règne de Louis le Pieux ont mûri à tel point les tendances naguère encore imprécises, qu'après lui tout espoir était perdu.

Ce n'est point d'un péril extérieur, mais d'un péril intérieur que l'Etat carolingien a été victime. Le régime carolingien, comme tant d'autres régimes de l'histoire, a été miné par une révolution sociale.

J. Calmette.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Boileau et son temps

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Les satires (*suite*).

Nous avons vu, dans notre dernier cours, quel était l'état de la littérature satirique en 1659, au moment où Boileau se dispose à aborder ce genre. Nous avons étudié les règles de la satire, telles qu'elles s'imposaient à un poète du XVII^e siècle ; nous avons vu, enfin, quels modèles Despréaux avait eus sous les yeux, alors qu'il s'engageait dans la carrière d'écrivain.

C'était un excellent humaniste ; mais, « né chrétien et français », il voulait apporter dans la satire plus de modération, plus de bon goût et de tenue. Son désir était de devenir un Horace ou un Juvénal, ou encore un Régnier de meilleure compagnie. Mais à cela se bornait son ambition. Il ne rêvait pas des élans désordonnés du lyrisme ; il ne rêvait pas de la grande poésie, mais d'une poésie de bon sens et de sagesse. Nous allons voir, maintenant, comment il a réalisé cet idéal modéré.

En 1665, il publia un recueil de sept satires ; en 1667, i en fit paraître encore deux. Les trois derniers sont de 1694, 1698, 1705.

Faire l'histoire des satires serait fastidieux ; mieux vaut les considérer comme suffisamment connues, et se livrer, à leur sujet, à des réflexions plus neuves si possible et plus générales.

Ce qui nous frappe, tout d'abord, quand nous considérons les douze satires (dont onze seulement furent connues du public du vivant de l'auteur, puisqu'il ne put, en 1701, donner l'édition dans laquelle devait figurer la satire XII, sur l'*Equivoque*), c'est que ce sont des œuvres détachées, sans aucun lien qui les rattache. Il n'y a pas plus de rapport entre telle satire de Boileau et telle autre, qu'il n'y en a entre une fable de La Fontaine et la suivante, entre les différents chapitres des *Caractères* de La Bruyère. Il n'y a pas, dans cette œuvre, de plan général ; la fantaisie seule semble avoir présidé au choix des sujets et à l'ordre dans lequel Boileau a rangé ses satires. Il serait donc tout à fait chimérique

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

de vouloir en faire une classification méthodique et logique. Prenons quelques exemples. La satire sur l'*Equivoque*, qui est la dernière, aurait pu être la première ; car on l'a appelée la *Table des matières des Provinciales*. Il eût donc été tout naturel qu'elle parût en 1657 ou 1658, au moment de l'affaire des *Provinciales*. — La VI[e] satire, sur les *Embarras de Paris*, faisait d'abord partie de la première. — La septième est intitulée : *Adieux à la Satire* ; mais ces adieux ne furent que provisoires, puisque la pièce en question est antérieure à cinq autres satires.

Il n'y a véritablement qu'un trait commun à toutes ces œuvres, c'est que toutes furent composées contre quelque chose ou contre quelqu'un. Boileau n'est pas un peintre, malgré la célèbre définition d'Horace, *ut pictura poesis* ; il ne dessine pas en traits ineffaçables les âmes humaines qu'il observe ; il ne s'attache pas non plus à reproduire le pittoresque extérieur : partout et toujours, il est un médisant. Ce n'est pas un calomniateur (en donnant à ce mot l'acception qu'il n'a pas au XVII[e] siècle, comme le montre le sermon de Bourdaloue *Sur la Médisance*) ; ce n'est pas non plus un diffamateur cherchant à déshonorer ses semblables. Mais, par métier et tempérament, il se plaît à dire du mal des gens ; il a un peu la tournure d'esprit de Célimène, faisant dans son salon des portraits satiriques.

Pour exercer sa verve railleuse, il trouvait autour de lui un domaine très vaste, les types humains, la nature humaine tout entière,

De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome.

Mais, en réalité, pour Boileau, ce domaine était plus restreint. Un homme du XVII[e] siècle voyage peu. Boileau est un Parisien qui n'a guère quitté Paris : ce qu'il étudiera surtout, c'est la cour et la ville.

Mais, là encore, des restrictions s'imposent. On peut faire de la satire à la cour, à la condition toutefois de ne rien dire contre le monarque, contre aucun des membres de la famille royale, contre les ministres, les directeurs des grandes administrations, contre les privilégiés à quelque catégorie qu'ils appartiennent. Le satirique ne pourra rien dire encore sur les affaires intérieures du royaume, sur la politique étrangère, sur les finances, sur la répartition des impôts, sur la justice ; autrement il serait vite châtié. Ce serait, pour lui, la Bastille sans jugement ou bien l'exil, comme il arriva à Saint-Evremond. Il lui reste les marquis de Molière, les fâcheux, les gens de robe, les bourgeois. Cependant Boileau a fait une satire sur la noblesse ; on a même dit : contre

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la noblesse. Mais, à la regarder de près, ce qui frappe tout de suite, c'est l'extrême embarras de Boileau à traiter un tel sujet. Il se contente de répéter ce qu'avaient dit sur la noblesse qui démérite et Corneille et Molière et Bossuet. Qu'on se rappelle les beaux vers que le père du Menteur adresse à Dorante :

> La noblesse n'est rien où la vertu n'est pas...

et l'apostrophe de don Louis à son fils, dans le *Don Juan* de Molière :

« Je ferais plus d'état du fils d'un crocheteur qui serait honnête homme, que du fils d'un monarque qui vivrait comme vous. »

Remarquons aussi que cette satire sur la noblesse se termine par un éloge du roi :

> Sers un si noble maître ; et fais voir qu'aujourd'hui
> Ton prince a des sujets qui sont dignes de lui.

Selon Brunetière, Boileau se montre dans cette satire d'une hardiesse si audacieuse, qu'il y apparaît, d'après lui, comme un précurseur de J.-J. Rousseau et de Beaumarchais : c'est aller trop loin. Boileau reprend un thème exploité déjà par Juvénal et il s'en tient aux plus prudentes généralités. A ce compte, il serait bien plus audacieux encore, lorsqu'il parle des rois et des conquérants. En effet, Alexandre, pour lui, était un fou qui aurait mérité d'être enfermé aux Petites-Maisons. Pyrrhus était moins digne de régner que Cinéas, et César fut traître à sa patrie le jour où il franchit le Rubicon. En réalité, Boileau ne s'est jamais départi de la plus grande prudence.

A la ville, il était plus à l'aise. Quelle matière à satiriser allait-il y trouver ? La petite bourgeoisie et le peuple ne comptent pas. Les différents sujets qu'exploite Boileau se rapportent soit à la partie matérielle de la vie, au mouvement, à la vie de tous les jours, soit à la vie de société.

Au premier groupe de ces satires appartiennent la satire VI, sur les *Embarras de Paris*, et la satire III, sur *Un festin ridicule*. La satire VI offre un grand intérêt ; car on connaît très mal le Paris d'autrefois. Ceux qui auraient pu nous donner là-dessus des détails, les auteurs réalistes, Sorel, Scarron, Furetière, ne nous ont rien dit. Nous ne savons rien sur la vie des Halles au XVII^e siècle, les Halles où l'on fait plus de métaphores en un jour qu'en un an à l'Académie ; nous ne savons rien sur le commerce d'alors, sur les relations entre acheteurs et commerçants, sur le monde des ouvriers et des petites ouvrières, sur le gamin de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Paris, ce personnage si spirituel et si vivant. Rien de tout cela ne nous est connu; nous ignorons le langage de la rue au XVII^{e} siècle, l'argot populaire.

Boileau cependant nous donne quelques détails, et rien ne serait plus intéressant qu'une grande édition illustrée de la sixième satire. Nous apprenons par elle que, du temps de Boileau, les embarras de circulation étaient fréquents. C'est encore, comme chacun sait, un des grands problèmes de l'existence parisienne. Malgré les grands boulevards, les larges trottoirs, les passages souterrains, les transports publics, qui n'existaient pas il y a trois siècles, il est aussi difficile de passer en sécurité dans une rue parisienne qu'au temps où il n'y avait que deux grandes artères, la rue Saint-Denis et la rue Saint-Martin, qui se continuaient sur la rive gauche par la rue de la Harpe et par la rue Saint-Jacques. Les trottoirs étaient inconnus, et l'on n'avait pas d'autres ressources pour se protéger des voitures ou des carrosses, que de s'aplatir le long des murs, à côté des bornes, ou d'entrer précipitamment dans un couloir ouvert. Le ruisseau était au milieu de la rue, et, les jours de pluie, les gouttières s'y déversaient en cascades. Il n'y avait d'éclairage ni dans les rues ni dans les escaliers des maisons. Le mot de *concierge* vient de l'habitude qu'avaient alors les portiers des maisons riches d'accompagner les invités en les éclairant avec une chandelle ou un flambeau. Il n'y avait pas de service d'incendie; même les pompes à bras étant inconnues au XVII^{e} siècle. M^{me} de Sévigné nous a décrit un incendie et les Capucins arrivant au secours. On faisait la part du feu en abattant avec des crocs de fer des pans de murs entiers.

La satire de Boileau est particulièrement intéressante, parce qu'elle nous donne une idée de cette vie parisienne, grouillante et bruyante. On comprend, par exemple, le passage de notre poète sur le vacarme des cloches, quand on songe qu'il y avait quinze paroisses dans la seule Cité.

La satire III décrit un dîner, c'est-à-dire un repas de midi. Là encore, nous trouvons des détails que n'a pas vus Molière. L'amphitryon de Boileau n'est pas un avare: il sert des vins fins; il n'offre pas un repas rudimentaire, comme le personnage de Régnier qui se contente de servir une soupe, un ragoût préalablement renversé sur les chausses des convives et un gigot si dur que le couteau n'y peut entrer. Dans Boileau, c'est une abondante ripaille, avec de la muscade partout, et qui devait être suivie d'un concert que la querelle des pédants, échauffés par le vin, empêcha de donner.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans ces deux satires, c'est la même prudence. Quand Boileau décrit les embarras de Paris, il n'y a pas un mot contre le lieutenant de police, contre le lieutenant criminel, contre les échevins. Mais cette prudence même le met plus à l'aise pour attaquer les folies humaines, la sottise de notre engeance, les gens de lettres ou les femmes.

En 1663, dans la satire VIII, il semble vouloir attaquer les fripons et les sots en les désignant par leurs noms :

> Faut-il peindre un fripon fameux dans cette ville ?
> Ma main, sans que j'y rêve, écrira Raumaville (1).
> Faut-il d'un sot parfait montrer l'original ?
> Ma plume au bout du vers d'abord trouve Sofal. .
> Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie ?
> Mes vers, comme un torrent, coulent sur le papier :
> Je rencontre à la fois Perrin et Pelletier,
> Bonnecorse, Pradon, Colletet, Titreville...

Boileau se proposait, alors, de mettre une infinité de gens au pilori, sans user de périphrases :

> J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon.

Mais cette résolution tomba. Le satirique resta circonspect et se confina dans des généralités. Les trois satires IV, VIII et XI montrent bien ce caractère.

La satire IV attaque le pédant, le galant, l'avare, le prodigue, le joueur, le maniaque qui croit entendre une harmonie céleste et qui, guéri, se trouve malheureux.

La satire VIII offre les plus grandes analogies avec celle-là ; elle attaque le marquis, l'avare, l'ambitieux, etc. A Claude Morel, docteur de Sorbonne, qui prétendait que l'homme est « le chef et le roi de nature », Boileau répond à la façon de Montaigne dans l'apologie de Raymond Sebond : les animaux nous sont supérieurs ; car ils n'ont ni avocats, ni notaires, ni médecins.

> Quoi ! me prouverez-vous par ce discours profane
> Qu'un homme, qu'un docteur est au-dessous d'un âne ?
> — Oui, d'un âne ; et qu'a-t-il qui nous excite à rire ?
> Nous nous moquons de lui ; mais s'il pouvait un jour,
> Docteur, sur nos défauts, s'exprimer à son tour ;
> Si, pour nous réformer, le ciel prudent et sage
> De la parole, enfin, lui permettait l'usage ;
> Qu'il pût dire tout haut ce qu'il se dit tout bas ;
> Ah ! docteur, entre nous, que ne dirait-il pas ?

(1) Le libraire Sommaville.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Et que peut-il penser lorsque, dans une rue,
Au milieu de Paris, il promène sa vue ;
Qu'il voit de toutes parts les hommes bigarrés,
Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrés ?
Que dit-il, quand il voit avec la mort en trousse
Courir chez un malade un assassin en housse ;
Qu'il trouve de pédants un escadron fourré,
Suivi par un recteur de bedeaux entouré ;
Ou qu'il voit la justice, en grosse compagnie,
Mener tuer un homme avec cérémonie ?
Que pense-t-il de nous lorsque, sur le midi,
Un hasard au Palais le conduit un jeudi,
Lorsqu'il entend de loin, d'une gueule infernale,
La Chicane en fureur mugir dans la grand'salle ?
Que dit-il, quand il voit les juges, les huissiers,
Les clercs, les procureurs, les sergents, les greffiers ?
Oh ! que si l'âne alors, à bon droit misanthrope,
Pouvait trouver la voix qu'il eut au temps d'Esope,
De tous côtés, docteur, voyant les hommes fous,
Qu'il dirait de bon cœur, sans en être jaloux,
Content de ses chardons et secouant la tête :
« Ma foi, non plus que nous, l'homme n'est qu'une bête. »

La satire XI, de même, est dirigée contre l'ambitieux, l'avare, le faux brave, le fourbe, le libertin. Partout, donc, nous trouvons des satires générales, absolument impersonnelles.

Le clergé est l'objet de peu d'attaques dans les satires. Il avait été déjà satirisé par Courval-Sonnet. Boileau, frère d'un docteur en Sorbonne, ne semble pas avoir osé se risquer à attaquer les prêtres. Il s'est réservé pour le *Lutrin*, où la satire est assez anodine : il raille l'embonpoint des chanoines, le vermillon des moines, la façon dont on prononce le *Benedicat vos*, etc... Dans la *Satire sur les Femmes*, il y a le portrait du directeur à la mode, du confesseur aimé des jolies femmes. La *Satire sur l'Equivoque* est une réponse aux attaques du *Journal de Trévoux ;* mais Boileau ne la fit pas paraître sans approbation : il écrit dans son *Discours pour servir d'apologie à la Satire XII* : « J'ai donné mon ouvrage à examiner au prélat de l'Eglise qui, par l'étendue de ses connaissances et par l'éminence de sa dignité, est le plus capable et le plus en droit de me prescrire ce que je dois penser sur ces matières : je veux dire M. le cardinal de Noailles, mon archevêque. J'ajouterai que ce pieux et savant cardinal a eu trois semaines ma satire entre les mains, et qu'à mes instantes prières, après l'avoir lue et relue plus d'une fois, il me l'a enfin rendue en me comblant d'éloges et m'a assuré qu'il n'y avait trouvé à redire qu'un seul mot que j'ai corrigé sur-le-champ et sur lequel je lui ai donné une entière satisfaction. » L'œuvre,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'ailleurs, est assez malheureuse. Le titre est mal choisi et, donné à une satire sur l'équivoque, il prête à équivoque. Cette satire, du reste, fut le cauchemar de Boileau, à cause des difficultés qu'il rencontra pour sa publication. En 1705, les Jésuites sont les maîtres ; en 1710, il ne peut donner l'édition *ne varietur* qu'il projetait. Sa *Satire sur l'Equivoque* ne parut que deux ans après sa mort, en 1713.

Les magistrats reçoivent quelques traits dans la *Satire sur l'Honneur.* Nous réservons pour plus tard les satires dirigées contre les gens de lettres. Il nous reste à parler de l'importante *Satire sur les Femmes.*

Cette satire, la dixième, qui reçut l'approbation d'Arnauld, et qui, de nos jours, est bannie des éditions à l'usage de la jeunesse, mériterait, à elle seule, une étude détaillée.

On a dit que Boileau, parlant des femmes, n'était peut-être pas très bon juge en la matière. Ce vieux célibataire, très peu voluptueux, semble en effet peu qualifié pour traiter pareil sujet. Mais, cependant, il y aurait quelque exagération à prétendre que Boileau, écrivant cette satire, n'est qu'un aveugle discourant sur les couleurs ou un sourd bavardant sur une symphonie. De fait, la *Satire sur les Femmes* est certainement la meilleure des satires de Boileau, celle qu'il écrivit avec le plus de verve, puisqu'elle ne compte pas moins de 700 vers. Elle est très bien composée : c'est un dialogue qui s'engage entre l'auteur et un fiancé, homme d'âge assez mur. La fin est très piquante ; l'auteur prédit à son interlocuteur la fin la plus triste : un procès en séparation de corps, puisqu'alors le divorce n'existait pas :

Je ne réponds pas, dans peu, qu'on ne te voie
Sous le faix des procès, abattu, consterné,
Triste, à pied, sans laquais, maigre, sec, ruiné,
Vingt fois dans ton malheur résolu de te pendre ;
Et, pour comble de maux, réduit à la reprendre.

Entre ce commencement et cette fin se place l'épisode fameux du lieutenant criminel Tardieu ; tour à tour Boileau fait le portrait de la coquette, de la dépensière, de la joueuse, de l'épouse acariâtre, de la jalouse, de la névrosée, de la pédante, de la bigote ; rien que des portraits satiriques : il n'y a pas de contre-partie, comme chez Molière, qui nous présente ces types charmants que sont Henriette, Marianne, Angélique. Mais, ici, c'est la loi du genre, c'est la règle du jeu. Boileau dit, du reste, dans sa préface :

« La bienséance voudrait, ce me semble, que je fisse quelque

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

excuse au beau sexe de la liberté que je me suis donnée de peindre ses vices; mais, au fond, toutes les peintures que je fais dans ma satire sont si générales que, bien loin d'appréhender que les femmes s'en offensent, c'est sur leur approbation et leur curiosité que je fonde la plus grande espérance du succès de mon ouvrage. Une chose au moins, dont je suis certain qu'elles me loueront, c'est d'avoir trouvé moyen, dans une matière aussi délicate qu'est celle que j'y traite, de ne pas laisser échapper un seul mot qui pût, le moins du monde, blesser la pudeur. J'espère donc que j'obtiendrai aisément ma grâce et qu'elles ne seront pas plus choquées des prédications que je fais contre leurs défauts dans cette satire, que des satires que les prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts. »

Nous pouvons, maintenant, dégager les caractères de cette satire. Il n'y a pas chez Boileau d'indignation, pas de « haine vigoureuse »; il n'y a pas dans les satires un seul cri d'éloquence, aucune « mordante hyperbole ». Boileau est « né chrétien et français » ; dans la satire VIII, il nous expose son but, qui est « d'égayer un lecteur qui veut rire ». Il ne peut donc pas faire de peintures navrantes, de tableaux trop sombres. Le satirique n'est pas le moraliste qui sonde les plaies du cœur humain, le prédicateur qui tonne contre la dépravation du siècle. Le seul pessimisme qu'il peut se permettre est un pessimisme discret, souriant. La satire, en somme, confine à la comédie proprement dite et à cette autre comédie « à cent actes divers » qui est la fable.

On ne peut se défendre en lisant les satires de songer à Molière et à La Fontaine, et rien ne s'y trouve, par contre, qui puisse rapprocher notre poète d'un La Rochefoucauld, d'un Nicole, d'un Malebranche, d'un Bossuet, d'un Bourdaloue, d'un Massillon. Il y a, sans doute, des analogies pour le fond; mais elles ne doivent pas dissimuler des différences capitales. Le satirique rit toujours et cherche toujours à faire rire. Aussi, s'il y a des analogies, c'est avec *Don Juan*, *Georges Dandin*, le *Bourgeois gentilhomme*, les *Précieuses ridicules* et surtout avec les fables de La Fontaine.

Beaucoup de ces fables, en effet, sont de pures satires. On pourrait même dire que La Fontaine est un satirique beaucoup plus audacieux que Boileau. Il a attaqué la royauté avec la malice la plus hardie dans les *Animaux malades de la peste*, dans la fable de la *Génisse*, dans la *Cour du Lion*. Il n'a épargné ni les courtisans, ni les magistrats, ni les financiers, ni les prêtres. Quelle amertume profonde dans le *Loup et l'Agneau*, dans l'*Homme et la Couleuvre !* Mais, le plus souvent, comme dans Boileau, c'est le ton léger, délicat, aimable; c'est le badinage et la plaisanterie. Il n'y

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

a que contre les femmes que La Fontaine a toujours une haine qui ne pardonne pas. Dans la *Fille*, les *Femmes et le Secret*, la *Jeune Veuve*, il cherche à les rendre odieuses. C'est, en somme, un satirique bien plus varié et bien plus complet que Boileau.

Si ce dernier n'avait fait que des satires morales, il serait resté bien au-dessous des modèles qu'il voulait imiter, Horace et Juvénal ; il serait même très inférieur à son contemporain, La Fontaine. Boileau lui-même s'en rendait compte : aussi bien s'est-il peu à peu éloigné de la satire morale, et c'est dans la satire littéraire qu'il a composé ses chefs-d'œuvre et qu'il s'est acquis sa gloire la plus sûre. Nous étudierons donc, la prochaine fois, les satires littéraires de Boileau.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sujets de devoirs.

UNIVERSITÉ DE RENNES

Histoire moderne et contemporaine.

1. La doctrine absolutiste en France au XVII^e siècle.
2. Les transformations économiques de l'Angleterre dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle.
3. L'abolition du régime seigneurial en France sous la Révolution.

Géographie.

1. La glace des régions polaires, ses origines, ses migrations.
2. Le climat et la végétation de l'Amérique du Nord et de l'Amérique centrale.
3. La Pampa.

Version latine.

Version.

Salluste, *Catilina*, 38 : « Postquam, Cn. Pompeio et M. Crasso Coss.... imperium atque libertatem extorqueret ».

Thème.

Le texte proposé dans les *Annales de Bretagne*, juillet 1910, p. LI.

Version.

Tacite, *Histoire*, II, 32 : «... disseruit : exercitum Vitelli universum... auctis viribus certaturos. »

Thème.

Bossuet, *Histoire universelle*, III, 6 : « Nous sommes, enfin, venus empire... la plus prévoyante, la plus ferme et la plus suivie qui fut jamais. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Version.

Lucrèce, III, 1-25.

Thème.

Bossuet, *Histoire universelle*, III, 6 : « Le fond d'un Romain, pour ainsi parler... de maintenir les lois et d'exécuter les décrets publics. »

Version grecque.

Hésiode, *Bouclier d'Héraclès*, 216-244.

Hérodote, VIII, 109.

Polype, I, 4, § 1-4.

Bibliographie

Sous ce titre, **l'abbé Frifillis**, l'éditeur Fasquelle publie de N.-M. Bernardin, le conférencier si souvent applaudi depuis quinze ans à l'Odéon, et toujours si agréablement lu des abonnés de la *Revue des Cours et Conférences*, de très curieuses scènes du XVII[e] siècle. A la suite de son singulier héros, ce léger et charmant abbé de Choisy, qui, jusqu'à trente ans, se plut, sous un déguisement féminin, à tourner toutes les têtes, qui reçut ensuite les ordres au Siam où il avait accompagné l'ambassadeur de Louis XVI, et qui finit académicien et auteur de livres édifiants, mais sous ses cheveux blancs, toujours frivole, l'auteur nous mène dans les milieux et dans les pays les plus différents, et présentée dans une série de dialogues vifs et colorés, cette étude de mœurs est aussi gaie et amusante que scrupuleusement exacte.

Essai sur l'histoire de l'idée de progrès *jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle*, par J. Delvaille, docteur ès lettres, professeur agrégé de philosophie au lycee du Mans. 1 vol. in-8° de la *Collection historique des grands philosophes*, 12 fr. (Librairie Félix Alcan).

Ce livre, tout historique, est une étude détaillée et approfondie de l'idée de progrès, telle qu'elle s'est manifestée aux diverses

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

époques et dans les civilisations les plus diverses. C'est ainsi que M. J. Delvaille s'attache à déterminer ce que fut cette idée chez les anciens (les Prophètes hébreux, la Grèce, le Christianisme), — comment elle se fait jour au Moyen-Age, se précise pendant la Renaissance, avec Jean Bodin, — s'établit forte dans les esprits au XVII[e] siècle avec F. Bacon, Descartes, Pascal, Fontenelle. C'est enfin au XVIII[e] siècle qu'elle s'épanouit complètement avec l'abbé de Saint-Pierre, Voltaire, J.-J. Rousseau, Turgot, les philosophes anglais, tels que Hartley, Hume, Adam Smith, Priestley, etc., en Allemagne dans les écrits de Herder et de Kant, et enfin chez les Encyclopédistes et Condorcet.

Tout en insistant sur ces grands noms, M. Delvaille étudie aussi l'idée de progrès chez les auteurs de second ordre qui ont contribué à la répandre ; et, pour la mettre en pleine lumière, il a pensé qu'il était utile de parler des penseurs qui ont été opposés au progrès, ou ont donné une doctrine indécise.

Cet ouvrage est divisé en neuf livres ; et chaque livre se termine par un chapitre de conclusion où l'auteur a montré ce que chaque penseur doit à son époque, à son milieu scientifique, social, économique, et ce qu'il lui a apporté de nouveau.

Le problème pédagogique, *essai sur la position du problème et la recherche de ses solutions*, par Jules Dubois, docteur en philosophie. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, 7 fr. 50 (Librairie Félix Alcan).

L'auteur de ce volume étudie, dans une *première partie*, la *Position du problème* pédagogique : Comment ce problème s'est-il posé dans les divers types pédagogiques que nous présente l'histoire ? Quelles sont aujourd'hui les tendances générales de la pédagogie ? En d'autres termes, comment se présente à nous ce problème ? Comment peut-on le poser dans sa généralité, c'est-à-dire d'une façon philosophique ?

La *seconde partie*, consacrée à la *Recherche des solutions*, détermine les caractères essentiels de chacun des grands problèmes partiels, partiels par rapport au problème général, qui sont inhérents à toute œuvre pédagogique. L'auteur répond à ces questions en se faisant le champion d'une union dans la préparation de futurs éducateurs, de la culture philosophique (sur laquelle il insiste particulièrement) avec la culture proprement scientifique.

Enfin, dans la *Troisième partie*, intitulée *Solutions personnelles*, partant de sa philosophie personnelle, essentiellement individua-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

liste, il aboutit à une pédagogie, à une préparation pédagogique qu'il nomme la *pédagogie de l'esprit.*

Mélanges littéraires publiés par la *Faculté des lettres de Clermont-Ferrand à l'occasion du Centenaire de sa création.* 1 vol. in-8° avec 9 planches et 2 cartes, 10 fr. (Librairie Félix Alcan).

Notes sur les origines de la Faculté des lettres.

M. COVILLE : Crocus, roi des Alamans. — M. DESDEVISES DU DEZERT : De la manière de discourir sur les péchés des rois, par Fray Juan de Sonton Thomas, confesseur de Philippe IV. — M. JOYAU : La Crise de la Morale. — M. BREHIER : Les Mosaïques mérovingiennes de Thiers. — M. PINEAU : Les Rêves dans les chansons populaires scandinaves au Moyen-Age. — M. AUDOLLENT : Clermont gallo-romain. — M. MAIGRON : Une négociation littéraire (documents inédits). — M. BODIN : Autour du « décret mégarien ». — M. SION : Les origines du Port de Boulogne. — M. AUGÉ-CHIQUET : Jean-Antoine de Baïf et Marc-Antonio Flaminio. — M. FELIX : Une Émeute théâtrale à Londres au XVII^e siècle. — M. MARCAULT : Le « Cas Bunyan » et le tempérament psychologique.

M. ALLAIS : Le lyrisme de Lamartine dans les *Harmonies*. — M. DORISON : Le Miroitement orphique. — M. EHRHARD : *Le Musicien pauvre* de Grillparzer. — M. FEUILLERAT : Quelques documents nouveaux sur le théâtre de Blackfriars. — M. HAUSER : Les Manuscrits des *Annales d'Issoire*. — M. PETIOT : Note de syntaxe historique : La conjonction au XVII^e siècle. — M. PINGAUD : Gilbert Romme en Russie. — M. H. DU RANQUET : *Une maison de Montferrand.* — M. ROUCHON : *Notes sur les architectes de la cathédrale de Clermont.* — M. VENDRYES : Sur quelques difficultés de l'étymologie des noms propres. — M. P. VILLEY : L'Aveugle dans la Société moderne.

Le Gérant : FRANCK GAUTRON.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

DIX-NEUVIÈME ANNÉE (1re Série) N° 16 2 MARS 1911

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

Les grands rhétoriqueurs.

Nous avons essayé, dans nos dernières leçons, de déterminer les caractères généraux que présentaient la société, la civilisation et l'art de notre pays à la fin du quinzième siècle ; en particulier, nous avons voulu combattre l'erreur que commettent tous ceux qui méconnaissent l'originalité de cette époque, la grâce et la fécondité de l'architecture et de la sculpture. On oppose souvent la froide prison de Plessis-lez-Tours au raffinement de Blois et de Chambord ; mais Plessis est une gracieuse petite construction de brique et de pierre, toute gaie, toute pimpante ; et, si quelque château était froid et désolé, dit M. Vitry, ce serait plutôt Chambord qui annonce Versailles. Nous nous trouvons en face d'un style français, clair, robuste, élégant et brillant ; parfois même, nous avons l'agréable surprise de découvrir dans cet art si dédaigné des figures toutes frémissantes, d'un sentiment tout moderne, comme la Madeleine du sépulcre de Solesmes.

Nous avons, ensuite, dit quelles périodes nous paraissaient devoir être distinguées dans la Renaissance ; nous allons, sans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plus tarder, étudier les manifestations littéraires de la première, qui s'étend de 1495 à 1530 environ.

Certes, la littérature était alors bien loin de pouvoir rivaliser avec les arts plastiques ; elle n'était guère représentée que par une école, qui fleurit d'abord à la cour de Bourgogne et un peu plus tard dans les Flandres, pendant le gouvernement de Marguerite d'Autriche, pour illustrer ensuite la France, à la fin du quinzième siècle et durant le premier tiers du seizième : c'est l'école savante des rhétoriqueurs. On nomme ainsi des écrivains qui prétendirent, tous ou presque tous, se révéler à la fois comme orateurs, historiens et poètes. Mais leur éloquence était trop souvent boursouflée et emphatique ; leur poésie n'était faite que d'allégories morales, froides et interminables ; quant à leurs mérites d'historiens, nous n'aurons guère à les discuter, lorsque nous aurons confessé que ces écrivains n'étaient pas à l'abri de la corruption. Ainsi, pour intéressante que soit cette prétention à l'universalité que reprendront les gens de la Renaissance, nous devons reconnaître qu'elle était présomptueuse ; pour l'appuyer, les rhétoriqueurs manquaient pour la plupart de talent. Aussi bien, les difficultés auxquelles ils se heurtaient étaient nombreuses, soit que leur goût de la complication ou leur science des rythmes, des questions de forme, les fissent naître, soit que leur condition de poètes de cour vînt entraver l'essor naturel de leur imagination. La poésie n'était, alors, qu'une distraction de cour de château ; jusqu'au temps de Marot, jusqu'à Mellin de Saint-Gelais, et plus tard encore, où toute la vie littéraire sera enclose dans les milieux princiers : il y a là un fait qui doit nous expliquer bien des timidités d'une part, et de l'autre, plus d'une tradition.

Cependant les Mécènes d'alors n'étaient dépourvus ni d'enthousiasme ni de goût ; c'est Anne de Bretagne qui protège André de la Vigne, Jean Marot, François Robertet, Meschinot, Lemaire de Belges à la fin, et, parmi les artistes, Michel Colombe, Perréal, Bourdichon et maint enlumineur (Cf. Thibaut : *Marguerite d'Autriche et Jean Le Maire de Belges*, 1888, Paris) ; c'est Marguerite d'Autriche qui donne son appui à Jean Le Maire, à Erasme, à Jean Second, à Vivès, à Cornelius Agrippa, à Molinet, à Ant. du Saix, ainsi qu'à Jean de Maubeuge, à Gérard Horebout, à Bernard van Orley et à Jacopo de Barbari, l'ami de Dürer, et qui fait élever la si gracieuse église de Brou sur les plans de Michel Colombe ; enfin Louise de Savoie, Pierre de Bourbon, chez qui débuta Jean Le Maire, Antoine de Lorraine, le protecteur de Gringore, et l'empereur Maximilien n'ont pas davantage ménagé leurs faveurs aux artistes et aux écrivains. Et nous devons leur en savoir gré ;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

car, à l'exception d'un petit nombre, comme Jérôme Alexandre, Octavien de Saint-Gelais, et plus tard Alamanni et Crétin, les autres écrivains et publicistes n'avaient qu'une situation précaire et de modestes émoluments ; leur vie, étroite et sans sécurité, ne les habituait-elle pas à se soumettre docilement aux règles de la tradition, à préférer les complications de la forme à l'indépendance des idées ?

Puisque nous venons de dire quelques mots de la condition des écrivains, permettez-moi de vous rappeler encore certaines organisations qui contribuèrent dans une large mesure à entretenir chez nous des goûts et des traditions littéraires : je veux parler de la Basoche, association satirique et joviale des clercs du Palais, des Enfants sans soucy, des Académies dévotes des Puys, nombreuses dans l'ouest de la France, à Dieppe, à Rouen, à Amiens. Nous y reviendrons.

Quels sont donc les écrivains qui constituent l'école dont nous nous occupons ? On a coutume de distinguer parmi eux des grands et des petits rhétoriqueurs (1). Les premiers, ce sont Octavien de Saint-Gelais, Jean Molinet, Jean Lemaire de Belges, André de la Vigne, Guillaume Crétin, Jean Marot, Jean d'Auton, Pierre Gringore, Jean Bouchet, enfin, l'ami de Rabelais. Les petits rhétoriqueurs, Maximilien, Alione d'Asti, Jacques d'Adouville, Pont-Alletz, Jean Serre, Roger de Collerye, Pinard, Bourdigné, Jean d'Abondance, sont moins connus ; et fort probablement leurs contemporains mêmes faisaient d'eux peu de cas : ils ont moins produit ; mais, dans leurs œuvres, on distingue souvent une personnalité qui sans doute a nui à leur notoriété ; c'étaient des écrivains gaulois, amis du rire, et que, pour cette raison, on n'a pas pris assez au sérieux. A côté d'eux, il faut signaler aussi : les disciples de Villon ; des poètes de cour adonnés aux sujets de galanterie et de morale, et enfin un voyageur, Jean Parmentier, qui a su, dès cette époque, décrire le monde extérieur, contempler les rivages d'Extrême-Orient, nous en exprimer les charmes et les mystères, véritable prédécesseur en ce genre d'un Chateaubriand ou d'un Loti.

On a dit beaucoup de mal des rhétoriqueurs : on leur a souvent reproché de poursuivre une perfection toute formelle, d'avoir à cette fin exagéré l'importance de la versification, d'avoir compliqué sans mesure les rimes et les rythmes, d'avoir en un mot organisé et fixé tout ce qui est du métier de l'écrivain ; d'autre part,

(1) Je signale, sur ces écrivains, le nouveau et intéressant livre de M. Guy, cité plus bas.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

on a fait le procès de leurs tendances morales et sociales, de l'idéal qu'ils servaient. Ils manquaient, dit-on, de scepticisme ; leur optimisme inlassable ne laissait pas de paraître un peu béat ; malgré ses apparences contraires, leur satire n'était que conservatrice ; autour d'eux, le monde changeait, l'art faisait naître les châteaux et les statues dont nous avons dit récemment quelle admiration ils nous inspirent ; une nouvelle vie économique commençait ; c'était le temps où les grands voyageurs faisaient, presque chaque année, de nouvelles découvertes : et cependant les poètes, seuls, demeuraient immobiles, figés dans l'observance de leurs règles effrayantes, ou bien assoupis dans leur tranquille idéalisme. « Le miracle était qu'ils disaient la Vie incapable de progrès, observe M. Guy, juste au moment où elle se remettait en marche. Autour d'eux, qui niaient le mouvement, tout s'agitait, tout évoluait. »

Assurément, c'est là un jugement en bonne forme : si les reproches sont durs, la cause a été instruite et les considérants sont nombreux. Mais nous est-il pourtant interdit de nous montrer moins sévère ? Je ne le pense point, et j'essayerai parfois d'atténuer la rigueur de ces critiques. Tout d'abord, nous sommes forcé de reconnaître que le souci excessif de la forme a eu quelques bons résultats : il a préparé aux écrivains postérieurs un utile instrument, à savoir un certain souci des recherches de la langue, une versification capable de se prêter aux tentatives d'un Marot ou aux hardiesses si heureuses de Ronsard. Fabri nous énumère, en 1521, dans sa rhétorique, ces formes multiples : lai, virelai, rondeau, chapelet, palinode, épilogue, refrain branlant, ballade, chant royal, servantois, rime léonine, rime équivoquée, rime enchaînée, annexée, couronnée, rétrograde, croisée, fraternisée, emperière, rime d'écho (Rabelais se réjouirait d'une pareille énumération !) ; sans doute, ce sont pour l'inspiration des montures rétives, de difficiles Pégases : du moins, tous ces poèmes à forme fixe, tous ces genres bien définis, manifestaient, en quelque sorte, un culte de la littérature et une bonne volonté qui ne sont pas à négliger : au lieu d'être abandonnée aux caprices individuels du génie ou de la médiocrité, elle va être enfermée dans des règles étroites ; elle n'est plus la chanson, gaie ou triste, d'une âme exubérante qui confesse au monde entier ses plus intimes sentiments : c'est un art, un moyen bien reconnu, un ensemble de procédés mis à l'épreuve, pour exprimer les idées et les émotions humaines, et sans exagération, je crois, l'on pourrait dire que la littérature n'a pris décidément conscience d'elle-même qu'au temps des rhétoriqueurs. Et ce qui tendrait à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

prouver une telle opinion, c'est qu'au même temps apparaissent plusieurs arts importants de rhétorique ; celui de Fabrice fut publié en 1521 et nombreux furent alors les traités didactiques du même genre.

Quant aux reproches que l'on adresse ordinairement aux rhétoriqueurs au sujet de la banalité de leurs inspirations et de la quiétude de leur philosophie, il faut l'avouer : ils sont souvent bien fondés. Néanmoins est-il pleinement légitime de rendre les rhétoriqueurs seuls responsables de l'état d'esprit de leur époque? Au contraire, n'est-il pas arrivé à maint d'entre eux d'avoir un caractère fort différent de celui de leurs contemporains ? En particulier, pouvions-nous oublier l'existence de deux âmes véritables, de deux figures qui font exception : Jean Le Maire de Belges et Jean Parmentier ? M. Guy a su, d'ailleurs, leur rendre justice. Gringore et Boulet nous retiendront ensuite.

Nous allons tenter de définir le caractère de Jean Le Maire de Belges, de montrer l'originalité de ses idées, de mettre en lumière son talent d'écrivain ; puis nous raconterons sa vie et, en la suivant, nous dirons par quelles œuvres il l'a illustrée. Mais, auparavant, permettez-moi de vous recommander pour la lecture et l'étude de cet écrivain si intéressant : l'édition Stecher, Louvain 1882, 4 vol. in-octavo ; Pinchart, *Les Œuvres de Jean Le Maire au point de vue de l'histoire artistique*, Bruxelles, 1866 ; Thibaut, *op. cit.* ; Ph. Aug. Becker, de Vienne, *Jean Le Maire, Der erste humanitische Dichter Frankreichs*, Strasbourg, 1893 ; Henry Guy, *Histoire de la Poésie française au XV^e siècle*, 1^{er} vol., Paris, 1910.

Jean Le Maire de Belges est un de ces écrivains à l'esprit large, au génie souple, qui savent emprunter au passé ses plus précieuses richesses et qui laissent aux écrivains de l'avenir un héritage d'inestimables qualités. Il admirait beaucoup Jean de Meung, dont il disait que c'était un « orateur français, homme de valeur et littérateur, comme celuy qui donna premièrement estimation à nostre langue, ainsi que fait Dante au langage Toscan ou Florentin ».

Assurément, on peut apercevoir parfois dans son œuvre l'influence du *Roman de la Rose*. Et, par d'autres côtés, il fait deviner Marot, Rabelais et même Ronsard, soit qu'il ait leurs soucis littéraires et quelques-unes de leurs plus gracieuses qualités, soit qu'il montre l'indépendance d'esprit du grand Rieur. Car ce n'est pas un jongleur de rimes ; c'est un vaste esprit, curieux de toutes choses, tourmenté d'aspirations universelles aussi bien qu'un Vinci, avec cela un artiste doué d'une personnalité très

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

forte, en un mot « une nature », pour employer l'expression de Gœthe.

Le Maire était tourmenté, inquiet, impressionnable, dévorant, à l'égal d'un homme moderne ; trente ans plus tard, peut-être aurait-il donné toute sa mesure et pris rang entre Rabelais et Ronsard. Il n'avait rien de placide, rien de tranquille ; c'était un indépendant, un audacieux, qui ne craignait pas d'envisager les questions religieuses, les questions littéraires et les questions politiques, sans respect ni frayeur. « Je vis, déclare Rabelais, livre II, chapitre xxx, Maistre Jehan Le Maire, qui contrefaisoit du pape, et à ces pauvres rois et papes de ce monde faisoit baiser ses pieds ; et, en faisant du grobis, leur donnoit sa bénédiction, disant : « Gaignez les pardons, coquins, gaignez, ils sont à bon marché. Je vous absouls de pain et de soupe, et vous dispense de ne valoir jamais rien. » Et appella Caillette et Triboulet, disant : « Messieurs les cardinaux, depeschez leurs bulles, à chascun un pan sur les reins. Ce qui fut fait incontinent. »

Croyez bien que Rabelais a donné à bon escient un tel rôle à Jean Le Maire. Marot le sacre du titre de Nouvel Homère ; Du Bellay le proclame très utile, même « aux plus excellens de nostre temps » ; Ronsard enfin le salue grand écrivain. Seul, il échappe à la proscription générale qu'édicta la Pléiade ; aussi ne devons-nous pas nous étonner de rencontrer dans les *Recherches* d'Etienne Pasquier, VII, 5, le jugement suivant : « Le premier qui a bonnes enseignes donna vogue à nostre Poesie, fut Maistre Jean Le Maire de Belges, auquel nous sommes infiniment redevables, non seulement pour son livre de l'*Illustration des Gaules*, mais aussi pour avoir grandement enrichy nostre langue d'une infinité de beaux traicts, tant en prose qu'en poësie, dont les mieux escrivans de nostre temps se sont sceu quelquefois bien aider. » Il est intéressant aussi de savoir que Montaigne le possédait dans sa librairie. Le Maire fut, à certains égards, un véritable précurseur des Réformés.

Que si, maintenant, nous jetons un coup d'œil sur sa vie (comme nous allons faire tout à l'heure), nous trouverons qu'elle fut errante, accidentée, fertile en infortunes, en épreuves, en désillusions, une véritable vie d'homme de la Renaissance ; il était trop intelligent et trop audacieux pour n'être point dénigré et attaqué, et l'on va même jusqu'à dire qu'il dut à des « rancunes ultramontaines » sa fin mystérieuse. Il employait à tout comprendre la quasi-prodigieuse facilité de son esprit, et il ne réserva pas pour la littérature ses multiples aptitudes ; mais il s'adonna encore à la musique, s'occupa de peinture, d'architecture et d'in-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dustrie, voyagea en Italie, nourrissant sans répit son expérience de la vie et son sens de la réalité.

Son talent littéraire n'est pas moins digne d'intérêt que son caractère ou que sa vie. Il écrivit dans une langue très riche, usant avec prodigalité de figures et d'images, ne craignant pas même, à l'occasion, de forger des mots savants, tous précis et nets. Les qualités de sa prose sont déjà celles que, plus tard, nous apprécierons chez Calvin. Il possède, enfin, un sentiment très vif de l'élégance et de l'harmonie du style. Ce n'est pas tout : à ces qualités générales de prosateur, ajoutez des qualités de polémiste : « Il sait s'adresser, remarque M. Thibaut, à la fois aux ignorants et aux lettrés, et cela du ton le plus propre à être compris également des uns et des autres. » Quant il parle au peuple, il use largement du proverbe. Parfois même son style a la brièveté et la clarté de la prose moderne ; veut-il nous montrer l'île de Candie, gémissant sous le joug des Turcs, il écrit : « O très noble isle ! Isle jadis franche et libère, maintenant asservie et esclave ; jadis anoblie de cent citez, aujourd'hui presque déserte ; jadis tant fertile et abondante en toy mesmes, et ores contrainte à stérilité par prohibition de cultivage ! Si tu estois sous la manutenence d'aucun Prince chrestien, bien pourroyes tu recouvrer legerement ta resplendeur primitive, et estre un fort bolvert de chrestienté. »

Comparez maintenant à cette page d'allure si rapide la préface qu'Antoine du Moulin, valet de chambre de Marguerite de Navarre, a mise, en 1549, à une édition des œuvres de Jean Le Maire : « L'ommipotent, très illustre et très vertueux Prince, ha voulu que toutes ses creatures tant animées, que inanimées, du Monde superieur et inferieur, soient continuelle operation sa voulenté obéïe de ses Vertus, Dominations, et Puissances, par lesquelles sa gloire incessamment se manifeste : pour estre sa bonté une si grande et infinie puissance, qu'elle ne peult non seulement demourer oisive, mais encore ne permet que nulle chose produite d'icelle, à l'imitation de son premier Moteur... etc... etc ». Une telle confrontation, je crois, est décisive : évidemment, des deux écrivains, le meilleur n'est pas le plus jeune ; en face d'un style clair, net, admirablement coupé, il n'oppose que des périodes sans fin.

Nous avons parlé, tout à l'heure, de rapports qui existeraient entre Jean Le Maire et Ronsard. Jean Le Maire, en effet, a des goûts qu'on retrouve chez le grand poète de la Pléiade. Comme lui, il aime les mots composés et les diminutifs : coquillettes, couleurs merveillettes, piteuses chansonnettes, herbelettes,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

aignelets, blanches colombettes, printemps nouvelet, oiseaux gentelets, rainettes, etc., apparaissent dans ses vers. Il emploie des épithètes fréquentes chez Ronsard et qui deviendront, pour ainsi dire, classiques : vent zéphyrin, odeur ambrosiane, amour melliflue, gosier crystallin, Jupiter altitonant, l'automne pomifère, etc. Le rythme de ses poésies est varié, souple, musical : il sait mettre en vedette, par l'emploi habile du rejet, les mots sur lesquels il veut attirer l'attention :

> La gloire haute et clere renommée
> Des bons Troyens...
> ... On peult ouyr jusqu'aux enfers les cris.
> Des Grecs mourans...
> ... L'infernalle porte
> Jetta dehors une horrible cohorte
> D'esprits malins...
> ... En ce disant, je vois une lueur
> Estrange...

Mais il est encore bien davantage le précurseur de Rabelais et même un peu de Voltaire. C'est à lui que le premier a emprunté la fameuse expression : Dieu en terre, pour désigner le pape. D'ailleurs, cette influence n'est pas pour nous surprendre ; car, en somme, Jean Le Maire est avant tout un esprit critique, curieux de nouveauté et bon juge de la tradition : il l'a bien montré par son histoire des schismes. Par le bouillonnement de son intelligence, par sa clairvoyance et par le choix judicieux des éléments qu'il examine chaque fois qu'il recherche, dans un domaine quelconque, la vérité, il est déjà digne de personnifier et de symboliser la Renaissance.

Vous connaissez désormais son esprit et son tempérament ; mais sa vie et ses œuvres méritent plus de détails. Il naquit à Belges, aujourd'hui Bavay, en Flandre, vers 1473 ; il était, semble-t-il, parent de Molinet. Il vint d'assez bonne heure à Paris, où, durant ses études, « il a principalement sucé le lait de littérature qui vivifie son esprit » : témoignage intéressant, qui nous montre ou bien qu'il est difficile de juger son temps et ses maîtres, ou bien que l'Université de Paris a dû, un peu plus tard, entre 1500 et 1525, accentuer sa décadence. Ses études terminées, il entra dans la maison du duc Pierre de Bourbon, qui résidait alors à Villefranche-sur-Saône. C'est là qu'il put connaître en allant à Lyon, Cretin, qui fit sa vocation, Symphorien Champier, et Jean Perreal, appelé aussi Jean de Paris. Ce dernier nom exige de nous quelques indications.

Jean Perreal était un Lyonnais, né vers 1480, doué, lui aussi,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'un esprit universel : artiste, écrivain, peintre, sculpteur, graveur, orfèvre, architecte, ingénieur et verrier, organisateur de mystères et d'entrées ; dans tous ses travaux, il dévoilait pourtant une forte personnalité, de même qu'il montrait dans sa vie une âme fière et susceptible.

Le premier ouvrage de Jean Le Maire fut le *Temple d'Honneur et de Vertus* (1503), publié à la mort du duc de Bourbon : c'est un poème sans valeur, tant il est empreint des défauts les plus graves que l'on reproche aux rhétoriqueurs.

Il passa donc au service du comte Louis de Ligny, qui mourut trois mois après. Ce fut, pour Jean Le Maire, le sujet de la *Plainte du Désiré.* Nous y trouvons moins de banalités, moins d'exploits, plus d'émotion et surtout une idée qui doit nous retenir : la Rhétorique, sentant qu'elle n'a pas l'avenir, se tourne, « pauvre, lasse et humblette », vers la Peinture, « sa douce sœur germaine », qui vaut mieux qu'elle.

Voici ce que dit la Peinture :

Et si je n'ay Parrhase, ou Apelles :
Dont le nom bruit par mémoires anciennes,
J'ay des esprits recents, et nouvelets,
Plus ennoblis par leurs beaux pincelets
Que Marmion jadis de Valençiennes,
Ou que Fouquet, qui tant eut gloires siennes.
Ne que Poyer, Roger, Hugues de Gand,
Ou Joannes qui tant fut élégant.

Besongez donc, mes alumnes modernes,
Mes beaux enfans nourris de ma mamelle,
Toy Léonard qui as graces supernes,
Gentil Bellin, dont les loz sont éternes :
Et Perusin qui si bien couleurs mesle :
Et toy Jean Hay, ta noble main chomme elle ?
Vien voir Nature avec Jean de Paris
Pour luy donner ombrage et esperits.

.

Peingnez Nature obscure, obnubilee,
Aupres du corps misérable esperdue,
Comme impossible à estre consolée,
Comme Thamar par force violée,
Comme Venus qui sa joye ha perdue,
Quand elle vit la personne estendue
De son mignon Adonis le tresbel,
Ou comme Eva plourant son filz Abel.

Toutes les allusions, très nombreuses dans ses œuvres, à l'art et aux artistes, sont ainsi d'une surprenante justesse. Il a deviné tous ces maîtres.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Jean Le Maire reconnait aussi le charme de la musique et de son divin langage ; enfin, il a conscience de la transformation des temps nouveaux.

Peu après, il entre chez Marguerite d'Autriche, alors duchesse de Savoie, mariée à Philibert le Beau ; mais celui-ci meurt en septembre 1504, et ce sont de nouveaux vers, dans la *Couronne margaritique*. Enfin, en 1505, Jean Le Maire donne la première épistre de l'*Amant Vert* : c'est une pièce charmante, d'inspiration absolement neuve. Voici dans quelles circonstances elle fut composée : Marguerite, ayant quitté Pont d'Ain pour aller en Allemagne, y laissa ses oiseaux familiers, dont un perroquet qui fut dévoré par un chien. Jean Le Maire suppose que le pauvre oiseau aimait trop Marguerite et que le départ de celle-ci le décida au suicide ; mais, avant sa mort, il envoie une épître à la princesse, dans laquelle il expose ses sentiments, explique sa résolution et décrit sa sépulture. Cette pièce, qui fait songer au XVIIIe siècle, à *Vert-Vert* en particulier, eut une vogue inouïe ; si bien que, cinq ans plus tard, Jean Le Maire écrivit une second épître de l'Amant vert. Cet Amant vert, c'est la petite ombre douce, l'âme très amoureuse, innocente et vierge du perroquet défunt. Il erre dans les Enfers, puis dans le Paradis des bêtes, en compagnie de tous les animaux célèbres de l'histoire et de la légende, du serpent d'Eurydice, du sanglier d'Adonis, des Oies du Capitole, du pourceau de saint Antoine, et du chien de saint Roch, etc., etc.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La Catalogne de 1808 à 1812

Cours de M. G. DESDEVISES DU DEZERT,

Doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

La nation catalane.

La Catalogne doit son origine à la conquête franque. Pépin le Bref s'en empara en 760, et Barcelone tomba en 801 au pouvoir de son petit-fils Louis, roi d'Aquitaine. Devenu empereur, Louis le Pieux réunit la Catalogne à la marche d'Espagne et en fit un duché, dont Barcelone fut la capitale. Enfin, en 864, Charles le Chauve sépara la marche d'Espagne ou Septimanie de la Catalogne, augmentée du Roussillon, et la province commença à vivre de sa vie propre.

La Catalogne était alors un fief français ; il est probable que ses comtes se rendirent peu à peu indépendants, grâce à l'éloignement et à la faiblesse du pouvoir royal. Les Catalans veulent que Wifred le Poilu ait obtenu l'indépendance comme prix de ses services, et la légende a revêtu le fait de couleurs très poétiques.

« Le soir d'une bataille, le roi se fait conduire à la tente de Wifred : « Sire, dit le comte qui est blessé, je ne mérite pas tant de bonté ! — Wifred, je te dois ma couronne, comment puis-je te récompenser ? — Mon comté n'est qu'un fief... — Je te fais libre de tout hommage. — Mon écu est sans emblème. » Le bon roi le saisit, met la main sur la blessure du comte, et dit : « Les vaillants qui arrosent leur écu de leur sang vermeil ne doivent le peindre qu'avec du sang et sanglant sera ton écu. » Et le bon monarque trace avec ses doigts sanglants quatre barres sur l'écu d'or. » (Coroleu.)

Et voilà l'origine légendaire de l'écu catalan, des « quatre pals de sanch », comme disent les patriotes de là-bas.

Conquis par les armes franques, le pays, qui n'avait encore qu'une population assez clairsemée, commenca à se peupler par l'arrivée de colons venus de Languedoc et de Septimanie, attirés par l'appât de la guerre et du butin, et aussi par les conditions avantageuses que leur offraient les comtes.

Dès l'année 1071, nous voyons la Catalogne avoir son code coutumier, les *Usatges*, qui remplacèrent alors la vieille législation romano-gothique du *forum judicum*.

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

En 1091, la Catalogne forme à nouveau une province religieuse distincte de la Narbonnaise et la métropole tarragonaise est relevée.

En 1150, le comté de Barcelone est déjà très florissant, quand le comte Raymond-Bérenger IV épouse Doña Petronilla, fille de Ramire le Moine, roi d'Aragon.

A partir de ce moment, la Catalogne n'est plus qu'un des membres de la fédération aragonaise ; mais elle en reste le membre principal. La riche province catalane l'emporte en puissance sur le pauvre pays d'Aragon ; les rois sont aussi fiers de leur titre comtal que de leur couronne royale, et le catalan reste la langue de la monarchie.

Avec la puissance dont ils disposent, les comtes-rois abdiquent tout vasselage à l'égard des rois de France, en 1162, et voient leur prétentions reconnues par saint Louis en 1258.

Ils interviennent, dès 1213, dans les querelles religieuses de la France ; le comte-roi Pierre II, beau-frère du comte de Toulouse, se fait battre à Muret par les croisés de Simon de Montfort.

Mais, repoussés de ce côté, les Catalans étendent leurs conquêtes vers Majorque (1228) et vers Valence. Jacques le Conquérant soumet la grande ville arabe, en 1238. Pierre III s'empare de la Sicile (1283), bat la flotte angevine et assure la suprématie navale à la Catalogne dans tout le bassin antérieur de la Méditerranée. Cependant Phillippe le Hardi, roi de France, entreprend de venger les malheurs de son oncle, le roi de Naples, Charles d'Anjou. Il envahit, en 1285, les domaines catalans avec une armée que les chroniqueurs font monter jusqu'à 170.000 hommes. Mais Girone résiste du 26 juin au 5 septembre, et, au moment où la place se rend, la défaite de la flotte française aux îles « Formiguas » laisse l'armée sans ressources et oblige le roi Philippe, déjà malade, à repasser les Pyrénées ; il meurt à Perpignan, le 5 octobre.

Ce fut la première guerre entre Français et Catalans, et ces derniers y montrèrent déjà toute l'obstination qui les caractérisera dans la suite.

Les Catalans, maîtres de Majorque et de la Sardaigne, poussèrent leurs courses aventureuses jusqu'en Orient. L'empereur grec Andronic les appela à son secours contre les Turcs : il en eut bientôt peur ; ils se tournèrent contre le duc d'Athènes, le dépouillèrent de ses Etats et fondèrent en Grèce une principauté catalane, qui dura jusqu'en 1370. Le chroniqueur Ramon Muntaner, qui avait guerroyé en Orient, écrivit la vie de Jacques le Conquérant et donna à la littérature catalane un de ses plus nobles ouvrages.

En 1412, les États d'Aragon se trouvèrent sans maître et firent

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

preuve du sens politique le plus avisé. Les représentants de l'Aragon, de la Catalogne, des royaumes de Valence et de Majorque se réunirent à Caspe, proclamèrent l'indissolubilité de la confédération aragonaise et donnèrent la couronne à D. Fernando de Castille. Son fils Alphonse V, conquérant du royaume de Naples, fut un des princes les plus instruits de son temps et l'un des grands mécènes de l'Italie.

En 1463, la Catalogne se révolta contre le roi d'Aragon Jean II, qu'elle accusait d'avoir fait périr son fils aîné, le très populaire D. Carlos de Viana, et, pendant dix ans, les Catalans résistèrent à toutes les forces du roi.

Avec le seizième siècle, l'histoire nationale de la Catalogne paraît s'éteindre : la principauté n'est plus qu'une province de la monarchie ; mais les exactions des Castillans, les atteintes incessantes des hommes d'État espagnols aux libertés du pays fomentent, en 1640, une terrible révolte, à la suite de laquelle la Catalogne se donne à la France. Avec un peu de bonheur, la frontière française se serait étendue jusqu'à l'Ebre ; mais le pays ne fut jamais conquis tout entier. Tarragone et Lérida restèrent aux mains des Castillans. Condé ne put s'emparer de cette dernière ville, et, à la paix des Pyrénées, Mazarin abandonna les Catalans: à partir de ce moment, le nom français fut en exécration dans la province. Aussi, quand l'Espagne eut un roi Bourbon, Barcelone passa au parti autrichien et fut la dernière place d'Espagne à résister à Philippe V.

L'histoire du siège de 1714 n'est pas encore oubliée ; un écrivain catalan vient, tout récemment, de la raconter en un gros livre fort intéressant, publié sous le titre mélancolique *Fin de la Nation catalane* (par D. S. Sanpere y Miquel, Barcelone, 1907, in-4°). La ville, abandonnée par la Hollande et par l'Angleterre, refusa de céder ; il fallut la prendre d'assaut, et elle ne consentit à capituler qu'en voyant les ennemis dans la place même. Une statue a été élevée, sur le Paseig de Sant Joan, au conseiller en chef Rafel Casanova, qui mourut sur la brèche, l'étendard de Sainte-Eulalie à la main.

Le duc de Berwick, qui commandait l'armée assiégeante, accorda aux Barcelonais la vie et les biens ; mais, deux jours après l'entrée des troupes royales, D. Josef Patiño, intendant de Catalogne pour le roi d'Espagne, mandait les magistrats barcelonais à l'hôtel de ville, et leur annonçait laconiquement que le roi avait résolu de changer le gouvernement et que leurs fonctions avaient pris fin. La Catalogne n'était plus qu'une province castillane : plus de privilèges, plus de gouvernement particulier, de *general de*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Catalunyna, de *Consell de cent jurats*, de *Consellers de la ciutat*, de *corts* solennelles, où le monarque espagnol prêtait serment aux libertés de la province. Barcelone était traitée en ville conquise : le roi y installait un commandant militaire et une cour de justice (*audiencia real*) : il exilait l'Université à Cervera. La langue catalane était interdite dans les tribunaux et même en matière commerciale. Une citadelle formidable, bâtie sur les ruines de 2.000 maisons, tint la ville rebelle en respect ; et les Catalans, dépouillés de leurs anciennes libertés, n'en détestèrent que plus les Français, qu'ils regardaient comme les vrais auteurs de leurs maux.

Dans la seconde moitié du siècle, les Catalans se réconcilièrent avec la dynastie. Charles III leur permit de commercer avec les Indes, et ils reprirent quelque chose de leur ancienne activité commerciale. Barcelone s'enrichit et se peupla ; et, quand il fut question, en 1793, de faire la guerre à la République française, les vieilles rancunes se réveillèrent ; la guerre fut populaire dans toute la province. Tout le monde voulut contribuer, de sa personne ou de son bien, à la lutte contre les Français athées et régicides. Tous les professeurs de musique de Barcelone s'enrôlèrent pour aller combattre les *Gavaix*. La province offrit au roi 3 régiments d'infanterie, l'un d'eux avec son train d'artillerie, 5 navires pour la course, un secours de 838.000 réaux chaque année pendant la guerre, 14.800 fanègues de blé, 10.500 arrobes de vin. Les clercs offrirent leurs prières : l'un une messe chantée, d'autres une neuvaine, un couvent dix jours d'exercices spirituels (*Diario de Barcelona*, 4 juillet 1793).

La guerre dura deux ans et demi et fut acharnée. En 1793, les Espagnols poussèrent jusqu'à Perpignan. Battus au Boulou, le 29 avril 1794, ils ne se reformèrent que sous le canon de Figuières, et, dans l'ivresse de la victoire, Dugommier parlait d'annexer la Catalogne à la France ! « Le Catalan, disait-il, est brave, actif, travailleur, ennemi de l'Espagnol. Il a toujours aimé la liberté ; respectons le clergé séculier : ses moines et leurs couvents ne tarderont pas à tomber sous la faux de la raison. »

Dugommier ne se doutait pas de l'énergie que le peuple catalan allait déployer pour sa défense. Le nouveau général en chef, La Union, ordonna la levée en masse de tous les Catalans âgés de quinze à quarante ans. Empruntant à nos conventionnels eux-mêmes leur terrible énergie, il menaça de mort quiconque sèmerait le découragement et s'opposerait à l'exécution des mesures prises par le gouvernement. Il construisit, en arrière de la Mouga, une double ligne de retranchements de cinq lieues de lon-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gueur, qu'il arma de 97 redoutes et batteries, défendues par 250 pièces de canon. La redoute de Roure avait ses fossés taillés dans le roc vif, et les Catalans se vantaient de n'y craindre que Dieu.

Les lignes catalanes furent cependant emportées, le 19 novembre 1794 ; mais les deux généraux Dugommier et La Union périrent dans la bataille, et le général Urrutia, successeur de La Union, ne recula que de 6 lieues, et s'établit entre le Ter et la Fluvia, la gauche à Olot, dans les montagnes, la droite à l'Escala, et les Français ne réussirent jamais à le déloger de ses positions. Pérignon l'attaqua le 6 avril 1795, le 25 avril, le 26 mai, le 13 juillet, et la conclusion de l'armistice vint retirer les Français d'une position qui commençait à devenir dangereuse : « L'armée catalane comptait 50.000 hommes, dont 35.000 hommes de troupes de ligne et 7.000 chevaux ; le soldat avait repris confiance; l'officier faisait son service avec honneur et donnait l'exemple de la subordination et du courage. » (A. Sorel, *Rev. hist.*, XI, XII, XIII.)

On peut affirmer que, si Napoléon avait étudié sérieusement les campagnes dirigées par la Convention contre l'Espagne, soit aux Pyrénées orientales, soit en Guipuzcoa et en Biscaye, il ne se fût pas lancé, comme il le fit, dans l'épouvantable aventure espagnole.

La paix était à peine rétablie entre la France et l'Espagne, que le Directoire réussit à entraîner l'Espagne dans la guerre contre l'Angleterre. Les années 1796 à 1802 furent désastreuses. Battue sur mer, l'Espagne fut isolée de ses colonies et bloquée dans tous ses ports ; l'instable équilibre de son budget fut détruit, et son commerce réduit à rien. La Catalogne en souffrit plus que toutes les autres provinces, parce qu'elle était plus active, et la rancune contre les Français s'en exaspéra.

En 1802 la paix d'Amiens rendit, un instant, quelque espoir aux peuples de la Péninsule. Les riches convois venus des Indes déversèrent des torrents d'or en Espagne ; on respira avec bonheur l'air de la paix. Mais, dès 1805, les intrigues de Napoléon avaient rejeté l'Espagne dans la guerre. Sa dernière escadre succomba à Trafalgar, et la Catalogne revit les mornes années de blocus, le port fermé, la croisière anglaise se promenant au large des côtes, le commerce paralysé, les impôts et le déficit croissants, tout cela par la faute des Français et de leur empereur. En 1808, il n'y avait pas de province d'Espagne où le nom français fût plus honni qu'en Catalogne.

Et cependant le peuple catalan est un peuple frère de nos populations méridionales. C'est de France qu'il est venu en grande partie, c'est de la France qu'il tient sa langue, bien plus voisine du languedocien ou du provençal que du castillan.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cette question de la langue est d'une grande importance; car, si l'idiome ne constitue pas à lui seul la nationalité, il en est un des plus puissants facteurs.

Les Catalans appellent leur langue « la langue limousine », et l'on peut dire en vérité que, de Limoges à Murcie, tous les dialectes parlés appartiennent à la même famille. Un Catalan et un Castillan ne se comprennent pas; un Castillan à Barcelone se sent en pays étranger; un homme du Cantal et un *pagès* de Girone ou de Reus se comprennent très vite; tous les mots de leurs dialectes se ressemblent, le génie est le même, et l'accent pose sur les mêmes syllabes. Il est bien rare qu'un Catalan arrive à parler si purement l'espagnol qu'on ne le devine pas à quelque particularité, à la manière dont il adoucit l'*s*, dont il dit, par exemple, *loz hombres*, au lieu que le Castillan prononce toujours l's dur, *loss hombres*. Le castillan est une langue splendide : Charles-Quint l'appelait la langue des dieux; c'est une langue poétique et oratoire d'une sonorité sans égale, mais elle présente aussi une regrettable monotonie dans ses finales, toutes en *os*, *as* ou *es*. Le catalan possède, au contraire, toute la variété des finales françaises. La où le Castillan dira *hombres*, *principes*, *reyes*, le Catalan dira *homs*, *princeps*, *reys*. Là où l'on a en castillan *hembras*, *doñas*, *niñas*, le Catalan donnera *fembras*, *donas* et *noyas*, qui se prononceront *fembr's*, *don's*, et *noy's*, trois sons pour un.

Longtemps confinée à la campagne et laissée aux paysans, la langue est restée en contact avec les réalités objectives : elle a pour toutes les choses qui tiennent à la terre une richesse de vocabulaire extraordinaire; elle peint admirablement les aspects différents du paysage, les couleurs du matin et du soir; elle se prête à l'expression imagée et narquoise de la pensée paysanne, à l'harmonie imitative; elle a quelque chose de la rudesse du montagnard et de la hâte de l'homme d'affaires. Les longs mots du castillan s'abrègent dans une bouche catalane: *relampago*, éclair, devient *lamp*; *demasiado*, trop, devient *massa*; *ninguno*, *aucun*, devient *cap*.

Je lisais dernièrement une très curieuse étude d'un de nos plus savants érudits d'Auvergne sur la légende de la comtesse Brayère, l'ogresse de Montferrand (par M. Marcellin Boudet). Il y a dans ce travail des citations en langue vulgaire du douzième siècle : on croirait lire du catalan; il n'est pas jusqu'à la particule honorifique *En* placée devant le nom du comte de Montferrand, « En Guilhelmes », qui ne soit catalane, et ne se retrouve encore là-bas devant tous les noms propres. Je suis convaincu qu'un Catalan tant soit peu instruit doit lire Vermenouze à livre ouvert.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Languedociens par la langue, les Catalans le sont aussi par les habitudes d'activité et d'économie qui les distinguent des autres Espagnols, par la forte organisation de la famille, par le respect des ascendants et même du frère aîné. La nation catalane, c'est un rameau de la grande race aquitanique qui couvre tout le sud de la France. Les Pyrénées sont une frontière à l'ouest; à l'est, on ne change pas de pays : les montagnes ne comptent pour ainsi dire pas ; la source de la Garonne est catalane avec le val d'Aran ; la source du Sègre est française avec la Cerdagne ; l'Andorre est la copropriété de la France et de l'Espagne ; des deux côtés de la chaîne, les bergers mènent la même vie rude et aventureuse, parlent le même langage savoureux et imagé. Un littérateur catalan moderne, M. Masso Torrents, nous dépeint dans ses *Croquis pyrénéens* les hauts pâturages de la montagne, couverts de vaches cailletées; il nous fait assister aux incidents de la vie pastorale ; il nous décrit une de ces paniques folles, qui parfois s'emparent des bêtes, les enragent, mêlent les troupeaux et coûtent la vie à des hommes. Nos bergers du Mont-Dore et du Cantal croiraient entendre le récit de leurs propres aventures.

Ces hommes têtus, et durs parfois jusqu'à la brutalité, font d'excellents soldats, quand l'idée leur prend de se battre. Les bergers pyrénéens virent arriver la guerre avec une vraie joie et lancèrent une proclamation pittoresque, où parle à clair l'orgueil national et l'esprit guerrier qui les animait : « Allons, les gars, il n'y faut pas aller par quatre chemins, ni barguigner, ni dire demain, ni : nous verrons. Tous en France, en France tous ! Mais d'abord nous irons trouver Messieurs les généraux des soldats, qui sont nos maîtres, et nous leur dirons : « Nous sommes si simples, nous autres, que nous ne saurions pas reconnaître quand il sera l'heure de tomber sur l'ennemi ; nous pourrions dépenser les munitions sans profit; il faut donc que Vos Seigneuries nous donnent un officier qui soit débrouillard, qui nous mène là où il y a quelque difficulté et qui nous dise : « Les gars, c'est le moment ! » et alors... quiconque n'est pas né d'une pierre et ne se tient pas pour un chien fera son devoir, et je vous assure qu'il n'en restera guère pour aller raconter en France ce qui se sera passé. Allons, bergers, ne manquons pas l'occasion ; il n'y a pas de meilleurs soldats que nous pour faire la guerre au Gavaix. Messieurs les généraux nous connaissent bien, et savent que, nous autres bergers, nous n'avons peur de rien ; que nous sommes faits au travail, parce que le soleil, la gelée, la pluie, la neige, tombent sur nous ; nous dormons à la belle étoile, et notre lit est toujours fait ; jamais nous ne nous déshabillons ; notre uni-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

forme ne change jamais; nos armes nous sont fournies par nos brebis; leur laine fait nos frondes, et nos munitions se trouvent partout, et nous n'avons que faire de charrettes pour les transporter, parce que ceinture vide est bientôt ceinture pleine. Ces messieurs savent bien que nous savons marcher par toutes sentes et faire la bécassine et qu'en un *santi amen* nous avons disparu, et qu'en un autre *santi amen* nous voilà loin et qu'au grand jamais des jamais nous n'avons besoin de route royale, parce que nous connaissons les traverses et savons faire la nuit plus de dégâts qu'une pluie d'orage. Puis, quoi ? ne sait-on pas qu'à l'occasion nous manions la trique aussi bien que l'épée ? Aussi n'est-il pas besoin de venir nous trouver avec des baïonnettes, parce que d'un revers de trique, nous enverrons en enfer autant de Français qu'il s'en présentera devant nous, avec tous leurs fourniments et leurs ferrailles. » (Gomez de Artèche. *Hist. de la guerre de l'Indép.*, t. VII, p. 60). Ces bergers formèrent d'excellents guerrillas.

Le gros de la population catalane appartenait à la classe agricole. La Catalogne est, en principe, un pays de grande propriété ; mais une institution particulière, la propriété censitaire, permet au plus grand nombre de se considérer comme propriétaire du sol qu'il exploite. On possède *a censo*, c'est-à-dire que, moyennant une redevance, généralement très inférieure à ce que serait un fermage, on a tous les droits de la propriété. Le propriétaire véritable n'a qu'un droit : toucher son *censo* ; pourvu qu'il le paie, le censitaire jouit de tous les droits qui constituent la propriété : il cultive à sa guise, il récolte, il plante, il bâtit, il cède à bail, il hypothèque, il loue, il vend ; il est maître chez lui, tant que le *censo* est payé. Le jour où le *censo* cesserait d'être acquitté, le propriétaire recouvrerait tous ses droits.

Grâce à ce régime, si presque personne n'est propriétaire, — il y avait alors en Catalogne un paysan propriétaire par 40 habitants, — un grand nombre d'hommes sont quasi-propriétaires, vivent dans la quasi-sécurité du lendemain.

La population rurale vit, le plus souvent, dans de gros bourgs et, par exception, dans des domaines isolés ; le domaine s'appelle le *mas* comme dans notre Provence ; il y a le *mas nou*, le *mas blanch*, le *mas Deu*. La maison d'habitation ne présente aucun luxe : un mur blanchi à la chaux, quelques coffres, des tables, des bancs, des escabelles, de méchants lits, quelques vases de terre, une marmite de fonte, des jarres à huile, des outres pour le vin, des *porrones* ou flacons ventrus à bec effilé pour boire ; voilà à peu près tout le mobilier du paysan. Il est sobre, travailleur et dévot.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Son humeur générale est plutôt grave ; quand la passion le soulève, elle en fait un être redoutable, qui pourra être vaincu, mais qui ne cédera jamais. Il tient à peu de choses ; mais il y tient de toute son âme et de toutes ses forces, et le diable ne les lui arracherait pas.

Un auteur contemporain, M. Casellas, dans ses *Vallées sauvages* (*Els sots ferestechs*), nous raconte la lamentable histoire d'un prêtre de ville tombé au milieu des populations les plus ignorantes et les plus grossières de la montagne ; ni le pasteur ni ses ouailles ne se comprennent : le curé devient bientôt pour ses paroissiens un objet de curiosité hostile, puis de haine déclarée ; tout ce qu'il dit est retourné contre lui, tout ce qu'il fait est pris en mauvaise part. Personne ne lui manque de respect en face ; mais il se sent en proie à la malveillance de tous. Toutes les roueries, toutes les malices du paysan irrité et jaloux, sont dressées contre lui, et après des mois et, des mois de patience, il éclate enfin, en face d'un scandale, machiné sournoisement pour le pousser à bout ; et alors c'est la guerre ouverte, entre le prêtre incompris, étranger, honni, et toute la paroisse, folle de haine et muette devant lui. Barbey d Aurevilly n'a rien écrit de plus dramatique que cette lutte d'une intelligence contre quelques centaines de barbares, dont aucun ne veut se laisser apprivoiser, et, à côté du drame terrible, on sent une observation sérieuse et patiente, une connaissance intime de l'âme paysanne, qui n'a pu s'acquérir que par une longue expérience et une pratique de tous les jours pendant des années. Et cette histoire, plus d'une paroisse de nos campagnes pyrénéennes ou auvergnates pourrait, sans doute, lui donner un pendant.

Le prêtre qui gouverne ces rudes paroisses, est, lui aussi, un homme rude et têtu. Il est fils du pays ; il en connaît les bons et les mauvais côtés ; il sait comment on parle à ces intelligences obscures mais passionnées, comment on peut arriver jusqu'à leur cœur. Rempli de l'idée de sa mission divine, plein de confiance dans sa supériorité intellectuelle, humble seulement devant son évêque et superbe en face de tout laïque, le prêtre catalan est encore, et était surtout alors, l'interprète véritable de l'âme nationale.

A côté de lui, mais loin d'avoir sa valeur intellectuelle ni son autorité morale, venaient les chefs des communautés rurales, les bayles, les *battles*, électifs dans un petit nombre de villages, héréditaires dans quelques autres, viagers presque partout, et nommés par le roi, par l'Église ou par les seigneurs justiciers, avec l'approbation de l'audience royale. Le peuple accusait ces petits

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fonctionnaires d'arbitraire, d'avarice, et peut-être n'avait-il pas tort. L'autorité est presque toujours mauvaise conseillère, surtout quand elle est confiée à un ignorant et à un homme qui toute sa vie a pâti de l'autorité ; il prend sa revanche, après tout.

Les villes abritaient la population industrielle et commerçante, divisée en corporations, ou *gremios*, jadis très turbulentes, et surtout somnolentes au début du dix-neuvième siècle. Chaque corporation était doublée d'une confrérie, et le plus clair de ses revenus se dépensait en messes basses et chantées, offices anniversaires, fête du patron de la corporation, décoration de sa chapelle, cierges pour la procession, etc. La chapelle des tailleurs était une des plus belles à la cathédrale de Tarragone. Les présidents, les trésoriers, les massiers des corporations, les « grands frères » des confréries, faisaient figures de personnages et se ruinaient parfois plutôt que de déroger.

Un écrivain contemporain, D. Santiago Rusiñol, a dépeint avec humour la monotonie de ces petites existences dans son roman intitulé l'*Auca del senyor Esteve*, « le Jeu d'oie de M. Estève », où il compare malignement la carrière d'un petit boutiquier des petites rues barcelonaises à un jeu d'oie, semé d'obstacles anodins, et d'intermèdes d'un comique un peu passé. Il y avait ainsi beaucoup d'Estèves dans les villes catalanes de 1808, beaucoup de gens nés dans une arrière-boutique, ayant vécu dans la boutique paternelle, et n'étant jamais montés en carrosse que le jour de leur baptême, de leur mariage et de leur enterrement ; mais, tandis que l'écrivain d'aujourd'hui a tendance à se moquer de ces petites gens, de très curieux mémoires du commencement du dix-neuvième siècle nous les peignent surtout comme des hommes de famille et de devoir, sans autre ambition que d'obtenir renom d'honnêtes gens, de faire honneur à leurs affaires, de vivre en paix avec leurs femmes, de bien élever leurs enfants et de bien marier leurs filles. Ces petits marchands n'étaient pas belliqueux comme les bergers de la montagne, étaient moins durs et moins vivants peut-être que les laboureurs de la campagne de Tarragone ou de l'Ampourdan ; mais c'est à eux que la défense catalane demanda les plus gros sacrifices financiers, et ce fut leur ténacité qui sut maintenir, au milieu de la province envahie, un semblant de vie commerciale.

Il y avait, en Catalogne, quelques marchands vraiment riches, surtout des armateurs et des banquiers ; mais la guerre réduisait depuis quinze ans leurs bénéfices. M. Conard, dans son excellent ouvrage intitulé *Napoléon et la Catalogne* (Paris, 1910), cite un marchand barcelonais chez lequel la police française saisit pour

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

120.000 francs de draps et d'étoffes. Il ne paraît pas qu'il ait existé en Catalogne, à cette époque, de très grosses fortunes fondées sur le négoce ou l'industrie.

Les carrières libérales étaient déjà très recherchées ; on allait à Cervera faire son droit ou sa médecine. On étudiait le droit dans les *Institutes* de Justinien et dans le *Barbadiño* ; la médecine dans les livres de Boërhave, Haller, Van Swieten, Görter et Daniel Leclerc.

On rencontre dans cette classe, la plus instruite et la plus intelligente de la nation, des hommes d'une véritable valeur. Le médecin José Santpons obtint un prix à l'Académie de médecine de Paris pour un mémoire sur la fièvre aphteuse chez les enfants. Ignaci Santpons fut l'un des fondateurs de l'Académie de médecine de Barcelone.

Nous avons acheté à Barcelone, il y a quelques années, 15 à 1.800 lettres émanant d'un homme d'affaires ; nous n'avons point encore eu le temps de les étudier de près ; elles nous renseignent sur l'état intellectuel de la société moyenne en Catalogne, précisément à l'époque dont nous nous occupons. L'impression générale est très bonne. Aucune emphase dans cette correspondance d'homme pratique, une grande urbanité, une égalité de ton remarquable. Les sentiments de famille paraissent très développés. Tous les membres de la famille ont conscience de la solidarité qui les unit ; on s'informe avec sollicitude et avec suite de la santé des vieillards et des enfants ; s'il y a quelque maladie, on sent l'inquiétude et la sympathie se manifester aussitôt. L'amitié est admirablement comprise par les hommes de cette époque ; ils se montrent largement hospitaliers, toujours prêts à rendre service, à donner leur temps et leur peine, s'ils ne peuvent donner autre chose. Il est rarement question dans ces lettres de questions philosophiques ou esthétiques ; les affaires publiques, dans les années les plus mouvementées, paraissent ne préocuper personne ; on se hausse rarement au-dessus des petits intérêts de la vie quotidienne. Il est évident que la vie publique n'est pas éveillée : on vit chez soi, pour soi et les siens ; mais on ne vit plus déjà sans chercher à regarder un peu plus loin que le bord de sa fenêtre, ou que la fenêtre d'en face. L'homme de loi soupçonne que, à côté du droit national, il y a des législations plus perfectionnées ; que, en dehors du droit écrit, il y a une loi rationnelle avec laquelle les vieux codes ne sont pas toujours d'accord ; on lit le *Traité des délits et des peines* de Beccaria, la *Science de la législation* de Filangieri. On met sa bibliothèque à la disposition de ses amis ; on regrette d'être

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

distrait par ses affaires ; on envie les studieux loisirs de l'homme de lettres.

A défaut de vie politique, les hommes de ce temps s'intéressent à la vie locale. Ils font partie d'une congrégation ; ils sont membres des juntes de charité ; ils rédigent, comme membres de ces juntes, des ordonnances inspirées par l'amour du bien public. Le gouvernement commence à construire des routes ; chaque village désire que la route passe par sa grand'place ; les gens honorables écrivent aux personnes influentes qu'ils peuvent connaître pour leur recommander cette grosse affaire ; ils vont même jusqu'à accepter les nouveaux impôts que l'on va percevoir pour payer la construction et l'entretien des nouveaux chemins.

Une idée, dont on trouve à chaque instant l'expression, leur sert pour ainsi dire de guide, c'est que l'homme ne peut recevoir d'héritage plus précieux qu'une bonne réputation ; ce patrimoine d'honneur, il doit le conserver soigneusement et le léguer agrandi à ses enfants ; tout le monde ne peut faire fortune ni briller dans la société, mais tout le monde peut gagner renom d'honnête homme. Être un homme digne d'estime, une *persona honrada*, voilà l'idéal de ces braves gens ; il les aide à bien vivre et à bien mourir. On loue leur patience dans la maladie, leur présence d'esprit, leur résignation, leur piété.

Cette société vit dans des cadres très anciens, très solides : elle est hiérarchisée et ne paraît pas désirer changer de moule, mais la probité y est en honneur et le bon sens un peu terre à terre n'exclut pas, à l'occasion, le courage ni même l'héroïsme. C'est dans cette classe que la Junte Supérieure de Catalogne recrutera ses membres et trouvera ses serviteurs les plus actifs, les plus courageux et les plus sûrs.

Au-dessus de cette bourgeoisie vivent l'aristocratie et le clergé.

L'aristocratie catalane ne paraît pas avoir d'importance politique. A part quelques noms, tels que ceux du marquis de Villel, du comte de Darnius, du baron de Sabasona, les nobles catalans ne jouent à peu près aucun rôle dans les grands événements dont la province fut le théâtre de 1808 à 1818. Il semble bien que la considération générale aille beaucoup plutôt à la fortune qu'aux parchemins. Il en a d'ailleurs à peu près toujours été ainsi en Catalogne, où le travail a toujours primé la noblesse. Le noble qui, à l'âge de trente ans, n'avait point choisi une carrière, était jadis rayé des listes de la noblesse.

Le pouvoir politique appartenait, en Catalogne, non à la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

noblesse, mais aux fonctionnaires de l'État espagnol, représentant dans la province le gouvernement de Madrid. A la tête de la principauté était un vice-roi, commandant général des forces militaires, président-né de la cour de justice royale (*audiencia*) et de la commission supérieure administrative (*real acuerdo*).

L'audience royale était présidée en fait par un régent, et se composait de 5 auditeurs, magistrats de carrière nommés par le roi, payés par lui, inamovibles en pratique, mais non en droit ; deux procureurs généraux (*fiscales*) représentaient l'action publique auprès du tribunal, dont la chambre criminelle jugeait les affaires capitales.

Le territoire catalan était divisé en treize corrégidorats, régis chacun par un corrégidor, magistrat civil investi dans sa circonscription des droits que possédait le capitaine général dans toute l'étendue de la province et assisté pour la justice d'un grand juge ou *alcalde mayor*. Un magistrat de même rang était placé à la tête du *partido*, dernière subdivision administrative, correspondant à notre canton.

En somme, les maîtres du pays étaient les corrégidors et l'audience, en temps de paix ; le capitaine général, en temps de guerre.

En dehors de la société, mais la dominant et exerçant sur elle un magistère consacré par les siècles et accepté par tous, le clergé, le plus riche, le plus nombreux, le plus superbe qu'on vit jamais ; clergé régulier disséminé dans quelques centaines de monastères et de couvents, clergé séculier gouverné par un archevêque résidant à Tarragone et sept évêques suffragants.

Le monde ecclésiastique était très mélangé et très divisé ; les ordres monastiques se faisaient la guerre entre eux ; les chapitres étaient à couteau tiré avec les évêques ; les chanoines comptaient souvent parmi les hommes les plus irascibles et les plus violents des cités. Les Annales de la Junte Supérieure ne nous présentent pas un clergé très désintéressé ni très héroïque ; mais le clergé n'en a pas moins été l'âme de la résistance catalane. Il est très difficile de savoir qui l'emportait chez lui de la foi ou de l'intérêt ; il est fort probable que la plupart des clercs ne distinguaient plus l'une de ces choses de l'autre, et ont cru défendre la foi en défendant leurs privilèges. La politique de Napoléon, antipapale, antimonastique et, en somme, révolutionnaire n'a pas eu d'ennemis plus déterminés que le clergé. Il a peu combattu par lui-même ; mais la victoire lui appartient.

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

La vie et les œuvres de Caton l'Ancien

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

La carrière oratoire de Caton.

Dans les leçons précédentes, nous avons étudié successivement la carrière militaire et la carrière civile de Caton l'Ancien ; c'était la partie plus proprement historique de notre tâche. Je me propose d'aborder, aujourd'hui, la partie littéraire du sujet, en commençant l'examen de la carrière oratoire de Caton.

Cette carrière est très longue, peut-être même est-ce la plus longue que l'histoire de l'antiquité ait jamais enregistrée. Nous savons par Plutarque et Cornelius Nepos que Caton a commencé à parler *ab adolescentia*, entendez dès l'âge de 20 ans. Il a prononcé des plaidoyers pour ses voisins, soit à Tusculum, soit à Rome même : il allait de côté et d'autre mettre son petit talent naissant à la disposition de tel ou tel. D'autre part, nous savons par des témoignages précis, notamment par un texte de Cicéron, que, à l'âge de quatre-vingt-six ans, quelques jours ou quelques mois avant sa mort, il se trouva encore mêlé à une très grosse affaire judiciaire, le procès contre Galba, et qu'il plaida avec une ardeur toute juvénile. Voilà donc un homme qui a commencé à plaider à 20 ans et qui parle encore à 86 ans : c'est là une carrière oratoire des plus notables.

Cette carrière, non seulement est très longue, plus longue que celle de Cicéron ; mais encore elle est des mieux remplies. Nous savons par Tite-Live que Caton a prononcé beaucoup de discours *pro se*, pour lui-même, *pro aliis*, pour d'autres, *et in alios*, et contre d'autres ; c'est-à-dire que Caton, au cours de sa longue carrière oratoire, a été son propre avocat, l'avocat d'autrui, et qu'il s'est fait en outre accusateur. Nous savons qu'il a plaidé quarante-quatre fois pour son compte personnel; mettons, ce qui est assez vraisemblable, qu'il ait plaidé trois fois plus pour d'autres ; rappelons-nous aussi qu'il a beaucoup accusé. Tite-Live nous dit que Caton accusait si souvent, qu'on le traitait de chien hargneux; et il ajoute : *fatigavit inimicos*, il a mis tous ses ennemis sur le

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

flanc ; il était sans cesse sur la brèche ; il avait, dit encore Tite-Live, un corps et une âme de fer, *ferrei corporis animique*. C'est dire à quel point il se ménageait peu ; il défendit au Forum des intérêts privés, au Forum encore et au Sénat des intérêts politiques, toujours avec une passion tenace.

Malheureusement, les discours de cet orateur si fécond ont eu un sort très inégal. Les uns, et c'est le plus grand nombre, ont disparu sans laisser l'ombre d'une trace. Certains d'entre eux se rapportaient à des intérêts particuliers et n'avaient qu'une importance secondaire au point de vue de l'histoire ; d'autres avaient trait à des intérêts publics, mais pour des affaires qui n'avaient pas eu une très grande répercussion. Dans cette catégorie des discours disparus figurent également ceux que Caton lui-même ne tenait pas à garder, c'est-à-dire ceux où il répondait à des accusations portées contre lui ; car on a beau combattre les critiques, il en reste toujours quelque chose, et il vaut mieux supprimer complètement tout souvenir des luttes et des blâmes.

Une deuxième catégorie comprend les discours qui ont disparu en tant que discours, mais dont le souvenir est cependant resté. On ne faisait pas usage à Rome, au temps de Caton, de sténographes, de preneurs de notes, *notarii*. On peut dire vraiment qu'alors les paroles volent, parce qu'il n'y a personne pour les enregistrer. C'est ainsi que des discours, qui pouvaient être importants, ont disparu, simplement parce que personne n'en a pris note. Mais, toutefois, ces discours sont restés célèbres, et le souvenir nous en a été transmis.

A une troisième catégorie de discours appartiennent ceux qui ont été rédigés par Caton lui-même. Tite-Live, qui avait une grande admiration pour Caton, — nous l'avons montré dans notre première leçon en citant l'éloge si flatteur intercalé dans son histoire, — ajoute que, malgré ses hautes qualités, Caton n'était pas modeste et s'entendait au contraire fort bien à ménager sa petite gloire : *haud sane detrectator laudum suarum*. Caton a rédigé l'histoire de son temps dans une partie de ses *Origines* ; comme il a été un des personnages qui ont joué un rôle dans cette histoire, il s'est représenté lui-même dans son histoire et il s'est mis en scène, transcrivant les discours qu'il avait prononcés réellement au cours de sa carrière politique. Certes les discours ainsi intercalés dans les *Origines* ne sont pas absolument conformes à ceux qui ont été prononcés à la tribune du Forum ou au Sénat ; mais on y retrouve le même esprit, les mêmes idées, le même caractère, la même langue, le même style.

C'est ainsi que, au temps de Cicéron, on pouvait lire tout au

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

long, dans les *Origines*, un certain nombre de discours de Caton, notamment le discours contre Galba dont je parlais plus haut, et un discours pour les Rhodiens. On connaissait donc un assez grand nombre des discours de Caton à l'époque de Cicéron, quand on se préoccupa de faire l'étude des débuts de l'éloquence romaine. Il suffisait d'ouvrir les *Origines* pour retrouver plusieurs discours de Caton, et c'est ce que fit Cicéron.

Mais il ne s'arrêta pas à ces premières notions. Il connaissait beaucoup Caton d'Utique, qui avait dans sa maison des archives, où il avait pu recueillir beaucoup de renseignements sur son ancêtre. Nous voyons, par un passage de Cicéron, que, après avoir cherché partout, il réussit à retrouver 150 discours authentiques de Caton. Or nous n'avons gardé le souvenir que d'une centaine de discours de Cicéron lui-même : c'est dire quelle fut la fécondité de Caton comme orateur. D'ailleurs, ces 150 discours ne représentent pas la totalité de sa production.

Ces discours lus et recueillis par Cicéron ont été l'objet d'études fréquentes et attentives. Sous l'Empire, Caton revint en faveur par une chance assez rare. Au temps d'Hadrien, on se dégoûta de la perfection du style classique ; on écrivait trop bien dans une langue trop élégante ; on voulut quelque chose de plus rare, de plus pimenté. On se mit donc à admirer les vieilles choses ; nous collectionnons, aujourd'hui, les vieux meubles, on collectionna alors les vieux auteurs. On étudia leur langue, leur style, leurs formes grammaticales. La gloire de Caton revint ainsi à la surface, au II^e^ siècle de notre ère. On se jeta sur ses discours pour les admirer, les commenter, les apprendre par cœur. Malheureusement, il ne nous est pas resté grand'chose de ce zèle archaïque : il nous valut uniquement cinq ou six fragments un peu étendus, et, en outre, beaucoup de débris conservés par ces grammairiens ou ces rhéteurs de la décadence, qui, préoccupés par une forme ou une tournure insolite, notaient sur une fiche le passage qui les avait arrêtés. On a ainsi un recueil de mots rares, de barbarismes, de solécismes, de types de figures de rhétorique, en un mot tout ce qui pouvait surprendre un lecteur du II^e^ ou du III^e^ siècle après Jésus-Christ. Les grammairiens ont gardé ces menus fragments, non pas au titre d'œuvres littéraires, mais comme des curiosités grammaticales, des curiosités fossiles en quelque sorte. Ils ont enchâssé ces débris dans leurs traités de grammaire ou de rhétorique. Je ne recueillerai donc pas cette poussière de mots et de phrases : ce serait un travail fastidieux et qui ne nous apprendrait rien. Nous essaierons de dégager des discours que nous connaissons le mieux ce qu'ils nous

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

apprennent sur le personnage en tant qu'orateur, et ce qu'ils nous révèlent de son caractère, de son esprit et de ses tendances oratoires. Pour faire cette étude, nous adopterons un ordre très simple, l'ordre chronologique.

Nous ne possédons pas, sur la carrière oratoire de Caton, de souvenirs antérieurs à l'année 195, c'est-à-dire à son consulat. Auparavant, Caton est un trop petit personnage, et on n'a pas songé à conserver ses discours. Le plus ancien discours de Caton, dont on trouve mention dans les historiens, a été prononcé au sujet de l'abrogation de la loi Oppia. Cette loi spécifiait ceci : aucune femme n'aura sur elle plus d'une demi-once d'or ; aucune femme ne portera de vêtements de plusieurs couleurs ; aucune femme ne se fera porter dans un char à deux chevaux à Rome et dans un rayon d'un mille autour de Rome, sauf dans le cas d'un sacrifice public. Cette loi datait de 215, alors qu'Annibal était vainqueur partout, où Rome aux abois avait perdu successivement tous ses consuls et toutes ses armées, où l'Italie était aux mains des Carthaginois, où tous les alliés de Rome, Capoue, le Latium, la Campanie, l'Etrurie, la Sabine, faisaient défection. La situation était extrêmement critique : on n'avait plus d'armée, on n'avait plus de généraux, on n'avait plus d'argent. Rome fit alors un effort extraordinaire. On arma des esclaves, et, après avoir pris les offrandes des temples, on fit le sacrifice des bijoux. Comme il y avait des récalcitrants, on spécifia par une loi que tout l'or serait remis au trésor, et que l'on ne pourrait désormais porter sur soi plus d'un certain poids d'or. On interdit également de porter des robes de diverses couleurs, c'est-à-dire des robes enrichies d'ornements de pourpre, parce que la pourpre coûtait fort cher. La loi Oppia était donc une loi de circonstance.

Or, en 195, Rome a repris une situation puissante ; elle a chassé d'Italie Annibal, qui est exilé de Carthage et s'est réfugié en Asie, auprès du roi Antiochus. Carthage est vaincue et Rome est riche : elle a touché une indemnité de guerre de 60 millions, sans compter les autres revenus. On ne se trouve donc plus en présence de la situation qui a exigé la mise en vigueur de la loi Oppia. Les femmes sont humiliées de ne pouvoir se livrer à leur coquetterie naturelle et d'être condamnées à porter toujours les mêmes couleurs. Ce qui les chagrinait le plus, c'était que les dames latines, toutes celles qui habitaient hors de Rome et qui étaient les sujettes de Rome, n'étaient pas tenues par la loi Oppia, et se paraient de bijoux et de robes précieuses. A Rome même, les hommes ne se gênaient pas pour porter des toges enrichies de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pourpre, pour orner de pourpre les housses de leurs chevaux, pour décorer d'or et d'argent les *phaleræ*, ornement de poitrail des chevaux. Les femmes seules se trouvaient exclues de ce luxe par la loi Oppia. Cette situation leur paraissait si intolérable que des hommes politiques flairant la popularité, prirent en main leur cause. Puisque la loi Oppia était une loi de circonstance, ils soutinrent que l'effet en devait cesser, une fois que les raisons qui l'avaient motivée avaient disparu. Deux tribuns eurent donc l'idée de proposer l'abrogation de cette loi. La chose nous semble de médiocre importance; mais, en politique, ce ne sont pas toujours les affaires les plus sérieuses qui ont le plus de répercussion. Sans que nous sachions bien pourquoi, il est certain que cette question amena une véritable levée de boucliers, provoqua des conciliabules, des discussions. Il est très probable que les deux partis, dont nous avons signalé l'existence à Rome à cette époque, ont pris cette affaire comme terrain de discussion : c'est ce qu'on peut conclure du XXXIVe livre de Tite-Live, où se trouve le récit détaillé de ces événements. Il y eut une espèce de duel entre les partisans de l'ancienne discipline et les partisans du luxe et de la civilisation nouvelle.

Quoi qu'il en soit, cette question, qui nous semble si simple, donna lieu à une grosse agitation. Les hommes politiques cherchèrent à l'utiliser et à l'attiser. Un passage de Tite-Live révèle un fait curieux : les femmes furent soulevées à l'instigation des hommes politiques. Jusqu'alors, les femmes ne sortaient guère de la maison, occupées soi-disant à filer de la laine ; à ce moment, elles sortent, elles forment des attroupements dans les carrefours, elles abordent les hommes politiques pour leur soumettre leurs doléances. On fit même venir des femmes de la campagne. *Augebatur in dies frequentia*, dit Tite-Live : le nombre des femmes augmentait de jour en jour. Ce fut au milieu de cette agitation féminine qu'eut lieu la discussion de la loi Oppia.

Il serait bien étonnant que Caton n'eut pas pris part à cette discussion, d'autant plus qu'il était consul cette année-là. Effectivement, Tite-Live dit que le chef du parti hostile à l'abrogation de la loi était Caton. A cette occasion, Caton prononça un grand discours, qui est rapporté tout au long dans le XXXIVe livre de Tite-Live. Le récit détaillé de l'affaire se trouvant dans ce livre, je n'entreprendrai pas de le refaire : ce serait trop long et cela sortirait de notre sujet. Quant au discours, il est intéressant et plein d'idées curieuses ; mais il n'est pas galant ; le ton en est impertinent et rude et conforme aux habitudes du personnage.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, le discours rapporté par Tite-Live n'est pas celui de Caton ; il a été simplement mis par Tite-Live dans la bouche de l'orateur. L'historien a cherché, à l'aide des documents qu'il pouvait avoir à sa disposition, à reconstituer les paroles que Caton a pu prononcer. Nous sommes donc en présence d'un discours apocryphe, composé de toutes pièces par Tite-Live : il ne peut y avoir de doute à ce sujet.

Cela est certain d'abord pour une raison générale : c'est que jamais un historien ancien n'a inséré dans ses ouvrages de discours véritables, sauf, bien entendu, Caton. On procédait ainsi par scrupule littéraire. Les anciens estimaient, en effet, que la grande qualité d'un ouvrage est l'unité de ton ; il ne doit point y avoir de disparate, tout doit être du même écrivain. Or, si l'on avait inséré dans une histoire un discours véritable, on aurait trouvé, à côté du style concis d'un Thucydide ou d'un Tacite, le style d'un orateur diffus. C'est pour cette raison que les historiens de l'antiquité ont toujours refait les discours qu'ils plaçaient dans leurs œuvres mêmes, quand les discours authentiques existaient. C'est ainsi que Tacite a refait un discours de Claude, que l'on a retrouvé depuis, gravé sur des tables de bronze, dans le Rhône. Les lecteurs de l'époque, qui admiraient surtout dans Tite-Live l'abondance laiteuse de son style, *lactea ubertas*, auraient été choqués de rencontrer dans son histoire des expressions de Caton, certaines singularités de grammaire et de style, qui choquaient déjà les oreilles de Cicéron et de ses contemporains.

Le discours que Tite-Live attribue à Caton n'est donc pas le discours qui a été véritablement prononcé. Mais, bien que fictif, ce discours a-t-il été inspiré par le discours authentique ? Plusieurs critiques le croient, et disent que le discours de Caton existait encore en original au temps de Tite-Live, qui a pu s'en servir. Je ne pense pas que cette opinion soit juste ; Tite-Live n'a jamais dû connaître le discours de Caton. En effet, si le texte vrai encore existe à ce moment, il n'aurait pas été complètement perdu pour nous, il nous en resterait au moins quelques mots. Or, il ne nous en reste rien. En outre, si le discours de Caton avait été conservé, Tite-Live ne l'aurait pas refait. Il dit, à propos du discours sur les Rhodiens, au livre XLV : « Je ne donnerai pas le sommaire de l'éloquente harangue que Caton prononça en cette circonstance, pour ne pas diminuer la force de ce discours, et il renvoie les lecteurs curieux aux *Origines* de Caton. Si Tite-Live ne fait pas de même pour le discours prononcé à l'occasion de la loi Oppia, c'est qu'il n'avait pas l'original sous les yeux et que ce discours était déjà perdu à cette époque.

Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais, si nous ne savons pas exactement ce que Caton a dit, nous pouvons peut-être essayer de retrouver l'esprit et les sentiments qui l'inspirèrent.

Nous savons quels étaient les sentiments de Caton à l'égard des femmes. Plutarque, Tite-Live et certains fragments de Caton nous renseignent à ce sujet. Caton était de ces vieux Romains qui avaient pour la femme le plusgrand respect, et il respectait la femme, non pas en tant que femme, mais comme mère de famille, comme matrone. Il croit que la cité de Rome ne peut subsister que si la famille subsiste ; ce sentiment de respect pour la mère de famille a toujours été très vif chez Caton. Quand il est censeur, il tient tellement à maintenir la dignité du mariage, qu'il n'admet pas qu'on en parle légèrement, et qu'il punit les mauvais plaisants qui tournent le mariage en dérision ; « Frapper une femme ou un enfant, disait Caton, au rapport de Plutarque, c'est porter la main sur une chose sacrée. » — « Un bon mari, ajoutait-il, a plus de mérite qu'un bon sénateur. » — « Rien n'est plus louable dans la vie de Socrate, que la patience avec laquelle il a supporté l'humeur acariâtre de sa femme. » — Ces phrases montrent que Caton avait pour le mariage et pour la mère de famille un très réel respect.

Ce sentiment devait être marqué dans le discours à propos de la loi Oppia. Caton n'a pas dû se livrer à des impertinences ou à des brutalités peu galantes. Certes, il a dit leur fait aux femmes ; mais en sénateur, en consul et en Romain. Il estime la femme, mais comme un être inférieur. Suivant la loi romaine, la femme n'était jamais émancipée ; elle était toujours dans la main de quelqu'un, *in manu*. Non mariée, elle appartient à son père ou à son frère ; mariée, elle passe sous l'autorité de son mari. Cette condition légale était quelque chose de si caractéristique, qu'on la désignait sous le nom de servitude, *servitus muliebris*. La femme était en tutelle toute sa vie. Caton était imbu de cette idée romaine de l'infériorité de la femme. Saint Augustin rapporte, à ce propos, une boutade de Caton : « S'il n'y avait pas de femmes au monde, nous serions encore en communication avec la divinité. » Plutarque raconte aussi que Caton disait que, dans sa vie, il s'était repenti de trois choses : les deux premières ne nous intéressent pas ici ; quant à la troisième, c'était d'avoir confié un secret à une femme.

Ces sentiments étaient, d'ailleurs, ceux de tous les contemporains. En 143 avant J.-C., Metellus le Macédonique, s'étant aperçu que la population diminuait, prononça à ce sujet un discours, que plus tard Auguste fit lire au Sénat, et voici comment débute ce

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

discours : « Si nous pouvions vivre sans femmes, nous éviterions tous un tel ennui. Mais, puisque la nature a voulu que l'on ne pût vivre tranquillement avec une femme, ni sans femme, occupons-nous plutôt de la perpétuité de notre race que du bonheur de notre vie. » Metellus exprimait là, officiellement, des idées qui étaient celles de Caton. Celui-ci considérait bien, en effet, la femme comme un être inférieur, un animal indomptable, *animal impotens*, auquel le mari devait imposer une discipline sévère.

Aulu-Gelle parle d'un discours de Caton sur la dot, *De dote*. L'homme, dit Caton, doit être le juge de sa femme ; il exerce sur elle un pouvoir qui n'a d'autres limites que sa volonté ; si elle commet une faute, il lui inflige une amende. Si elle a bu du vin, si elle s'est compromise, il peut la condamner à mort. L'ancienne loi romaine défendait aux femmes de boire du vin ; et la discipline était si rigoureuse que, sous Tibère, alors qu'on était loin de la rudesse des âges primitifs, un mari ayant vu que sa femme buvait trop de vin, la fit périr sous le bâton ; on trouva cela tout naturel.

Caton s'est assez préoccupé de cette question ; il avait inventé un moyen d'enquête, que nous ont rapporté Aulu-Gelle, Pline et Plutarque : il voulait maintenir dans les familles l'usage, entre proches parents, de s'embrasser sur la bouche, non pas pour entretenir l'affection, mais pour servir de preuve, ou, comme dit Caton, pour que l'odeur dénonçât les femmes, si elles avaient bu du vin, *ut odor indicium faceret, si bibissent*.

A plus forte raison, Caton s'est-il soucié des désordres moraux : l'adultère est permis à l'homme ; mais, si le mari surprend sa femme en faute, il a le droit de la tuer.

Au temps de Caton, il y avait une cause qui empêchait de maintenir l'ancienne et sévère discipline : c'est que les femmes avaient des dots. La loi romaine chargeait le mari d'administrer les biens de sa femme ; mais, s'il répudiait sa femme, il devait également répudier la dot. La dot était le fléau de la discipline conjugale. C'est pourquoi Caton se préoccupa de cette question, et composa un discours à ce propos, discours où il rapporte un usage qu'il a remarqué pendant son séjour en Espagne, à savoir que les Espagnols ne donnent pas de dots à leurs filles : *filiabus suis dotes non dant*. Il voit ce que cet usage présente d'avantage pour le maintien de la discipline conjugale, et il voudrait l'implanter à Rome. Caton est préoccupé de cette question, car il dit : « Quand une femme apporte une dot, elle s'en réserve une partie ; c'est comme un prêt qu'elle fait au mari. Si elle est en colère, elle veut reprendre son argent ; si on veut la mettre à la porte, elle a un

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

esclave qui appartient à la dot, et qui doit chercher à en obtenir la restitution. » — Il y a, dans le texte, un mot dont le sens n'est pas très clair pour nous, un terme de droit : *servus recepticius*.

A plus forte raison, Caton ne veut-il pas que les femmes reçoivent d'argent par héritage. Un personnage politique proposa une loi, la loi Voconia, qui défendait de désigner une femme pour son héritière. Nous savons que Caton soutint cette loi.

Voilà quelques traits qui montrent bien quelles idées Caton avait sur les femmes, pour lesquelles il gardait du reste un respect très sincère ; mais ce que Caton faisait passer avant tout, c'était le maintien de la discipline, sans laquelle il n'y a pas de famille.

M. G.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les institutions de la France à l'époque des Valois (1328-1515)

Cours de M. PFISTER,

Professeur à l'Université de Paris.

Les institutions royales (*suite*).

Le connétable. — Le connétable venait immédiatement après le chancelier. Il avait la surintendance de toutes les affaires militaires; il commandait l'armée. Tous lui devaient obéissance, même les princes du sang, et il avait au-dessous de lui les maréchaux, l'amiral, le grand maître des arbalétriers; il exerçait, avec les maréchaux, la juridiction militaire dans l'une des salles du Palais de Justice, qu'on appelait la *Table de Marbre*. Il était, en général, choisi dans la plus haute noblesse; aussi quand, en 1370, Charles V voulut conférer l'épée de connétable à Duguesclin, qui était de petite noblesse bretonne, il demanda, pour la forme, l'avis de son conseil; il voulait, par là, imposer son choix aux maréchaux qui étaient de naissance plus illustre. Nous possédons la liste entière des connétables de France, depuis l'avènement de Philippe VI de Valois : nous nous bornerons à citer les plus célèbres.

Après Duguesclin, qui mourut en 1380, nous trouvons Olivier de Clisson ; plus tard, le comte Arthur de Richemont, frère du duc de Bretagne Jean V. Le roi Louis XI prit comme connétable Louis de Luxembourg, comte de St-Pol et de Ligny ; mais c'était l'homme qu'il haïssait le plus, et il finit par le faire emprisonner et décapiter en 1475 ; il ne le remplaça pas, et ce ne fut que pendant le règne de Charles VIII, sous la régence d'Anne de Beaujeu, que la charge de connétable fut donnée à Jean de Bourbon. Sous François I[er], le connétable Charles de Bourbon trahit la France, et le roi ne le remplaça que plus tard par Anne de Montmorency, un des principaux hommes de guerre d'alors. Anne de Montmorency mourut en 1567, et la charge vaqua alors

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

pendant 27 années. Après la mort de Lesdiguières en 1626, Louis XIII supprima la charge ; il ne resta plus, dès lors, que les maréchaux de France : ce dernier titre s'est maintenu jusqu'à nos jours et a été supprimé par extinction, à la mort du dernier d'entre eux : le maréchal Canrobert, en 1895.

Le connétable a pour insigne l'épée même du Roi : Louis de Sancerre, connétable, renvoya au roi son épée, quand il mourut, en 1402. Les maréchaux n'avaient pour insigne qu'un bâton, le bâton de maréchal. Comme le chancelier, le connétable est membre de droit du Conseil ; en temps de guerre, son autorité est absolue. Il préside, au XIVe siècle, aux duels judiciaires, qui deviennent de plus en plus rares aux époques suivantes ; il est parfois chargé du gouvernement d'une grande province. Il a de forts honoraires, et une partie du butin lui appartient ; il touche aussi des pensions.

A côté et au-dessous de ces deux grands officiers : le chancelier et le connétable, nous trouvons de nombreux personnages employés du Palais.

L'hôtel du Roi (*hospitium regis*). — L'hôtel du Roi existe à l'époque de Philippe de Valois comme à celle de Philippe le Bel. Il est toujours divisé en six offices ou métiers : la panneterie, l'échansonnerie, la cuisine, la fruiterie, l'écurie et la fourrière. Deux ordonnances publiées par M. Viard (Bibliothèque de l'École de Chartes, 1894) nous donnent la composition de chacun de ces deux offices : elles sont datées du 5 juin 1328 et du 28 mai 1350, c'est-à-dire du commencement et de la fin du règne de Philippe VI de Valois.

Le personnel de l'hôtel est très nombreux, et on cherche en vain à le réduire ; il touche un traitement en nature et en argent, qu'on s'efforce en vain de diminuer. A la tête de ce personnel est le grand maître de l'hôtel, qui remplit un rôle politique. Il faut ajouter aux six métiers de l'hôtel : la Chambre, l'aumônerie et les clercs de la chapelle, le médecin, le chirurgien. On voit aussi apparaître, sous Philippe VI, l'argentier, qui est chargé d'acheter les étoffes précieuses, les bijoux, les joyaux, etc., et doit par conséquent voyager beaucoup pour trouver ces objets : un des plus célèbres argentiers fut Jacques Cœur, sous Charles VII. L'hôtel du roi a son administration financière spéciale, sa caisse de comptabilité, qui est la chambre aux deniers. La reine a son hôtel particulier, et chaque enfant de France également à partir d'un certain âge. La dépense de tous ces hôtels absorbe un tiers des revenus ordinaires du royaume.

Sous le règne de Charles V, un peu d'ordre fut remis dans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'hôtel ; mais tous les désordres réapparaissent sous le règne de Charles VI, règne qui ne fut qu'une longue minorité. Dans l'Hôtel Saint-Pol, vrai fouillis d'hôtels et de jardins où la royauté s'est installée depuis Charles V, c'est une suite de fêtes éblouissantes et de folles prodigalités. Tous ceux qui manient les fonds de l'hôtel s'enrichissent grandement, achètent pour leur compte des châteaux, étalent un luxe scandaleux ; aussi le peuple a-t-il contre eux une haine très vive ; et ces hommes qui mettent tant d'argent de côté, ne paient pas les fournitures de l'hôtel. Les maîtres d'hôtel accaparent aussi les causes et les procès qui ne les touchent que de très loin, et font payer aux plaideurs de fortes amendes. Sous Charles VII, après les victoires anglaises, la vie de cour reprend avec ses dépenses, ses prodigalités ; mais cette cour ne pouvait rivaliser avec celle, bien plus luxueuse et brillante, du duc de Bourgogne. Sous Louis XI, toujours en voyage, sous ce roi ennemi de toute élégance, l'hôtel n'a plus qu'une importance secondaire ; mais il reprendra toute son importance sous François I^er^. Anne de Montmorency fut, à partir de 1526, grand-maître de l'hôtel, et c'est alors que figurent, parmi les dépenses de l'hôtel, les traitements des dames et filles d'honneur ; l'hôtel du roi pourvoit aux dépenses de la cour, très luxueuse, très brillante, et aussi très dissipée. On trouve déjà des traces de cette cour sous Charles VI et sous Charles VII ; elle se constituera véritablement au temps de François I^er^.

Les conseils du roi

Nous devons nous demander, maintenant, ce que sont devenues ces grandes assemblées qui existaient sous les premiers Capétiens, et auxquelles étaient soumises toutes les questions importantes : administratives, financières et judiciaires : ces assemblées étaient nommées la *Cour du Roi* ou encore le *Conseil*. Déjà, sous Louis IX et Philippe le Bel, ce Conseil s'était partagé en trois sections : l'une qui s'occupait des procès, le Parlement ; l'autre qui avait la surveillance des agents financiers, la Chambre des Comptes ; la troisième, qui conservait des attributions administratives. Les deux premières sections se fixèrent à Paris, dans l'île de la Cité, et menèrent une vie à peu près indépendante ; le reste de la cour du roi conserva son caractère primitif, et continua de demeurer, sans centre fixe, auprès du roi, qu'il suivait dans ses voyages.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les trois corps ne furent pas, immédiatement, distingués d'une manière aussi nette. Les mêmes personnes, en vertu d'une délégation royale, figuraient tantôt à la cour, près du prince, tantôt au Parlement et à la Chambre des Comptes, à Paris. Entre le Conseil du gouvernement et la Cour de justice, c'était un roulement continuel. Cette confusion se retrouve dans la langue : les termes de *parlamentum*, de *curia*, ne sont pas immédiatement réservés à la Cour de Justice ; ils s'appliquent parfois à la section administrative. Le terme de *consilium* surtout est fort vague : il désigne, à volonté, soit l'ensemble des assemblées issues de l'ancienne Cour du roi, soit l'une quelconque des trois sections : Parlement, Chambre des Comptes, Conseil de Gouvernement. Ce fut peu à peu seulement, au fur et à mesure que des conseillers différents furent employés dans chaque section, qu'ils se spécialisèrent, qu'il y eut une carrière de magistrats, une carrière de membres de la Chambre des Comptes ; ce fut aussi alors seulement que le langage se précisa et que le terme de *consilium* fut réservé à la section administrative. On y accola le plus souvent l'épithète de *magnum*, et on l'appela *magnum consilium,* soit parce qu'il était composé de grands personnages, soit parce qu'il s'occupait de grandes affaires. C'est ce *magnum consilium*, ce Grand Conseil, que nous allons étudier en premier lieu, en cherchant successivement quelles étaient sa composition, ses attributions, quelles modifications se sont produites dans sa composition et quelles sections s'y sont formées.

Le Grand Conseil. — Nous devons, tout d'abord, indiquer les livres qui nous ont fait connaître ce Grand Conseil : c'est surtout à M. Noël Valois que nous devons le plus clair de nos renseignements sur cette institution de la monarchie ; les principaux ouvrages de M. Noël Valois sur la question sont : *Le Conseil du roi et le Grand Conseil pendant les premières années du règne de Charles VIII* (Bibliothèque de l'école des Chartes, 1881 et 1882.) — *Le Conseil du roi aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, Paris, chez Picard, 1888. — *Inventaire des arrêts du Conseil d'Etat sous le règne de Henri IV*, 2 volumes, 1886 et 1893, précédé d'une très intéressante introduction, qui ne fait pas double emploi avec le livre cité plus haut. M. Jules Tardif a donné de cet *Inventaire* un compte rendu très vivant dans la *Revue historique* (1888, tome II, page 171). Nous pouvons citer aussi l'article de M. Charles Morlet, intitulé *Conseil du roi*, dans la *Grande Encyclopédie*. Nous résumerons tous ces livres et articles dans l'étude que nous allons commencer.

Composition du Grand Conseil. — Il ne faudrait pas se figurer le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Grand Conseil comme un corps bien *constitué* et entièrement fermé. Le roi pouvait toujours faire appel, outre ses conseillers ordinaires, à des seigneurs, à des députés des villes, clercs ou laïques. Le conseil s'élargit ainsi, de temps en temps, et devient une véritable assemblée ; les Etats généraux eux-mêmes ne sont que des conseils élargis. A côté de ces conseillers extraordinaires, il y a les conseillers fixes, qui se divisent en trois catégories : les membres de droit, les membres titulaires, les officiers.

1° Les membres de droit sont : *a*) les princes du sang, qui souvent forment même une section séparée : le « Conseil Général des fleurs de lys » ; mais, parfois, les rois les écartent. Ainsi, en 1392, nous voyons le duc de Berry se plaindre de n'avoir pas été convoqué une seule fois en trois mois ; plus tard, l'Université de Paris, pour faire cesser des troubles, obtint du roi l'éloignement des princes du sang; — *b*) les ducs et pairs, qui seuls ont gardé ce privilège qu'avaient primitivement tous les vassaux, et encore quelques-uns voulaient que les ducs et pairs n'eussent que le privilège d'assister au Parlement ; — *c*) quelques-uns des grands officiers: chancelier, qu'on nomme conseiller spécial, connétable, amiral, maréchaux, maître de l'hôtel, grand-maître des arbalétriers, etc ; — *d*) quelques clercs, par exemple : l'abbé de Saint-Denis, qui était un très haut personnage, et l'évêque de Viviers, en vertu de l'accord de 1398 qui plaçait le Vivarais sous la souveraineté française (ce privilège fut renouvelé à l'évêque plusieurs fois au cours du XIVe siècle ; — *e*) plus tard, les gouverneurs et lieutenants-gouverneurs de provinces.

2° Les membres titulaires sont désignés par le roi en vertu d'un acte royal nommé *acte de retenue* : le roi *retient* un tel pour son service. Cet acte a la forme de lettres patentes : il cite les titres du nouveau conseiller, précise les services qu'il est appelé à rendre et les appointements qu'on lui promet. Les conseillers prêtent serment entre les mains du roi ou du chancelier ; ils ont des gages fixes, et on leur assure souvent aussi des pensions viagères ; ils ont un logement à la cour et une place parmi les commensaux du roi. En revanche, ils doivent être assidus aux séances (l'heure où ils doivent arriver, celle où ils doivent partir est déterminée ; l'heure d'arrivée est, en général, très matinale : 6 ou 7 heures) ; ils sont tenus à la discrétion, et le fait d'avoir divulgué une délibération du conseil est puni de peines sévères ; il leur est interdit de recevoir des gages ou pensions d'aucune personne ou d'aucune communauté, sinon du roi ; il leur est défendu

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de faire du commerce. Le roi prend ses conseillers dans toutes les classes de la nation : sous Jean le Bon et Charles V, on voit des bourgeois figurer à côté des seigneurs, et le nombre de ces bourgeois s'accrut sous Charles VII : par exemple, Jean Bureau, François Hallé, Guillaume Cousinot, sont des bourgeois, et ils jouent un rôle plus important que Dunois qui passait pour le plus beau parleur de son temps ; ils défendent avec énergie les prérogatives du roi. Louis XI ouvrit le Conseil aux gens de petit lignage, sur lesquels il aimait à s'appuyer. Les clercs étaient assez nombreux aussi ; avec les bourgeois, ils formaient la majorité, et, le plus souvent d'ailleurs, les nobles membres titulaires du conseil ne venaient pas aux séances, qui les ennuyaient.

3° A côté des membres de droit et des membres nommés par l'acte de retenue, il y a dans le personnel du conseil un certain nombre de fonctionnaires d'un rang plus ou moins élevé : leurs charges sont des offices. Parmi eux, il faut citer avant tout les *maîtres des requêtes*. Les rois, à l'origine, rendaient la justice eux-mêmes ; ils avaient autour d'eux des officiers qui faisaient fonction de rapporteurs, d'intermédiaires ou d'assesseurs. Quand le Parlement fut créé, ils subsistèrent à l'hôtel du roi : ce furent les *juges de l'hôtel*, les *suivants le roi*, plus tard, enfin, les maîtres des requêtes de l'hôtel. Ils jugeaient en général sans que le prince intervînt : mais, un jour, le prince annonça qu'il « tiendrait lui-même requêtes », pour plus de solennité, au Grand Conseil, une ou deux fois par semaine. Charles V consacrait à l'examen de ces requêtes la journée du vendredi de chaque semaine. Ainsi les maîtres des requêtes furent amenés à exercer leurs fonctions de rapporteurs devant les gens du Conseil ; le roi s'abstint bientôt de venir aux requêtes, mais les maîtres de requêtes continuèrent néanmoins à lire leurs rapports et à paraître ainsi au Conseil.

Longtemps le Conseil n'eut pas de secrétaire assistant aux séances ; un notaire du roi s'informait, à l'issue de chaque séance, de ce qui s'y était passé, et faisait une analyse des délibérations prises. Puis, au XV^e siècle, des secrétaires assistent aux délibérations, en dressent procès-verbal et en délivrent des expéditions aux particuliers.

Le nombre des conseillers est assez variable. Dans des procès-verbaux de 1357, on compte 68 conseillers présents ; peu à peu, on réclame la réduction de ce nombre. Une ordonnance du 28 juillet 1406 ramena le nombre des titulaires au chiffre de 51 ; le 8 avril 1407, nouvelle réduction : on déplore la multitude des

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

offices et la confusion désordonnée qui en résultait ; on fixe donc le nombre des titulaires à 26 ; mais cette mesure, prise par les Armagnacs, n'avait peut-être d'autre but que d'écarter les Bourguignons du Conseil. L'ordonnance cabochienne demande que le Conseil ne comprenne plus, outre les conseillers de droit, le connétable, le chancelier et autres qui, à cause de leurs offices et prééminences « ont accoutumé d'être au Conseil », que 15 personnes : prélats, chevaliers ou clercs, qui ne recevront qu'un traitement modéré et ne pourront accepter aucun don. Cette ordonnance ne fut pas exécutée ; en 1445, on voit cinquante conseillers présents, et, en moyenne, il y en eut toujours environ cinquante ou soixante.

Attributions du Conseil : 1° *judiciaires*. — Nous devons rechercher théorie, maintenant quelles sont les attributions du Conseil. En la justice est donnée au Parlement, les finances à la Chambre des Comptes : il ne devrait donc rester au Conseil que les attributions administratives et politiques ; mais, en réalité, il n'en est pas ainsi. Le roi n'a pas renoncé à faire examiner certaines causes par son Conseil ; cette juridiction ne doit pas se confondre avec celles des requêtes de l'hôtel ; elle ne se réduisait pas non plus aux recours contentieux contre les actes du gouvernement, aux conflits de juridiction, elle pouvait comprendre toute espèce de procès. « Tantôt », dit M. Dareste, dans son livre *La Justice administrative en France* (1862), « le roi évoquait au Conseil un procès actuellement pendant au Parlement, tantôt il lui attribuait d'avance et par mesure réglementaire toute une catégorie de contestations. » Toute justice émanait du roi, pensait-on ; le roi pouvait donc la retenir à son gré, ou bien la déléguer au Parlement ou au Conseil.

Charles V restreignit cette juridiction ; par une ordonnance du 22 juillet 1370, il renvoya au Parlement au moins les petites causes : « Nous vous mandons que dorénavant, par quelconque lettre ou mandement que vous ayez de nous au contraire, vous ne délayez à prononcer et donner le dit arrêt ; car il n'est pas dans notre intention de oïr telles causes ne les rappeler par devers nous. » (Cf. Isambert, t. V, p. 346.)

Mais, sous le règne de Charles VI, cette juridiction du Conseil s'accrut dans des proportions inquiétantes. En vain, le 13 août 1389, le roi autorisa le Parlement à ne tenir aucun compte des mandements royaux, quand ils lui sembleraient devoir retarder l'expédition de la justice ; les factions des Armagnacs et des Bourguignons, le duc de Bedford, pendant sa régence, abusèrent des évocations. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dès lors, sous Charles VII, il fallut que trois jours de la semaine (le lundi, le mardi, le jeudi) fussent consacrés à la justice ; ces jours-là, on pouvait dire que siégeait le « Conseil de Justice ». Charles VII voulut porter remède au mal, et, le 29 novembre 1452, enjoignit à son Conseil de renvoyer aux « généraux sur le fait des aides » toutes contestations au sujet des impôts, de remettre tout procès à leur ordinaire et de vaquer désormais à « plus grand choses » touchant le roi. Cette réforme n'eut pas plus de succès que la précédente. La section judiciaire se détacha de plus en plus du Grand Conseil, et finit par se constituer en tribunal indépendant, en 1618.

Sous Louis XI, qui s'était brouillé avec le Parlement en abolissant la Pragmatique sanction, le roi renvoya au Conseil presque toutes les causes où un bénéfice ecclésiastique était en jeu, et ce fut la section judiciaire qui s'en occupa.

A partir de Charles VIII, où nous avons les registres du Conseil du roi, nous constatons que la séparation est complète : il y a, d'un côté, un Conseil de gouvernement et d'administration, nommé dans les procès-verbaux : Conseil étroit, Conseil du roi, et aussi Grand Conseil, et, de l'autre côté, un tribunal qu'on nomme Conseil de la justice, mais aussi Grand Conseil, le premier présidé par le roi ou un prince du sang, l'autre par le chancelier. Les mêmes personnes figurent aux deux, mais non d'une manière absolue. Les juristes prennent plus volontiers place au Conseil judiciaire ; les princes du sang n'y figurent que dans des circonstances exceptionnelles. Le Grand Conseil est encore ambulatoire comme le Conseil du roi. Les Etats généraux de 1484 s'attaquèrent vivement à cette institution : ils demandèrent la suppression absolue des évocations, et le renvoi immédiat des affaires pendantes devant leurs juges naturels. On ne leur fit pas droit ; on crut pourtant utile de diminuer les procès évoqués, et de donner au Grand Conseil une nouvelle organisation. Ce fut l'objet de l'ordonnance du 2 avril 1497. On sépara le Grand Conseil du Conseil du roi ; on fixa à 17 le nombre des conseillers ordinaires ; on les astreignit à un service régulier ; on érigea leurs charges en offices ; ils eurent des gages fixes ; le nom de Grand Conseil fut réservé à ce corps judiciaire ; l'autre partie du Conseil s'appela le Conseil privé. Le Grand Conseil devint ainsi une cour souveraine, qui a subsisté jusqu'à la Révolution.

Mais il faut bien noter que son importance diminua. On voulait lui donner tous les procès qui, jadis, étaient évoqués au Conseil ; mais, à peine ce Grand Conseil fut-il organisé en corps distinct, que le Conseil du roi reconnut qu'il ne pouvait se dessaisir du

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

contentieux administratif; il le revendiqua bientôt, ne laissant au Grand Conseil que les procès au sujet des bénéfices. Le même fait, qui s'était produit après l'institution du Parlement, se répéta à deux cents années d'intervalle ; au XVI[e] siècle, dans l'intérieur du conseil du roi, on dut organiser une nouvelle section du contentieux, qui devint le *Conseil des parties.*

2° *Attributions financières.* — La Chambre des Comptes, dont nous parlerons plus tard, avait hérité de la partie financière des attributions de l'ancienne Cour-le-Roi ; elle exerçait un contrôle sur les comptables, prenait part à l'élaboration des lois de finances, ordonnançait les dépenses, etc. Malgré tout, le Grand Conseil du Roi intervient souvent dans les questions financières. Les trésoriers de France, qui encaissent les revenus du domaine et qui effectuent les versements, sont aussi administrateurs du domaine et, en cette qualité, sont obligés d'avoir des relations avec le Conseil du roi. Les « généraux conseillers sur le fait des aides » sont aussi tenus de s'adresser à eux dans maintes circonstances. Le Conseil du roi est donc associé à leur administration. Sous Charles VIII, semble-t-il, il y eut, dans l'intérieur du Conseil du roi, un Conseil des finances ; mais il faut avouer qu'ici le rôle du Conseil a été moindre que pour la justice : le Conseil des finances, tel qu'il a existé sous Louis XIV, est une création de Michel de l'Hôpital.

3° *Attributions politiques et administratives.* — Elles sont très étendues, puisque le Conseil participe à l'omnipotence du prince ; le prince peut lui soumettre toutes les questions qu'il lui plaît sur toutes les affaires. Le Conseil du roi cumulait, à côté des attributions judiciaires qu'on donna plus tard au Grand Conseil et au Conseil des parties, aux attributions financières qu'eut le Conseil des finances, les prérogatives du *Conseil d'Etat* et du *Conseil des dépêches*. Le Conseil d'Etat avait le domaine politique ; on le consultait sur les grandes questions de paix et de guerre ; le Conseil des dépêches avait le domaine administratif, examinant toutes les questions qui survenaient dans les provinces. Autrefois, le Conseil du roi avait la politique et l'administration dans son ressort; maintenant il discute les questions de paix et de guerre ; il statue sur la nomination des fonctionnaires dont les charges ne sont ni électives ni affermées, sur la concession des lettres de grâce. En un mot, il exerce en grande partie le pouvoir exécutif, dirigeant d'en haut tous les services, dont le chancelier et ses secrétaires surveillent le fonctionnement.

Telles sont les attributions du Conseil du roi. Pendant longtemps, — plus longtemps que le Parlement et la Chambre des

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Comptes, — le Conseil n'a pas de résidence fixe, et tient ses séances là ou se trouve le roi. Mais, quand Jean le Bon ou Charles V s'éloignent de Paris, ils n'emmènent avec eux qu'une partie de leurs conseillers; les autres restent à Paris pour représenter le roi, avec pouvoir de passer toutes sortes de lettres sous le sceau du Châtelet ou le contre-sceau du roi. En 1380, un règlement de Charles VI décide que le Conseil doit toujours siéger à Paris, hormis les cas de force majeure. Mais ces cas de force majeure se présentèrent assez souvent dans la suite. Au début, les séances du Conseil n'étaient pas régulières ; les conseillers étaient convoqués, quand on avait besoin de les consulter : mais ces séances deviennent de plus en plus nombreuses ; des jours de la semaine sont affectés aux réunions. La présidence appartient au roi et, en son absence, à un prince du sang, plus souvent au chancelier ou au connétable. Le président fait les propositions et recueille les voix. La décision est prise à la majorité ; mais, souvent, dans les affaires d'importance, le roi peut se ranger à l'avis de la minorité : il reste maître absolu, le Conseil n'est là que pour l'éclairer. Les décisions du Grand Conseil portent le nom d'*arrêts* : ces arrêts sont notifiés au public ou à l'intéressé sous la forme d'un acte royal scellé (lettres patentes, mandement, lettres closes). Elles se distinguent des actes de la chancellerie par la formule finale. Si le Roi avait été présent au Conseil où l'arrêt avait été rendu, la formule portait : *par le Roy estant en son Conseil* : *per dominum regem in consilio* ; quand il était absent, on mettait simplement : *par le Conseil*, *per magnum consilium regis*. Pourtant, à partir du milieu du xv^{e} siècle, cette formule n'a plus de sens précis ; on met *par le roy en son Conseil*, même quand le roi n'a pas été présent ; il suffisait de lui communiquer l'arrêt rendu.

Tandis que le Parlement et la Chambre des Comptes ont conservé la série presque complète de leurs actes, les archives du Conseil ne nous sont parvenues que bien mutilées. Nous avons une série de décisions prises par le Conseil en 1421 ; — plus rien jusqu'en 1455, où nous avons un procès-verbal des séances du Conseil pendant le second trimestre de cette année (29 avril — 19 juin) ; — rien pour le règne de Louis XI ; — mais nous avons les procès-verbaux des premiers temps de Charles VIII. M. Bernier a publié les procès-verbaux des séances d'août à décembre 1484, et M. Valois, ceux du 4 mars au 24 juillet 1484. — Nous n'avons rien pour Louis XV et François I^{er}. — Avec Charles IX seulement nous avons de nouveau des recueils d'arrêts des divers conseils qui se sont formés dans le sein du Conseil privé, pendant les années

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1563 à 1567. — Sous Henri IV, les recueils d'arrêts sont plus nombreux ; on a, en effet, des notes prises par le secrétaire en cours de séance, des minutes d'arrêts qu'il préparait, des arrêts mis au net. M. Valois a préparé un inventaire des arrêts, depuis le 2 janvier 1592 jusqu'à la mort de Henri IV (14 mai 1610) : il en a trouvé 15.698. Enfin, à partir de Louis XIII, la collection est absolument complète.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sujets de devoirs.

UNIVERSITÉ DE PARIS

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE.

Dissertation.

Le rôle de l'intelligence et le rôle de la volonté dans la morale cartésienne.

*
* *

AGRÉGATION DES LETTRES

Composition française.

Expliquer et justifier cette opinion d'un critique (G. Lanson, *Boileau*, p. 49) : « Le malheur, c'est que nous lisons trop Boileau des yeux, et avec l'esprit, pour la pensée. Nous ne l'écoutons pas assez, seulement pour le plaisir de l'oreille. »

Thème latin.

EDGAR QUINET, *L'Esprit nouveau*, VII, 2 (*Pages et Pensées morales*, éd. Marion et Dereux, p. 342), depuis : « Quand la vieillesse est arrivée... », jusqu'à : « Elle ne se ronge plus elle-même, dans le vide et le désert. »

Version latine.

LUCAIN, *Pharsale*, l. I, v. 158-183.

Thème grec.

PASCAL, *Pensées*, éd. Brunschvicg, 693 : « En voyant l'aveuglement... », jusqu'à : « ... n'aurait point laissé quelque marque de roi. »

Version grecque.

HYPÉRIDE, *Oraison funèbre*, 35-50.

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

*
* *

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

Composition française.

« De la force de l'imagination » dans Montaigne et dans Pascal.

Thème latin.

Mme DE STAEL, *Corinne*, l. VIII, ch. IV (*Pages choisies*, éd. Rocheblave, p. 137), depuis : « C'est une belle idée qu'avaient les anciens... », jusqu'à : « ... excite la pensée et vivifie le talent. »

Version latine.

QUINTILIEN, *Inst. Orator.*, l. V, ch. VII, depuis : « Reliquæ interrogandi sunt partes... », jusqu'à : « ... non ut fierent sed ut vitarentur. »

Thème grec.

FÉNELON, *Education des Filles*, ch. V, depuis : « Il faut considérer que les enfants... », jusqu'à : « Les gens sans lecture ont peine à le croire... »

*
* *

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

I. Tiberius Gracchus.
II. La réorganisation absolutiste en Prusse (1814-1823).
III. Le régime de la Loire.

* *

AGRÉGATION DES LANGUES VIVANTES

ANGLAIS.

Version.

SHAKESPEARE, *Midsummer Night's Dream*, a. II, sc. II, depuis : « These are the forgeries of jealousy », jusqu'à : « ... parents and original. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Thème.

Marivaux, *La seconde surprise de l'amour*, a. I, sc. x, jusqu'à : « ... elle me traite avec beaucoup de douceur. »

Dissertation anglaise.

Study Spenser's vocabulary in *Faery Queen*, bk IV.

Dissertation française.

Johnson dit de Thomson : « His descriptions of extended scenes brings before us the whole magnificence of Nature, whether pleasing or dreadful. » Apprécier.

ALLEMAND.

Thème.

A. de Vigny, *La Maison du Berger*, depuis : « Je suis l'impassible... », jusqu'à : « ... amour de moi. »

Version.

Lenau, *Faust*, la conclusion, depuis *Abhängigkeit*.

Dissertation française.

Hebbel et la Jeune Allemagne.

Dissertation allemande.

Das französische Element in Gottfrieds Tristan.

*
* *

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Morale.

Au xvii^e siècle, on se piquait d'être « raisonnable » ; au xviii^e siècle, d'être « sensible » ; au xix^e siècle, d'être « humain ». Montrez à quelle évolution profonde et logique correspondent ces diverses conceptions de la morale.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Littérature.

Pourquoi le XVIII[e] siècle, qui a laissé jouer un si grand rôle aux femmes, semble-t-il s'être si peu préoccupé de les y préparer par une éducation appropriée ?

*
* *

LICENCES ET CERTIFICATS DES LANGUES VIVANTES

ANGLAIS.

Version.

CHAUCER, *The Nonnes Preestes Tale*, jusqu'à : « . . it were a maner deye. »

Thème.

CHATEAUBRIAND, *Les Martyrs*, livre IV, depuis : « Tandis que je m'abandonnais à ces réflexions ... », jusqu'à la fin du livre.

Composition française.

Miranda.

Rédaction anglaise.

What is the meaning of the word *mask* ?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bibliographie

La Chalotais éducateur, par J. Delvaille, Docteur ès lettres, professeur agrégé de philosophie au lycée du Mans, 1 vol. in-8°, 5 fr. (Librairie Félix Alcan.)

Si l'on a souvent étudié le rôle politique de La Chalotais, le célèbre procureur général du Parlement de Bretagne, on a négligé son activité pédagogique, et les historiens sont très sobres en fait de détails sur la part qu'il a prise à la rénovation des études classiques en 1761. M. Jules Delvaille a essayé de combler cette lacune ; dans un livre où la narration des faits historiques se mêle aux questions pédagogiques débattues à l'époque, il a dit ce que fut La Chalotais, qui, tout en restant un homme de second plan, a été un grand initiateur. Il a montré ce que fit l'auteur des *Comptes rendus des Constitutions des Jésuites* et de l'*Essai d'Education nationale*, pour la laïcisation de l'enseignement, en quoi il était d'accord avec ses contemporains ; quelles attaques il eut à subir, et quelle fut la valeur de ses projets.

Grâce à des documents inédits, M. Delvaille a suivi, pour ainsi dire, au jour le jour l'œuvre pédagogique de La Chalotais, pendant les années 1761, 1762 et 1763.

Ce livre constitue une importante contribution à l'histoire de l'éducation en France au XVIIIe siècle.

Dans une conclusion générale, l'auteur montre comment, à la lumière de l'histoire, nous pouvons concevoir le progrès d'après les idées de discontinuité, de liberté, de personnalité et de moralité.

Ce livre, qui est une histoire des doctrines politiques, étudiées sous un angle tout particulier, est accompagné d'un copieux Index. Cet Index n'est pas une simple série de chiffres ; il note tous les points de doctrine d'un auteur, les discussions que cette doctrine a pu susciter, les jugements portés sur elle, etc. ; de telle sorte que le lecteur n'a pas de peine à se retrouver dans les idées si variées exposées par l'auteur.

Le Gérant : Franck Gautron.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dix-neuvième année (1re Série) N° 17 9 Mars 1911

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

Jean Le Maire de Belges.

La conclusion de l'étude que nous avons consacrée aux rhétoriqueurs, est, semble-t-il, plus favorable que celle de M. Henry Guy, l'historien bien informé qui s'occupe actuellement de la poésie du xvi^e siècle : nous pensons que les questions de forme, solidement exposées par M. Henri Châtelain, dans son ouvrage sur le *Vers français au XV^e siècle*, ne doivent pas seules nous intéresser. Parmi ces poètes, embarrassés par les problèmes de la versification, se trouvent des âmes originales, comme celles de Jean Parmentier et de Jean Le Maire de Belges, d'un Gringore et même d'un Bouchet. Nous avons essayé, la dernière fois, de définir le caractère de Jean Le Maire, et nous avons commencé de raconter sommairement sa vie.

Elle fut agitée, et souvent triste : Jean Le Maire semblait ne pas porter chance à ses protecteurs, qui mouraient les uns après les autres, et le condamnaient ainsi à la funèbre dignité de « pleureur officiel ». Du moins, ses déplorations avaient le mérite de la nouveauté : certaines étaient écrites en tercets dantesques ; il a contribué à l'emploi de la *terza rima* dans la poésie

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

française et à l'usage de la coupe féminine. En somme, presque toutes ses compositions poétiques offrent une remarquable plénitude d'accent, sans parler du goût qu'il y révèle pour les choses de l'art.

En 1505, Jean Le Maire publia la *Première Epistre de l'Amant vert* ; la seconde devait paraître cinq ans plus tard. Nous avons déjà dit dans quelles circonstances furent composées ces poèmes, où, bien avant La Fontaine, on entendait des animaux parler et soupirer. Ce n'est pas que l'idée fut tout à fait neuve : Ovide, Stace, Catulle et bien d'autres avaient prêté leur attention au perroquet ou au passereau de leur maîtresse ; mais personne, jusqu'alors, n'avait fait de ce thème le sujet d'une œuvre de quelque haleine. Jean Le Maire, dépassant les bornes que les poètes alexandrins semblaient avoir assignées à cette sorte d'épigramme funéraire, écrivit sur ce sujet de véritables élégies, dans lesquelles sa fantaisie donnait au perroquet de Marguerite d'Autriche les sentiments d'un amoureux et révélait chez le poète une personnalité très piquante. Voici, par exemple, en quels termes attristés le perroquet regrette d'avoir une livrée verte, qui ne sied pas au deuil de sa maîtresse :

Or, pleust aux dieux que mon corps assez beau
Fust transformé, pour cette heure, en corbeau :
Et mon collier vermeil et purpurin,
Fust aussi brun qu'un More ou Barbarin.
Lors te plairois-je, et ma triste laideur
Me vaudroit mieux que ma belle verdeur.
Lors me seroit mon dommage et ma perte
Tournée en gain, et recouvrance aperte.
Vienne quelqu'un, qui de noir atrament
Teinde mon corps, et mon accoustrement.
Mais s'impossible estoit, que ma vesture
Peust recevoir nulle noire teinture :
Lors vienne aucun, au moins, qui à ton œil
Fasse apparoir de verd que ce soit dueil.

Mais Marguerite a quitté Pont-d'Ain, sans emmener avec elle son « papegay » amoureux ; et celui-ci, malheureux de ce départ, attribuant son abandon à son costume malséant, à sa beauté qui déplaît, songe tristement à mourir, et, dans l'épître qu'il adresse à sa maîtresse, il la prie de lui choisir un tombeau :

Je te requiers, et te supplie un don :
C'est que mon corps n'y soit ensevely (à Pont d'Ain)
Ains le me mets en quelque lien joly,
Bien tapissé de diverses flourettes,
Ou pastoureaux devisent d'amourettes :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ou les oiseaux jargonnent et flageollent,
Et papillons bien coulourez y vollent.
Près d'un ruisseau, ayant l'onde argentine,
Autour duquel les arbres font courtine
De fueille verd, de jolis englantiers,
Et d'aubespins flairans par les sentiers.
Bien me pense faire honneur de sepulture,
Veu qu'un corbeau de moins noble nature
Fut honoré, et eut obseque humain
Au temps jadis par le peuple Romain.

Il imagine alors de décrire par anticipation son sépulcre et les scènes qui se passeront alentour : une bergère y viendra s'asseoir, et, aux pèlerins qui s'y reposeront, elle contera l'histoire du perroquet, si bien appris qu'il parlait le français, le flamand, le castillan et le latin, et songeait à se mettre à l'allemand, lorsqu'il mourut. Le tableau est joli ; il mériterait d'être cité aussi :

Ainsi dira la bergère au corps gent,
Aux pelerins et a maint autre gent...
Et de pitié peult estre, ploureront,
Et semeront des branches verdelettes
Sur mon tumbel, et fleurs et violettes.
Et oultre plus, à ma tumbe, de nuict,
Quand tout repose et que la lune luit,
Viendront Sylvan, Pau et les Demy dieux
Des bois prochains, et circonvoisins lieux,
Et avec eux, les Fées et Nymphettes.
Tout alentour faisans joyeuses festes :
Menans deduit, en danses et caroles
Et en chansons d'amoureuses paroles.

Il y a, dans cette succession, sans monotonie, de lamentations, de prières, de descriptions et de récits, un mouvement imprévu, une heureuse variété ; il y a de la vie, par exemple, dans le discours que l'oiseau adresse au chien, avant de mourir :

Ha dieux hautains, de bon cœur vous mercie,
Car de mourir bien brief ne me soucie.
J'ay ja trouvé, sans aller loing dix pas,
Le seul moyen de mon hastif trespas.
Je voy un chien, je voy un vieil mastin,
Qui ne mangea depuis hier au matin,
A qui on peult nombrer toutes les costes,
Tant est haï des bouchers et des hostes.
Il ha grand'faim, et ja ses dents aiguise
Pour m'engloutir, et menger à sa guise.
Il me souhaitte, et désire pour proye :
Par quoy à luy je me donne et ottroye.
Si seray dit un Actéon naïf,
Qui par ses chiens fut estranglé tout vif.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Attens un peu vilaine créature,
Tu jouyras d'une noble pasture.
Attens un peu, que ceste epistre seule
J'aye achevée, ains me mettre en ta geuelle...

Il n'y a rien, dans ces vers, qui rappelle la banalité des disciples de l'école marotique : c'est bien en face d'un réel talent poétique que nous nous trouvons.

La *Seconde Epistre* raconte l'arrivée de l'Amant vert dans l'Enfer des animaux : c'est une longue et savante énumération de tous les animaux célèbres dans l'antiquité, païenne ou chrétienne, et une description des Champs-Élysées.

Envoyé en Italie, vers 1505, Jean Le Maire de Belges y prépara les « Illustrations de Gaule », en se rapprochant du paganisme que l'antiquité avait implanté sur le sol romain. Il suivit ensuite sa protectrice en Allemagne, puis dans les Pays-Bas, à Malines ; il fut alors nommé chanoine de Salle-le-Comte, à Valenciennes. Ce fut à ce moment qu'il composa les *Chansons de Namur*, dirigées contre les Français qui venaient d'être repoussés par les Flamands : ces chansons nous font connaître un aspect ignoré de son talent, une mâle et fière énergie unie à la plénitude de la forme. Il y signale les noms des héros champêtres qui se sont illustrés dans la lutte ; ce sont presque tous de simples plébéiens : qu'un poète osât vanter des paysans à l'égal des nobles, c'était, en même temps qu'un signe des transformations qui s'opéraient, la preuve de son indépendance. Après avoir effectué de nombreux déplacements, vers 1509, il s'établit enfin à Dôle, puis à Bourg, puis à Lyon ; ses gages sont augmentés, et sa vie assurée. A Lyon, il connut Cornelius Agrippa, et composa deux petites œuvres : la *Légende des Vénitiens* et les *Gestes du Sophy*. Dans la *Légende des Vénitiens*, il invitait la chrétienté à recommencer les Croisades et à s'emparer des lieux saints : il comprenait pourtant l'âme des Turcs et jugeait avec la même impartialité Européens et Orientaux : « Grand merveilles différentes voyons-nous en notre temps : voilà le Soudan qui se montre tant gracieux et tant bénévole, et le Pape, au contraire, maudit et excommunie à tort et par grand ingratitude ; le chef de la loi Mahométiste ne demande que paix, et le Primat souverain de notre Église se trouve tant rigoureux et tant mal traitable, qu'il ne se veut déporter ni abstenir des armes, et diffusion de sang humain. »

Il faut admirer la clarté et l'aisance des pages de polémique de Le Maire, la pureté de la syntaxe, qualités qui deviendront essentielles dans la prose française, avec Calvin, et plus tard

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avec La Bruyère, Diderot et Voltaire. Les lignes que nous venons de lire contiennent une opposition nette, précise, de la conduite du sultan et de la conduite du pape : elles témoignent d'un style évidemment personnel, du style que nous retrouvons dans toutes les *Lettres* de Jean Le Maire. Ces épîtres, remarquables pour leur forme, sont aussi très intéressantes, en ce qu'elles reflètent les difficultés de la vie de notre auteur. Il était très jalousé, et. maintes fois, on tenta de le faire tomber en disgrâce. En voici une preuve : « Monsieur, écrit-il à Louis Barangier, touchant ce qu'il vous plaît m'avertir de ce qu'il a été rapporté à Madame, que j'ai dû avoir écrit quelque chose contre elle, et que, à Paris, lon le trouve publiquement par écrit, de ce je n'en suis guère ébahi ; car ce n'est pas la première coquille que on m'a dressée envers son excellence .. Me Jehan de Paris m'a dit : « Quand les chiens ne peuvent mordre, ils se saoulent à aboyer. » Mais, tant m'a fortune bestourné, transporté, ramené et pelotté, que je ne sais comment j'ai pu échapper. » (Édition Stecher, IV, p. LXXII.) »

Nous arrivons, maintenant, au grand ouvrage de Jean Le Maire, à ses *Illustrations de Gaule*, dont il composa la première partie aux environs de 1510 : c'est un livre singulier, qui repose malheureusement sur une erreur. C'est grand dommage que le sujet ait si peu de fondement, car l'écrivain a dépensé beaucoup d'esprit, a tracé de ravissantes descriptions : il songeait à faire une sorte d'épopée en prose et, en fait, nombreux sont dans cette œuvre les fragments épiques. Ils alternent, pour ainsi dire, avec des idylles fraîches, pleines d'un charme, qu'elles empruntent, pour la plupart, à la prose poétique : Jean Le Maire, en effet, fut un vrai précurseur d'Honoré d'Urfé, de Fénelon, de Chateaubriand, de l'auteur de Gaspard de la Nuit, de Maurice de Guérin, de Baudelaire, de Flaubert et de tant d'autres, en un mot de tous ceux qui, entravés par la rime, crurent que la prose poétique pouvait parfois exprimer heureusement de belles émotions.

Jean Le Maire suivit une très vieille légende qui datait du VIIe siècle ; connaissait-il celle du XIIe siècle et l'œuvre de Benoît de Sainte-Maure ? Cela paraît assez peu probable. Il suppose que les Francs n'étaient autres que les Troyens, venus sur les bords du Rhin sous la conduite de Francio, petit-fils de Priam. Quant aux Gaulois, ils descendaient de Japhet, fils de Noé, et avaient pour ancêtres les Babyloniens. Enfin le sang des Scythes s'était mêlé à celui des Babyloniens et des Troyens pour former la race française. — Sur cette histoire, il composa une œuvre étrange et diffuse, qu'il destinait aux femmes nobles et instruites, « aux

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Princesses, dames et damoiselles et autre noblesse féminine de ladite langue française. »

Le premier livre nous raconte toute l'antiquité ; c'est certainement la moins bonne partie de l'œuvre : elle est quelque peu embarrassée d'allusions et de récits mythologiques, qui en alourdissent plutôt la marche ; à chaque instant, on a envie de crier : « Avocat, passez au déluge ! » Cependant, à partir de l'histoire de Pâris, fils de Priam et d'Hécube, la valeur du livre se relève singulièrement. On y raconte son adolescence et sa vie pastorale, comment plusieurs belles Nymphes et Fées apparurent au jouvenceau Pâris-Alexandre, auprès de la fontaine Créüsa, et comment une noble nymphe Napée, nommée Pegasis, informa premièrement ledit Pâris de son origine royale. Grâce à cet épisode, les récits mythologiques disparaissent, pour faire place à de somptueuses et délicates descriptions, qui ont longtemps inspiré les peintres de pastorales. C'est Jean Le Maire qui représenta le premier en français cette société magnifique de dieux et de déesses, de nymphes et de héros ; il la fit sortir des abstractions qui la couvraient depuis le *Roman de la Rose* et lui donna des figures humaines. Le mariage de Pâris et d'Œnone a lieu dans un cadre superbe, et c'est à regret que l'on en sort, pour être instruit de l'origine des dieux et de la discorde qui divise Junon, Pallas et Vénus. Pâris est choisi comme arbitre par les trois déesses et, après la description de leurs beautés souveraines, il prononce sa sentence en faveur de Vénus : ainsi se prépare la guerre de Troie.

Le second livre contient le récit du mariage de Pâris et de la belle Hélène, et l'histoire de la guerre de Troie. La langue reste ferme, souple, précise, comme le prouvent ces lignes choisies au hasard dans un épisode : « Au port de Lacedemone, les ambassadeurs dissimulez furent receuz en grand triomphe et melodie, et logez magnifiquement par fourrier en un quartier assez près du palais du Roy. Si ne bougèrent de leur logis pour ce jour ; car il estoit assez tard quand ils y arrivèrent. Le lendemain, audience leur fut assignée après disner. Si se meirent en point, pour aller au palais du Roy Menelaus. Chacun print en sa main un rameau d'olive en signe de paix ; car c'estoit la manière des ambassadeurs du temps d'adonques. »

Le troisième et dernier nous apprend comment Francus, fils d'Hector, devint roi de la Gaule celtique et comment ses descendants régnèrent sur ce pays : Jean Le Maire s'arrêta à Louis Le Débonnaire. En somme, des trois parties, la seconde seule nous intéresse d'un bout à l'autre ; dans la seconde moitié de la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

première, nous trouvons de beaux épisodes ; tout le reste n'offre qu'un intérêt médiocre. Mais, dans les passages que nous admirons, Jean Le Maire a su mettre des beautés de tout premier ordre, comme le jugement des trois déesses, retracé avec tant d'art : « Rien de plus voluptueux que l'apparition de Vénus, éblouissante dans sa nudité, avec ses lèvres coralines et bien jointisses, qui d'elles-mesmes semblaient semondre un baiser. » Le récit des amours de Pâris et d'Œnone est une pastorale tout imprégnée d'un parfum délicat, encadrée dans les lignes d'un paysage vraiment grec, et qui, par sa grâce en fleur, fait songer, a-t-on dit, à *Daphnis et Chloé.* Même à travers la traduction latine de Laurent Valla, Jean Le Maire a su (et il l'a su le premier) sentir et rendre le charme des poèmes homériques.

Nous ne pouvons pas songer a énumérer tout ce qui mériterait d'être connu des *Illustrations de Gaule.* Voici seulement une partie de l'entrevue que Pâris eut avec les trois déesses ; pris pour arbitre de leur beauté, il demande à Mercure de les voir nues, sans les voiles de leurs précieux ornements :

« Adonc Mercure va dire : Certainement mes tres honorées dames sa raison est droiturierement bonne, et bien fondée ; car si la pierre precieuse estant exposée en estimation de sa propre bonté et value, nest veüe à descouvert, sans umbrage et sans fueille, il nest au monde si bon lapidaire ne si sage congnoisseur, qui sceust au vray juger de sa nobilité. Voz precieux habillements pourroient decevoir son œil. Car ilz occupent la perfection de vostre belle facture, et mussent lintegrité de voz perfections. Si vostre different gisoit sans plus en lestimation de la resplendeur des bagues et joyaux dont vous vous parez, ou en la louenge des façons de voz riches habits, et achesmes, armes, joyaux et autres accoustremens, je diroye que ne prinssiez pas la peine de mettre jus voz nobles vestemens ; mais non, ains tend à plus haute chose : c'est asavoir, en lequiparation de la formosité de voz propres divines corpulences, et en discerner prudentement le choix et lequipolence de voz membres illustres.

« Les autres non respondantes mot, comme surprinses de honte et vouloir de non faire, Venus la plus hardie va dire en ceste maniere : quelle timidité vous est survenue maintenant, ô mes dames et Deesses ? Icy ne voy je point occasion de refuz : car puis que si avant les choses sont allées, il n'est point temps de reculer : ainçois vous voy monstrer le chemin moy mesmes pour la premiere. En ce disant, elle commença à desceindre sa noble ceinture, nômee Ceston, que dame Nature luy forgea jadis, pour la restraindre de sa trop grand licence et voluntaireté, et la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bailla à garder à ses nobles graces et damoiselles. Adonc Juno ce voyant, dit ainsi : certes dame Venus, de fuyr navions nous nulle envie pour crainte de reboutement ; mais je imagine quil est malseant à Deesses immortelles et chastes, mesmement à Pallas la pucelle, et à moy qui suis femme de Roy et d'Empereur, de se monstrer nues à aucun homme mortel, combien que peu destime tu en fasses ; comme toute coustumiere de diverses compaignies viriles. Mais toutefoyes puisque cest un faire le saut, nous ne serons point des dernieres. Alors toutes d'un accord elles se retirerent sous divers umbrages, en lieu de garderobes, et se feirent deshabiller une chacune à part par leurs Nymphes et damoiselles. Si meirent jus leurs riches habillemens, tissuz de main ouvrière, et Pallas ses nobles armes. Et quand elles eurent deffublé coiffes, guimpes, atours, couronne, chapeau, salade, et autres accoustremens de teste ; mis jus fermaillets, chaines, aneaux, bulettes, carquans, ceintures et tissuz ; et desvestu robes, cottes, manteau, cuirasse, et tous habits, flairans de diverses odeurs exquises, semblables à baume naturel, meslé avec toutes les fleurs de violettes qu'on sauroit excogiter, jusques aux galoches dorees et diaprees douvrage supernaturel, lesquelles elles retindrent en leurs piedz, de peur que lherbette poingnante noffensast leurs plantes tendres et doucettes. Lors elles se presenterent toutes trois sur le beau bout, telles que laube du jour blanche et clere, coulouree de splendeur vermeille se monstre à l'œil du pelerin qui beaucoup lha desiree.

« A ce divin spectable, le cler soleil faisant son cours naturel parmy son cercle, sarresta tout court, pour avoir plus longue fruition de leur regard. Le noble fleuve Xanthus leva hors de ses undes son beau chef verdissant de joncz et de roseaux. Les Nymphes des fontaines revestues de mousse et cresson, jetterent leurs tresses mouillees hors du parfond de leurs sources. Les Dryades gentiles, parmy les crevasses des escorces de leurs arbres florissans, meirent hors leurs belles faces. Les chèvres et les brebisettes du berger Paris en laisserent le pasturer, et ses chiens se tindrent tous coyz sans bouger, et les toreaux en leverent leurs testes. Les oiseaux de dessus les branches alongerent leurs colz pour mieux choisir. Les dains et les chamois reposans en lombre des pins de la montaigne, dresserent leurs cornes. Les Demy dieux agrestes, sans se oser approcher, espioient du haut des rochers. Les vents retirerent leurs halaines, et n'osoient à peine souspirer de peur de les grever. Les fueillettes espesses et drues qui faisoient umbrage aux Deesses ne se remouvoient tant soit peu, à fin de ne faire bruit. Les ruisselets argentins decourans au long

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des herbages contindrent leurs douces noises. Et, brief, toute chose terrestre feit silence, et se tint en grand paix et admiration pendant lostentation des corps divins, lesquelz avoient desja tout embaumé lair circonvoisin de leur flairante redolence divine et ambrosienne. Adonc le pasteur Alexandre, ravy en extase, esblouy de si irradiante lumiere, offusqué de la clarté procedante des corps celestes, pourjettoit ses beaux yeux assez foibles du long et du large de leurs venustes corpulences, et remiroit tout ce qui faisoit à noter en leurs formes, par grand sagacité...» Quel commentaire ajouter à une si éclatante description ? « Il est certain, nous dit Étienne Pasquier, que les plus riches traits de cette belle hymne que nostre Ronsard fit sur la mort de la royne de Navarre sont tirés de Jean Le Maire de Belges, au jugement que Pâris donna aux trois deesse. » Quel autre maître d'élégance et de politesse aurait-il pu suivre, en effet ? L'habitude de la vie de cour avait donné à Jean Le Maire un goût raffiné des formes pures et gracieuses, de la délicatesse et de la clarté, qu'il laissa paraître jusque dans ses plus savantes descriptions. Peut-être enfin trouverait-on dans son œuvre une fructueuse substance contenue sous l'écorce de fables artificielles ? Peut-être ne faut-il pas s'arrêter à la contexture extérieure de ses romans ? On a parlé d'un symbolisme de Jean Le Maire, analogue au symbolisme de Rabelais ; on a proposé des clefs pour de prétendues allusions contemporaines ; sous le beau Pâris, on a reconnu Charles-Quint. Quoi qu'il en soit de ces identifications, il n'est pas douteux que Marguerite d'Autriche ait inspiré les *Illustrations de Gaule* et que l'auteur ait songé à narrer la formation idéale d'un prince.

Malgré ses détails amoureux, malgré son caractère assez libre, le roman aboutit à une sorte de panégyrique de l'honneur et de l'amour conjugal ; sa moralité est en somme spiritualiste, et ces deux traits si différents, souci artistique de la description et profondes préoccupations morales, se retrouvent en définitive chez tous les grands écrivains de notre première Renaissance : Jean Le Maire figure, à tous égards, comme le premier, je veux dire le plus ancien d'entre eux.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les Stoïciens

Cours de M. RODIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Définition et divisions de la philosophie. — Principes généraux de la physique.

La façon dont les Stoïciens définissaient la philosophie indique, de prime abord, que la morale en était pour eux la partie essentielle. La philosophie, disaient-ils, est l'exercice de l'art qui convient en propre à la nature humaine (ἄσκησιν τέχνης ἐπιτηδείου) ; or, cet art est unique, c'est le plus élevé de tous (μίαν καὶ ἀνωτάτω), à savoir la vertu (τὴν ἀρετήν). « La philosophie, dit Sénèque avec « une redondance voulue, n'est pas autre chose que la méthode « correcte pour vivre, ou la science de vivre honnêtement ou l'art « de conduire droitement sa vie. Nous ne nous tromperons pas en « disant que la philosophie est la loi d'une vie belle et honnête, « et celui qui la définira la règle de la vie, lui aura rendu ce qui lui « appartient. »

Sans avoir besoin de préciser, pour le moment, le sens des termes d'*art* ou de *science* contenus dans ces définitions, nous voyons tout de suite à quoi elles tendent : le but de la vie humaine, la vertu, le bonheur que la philosophie doit procurer, ne sont pas seulement affaire de pensée pure, de contemplation oisive. Aristote, pour déterminer la fin de l'existence humaine, avait cherché ce qui dans l'homme est véritablement humain, ce qui différencie l'homme des animaux, ce qui est son caractère propre ; et il l'avait trouvé dans la pensée. Il avait donc fait de la pensée pure, du θεωρητικὸς βίος, le terme, le but souverain de notre activité. Telle n'est pas l'opinion des Stoïciens. La vie consacrée à la spéculation pure, dit Chrysippe, n'est, à y regarder de près, qu'une vie consacrée au plaisir. La spéculation n'a d'intérêt et n'est digne du philosophe que si elle sert à fournir une règle d'action. Cette conviction a toujours inspiré les Stoïciens, et, à part de rares exceptions, ils se sont abstenus de toutes les recherches d'une portée purement théorique. La morale est donc toute la philosophie, ou plutôt c'est à elle que doit se rattacher toute philosophie.

Il y a pourtant lieu de distinguer, dans la philosophie, trois

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

parties : la logique, la physique et la morale ou l'éthique. Cette distinction, remarque Sextus Empiricus, remonte, en un sens, jusqu'à Platon; puisqu'on peut, à peu près, répartir les dialogues platoniciens sous ces trois rubriques. C'est, d'après le même auteur, Xénocrate qui l'a, le premier, établie explicitement. Mais ce sont incontestablement les Stoïciens qui en ont inauguré l'application, l'ont prise pour base de leur enseignement et de leurs écrits, et universellement imposée, et imposée pour longtemps; car elle domine encore, nos classifications et les programmes de notre enseignement. Sans doute, la physique s'est dédoublée et appauvrie. Les anciens la considéraient, et cette façon de voir a persisté jusqu'à la fin du Moyen Age, comme embrassant toutes les recherches relatives à la nature, à l'univers, en y comprenant l'homme, et même les spéculations sur la cause et les principes de cet univers, dont ils faisaient comme une suite de la physique — et le nom même de métaphysique, quel qu'en ait été l'inventeur, n'a pas d'autre signification. — Peu à peu, la philosophie a vu son domaine s'appauvrir de tout le contenu des sciences physiques et naturelles. Il n'est resté de l'ancienne physique que la science de l'âme humaine, la psychologie, — qui, de nos jours, en tant que psychologie scientifique, tend aussi à se constituer à part, — et la métaphysique. Mais le cadre est resté tel que les Stoïciens l'avaient établi ou adopté : physique, — de plus en plus réduite à la métaphysique, — logique et morale.

De ces trois parties, c'est manifestement à la morale que les Stoïciens attachaient la plus grande importance; mais ils n'en considéraient pas moins les deux autres comme indispensables. « Zénon, dit Plutarque, se livrait à la réfutation des sophismes et recommandait à ses disciples l'étude de la dialectique qui nous rend capables de le faire. » Le catalogue des ouvrages de Cléanthe, dans Diogène, en mentionne un assez grand nombre qui ont pour objet des questions de logique. Plus nombreux encore sont ceux que Sphærus avait écrits sur ces questions ; et ce n'est certainement pas Chrysippe qui pourrait passer pour avoir méconnu l'importance de la logique. Nous pouvons en dire autant de la physique. Zénon, Cléanthe, Chrysippe s'en étaient occupés, et Chrysippe déclarait expressément que, sans la physique, la morale serait impossible. « Il n'est pas possible, disait-il, de trouver pour la justice un autre principe et une autre origine que de la dériver de Zeus et de la nature universelle. Ce sont là les principes que nous devons donner à toute chose de ce genre, si nous voulons parler sensément des biens et des maux ». Il disait encore dans ses φυσικαὶ θέσεις : « Il n'y a pas d'autre méthode, il n'y

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

a pas de méthode plus essentielle pour parler des biens et des maux, ou des vertus, ou du bonheur, que de partir de la nature en général et de l'organisation de l'univers. »

Seul un stoïcien dissident, Ariston, était d'un autre avis ; il affichait pour la logique et la physique le plus profond mépris. La morale, d'après lui, se suffisait à elle-même. Il comparait la logique à une toile d'araignée, aussi inutile que curieuse, ou encore à la boue des routes. Ceux qui l'étudient, disait-il, ressemblent aux gens qui mangent des écrevisses ; ils se donnent un mal énorme pour détacher un peu de chair, qu'ils avalent avec beaucoup de coquille. Le sage n'a pas besoin de la logique pour se défendre contre les sophismes. Il suffit qu'il possède le bon sens naturel, la santé de l'âme. Bien plus, les subtilités de la logique tournent en influence nuisible l'action salutaire de la philosophie. De même que l'ellébore pris à doses massives purifie, mais que, à doses très divisées, il étouffe, de même la philosophie coupée en discours subtils par les logiciens. Quant aux sciences de la nature, à celles qu'on appelle encycliques, s'y adonner c'est faire comme les prétendants de Pénélope qui réussissaient auprès des servantes, sans pouvoir séduire la maîtresse. D'ailleurs, Socrate a eu bien raison de penser que ce sont là des questions qui dépassent la portée de l'intelligence humaine. « Ariston, dit Diogène, supprimait la physique et la logique, l'une comme nous dépassant, l'autre comme ne nous concernant en rien, tandis que la morale seule était notre affaire. » La morale même, Ariston la réduisait à sa plus simple expression. Il en bornait l'enseignement aux questions les plus générales sur le bien et le mal, la vertu et le vice. Les exhortations et les préceptes particuliers, il faut les laisser, disait-il, aux nourrices et aux pédagogues. Le philosophe, pénétré des principes généraux de la moralité, sait se prescrire à lui-même ce qu'il faut faire dans chaque cas particulier. Quand ces principes font défaut, les exhortations et les préceptes spéciaux sont inutiles. A un fou, dit Sénèque d'après Ariston, il faut des remèdes et non des conseils ou des exhortations ; celui qui possède la santé de l'âme, c'est-à-dire la notion du bien et du mal, sait ce qu'il a à faire, sans que vous ayez besoin de le lui dire. Dans le cas contraire, vos avertissements n'arriveront pas jusqu'à ses oreilles. — Telles étaient les idées d'Ariston. Dans quelle mesure étaient-elles incompatibles avec le fond même du stoïcisme; dans quelle mesure, en se rapprochant des Cyniques, Ariston avait-il conservé quelque chose de l'enseignement de Zénon ? Nous retrouverons ces questions plus loin. Toujours est-il, que les plus nombreux et les plus autorisés des Stoïciens étaient bien loin de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

partager son sentiment sur la vanité des études scientifiques.

La logique, la physique et la morale sont, d'après eux, toutes les trois indispensables au philosophe. Mais quelle est leur importance relative ? Que la connaissance de la nature et de ses lois surpasse en importance, la logique c'est ce que pas un Stoïcien n'aurait contesté. Le rôle de la logique est surtout négatif : elle sert surtout à défendre la vérité ; elle est comme la coque de l'œuf, les remparts qui défendent une ville, ou le mur qui protège un verger. Mais elle est aussi un instrument de découverte, qui nous permet, par exemple, de discerner le vrai du faux parmi les conaissances fournies par les sens. La logique n'est-elle, même, qu'un instrument de la philosophie, qu'un ὄργανον, comme le prétendaient Aristote et ses successeurs ? Les Stoïciens le niaient, et ils avaient engagé à ce sujet contre les Péripatéticiens une polémique, dont les commentateurs d'Aristote nous ont conservé l'écho. Un art, ou une science, disaient-ils, est l'instrument et rien que l'instrument d'un autre, lorsqu'il a, par rapport à cet autre, une certaine indépendance, lorsqu'il peut, notamment, être employé par des sciences ou des arts distincts de celui-là. On dira, par exemple, que l'art du forgeron est un instrument pour l'architecture, parce que ce n'est pas seulement l'architecte, pour bâtir, mais l'armurier, mais le charron, qui ont recours au travail du forgeron. Mais on ne dira pas que la chirurgie est l'instrument de la médecine, attendu que la médecine seule a recours à l'art du chirurgien. De même la logique, n'ayant pas d'emploi en dehors de la philosophie, n'en est pas un instrument. En outre, dans la philosophie, la logique a son objet propre ; elle a pour matière une partie de la réalité, qui n'est pas celle dont s'occupent la physique et la morale, à savoir les raisonnements, λόγοι. La pensée logique est une réalité au même titre que les choses physiques ou morales. Mais, quoiqu'elle fasse partie intégrante de la philosophie, la logique cède le pas, au point de vue de l'importance, à la physique ; la preuve en est que la physique se sert de la logique, tandis que la réciproque n'est pas vraie.

Mais, s'il n'y a pas de doute sur la prééminence de la physique par rapport à la logique, la question n'est pas aussi facile à résoudre en ce qui concerne les rapports de la physique et de la morale. Sur ce point, tout au moins à première vue, les Stoïciens ne paraissent pas avoir été d'accord. La plupart d'entre eux, je l'ai dit dès le début, attribuaient le premier rang à la morale. Pour reprendre les comparaisons dont je me servais tout à l'heure, et dont les Stoïciens eux-mêmes se sont servis, la philosophie

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ressemble à un verger dont la logique est le mur, la physique les arbres, et la morale les fruits ; à une ville fortifiée, dont les remparts sont la logique, la physique et la morale, les habitants ou la constitution ; à un œuf, où la logique est la coque, la physique le blanc, et la morale le jaune ; à un animal enfin, dans lequel la logique est représentée par les os et les tendons, la physique par le sang et la chair, et la morale par l'âme. Mais, si telle paraît avoir été l'opinion générale des Stoïciens, il y a eu des dissidents. Quelques-uns mettaient la physique au-dessus même de la morale. C'est ainsi que, d'après Diogène, c'était la physique qui, pour certains Stoïciens, représentait le jaune de l'œuf et l'âme de l'être vivant. Mais cette divergence n'atteignait peut-être pas le fond des choses. Ceux qui attribuaient la suprématie à la physique, et Posidonius paraît avoir été l'un d'entre eux, pensaient sans doute que la connaissance de la nature est, si l'on s'en pénètre assez profondément, la condition suffisante de la moralité. Peut-être admettaient-ils qu'il y a une vertu en quelque sorte inférieure et empirique, qu'on peut enseigner et apprendre sans avoir besoin de la connaissance de la nature, mais que la moralité véritable se fonde sur cette connaissance et en résulte immédiatement. Peut-être aussi Diogène, auquel nous devons le témoignage dont il s'agit, s'est-il trompé. Quoi qu'il en soit, et de quelque façon qu'il faille interpréter l'hétérodoxie, si hétérodoxie il y a eu, logique, physique, éthique, tel a été, pour la plupart des Stoïciens, l'ordre hiérarchique des trois parties de la philosophie.

Il serait intéressant de savoir quel a été l'ordre génétique de la doctrine stoïcienne, je veux dire dans quel ordre elle s'est développée dans l'esprit de son fondateur. Nous sommes malheureusement trop incomplètement renseignés pour résoudre ce problème historiquement, autrement que par des conjectures très générales. Il est probable que ce sont les idées morales de Zénon qui ont déterminé ses croyances sur la nature de l'univers, et celles-ci, à leur tour, sa logique. Mais, réciproquement, à mesure que sa conception du monde se précisait, elle a dû modifier plus ou moins ses convictions morales. Ce sont, encore une fois, des questions difficiles à résoudre, même quand il s'agit de penseurs qui sont presque nos contemporains, et tout à fait insolubles quand on ne dispose que de fragments qu'il est impossible de dater et d'indications biographiques rudimentaires.

Il nous reste à chercher dans quel ordre les Stoïciens enseignaient ou exposaient les trois parties de la philosophie. Sur ce point, le témoignage capital est un passage de Diogène : « Cer-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tains, dit-il, commencent par la logique, puis vient la physique et enfin la morale. C'est ce qu'ont fait Zénon, Chrysippe, Archédème et d'autres. Diogène de Ptolemaïs commençait par l'éthique; Apollodore la mettait en second lieu ; Panætius et Posidonius débutent par la physique, comme le rapporte Phanius, l'ami de Posidonius ». S'il faut en croire Plutarque, Chrysippe aurait réservé pour la fin de l'enseignement, la physique, ou tout au moins la partie de la physique qui traite de la nature divine, parce que ce sont, pensait-il, les mystères les plus profonds de la philosophie. Mais on ne voit pas bien comment il pouvait exposer la morale, sans faire appel aux principes de la physique. Lui-même, nous le savons déjà, disait que c'était chose impossible. Quelques-uns soutenaient que les trois parties de la philosophie étaient tellement connexes qu'il fallait les exposer simultanément. Ici encore, il y avait donc désaccord entre les Stoïciens. « Les Stoïciens, dit Sextus Empiricus, mettent en tête de leur enseignement celui de la logique. Il y a pourtant entre eux beaucoup de désaccord sur la question de savoir par où il faut commencer ». Mais l'ordre le plus fréquemment suivi était probablement celui qu'avaient adopté Zénon, et sans doute Chrysippe, et qui, allant en quelque sorte de l'inférieur au supérieur, débutait par la logique pour finir par la morale.

Tel est aussi l'ordre suivi, de nos jours, par la plupart des historiens qui exposent la philosophie stoïcienne. Mais la raison qu'ils invoquent pour débuter par la logique, et que j'emprunte au plus autorisé d'entre eux, Ed. Zeller, est singulièrement faible : c'est « que les formules scientifiques employées par les Stoïciens sont conditionnées par leur logique ». En réalité, elles le sont assez peu. C'est bien plutôt la logique des stoïciens qui est conditionnée par leur théorie de la connaissance, et celle-ci par leur psychologie. La meilleure raison qu'il puisse y avoir de débuter par la logique, c'est que tel était, sans doute, l'ordre traditionnel dans l'école stoïcienne. Mais c'est, avant tout, la clarté que nous devons avoir en vue dans l'exposé du système stoïcien. Nous débuterons donc par la physique. Aussi bien y sommes-nous autorisés par l'exemple de Panætius et de Posidonius.

*
* *

Nous devons faire, d'abord, une remarque préliminaire. Nous disions, il y a un instant, que l'orientation morale de Zénon avait probablement déterminé les doctrines qu'il a professées comme physicien. Il ne faudrait pas prendre cette remarque dans un sens

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

assez absolu pour croire que le fondateur de l'école stoïcienne a, sans souci de la vérité scientifique, choisi, de propos délibéré, les idées, les conceptions cosmologiques, qui lui paraissaient en harmonie avec ses doctrines morales. Une telle attitude, qui a été, peut-être, celle des Cyniques, assurément celle d'Epicure, est bien éloignée des Stoïciens. Ils ont cru à leur physique ; ils ont été sincèrement convaincus que la façon dont ils se représentaient l'univers était conforme à la réalité. Que, inconsciemment, ils aient été déterminés par des inspirations étrangères à la science, par leurs convictions morales, ce n'est guère douteux. Mais ce genre d'illusion est trop fréquent même, et peut-être surtout, chez les philosophes, pour qu'il y ait lieu de s'en étonner. Il n'y a eu, en tout cas, aucune influence consciente et intentionnelle de leur physique sur leur morale, quelque réelle, d'ailleurs, qu'ait pu être cette influence.

La physique des Stoïciens a été matérialiste. Réagissant sur le platonisme et l'aristotélisme, dans lesquels les entités immatérielles jouaient un rôle si important, ils en sont revenus aux idées des anciens Ioniens. Sans doute, leur matérialisme est très particulier, et nous verrons qu'il ne ressemble guère à ce qu'on désigna aujourd'hui sous ce nom. Mais ils n'en ont pas moins soutenu, avec une rigueur qui ne reculait devant aucun paradoxe, qu'il n'y a de réelles que les choses corporelles. Une chose réelle, disaient-ils, est une chose qui est capable d'accomplir ou susceptible de subir une action. Cette définition, par elle-même, n'implique pas le matérialisme, puisque les idées platoniciennes, par exemple, les formes d'Aristote, sont actives sans, pour cela, être matérielles. Cette définition de la réalité est même textuellement celle que Platon en a donnée dans le *Sophiste*. Mais les Stoïciens avaient soin d'ajouter qu'il n'y avait que les corps qui fussent susceptibles d'agir et de pâtir, que toute cause est un corps, que toute réalité est corporelle. Ne croyons pas, du reste, qu'ils aient pris le terme de corps dans une acception particulière et plus large qu'on ne l'entend ordinairement. Non ; le corps est, pour eux ce qui a trois dimensions : τὸ τριχῆ διάστατον.

Avant d'aller plus loin, demandons-nous pourquoi les Stoïciens ont été matérialistes, pourquoi ils ont tenu pour dénuée de valeur toute la métaphysique de Platon, et les ἀσώματα εἴδη, et même les spéculations moins chimériques d'Aristote.

On pourrait penser d'abord que c'est leur théorie de la connaissance qui les a conduits au matérialisme. Pour eux, comme nous le verrons, toute connaissance vient de l'expérience, est fournie par le sens. Or les sens ne peuvent saisir que le monde matériel.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais, outre que l'empirisme n'exclut pas la possibilité d'autres réalités que celles que les sens peuvent atteindre immédiatement (comme l'exemple de Locke et de bien d'autres suffirait à le prouver), c'est bien plutôt l'inverse qui est vrai. Si les Stoïciens n'ont pas admis d'autre origine de nos connaissances que la sensation, c'est parce qu'ils ont cru qu'il n'y avait pas d'autre monde à connaître que le monde sensible.

Faut-il voir dans leur matérialisme un résultat de l'influence du péripatétisme ou des écoles présocratiques ? On pourrait être tenté de le faire. Ne serait-ce pas à Héraclite que les Stoïciens auraient emprunté leur matérialisme, en même temps que bien d'autres de ses vues sur l'univers ?

Mais, loin d'expliquer le matérialisme des Stoïciens, le rôle qu'a joué dans leur doctrine la physique d'Héraclite suppose ce matérialisme. A l'époque de Zénon, en effet, il y avait longtemps que l'école d'Héraclite n'avait plus aucun représentant. Il n'y a donc pas pu y avoir de lien historique entre Héraclite et Zénon. Et, si celui-ci est allé exhumer, pour les faire revivre, les idées du vieux philosophe d'Ephèse, c'est qu'il les trouvait en harmonie avec ses propres conceptions ou qu'il y était guidé par ses propres aspirations. Loin d'expliquer son matérialisme, l'influence d'Héraclite le suppose.

Mais, s'il n'y avait plus d'Héraclitéens au temps de Zénon, il y avait encore des Péripatéticiens. Et Aristote n'avait-il pas soutenu, contre Platon, qu'il n'existait de forme qu'unie à la matière ? qu'il n'y avait pas de forme séparée des choses ? On pouvait être tenté d'aller plus loin et de dire qu'il n'y a entre elles de différence que pour la pensée, et que les formes ne sont que des propriétés de la matière. N'est-ce pas, à peu près, ce qu'avaient fait les péripatéticiens Aristoxène et Dicéarque avant Zénon, ce que fit Straton peu de temps après lui ? Cette doctrine aristotélicienne de la forme et de la matière soulevait d'ailleurs, de son côté, bien des difficultés. Comment le Dieu transcendant et immatériel agit-il sur le monde, sur la nature qu'il ignore ? D'une manière générale, comment la forme agit-elle sur la matière ? La véritable cause du développement, des mouvements des choses, avait dit Aristote, c'est leur forme achevée et parfaite, c'est la fin, le but, qu'elles tendent à effectuer. Mais quel est le mode d'action de cette fin ? La cause du développement de la graine, c'est l'arbre ou la plante qui seront réalisés par ce développement ; mais comment agissent-ils sur le germe dans lequel ils n'existent pas encore ? Faut-il admettre qu'il y a dans l'œuf comme une idée de l'animal qui doit en sortir, et que cette idée dirige

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

son évolution ? Non, répondait Aristote ; la nature est inconsciente. Mais, alors, quelle autre solution adopter ? Il n'est pas douteux, je crois, que les Stoïciens n'aient eu recours à leur matérialisme pour échapper à ces difficultés. Mais cette explication n'est pas suffisante. Car, si tel avait été leur but exclusif ou même primordial, nous devrions en retrouver quelque indice. Chez les commentateurs d'Aristote, qui ont si souvent combattu les Stoïciens, qui ont conservé le souvenir de l'opposition des idées stoïciennes et des leurs sur des points bien moins importants, notamment, nous venons de le voir, sur le rôle de la logique, on devrait trouver des traces de cette polémique, des attaques dirigées par les Stoïciens contre les œuvres vives de l'aristotélisme. Or, malgré leur prolixité et la documentation si abondante de quelques-uns, ils n'en font pas mention. Et les témoignages, qui nous attestent que les Stoïciens n'ont pas admis d'autres réalités que les réalités matérielles, semblent indiquer qu'ils ont vu là un principe qui n'avait pas besoin d'être prouvé. Aucun d'eux n'ajoute : ils ont pensé ainsi, parce qu'ils ont trouvé des difficultés insurmontables dans les doctrines qui admettent des réalités immatérielles. — L'historien, que j'ai nommé tout à l'heure et auquel sont empruntées en partie les considérations que je viens de présenter, trouve une autre raison, plus profonde et plus vraie à son avis, au matérialisme des stoïciens :

« Cette raison doit plutôt se trouver, écrit-il, dans ce qui cons-
« titue en somme le centre de leur système, dans le caractère pra-
« tique de la philosophie stoïcienne. Leur intérêt ayant été tout
« d'abord exclusivement tourné vers les questions pratiques, les
« Stoïciens, dans leur conception théorique du monde, se sont
« placés, avant tout, au point de vue des idées ordinaires qui ne
« connaissent pas d'autre réalité que la réalité corporelle perçue
« par les sens. Dans leur métaphysique, ils ont cherché, avant
« tout, à trouver un fondement solide pour la pratique humaine.
« Mais la pratique nous place immédiatement et empiriquement
« en face des choses. Nous devons les prendre tout bonnement
« dans leur réalité sensible, telle qu'elle s'offre à nous, et
« nous n'avons pas le temps d'en douter. Cette réalité nous est
« prouvée pratiquement, parce qu'elle agit sur nous et s'offre
« à nos actions. Or le sujet et l'objet de cette action ne sont
« que des corps, et même l'influence qu'ils exercent à l'intérieur
« de l'homme se manifeste d'abord comme corporelle (la voix,
« le geste, etc.) Notre expérience immédiate ne nous fait pas
« connaître d'actions immatérielles. Or ce point de vue était pré-
« cisément celui des Stoïciens : une chose réelle est, d'après eux,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« ce qui agit sur nous ou subit notre action, et, comme ce sont « immédiatement les corps qui apparaissent comme tels, et que « le point de vue étroitement pratique des Stoïciens ne leur per- « mettait pas de s'élever au-dessus de ce qui est immédiatement « donné, ils ont dû regarder le monde des corps comme le seul « réel. »

A dire vrai, cette explication même me paraît encore insuffisante et extérieure. Combien de penseurs ont été aussi préoccupés de la pratique que les Stoïciens, sans avoir abouti pour cela au matérialisme ! Et Socrate, et Platon lui-même, et tant d'autres après eux, qui ont cherché, comme eux, dans la philosophie, des règles pour la vie et pour l'action. Il me semble que la véritable explication du matérialisme des Stoïciens se trouve, en effet, dans leur morale, mais dans leur morale considérée sous un autre aspect. Aux philosophes qui admettent des réalités immatérielles, elles apparaissent forcément comme supérieures aux choses matérielles et meilleures qu'elles. Au monde sensible, s'oppose chez Platon le monde suprasensible, le premier n'étant qu'une copie affaiblie et défigurée, une grotesque imitation du second. Il est le siège du devenir, du mouvement incessant où rien ne demeure, de l'erreur et du péché, en un mot du mal sous toutes ses formes. Comment pourrait-on être heureux, si l'on n'arrive à se soustraire à ce monde de misères, pour s'élever jusqu'à celui des réalités splendides et du bien parfait ? L'âme, plongée dans le monde d'ici-bas, parvient quelquefois à s'en dégager, malgré les liens qui l'attachent à la matière impure. Mais elle n'y parvient que rarement et pour peu de temps, de sorte qu'il lui faut attendre la mort pour renaître à sa véritable vie. Avec des tendances moins mystiques, sans croire à l'immortalité, Aristote aboutissait à une conclusion analogue. Du moment qu'il existe un être immatériel, pure forme, pure pensée, souverainement heureux dans la contemplation immobile de lui-même, comment ne pas nous efforcer de l'imiter ? Puisque nous sommes aussi des êtres pensants, que la pensée est ce qu'il y a en nous de plus excellent, nous pouvons et nous devons essayer de le faire, et de goûter le même bonheur. Mais, comme notre nature participe encore dans une large mesure de la matière et de l'imperfection, cette vertu et ce bonheur ne nous sont pas aisément accessibles. Il n'y a que quelques privilégiés, qui, à de rares intervalles et pour quelques instants, puissent s'élever jusque-là. Encore leur bonheur est-il soumis à une foule de conditions matérielles, qui peuvent ou le détruire ou le ternir. Les Stoïciens ont voulu, au contraire, que la vertu et le bonheur fussent accessibles à tous ; ils ont voulu qu'ils le fus-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sent en ce monde même, et que le sage pût se dire au moment de la mort, non pas seulement : j'ai été aussi heureux qu'un homme peut l'être, mais: j'ai joui de la félicité suprême, du bonheur imperturbable des Olympiens. Mais il faut, pour cela, que le monde où nous vivons soit le plus beau et le meilleur possible, qu'il ne s'oppose pas à un monde supérieur, comme la matière à la forme, comme le mal au bien, qu'il n'y ait pas d'autres réalités que celles qui s'offrent à nos regards dans le sein azuré de Zeus. Voilà, je crois, la raison du matérialisme des Stoïciens ; voilà pourquoi, remontant au delà de Platon et d'Aristote, ils sont allés emprunter à Héraclite l'ancien naturalisme ionien. Et, remarquons-le, ils sont ainsi revenus à la tradition purement hellénique. C'était de l'Orient, de l'Egypte, de l'orphisme pythagoricien, qu'était venu le dualisme de Platon qui survit chez Aristote. En y renonçant, les Stoïciens, quelle que soit d'ailleurs l'influence incontestable que l'Orient a exercée sur eux à d'autres égards, ont obéi à l'inspiration des premiers penseurs de la Grèce.

Ainsi donc tout est matière. Aucune réalité ne fait exception à ce principe : Dieu et l'âme humaine sont matériels. Même les propriétés, les qualités des corps, leur couleur, leur forme, leur odeur, leur sonorité, sont matérielles. Tous les attributs qui distinguent les choses sont produits par des courants d'une substance analogue à l'air ou à la vapeur, ce que les Stoïciens appellent, en prenant le mot dans son sens matériel, des esprits, πνεύματα. Ces esprits s'étendent du centre à la périphérie de chaque corps, par une sorte de mouvement alternatif d'expansion et de concentration. Ce sont comme des tourbillons qui circulent incessamment au sein de chaque chose. « Toute qualité des choses, dit Philon d'après les Stoïciens, est un courant de souffle qui revient sur lui-même. Il s'étend d'abord du centre aux limites extérieures ; puis, quand il a atteint la surface extrême, il revient sur lui-même, jusqu'à ce qu'il soit retourné à son point de départ, et ce flux et ce reflux de la qualité sont éternels. »

Ainsi chaque corps est constitué par des courants de matière subtile et fluide, aussi nombreux que ce corps a d'attributs et qui, en même temps, en font l'unité. Car c'est au mouvement de concentration, de tension (τόνος), de retour sur eux-mêmes de ces courants, que les choses doivent de ne pas se dissiper et se dissoudre. Ni la terre ni l'eau, disaient-ils, ne seraient capables de cohésion, si elles n'étaient parcourues par les πνεύματα, qui en maintiennent l'unité.

Et ce ne sont pas seulement les qualités physiques, mais les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qualités morales, le bien, les vertus, les vices, qu'il faut concevoir ainsi. Le bien, dit Sénèque, est un corps, car il est actif : il agit sur l'âme. Or tout ce qui agit est corps. La sagesse est un bien ; donc, elle aussi, est corporelle. Des fragments de Cléanthe nous expliquent comment la vertu et le vice sont matériels : « De même que « la force corporelle est la tension des πνεύματα dans les nerfs, de « même la forme morale est une tension suffisante dans ces cou- « rants qui s'appellent le jugement et la volonté. La tension est « comme le battement (πληγή) du souffle igné qui constitue notre « âme et, quand cette tension est suffisante pour nous faire accom- « plir notre devoir, elle s'appelle la force et la puissance. » L'avarice, la cruauté, la méchanceté et les qualités opposées, sont ainsi des corps. La vérité, en tant qu'état de l'âme, les émotions, les jugements, les passions, la colère, l'envie, la joie et la douleur, tout cela est matière. Il n'y a pas jusqu'à l'habileté de l'artisan ou de l'artiste, celle de l'armurier ou du cordonnier, qui ne supposent certaines qualités de leur âme et, par suite, qui ne soient aussi dues à la présence en elle de certaines matières pneumatiques : « Je ne « pense pas, écrit Sénèque, que vous puissiez douter que les « passions ne soient des corps... par exemple, la colère, l'amour, la « tristesse. Si vous en doutez, voyez comme elles nous font changer « de visage. Croyez-vous donc que des signes si manifestes puis- « sent être imprimés à notre corps par autre chose que par un « corps ? » Allant rigoureusement jusqu'au bout de leur doctrine paradoxale, les Stoïciens n'hésitaient pas à déclarer que le jour et la nuit, les mois et les années, même les jours de la semaine et les saisons sont des corps. Opinion qui n'est pourtant pas aussi paradoxale qu'elle en a l'air, car ils voulaient dire par là que l'été est un certain état matériel de l'air échauffé par le soleil ; l'hiver, le refroidissement de cet air causé par l'éloignement du soleil ; le mois, un certain état de la lune, et ainsi de suite. Mais à chacun de ces états correspondent des qualités particulières, c'est-à-dire toujours des courants matériels. Comme Zeller le remarque avec raison, le matérialisme des Stoïciens, c'est l'idéalisme de Platon transposé. Platon disait : un homme est juste ou bon musicien, quand il participe à l'idée de la justice ou de la musique ; les Stoïciens disaient : l'homme est vertueux ou musicien, quand la matière qui produit la vertu, ou celle qui produit la musique, est en lui.

Tel a été, dans son principe général, le matérialisme des Stoïciens. Mais nous n'avons fait encore qu'entrevoir les caractères particuliers qui le distinguent des autres formes du matérialisme, et notamment du matérialisme moderne. Ce sont ces caractères que nous allons avoir à étudier de plus près.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Boileau et son temps

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

La satire littéraire de Boileau.

Dans nos précédentes leçons, nous avons étudié Boileau satirique. Notre attention s'est portée sur les satires morales, sociales et religieuses, de notre poète. Mais nous avons eu soin de faire remarquer, au cours de cette étude, que nous n'étions pas en présence des pièces où se révèle le meilleur de son talent, où éclatent les qualités qui ont fait la gloire incontestable de Boileau, auprès de la postérité. D'ailleurs, parmi ses contemporains eux-mêmes, son meilleur titre était d'avoir écrit la *Satire à Molière*, la *Satire sur le genre satirique* et surtout la *Satire IX*. Ce n'est pas l'auteur du *Festin ridicule*, des *Embarras de Paris*, l'auteur de la *Satire sur la Noblesse* ou de celle *sur les Femmes* qui se trouve désigné, lorsque, dans les *Femmes Savantes*, en 1672, Vadius dit à Trissotin :

> Va, va, je te renvoie à l'auteur des *Satires*.

Celui que désigne le pédant, c'est l'ennemi des Pradon, des Quinault, des d'Assoucy, de tous les mauvais rimeurs et des sots écrivains. Ainsi donc, Boileau, au XVII^e^ siècle comme de nos jours, est essentiellement auteur de satires littéraires.

Déjà, dans les Satires morales, nous avions pu relever des traits de satire littéraire. Ainsi, dans le *Repas ridicule*, nous écoutons les jugements ridicules d'un campagnard qui se pique de littérature sur La Serre, Chapelain et Quinault ; de même, dans la *Satire sur les Femmes*, les Perrin, les Coras, les Pradon sont égratignés au passage. Mais ce ne sont là que des traits isolés. Nous nous occuperons, aujourd'hui, des satires exclusivement littéraires de Boileau.

Là, le poète ne se trouve plus en présence de ces entraves qui le gênaient si fort, nous l'avons vu, dans la satire politique ou sociale. Quand il attaquera les mauvais livres et les méchants poètes, il ne sera pas obligé de prendre, à tout moment, des précautions

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

infinies, de s'en tenir à des répréhensions très générales. Il pourra plaisanter, railler, attaquer, sans que ses plaisanteries, ses traits, ses injustices même le puissent conduire à la Bastille ou à Pignerol. Il pourra s'abandonner à sa verve, librement et hardiment, sans risquer l'exil comme Saint-Evremond. Car un auteur, nous dit-il lui-même,

> Est esclave né de quiconque l'achète,

de même que celui qui est entré au théâtre pour voir représenter une tragédie, a le droit de la siffler si elle est mauvaise, car

> C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant.

Ainsi la satire littéraire sera une satire personnelle, agressive, dirigée contre quelqu'un. Pourra-t-elle aussi être dirigée contre quelque chose, c'est-à-dire pourra-t-elle s'attaquer non plus à la personnalité d'un écrivain, mais à un genre littéraire déterminé ? Il ne semble pas qu'elle le puisse faire ; car, comme l'a dit très bien Voltaire,

> Tous les genres sont bons, or le genre ennuyeux.

Ainsi Boileau s'est attaqué, dans la Satire X, à ce genre de l'opéra représenté par Quinault et Lulli. Il blâme

> ... tous ces lieux communs de morale lubrique,
> Que Lulli réchauffa des sons de sa musique.

Mais qui ne voit que Boileau, ici, ne parle pas au nom des règles imprescriptibles du goût, mais au nom des lois de la morale ? Ce n'est plus de la satire littéraire ; c'est de la satire morale. Et Boileau, dans ce passage, fait songer immédiatement à Rousseau composant la *Lettre à Monsieur d'Alembert sur les Spectacles.*

Dans la satire littéraire, nous ne trouverons rien contre la poésie en général, rien contre les genres, rien contre le métier de poète ; car le satirique, poète lui même, ne peut tirer sur ses propres pigeons et imiter Platon chassant les poètes de sa République après les avoir couronnés de fleurs, ni Malherbe qui déclarait qu'un poète n'était pas plus utile à l'Etat qu'un joueur de quilles. On objectera, il est vrai, le début fameux de la *Satire VII* :

> Muse, changeons de style et quittons la satire ;
> C'est un méchant métier que celui de médire.
> A l'auteur qui l'embrasse il est toujours fatal.
> Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Maint poète, aveuglé d'une telle manie,
En courant à l'honneur trouve l'ignominie ;
Et tel mot, pour avoir réjoui le lecteur,
A coûté bien souvent des larmes à l'auteur ..

Mais ce n'est là qu'une feinte, un jeu d'esprit, une manière plaisante de se rengager définitivement dans la satire :

Mais, quand il faut railler, j'ai ce que je souhaite.
Alors, certes, alors je me connais poète :
Phébus, dès que je parle, est prêt à m'exaucer.
Mes mots viennent sans peine et courent se placer.

Donc nous ne trouverons point de généralités dans la satire littéraire. La deuxième cependant est dirigée contre la rime. Mais remarquons bien vite que la rime est chose particulière, inconnue aux Grecs et aux Latins, une invention des Barbares, pourrait on dire, puisque ce sont les chants religieux d'une époque postérieure qui ont conduit au vers actuel avec syllabes comptées et rime. Puis c'est là encore un simple jeu d'esprit. Boileau s'adresse à un auteur qui trouve la rime avec une facilité extraordinaire, et il lui envie son secret, ou plutôt il feint de le lui envier; car il le connaît bien :

Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue,
L'esprit à la trouver aisément s'habitue.

Et il en profite pour dire leur fait à l'abbé de Pure et à Scudéry. On voit donc bien que nous avons raison de dire que la satire littéraire n'est jamais dirigée contre quelque chose.

Deuxième caractère : elle s'en prend aux individus et aux œuvres ; mais quels individus et quelles œuvres ? Il nous est impossible de faire, ici, un commentaire historique détaillé des *Satires*. Nous essayons de revivre la vie littéraire de Boileau, au moment où, en 1660, il embrasse le métier d'écrivain, le métier d'écrivain satirique.

Suivons la méthode dont il nous a, lui-même, donné l'exemple dans l'*Art poétique*, mais en renversant l'ordre qu'il a suivi. Voyons d'abord les genres principaux, puis les genres secondaires, pour prendre une idée de l'état de la poésie française en 1660.

Il ne pouvait pas mieux choisir son heure pour débuter dans la carrière poétique. En 1660, la situation était singulièrement favorable à l'éclosion des chefs-d'œuvre. La France était en paix, grâce à Mazarin : l'avenir était assuré par la paix des Pyrénées et par le mariage du roi avec l'infante d'Espagne. La cour, réformée par Marie de Médicis, par la politesse de l'Hôtel de Rambouillet, accueil-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lait les poètes et se plaisait aux ouvrages de l'esprit. La ville était idolâtre de *nouveauté*. L'Académie, jeune encore, était pleine de zèle. Aussi les poètes étaient-ils en nombre considérable. Il y avait même une poétique : on savait où l'on devait aller. Rien du désordre du XVIe siècle, où l'activité littéraire sollicitée par tant de tendances différentes, celle de Marot, celle de Ronsard, celle de Malherbe, semblait vouée à l'agitation et à l'inquiétude.

En 1660, le grand Corneille ramené par Fouquet revient au théâtre après s'en être éloigné pendant sept ans. En 1659, il donne son *Œdipe*, le plus terrible drame de l'antiquité, « arrangé pour les dames » et mis au goût du jour par l'introduction des amours de Thésée et de Dircé : c'est le triomphe du romanesque et du sentimental. La vigueur cornélienne s'énerve pour plaire à un public doucereux. De même Thomas Corneille donne dans le romanesque : son *Timocrate* est un roman mis au théâtre. Quinault surtout compose des pièces ultra-sentimentales, comme *La Mort de Cyrus*. En 1660, il y a une crise redoutable de la tragédie.

Il n'en va pas de même pour la comédie. En 1659, ce sont les *Précieuses ridicules* : « Courage, Molière, voilà de la bonne comédie. » En 1660 meurt Scarron et Jodelet cesse d'être à la mode. Molière va engager la lutte d'une part contre Scaramouche et les Italiens, d'autre part contre Montfleury et l'Hôtel de Bourgogne.

L'épopée continue d'être florissante. En 1660 paraît le *David*, de Les Fargues ; en 1663, le *Jonas*, de Jacques de Coras ; en 1664, le *Charlemagne*, de Louis Le Laboureur ; en 1666, le *Childebrand*, de Carel de Sainte-Garde. L'opéra n'existait pas encore et la poésie didactique ne donnait rien.

Dans les genres secondaires, les noms ne manquent point. Le plus vieux de ces poètes de second ordre est Gombault, qui a alors 95 ans. Racan est plus que septuagénaire. Boisrobert, Saint-Amand, Chapelain, Desmarets-de-Saint-Sorlin ont plus de 60 ans. Lasserre, Scudéry, Des Barreaux, sont très près de la soixantaine. Cotin a 56 ans. Godeau, l'évêque de Vence, le nain de Julie, est né en 1605. Benserade et Ménage touchent à la cinquantième année. On voit donc que tous les ennemis de Boileau sont gens âgés et considérables, et l'on comprendra l'étonnement et même le scandale du public à voir un jeune homme de vingt-trois ans s'attaquer à des écrivains dont la réputation semblait fermement établie. D'autres adversaires de notre satirique étaient, par contre, dans la force de l'âge : c'étaient Brébeuf, Pelisson, Segrais, Thomas Corneille, Madame Deshoulières, Quinault ; c'étaient encore Pradon, Bonnecorse, Pelletier et toute la séquelle.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Tous ces écrivains appartenaient à des écoles fort diverses. Les uns étaient disciples de Malherbe et de Racan ; d'autres étaient précieux : d'autres étaient burlesques ; d'autres n'appartenaient à aucune école et ne relevaient que d'eux-mêmes. Quant à leurs œuvres, elles étaient publiées à part, en petit format, ou bien en in-folio comme celles de Chapelain. Mais cela n'arrivait que lorsque le poète était assez riche pour faire les frais de l'impression ou lorsque le libraire avançait les fonds nécessaires. Le plus souvent, les poètes plaçaient leurs œuvres dans des recueils, des anthologies, dirions-nous. Il est impossible de rien comprendre à la scène IX des *Précieuses ridicules*, si l'on ignore ce que c'est que ce *Recueil des pièces choisies* que Mascarille ne cesse d'avoir à la bouche :

MADELON.

« Nous ne sommes pas encore connues ; mais nous sommes en passe de l'être, et nous avons une amie particulière, qui nous a promis d'amener ici tous ces messieurs des *Pièces choisies*...

MASCARILLE.

« C'est moi qui ferai votre affaire mieux que personne ; ils me rendent tous visite ; et je puis dire que je ne me lève jamais sans une demi-douzaine de beaux esprits.

MADELON.

« Hé ! Mon Dieu, nous vous serons obligées de la dernière obligation, si vous nous faites cette amitié ; car, enfin, il faut avoir la connaissance de tous ces messieurs-là, si l'on veut être du beau monde. Ce sont eux qui donnent le branle à la réputation dans Paris, et vous savez qu'il y en a tel dont il ne faut que la seule fréquentation pour vous donner bruit de connaisseuse, quand il n'y aurait rien autre chose que cela. Mais, pour moi, ce que je considère particulièrement, c'est que, par le moyen de ces visites spirituelles, on est instruit de cent choses qu'il faut savoir de nécessité et qui sont de l'essence du bel esprit. On apprend par là, chaque jour, les petites nouvelles galantes, les jolis commerces de prose et de vers. On sait à point nommé : un tel a composé la plus jolie pièce du monde sur tel sujet ; une telle a fait des paroles sur un tel air ; celui-ci a fait un madrigal sur une jouissance ; celui-là a composé des stances sur une infidélité ; monsieur un tel écrivit, hier au soir, un sixain à mademoiselle une telle, dont elle lui a envoyé la réponse, ce matin, sur les huit heures ; un tel auteur a

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fait un tel dessin ; celui-là est à la troisième partie de son roman, cet autre met ses ouvrages sous la presse. C'est là ce qui vous fait valoir dans les compagnies ; et, si l'on ignore ces choses, je ne donnerais pas un clou de tout l'esprit qu'on peut avoir...

MASCARILLE.

« ... Ne vous mettez pas en peine : je veux établir chez vous une Académie de beaux esprits : et je vous promets qu'il ne se fera pas un bout de vers dans Paris que vous ne sachiez par cœur avant tous les autres. »

On voit quel intérêt excitaient ces recueils dans la société précieuse du XVIIe siècle. Certains avaient un grand succès et les honneurs de plusieurs éditions, comme le recueil de Sercy, qui eut plus de dix éditions de 1653 à 1673. Toutes ces anthologies, aujourd'hui bien oubliées, ont été dépouillées et décrites par Frédéric Lachèvre, dans sa *Bibliographie des recueils collectifs de poésie publiés de 1597 à 1700*, Paris, 1901. Certains de ces recueils portaient des titres curieux et amusants : c'étaient *Les Muses illustres, Les Muses sérieuses, La Crème des bons vers, Le Parnasse des beaux esprits*. Beaucoup de pièces étaient signées ; mais le plus grand nombre étaient anonymes. Nous avons vu que les premières satires de Boileau furent imprimées, à son insu, dans une de ces anthologies.

Ces recueils servirent eux-mêmes à en faire d'autres. Le plus célèbre de ces derniers est celui de Barbin. J'ai entre les mains le troisième volume de cet ouvrage, et je vais vous lire, à titre d'intermède, une pièce de Boisrobert sur l'*Hyver à Paris,* qui ne laisse pas d'être divertissante :

L'HIVER A PARIS.

A Monsieur d'Avaux.

D'Avaux, qui me vois tout transi,
Trouves-tu pas ce froid ici
Plus grand que celui de décembre,
Et qu'il fait meilleur dans ta chambre,
Le dos tourné devers le feu,
Passer le temps à quelque jeu,
Rire, et se provoquer à boire,
Que, pour aller chercher la Foire,
Passer, comme je fais souvent,
Sur le Pont-Neuf, le nez au vent ?
L'air qu'on y respire est de glace.
On n'y peut marcher sans grimace,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le manteau tout autour du cou,
Le nez caché comme un filou
Qui guette, quand les jours sont troubles,
La laine au bout du Pont aux Doubles,
Les doigts dans les ongles gênés
Et la roupie au bout du nez.
Cette froidure est bien étrange,
Qui fait des rochers de la fange,
Qui fend les massifs fondements
Des plus assurés bâtiments
Et se raidit contre la Seine,
Qui ne va plus qu'avecque peine ;
Tout se ressent de son effort :
Les bateaux sont cloués au port ;
La Samaritaine enrhumée
N'a plus sa voix accoutumée,
Sa cruche, sèche jusqu'au fond,
Ne verse plus d'eau sur le Pont...

La Samaritaine était alors un pavillon construit sur pilotis, près du Pont-Neuf, à la place occupée actuellement par l'établissement de bains qui porte le nom de *Samaritaine*. Ce pavillon abritait une pompe, qui élevait l'eau de la Seine pour le Louvre et une horloge qui sonnait toutes les demi-heures...

Les moulins, sans changer de place,
Demeurent oisifs sur la glace.
Les crocheteurs demi troublés
Rappellent à coups redoublés
Toutes leurs chaleurs naturelles,
Frappant des bras sous les aisselles ,
Les misérables porteurs d'eau,
Tremblants en l'attente du seau
Qui se remplit dans la fontaine,
Chauffent leurs mains à leur haleine ;
Les plus pénibles artisans,
Partout chagrins et déplaisants,
Demeurent avec leurs pratiques
Les bras croisés dans les boutiques ;
Les Pauvres gelés et transis
Contre la Terre mal assis,
Aux lieux publics, d'une voix lente
Et d'une main sèche et tremblante,
Demandent l'aumône aux passants ;
Mais le froid leur glace les sens.
Les Dames ne font plus la presse,
Comme elles voulaient, à la Messe ;
Celles qui s'écartent du feu,
La lèvre pâle et le nez bleu,
Paraissent toutes morfondues
En carrosse au milieu des rues...

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

On voit la bourgeoise proprette
Avec sa petite soubrette
Qui trottent comme des souris
Dessus le pavé de Paris.
Les carrefours sont sans tripières ;
Les sergents quittent leurs barrières ;
Les femmes qui vendent du fruit
Au marché ne font plus de bruit.
Tout divertissement nous manque :
Tabarin ne va plus en banque ;
L'Hôtel de Bourgogne est désert ;
Chacun se tient clos et couvert ;
Et moi, d'Avaux, j'en fais de même,
Car j'ai le visage si blême
Du froid que je viens d'endurer
Que je suis contraint d'en pleurer,
Et, bien que je sois à mon aise
Auprès de toi devant la braise,
Pour te conter ces accidents
J'ai peine à desserrer les dents.

Il y a, dans cette pièce, un réalisme tout à fait amusant et une foule de détails qui complètent ceux que nous fournit la satire de Boileau, sur les *Embarras de Paris*, sur le Paris du XVII^e siècle.

Pour changer de note, je vais vous lire, dans le même texte, une pièce d'une très belle inspiration et d'une facture presque parfaite ; elle est de Maître Adam, le menuisier de Nevers :

STANCES

Pourvu qu'en rabotant ma diligence apporte
De quoi faire rouler la course d'un vivant,
Je serai plus content à vivre de la sorte
Que si j'avais gagné tous les biens du Levant :
S'élève qui voudra sur l'inconstante roue,
Dont la Déesse aveugle, en nous trompant, se joue,
Je ne m'intrigue point dans son funeste accueil :
Elle couvre de miel une pilule amère,
Et, sous l'ombre d'un port nous cachant un écueil,
Elle devient marâtre, aussitôt qu'elle est mère.

Je ne cherche point cet illustre avantage
De ceux qui, tous les jours, sont dans des différents
A disputer l'honneur d'un fameux parentage,
Comme si les humains n'étaient pas tous parents ;
Qu'on sache que je suis d'une tige champêtre,
Que mes prédécesseurs menaient les brebis paître,
Que la rusticité fit naître mes aïeux,
Mais que j'ai ce bonheur, en ce siècle où nous sommes,
Que, bien que je sois bas au langage des Hommes,
Je parle, quand je veux, le langage des dieux.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La suite de mes ans est presque terminée,
Et, quand mes premiers jours reprendraient leurs appas,
La course d'un mortel se voit si tôt bornée
Qu'il m'est indifférent d'être ou de n'être pas;
Quand de ce tronc vivant l'âme sera sortie,
Que de mes éléments l'ordre ou l'antipathie
Laisseront ma charogne à la merci des vers
Dans ces lieux éternels où l'esprit se doit rendre,
Il m'importera peu quel second Alexandre
Se doit faire un autel du front de l'Univers.

Tel grand va s'étonnant de voir que je rabote
A qui je répondrai, pour le désabuser
En son aveuglement, que son âme radote
De posséder des biens dont il ne sait user;
Qu'un partage inégal des dons de la Nature
Ne nous fait pas jouir d'une même aventure;
Mais que ma pauvreté peut vaincre son orgueil
Pour si peu de secours que la fortune m'offre,
Puisque, pour ses trésors en pensant faire un coffre,
Peut-être que du Bois j'en ferai son cercueil.

Il nous est impossible d'approfondir ce sujet et de nous étendre davantage sur toute cette poésie de second ordre; qu'il nous suffise de savoir qu'il y a là une littérature très abondante, très panachée et presque complètement inexplorée, aujourd'hui encore.

Il nous reste à nous poser une dernière question : pourquoi Boileau a-t-il été un satirique et non pas un critique? Pourquoi n'a-t-il pas été un auteur de *Lundis* ou de *Samedis*, tâchant d'être équitable, faisant la part du bien et du mal, donnant ici des éloges et là infligeant des blâmes? Rien de tel chez Boileau. Il n'a pas songé, un seul instant, à exercer ce rôle de juge impartial, éclairé, indulgent et sévère. Il nous dit, dans la *Satire VII* :

Je ne puis pour louer rencontrer une rime;
Dès que j'y veux rêver, ma rime est aux abois!
J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts,
Je ne puis arracher du creux de ma cervelle
Que des vers plus forcés que ceux de la *Pucelle*
. .
Mais, quand il faut railler, j'ai ce que je souhaite...

Boileau ne connaît qu'un éloge, le silence. Pour louer les grands génies qui, autour de lui, produisaient des chefs-d'œuvre comme *Britannicus*, le *Misanthrope*, il se tait. Quand il ne parle pas, c'est que son admiration est entière. Il n'a jamais un mot pour marquer son approbation. Aussi pense-t-on involontairement, en le lisant, au mot de Pascal :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« Le silence est la plus grande de toutes les persécutions. » Le satirique n'est pas du tout de cet avis : il est perpétuellement médisant. Son plaisir, c'est de dénigrer et, par là, de faire connaître ceux qui ne sont pas dignes d'être connus. Son rôle est celui d'un justicier, qui met au pilori un criminel et l'expose aux yeux de toute une foule. Par là, son œuvre est une œuvre d'actualité, semblable à celle de nos journalistes. La seule différence est que les articles de ces derniers, au lendemain de leur apparition, sont déjà ignorés ; tandis que Boileau a transmis à la postérité le nom d'une foule de mauvais écrivains, qui, sans lui, seraient aujourd'hui parfaitement inconnus. Lui-même s'en rendait compte, lorsqu'il prévoyait dans sa *Satire IX* que son livre irait

Faire siffler Cotin chez nos derniers neveux.

Ainsi il a assuré à ses ennemis une immortalité de ridicule.

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

La littérature anglaise au XVIIe siècle

Cours de M. ÉMILE LEGOUIS,

Professeur à l'Université de Paris.

Poèmes narratifs de la Renaissance : Hero et Léandre ; Vénus et Adonis ; Lucrèce.

La pureté et l'élévation réelles de la poésie de Spenser se manifestent mieux encore, si l'on met en regard la volupté sensuelle et licencieuse de quelques poèmes narratifs de la même époque, signés parfois des plus grands noms. C'est toujours l'influence italienne qui se fait sentir en ces productions poétiques de la Renaissance anglaise ; mais elle provient de sources différentes dans les deux cas: l'italianisme de Spenser relève de Pétrarque, de l'Arioste (en ses endroits les plus chastes) et du Tasse; celui d'un Shakspeare ou d'un Marlowe relève au contraire de Boccace, de Machiavel, de l'Arétin et des auteurs de *novelle*. Sous l'influence de cette Renaissance italienne, sensuelle et lascive, la poésie élizabéthaine tend à faire des livres de chevet pour des seigneurs amoureux ou des courtisanes. Elle offre l'équivalent des peintures mythologiques osées, que les peintres du XVIe siècle faisaient alterner avec les images de piété.

Le scandale des Puritains s'explique, quand on songe à des œuvres comme le *Héro et Léandre* de Marlowe, le *Vénus et Adonis* de Shakspeare, sans parler du *Pygmalion* de Marston et de poèmes analogues du même temps.

Voyons d'abord le poème fameux de Marlowe : il vaut qu'on y insiste, non seulement à cause de sa valeur réelle, mais encore pour le grand succès qu'il eut à l'époque et les louanges excessives dont il a parfois été l'objet de notre temps. On y voit la Renaissance anglaise travaillant sur une légende antique et la transformant, pour l'accommoder à son goût et à son imagination.

Le poème de Marlowe, publié en 1598, est nécessairement antérieur à 1593, date de la mort du poète : laissé inachevé par lui, il parut cinq ans plus tard, d'abord seul, puis avec une suite de Chapman.

La question reste ouverte de savoir si c'est une œuvre de sa

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

jeunesse ou de la fin de sa vie ? Toutefois, la maturité du vers et du style nous inclinerait vers la seconde opinion.

Vous savez quel est le sujet du poème primitif, œuvre d'un grammairien du IV^e ou du V^e siècle, Musée, un de ces poètes des époques trop raffinées qui s'éprennent du simple et du naïf. Quoi qu'il en soit, le poème grec est exquis, simple de lignes, bref et complet pourtant, très pur dans sa peinture de l'ardeur juvénile. Héro est la vierge éveillée soudain à l'amour ; Léandre est l'éphèbe qu'envahit une première passion. La pensée de la catastrophe finale plane sur toute l'œuvre, mettant de la mélancolie même dans la description des joies. Quand notre Marot traduisit ce poème en français, il le fit avec exactitude, respectant le thème et les détails, y ajoutant encore cet air de charmante naïveté que son style communique à tous les sujets.

Marlowe, qui, écolier, avait traduit Ovide (il en fit même une traduction littérale), aborda l'œuvre de Musée dans un tout autre esprit. Il n'entendait point simplement la traduire, mais reprendre la donnée primitive et la charger de toutes les richesses de son imagination. Il considérait la gracieuse légende avec sympathie par ce qu'elle contenait de jeune passion sensuelle, mais sans émotion grave pour la fin tragique, sans respect pour son caractère ennobli par le courage, l'épreuve et la mort.

La consommation des amours de Héro et Léandre était simple et naturelle chez Musée : bien que le rite nuptial eût manqué, il n'y avait point péché. Pour Marlowe, l'idée de péché existe et trouble, corrompt la légende. Marlowe est une façon d'impie, de révolté contre la morale de son temps. Chez lui, c'est donc provocation aux croyances ambiantes, provocation qui prend un air de gaillardise et fait tourner la pure légende en fabliau, ou lui donne l'allure de la satire, le poète se plaisant à dévoiler les hypocrisies inconscientes de l'amoureux et surtout de l'amoureuse. Avec cela, il est païen ou se force au paganisme ; il extrait donc de la légende ce que Musée n'avait jamais eu la pensée d'y mettre : un enthousiasme pour la beauté virile, et même pour certaines pratiques réprouvées, qui, à cause de l'intention lascive du poème tout entier, font penser à la corruption napolitaine plutôt qu'aux amitiés des disciples de Platon.

Il est donc faux de voir en ce poème le produit pur de l'inspiration antique, et de le comparer, comme Swinburne, à un petit autel en marbre de Paros, « qui se dresse seul parmi toutes les vastes et sauvages richesses poétiques de cet âge fécond et turbulent ». Au fond, rien n'est plus effréné ni plus barbare : c'est de l'Ovide extravagant.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mettons en regard une héroïne de Spenser (par exemple, Belphébé) et la Héro de Marlowe : quelle différence, extérieure et intérieure ! Comme les exagérations de Marlowe, ses concetti et son mauvais goût ont gâté la pure figure de la vierge antique. Voyez la bigarrure même et l'extravagante bizarrerie de ses vêtements : un manteau de linon doublé de soie pourpre avec semis d'étoiles d'or ; de larges manches vertes, une jupe bleue tachetée de sang, etc. Voyez les innombrables fantaisies où se perd l'image même de l'héroïne dans un luxe d'ornements surchargés et barbares : voile de fleurs artificielles ; collier de cailloux autour du cou ; brodequins faits de coquilles argentées, qu'un lien de corail attache à la hauteur du genou, et où perchent des oiseaux de nacre creuse, que la camérière emplit d'eau parfumée, si bien que, quand Héro marche, un gazouillis leur sort du bec. Outre ces gentillesses, il y a les concetti : les fleurs artificielles du voile sont si bien figurées, que les hommes s'y trompent : ils s'exclament sur la suavité du parfum qu'elles exhalent, quand c'est l'haleine même d'Héro qu'ils respirent. Les abeilles ne s'y trompent pas moins : elles y viennent en quête de miel, et, chassées, s'y posent de nouveau. Il y a pire : ces taches de sang qu'on voit sur la jupe bleue sont faites du sang des malheureux amants qui se sont tués, sans doute pour l'aimable fille !

Même fausseté de ton, quand le poète fait penser, agir et parler ses deux héros : il rappelle tantôt un conte égrillard de Chaucer, tantôt un récit satirique et brutal de Swift. A la manière du Moyen-Age, il se représente les amants anciens comme des gens de son temps. Héro se sauve du temple : le respect humain lui interdit de retourner, mais elle emploie toutes sortes d'artifices pour attirer à elle son amant : elle laisse tomber son éventail de fleurs peintes ; lui, novice, ne comprend pas ; il lui envoie une lettre, elle y répond aussitôt et l'intrigue s'engage. Il y a une certaine grossièreté à se saisir ainsi d'un thème gracieux et pur pour le convertir en poème mi-satirique, mi-aphrodisiaque. Aujourd'hui, le fragment de Marlowe stupéfie par la richesse lourde et extravagante du cadre, en même temps que par la grivoiserie pimentée des détails.

Tout est-il pourtant déraisonnable dans l'admiration forcenée de Swinburne et autres ? Non, certes. *Hero et Léandre*, avec tous ces défauts, est l'œuvre d'un véritable poète, qui surcharge l'histoire sans l'étouffer, qui met une fougue entraînante dans son récit ; d'un grand écrivain en vers surtout, franc et clair malgré les préciosités du temps dont il ne se garde pas toujours, maniant les mots et les images avec une décision, une énergie surprenantes, et cela

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans la langue de ce temps qui a le moins vieilli. Cette netteté et cette vigueur d'inspiration poétique se manifestent par des réflexions tantôt satiriques, tantôt vraiment passionnées. Qui ne connait la fameuse tirade sur l'amour à première vue, théorie que Shakespeare a reprise et placée dans la bouche de la Rosalinde de *As you like it* :

It lies not in our power to love or hate,
For will in us is over-ruled by fate...
The reason no man knows : let it suffice,
What we behold is censured by our eyes.
Where both deliberate, the love is slight :
Who ever loved, that loved not at first sight? (1)

Voyez aussi, en son éclat un peu trop mythologique, la belle description de la Nuit qui vient ; la touche en est large et chaude, l'allure rapide, l'expression puissante et colorée :

And Night, deep-drenched in misty Acheron,
Heaved-up her head, and half the world upon
Breathed darkness forth... etc.

Lisez, enfin, les descriptions d'attitudes, de gestes, nuancées avec une précision si délicate et si poétique :

He kneeled ; but unto her devoutly prayed :
Chaste Hero to herself thus softly said,
Were I the saint he worships, I would hear him ;
And, as she spake those words, came somewhat near him,
He started up ; she blushed as one ashamed... etc.

Tous ces passages, où, dans la largeur des descriptions, dans la pureté des réflexions, dans la grâce des scènes (dont la délicatesse parfois est celle d'un Keats), se révèle un grand poète, font taire les répugnances du lecteur... à moins toutefois qu'on ne songe à la légende primitive et à ce qu'elle supporte en passant par les mains de Marlowe.

Ce fragment, tout de suite célèbre, ne devait pas rester inachevé. La même année (1798) parurent deux suites : l'une, œuvre d'un nommé Petowe, rimailleur médiocre, qui semble avoir ignoré totalement l'original grec, pousse l'histoire dans le sens d'un roman de chevalerie : Héro, qui aime Léandre, est aimée du roi de son pays ; elle le rebute, est mise en prison. Elle n'en sortira

(1) Cf. la citation de Shakespeare (*As you like it*, act. III, sc. 5) :

Dead shepherd, now I find thy saw of might, —
Who ever loved, that loved not at first sight !

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que si un chevalier vient prendre sa défense dans un tournoi et en sort vainqueur. Naturellement, Léandre arrive, sous un déguisement, remporte la victoire, réclame Héro : elle, fidèle à son amant, se refuse à son nouveau champion jusqu'à ce qu'il se découvre. Alors plus d'obstacles : ils s'épousent et sont parfaitement heureux jusqu'à la fin de leurs jours. Plus de noyade, plus d'Hellespont, plus de tragédie.

Il en va autrement de la suite écrite par Chapman, le dramatiste, le fameux traducteur d'Homère. Celui-là connaît l'histoire, sait le grec : cependant, sans commettre les contre-sens de Petowe, il est au moins aussi loin de Musée que Marlowe. Non qu'il ressemble à Marlowe ; il en diffère, au contraire, à deux points de vue essentiels : il est moraliste et moralisant ; il est aussi le plus amphigourique, le plus ténébreux, le plus fumeux des Elizabéthaines. Vraiment scandalisé des amours illicites de Héro et Léandre, il fait de leur mort la rétribution de leur péché, et avec quel pesant machinisme ? Ecoutez plutôt : Thesmé, la déesse des rites religieux, apparaît à Léandre et lui reproche sa faute, que Léandre jure de réparer. D'autre part, Héro reste longtemps dans le désespoir de sa virginité perdue, et ce n'est que par une casuistique d'amoureuse (dont elle sera punie) qu'elle réussit à se justifier envers elle-même. Ne pouvant se marier, elle marie du moins deux amoureux de ses amis dans un vaste épisode, sans importance aucune pour la suite de l'histoire. Au reste, presque tout le poème de Chapman se déroule en épisodes : l'essentiel est rejeté dans la dernière des quatre *sestiades*, que Chapman a ajoutées aux deux qui restaient de Marlowe. Que dire des inutiles richesses qu'il prodigue ? Elles sont d'une telle absurdité que les extravagances de Marlowe, auprès d'elles, paraissent presque raisonnables. Qu'est la toilette de Héro peinte par Marlowe auprès de l'écharpe tressée pour elle par Chapman, ou que plutôt Chapman nous dit avoir été faite par Héro pour elle-même et qu'elle portait pardessus son voile bleu de ciel ? Etrange description, continuellement mêlée de maximes et réflexions morales, dont l'intrusion injustifiée dans le cours du récit produit l'effet le plus burlesque qu'on puisse imaginer. En voici un spécimen :

« Elle y avait brodé une mer toute enflammée et pleine de vaisseaux ; mais l'unique vaisseau qui portât toutes ses richesses, comme un galion la fortune du marchand, c'était Léandre, qu'elle avait figuré tout nu dans cette mer ; son aiguille en plongeant lui avait appris à nager, et elle avait donné à chaque fil une telle ressemblance avec lui, que ce fil était vivant de joie d'être si pareil à Léandre : *les choses insensibles vivent par l'art, comme les*

êtres doués de raison meurent par grossier mépris de l'art et de l'industrie. A peine Héro pouvait-elle travailler, tant sa forte imagination lui faisait craindre de piquer Léandre de son aiguille, et, parfois, elle poussait de tels cris que sa duègne épouvantée accourait, l'œil écarquillé, comme mandée pour quelque malheur : *ils doublent la vie, ceux qui souffrent du chagrin des choses mortes ; ils tuent, ceux qui ne ressentent pas la souffrance vivante de leurs amis.* Parfois, Hero avait peur que Léandre ne recherchât son déshonneur et, alors, au moment où elle brodait son œil, elle essayait de le crever pour empêcher son propre mal ; mais, plus elle piquait, plus l'œil devenait parfait : *frivoles tentatives ne produisent pas d'effets sérieux ; le feu de l'amour n'est qu'attisé par les yeux.* En brodant son beau cou, elle le fit si charmant, qu'elle ne pouvait se tenir de broder ses propres bras pour l'embrasser... »

Et ici, pourtant, une belle notation :

« Au-dessus des eaux, et d'une teinte pure de vert marin, elle nuança si délicatement tous les membres du jeune homme, qu'on pouvait tous les voir nager sous les vagues. » Ce n'est là qu'un fragment de la description de l'écharpe merveilleuse : je passe quelques-unes des images les plus bizarres, et la lune signe d'inconstance, et les étoiles filantes, et deux tableaux de genre : une jeune paysanne dans les vignes, qui a posé près d'elle la besace contenant sa nourriture, et ne voit pas deux renards voleurs qui la viennent dévaliser ; un pêcheur qui peine à relever ses filets et ne retire de l'eau qu'un serpent, qui le tue : autant de symboles de son sort, dit Chapman ; car les doigts d'Héro ont été, en brodant, prophétiques sans le savoir.

Reconnaissons pourtant que Chapman a su faire taire ses réflexions morales et ses étrangetés précieuses pour dire la joie des amants, ou du moins celle de Héro. Les flots et les vents conjurés ont achevé leur œuvre de mort ; ils ont tué Léandre.

« Maintenant, toute cette bande de tyrans s'en alla, sachant qu'il y avait une tempête dans le cœur de Héro plus grande qu'ils n'en pouvaient soulever, et qu'elle dédaignait leurs coups. Héro se penchait si fort sur la tour, que c'était merveille qu'elle ne tombât point avant son heure : fouillant du regard les vagues éplorées pour y voir Léandre, elle s'écrie... » etc.

II. — *Vénus et Adonis.* — *Lucrèce.*

La même inspiration, voluptueuse et libertine, que dans Marlowe se retrouve dans les deux poèmes de Shakespeare que nous allons maintenant étudier.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Vénus et Adonis parut en 1593, cinq ans, par conséquent, avant le fragment de Marlowe. Dans sa dédicace au comte de Southampton, Shakespeare appelle le poème *the first heir of my imagination*, entendant par là que c'est le premier poème de ce genre qu'il ait écrit. C'est une œuvre assez considérable, contenant près de douze cents vers, écrite en stances d'un dessin assez simple (*ababcc*), composée à loisir et ciselée avec amour. Shakespeare y a repris la légende classique, vue à travers Ovide, le poète de l'antiquité qui a le plus séduit les poètes de la Renaissance, et Shakespeare en particulier. Conçue dans cet esprit, l'œuvre qui nous occupe offre un caractère aristocratique, un peu étroit : Shakespeare y donne carrière à son goût pour la poésie pure, pour l'imagination, le pittoresque, la fantaisie du style. Ce n'est pas une œuvre dramatique : de longs discours en brisent constamment le fil. Avec cela, il y règne un étrange contraste de mythologie et de réalisme, surprenant en un tel sujet. Vous connaissez tous la légende d'Adonis, le bel adolescent aimé de Vénus et qui dédaigne l'amour pour la chasse : le jour où il périt dans une de ses aventures, elle le métamorphose en anémone. Dans le poème de Shakespeare, presque rien de l'atmosphère mythologique ne subsiste : Adonis nous y apparaît comme un *boy*, épris de sports ; Vénus, comme une courtisane éhontée sans vestige de divinité. Les descriptions ont toute la précision, toute la couleur sèche d'un tableau réaliste : lisez, comme exemple, l'épisode de l'étalon et de la jument : ce sont là choses vues, précises, crues, vivantes, observées d'un œil de peintre ou de sculpteur, d'une vigueur de traits et d'une franchise de mouvements sans égales. Le poète est très savant en matière de chevaux ; de même Vénus, en matière de chasse : voyez plutôt les jolies descriptions réalistes, si animées, bien qu'un peu inattendues, de la chasse au sanglier et de la chasse au lièvre :

And when thou hast on foot the purblind hare,
Mark the poor wretch, to overshoot his troubles,
How he outruns the winds, and with what care
He cranks and crosses with a thousand doubles :
The many musets through the which he goes,
Are like a labyrinth to amaze his foes.
Sometime he runs among a flock of sheep,
To make the cunning hounds mistake their smell,
And sometime where earth-delving conies keep,
To stop the loud pursuers in their yell... etc.

Nous voilà bien loin, certes, de la mythologie et du pays grec : nous sommes en Angleterre, au temps présent, et ces charmants

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

tableaux de genre semblent copiés sur des scènes que le poète a pu observer autour de lui. Il y ajoute cependant une morale, une comparaison entre *Love* et *Lust*, qu'il met dans la bouche d'Adonis :

> Call it not love, for Love to heaven is fled,
> Since sweating Lust on earth usurped his name...
> Love surfeits not, Lust like a glutton dies :
> Love is all truth, Lust full of forgèd lies...

C'est un parallèle suivi, vigoureux : le poète a su rattacher une morale à un sujet qui, par lui-même, n'était guère moral ; mais ni les scènes rustiques ni la morale n'empêchent la sensualité du poème. D'ailleurs, il faut reconnaître l'étonnante richesse du langage, la beauté du style : il y a encore, sans doute, trop de concessions au goût du temps pour les concettis ; mais, le plus souvent, Shakespeare s'y montre déjà le maître écrivain qu'il doit rester.

Si nous comparons cette œuvre à celle de Marlowe, nous avouerons notre préférence pour cette dernière, tout en faisant à Shakespeare un mérite d'avoir pris du moins une légende qu'il y avait moindre indélicatesse à profaner ; mais Marlowe rachète même l'impureté de son sujet par sa verve, sa franchise de touche ; il montre de l'émotion, de la sympathie pour son sujet, c'est-à-dire l'amour de l'amour. Shakespeare donne l'impression d'insister froidement sur un sujet libertin : c'est un tableau trop appuyé et licencieux à dessein.

*
* *

Lucrèce, qui parut en 1594, est une œuvre plus considérable encore (1.850 vers), écrite dans un mètre plus large, avec la stance de sept vers (*ababbcc*), celle de Chaucer. Le sujet est plus pathétique que le précédent, et, en un sens, plus moral : les deux poèmes forment une sorte de dyptique voulu. On y trouve, du reste, plus de puissance, mais les mêmes défauts : les discours y sont plus longs, et moins en situation encore ; ce n'est qu'une suite interminable et monotone de plaintes et de supplications. Les descriptions, complaisantes, avec leurs fantaisies et leurs pointes, énervent le sujet. Avec cela, on y retrouve la maîtrise du poème précédent : voyez, par exemple, la description de Lucrèce endormie. Tarquin se dressant en sombre relief sur la porte de la chambre nuptiale, et, sur le lit, la blancheur, chaste et voluptueuse à la fois, de ce corps étendu : c'est un vrai tableau, où la grandeur

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de la conception et la chaleur du coloris s'allient à la grâce minutieuse des détails ; le poète, comme déjà dans *Vénus et Adonis*, y rivalise avec le peintre. On s'impatiente même d'un talent qui ne se cache ni ne se lasse jamais : vous ressentirez vivement cette impression, si vous comparez cette peinture au récit simple et ému que fit Chaucer de la même aventure. Shakespeare fit donc bien, en écrivant dans la suite des vers pour lui-même, de se limiter dans le cadre étroit du sonnet ; et il est heureux qu'il écrivît pour la scène : la nécessité de tenir en haleine un public composite et exigeant, et non plus seulement de charmer les jeunes seigneurs libertins auxquels s'adressaient ses deux premiers poèmes, l'obligea d'enrayer sa verve trop exubérante, son penchant aux fantaisies et aux concettis, et de substituer au charme équivoque de ces petits tableaux d'amour l'intérêt profond des grandes passions humaines.

F. P.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sujets de devoirs.

I

UNIVERSITÉ DE PARIS

LICENCES ET CERTIFICATS DES LANGUES VIVANTES

ALLEMAND.

Thème.

R. Recouly, *En Angleterre*, les deux premières pages.

Version.

Goethe, *Faust*, 2e partie, 1er acte, Faust : « Des Leben Pulse... », jusqu'à : « Am farbigen Abglanz haben wir das Leben. »

Dissertation française.

La théorie du drame musical de Wagner.

Dissertation allemande.

Gœthe und Hebbel.

* * *

CERTIFICAT DES JEUNES FILLES

Education

Est-il possible et désirable d'élever un être, particulièrement une femme, uniquement en vue de son développement harmonieux et sans le souci de l'adapter à son rôle social ?

Littérature.

Dans quelle mesure Ronsard a-t-il subi la double influence grecque et latine, et l'a-t-il fait subir à la Pléiade ?

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

ÉCOLE NORMALE DE SÈVRES

Morale.

Un poète contemporain a dit :

> **Le mal des gens d'esprit, c'est leur indifférence;**
> **Celui des gens de cœur, leur inutilité.**

S'il est vrai que l'esprit des gens les rend souvent paresseux ou lâches à agir, est-il admissible que les efforts de gens de cœur, même avortés en apparence, aient jamais été inutiles ?

Littérature.

Pourquoi le Français, être d'équilibre et d'intellectualisme, a-t-il toujours gardé une tendresse spéciale aux peintres les plus vibrants de la passion et de la sensibilité sous ses formes les plus diverses, en particulier à Racine, à Rousseau et à Musset ?

II

UNIVERSITÉ DE BESANÇON

Composition française.

Scherer (l'*Histoire du Romantisme*, dans les *Essais de Littérature contemporaine*, t. IV, p. 11) : « Le romantisme nous a moins donné une littérature que le lieu d'une littérature, si j'ose ainsi parler, et la liberté d'en avoir une. »

Dissertation philosophique.

Objet et limites de la connaissance possible.

Histoire ancienne.

Solon.

Histoire du Moyen Age.

La constitution de 615.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Histoire moderne.

Les colonisations hollandaises.

Versions latines

Philosophie.

Cicéron, *De Senectute*, 23 : « Neque me vixisse... pœnitet ».

Histoire.

Cicéron, *Ad Atticum*, VI-2 : « Lætari te... »

Lettres.

Cicéron, *Brutus*, LXXXIV : « Demosthenem igitur... idem Attice dicant. »

Allemand.

Version.

Gœthe, *Dichtung und Wahrheit*, portrait de Klinger ; commentaire grammatical des 15 premières lignes.

Thème.

Renan, *Pages choisies*, p. 299, *La petite Noémie*, à partir de : « Quoique l'éducation... », 50 lignes.

Version grecque.

Isocrate, *Panégyrique*, 38-41, étude approfondie (formes, syntaxe, construction) de la 1re phrase, et analyse et appréciation littéraire du passage.

AGRÉGATION.

Thème grec.

J.-J. Rousseau, *Emile*, liv. II, édit. Labbé, chez Belin, page 50 : « Maîtres, laissez les simagrées... à sa propriété. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Table des Matières

ANNÉE 1910-1911

Première série.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

XVI^e siècle.

		Date du N°.	Page.	Tome.
La civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance (*suite*) ; les origines de la Renaissance :				
— l'indépendance intellectuelle au Moyen-Age. .	*A. Lefranc.*	24 nov. 10,	49,	I
— la fin du Moyen-Age. . .	—	1 déc. 10,	97,	I
— le XIV^e siècle.	—	1 déc. 10,	102,	I
— le XV^e siècle ; civilisation et littérature.	—	8 déc. 10,	145,	I
— les romans du XV^e siècle.	—	15 déc. 10,	193,	I
— —	—	22 déc. 10,	241,	I
— —	—	29 déc. 10,	289,	I
— les farces au XV^e siècle. .	—	29 déc. 10,	297,	I
— les poètes du XV^e siècle. .	—	5 janv. 11,	337,	I
— les humanistes (XV^e siècle).	—	5 janv. 11,	345,	I
— origines de l'imprimerie.	—	5 janv. 11,	348,	I
— — .	—	12 janv. 11,	385,	I
— les savants et les lettres (XV^e siècle)	—	12 janv. 11,	393,	I
— la Renaissance italienne.	—	19 janv. 11,	433,	I
— les guerres d'Italie . . .	—	19 janv. 11,	444,	I
— la Renaissance en Allemagne.	—	19 janv. 11,	452,	I
— la Renaissance aux Pays-Bas.	—	26 janv. 11,	481,	I
— les grands rhétoriqueurs.	—	26 janv. 11,	489,	I
— —	—	2 mars 11,	721,	I
— vue d'ensemble sur les origines de la Renaissance.	—	2 févr. 11,	529,	I

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

			Date du N°.	Page.	Tome.
—	la société et les arts à la fin du xv[e] siècle.	A. Lefranc.	16 févr. 11,	625,	I
—	—	—	23 févr. 11,	673,	I
—	les grandes divisions de la Renaissance.	—	23 févr. 11,	680,	I
—	Le Maire de Belges. . .	—	9 mars 11,	769,	I

XVII[e] siècle.

Boileau et son temps :

—	objet et plan du cours. .	A. Gazier.	5 janv. 11,	362,	I
—	la poésie satirique. . . .	—	15 déc. 10,	193,	I
—	la vie de Boileau. . . .	—	26 janv. 11,	515,	I
—	les *Satires* de Boileau. .	—	9 févr. 11,	577,	I
—	— . . .	—	23 févr. 11,	708,	I
—	la satire littéraire. . . .	—	9 mars 11,	790,	I

XVIII[e] siècle.

La comédie en France après Molière (*suite*):

—	le théâtre de la Foire . .	A. Gazier.	17 nov. 10,	15,	I
—	Beaumarchais.	—	24 nov. 10,	65,	I
—	—	—	1 déc. 10,	124,	I
—	Florian	—	8 déc. 10,	180,	I
—	Andrieux.	—	8 déc. 10,	181,	I
—	Colin d'Harleville. . . .	—	8 déc. 10,	182,	I
—	Fabre d'Eglantine . . .	—	8 déc. 10,	187,	I

XIX[e] siècle.

Les *Harmonies* de Lamartine et le manuscrit :

	d'Angers.	G. Allais.	17 nov. 10,	1,	I
—	—	—	1 déc. 10,	118,	I

LITTÉRATURE LATINE

La vie et les œuvres de Caton l'Ancien :

—	Rome au temps de Caton.	J. Martha.	22 déc. 10,	250,	I
—	l'éducation de Caton. . .	—	12 janv. 11,	402,	I
—	sa carrière militaire. . .	—	26 janv. 11,	507,	I
—	sa carrière politique. . .	—	9 févr. 11,	587,	I
—	Caton censeur.	—	23 févr. 11,	683,	I
—	Caton orateur.	—	2 mars 11,	744,	I

LITTÉRATURE ALLEMANDE

Le mysticisme allemand (*suite*) :

—	Suso ; son mysticisme spéculatif.	H. Lichtenberger.	17 nov. 10,	7,	I

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

		Date du N°.	Page.	Tome.
— la *Vie de Suso*. . .	*H. Lichtenberger*.	24 nov. 10,	73,	I
— —	—	8 déc. 10,	155,	I
— —	—	15 déc. 10,	203,	I
Gœthe de 1800 à 1832 :				
— l'invasion française et le patriotisme de Gœthe.	*M. Andler*.	22 déc. 10,	260,	I
— le *Réveil d'Epiménide*. .	—	22 déc. 10,	265,	I
— — . .	—	12 janv. 11,	430,	I
— Gœthe et la tragédie antique.	—	2 févr. 11,	551,	I

LITTÉRATURE ANGLAISE

La littérature anglaise au XVIIe siècle :				
— Spenser ; ses pastorales. .	*E. Legouis*.	5 janv. 11,	356,	I
— — . .	—	19 janv. 11,	454,	I
— — ses poésies diverses . . .	—	9 févr. 11,	595,	I
— — la *Reine des Fées*.	—	23 févr. 10,	690,	I
— — les poèmes narratifs de la Renaissance. .	—	9 mars 11,	800,	I

LITTÉRATURE HONGROISE

L'époque de Széchenyi (1825-1848). .	*I. Kont*.	22 déc. 10,	269,	I

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Les Stoïciens :				
— Histoire extérieure du stoïcisme.	*M. Rodier*.	2 févr. 11,	558,	I
— —	—	16 févr. 11,	647,	I
— la philosophie stoïcienne .	—	9 mars 11,	778,	I
— la physique stoïcienne. .	—	9 mars 11,	783,	I

HISTOIRE

Histoire des Temps modernes.

L'apogée de la maison carolingienne : Charlemagne et Louis le Pieux :				
— l'empire d'Occident. . .	*J. Calmette*.	17 nov. 10,	24,	I
— la politique impériale de Charlemagne.	—	15 déc. 10,	220,	I
— la succession de Charlemagne	—	29 déc. 10,	317,	I

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

		Date du N°.	Pages.	Tome.
— Louis le Pieux; le gouvernement de Wala . . .	*J. Calmette.*	5 janv. 11,	370,	I
— l'acte de Worms et ses conséquences		19 janv. 11,	462,	I
— l'empire carolingien de 830 à 840.	—	9 févr. 11,	602,	I
— le régime carolingien au IXe siècle.	—	23 févr. 11,	699,	I
Les institutions de la France à l'époque des Valois (1328-1515) :				
— introduction	*M. Pfister.*	24 nov. 10,	61,	I
— les accroissements du domaine royal.	—	8 déc. 10,	168,	I
— —	—	29 déc. 10,	301,	I
— —	—	12 janv. 11,	419,	I
— —	—	2 févr. 11,	540,	I
— les institutions monarchiques	—	2 févr. 11,	545,	I
— l'autorité royale. . . .	—	16 févr. 11,	658,	I
— les organes du pouvoir central	—	16 févr. 11,	665,	I
— —	—	2 mars 11,	753,	I
La Catalogne de 1808 à 1812 :				
— les archives de la couronne d'Aragon.	*D. du Dezert*	26 janv. 11,	492,	I
— la Catalogne	—	16 févr. 11,	634,	I
— la nation catalane. . . .	—	2 mars 11,	731,	I
Rapports de l'Eglise et de l'Etat en France depuis 1814 :				
— Mentana et le concile du Vatican.	*M. Debidour.*	1 déc. 10,	106,	I
— la question romaine et la guerre de 1870. . . .	—	1 déc. 10,	116,	I

BIBLIOGRAPHIE

Auteurs latins

César : *De Bello civili.*	*H. Bornecque.*	17 nov. 10,	34,	I
Cicéron : *De Divinatione.*	—	17 nov. 10,	34,	I
Lucain : *Pharsale.*	—	17 nov. 10,	35,	I
Ovide : *Métamorphoses*	—	17 nov. 10,	36,	I
Plaute : *Bacchides.*	—	17 nov. 10,	37,	I
Salluste : *Orationes et epistulæ.*	—	17 nov. 10,	38,	I

Auteurs anglais

Chaucer : *The Knightes Tale.* . . .	*W. Thomas.*	29 déc. 10,	326,	I
J.-A. Symonds : *Sir Philip Sidney.* . .	—	29 déc. 10,	327,	I

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

		Date du N°.	Page.	Tom
Spenser : *The Faerie Queene*	*W. Thomas*	29 déc. 10,	328,	
Duchess of Newcastel : *Memoirs of the Duke of Newcastle*	—	29 déc. 10,	329,	
Congreve : *The Way of the World* . .	—	29 déc. 10,	330,	
Lord Chesterfield : *Letters to his Son* . .	—	29 déc. 10,	331,	
— — . .	—	19 janv. 11,	476,	
Mrs Craik : *John Halifax, Gentleman* .	—	29 déc. 10,	332,	
H.-G. Wells : *Kipps*	—	29 déc. 10,	333,	
Swell : *Anglo-Saxon Reader*	—	29 déc. 10,	333,	
— —	—	19 janv. 11,	470,	
Shakespeare : *The Tempest*	—	19 janv. 11,	471,	
Milton : *Comus*	—	19 janv. 11,	473,	
Thomson : *The Castle of Indolence* . . .	—	19 janv. 10,	475,	
— — . . .	—	9 févr. 11,	613,	
Coleridge : *The Rime of the Ancient Mariner* ; *Kubla-Khan*	—	9 févr. 11,	613,	
E.-A. Poe : *The Raven* ; *Ulalume*, *Annabel Lee*, *To Helen*	—	9 févr. 11,	615,	
Christina Rossetti : *Goblin Market* ; *From House to House*	—	9 févr. 11,	616,	
J. Thomson : *The City of Dreadful Night*.	—	9 févr. 11,	616,	

Auteurs arabes.

Tarafah : *Diwân*	*R. Basset.*	19 janv. 11,	477,	
Kitâb el Aghâni	—	9 févr. 11,	609,	I
Abou Noouâs : *Poésies sur le vin* . . .	—	9 févr. 11,	610,	I
El Bousiri : *La Bordah*	—	9 févr. 11,	611,	I
Hariri : *Œuvres*	—	9 févr. 11,	612,	I

Sujets de devoirs, leçons et compositions. — Soutenances de thèses. — Programmes des cours et des examens. — Listes d'auteurs. — Bibliographie. — Renseignements divers.

44125

Le gérant : FRANCK GAUTRON.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Page. Tome,
328, I
329, I
330, I
331, I
476, I
332, I
333, I
333, I
470, I
471, I
473, I
475, I
613, I
613, I
615, I
616, I
616,
477, I
609, I
610, I
611, I
612, I

nances de
— Listes
vers.

TRON.

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Princeton University Library
32101 073763516

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY